This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BE TAIR
FAIRE

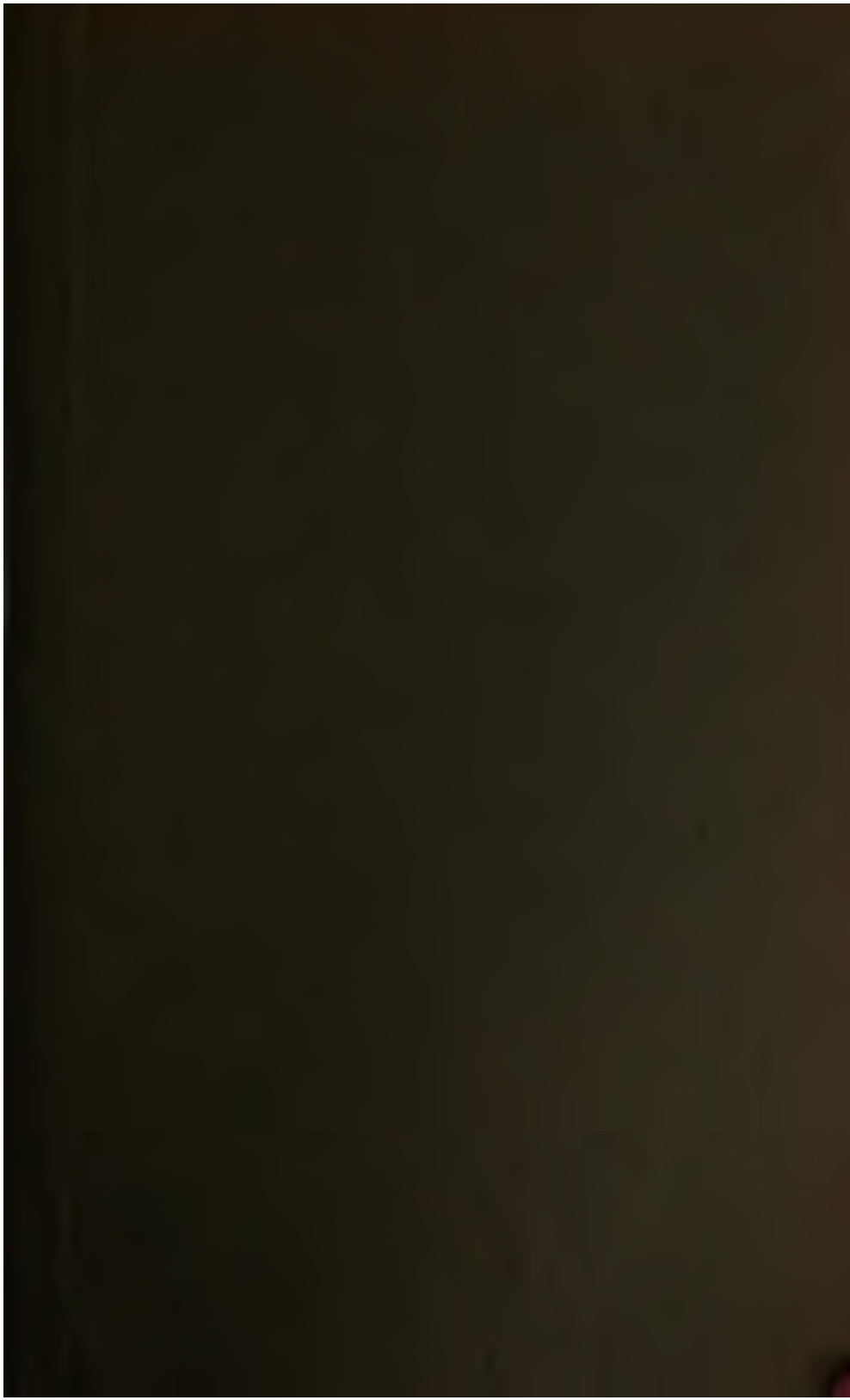

HISTOIRE CONTEMPORAINE

D'ANGLETERRE

NIORT, IMPRIMERIE TH. MERCIER

HISTOIRE CONTEMPORAINE
D'ANGLETERRE

DEPUIS

L'AVÈNEMENT DE LA REINE VICTORIA

JUSQU'AUX ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 1880

1837-1880

PAR

MAC CARTHY

Membre de la Chambre des Communes

TRADUIT DE L'ANGLAIS

avec l'autorisation de l'auteur

PAR

Léopold GOIRAND

Tome I

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

ÉMILE PERRIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1885

Vignaud Lib.
5 vols

Aignaud
6-4-29
5 vols.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME

1837-1847

			Pages.
		Avant-propos	I
Page		Préface	V
I	(1837-1839).	Le Roi est mort, vive la Reine	1
II	(1837).	Partis et hommes d'État	21
III	(1837-1840).	Le Canada et lord Durham	41
IV	(1837-1840).	Télégraphie. — Navigation. — Chemin de fer.	67
V	(1837-1842).	Le Chartisme	81
VI	(1839-1840).	Question de jupons	103
VII	(1840-1843).	Le mariage de la Reine	117
VIII	(1839-1843).	La guerre de l'opium	133
IX	(1839-1841).	Déclin et chute du ministère Whig	149
X	(1841-1843).	Mouvements religieux	167
XI	(1837-1842).	Le désastre de Caboul	183
XII	(1843-1847).	L'agitation séparatiste en Irlande	223
XIII	(1842-1845).	Le ministère Peel	251
XIV	(1841-1846).	La Ligue pour le libre-échange	269
XV	(1841-1846).	Le libre-échange imposé par la famine	301
XVI	(1826-1846).	M. Disraeli	321
XVII	(1846-1847).	Famine en Irlande. — Crise économique. — Mariages espagnols	347

426806

AVANT-PROPOS

L'*Histoire contemporaine d'Angleterre* (History of our own times), de M. Justin Mac Carthy m'avait été indiquée, il y a quelques années, comme un des livres qui résumaient le mieux la vie politique anglaise, en ce qu'elle a de plus attrayant pour l'étranger, à savoir : le mécanisme constitutionnel du pays où est né le régime parlementaire, le caractère de ses hommes d'Etat, le développement de son empire colonial.

A peine avais-je parcouru le premier volume, que je me sentis séduit par la richesse des détails, la sobriété et l'impartialité des appréciations, l'élégance et la finesse des portraits, et surtout par l'idée de haute moralité qui me parut dominer l'ensemble de l'œuvre.

Je ne pus m'empêcher de regretter que l'ignorance de la langue dérobât un livre si utile à la curiosité du lecteur français et je formai aussitôt le projet de mettre cet ouvrage à la portée de mes concitoyens en en publiant la traduction.

La tâche, en elle-même, n'avait rien de trop ambitieux : elle était toute de patience. Néanmoins elle m'effraya d'abord par ses grandes proportions ; puis je me dis qu'il n'est pas de travail, si long soit-il, qui

résiste à un effort de tous les jours. Je me mis à l'œuvre et j'ai aujourd'hui la satisfaction d'offrir au public, traduit dans notre langue nationale, l'histoire de M. Justin Mac Carthy.

Il me fallut choisir, dès le début, entre deux voies qui s'offraient à moi : je pouvais m'attacher à une traduction absolument exacte, qui fût comme un surmoulage fidèle du texte anglais, sans rien sacrifier au goût particulier de mes lecteurs, laissant à l'auteur de l'œuvre originale la responsabilité des imperfections de forme que le public français devait certainement relever. Je pouvais au contraire tout en respectant, même dans ses moindres nuances, la pensée de l'écrivain, la soumettre, quant à son expression, à toutes les exigences de notre goût affiné par les traditions particulières à notre race, par notre éducation essentiellement littéraire et par l'action constante de nos écrivains si respectueux de leurs propres œuvres et du public appelé à les juger.

Je n'ai point hésité. J'écrivais pour des lecteurs français : je devais leur offrir une œuvre qui ne choquât dans ses détails ni leurs habitudes d'esprit, ni la conception particulière qu'ils se sont faite de certains principes absolus auxquels ils soumettent toutes les productions intellectuelles.

L'auteur me semblait-il avoir disséminé çà et là les lignes d'un même portrait, je les réunissais pour en constituer un tableau unique : s'abandonnait-il parfois à des développements qui me paraissaient affaiblir l'idée principale au lieu de la fixer, je taillais sans

scrupule et réduisais aux proportions que je jugeais meilleures. J'ai surtout sacrifié hardiment la plupart des citations latines et des exemples ou métaphores tirés de l'antiquité. Le sage Nestor, le bouillant Achille, le prudent Ulysse n'ont plus de place, chez nous, que dans les opéra-bouffes illustrés par Offenbach. De même, il faut remonter aux premières années de la Révolution française pour trouver, dans notre littérature de presse ou de tribune, l'évocation des grands hommes et des hauts faits qu'ont célébrés les auteurs anciens. Je n'ai jamais pu retenir un sourire, lorsqu'en tournant les feuillets jaunis de l'ancien *Moniteur*, il m'arrivait de voir Brutus, Thémistocle ou Aristide, interpellés par les plus fameux orateurs de nos grandes assemblées. Ce sourire du lecteur français, j'ai voulu l'éviter en retranchant de l'œuvre de Mac Carthy toutes les réminiscences classiques depuis longtemps disparues de notre littérature moderne. Je n'entends pas, du reste, en expliquant les libertés que je me suis permises, amoindrir la valeur de l'écrivain dont je ne fais, depuis plusieurs années, que décalquer la pensée : nous ne saurions reprocher à un Anglais, s'adressant à un public anglais, de s'offrir à nous avec tous les caractères de l'écrivain anglais. De quel droit pourrions-nous le juger? Qui oserait soutenir que notre goût actuel doit être le régulateur suprême des productions littéraires du monde entier?

L'Histoire de Mac Carthy, prise dans son ensemble, constitue une œuvre bien conçue dans ses proportions et généralement bien traitée dans chacune de

ses parties; les faits sont exposés avec clarté et précision; les caractères, soigneusement décrits, ne manquent ni de relief ni de couleur. Le lecteur peut voir par ses propres yeux, juger par sa propre conscience. Les appréciations sont en général sobres et impartiales, toujours inspirées par un profond sentiment de justice et un grand amour de la liberté; mais elles manquent souvent de hardiesse et ne décèlent point un esprit novateur. Dans les questions internationales, on sent trop souvent que c'est un Anglais qui constate et apprécie les événements. A l'occasion de la révolte de Méhémet Ali contre le sultan, en 1840, et de la campagne conduite par l'Angleterre contre le pacha d'Égypte, l'auteur proteste énergiquement du désintéressement de son pays et raille les terreurs de M. Thiers, qui dénonçait les visées de l'Angleterre sur l'Égypte et poussait le gouvernement français aux résolutions les plus énergiques. « Jamais, dit Mac Carthy, nous n'avons eu la moindre idée de mettre la main sur l'Égypte. » A cette occasion, il trace un portrait assez peu flatteur de l'homme d'État français qui prévoyait, il y a un demi-siècle, les intrigues ténébreuses dont le bombardement d'Alexandrie et la tragi-comédie de Tel-el-Kébir ont été le tardif épilogue. La même remarque peut être faite à l'occasion du court récit qu'il consacre à la campagne de Crimée. Il attribue presque toujours le premier rôle à l'armée anglaise et, tout en rendant hommage à la valeur du soldat français, il le considère comme un auxiliaire qui e

donne pas toujours l'effet utile que semblent promettre ses grandes qualités.

Mais ce sont là des critiques de détail que nos historiens ont sans doute eux-mêmes maintes fois méritées. M. Mac Carthy est, du reste, par son origine irlandaise et ses idées libérales, très porté à juger avec bienveillance le rôle de la France dans la politique contemporaine; outre qu'il connaît notre langue, il semble aussi familiarisé avec notre vie publique que s'il eût vécu au milieu de nous. Il n'est pas de chapitre où il n'ait recours, pour rendre mieux sa pensée, à quelque expression française; on le voit chercher ses citations jusque dans notre théâtre contemporain, même du genre le plus léger. Il ne dédaigne pas, par exemple, de citer des mots de la *Grande Duchesse* et, quand il veut invoquer l'exemple d'un de nos hommes d'Etat, il choisit volontiers M. Rouher, dont il rappelle le fameux « jamais » lancé avec tant de sûreté au cours des débats de la question Romaine.

M. Justin Mac Carthy, membre de la Chambre des communes depuis 1879, est un des chefs les plus influents du groupe Irlandais auquel M. Parnell a donné son nom. Bien qu'en 1848 il ait pris part à l'organisation de la *Jeune Irlande* et se soit associé à l'action des sociétés secrètes qui fomentèrent alors le mouvement révolutionnaire, il paraît aujourd'hui préconiser le seul emploi des moyens légaux et répudier toute politique de violence ou d'intimidation. Ce qu'il poursuit avec ses amis politiques, c'est un régime distinct pour l'Irlande qui, sans cesser de

faire partie du Royaume Uni, aurait son parlement, sa législation et son administration indépendante comme le Canada et les diverses provinces Australiennes. D'abord éditeur du *Morning Star* pendant la guerre de sécession américaine, ensuite correspondant du même journal pendant la guerre prusso-autrichienne, il en abandonna vers 1868 la rédaction à la même époque que M. Bright. Après avoir séjourné trois ans aux États-Unis, il revint en Europe en 1871 et rentra au *Daily-News* comme rédacteur en chef; il collaborait en même temps à la *Westminster review*, à la *London Quaterly review* et à diverses revues américaines. M. Mac Carthy n'est pas seulement un polémiste et un historien remarquable; il tient également un rang honorable parmi les romanciers anglais: il a publié successivement *Dear lady disdain, Miss Misantrope, Bona Quimote, Maid of Athens* et diverses autres nouvelles qui reçurent du public anglais le meilleur accueil.

En politique, M. Mac Carthy est « radical »; mais il ne faudrait pas attribuer à ce terme la signification qu'il comporte dans notre vocabulaire politique: le radical anglais est plus avancé que le whig, mais moins que le démocrate; il est loin de rêver la chute du régime monarchique, il ne pense qu'à l'améliorer et à en tirer toutes les libertés compatibles avec son principe. On peut considérer les radicaux anglais comme l'avant-garde de ce que nous appellerions chez nous l'opposition constitutionnelle.

PRÉFACE

De tous les peuples européens, je pourrais dire de tous les peuples du globe, s'il en est un dont l'histoire reflète les grands événements qui signalent l'existence des autres nations, c'est assurément le peuple anglais.

Pour ne prendre comme exemple que les points culminants de l'histoire de ces dernières années, nous le trouvons intéressé à toutes les questions qui constituent pour les autres nations l'objectif principal de leur politique.

Poussée par un esprit d'entreprise qui est la caractéristique de son génie national, l'Angleterre étend sur tous les points du globe ses innombrables tentacules; elle enserre, pour ainsi dire, notre planète d'une sorte de réseau de fibres nerveuses qui lui transmettent instantanément, comme par un simple phénomène de sensation, les moindres tressaillements du monde politique.

Qu'il se produise sur un point quelconque de l'univers, je ne dirai pas un conflit, mais un simple déplacement d'intérêts, aussitôt l'Angleterre apparaît ou, si elle n'apparaît pas, elle agit. Qui a entravé

si longtemps l'œuvre de M. de Lesseps? Qui a soutenu les Sudistes contre le Nord? Qui est intervenu après San Stephano? Qui a préparé Arabi et tiré parti de sa chute? Qui, à l'origine du conflit franco-chinois, a envenimé la querelle? Qui soutient encore aujourd'hui les Hovas à Madagascar?

L'Angleterre, en tant que nation, a les mêmes mœurs que ses citoyens; elle se croit partout chez elle. Il n'est pas un Etat européen qui puisse se mouvoir hors de ses frontières, sans léser aussitôt les intérêts de l'Angleterre, qui ne sont pas pour elle moins sacrés que ses droits.

L'Allemagne, dont la politique coloniale intelligente et discrète seconde, et au besoin sollicite, avec tant de zèle, l'initiative de ses commerçants, l'Allemagne s'est efforcée, dans ces derniers temps, de créer des comptoirs sur la côte de l'Afrique australe : elle s'est aussitôt heurtée aux résistances de l'Angleterre. Dans la campagne déjà fructueuses qu'elle a entreprise sur le littoral de la Nouvelle-Guinée et des îles du Pacifique, qui a-t-elle de nouveau rencontré, essayant de lui barrer la route? encore l'Angleterre. Aussi, M. de Bismarck a-t-il jugé utile de lui faire sentir, dans la question égyptienne de quelle valeur pouvait être son amitié et, quand il crut ne pas être suffisamment compris, il a bruyamment étalé, devant le Reischtadt, la fameuse théorie: « Do ut des », *qui eut dans le monde entier un si grand retentissement.*

L'Autriche, depuis le jour où, cédant aux sugg

tions intéressées du chancelier allemand, elle a mis le pied en Herzégovine et accentué son mouvement vers l'Orient, a sans doute suscité les jalousies de la Russie et les craintes bien légitimes de la Porte ottomane; mais qui a-t-elle rencontré comme agent le plus actif, sous toutes les difficultés qui retardent sa marche? N'est-ce pas encore l'Angleterre?

La Russie a-t-elle, sur la surface du globe, un ennemi plus invétéré, plus vigilant, plus inquiet de ses moindres mouvements que le peuple anglais? Elle est avec lui constamment à l'état de conflit, soit latent, soit aigu, et, n'étaient les conséquences économiques et financières qui imposent désormais la modération à tous les peuples civilisés, l'empire de l'Asie se jouerait aujourd'hui sur les champs de bataille.

La Turquie, après avoir payé de l'île de Chypre le concours que lui avait prêté l'Angleterre au congrès de Berlin, voit l'Egypte échapper à sa suzeraineté pour passer sous le protectorat anglais; elle proteste, pour la forme, contre la conquête violente qui semble ouvrir l'ère de son démembrement; mais que peut-elle? N'a-t-elle pas été tirée des griffes de la Russie pour servir avant tout les projets de son vainqueur?

L'Espagne n'a jamais pardonné à l'Angleterre la spoliation de Gibraltar; eût-elle voulu l'oublier, que l'inondation constante des produits anglais, qui ne cessent de tromper la surveillance complaisante de ses douaniers, le lui rappellerait cruellement.

Mais une autre cause de conflit, plus vivante et plus actuelle, c'est le Maroc que l'Angleterre couve d'un œil jaloux, qu'elle protège contre toute influence extérieure, contre toute invasion de la civilisation européenne, et qui, sur les confins de l'Algérie, à quelques heures de l'Espagne, croupit dans une barbarie plus profonde que celle des Cafres ou des Abyssins : ne faut-il pas que les canons de Gibraltar commandent seuls l'accès de la Méditerranée ?

L'Italie, de toutes les puissances européennes, est la seule qui, pour le moment, n'ait aucun grief contre l'Angleterre. Elle doit même lui être reconnaissante d'avoir accepté ses bons offices ; les dédains dont Vienne et Berlin ont payé ses avances peuvent lui faire priser particulièrement le rôle de policier officieux que l'Angleterre veut bien lui permettre de jouer sur la côte d'Afrique. Que l'Italie, déjà gâtée par les procédés généreux des protecteurs de ses jeunes années, demande un jour à l'Angleterre le prix de ses services, et elle qui n'a pu pardonner les bienfaits, devra pardonner l'ingratitude : à moins qu'elle ne préfère se souvenir.

La France est, de toutes les nations du globe, celle avec laquelle l'Angleterre a le plus d'intérêts communs et le plus d'intérêts opposés ; les relations entre les deux pays ont pris un développement extraordinaire : certains quartiers de Londres sont presqu'entièrement français. Chaque jour les capitaux anglais viennent subventionner nos entreprises ou même donner naissance sur notre sol à des industries essentiel-

lement anglaises ; d'un autre côté, l'argent français, quoique plus timoré, n'en traverse pas moins le canal et s'en va aussi chercher fortune chez nos voisins. La statistique des douanes démontre que l'Angleterre n'a pas sur le continent de meilleur client que la France, et la France de meilleur client que l'Angleterre. Les deux nations se trouvent donc unies par une étroite solidarité d'intérêts, qui semble être née de leur position géographique et de la nature des choses, bien plus que d'une affinité quelconque entre les deux races.

Il ne faut rien moins que cette confusion intime des intérêts matériels pour faire contre-poids aux causes nombreuses de conflit qui subsistent à l'état latent entre les deux pays et menacent, à chaque instant, de compromettre le caractère pacifique de leurs relations. La France n'a pas d'adversaire plus permanent de son expansion au dehors que l'Angleterre. Si les circonstances lui donnaient un jour la tentation d'annexer le Maroc à sa colonie algérienne, elle trouverait chez sa voisine une opposition acharnée. C'est l'Angleterre qui, après avoir tout mis en œuvre pour faire échouer le percement du canal de Suez, a cessé de miner notre influence en Égypte, jusqu'au jour où elle s'est vue assez forte pour préparer cette mystification qu'on a appelée le mouvement national et dont Arabi a été l'instrument plus ou moins inconscient. Il a suffi d'un moment d'hésitation dans notre action diplomatique pour lui permettre de jeter le masque, d'écraser le mouvement insurrectionnel qu'elle avait

favorisé, et de nous expulser violemment du pays auquel nous venions de rendre son antique splendeur.

Que de colères sourdes, de jalousies mal dissimulées n'a pas excitées, de l'autre côté du détroit, l'expédition tunisienne! La conquête du Tonkin à son origine, n'a pas provoqué chez nos voisins moins de résistance. Nous les avons, à la fin, trouvés disposés à nous prêter leurs bons offices; mais il ne faut pas s'y méprendre : si après les encouragements donnés à la Chine ils se sont résignés volontiers aux conséquences de la longue et pénible campagne que nous avons si légèrement engagée, c'est que l'expérience les avait éclairés. Nous nous étions affaiblis militairement et financièrement : loin d'en concevoir aucune humeur, ils ne pouvaient que s'en réjouir.

Si l'extension de notre empire colonial était, dans la sphère de notre politique étrangère, le seul point où nous heurtions les intérêts de l'Angleterre et irritions ses susceptibilités, on pourrait ne voir, dans cet état de choses, que le choc inévitable d'intérêts opposés sur un terrain commun, mais notre politique continentale elle-même suscite, chez la nation anglaise, les mêmes méfiances, je dirais presque les mêmes terreurs.

L'indépendance italienne, populaire chez le peuple anglais lui-même, a toujours été regardée d'un assez mauvais œil par son gouvernement, pour ce seul motif qu'elle était l'œuvre de la France. Et quand Nice et la Savoie ont fait retour à notre territoire, quelles clameurs! quelles protestations! En pl

Parlement, le gouvernement français était accusé d'avoir manqué aux principes les plus élémentaires de l'honneur et de la probité : il était pour jamais indigne de la confiance des honnêtes gens!

La frontière des Alpes semblait cependant devoir intéresser bien peu l'Angleterre. Qu'eût-ce été s'il s'était agi d'un territoire maritime voisin de la côte anglaise? La conquête de la Belgique dut apparaître quelquefois parmi les dangereuses chimères qui hantaient le cerveau de Napoléon III, mais la flotte anglaise était là, prête à jeter l'ancre devant Anvers. C'est peut-être ce côté peu flatteur du mirage qui l'a rendu moins fatal à la fortune de la France.

Il nous serait facile de compléter le tableau et de montrer l'Angleterre intéressée par les nécessités de sa vie politique et commerciale à toutes les évolutions que peuvent subir, dans leurs relations extérieures, les principaux Etats d'Asie et d'Amérique.

C'est cette situation, absolument unique parmi les peuples modernes, qui inspire à Mac Carthy cette réflexion peut-être ambitieuse :

« *Si toutes les sources d'information venaient à* « *manquer à la fois, l'histoire de l'Europe pourrait* « *être reconstituée avec la seule histoire de notre* « *pays, tant est grande l'influence qu'exercent les* « *événements du continent sur l'état des esprits et sur* « *la politique générale en Angleterre. De même que* « *l'astronome peut affirmer l'existence et indiquer* « *la grosseur d'une étoile que les plus puissants téles-* « *copes ne peuvent découvrir, par la seule perturba-*

« *tion qu'elle cause parmi les astres qui se meu-*
« *vent dans son orbite, de même celui qui étudie*
« *l'Histoire d'Angleterre peut reconnaître les com-*
« *motions qu'éprouvent les autres puissances, aux*
« *contre-coups qui se font sentir dans le Royaume*
« *Uni.* »

L'histoire d'un peuple dont l'existence se trouve si intimement mêlée à celle de toutes les autres nations peut se prêter, selon le point de vue auquel on se place, aux études les plus variées; il en est une qui m'a paru intéressante : c'est la comparaison, sur certains points déterminés, de ce qu'ont produit, en France et en Angleterre, deux organisations sociales reposant sur des principes absolument différents.

Je ne voudrais pas faire au peuple anglais l'injure de le comparer à l'ancienne Egypte dont les classes sociales étaient séparées par des murs infranchissables. Cependant, telle est la force de ses mœurs, qu'en fait il se partage en deux grandes catégories qui ne se mêlent, ne se pénètrent jamais et forment comme des castes bien distinctes : d'un côté, la masse de la nation qui travaille sans autre but que celui de s'enrichir ou de satisfaire aux exigences de la vie quotidienne; de l'autre, un petit nombre de privilégiés auxquels la naissance ou la fortune acquise permet de se dégager de tout souci pécuniaire et de se consacrer à d'autres travaux qu'à ceux du négoce et des affaires. Ces derniers appartiennent à l'aristocratie, qui est un corps fermé, ou à cette partie de la bourgeoisie, déjà douée d'une ha[illegible]

culture intellectuelle, et que plusieurs générations séparent des couches inférieures.

C'est parmi eux exclusivement que se recrutent les professions libérales, le clergé, le monde des littérateurs, le personnel politique et celui de l'administration supérieure. Tous ceux, en Angleterre, qui vivent d'un travail intellectuel, qui enseignent dans les chaires la morale évangélique, qui interprètent la loi sur le siége du magistrat ou à la barre de l'audience, qui occupent une place dans la presse ou au Parlement, appartiennent par leur naissance, par leur éducation, par la tradition de leur vie entière soit à l'aristocratie proprement dite, soit à une gentilhommerie particulière, non moins étroite, non moins exclusive que la noblesse elle-même.

C'est qu'en effet, la masse de la population, celle qui vit de son travail de chaque jour, et j'entends non-seulement l'ouvrier des villes et des campagnes mais le petit commerçant et l'industriel qui n'est pas à la tête d'une fortune acquise, ne dirige jamais ses enfants vers les carrières libérales. Les familles sont nombreuses : même dans les plus aisées, le père qui ne doit rien qu'à lui-même, qui n'a trouvé dans son mariage, non plus que dans la succession de ses parents, aucun élément de fortune patrimoniale, qui a vu entendu professer et vu appliquer autour de lui cet adage si fort en honneur dans le monde anglais : « Vivre riche et mourir pauvre », n'éprouve aucun besoin de rompre la tradition. Il entend profiter d'abord personnellement du fruit de ses labeurs, quant

à ses enfants, il n'a pour eux aucun de ces rêves d'avenir, souvent bien ambitieux, que caresse si volontiers le chef d'une famille française. Il ne leur souhaite pas un sort meilleur que le sien, une position sociale supérieure à la sienne; il croit les flatter beaucoup en espérant qu'ils triompheront aussi bien que lui-même des difficultés de la vie.

L'homme doit donc travailler jeune et acquérir de bonne heure une situation indépendante; sa valeur et sa capacité ne sont démontrées que le jour où il a prouvé qu'il savait gagner de l'argent; on ne juge de son intelligence que par ce résultat final. Il se marie, du reste, très tôt et, comme il épouse toujours une fille sans dot, il lui faut demander à son travail des profits immédiats.

Cette obligation pour la jeunesse anglaise, d'arriver au plus tôt à s'assurer un gain rémunérateur, a des conséquences nécessaires: elle limite fatalement son développement intellectuel. Il ne lui faut pas espérer atteindre cet ensemble de connaissances qui constituent le programme de notre instruction secondaire; il lui faut se cantonner dans une instruction spéciale qui puisse être achevée en quelques années. Ce que le jeune homme voit dans ses études, c'est l'outil, l'instrument de travail, et non pas un moyen d'élever son niveau intellectuel, d'arriver au complet développement de ses facultés, d'accroître sa puissance d'action dans la société.

Les conséquences de cet ordre de choses sont faciles à saisir. D'abord, la classe ouvrière ou marchande, celle des artisans et des petits agriculteurs, ne perd le

de ses rejetons que le monde des affaires ; ses enfants ne pénètrent jamais d'un seul bond la bourgeoisie opulente, celle qui se partage, avec la noblesse, la direction et l'administration de la chose publique. Cette conséquence n'est pas la seule.

Toute la partie de la population qui s'adonne au négoce, à l'industrie ou à la manipulation des affaires, est attachée à son labeur depuis la plus tendre jeunesse. Toujours enfermé dans le cercle étroit de ses soucis pécuniaires, l'Anglais ne juge de la valeur de l'organisation sociale, du caractère de l'œuvre politique, juridique, ou administrative de son gouvernement, que par le côté spécial qui peut affecter ses intérêts. Appréciée, à ce point de vue particulier, la société dans laquelle il vit lui semble parfaite : une liberté individuelle qui depuis longtemps a atteint son complet développement; une décentralisation qui assure aux intérêts communaux une indépendance d'évolution presque absolue; aucune charge militaire; une armée mercenaire pour assurer l'indépendance du pays et la paisible possession de son immense empire colonial ; chaque classe de la société accomplissant dignement les fonctions qui lui sont dévolues ; une magistrature remarquable par son intégrité, la supériorité de ses lumières et la fierté de son indépendance; une aristocratie, de nom ou de fortune, dépensant noblement ses revenus, et représentant au dehors le pays avec éclat ; que demander de plus?

Il est vrai que l'organisation de la propriété et la répartition de la richesse sociale sont à ce point défectueuses qu'on a vu, en plein XIXe siècle,

la famine ravager l'Irlande et faire de ce malheureux pays un véritable ossuaire; il est vrai qu'une grande partie du sol anglais est immobilisé aux mains d'un petit nombre de familles et se trouve être frappée par la loi d'une immobilité perpétuelle, au grand détriment du développement de la richesse publique; il est vrai que les fonctions publiques, les grandes charges de l'État sont aux mains de la classe dominante, qui peut les répartir entre ses favoris et ses créatures avec les gros traitements qu'elles comportent (1); *il est vrai enfin que l'accaparement du sol par les grandes familles aristocratiques, que la concentration, dans une classe restreinte, de capitaux considérables, ont fait du peuple anglais une sorte d'assemblage monstrueux de l'extrême opulence greffée sur l'extrême misère.*

C'est donc se tromper étrangement que citer l'Angleterre comme le pays où les mœurs politiques sont les plus développées et les plus solidement assises; si à ce point de vue particulier il y a quelques exemples utiles à prendre chez nos voisins, ce n'est pas la nation qui nous les fournit, mais bien la classe domi-

(1) Et quels traitements! Pour ne citer que les fonctions judiciaires: le président de la haute cour de justice, 250,000 fr., les cinq conseillers de cette même cour, chacun 150,000 fr. Le président du tribunal appelé banc de la reine (Queen's bench division), 200,000 fr.; les quatorze conseillers qui l'assistent, chacun 125,000 fr. Les *Lords Justices* composant la cour suprême, chacun 125,000 fr. Les juges de la cour de divorce et d'amirauté, chacun 125,000 fr. Les maîtres des taxes, chacun 50,000 fr. Ajoutez que chaque tribunal comporte des bureaux nombreux dont les chefs, recrutés le plus souvent parmi les anciens avocats ou sollicitors, reçoivent en moyenne un traitement de 25,000 fr. (Voyez Whitakers almanack, pages 138 et suiv.)

sante : elle seule vit réellement de la vie publique. La masse de la population ne semble porter qu'un intérêt médiocre aux affaires de l'Etat ; les plus pauvres n'ont guère d'autre souci que celui de leur pain de chaque jour : irrévocablement rivés à leur misère, écrasés par le sentiment de leur impuissance, ils ne conçoivent même pas quelle action utile ils pourraient bien exercer sur les grands seigneurs et les riches bourgeois qui tiennent en mains les destinées du pays. Quant à ceux qui, affranchis de la misère, se consacrent tout entiers aux affaires, rien dans leur éducation première ne les porte vers les questions d'un ordre élevé ; ce qui les intéresse le plus, c'est l'augmentation ou la diminution des impôts, les alea de paix ou de guerre ; mais la répartition de la richesse publique, le régime de la propriété immobilière, les priviléges de la noblesse, ils n'en prennent aucun souci ; ils répondent volontiers, quand on appelle leur attention sur ces questions vitales, qu'en réalité elles n'affectent en rien leurs intérêts non plus que la prospérité même du pays.

« *La masse de la population*, dit *M. Mac Carthy* « *dans son chapitre intitulé « Flux et Reflux » est* « *de sa nature assez indifférente. C'est seulement* « *lorsque ceux qui la dirigent et sur lesquels elle a* « *les yeux fixés provoquent une grande agitation,* « *qu'elle se met en mouvement et obéit à l'impulsion* « *donnée. Mais comme elle n'a pas d'opinion per-* « *sonnelle, il arrive souvent que si les leaders veu-* « *lent la conduire dans un sens, sa passion l'emporte*

la famine ravager l'Irlande et faire de ce malheureux pays un véritable ossuaire; il est vrai qu'une grande partie du sol anglais est immobilisé aux mains d'un petit nombre de familles et se trouve être frappée par la loi d'une immobilité perpétuelle, au grand détriment du développement de la richesse publique; il est vrai que les fonctions publiques, les grandes charges de l'État sont aux mains de la classe dominante, qui peut les répartir entre ses favoris et ses créatures avec les gros traitements qu'elles comportent (1); *il est vrai enfin que l'accaparement du sol par les grandes familles aristocratiques, que la concentration, dans une classe restreinte, de capitaux considérables, ont fait du peuple anglais une sorte d'assemblage monstrueux de l'extrême opulence greffée sur l'extrême misère.*

C'est donc se tromper étrangement que citer l'Angleterre comme le pays où les mœurs politiques sont les plus développées et les plus solidement assises; si à ce point de vue particulier il y a quelques exemples utiles à prendre chez nos voisins, ce n'est pas la nation qui nous les fournit, mais bien la classe domi-

(1) Et quels traitements! Pour ne citer que les fonctions judiciaires: le président de la haute cour de justice, 250,000 fr., les cinq conseillers de cette même cour, chacun 150,000 fr. Le président du tribunal appelé banc de la reine (Queen's bench division), 200,000 fr.; les quatorze conseillers qui l'assistent, chacun 125,000 fr. Les *Lords Justices* composant la cour suprême, chacun 125,000 fr. Les juges de la cour de divorce et d'amirauté, chacun 125,000 fr. Les maîtres des taxes, chacun 50,000 fr. Ajoutez que chaque tribunal comporte des bureaux nombreux dont les chefs, recrutés le plus souvent parmi les anciens avocats ou sollicitors, reçoivent en moyenne un traitement de 25,000 fr. (Voyez Whitakers almanack, pages 138 et suiv.)

nante : elle seule vit réellement de la vie publique. La masse de la population ne semble porter qu'un intérêt médiocre aux affaires de l'Etat ; les plus pauvres n'ont guère d'autre souci que celui de leur pain de chaque jour : irrévocablement rivés à leur misère, écrasés par le sentiment de leur impuissance, ils ne conçoivent même pas quelle action utile ils pourraient bien exercer sur les grands seigneurs et les riches bourgeois qui tiennent en mains les destinées du pays. Quant à ceux qui, affranchis de la misère, se consacrent tout entiers aux affaires, rien dans leur éducation première ne les porte vers les questions d'un ordre élevé ; ce qui les intéresse le plus, c'est l'augmentation ou la diminution des impôts, les alea de paix ou de guerre ; mais la répartition de la richesse publique, le régime de la propriété immobilière, les privilèges de la noblesse, ils n'en prennent aucun souci ; ils répondent volontiers, quand on appelle leur attention sur ces questions vitales, qu'en réalité elles n'affectent en rien leurs intérêts non plus que la prospérité même du pays.

« *La masse de la population, dit M. Mac Carthy* » *dans son chapitre intitulé « Flux et Reflux » est* « *de sa nature assez indifférente. C'est seulement* « *lorsque ceux qui la dirigent et sur lesquels elle a* « *les yeux fixés provoquent une grande agitation,* « *qu'elle se met en mouvement et obéit à l'impulsion* « *donnée. Mais comme elle n'a pas d'opinion per-* « *sonnelle, il arrive souvent que si les leaders veu-* « *lent la conduire dans un sens, sa passion l'emporte*

« *dans un autre. Combien d'Anglais ignorent s'ils* « *sont libéraux ou conservateurs jusqu'au moment où,* « *dans quelque réunion publique, ils entendent leurs* « *voisins manifester bruyamment leur opinion? Alors* « *ils se mettent à crier avec ceux dont les senti-* « *ments leur sont le plus sympathiques et les voilà* « *enrôlés dans un parti politique.* »

Il est donc permis de dire que la nation, prise dans sa généralité est à peine au début de son éducation politique, et que toute l'activité de la vie publique est concentrée dans ce qu'on appelle ordinairement la classe dirigeante. C'est d'elle seule que le peuple anglais doit tout attendre : avec son peu de goût et son peu d'aptitude pour ce qui touche la politique générale, il n'aura conscience des réformes, même les plus urgentes, il ne saura les revendiquer et les imposer qu'autant qu'elles auront été tout d'abord étudiées, discutées et jetées dans la circulation sous une formule simple et précise par ceux auxquels il abandonne la direction de l'opinion publique et qui par leur éducation, leurs connaissances, leurs habitudes d'esprit sont les seuls, au milieu de l'indifférence générale, qui aient le goût des questions sociales et politiques. Ces « leaders » de l'opinion, comme on les appelle en Angleterre, appartiennent tous à l'aristocratie ou au monde des lettres, du barreau et des professions libérales qui se recrutent non pas, ainsi qu'en France, dans les couches moyennes et même parfois les plus humbles de la nation, mais dans les c[illegible]s riches et aristocratiques habituées depuis plus [illegible]s

générations à une sorte d'hégémonie incontestée.

Les réformes dépendant de ceux qui ont le moins d'intérêt à les réaliser, il n'est pas étonnant qu'elles aient beaucoup de peine à éclore. Il y a quelques années, les grades de l'armée anglaise s'achetaient encore, et la vénalité n'a été supprimée qu'après une résistance désespérée de la Chambre des Lords. Jusqu'alors le divorce était le privilège des plaideurs assez riches pour supporter les frais d'une procédure extraordinaire devant la Chambre des Communes qui discutait chaque procès en séance publique comme elle eût fait d'une loi d'intérêt général. L'Angleterre attendra longtemps encore avant que la propriété foncière, détenue en grande partie par les familles aristocratiques, soit rendue à la circulation; longtemps encore elle attendra avant qu'une indemnité parlementaire ouvre à tous les citoyens les portes de la Chambre des communes, qu'une réorganisation de l'instruction secondaire et supérieure rende plus accessible à la jeunesse les professions libérales, et que la suppression de l'Église d'État vienne enlever à l'aristocratie son plus puissant moyen de domination.

C'est cependant d'une société où l'élément populaire souffre si cruellement de la domination des classes privilégiées que Mac Carthy n'a pas craint de dire (1) :

« *Nous ne sommes plus au temps des abstractions politiques. Les grandes phrases qui faisaient battre si vivement les cœurs de nos ancêtres nous semblent*

(1) Chap. V, Le Chartisme.

creuses aujourd'hui, lorsqu'elles frappent nos oreilles. Ces mots « les droits de l'homme » ou toute autre expression de ce genre nous font sourire actuellement. A peine comprenons-nous, quand on parle du « peuple » dans le sens où s'employait autrefois ce mot, lorsqu'il désignait une masse d'hommes, privés de leurs droits, sans représentants dans les corps politiques, opprimés par une aristocratie privilégiée. Nous parlons rarement de liberté, et si quelqu'un s'aventurait dans une théorie ou une déclamation sur les libertés isolées, il serait fort embarrassé de définir d'une façon scientifique ce qu'il entend par ce mot. »

Mac Carthy est ce qu'on appelle en Angleterre un radical : les « droits de l'homme » le font sourire, le mot « peuple » n'a plus de sens pour lui. Il semblerait vraiment que la société anglaise n'a rien à emprunter aux principes consacrés par la fameuse déclaration de notre grande Assemblée et qu'elle est arrivée à ce point d'unité et d'homogénéité que noblesse et peuple soient, comme il le dit, de pures abstractions, n'ayant qu'un sens historique sans application possible dans l'état présent des choses. Il peut affirmer à son aise que la liberté n'a plus en Angleterre une conquête à ambitionner : comme si la liberté était autre chose qu'une dérision cruelle pour ces millions de malheureux qu'étreint une organisation sociale inique et qui demain joncheront les rues de leurs cadavres, si la récolte de la pomme de terre vient à manquer! Nous avons là une juste mesure ce que peut attendre le peuple anglais des classes di.

geantes : Mac Carthy est un des champions de la cause libérale ! Quelle pourrait bien être sur ce même sujet l'opinion du tory le plus convaincu?

Les institutions anglaises, dans leur ensemble, paraissent tendre vers ce même but : réserver la haute culture intellectuelle aux jeunes gens qui, par leur naissance, appartiennent aux classes dirigeantes et confiner tous les autres dans les seules études élémentaires et techniques que nécessite la pratique des affaires. On est arrivé tout naturellement à cette sélection dans la jeunesse anglaise, en faisant, des hautes études et même de l'instruction secondaire, une sorte de gymnastique intellectuelle, toute de luxe, qui en dehors du professorat, ne conduit à aucune carrière ; encore le professorat lui-même, étant donné son mode de recrutement, est-il loin d'être ouvert également à tous.

Ainsi, l'on peut obtenir un diplôme de médecin, d'avocat, d'ingénieur, entrer dans les carrières administratives, sans justifier d'aucun grade universitaire : il suffit de subir l'examen spécial à chacune de ces professions. On forme des praticiens, mais on décapite les carrières libérales en leur enlevant l'ensemble des connaissances générales qui en sont en France, le frontispice nécessaire et les mettent le plus en honneur.

Non seulement l'enseignement des Universités anglaises ne conduit pour ainsi dire à aucune profession, mais il impose aux familles des sacrifices

tivement considérables. On estime à cinq mille

francs par an la dépense que nécessite l'entretien à Oxford ou à Cambridge du jeune homme le plus modeste; dans les autres Universités, celle de Londres par exemple, la dépense est moindre, mais elle atteint encore au moins 2.500 francs.

Si cependant on suppose qu'en dépit de tous ces obstacles, quelques enfants des classes inférieures arrivent à pénétrer dans ce milieu universitaire pour lequel ils ne semblent pas nés (il est juste toutefois de reconnaître qu'un certain nombre de bourses leur en facilitent l'accès), ils sont soumis à des influences irrésistibles qui les ont vite façonnés à l'image de la société ambiante. Comment pourrait-il en être autrement? Leur intérêt même les y convie : car il leur suffira peut-être de se concilier la bienveillance d'un condisciple appartenant à une grande famille pour voir s'aplanir un jour devant eux les difficultés de la vie.

Ils sont du reste enserrés dans une organisation essentiellement cléricale et aristocratique. Quand on jette un coup-d'œil sur la liste des membres composant le haut personnel des Universités anglaises, on ne voit guère que des nobles et des clergimen : le très-honorable marquis de Salisbury, chancélier de l'Université d'Oxford; Sa Grâce le duc de Devonshire, chancelier de l'Université de Cambridge; le comte de Granville, chancelier de l'Université de Londres; le Révérend Henry Wace, principal au collège royal; le Doyen et le Chapitre de Durh[illegible] gouverneurs de l'Université de Durham. J'ai si

l'ordre de la liste ; une énumération plus complète serait fastidieuse.

Je me souviens encore de l'impression profonde que je ressentis lorsque, il y a quelques années, je visitai Oxford. Quand on parcourt ses grandes voies que dominent à chaque pas les masses imposantes de ses vingt-huit collèges avec leurs enchevêtrements de constructions de tous les styles et de tous les âges, leurs murailles crénelées, leurs belles lignes architecturales qui empruntent tantôt à la Renaissance son élégante simplicité tantôt à l'art gothique ses plus capricieuses fantaisies, on se croit transporté au XVe ou au XVIe siècle : on a bien devant soi une image fidèle de la société anglaise, que le temps effleure à peine et qui semble comme figée dans ses vieilles institutions. Cette juxtaposition de monuments de caractères si différents, de collèges qui ont chacun leur physionomie propre et leur organisation particulière, rappelle bien l'histoire même de cet étrange pays qui, chaque jour, accumule lois sur lois, institutions sur institutions, sans s'inquiéter d'établir entre ces créations successives aucun lien commun, aucune harmonie.

Les universités vivent de leurs propres revenus assurés par des fondations séculaires ; le personnel enseignant se recrute à l'élection, ce qui garantit la perpétuité du même esprit et des mêmes traditions (1).

(1) L'université d'Oxford comptait en 1881, 10,686 élèves répartis dans ses 21 colleges ; Cambridge, 11,035. Chaque collége a ses revenus propres, son organisation indépendante ; quelques-uns sont particulièrement recherchés

Le gouvernement, qu'il ait été libéral ou conservateur, n'a jamais rien tenté pour créer à côté de ces universités libres un enseignement, par l'Etat, plus accessible à la jeunesse des classes laborieuses. Il suit au contraire l'exemple des universités et prend le personnel supérieur de l'instruction primaire presqu'exclusivement parmi les membres du clergé. En cela il se conforme aux mœurs du pays. Le peuple anglais, en effet, s'est habitué à considérer l'enseignement comme une des attributions propres aux membres de l'église d'Angleterre. Il leur a donc livré l'enseignement public : cet abandon aux mains du clergé des fonctions les plus importantes de l'Etat moderne est une des causes qui retarderont longtemps encore l'essor de l'esprit public en Angleterre (1).

---

pour l'élévation du niveau des études, d'autres, au contraire, à cause de la grande place qu'ils ont faites aux exercices du corps et aux jeux de toutes sortes. La vie de ces institutions ne ressemble en rien à celle de nos établissements universitaires ; la matinée seule est consacrée au travail; toutes les après-midi, aux exercices du corps : canot, cheval, croquet. Il y a vacances du 17 décembre au 14 janvier, du 28 mars au 8 avril, du 11 juillet au 10 octobre, soit quatre mois environ.

Le traitement attribué à la plupart des professeurs (*fellow*) leur est acquis par le seul fait qu'ils ont été nommés au concours. Les *fellow* peuvent cesser leurs fonctions, à leur gré, le traitement leur est néanmoins continué. La seule condition qui leur soit imposée, c'est le célibat ; telle est la disposition qui accompagne la plupart des fondations. Les donateurs ont pensé qu'il suffisait au *fellow* d'être mis au dessus du besoin par un traitement honorable et affranchi, par le célibat, des préoccupations et des charges de la famille pour consacrer volontairement son existence à des travaux purement intellectuels. On cite des *fellow* qui depuis le jour de leur nomination se sont mis à parcourir le monde et touchent régulièrement leur traitement sous la seule condition de certifier de leur état de célibataire.

(1) L'Eglise d'Angleterre considère qu'elle a en matière d'enseignement des droits supérieurs à ceux de l'Etat : aussi, quand on a voté les premiers subsides pour organiser l'instruction gratuite, a-t-elle fait agir toutes ses influen

Tout puissant dans la direction de l'instruction publique à ses divers degrés, le clergé anglais, par ses revenus importants, sa haute situation dans la société, ses connaissances générales et ses fortes études, occupe dans le pays une situation considérable qui n'a rien de commun avec celle du clergé français.

Je me souviens encore de mon étonnement lorsque, visitant il y a quelques années les environs de Colchester, j'entendais l'hôte aimable qui me faisait visiter la contrée, m'exposer quelle situation sociale occupaient dans le pays les membres du clergé. Parmi les grandes et belles propriétés qu'il signalait en passant à mon attention, plusieurs, et les mieux tenues, appartenaient à des clergymen.

Les bénéfices, qui tenaient une si grande place dans l'organisation de l'ancien clergé français, subsistent encore en Angleterre. La plupart sont à la disposition des familles aristocratiques qui donnent l'investiture au clergiman de leur choix ; les fidèles de la paroisse ont un droit de recours devant le tribunal ecclésiastique si le nouveau titulaire ne remplit pas les conditions nécessaires de capacité et de moralité. On voit quelle puissance redoutable engendre cette alliance intime de la noblesse et du clergé ; l'une et l'autre ont un patrimoine immobilier inaliénable que rien ne peut compromettre ou amoindrir et qui par le seul effet du temps, augmente chaque jour de valeur.

---

afin d'obtenir que les fonds fussent mis à sa disposition et dépensés par son entremise ; il est juste de reconnaître qu'elle a subi un échec complet.

Leur intérêt est de tout mettre en œuvre pour conserver les vieilles institutions qui leur assurent à la fois fortune, puissance et considération. Ils se gardent de manquer à un rôle qu'ils considèrent comme un devoir de défense sociale. Cette communauté de situation amène naturellement entre les deux classes privilégiées les plus étroits rapprochements.

Aussi le clergyman est-il traité par le noble avec la plus grande déférence. Il est invité à sa table, il s'y assied souvent à la place d'honneur, non sans avoir prononcé les prières d'usage. Il est son égal, on le reçoit alors qu'on ne recevrait ni le médecin ni l'avocat, fussent-ils frères du maître de la maison. C'est qu'en effet si le noble s'impose aux populations par l'influence que donne sa grande fortune, l'ancienneté de son nom, ses propriétés immenses, (1) *le clergyman leur parle au nom de l'évangile, de la vérité éternelle. L'un et l'autre n'ont qu'un même but, protéger contre tout esprit d'innovation un état de choses qui pour eux représente l'ordre social dans sa conception la plus élevée. Trouvez, disent-ils, un pays au monde où le pauvre soit plus assisté, où les institutions de bienfaisance soient plus nombreuses, plus actives, où les riches fassent de plus grands sacrifices pour améliorer le sort de ceux qui souffrent? Est-il rien de plus beau qu'une organisation sociale dans laquelle se perpétuent ainsi des habitudes toutes patriarcales? Il faut le reconnaître,*

(1) On cite des nobles qui possèdent des villes entières : le marquis de W minster est propriétaire de plusieurs quartiers de Londres.

nobles et clergymen soignent avec dévouement les maux inhérents à l'état de choses qui leur procure une vie oisive et luxueuse. Ils empêchent le malade de crier, ils l'empêchent aussi de mourir, ce qui n'est pas sans importance pour ceux qui vivent de son travail.

Alors qu'en Angleterre toute l'activité intellectuelle de la nation est concentrée dans les classes dominantes, la société française, au contraire, est arrivée à ce point de développement que la conception, la gestation de l'idée sont devenues chez elle, dans des mesures sans doute différentes, une fonction commune à tous les citoyens.

On trouve, en effet, également répandu à tous les degrés de notre échelle sociale le goût des idées générales, un certain besoin de juger les hommes et les événements et de donner à chaque question une solution nette, précise, souvent même absolue. Aussi voit-on chaque jour l'initiative des réformes et des idées nouvelles surgir chez nous des milieux les plus divers et le corps social donner l'impulsion au lieu de l'attendre de ceux auxquels il a confié la direction des affaires. C'est ainsi que nous avons vu, après la chûte du maréchal de Mac-Mahon, presque toutes les réformes imposées à nos assemblées délibérantes et au gouvernement par la volonté irrésistible de l'opinion publique. Il n'y a pas à proprement, parler en France de classe dirigeante; la division infinie de la propriété, l'indépendance que donnent le travail et la modestie des goûts, joints à un grand esprit d'ordre et d'économie, ont fait naître sur tout le terri-

toire, dans les plus grandes villes comme dans le plus humble hameau, une multitude de citoyens, ouvriers, artisans, cultivateurs, petits commerçants, qui entendent juger par leurs propres lumières et ne s'en remettre à qui que ce soit du soin de décider pour eux. Grave inconvénient, disent les timorés, que cette présomption de l'esprit démocratique qui se croit apte à tout comprendre et à tout décider. Comparez cependant dans leur ensemble les actes des gouvernants, leurs échecs comme leurs succès, avec les inspirations bonnes et mauvaises qui se dégagent chaque jour de la masse des gouvernés, vous verrez que c'est encore de leur côté que se trouvent ordinairement le bon sens et la prescience la plus exacte de la conséquence des faits et de la succession des évènements.

Cette capacité politique de la démocratie française doit être attribuée en grande partie non-seulement à la diffusion de l'instruction primaire, mais plus encore au grand nombre de jeunes gens qui participent à l'enseignement secondaire.

Dans la jeunesse qui peuple nos établissements universitaires, on trouve côte à côte le fils du magistrat et le fils de l'artisan, celui du grand industriel, du petit propriétaire, du fermier, voire même du domestique. Les prix relativement très-modérés et le nombre toujours croissant des bourses rendent l'accès des colléges et des lycées accessible aux enfants de la plus modeste origine. On peut, à tort ou raison, blâmer cette tendance générale qui s'accen

de plus en plus dans la nation française de pousser la jeunesse vers les études universitaires et les professions libérales; elle n'en a pas moins cette conséquence de contribuer au développement de nos mœurs publiques et de faire pénétrer chaque jour dans la classe moyenne des hommes nouveaux qui la renouvellent, la fortifient, et apportent avec eux les aspirations, les tendances, souvent même les revendications impérieuses dont ils ont puisé le germe dans le milieu plébéien où ils ont été élevés.

La génération qui participe à l'enseignement secondaire ne s'absorbe pas toute entière dans les carrières libérales; beaucoup, par nécessité ou par goût, se vouent au commerce ou à l'industrie mais ils n'en conservent pas moins les habitudes d'esprit qu'ils ont puisées dans une culture intellectuelle longtemps prolongée. Si, en outre, on remarque que la plupart des carrières administratives ne sont ouvertes qu'aux jeunes gens ayant fait leurs humanités, on voit que les principales branches de notre organisation sociale sont peuplées de sujets doués de connaissances générales supérieures aux fonctions qu'ils sont appelés à remplir. Etant donné un milieu si propre à l'éclosion et à la généralisation des idées, il n'est pas étonnant que l'esprit public ait manifesté en France la tournure doctrinale et la tendance à l'absolu qu'on lui reproche quelquefois. Une question est à peine posée, qu'elle est immédiatement discutée dans la presse, dans les revues, dans les réunions publiques, dans les cercles. Elle pénètre dans les moin-

dres hameaux et devient l'objet de tous les commentaires; elle peut disparaître un instant pour faire place à quelque actualité bruyante, mais on la voit reparaître bientôt, et quand elle prend place dans un programme politique, il y a déjà longtemps qu'elle a été examinée sous toutes ses faces et que l'opinion publique est fixée: souvent même la rapidité avec laquelle chaque question arrive à maturité, nous fait paraître long le temps que nécessite sa solution finale.

Les débris d'une noblesse sans prestige et sans influence; un clergé sans racine dans le pays, sans autorité sur les populations au milieu desquelles il vit en étranger; une bourgeoisie chaque jour pénétrée, renouvelée et vivifiée par l'invasion des couches inférieures, par le flot sans cesse montant de parvenus qui affirment partout leur supériorité dans le commerce, dans l'industrie et dans les professions libérales, une population ouvrière, en général laborieuse, économe, fière de la large part qu'elle prend à la direction des affaires publiques, tels sont analysés dans leur détail, les divers éléments qui constituent la société française du XIXe siècle.

En rapprochant les traits les plus caractéristiques des deux nations, que nous venons d'esquisser bien incomplètement, on voit surgir les contrastes les plus frappants.

La liberté de tester, le nombre considérable des enfants, le peu de souci du chef de famille de constituer une fortune patrimoniale obligent le jeune Anglais à ne compter que sur lui-même. Aussi est de beaucoup supérieur aux jeunes gens de notre p

par la puissance de son travail, l'énergie de sa volonté et son aptitude précoce aux affaires. Un Anglais de seize ou dix-sept ans, avec son instruction un peu spéciale et limitée, sera dans la plupart des cas un collaborateur plus utile dans les affaires que le Français de vingt-cinq ans, avec tous ses grades universitaires. Mais à mesure que l'un et l'autre avancent dans la vie, la distance qui les sépare diminue progressivement, et si le Français n'est dépourvu ni d'énergie ni d'esprit de méthode, il doit l'emporter bientôt par la supériorité de son instruction générale : je ne parle que des jeunes gens de la classe moyenne.

Quant à ceux qui appartiennent au monde des ouvriers ou aux classes nécessiteuses, ils ont en France une éducation incontestablement plus élevée. C'est la conséquence du bien-être général et de nos mœurs démocratiques qui permettent au père de famille, quelle que soit sa position sociale, d'avoir pour ses enfants une ambition presque illimitée. Les diverses classes de la société sont séparées par une ligne de démarcation pour ainsi dire insaisissable ; elles sont intimement soudées et comme mêlées les unes aux autres, de sorte que le contact des meilleures profite aux moins avancés.

En Angleterre, au contraire, l'esprit aristocratique a pénétré partout. Il n'est pas rare de voir des municipalités organiser parallèlement deux enseignements primaires gratuits, l'un pour les enfants de ceux qui payent l'impôt, l'autre pour

commerçantes et industrielles qui n'ont qu'un souci : inonder le monde de leurs produits, réduire la politique étrangère à une simple balance d'écriture (1). *Les Torys, au contraire, sont plus soucieux de l'honneur national : c'est leur représentant le plus glorieux, M. Disraéli, qui a contraint la Russie à déchirer le traité de San-Stéphano et à subir les décisions du Congrès de Berlin. Mais, quand on parcourt l'histoire des cinquante dernières années, on voit que ni l'un ni l'autre de ces deux grands partis ne se sont dégagés de leurs intérêts de caste pour s'inspirer uniquement des intérêts de la nation ; si on excepte la réforme électorale, la loi sur le travail dans les mines, et la loi sur l'instruction primaire, rien n'a été fait pour affranchir le peuple anglais des liens séculaires qui enchaînent son essort.*

La loi électorale qui vient d'être votée sera peut-être pour l'Angleterre le point de départ d'une ère nouvelle, à la condition toutefois que les couches appelées à la vie politique auront assez d'intelligence pour donner un appoint décisif au seul parti qui paraisse prêt à appliquer un véritable programme de réformes, je veux dire le parti radical que M. Gladstone a déjà associé au gouvernement dans la personne de ses chefs : MM. Chamberlain et Dilke. Les radicaux au pouvoir, le moment sera solennel pour la nation anglaise, car il ne s'agira de rien moins que de la

(1) M. Gladstone bien que chef d'un cabinet Whig a été néanmoins obligé sous la pression de l'opinion publique de se départir de ce programme et faire la campagne d'Egypte et du Soudan.

refonte de ses principales institutions. Si le mouvement s'accomplit, c'est à brève échéance la ruine de l'aristocratie et le triomphe des principes démocratiques.

Pour moi, s'il m'est permis d'exprimer une opinion sur les solutions d'un problème si complexe et qui s'agite dans un milieu auquel je suis encore bien étranger, j'ai la ferme conviction que le peuple anglais ne reprendra le cours de son évolution qu'après avoir réformé le régime de la propriété immobilière, laïcisé l'instruction primaire, créé une instruction secondaire ainsi qu'une instruction supérieure sous la direction de l'Etat, imposé l'obligation des grades universitaires pour l'accès des carrières libérales et procédé au desestablishment (1) *de l'Eglise d'Angleterre.*

De telles réformes peuvent-elles s'accomplir pacifiquement et par le seul jeu des institutions existantes? le calme, l'esprit éminemment pratique des anglais et l'intelligence de leur aristocratie permettent presque de l'espérer.

Paris, 13 août 1885.

LÉOPOLD GOIRAND.

(1) Le *Desestablishment* de l'Eglise d'Angleterre consisterait à lui enlever son caractère d'institution d'Etat : la sécularisrtion du domaine ecclésiastique serait la conséquence inévitable de cette mesure.

HISTOIRE CONTEMPORAINE D'ANGLETERRE

CHAPITRE I.

LE ROI EST MORT ! VIVE LA REINE !

Le 20 juin 1837, un peu avant deux heures et demie du matin, Guillaume IV reposait sur son lit de mort dans le château de Windsor, et les courriers chargés d'annoncer à son successeur l'événement qui l'appelait au trône galopaient déjà vers le palais de Kensington. La maladie du roi fut courte ; après avoir inspiré des craintes, elle sembla un instant entrer dans une meilleure phase et les médecins espérèrent même éviter le dénouement fatal. Mais le roi était vieux : il l'était déjà quand il parvint au trône ; aussi, lorsque les symptômes dangereux vinrent à se manifester, ils furent suivis de près par la catastrophe.

On peut dire, à juste titre, que la mort du roi Guillaume clot une des grandes périodes de notre histoire. Il est, en effet, permis d'espérer qu'avec lui s'est éteint le gouvernement personnel en Angleterre. Guillaume cependant, nous devons le reconnaître, fut vraiment un roi constitutionnel. Mais les événements ont prouvé que, s'il mérite d'être placé au-dessus de ses prédécesseurs par son intelligence et sa bonne volonté, il fut cependant, à ce double point de vue

encore, inférieur à son successeur. Le gouvernement constitutionnel, ainsi que les autres éléments de la vie politique, s'est développé chez nous par degrés.

Il y avait pourtant un droit auquel le roi Guillaume tenait par dessus tout, c'était celui de changer de ministres à son gré et selon sa fantaisie. Son père, du reste, avait cru pouvoir conserver ses ministres favoris au mépris des votes répétés de la Chambre des communes. On chercherait en vain un texte de loi ou une déclaration constitutionnelle condamnant formellement l'une ou l'autre de ces pratiques ; mais, de nos jours, nous croirions nos libertés compromises ou tout au moins sérieusement menacées, si un souverain renvoyait un ministère en ne consultant que son bon plaisir, ou le maintenait aux affaires malgré les ordres du jour du Parlement. Le gouvernement personnel subsista donc implicitement sous le règne de Guillaume IV, jusqu'au moment où la mort de ce prince vint mettre fin au dernier chapitre de sa trop longue histoire. Il nous semble aujourd'hui presque incroyable, qu'à une époque si voisine de la nôtre, ces principes d'absolutisme aient pu donner des preuves d'une semblable vitalité, et que, sans égards pour les répugnances de l'opinion publique, ils aient été aussi ouvertement appliqués.

Les derniers moments du roi furent empreints d'un certain caractère de grandeur. Les souverains, en général, se sont fait un devoir de montrer qu'ils savent mourir. Peut-être est-ce là une conséquence nécessaire de leur éducation : ils en arrivent à se considérer toujours comme le point central vers lequel tout doit converger. Alors même que la nature ne leur a départi ni la noblesse de la physionomie, ni la dignité du maintien, ils se croient obligés de revêtir une sorte de décorum, chaque fois qu'ils se sentent sous les yeux de leurs sujets.

Guillaume IV, comme la plupart de ses frères, avait d manières rudes et hautaines. Officier de marine, il s'ét fait remarquer par son indiscipline et son mépris de tou

autorité. On dut enfin le retirer du service actif, et, pour se conformer aux règlements en vigueur, on lui fit, pour la forme, parcourir successivement les divers degrés de la hiérarchie militaire. Dans la vie privée, au temps de sa jeunesse, il s'abandonnait à d'incessantes et intolérables violences. Alors qu'il était duc de Clarence, il s'était rendu impopulaire par son intraitable opposition à quelques-unes des réformes que réclamaient instamment les esprits éclairés de son pays. Il s'était, par exemple, déclaré adversaire résolu de l'abolition de la traite des noirs. Un jour, au cours d'une discussion, il se querella publiquement avec quelques-uns de ses collègues dans la Chambre des lords, et l'on avait échangé, entre princes de la famille royale, des expressions blessantes, qu'on n'entendrait pas de nos jours dans les débats les plus passionnés de la Chambre des communes. D'un autre côté, Guillaume semble avoir eu le sentiment de sa responsabilité; il fut bon roi après avoir été mauvais prince, et il sut comprendre que le premier devoir d'un souverain constitutionnel consiste à sacrifier quelques fois ses préjugés et ses goûts à l'intérêt public; c'était là un sentiment auquel son frère Georges III avait toujours été inaccessible.

Ce qu'il y eut peut-être de plus digne dans la vie de Guillaume, ce furent ses derniers moments; il se montra plein de bienveillance et de bonté pour tous ceux qui l'entouraient. A son réveil, le 18 juin, se souvenant que c'était l'anniversaire de la bataille de Waterloo, il souhaita de vivre encore pendant cette journée, dût-elle être la dernière. Il se fit apporter le drapeau que le duc de Wellington lui envoyait au jour commémoratif de cette victoire, et étendant la main sur l'aigle qui en décorait la hampe : « Je me sens, dit-il, à ceux qui l'entouraient, renaître à ce contact ». Depuis son avénement, le roi avait assisté chaque année au banquet de Waterloo; en raison des circonstances, le duc de Wellington pensa qu'il serait plus convenable d'ajourner cette fête patriotique, et lui fit de

mander quelles étaient ses intentions. Guillaume ordonna que le banquet eût lieu comme à l'ordinaire, et, en quelques mots d'une cordiale simplicité, il exprima le désir de voir la joie et l'entrain régner parmi les convives. Dans un entretien familier qu'il eut ensuite avec ceux qui l'entouraient, ses paroles semblèrent emprunter une sorte de dignité tragique à l'approche de la mort. Il se fit lire et relire les prières, et prit à témoin les personnes présentes qu'il avait toujours été fidèle à sa foi religieuse. Il demanda même sa correspondance et essaya de travailler avec son secrétaire particulier.

On remarqua avec intérêt que le dernier usage qu'il fit de son pouvoir royal fut de signer de sa main tremblante la grâce d'un condamné à mort. Un règne plus noble que le sien, se terminant ainsi par un acte de clémence, en eût certainement reçu un nouveau lustre. Ceux qui l'entouraient s'efforçaient de lui inspirer du courage en lui parlant de sa guérison prochaine et des longues années qu'il lui restait encore à vivre. Il leur déclara, avec une simplicité touchante, qu'il désirait encore vivre pour le bien de son pays. Le roi avait évidemment cette conviction sincère que l'Angleterre ne pouvait se passer de lui; quelques réflexions étranges que puisse faire naître cette patriotique pensée, nous ne pouvons nous empêcher de lui accorder au moins un peu de ce respect qui s'attache aux dernières paroles d'un Pitt ou d'un Mirabeau, prévoyant dans ses trop légitimes angoisses quel vide immense sa mort allait laisser derrière lui. « Le jeune prince à la culotte goudronnée » ainsi que Robert Burns l'appelait plaisamment un demi-siècle plus tôt, apparaissait alors comme le modèle des princes. Déjà, on voyait en lui un roi brillant et chevaleresque, et, de plus, un vaillant marin, dont une nation maritime comme l'Angleterre pourrait, à juste titre être fière. Toutes ces espérances furent déçues; il f avouer cependant que lorsque Guillaume se trouva cha du fardeau des affaires, il sut être bon souverain et m

ter le titre flatteur de roi patriote; c'était plus que ses amis eux-mêmes n'avaient osé espérer.

Après la mort du roi, son éloge fut, selon l'usage, prononcé dans les deux Chambres du Parlement. Les louanges que lui décernèrent lord Melbourne, lord Brougham et lord Grey furent plus qu'un hommage de courtisans ou une simple formalité parlementaire; on y trouve même un certain accent de sincérité. Les orateurs semblent constater avec étonnement qu'à tout prendre, Guillaume avait réellement su, dans les grandes occasions, subordonner ses goûts et ses répugnances personnelles aux intérêts politiques de l'Angleterre, et à ce qu'il considérait comme le bien de son pays. Depuis la mort de ce prince, de grands progrès se sont accomplis; pour mériter l'admiration, un souverain doit maintenant faire preuve de qualités plus éminentes et plus sérieuses. Mais, pour juger le règne de Guillaume, il faut le comparer à ceux qui le précédèrent et non à celui qui le suivit. Dans ces limites, nous pouvons accepter les panégyriques de lord Melbourne et de lord Grey, et admettre, en somme, que ce roi valut mieux que ne l'avaient fait espérer son éducation et les premières manifestations de son caractère.

Guillaume IV, troisième fils de Georges III, ne laissant aucun héritier, la couronne passa à la fille de son frère, le duc de Kent, quatrième fils de Georges. C'était la princesse Alexandrina Victoria, née au palais de Kensington le 24 mai 1819; elle avait donc à cette époque un peu plus de dix-huit ans. Le duc de Kent étant mort quelques mois après la naissance de sa fille, sa veuve prit soin de l'éducation de l'enfant. Elle sut mener à bien cette tâche difficile et s'attacha autant à développer son intelligence qu'à former son caractère. Elle lui apprit à ne compter que sur elle-même, à être courageuse et méthodique, en même temps qu'elle lui inculquait des principes de prudence et d'économie, comme si elle eût été destinée à vivre dans la pauvreté. On attache généralement peu d'importance à ce

que racontent les historiens sur les premières années des princesses et des princes contemporains ; néanmoins il est certain que l'éducation si habilement dirigée de la princesse Victoria fit briller d'un plus vif éclat les qualités d'intelligence et de cœur qu'elle avait reçues de la nature.

« La mort du roi d'Angleterre produit partout une sensation profonde ; on dit que sa nièce Victoria a reçu cette nouvelle avec un sang-froid étonnant. Elle accepte une lourde responsabilité, surtout à une époque tourmentée comme la nôtre, alors que chacun voit dans son arrivée au trône le gage d'un apaisement prochain des esprits. » Ces paroles sont extraites d'une lettre écrite le 4 juillet 1837 de Bonn et adressée à son père par le prince Albert, devenu depuis le prince consort, d'heureuse mémoire. La jeune reine avait, en effet, montré en cette circonstance une remarquable possession d'elle-même. On a souvent cité à ce propos une charmante relation qu'on nous permettra de rappeler une fois de plus. C'est celle de Mlle Wynn. Elle raconte comment la jeune souveraine reçut la nouvelle de son avénement au trône. L'archevêque de Canterbury, le docteur Howley et le marquis de Conyngham, grand chambellan, quittèrent Windsor, à deux heures du matin, pour se rendre au palais de Kensington et porter à la princesse Victoria la nouvelle de la mort du roi. Ils n'arrivèrent à Kensington qu'à cinq heures du matin. « Ils frappèrent longtemps avant de pouvoir réveiller le concierge ; on les fit ensuite attendre dans la cour, puis ils entrèrent dans une salle du rez-de-chaussée où on parut les oublier. Ils sonnèrent de nouveau et envoyèrent la suivante de la princesse Victoria avertir Son Altesse Royale qu'ils demandaient audience pour une affaire de la plus haute importance. Après une nouvelle attente, ils durent sonner une seconde fois et demandèrent la cause de tant de retard. La suivante déclara que la princesse dormait d'un sommeil calme qu'elle ne pouvait se décider à la réveiller. « Nous sommes venus vers la reine, répondirent-ils, pour

affaires d'État qui doivent passer même avant son sommeil ». On se décida à obéir. Pour montrer qu'elle ne voulait pas les faire attendre, la princesse arriva dans la salle au bout de quelques minutes, vêtue d'un long peignoir blanc, un châle jeté sur les épaules, des mules aux pieds; ses cheveux étaient flottants, et des larmes roulaient dans ses yeux; mais elle conservait tout son sang-froid, toute sa dignité ». Aussitôt, on fit prévenir le premier ministre lord Melbourne, et le Conseil privé fut convoqué pour onze heures. Le lord chancelier devait y recevoir, selon l'usage, le serment de la reine, à qui les ministres et les autres membres présents du Conseil privé viendraient ensuite jurer fidélité. M. Greville, à l'exemple de Humboldt ou Varnhagen von Ense, paraît ordinairement peu empressé à mentionner les admirations enthousiastes que peuvent exciter les rois ou les personnages princiers. Il a cependant décrit cette scène en des termes qui méritent d'être rapportés :

« Le roi est mort, hier matin, à deux heures vingt minutes. La jeune reine avait convoqué le Conseil pour onze heures au palais de Kensington. Rien ne peut rendre l'impression qu'elle produisit et le concert de louanges et d'admiration que provoquèrent à juste titre sa conduite et son attitude. Son extrême jeunesse, sa grande inexpérience, l'ignorance dans laquelle on l'avait tenue jusqu'à ce jour des choses qui cependant devaient l'intéresser le plus, avaient naturellement éveillé au plus haut point la curiosité de chacun. Comment allait-elle se tirer de cette première épreuve? Aussi la nouvelle était à peine connue, que déjà il y avait foule au palais. Tout d'abord, il fallait dicter à la reine sa leçon, et Melbourne avait à l'apprendre lui-même..... La nouvelle souveraine parut en vêtements de deuil d'une grande simplicité. Elle s'inclina devant les lords, s'assit et lut son discours, sans crainte comme sans timidité, d'une voix claire et distincte, qui fut entendue de tous. Après avoir achevé sa lecture, elle prêta et signa le

serment pour les garanties de l'Église d'Écosse, et reçut ensuite celui des membres du Conseil privé en commençant par les deux ducs royaux qui jurèrent séparément. Lorsque les deux vieillards, ses oncles, s'agenouillant devant elle lui promirent fidélité et baisèrent sa main, je la vis rougir jusqu'aux yeux, comme si elle eût été frappée du contraste qui éclatait ainsi entre la loi civile et la loi naturelle. Ce fut la seule marque d'émotion qu'elle laissa échapper. Elle accueillit ses oncles avec beaucoup de grâce et d'affabilité, les embrassa l'un et l'autre, puis, se levant, s'avança vers le duc de Sussex qui était le plus éloigné et que ses infirmités empêchaient d'arriver jusqu'à elle. La multitude d'hommes qui se présentaient pour prêter serment parut d'abord la déconcerter un peu, lorsqu'ils vinrent l'un après l'autre lui baiser la main; sans adresser la parole à personne, mais aussi sans se préoccuper du rang, de la position, ni du parti, elle recevait tout le monde avec la même aisance. Je la regardai attentivement au moment où s'approchèrent d'elle Melbourne, les ministres, le duc de Wellington et Peel. Elle resta ainsi jusqu'à la fin de la cérémonie, jetant quelquefois un regard à son premier ministre pour lui demander conseil, lorsqu'elle avait quelque hésitation, ce qui, du reste, arriva rarement. On ne sait ce qu'on doit le plus admirer, du calme parfait, de la grâce modeste, du tact plein de charme et de séduction dont la reine fit preuve en ce jour mémorable lorsqu'elle apparut à ses sujets pour la première fois. Sir Robert Peel déclara à M. Greville qu'il était étonné « de ses manières et de sa tenue, du profond sentiment qu'elle semblait avoir de sa situation, et en même temps, de son assurance. » Quant au duc de Wellington, il déclara dans son langage un peu rude que, si elle eût été sa propre fille, il n'aurait pu lui demander de mieux s'acquitter de son rôle.

« A midi, continue M. Greville, la reine réunit le Conseil qu'elle présida avec autant d'aisance que si elle n'avait jamais fait autre chose. Lord Lansdowne et mon collè-

s'étaient entendus pour jeter quelque confusion dans les documents soumis au Conseil, mais elle n'en fut point troublée et son attitude ne révéla aucun embarras. Quoiqu'elle fût d'une petite taille et sans grande prétention à la beauté, ses manières pleines de grâce et son air de bonté donnaient à sa personne un abord particulièrement agréable. Toutes ces qualités jointes à sa jeunesse inspiraient à ceux qui l'approchaient un intérêt des plus vifs dont je n'ai pu me défendre moi-même. En somme, elle fit preuve de beaucoup de bonne volonté et de bon sens. Autant qu'il est possible d'en juger, l'impression laissée dans tous les esprits par cette cérémonie avait été des plus favorables, et rien ne pouvait être d'un meilleur augure pour l'avenir. » Cependant, M. Greville ajoute assez inutilement, « qu'il serait téméraire de compter absolument sur le jugement et le tact de la princesse dans de plus graves conjonctures. »

L'attitude de la jeune reine provoqua d'autant plus l'intérêt et la curiosité qu'elle était personnellement assez peu connue du public et des hommes d'État, ainsi que des personnages officiels en relations suivies avec le monde de la cour. Selon M. Greville, dont on ne doit pourtant accepter le témoignage sans réserves que pour les faits dont il a été spectateur, « la jeune reine avait été tenue tout à fait à l'écart de la cour ; ne quittant jamais sa chambre à coucher, elle n'avait d'autres entretiens que ceux de sa mère ou de la baronne Lehzen. Les familiers, les serviteurs de Kensington, ou même la duchesse de Northumberland, sa gouvernante, ne se doutaient nullement de ses aptitudes ni des espérances que l'on fondait sur elle. » Si sévère qu'ait été la retraite imposée à sa fille par la duchesse de Kent, les habitudes de cour sous les deux règnes précédents étaient de nature à la justifier. Georges III était un Charles II, moins l'éducation et le talent; Guillaume IV, un Frédéric Guillaume de Prusse, moins le génie. Telles étaient les habitudes de la cour sous ces deux souverains

qu'on peut dire sans exagération qu'elles ne seraient pas tolérées de nos jours dans un estaminet bien fréquenté. Quand on voit, dans les auteurs contemporains, des tableaux très atténués des mœurs de cette époque, on ne peut que féliciter la duchesse de Kent d'avoir résolument soustrait sa fille aux influences d'un semblable milieu.

On remarqua que la reine signa simplement « Victoria » et non « Alexandrina Victoria », comme on s'y attendait. M. Greville rapporte dans son journal, à la date du 24 décembre 1819, que le duc de Kent donna à sa fille le nom d'Alexandrina pour plaire à l'empereur de Russie. Elle devait d'abord porter celui de Georgiana, mais le duc insista pour qu'Alexandrina lui fût donné comme premier nom. Le régent fit alors appeler Lieven, ambassadeur de Russie, mari de la fameuse princesse de Lieven, et il lui fit force compliments ironiques sur le parrainage de l'empereur. Mais comme en Angleterre, ajoutait-il, le nom de Georgiana ne peut céder le pas à aucun autre, la jeune princesse doit renoncer à le porter. La reine prit une décision sage en signant seulement du nom de Victoria ; cette conduite ne donnait lieu à aucune interprétation fâcheuse, et paraissait d'un heureux présage pour les destinées du pays.

Il serait superflu de décrire en détail les cérémonies et les réjouissances publiques qui marquèrent l'avénement au trône de la nouvelle souveraine : la proclamation de la reine, sa première séance du trône dans la Chambre des lords, où elle prorogea le Parlement, ni même la fête splendide du couronnement qui eut lieu l'année suivante, le 28 juin 1838 ; tous ces faits ne méritent qu'une simple mention. Rappelons cependant qu'à la procession du couronnement, l'une des figures les plus remarquées fut celle du maréchal Soult, duc de Dalmatie, l'adversaire de Moore et de Wellington dans la péninsule, le chef de la vieille garde à Lutzen, et l'un des lieutenants de Napoléon à Waterloo. Soult avait été envoyé comme ambassadeur

extraordinaire pour représenter le gouvernement et le Parlement français au couronnement de la reine Victoria. Rien ne peut rendre l'enthousiasme avec lequel il fut reçu par la foule dans les rues de Londres. La noble tête de ce vaillant soldat, ornée alors de la double couronne de la gloire et de la vieillesse, souleva partout les manifestations les plus sympathiques et d'unanimes applaudissements. Il figura au milieu du cortège dans un carrosse de gala qui avait appartenu aux princes de la maison de Condé, et qu'on avait, pour la circonstance, splendidement décoré.

« L'ambassadeur d'Autriche lui-même, dit un témoin oculaire, attirait moins l'attention que Soult; cependant, la personne du prince autrichien Esterhazy resplendissait de diamants jusqu'aux talons de ses chaussures. » La comparaison nous semble maintenant presque ridicule, mais elle n'en est pas moins des plus expressives. Le nom d'Esterhazy était en quelque sorte synonyme du mot « diamant ». On le retrouve ainsi employé dans la littérature légère de l'époque. Soult lui-même se sentit vivement ému de la chaleureuse cordialité de cet accueil. Plusieurs années après, dans un débat devant le Parlement français, comme M. Guizot était accusé de trop pencher du côté de l'alliance anglaise, le maréchal Soult le soutint énergiquement : « J'ai combattu les Anglais jusqu'à Toulouse, s'écria-t-il, » et j'ai tiré le dernier coup de canon pour la défense de » l'indépendance nationale, mais je suis allé à Londres, et » la France sait comment j'y ai été accueili; les Anglais » eux-mêmes criaient : « Vive Soult! Soult for ever! » J'ai » donc appris à estimer cette nation sur le champ de » bataille autant que dans la paix; aussi, je ne crains pas » de le dire : Je suis un ardent partisan de l'alliance » anglaise. » L'histoire n'est pas faite seulement par les cabinets et les diplomates; il est probable que les applaudissements de la foule de Londres, le jour du couronnement de la reine, contribuèrent pour une large part à faire

revivre les sentiments d'amitié entre la France et l'Angleterre, et à effacer les amers souvenirs de la journée de Waterloo.

Le récit de ces fêtes pompeuses et des changements survenus dans la politique anglaise, ne nous permet pas de passer sous silence un fait très important qui se produisit quelques jours après l'avénement de la reine Victoria. M. Montefiore fut élu maire de Londres. Il reçut la décoration des mains de la reine, lorsqu'elle vint dans la cité le lendemain de la fête du lord maire. En Angleterre, c'était le premier honneur de ce genre qu'un souverain eût accordé à un juif, depuis l'époque déjà lointaine où, selon son bon plaisir, le roi puisait dans la bourse des fils d'Israël et les accablait de persécutions. Les principes de liberté religieuse et d'égalité sociale, qui furent l'un des traits les plus distinctifs du règne de Victoria, ne pouvaient être plus hautement affirmés que par les félicitations adressées à sir Moïse Montefiore par la reine d'Angleterre et la cité de Londres.

La première signature apposée à l'acte de fidélité de Kensington fut celle d'Ernest, duc de Cumberland, l'aîné des oncles de la reine. A cette occasion, il convient de rappeler ici quels intérêts opposés existaient alors entre l'Angleterre, ou du moins entre la famille royale et un autre pays, au sort duquel elle se trouvait liée depuis longtemps, au grand déplaisir des Anglais. Dans toute notre histoire, peu de causes ont excité à un plus haut point le mécontentement national que la revendication des droits héréditaires de la famille royale sur la couronne d'un pays étranger. Il y avait là une source de jalousie instinctive qui, pour être peu raisonnable, n'en était pas moins bien naturelle ; l'opinion publique exigeait du souverain qu'il se contentât de veiller aux intérêts du pays, sans étendre sa sollicitude sur une autre nation. Le nouve règne semblait alors commencer sous les auspices les pl favorables. Le pays était naturellement porté à croire c

l'avénement d'une femme au trône rendrait plus pure l'atmosphère où vivait la cour d'Angleterre. Mais il eut une autre conséquence non moins heureuse : il brisa les liens qui, depuis plusieurs générations, rattachaient le royaume de Hanovre à l'Angleterre. Ainsi fut détruite une union qui ne tenait qu'à la personne des souverains ; les rois d'Angleterre ne régnaient en effet sur le Hanovre que par droit de succession.

La couronne de ce royaume, ne pouvant se transmettre que de mâle en mâle, passa, lors de la mort de Guillaume IV, sur la tête de son frère aîné, Ernest, duc de Cumberland. A tous les points de vue, on eut à se féliciter de ce nouvel état de choses. La réunion indirecte du Hanovre à l'Angleterre n'avait jamais été regardée d'un bon œil par l'opinion publique ; bien des gens, plus calmes et plus éclairés que l'honorable M. Western, avaient vu avec regret, souvent même avec répugnance, la rivalité des intérêts entre lesquels allaient se trouver fatalement sollicités les souverains anglais, à la fois possesseurs de deux couronnes. C'était, de plus, un moyen d'éloigner l'oncle de la reine, dont la présence était importune à la cour. Des enfants de Georges III, aucun n'était populaire, et le duc de Cumberland moins encore que les autres. L'opinion généralement répandue était que, dans la conspiration orangiste découverte et révélée par Joseph Hume, en 1835, il ne s'était pas contenté de jouer un rôle indirect ou passif, et que son innocence était loin d'être démontrée.

Ce complot avait eu pour but d'écarter du trône la jeune princesse Victoria pour mettre son oncle à sa place. Ceux qui avaient conçu ce projet cherchaient à le justifier par cette assertion absurde qu'ils craignaient de voir le duc de Wellington s'emparer pour lui-même de la couronne. Le duc de Cumberland avait des manières brusques, arrogantes, parfois même brutales. Par ses mœurs, il appartenait bien plutôt au temps de Tibère ou à la cour de

Pierre-le-Grand qu'à l'époque et au milieu dans lesquels il vivait. Ses vices étaient encore exagérés par la rumeur publique, et, dans l'esprit de beaucoup de gens, son nom rappelait les plus détestables passions. On alla jusqu'à l'accuser d'actes criminels. Parmi les bruits qui circulaient sur lui dans le peuple, quelques-uns prenaient leur source à la fois dans la haine qu'on portait à sa personne et dans la crainte qu'inspirait son influence. On ne peut nier toutefois qu'il ne fût débauché, égoïste, insolent et querelleur. Si nous avions à peindre un personnage de roman, il faudrait, pour faire valoir le portrait, ajouter qu'il avait au plus haut point le sentiment de l'honneur et que sa rudesse était pleine de loyauté. Mais il n'y avait rien de semblable chez le duc de Cumberland qui, à ses autres vices, joignait encore la perfidie et la dissimulation. S'il montrait parfois une certaine franchise, c'était au cours d'une querelle, quand il éclatait en invectives, et lorsque, dans la conversation, il contait des anecdotes ou se livrait à quelque plaisanterie; mais, hors de là, rien chez lui n'était sincère. Le duc de Wellington, qui le détestait, a raconté à M. Greville qu'un jour il avait demandé à Georges III pourquoi le duc de Cumberland était si impopulaire. « Il n'y a pas, répondit le roi, de famille, d'époux, d'amants ou d'amis vivant en bonne intelligence que le duc de Cumberland n'ait essayé de désunir. »

Son premier acte politique, en prenant possession du trône de Hanovre, fut d'abroger la Constitution adoptée par les États du royaume et sanctionnée par le précédent roi Guillaume IV: « Le radicalisme, écrivait-il à un gentil-» homme anglais, est ici constamment à l'ordre du jour. » Toute la classe inférieure des fonctionnaires a été plus » ou moins nourrie de ces beaux principes... mais j'ai » coupé les ailes à cette démocratie. » Il se mit, en effet, résolûment à la besogne : il chassa de leur chaire sept des professeurs les plus distingués de l'Université de Gœttingue qui avaient signé une protestation contre

l'abrogation arbitraire de la Constitution. Parmi les expulsés se trouvaient Gervinus, grand historien et critique de Shakespeare, qui était alors professeur d'histoire et de littérature, Ewald, orientaliste et théologien, Jacob Grim et Frédérick Dahlmann, professeurs d'économie politique.

Gervinus, Grim et Frédérick Dahlmann furent non seulement destitués de leurs fonctions, mais encore envoyés immédiatement en exil. Les étudiants les accompagnèrent en foule au-delà de la frontière. Ce fut un cortège triomphal, comme sait en organiser la jeunesse des écoles, et qui transforma en un magnifique hommage le châtiment et l'humiliation qu'on avait voulu infliger à leurs maîtres. Les procédés arbitraires du roi constituaient une violation d'autant plus grave de tous les principes rationnels de gouvernement, que l'on ne pouvait reprocher aux victimes de cette injuste sentence de s'être en rien immiscés aux affaires publiques, ni d'avoir cherché à troubler la paix intérieure par la propagation de doctrines subversives. A cette époque, l'Université de Gœttingue envoyait un représentant aux États du royaume; or, la protestation au bas de laquelle les sept professeurs avaient apposé leur signature était adressée au Sénat académique, et contenait cette simple déclaration que l'Université ne prendrait aucune part aux élections prochaines, la Constitution ayant cessé de fonctionner. Ces événements provoquèrent dans le Hanovre des troubles assez sérieux, mais qui furent promptement apaisés sans qu'on ait eu besoin de recourir à la force.

La simple perspective de voir partir le duc eût suffi aux Anglais pour leur faire désirer la séparation des deux royaumes, alors même qu'ils n'en eussent tiré aucun autre avantage. Les derniers événements ont montré combien ils devaient s'en applaudir. Dans quelles difficultés, pour ne pas dire davantage, n'aurions-nous pas été engagés, si notre souveraine avait eu à défendre la couronne du

Hanovre, lorsqu'elle devint un des enjeux de la guerre qui éclata en 1866 entre l'Autriche et la Prusse ? La famille régnante eût été certainement atteinte dans sa dignité, si cette couronne avait été violemment arrachée de la tête royale qui portait en même temps la couronne d'Angleterre ; et pourtant, il aurait été peu raisonnable de s'engager dans une querelle, où les intérêts pas plus que l'honneur de l'Angleterre n'étaient en jeu, et dans le seul but de défendre les droits particuliers de la famille royale.

Si, à distance, on jette un coup d'œil rétrospectif sur les changements survenus dans la vie politique et les mœurs sociales, changements beaucoup plus considérables que ne paraît le comporter l'espace de temps parcouru, il semble difficile de comprendre les mouvements passionnés que souleva de tous côtés l'avénement de la reine. Des personnages politiques jouissant d'une réelle influence, écrivains ou orateurs, ne parlaient que de catastrophes imminentes, comme s'il eût été réellement possible aux tories de tenter un mouvement en faveur de la branche hanovrienne de la famille régnante, ou comme si la nation se fût trouvée de nouveau à la veille d'une crise pareille à celle qu'elle avait traversée à la mort de la reine Anne.

Les uns, dans de violentes déclamations, prétendaient que la reine se laissait entraîner par ses conseillers et allait conduire le pays à une prompte ruine. « Il fallait, disait le *Times*, reléguer au rang des rêves et des chimères, les espérances de quelques Irlandais, catholiques romains, qui, pour réussir dans leur lutte contre l'Église et la société, comptaient sur la faveur de ces ministres inconnus, dans les mains desquels la reine, encore enfant, avait dû par une triste fatalité s'abandonner, livrant avec sa personne le sort même de son peuple. » Le même jour faisait cette singulière déclaration que, si la reine consentait à devenir papiste, à épouser un papiste, ou suivait

traces de la famille de Cobourg, elle serait immédiatement déchue de tous ses droits à la couronne d'Angleterre.

Dans le camp opposé, quelques radicaux, et plus particulièrement les journaux irlandais, parlaient en termes non équivoques d'une conspiration des tories dont le but était de déposer et même d'assassiner la reine et mettre à sa place le duc de Cumberland. O'Connell, le grand agitateur irlandais, annonça dans un de ses discours qu'il était prêt à réunir, s'il le fallait, « cinq cent mille braves Irlandais pour défendre la vie, l'honneur et la personne de la jeune femme bien-aimée qui occupait le trône d'Angleterre.» Dans un autre meeting, à Dublin, sir Henry Grattan, fils du fameux orateur, et protestant comme son père, déclara que « si Sa Majesté en venait au point d'être complètement abandonnée aux mains des tories, sa vie ne vaudrait pas une peau d'orange. » Il alla même jusqu'à donner à ses déclamations de rhéteur une forme plus précise : « Si quelques-uns de ces misérables lâches, disait-il, après s'être introduits dans l'entourage de la reine, venaient à être attachés à son service particulier, j'aurais grand peur qu'elle ne s'endormît un jour d'un long sommeil. » Ce langage semble absurde quand on le rapporte froidement, et cependant il n'était pas plus exagéré que celui de l'autre parti. Un tory, sir Bradshaw, député de Canterbury, au milieu d'une réunion publique tenue dans cette vieille cité, déclara que l'ancre de salut du ministère libéral était la troupe de papistes irlandais et de pillards que les prêtres envoient à la Chambre des communes ! Et dans son indignation, il s'écriait : « Que sont-ils, sinon » les représentants de sauvages fanatiques, à peine plus » civilisés que les naturels de la Nouvelle Zélande, mais » animés contre l'Angleterre d'une haine farouche et tou» jours vivace ? Et c'est à ces gens-là qu'est confié le soin » de protéger et de défendre la reine de la protestante » Angleterre ! Car notre souveraine, hélas ! n'est que la » reine d'un parti, et elle n'est pas moins inféodée à la

» faction qui la possède que le lord chancelier lui-» même. » D'autre part, dans un banquet conservateur du Lancashire, un orateur dénonça la reine et ses ministres, les enveloppant dans un même sentiment de haine ; il les attaqua avec une telle violence, que des remontrances furent faites par le commandant militaire à des officiers qui avaient compromis la dignité du corps en assistant à une réunion où on n'avait pas craint d'émettre des opinions si injurieuses.

Personne, assurément, ne prendra ces harangues boursouflées et inspirées par les passions des deux partis, pour l'expression du sentiment public. Dans tout le pays, les esprits modérés sentirent parfaitement qu'il n'y avait point à craindre que la reine devînt catholique romaine, ni que les ministres eussent le dessein de livrer le pays à la cour de Rome. Ils savaient également qu'on n'avait point à redouter de complot tory ayant pour but d'offrir le trône d'Angleterre au duc de Cumberland, si universellement détesté. En citant ces déclarations outrageantes, nous voulons simplement indiquer clairement quelle devait être l'excitation des esprits lorsqu'on s'abandonnait à de pareilles divagations. Nous avons voulu montrer d'un côté les épreuves que la reine eut à subir et les difficultés qu'elle dut vaincre en montant sur le trône, et de l'autre, caractériser par des exemples frappants, le véritable état du pays et sa situation politique.

Il est évident que, dans toute l'étendue du territoire, la passion et l'ignorance conspiraient ensemble pour rendre particulièrement difficile le fonctionnement du gouvernement constitutionnel. En province, un grand nombre de tories croyaient sincèrement que les libéraux étaient résolus à pousser la reine dans une politique humiliante pour la monarchie. Un esprit froid et éclairé essayait-il de raisonner avec eux, leur montrant que c'était fo. d'imputer de semblables intentions à tant d'hommes d'Ét dont les intérêts, la situation et l'honneur étaient intim

ment liés à la prospérité et à la gloire du pays? Les tories, dans leur entêtement et dans leur indignation, citaient les paroles de Robert Peel, cet homme d'État si modéré et si remarquable. N'avait-il pas promis, dans son fameux discours à ses électeurs de Tamworth, de protéger la Constitution contre toutes les attaques de ses faux amis et d'empêcher que le pays ne fût foulé sous le sabot d'une impitoyable démocratie ? Un homme de bon sens cherchait-il, d'un autre côté, à persuader aux exaltés du parti whig qu'il était absurde de supposer chez les tories le dessein de porter la moindre atteinte à la paix, à la liberté du pays, ou à l'ordre de succession au trône? On lui faisait honte de son ignorance politique et on le renvoyait au manifeste de lord Durham aux électeurs de Sunderland. Cet homme éminent avait déclaré qu'en toutes circonstances, à tout hasard, et quoiqu'il en pût résulter de fâcheux pour lui, on le trouverait toujours prêt à marcher à la défense des principes sur lesquels reposait la Constitution du pays. Il est bien évident qu'en cela sir Robert Peel et lord Durham ne faisaient qu'user d'une innocente métaphore. Le premier ne redoutait pas à ce point « le sabot d'une démocratie impitoyable », et le second comptait peu risquer sa vie pour défendre, les armes à la main, les libertés anglaises. Mais, ceux qu'avaient enflammés les déclamations du *Times* ou les discours d'O'Connell, pouvaient se reporter aux paroles plus calmes, et cependant encore bien passionnées, d'hommes d'État non moins considérables que Robert Peel ou lord Durham, et y trouver plutôt l'approbation que la critique de leurs raisonnements et de leurs terreurs.

Dans ces conditions, le pays était en proie à une surexcitation très vive, et il était facile de prévoir qu'une succession ininterrompue de semblables événements pourrait, en peu d'instants, jeter l'Angleterre dans une confusion profonde. A l'intérieur, comme à l'extérieur, tout était menaces pour le nouveau règne. Les deux derniers sou-

verains avaient, du reste, tout fait pour affaiblir chez leurs sujets non seulement le sentiment de la fidélité à leurs personnes, mais aussi la confiance générale qu'on pouvait avoir dans la force du principe monarchique. L'ancien système du gouvernement personnel était devenu impossible, et l'on n'avait pas encore fait l'épreuve sincère du gouvernement représentatif tel que nous le connaissons de nos jours. Ajoutons que la manière même dont le bill de réforme avait été voté, la comédie politique à laquelle on avait eu recours lorsqu'on avait senti qu'une plus longue résistance deviendrait impossible, n'étaient pas faites pour placer bien haut dans l'estime populaire ce qu'on appelait alors avec beaucoup de complaisance le gouvernement constitutionnel. Tout récemment, on avait vu proclamer l'émancipation des catholiques ; le gouvernement l'avait accordée, moins par un sentiment d'équité que dans la crainte des troubles que pouvait amener une plus longue résistance. Toutes ces considérations n'étaient donc pas de nature à donner à un peuple aussi intelligent et aussi indépendant que l'était le peuple anglais, un sentiment bien profond de l'esprit qui animait ses gouvernants ou de l'excellence du système politique qu'ils représentaient. En général, le pays comprenait peu les lois de l'économie politique. Chaque fraction de la société se trouvant vis-à-vis des autres dans un état d'antagonisme furieux, était soutenue par ses partisans avec un véritable fanatisme. On n'obéissait pas seulement à l'égoïsme et à l'esprit de parti le plus obstiné ; chaque classe croyait sincèrement que les autres étaient liguées contre elle, et l'instinct de conservation lui imposait l'obligation de combattre résolûment pour le parti auquel elle appartenait.

CHAPITRE II.

PARTIS ET HOMMES D'ÉTAT.

Lord Melbourne était premier ministre lorsque la reine monta sur le trône. Il sut dès lors, comme toujours, se rendre cher à sa souveraine et lui inspirer la plus grande estime. Nature aimable, quelque peu indolente, il était juste, généreux, même à l'égard de ses adversaires politiques, et d'une bienveillance sincère vis-à-vis de ses amis. On ne pouvait, toutefois, le regarder comme un homme véritablement remarquable ; selon l'expression d'un écrivain distingué, il n'était pas de taille à faire naître le bien là où il n'existait pas en germe. Son épouse, lady Caroline Lamb, femme excentrique s'il en fût, disait, pour excuser ses propres folies et ses faiblesses, que son mari n'était pas homme à critiquer les mœurs d'autrui. Un tel ministre était un guide agréable pour la reine ; heureusement, elle était assez clairvoyante pour ne jamais s'abandonner à la toute-puissante direction d'un conseiller.

Lord Melbourne n'avait pas l'étoffe d'un homme d'État. Ses meilleures qualités, si l'on en excepte son amabilité et son bon naturel, étaient purement négatives. Il ne se contentait pas de mériter sa réputation d'indolence et d'indulgence excessives, il s'efforçait aussi de paraître

trivial, léger et d'une incomparable paresse, alors qu'il était réellement sérieux et grave. Il affectait, en outre, une indifférence qu'aucun événement humain ne paraissait capable d'émouvoir. Par fanfaronnade, il s'attribuait des légèretés qu'il n'avait jamais commises. Nous avons de lui des portraits fort amusants : dans l'un, il est représenté soufflant une plume ; dans l'autre, berçant entre ses bras les coussins d'un sopha, au moment où une ambassade importante vient l'entretenir des intérêts commerciaux du pays. Si l'on en croit ses familiers, il prêtait, au contraire, à ses interlocuteurs l'attention la plus soutenue. Telle question qu'il semblait dédaigner, l'absorbait pendant des nuits entières. Ce n'était pas un disciple d'Horace, adonné tout entier à une vie frivole ; ce rôle d'homme futile qu'il affectait de jouer à tout instant, il lui fallait au contraire une grande tension d'esprit pour le soutenir.

Un brillant critique a fait une vive et amusante satyre de ses bizarreries : « S'il faut dire la vérité, écrit Sydney » Smith, notre vicomte nous donne le change. Ses ma- » nières semblent dénoter un abandon et une absence de » jugement dont rien n'approche ; on croirait, à le voir et » à l'entendre, qu'il jongle avec le bonheur des gens. Son » unique préoccupation paraît être de tuer le temps, de » rire de la grande Charte ; il offrirait volontiers de dé- » cider à la courte-paille si Nos Seigneurs les évêques » conserveront ou non leurs sièges à la Chambre des » lords. Fiction pure que tout cela, simple désir de faire » croire qu'il peut jouer avec des couronnes, comme » d'autres avec des quilles... Je suis désolé de blesser les » sentiments de quelques personnes convaincues et de » renverser ce superbe édifice de légèreté joviale que » notre ministre s'est complu à élever ; en revanche, je » l'accuse d'être honnête et laborieux. Non, ce n'est pas » un insouciant et un étourdi ; c'est, au contraire, un » homme d'une intelligence saine, nourri de bons pri- » cipes, mais sans cesse préoccupé de revêtir, au gra-

» ennui de son entourage, l'apparence d'un politique » artificieux. »

Un tel déguisement serait peut-être pardonnable ou paraîtrait original chez un homme de qualités brillantes et supérieures. Le spectateur est toujours quelque peu disposé à se laisser éblouir par le prestige d'un homme d'État illustre, même lorsqu'il s'abaisse à jouer le rôle d'un badin nonchalant. Ce contraste a du charme chez un homme de mérite comme le prince Hal, ou bien encore chez le sardanapale de Byron. A notre époque, lord Palmerston, lui-même, ne doit une partie de sa popularité qu'à cette opposition entre sa légèreté feinte et sa supériorité réelle. Mais, chez lord Melbourne, une semblable affectation n'avait pas la même excuse et ne lui valait pas le même succès. Il ne pouvait, à aucun point de vue, être comparé à Palmerston, car il n'était nullement propre à gouverner au milieu des difficultés; du reste, faible orateur, incapable de tenir tête aux traits pénétrants d'un Lyndhurst, ou aux impitoyables invectives d'un Brougham. La tribune retentissait alors de discours remplis d'attaques personnelles d'une violence inconnue, ou du moins très rare de nos jours. Même dans la Chambre des lords, le langage respirait souvent la haine la plus vive. L'impétuosité irrésistible et les colères de Brougham avaient beaucoup contribué à enflammer cette atmosphère que nous connaissons aujourd'hui si froide et si tempérée.

Ce qui rendit probablement plus passionnées les attaques contre le ministère de lord Melbourne, ce fut la faveur dont le premier ministre paraissait jouir tout spécialement auprès de la jeune reine. Lorsque Victoria monta sur le trône, le duc de Wellington émit franchement son opinion sur les destinées de son parti. Selon lui, les tories n'auraient aucune chance d'arriver au pouvoir tant que durerait ce règne d'une jeune femme. « Je » ne sais pas habiller, disait-il, et Peel n'a pas de formes. » Il n'était sans doute pas venu à l'esprit du duc qu'une

femme pût tout aussi bien qu'un homme pratiquer les vrais principes constitutionnels, et faire taire ses préférences personnelles dans l'intérêt des affaires du pays. Toutes ces attaques n'avaient d'autre but que de prévenir les esprits contre le gouvernement des whigs. La présence constante de lord Melbourne auprès de la jeune reine excitait bien des jalousies et des mécontentements. Selon les uns, le premier ministre s'efforçait de lui communiquer la légèreté de son caractère et de ses habitudes ; selon d'autres, son but était de se rendre agréable et indispensable à sa souveraine, de l'entourer de ses amis, de ses relations, de ses créatures, et de s'assurer ainsi, pour toute sa vie, l'exercice du pouvoir, en dépit des changements politiques et des évolutions des partis. Il est intéressant de constater aujourd'hui ce que le favori de la jeune reine avait soulevé contre lui de colères et d'ambitions déçues. S'il eût été un de ces maires du palais qui gouvernèrent la France, à l'origine de son histoire, dont le désir était d'accaparer le pouvoir et de manier le souverain comme un jouet, il n'eût pas provoqué plus de haine, plus de crainte ni de jalousie. Cependant, d'après les auteurs les plus sérieux, c'était lui qui conseillait à la reine de ne pas refuser aux tories toute confiance et de leur tendre quelquefois, selon sa propre expression, « la branche d'olivier. »

Lord Melbourne ne fut pas, à ce qu'il semble, avide du pouvoir, et n'employa aucun moyen déshonnête pour le conserver. Le caractère de la jeune souveraine paraît avoir produit sur lui une impression profonde. Tant qu'il fut premier ministre, il fit des efforts sincères pour lui assurer à la fois le bonheur et la gloire. La reine, de son côté, en reconnaissance de ses services, lui montra la plus vive affection, et elle lui prodiguait encore les témoignages les plus flatteurs, lorsque depuis longtemps chacun savait qu'elle n'avait jamais été une poupée entre les mains de son ministre.

Lord Melbourne, cependant, c'est là un fait constant, n'était pas un homme populaire au moment où Victoria monta sur le trône. Ceux-là mêmes qui n'avaient aucun intérêt politique ou personnel dans la constitution du cabinet, avaient vu avec peine le nouveau règne s'ouvrir sous l'influence d'un ministre dont la frivolité affectée ou réelle était connue de tous. Les députations se retiraient offensées et déçues lorsque lord Melbourne avait, en leur présence, soufflé des plumes ou bercé des coussins dans ses bras. L'énergie presque farouche et l'habileté de Brougham formaient un contraste frappant avec les airs triomphants et les manières gracieuses du premier ministre. Il est probable qu'il y avait tout autant d'affectation chez l'un que chez l'autre ; mais, dans un débat ardent et passionné, lord Brougham montrait un zèle enthousiaste pour le bien public. Aussi, jouissait-il d'une autorité à laquelle le favori de la reine ne pouvait prétendre. Dès le début de ce nouveau règne, le cabinet fut exposé dans la Chambre des lords aux attaques de deux ennemis redoutables, dont un seul eut suffi pour émouvoir un ministre plus habile que lord Melbourne, et, les circonstances aidant, ces deux adversaires se trouvèrent momentanément entraînés dans une alliance commune contre le ministère.

Le premier était lord Brougham. Il n'y a pas dans l'histoire moderne d'Angleterre de figure plus énergique ni plus étrange. Doué par la nature des dons les plus variés et les plus brillants, il possédait une puissance de travail qui paraissait dépasser parfois les forces humaines et n'avait d'égale que la passion qu'il y apportait et à laquelle il s'abandonnait avec toute la fougue de son tempérament. Son énergie inquiète semblait toujours prête à se lancer à la conquête de nouveaux succès. Le labeur auquel il se ait eut été suffisant pour occuper la vie entière et user forces de tout autre homme ; ce n'était cependant pour u'un simple jeu. Ses forces physiques ne le trahirent

jamais; elles lui permirent de se livrer sans relâche à l'étude et de réaliser ses hautes ambitions. Aussi, sa confiance en lui-même était-elle sans limites; il croyait savoir et pouvoir faire tout mieux que personne et se plaisait volontiers à prouver sa supériorité, même dans les affaires spéciales, et à étonner les hommes du métier. Sa vanité était extrême; elle lui valut autant de railleries que son génie d'admiration. Sa fatuité et sa turbulence fournirent à la littérature comique de toute une génération, d'inépuisables sujets. Lord Brougham était, sans nul doute, un grand orateur parlementaire; mais son style diffus et souvent bizarre convenait peu à une époque comme la nôtre, où la forme a souvent plus d'importance que le fond. La passion semble, en effet, déplacée aujourd'hui dans nos débats, et l'on se préoccupe bien plus d'éviter les exagérations que de parler avec éloquence. Brougham avait un débit violent, allant parfois jusqu'à la furie. Ses gestes étaient particulièrement disgracieux et son geste extérieur prêtait à la raillerie. On ne pouvait nier cependant qu'il exerçât une grande influence sur son auditoire. Cette puissance, il la possédait encore dans l'âge le plus avancé, à cette époque de la vie où les hommes délaissent ordinairement les luttes de la tribune.

Lord Brougham pouvait être passionné, émouvant, irrésistible même, mais ce n'était pas un orateur d'élite. Ses discours n'ont pu résister à l'épreuve du temps. Ils n'ont d'autre intérêt que celui qu'ils empruntaient aux circonstances du moment et à la puissante personnalité de l'orateur. A aucun point de vue, on ne peut les donner comme modèles de style. On n'y trouve ni la profondeur philosophique, ni l'abondance des idées, ni le choix des expressions, ni l'inspiration élevée des discours de Burke, qui ont donné à son œuvre un caractère classique, et, pour ainsi dire populaire. A la vérité, personne n'eut pu réussir dans toutes les entreprises que Brougham parvint à mener

à bonne fin. Il avait la prétention de prononcer avec l'autorité d'un maître sur tout ce qui touche aux lois, à la politique, à la littérature, aux langues, aux sciences, aux arts, aux entreprises commerciales et industrielles. Lorsqu'il devint pour la première fois lord chancelier, O'Connell dit de lui : « Si Brougham connaissait un peu de droit, il saurait un peu de tout. » On a rapporté le même mot sous une forme plus piquante : « Le nouveau lord chancelier, aurait-il dit, connaît un peu de tout, même un peu de droit. »

Brougham était un impressionnable, un homme de premier mouvement. Pendant bien des années, soit comme orateur, soit comme homme d'action, il prit l'initiative de toutes les grandes réformes politiques et sociales. Les services qu'il rendit à la cause de la liberté et à celle de l'éducation nationale sont au-dessus de tout éloge. Il combattit pour l'abolition de l'esclavage dans les colonies, revendiqua les réformes politiques à l'intérieur, défendit les projets de lois sur la procédure, l'instruction populaire, l'égalité religieuse, et cela avec un zèle infatigable, une passion irrésistible et un succès incontesté. Les deux phases distinctes qui signalèrent sa carrière politique lui permirent de donner un entier développement à ses facultés extraordinaires. En 1830, de tribun et de réformateur populaire, il devint lord chancelier. En avril 1835, il quitta le pouvoir pour céder la place au ministère whig et se renferma dans le rôle de député indépendant détaché de tout parti. Il se contenta dès lors d'apprécier les actes et la politique des autres hommes d'État. On ne connut jamais bien exactement pourquoi les whigs le précipitèrent si brusquement du pouvoir. Selon l'opinion la plus répandue, ses excentricités et son caractère peu sociable l'avaient rendu presque impossible dans une combinaison ministérielle. On insinua même tout bas que, pendant quelque temps, son intelligence s'était soudainement obscurcie ; le même fait, disait-on, s'était produit pour Cha-

tham. Lord Brougham n'était pas homme à oublier les blessures qu'il avait reçues, et lord Melbourne trouva en lui l'ennemi le plus acharné et le plus redoutable.

Le second adversaire du cabinet était lord Lyndhurst. Par son expérience, fruit d'une longue carrière politique, et son aptitude au travail, il avait avec lord Brougham plus d'un point de ressemblance. Lord Lyndhurst était né à Boston, un an avant les événements à la suite desquels on avait jeté à la mer la cargaison de thé des navires qui se trouvaient dans le port. Il débuta à la Chambre des lords avec une vigueur et une aisance bien rares chez un homme déjà mûr. C'était un des orateurs les plus redoutés du Parlement, à une époque où Peel et Palmerston, Gladstone et Disraeli, Bright et Cobden, étaient dans tout l'éclat de leur renommée. Son style singulièrement clair, sobre et pur, son attitude pleine d'aisance et de grâce, sa voix remarquablement agréable et puissante, son argumentation nette, correcte et nerveuse formaient un contraste frappant avec les périodes violentes et le débit fougueux de Brougham, dont la parole, comme un torrent irrésistible, renversait tous les obstacles. Autant Brougham, par sa prodigieuse activité, était porté vers l'étude, autant Lyndhurst se plaisait à se laisser conduire par son penchant naturel à l'indolence, lorsque le travail ne s'imposait pas à lui. Ses convictions politiques ne se dégagèrent jamais très nettement. Il avait pris l'habitude de se liguer avec les tories, de se faire porter par eux au pouvoir, de les défendre de sa parole et d'accabler leurs adversaires par la force de ses arguments et l'ironie de ses sarcasmes. Il finit par accepter tous les principes du torysme, mais rien, dans sa carrière si mouvementée, n'autorise à croire qu'il eut une préférence réelle pour ce parti ; il sembla même que le hasard seul eut décidé de quel côté il devait siéger. Pour la réplique et la discussion, il n'a peut-être jamais été égalé dans le Parlement ; mais il ne posséda jamais ni la passion, ni le génie

l'orateur, et son talent paraît étroit lorsqu'on le compare à l'étonnante souplesse de Brougham et à son activité intellectuelle qui embrassait à la fois tant de sujets variés. A la tribune, il était toujours égal ; il semble n'avoir jamais connu les dispositions plus ou moins favorables de l'esprit et les atteintes de la lassitude morale. Chaque fois qu'il prenait la parole, son talent oratoire atteignait de suite sa hauteur normale, preuve évidente qu'il ne fut pas un véritable orateur, car en éloquence, pas plus qu'en poésie, l'inspiration n'obéit à l'effort de la volonté.

Brougham et Lyndhurst furent sans conteste les deux chefs de l'opposition à la Chambre des lords. A cette époque, lord Melbourne ne comptait, ni dans la Chambre haute, ni sur les bancs du ministère, un seul partisan qui fut doué de quelque talent oratoire. Un écrivain de mérite a fait remarquer avec justesse que la position du ministère dans la Chambre des lords pouvait être comparée à celle d'un navire désemparé dont les flancs sont criblés par les boulets ennemis et que l'on voit s'enfoncer et disparaître peu à peu au milieu des flots.

L'avénement au trône de la reine Victoria rendait nécessaire la convocation d'un nouveau Parlement. La lutte entre les partis fut très animée dans toutes les circonscriptions électorales. Dans quelques-unes, on eut recours à des manœuvres et à des stratagèmes généralement réprouvés aujourd'hui. Le résultat n'amena pas un changement bien sensible dans la force respective des partis, mais en définitive, l'avantage demeura aux tories. C'est à peu près vers cette époque que s'introduisit, pour la première fois, l'usage du mot *conservateur*, qui devint bientôt l'étiquette habituelle d'un parti politique. On croit que c'est à M. Wilson Croker que revient l'honneur d'avoir le premier employé cette qualification dans un article de la *Quaterly Review*, paru quelques années auparavant. Il était, disait-il, irrévocablement attaché, de toutes les forces de sa conscience au parti qu'on appelait tory, mais

qu'on pourrait appeler plus justement le « parti conservateur. » Pendant la période électorale, lord John Russell, dans un banquet à Stroud, fit allusion à la nouvelle dénomination que ses adversaires commençaient à donner à leur parti. « Si c'est là, dit-il, le nom qu'il leur plaît d'adopter, s'ils prétendent que la vieille distinction de whig et de tory ne doit plus être conservée, je suis tout prêt à répondre à leur nom de *conservateur* en prenant celui de *réformateur* et à faire de cette appellation la devise du gouvernement. »

La nouvelle Chambre renfermait dans son sein un nombre considérable d'hommes de talent et d'avenir. Elle semblait même avoir une certaine couleur littéraire, ce qui se produisit rarement dans les assemblées qui lui succédèrent. M. Grote, l'historien de la Grèce, fut élu par Londres ; lord Lytton, décédé depuis, connu alors sous le nom de M. Edward Lytton Bulwer, avait été nommé comme radical avancé pour l'époque ; M. Disraeli faisait sa première apparition dans le Parlement. Charles Buller, politique plein d'idées généreuses, nature fine et élevée, d'un bon sens toujours si délicat, paraissait déjà appelé à de hautes destinées ; mais la mort vint anéantir prématurément ces brillantes espérances. Sir William Molesworth était le type accompli des hommes de cette école qui a pris, dans ces derniers temps, le nom de philosophie radicale. Le Parlement avait cependant perdu un autre membre distingué de ce même groupe, M. Rœbuck, qui n'avait pas été réélu. M. Gladstone était déjà à la Chambre depuis cinq années ; lord Carlisle, décédé depuis, connu sous le nom de lord Morpeth, représentait le type élégant du jeune noble, épris des arts et de la littérature, s'adonnant à la politique par pure distraction ; lord John Russell venait seulement de commencer sa carrière comme chef de parti dans la Chambre des communes ; lord Palmerston était déjà ministre des affaires étrangères, mais il n'avait pas encore acquis la haute réputation à laquelle il parvint

plus tard. Quelques années auparavant, M. Greville parlait de lui comme d'un homme qui, pendant vingt ans, avait occupé des fonctions politiques sans avoir donné aucune preuve d'habileté, et il s'étonnait d'entendre les amis de lord Palmerston exalter la fécondité de son esprit, la puissance de son talent. Seuls, en effet, ses intimes pouvaient soupçonner son aptitude à conduire les assemblées et à gouverner le pays. Sir Robert Peel était le leader du parti conservateur. Lord Stanley, depuis lord Derby, encore dans la Chambre des communes, venait de rompre définitivement avec les whigs sur la question de l'Eglise irlandaise, et de passer dans les rangs des conservateurs, dont il allait devenir le chef influent; il se révélait en même temps orateur politique de premier ordre. O'Connell et Sheil représentaient à la tribune le parti national irlandais.

La première Chambre des communes, élue sous le règne de Victoria, était donc vraiment remarquable par l'éloquence et la valeur des hommes qui la composaient. Dans les quarante années qui suivirent, deux orateurs seulement se révélèrent qui ne faisaient pas alors partie du Parlement : M. Cobden et M. Bright. Le premier s'était présenté comme candidat pour le bourg de Stockport, mais il avait échoué et les portes de la Chambre ne lui furent ouvertes que quatre années plus tard. Ce fut, pour ainsi dire, par un pur hasard que Macaulay et Rœbuck ne se rencontrèrent pas ensemble dans le Parlement de 1837.

Le ministère n'avait pu réunir dans la Chambre des communes les éléments d'un parti solide. Alors même qu'il eût gagné à sa cause des hommes politiques plus distingués dans les deux Chambres, ses conditions d'existence étaient telles qu'il ne pouvait compter sur le lendemain. Sa majorité commençait à se désunir et le parti avancé, qui réclamait des réformes, lui refusait sa confiance. Le mouvement libre-échangiste se dessinait çà et

là ; il servait de prétexte à la formation de groupes distincts, ayant chacun sa force propre, et on pouvait déjà prévoir le jour où ces groupes, devenus plus puissants, se dégageraient résolûment de toute attache politique. Le gouvernement n'avait pour soutien que le concours précieux d'O'Connell et de ses partisans. Parmi ses défenseurs, les talents oratoires n'étaient pas moins rares à la Chambre des communes qu'à la Chambre des lords.

Bien autrement prépondérante était l'influence du chef de l'opposition, Robert Peel, dans la Chambre des communes. A ses grandes qualités d'administrateur et d'orateur parlementaire, il joignait le mérite alors bien rare chez les hommes d'État du parti conservateur, d'être un habile et profond financier ; il possédait des notions sérieuses sur les principes fondamentaux de l'économie politique. A cause de la grande austérité de son caractère, ses adversaires, aussi bien que les quelques amis qu'il honorait de son intimité, le tenaient également en haute estime. Froid par tempérament, sa parole toujours calme n'avait rien de communicatif. Sa nature, timide et réservée, lui donnait une certaine apparence de fierté. On peut dire de lui ce que Richter disait de Schiller : « Pour les étrangers, il faisait l'effet d'un rocher ou d'un précipice dont on se détournait instinctivement. » Sa propre sensibilité même le portait à dissimuler les sentiments ardents et généreux qui s'agitaient en lui. Ce contraste entre ses émotions intimes et cette absence de toute démonstration extérieure lui donnait une apparence toujours composée qui souvent frisait la gaucherie. Ce fut dans la Chambre des communes que se révélèrent son caractère et son véritable talent. La chaleur du débat était pour lui ce qu'était, selon Macaulay, le vin pour Addison : sous son influence, on voyait se rompre le charme qui paraissait emprisonner son intelligence d'élite.

Peel gouvernait absolument la Chambre des commu. s. Il fut aussi grand orateur que peut l'être un homme p- -

tique à qui manque l'initiative des grandes choses, et dont la seule ambition est de plaire à son parti et de servir ses desseins. L'éloquence, a-t-on dit fort justement, est un mélange de raison et de passion, et la passion suppose toujours quelque peu d'imagination. Cette faculté, sir Robert Peel en était complètement dépourvu, et il ne pouvait y suppléer par une inspiration que son esprit ne connaissait guère. Néanmoins, sa parole était claire, puissante et solide, son raisonnement varié et soutenu par des exemples concluants puisés aux meilleures sources. Il poussait la discussion sur les sujets les plus ardus jusque dans ses dernières conséquences, et s'il y découvrait le moindre sophisme, il mettait alors en pleine lumière la faiblesse de son adversaire, avec une pointe d'humour et de froide ironie. Ses discours peuvent être cités comme des modèles pour le bon sens et l'élévation des idées, comme pour la force et la vigueur des expressions. Il faut même ajouter, à son éloge, que son argumentation serrée et son style énergique excitèrent souvent dans la Chambre des communes de vives et profondes émotions. Sa voix, lorsqu'elle invoquait les sentiments chers à ses collègues, leurs aspirations intimes, était comme la musique naïve de la ballade qui fait vibrer la fibre patriotique du paysan, en évoquant ses souvenirs champêtres et ses légendes nationales.

Un autre orateur, plus énergique et plus ardent que sir Robert Peel, lord Stanley, parut, à la fin de sa carrière, atteindre parfois les sommets de la véritable éloquence ; c'était un merveilleux orateur parlementaire. L'on ne trouvait pourtant pas chez lui beaucoup de ces connaissances spéciales, nécessaires aujourd'hui aux hommes d'État et aux chefs de parti. L'économie politique, les finances, le développement et les découvertes de la science moderne lui étaient aussi étrangers qu'ils peuvent l'être à un homme intelligent et actif qui vit dans le tourbillon d'une vie affairée et ne prête qu'une oreille distraite

aux idées échangées autour de lui. « J'ai été élevé, disait-il un jour en riant, à une époque préscientifique. » Il connaissait juste assez les langues classiques pour pouvoir goûter les beautés littéraires de la Grèce et de Rome, mais il ne possédait qu'une notion superficielle et fantaisiste de l'histoire de ces deux pays, et les contrastes que l'on fait ressortir, en comparant les manifestations du génie latin et celles de la civilisation grecque, n'avaient sans doute jamais frappé son esprit. En réalité, il avait reçu ce qu'on appelait autrefois une éducation élégante. Par contre, il possédait les connaissances les plus étendues sur la politique contemporaine de la plupart des pays de l'Europe. C'était, en somme, un esprit plein d'énergie et d'intrépidité ; chez lui, comme le dit si bien Macaulay, la science de la vie parlementaire semblait être venue d'instinct. A cette époque, on ne voyait sur les bancs du ministère aucun orateur qui pût lui être comparé.

Quant à lord John Russell, qui était alors chef de parti dans la Chambre des communes, il y avait en lui un talent dont la puissance ne s'était pas encore affirmée. Au milieu de ses amis, il se montrait plein d'assurance et d'un courage à toute épreuve; au milieu de ses adversaires, il était d'une vanité sans bornes. Chacun se rappelle les fameux exemples cités par Sidney Smith de la confiance illimitée que Russell avait en lui-même. Lorsqu'il parlait d'abandonner la vie politique, Thomas Moore, dans un poème qu'il lui dédiait, le conjura, « au nom de son génie et pour l'honneur de sa jeunesse et de sa maison, de ne pas supposer un instant que le pays pût se passer du flambeau dont il éclairait les ténèbres de son horizon. » Quelques critiques modernes ne verront en lui qu'un orateur politique de médiocre envergure, en même temps qu'un homme d'État d'une fécondité contestable. Aussi, arriveront-ils difficilement à concilier cette invocation de Moore a leur propre jugement. Cependant, à une certaine époq lord John Russell eut la réputation d'un homme de gé

insouciant, une sorte de whig Shelley. Il avait, en réalité, bien moins de talent et beaucoup plus de capacités politiques que ne lui en accordaient ses admirateurs et ses détracteurs. S'il ne fut jamais un véritable orateur, il avait du moins une argumentation pénétrante et particulièrement redoutable par une ironie froide et mordante qui, semblable à un acide dissolvant, réduisait à néant les discours de ses adversaires. Dans son poème, Moore compare l'éloquence de son noble ami « non pas à ces torrents qui s'élancent des hauteurs, et dont les flots brillants et couverts d'écume dégagent un nuage de vapeurs, mais à un courant paisible, assez puissant pour se frayer une route jusqu'à la lumière, en pénétrant les secrets de la pensée et de la science. » Toute part faite à l'exagération de l'amitié et de la poésie, c'est bien là un tableau assez exact de ce que fut, à ses meilleurs moments, le talent de John Russell. Le flot de sa parole subtile et brillante trouvait peu à peu sa voie et arrivait à se faire un passage au travers des obstacles qu'à première vue le spectateur avait pu croire insurmontables.

Dans le gouvernement anglais, le pouvoir, en passant successivement d'un parti à l'autre, fait ressembler notre histoire parlementaire à une suite de grands duels politiques. Pendant plusieurs années, deux hommes furent constamment opposés l'un à l'autre ; l'un était à la tête du ministère pendant que l'autre conduisait l'attaque. Ils changeaient de place après chaque victoire ; le vainqueur rentrait aux affaires, le vaincu dans l'opposition. Ce n'est pas ici le lieu de discuter ni le mérite, ni l'avenir probable de ce principe de gouvernement. Il suffit de dire qu'il donne à nos luttes politiques la physionomie la plus vivante, la plus variée, en les animant de l'ardeur et de la passion qu'on ne trouve que dans un véritable combat.

Il est souvent arrivé que les leaders des deux partis étaient à ce point égaux en talents politiques, que le but de la controverse la plus habituelle entre leurs parti-

sans respectifs était de décider lequel dépassait l'autre. L'opinion publique se divisait alors en deux camps, selon les préférences des uns ou des autres. Nous débattons encore la question de savoir lequel de Fox ou de Pitt fut le chef de parti le plus habile ou le plus grand orateur. Pendant longtemps, la même question sera probablement agitée, à l'égard de Gladstone et de Disraeli, par tous ceux qui font de la politique l'objet de consciencieuses études. Durant bien des années, lord John Russell et sir Robert Peel furent ainsi opposés l'un à l'autre. Souvent, dans le cours de cet ouvrage, nous aurons l'occasion de les mettre face à face et de les comparer. Mais, nous pouvons dire dès aujourd'hui que Peel l'emportait de beaucoup par l'originalité de son esprit, et que lord John Russell n'obtint jamais sur la Chambre des communes une influence comparable à celle dont son rival a joui pendant de longues années.

L'ardeur de la passion politique a donné depuis naissance à une critique amère contre Peel. On l'accusait de manquer d'originalité, parce que, doué d'une grande puissance d'assimilation, il savait tirer parti des idées d'autrui. Ce reproche ne repose sur aucun fondement sérieux. Il n'appartient qu'aux enfants de croire que l'homme original tire tout de son propre fonds. L'invention en politique, comme dans les arts, consiste dans l'application et l'usage des idées des autres comme des nôtres propres. La meilleure preuve que Robert Peel donna jamais de l'élévation de son esprit et de son intelligence, en tant qu'homme d'État, fut de saisir le moment opportun pour introduire dans la législation les principes que Cobden, Williers et Bright avaient défendus dans la Chambre des communes.

Lord John Russell était né réformateur; il avait été élevé sur les genoux de Fox, et nourri, dès son berceau, d principes du libéralisme. Il demeura fidèle à sa foi po tique et fut l'un de ses champions les plus actifs et les p

hardis. Son éducation, mieux dirigée, lui donnait sur Peel de grands avantages. A tous deux, la passion manquait presque également ; l'absence de cette faculté maîtresse empêcha seule Russell d'atteindre le niveau où commence le véritable orateur. Il occupait depuis peu, comme nous l'avons dit, le poste de leader de la Chambre des communes lorsque se réunit la première Assemblée du règne de Victoria ; c'était pour lui la période d'essai, et, de l'opinion même de ses amis, il y avait en lui plus de présomptueuse confiance que de véritable intelligence politique.

Après les chefs du ministère et de l'opposition, la figure la plus remarquable dans la nouvelle Chambre était celle d'O'Connell, le grand agitateur irlandais dont nous aurons tant à parler. Parmi les premiers orateurs, on comptait aussi l'ardent lieutenant d'O'Connell, Richard Lalor Sheil. Il est étonnant de voir dans quel oubli notre génération a laissé cet homme politique auquel tant de critiques autorisés reconnurent de sérieuses qualités oratoires. Lord Beaconsfield, dans un de ses romans, parle en des termes très élogieux de l'éloquence de Sheil ; il va même jusqu'à la préférer à celle d'O'Connell. M. Gladstone proclamait récemment Sheil, malgré les graves imperfections de sa voix et de son débit, l'un des trois orateurs remarquables de l'époque. Les deux autres étaient le docteur Chalmers et Newman. M. Gladstone compare, il est vrai, la voix de Sheil aux sons produits par les chocs répétés d'un « vase » en cuivre sur le pavé de la voie publique. » « Chez tout » autre, continue-t-il, un tel organe eût été insupportable ; chez lui, c'était une partie de cet admirable ensemble qui s'imposait à l'admiration de tous. Je ne » pourrais, quant à moi, en souhaiter un meilleur pour » lui. Qui donc éprouva jamais le moindre ennui à l'entendre parler ? Ce fut un puissant orateur, qui apportait » un soin minutieux dans la préparation de ses discours, » et même jusque dans le choix de ses expressions. Son » imagination était vive et sa sensibilité des plus déli-

» cates ; par son extérieur, il semblait demi-sauvage. » Toute sa personne, sa voix, son langage s'harmonisaient » merveilleusement et eussent été dignes d'inspirer à un » peintre une grande scène parlementaire. Les accents de » cette voix éteinte depuis trente-cinq ans retentissent » encore à mon oreille, comme si je venais de les » entendre. »

C'est là certainement le portrait d'un grand orateur. On comprendrait du reste difficilement qu'il eût pu, sans en avoir les qualités, mériter également les suffrages de deux esprits si éminents que Gladstone et Disraeli, qui, l'un et l'autre, appartenaient à deux écoles si différentes. Cependant, ses contemporains méconnaissaient ce talent si remarquable. Par une appréciation singulière, mais pourtant exacte jusqu'à un certain point, on voulait bien reconnaître qu'il était un artiste de la parole, mais rien de plus. Aussi, notre génération, avec son instinct pratique, ne trouvant dans la vie politique aucune trace de son passage, a ignoré jusqu'à sa supériorité oratoire. Sheil ne fournit, du reste, qu'une carrière obscure et végéta dans une position officielle de second ordre ; il mourut prématurément, à la petite cour de Florence, où il représentait l'Angleterre. Son nom appartient à l'histoire à cause des brillantes espérances qu'il avait inspirées. C'est aussi un des exemples les plus frappants de cette destinée de l'agitateur irlandais, débutant par une opposition ardente au gouvernement anglais, et, peu après, ne craignant pas de reconnaître humblement la légitimité de ses droits et d'endosser un uniforme officiel. Nous ne nous sommes pas, quant à présent, arrêtés à O'Connell, parce que nous aurons occasion de parler plus longuement de lui ; nous en avons fini avec Sheil, que nous ne rencontrerons plus sur notre route.

Ce Parlement fut donc remarquable. Il comptait d. son sein : Russell et Peel, tous deux leaders d'un par O'Connell et Sheil, qui soutenaient le ministère, sans tou

fois aliéner leur indépendance; M. Gladstone, encore à ses débuts dans la vie politique, et M. Disraeli, dont la Chambre allait entendre les premiers discours; Palmerston, alors inconnu, et Stanley, récemment passé au parti qu'un néologisme désignait sous le nom de « conservateur; » Grote et Bulwer, Joseph Hume et Charles Buller, Ward et Villiers, sir Francis Burdett et Smitt O'Brien, et « Tom Duncombe », le radical Alcibiade de Finsbury.

CHAPITRE III.

LE CANADA ET LORD DURHAM.

Ce fut du Canada que vinrent les premières difficultés qui troublèrent les paisibles commencements et démentirent les heureux présages du nouveau règne. Le Parlement dont nous venons de décrire la physionomie se réunit pour la première fois le 20 novembre 1837. Il devait être ajourné au 1er février 1838; mais les événements se précipitaient de l'autre côté de l'Atlantique. Le ministère, revenant sur sa décision, fixa au 16 janvier la réunion des Chambres. Les troubles du Canada prenaient un caractère menaçant : on était en présence d'une véritable révolte.

Cette colonie offrait un caractère tout particulier. Le midi et l'est étaient en grande partie habités par des populations de race française. Au milieu d'une civilisation changeante et toujours en travail, elles avaient néanmoins conservé les principes et les mœurs de l'ancienne France. Aujourd'hui, après tant de transformations politiques et sociales, l'Européen qui parcourt cette partie du nouveau monde, trouve dans beaucoup de villes du bas Canada une France du vieux temps. Ce n'est point là une physionomie particulière aux petites villes ou aux villages perdus dans les terres et loin des grandes voies de communication. A Montréal, par exemple, ville affairée, commerçante, dont

la population compte autant d'Anglais, d'Écossais et d'Américains que de Français, l'étranger se sent immédiatement au milieu d'une vieille cité catholique; quand on visite Madrid ou Rome, on éprouve une impression moins vive. A Québec, dont le pittoresque et la beauté font oublier même les panoramas d'Edimbourg, ce n'est pas seulement l'admirable situation de la ville qui attire et séduit le voyageur. A chaque pas, dans les rues escarpées que bordent de vénérables hôtels, on se sent ramené d'un siècle en arrière, au milieu d'une société qui rappelle celle de la France avant la grande révolution.

Cet aspect de la ville ancienne, ces paisibles tableaux des siècles passés, on eût pu les contempler longtemps encore si la population de la contrée avait été sans mélange. Le bas Canada, toujours fidèle à ses vieilles traditions, serait resté plongé dans son sommeil, laissant le reste des humains poursuivre, dans son activité fiévreuse, ses rêves de richesse ou de gloire Mais les populations voisines et les derniers émigrés que venait d'envoyer l'ancien continent n'allaient point laisser les vieilles familles canadiennes promener en paix leur décrépitude sur les quais délabrés du Saint-Laurent et du Saint-Charles.

Le haut Canada, au contraire, avait une population absolument neuve s'adonnant au commerce avec toute l'ardeur d'une société nouvelle. Il était presque en entier peuplé d'émigrés de la Grande-Bretagne. On trouvait là des colons écossais, pleins d'énergie et d'initiative, des Irlandais du nord auxquels le nom d'Écossais pourrait aussi bien convenir. Les émigrants de l'Irlande méridionale étaient allés aux États-Unis, parce qu'ils étaient sûrs d'y trouver un peuple plus ou moins hostile à l'Angleterre; ils savaient aussi que la situation de l'Église catholique y était florissante. De son côté, l'homme de l'Ulster avait choisi le Canada, comme l'Écossais, parce qu'il voyait flotter le drapeau de l'Angleterre, et qu'on y respectait le principe de l'Église nationale, toujours chère

son cœur. Il est presque inutile de dire qu'un grand nombre d'Anglais s'étaient établis dans la colonie avec l'idée fixe d'en faire une copie, aussi exacte que possible, des institutions anglaises. Lorsque le Canada fut cédé à l'Angleterre par la France, à la suite de victoires de Wolfe, les habitants, à peu près entièrement confinés dans les provinces basses, étaient presque tous d'origine française. Depuis la cession, l'accroissement de la population des autres provinces avait marché avec une rapidité surprenante : comme nous venons de le dire, ce résultat était dû presque exclusivement au mouvement d'émigration parti de la Grande-Bretagne, des pays les plus colonisateurs de l'Europe et de la République américaine elle-même.

Il est facile de pressentir quelles difficultés allaient naître du développement d'un tel état de choses. Les Français du bas Canada voyaient d'un très mauvais œil les atteintes portées à leurs traditions anciennes, et les avantages accordés aux populations d'origine anglaise. Celles-ci, par contre, regardaient comme une injustice ou une faiblesse toute hésitation à les seconder dans la réalisation de leurs entreprises. De là, des différends nombreux entre le gouvernement de la métropole et ceux que nous pouvons appeler ses propres concitoyens. Leur fidélité même aux institutions de la mère-patrie les rendait plus exigeants. Il était difficile de leur faire comprendre qu'on ne pouvait ouvertement les appuyer dans la politique anglomane et bruyante sur laquelle ils entendaient fonder la prospérité de la colonie. Le ministère se trouvait dans la situation d'une épouse de second lit, mère de famille, qui, ayant à élever des enfants issus d'un premier mariage en même temps que les siens propres, s'efforcerait d'être impartiale et ne réussirait qu'à soulever les récriminations de tous.

C'était donc une tâche bien délicate pour un gouvernement aux vues sages et prévoyantes, de faire fonctionner sans secousses un système quelconque au Canada. Or, le

plan qu'il adopta semblait précisément destiné à mettre plus brutalement encore en relief l'antagonisme qui résultait de la nature même des choses. Par un Acte connu sous le nom de Constitution de 1791, la colonie fut divisée en deux provinces, le haut et le bas Canada. Chacune avait son gouvernement distinct qui comprenait un gouverneur, et un Conseil exécutif, nommé par la couronne, correspondant au Conseil privé de la métropole. Il y avait, en outre, un Conseil législatif dont les membres étaient également nommés à vie par la couronne, et une assemblée représentative élue pour quatre ans. En même temps, le Parlement anglais établissait une dotation pour l'Église ; un septième du vaste territoire de la colonie fut réservé pour assurer l'existence du clergé. Cette décision devint une source féconde de troubles.

Lorsque cette division en deux provinces fut décrétée en 1791, on croyait que non-seulement elle existerait de nom, mais encore qu'elle serait établie en fait. Le bas Canada, pensait-on, resterait entièrement français et le haut Canada exclusivement anglais. On se proposait d'administrer la colonie en la coupant en deux, aussi sûrement et aussi facilement que nous gouvernons maintenant l'île Maurice, d'après un système, et Malte, d'après un autre. Une telle idée n'a pu venir qu'à des gens ne tenant aucun compte des situations géographiques. Le fait seul que le haut Canada ne peut avoir, pour ainsi dire, aucun moyen de communication avec l'Europe et tout le Levant, sans passer par le bas Canada ou les États-Unis, aurait dû suffire pour montrer l'inanité d'un tel projet.

L'opposition la plus vive partit du bas Canada. Un antagonisme constant régnait entre la majorité du Conseil législatif nommé par la couronne, et celle de l'assemblée représentative élue par la province. Le gouvernement de la métropole encourageait et même entretenait (ch odieuse et dangereuse dans une colonie), un parti angla dévoué aux prétendus intérêts de la mère-patrie, et obéi

sant au mot d'ordre que lui envoyaient, de l'autre bord de l'Atlantique, ses maîtres et ses patrons. La majorité dans le Conseil législatif, on le comprend aisément, contrecarrait à chaque instant les résolutions prises par l'assemblée populaire.

Un conflit s'éleva à l'occasion du budget des dépenses. Le gouvernement maintint dans leurs postes les fonctionnaires supprimés par l'assemblée représentative et éleva la prétention de les payer sur les fonds de la colonie. L'assemblée prit des mesures pour que leurs appointements ne leur fussent plus servis; mais le gouvernement passa outre et affecta à leur traitement certains revenus publics qu'il avait alors à sa disposition. Le bas Canada (nous pouvons considérer les déclarations votées dans un meeting public comme représentant le sentiment de la colonie elle-même), éleva alors une double prétention : il demanda que le Conseil législatif fût nommé à l'élection, et qu'il fût interdit au gouvernement colonial de disposer à son gré des revenus du pays. La Chambre des communes et le ministère répondirent en refusant d'écouter la lecture de la première proposition. Quant à la seconde, le gouvernement provincial fut autorisé à prendre, sans s'inquiéter du consentement des colons, l'argent qui se trouvait dans le trésor, afin de pourvoir au fonctionnement de la justice et aux besoins de l'administration.

C'était déclarer nettement à la population française, qui constituait pourtant l'immense majorité de la population, et à laquelle nous avions enseigné le respect du gouvernement représentatif, que l'on compterait désormais pour rien les manifestations de sa volonté, et qu'elle allait être gouvernée uniquement par le bon plaisir de la minorité anglaise, composée en grande partie de fonctionnaires publics. Nous n'allons pas jusqu'à dire que, dans tous ces conflits, la majorité populaire eût toujours raison et l'administration toujours tort; la fusion entre les éléments français et anglais n'avait pu s'opérer, et de la seule dif-

férence des races naissait un antagonisme profond. Dans certaines localités, comme le constata plus tard le fameux rapport de lord Durham, les colons français et anglais ne se réunissaient jamais en public, si ce n'est sur les bancs des jurés, et encore était-ce pour chercher à entraver le cours de la justice. Les Anglais se plaignaient amèrement d'être soumis à la loi française dans un grand nombre de leurs affaires. La location des terres, et beaucoup d'autres contrats, étaient régis par les vieux usages de France. Dans les affaires civiles, la procédure française et la loi anglaise fonctionnaient difficilement côte à côte; en matière criminelle, l'application de la loi anglaise offrait plus d'un inconvénient. A la fin, l'assemblée représentative refusa de voter aucune dépense, d'expédier aucune affaire, et les colons formulèrent dans une Déclaration leurs griefs contre le gouvernement de la métropole. Ils se plaignaient de la conduite arbitraire des gouverneurs, critiquaient énergiquement le mode d'élection du Conseil législatif, la main mise illégale sur les fonds publics, et la prorogation du Parlement provincial.

Un des chefs de ce mouvement, qui dégénéra ensuite en révolte, fut M. Louis Joseph Papineau. Ses talents, son énergie et la parfaite honorabilité de son caractère lui avaient acquis une grande autorité dans les rangs de l'opposition. D'abord représentant de la ville de Montréal au Parlement du bas Canada, il était devenu ensuite président de cette assemblée. Il organisa une série de meetings où furent prononcés de violents discours, dans lesquels on protesta contre la politique des gouverneurs et celle du gouvernement de la métropole; on y fit surtout des allusions fréquentes et significatives à la révolte triomphante des États-Unis. M. Papineau avait également formé le projet de réunir une grande assemblée populaire dans laquelle seraient discutés et affirmés les griefs des colo

Le gouverneur, Lord Gosford, commença par révoq plusieurs chefs de la milice qui avaient pris part à q

ques-unes de ces démonstrations; de ce nombre était M. Papineau. Puis, il fit arrêter quelques membres de l'assemblée populaire prévenus de haute trahison. La révolte, du reste, ne prit pas un caractère grave. A la première explosion du soulèvement, on fut un peu surpris, et les rebelles remportèrent d'abord quelques avantages. Mais bientôt, le commandant en chef sut déployer toute l'énergie qu'exigeaient les circonstances et le mouvement fut vigoureusement réprimé. Les insurgés cependant combattirent en plusieurs occasions avec le courage du désespoir et versèrent généreusement leur sang pour la défense de leur cause. Peu après la révolte s'étendit aux provinces supérieures.

Le haut Canada, lui aussi, avait des griefs contre ses gouverneurs et contre la métropole. Il protestait contre la manière dont on avait disposé des emplois. Mais, à aucune époque, la rébellion ne semble avoir pris pied sérieusement dans cette province. Les cris de quelques mécontents, une certaine surexcitation entretenue dans le peuple par les partisans de l'idée républicaine, et aussi la propagande bruyante de quelques exaltés qui méditaient de renverser le gouvernement de la province, toutes ces causes concoururent à enflammer les esprits quand éclata l'insurrection dans le bas Canada. Le mouvement eut un caractère tout particulier. L'histoire mérite d'en être racontée, surtout à cause du plan bizarre et chevaleresque que conçut le gouverneur pour arriver à la pacification de la province.

Ce gouverneur, le major sir Francis Head, était un soldat et un voyageur. Nature vaillante et excentrique, il avait combattu à Waterloo et fait depuis plusieurs campagnes. Il remplissait les pacifiques fonctions de commissaire pour l'application de la loi sur l'assistance publique dans le comté de Kent, lorsqu'en 1835 il fut subitement appelé à prendre le gouvernement du haut Canada. Quand la révolte éclata dans cette contrée, il se montra de taille

à dominer la situation. Il résolut de remporter de suite une grande victoire morale, et de démontrer, une fois pour toutes, que c'était une pure folie de vouloir soulever une province soumise à son commandement. Jetant donc à tous les révoltés un défi en quelque sorte semblable à celui que, dans Shakespeare, le prince Harry adresse aux insurgés, il les invita à se mesurer avec lui et à vider la querelle en champ clos. Il eut l'audace d'expédier toutes les troupes régulières hors de la province. Il les envoya soutenir le gouvernement du bas Canada; puis, il laissa les rebelles mûrir leur plan à leur guise, choisir leur jour et leur heure, et, quand il furent prêts, il appela à lui la milice et tous les habitants demeurés fidèles, et étouffa la révolte. Ce soulèvement, qui n'avait pu, il est vrai, prendre de grandes proportions, s'apaisa ou plutôt s'évanouit en un instant.

Le major Head avait atteint son but : il avait montré que l'insurrection dans cette province n'était pas assez puissante pour nécessiter l'intervention des troupes régulières. Les colons demeurés fidèles furent enthousiasmés de la conduite de leur chef et de la tactique tout à fait nouvelle qu'il avait employée contre les perturbateurs. L'effet moral fut immense; mais le gouvernement de la métropole apprécia avec moins d'enthousiasme la politique du majord Head. Si les insurgés, disait-on, avaient reçu les secours de leurs affiliés des États-Unis, ainsi qu'on le craignait généralement, les Canadiens restés fidèles auraient pu avoir le plus grand besoin de l'appui matériel des troupes régulières. Le résultat de cette divergence de vues fut la démission de sir Francis Head. Sa loyauté, son courage, ses succès eurent pourtant leur récompense; il reçut une baronnie et fut suivi dans sa retraite par l'admiration non seulement des personnes qui approuvaient sa conduite, mais encore de celles qui se virent obligées de la condamner. Son procédé si chevaleresque, et en même temps si téméraire, avait du reste.

contré plus d'un incrédule : on prétendit que toutes ses mesures étaient prises, et que, si sa démonstration morale avait échoué, il était prêt à lui substituer des moyens plus pratiques et plus efficaces.

Pendant ce temps, les nouvelles de la révolte du Canada provoquaient en Angleterre une agitation facile à comprendre. Presque toute la population éprouvait un vif sentiment de sympathie non pas, sans doute, pour les rebelles, mais pour la colonie, dont les griefs semblaient réels et sérieux. On vota dans des meetings des propositions imputant avant tout l'origine de la révolte au refus du gouvernement d'étudier les changements réclamés par les colons. M. Hume, le promoteur de la réforme financière, prit chaudement la défense du Canada devant le Parlement et devant l'opinion publique. Dans le cours des débats qui eurent lieu devant la Chambre, sir Robert Peel ayant parlé « d'un certain M. Mackenzie », chef des rebelles du haut Canada, M. Hume releva ces paroles et fit remarquer qu'il y avait un M. Mackenzie, comme il pouvait y avoir un sir Robert Peel, et il égaya la Chambre en rappelant la déclaration de lord Chatham à l'occasion de la loi américaine sur le timbre : « telles étaient, dit-il, les opinions « d'un certain M. Pitt. »

Lord John Russell crut alors nécessaire de présenter, au nom du gouvernement, une loi de répression pour rétablir l'ordre dans la colonie. Cette loi consistait, en somme, à suspendre momentanément la constitution du bas Canada, et à envoyer d'Angleterre un gouverneur et un commissaire général avec pleins pouvoirs pour réprimer la rébellion et remanier l'organisation des deux provinces. Cette proposition rencontra d'abord une vive opposition. M. Rœbuck, qui n'était pas alors membre du Parlement, se présenta comme le mandataire du bas Canada et demanda à comparaître devant les deux Chambres pour plaider contre l'adoption de la loi. Après quelques hésitations, sa demande fut accueillie, et il parut à la barre de

la Chambre des communes d'abord, puis de la Chambre des lords. Il s'attacha à prouver combien il était injuste, de la part du gouvernement, de vouloir suspendre la constitution du bas Canada à cause des troubles que lui-même avait provoqués par son intolérable oppression. « La plupart des orateurs, dit un critique contemporain, s'appliquent ordinairement à se rendre favorable l'auditoire qu'ils désirent convaincre. M. Rœbuck, au contraire, semblait, depuis le commencement de son discours, avoir pris à tâche de soulever tous ses auditeurs contre la cause qu'il défendait. » Dans deux séances consécutives, il déploya une grande puissance d'argumentation, et l'effet qu'il produisit fut considérable. Son succès fut encore accru par cette particularité que l'orateur paraissait singulièrement jeune; il avait, dit-on, presque l'extérieur d'un jouvenceau.

Néanmoins, il était évident que la proposition du gouvernement serait adoptée quant à ses dispositions principales. Dans les deux Chambres, on croyait généralement, non sans raison, que ce n'était pas le moment d'examiner la politique passée du gouvernement, et qu'il n'y avait, pour l'instant, rien de mieux à faire que d'envoyer au Canada un homme de premier ordre par le caractère et par le talent, et d'en finir au plus tôt avec la révolte. Chacun pensa que le ministère avait mis la main sur cet administrateur précieux quand lord John Russell prononça le nom de lord Durham.

Lord Durham était un homme d'un caractère supérieur. On est vraiment étonné de le voir si oublié de la génération présente, lorsqu'on pense sous quelle grande figure il se révéla aux yeux de ses contemporains et quelle part considérable il prit aux événements politiques d'une époque qui compte encore parmi nous plus d'un représentant. Il appartenait à l'une des plus vieilles familles de l'Angleterre. Les Lambtons, depuis la conquête, avaient toujours vécu dans leurs propriétés du nord. Il a été établ

que, dans cette famille, la succession de mâle en mâle ne fut jamais interrompue depuis le douzième siècle. Ils ne sortaient cependant point d'une souche aristocratique. C'était à l'exploitation des mines de charbon qu'ils devaient une fortune récente. A l'origine, et pendant longtemps, leurs terres n'eurent qu'une valeur peu considérable. Mais, depuis plus d'un siècle, ils avaient pris place dans la haute bourgeoisie du comté, et quelques-uns d'entre eux avaient représenté la ville de Durham à la Chambre des communes, depuis 1727 jusqu'à la mort prématurée du père de lord Durham, en 1797. William Henri Lambton, frère de lord Durham, whig très ardent, avait été l'ami et le collaborateur de Fox.

John-Georges Lambton était né au château de Lambton, en avril 1792. Il avait à peine vingt ans lorsqu'il fit un mariage romanesque, à Gretna Green, avec une jeune fille qui mourut trois ans après. Il servit peu de temps dans un régiment de hussards, et, environ un an après la mort de sa première femme, il épousa la fille aînée de lord Grey. Il n'avait alors que 24 ans. Avant cette époque, le comté de Durham l'avait envoyé au Parlement, où il se fit bientôt remarquer par ses opinions avancées et résolûment réformatrices. Tant qu'il siégea à la Chambre des communes, il prit rarement la parole, mais lorsqu'il parla, ce fut toujours pour soutenir quelque mesure libérale. En 1821, il exposa le plan qu'il avait conçu pour arriver à la réforme du régime parlementaire ; en 1828, il fut élevé à la pairie avec le titre de baron Durham ; enfin, lorsque le ministère de lord Grey se constitua, en novembre 1830, il devint lord du Sceau privé.

On a prétendu que lord Durham exerçait sur lord Grey une influence dominatrice. Il était, en tout cas, d'une nature énergique et passionnée, et parfois il se laissait aller à des explosions de colère qui faisaient de lui la terreur de ses collègues. S'il rencontrait de l'opposition dans le ministère, il malmenait ses adversaires et les trai-

tait avec hauteur ; quelquefois même, il laissait à peine au chef du cabinet, son beau-père, l'occasion de placer un mot pour défendre l'opinion contraire ou calmer ses emportements. Absolu dans ses projets de réforme, il aurait fait volontiers des changements radicaux, sans plus se soucier de leur opportunité que des colères de l'opposition. Il avait, en effet, peu de respect pour ce que Carlyle appelle « la majesté des traditions ». Sa volonté était inébranlable. Elle se manifestait sans ambages, sans réticences, comme aussi sans égards pour le décorum de sa charge. Il ne faudrait pas croire tout ce que rapportent ses adversaires, mais il est certain qu'il fut réellement un enfant terrible pour le pacifique lord Grey et pour ses collègues si conciliants, mais, en même temps, si étrangers à toute idée de réforme. Dans l'important discours qu'il prononça à la Chambre des lords à l'occasion des débats sur la loi électorale, il exprima ses sentiments en des termes si violents, qu'il dut étonner ses auditeurs, même à cette époque où la licence du langage dépassait tout ce qu'on peut imaginer. Quelques observations présentées par l'évêque d'Exeter au cours des débats, la nuit précédente, avaient particulièrement excité sa colère. Parlant du discours du prélat : « On y trouve, dit-il, » l'invective arrogante et grossière, l'insinuation fausse et » malveillante, l'altération impudente des faits histo- » riques, le tout orné des fleurs les plus choisies de » l'argot familier au pamphlétaire. » Ces paroles lui valurent un rappel à l'ordre, et un pair proposa même d'en ordonner la suppression au compte-rendu officiel. Mais lord Durham ne voulut pas céder. Il déclara froidement que ces expressions n'étaient sans doute ni très élégantes ni très gracieuses, mais qu'elles rendaient exactement la pensée qu'il avait voulu exprimer. « Le discours de l'évê- » que, continua-t-il, contient, à mon avis, des insinua- » tions fausses et scandaleuses. Je l'ai dit, je deman » encore la permission de le répéter, et je m'asse

» pour permettre au noble lord, s'il le juge convenable, » de demander la suppression de mes paroles. » Personne cependant ne parut disposé à se mesurer davantage avec ce fougueux adversaire. Néanmoins, il s'apaisa peu à peu et essaya d'effacer l'impression fâcheuse qu'il venait de produire, en demandant à la Chambre des lords d'user d'indulgence pour les expressions trop véhémentes dont il avait pu se servir, car, dit-il avec une vive émotion : « J'ai le cœur torturé par des chagrins domestiques. » Il faisait allusion à la mort récente de son fils aîné, « enfant remarquable dont les traits ont été immortalisés par le pinceau de Lawrence. »

L'ensemble de cet incident, l'attaque virulente, suivie immédiatement de regrets exprimés d'une voix touchante, suffisent à dépeindre le caractère indiscipliné et impressionnable de lord Durham. C'était un de ces hommes qui, même lorsqu'ils ont pour eux le droit et la justice, semblent toujours avoir tort. De tous les membres du cabinet de lord Grey, il était certainement le plus avancé. Le projet de réforme qu'il présenta en 1821 donnait quatre cents représentants à certains districts urbains et ruraux et conférait le droit de vote à tout homme établi. Lorsque lord Grey eut formé son ministère réformiste, lord Durham fit appeler lord John Russell et lui demanda d'esquisser un projet de réforme. Une commission fut nommée, comprenant sir James Graham, lord Duncannon, lord John Russell et lord Durham lui-même. Lord John Russell rédigea un projet qu'il ne publia que longtemps après, avec les changements conseillés par le ministre et écrits en marge de sa propre main. Si lord Durham avait pu alors faire prévaloir ses idées, le scrutin secret eût, dès cette époque, fait partie du programme du gouvernement. On crut, en effet, qu'à un certain moment de la discussion, il était

venu à entraîner, sur ce point, l'opinion de ses collègues.

pouvait le considérer comme le membre radical du ca-

et; il agissait avec toute l'énergie de son bouillant ca-

ractère, avec « cette magnifique imprudence » qui caractérisait également un homme, d'ailleurs plus distingué que lui, Edmond Burke. Pour employer une expression empruntée à la France par nos politiques modernes, il avait « le courage de son opinion. » C'est là une qualité dont beaucoup de gens parlent et que très peu possèdent; il est vrai qu'elle ne procure ni le prestige de l'autorité, ni l'éclat du succès.

Quelque temps après, lord Durham fut élevé à la pairie et reçut le titre de comte. Il continua à exercer sur lord Grey la plus grande influence, et ses divergences d'opinion avec ses anciens collègues, depuis qu'il s'était retiré du cabinet, s'accentuèrent de jour en jour. Il avait même plus d'une fois mis assez légèrement le public dans la confidence des réformes plus ou moins excentriques dont il était l'initiateur. Comme il devenait gênant, on lui confia une mission en Russie, et, peu après, on le nommait ambassadeur à la cour de Saint-Pétersbourg. Pendant le temps qui s'écoula entre sa mission et sa nomination définitive, il était revenu en Angleterre et avait associé son nom aux revendications les plus audacieuses. Il était devenu l'espoir des libéraux les plus avancés, mais il était exécré de ceux qu'effrayait tout nouveau mouvement dans la voie des réformes politiques.

Cependant, aucun de ses adversaires ne niait ses grandes qualités. Ni les préjugés, ni les traditions, ne l'avaient jamais empêché de pénétrer hardiment jusqu'au cœur même d'une question politique importante. Il n'hésitait pas à proposer ces mesures que, dans une époque plus récente, on a appelées des remèdes héroïques. Selon une impression générale partagée même par ceux qui lui étaient le moins favorables, c'était une sorte de César en disponibilité, un politicien à qui il ne fallait qu'un champ assez vaste pour prouver ses grandes aptitudes gouvernementales. Les difficultés du Canada semblaient venir à point pour lui fournir l'occasion de montrer qu'il était bien

l'homme qu'exaltaient ses amis, ou de justifier pour toujours les préventions de ses adversaires.

Lord Durham s'embarqua donc, le cœur plein des plus belles espérances. Il emmenait avec lui les deux hommes les plus capables, à cette époque, d'assurer le succès de l'entreprise, M. Charles Buller et M. Edouard Gibbon Wakefield. On voyait, dans cette mission, ou le couronnement de sa carrière, ou l'effondrement de sa réputation, et peut-être pour la métropole, la perte même du Canada. Mais il trompa toutes ces prévisions : il brisa son avenir en assurant l'existence de cette colonie. Créateur du système qui depuis a fonctionné avec un si éclatant succès, c'est à lui qu'est due la première application du principe qui permit le paisible développement de toutes les provinces organisées en confédération sous le nom d'États du Canada. Mais les qualités particulières qui, dans sa vie politique en Angleterre, avaient tant contribué à entraver sa carrière, trouvèrent ici une utile application. L'histoire moderne offre peu d'exemples d'un succès si réel et si solide, suivant de si près un échec en apparence si irrémédiable et si complet. Tout d'abord, à ne considérer que l'apparence des choses, la mission de lord Durham parut avoir été aussi funeste à la colonie qu'au gouverneur lui-même. Aussitôt arrivé à Québec, à la fin de mai 1838, il lança une proclamation dans laquelle l'autorité du gouvernement n'était pas affirmée d'une manière absolue : c'était une faute, car les circonstances exigeaient l'intervention d'un pouvoir dictatorial aussi résolu qu'éclairé. Tout en se déclarant décidé à punir indistinctement toutes les infractions de la loi, il réclamait avec franchise le concours des colons pour arriver à la formation d'un nouveau système de gouvernement adapté aux besoins et aux conditions nouvelles de la civilisation. Il ait cru posséder un pouvoir sans contrôle, mais il ne rda pas à revenir de son illusion. La loi sur le Canada, passant par les épreuves parlementaires, avait subi

plusieurs modifications, et l'autorité illimitée sur laquelle il avait compté se trouvait considérablement réduite. Il s'était cependant mis à l'œuvre en homme qui se croit tout-puissant, qui n'a point à compter avec les lois et les institutions de son pays. Un vrai César jetant les bases d'un nouveau gouvernement n'eût pas fait preuve d'un arbitraire plus audacieux. Ces mesures, il faut le reconnaître, étaient le plus souvent conformes à la justice et salutaires dans leurs effets. Mais, en Angleterre, ses ennemis et ceux du ministère trouvèrent dans ces procédés dictatoriaux une excellente arme de guerre. A peine avait-il commencé son travail de reconstitution, que le Parlement demandait à grands cris son rappel.

Après avoir rendu une série de décrets qui devaient assurer la tranquillité du bas Canada, lord Durham avait ensuite proclamé une très large amnistie qui comportait cependant quelques exceptions. Les chefs du mouvement, Papineau et les autres, qui déjà avaient passé la frontière, furent bannis de la colonie. Quelques prisonniers qui, spontanément et dans l'espoir d'une peine plus douce, s'étaient reconnus coupables du crime de haute trahison, furent déportés aux Bermudes ; d'autres furent, de même que leurs chefs, envoyés en exil. De plus, il leur fut signifié que, s'ils revenaient au Canada sans autorisation préalable, ils seraient considérés comme coupables du crime de haute trahison et condamnés à mort. Il n'est pas nécessaire de recourir à des arguments de légiste pour prouver que de tels procédés étaient absolument illégaux. Lord Durham n'avait pas le droit de faire transporter les révoltés aux Bermudes. N'ayant d'ailleurs aucune autorité sur ces îles, il ne pouvait imposer au gouvernement local l'obligation de détenir des prisonniers politiques. Il n'avait pas davantage le pouvoir de déclarer passible de mort quiconque retournerait dans la colonie. Aucune loi anglais ne considère comme crime capital le fait, même pour u forçat, de rompre sa chaîne et de revenir dans son pay

Toutes ces mesures étaient donc absolument illégales, ou, tout au moins, dépassaient les pouvoirs que lord Durham avait reçus du Parlement. Il ne se faisait pas illusion et reconnaissait lui-même l'illégalité de ses décrets, mais il croyait agir en dictateur à la fois plein d'audace et de clémence, investi d'un pouvoir extraordinaire en vue de difficultés auxquelles la loi ne pouvait opposer que des armes impuissantes. Quant au décret punissant de mort les bannis qui rentreraient dans la colonie sans autorisation préalable, il pouvait invoquer des précédents et des lois déjà promulguées par le Parlement colonial; mais il se souciait peu de se couvrir de pareilles autorités.

Comme il avait en mains un nombre considérable de prisonniers du bas Canada, il crut absurde de les poursuivre selon les formes ordinaires de la procédure. Il craignait, du reste, de ne pouvoir trouver un jury assez indépendant pour les condamner, d'être ainsi exposé à les voir absous et triomphants, et le gouvernement colonial couvert de ridicule et de mépris. Dans la contrée, on croyait que lord Durham, sans suivre la voie de la procédure ordinaire, constituerait, pour juger ces prisonniers, un jury composé de ses propres fonctionnaires, afin de les faire condamner et exécuter sur-le-champ. Ce fut donc avec le plus profond étonnement que l'on vit le nouveau gouverneur renoncer à cet infâme projet.

Une autre mesure de lord Durham lui valut une nouvelle accusation d'abus de pouvoir. La loi, par laquelle il avait été nommé, prescrivait qu'il serait assisté par un Conseil dont cinq membres au moins devaient signer les décrets rendus par le gouverneur. Il y avait déjà un Conseil en fonctions institué par son prédécesseur, sir J. Colborne. C'était une sorte de gouvernement provisoire destiné à remplacer les pouvoirs constitutionnels dont le fonctionnement était suspendu. Lord Durham supprima ce Conseil lui en substitua un autre composé principalement de secrétaires et des membres de son état-major. Ce n'é-

tait là, au reste, qu'un des côtés de sa politique. Il était résolu à jouer complètement le rôle que, dans sa conscience, il se croyait apte à remplir mieux que personne, et méditait un plan qui lui avait été suggéré en partie par les hommes habiles et pleins d'expérience qui étaient venus d'Angleterre avec lui. Ce plan, il en était fermement convaincu, serait le salut de la colonie : les événements lui donnèrent raison. La manière dont il se débarrassa des prisonniers était simplement un acte préliminaire précédant la grande œuvre de reconstitution du Canada, dont l'accomplissement ne pouvait, selon lui, être compromis par la vaine observation des formes légales. Nous l'avons dit déjà, il se considérait comme un dictateur ayant pour mission de reconstruire tout un système politique. Lorsqu'on l'accusa d'avoir transgressé la loi, il répondit avec un dédain quelque peu justifié : « Quel prin-» cipe constitutionnel doit-on observer lorsque la Consti-» tution est suspendue ? Quel principe de la Constitution » anglaise peut-on appliquer dans un pays où l'on dispose » des deniers du peuple sans son consentement, où le » gouvernement représentatif est anéanti, où la loi mar-» tiale régit le pays et où les poursuites devant le jury » n'aboutissent qu'à suspendre le cours de la justice et à » soulever le juste mépris et la colère de la population ? » Cependant, un esprit moins impétueux et plus patient aurait trouvé l'occasion de tenter de grandes réformes, sans soulever la tempête qui se déchaîna contre lui.

Sa politique excita dans la mère-patrie les critiques les plus sévères et les plus exagérées. Si lord Durham avait commis les inqualifiables excès de pouvoir que Burke reprochait à Warren Hastings, il n'aurait pas été plus violemment dénoncé dans la Chambre des lords. On l'accusa d'avoir décrété l'arrestation de colons, sans poursuites judiciaires préalables ou sans aucune forme de procès. Il ne vint à l'esprit d'aucun de ses accusateurs que, même en admettant l'exactitude du fait, c'était là, en somme, l

petit côté d'une grande politique devant aboutir à la refonte complète du système politique et social d'une importante colonie. La critique suivit néanmoins son cours. Ses adversaires se plaignaient vivement des frais occasionnés par sa tournée dans le Canada. Lord Durham avait certainement un goût exagéré et une véritable passion pour les pompes et la splendeur orientales. Dans son voyage à travers le Canada, il avait déployé un faste royal. On savait cependant qu'il ne recevait aucun traitement et n'acceptait même pas le remboursement de ses dépenses. Il établit depuis, devant la Chambre des lords, que cette mission lui coûta plus de deux cent cinquante mille francs. M. Hume, toujours disposé à prêcher l'économie, ne put s'empêcher de demander ironiquement pourquoi des hommes que d'autres prodigalités n'avaient jamais émus, s'étaient trouvés pris tout à coup d'un accès de parcimonie à l'occasion des actes de lord Durham. On doit reprocher au cabinet la faiblesse dont il fit preuve, en cette circonstance, devant la Chambre des lords. Lord Durham y comptait des ennemis et l'occasion était excellente pour l'attaquer en même temps que le ministère. Sans doute, il fallait voir dans beaucoup de critiques les protestations consciencieuses d'hommes qui considéraient comme un danger le fait de s'écarter des principes de la loi constitutionnelle. Les juges et les avocats éminents de la Chambre des lords se préoccupaient naturellement, avant tout, de l'application stricte de la loi. Mais il est impossible de mettre en doute que les inimitiés politiques et personnelles qu'avait suscitées lord Durham n'aient pas inspiré quelques-unes des attaques dont sa conduite fut l'objet.

Presque tous les hommes influents dans la Chambre des lords lui étaient opposés. Lord Brougham et lord Lyndhurst s'étaient, à cette époque, ligués contre lui pour attaquer le gouvernement et la politique suivie au Canada.

Je veux être logique, déclara lord Brougham. Je me suis opposé, dès le commencement, à la répression de

» la révolte, et maintenant je ne puis accepter la manière » illégale dont on a traité les colons canadiens. » Il semble difficile de comprendre comment le noble lord pouvait avoir réellement assez mal compris le sens de la proclamation de lord Durham pour croire qu'il envoyait des hommes à la potence sans forme de procès. Bien que lord Durham eût violé les dispositions formelles de la loi, il était cependant bien évident qu'il avait agi dans un intérêt d'humanité et de générosité, et non dans un esprit de pure tyrannie. Néanmoins, ces agissements lui valurent les attaques les plus violentes de la part de lord Brougham; il n'eût pas déchaîné de plus ardentes critiques s'il avait eu affaire à un autre Séjan. Ces attaques, il faut l'avouer, perdaient beaucoup de leur effet moral, car on savait de quelle haine l'accusateur était animé contre lord Melbourne, contre le ministère et contre lord Durham lui-même. On ajoutait que Brougham avait des raisons particulières de se montrer hostile à tout ce que pouvait faire lord Durham, et, à ce propos, on citait le fait suivant: Un banquet avait été offert à lord Grey par les réformistes d'Edimbourg, en 1834. Lord Durham et lord Brougham y assistaient. Ce dernier fut appelé à prendre la parole et saisit l'occasion pour condamner certains réformateurs trop zélés, peu satisfaits des changements déjà opérés et demandant au ministère de s'engager dans de folles entreprises. Il s'étendit sur ce point avec une grande vivacité et en accompagnant ses arguments de plusieurs citations pleines d'humour. Lord Durham sentit naturellement que l'attaque lui était destinée. Lorsque son tour de parole fut arrivé, il se laissa aller à répondre directement à son adversaire, et, acceptant son discours comme un défi personnel, il lui répliqua en termes amers, pleins d'invectives et de sarcasmes. La scène n'avait rien d'édifiant et scandalisa les assistants. Le discours de lord Brougham manqua complètement son effet. Il fut considéré comme un trouble-fête et on lui reprocha l'imprudence avec laquel

il avait provoqué la réplique d'un homme que chacun savait emporté et incapable de contenir les écarts de son caractère. Nous ne porterons pas atteinte à la mémoire d'un jouteur si ardent et si impitoyable, en disant que quand lord Brougham se sentit appelé à critiquer la politique de lord Durham au Canada, le souvenir du dîner d'Edimbourg vint encore ajouter à la vivacité de ses attaques.

Le ministère, qui avait tout d'abord approuvé les actes de lord Durham, n'osant accepter la lutte que lui offrait lord Brougham, ne tarda pas à battre en retraite et à désavouer les ordonnances de Québec. Ce fut par un journal américain que lord Durham apprit qu'il avait été abandonné par le gouvernement. Il annonça de suite sa résolution de se démettre de ses fonctions et de retourner en Angleterre. La lettre par laquelle il donnait sa démission se croisa dans l'Atlantique avec la dépêche qui blâmait sa conduite. Avec son imprudence ordinaire, il lança du château de Saint-Louis, à Québec, une proclamation faisant un appel indirect à l'opinion publique de la colonie contre la conduite du gouvernement de la reine. Lorsque la nouvelle de cette proclamation arriva en Angleterre, le *Times* appela lord Durham « le lord grand insurgé ». Le représentant de la reine, disait le journal de la cité, en a appelé au jugement d'une colonie encore révoltée contre la politique des conseillers de sa souveraine.

Dans ces circonstances, la révocation de lord Durham était inévitable ; elle fut immédiatement prononcée. Sans en attendre la communication, il partit pour l'Angleterre ; mais le peuple anglais eut assez de caractère pour ne pas ratifier la décision du gouvernement. Lorsque l'ex-gouverneur débarqua à Plymouth, il fut reçu par les acclamations de la foule, bien que le gouvernement eût défendu aux officiers de rendre les honneurs dus à tout fonctionnaire de ce rang revenant dans la mère-patrie.

M. John Stuart Mill a revendiqué pour lui, avec une fermeté pleine de modestie, et, en même temps, avec toute justice, la part d'influence qu'il avait exercée sur l'opinion publique en faveur de lord Durham. « Lord Durham, dit-il » dans son autobiographie, fut violemment attaqué de » tous côtés, assailli par ses ennemis, abandonné par ses » amis, qui, tout en l'approuvant, n'eurent pas le courage » de le défendre. Son retour fut celui d'un homme vaincu » et discrédité. J'avais suivi les événements du Canada » depuis leur origine. J'ai été un de ceux qui ont inspiré » ses propres conseillers. Sa politique fut presque exacte- » ment celle que j'aurais adoptée; aussi étais-je plus que » tout autre en état de la soutenir. A cet effet, j'ai pris » hardiment sa défense dans un article-manifeste de la » *Revue de Westminster*, où je demandais pour lui, non » pas un acquittement, mais des éloges. Aussitôt, de nom- » breux publicistes ont suivi mon exemple. Lord Durham » m'adressa des remercîments sans doute sincères, mais » conçus dans des termes d'une politesse exagérée. Il at- » tribuait en grande partie à mon article la réception » triomphale qu'il reçut en abordant en Angleterre. Tout » au plus avais-je dit, je crois, le mot décisif, qui, à un » moment critique, peut changer la direction de l'opinion » publique, de même qu'il suffit d'un choc léger pour faire » rouler, d'un côté plutôt que de l'autre, une pierre en équi- » libre au sommet d'une montagne. Cependant, la carrière » de lord Durham était irrévocablement compromise ; » mais, pour ce qui concerne sa conduite au Canada, et » en général sa politique coloniale, sa cause était gagnée. » Le rapport de lord Durham, écrit par Charles Buller, en » partie sous l'inspiration de Wakefield, marque le com- » mencement d'une ère nouvelle. A peine deux ou trois » années se furent écoulées que l'on fit au Canada l'ap- » plication de ses conseils en organisant un gouver » nement local indépendant. Le même système d'admi » nistration prévalut bientôt dans toutes les autres colonie

» où la race européenne comptait assez de représentants » pour justifier ses prétentions à l'autonomie. »

Le rapport de lord Durham fut considéré comme un chef-d'œuvre, aussi bien par ses ennemis que par les critiques les plus impartiaux. Comme le dit M. Mill, il fut la base sur laquelle s'éleva et grandit la vie politique et sociale, non seulement du Canada, mais de toutes les autres colonies importantes. Après avoir exposé d'une manière complète les causes de mécontentement qui agitèrent les populations du Canada, il conclut en recommandant de laisser le gouvernement de la colonie, autant que possible, aux mains des colons et de leur permettre de veiller à l'exécution de lois qu'ils avaient faites eux-mêmes. L'intervention du gouvernement de la métropole devait être limitée aux choses qui touchent les relations de la colonie avec la mère-patrie, telles que la constitution et la forme du gouvernement, les relations avec l'étranger, les traités de commerce et la propriété du domaine public. Lord Durham proposa d'établir un système d'élections municipales reconnu depuis excellent, d'assurer l'indépendance des juges, de rendre les fonctionnaires publics, à l'exception du gouverneur et de son secrétaire, responsables devant le Parlement colonial, et d'abroger toute l'ancienne législation relative aux distributions de terres faites au clergé. Enfin, il demanda que les provinces du Canada fussent réunies politiquement et nommassent une Chambre contenant les représentants des deux races et de tous les districts.

Fait important à noter, le rapport concluait aussi à ce que, dans la loi destinée à régler la matière, on introduisît une disposition en vertu de laquelle toutes les colonies du nord de l'Amérique pussent, par suite d'un vote de leur Chambre, et avec le consentement du Canada, être admises ıs l'Union canadienne.

est inutile d'entrer dans le détail des mesures prises ɔessivement par le gouvernement pour mettre en pra-

tique les conseils que lord Durham avait donnés au Parlement. Lord Glenelg, l'un des plus faibles et des plus indolents secrétaires du ministère des colonies, dut se démettre de ses fonctions à cause des attaques dont son administration fut l'objet devant les Chambres à l'occasion des affaires canadiennes. Il eut pour successeur lord Normanby, lequel, quelques mois après, céda la place à lord John Russell, dont nous connaissons l'énergie et l'activité.

Le successeur de lord Durham, en même temps son disciple dans l'œuvre de reconstitution du Canada, fut lord Sydenham, plus connu sous le nom de M. Charles Poulett Thomson, l'un des promoteurs du libre-échange. Il trouva dans lord John Russell un auxiliaire précieux, à cause de son zèle et de sa fermeté. Une loi proposée par ce dernier à la Chambre des communes, pour pacifier enfin la colonie, fut renvoyée à la session suivante pour ne pas accroître l'irritation des Canadiens. Après le départ de lord Durham, on avait assisté aux dernières convulsions de la révolte. L'œuvre d'apaisement absorba quelque temps encore l'attention de la métropole, au détriment de la réorganisation, dont le projet était toujours pendant. Enfin, en 1840, on vota une loi réunissant le haut et le bas Canada sous un même gouvernement établi sur les bases mêmes proposées par lord Durham. D'autres lois disposèrent des terres du clergé au profit de toutes les Églises et de toutes les sectes sans distinction. Tels furent les commencements de cette réforme qui devait atteindre de nos jours son complet développement par la constitution des Etats canadiens.

Lord Durham ne vécut pas assez longtemps pour assister au triomphe de sa politique. Peu après le vote de la loi sur le gouvernement du Canada, il mourut à Cowes, dans l'île de Wight, le 28 juillet 1840. Il avait alors un p u moins de 48 ans. Il était depuis quelque temps d'u e santé chancelante. Les déboires qu'il essuya dans sa m -

sion au Canada contribuèrent évidemment à hâter sa fin. Son orgueil et sa sensibilité ne purent supporter les humiliations dont il avait été abreuvé. C'était une nature vive et passionnée, pleine de cette « *sæva indignatio* » qui, de son propre aveu, torturait le cœur de Swift. Pour réussir dans la vie politique, il manqua de cette fière patience aimée, dit-on, des dieux, grâce à laquelle un homme de mérite dédaigne la critique, et reste calme et ferme jusqu'à l'heure où la justification vient d'elle-même et où les injures se changent en applaudissements. Mais si sa carrière fut irrévocablement brisée, sa politique au Canada fut couronnée d'un brillant succès. Malgré certaines imperfections de détail, elle fonda le principe du gouvernement colonial. Lord Sydenham en fit le premier l'application ; il mourut malheureusement peu de temps après lui.

La réunion des assemblées législatives des deux Canada n'était en somme qu'un expédient, et ceux qui la votèrent ne s'y trompaient pas. Lord Durham ne vit pas alors le moyen de réaliser un plan de fédération complète comme celui que l'on adopta plus tard. Le mérite de sa politique consiste dans les principes larges qu'elle établit et auxquels les États du Canada, comme les autres groupes coloniaux, doivent aujourd'hui leur force et leur stabilité. On peut dire, en se servant d'une comparaison un peu imagée, que les cris de joie des colonies émancipées durent retentir aux oreilles de lord Durham quand il descendit si prématurément au tombeau.

CHAPITRE IV.

TÉLÉGRAPHIE ÉLECTRIQUE, NAVIGATION A VAPEUR, CHEMINS DE FER, RÉFORME POSTALE.

Le règne de Victoria vit éclore, à son début, les plus grandes découvertes des temps modernes. Les révolutions qu'elles opérèrent dans les sciences, l'industrie et le commerce sont considérées, à juste titre, comme le caractère distinctif de la civilisation du XIXe siècle. La transmission des dépêches par l'électricité, les heureuses tentatives de navigation à vapeur à travers l'Océan, le développement général des voies ferrées sur toute la surface du pays, l'introduction de la poste aux lettres et de la taxe à dix centimes, suffiraient largement pour assurer à ce règne une grande place dans l'histoire contemporaine.

Aussi, est-ce avec le plus grand étonnement que nous entendions naguère un auteur éminent nier que ces découvertes fussent un véritable triomphe pour la race humaine, et aller jusqu'à dire qu'elles auraient pu être le résultat des efforts d'une race animale inférieure à la nôtre, agissant sous le seul aiguillon de son propre intérêt. Au milieu de la tendance actuelle à glorifier outre mesure les conquêtes de la civilisation moderne, il n'est pas étonnant qu'une voix chagrine s'élève pour contester la grandeur des progrès accomplis. Il y aura toujours des gens

qui placeront les conceptions abstraites de l'esprit au-dessus des découvertes d'un ordre purement matériel. Pourtant, jamais un peuple illustre par les œuvres de ses penseurs et de ses artistes n'a négligé d'appeler à son secours toutes les améliorations capables de rendre son existence moins laborieuse. Les Grecs, ces artistes merveilleux qui dominent de si haut toutes les civilisations de l'ancien monde, n'oublièrent point de mettre à profit pour les besoins de leur vie les ressources de la science et les moyens matériels qu'elle mettait à leur disposition. Nous les voyons chercher à en tirer parti avec non moins d'ardeur que le commerçant le plus pratique et le plus audacieux de Manchester ou de Chicago.

Le règne de Victoria, nous le verrons plus loin, eut sa littérature, son art et sa philosophie propres. Pour le moment, nous n'avons à nous occuper que de la science industrielle, qui vint, par son magnifique développement, augmenter encore l'éclat du nouveau règne. On peut dire de tous ces progrès qu'ils ont changé pour nous les conditions de la vie humaine. L'histoire des quarante ou cinquante dernières années se distingue en effet absolument de toutes les périodes précédentes, et l'on peut dire que la dernière partie du XVIIIe siècle était moins profondément séparée des contemporains de Paston Letters que du XIXe siècle. A cette époque, l'homme voyageait sur terre et sur mer à peu près dans les mêmes conditions que ses ancêtres plusieurs siècles auparavant. Les mêmes moyens primitifs servaient pour la correspondance. La transmission des nouvelles de l'extérieur et même de l'intérieur du pays était toujours lente et incertaine. Les rues et les maisons étaient éclairées comme au temps où Pepys vivait à Londres. Enfin, les idées sur le drainage et la ventilation étaient toujours aussi naïves et aussi élémentaires. Or, sur tous ces points, nous avons vu s'accomplir des changements prodigieux. Un de nos contemporains, transpo tout à coup cinquante ans en arrière, se trouverait presq

aussi gêné et aussi dépaysé au milieu de cette civilisation déjà disparue que s'il était au temps de la conquête romaine. A chaque pas, il verrait s'accroître son embarras en présence de difficultés matérielles dont il ne soupçonne même pas aujourd'hui la possibilité. On comprend que le progrès dans l'ordre intellectuel et moral ait une grande valeur pour le penseur qui, dans la sphère supérieure où il a limité sa vie, s'inquiète peu des conditions de l'existence humaine. Néanmoins, les découvertes pratiques sont bien dignes d'attirer ses regards, ne fut-ce que pour en constater l'immense portée historique. A ne considérer même la vie que comme une parade et un spectacle aux décors changeants, le philosophe le plus indifférent ne pourrait être insensible à l'honneur d'avoir vécu dans la première période du règne de Victoria.

Tandis que le professeur Wheatstone et M. Cooke, en faisant passer un courant électrique à travers une bobine métallique, mettaient en mouvement des appareils destinés aux signaux à grande distance, le professeur Morse, électricien américain, demandait, vainement il est vrai, au Congrès une subvention pour construire et exécuter un petit télégraphe électrique destiné à transmettre des dépêches à une courte distance. L'année suivante, il vint en Angleterre pour faire breveter son invention, mais il arrivait trop tard : nos compatriotes l'avaient devancé. Peu de temps après, nous voyons des essais de télégraphie électrique entre Euston Square et Camden Town. Ils eurent lieu sous la direction de la Compagnie des chemins de fer de Londres et du Nord-Ouest, au lendemain même du jour où MM. Wheatstone et Cooke avaient pris leurs brevets. Parmi ceux qui assistaient aux essais de cette admirable application de l'électricité, se trouvait M. Robert Stephenson.

Le chemin de fer de Londres à Birmingham fut livré au public, sur tout son parcours, en 1838. La même année vit s'ouvrir la ligne de Liverpool à Preston. Un an avant, Li-

verpool et Birmingham avaient été reliées entr'elles par une voie ferrée. En 1839, on mettait en exploitation la ligne de Londres à Croydon. Enfin, la loi sur le transport des lettres par le chemin de fer fut votée en 1838. On considérait alors comme un fait inouï, presqu'incroyable, attestant le triomphe de l'énergie et de la science humaines sur le temps et l'espace, qu'une locomotive ait pu parcourir une distance de trente-sept milles en une heure. « Aujourd'hui, la pensée de franchir en dix heures les deux cent dix milles qui séparent Londres de Liverpool nous paraît aussi invraisemblable que les contes de fées et les histoires qui bercèrent notre enfance. Au commencement de ce siècle, le même voyage exigeait soixante heures » Ce sont les propres expressions d'un compte-rendu, fort intéressant du reste, de l'établissement des chemins de fer en Angleterre.

Dans le volume auquel cet extrait est emprunté, nous trouvons l'allusion suivante à la possibilité d'établir un service de transports à vapeur entre l'Angleterre et les États-Unis : « D'immenses préparatifs sont actuellement faits pour tenter des expériences de navigation à vapeur. Jusqu'à ce jour, de nombreuses discussions ont eu lieu à ce sujet entre les savants. Des navires d'une énorme dimension, mus par une force de vapeur de plus de 400 chevaux, auront sans doute, avant l'apparition de notre premier volume, démontré si, dans l'état actuel de la science, les plus grands vaisseaux peuvent utiliser le moteur nouveau pour la traversée de l'Atlantique. Cet essai peut ne pas réussir ; c'est, du reste, l'avis d'hommes très compétents. Nous avons dans le succès une foi plus robuste ; mais, dussions-nous être démentis par les événements, quand nous considérons les progrès accomplis, il nous semble qu'il n'y a plus qu'un pas à faire et que bientôt les plus lointains voyages ne seront plus qu'un jeu. »

L'expérience dont on parlait en ces termes fut couronnée d'un plein succès. Le *Sirius*, le *Great Western* et l

Royal William accomplirent plusieurs traversées entre New-York et l'Angleterre, dans les premiers mois de 1838. Dès lors, au moyen de bateaux à vapeur suffisamment puissants, les voyages au-delà de l'Atlantique devenaient aussi faciles que le passage entre Londres et Margate. Le *Great Western* traversa l'Océan, de Bristol à New-York, en quinze jours ; le *Sirius*, après lui, partit de Cork pour New-York, où il parvint en dix-sept jours. Le problème qui avait soulevé tant de polémiques était donc résolu.

La controverse ne portait pas seulement sur les dangers que présentait en soi l'entreprise. Depuis sept ans, en effet, les dépêches de la Méditerranée étaient transportées par bateau à vapeur. On mettait surtout en doute la possibilité d'emmagasiner sur un navire une quantité suffisante de combustible pour lui permettre d'accomplir la traversée de l'Atlantique sans être obligé de se ravitailler en route. Ceux qui avaient eu confiance dans le succès de l'entreprise purent constater avec une légitime satisfaction que chaque navire pouvait suffire à son approvisionnement. Le *Sirius* et le *Great Western* ne furent cependant pas les premiers navires à vapeur qui franchirent l'Océan. Près de vingt ans auparavant, un vaisseau, le *Savannah*, construit à New-York, avait fait la traversée et abordé à Liverpool. Quelques années après, un steamer de construction anglaise fit plusieurs fois, entre la Hollande et les Indes orientales, le service de bateau-poste pour le compte du gouvernement. Plus récemment encore, un navire à vapeur avait fait un voyage au cap de Bonne-Espérance. Mais ces expéditions avaient, en réalité, bien peu de chose à voir avec le problème résolu par les voyages du *Sirius* et du *Great William*. Dans le premier cas, la vapeur n'avait été employée qu'à titre d'auxiliaire ; le navire utilisait, au besoin, cette force motrice, mais il devait surtout compter sur ses voiles. Tout autre était l'expérience tentée par le *Sirius* et le *Great Western*. Il s'agissait de traverser l'Océan au moyen de la vapeur seule. Tant qu'elle

ne devait être employée qu'à titre d'auxiliaire, on ne pouvait ni régler la vitesse, ni fixer l'époque de l'arrivée; mais, après l'expérience du *Sirius* et du *Great Western*, le problème était résolu. Aussi, deux ans après le départ du *Great Western* de Bristol pour New-York, on vit s'établir la ligne des steamers Cunard. L'établissement des communications par bateaux à vapeur entre Liverpool et New-York donna naissance, à partir de ce jour, à une entreprise commerciale d'une régularité invariable comme le parcours des trains du *Great-Western-Railway* entre Londres et Bristol. Ce ne fut pas cette dernière ville qui tira le plus grand profit de ces voyages transatlantiques. Ils vinrent accroître d'année en année la fortune de Liverpool, qui conquit définitivement le sceptre du commerce maritime. Il n'y a pas un port au monde offrant une suite de docks comparables à ceux de Liverpool. Les flots tranquilles de la Mersey baignent pendant quatre milles les superbes murailles de granit dans l'enceinte desquelles sont rangés les navires du monde entier. C'est un spectacle merveilleux pour le voyageur qui ne connaît que les docks irréguliers et mal distribués de Londres et de New-York.

Le 5 juillet 1839, le chancelier de l'Echiquier présenta son budget annuel. La partie la plus importante de ce document consistait dans une proposition faite par les ministres d'une mesure financière représentant peut-être le plus grand progrès social réalisé par une assemblée parlementaire dans les temps modernes. Le projet du chancelier portait « qu'il y avait lieu de réduire la taxe postale sur les lettres à un droit uniforme de dix centimes, applicable à toute correspondance, sans aucune condition de poids. Les franchises dont jouissaient les membres du Parlement étaient abolies; celles des fonctionnaires publics sévèrement réglementées. La Chambre devra prendre l'engagement de pourvoir au déficit budgétaire qui résulterait de cet abaissement. » Jusqu'à cette époq

la taxe postale avait toujours été très lourde et très variable. Elle changeait à la fois, selon la distance, le poids et même la dimension des lettres. Le district de Londres constituait un département distinct dans le service des postes ; le tarif n'était pas le même pour les correspondances circulant dans la capitale, ou pour celles qui s'échangeaient entre deux villes. Le prix moyen pour toute lettre ne bénéficiant pas de la franchise postale était de douze sous pour le Royaume-Uni. De Londres à Brighton, la taxe était de sept sous, d'un franc cinquante-cinq centimes pour Aberdeen, d'un franc soixante-cinq pour Belfast. Ce n'était pas tout : si les lettres étaient écrites sur plusieurs feuilles de papier, elles tombaient sous le coup d'un tarif plus élevé. Les membres du Parlement jouissaient de la franchise postale jusqu'à une certaine limite.

Le lecteur, dans notre pays au moins, vit à une époque où l'agrément et l'avantage de la franchise postale sont choses inconnues. Pour qu'il comprenne bien ce que nous voulons dire, il peut être utile d'expliquer qu'elle consistait dans le droit pour la personne privilégiée d'expédier, sans rien payer, non seulement ses propres lettres, mais encore celles de toute autre personne, en écrivant simplement son nom dans la marge de l'enveloppe. Cette prérogative appartenait naturellement à ceux qui étaient le mieux en mesure de supporter la taxe, tandis que d'autres, moins aisés, supportaient une double charge, en payant à la fois le port de leurs propres lettres, et celui des correspondances expédiées en franchise. De tous côtés, les plaintes les plus vives s'étaient élevées contre ce système absurde. Il y avait, en outre, un autre inconvénient, celui de la contrebande des lettres. Partout surgissaient des entreprises illicites pour le transport des correspondances à bon marché. Presque tous les entrepreneurs de voitures publiques exerçaient, dit-on, ce trafic frauduleux auquel ils étaient si naturellement entraînés. C'était, pa-

rait-il, par cette poste de contrebande que s'échangeaient les cinq sixièmes des lettres entre Londres et Manchester. Il a été établi qu'une grande maison de commerce avait l'habitude d'expédier chaque jour soixante-sept lettres par cette voie clandestine, tout en payant au gouvernement les taxes auxquelles était soumise la correspondance ordinaire. De semblables stratagèmes n'étaient pas seulement employés pour éviter des taxes élevées ; comme il y avait une augmentation de droits chaque fois qu'une lettre était écrite sur deux pages, souvent et même presque constamment, les employés violaient le secret des lettres pour savoir plus sûrement quels tarifs ils devaient appliquer. De 1815 à 1835, alors que la population s'était accrue de 30 %, et bien que les taxes sur les voitures publiques se fussent accrues de plus de 128 %, le revenu des postes ne témoignait d'aucune augmentation. Dans les autres pays, il avait suivi pendant le même temps une marche toujours ascendante. Aux Etats-Unis, il avait triplé, malgré les imperfections nombreuses du système postal, imperfections qui ont persisté jusque dans ces derniers temps. L'explication de cet état de choses était facile; on la trouvait tout entière dans le vice initial de notre propre système.

C'est à M. Hill, depuis sir Rowland, que le pays, et même le monde civilisé, doit l'adoption d'un régime postal uniforme et à bon marché. Son plan a été adopté par toutes les nations désireuses d'établir une organisation postale sérieuse. M. Hill appartenait à une famille honorable. Son père, le professeur Thomas Wright Hill, possédait sur l'éducation populaire des idées très avancées. Doué d'un goût passionné pour les sciences, il était en même temps défenseur zélé des libertés civiles et religieuses. A Birmingham, il s'était acquis une sorte de célébrité, en protégeant par son courage et sa hardiesse la maison du docteur Priestley contre la foule ameutée. Il eut cinq fi qui se distinguèrent tous plus ou moins par les réform dont ils furent les initiateurs dans leurs professions re

pectives. Matthew Davenport Hill, l'aîné, le greffier philanthrope de Birmingham, provoqua d'importantes réformes dans le régime des prisons ; il s'occupa spécialement de la protection des jeunes détenus. Rowland Hill, le troisième fils, fut l'auteur du système postal à bon marché. Encore enfant, il montrait, comme Pascal, un goût précoce pour les mathématiques. Son jeu favori était de s'étendre sur le tapis du foyer et d'y tracer des figures de géométrie. Plus tard, il devint professeur de mathématiques dans l'école où enseignait son père. Nommé ensuite secrétaire de la commission pour l'Australie méridionale, il rendit les plus grands services dans l'organisation de cette colonie. C'est sans doute son goût précoce pour l'alignement des chiffres qui l'amena à faire la statistique des lettres confiées à la poste, à étudier leur proportion d'après la population, le coût du transport et le prix prélevé par l'administration pour le port d'une seule correspondance.

Un exemple curieux et frappant de la tyrannie qu'exerçait alors le système en vigueur semble avoir hâté chez lui le désir de provoquer une réforme. Voici comment Miss Martineau rapporte le fait : « Coleridge, étant jeune, se promenait dans le district de Lake, lorsqu'il vit un facteur remettre une lettre à une femme sur le seuil d'un cottage. Elle la retourna, l'examina et la rendit, en disant ne pouvoir payer le prix, qui était d'un schelling. Ayant appris que la lettre venait de son frère, Coleridge paya le port, malgré l'énergique résistance de la femme. Dès que le facteur fut parti, elle fit voir à Coleridge combien il avait mal placé son argent. La feuille de papier ne portait aucune écriture. Son frère et elle avaient convenu que, tant qu'il serait en bonne santé, il lui enverrait tous les trois mois une feuille blanche. Elle recevait ainsi de ses nouvelles sans bourse délier. Pour beaucoup, cet incident n'aurait été qu'une histoire curieuse à raconter ; mais il comportait un enseignement dont M. Rowland Hill fut

vivement frappé. Il comprit de suite combien était déplorable un système qui poussait ainsi un frère et une sœur à frauder le gouvernement pour satisfaire leur désir bien naturel d'avoir des nouvelles réciproques.

M. Hill conçut peu à peu pour lui-même un plan de réformes très simples. Il le livra ensuite au public au début de l'année 1837. La surprise fut grande lorsque ce projet fut publié sous la forme d'une brochure intitulée modestement : « *De la réforme postale, son importance et les moyens pratiques de la réaliser.* » Le principe de son système reposait sur ce fait devenu, grâce à lui, d'une évidence incontestable que la dépense actuelle nécessitée par le transport des lettres était peu importante, et qu'elle ne croissait pas en proportion de la distance. Il proposait donc de fixer la taxe au minimum, d'augmenter en même temps la rapidité du transport ; il affirmait qu'on provoquerait ainsi un développement considérable dans la correspondance.

En fait, son principe était exactement l'opposé de celui sur lequel reposaient les calculs de l'administration. Celle-ci pensait que plus la taxe était élevée, plus le revenu de la poste devait s'accroître. Lui, au contraire, affirmait que, plus la taxe serait faible, plus le revenu serait grand. Il conseillait donc de substituer au système alors en vigueur un tarif uniforme de dix centimes pour une demi-once, sans distinction aucune pour les distances, dans toute l'étendue du Royaume-Uni. L'administration des postes opposa d'abord au projet une résistance inflexible. Le directeur général, lord Lichfield, ne craignit pas de dire, à la Chambre des lords, que c'était le projet le plus extravagant et le plus insensé qu'il eût jamais connu. « Les malles-postes, dit-il, auraient à transporter une charge douze fois plus lourde, et le prix de transport, au lieu d'être de 500,000 francs, comme maintenant, ser douze fois plus élevé. Les murs de l'hôtel des postes s'c fondreraient, et le terrain sur lequel il est bâti ne ser

plus assez vaste pour recevoir les employés et les lettres. » Il est impossible de ne pas être frappé par le côté spécieux d'un tel argument. Parce que la réforme devait être bien accueillie du public, Lichfield en concluait qu'elle ne devait pas être faite. Loin de mettre en avant cet argument bien connu que le nombre des lettres serait beaucoup moindre que le prétendaient les promoteurs de la réforme, il craignait au contraire que leur grande quantité ne produisît par l'accumulation et l'encombrement une confusion inextricable. En un mot, le projet constituait un tel avantage pour le public, que l'administration ne pouvait prendre la peine de le réaliser.

Un autre directeur général des postes, le colonel Maberley, se montra plus libéral. « J'ai sans cesse tenu, dit-il plus tard, ce langage aux chefs de service de mon département. Ce projet, nous le savons, n'aboutira pas; mais il ne doit rencontrer aucun obstacle de la part des chefs de service ni de l'administration elle-même. Si la réforme ne doit pas réussir, il ne faut pas que l'on puisse imputer son insuccès à notre mauvais vouloir. C'est donc notre devoir de faire en sorte que le gouvernement ne puisse être accusé d'avoir compromis par son inertie le succès de cette réforme. » Il semble peut-être moins surprenant que les fonctionnaires, suivant les errements de leur esprit routinier, aient toujours prévu l'échec de la réforme, quand on voit un penseur grave et indépendant comme Sydney Smith parler avec irritation et mépris de ce fait « que 25 millions de revenus sont gaspillés par l'organisation irréfléchie de la poste à dix centimes et dans le seul but de plaire à mon vieil et excellent ami Noah Warburton, avec qui je ne suis jamais d'accord. » M. Warburton, alors député de Bridport, était avec M. Wallace, autre membre du Parlement, un des défenseurs et des promoteurs les plus actifs des idées de M. Hill. « J'admire le ministère whig, continuait Sydney Smith, et je crois qu'il a fait plus qu'aucun autre ministère depuis la révolution ;

mais de telles concessions sont regrettables : elles sont le signe d'une indigne faiblesse et inquiètent les hommes de bon sens. »

Le ministère, on peut le conclure de cette seule remarque, s'était rendu un peu plus vite qu'on ne s'y attendait aux arguments invoqués en faveur de la réforme. A l'époque où parut la brochure de M. Hill, une commission d'enquête était réunie pour examiner l'organisation des postes et son attention fut appelée sur le nouveau projet. Après en avoir fait l'objet d'un consciencieux examen, elle conclut à son admission. Les fonctionnaires des postes, fidèles à leurs traditions, déclarèrent au contraire qu'il en résulterait une perte de revenu difficile à compenser. Au sein du Parlement, M. Wallace proposa de nommer une commission, composée cette fois de membres de la Chambre des communes, qui étudierait la matière à fond et examinerait le mode de taxe préconisé dans la brochure de M. Hill, ainsi que le mode de recouvrement. Cette seconde commission se livra à un travail consciencieux et conclut, elle aussi, dans son rapport, à l'adoption de la taxe uniforme avec affranchissement au moyen de timbres. La partie du plan de M. Hill suggérant l'idée du timbre-poste fut ainsi adoptée par les commissaires, conformément à l'avis de M. Charles Knight. Le gouvernement, reconnaissant l'excellence de ce projet, s'empressa de se l'approprier ; il montrait, en cette circonstance, un esprit vraiment libéral. Les recettes de l'année accusaient un déficit, mais il était résolu à courir les risques que pouvait entraîner la proposition.

Un tel projet devait nécessairement causer une grande émotion dans le monde du commerce, auquel il apportait un profit considérable et de nombreux avantages. Ce n'était pas seulement pour plaire à un député, comme l'affirmait Sydney Smith, que le ministère prêtait ' mains à cette innovation. Des pétitions de toutes les bra ches du commerce affluaient au ministère pour demand'

l'adoption de la réforme, ou tout au moins une discussion approfondie du projet. Le gouvernement, à la fin, résolut de proposer une loi ayant pour objet de mettre immédiatement à exécution le plan de M. Hill et l'abolition de toute franchise, à la seule exception des lettres officielles intéressant directement un service public. Le projet déclarait, à titre de disposition transitoire, que la taxe serait de huit sous par lettre au-dessous d'une demi-once, quelle que fût la distance, dans toute l'étendue du Royaume-Uni.

Cependant, ce n'était là qu'un commencement d'amélioration, car, en janvier 1840, la taxe postale fut uniformément fixée à dix centimes par lettre au-dessous d'une demi-once. La mesure transitoire ne passa pas sans opposition dans les deux Chambres. Le duc de Wellington déclara, avec son originalité habituelle, qu'il la blâmait énergiquement, mais que le gouvernement l'ayant prise à cœur, il conseillait à la Chambre des lords de ne lui faire aucune opposition. Dans la Chambre des communes, elle fut combattue par sir Robert Peel et M. Goulburn ; on allait, disaient-ils, faire une énorme brèche au budget des recettes. Le projet fut néanmoins converti en loi. On peut se faire une idée des conséquences qui en résultèrent pour la correspondance postale du pays, si on se rappelle ce fait qu'en 1839, dernière année du système à haute taxe, le nombre des lettres expédiées en Grande-Bretagne et en Irlande était d'un peu moins de 82 millions, comprenant environ 5 millions et demi de lettres profitant de la franchise, tandis qu'en 1855, plus d'un milliard de lettres furent expédiées dans le Royaume-Uni. La population, pendant ce même espace de temps, avait à peine doublé.

Nous avons déjà remarqué que le principe de la réforme de sir Rowland Hill avait depuis été adopté par toutes les nations civilisées. Nous pouvons ajouter qu'avant peu, selon toute prévision, nous verrons la taxe postale pour le service transocéanique descendre à ce taux infime qui fit

considérer sir Rowland Hill comme un insensé lorsqu'il demandait son application à la poste intérieure du Royaume-Uni. Le temps n'est pas éloigné où une lettre sera expédiée de Londres à San Francisco, ou à Tokio, dans le Japon, moyennant la taxe légère des correspondances allant de Londres aux villes du Sussex ou du Hertfordshire.

Disons ici que la poste à dix centimes est une vieille institution antérieure au projet de sir Rowland Hill. Un transport de lettres à dix centimes avait été établi à Londres dès l'année 1683; le gouvernement l'adopta et se l'appropria quelques années après. On essaya même à Londres un service au même prix en concurrence avec le gouvernement, mais celui-ci ne tarda pas à supprimer un rival aussi gênant. En 1738, le docteur Johnson écrivait à M. Cave : « Je vous prie de vouloir bien me prévenir, par la poste à dix centimes, si vous êtes résolu à imprimer mon poème. » Peu après, le gouvernement transforma ce service à deux sous en une poste à quatre sous, puis, peu à peu, il fit une distinction entre les districts et il s'efforça d'augmenter la taxe par tous les moyens possibles. Dans les vieux registres de la ville de Bristol, à une date bien antérieure à ce régime nouveau, on trouve mentionné un paiement de dix centimes pour le port d'une lettre en destination de Londres. Cependant, il n'est pas inutile de faire remarquer qu'à cette époque, ou même en 1638, cette somme aujourd'hui si modique avait une valeur beaucoup plus considérable, et qu'on ne peut la comparer à la taxe légère si heureusement fixée par sir Rowland Hill. L'ancienne poste à deux sous n'avait donc de commun que le nom avec le nouveau système postal.

CHAPITRE V.

LE CHARTISME.

En même temps que le magnifique développement des sciences et l'admirable essor de l'esprit d'invention faisaient comme une auréole glorieuse au nouveau règne, de funestes présages venaient assombrir l'éclat de cet heureux avénement. De divers côtés, on voyait surgir de graves difficultés, sources de troubles profonds pour le présent et de dangers pour l'avenir.

L'hiver de 1837 à 1838 fut extrêmement rigoureux, et il en résulta de profondes souffrances. Il y a toujours eu, sans doute, beaucoup de murmures et de misères dans la classe des prolétaires, comme disent les publicistes français. Mais, du sein de cette classe de déshérités s'élevaient alors des plaintes d'autant plus vives qu'elles prenaient leur source dans la croyance généralement répandue que la jeune reine vivait dans la dépendance complète d'un ministre léger et égoïste. Alors que le peuple se débattait sous l'étreinte de la misère, lord Melbourne ne parlait, disait-on, à la reine que de ses plaisirs. Jamais ce reproche n'avait été mérité ; il était cependant très accrédité dans ; classes laborieuses, et il ajoutait encore l'amertume n mal imaginaire aux souffrances réelles de la misère. gouvernement s'inquiétait alors fort peu de l'éducation

du peuple. L'étude des principes de l'économie politique n'avait tenté jusque-là qu'un petit nombre de penseurs qui n'étaient pas en meilleure estime auprès de leurs contemporains que les phrénologistes et les magnétiseurs de notre époque.

Quelques écrivains ont attaché une grande importance aux troubles suscités par Thom et ses disciples. Ils ont voulu y voir une preuve de l'ignorance extraordinaire qui régnait alors. Ce vieillard, brasseur de son métier, poussé par une véritable folie, avait parcouru Canterbury et d'autres parties du Kent, attifé d'un costume bizarre, se faisant appeler indifféremment Sir William Courtenay de Powderham Castle, chevalier de Malte, roi de Jérusalem, chef des bohémiens, etc. Il se donnait pour un grand réformateur politique, et, au début, il réussit à faire un certain nombre de prosélytes qui croyaient en lui et propageaient ses doctrines. Il fut ensuite renfermé, pendant quelque temps, dans une maison de fous. Lorsqu'il en sortit, il se présenta aux paysans ignorants comme un second Messie. Il recruta de nouveau un grand nombre de partisans, mais encore plus grossiers que ceux qu'il avait endoctrinés la première fois. Son influence sur les malheureux laboureurs du Kent lui venait, en partie, de ce qu'il attaquait la nouvelle loi des pauvres. Par cette mesure odieuse, le gouvernement avait jeté dans le peuple des germes de haine et de terreur qui devaient fatalement le conduire à de redoutables égarements. Thom annonçait qu'il était venu pour régénérer le monde et pour soustraire ses disciples à l'exécution de cette loi abhorrée. Cette dernière prédiction était une conséquence naturelle de la première.

Bientôt, entouré de nombreux adhérents, il marche à leur tête et essaie de s'emparer de Canterbury. Un homme de police s'efforçait de lui barrer le passage, il le tue, absolument comme fit à Boulogne, quelque temps après, cet autre sauveur de la société dont les prétentions plus

élevées furent couronnées d'un plus grand succès. Deux compagnies de soldats sortent de la ville pour disperser les émeutiers ; Thom tue le commandant, et ses partisans chargent alors la troupe avec une telle furie que celle-ci, surprise, faillit se débander. Mais la seconde compagnie fait une décharge qui couche sur le terrain Thom, ainsi que beaucoup des siens. Le chef mort, l'émeute était terminée. Beaucoup de disciples de ce malheureux illuminé furent poursuivis sous l'inculpation de meurtre. Les faits étaient établis : ils furent condamnés à mort. Mais leur ignorance, les illusions dont ils avaient été victimes excitèrent bientôt en leur faveur la pitié publique; la sentence ne fut pas exécutée. Longtemps après la chute de leur héros, qu'ils tenaient pour un saint, bien des partisans de Thom croyaient qu'il sortirait un jour de son tombeau pour accomplir sa mission providentielle. De telles aberrations sont assurément déplorables, mais elles n'étaient pas rares au commencement du règne de Victoria. La folie de Thom n'était pas beaucoup plus absurde que la supercherie de Tichborne que nous avons vue se produire dernièrement. Il n'y a pas longtemps encore, parmi les démocrates de la savante Allemagne, bien des gens caressaient l'espérance de voir leur idole, Ferdinand Lassalle, revenir à la vie pour se mettre à leur tête.

Cependant il y avait, à cette époque, dans l'ordre politique et social, des dangers plus sérieux que l'insurrection provoquée par un vieillard décrépit se promenant en costume extravagant. Quelques semaines seulement après le couronnement de la reine, un grand meeting radical fut tenu à Birmingham et on y rédigea un manifeste connu depuis sous le nom de *pétition chartiste*. A partir de ce moment, le Chartisme devint dans notre pays une question des plus vivaces. Sous son influence, un mouvement s essina qui, bien qu'oublié aujourd'hui, n'en mérite pas i ins, par l'importance qu'il prit alors, de fixer l'attention (l'historien. Un instant, on put craindre que l'immense

armée des prolétaires ne se ruât contre les institutions politiques et sociales du pays, et, pendant dix années encore, on continua à ressentir les dernières secousses de ce soulèvement mal étouffé. Cette agitation eût pu constituer un grand péril, si elle avait coïncidé avec des difficultés extérieures, car le mouvement fut conduit avec une intelligence, un enthousiasme et une passion peu communes. Le Chartisme faisait un appel énergique à tous les mécontents de la classe laborieuse. Pour les politiciens d'un ordre inférieur, recherchant uniquement la satisfaction de leur propre intérêt, il y avait là une occasion propice et séduisante d'acquérir une influence passagère. Mais cet incendie dont on avait vu briller les flammes, aussi violentes que capricieuses, fut éteint en dernier lieu par les réformes sages et énergiques introduites dans la vie politique et dans l'éducation populaire. Nous devons en tirer ce grand enseignement : l'agitation politique ne peut vivre, et, par conséquent inspirer de craintes, que lorsqu'elle s'appuie sur de justes et légitimes prétentions.

Parmi les milliers d'hommes ignorants et misérables qui furent entraînés dans ce mouvement, bien peu se souciaient du but politique poursuivi par leurs chefs. Pauvres, accablés par le travail, mal payés, leur existence était des plus lamentables. Aussi, se laissèrent-ils facilement séduire par cette illusion étrange que la Charte populaire leur procurerait une meilleure nourriture, des salaires plus élevés, un travail moins écrasant. Là se trouvait, selon eux, le secret des résistances de l'aristocratie. En réalité, aucune réforme politique ne pouvait leur donner satisfaction : la Charte que l'on aurait accordée en 1838 leur eût paru insuffisante en 1839. Ce n'était pas du mécontentement de ces pauvres gens que venait le danger pour la société, mais il servait de point d'appui à une agitation dont le but pouvait ainsi être justifié par des raisons excellentes et irréfutables. Aussi, dès qu'on eût donné satisfaction à celles de leurs revendications politiques qui offraie

un caractère précis et pratiquement réalisable, le mouvement s'évanouit de lui-même.

Lorsqu'une nation est en proie à un malaise vague, l'agitation qui en résulte ne présente un véritable péril social que si elle a pour but des réformes impatiemment attendues et obstinément refusées. L'une des erreurs les plus communes chez les gouvernants est de croire qu'on peut impunément résister à de légitimes revendications, et qu'il y aura toujours des agitateurs insensés que rien ne satisfera jamais. Ayez avec vous, peut-on leur dire, les hommes raisonnables, et ne vous inquiétez pas des autres : tel est l'enseignement que les hommes d'État peuvent tirer du mouvement chartiste.

Sir John Campbell, alors procureur général, et depuis ministre de la justice, crut pouvoir prononcer l'oraison funèbre de cette agitation à un banquet donné à Edimbourg, le 24 octobre 1839. Il proclama avec complaisance, sous différentes formes, la mort du Chartisme. Dix jours après éclatait avec fracas ce mouvement formidable qui devait peser si lourdement pendant près de dix années sur les destinées de l'Angleterre. John Campbell eût fait preuve d'une perspicacité politique plus grande en prévoyant que le jour n'était pas éloigné où il faudrait compter avec l'influence du Chartisme. Rarement un homme public, ayant la prétention d'exercer quelque autorité dans un parti politique, a été plus mal inspiré que lui dans cette mémorable circonstance.

Campbell était un légiste distingué, mais un esprit étroit et absolu ; il ne se donna, du reste, jamais pour un homme d'État ni pour un profond politique. Nous aurions pu passer sous silence cet exemple si frappant d'imprévoyance politique, n'eût été notre désir de montrer avec quelle désinvolture ceux qui se croyaient plus aptes que personne à apprécier les événements, avaient alors l'habitude de chercher les problèmes politiques dont la solution troublait leur repos. Le procureur général savait tout simplement

qu'il y avait eu quelques émeutes suivies d'arrestations, et que force était restée à la loi. Il ne lui vint pas à l'esprit de se demander quelles causes secrètes pouvaient expliquer une agitation assez considérable pour troubler ainsi le pays tout entier. L'homme d'État doit être nécessairement doué d'une pénétration toute particulière, de cette faculté qui lui permet de s'assimiler, pour un moment, le caractère de gens entièrement différents de lui-même par la disposition de leur esprit et le milieu dans lequel ils vivent. Or, c'est là un don naturel bien rare chez les hommes politiques de second ordre, comme John Campbell. S'il eût été doué de cette intelligence spéciale dont nous venons de parler, il aurait apprécié plus sainement l'évolution de ces classes laborieuses dans lesquelles se recrutait le Chartisme. Ce mouvement ne pouvait certainement être calmé par des arrestations ou des poursuites ; car le Chartisme ne puisait pas en lui-même les principes de son existence. Il était la conséquence de causes tout extérieures, l'expression d'un mécontentement général qu'expliquait trop la profonde misère qui sévissait alors.

Nous ne sommes plus, à notre époque, au temps des abstractions politiques. Les grandes phrases qui faisaient battre si vivement les cœurs de nos ancêtres nous semblent creuses aujourd'hui, lorsqu'elles frappent nos oreilles. Ces mots « les droits de l'homme » ou toute autre expression de ce genre nous font sourire aujourd'hui. C'est à peine si nous comprenons, quand on parle du « peuple » dans le sens où s'employait autrefois ce mot, lorsqu'il désignait une masse d'hommes privés de leurs droits, sans représentants dans les corps politiques, et opprimés par une aristocratie privilégiée. Nous parlons rarement de « liberté », et si quelqu'un s'aventurait dans une théorie ou une déclamation sur les libertés violées, il serait fort embarrassé de définir, d'une façon scientifique, ce qu'on entend par ce mot. Il se trouverait dans la situation de ouvriers anglais qui voulaient un jour exprimer à M. Joh

Stuart Mill leur sympathie pour ce qu'ils appelaient, selon le langage vulgaire de la démocratie continentale, « la Révolution. » Le grand écrivain libéral répondit avec calme en leur demandant ce qu'ils entendaient par « la Révolution », quelle espèce de révolution, et pourquoi ils sympathisaient avec elle.

Peut-être sommes-nous cependant trop portés à penser que ces abstractions, qui n'ont pour nous maintenant aucune signification précise, ont toujours été aussi vides de sens. Elles ne correspondent plus, à l'heure actuelle, en Angleterre, à aucune idée nette ; mais il n'en a pas toujours été ainsi. L'expression qui parut à M. Mill si justement condamnable dans la bouche des ouvriers anglais, avait un sens bien nettement intelligible lorsque, pour la première fois, on s'en servit en France et sur le continent. « La Révolution » exprimait une réalité très claire, aussi frappante pour les intelligences d'alors que le sont de nos jours les noms de libre-échange et d'ultramontanisme. Dans toute l'Europe, elle signifiait le renversement de la vieille royauté absolue ; l'expression caractérisait bien l'idée. Elle n'a plus aujourd'hui de signification, par cette raison même qu'alors elle en avait une très précise.

Si la loi sur la réforme de 1832 n'a eu nécessairement, et on peut dire presque naturellement, qu'une portée restreinte, elle n'en a pas moins exercé une grande influence sur le régime constitutionnel de l'Angleterre. Par elle, on a évité une révolution qu'une résistance absolue eût rendue inévitable. Elle a, pour toujours, tranché la grave question si vivement agitée pendant le mouvement chartiste, à savoir si la Constitution reposait ou non sur le principe de la représentation nationale. On est aujourd'hui stupéfait quand on voit quels hommes contestaient alors ce principe : il constitua, en réalité, l'enjeu de toute la discussion, et c'est surtout contre lui qu'engagèrent la bataille Wellington et les chefs de l'opposition. La Constitution, disaient-ils froidement, a pour base le droit du

souverain d'inviter, à son gré, telle partie du peuple ou tel groupe d'intérêts à nommer des représentants au Parlement pour délibérer avec lui sur les affaires de la nation. Le bill de réforme a fait justice de semblables théories. Cette loi a enlevé à cinquante-six bourgs pourris le droit de représentation et a réduit de moitié pour trente autres le nombre des députés. On disposa des sièges devenus ainsi vacants en attribuant soixante-cinq députés nouveaux aux comtés et aux villes de Manchester, Leeds, Birmingham. Le même privilège fut accordé à trente-neuf cités importantes et prospères, privées jusqu'à ce jour de représentants. Comme le disait lord John Russell, lorsqu'il soumit à la Chambre son projet de loi, en mars 1831 : « Un vieux rempart ruiné » envoie deux députés au Parlement ; « trois niches dans une muraille », « un parc où l'on ne voit pas une seule maison » jouissent du même privilège. La loi ne conféra le droit de vote dans les bourgs qu'à ceux qui payaient deux cent cinquante francs de patente au moins, et elle étendit la franchise des comtés aux bénéficiaires d'un bail ou d'une sous-location.

La classe laborieuse restait malheureusement presque tout entière en dehors de la réforme. Non seulement la loi ne faisait rien pour son émancipation politique, mais, dans bien des cas, elle retirait aux travailleurs les franchises particulières qui pouvaient leur donner des droits électoraux. Il y avait des corporations, comme celle de Preston, dans le Lancashire, où le système de franchise équivalait presque au suffrage universel. Tout cela fut nivelé, s'il est possible de s'exprimer ainsi, par le bill de réforme. En fait, la loi nouvelle détruisait le monopole dont jouissait l'aristocratie et les propriétaires du sol ; elle admettait la classe moyenne à la participation du pouvoir législatif. Le droit d'être représenté, au lieu de rester le privilège exclusif des hautes classes, fut désormais partagé entre elles et la classe moyenne. Mais la classe ouvrière, selon l'opinion de ses représentants les plus autorisés et les plus

influents, était tenue à l'écart et, pour ainsi dire, mise à la porte. Un tel résultat devait provoquer l'exaspération des ouvriers, car ils n'ignoraient pas que c'était à l'agitation incessante qu'ils avaient entretenue dans l'opinion publique qu'était dû le bill de réforme. On vivait, en outre, à cette époque, dans « l'atmosphère même de la révolution française », qui échauffait les esprits et exerçait son influence même sur les membres de l'aristocratie qui dirigeaient le mouvement. « La semence des doctrines révolutionnaires », comme disait Richter, avait été jetée à tous les vents ; on en trouvait partout, dans les classes les plus élevées, comme dans les plus infimes. Certains chefs de l'agitation réformiste, Lord Durham, par exemple, étaient disposés à aller beaucoup plus loin dans la voie des réformes radicales que ne le furent plus tard M. Cobden et M. Bright.

Plus d'une fois, prévoyant le cas où la loi électorale rencontrerait une trop longue résistance, on avait fait une sorte d'appel à la classe ouvrière ; la menace, si déguisée qu'elle fût, apparaissait néanmoins dans ces proclamations séditieuses. Plusieurs années après, à Clonmel, l'avocat chargé de la défense des accusés politiques irlandais prétendit apporter la justification de leur conduite en désignant, en termes non équivoques, le chef du mouvement, qui siégeait dans le ministère, tandis que ses partisans étaient assis sur le banc des accusés. « Si la loi était égale » pour tous, dit-il, il n'y aurait plus, à l'heure où je parle, » qu'une bien petite compagnie sous les ombrages de » Tyburn. »

Il n'y a pas lieu d'attacher trop d'importance à des assertions de cette nature ; l'historien ne saurait même les accepter comme éléments sérieux d'information. Elles ont néanmoins cet avantage qu'elles permettent de comprendre

entiment de tristesse et de mécontentement qui s'ema de la masse populaire lorsque, après le vote de la loi réforme, elle constata qu'elle avait été sacrifiée. A tort

ou à raison, elle pensa qu'on s'était servi d'elle, soit pour constituer une réserve, soit comme moyen d'intimidation afin d'assurer le vote de la loi électorale, et que, la victoire obtenue, le peuple avait été mis à l'écart. Aussi, à l'époque où la jeune souveraine montait sur le trône, les classes ouvrières de toutes les grandes villes étaient-elles profondément déçues dans leurs espérances, et déjà l'orage grondait sourdement. Le Chartisme commençait à naître, succédant à l'agitation de la réforme électorale. Les chefs sortis des rangs de l'aristocratie avaient été écartés ou s'étaient retirés d'eux-mêmes. Plusieurs d'entre eux, en s'éloignant, pensaient avoir terminé leur tâche et comblé les vœux du pays. Des hommes, issus directement de la classe ouvrière, ou qui s'étaient depuis quelque temps élevés de quelques degrés dans l'échelle sociale, se disposaient à prendre maintenant la direction du mouvement populaire.

L'agitation chartiste prit définitivement corps lorsqu'on vit les chefs du parti libéral déclarer à la Chambre leur intention formelle de ne pas pousser plus loin la réforme électorale. Dès la première séance du Parlement, au début du règne de Victoria, la question fut nettement posée. Un membre radical de la Chambre des communes proposa, lors de la discussion de l'adresse, un amendement en faveur du scrutin secret et d'une limitation plus courte des pouvoirs législatifs. La motion fut votée par vingt membres seulement, et lord John Russell affirma qu'il s'opposerait à ce que la question électorale fût de nouveau mise sur le tapis. Une telle déclaration devait nécessairement être accueillie dans le peuple avec découragement d'abord, puis avec colère. La classe des travailleurs avait toujours été convaincue que le bill de réforme lui-même n'était qu'une loi transitoire pour arriver à des changements plus radicaux. Or, si on en croyait lord John Russell, mene- plus loin la réforme électorale eût été manquer de parole ceux dont les votes avaient assuré le succès de la loi. D

leur côté, un grand nombre de personnes, en dehors du Parlement, regardaient aussi comme un manquement à la parole donnée le refus des chefs du parti libéral de pousser plus loin les revendications du peuple.

Lord John Russell avait raison, à un certain point de vue : il eût été impossible, à ce moment-là, de continuer le mouvement réformiste. Dans un pays comme le nôtre, où les intérêts contraires se tiennent dans un équilibre si parfait, un pas en avant dans la vie politique est presque toujours suivi d'une certaine réaction. Les chefs de parti dans le Parlement commençaient déjà à comprendre la portée de cette loi sur l'avenir des institutions du pays. Ils ne pouvaient songer à entraîner alors l'aristocratie et les classes moyennes dans de nouvelles réformes d'un caractère plus radical. D'autre part, les sentiments des travailleurs commençaient à se faire jour ; ils s'apercevaient qu'après le succès du mouvement réformiste, auquel ils avaient puissamment contribué, on allait s'arrêter précisément devant les mesures qui pouvaient exercer une influence favorable sur leur situation politique. Un conciliabule eut lieu entre quelques députés du parti libéral, dont les opinions radicales étaient bien connues, et certains chefs du parti ouvrier. Dans cette conférence, fut arrêté et rédigé le programme connu, plus tard, sous le nom de *Charte*. Ce fut la dénomination que lui donna O'Connell : « Voilà votre Charte, dit-il au secrétaire de l'Association des travailleurs. Provoquez en sa faveur une agitation dans le pays, et ne vous déclarez jamais satisfaits avant d'avoir obtenu ce minimum. » Pour un mouvement politique, de même que pour un roman nouveau, le nom n'est pas d'une médiocre importance. Ce titre « Charte du peuple » suffit à lui seul pour populariser le mouvement.

Si l'on examine aujourd'hui de sang-froid cette Charte
peuple, on n'y trouve rien d'absolument incendiaire ;
le sent seulement un peu la poudre. Six points y étaient
umérés :

Le premier conférait à tout citoyen le droit de suffrage. On l'appelait alors : suffrage universel ; mais, en réalité, les hommes seuls étaient appelés à la vie politique. Les chefs du mouvement étaient loin de revendiquer pour la femme le même privilège.

Le second était la limitation à une année du mandat de député.

Le vote au scrutin secret constituait le troisième.

Le quatrième supprimait l'obligation alors requise, et qui subsista pendant bien des années encore, pour tout candidat au Parlement, d'être propriétaire foncier.

L'article cinq accordait une indemnité à chaque député.

Enfin, dans le sixième, on réclamait la division du pays en collèges électoraux d'égale importance.

La plupart de ces propositions étaient, comme on peut le voir, parfaitement raisonnables, et aucune ne pouvait être considérée par les hommes politiques pratiques comme indigne d'une discussion calme et approfondie. La moitié de ce programme est déjà passée dans notre système constitutionnel. La loi électorale actuelle peut être considérée comme la reconnaissance implicite du suffrage universel. Depuis quatre ans, nous votons au moyen de bulletins écrits. De plus, l'obligation d'être propriétaire foncier imposée à tous les candidats au Parlement peut être considérée comme à peu près abolie. Nous nous servons sans doute d'une expression trop absolue pour signaler la suppression de ce dernier privilège ; nous devrions plutôt dire qu'il disparut de lui-même, tant le rendait insoutenable l'absurdité de son principe. Du reste, jamais aucun membre ne fut écarté du Parlement sous le prétexte de cette incapacité légale. Par contre, elle donnait lieu à des artifices nombreux et à des combinaisons qui pouvaient certainement déconsidérer et même déshonorer ceux qui s'y prêtaient, si l'injustice d'un semblabl système n'eût vicié la conscience publique. On en étai arrivé à considérer comme excusables tous les moyens

d'éluder cette obligation, de même qu'à une certaine époque, les personnes respectables considéraient comme très licite de frustrer le fisc, en portant les dentelles ou en consommant l'eau-de-vie introduites en Angleterre par la contrebande. Nous n'avons pas encore la division du pays en circonscriptions électorales d'égale importance : mais, tôt ou tard, notre loi électorale sera certainement amendée dans ce sens. Quant aux deux autres points de la Charte, l'indemnité à accorder aux députés peut être considérée comme pleine d'inconvénients, et on ne saurait limiter à un an la durée des Parlements sans imposer des charges très onéreuses à tous ceux qui prennent une part active à la vie politique. Aucune de ces deux propositions ne serait sans doute indigne de l'honneur d'un débat public, mais il serait néanmoins bien difficile de trouver un auditoire qui accordât à la discussion un véritable intérêt.

On peut diviser les Chartistes en trois grandes catégories : les politiques, les socialistes, et ceux qu'un vague mécontentement jetait dans le mouvement, parce qu'ils étaient aigris par la misère. Les premiers étaient des agitateurs politiques de profession, aspirant à fonder la représentation du peuple sur de plus larges bases. Les seconds étaient entraînés dans le mouvement par leur haine contre la taxe du pain. Ces deux catégories savaient parfaitement ce qu'elles voulaient, et il y avait dans leurs prétentions quelque chose de juste et de raisonnable ; elles méritaient, en tous cas, de faire l'objet d'une discussion rationnelle et pacifique. Les simples mécontents se jetaient alternativement du côté des groupes où ils entendaient les déclamations les plus violentes contre les législateurs et les représentants de la légalité.

Rien n'est plus inexact que de représenter les chefs du mouvement comme de simples factieux ou des démagoes poursuivant un but personnel. Certains d'entre eux ient des hommes d'une habileté et d'une éloquence narquables. Parmi eux se trouvaient des jeunes poètes

enthousiastes, du genre de ceux que Kingsley a dépeints dans son « Alton Locke », des hommes du meilleur monde, et aussi, beaucoup de tempéraments ardents et de fanatiques aveugles. Autant que nous en pouvons juger, tous ou presque tous étaient sincères.

L'homme qui déconsidéra le plus ce mouvement et qui le rendit surtout odieux, même aux yeux des moins prévenus, le fameux Feargus O'Connor, un instant si célèbre, et maintenant tombé dans l'oubli, paraît avoir été un esprit convaincu. La part qu'il prit à la lutte ne lui fut guère profitable. Quatre ou cinq ans après que l'agitation chartiste était sortie de la période active pour pencher vers son déclin, on pouvait voir se promener, le matin, sous les arcades de Covent Garden, un homme de haute taille, vieillard à la tête blanchie, au regard presque éteint, regardant les plantes et les fruits, prenant parfois une fleur pour en respirer le parfum avec un sourire de satisfaction enfantine; à le voir, on se rappelait involontairement la figure de M. Dick, dans le David Copperfield de Dickens. C'était Feargus O'Connor, autrefois si célèbre, si redoutable et si détesté.

Quelque temps avant sa mort, il avait perdu tout à fait la raison. Les plaisanteries déplacées auxquelles il se livrait à la Chambre des communes avaient d'abord excité l'étonnement de l'imposante assemblée. A la fin, on s'aperçut que le chef déchu du parti chartiste était devenu fou, sans espoir de guérison. Depuis longtemps, le fait est à peu près certain, la maladie avait commencé ses ravages, et quelques-unes de ses excentricités et de ses insanités politiques avaient été le résultat d'un désordre mental toujours croissant. Au temps de sa célébrité, une certaine classe de démagogues le considérait comme un modèle accompli, à cause de son aspect imposant, de sa haute stature et de sa force herculéenne. Il n'était pas sans éducation et avait été mêlé à la meilleure société. Il appartenait à une ancienne famille, et se flattait même, non sans

quelque raison, de descendre de l'une des branches de la maison royale d'Irlande. Au temps de sa jeunesse, il avait mené une vie élégante et s'était signalé par de folles dissipations. Son éloquence était de celles qui remuent les masses à demi ignorantes; ceux mêmes qui éprouvaient le moins de sympathie pour sa personne et pour ses doctrines, le considéraient comme un des tribuns les plus puissants qui aient jamais agité les foules. Il était prêt, au besoin, dans le tumulte d'une élection à se frayer seul un chemin à travers la masse compacte des tories sans s'inquiéter de leurs invectives. Thomas Cooper, le vénérable poète du Chartisme, dans son autobiographie, raconte un incident assez curieux de la vie politique d'O'Connor. Suivi seulement de deux robustes Chartistes, il s'élançait d'un wagon, un jour d'élection à Nottingham, au milieu d'une foule de bouchers dévoués aux tories. Sous l'effort de ses bras puissants, la foule irritée s'écartait, et les bouchers tombaient, comme des quilles, les uns sur les autres. « Un instant, dit M. Cooper, je vis les tories repousser tous ceux qui l'entouraient et le terrasser. Je me sentis défaillir, car je le crus perdu; mais bientôt sa chevelure rouge apparut de nouveau au-dessus du flot houleux de la foule. Il s'était remis sur pieds et continuait à se frayer un passage ».

Il y avait dans le mouvement chartiste des hommes d'un caractère plus élevé que le farouche O'Connor, pleins, comme Thomas Cooper, de dévouement, d'ardeur et d'aspirations enthousiastes. Henri Vincent était un homme d'un caractère irréprochable et d'une réelle habileté. Orateur populaire d'un rare talent, il avait toujours soutenu sa grande réputation par les moyens les plus simples. Ernest Jones était l'homme le plus sincère et le plus désintéressé qui ait jamais défendu une cause désespérée. Il a fait prouvé sa franchise plus encore par ses actes que par ses paroles. A des facultés extraordinaires, qui faisaient presque de lui un homme de génie, il joignait l'éducation

d'un gentleman et d'un lettré. Autour d'eux, on comptait des hommes qui ne manquaient ni d'intelligence ni de distinction. Ils ne donnaient peut-être pas aux Chartistes un concours bien actif, mais ils leur étaient sympathiques à cause du but qu'ils poursuivaient. Il leur semblait que dans un Parlement où seraient représentées plus également toutes les classes de la société, les revendications si effrayantes des populations ouvrières trouveraient plus facilement de justes satisfactions.

Quelques-uns de ces hommes se sont fait depuis un nom honorable, soit dans la Chambre, soit au dehors, et se sont élevés aux plus hautes fonctions politiques. Il faut lire l'autobiographie de Thomas Cooper pour comprendre ce qu'il y avait de sincérité dans les aspirations politiques et dans l'enthousiasme poétique que soulevait le mouvement chartiste, et quelles amères souffrances jetaient dans les rangs des mécontents tant de robustes travailleurs. Il faut lire aussi les vers d'Ebenezer Elliott contre la loi sur les céréales, pour voir à quel point la taxe du pain s'était, dans l'esprit des représentants de la classe ouvrière, identifiée avec le système politique d'une classe privilégiée. Dans l'esprit du plus grand nombre, la constitution était le symbole des travaux forcés et de la famine.

Toute une légion de journaux chartistes avaient surgi pour la défense de la cause. L'*Etoile du Nord*, dont Feargus O'Connor était le directeur, devint le plus populaire et le plus influent de tous; mais chaque grande ville avait sa presse chartiste. Les réunions publiques retentissaient des plus violentes menaces. L'usage s'introduisit de tenir des meetings la nuit, à la lueur des torches. Bien des gens y venaient en armes, et les plus exaltés prêchaient ouvertement l'appel à la force. Des troubles d'une gravité extrême se produisirent à Birmingham, où les autorités avaient essayé de dissoudre une réunion publique. Ebenezer Elliott et d'autres personnes qui, par sensibilité, sympathisaient avec les Chartistes, s'efforçaient d'ouvrir

yeux aux plus ardents et de leur démontrer l'absurdité de tout moyen violent. Mais, à cette époque, plus un orateur était exalté, plus il avait de chance de devenir populaire. A un certain moment, des efforts furent tentés pour amener une entente entre les libéraux de la classe moyenne et les chefs qui conduisaient le mouvement contre la loi des céréales; mais ces tentatives furent vaines, les Chartistes refusant de renoncer à leur programme. Beaucoup d'entre eux n'avaient pas perdu l'espérance de le réaliser même par la force. Le gouvernement commença les poursuites contre quelques orateurs et contre certains meneurs; ils furent emprisonnés et traités avec la plus grande sévérité. L'arrestation d'Henri Vincent à Newport, dans le pays de Galles, donna lieu à des tentatives de résistance ressemblant singulièrement à un commencement d'insurrection.

Les environs de Newport étaient habités par une population considérable de mineurs, qui constituaient presque toute la force matérielle du parti chartiste. Ils convinrent de marcher en trois corps et d'opérer leur jonction dans un lieu déterminé, à deux heures de la nuit. De là, ils devaient marcher sur Newport, attaquer la prison et délivrer Vincent, ainsi que les autres prisonniers. Le mouvement devait s'effectuer sous le commandement suprême de M. Frost, négociant de Newport, ancien magistrat, destitué à cause de la violence de ses discours. C'était un homme dont le caractère et la conduite défiaient, jusqu'à ce jour, toute critique. Le 4 novembre 1839 était le jour fixé pour le commencement des hostilités. Il y eut, comme cela arrive toujours dans des entreprises de ce genre, des retards et des malentendus, et les corps de la petite armée n'opérèrent pas leur jonction au moment déterminé. Lorsqu'ils entrèrent à Newport, ils trouvèrent les autorités préparées à les recevoir. Frost pénétra dans la ville à la te d'un des corps seulement; un autre le suivit à quelque stance. Quant au troisième, on ne le vit nulle part; du oins, il ne coopéra en rien à l'entreprise. La lutte s'en-

gagea entre les insurgés, la troupe et les agents de police. L'émeute fut dispersée, laissant derrière elle environ une dizaine de tués et cinquante blessés. Dans leur fuite, les rebelles rencontrèrent d'autres corps qui arrivaient trop tard pour leur prêter main-forte. Dans cette circonstance, les magistrats de Newport et la poignée de soldats dont ils disposaient firent preuve d'un courage admirable. Le maire, M. Phillips, fut même blessé de deux coups de feu.

Frost était arrêté le lendemain avec quelques autres chefs. Leur procès fut jugé le 6 juin 1840. Ils étaient accusés de haute trahison; il y avait, en effet, tout lieu de croire que l'expédition conduite par Frost poursuivait un autre but que la délivrance de Vincent, et qu'elle devait donner le signal de l'insurrection, attendu depuis si longtemps par l'armée chartiste. A première vue, les insurgés étaient environ 10,000; on a même évalué leur nombre à 20,000. Ils étaient armés de fusils, de piques, d'épées, de pioches et de bâtons. Sans le retard et le malentendu qui se produisirent, les conséquences de la lutte pouvaient être désastreuses. Le jury reconnut coupables de haute trahison Frost et deux de ses compagnons, William et Jones, et les condamna à mort. La peine cependant fut commuée en une transportation perpétuelle, qui fut elle-même réduite dans la suite à un temps déterminé. Quelques années plus tard, lorsque le Chartisme eut cessé d'inspirer des craintes, Frost reçut l'autorisation de revenir en Angleterre, où il trouva une nouvelle génération et put constater l'oubli profond dans lequel il était tombé. Déjà, l'agitation contre la loi des céréales avait obtenu gain de cause. On avait pu traverser sans catastrophe l'ère des mouvements révolutionnaires : le temps de Feargus O'Connor était passé.

Le procès et la condamnation de Frost, William et Jones, ne mirent pourtant pas fin à l'agitation chartiste. Elle se bla, au contraire, grandir et prendre de la force à la su du mouvement de Newport et des procès qui en furent

conséquence. Thomas Cooper, par exemple, jusqu'au jugement de Frost et de ses compagnons, n'avait jamais assisté à un meeting chartiste, et il ne connut le mouvement que par les récits des journaux; c'est à partir de cette époque qu'il s'enrôla sous le drapeau réformiste. Le gouvernement de son côté ne manqua point à son devoir et prit les mesures les plus énergiques. Les mineurs furent poursuivis par centaines sur toute la surface du pays, et, dans la plupart des cas, condamnés à un certain nombre d'années d'emprisonnement. Ces condamnations ne firent que profiter au mouvement révolutionnaire, et le gouvernement, loin d'atteindre son but, vit croître de jour en jour son impopularité. Les classes ouvrières, de plus en plus aigries contre les whigs, leur reprochaient de ne s'être servies de la liberté que pour arriver au pouvoir, et d'être au fond moins libéraux que les tories. Lorsqu'un des chefs du parti condamné à la prison, après l'expiration de sa peine était rendu à la liberté, il redevenait un héros pour tout le pays, et sa rentrée dans la vie publique était l'occasion de manifestations nouvelles. Aux élections générales de 1841, la grande majorité des Chartistes, obéissant à un mot d'ordre des plus avancés, jeta dans la balance électorale l'appoint de son vote en faveur des tories et amena ainsi la chute du ministère Melbourne.

Le mécontentement des classes ouvrières dans les villes et dans les campagnes contribua encore à grossir les rangs des Chartistes. Les tisserands, les fabricants de bas, dans quelques villes manufacturières, étaient dans une misère affreuse. La baisse des salaires était générale. Dans les régions agricoles, on entendait des plaintes passionnées contre la nouvelle loi sur les pauvres, et quoiqu'elles fussent injustes en principe et ne se soutinssent que par une monstrueuse exagération des faits, elles n'en étaient pas moins un puissant moyen de propagande. La classe moyenne et ses chefs étaient tombés dans un profond discrédit. L'agitation contre la loi des céréales, qui commen-

çait alors à se produire, et devait, selon toute prévision, trouver ses plus chauds partisans parmi les ouvriers des villes, avait rencontré chez les Chartistes un dédain complet ou une hostilité déclarée. Un des orateurs les plus modérés du parti exprimait en termes nets son sentiment et celui de ses compagnons : « Nous ne sommes point opposés à l'abrogation de la loi sur les céréales, tout au contraire. Lorsque nous aurons fait triompher la Charte, nous abrogerons cette loi comme toutes les lois mauvaises. Mais si vous désertez nos rangs pour aller au secours des libre-échangistes, sachez bien que de leur côté ils ne feront rien pour assurer la victoire du mouvement chartiste. Vous avez été assez longtemps trompés par les classes moyennes. C'est par votre aide qu'elles ont fait triompher la réforme électorale. Où sont les flatteuses promesses qu'elles vous avaient faites? Ne prêtez donc plus l'oreille à leurs belles paroles et pressez-vous autour de votre Charte. Sans le droit de vote, vous n'êtes que de misérables esclaves. »

Les doctrines socialistes de tout genre commençaient à pénétrer parmi les insurgés. Beaucoup d'entre eux prêchaient des théories aussi impies que violentes. Thomas Cooper raconte une petite anecdote qui peint bien les sentiments des ouvriers les plus exaltés. Il tenait avec ses amis un meeting à Leicester; un pauvre tisserand s'écria : « Soyons encore un peu patients, et certainement le Dieu tout-puissant viendra à notre secours ». « Ne nous parle plus de ton Dieu tout-puissant, lui cria brutalement l'un des auditeurs. Il n'y a point de Dieu! S'il y en avait un, nous laisserait-il supporter les souffrances que nous endurons? » A peu près à la même époque, un autre malheureux tisserand entra en courant dans la maison de Cooper, et se jetant comme un fou sur une chaise, il s'écria : « Plutôt la potence qu'une telle vie! Depuis deux jours je n'ai mangé que les pommes de terre qu'on m'a données, et ce matin je n'ai eu qu'une pomme de terre crue pour

apaiser ma faim. De grâce, donnez-moi un peu de pain et du café : je sens que je vais défaillir. » Les appréciations de Thomas Cooper sur cette époque sont bien naturelles, et on les comprend sans peine. Il nous donne, dans les termes les plus précis, une longue histoire du Chartisme. « Quelle violence, dit-il, ne mettais-je pas alors dans le discours que je prononçais le dimanche soir dans Market-Place ! Je sentais mon cœur déborder d'une indignation inexprimable, et, par pure sympathie pour le Chartisme, je glissais sur la pente des théories dépravées, professées non-seulemement par les plus fougueux mais aussi les plus grossiers adhérents de ce parti. »

L'agitation poursuivit ainsi son cours. Nous n'avons pas à la suivre à travers tous les incidents qui signalèrent sa marche bruyante. En quelques endroits, elle se manifesta par des grèves; en d'autres, par des réunions socialistes. Parfois le fanatisme qu'elle inspira avait comme un parfum indéniable de noblesse et de vertu. Quelques Chartistes, obéissant à l'autorité de chefs influents, s'engageaient à s'abstenir complètement de liqueurs fortes. Ils avaient la conviction profonde que le mouvement ne réussirait jamais si les classes laborieuses ne prouvaient, en dominant leurs passions, qu'elles étaient dignes de la liberté. Souvent aussi, comme nous l'avons déjà fait remarquer, la déception et le découragement conduisirent le peuple à la révolte. Il y eut bien des troubles et bien des émeutes, mais aucune insurrection ne fut comparable à celle de Frost et de ses compagnons. Rarement il se produisit une résistance assez sérieuse pour inspirer de l'inquiétude au gouvernement et lui fournir des occasions nouvelles de répression. Quelques prisonniers furent, dit-on, traités avec une dureté systématique, et même, avec cruauté; on peut lire sans émotion le récit fait par Thomas Cooper souffrances qu'il endura dans sa prison. Il est difficile comprendre dans quel but le gouvernement laissait ses

fonctionnaires abreuver d'humiliations et accabler de mauvais traitements des hommes dignes d'estime malgré leurs erreurs, et animés évidemment de sentiments sincères et honnêtes.

Il est certain qu'à cette époque les Chartistes qui représentaient la masse de la classe ouvrière dans la plupart des grandes villes, considéraient sincèrement l'Angleterre comme un pays où le gouvernement n'avait en vue que le profit des aristocrates et des millionnaires, et demeurait indifférent aux souffrances de la classe pauvre. D'un autre côté, presque tous ceux qui appartenaient aux classes dirigeantes considéraient sérieusement les ouvriers partisans du mouvement chartiste comme une race de communistes d'une sauvagerie indomptable, n'ayant d'autre but que leur intérêt personnel, et décidés, s'ils avaient un moment de pouvoir, à renverser le trône, l'autel et toutes les institutions qui sont la base de la société.

Pour n'avoir pas eu des deux côtés une véritable intelligence de la situation, on s'abandonna à une ridicule panique. L'Angleterre, au moins dans les villes, comme le montra M. Disraeli dans un de ses livres, était divisée en deux nations : les riches et les pauvres. Elles se haïssaient et se craignaient l'une et l'autre, malgré l'influence de la civilisation moderne, de cette haine et de cette crainte aveugles dont sont encore capables des races ennemies.

CHAPITRE VI.

QUESTION DE JUPONS.

Pendant ce temps, les choses allaient mal pour le ministère Melbourne. Sir Robert Peel, s'adressant à un grand meeting tenu par ses partisans, déclarait, non sans quelque apparence de raison, qu'il avait reconstitué le parti conservateur. La position des whigs était, en tout cas, des plus difficiles. Leur mandat, pour nous servir d'une expression française, semblait expiré ; ils n'avaient pas de loi nouvelle en préparation. Arrivés au ministère comme réformateurs, ils n'avaient réalisé aucune réforme. Dans la politique anglaise, la réaction succède infailliblement à tout mouvement accentué de l'opinion publique. C'était précisément un mouvement de cette nature qui avait porté les whigs aux affaires ; mais on n'a pas fini avec les difficultés parce qu'on s'est emparé du pouvoir : ils en faisaient à leur tour la cruelle expérience. De nos jours, M. Gladstone n'eut pas plus tôt réalisé ses grandes mesures de réforme, qu'il commença à sentir les effets de la réaction. Sa position ne peut cependant être comparée à celle du parti whig sous le ministère Melbourne. M. Gladstone avait pu satisfaire les exigences de ses partisans; son armée n'avait à l'extrémité de ses ailes des mécontents qui lui reprochaient d'avoir utilisé leur concours pour réaliser juste

la partie du programme libéral accepté par sa coterie, et de les avoir ensuite absolument abandonnés. Telle était la situation des whigs. Ils étaient détestés, dénoncés par la fraction la plus avancée du parti libéral, par la masse des Chartistes, et, en général, par les classes laborieuses. Bien des libéraux avaient conservé quelque espérance tant que lord Durham parut avoir devant lui un avenir politique. Mais, lorsque son influence s'évanouit, ils s'éloignèrent du ministère whig. D'un autre côté, l'alliance avec O'Connell constituait pour lord Melbourne et son parti une cause sérieuse de faiblesse.

Le ministère ajoutait chaque jour par quelque nouvelle faute aux difficultés de sa situation. Le bill sur la Jamaïque le mit dans le plus grand embarras. Cette loi avait été proposée le 9 avril 1839. Elle pourvoyait au gouvernement de l'île par des mesures provisoires, suspendait pour cinq années la représentation nationale, et confiait la direction des affaires de la colonie, pendant tout ce temps, au gouverneur assisté d'un conseil et d'une commission de trois fonctionnaires. Il est impossible d'imaginer une position plus fausse que celle d'un cabinet whig proposant de s'affranchir du gouvernement constitutionnel sur un point quelconque du royaume. Une proposition de ce genre peut être une mesure nécessaire, et même inévitable; mais elle semble toujours déplacée lorsqu'elle émane des whigs ou des libéraux, et elle fournit contre eux une arme que leurs adversaires ne peuvent manquer de saisir. Quelle est, en effet, peut-on demander assez justement, la raison d'être d'un gouvernement libéral, s'il lui faut avoir recours à la vieille politique des tories, en suspendant la constitution et en recourant à des lois anti-libérales? Dans la comédie de M. Sardou, Rabagas, devenu ministre, dit à son maître : « Le seul moyen d'imposer silence aux mécontents est d'user du canon d'une façon libérale. » Le prince de Monaco répond avec raison que, s'il lui fallait suivre cette politique, il eût aussi bien fait de conserver ses anciens

ministres avec leurs théories absolues. La position est la même pour un ministère whig demandant la suspension de la constitution.

Les mesures rigoureuses contenues dans le bill sur la Jamaïque pouvaient cependant se justifier. Après l'abolition de l'esclavage, les anciens propriétaires d'esclaves trouvèrent très dur de se soumettre au nouvel état de choses. Ils ne pouvaient comprendre que ceux qui, hier, étaient leur propriété fussent devenus leurs égaux devant la loi. Comme nous l'avons vu tout récemment dans l'Amérique du Sud, après la guerre civile et l'émancipation des nègres, les planteurs obstinés firent tous leurs efforts pour conserver de fait le pouvoir qu'ils perdaient en droit. Rien ne saurait justifier, ni même excuser leur conduite. Mais, quand on tient compte des éléments constitutifs de la nature humaine, leur tentative paraît bien naturelle. En outre, parmi les nègres de la Jamaïque, les uns étaient trop ignorants pour comprendre la portée de leurs droits, les autres trop audacieux pour n'avoir que des prétentions raisonnables. Plus d'un planteur surmenait ses hommes et fouettait ses femmes comme avant l'émancipation, et souvent les victimes ne comprenaient pas qu'elles avaient le droit de se plaindre. D'un autre côté, bien des nègres ignorants et étourdis affectaient un ton tranchant, tout fiers de l'égalité qu'ils venaient d'acquérir.

Les gouverneurs et fonctionnaires du gouvernement étaient en général portés, non sans raison, à protéger les anciens esclaves. Il en résultait un conflit perpétuel entre l'assemblée des représentants de la Jamaïque et les délégués de la métropole. L'assemblée devint de jour en jour plus audacieuse et plus agressive. Une loi dont l'utilité n'était pas douteuse fut votée par le Parlement anglais pour améliorer le système pénitentiaire de la colonie. La (mbre des représentants s'opposa à son exécution. Ce] dans ces circonstances que le ministère Melbourne] posa de suspendre la constitution de l'île. Ce projet

fut combattu non seulement par Peel et les conservateurs, mais par un grand nombre de radicaux. On objecta que le ministère avait à sa disposition bien d'autres moyens sans recourir à cette mesure extrême.

En réalité, le ministère Melbourne n'inspirait pas assez de confiance pour pouvoir trouver dans le Parlement une majorité lui permettant de mener à bonne fin une semblable politique. Il était affaibli et discrédité : tout le monde pouvait lui jeter la pierre. Il ne put faire voter la loi que par une majorité de cinq voix; c'était l'équivalent d'une défaite humiliante. Les ministres le reconnurent et donnèrent leur démission. Mais ils revinrent presque immédiatement au pouvoir dans des conditions qui ne firent qu'augmenter la fausseté de leur situation et rendre l'existence du cabinet plus précaire que jamais. Ce retour des whigs aux affaires (car on ne peut dire qu'ils fussent revenus au pouvoir) se produisit dans des conditions véritablement extraordinaires. Gulliver aurait pu raconter cette histoire au roi des Brobdingnagians afin de lui donner une idée bien nette de l'admirable logique du gouvernement constitutionnel. C'était une occasion tout à fait nouvelle de citer le vieux dicton : *Cherchez la femme;* mais cette fois cependant la femme n'était qu'une cause secondaire et bien innocente. Nous voulons parler de la fameuse discussion connue sous le nom de « Question de la chambre à coucher ». Voici dans quelles circonstances elle se produisit.

Quand lord Melbourne déposa son portefeuille, la reine fit appeler le duc de Wellington. Celui-ci lui conseilla de s'adresser à sir Robert Peel : le gouvernement conservateur trouverait, disait-il, les plus grands obstacles dans la Chambre des communes. Peel fut donc appelé, et, lorsqu'il fut introduit devant la reine, celle-ci lui exprima avec toute la simplicité et la franchise d'une jeune fille, ses r grets de se séparer de ministres dont elle approuvait e tièrement la conduite, ajoutant toutefois qu'elle s'inclin

devant les usages constitutionnels. Cette entrée en matière put paraître quelque peu étrange à sir Robert Peel si solennel et si formaliste, mais il n'était pas homme à en vouloir à la jeune souveraine de la franchise de son langage. Les négociations se poursuivaient tranquillement avec les hommes politiques dont Peel entendait soumettre les noms à la reine pour la formation de son cabinet, lorsqu'on mit sous ses yeux la composition de la maison royale et les noms des dames plus particulièrement attachées au service de Sa Majesté. Il constata que les deux dames vivant le plus dans son intimité étaient la femme de lord Normanby et la sœur de lord Morpeth. Il faut rappeler ici ce qu'on avait tant de fois constaté au cours des négociations, à savoir que le gouvernement conservateur allait trouver surtout des difficultés en Irlande, où sa politique serait l'inverse de celle des whigs. Or lord Normamby avait été fait lord lieutenant d'Irlande sous les whigs, et lord Morpeth, celui qu'on appelait autrefois lord Carlisle, et dont nous nous rappelons encore l'amabilité et la parfaite élégance, était secrétaire de ce même département. Ce n'était certainement pas pour Peel une perspective bien agréable d'avoir à inaugurer une nouvelle politique irlandaise, pendant que la reine entretiendrait les relations les plus intimes avec la femme et la sœur de deux hommes d'État renversés du pouvoir et incarnant dans leur personne tout le système politique qu'il avait à combattre. Si la souveraine avait bien saisi tout d'abord ce point de vue, toute difficulté sérieuse aurait été presque certainement évitée. Elle eût compris les raisons si justes de Robert Peel, et il est, en outre, peu supposable que les dames elles-mêmes eussent voulu conserver leur place dans de telles circonstances.

Malheureusement, dès que la conversation s'engagea sur ce sujet, il se produisit un malentendu. Peel entendait insister uniquement sur l'éloignement des dames remplissant les premières charges de la chambre à coucher, et il

ne pensait pas à demander aucun changement pour toutes les fonctions d'un rang inférieur. Mais la reine comprit autrement. Elle crut que son futur ministre exigeait en principe le changement de toutes les personnes vivant dans son intimité et sur lesquelles reposait le service de sa maison. Sous l'empire de cette idée, elle consulta lord John Russell. Selon son conseil, elle répondit ne pouvoir souscrire à un procédé qu'elle regardait comme contraire aux usages et auxquels répugnaient ses sentiments personnels. Sir Robert Peel maintint ses prétentions, et, dès lors, il perdit toute chance de pouvoir former un nouveau cabinet. On dut rappeler lord Melbourne et ses collègues. Ils adoptèrent en conseil des ministres une résolution proclamant que les grandes charges de la Cour et les positions occupées dans la maison royale par les membres du Parlement faisaient partie du personnel politique dont le sort est attaché à l'existence de chaque ministère. Toutefois, dans l'opinion du cabinet, ce principe n'était pas applicable aux fonctions remplies par les dames dans la maison de Sa Majesté.

L'affaire donna naturellement lieu à quelques explications dans les deux Chambres. Sir Robert Peel avait certainement raison dans sa manière d'envisager la question. S'il avait su bien se faire comprendre, le principe même de sa demande eût été à peine contesté. Mais il défendit son opinion dans des termes qui, aujourd'hui, nous paraissent empreints d'une exagération ridicule. Il traita cette *question de jupons* comme si elle eût été de la dernière importance, non seulement pour l'honneur des ministres, mais encore pour le salut du royaume. « Je vous le de-
» mande, dit-il à la Chambre, remontez à une autre épo-
» que, au temps de Pitt et de Fox, ou de tout autre
» ministère de cette fière contrée, et répondez vous-
» mêmes à la question : Est-il possible qu'un homme rem
» plissant les fonctions de ministre, portant la plus lour
» charge qui soit au monde, puisse laisser la femme

» son adversaire politique le plus redoutable conserver » une fonction qui la met dans l'intimité constante de la » souveraine? Oh non, s'écriait-il, dans une explosion » d'éloquence indignée, je le sens, cela est impossible, et » je n'ai pu l'accepter. Un sentiment plus fort que tous les » raisonnements m'a guidé. Devenir ministre dans de » semblables conditions ne pouvait convenir ni à mon » honneur ni à l'intérêt du pays. » Ce langage lyrique semble extraordinairement déplacé dans la bouche d'un homme qui, de tous ses contemporains, s'abandonnait le moins à l'exagération.

Lord Melbourne, d'un autre côté, justifia sa conduite devant la Chambre des lords dans un langage non moins étrange : « Je reviens aux affaires, dit-il, évidemment » pour cette seule raison que je ne veux pas abandonner » ma souveraine dans une situation difficile et douloureuse. On veut exiger d'elle des concessions que, selon » moi, elle ne doit pas accorder; elles sont incompatibles » avec sa dignité personnelle. Si elle les faisait, elle se » condamnerait d'avance à suivre les divers partis politiques dans toutes leurs évolutions, et sa vie privée serait » une succession incessante des plus pénibles sacrifices ».

Cet incident causa dans le pays une grande excitation. Certains libéraux affirmaient nettement qu'il n'y avait pas lieu, en semblable cas, de consulter les sentiments de la souveraine. A leurs yeux, on devait s'en rapporter uniquement à l'avis du ministère et à ce qu'il conseillait pour le bien du pays. D'un autre côté, O'Connell, parlant de la décision de la reine, en un langage plein d'éloges et d'admiration, appela les bénédictions du ciel sur « cette jeune créature, à peine âgée de dix-neuf années, dont la pureté égale la grandeur, et qui prend conseil, non de sa tête, mais des sentiments débordant de son noble cœur. Ces excellentes femmes lui sont depuis bien longtemps attachées. Elles l'ont élevée et assistée dans son enfance, elles ont veillé sur ses premiers pas, elles la couvaient de leurs

yeux ravis en la voyant grandir chaque jour en grâce et en beauté. Aussi, lorsqu'elles furent menacées d'être violemment séparées de leur souveraine, celle-ci entendit son cœur lui crier : Plutôt la mort qu'une telle séparation ! » Feargus O'Connor alla encore plus loin. Il déclara hautement avoir les meilleures raisons pour affirmer que, si les tories eussent pu s'emparer de la jeune reine en introduisant de nouvelles dames pour le service de la chambre à coucher, ils avaient leur plan tout prêt pour se débarrasser d'elle et mettre sur le trône à sa place le « sanguinaire Cumberland ». Quant à O'Connell, il proclamait hautement qu'il croyait les dames d'honneur de la reine dévouées à la cause irlandaise, et qu'il ne voyait pas sans satisfaction la haine que leur portaient Peel et les tories. Ces paroles cruelles nous semblent aujourd'hui encore aussi insensées qu'elles durent le paraître à tous les esprits sérieux de l'époque. Elles trouvaient néanmoins un puissant écho dans toutes les masses populaires. Le pays persistait à voir dans la demande de Peel pour le changement des dames d'honneur, la preuve manifeste d'un odieux complot des tories afin de s'emparer de la personne de la reine, non pas, il est vrai, dans le but de changer violemment l'ordre de succession au trône, mais pour empoisonner son esprit de principes anti-libéraux.

Lord Brougham n'était pas homme à perdre une si bonne occasion d'attaquer lord Melbourne et ses collègues. Il affirma que ce dernier avait sacrifié les principes libéraux et les intérêts du pays aux sentiments personnels de la souveraine. « Je croyais, s'écria-t-il dans un mouvement » d'éloquence passionnée, appartenir à un pays dans le- » quel la couronne gouvernait avec le concours du Par- » lement, sans avoir à compter avec les sentiments person- » nels du souverain. Je n'aurais jamais pensé vivre assez » longtemps pour entendre les whigs de 1839 tenir ce l[illegible]- » gage inouï : Pressons-nous autour de la reine. Que n[illegible]s » importe la Chambre des communes ! Foulons aux p[illegible]s

» les principes ; mentons à tous nos engagements, et, pour » l'amour de Dieu, serrons-nous tous autour du trône. » Qui m'eût dit qu'un jour viendrait où j'entendrais de » telles paroles sortir non pas de la bouche de ces tories » hostiles à la constitution, avides de places, dévoués » avant tout à la royauté, croyant les sujets faits pour le » roi et non le roi pour les sujets, mais de celle des whigs » eux-mêmes?... Le bill sur la Jamaïque m'a toujours » paru une mesure d'une redoutable gravité. Le gouver- » nement avait lié son existence à cette question ; il n'a » pu la faire triompher devant le Parlement, et il a senti » qu'il avait perdu la confiance de la Chambre. Il consi- » dérait alors cette loi comme de première nécessité ; la » croit-il donc moins urgente aujourd'hui ? Oh ! tout est » changé : la question est entrée dans une phase nouvelle. » On ne fait plus aucun cas des principes, et tout cela à » cause de deux dames d'honneur de la chambre à cou- » cher de la reine. »

La position dans laquelle lord Melbourne et ses collègues avaient laissé s'engager la souveraine n'était guère enviable. Plus on y pensait, plus il semblait évident que Peel avait raison, bien qu'il ne se fût pas bien fait comprendre tout d'abord et n'eût peut-être pas montré assez de ménagements pour la situation toute nouvelle de la jeune souveraine. Il n'avait pas tenu assez compte de l'absence de tous précédents dans une question si délicate. Aucune femme n'était d'ailleurs parvenue au trône depuis que le principe de la responsabilité ministérielle, pris dans sa véritable acception, avait été reconnu parmi nous. Mais personne ne pouvait résolûment défendre la position prise par les whigs ; ils s'estimèrent bientôt trop heureux de pouvoir l'abandonner sans bruit. La question, disons-le de suite, fut à quelque temps de là résolue par un com- p ais habile que suggéra le prince consort. Il fut con- v u qu'à chaque changement de ministère, la reine se c ormerait au conseil du premier ministre pour la com-

position de sa maison, et qu'elle provoquerait la démission volontaire des dames d'honneur trop étroitement liées au personnel politique de l'opposition pour pouvoir sans inconvénients conserver leurs charges.

Les whigs revinrent au pouvoir, comme nous l'avons dit, entièrement discrédités. Il leur fallait refaire un nouveau projet de loi sur la question de la Jamaïque, car ils avaient déclaré ne pouvoir continuer à gouverner, si on ne les autorisait à prendre certaines mesures extraordinaires à l'égard de cette île. Maintenant qu'ils étaient de nouveau aux affaires, ils ne pouvaient s'empêcher d'essayer par un moyen quelconque d'arriver à résoudre cette question toujours brûlante. Ils présentèrent donc un nouveau projet de loi constituant en somme une série de concessions destinées à entraîner le vote de la Chambre. Le projet passa, mais seulement lorsque l'opposition dans la Chambre des lords l'eut remanié et amendé à plaisir. En fait, la question des dames d'honneur avait rejeté dans l'ombre la question de la Jamaïque. La malheureuse colonie devait s'en tirer comme elle pourrait ; les hommes d'État de la mère-patrie avaient de plus graves sujets en tête. Sir Robert Peel ne pouvait gouverner avec lady Normanby ; les whigs ne pouvaient gouverner sans elle.

Il ne nous paraît nullement établi que lord Melbourne et ses collègues aient pu mériter les cruelles attaques de lord Brougham uniquement pour avoir repris leurs portefeuilles et avoir abandonné leurs prétentions premières relativement au bill de la Jamaïque. Quel autre parti pouvaient-ils prendre? S'ils eussent refusé de retirer leur démission, qu'arrivait-il? Robert Peel reprenait la présidence du Conseil, et il se trouvait le lendemain en minorité dans la Chambre des communes. Il ne pouvait, en effet, se maintenir sans le concours et la bienveillance de ses adversaires ; or, la générosité n'était guère de mise cette époque dans la vie politique. Il ne serait évidemme arrivé aux affaires que pour être aussitôt renversé par

vote hostile du Parlement. Cette situation a beaucoup d'analogie avec celle de M. Gladstone, lorsqu'il tomba en 1873, à l'occasion de la loi sur l'Université irlandaise. Il se retira, ou plutôt offrit sa démission. Sur ses conseils, la reine appela M. Disraeli pour former un nouveau cabinet. Celui-ci ne vit pas le moyen d'accepter le gouvernement du pays avec la Chambre existante. Les conditions auxquelles il consentait à se charger de la présidence du Conseil ne paraissant point réalisables, les négociations furent interrompues. La reine fit appeler de nouveau M. Gladstone, et il consentit à reprendre son portefeuille. Si lord Melbourne revint aux affaires avec la conscience qu'il ne pourrait faire passer le bill de la Jamaïque, dont il avait proclamé la nécessité, M. Gladstone reprit aussi la présidence du Conseil sans le plus léger espoir de faire adopter sa loi sur l'Université irlandaise. Personne ne lui reprocha d'avoir, en de semblables circonstances, fait de son mieux pour répondre au désir de sa souveraine. Il consulta uniquement l'intérêt public en assumant de nouveau la responsabilité du gouvernement, bien que le vote sur lequel il avait déclaré engager l'existence du cabinet lui eût été refusé par la Chambre des communes.

Cependant, le ministère Melbourne sortait évidemment amoindri de cette nouvelle épreuve, et, plus que jamais, il se vit assailli de tous côtés. Dans beaucoup de dîners, il devint à la mode de boire à la santé de la reine en faisant, au sujet de ses dames d'honneur, un jeu de mots qui n'était guère plus spirituel que l'ancien toast que l'on portait au roi « de l'autre côté de l'eau » (1) ou que celui où l'on priait le ciel de « bien faire descendre cette mie » (2). « Je bois,

(1) La phrase anglaise « toast the king over the water » a deux sens différents selon qu'on prend le mot « king » comme complément direct ou indirect. Elle veut dire aussi bien « exprimer le désir que le roi s'en aille de l'autre côté de l'eau » que « porter un t au roi (qui est) de l'autre côté de l'eau. » Les Jacobins anglais exprimaient ainsi l haine pour le roi William d'Orange, sous la forme d'un simple toast à la santé du « étendant » qui s'était enfui d'Angleterre pour se réfugier sur le continent, « de l re côté de l'eau. »

Les partisans de Charles II buvaient ainsi à la chute de l'usurpateur. « Que le

disait-on, à la santé de la reine, « qui n'a pas voulu laisser sonner ses cloches » (1). Le ministère, de l'avis général, s'était placé dans une position ridicule, et avait ressaisi ses portefeuilles, comme le dit un écrivain célèbre, derrière les jupons des dames d'honneur de la reine.

La mort de lady Flora Hastings se produisit presque à la même époque et souleva encore l'animosité publique contre les whigs. Ce triste événement n'exige, du reste, qu'une mention sommaire. Une jeune femme, appartenant à la maison de la duchesse de Kent, éveilla des soupçons qui, sans être fondés, empruntaient aux circonstances un certain caractère de vraisemblance. C'était l'éternelle histoire de Calisto, la malheureuse nymphe de Diane, avec cette différence cependant que lady Flora fut reconnue innocente. Elle était atteinte d'une maladie incurable, mais la mort qui la menaçait fut certainement précipitée par l'humiliation qu'il lui fallut subir. Personne cependant n'était responsable de la catastrophe, et le ministère paraissait à l'abri de tout reproche. On ne pouvait s'étonner que l'entourage de la reine et de la duchesse de Kent eût pris la peine de rechercher jusqu'à quel point pouvaient être fondés les propos scandaleux dont elle était l'objet et qu'autorisaient toutes les vraisemblances. Mais l'événement en lui-même était si triste et si affreux, la mort de la pauvre jeune femme suivit avec une rapidité si tragique la preuve de son innocence, les reproches bien naturels de lady Hastings, sa mère, furent si bruyants et si passionnés, que les ministres, ayant à répondre aux

ciel, disaient-ils, en élevant leurs verres, fasse bien descendre cette mie » ! Le mot crumb, « mie » rapproché du mot well « bien » avait la même consonnance que Cromwell : par « mie » on entendait le pain rôti que l'on mettait d'habitude dans le vin au moment de porter les toasts.

(1) Il y a là un double jeu de mots en anglais. Le mot « peal » se prononce de la même manière que le nom du premier ministre Peel et il signifie : « sonner » ; le mot français « belles » se prononce aussi comme le mot anglais « bell, » cloche. Le toast porté d divers dîners pouvait donc à la fois se comprendre ainsi : « Je bois à la santé de reine qui n'a pas voulu sonner ses cloches » ou « qui n'a pas voulu permettre que P chassât ses belles. »

réclamations de la mère de la victime, se trouvaient nécessairement placés dans une position des plus délicates.

La demande de réparation formulée par la marquise d'Hastings était conçue dans des termes peu raisonnables. Elle tendait à établir l'existence d'une conspiration odieuse contre lady Flora, et concluait à la révocation formelle du médecin de la Cour, homme éminent qu'eût déshonoré une semblable mesure. Il s'était simplement acquitté d'un pénible devoir, et avait établi dans son rapport l'injustice des soupçons dirigés contre la jeune femme. C'était cependant une bien pénible tâche pour un ministre que d'avoir à écrire à cette mère désolée ; lord Melbourne n'hésita point : « Votre demande, disait-il, soulevait de nombreuses objections et se trouvait contraire à tout précédent. Par respect pour votre sexe, votre rang, votre famille et votre caractère, je ne crois pas pouvoir faire plus (si même il m'est permis d'aller jusque-là) que de vous accuser réception de votre lettre dans le seul but de vous faire connaître qu'elle est bien parvenue à son adresse. » Le « scandale du palais », comme on l'appelait, se répanditdans le public peu de temps après la crise suscitée par la question des dames d'honneur. Il est contraire à tout bon sens d'en faire remonter la responsabilité au cabinet, qui fut simplement contemporain de l'événement. Mais le monde devra changer beaucoup avant que les ministres aient cessé d'être responsables devant l'opinion publique de tout ce qui peut arriver, même des choses qui échappent le plus à leur influence.

CHAPITRE VII.

LE MARIAGE DE LA REINE.

Le 16 janvier 1840, la reine, ouvrant en personne la session du Parlement, annonça son futur mariage avec son cousin, le prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha. « Cet événement, déclarait la jeune souveraine, devait servir les intérêts de son peuple, et assurer en même temps son bonheur personnel. » Dans la discussion qui suivit à la Chambre des communes, sir Robert Peel prit la parole. « Sa Majesté, dit-il, a la singulière bonne fortune de pouvoir satisfaire ses sentiments intimes, tout en remplissant un devoir public. » Peel disait vrai, c'était bien un mariage d'amour, et même dans la classe la plus humble de la société, on trouverait difficilement l'exemple d'une union plus dégagée de toute considération d'intérêt ou de position sociale. La reine, depuis longtemps, aimait son cousin. Il était presque de son âge ; elle avait seulement trois mois et deux ou trois jours de plus que lui.

Francis-Charles-Auguste-Albert-Emmanuel, second fils d'Ernest, duc de Saxe-Cobourg-Saafeld et de Louisa, e d'Auguste, duc de Saxe-Gotha-Altenbourg, était né à senau, l'une des résidences de son père, près de Co- ırg, le 26 août 1819. Les historiens de la cour citent, ec une complaisance bien excusable, cette coïncidence

remarquable, qui s'explique du reste sans difficulté, que la même accoucheuse, Mme Siebold, assista successivement, à trois mois d'intervalle, à la naissance du prince Albert et à celle de la reine. Le prince, ajoutent-ils, fut baptisé par le clergyman, professeur Genzler, qui, l'année précédente, avait assisté au mariage du duc et de la duchesse de Kent. L'union de la princesse Victoria et du prince Albert était également désirée par les deux familles. Mais on eut la sagesse de n'en rien dire à la jeune princesse, tant qu'elle ne montra pas une inclination personnelle pour son cousin.

En 1836, le prince Albert, conduit en Angleterre par son père, fit connaissance de la princesse, qui sembla de suite éprouver pour lui des sentiments conformes aux désirs de sa famille et de ses amis. Trois ans plus tard, le prince retournait en Angleterre, et la reine, dans une lettre à son oncle, le roi des Belges, s'exprimait sur son futur époux dans les termes les plus chaleureux. « Albert, disait-elle, est d'une beauté vraiment remarquable. Il est des plus aimables et sans affectation. En un mot, il est vraiment séduisant. » Peu après, elle écrivait à un autre ami, conseiller digne de toute confiance, le baron Stockmar : « Je me sens bien coupable, et je ne sais comment commencer ma lettre ; mais la nouvelle qu'elle contient suffira, je pense, pour m'assurer votre indulgence. Albert a complètement gagné mon cœur, et tout est arrangé pour notre prochain mariage depuis ce matin. »

La reine avait, quelques jours auparavant, fait part de ses projets à lord Melbourne. Le premier ministre, il n'est pas besoin de le dire, les approuva sans réserve. Qui, du reste, aurait pu blâmer une semblable union ? Le prince Albert avait des charmes auxquels peu de jeunes filles fussent demeurées insensibles. Il était d'une véritable beauté, gracieux et doué des dons naturels les plus heureux. Chez les princes, chacun le sait, il suffit du plus petit attrait de la moindre élégance pour exciter les transports d'admi

ration des courtisans et des dames de la Cour. Mais le futur époux de la reine, eût-il été fils d'un fermier ou d'un maître d'hôtel, la grande séduction de sa personne n'en eût pas moins frappé tous ceux qui l'approchaient.

Le prince Albert avait reçu une éducation sérieuse et variée. Il eût pu professer également la musique, la chimie, la botanique, l'histoire, les belles-lettres et les beaux-arts. Dans ses études, l'élément scientifique et l'élément littéraire avaient été remarquablement équilibrés, ce qui était extrêmement rare il y a un demi-siècle, à une époque où, même en Allemagne, on eût en vain cherché un système d'instruction vraiment complet. Il avait étudié l'histoire des constitutions des divers pays et se préparait à suivre avec intérêt les événements politiques. Il possédait les qualités pratiques nécessaires à l'homme versé dans les affaires et il le prouva bien dans la seconde moitié de sa vie. Il aimait l'agriculture et s'intéressait beaucoup à la mécanique et au progrès des sciences industrielles. Il tenait à la fois du poète, du savant et de l'homme d'affaires. Ses goûts le portaient à une vie de famille tranquille et pleine de simplicité. Il cultivait les arts et la poésie, et s'abandonnait volontiers aux rêveries que suggèrent le déclin du jour et les voix mystérieuses de la nature. Ecouter le chant des oiseaux, s'asseoir seul devant son orgue et ouvrir son âme aux douces émotions de l'harmonie, telles étaient ses distractions favorites. Mais il y avait aussi en lui, à un haut degré, le caractère du philosophe et de l'homme politique. Il aimait à converser sur les choses de la vie publique et, en général, toute discussion sérieuse avait pour lui de l'attrait. Un mauvais argument, disait-il un jour, faisait sur ses nerfs l'effet d'une fausse note. Dès sa plus tendre jeunesse, il semble avoir été pénétré d'un profond sentiment du devoir, et, autant qu'on en peut ju-
', il évita les folies de la jeunesse.
'ien qu'encore très jeune, quand il épousa la reine, il
se plier de suite aux exigences de sa nouvelle position,

et cela avec un oubli de lui-même fort rare chez l'homme mûr, et presque inconnu chez le jeune homme. Ses plus anciennes et ses plus chères habitudes, ses plus douces prédilections, tout ce qui pouvait flatter ses sentiments ou récréer son esprit, tous ces charmes de la vie, il les sacrifia impitoyablement dès qu'ils lui semblèrent faire obstacle à la scrupuleuse exécution de la tâche qu'il s'était assignée. Personne ne se dévoua jamais avec plus d'abnégation et de virilité aux devoirs difficiles d'une situation si haute et en même temps si nouvelle pour lui. Se montrer tendre époux et père affectueux n'était pas pour lui un devoir, mais un penchant naturel de son âme douce, pure et sensible. Aucune reine n'a sans doute été aussi heureuse dans son union que le fut la reine Victoria.

Le mariage eut lieu le 10 février 1840. L'accueil que reçut de la population le jeune prince en débarquant sur la côte anglaise, et le jour même de la cérémonie, fut en général plein de cordialité et même d'enthousiasme. Il n'est pas sûr cependant que, dans tous les cercles politiques, on eût pour le prince un penchant bien sincère. Un bruit des plus absurdes s'était répandu : on prétendait, dans certains groupes, que le prince Albert n'était pas protestant, et qu'il appartenait à l'Église catholique. Dans d'autres, on caressait secrètement l'espérance de le trouver libre-penseur en matière religieuse et radical en politique. Lorsque le mariage fut annoncé au Conseil privé, on oublia assez malheureusement de mentionner ce fait qu'Albert était un prince protestant. Le ministère pensa sans doute que ceux qui, dans chaque parti, dirigeaient l'opinion, avaient des connaissances historiques suffisantes pour connaître la religion du prince. Il appartenait, en effet, à cette branche de la famille saxonne restée toujours, depuis la réforme, protestante fort zélée. « On n'a pas vu, écrivait le prince Albert lui-même à la reine, le 7 décembre 1839, une seule princesse catholique entrer dans la famille de Cobourg, depuis l'apparition de Luther, en

1521. En outre, l'Électeur de Saxe, Frédéric le Sage, fut le premier prosélyte de la religion réformée. » Le principe de droit constitutionnel qui interdisait aux souverains d'Angleterre de se marier à un catholique romain devait d'ailleurs être regardé comme une garantie suffisante. C'est ce que pensa le ministère ; mais, si raisonnable et si naturelle que fût cette appréciation, elle se trouva démentie par l'opinion publique. Assurément, le cabinet eût mieux fait de supposer que le Parlement et le peuple ignoraient complètement la religion professée par le prince et par ses ancêtres, ainsi que la sanction constitutionnelle qui frappait tout membre de la famille royale contractant un mariage catholique. Il eût été préférable d'annoncer que la reine avait heureusement fait choix d'un prince protestant. Le sage et prévoyant Léopold, roi des Belges, avait recommandé de mentionner cette particularité. Mais il était sans doute dans la bonne et indolente nature de Melbourne de compter sur le calme et sur le bon sens de la population et de ne prévoir aucune difficulté. Il déclara donc qu'il trouvait inutile de faire aucune mention formelle du protestantisme du prince, et, ni dans la déclaration au Conseil privé, ni dans celle faite au Parlement, il ne fut dit un mot à ce sujet.

Cette négligence eut pour résultat de provoquer au cours des débats de l'adresse, dans la Chambre des lords, une altercation presqu'invraisemblable, et d'autant plus regrettable qu'elle pouvait être facilement évitée. Le duc de Wellington lui-même demanda brusquement si le mari de la reine était ou non protestant. Il accusa les ministres d'avoir intentionnellement évité daus leur communication de se servir du mot « protestant, » pour ne pas offenser leurs partisans irlandais et catholiques, et, par cette accusation même, il soulevait l'opinion publique contre des hommes [illegible] ne paraissaient se maintenir au ministère que par la [illegible] le grâce d'O'Connell. Le duc demanda que la qualité de [illegible] testant fût mentionnée dans l'adresse de félicitations

qu'on votait à la reine. Il fit prévaloir son opinion, malgré l'avis contraire de lord Melbourne, lequel considérait comme inutile de désigner ainsi formellement la religion d'un prince qui, non seulement appartenait au protestantisme, mais descendait de la famille la plus protestante d'Europe. Il était impossible de montrer moins de tact et d'esprit politique.

Une autre difficulté surgit, quelque temps après, à l'occasion de la discussion, devant la Chambre des lords, de la loi pour la naturalisation du prince. Elle contenait un article lui conférant, sa vie durant, droit de préséance « aussitôt après Sa Majesté, dans le Parlement et partout ailleurs, ainsi qu'il conviendrait à la reine. » Le duc de Wellington et lord Brougham contestèrent très vivement l'utilité de cet article. Mais naturellement leurs objections empruntèrent une gravité particulière au manque de jugement, et même de sens commun, dont faisait preuve le ministère. Il introduisait, en effet, dans une simple loi de naturalisation, et sans en prévenir le Parlement, un article qui conférait à la souveraine un droit des plus considérables et absolument nouveau. On mit fin à la difficulté en restituant à la loi son caractère de pure naturalisation et en laissant à la prérogative royale le soin de trancher la question de préséance. Les deux grands partis politiques n'éprouvèrent ensuite aucune difficulté à s'entendre sur les lettres patentes. Elles déclarèrent que le prince aurait la préséance aussitôt après la reine, en toute occasion et dans toute assemblée, à moins qu'il n'en fût décidé autrement par un acte du Parlement. Cette question n'aurait jamais soulevé la moindre difficulté si le cabinet l'eût présentée avec un peu de tact. Mais il était absurde de croire qu'un grand peuple dont le système constitutionnel est uniquement composé de traditions, accepterait du premier coup, et sans hésiter, une innovation proposée par le ministère d'une manière aussi précipitée.

Le cabinet trouva encore moyen de mécontenter la Co

et l'opinion publique, par la façon dont il s'imagina de formuler la proposition pour l'établissement de la liste civile du prince. Dans des cas analogues, par exemple pour la reine Charlotte, la reine Adélaïde, et le prince Léopold, à l'occasion de son mariage avec la princesse Charlotte, on avait fixé la pension annuelle à 1,250,000 francs. Malheureusement, au moment où la même question allait être tranchée pour le prince Albert, on se trouvait à une époque de grande crise commerciale et industrielle. Le temps n'était plus où la Chambre des communes considérait l'économie comme indigne de son intention, et où chaque député se croyait tenu, en loyal sujet de son souverain, d'accorder, sans l'ombre d'une discussion, toutes les sommes demandées par le ministère au nom de la Couronne. Le Parlement commençait à avoir conscience de sa responsabilité comme gardien des deniers publics, et il ne prenait plus plaisir à jeter au vent, avec une superbe indifférence, l'argent des contribuables.

Il était donc absurde de la part du ministère de supposer que, si des sommes considérables avaient été votées sans difficulté, dans de précédentes occasions, il en serait de même dans la circonstance actuelle. La liste civile eût été votée sans discussion, si elle avait été présentée par le gouvernement avec quelque habileté. De nos jours, le cabinet aurait immédiatement consulté les chefs de l'opposition. Chaque fois qu'il y a lieu d'accorder de l'argent à une personne de la famille royale, il est maintenant entendu que le don est fait avec le concours des deux partis dans le Parlement. Le chef de la majorité dans la Chambre des communes prend l'initiative de la proposition, et elle est soutenue par le chef de l'opposition. Mais le ministère commit la faute presqu'incroyable d'apporter sa proposition devant le Parlement, sans s'être assuré le concours de l'opposition. Il produisit sa demande de la manière la plus adroite, et manqua absolument de sang-froid dans la conduite des débats. Aux objections les plus raisonnables,

il répondit en accusant ses adversaires de manquer de loyauté vis-à-vis de la souveraine. Il chercha à se justifier du soupçon qui pesait sur lui de vouloir provoquer les adversaires du cabinet à quelque manifestation, pour les rendre odieux à la reine et au prince. L'économiste Hume proposa de réduire la pension à 525,000 francs, ce qui équivalait à un refus. Le colonel Sibthorp, tory fanatique, autrefois très connu par l'excentricité de ses manières et de ses opinions, demanda de fixer le chiffre à 750,000 francs. Il fut soutenu par Robert Peel et d'autres membres distingués de l'opposition ; l'amendement fut voté.

C'était là un prélude assez peu flatteur pour le mariage royal, et, pendant quelque temps, la reine et surtout son mari gardèrent un pénible souvenir de cet incident. Le prince fit preuve d'un remarquable bon sens dans son appréciation des conditions de la vie politique anglaise. Il comprit aussitôt que la résistance faite par la Chambre des communes à la proposition du ministère n'avait rien qui lui fût personnel. La question de préséance se dénoua facilement, et la discussion à laquelle elle donna lieu marcha de la façon la plus convenable. Ce ne fut cependant que bien des années après, en 1857, que le mari de la reine reçut le titre de « prince consort. »

Peu de mois après le mariage royal, on vota la loi organisant une régence en prévision de la mort possible de la reine. Cette fois, les chefs de l'opposition furent consultés, et, avec leur plein assentiment, le prince Albert fut nommé régent, conformément au précédent adopté pour la princesse Charlotte et le prince Léopold. Le duc de Sussex, oncle de la reine, refusa seul dans la Chambre des lords de voter la proposition. Il exigea même l'inscription de sa protestation au procès-verbal.

Le vote de cette loi fut naturellement considéré comme très important pour le prince Albert. Elle lui donnait jusqu'à un certain point, dans le pays, une situation nouvelle. C'était aussi une preuve qu'il avait grandi dans l'estime

du parti tory, durant les quelques mois écoulés depuis la discussion sur la dotation et sur la préséance. Le prince résolut de se tenir de plus en plus entièrement indépendant de tout parti politique. Il accepta de suite sa position de mari de la reine sous un régime constitutionnel. Son devoir consistait, selon lui, à être le secrétaire particulier et le conseiller privé de la reine ; il se dévoua tout entier à ce rôle. En outre, il se constitua à lui-même une sorte de ministère sans portefeuille de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Il s'intéressa et souvent prit une part prépondérante à tous les projets et à toute agitation ayant pour but le développement de l'instruction, le culte des arts, le développement des sciences appliquées à l'industrie.

Cependant, de longues années s'écoulèrent avant qu'il fût complètement compris par le pays ; encore peut-on douter qu'il ait jamais été populaire. Lorsqu'il fut enlevé par une mort si prématurée, on ignorait peut-être encore combien il était loyal et désintéressé, et l'on ne savait guère qu'il avait fait de son devoir la constante préoccupation et le but exclusif de son existence. Pour un observateur ordinaire, il paraissait n'avoir que des qualités négatives ; on le croyait froid, solennel et apathique. Ses manières semblaient gauches et gênées, excepté dans la société de ceux qu'il affectionnait. Le plus souvent alors, il s'abandonnait à une liberté d'allures et à une gaîté vraiment enfantines ; mais, pour le public en général, il se montrait formaliste et glacial. Il cachait ordinairement son amabilité sous une apparence timide et réservée. Avec toute son intelligence, son désir de s'instruire, son aptitude pour les études sérieuses et ses bonnes dispositions pour les idées nouvelles, le prince ne comprit peut-être jamais entièrement le véritable esprit de la vie politique anglaise. Le baron Stockmar, son conseiller et son ami intime, n'était pas l'homme le mieux choisi pour le bien éclairer sur ce sujet. L'un et l'autre étaient trop portés à

considérer la constitution de notre pays comme un mécanisme symétrique ou comme un code écrit dont on tire des extraits et des règles sommaires que l'on peut toujours consulter comme un guide infaillible. Mais ce ne fut pas là l'origine de la froideur du public anglais pour le mari de la reine. Le prince Albert n'avait ni le genre, ni les goûts d'un Anglais. Alors, comme aujourd'hui, selon la tendance naturelle du caractère national, tout ce qui ne cadrait pas avec les manières anglaises était frappé d'une sorte d'indignité et d'un certain discrédit. Il n'était pas fait pour briller dans un milieu vulgaire. Causeur admirable, il détestait parler pour ne rien dire. Il aimait beaucoup à introduire des innovations autour de lui, au grand déplaisir de ceux qui préféraient marcher dans les sentiers battus. Aussi, pendant quelques années, il ne fut pas apprécié à sa juste valeur, et une partie considérable et influente de la société était toujours prête à commenter ses moindres paroles et à suspecter tous ses actes. Les classes pauvres le comprenaient peut-être le mieux et l'appréciaient le plus favorablement. Il trouva aussi un appui plus sincère chez les radicaux que chez les tories, et même que chez les whigs.

Le prince Albert s'occupa avec ardeur de l'abolition du duel dans l'armée et de la substitution d'un arbitrage honorable à la décision barbare des armes. Les tribunaux d'honneur qu'il voulait établir ne réussirent point: d'abord les chefs militaires ne les approuvèrent pas, ensuite on se heurta à des difficultés sans nombre quand on voulut faire passer ce projet de la théorie dans la pratique quotidienne. Mais le prince déploya une réelle activité. Il finit par attirer sérieusement l'attention du duc de Wellington et des officiers supérieurs sur ce point, et il les décida à user de leur influence pour décourager et discréditer les odieuses pratiques du combat individuel. Il ne parvint pas assu ment à détruire cette déplorable habitude, comme incl à le dire un biographe du prince; cela ne doit pas n

empêcher de rendre justice à des efforts si honorables. Rien d'ailleurs ne peut mieux montrer le rapide essor de la civilisation, sous le règne de Victoria, que le discrédit croissant dans lequel tomba bientôt le duel. Lorsque la reine monta sur le trône, et même pendant plusieurs années après, cet usage barbare était encore en grande vogue. On se battait beaucoup alors, et c'était l'incident habituel qui clôturait les discussions politiques, les élections chaudement disputées et les disputes entre joueurs à la suite de copieuses libations. Le duel était aussi le thème favori des commères ; lorsqu'elles causaient entr'elles d'évasions ou de banqueroute, l'affaire se terminait toujours par quelque coup d'épée. Plusieurs hommes d'État les plus éminents, au début du règne de la reine, allèrent souvent sur le terrain. Peel et O'Connell faillirent croiser le fer. M. Disraeli avait défié O'Connell ou l'un de ses fils. Le grand agitateur lui-même avait tué un homme en duel. M. Rœbuck s'était aussi battu. Plus récemment, M. Cobden ayant reçu un défi, avait eu assez de bon sens et de force morale pour en rire. Aujourd'hui, un duel paraîtrait en Angleterre un anachronisme aussi absurde et barbare que l'épreuve du toucher ou le fait de brûler une sorcière. Depuis bien des années, il n'y a pas eu de duel entre les membres du Parlement, tandis qu'à l'époque dont nous parlons, on se contentait de le réprouver, et encore fallait-il un certain courage pour exprimer son blâme. Mais il n'était pas au pouvoir d'un homme, ni même d'une classe de la société, d'amener un changement si brusque et si complet dans les sentiments et les goûts du public. De tels revirements dans l'esprit public sont la conséquence de l'éducation, du progrès de l'instruction, de l'influence de la presse, des réunions publiques, des livres à bon marché, de la prédication religieuse et du rapprochement des ·rses classes de la société.

us devons ici parler des attentats qui se produisirent arses époques contre la reine. Aucun, du reste, n'eut

la moindre portée politique. Ils furent tous inspirés par une frénésie subite, une sorte de vanité morbide et cette soif de notoriété qui confine à la folie.

Le premier attentat fut commis le 10 juin 1840, par Edward Oxford, garçon de cabaret, âgé de 17 ans, qui fit feu deux fois sur la reine, au moment où elle traversait Constitution Hill, en compagnie du prince Albert. Oxford tira avec assez de sûreté, mais heureusement sans résultat. L'instruction prouva qu'on était en présence d'un pauvre être, que le désir de devenir prisonnier politique et de faire parler de lui avait en quelque sorte rendu fou. Le jury le déclara privé de raison et le condamna à demeurer dans une maison d'aliénés aussi longtemps que Sa Majesté le jugerait utile. L'enquête dissipa complètement certains bruits absurdes qui s'étaient rapidement répandus; on avait, disait-on, saisi entre les mains d'Oxford certains papiers prouvant l'existence d'une terrible société secrète « la jeune Angleterre » qui, entr'autre but, aurait eu celui d'assassiner la famille royale. Ce qui donne une idée assez curieuse de l'état de l'opinion publique à cette époque, c'est l'accusation singulière que nous trouvons dans certains journaux catholiques irlandais. Oxford, disaient-ils, était un agent du duc de Cumberland et des Orangistes; il n'avait voulu tuer la reine que pour placer le duc sur le trône. Oxford, — le jugement le prouva, — n'était l'agent de personne, et sa folle passion de notoriété avait seule armé sa main. L'arrêt du jury fut évidemment un compromis, car la folie de ce garçon était loin d'être établie, au sens médical du mot, et on ne pouvait le déclarer réellement irresponsable. Mais on crut que le meilleur parti à prendre était de le traiter comme un fou. La suite prouva qu'on avait eu raison. M. Théodore Martin, dans sa *Vie du prince consort*, exprime une opinion différente. On eût mieux fait, selon lui, de considérer Oxford comme un coupable ordinaire. C'est Oxford lui-même, nous dit-il, qui apprécia le mieux l'indulgence dont on avait usé à son

égard ; il déclara en effet, à l'occasion des autres attentats de Francis et de Bean, en 1842, que s'il avait été pendu, il ne se serait plus produit de tentatives contre la reine. Il est bien permis de ne pas avoir grande confiance dans l'autorité de ce pauvre jeune homme, et l'on peut opposer à l'opinion philosophique de cet infortuné à moitié fou, dont M. Martin fait si grand cas, l'observation faite dans d'autres pays où des attentats contre la vie des souverains avaient été punis de mort. L'exécution d'un fanatique, on l'a vu maintes fois, ne suffit pas pour arrêter le bras d'un autre meurtrier.

Le 30 mai 1842, un nommé John Francis, fils d'un machiniste de Drury Lane, tira un coup de pistolet sur la reine au bas de Constitution Hill, à l'endroit où l'attentat d'Oxford avait été commis. L'affaire faillit être grave, car Francis se trouvait à peu de pas de la voiture, dont l'allure était heureusement rapide. La reine montra beaucoup de sang-froid. Elle était en quelque sorte préparée au danger, car la veille, dans la soirée, le même homme avait menacé la voiture royale de son arme, sans toutefois faire feu. Francis fut arrêté et jugé. Il n'avait que 22 ans. Il avoua d'abord son crime avec impudence et se posa avec emphase en régicide ; mais son sang-froid l'abandonna et il s'évanouit lorsque la sentence de mort fut prononcée contre lui pour crime de haute trahison. On le transporta sans mouvements hors du tribunal. Il fut gracié ; il n'y avait aucune preuve que son pistolet fut réellement chargé, et l'on se trouvait évidemment encore en présence d'un acte de brutalité inspiré par le seul désir de la célébrité. La reine elle-même répugnait à l'exécution de la sentence, qui fut commuée en déportation à vie.

Le jour même où Francis était gracié, un autre attentat fut commis par un jeune bossu nommé Bean. Comme la ne se rendait du palais de Buckingham à la chapelle ale, Bean ajusta la voiture, mais fut empêché de tirer un courageux jeune homme qui se trouvait auprès de lui

et put lui saisir la main. Le pistolet était chargé seulement à poudre, bourré avec du papier et quelques éclats de pipe de terre. On peut se demander si le raisonnement de M. Martin n'était pas ainsi justifié par cet événement, et si l'attentat de Bean, se produisant le jour qui suivait la commutation de la peine capitale prononcée contre Francis, ne prouvait pas que la clémence de la reine avait suscité un autre meurtrier. Mais Bean, on l'apprit plus tard, et le fait fut certifié par le prince Albert lui-même, avait annoncé son projet peu de jours avant la commutation de la peine de Francis, et alors que ce dernier était encore sous le coup de la sentence qui le condamnait à mort. L'exécution de Francis eut été, selon le prince, un meurtre judiciaire, car l'acte, pour être criminel, doit être commis avec l'intention de tuer ou de blesser, et ce n'était évidemment pas le but de ce malheureux. Le mari de la reine, qui partageait tous ses dangers, montrait beaucoup de sens et de perspicacité en appréciant comme il le faisait la culpabilité des meurtriers. Presque tous ces misérables étaient poussés par une soif insatiable de renommée et non par un mobile criminel. La reine elle-même comprenait parfaitement la signification de tous ces attentats. Elle s'attendait, nous dit M. Martin, à les voir se renouveler indéfiniment, aussi longtemps que la loi qui les qualifiait d'actes de haute trahison n'aurait pas été modifiée. Ceux que hantaient un fanatisme aveugle ou une vanité maladive se sentaient fascinés par l'auréole du martyr; les autres étaient encouragés par la certitude que la peine portée par la loi ne serait pas appliquée. On crut donc utile de modifier la législation, et l'on vota l'application d'une peine à la fois légère et infamante qui frappait même les simples attentats sans intention de donner la mort. Sir Robert proposa une loi punissant de semblables tentatives de sept ans de déportation ou d'un emprisonnement ne devant pas dépasser trois ans; « l'accusé pouvait, en outre, être fouetté jusqu'à trois fois publiquement sur

l'ordre du tribunal. » En exécution de cette loi, Bean fut condamné à dix-huit mois de prison au pénitencier de Millbank.

La série des attentats n'était cependant pas épuisée. Le 19 mai 1849, un maçon irlandais, nommé Hamilton, tira sur la reine un coup de pistolet chargé à poudre, au moment où elle passait à Constitution Hill ; il fut condamné à 7 ans de déportation. Un ancien lieutenant de hussards, Robert Pate, frappa la reine à la figure, avec sa canne, le 27 mai 1850, au moment où elle quittait en voiture la résidence du duc de Cambridge. Il fut aussi condamné à 7 ans de déportation ; mais le juge, ébranlé par l'avocat qui avait plaidé la folie de son client, oublia de mentionner la peine du fouet que contenait cependant la sentence du jury. Enfin, le 29 février 1872, un garçon de 17 ans, Arthur O'Connor, ajusta la reine avec un pistolet au moment où, après sa promenade, elle rentrait au palais de Buckingham. L'arme n'était pas chargée ; de plus, elle était vieille et hors d'usage ; la pierre à feu était brisée et le canon contenait un simple morceau crasseux de chiffon rouge. Le malheureux garçon tenait à la main un papier, sur lequel se trouvait écrite une sorte de pétition en faveur des prisonniers fénians. Son avocat plaida la folie, mais on jugea qu'il avait agi avec discernement et devait être responsable de son acte ; il fut condamné au fouet et à un an de prison.

Nous avons parcouru sans interruption plusieurs années afin de terminer d'un coup ce pénible et burlesque catalogue des attentats contre la souveraine. Aucun d'eux ne fut inspiré par la passion politique. Malgré l'adoucissement des mœurs et les progrès de la civilisation, nous voyons se produire encore des attentats contre les souverains. Tout en les condamnant au nom de la morale, nous devons constater que les fanatiques qui les exécutent cèdent à la passion politique ou satisfont une vengeance personnelle. Mais, dans les attaques dont la reine a été

l'objet, nous ne trouvons aucun de ces mobiles. Il est impossible de jouer chez nous les Brutus ou les Charlotte Corday. Dans les cas dont nous venons de parler, on est en présence non de la folie pure, mais de cette soif vulgaire de notoriété qui pousse certaines gens à dégrader les œuvres des plus grands artistes et à inscrire leurs noms sur le marbre des monuments. C'était faire preuve d'une grande sagesse que de traiter ces misérables avec quelque indulgence et de ne pas les prendre trop au sérieux. Ainsi que le disait le prince Albert, « l'amour de la vengeance que nourrit la basse classe est cent fois plus redoutable que la perversité des individus. » Il n'y avait certainement pas à craindre que la nation anglaise pût soutenir les assassins de ses sympathies. Aussi, n'était-ce point ce que voulait dire le prince. Mais la reine et son mari n'occupaient le trône que depuis peu de temps. Le peuple se souvenait encore des souverains qu'il avait subis et qui, malgré toute leur bonne volonté, ne s'étaient jamais élevés jusqu'à la conception du gouvernement constitutionnel.

Ce qui aurait pu exciter la colère et le ressentiment de la foule, c'eut été de voir ses gouvernants augmenter les rigueurs de la loi criminelle et faire décréter la peine capitale contre de pauvres diables tels qu'Oxford et Bean. C'est l'indice d'une situation bien grave lorsque l'assassinat politique commence à pénétrer dans les mœurs d'une nation, et que le meilleur des souverains voit ses jours menacés. La reine pouvait périr de la main d'Oxford. Peut-être le parti le plus sage pour le chef d'un État est-il de ne pas exagérer le danger et de ne pas punir trop sévèrement les coupables. Le fanatique est d'autant plus redoutable lorsqu'il sait qu'il joue sa tête et qu'il est résolu à affronter la mort. Les tortures de Ravaillac n'ont pas désarmé Damiens. En Angleterre, le bâton qui fustigea Bean et O'Conn suffit pour arrêter les attentats que suscitait non pas fanatisme, mais le stupide plaisir de faire parler de soi.

CHAPITRE VIII.

LA GUERRE DE L'OPIUM.

La guerre de l'opium entre l'Angleterre et la Chine, déjà menaçante au moment où la reine monta sur le trône, éclata peu de temps après. Le 3 mars 1843, cinq grands fourgons, traînés chacun par quatre chevaux, escortés d'un détachement du 60e régiment et suivis par une foule immense, arrivaient en face du Mint. Ils étaient chargés de caisses, et l'une d'elles s'étant brisée, le peuple contempla avec étonnement la monnaie bizarre dont elle était remplie. Bientôt, le bruit se répandait que cette somme considérable représentait le premier paiement de la rançon chinoise ; aussi, lorsque les charriots franchirent la porte du Mint, la foule, qu'égayait la vue de tant de richesses, les salua de ses acclamations. L'indemnité de guerre s'élevait à quatre millions et demi de livres sterling ; une somme d'un million un quart avait été déjà payée par les autorités chinoises. On se rappelle encore que, pendant longtemps, on vit figurer chaque année l'indemnité chinoise dans les comptes du chancelier de l'Echiquier.

La guerre de Chine, d'où provenait cette rançon, n'était peut-être pas un événement dont la nation anglaise pût se montrer bien fière. Elle fut la source d'autres conflits, et la politique de notre pays dans cette affaire a toujours été

des plus critiquables. Si les mêmes événements se produisaient de nos jours, il serait difficile, on peut l'affirmer, de trouver un ministère pour décider la guerre et une majorité pour l'absoudre ou seulement lui accorder les circonstances atténuantes. A dire vrai, le principe pour lequel nous faisions la guerre en Chine n'était autre que le droit pour la Grande-Bretagne d'imposer à un pays étranger un commerce qui répugnait à son gouvernement et à la grande majorité de la nation. Ce n'était évidemment pas là le motif avoué des hostilités. Nous voyons rarement dans l'histoire ceux qui font la guerre en proclamer le véritable mobile et en indiquer franchement le but. Le plus souvent, du reste, les promoteurs eux-mêmes n'ont pas bien nettement conscience des causes premières d'où surgit le conflit. Pendant que se déroulaient les péripéties de notre querelle avec la Chine, il survint un grand nombre d'incidents accessoires et d'un intérêt secondaire qui firent perdre un instant de vue la véritable question originaire. En outre, au cours du conflit, les autorités chinoises se mirent plus d'une fois dans leur tort par les mesures qu'elles adoptèrent. Il est, par exemple, hors de doute qu'en certaines circonstances le gouvernement anglais se trouvait absolument dans son drôit, à ne considérer que l'incident particulier du moment. Si la querelle eût été limitée à ces difficultés de détail, ou si même elle n'avait eu que cette seule origine, un ministre patriote aurait eu quelque raison de croire que les Chinois cherchaient à humilier l'Angleterre et qu'ils méritaient une leçon.

Quoi qu'il en soit, il nous est impossible de ne pas nous rendre à l'évidence des faits : à l'origine du conflit, le droit n'était pas de notre côté. Nos revendications étaient absurdes, et même monstrueuses. Nous n'eussions jamais osé les formuler, s'il y avait eu le moindre risque à courir contre un adversaire capable d'opposer la moindi résistance. Les leçons les plus sérieuses qu'un peuple pe puiser dans sa propre histoire sont celles qui ressorte

des fautes qu'il a commises. Les historiens de notre pays sont quelquefois plus dangereux que les courtisans quand ils glorifient les erreurs de leurs concitoyens et couvrent de leurs interprétations flatteuses les injustices commises. C'est ainsi qu'ils comprirent leur devoir lorsque le gouvernement anglais, à l'occasion des affaires de Chine, entraîna l'opinion publique à une confusion de tous les principes.

Lorsque éclata la guerre dite de l'opium, la civilisation chinoise reposait sur des bases condamnées par les nations modernes comme contraires à la vérité et à la raison. Le gouvernement et le peuple refusaient d'entretenir aucun rapport politique avec les autres États. Ils avaient moins d'aversion pour les relations privées ou commerciales, mais ils ne voulaient avoir aucun contact politique avec les étrangers. Ils ne reconnaissaient même pas l'existence des autres nations en tant qu'États organisés. Satisfaits d'eux-mêmes et du système qui leur était propre, ils se croyaient dans la vérité absolue. C'était là, est-il besoin de le dire, la manifestation de l'ignorance et de la présomption la plus grossière. Il n'y a qu'un peuple absolument étranger aux choses du dehors pour croire à la perfection de sa propre organisation. Si absurde que nous paraisse cette opinion, les Chinois pouvaient cependant la défendre par plus d'un bon urgument. Leur civilisation remontait à une origine tellement reculée, que les événements les plus anciens de notre histoire européenne paraissaient, en comparaison, s'être passés la veille. Malgré ses erreurs et ses lacunes, c'était bien une civilisation. Ils avaient une littérature, une législation et des institutions qui leur étaient propres. Leur système politique et social formait un ensemble coordonné et harmonieux ayant, en somme, assez bien fonctionné jusqu'alors. Par ses principes, il ait une certaine analogie avec la civilisation particulière 'avaient autrefois idéalisée dans leurs rêves des hommes génie comme Rousseau et Diderot.

L'homme de l'Occident, à quelque nation qu'il appartienne, aime le changement et le considère comme une nécessité ; c'est la conséquence de ses instincts et de ses convictions. L'Européen le plus rêveur, le Napolitain qui passe sa vie les pieds baignés par l'eau de la Chiaja, l'Espagnol qui fume son cigare et savoure son café comme s'il ne connaissait aucune des manifestations actives de la vie, le Parisien flâneur du boulevard, le mendiant irlandais traînant depuis des générations, de cabane en cabane, sa misérable existence, tous, sans exception, quelque soit leur peu de goût individuel pour le changement, éprouveront un vrai plaisir à entendre parler de voyages lointains, d'entreprises hardies, d'inventions nouvelles et de découvertes récentes. Mais pour le Chinois, appartenant à la race orientale, la seule idée du mouvement ou du changement lui est antipathique et odieuse. L'effet que produit sur un jeune fashionable de notre époque la seule perspective de vivre sans se laver, la commotion qu'éprouve l'homme nerveux à la vue du précipice dont il côtoie les bords, donnent une idée de ce que pouvait produire le sentiment de l'innovation sur les Chinois. Les Orientaux sont, par nature, ennemis de tout changement, mais les Chinois de cette époque étaient aussi en retard sur les Orientaux que ces derniers l'étaient eux-mêmes sur les Anglais.

Aujourd'hui, de grands progrès ont été accomplis. Les Chinois se sont vus forcés d'accepter innovations sur innovations ; à la fin, ils se sont résignés au nouvel ordre de choses que semblait leur imposer un irrésistible dessin. L'émigration est devenue en Chine aussi considérable qu'en Irlande ou en Allemagne, et les États-Unis se trouvent en face d'une question redoutable : on se demande, en effet, quelle influence aura sur leur développement l'invasion par les populations chinoises des côtes du Pacifique. I Japon a revêtu, comme un habit, la civilisation moder et européenne. En quelques années, ce pays a réalisé da

sa constitution politique, dans ses mœurs sociales et dans ses habitudes d'esprit une révolution plus complète que n'en a éprouvé aucun autre peuple dans un siècle tout entier. Mais, au moment où éclata la guerre de Chine, rien ne faisait prévoir de semblables transformations. Le peuple chinois ne demandait qu'une chose à l'Europe civilisée, c'était qu'on le laissât en paix.

Comme nous l'avons dit plus haut, les Chinois répugnaient encore plus aux relations politiques qu'aux relations commerciales et privées, quoiqu'ils n'eussent pour ces dernières aucun penchant bien déterminé. Ils auraient préféré ne jamais voir la face de l'étranger. Mais ils avaient fini par tolérer l'intrusion des commerçants des autres pays et noué des relations d'affaires avec les Américains et la Compagnie des Indes orientales. La Charte qui consacrait les privilèges de cette Compagnie expirait en 1834 ; mais elle fut renouvelée sous certaines conditions, et le commerce avec la Chine fut ouvert au monde entier. L'opium constituait une des branches d'affaires les plus importantes entre l'empire du Milieu et la Compagnie. Lorsque le privilège de cette dernière arriva à son terme, le trafic tomba immédiatement aux mains d'une foule de marchands qui lui achetaient l'opium qu'elle récoltait et allaient le vendre en Chine.

Depuis longtemps le gouvernement chinois, les publicistes, les moralistes, tous ceux qui s'intéressaient à l'éducation publique, réclamaient l'interdiction ou au moins à la quasi-suppression de ce commerce. Ils le considéraient, en effet, comme contraire à la moralité, à la santé et à la prospérité publiques. On a beaucoup parlé récemment, et particulièrement à la Chambre des communes, des conséquences désastreuses qu'entraîne l'usage de l'opium. A entendre certains orateurs, il était n d'être aussi pernicieux que l'ont toujours prétendu les uvernements chinois, et il faisait bien moins de ravages Chine que l'eau-de-vie, le wisky et le gin en Angle-

terre. Quant à nous, il nous paraît impossible de mettre le fait en doute, l'usage de l'opium est un fléau pour n'importe quelle nation. Mais en fût-il autrement, la question entre l'Angleterre et la Chine n'en demeurait pas moins la même. Les gouvernements chinois ont pu s'exagérer les inconvénients de ce commerce. Le mobile qui les poussait à le détruire pouvait procéder autant de l'intérêt politique que de considérations philanthropiques. A en croire lord Palmerston, la Chine manquait de franchise quand elle combattait ce genre de commerce, au nom d'un intérêt moral. « Si elle est sincère, ajoutait-il, pourquoi n'interdit-elle pas la culture du pavot en Chine ? Ce n'est, disait-il nettement, qu'une question d'exportation monétaire et de protection agricole. » Les Chinois protégeaient, en effet, la culture du pavot et voulaient donner satisfaction aux économistes qui protestaient contre l'exportation des métaux précieux. Mais, en vérité, il est incroyable que de tels arguments aient pu, un seul instant, être pris au sérieux. Etait-ce vraiment notre affaire de nous demander si la Chine était tout à fait de bonne foi quand elle invoquait des principes de haute moralité ? Tout cela n'avait rien à voir dans la question. Un État n'a pas le droit d'exciter les sujets d'un autre État à violer les lois qui les régissent, surtout lorsque ces lois ont un caractère de moralité indéniable. C'est, au contraire, le devoir de toute nation de reconnaître aux divers gouvernements le droit de prendre les mesures qu'ils jugent utiles à la protection de leurs propres sujets. Or, le commerce de l'opium était absolument défendu par les lois de la Chine. Cependant, nos négociants anglais faisaient de cet article un commerce important et lucratif. Ce n'était pas seulement de la simple contrebande ou un acte pouvant être assimilé aux violations de blocus qui se produisirent pendant la guerre de sécession américaine. Des conventions diplomatiques passées avec la Chine, avaient autorisé à Canton et Macao l'installation d'établissements organisés de la façon

la plus complète pour faire toutes sortes de commerce ; c'est sous la protection de ces traités que les négociants en opium avaient établi dans ces deux villes leurs quartiers généraux.

Qu'on nous permette ici de mettre sous les yeux du lecteur un exemple frappant qui montrera combien était injustifiable le procédé du gouvernement anglais. L'État du Maine prohibe, comme on le sait, la vente au détail des boissons fermentées. S'il se formait à Portland, à Augusta et dans d'autres villes, des compagnies anglaises ayant pour objet la fabrication de la bière, la distillation du wisky, et la vente de ces deux produits aux populations du Maine, et que les autorités de cet État se missent en devoir de rappeler les intrus au respect de la loi, suppose-t-on que notre gouvernement prendrait en main la cause des marchands de wisky, et enverrait sa flotte cuirassée à Portland, pour contraindre la population du Maine à tolérer leur honorable négoce ? Croit-on que si jamais un ministère anglais agissait de la sorte, l'opinion publique aurait assez de patience pour supporter un instant une semblable folie ? Mais, dans l'affaire de Chine, la question de droit ne méritait pas, selon le cabinet, la moindre attention. Il s'engagea le cœur léger, comme le fit plus tard un ministre français qui lança son pays dans une guerre d'une bien autre gravité. On ne sut d'abord rien de l'affaire, et, quand l'opinion publique fut éclairée, la cause originaire était depuis longtemps perdue de vue. On ne se préoccupait plus que de la sécurité des citoyens anglais et de l'honneur du pays mis en question par les procédés insolents du gouvernement chinois.

Le ministère anglais avait nommé des commissaires par l'entremise desquels devaient se traiter toutes les questions intéressant notre commerce avec la Chine. Ces agents aient malheureusement investis d'une sorte de caractère olitique et diplomatique ; aussi, dès les premiers jours, rtèrent-ils ombrage aux autorités chinoises. L'un de

ces commissaires ne tint aucun compte des instructions les plus expresses de son gouvernement. Il savait qu'il était défendu aux vaisseaux de guerre de pénétrer dans la rivière de Canton ; car les autorités chinoises, en octroyant la libre entrée du port, avaient toujours établi la distinction entre les vaisseaux de guerre et ceux de la marine marchande. Il n'en tint aucun compte. Les malentendus se multiplièrent à mesure qu'avançaient les négociations. Il n'en pouvait être autrement. Les Anglais ne connaissaient, pour ainsi dire, pas un mot de chinois. Les rares occasions de contact que nous avions avec la Chine rendaient cette ignorance inévitable ; nous n'en étions pas pour cela plus excusables d'agir comme si nous avions eu sur ce pays les données les plus exactes et les plus complètes. La conduite de nos hommes d'État est bien caractérisée par cette phrase de sir James Graham au cours du débat qui eut lieu devant la Chambre des communes, en avril 1840 : « C'est absolument, dit-il, comme si un étranger, ayant reçu l'autorisation de mouiller à Nore et d'aborder à Wapping, après avoir été tenu dans la plus étroite réclusion pendant son séjour dans ces localités, se croyait néanmoins assez compétent pour émettre une opinion raisonnée sur les ressources, le génie et le caractère du peuple anglais. »

Nos commissaires étaient naturellement portés à ne faire aucune concession, et, en outre, à se croire intentionnellement offensés, lorsque les autorités chinoises voulaient les obliger à respecter les usages et les cérémonies de leur pays. D'un autre côté, il est évident que les fonctionnaires chinois les détestaient, ainsi que la mission dont ils étaient revêtus, et tout ce qui, de près ou de loin, touchait à leurs personnes. Souvent, ils suscitaient des lenteurs que rien ne justifiait et entravaient les opérations commerciales par une ingérence constante et tracassière Depuis le premier jour, ils pensaient que les commissaires n'étaient venus que pour protéger le commerce de l'opium

et les contraindre à entrer en relations politiques avec les puissances occidentales. En fait, ils ne se trompaient point ; la mission de nos agents n'avait pas d'autre but.

Les négociants anglais pensaient naturellement que leur gouvernement était résolu à protéger leurs intérêts. Les commissaires eux-mêmes pouvaient fort bien avoir la même conviction. Le gouvernement n'avait pas prêté la moindre attention aux demandes d'instructions que le capitaine Elliott, le commissaire en chef, lui avait adressées coup sur coup. Ce dernier voyait l'insouciance et l'audace des commerçants en opium croître de jour en jour. Ils bravaient les fonctionnaires chinois et exerçaient leur commerce jusque sous leurs yeux. Du reste, après avoir pendant longtemps montré une faiblesse sans bornes, l'administration chinoise semblait maintenant résolue à aller jusqu'au bout pour mettre fin au commerce illicite des Anglais. Enfin, le ministère communiqua au capitaine Elliott la décision qu'il aurait dû lui faire connaître depuis des mois, pour ne pas dire depuis des années : « Le gouvernement de Sa Majesté ne pouvait inter-» venir pour aider ses nationaux à violer les lois d'un » pays avec lequel ils faisaient du commerce. Si la Chine » venait à exiger une exécution plus stricte de ses lois, » quelle que fût la perte qui pût en résulter pour les com-» merçants anglais, ils devaient la supporter comme con-» séquence de leurs propres fautes. » Cette résolution si juste et si sage arrivait trop tard. On avait laissé les commerçants anglais agir depuis longtemps, dans la conviction absolue qu'ils avaient derrière eux, à leur disposition, la protection de leur gouvernement. Le capitaine Elliott lui-même paraissait considérer les instructions qu'il venait de recevoir comme une aimable figure de rhétorique diplomatique. Lorsque les autorités chinoises, prenant enfin une attitude plus énergique, voulurent conquer une immense quantité d'opium qui se trouvait aux mains de négociants anglais, et recourir à d'autres me-

sures rigoureuses, mais cependant bien légitimes, le capitaine Elliott demanda au gouverneur des Indes de lui envoyer tous les navires de guerre dont il pourrait disposer, afin de protéger l'existence et les biens des sujets britanniques résidant en Chine. Les navires anglais arrivèrent immédiatement, et la guerre se trouva exister de fait entre les deux pays.

Il est inutile de raconter en détail les incidents qui se succédèrent avant le commencement des hostilités. Elles étaient inévitables, du moment où les commissaires anglais prirent en main la protection du commerce de l'opium. Les Anglais croyaient que le gouvernement chinois était résolu à la guerre, et n'attendait que le moment favorable pour ouvrir les hostilités par quelque trahison. De leur côté, les Chinois étaient persuadés que depuis le premier jour, nous recherchions le conflit. De telles dispositions d'esprit n'auraient pu manquer de compromettre la paix, même entre deux nations ayant plus de motifs de rapprochement que n'en avaient l'Angleterre et la Chine. Le peuple anglais, le fait n'a rien de bien étonnant, connaissait fort imparfaitement la cause de la querelle. Il ne voyait qu'une chose, c'est qu'il y avait à l'étranger des Anglais dont la sécurité était compromise, qu'ils étaient molestés et souvent même jetés dans d'infectes prisons, qu'enfin leur vie était menacée et le drapeau anglais insulté. On regardait aussi, en général, la Chine comme un pays barbare, aux mœurs ridicules, qui, tout en ignorant l'usage de l'alphabet, se croyait supérieure à tous les autres peuples, même à l'Angleterre. Sur ce dernier point surtout, il était utile de lui ôter toute illusion. Ceux qui se rappellent quel était le sentiment général à cette époque reconnaîtront qu'il était très surexcité. L'affaire, cependant, fut examinée plus sérieusement par le Parlement.

La politique du gouvernement fut attaquée dans la Chambre des communes. Les résultats de la lutte devaient avoir plus d'influence sur le sort du cabinet que sur le ca-

ractère des relations avec la Chine. Sir James Graham proposa un ordre du jour blâmant la politique des ministres qui, par leurs indécisions et leurs fautes, avaient provoqué une guerre, qu'au fond lui-même avait toujours considérée comme inévitable. Le débat s'engagea et dura trois jours. On y remarqua cette même confusion des partis dont un récent débat sur les affaires de Chine nous a donné le spectacle. Le gouvernement fut défendu par M. Macaulay, récemment envoyé au Parlement par la ville d'Edimbourg et nommé ministre de la guerre. La défense du cabinet reposait principalement sur cet argument, qu'il était impossible, quelque mesure qu'on eût prise, de mettre fin au commerce de l'opium. Pouvait-on envoyer sans cesse des instructions nouvelles à des agents qui se trouvaient aux Antipodes ? Auraient-elles, du reste, été jamais exécutées ? Macaulay n'hésita pas à tirer argument, en faveur de sa thèse, de l'expérience faite aux Indes par l'Angleterre. « Nous ne pouvons, dit-il, de Londres, gouverner » les Indes ; nous nous en rapportons, presque en toute » chose au gouvernement local. » On peut bien penser que Macaulay eût mis en pièces dans un de ses *Essais* un semblable argument, s'il l'avait rencontré sortant de la bouche de ses adversaires politiques. La réponse était vraiment par trop facile. On avait dans l'Inde un système complet de gouvernement : un gouverneur général, des conseillers de la couronne, une armée, des administrateurs d'une expérience consommée ; elle était pourvue d'un système administratif complet et d'une force capable de le faire respecter. En Chine, au contraire, nous avions un représentant exerçant des fonctions indéterminées et tout à fait anormales, perdu dans un milieu hostile, dépourvu de toute force matérielle ou morale. Sans doute, il était hors de notre pouvoir de mettre fin au commerce de l'opium, même a c l'assistance du gouvernement chinois : chassé d'un p t, il se fût aussitôt réfugié dans un autre. Il nous fallait p clamer de suite, de la manière la moins équivoque, que

nous ne voulions avoir rien de commun avec ce genre de commerce, qu'il ne devait pas compter sur notre protection, et nous en tenir là. Au contraire, nous avions entretenu nos nationaux dans la conviction que nous voulions les soutenir, jusqu'au moment où nous aperçûmes qu'il était impossible de les désabuser sans sacrifier en même temps notre influence et leurs intérêts.

Au bout de quelque temps, les autorités chinoises montrèrent le mépris le plus absolu de toute loyauté et de ce que nous pourrions appeler le sentiment du droit. Il est évident qu'elles avaient en elles-mêmes conscience de la fausseté de notre situation. Du côté du gouvernement, on s'efforça d'établir que les auteurs de la motion faisaient cause commune avec la Chine et voulaient empêcher le ministère de protéger la fortune de nos nationaux résidant à l'étranger. Mais il est souvent du devoir d'un homme d'État de continuer une guerre dont il déplore l'origine. Lorsque, sans distinguer les innocents des coupables, on jette nos nationaux en prison, on les envoie à la mort, et lorsque, en définitive, ils se trouvent à l'état de guerre avec la nation chez laquelle ils résident, les membres de l'opposition peuvent-ils bien dire : « Nous ne voulons pas que l'Angleterre tire un coup de fusil pour la défense de nos concitoyens et de notre drapeau, parce qu'avec un peu plus de bon sens de la part du gouvernement, on eût pu éviter le conflit. » Il n'y avait, en réalité, aucune contradiction à reconnaître la nécessité de continuer la lutte, et à blâmer en même temps le ministère qui l'avait rendue inévitable. Sir Robert Peel produisit un grand effet en rappelant au cours des débats l'exemple de Fox, qui se déclarait prêt à voter tous les subsides nécessaires pour continuer la guerre, le jour même où il proposait un vote de blâme contre le ministère qui l'avait commencée. Après des efforts désespérés, le gouvernement sortit de la lutte avec une majorité de neuf voix.

La guerre cependant continuait. C'était, pour l'Angle

terre, une tâche assez légère. Ce ne fut qu'une succession de victoires bien peu chèrement achetées. Les Chinois, dans presque toutes les circonstances, firent preuve d'un grand courage, et eurent presque toujours le stoïcisme de ne pas survivre à leur défaite. Sir Hugh Gough ayant pris une ville chinoise, le général tartare qui la commandait se renferma dans sa maison ; dès qu'il vit que toute résistance était inutile, il fit mettre le feu par ses domestiques, s'assit avec le plus grand calme dans son fauteuil et périt au milieu des flammes. Un officier anglais, parlant dans une lettre de la prise de cette même ville, dit qu'il était impossible de compter les pertes des Chinois. « Dès qu'ils » reconnaissent qu'ils ne peuvent plus résister, ils coupent » la gorge de leurs femmes et de leurs enfants, les jettent » dans les puits ou dans les étangs et se tuent ensuite » eux-mêmes. Dans beaucoup de maisons, on trouva de » huit à dix cadavres. Je vis de mes propres yeux, le len- » demain du combat, une douzaine de femmes et d'enfants » se noyer dans un petit étang. » Nous nous emparâmes rapidement de l'île de Chusan et de la côte orientale chinoise. Une partie de notre escadre remonta le Peïho pour menacer la capitale. Des négociations s'ouvrirent alors, et on arrêta des préliminaires de paix ; mais les deux gouvernements refusèrent également de les ratifier. Les hostilités recommencèrent. Chusan fut repris par nos soldats ; Ningpo, cité importante, à plusieurs milles dans l'intérieur des terres, tomba dans nos mains ; plus loin, dans le sud, Amoy fut pris. Nos troupes arrivaient devant Nankin, lorsque les Chinois sentirent enfin combien toute résistance était puérile ; autant valait envoyer leurs femmes et leurs enfants combattre nos régiments. Tout en reconnaissant la bravoure dont ils firent preuve en plus d'une occasion, on ne pouvait s'empêcher de cons-[illegible]er ce qu'il y avait de pitoyable et de risible dans leurs [illegible]orts naïfs et enfantins pour soutenir la guerre contre [illegible]us.

Ils conclurent la paix aux conditions que nous leur imposâmes. Nous demandâmes d'abord la cession en toute propriété de l'île de Hong-Kong ; elle nous fut naturellement accordée. Nous demandâmes ensuite que cinq ports : Canton, Amoy, Foo-Chow-Foo, Ningpo et Shanghaï, fussent ouverts au commerce anglais et reçussent des consuls ; inutile de dire que cette concession nous fut encore faite. Ensuite, il fut convenu que le gouvernement chinois paierait l'indemnité dont nous avons déjà parlé, quatre millions et demi de livres sterling, et, en outre, un million et quart, comme indemnité de la destruction de l'opium. Il fut, en outre, décidé que les relations entre les représentants des deux gouvernements auraient lieu sur un pied d'égalité absolue. La guerre était finie, du moins quant à présent, et les deux Chambres votèrent des remercîments à l'armée et à la flotte qui avaient pris part aux opérations. Le duc de Wellington proposa le vote à la Chambre des lords. Pendant son discours, il dut être frappé du contraste qu'il y avait entre les services pour lesquels il demandait les hommages de la Chambre et ceux que lui-même avait autrefois rendus dans des luttes autrement longues et glorieuses. Mais le duc de Wellington était un homme simple et peu enclin à la raillerie. Il ne vit probablement pas ce qu'il y avait d'ironie dans ce fait du vainqueur de Napoléon et des plus valeureux soldats que l'histoire ait jamais connus, venant demander un vote de remercîments à la flotte et à l'armée pour avoir vaincus, dans une lutte dérisoire, des Chinois désarmés.

Cette guerre eut un épilogue assez regrettable, qui cependant était bien dans la nature des choses. Un conflit s'éleva entre le gouvernement et les commerçants anglais au sujet de l'indemnité que réclamaient ces derniers pour la destruction de leur opium. La position du gouvernement n'était pas sans être embarrassante ; il avait solennellement annoncé que les négociants supporteraient pertes qu'ils avaient subies en violant les lois chinois

Mais, d'un autre côté, en déclarant la guerre, il avait pris en mains la cause des commerçants, et l'une des conditions du traité de paix avait été le règlement d'une indemnité pour payer l'opium qui avait été détruit. Les négociants affirmaient que l'indemnité donnée par le gouvernement chinois couvrait à peine leurs pertes. Le gouvernement anglais prétendait, au contraire, qu'il n'était en aucune manière tenu de les indemniser au-delà de ce qu'il avait lui-même reçu pour cet objet; les réclamations étaient calculées d'après le prix courant de l'opium au moment où les saisies avaient été faites, ce qui, du reste, était équitable et raisonnable. Le ministère avait certainement pris la cause des commerçants en mains, et il lui était bien difficile, sans manquer de logique ou de dignité, de venir maintenant leur dire : « Oui, nous le reconnaissons, nous avons essayé de vous faire rendre justice, mais nous ne pensons pas que nous soyons tenus de vous faire rendre une justice complète. » En fin de compte, les commerçants durent prendre ce qu'on voulut leur offrir. Ils subirent une réduction importante sur le chiffre de leurs demandes et donnèrent au gouvernement une quittance complète. Il est, du reste, difficile de porter quelque intérêt à ceux qui éprouvèrent des pertes dans ce genre de spéculation. On ne saurait même regretter que le gouvernement, après avoir tant fait pour eux, puisqu'il était allé jusqu'à la guerre, les ait traités avec tant de parcimonie, une fois la guerre terminée. Mais, ce qui n'est pas douteux, c'est qu'on se montra bien peu large vis-à-vis d'eux, quand arriva le moment du règlement.

Les hostilités avec la Chine étaient donc pour le moment terminées. Mais, comme disent les enfants, la neige attire la neige, et cette guerre de Chine ne fut que le prélude des nombreuses guerres qui suivirent.

CHAPITRE IX.

DÉCLIN ET CHUTE DU MINISTÈRE WHIG.

Les affaires du ministère Melbourne allaient de mal en pis. Il y avait autour de lui, dans tout le pays, une agitation considérable qui rendait sa faiblesse encore plus frappante. Nous voyons quelquefois les historiens prendre la défense des monarques contre lesquels l'opinion publique s'est le plus déchaînée. Ils invoquent les nombreuses et excellentes réformes que ces chefs d'État réalisèrent pendant leur règne. Si nous avions à juger le ministère Melbourne d'après le même principe, il nous paraîtrait certainement avoir fourni la carrière la plus active et la plus fructueuse. Les enquêtes sur la situation des classes pauvres et laborieuses étaient, pour nous servir d'une expression fréquemment employée à cette époque, à l'ordre du jour. La colonie de la Nouvelle-Zélande avait été organisée avec un soin et un respect des principes philosophiques, qui rappelaient l'œuvre de Locke et la constitution des Carolines. C'est pendant cette période que furent édictées les premières mesures intelligentes véri-
lement pratiques, pour rendre moins fréquentes et
ins aveugles les applications de la peine de mort. A
te même époque revient l'honneur des premières lois
i donnèrent à la femme anglaise une autre situation que

celle de l'épouse achetée au marché. Rappelons aussi la loi sur la garde des enfants ; elle autorisait la mère dont la conduite était irréprochable, et qui vivait séparée de son mari, sans que la séparation eût été prononcée contre elle, à voir de temps en temps ses enfants avec la permission des juges de l'Équité, et sous les conditions imposées par eux. Il est curieux de constater avec quel acharnement on combattit dans le Parlement, ou du moins dans la Chambre des lords, cette reconnaissance cependant si modeste de ce qu'on peut appeler les droits naturels de l'épouse et de la mère.

Nous devons noter ici l'opposition violente que souleva la légère subvention attribuée par le ministère Melbourne à l'instruction publique. En 1834, le Parlement accorda à l'instruction primaire les premiers subsides prélevés sur le Trésor public. L'allocation n'était que de vingt mille livres, et la même somme reçut chaque année la même affectation jusqu'en 1839. A cette époque, lord John Russell demanda une augmentation de dix mille livres, et proposa de modifier la manière dont le crédit était distribué. Jusque-là, cette somme avait été mise à la disposition de la Société des écoles nationales qui faisait partie intégrante de l'Église d'Angleterre, et de l'Association des écoles anglaises et étrangères qui recevait les enfants de toutes les sectes chrétiennes, sans en favoriser aucune par un enseignement spécial. L'argent était distribué par les lords de la Trésorerie, proportionnellement à l'importance de l'école, à la dépense qu'elle avait nécessitée et au nombre des enfants qui la fréquentaient. Un tel principe avait pour résultat nécessaire d'attribuer d'autant moins à un district qu'il avait plus de besoins. Si une localité était trop pauvre pour faire aucune dépense par elle-même, les lords de la Trésorerie ne pouvaient rien pour elle. L'Église d'Angleterre, si riche et si puissante, absorbait naturellement la plus grande partie du crédit. L'inspection des écoles n'existait pas. On ne faisait au Parlement aucun rapport sur la manière dont fonctionnait

nait le système des subventions. On ne se préoccupait pas de savoir si les professeurs étaient capables, et ce que valait leur enseignement. « Les statistiques des écoles, dit un écrivain de la *Revue d'Édimbourg*, la capacité de la salle, ce qu'a coûté la construction, le nombre des élèves, sont les seuls renseignements que l'on consulte. » En 1839, lord John Russell proposa, comme nous l'avons dit, d'augmenter le chiffre du crédit, et un ordre du Conseil en confia la distribution à une commission recrutée dans le Conseil privé, se composant d'un président et de cinq membres au plus. Lord John Russell réclama également la création d'inspecteurs, la fondation d'une école modèle pour former des instituteurs, et l'établissement de salles d'asile. L'école modèle et les salles d'asile ne devaient appartenir à aucun rite particulier. La commission du Conseil privé était autorisée à ne plus proportionner ses allocations aux sacrifices faits par les localités, à établir dans les centres populeux et pauvres des écoles n'ayant aucun lien obligatoire avec les deux Sociétés d'éducation, et même à subventionner les écoles où on lisait la Bible dans la version catholique romaine.

Les projets du gouvernement furent vivement combattus dans les deux Chambres. Ils provoquèrent tous les efforts de la bigoterie, qui partout se manifestèrent sous les formes les plus variées et les plus bizarres. Subventionner des écoles sur lesquelles l'Église d'Angleterre n'avait pas la haute main, alors surtout que ces secours étaient accordés par la commission du Conseil privé, ce n'était rien moins, disait-on, que la reconnaissance par le gouvernement du papisme et de l'hérésie. Les discours prononcés en faveur de la proposition, ceux par lesquels on la combattit, nous paraissent aujourd'hui également surprenants. Lord John Russell lui-même, dont les opinions ient bien plus avancées que celles de son entourage, la en faveur du projet ; mais, loin d'affirmer sa thèse ame la revendication d'un droit, il sembla, pour ainsi

dire, s'excuser de tant de hardiesse. Il ne lui vint point à l'esprit d'opposer une dénégation pure et simple aux réclamations de l'Église officielle, lorsqu'elle venait affirmer que l'instruction publique ne devait exister qu'à la condition de demeurer dans sa dépendance, et qu'elle plaçait cette revendication au rang de ses droits les plus sacrés.

Le gouvernement n'obtint pas tout ce qu'il réclamait. La demande de crédit avait rencontré une résistance énergique. Lord Stanley proposa un amendement ayant pour but d'inviter Sa Majesté à rapporter l'arrêté du Conseil privé qui avait nommé la commission de l'instruction publique. Il ne fut rejeté que par une majorité de 2 voix, 275 contre 273. Dans la Chambre des lords, où se continua la lutte, l'archevêque de Canterbury soutint la même proposition, et fit voter par une grande majorité une adresse priant la reine de rapporter l'arrêté. Celle-ci répondit résolûment que les fonds votés par le Parlement seraient employés conformément aux principes constitutionnels, avec tout le respect dû aux droits de la conscience et aux intérêts de l'Église d'Angleterre. La question fut ainsi tranchée. Le gouvernement avait donc réussi à établir sa commission de l'instruction publique sur laquelle repose, depuis lors, tout notre système d'enseignement. Le ministère, en somme, l'avait emporté ; il avait affirmé son principe et l'avait fait triompher. Si, comme nous l'avons dit, les esprits éclairés de notre époque peuvent s'étonner de voir une semblable proposition soutenue par des discours incolores, pleins d'humilité, on pourrait presque dire de couardise, on doit cependant reconnaître que le gouvernement courait quelque danger à arborer le principe lui-même, et qu'il n'hésita pas à le défendre contre une opposition formidable. L'augmentation du crédit et le principe qui devait présider à son allocation était combattu — il n'est pas sans intérêt de le faire remarquer — par des hommes comme sir Robert Peel, lord Stanley, M. Gladstone et M. Disraeli ; il était défendu par

O'Connell et Smith O'Brien. Les deux leaders irlandais ne regrettaient qu'une chose, c'est que le crédit ne fût pas plus important, et que les fonds ne fussent pas distribués d'une manière plus libérale. O'Connell était le chef reconnu des catholiques irlandais et du parti national ; Smith O'Brien était un protestant aristocrate. Malgré la faiblesse du ministère whig, son passage aux affaires marqua une étape dans les progrès de notre instruction nationale. La nomination de la commission par le Conseil privé fut le commencement d'une ère nouvelle.

L'histoire de cette époque est pleine de projets de réformes. En parcourant les annales parlementaires, on trouve une multitude de propositions variées, marquant toutes un progrès dans la vie politique et sociale, et témoignant de quelle activité fiévreuse vivaient alors les divers ministères. Projets de lois concernant l'enregistrement, réduction des droits de timbre sur les journaux et de l'impôt sur le papier, amélioration du système pénitentiaire, vulgarisation de la vaccine, règlement du travail des enfants dans les manufactures, interdiction d'employer des enfants mineurs au ramonage des cheminées, suppression de la peine du pilori et tentatives diverses pour relever les Juifs de leur incapacité légale, tel est le résumé, encore bien incomplet, des nombreuses réformes sociales et politiques dues à cette période de notre histoire, qui cependant nous paraît avoir été si endormie et si stérile.

Comment a-t-on pu accuser d'impuissance et d'incapacité un ministère sous lequel tant de projets furent élaborés et en partie réalisés ? La réponse est facile. L'esprit réformateur était plus dans l'opinion publique que dans le cabinet. En toute occasion, l'opinion se montra plus avancée que les ministres. On pensait généralement, et non sans raison, que le gouvernement était abandonné à sa propre impulsion, ne ferait rien. Lorsque les ministres se trouvaient obligés réaliser un progrès, ils faisaient de leur mieux pour ré-

duire à son minimum la réforme qui leur était imposée. Quoi qu'ils entreprissent, ils semblaient le faire malgré eux, et dans le but seulement de ne pas se laisser devancer par d'autres. Aussi n'est-il pas surprenant qu'on leur ait témoigné peu ou point de gratitude pour le bien qu'ils ont pu faire. Lorsqu'ils présentèrent leur projet de loi pour la suppression de la peine de mort en certains cas déterminés, ils se trouvèrent tellement en arrière de l'opinion publique et si peu d'accord avec la commission qui, depuis huit ans, se livrait à une enquête sur notre législation criminelle, que leur projet ne passa qu'à une infime minorité. Les plus avancés prétendaient même que la loi avait eu plutôt pour but d'ajourner la réforme que de la réaliser. La vérité est qu'on traversait une période d'enthousiasme et de progrès, et le ministère ne le comprit jamais. Lord Melbourne n'arrivait pas à se persuader qu'on pût, en toute sincérité, poursuivre avec ardeur une réforme quelconque. Il semblait s'être arrêté à cette conviction que le peuple anglais ne pouvait rien faire de plus sage que de garder le ministère actuel, et, comme il tenait le peuple anglais pour très raisonnable, il le croyait incapable d'agir autrement. Il rappelait, en quelque sorte, ce vieux concierge, qui sommeillait dans son fauteuil après un bon repas, et finissait par trouver impertinents ceux qui se permettaient, sous prétexte de rendre visite à son maître, de frapper à la porte et de troubler son repos.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'histoire de cette époque, pour se convaincre qu'elle était animée des plus généreux sentiments. L'Église d'Angleterre et celle d'Irlande tressaillaient d'un enthousiasme sincère et irrésistible, et recevaient une de ces impulsions puissantes qui font époque dans l'histoire des Églises comme dans celle des peuples. En Irlande, le père Matthieu, religieux animé d'une piété fervente, dépourvu tout à la fois d'éloquence de savoir et de génie, avait, par la seule puissance de so ardeur et la noblesse de son but, enflammé les âmes «

prêché la cause de la tempérance avec non moins de succès que Pierre l'Ermite prêchant la croisade. La plupart des réformes sociales que nous nous efforçons d'obtenir encore aujourd'hui avaient déjà été formulées ; et on peut dire que, depuis cette époque jusqu'à nos jours, elles n'ont fait aucun progrès. En juillet 1840, M. Hume proposa une motion invitant le gouvernement à ouvrir le British Muséum et la National Gallery, même le dimanche, après le service divin : « A cette heure, disait-il, les tavernes, les brasseries et les bars ont le droit de demeurer ouverts. » Naturellement, la motion fut rejetée, mais il est intéressant de mentionner le fait comme une preuve de l'esprit d'innovation qui animait cette époque. Lord Melbourne, au contraire, était persuadé que sa génération en avait fini avec les réformes, qu'on devait le laisser tranquillement jouir du pouvoir avec ses collègues du cabinet, et ne pas agiter sans cesse devant eux les revendications insatiables des radicaux, les menaces de la majorité ou le spectre des tories triomphants.

L'affaire Stockdale vint troubler un instant la sérénité du ministère. Elle faillit amener un conflit entre les privilèges parlementaires et l'autorité judiciaire. MM. Hansard, les imprimeurs du Parlement, dont le nom est bien connu, avaient publié, comme document parlementaire, un rapport sur le régime pénitentiaire dans lequel on signalait un livre publié par M. Stockdale comme obscène et rebutant. Stockdale poursuivit en diffamation MM. Hansard, qui se retranchèrent derrière l'immunité parlementaire. Mais lord Denman, ministre de la justice, décida que la Chambre des communes n'était pas le Parlement et ne pouvait couvrir de son autorité des publications diffamatoires contre les particuliers. Ce conflit des deux pouvoirs se compliqua encore de mille querelles de détail invraisemblables. La Chambre des communes voulut défendre ses privilèges ; le pouvoir judiciaire refusa de les reconnaître. Un jugement par défaut intervint contre MM. Hansard au

cours des nombreux procès en diffamation auxquels l'affaire avait donné naissance, et les shériffs de Londres reçurent l'ordre de saisir et de vendre quelques-uns de leurs biens, pour l'exécution des condamnations prononcées contre eux. Les malheureux shériffs se trouvaient placés, comme le dit un vieux dicton, entre le diable et la mer. S'ils touchaient aux biens des Hansard, ils étaient poursuivis pour avoir violé les privilèges de la Chambre des communes, et pouvaient être envoyés à Newgate. S'ils refusaient d'exécuter les ordres de la Cour du banc de la reine, ils s'exposaient à être emprisonnés. La vérité de ce dilemme ne tarda pas à éclater.

Le montant des condamnations fut consigné dans la Cour des shériffs, mais sous toutes réserves, et seulement pour éviter le scandale d'une vente sur saisie. La Chambre des communes ordonna aux shériffs de restituer l'argent à MM. Hansard; la Cour répondit par une ordonnance leur enjoignant de payer cette même somme à Stockdale. Enfin, les infortunés agents finirent par être arrêtés et mis sous la surveillance d'un sergent pour avoir désobéi à la Chambre. La Cour du banc de la reine délivra alors un ordre d'*habeas corpus* enjoignant au sergent d'amener les shériffs devant elle. De son côté, la Chambre lui commanda de répondre à la Cour qu'il gardait les shériffs par ordre de la Chambre des communes. Le sergent conduisit donc les shériffs devant la Cour, et là fit sa déclaration. Elle fut trouvée justifiée et suffisante, et il put remmener ses prisonniers. Il est inutile de décrire avec plus de détails cette ridicule comédie, qui se continua encore quelque temps. La Chambre des communes, après avoir fait arrêter les shériffs et les agents de l'infatigable Stockdale, avait sur les bras des fournées de prisonniers dont elle ne savait que faire. Cette affaire causa une certaine émotion dans le public; mais on en rit aussi et on s'en moqua beaucoup.

Enfin, la Chambre eut recours à la voie législative

et le 3 mars 1840, lord John Russell apporta un projet de loi pour la protection des personnes employées à l'impression des documents parlementaires. L'exposé des motifs disait : « Attendu qu'il est nécessaire, pour assurer le libre fonctionnement de la vie parlementaire, de supprimer tout obstacle pouvant gêner la publication des rapports, documents, votes ou formalités quelconques auxquels les Chambres ou l'une d'elles croirait utile de faire procéder, toute personne contre laquelle un procès civil ou criminel pourrait être engagé, à l'occasion des publications dont il s'agit, aura le droit de produire devant la Cour un certificat du lord chancelier ou du speaker, établissant que la publication a été faite par l'ordre de la Chambre, et le procès se trouvera par ce fait même arrêté. » Le projet fut immédiatement voté par les deux Chambres, non sans quelques murmures dans la Chambre haute, et devint loi le 14 avril. La question fut ainsi tranchée d'une manière assez satisfaisante. Cependant, les droits respectifs du Parlement et du pouvoir judiciaire n'en furent pas pour cela mieux définis. Heureusement, aucun conflit du même genre ne s'est produit depuis cette époque. Les shériffs et les autres prisonniers furent quelque temps après mis en liberté, et l'émotion publique se termina par un éclat de rire.

La question, cependant, n'était pas sans importance. Chose curieuse, le sentiment général était pour le pouvoir judiciaire et les shériffs. Le ministère était tombé si bas dans l'opinion publique, que son impopularité avait rejailli sur la Chambre des communes. Le pays parut ne voir dans cette affaire qu'une Chambre à l'humeur tyrannique, cherchant à faire peser son pouvoir sans contrôle sur de simples particuliers, dont quelques-uns, comme les shériffs, n'étaient pas intéressés dans la question et n'avaient demandé qu'à accomplir le devoir de leur charge. La Chambre avait pris une fausse position lorsque, pour faire respecter ses privilèges, elle envoyait en prison

des hommes dont le seul crime était d'exécuter la loi. Le gouvernement eût certainement dû, dès le premier jour, affirmer avec plus de résolution les droits de la Chambre. L'opinion publique eût été ainsi plus éclairée sur la véritable portée de la question. Aujourd'hui, rien ne nous paraît plus évident que la nécessité d'assurer au Parlement le droit illimité de publier ses travaux. Les abus qui peuvent résulter d'un semblable pouvoir ne sont rien en comparaison des inconvénients que présenterait un autre état de choses. Le Parlement, entravé dans son œuvre par la loi sur la diffamation, ou par toute autre disposition législative, ne pourrait livrer à la publicité des documents d'un intérêt général incontestable. Les réformes des plus grands abus, depuis l'abolition de l'esclavage jusqu'à la loi sur le travail dans les manufactures, eussent été enrayées et peut-être même à jamais ajournées, si la Chambre n'avait pas eu le droit absolu d'exposer au public les maux dont souffrait la société.

Dans notre pays, le Parlement ne peut rien qu'appuyé sur l'opinion publique. Une réforme sociale ne s'accomplit jamais uniquement parce qu'elle a été décidée en conseil des ministres. L'abus dont on réclame la suppression doit d'abord être signalé au pouvoir législatif et à l'opinion publique par tous les moyens possibles. Il faut que la question ait été mille fois débattue, qu'elle ait fait l'objet de discours sans nombre, de résolutions, de débats et de scrutins publics, pour avoir quelque chance d'être résolue. Lorsque l'opinion publique est mûre et assez forte pour entraîner le gouvernement en dépit des préjugés et des intérêts lésés, alors, mais alors seulement, la réforme peut être accomplie. Mais il serait presque impossible d'amener la question à ce point de maturité, si ceux qui ont intérêt à défendre l'abus attaqué pouvaient, dès le début, poursuivre devant les tribunaux les éditeurs des documents parlementaires. L'immunité des débats dans les Chambres ne serait plus qu'un vain mot. Ce n'est pas par la discussion elle-même, mais se-

lement par la publicité qui lui est donnée, qu'on arrive à gagner l'opinion publique.

En fait, personne plus que le pauvre, le misérable et le faible, n'est intéressé à ce que le Parlement ait le pouvoir illimité de saisir la nation tout entière d'une question quelconque. L'enfant employé dans les manufactures, le petit ramoneur, l'apprenti qui, dans notre système colonial, n'est qu'un esclave déguisé, le matelot qu'on embarque sur un navire pourri, la femme vêtue de haillons sordides qui chante sa « chanson de la chemise », cette autre femme qui semble n'avoir rien conservé de son sexe, ni la forme, ni les fonctions, ni la sensibilité, que nous voyons vêtue d'un ignoble pantalon de toile grossière, traînant à quatre pattes, au fond des mines, des wagonnets de charbon, voilà les tyrans et les exploiteurs au profit desquels nous revendiquons la franchise absolue en matière de publications parlementaires.

Les événements qui se produisirent alors en Syrie appartiennent plutôt à l'histoire générale de l'Empire ottoman qu'à celle de l'Angleterre ; mais ils eurent une telle influence sur nos relations avec la France et sont si intimement liés aux événements ultérieurs dans lesquels l'Angleterre aura une part prépondérante, qu'il est impossible de les passer entièrement sous silence. Mohammed-Ali, pacha d'Égypte, le plus puissant vassal de la Porte ottomane, homme d'une volonté de fer, capitaine illustre et administrateur remarquable, s'était emparé de la Syrie. Aidé de son fils adoptif Ibrahim-Pacha, guerrier consommé, il avait battu les armées de la Porte partout où il les avait rencontrées, et ses victoires lui assuraient la possession momentanée de cette contrée. Mais le sultan se préparait depuis longtemps à tenter un nouvel effort pour réduire son ambitieux vassal. En 1839, il déclara la guerre à Mohammed-Ali. Ibrahim-Pacha remporta de nouveau une victoire décisive sur l'armée turque. Sur ces entrefaites, le sultan Mahmoud, le digne adversaire de Mohammed-Ali,

mourut subitement; aussitôt sa mort connue, le capitan pacha, grand amiral de la flotte turque, passait aux Égyptiens avec tous ses vaisseaux. On n'avait jamais vu semblable trahison, même dans l'histoire de l'Empire ottoman. Il était évident que la Turquie ne pouvait pas lutter contre le redoutable Mohammed et les armées victorieuses de son fils.

Depuis longtemps, la politique des puissances occidentales, et particulièrement de l'Angleterre, avait été de maintenir l'Empire ottoman comme nécessaire à l'équilibre européen. La Russie le protégeait également, mais en tant seulement que cette protection pouvait concourir au succès de ses vues ambitieuses; aussi la voit-on tantôt défendre, tantôt attaquer la Turquie. Sa conduite peut paraître contradictoire, mais elle ne l'est pas plus que celle du pilote qui court des bordées d'un côté et de l'autre, sans perdre jamais de vue le port où il doit jeter l'ancre. L'Angleterre avait déjà résolu de conserver l'Empire ottoman comme un rempart contre les entreprises de la Russie. La France avait sur cette question des idées moins arrêtées; elle était, en outre, persuadée que l'Angleterre avait des vues sur l'Égypte. L'Autriche était assez disposée à marcher avec l'Angleterre; ces deux puissances conclurent un traité auquel la Prusse donna son adhésion, qui n'eut du reste qu'un caractère tout platonique. Il était évident qu'une semblable alliance ne serait pas des plus étroites et manquerait d'unité d'action. Néanmoins, les événements prouvèrent qu'elle était en état d'en imposer au sultan d'Égypte. Une flotte, composée de vaisseaux anglais, autrichiens et turcs, bombarda Saint-Jean d'Acre. L'armée alliée chassa les Égyptiens des positions fortifiées qu'ils occupaient. Ibrahim-Pacha, malgré tout son courage et son génie militaire, n'était pas en état de lutter contre les forces supérieures qu'il avait maintenant devant lui. Il succomba. Ibrahim-Pacha et Mohammed-Ali étaient certainement plus capables que la Porte de donner un bon

gouvernement à la Syrie, et de favoriser son développement; mais alors, comme toujours, l'Angleterre et ses alliés s'attachèrent à ce principe qu'il fallait conserver à tout prix l'Empire turc, sans se préoccuper des souffrances et de la dégradation de ses populations. Mohammed Ali fut privé de ses possessions en Asie, mais maintenu dans son gouvernement d'Égypte. Une convention réglant cette situation nouvelle fut arrêtée à Londres le 15 juillet 1840.

Cette convention fut signée par les représentants de la Grande-Bretagne, de l'Autriche, de la Prusse, de la Russie d'un côté, et par ceux de la Porte ottomane de l'autre. Le nom de la France ne s'y trouvait pas. Elle s'était retirée du concert européen, et parut même, pendant quelque temps, disposée à prendre les armes. M. Thiers était alors président du Conseil des ministres. C'était un homme d'une imagination vive, inquiet, ambitieux, et que nous ne pouvons nous empêcher d'appeler le représentant de la vanité nationale. Nous parlons du Thiers de 1840, et non de l'homme d'État si sage et si capable qui releva la France de ses ruines et de ses désastres de 1870. M. Thiers se persuada à lui-même, et finit par persuader aussi à la grande majorité du pays, que l'Angleterre avait l'intention d'expulser Mohammed Ali d'Égypte et de Syrie, et de s'établir sur les rives du Nil. Durant quelques mois, la guerre parut inévitable entre la France et l'Angleterre, quoiqu'il n'y eût pas le plus petit motif de querelle entre ces deux pays. Ils se désintéressaient, du reste, autant l'un que l'autre, de toute entreprise lointaine. L'Angleterre, cependant, ne songeait nullement à mettre la main sur l'Égypte. Louis-Philippe et M. Guizot étaient, de leur côté, partisans résolus de la paix. M. Thiers donna donc sa démission. M. Guizot devint ministre des affaires étrangères et, en réalité, le chef du gouvernement. M. Thiers défendit sa politique à la Chambre française dans un discours ardent et passionné. Il répéta qu'il était décidé à la guerre, si l'Angleterre ne voulait pas modifier les termes de la

convention de juillet, et il était, en disant cela, l'écho de l'opinion publique, alors très surexcitée. Mais, heureusement, le roi et M. Guizot furent soutenus par la majorité des Chambres, et bientôt on signait à Londres le traité du 13 juillet 1841. Il procédait à l'arrangement des affaires d'Égypte, sur les bases déjà posées, et contenait en outre cette stipulation, si souvent rappelée depuis, dans laquelle le sultan affirmait sa résolution de maintenir les anciens principes de son empire, et de fermer les Dardanelles et le Bosphore à tout vaisseau de guerre, excepté aux vaisseaux de ligne autorisés par un firman.

Le public anglais s'était peu intéressé au conflit turco-égyptien jusqu'au jour où la guerre parut sur le point d'éclater avec la France. Quelques épisodes avaient cependant flatté l'amour-propre national. On exaltait la bravoure de Charles Napier, le bouillant et obstiné commodore ; on glorifiait son audace, comme s'il eût montré le génie d'un Nelson ou l'habileté d'un Cochrane. La plupart de ses admirateurs se souciaient peu de la querelle de la Porte et du pacha, et beaucoup auraient été tout aussi satisfaits si Napier avait conquis ses lauriers en combattant pour le pacha contre la Porte. Un grand nombre ignoraient, du reste, quel ennemi avaient à combattre les troupes anglaises. Les mieux informés n'avaient qu'une idée assez vague de l'affaire. Ils savaient que l'Angleterre avait cru de sa gloire et de son intérêt de se faire la protectrice de la Turquie, de soumettre des rebelles à son autorité. Les soupçons de la France n'avaient donc aucun fondement ; ils étaient même contraires au plus simple bon sens.

Pendant ce temps, le ministère perdait de plus en plus du terrain. Il s'était déjà fait bien du tort en restant aux affaires sans excuse et après des échecs multipliés. Son administration était déplorable ; les finances se trouvaient dans un pitoyable état. Nous sommes récemment arrivés à cette conviction que les tories sont de très mauvais

financiers, et que les libéraux seuls peuvent bien gérer la fortune publique et réaliser des excédents budgétaires. L'administration des tories amène inévitablement avec elle les dépenses excessives, le déficit et l'accroissement des impôts. Leurs leaders, selon l'opinion généralement admise, se croiraient déshonorés s'ils prenaient souci des deniers publics, et ils considèrent qu'ils se doivent à eux-mêmes et aux honorables traditions de leur parti, de dépenser largement les revenus du pays.

Au temps du ministère Melbourne, c'était l'opinion contraire qui avait cours. On croyait alors généralement que les whigs étaient incapables d'administrer sagement les finances. Le budget du chancelier de l'Échiquier, M. Baring, présentait un déficit de presque deux millions de livres. Il proposait d'en combler une partie en augmentant l'impôt sur le sucre; mais la Chambre des communes, après un long débat, rejeta sa proposition à la majorité de 36 voix. On pensait naturellement que les ministres allaient donner leur démission; mais ils refusèrent d'accepter les conséquences de leur défaite, se disant sans doute qu'ils avaient encore une corde à leur arc. Lord John Russell avait fait connaître son intention de demander la nomination d'une commission pour étudier la législation sur le commerce du blé. Il proposait d'établir un droit fixe de huit schellings par quart de blé et de diminuer proportionnellement les droits sur le seigle, l'orge et l'avoine. Cette proposition n'avait, en somme, qu'une bien mince importance, et, si nous en parlons, c'est qu'elle eut une influence décisive sur le sort du cabinet Melbourne. C'était un pas fait vers le libre-échange dont les partisans, de jour en jour plus puissants, n'étaient cependant pas encore en état de dicter la politique du gouvernement. Nous écrirons plus tard l'histoire de ce mouvement, dont la proposition de lord Russell n'était qu'un incident depuis longtemps annoncé. Lord Melbourne avait toujours parlé avec le plus profond mépris de l'agitation

libre-échangiste, et il avait déclaré que, de toutes les mauvaises choses qu'il avait connues, le libre-échange était la pire. Lord John Russell lui-même l'avait souvent condamné et raillé. Aussi, lorsque les ministres se constituèrent les avocats officiels d'une taxe fixe modérée, on trouva généralement que la conversion avait été bien subite.

Sir Robert Peel ne prononça que quelques mots, et prit le taureau par les cornes. Il proposa une motion immédiate, déclarant que les ministres ne possédaient pas suffisamment la confiance de la Chambre pour pouvoir réaliser les réformes qu'ils considéraient comme indispensables au bien public, et que leur maintien au ministère serait une atteinte à l'esprit de la constitution. Le 4 juillet 1841, cet ordre du jour de défiance fut voté à une voix de majorité. Les whigs ne pouvaient plus décidément rester au pouvoir. Lord Melbourne comprit enfin que la situation commençait à devenir grave. Le Parlement fut dissous, et les tories obtinrent dans les élections qui suivirent une majorité plus grande qu'ils ne l'avaient espéré. A la réunion des Chambres, lorsque l'adresse vint en discussion, on proposa divers amendements afin de déterminer la chute du cabinet. Lord Melbourne et ses collègues durent enfin donner leur démission, et sir Robert Peel reçut la tâche de former un nouveau ministère.

Nous n'aurons plus à nous occuper de lord Melbourne. Il disparut sans bruit de la scène politique. Entre sa démission et sa mort, qui arriva en 1848, nous ne trouvons de lui aucun acte, aucune parole dignes d'être mentionnés. On a prétendu que ses dernières années furent assez tristes et qu'il s'éteignit abandonné de tous ; mais cette assertion vient d'être récemment démentie. Il n'est pas, en effet, vraisemblable qu'un homme d'un caractère si gai, dont la société fut très recherchée, ait fini tristement ses jours, dans un isolement absolu. C'était une nature bonne et généreuse. Son caractère, quoi qu'on en ait d

était à l'abri de tout reproche. Sa place n'était pas à la présidence d'un ministère, non pas parce qu'il manquait de valeur, mais parce qu'il n'avait aucune conviction.

Le ministère Peel inspira dès le début de grandes espérances. Lord Lyndhurst était ministre des finances, sir Graham, ministre de l'intérieur, lord Aberdeen, ministre des affaires étrangères, lord Stanley, ministre des colonies. La personnalité la plus remarquable du cabinet était M. W. E. Gladstone, qui allait devenir l'un des hommes d'État les plus éminents du pays. Une circonstance assez remarquable signala l'avènement du nouveau ministère. Les élections qui le portèrent au pouvoir ouvrirent à M. Cobden les portes de la Chambre des communes.

CHAPITRE X.

MOUVEMENTS RELIGIEUX.

Pendant que lord Melbourne et les whigs, ses collègues, tenaient encore les rênes du gouvernement et compromettaient leur popularité, sous le plaisant prétexte que personne ne s'intéressait à aucune réforme, le vice-chancelier et les principaux membres de la Chambre, réunis dans un meeting à Oxford, votaient la condamnation du célèbre n° 90 des *Traités pour notre temps*. La doctrine qu'on entendait ainsi frapper dans sa principale disposition constituait un des mouvements les plus importants qui aient ébranlé l'Église d'Angleterre depuis la Réforme. L'auteur du traité était le docteur John Henry Newman. Les hommes qui avaient fait voter cette résolution, et allaient essayer de la faire approuver par l'opinion publique, visaient particulièrement le principe qui faisait la base de la doctrine nouvelle. Selon le docteur Newman, on pouvait en toute confiance accepter en entier les articles et les formules de l'Église d'Angleterre, tout en conservant la plupart des doctrines de l'Église romaine que ces mêmes articles condamnaient formellement. Le grand ouvement, porté ainsi tout à coup devant le tribunal de pinion publique, n'était autre que l'un des précurseurs cette immense explosion d'idées nouvelles provoquée

par la Révolution française, et qui avait trouvé un écho affaibli dans le bill de la réforme récemment voté par le Parlement.

L'Université d'Oxford était le centre de tout ce mouvement religieux. A tort ou à raison, cette ville avait toujours fait preuve d'un esprit plus sentimental et plus poétique que l'Université de Cambridge, sa sœur et en même temps sa rivale. Deux influences se disputaient alors l'Angleterre. L'une et l'autre provoquaient les alarmes et les colères de certains jeunes gens d'Oxford, véritables illuminés qu'égarait une exaltation maladive. L'une était une tendance vers le rationalisme issu de la théologie allemande, l'autre concernait les rapports de l'Église et de l'État. L'existence de l'Église anglicane, tant comme institution religieuse que comme dispensatrice de l'instruction populaire, commençait à être compromise.

Le parti réformiste attaquait partout l'Église dans ses droits et dans ses propriétés. En Irlande, particulièrement, on faisait des expériences que tout homme sensé, quelles que fussent ses convictions religieuses, ne pouvait s'empêcher d'approuver. Mais, aux yeux des ecclésiastiques enthousiastes d'Oxford, elles semblaient porter atteinte à la liberté et à l'influence de l'Église. Outre le sentiment de ce danger, ils avaient aussi le désir de relever l'autorité de l'Église, de l'animer d'une nouvelle vie, et de lui restituer ce rôle de guide et d'inspiratrice de la vie nationale que ses plus ardents sectateurs mettaient au nombre de ses droits. Selon eux, ce devoir sacré avait été compromis par la négligence des chefs ecclésiastiques et le peu de souci qu'ils avaient eu de remplir leur divine mission.

Aucun mouvement, il faut le reconnaître, ne pouvait avoir une origine plus pure et être éclairé par des vues plus larges et plus désintéressées. Il était né dans quelques âmes ardentes et sérieuses, comme celle de Keble, véritable saint, dont la conscience, semblable à l'étoile

Goëthe, était aussi ennemie « de toute innovation inconsidérée que de l'immobilité. » Selon la conviction de Keble, l'Église d'Angleterre avait d'autres devoirs et des destinées plus élevées que de prêcher des sermons inoffensifs et de faire la fortune des évêques. Il ne pouvait la voir continuer plus longtemps son existence satisfaite et tranquille, toujours bercée de cette conviction que tout, autour d'elle, était parfait. Il insistait auprès des esprits les plus vigoureux et les plus cultivés de son entourage afin de les décider à réclamer pour elle la place qui devait lui appartenir comme héritière légitime des apôtres. Lui-même donnait l'exemple, et mettait au service de sa cause toute l'influence dont il disposait. A ses yeux, l'Église d'Angleterre seule était la véritable Église catholique. Rome s'était écartée de la droite ligne et avait compromis la mission glorieuse qu'elle avait reçue. Parmi ceux qui partageaient les aspirations et les projets de Keble, se trouvaient Richard Hurrell Froude, frère aîné de l'historien qui avait brillé un instant d'un si vif éclat, mais que la mort avait surpris à un âge relativement peu avancé, le docteur Pusey, le futur chef de l'école ecclésiastique à laquelle il donna plus tard son nom, enfin, au-dessus d'eux, le plus éminent de tous, le docteur Newman.

Keble avait pris part à la publication d'une série d'ouvrages, les *Traités pour notre temps*, qui avaient pour objet de revendiquer au profit de l'Église d'Angleterre ce qu'il considérait comme l'objet même de sa mission. Newman, le premier, avait conçu l'idée de ces *Traités* et écrit lui-même les plus importants. Jusqu'alors, il s'était fait remarquer comme l'un des ennemis les plus acharnés de l'Église romaine. A cette même époque, il était, comme il le dit lui-même, adversaire résolu de toute « manifestation de la cause libérale. » Un jour, pendant qu'il était à

ger, il vit arriver un vaisseau français aux mâts duquel était le drapeau tricolore : il détourna les yeux pour ne pas le regarder. « A mon retour, dit-il, obligé de m'arrê-

ter vingt-quatre heures à Paris, je restai enfermé tout le temps, et je vis de cette belle cité uniquement ce que j'aperçus du fond de la diligence. » Il n'avait eu aucun contact avec les catholiques romains ; aussi les connaissait-il fort peu. Comme toutes ses études et ses écrits avaient pour but de trouver le meilleur moyen de rendre à l'Église d'Angleterre la place qui lui était désignée dans la vie nationale, il était obsédé de cette pensée « qu'il y avait quelque chose de supérieur à l'Église officielle, c'était l'Église catholique et apostolique, établie depuis le commencement des siècles, et dont la première était uniquement l'un des organes ou l'une des manifestations partielles. L'Église d'Angleterre n'était rien, selon lui, si elle ne devenait pas l'Église catholique et apostolique. Il lui fallait faire preuve d'énergie ou disparaître, car on avait besoin d'une seconde réforme. » A cette époque, l'idée d'abandonner le protestantisme, Newman l'affirme lui-même, n'avait jamais traversé son esprit. Il ne pouvait taire ses angoisses en voyant l'Église menacée à la fois par le rationalisme allemand et le libéralisme mondain. Ce qu'il craignait le plus, c'était que l'Église ne devînt l'instrument servile d'un gouvernement, et surtout d'un gouvernement libéral.

Parmi les hommes qui, à cette époque, se sont distingués par la vigueur de l'intelligence, le docteur Newman nous apparaît presque au premier rang. Sa position et son influence à Oxford n'avaient pas de précédents. Son esprit était un curieux mélange de mysticisme et de logique, à la fois rêveur, poétique et sophiste, en donnant à ce dernier mot son sens véritable et non pas l'acception qui lui est souvent attribuée. On a dit plusieurs fois de lui, et d'un autre anglais illustre, qu'il eût suffi d'un changement dans leur éducation et dans les événements de leurs premières années pour faire de Newman un Stuart Mill et de Mill un Newman. L'Angleterre contemporaine n'a, pour ainsi dire, pas eu de plus grand maître dans l'art de rai-

sonner et d'écrire que le docteur Newman. Dialecticien redoutable, il avait, comme Mill, le rare talent d'éclairer les sujets les plus compliqués et de les rendre simples et intelligibles, même pour l'intelligence la moins ouverte. Devant son langage, toute obscurité s'évanouissait, et, que ses auditeurs le voulussent ou non, ils ne pouvaient se soustraire à l'évidence de la démonstration. Dans la plupart de ses écrits règne un esprit mordant et satirique, une ironie acérée comme la pointe d'une épée. A côté de cela, son style est animé d'un souffle généreux de poésie et de passion, et il y a maints passages de ses œuvres dans lesquels il s'élève jusqu'aux accents de la plus noble et de la plus pure éloquence.

Newman manquait absolument de toutes les qualités qui font le grand prédicateur. Sa manière était contrainte, disgracieuse et gauche, sa voix faible et sans puissance. Son extérieur n'avait, au premier coup d'œil, rien d'imposant. Un corps maigre, une figure anguleuse, un nez aquilin, l'œil froid et méditatif, tout cet ensemble inspirait plus de répulsion que d'attrait quand on le voyait pour la première fois. Dépourvu de toute affectation, Newman ne dissimulait pas toujours son mépris pour ceux qui, avec des qualités de second ordre, affichaient cependant de grandes prétentions, et, comparés à lui, les hommes d'un mérite secondaire devaient être nombreux. Ce n'était pas, du reste, à la médiocrité en elle-même, mais à la médiocrité prétentieuse que s'adressaient ses dédains. Il exerça une influence considérable lorsqu'il était vicaire de Sainte-Marie, à Oxford. Comme le dit M. Gladstone dans un discours récent : « Sans efforts, par l'effet de sa seule supériorité, il groupait autour de lui des étudiants de plus en plus nombreux. » Dans ce même discours, l'illustre homme d'État fait un portrait intéressant du docteur

mme orateur sacré. « La manière de Newman, quand il
ait en chaire, considérée en elle-même, et abstraction
ite des autres qualités de l'orateur, n'était pas de nature

à donner une haute opinion de son talent. Les inflexions de sa voix étaient peu variées, son action nulle. Il lisait ses sermons et tenait ses yeux constamment fixés sur son manuscrit. Tout cela, dira-t-on, ne devait pas concourir à un bien grand effet. Oui, mais si vous prenez l'homme dans son ensemble, il était comme marqué d'un sceau particulier. Le son de sa voix était d'une harmonie saisissante et pleine de douceur. L'extérieur, le ton, la manière de dire formaient un tout harmonieux d'où résultait l'action oratoire que j'ai décrite plus haut, et, malgré la froideur résultant de sa lecture ininterrompue, elle n'en avait pas moins une grande puissance de séduction. » Le sceau dont était marquée sa personnalité était celui d'une piété et d'une gravité touchant au génie. Aucun de ses adversaires ne parla jamais de lui sans rendre hommage à sa haute intelligence et à l'élévation de son caractère.

Le docteur Newman avait un plus jeune frère, Francis W. Newman, qui, lui aussi, était un homme d'une réelle valeur. Il s'était distingué à Oxford, et semblait avoir devant lui une belle carrière. Mais son tempérament fougueux le poussa d'un côté, pendant que son frère était entraîné d'un autre. En 1830, Francis, obéissant à des scrupules religieux, refusa de signer les trente-neuf articles au moment où il allait obtenir son titre de docteur. Il quitta l'Université et erra pendant quelques années en Orient, prêchant aux Mahométans, sans doute avec assez peu de succès, un christianisme dont il avait élargi les bases. Il revint ensuite en Angleterre, pour prendre place parmi les apôtres d'une certaine école de libres-penseurs. Le destin avait traité ces deux frères comme les deux amis de Richter : « Saisissant leurs cœurs saignants, il les avait jetés l'un d'un côté, l'autre de l'autre. »

Le docteur Newman, après avoir écrit la fameuse brochure n° 90, à raison de laquelle il avait encouru la censure, dédaigna l'autorité des leaders de la Chambre, ma s'inclina devant celle de son évêque, et suspendit la pu

blication de ses traités. Il ne désavoua cependant aucune de ses opinions, et, peu de temps après, il entreprit de faire paraître une Revue sous le nom de *La Critique britannique*, dans laquelle il revendiquait avec enthousiasme, pour l'Église d'Angleterre, plusieurs principes qui, notoirement, étaient propres au catholicisme. Le travail qui s'était peu à peu opéré dans son esprit apparut bientôt aux yeux de tous. La plus brillante et la plus puissante intelligence qu'ait produite l'Église d'Angleterre quitta ses rangs : Newman passa à l'Église romaine. Cette défection était signalée par M. Disraeli, vingt-cinq ans plus tard, comme ayant porté « à l'Église d'Angleterre un coup dont elle frémit encore. » Ce résultat était dû au même esprit de recherches qui avait inspiré l'ami de Newman, le docteur Pusey, lorsqu'il voulut tenter d'introduire les symboles et les pratiques mystiques de Rome dans le rituel de l'Église protestante anglaise, au même mobile qui avait également poussé Keble à chercher un christianisme d'un caractère plus libéral, et jeté Francis Newman dans les bras du radicalisme et de la libre-pensée.

En somme, il n'est pas aujourd'hui difficile de comprendre comment l'aîné des Newman se laissa peu à peu entraîner vers l'ancienne Église, qui finit par l'absorber. Nous pouvons voir, par la franchise de ses aveux, quels étaient les premiers sentiments de sa jeunesse, dans quel profond mysticisme son esprit était plongé, et comment, longtemps avant qu'il en eût conscience, il se trouvait conduit insensiblement vers le culte symbolique de l'Église catholique. Pascal, avec sa supériorité précoce dans les sciences mathématiques que personne ne lui avait enseignées, n'est pas plus étonnant en son genre que Newman dessinant, dès son enfance, les symboles et les devises du catholicisme. Il raconte lui-même que, plus tard, quand regards tombèrent sur ses rêveries, son étonnement fut trême, et qu'il ne pouvait s'expliquer à quelle inspiratio stérieuse il avait obéi.

Aucun endroit n'était plus propre à encourager et à développer dans un esprit ardent cette tendance au mysticisme que la ville d'Oxford, avec ses grands souvenirs littéraires et religieux, sa campagne pittoresque et poétique et ses anciens monuments. Newman y vivait dans le passé. Son esprit ne sortait pas de l'Angleterre du moyen-âge. Il se reportait par la pensée au temps où une seule Église avait la direction spirituelle d'un peuple uni dans la même foi, et s'offrait à tous comme un guide tout puissant que les hommes avaient reçu du ciel. Il vécut par le rêve dans cette époque, puis il finit par l'admirer, et enfin il en arriva à cette conviction qu'elle pouvait être restaurée et devenir l'œuvre du présent et de l'avenir. Une fois parvenu à ce point, le reste suivit « presque fatalement. » Personne, évidemment, ne pouvait un instant supposer que cette Église idéale s'incarnait dans l'Église d'Angleterre, subordonnée à la doctrine, de l'utilité politique et à l'autorité du lord chancelier qui pouvait être un infidèle ou un libre-penseur. La question que le cardinal Manning se posait à lui-même, plusieurs années après, à l'époque de l'affaire Gorham, a dû, plus d'une fois, se présenter à l'esprit de Newman. Supposons tous les évêques de l'Église d'Angleterre unanimes pour trancher un point quelconque de doctrine, est-il un homme qui puisse reconnaître à cette décision le caractère de l'infaillibilité ? Evidemment non. Ce n'est pas là le génie de l'Église d'Angleterre, et elle ne repose point sur de tels principes. Elle ne se donne pas comme le guide indispensable du peuple, même en matière de foi. Si elle élevait jamais une telle prétention, le bon sens de la nation la rejetterait avec mépris. Nous ne discutons point les dogmes ni les prétentions des Églises rivales. Nous voulons seulement montrer que, pour un homme épris comme Newman d'un idéal plein de hardiesse, l'Église d'Angleterre ne pouvait suffire longtemps.

Cette lutte que nous voyons se livrer dans l'esprit de

Newman, comme dans celui de Pascal, entre la raison d'un côté et la foi et le mysticisme de l'autre, l'entraîna plus irrésistiblement encore dans la voie où il s'était engagé. Il ne pouvait se contenter de transactions, ni imposer à sa raison une conviction qu'il ne possédait pas. Il voulait voir clair dans chaque compromis, et insistait pour savoir exactement ce que représentait et ce que signifiait chaque doctrine. Les dogmes et les accommodements de sa propre Église ne le satisfaisaient point. Certains esprits, dans cette situation critique, se seraient contentés de constater « qu'il n'y a pas de terrain aussi solide que le doute. » Newman n'était pas homme à agir ainsi. Il ne pouvait concevoir une société sans Église, ni une Église sans ce qu'il appelait l'inspiration. Aussi se jeta-t-il avec toute son âme, son énergie, son génie et sa renommée dans les bras de l'Église romaine.

L'événement, cependant, ne se produisit pas tout à coup. Nous anticipons de quelques années lorsque nous parlons de la défection du docteur Newman, du cardinal Manning et des autres qui passèrent dans les rangs du catholicisme. Il est certain que Newman n'eut pas conscience, pendant longtemps, de l'évolution lente, mais inévitable, qu'il accomplissait dans la direction de Rome. Il fut souvent accusé, à une certaine époque, d'être resté membre de l'Église d'Angleterre, alors qu'il avait conscience d'être catholique romain, et cela dans la seule intention de faire d'autres conversions. Outre ses protestations et sa nature droite et candide, il y a mille raisons pour considérer cette accusation comme absurde. Dire qu'un homme doit toujours voir les conséquences logiques des concessions qu'il peut faire ou des recherches auxquelles il se livre parce que, plus tard, elles apparaissent clairement aux yeux de tous, c'est avoir de la nature humaine une conception vé- ri blement simple et naïve, capable de nous induire en e eur, surtout quand on étudie une crise intellectuelle et n rale comme celle d'Oxford, où se trouvaient en jeu des

hommes considérables. Quant à présent, il suffit de dire que cette agitation avait pour objet de faire sortir l'Église d'Angleterre de son apathie, de son sommeil, de ses habitudes de nonchalance, de l'oubli de ses devoirs les plus sacrés, de la stimuler par le réveil de l'esprit religieux, et de la pousser aux travaux vivifiants dans l'ordre temporel aussi bien que dans l'ordre spirituel. L'impulsion parfois fut trop forte et le but se trouva dépassé ; quelquefois aussi, la direction fut tout à fait mauvaise. En définitive, le mouvement ne répondit pas à ce que l'on attendait, et il ne laissa derrière lui que les cendres d'un symbolisme stérile. Mais son origine fut généreuse, bienfaisante et noble, et on a peine à croire qu'il n'en soit pas sorti un souffle qui ait rénové complètement l'Église d'Angleterre.

La crise qui se produisit en Écosse, à peu près à cette même époque, fut bien plus importante, au moins par ses résultats. Quinze jours avant la condamnation prononcée par les leaders de la Chambre, à Oxford, contre le traité du docteur Newman, lord Aberdeen annonça à la Chambre des lords qu'il ne voyait aucun remède aux dissensions dont souffrait l'Église d'Écosse. L'année précédente, il avait proposé certaines mesures qu'une moitié de cette Église avait approuvées, et que l'autre avait rejetées. Il s'était heurté à la résistance du gouvernement ; aussi croyait-il n'avoir plus d'avis à donner sur cette affaire. Les inquiétudes de lord Aberdeen n'étaient qu'une image affaiblie de celles du ministère. Lord Melbourne était sans doute l'homme du monde le moins sympathique à l'esprit de réforme qui agitait l'Écosse, et le moins propre aussi à sortir des difficultés de la situation. Malgré les dissemblances qui, sur tant de points, séparaient les Églises d'Écosse et d'Angleterre, et le mouvement qui les agitait, elles avaient au fond un côté identique. Chez l'une comme chez l'autre, les efforts du parti réformiste tendaient à émanciper l'Église de l'État dans toutes les matières qui intéressaient la foi religieuse et le service divin. On

bientôt se former en Écosse un grand courant d'opinion contre l'Église officielle. On ne combattait pas en principe son existence, mais son organisation n'offrait pas, disait-on, toutes les garanties auxquelles sa mission lui donnait droit. L'un des séparatistes précisa un jour très nettement le fond du débat. « Mes amis et moi, dit-il, nous abandonnons l'Église d'Écosse, non pas parce qu'elle est trop religieuse, mais parce qu'elle ne l'est pas assez. »

Quelques mots d'explication sont ici nécessaires. Sous le règne de la reine Anne, une loi avait été promulguée qui enlevait aux cours ecclésiastiques d'Écosse la libre nomination des pasteurs, et soumettait les choix de l'autorité presbytérale à la ratification des cours de justice. Harley, Bolingbroke et Swift se préoccupaient également peu du caractère sacré qu'on attribuait à l'investiture ecclésiastique. Ils étaient les auteurs de ce compromis qui semblait être de nature à rallier tous les hommes de bon sens. Dans un très grand nombre de paroisses écossaises, la nomination du pasteur appartenait à un patron laïque. Si le Conseil presbytéral n'avait rien à reprocher à la conduite du nouveau titulaire, à son instruction et à sa doctrine, il était obligé de ratifier le choix, même si la personne du pasteur qu'on lui envoyait était désagréable aux paroissiens. Cependant, un homme pouvait avoir un caractère irréprochable, un profond sentiment religieux, une excellente éducation, et néanmoins être peu propre à remplir la charge de ministre d'une église écossaise. La paroisse de Southwark, qui aime et apprécie les services de M. Spurgeon, est bien excusable de critiquer la nomination de toute autre personne que peut lui imposer la volonté d'un noble patron, alors même que ce choix n'aurait rien de critiquable au point de vue des opinions religieuses. Le pouvoir conféré aux ours de justice et au patron avait le plus souvent pour nséquence de faire sortir des familles entières de l'Église Écosse et de les jeter dans la dissidence. La population

écossaise est, moins que toute autre, disposée à subir les ministres du culte qui lui seraient imposés contre sa propre volonté. Elle s'était attachée à son Église aussi longtemps que cette Église avait conservé son caractère national, c'est-à-dire tant qu'elle avait répondu aux aspirations sacrées d'un peuple profondément religieux. Puis, peu à peu, les dissidents, ou plutôt les séparatistes, commencèrent à faire en Écosse des progrès qui effrayèrent les hommes d'Église doués de quelque clairvoyance.

Pour parer au danger, l'Assemblée générale qui constitue la plus haute autorité ecclésiastique d'Écosse, et qu'on peut considérer comme le Parlement de l'Église, déclara que les paroisses avaient un droit de *veto* à la nomination des pasteurs, conformément à cette loi fondamentale qu'aucun ministre ne pouvait être introduit dans le presbytère, contrairement à la volonté des fidèles. La loi du *veto*, comme on appela cette déclaration, fonctionna assez bien pendant quelque temps, et les plus hautes autorités déclarèrent qu'elle n'était pas incompatible avec la loi de la reine Anne. Mais elle constituait une atteinte trop sérieuse aux droits des patrons laïques pour être acceptée sans difficulté. Dans l'affaire Auchterarder, qui eut un si grand retentissement, le patron dont le choix avait provoqué le *veto* de la paroisse l'emporta devant les cours de justice. Il obtint un jugement déclarant que le pasteur devait être installé dans son presbytère, conformément à la loi de la reine Anne, puisqu'il n'y avait aucune critique contre sa conduite, son instruction et ses principes religieux. La difficulté fut aisément aplanie par l'Assemblée générale de l'Église. Les fidèles laissèrent au pasteur nommé par le patron son traitement, sa maison, et ne tinrent pas plus compte de lui que s'il n'existait pas. Ils ne le reconnaissaient pas comme pasteur, tout en le laissant jouir du presbytère et du revenu auxquels il avait droit d'après les décisions des tribunaux. On se contenta de demand une loi nouvelle pour mettre en harmonie la législati

civile avec les principes fondamentaux de l'Église. Mais une question beaucoup plus grave allait surgir.

C'était la fameuse affaire de la paroisse de Strathbogie, d'où naquit un conflit des plus graves entre l'autorité de l'Église et celle de l'État. On avait nommé dans la paroisse de Marnoch un ministre qui prêtait tant à la critique que deux cent soixante-et-un pères de famille sur les trois cents qui composaient la paroisse s'opposèrent à sa nomination. L'Assemblée générale interdit au Conseil presbytéral de Strathbogie, dont dépendait la paroisse de Marnoch, de recevoir M. Edwards comme ministre. Ce Conseil presbytéral était depuis longtemps connu pour favoriser les prétentions du pouvoir civil ; aussi ne se soumit-il qu'avec peine aux injonctions des plus hautes autorités de l'Église et d'une Assemblée qui avait tout le pouvoir d'un corps dirigeant. Un autre ministre fut nommé. M. Edwards porta la question devant les tribunaux ; il obtint une décision qui mettait à néant la nomination nouvelle, et obligeait le Conseil presbytéral à l'accepter lui-même d'office. Sept membres constituant la majorité du Conseil presbytéral décidèrent, sans consulter l'Assemblée générale, d'exécuter le jugement, et M. Edwards fut admis d'office. Ces sept membres furent traduits devant l'Assemblée générale qui, à une immense majorité, les déclara déchus de leurs fonctions ecclésiastiques. Leur paroisse fut déclarée vacante. Il est impossible d'imaginer un conflit plus aigu entre l'Église et l'État. Le pouvoir ecclésiastique frappait ces sept membres pour avoir obéi à une décision de la justice civile.

C'était sur la motion du docteur Chalmers que les sept conseillers avaient été déposés ; ce fut lui qui devint le chef du mouvement. En moins de deux ans, cette lutte devait aboutir à la dislocation de l'ancienne Église écossaise. Il n'y avait pas, en effet, en Écosse, et même dans la Grande-Bretagne, d'orateur sacré qui pût lui être comparé. Comme homme de science, aussi bien en astronomie

qu'en économie politique, il avait acquis par ses ouvrages une haute situation. Il avait débuté comme ministre d'une obscure paroisse dans un village d'Écosse, et, tout d'un coup, il était arrivé à une grande renommée. Il ne visitait pas une ville sans devenir aussitôt le héros du jour. S'il prêchait à Londres, l'église se remplissait aussitôt de la meilleure société, des illustrations de la politique et de la science, désireuses d'entendre sa parole. L'effet qu'il produisit en Angleterre était d'autant plus surprenant que son accent écossais était fort prononcé ; de l'aveu même de ses admirateurs, presque chacun de ses mots était mal articulé. Nous avons déjà cité l'opinion de M. Gladstone sur la valeur littéraire du docteur Newman ; qu'il nous soit aussi permis de rappeler comment il s'exprime en parlant de Chalmers : « J'ai entendu Chalmers prêcher et faire » des conférences. Étant moi-même d'origine écossaise, » j'aime l'Écosse et son accent m'est agréable ; mais je » ne pouvais supporter celui du docteur. Sans aucun doute, » ce défaut, qui perçait partout dans ses sermons et dans » ses conférences, devait nuire beaucoup à son succès. » Malgré tout, il disparaissait derrière la puissance du » prédicateur. Chalmers fondait dans un tout harmonieux » ses qualités et ses défauts avec une telle perfection » qu'on eût regretté de voir disparaître son vice de pro- » nonciation. »

Chalmers avait une éloquence lourde. Il frappait les esprits par la puissance de sa stature, ses larges sourcils et son extérieur imposant. En homme habile, il s'adressait tour à tour à la raison et à la passion, et faisait appel au robuste bon sens de son auditoire écossais, ainsi qu'aux sentiments religieux dont il le savait pénétré. Chef du mouvement religieux, il se dévouait à sa tâche de toute la force de son âme, se souciant peu de la gloire qu'il pouvait acquérir. « C'est la popularité, disait-il, qui enlève à la vie domestique ses plus grandes douceurs. En élevar un homme au-dessus de ses concitoyens, elle le place dai

une région pleine de dangers où il devient comme une cible désignée aux traits de la malice, de l'envie et de la médisance. Ses victimes ont la tête au milieu des tempêtes et les pieds dans un sable mouvant. Enfin, lorsque la mort approche, elle n'a à leur offrir, pour calmer leurs angoisses, que des consolations dérisoires. »

Rien ne nous permet de douter que ce ne fussent pas là les véritables sentiments de Chalmers ; de tous ses contemporains, il est parvenu le premier à une grande popularité. Il ne nous faut pas aujourd'hui chercher dans ses ouvrages la mesure de son génie et de l'influence qu'il exerça sur son époque. On y trouve certainement la trace d'une raison supérieure et d'un esprit original, mais on ne peut y reconnaître le Chalmers de la controverse écossaise. Ce côté de son caractère se retrouve dans les traces profondes qu'il a laissées derrière lui, et dans l'influence qu'il a exercée sur les esprits et sur le développement de l'histoire du peuple écossais. L'Église libre d'Écosse est le monument qui sauvera sa mémoire de l'oubli. Il ne la créa pas ; elle ne fut ni l'œuvre d'un homme, ni même, à proprement parler, celle d'une génération. Elle naquit naturellement de la lutte inévitable qui éclata entre l'ancienne Église et le gouvernement. Mais Chalmers contribua plus que tout autre à déterminer le moment et l'occasion de son apparition ; on dut le succès surtout à ses efforts, et c'est là son plus beau titre de gloire.

Il nous faut ici anticiper de nouveau, comme nous l'avons fait à l'occasion du mouvement d'Oxford, et rappeler de suite que, le 10 mai 1843, environ cinq cents ministres de l'Église écossaise, sous la direction du docteur Chalmers, abandonnèrent l'ancienne Église d'Écosse et jetèrent les fondements d'une Église libre. Le ministère de sir Robert Peel avait fait un léger effort pour mettre fin au conflit à l'aide d'une mesure législative ; mais il avait reculé de laisser introduire dans la loi aucune disposition devant affranchir l'Église écossaise du contrôle des tri-

bunaux civils. Il n'y avait, pour les partisans des théories du docteur Chalmers, qu'à se retirer d'une Église qui reconnaissait la légitimité d'une semblable tutelle. On peut apprécier différemment la nécessité ou l'opportunité de cette séparation, de même que l'influence qu'elle exerça sur le développement historique et le caractère du peuple écossais, mais chacun doit rendre justice à l'esprit de sacrifice qui dicta une semblable résolution. Dans ce jour mémorable, cinq cents pasteurs renoncèrent résolûment à une situation honorée, abandonnant leur presbytère et l'aisance dont ils jouissaient. Ils ne craignirent pas de se lancer dans un avenir incertain et plein de dangers, avec la perspective d'un échec possible et d'une position misérable comme résultat final de leur entreprise, sans compter l'amertume des attaques dont les abreuveraient la médisance et la calomnie.

Nous n'avons point ici à apprécier la valeur des controverses religieuses, non plus qu'à étudier les conséquences politiques et sociales de ce grand mouvement sécessionniste, mais nous ne pouvons refuser notre admiration aux hommes qui affrontèrent tant de risques et se soumirent à tant de privations pour la défense de ce qu'ils considéraient comme les droits indéniables de leur Église. Et cette admiration, nous devons la donner aussi cordialement aux pasteurs pauvres et obscurs, simples soldats perdus dans les rangs, dont les actes intéressent peu l'histoire, qu'aux chefs qui, avec Chalmers, trouvèrent, sans l'avoir cherchée, une gloire éclatante sur le chemin du sacrifice. On rencontre dans l'histoire de l'Écosse beaucoup de faits remarquables. Aucun d'eux cependant ne surpasse en dignité et en grandeur morale cette séparation que ses promoteurs définissaient ainsi dans leurs protestations : « Nous nous retirons de cette vieille Église que nous avons aimée et estimée parce qu'on a violenté nos consciences, fait injure à couronne du Christ, et nié l'autorité suprême et exclusi qui lui appartient comme roi de son Église. »

CHAPITRE XI.

LE DÉSASTRE DE CABOUL.

Dès son début, le ministère de Robert Peel se heurta à de nombreuses difficultés qui toutes se rattachaient à notre politique extérieure. Au dedans, l'avenir semblait sourire encore. La naissance du fils aîné de la reine avait été saluée avec joie par toute la nation. L'agriculture était en souffrance, mais on avait en général confiance dans la capacité financière du premier ministre. On espérait lui voir trouver bientôt le moyen d'alléger le poids des charges publiques et de remédier aux embarras d'une situation obérée.

Les tristes nouvelles qui commençaient déjà à se répandre en Angleterre venaient d'une région inconnue de la plupart des Anglais et vers laquelle se reportaient alors bien rarement leurs pensées. La nation allait tressaillir d'angoisse à l'annonce des plus grands désastres essuyés par la politique et les armes anglaises, depuis que nous sommes en contact avec les peuples d'Orient. Il y a encore [illegible] hommes qui racontent avec une émotion poignante, [illegible]me si l'événement datait d'hier, quelle stupeur s'em[illegible]ra des esprits lorsqu'on apprit les premières nouvelles [illegible] la capitulation de Caboul et la lente destruction de

l'armée anglaise dans sa fatale retraite au travers des terribles passes de Koord Caboul.

Il y avait longtemps que ce triste chapitre de notre histoire était commencé. Les nouvelles se transmettaient alors si lentement qu'une partie du royaume pouvait, durant des mois entiers, être en proie aux plus affreuses convulsions sans qu'on ressentît à Londres la moindre secousse. La métropole était encore plongée dans les réjouissances du nouvel avénement, lorsque déjà on assistait dans l'Asie centrale aux premiers actes du dram , qui devait si profondément émouvoir l'Angleterre et exercer sur notre politique étrangère une influence dont nous ressentons encore aujourd'hui les effets.

Le 20 septembre 1837, le capitaine Alexandre Burnes arrivait dans le nord de l'Afghanistan et faisait son entrée à Caboul, capitale du royaume de ce nom, ancienne résidence de l'empereur Baber, dont on voit le tombeau s'élever sur une colline, non loin des murs de la cité. Burnes était un orientaliste et un voyageur fameux, le Burton ou le Burnaby de son époque. Il avait conduit une expédition dans l'Asie centrale et publié le récit de ses voyages à Bokhara. Le gouvernement indien venait de lui donner une mission et de lui confier une étude spéciale du cours de l'Indus. Il appartenait à la famille du poète Robert Burns qui avait lui-même changé l'orthographe originaire de son nom, tandis que les autres membres de sa famille l'avaient conservée. Le capitaine Burnes, en se rendant à Caboul en 1837, avait pour but principal de nouer des relations commerciales avec Dost-Mahomed, qui gouvernait alors le pays, et avec d'autres chefs de ces régions orientales. Mais, par suite des événements, sa mission, de commerciale qu'elle était, prit bientôt un caractère politique et diplomatique. Sa fin tragique suffirait pour rendre son voyage à jamais mémorable en Angleterre, alors même que les événements qui lui donnèrent dans l'histoire une place si importante ne se fussent pas produits.

La grande région de l'Afghanistan, avec ses frontières incertaines et d'une délimitation dont les difficultés rappellent celles du vieux duché de Bourgogne, peut être considérée comme une zone de transition entre l'Asie orientale et l'Asie occidentale. Toutes les grandes voies qui mettent en communication la Perse avec les Indes traversent ce pays. Il y a un proverbe qui dit qu'on ne peut être roi de l'Indoustan sans être d'abord seigneur de Caboul. Les Afghans sont la race dominante ; mais, parmi eux, se sont établis depuis longtemps des Indous, des Arabes, des Arméniens, des Abyssiniens, et un grand nombre d'individus appartenant à des races et à des religions diverses. Les Afghans sont des Mahométans de la secte Shunite, mais ils permettent aux Indous, aux chrétiens et même aux Persans de la secte dissidente et exécrée des Shiites, de vivre parmi eux et même de s'élever aux plus hautes fonctions de l'État. Le fondateur de l'empire afghan, Ahmed-Shah, était mort en 1773. Son empire s'étendait à l'Ouest depuis Hérat jusqu'à Sirhind dans l'Est, et, depuis l'Oxus et Cachemire dans le Nord, jusqu'à la mer d'Arabie et les montagnes de l'Indus au Sud. A la mort de son fils, Timur-Shah, le royaume devint la proie des factions hostiles, des intrigues et des querelles de ses descendants. Le chef de la puissante tribu des Barukzyes profita de l'occasion favorable que lui offrait cet état de choses pour détrôner la dynastie d'Ahmed-Shah. Lorsque le capitaine Burnes arriva en 1832 dans l'Afghanistan, la principauté d'Hérat était le seul débris qui restât aux descendants d'Ahmed-Shah du grand héritage paternel; le reste de l'Afghanistan était divisé entre Dost-Mahomed et ses frères. Dost-Mahomed était un homme d'une capacité et d'une énergie extraordinaires. Dans un tout autre milieu, il se fût certainement fait un nom comme soldat et comme homme d'État. Il avait eu une jeunesse orageuse, mais quand il était venu, avec l'âge mûr, le sentiment de sa responsabilité, il s'était affranchi de ses vices et de ses premières

folies. Il ne semble pas douteux que, malgré son usurpation, il n'ait sincèrement aimé son pays et ne se soit, en somme, inspiré dans sa vie politique des principes les plus sages et les plus équitables. Lorsque le capitaine Burnes se rendit auprès de lui, il fut reçu avec la plus grande faveur et comblé de témoignages d'amitié. Dost-Mahomed se donnait pour ami sincère du peuple et du gouvernement anglais, et, sans doute, il le fut à une certaine époque.

Des difficultés commençaient alors à poindre entre le shah de Perse et le prince d'Hérat. Ce dernier était, comme nous l'avons déjà dit, le représentant de cette grande famille sur les ruines de laquelle Dost-Mahomed et ses frères avaient fondé leur puissance. Autant qu'on en peut juger aujourd'hui, il semble que la Perse avait les griefs les plus sérieux et les plus légitimes contre le prince d'Hérat. Mais, il est probable aussi que le shah de Perse cherchait un prétexte de faire la guerre et qu'il l'eût certainement trouvé. A cette époque, le peuple anglais et le gouvernement des Indes étaient persuadés que la Perse n'était qu'une marionnette dans les mains de la Russie. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte pour comprendre la portée de ce soupçon et les raisons qui lui donnaient à la fois un caractère de vraisemblance et de gravité exceptionnelles. Si la Perse n'était qu'un instrument dans les mains de la Russie et si les troupes du shah n'étaient que l'avant-garde du czar, alors, à n'en pas douter, l'attaque de la principauté d'Hérat pouvait être considérée comme la première manifestation d'un grand mouvement russe contre nos possessions indiennes. Il y avait aussi d'autres raisons qui justifiaient ces soupçons. Des agents secrets de la Russie, officiers en activité de service et autres, commencèrent à se montrer dans l'Asie centrale, à l'é
que où le capitaine Burnes se rendait auprès de Dc
Mahomed. Évidemment la Russie s'était proposé
conquérir l'amitié et l'alliance de Dost-Mahomed, et Burn

poursuivait de son côté le même but. Il y avait longtemps déjà que nous ne cherchions plus seulement à nouer de simples relations commerciales, et notre agent négociait résolument, et au grand jour, une alliance avec Dost-Mahomed. Ce dernier, disait-il, désirait vivement l'alliance anglaise, et il lui avait, paraît-il, offert plus d'une fois de renvoyer, sans le voir, l'agent de la Russie.

Mais les supérieurs de Burnes avaient des raisons pour ne pas partager sa confiance. A Downing Street et à Simla on avait le plus profond mépris pour Dost-Mahomed. On avait maintes fois recommandé à Burnes de le considérer comme un ennemi perfide jouant le jeu de la Perse et de la Russie. Il est impossible de pouvoir apprécier aujourd'hui toutes les raisons sur lesquelles reposait cette conviction du cabinet anglais et du gouvernement indien; mais la politique suivie plus tard par le vice-roi des Indes fut trop peu sensée pour qu'il nous soit possible de considérer comme acquis ce qui n'est de sa part qu'une simple affirmation. Pendant les quatre années que dura, pour ainsi dire jour par jour, cette triste période de notre histoire, nous assisterons à une suite de catastrophes et d'humiliations telles qu'on n'en trouve point à aucune autre époque dans les annales de l'Angleterre. Des fautes pires que des crimes, une ligne de conduite qu'aucun homme politique ne saurait suivre sans compromettre son honneur, nous avaient fait une situation telle dans l'Afghanistan, que, quelques années après l'avénement de la reine, nos soldats refusaient positivement de marcher à l'ennemi, et que l'on voyait des officiers anglais ne pas craindre de payer des assassins pour se débarrasser de leurs redoutables adversaires. Ce n'est pas sans profit qu'on peut aujourd'hui relire de sang-froid ce chapitre de notre
quête. Il nous apprend ce qu'a de vain une politique
dée sur des principes pervers et inavouables, et com-
n sont impuissants tous les efforts et le courage des
dats lorsqu'ils n'ont à leur tête aucun homme digne de

les commander. Nous y puisons aussi cet enseignement qu'il ne nous faut pas apprécier trop sévèrement les actes de nos voisins. L'échec des Français au Mexique, sous le second empire, nous semble presque glorieux, lorsque nous le comparons aux efforts impuissants que fit l'Angleterre pour imposer à l'Afghanistan un souverain détesté.

Le capitaine Burnes se trouvait alors dans une position délicate. Il avait à suivre une politique qu'il désapprouvait entièrement. Il regardait Dost-Mahomed comme un ami, et on lui ordonnait de le traiter en ennemi. Il eût été préférable que Burnes, dans l'intérêt de son avenir et de sa réputation, refusât simplement de prendre aucune part à une politique qui lui paraissait, dès l'origine, injuste et imprudente. Mais il était jeune ; il avait l'énergie et l'ambition de son âge; il croyait voir s'ouvrir devant lui une carrière glorieuse, et il ne pouvait se résoudre à la briser tout d'un coup en se mettant en opposition déclarée avec ses chefs. Il avait, en outre, un caractère fort mobile et changeait d'avis à chaque instant. Rencontrait-il le moindre obstacle, il se sentait frappé d'un découragement au moins momentané ; entrevoyait-il une lueur d'espérance, le succès lui semblait immédiatement assuré. Au bout de quelque temps cependant, il finissait par se persuader à lui-même que son devoir était de suivre les instructions qui lui étaient données.

D'un autre côté, la situation de Dost-Mahomed était des plus difficiles et des plus périlleuses. Il lui fallait choisir : il ne pouvait conserver une indépendance absolue entre les deux rivaux. Si l'Angleterre refusait de le soutenir, il devait chercher son salut dans quelque autre alliance, par exemple auprès des hommes d'État russes. Plus d'une fois il exposa la difficulté de sa situation à Burnes, qui s'efforça, du reste sans succès, de faire comprendre au ministre dont il dépendait combien étaient fondés les raisonnements de Dost-Mahomed. Runjeet-Singh, l'aventurier heureux et redoutable qui avait annexé la province de

Cachemire à ses États, était l'ennemi de Dost-Mahomed et l'allié fidèle de l'Angleterre. Dost-Mahomed espérait pouvoir s'entendre avec lui par l'intermédiaire des Anglais, et Burnes lui avait assuré que son gouvernement ferait tous ses efforts pour arriver à conclure une paix raisonnable entre l'Afghanistan et le Punjaub, sur lequel régnait Runjeet-Singh. Burnes écrivit de Caboul, disant que la Russie avait fait des offres formelles à Dost-Mahomed. La Perse proposait d'acheter son alliance par les plus larges concessions. Bokhara et d'autres États avaient formulé de semblables propositions. « Malgré tout ce que je vois et ce que je devine chaque jour, disait Burnes, le chef de Caboul déclare préférer la sympathie et les relations amicales de l'Angleterre aux offres les plus séduisantes que lui font la Perse et l'empereur ; il fait en cela preuve d'un grand bon sens, et je me permets d'en tirer cette conclusion que, si nous avions plus tôt porté notre attention sur cette contrée, nous eussions déjoué toutes les intrigues et acquis depuis longtemps à Caboul une influence prépondérante. » Burnes, cependant, ne put inspirer à ses supérieurs aucune confiance en Dost-Mahomed et dans la politique qu'il recommandait. Le gouverneur général de l'Inde, lord Aukland, prit donc la résolution de traiter Dost-Mahomed en ennemi et de le chasser de Caboul. Un traité fut conclu avec Runjeet-Singh et Shah Soojah-ool-Moolk, le représentant de ce que nous pouvons appeler les rois légitimes de l'Afghanistan, et qui se trouvait alors en exil. Le but de cette alliance était de rétablir Shah Soojah sur le trône de ses ancêtres et de renverser Dost-Mahomed.

Ce serait perdre notre temps que d'essayer aujourd'hui de démontrer combien était coupable une telle politique. Alors même que, dans ce cas particulier, elle n'eût pas trouvé dans les résultats eux-mêmes sa condamnation latante, elle apparaît à tous les yeux en opposition si nifeste avec tous les principes de notre politique morne, qu'il n'est besoin d'aucune démonstration pour éta-

blir qu'elle doit être absolument condamnée. Dost-Mahomed était le chef populaire et triomphant de Caboul, où son autorité n'était plus contestée. Quels que fussent nos griefs contre ce prince, nous n'en avions pas pour cela le moindre droit d'imposer à son peuple un chef auquel il avait déjà prouvé toute son aversion et qui allait le lui témoigner de nouveau. Notre politique ne saurait, en ce cas, être mieux comparée qu'à celle de la France lorsqu'elle essaya de conquérir le Mexique et fit la désastreuse tentative d'imposer un prince étranger au peuple mexicain. Ce double projet n'aboutit qu'à un échec misérable et à la mort de l'infortuné prince qui n'avait, au fond, qu'un rôle de comparse, et n'était mis en avant que pour donner à l'entreprise une physionomie particulière. Mais l'empereur des Français pouvait au moins alléguer comme excuse que Maximilien d'Autriche tentait pour la première fois la conquête du pays et qu'il n'avait jamais encore été rejeté par le peuple mexicain ; notre protégé n'en était pas à sa première tentative et avait déjà été chassé par son peuple. Napoléon III pouvait mettre en avant des griefs sérieux et encore tout récents ; nous n'avions à prévoir que des dangers éventuels et des plus problématiques.

Avant d'en finir avec cette partie de notre récit, nous devons mentionner parmi les incidents malheureux de cette campagne les débats particulièrement humiliants et les regrettables accusations auxquels elle donna lieu dans la Chambre des communes. Burnes reposait déjà depuis longtemps dans son cercueil sanglant, lorsqu'il fut démontré que le gouvernement anglais avait présenté ses dépêches à la Chambre après les avoir mutilées et défigurées à ce point que Burnes paraissait approuver et recommander vivement cette même politique qu'il avait pris tant de soin de déconseiller. Il est pénible d'avoir à rappeler un tel fait, et cependant il faut le faire. Nous n'essaierons pas d'expliquer quelle influence démoralisatri avait pu atteindre les hommes d'État anglais dans le

honneur et dans leurs principes pour qu'ils en pussent arriver à considérer comme légitime un semblable procédé. Les sphères officielles semblaient enveloppées d'une atmosphère orientale. En Afghanistan, on s'engageait dans des négociations secrètes et déloyales; en Angleterre, on altérait le texte même des dépêches officielles.

Lorsque, plusieurs années après, lord Palmerston dut défendre le cabinet qui était descendu à de semblables procédés, il ne nia point la falsification qui avait été commise. Il prétendit seulement que, le ministère ayant résolu de ne point suivre les avis de son commissaire, il n'était point tenu de publier les passages où se trouvaient des affirmations auxquelles il n'ajoutait aucune créance et où l'on conseillait une politique qu'il considérait comme erronée. Il est impossible de lire une semblable défense sans être péniblement surpris. On n'accusait pas le cabinet d'avoir supprimé des passages auxquels, à tort ou à raison, il n'attachait aucune importance. On lui reprochait d'avoir retranché çà et là certaines phrases, pour arriver à établir que Burnes recommandait la politique contre laquelle, à ce même moment, il protestait avec tant d'énergie. Le malheureux agent fut la première victime de cette politique qu'il avait combattue, et que, depuis, l'Angleterre a condamnée. Le blâme le plus sévère que l'on puisse formuler contre la mutilation de ces dépêches est de rappeler qu'on représentait alors devant le pays ce pauvre Burnes comme l'inspirateur responsable de la politique coupable suivie en Afghanistan. « Ceux qui voudront apprécier à sa juste valeur le caractère et la carrière d'Alexandre Burnes, dit sir J. W. Kaye, l'historien de la guerre afghane, ne devront jamais oublier que l'un et l'autre se trouvent défigurés dans ces collections de papiers publics où l'on croit pouvoir trouver les meilleurs d uments historiques, mais qui souvent ne constituent e éalité qu'une compilation partiale de pièces frelatées, s de contrefaçon lancée dans la circulation sous la

garantie du sceau ministériel. Elle est destinée à tromper la génération présente et à livrer aux générations futures une longue suite de mensonges. »

Pendant ce temps-là, l'attaque des Persans contre Hérat avait complètement échoué, grâce surtout à l'habileté et au courage d'un jeune officier anglais, Eldred Pottinger, qui aidait le prince dans sa résistance contre les troupes du schah de Perse. Lord Auckland, cependant, ordonna de réunir un corps de troupes britanniques pour assurer le passage de l'Indus et lança le fameux manifeste daté de Simla, le 1er octobre 1838, dans lequel il exposait les principes de sa politique. Le gouverneur général affirmait que Dost-Mahomed avait tout à coup attaqué sans motif notre ancien allié Runjeet-Singh, et que, pendant que Hérat était assiégé par l'armée persane, Dost-Mahomed soutenait ouvertement les projets de la Perse. Les chefs de Candahar, frères de Dost-Mahomed, avaient aussi, disait lord Auckland, donné leur adhésion au plan du shah de Perse. Or, l'Angleterre regardait comme un acte d'hostilité la marche de l'armée persane en Afghanistan. Le gouverneur général avait donc résolu de soutenir la cause de Shah Soojah-ool-Moolk, dont le royaume avait été usurpé par les chefs actuels de Caboul et qui avait trouvé un asile honorable sur le territoire britannique : « La popularité dont Sa Seigneurie jouit dans tout l'Afghanistan (lord Auckland s'exprimait dans des termes qui devaient être plus tard la plus terrible et la plus cruelle condamnation de sa politique) résulte du témoignage des hommes les plus autorisés. » Ce souverain populaire, ce favori de son peuple, vivait à cette époque en exil, sans le moindre espoir de remonter jamais sur le trône de ses pères. Nous ne craignîmes pas de tirer le pauvre homme de son obscurité et de lui affirmer que nous allions le rendre à l'affection d'un peuple qui ne rêvait qu'à son retour.

M. Macnaghten, depuis sir W. H. Macnaghten, secr

taire du gouvernement des Indes, fut nommé ambassadeur à la cour de Shah Soojah. On lui adjoignit, pour agir sous sa direction, sir Alexandre Burnes, qui avait été rappelé de la cour de Dost-Mahomed et récompensé par un titre de noblesse des conseils que ses supérieurs avaient rejetés comme absurdes. Il faut reconnaître cependant que le gouvernement anglais approuvait complètement la politique de lord Auckland. Le ministre établit plus tard devant le Parlement qu'une dépêche, recommandant à lord Auckland la même ligne de conduite qu'il avait adoptée, croisa en route le rapport dans lequel il annonçait au gouvernement de la métropole que ses projets étaient déjà en voie d'exécution.

Dost-Mahomed fut vaincu et détrôné. Il fit une résistance audacieuse et brillante et excita plus d'une fois notre admiration. Nous prîmes Ghuznee en faisant sauter l'une des portes avec des sacs de poudre, ce qui permit de lancer sur la brèche une colonne d'assaut. La ville fut défendue par l'un des fils de Dost-Mahomed, qui tomba entre nos mains. Nous nous emparâmes aussi de Jellalabad, qui était sous les ordres d'Akbar-Khan, autre fils de Dost-Mahomed, dont le nom devait un jour retentir d'une façon si sinistre aux oreilles anglaises. A notre approche de Caboul, Dost-Mahomed abandonna sa capitale et s'enfuit au-delà de l'Indus avec quelques cavaliers. Shah Soojah pénétra dans la ville escorté des officiers anglais. On avait compté sur une entrée triomphale. Ceux qui avaient cru à sa popularité durent se sentir défaillir lorsqu'ils virent comment le shah était reçu par ce peuple qui, d'après lord Auckland, lui était si dévoué. La ville l'accueillit par un silence de mort. C'est à peine s'il se trouva quelques hommes qui voulurent bien se retourner pour le voir passer. En général, le peuple se tint à l'écart et ne daigna me pas le regarder. Il n'était pas besoin d'être observateur bien sagace pour s'apercevoir que le trône de Shah Soojah ne resterait pas un instant debout dès qu'il ne se-

rait plus soutenu par les troupes anglaises. L'armée britannique se retira cependant, laissant seulement un contingent de huit mille hommes qui, ajoutés aux mercenaires de Shah Soojah, constituèrent alors son seul appui. Sir W. Macnaghten paraît avoir sérieusement cru que la lutte était terminée et que Shah Soojah était aussi solide sur son trône que la reine Victoria elle-même. Il devait bientôt être cruellement détrompé.

Dost-Mahomed tenta plusieurs fois de reconquérir son royaume. Il envahit les États de Shah Soojah et livra de nombreux combats aux forces réunies de Shah et de l'Angleterre. Le 2 novembre 1840, il excita par sa brillante conduite l'admiration des Anglais eux-mêmes. Monté sur son cheval afghan, il refoula devant lui notre cavalerie et l'obligea à chercher un abri derrière l'artillerie anglaise. Les troupes indigènes ne purent tenir devant lui ; elles s'enfuirent, abandonnant leurs officiers anglais qui tentèrent en vain de les rallier. Dans cette attaque de Purwandurrah, Dost-Mahomed aurait pu, non sans raison, revendiquer la victoire. Il gagna au moins une partie de la bataille, et personne ne lui prodigua tant d'éloges que les historiens anglais.

Mais il avait au même degré la prudence de l'homme d'État et le génie du soldat. Il savait bien qu'il ne pourrait résister à la puissance de l'Angleterre. Un chef de tribu sauvage ou demi barbare peut s'énorgueillir facilement d'un semblant de victoire sur une grande puissance, et il marche à sa ruine, trompé par le vain espoir qu'il pourra pousser jusqu'au bout la résistance. Dost-Mahomed n'était pas à ce point ignorant et borné. Il savait bien que le temps combattait pour lui, qu'il n'avait qu'à attendre pour voir s'effondrer la souveraineté de Shah Soojah. Le soir même du jour où il s'était distingué d'une façon si brillante sur le champ de bataille, il chevauchait tranquillement, se rendant au quartier de sir W. Macnaghten lorsqu'il rencontra l'ambassadeur anglais qui venait de se

promener à cheval. Au grand étonnnemet de Macnaghten, il se présenta à lui, en lui donnant son nom et lui remettant la valeureuse épée qui, la veille, avait fait tant de prodiges sur le champ de bataille ; il se constitua prisonnier. On lui rendit son épée ; il fut traité avec distinction, et, peu après, envoyé dans les Indes, où on lui assigna une résidence en même temps qu'on lui constituait une pension.

Mais il ne suffisait pas que Dost-Mahomed disparut de la scène pour que le trône du malheureux Shah Soojah fut consolidé. C'était sa personne même qui était détestée. On le regardait comme un traître qui avait vendu son pays à l'étranger. Les soulèvements prenaient un caractère chronique ; ils se reproduisaient au milieu même de Caboul. Sir W. Macnaghten connaissait le danger, mais semblait n'en prendre aucun souci. Une sorte d'aveuglement fatal semblait avoir tout à coup frappé les Anglais qui occupaient la ville. Le 2 novembre 1841, une insurrection éclata. Sir Alexandre Burnes habitait l'intérieur de Caboul ; sir W. Macnaghten et le commandant militaire, le major général Elphinstone, occupaient des cantonnements à quelque distance. La révolte, à son origine, aurait pu être vaincue sans même qu'il fut besoin de la fameuse « volée de mitraille » de Napoléon. Mais on la laissa se développer sans rien tenter pour la réprimer. Sir Alexandre Burnes ne pouvait se décider à prendre l'affaire au sérieux, même lorsqu'il vit une foule sérieuse et fanatique assiéger sa maison. C'était à lui qu'on en voulait le plus, parce qu'on l'accusait de trahison. On lui reprochait de s'être donné pour l'ami de Dost-Mahomed, de l'avoir trompé et d'avoir attiré sur le pays l'invasion anglaise. Nous savons maintenant combien cette accusation était peu fondée, mais il est impossible de nier que l'apparence des événements ne fût de nature à excuser de semblables soupçons. Cependant, jusqu'au dernier moment, Burnes ne pouvait croire au danger qu'il courait. Il avait toujours été, disait-il,

l'ami des Afghans et il n'avait rien à craindre d'eux. Cela était vrai ; malheureusement, par suite des fautes de ses supérieurs, il avait toutes les apparences d'un ennemi, et il allait maintenant expier cruellement leurs erreurs et leurs fautes. Il se mit à haranguer la foule furieuse et s'efforça de la ramener à la raison. Jusqu'à la fin du drame, il sembla ne pas comprendre qu'en leur rappelant qu'il était Alexandre Burnes, leur vieil ami, il ne faisait que fournir un argument à ceux qui demandaient sa tête. Il fut massacré au milieu de l'émeute et coupé en morceaux, ainsi que son frère et son entourage ; il n'avait que 37 ans. Il est rare de trouver un exemple plus frappant de la cruelle malignité du destin et de sa proverbiale ironie, que le sort de cet infortuné tombant le premier, victime d'une politique suivie en dépit de ses conseils et de ses plus énergiques protestations.

Le meurtre de Burnes n'était que le commencement de l'émeute. Les troupes anglaises étaient parquées, comme nous l'avons dit, dans leurs cantonnements, à une très courte distance, en dehors de la ville. Leur position était presque intenable. Le roi populaire, ce bien-aimé de son peuple que nous avions rétabli sur son trône, était dans Balla Hissar, citadelle de Caboul, dès le commencement de l'insurrection ; il pouvait se considérer comme prisonnier ou au moins comme bloqué dans sa retraite. Shah Soojah et l'armée anglaise étaient incapables de se porter mutuellement secours. Tout le pays se souleva contre lui et contre nous. Les Afghans attaquèrent les cantonnements et obligèrent les Anglais à abandonner les forts où l'intendance avait établi ses magasins. Alors même que nous eussions pu résister par les armes, nous étions menacés par la famine.

Les chefs civils et militaires n'étaient malheureusement pas à la hauteur de la situation. Sir W. Macnaghten était un homme d'un grand caractère, animé des meilleures intentions, mais faible et crédule. Le général Elphinston

vieux, infirme, torturé par la maladie, aussi affaibli de corps que d'esprit, ne pouvait concevoir par lui-même aucun plan ni exécuter ceux qu'on lui suggérait. Son second, dans le commandement, avait plus d'habileté et d'énergie; malheureusement, ils ne pouvaient jamais l'un et l'autre arriver à se mettre d'accord. « Tous les deux, dit sir W. Kaye, étaient de braves gens. Dans toute autre situation, malgré les infirmités physiques du général en chef, la vanité incorrigible et la méchanceté raisonnée de son second qui lui enlevait toute clairvoyance comme chef de corps, je crois qu'ils auraient eu assez de fermeté et de courage pour sauver l'armée d'une destruction complète et le nom anglais d'une honte ineffaçable; mais ils n'étaient malheureusement point à leur place dans les cantonnements de Caboul et ils semblaient avoir été envoyés là par quelque volonté surhumaine afin de consacrer la ruine et l'humiliation d'une politique infâme. » Comme historien anglais, je dois mentionner un fait fort heureusement des plus rares dans l'histoire de notre pays: il est prouvé qu'un officier de l'armée anglaise entama des négociations pour arriver à faire assassiner ceux des chefs insurgés qui étaient nos plus terribles adversaires. Il est certain qu'en agissant ainsi, il croyait se conformer aux intentions secrètes de sir W. Macnaghten. Ce dernier, cependant, n'a trempé en aucune manière dans un semblable complot; il en était, du reste, absolument incapable. Mais les négociations furent ouvertes en son nom.

Un nouveau personnage entra alors en scène : sombre et terrible apparition. C'était Akbar-Khan, fils favori de Dost-Mahomed, jeune homme vaillant, habile et sans scrupules. Du jour où il rentra à Caboul, il devint le véritable chef de l'insurrection déchaînée contre nous et contre [illegible]ıh Soojah. Macnaghten, averti par le commandant mi[illegible]ire que la position était désespérée, consentit à entrer [illegible] négociations avec son adversaire. Avant l'arrivée [illegible]kbar-Kan, les chefs de l'insurrection nous avaient offert

des conditions qui avaient sonné étrangement aux oreilles de notre ambassadeur. Rarement on en avait proposé de pareilles à des soldats anglais. C'était une capitulation pure et simple. Macnaghten rompit avec indignation les pourparlers.

Cependant tout allait mal. Nous fûmes battus successivement en plusieurs rencontres par les Afghans. Nos officiers ne faillirent jamais à leurs devoirs ; mais la triste réalité finit par apparaître : les soldats, presque tous indous, perdaient courage et refusaient de marcher à l'ennemi. Aussi, le commissaire anglais fut-il obligé d'ouvrir de nouvelles négociations avec Akbar-Khan et les autres chefs. Akbar-Khan l'accueillit tout d'abord avec une insolence méprisante, comme un conquérant hautain peut recevoir l'adversaire sans valeur qui s'humilie devant lui. Il fut convenu que les troupes anglaises quitteraient immédiatement l'Afghanistan, que Dost-Mahomed et sa famille seraient remis en liberté et qu'on permettrait au malheureux Shah Soojah de se retirer dans les Indes ou dans tout autre lieu qu'il choisirait. Quelques officiers anglais devaient rester comme otages à Caboul pour assurer l'exécution de ce traité.

L'évacuation n'eut pas lieu immédiatement, quoique l'hiver commençât déjà à sévir et qu'une neige abondante couvrît déjà la campagne de son triste manteau. Macnaghten paraît avoir conservé jusqu'au dernier moment la vague espérance qu'il se produirait quelque événement à la faveur duquel il échapperait à la honte d'évacuer le pays. Il faut reconnaître qu'il ne semble pas avoir eu l'intention d'exécuter les engagements pris. Il cherchait à s'en affranchir par tous les moyens. Des deux côtés, d'ailleurs, on ne songeait qu'à gagner du temps. Enfin, Akbar-Khan fit au commissaire anglais une nouvelle proposition tout à fa[illegible] imprévue. Il s'agissait de conclure entre eux un traité se cret en vertu duquel ils réuniraient leurs forces pour l[illegible] tourner contre les autres chefs ; on conserverait sur l

trône Shah Soojah avec une autorité nominale et Akbar-Khan deviendrait son grand vizir. Macnaghten s'attacha à ces propositions comme à une planche de salut. Il était entré, au début, en négociations avec les chefs afghans, et, maintenant, il consentait à se liguer avec l'un d'eux contre les autres. Il serait à la fois insensé et peu digne de défendre une pareille politique. Nous pouvons à peine l'excuser en considérant dans quelle terrible position se trouvait notre ambassadeur, combien ses nerfs et sa force morale avaient dû être éprouvés et brisés par tant de malheurs, et quels doutes il pouvait concevoir sur la valeur des promesses qui lui avaient été faites. Il semblait être tombé dans cette disposition d'esprit dont parle Macaulay, celle de Clive le premier jour où il entra en relations avec les Asiatiques, et sous l'influence de laquelle les hommes les plus honorables et de l'esprit le plus élevé en arrivaient à croire qu'il est permis d'agir d'une façon déloyale avec ceux que nous supposons capables d'agir déloyalement avec nous. Mais ce n'est là qu'une excuse bien misérable. Après avoir reconnu le fait et l'avoir apprécié, nous sommes heureux d'ajouter que bien peu d'Anglais, dans de semblables circonstances, eussent prêté l'oreille à de telles propositions.

Quelle qu'ait été l'erreur de Macnaghten, il l'expia cruellement. Le lendemain, à midi, il sortit de ses cantonnements et se rendit sur le bord d'une rivière voisine pour conférer avec Akbar-Kan. Trois de ses officiers l'accompagnaient. L'aspect des lieux n'avait rien de rassurant. Il trouva le jeune chef au milieu de ses amis et de ses partisans, qui entourèrent aussitôt le malheureux commissaire en le serrant de près. Sur l'observation de l'un des officiers anglais, Akbar-Kan répondit que cela n'avait aucune importance, car tous étaient dans le secret. On n'échangea que peu de paroles : la conférence était à peine commencée lorsque, sur un signe d'Akbar, le commissaire et les officiers anglais furent tout à coup saisis

par derrière. Il s'en suivit un tumulte effroyable dans la confusion duquel il fut impossible de distinguer clairement ce qui se passa. L'incident le plus horrible se détache seul de cette scène. Le commissaire anglais se débattait dans les mains d'Akbar-Kan qui l'avait saisi : le chef afghan tira de sa ceinture une paire de pistolets dont Macnaghten lui avait fait présent depuis quelque jours à peine et les lui déchargea en pleine poitrine. Les fanatiques qui se tenaient autour de l'infortuné se mirent aussitôt à le dépecer avec leurs couteaux. Sur les trois officiers, l'un fut tué sur place ; quant aux deux autres, on les fit monter sur des chevaux et on les emmena prisonniers. A première vue, cet acte de sanglante trahison rappelle le sort de Cléarque et de ses compagnons, chefs de la fameuse expédition des dix-mille, qui tombèrent ainsi entre les mains de Tissapherne, satrape du roi de Perse; mais il paraît certain que la trahison d'Akbar, quelque ignoble qu'elle fût, n'avait pas d'autre objet que de faire prisonniers le commissaire anglais et ses officiers. Des jalousies et des querelles s'étaient élevées entre les chefs de l'insurrection. L'un d'eux, dont les soupçons avaient sans doute été éveillés par les malheureuses négociations dont nous avons parlé, croyait que Macnaghten avait mis sa tête à prix. Il accusa Akbar-Khan d'être l'ami secret des Anglais et de leur commissaire. Son père était prisonnier des Anglais; on pouvait penser que, soit par dévouement filial, soit pour servir ses visées personnelles, le chef afghan était désireux de plaire au commissaire anglais et qu'il allait jusqu'à faire alliance avec lui. Akbar offrit de prouver son innocence en se saisissant de l'ambassadeur et en le livrant aux autres chefs. C'est pour réaliser ce perfide projet qu'il noua des négociations secrètes auxquelles l'infortuné Macnaghten eut la faiblesse de prêter l'oreille. Au dernier moment, le malheureux, se sentant pris au piège, résista et se débattit : Akbar entendit un cri d'alarme et crut que les soldats anglais sortaient

de leurs cantonnements pour courir au secours de leur chef, et, dans un moment de colère sauvage, il saisit ses pistolets et tira sur son adversaire.

Telle est la version que le meurtrier lui-même donna maintes fois. C'est, du reste, l'explication la moins invraisemblable d'un fait qui, autrement, nous apparaît aussi dénué de sens et d'intérêt qu'empreint de cruelle sauvagerie. Elle n'atténua du reste pas sensiblement la responsabilité d'Akbar, et nous ne la donnons ici que comme document historique et non point comme excuse. Il n'y a aucune raison de supposer que le chef afghan fût homme à reculer devant une trahison ou une cruauté quelconque pouvant servir ses desseins. La manière dont il explique lui-même le guet-apens qu'il tendit au commissaire anglais témoigne d'un degré de perfidie dont on trouve peu d'exemples, même chez les Orientaux; mais il ne faut pas oublier que les soupçons qui planaient sur Macnaghten et qui déterminèrent la trahison de son adversaire étaient eux-mêmes de nature à justifier cette embûche aux yeux d'ennemis défiants. Du reste, le malheureux commissaire n'eût point été massacré s'il n'avait pas accepté le rendez-vous de son adversaire et s'il ne se fût pas laissé séduire par des propositions que n'aurait jamais dû écouter un officier anglais.

A la suite de ce drame, une terrible angoisse s'empara de la petite troupe toujours renfermée dans ses cantonnements. Les chefs militaires ont dit depuis qu'ils étaient restés tout un jour sans connaître la catastrophe dont Macnaghten était victime; mais le camp eut bientôt comme un pressentiment irrésistible que quelque grand malheur venait d'arriver. On ne fit rien pour venger la mort de Macnaghten, même lorsque l'on apprit que son cadavre mutilé avait été promené en triomphe dans les rues et ns les bazars de Caboul. Une sorte de paralysie semblait oir frappé les officiers. Le 24 décembre 1841, on reçut l'un des aides-de-camp tombés au pouvoir d'Akbar-

Khan une lettre contenant les conditions auxquelles les chefs afghans consentaient à traiter. On a peine à concevoir comment les officiers anglais purent entrer en pourparlers avec les meurtriers de Macnaghten quand son cadavre mutilé saignait encore. Il est étrange que la plupart d'entre eux n'aient pas senti qu'aucune hésitation n'était permise et que le destin lui-même ne pouvait les obliger à se soumettre à toutes les conditions qu'il plairait au vainqueur de leur imposer.

La difficulté de leur situation était évidente. Le général Elphinstone et son second, le brigadier Shelton, étaient également convaincus qu'il leur était impossible de se maintenir à Caboul ou de se frayer une route au travers des Afghans, mais ils auraient dû sentir aussi qu'ils n'étaient pas pour cela obligés de traiter avec l'ennemi. Ils auraient pu se rappeler la célèbre réponse du héros de Corneille dans une de ses immortelles tragédies. Un officier distingué opina dans ce sens devant ses supérieurs; c'était le major Eldred Pottinger, dont nous avons déjà signalé l'habileté et le courage dans la défense d'Hérat. Pottinger croyait qu'on devait pousser devant soi aussi loin qu'on pourrait à travers les lignes ennemies et tous les obstacles, au risque de joncher le sol de leurs cadavres; mais c'est à peine si on délibéra sur son projet. On était résolu à traiter avec les Afghans, et, traiter avec eux, c'était accepter d'avance toutes leurs conditions. Dans les négociations qui s'engagèrent, on échangea quelques documents écrits. L'un d'eux, rédigé par les négociateurs anglais, contient certains mots qui doivent être uniques dans les fastes de notre histoire militaire. On demande aux vainqueurs de ne pas être trop durs pour le vaincu, de ne pas écraser l'ennemi terrassé. « Quand on est redevenu amis, l'humanité reprend ses droits et l'on n'accable pas le faible de persécutions ! » — Être redevenus amis Nous invoquions l'amitié des assassins de Macnaghten l'amitié, en tout cas, d'un homme dont le père avait ét

détrôné par nous et traîné en exil ! — Ne pas accabler les faibles de persécutions ! Les faibles, c'étaient les Anglais ! On croirait vraiment entendre quelques pauvres tribus d'une race dégénérée implorer dans son désespoir la pitié et la générosité d'un vainqueur tout-puissant. « Le langage de Suffolk, dit un personnage de Schakespeare, est sévère, impérieux et rude » lorsqu'il lui faut invoquer la générosité de l'ennemi qui le tient dans ses mains, et auquel il ne peut plus opposer aucune résistance. Il n'était ni sévère, ni impérieux, ni rude, le langage des Anglais de Caboul. Il était humble, doux et plaintif. C'était hier cependant que ces mêmes hommes avaient fait sauter les portes de Ghuznee et s'étaient précipités dans des tourbillons de fumée, au travers des ruines croulantes, pour saisir l'ennemi corps à corps. C'était hier que notre commissaire avait reçu des mains de Dost-Mahomed sa vaillante épée. Maintenant, les mêmes hommes qui avaient accompli ces actes glorieux imploraient la pitié et la générosité du vainqueur. L'idée d'une plus longue résistance ne leur venait pas à l'esprit. En réalité, ils ne savaient plus mourir.

Nous acceptâmes les conditions du traité qui nous était offert. On ne pouvait rien attendre de plus de ces hommes qui n'étaient pas de taille à suivre le conseil du héros de Corneille. Les Anglais devaient immédiatement quitter l'Afghanistan, livrer tous leurs canons, à l'exception de six seulement qu'on leur permettait de garder pour les besoins de la défense dans leur triste retraite. Ils devaient abandonner la caisse militaire et garantir en outre le paiement d'une certaine somme, comme indemnité pour le sauf-conduit de la petite armée jusqu'à Peshawar ou à Jellalabad ; ils laissaient six officiers comme otages pour assurer l'exécution de ces conditions. Le traité stipulait naturellement la mise en liberté immédiate de Dost-Mahomed et de sa famille et leur retour en Afghanistan. Ce n'est seulement à leur arrivée que les six otages devaient

être relâchés. Les vainqueurs n'avaient fait qu'une seule concession. Ils avaient tout d'abord demandé qu'on leur laissât comme otage quelques-unes des femmes mariées; mais, sur les représentations pressantes des officiers anglais, cette prétention fut abandonnée au moins pour le moment. Le traité fut signé; on relâcha les officiers qui avaient été pris au moment de l'assassinat de Macnaghten. Nous devons faire remarquer que ces officiers ne subirent aucun mauvais traitement, tant qu'ils demeurèrent au pouvoir d'Akbar-Khan ; il lui avait fallu, au contraire, les plus grands efforts pour les empêcher d'être massacrés par ses fanatiques partisans. L'un d'eux a décrit lui-même les efforts désespérés d'Akbar-Khan pour le protéger contre la fureur du peuple. Altérée de sang à la vue de l'uniforme anglais, la foule se pressait jusque sous les étriers de leur jeune chef. Akbar-Khan, dit cet officier, tira enfin son épée et se mit à frapper énergiquement à droite et à gauche pour défendre son prisonnier. Cependant, lorsqu'il l'eût mis en sûreté, le jeune chef ne put s'empêcher de le railler lui et la cause qu'il représentait. Se tournant vers l'officier anglais, il lui répéta plusieurs fois, sur un ton triomphant et moqueur, quelques mots qui avaient à peu près ce sens : « Voilà donc l'homme qui est venu ici pour s'emparer de mon pays ! » Il faut reconnaître que les événements, s'ils ne justifiaient pas complètement l'outrage, le rendirent encore plus cruel.

Dans la dernière phase de ce triste drame, nous dit lady Sale, la foule des Ghilzyes, dans son fanatisme, s'efforçait de persuader à Akbar-Khan qu'il fallait massacrer tous les Anglais. Lorsqu'il essayait de les calmer, les soldats rappelaient qu'à l'arrivée de Burnes dans le pays, ils avaient supplié son père de faire massacrer Burnes, s'il ne voulait pas le voir retourner en Indoustan et en revenir quelques jours après, à la tête d'une armée, pour conquérir le pays. Tous nos malheurs, ajoutaient-ils, viennent uniquement de ce que Dost-Mahomed n'a pas suivi n

conseils. Akbar-Khan était un esprit modéré, ou du moins prétendait l'être ; il pouvait sans inconvénient se donner des airs de clémence. Les ennemis étaient condamnés ; il n'était plus besoin d'un ordre de lui pour que leur ruine fût consommée.

La retraite commença : on était au cœur de l'hiver le plus rigoureux et les Anglais devaient se frayer un chemin au travers des terribles passes de Koord Caboul. Ce défilé gigantesque s'étend, pendant cinq milles environ, entre deux rangées de montagnes étroitement resserrées et d'une hauteur prodigieuse. L'aspect de ces lieux frappe le voyageur d'épouvante ; pendant l'hiver, même en plein midi, le soleil ne peut percer les ténèbres dont la passe est obscurcie. Au fond mugit un torrent ; il descend des montagnes avec tant d'impétuosité que, malgré le froid terrible qui sévissait alors, il ne s'était pas gelé. Des masses énormes de neige couvraient la terre ; la route était remplie de pierres et de roches dont les pointes glacées hérissaient le sol.

Quelque terrible que fût cette passe de Koord Caboul, ce n'était qu'une épreuve de plus au bout des deux journées de route que les Anglais avaient à fournir. L'armée qui s'éloignait de Caboul comptait plus de quatre mille combattants, dont fort peu d'Européens. L'expédition traînait en outre à sa suite douze mille personnes, appartenant aux conditions les plus diverses. Il y avait des femmes et des enfants : lady Macnaghten, la veuve du commissaire anglais, lady Sale, dont le vaillant époux défendait Jellalabad, à l'autre extrémité de la passe de Khyber, sur la frontière indienne ; Madame Sturt, sa fille, qui bientôt allait être veuve de son jeune époux ; Madame Trevor et ses sept enfants, et un grand nombre d'autres malheureux fugitifs. Un tel voyage pendant la saison d'hiver eût été
(plus durs et assez périlleux même en pleine paix ; les
l glais devaient l'accomplir au milieu de dangers dont la
(rre ordinaire ne peut donner une idée. A chaque détour

du chemin, à chaque infractuosité des rochers, cette foule confuse, composée de fugitifs, appartenant à toutes les conditions, était assaillie par des bandes de sauvages fanatiques, armés de longs fusils et de grands couteaux, qui massacraient tous ceux qu'ils pouvaient atteindre. Tout le long de la route, ce ne fut qu'une mêlée constante avec une guérilla ennemie, transportée de fureur, et qui ne faisait aucun quartier. L'agresseur avait une connaissance parfaite du terrain, fondait sur les Anglais comme une avalanche, ou, au contraire, se retirait, selon les besoins de sa tactique. Nos soldats, fatigués, affaiblis, paralysés par le froid, ne pouvaient qu'opposer une bien faible résistance à ces hordes sauvages. « Ce ne fut bientôt plus, dit sir J. W. Kaye, une armée en retraite, mais une véritable cohue, semblable, dans sa fuite, à un chaos mouvant. » Hommes, femmes, chevaux, poneys, chameaux, ayant au milieu d'eux les blessés, les mourants et les morts, tout cela formait une foule perdue dans une confusion indescriptible, au milieu de la neige et du tourbillon incessant des ennemis. « Le massacre, pour citer de nouveau les paroles de sir J. W. Kaye, prit des proportions effrayantes dans la passe de Koord Caboul. Trois mille hommes tombèrent sous le feu de l'ennemi, ou s'affaissèrent sur le sol, épuisés de fatigues et comme paralysés, en attendant que le couteau des Afghans vint mettre fin à leur supplice. Au milieu de ces scènes effrayantes de carnage, sous une grêle de balles, chevauchaient les femmes anglaises, les unes à cheval, les autres dans les paniers que portaient les chameaux. On les voyait de temps en temps faire de vains efforts pour retenir autour d'elles leurs enfants qu'elles perdaient bientôt dans la confusion et l'égarement de cette épouvantable retraite. »

Était-ce donc pour en arriver à ce résultat que nos troupes s'étaient décidées à capituler ? Était-ce là le sau conduit promis par les chefs afghans en échange des cor ditions honteuses qu'ils avaient imposées ? Quelques-u

d'entre eux firent cependant tous leurs efforts pour protéger les malheureux Anglais ; mais il est difficile de démêler quel était le véritable but d'Akbar-Khan. Il prétendit qu'il lui avait été impossible d'arrêter les bandes des fanatiques Ghilzyes ; leurs chefs mêmes, affirmait-il, étaient impuissants à les retenir chaque fois qu'ils avaient la possibilité de recommencer le carnage. Les quelques centaines de cavaliers qui accompagnaient Akbar-Khan étaient tout à fait incapables, ainsi qu'il le déclara lui-même, de maintenir l'ordre dans une telle masse de sauvages furieux. Le jeune chef afghan apparut plus d'une fois, pendant tout le voyage, au milieu de ces scènes de désolation. Chaque fois que s'ouvrait ou se rompait la longue file du convoi, on le voyait aussitôt, avec sa petite bande, apparaître à l'horizon. Était-ce pour sauver les Anglais d'une ruine complète, comme il le prétendit, ou bien au contraire voulait-il, comme le croyaient nos malheureux compatriotes, repaître ses yeux de leur supplice et s'assurer par lui-même que personne n'échapperait au désastre ? Sa présence, cependant, semblait aux pauvres fugitifs une apparence de protection. Akbar, à la fin, formula une proposition qui fit tressaillir les Anglais : il offrit de prendre sous sa protection les femmes et les enfants et de les conduire sains et saufs à Peshawar. On ne pouvait rien espérer de mieux. La seule modification qu'il consentit à apporter à son offre, qui pouvait être considérée comme un ordre, fut d'autoriser les maris à accompagner leurs femmes. A cette condition, les femmes et les enfants furent confiés aux mains de ce terrible ennemi, et lady Macnaghten dut affronter la mortelle épreuve d'une rencontre avec le meurtrier de son mari. Peu de poèmes et de romans nous offrent une scène plus émouvante que cette entrevue. Le jeune chef lui adressa des p oles pleines d'égards et déclara à la malheureuse veuve q il donnerait son bras droit pour réparer, s'il était pos- s le, le mal qu'il lui avait fait.

Les femmes, les enfants et les hommes qui accompagnaient leurs épouses se séparèrent donc de la malheureuse armée, et furent confiés à la garde d'Akbar. Ce fut un grand bonheur pour eux, ainsi que le prouva la suite des événements. C'était, en tout cas, le meilleur parti à prendre. Pas une femme ni un enfant n'auraient pu survivre aux horreurs de la route qu'avaient encore à parcourir les débris de ce qui avait été autrefois un corps d'armée anglais.

On se mit de nouveau en marche et l'on vit reparaître les scènes horribles que nous avons décrites. De nouveaux tas de cadavres souillèrent la neige de leurs taches sombres. Puis l'on vit revenir Akbar-Khan; il faisait une autre proposition. Dans le traité signé à Caboul entre les autorités anglaises et les chefs afghans, il avait été stipulé « que la garnison anglaise de Jellalabad se dirigerait sur Peshawar avant l'arrivée des troupes de Caboul et ne s'arrêterait point en route. » Akbar-Khan était particulièrement désireux de voir s'éloigner cette petite armée de Jellalabad, qui se trouvait à l'extrémité de la passe Khyber. Il voulait, avant tout, qu'elle se mît en marche pour regagner les Indes, soit qu'il désirât seulement s'en débarrasser, soit qu'il cherchât l'occasion de la détruire pendant sa retraite. C'était surtout pour s'assurer que le départ de ces troupes s'effectuerait bien, qu'il avait désiré avoir la garde des femmes et des enfants. Il ne nourrissait sans doute à leur égard aucune pensée criminelle. Il ne faut pas oublier, en effet, que son père et plusieurs personnes de sa famille se trouvaient prisonniers en Indoustan et que leur sort était à la discrétion du gouvernement anglais; mais il se figurait que s'il avait entre les mains les femmes anglaises, l'armée de Jellalabad ne pourrait refuser d'exécuter les stipulations du traité. Maintenant qu'il tenait les femmes en son pouvoir, il exigeait d'autres otages, tout déclarant ouvertement qu'il les garderait jusqu'à l'évacuation de Jellalabad. Il demanda que le général Elphinstor

qui commandait la retraite, se livrât à lui comme otage, ainsi que le commandant en second et un autre officier. Il promit en échange de faire plus que jamais tous ses efforts pour contenir le fanatisme des tribus et de fournir des provisions à l'armée. On n'avait qu'à se soumettre : le commandant anglais, prisonnier de son implacable ennemi, alla rejoindre les femmes et les enfants.

Alors l'armée, privée de son général, se mit en marche. Ce fut l'histoire de toutes les troupes qui n'ont pas de chef. Il n'y eut plus bientôt ni officiers, ni soldats. Abrégeons maintenant la description des horreurs qui se succédèrent. Les débris errants s'engagèrent dans la passe de Jugdulluk, défilé sombre, étroit, profond, qui serpentait au travers des crêtes de rochers. Les malheureux fugitifs, après des fatigues sans nombre, constatèrent que les tribus, dans leur implacable fanatisme, avaient barricadé la passe. C'en était fait, on était pris au piège; l'armée de Caboul périt toute entière dans ce défilé. Quelques fugitifs échappèrent à peine au carnage et purent gagner la route de Jellalabad, que Sale occupait encore avec sa petite armée. Lorsqu'ils arrivèrent à seize milles de cette ville, ils n'étaient plus que six. Cinq furent tués par les maraudeurs qui infestaient la route. Un seul homme atteignit Jellalabad et put raconter le terrible drame dont il avait été témoin. Le docteur Brydon arriva aux avant-postes de Sale, seul survivant de cette multitude qui, au commencement de la retraite, ne comptait pas moins de seize mille personnes. On chercherait en vain dans l'histoire ou dans les fictions des temps fabuleux un tableau plus émouvant d'une grande catastrophe : un homme, échappé seul au massacre, se présentant sous les murs de Jellalabad, chancelant, épuisé, sur un cheval non moins exténué que lui, et apportant la nouvelle de l'humiliante défaite de ces Thermopyles anglaises !

Tel fut le dénouement de cette lamentable aventure. Là pourtant devait s'arrêter enfin cette trop longue période

de désastres et de honte. Les événements qui suivirent sont pour nous autant de revanches victorieuses. Nos succès sont assez fréquents pour qu'en ce cas au moins nous les mentionnions brièvement. Avant l'arrivée du docteur Brydon, la garnison de Jellalabad avait été sommée d'évacuer la place et de se diriger sur la frontière indienne, en exécution de la convention qu'Elphinstone avait signée à Caboul. Le général Sale refusa de reconnaître un traité qui avait dû, ainsi qu'il le supposait avec raison, « avoir été imposé à notre commissaire et à notre commandant militaire le couteau sur la gorge. » La résolution qu'il prit était claire et simple : « Je propose, disait-il, d'occuper la place au nom du gouvernement, jusqu'à ce que je reçoive de lui des instructions contraires. »

Cet acte d'énergie fut le point de départ de notre retour offensif. Sale occupait Jellalabad ; Nott était à Candahar. Akbar-Khan vint assiéger Jellalabad. La nature semblait combattre pour lui ; une succession de tremblements de terre ébranla les murs de la place et fit plus de dégâts que n'aurait pu en causer la plus formidable artillerie des temps modernes. Mais la garnison ne perdit point courage ; les parapets furent reconstruits, les batteries remises en état, toutes les portes couvertes de redoutes et les brèches réparées. Akbar-Khan fut repoussé dans toutes les attaques qu'il tenta contre nos ouvrages. A la fin, quand on sut d'une façon positive que le général Pollock forçait la passe Khyber pour venir au secours de la place, les assiégés reprirent l'offensive. Les Anglais sortirent hardiment de leurs retranchements, obligèrent le chef afghan à accepter la bataille et le défirent complètement. Avant que Pollock, qui s'était vaillamment frayé un chemin au travers de la passe Khyber, eût atteint Jellalabad, l'armée assiégeante était entièrement battue et dispersée. Le général Nott, à Candahar, était maintenant prêt à combiner ses mouvements avec les généraux Sale et Pollock pour

marcher sur Caboul, si ce plan rentrait dans les vues du gouvernement.

Pendant ce temps, le malheureux Shah Soojah, que nous avions rétabli sur le trône de ses ancêtres avec tant d'éclat et de proclamations présomptueuses, rendait le dernier soupir. Il fut assassiné à Caboul peu de temps après le départ des Anglais, sur l'ordre de quelques-uns de ses ennemis les plus implacables. Son corps, dépouillé de ses vêtements royaux et de ses nombreux bijoux, fut jeté dans un fossé. Les historiens sont loin d'être d'accord sur la question de savoir s'il a été sincère dans ses relations avec nous. Il n'est pas vraisemblable qu'un Oriental de son caractère, faible comme il l'était, ait pu être d'une loyauté absolue à l'égard d'une nation étrangère, et en particulier des Anglais. Il nous semble assez probable qu'il dut, dans les circonstances graves, éprouver des hésitations et même quelques défaillances, et qu'il eût sans doute profité d'une circonstance favorable pour se débarrasser de nous. Cependant, il devait en somme préférer notre amitié et notre protection à la générosité de son peuple. Il en fit la dure expérience après le départ de nos troupes. Mais, avant de compter sur sa reconnaissance, nous aurions dû nous demander si nous l'avions bien méritée par notre conduite à son égard. Ce n'est point par affection pour lui ni par enthousiasme pour la justice de sa cause que l'Angleterre le soutint. Elle avait eu besoin d'un instrument; elle l'avait pris au moment opportun, et l'avait abandonné de même. Shah Soojah ne nous devait, en réalité, que quelques semaines d'une représentation ridicule, quelques heures de rêves insensés, suivis d'un horrible réveil et et d'une mort honteuse.

Pendant ce temps, un nouveau gouverneur général était arrivé aux Indes. Lord Auckland avait fait son temps; d s les derniers mois, il avait perdu tout ressort et toute é rgie en présence de l'effondrement de la politique dans l uelle il s'était engagé pour son malheur et celui de son

pays. Il ne semble pas, du reste, que cette politique lui ait jamais tenu à cœur comme une création personnelle ; il savait fort bien qu'elle n'était pas du goût de la Compagnie des Indes. Celle-ci avait conscience des immenses dépenses que nos expéditions dans l'Afghanistan devaient imposer à son budget, et elle attendait avec impatience l'occasion d'y mettre un terme. Lord Auckland s'était laissé engager dans cette voie, malgré les objections qu'il puisait dans son bon sens et les avertissements que lui murmurait sa conscience. Maintenant, lui aussi était impatient d'en finir ; mais il ne voulait quitter l'Afghanistan qu'en vainqueur. Il avait déjà escompté les honneurs de la victoire et reçu le titre de comte en récompense des services qu'il était supposé avoir rendus à sa souveraine et au pays. Il sentait ce contraste criant qui a été dépeint avec tant de force par un de nos grands écrivains : « Les trophées de la victoire à côté de la bataille perdue. » C'était un gentilhomme plein d'honneur et de zèle. En recevant successivement la nouvelle de tant de désastres, il se sentit écrasé sous le poids du malheur et perdit la tête. Une seule idée l'obsédait : retirer le plus tôt possible nos troupes de l'Afghanistan et voir nos soldats secouer pour toujours de leurs pieds la poussière de ce pays maudit. On peut se demander s'il n'eût pas valu autant abandonner les Indes elles-mêmes. Si nous avions donné aux populations indiennes et à leurs princes ce spectacle de l'évacuation de l'Afghanistan après une défaite honteuse, si nous nous étions montrés assez faibles ou assez peu hardis pour ne pas essayer de racheter par un retour offensif notre gloire militaire compromise, avant peu nous eussions vu le peuple indou tenter sur plus d'un point de renouveler les scènes de Caboul et de Candahar. Faut-il donc aller jusqu'à dire qu'une nation engagée dans une fausse politique doit accepter les conséquences de sa faute, quel que soit leur gravité, et ne rien faire pour les éviter ? I moraliste le plus sévère ne pourrait s'empêcher de reco

naître que pour sauvegarder nos intérêts en Europe aussi bien qu'aux Indes, nous étions tenus de prouver que les désastres de l'Afghanistan n'avaient ni brisé notre force militaire, ni dérouté la sagesse de nos hommes d'État. Cependant lord Auckland ne semble pas avoir soupçonné le moins du monde ce que commandait notre intérêt national. C'était un homme fini.

Son successeur, par son énergie et la force de son caractère, inspirait les plus belles espérances, non seulement dans les Indes, mais dans tout le Royaume. C'était lord Ellenborough, fils d'Édward Law, devenu ensuite lord Ellenborough, grand juge du banc du Roi. Il avait été avocat de Warren Hastings dans son procès devant la Chambre des lords. Lorsqu'il fut nommé au gouvernement des Indes, il était depuis longtemps président du bureau du Contrôle. Il connaissait donc à fond les affaires des Indes. Il était entré en fonctions avec le ministère de Robert Peel. Sa réputation était celle d'un homme à la fois habile et énergique. On savait qu'il avait un goût fort prononcé pour la carrière des armes; il répétait sans cesse que la vie des camps était la seule qu'il eût aimée. Cet esprit supérieur avait en outre des qualités spéciales très brillantes. Son langage, ses goûts, sa manière d'envisager les choses avaient une certaine teinte d'orientalisme. Il aimait le faste et le côté dramatique des choses; les mauvaises langues l'accusaient même de rechercher la mise en scène. La vie lui apparaissait comme une superbe et splendide représentation, dont il eût aimé à être le personnage principal. Son éloquence appartenait au genre noble et élevé. Les hommes qui ont à peine aujourd'hui atteint l'âge mûr peuvent encore se rappeler lord Ellenborough lorsque, dans les grands jours, il prenait la parole à la Chambre haute. Ils doivent se souvenir de l'impressi n profonde qu'ils éprouvaient, eux qui cependant étaient h bitués à entendre dans l'autre Chambre des orateurs t que Gladstone et Bright. Il était difficile, en l'écou-

tant, de se soustraire à cette impression qu'on était en présence d'un grand orateur dont l'éloquence majestueuse et digne des temps antiques semblait comme l'écho d'un autre âge dégagé de nos intérêts prosaïques et mesquins. En présence d'une affaire importante, après avoir, par son instinct même encore plus que par la force de sa raison, indiqué sinon la solution, au moins le véritable nœud de la question, il développait sa pensée avec une poésie et une puissance qui excitaient dans l'auditoire une irrésistible émotion. Mais si, par certains côtés, il touchait au génie, sa préoccupation constante de l'effet qu'il pouvait produire le faisait quelque peu ressembler à un charlatan. Il y a certains esprits chez lesquels on trouve cette tendance inconsciente alliée à des qualités qui procèdent d'un véritable génie. Lord Ellenborough était du nombre. On remarque, du reste, cette faiblesse chez des hommes bien plus illustres que lui. L'aîné des Pitt, Napoléon Ier, Mirabeau, Bolingbroke et bien d'autres nous offrent ce contraste du charlatanisme mêlé à des qualités de premier ordre. Chez lord Ellenborough, ce curieux mélange apparaissait quelquefois d'une façon étonnante. Aujourd'hui encore, il existe des hommes qui, l'ayant connu dans la vie publique et privée, ont été si fortement impressionnés par ce côté inférieur de son caractère, qu'ils se refusent à voir en lui autre chose qu'un simple comédien. C'est là une appréciation tout à fait erronée. Lord Ellenborough était un homme sérieux, doué de grandes capacités, avec quelques-uns des caractères de l'acteur. Dans les circonstances les plus terribles, il était toujours préoccupé du côté théâtral, et il eût vu crouler sous lui un empire sans pouvoir se soustraire à cette idée dominante qu'il fallait sauvegarder avant tout le prestige de sa personne.

La nomination de lord Ellenborough fut saluée dans l'Inde par les manifestations les plus enthousiastes. C' là, disait-on, le grand théâtre qui convient à un gr acteur. Il y avait assurément quelque chose de séduisa

pour un esprit comme le sien, à penser qu'il allait racheter l'honneur militaire de son pays et qu'il apparaîtrait dans l'histoire comme le vengeur des hontes de Caboul. Mais ceux qui n'avaient envisagé que ce côté de son caractère ne tardèrent pas à être désappointés. Lord Ellenborough prononça et écrivit quelques phrases sonores sur la nécessité de venger nos défaites et de « rendre à notre génie militaire son ancien éclat; » mais, après cet effort, il sembla s'être donné satisfaction à lui-même et avoir assez fait. Il avait un penchant irrésistible à préférer les grands mots aux actes et à penser que les paroles pompeuses étaient la chose capitale. Il annonça donc peu après que le seul objectif du gouvernement était de retirer les troupes de l'Afghanistan aussitôt que possible et à quelque prix que ce fût. Sa conduite pendant cette période difficile est absolument inexplicable, à moins de supposer qu'à certains moments il ne se fît l'illusion de prendre ses paroles sonores pour autant d'actions d'éclat.

Ce ne fut qu'un cri dans toute l'Inde et parmi les troupes de l'Afghanistan, lorsqu'on apprit la politique extraordinaire qu'il entendait suivre. On refusait d'ajouter foi à la nouvelle et on la tenait comme inexacte. Les soldats anglais ne pouvaient croire qu'on allait les rappeler après une défaite. Dans leur conviction, le gouverneur général, quoi qu'il eût pu dire, n'en avait pas moins l'intention de ne retirer les troupes que lorsqu'elles auraient reconquis leur réputation par une victoire complète. Lord Ellenborough lui-même sembla justifier cette interprétation. Il laissa les généraux qui commandaient en Afghanistan concentrer leurs forces et se préparer à châtier l'ennemi d'une façon exemplaire. Ils ne perdirent point de temps. Partout où les Afghans se montrèrent, ils furent attaqués et défaits. Nos soldats reprirent toutes les lignes les unes
rès les autres, et, le 15 septembre 1842, le général Pol-
:k rentrait à Caboul à la tête de ses troupes. Quelques
ırs après, le grand bazar de cette ville expiait enfin les

crimes dont il avait été le théâtre. Le général anglais fit détruire ce quartier, où les restes sanglants de l'infortuné Macnaghten avaient été promenés en triomphe au milieu des cris de joie de la population.

Il est inutile de décrire dans leurs détails les succès de nos armes. Nous en avons fini avec cette guerre. Il est cependant utile de dire en quelques mots quel fut le sort des prisonniers et des otages qu'Akbar-Kan avait entraînés avec lui dans ce terrible mois de janvier. Disons tout d'abord (chose incroyable, et qui cependant n'est que trop vraie) qu'il se trouva un général anglais disposé à les abandonner à leur sort et à ne prendre aucun souci de leur salut. Ce chef indigne déclara, si l'on en croit les dépêches de lord Ellemborough, que dans sa conviction, la vie des prisonniers était « une chose dont le gouvernement ne pouvait tenir compte. » Quand on parcourt ce chapitre de notre histoire, il semble, en vérité, que quelque génie malin se soit appliqué à défigurer notre œuvre et à intercaler dans les pages les plus brillantes quelques traits honteux et ridicules.

Cependant, on prêta l'oreille à de plus sages conseils. Le général Pollock demanda qu'avant de retourner dans les Indes, on fit un effort pour sauver les prisonniers : il confia cette noble tâche au mari de l'une des femmes qui avaient été emmenées en otages, à sir Robert Sale. On délivra les infortunés otages plus facilement qu'on n'avait espéré, du moins ceux que la mort avait épargnés. Le pauvre général Elphinstone avait succombé depuis longtemps à la maladie et aux mauvais traitements. Trente-six ans après, l'histoire de la captivité de lady Sale et de ses compagnons était encore dans toutes les bouches, et il n'est pas un pays civilisé que n'ait intéressé cette histoire vraiment extraordinaire et touchante. Ils étaient traînés de place forte en place forte, suivant les ordres d'Akbar-Kan, selon les vicissitudes de sa fortune et la mobilité de ses projets. Exposés à presque toutes les intempéries d

froid et de la chaleur, ils recevaient la nourriture la plus grossière et étaient si misérablement logés, que la plus pauvre prison dans un pays civilisé leur eût semblé luxueuse; ils vivaient dans des transes continuelles, ne sachant jamais ce qui allait leur arriver. On rapporte qu'ils relevaient leur courage et égayaient un peu leurs enfants en organisant quelques jeux au moment des plus grands périls. Peu à peu cependant il devint évident que la position d'Akbar-Khan était compromise. Enfin, ils surent, à n'en pas douter, qu'il avait été complètement battu. Alors, ils se virent entraînés de nouveau plus avant dans le pays, ne sachant où on les conduisait, continuant leur éternelle ascension dans les défilés des montagnes, sous un soleil de feu. Ils s'enfonçaient dans les régions sauvages du Caucase indien, où un misérable fort, situé près de Bamecan, devait leur servir de prison.

Ils avaient été confiés à un officier de fortune de la suite d'Akbar-Khan. Cet homme commençait à soupçonner la situation désespérée où se trouvait son maître. Par des insinuations prudentes et bien calculées, on le décida à négocier avec les prisonniers les conditions de leur mise en liberté. Les officiers anglais signèrent avec lui une convention qui lui assurait une large récompense et une pension viagère, s'il leur donnait les moyens de s'évader. Dès lors, il proclama qu'il ne reconnaissait plus l'autorité d'Akbar-Khan. A partir de ce moment, les choses allèrent vite : cet officier avait appris, on ne sait comment, la défaite totale et la fuite de son chef. Les prisonniers et leur escorte, qui n'était autre que leur ancien geôlier et ses hommes, se mirent en marche vers le camp du général Pollock. Sur leur route, ils rencontrèrent des troupes anglaises envoyées à leur recherche. Sir Robert Sale retrouva son épouse. « Notre joie, dit l'un des prisonniers, it si grande, si débordante, que le langage est impuis- it à l'exprimer. » Aucune description, en effet, ne sau- it donner une idée d'une semblable scène.

Les prisonniers anglais de Bokhara eurent un tout autre sort. Le colonel Stoddart, qui avait été envoyé au camp persan dès le commencement des hostilités pour demander au roi de Perse de lever le siège d'Hérat, fut ensuite envoyé en mission auprès de l'émir de Bokhara, qui le reçut d'abord avec faveur. Mais bientôt, soupçonnant les Anglais de méditer la conquête du pays, il le traita de la façon la plus indigne. Cet émir semble avoir réalisé le type du tyran oriental représenté dans les mélodrames. Il avait la cruauté capricieuse d'un Caligula; peut-être aussi en avait-il la folie. Il jeta Stoddart en prison. Deux ans après, le capitaine Conolly recevait l'ordre de se rendre à Bokhara et d'explorer tout le pays environnant. Il entreprit de sauver Stoddart, mais il ne réussit qu'à partager son sort et ses souffrances. L'émir avait écrit une lettre à la reine d'Angleterre, et le ministre des affaires étrangères lui avait fait une réponse dans laquelle il l'engageait à s'adresser au gouverneur général des Indes. Le sauvage tyran redoubla de brutalité contre ses prisonniers. Il les accusait d'être venus espionner le pays et encourager ses ennemis. Le gouvernement des Indes estimait que Conolly avait outrepassé ses instructions et ne devait ses malheurs qu'à sa propre imprudence. On se borna donc, pour obtenir sa mise en liberté, à négocier avec l'émir et à faire appel à sa magnanimité, ce qui ne produisit que peu d'effet. Le docteur Wolff, voyageur et missionnaire bien connu, tenta plus tard de lui-même une expédition, dans le but de sauver les malheureux prisonniers, mais il n'arriva à Bokhara que pour apprendre qu'ils avaient été mis à mort; on ne sait rien de positif sur l'époque de ce crime et sur le mode de supplice qui leur fut infligé; tout ce qu'on apprit avec quelque certitude, c'est qu'ils furent exécutés le même jour par ordre de l'émir. On a le journal de Conolly jusqu'à une époque assez avancée de sa captivité; on y trou le pressentiment mélancolique du sort qui attendait l deux malheureux. L'horreur de cette captivité sans esp

rance était telle que ce dût être un bonheur pour leurs plus proches amis d'apprendre qu'ils avaient été délivrés de leurs souffrances par le glaive de l'exécuteur. Ce qu'il y avait peut-être de plus triste en tout cela, et les infortunés officiers durent quelquefois en faire la triste réflexion, c'était de penser que le gouvernement des Indes s'était donné plus de peine pour les livrer à la cruauté perfide de l'émir que pour les arracher de ses mains.

En réalité, le gouverneur général ne voulait plus entendre parler d'intervention. Il eût fallu une nécessité absolue pour le décider à une nouvelle action militaire dans l'Asie centrale. Cette phase si émouvante de notre histoire se termina presque comme une pièce de théâtre d'Arlequin. Le rideau tomba au milieu d'un immense éclat de rire. Il fallait tout le génie de lord Ellenborough pour exciter sur un tel sujet la gaîté de l'Inde et de l'Angleterre. Le gouverneur général était bien capable d'un tel exploit. On ne pouvait croire qu'à une mystification quand on lut cette proclamation inoubliable, dans laquelle il annonçait aux Indiens que les portes du temple de Somnauth avaient été reprises par les Anglais après leur entrée à Ghuznee, et qu'elles allaient leur être rendues. A la raillerie succéda bientôt un sentiment d'indignation ; puis, lorsque la colère se fut apaisée d'elle-même, on se prit à rire de nouveau. « Mes frères et amis, écrivait lord Ellenborough, s'adressant aux princes, aux chefs et au peuple de l'Inde, notre armée victorieuse rapporte en triomphe de l'Afghanistan les portes du temple de Somnauth, et la tombe du sultan Mahmoud s'élève maintenant sur les ruine de Ghuznee, dépouillée de son trophée. L'insulte de huit siècles est enfin vengée. Les portes du temple de Somnauth, qui consacrèrent si longtemps le souvenir de nos défaites, sont devenues le plus beau monument de tre gloire nationale. Elles consacrent notre supériorité ilitaire sur toutes les nations qui vivent au-delà de ndus. »

Il était impossible d'exprimer de plus grosses absurdités en termes plus pompeux. Les frères et amis auxquels il s'adressait n'étaient autres que des Mahométans et des Indous peu disposés à reconnaître le symbole glorieux offert à leur patriotisme, pas plus qu'un Fénian et un Orangiste ne consentiraient aujourd'hui à fraterniser dans un toast rappelant d'immortels hauts faits. Le triomphe de lord Ellenborough n'était qu'une insulte pour les Mahométans. Pour les Indous, l'offre était ridicule, car le temple de Somnauth n'était qu'une ruine, et la terre qu'il couvrait appartenait aux enfants de Mahomet. Pour comble d'absurdité, il fut établi que les portes n'avaient aucune authenticité.

Le 1er octobre 1842, juste quatre ans après la proclamation lancée par lord Aukland pour justifier l'intervention anglaise en faveur de Shah Soojah, lord Ellenborough en lançait une autre, annonçant l'échec complet et l'abandon de la politique de son prédécesseur. Il déclarait que le fait d'imposer par la force un souverain à une autre nation était aussi contraire à la politique du gouvernement anglais qu'aux principes mêmes sur lesquels il reposait. Il annonçait donc qu'on reconnaîtrait tout gouvernement que pourraient se donner les Afghans; les troupes anglaises devaient se retirer de l'Afghanistan, et le gouvernement des Indes se contenterait des frontières que la nature semblait avoir données à son empire. Dost-Mahomed fut mis en liberté, et peu de temps après il régnait de nouveau à Caboul.

Telle fut la fin de cette expédition entreprise pour réorganiser le gouvernement intérieur de l'Afghanistan. Après quatre années d'efforts surhumains et de désastres sans nom, les choses se trouvaient remises en l'état où nous les avions trouvées, si ce n'est que bien des braves Anglais dormaient maintenant dans leurs fosses sanglantes. Le duc de Wellington attribua nos défaites à l'insuffisance de nos ressources, à l'absence de toute base solide d'opé-

rations, à la composition de notre armée exclusivement formée de troupes indigènes, qu'on transportait de l'Inde dans un climat glacial. Enfin, nous avions envahi un pays trop pauvre pour nourrir nos troupes et laissé un pouvoir exorbitant à nos agents politiques. Sir W. Macnaghten avait manqué de prudence, et s'était fié aveuglément à la bonne foi des Afghans. Nos magasins, et même le trésor militaire, avaient été placés dans des positions indéfendables. L'expédition avait été mal conduite, et les chefs militaires s'étaient rendus coupables de la plus grande négligence. C'était là certainement des raisons capables d'expliquer au point de vue militaire l'échec de cette expédition qui coûta au budget des Indes une somme énorme. Mais les causes de notre insuccès étaient plus profondes et ne consistaient pas dans de simples erreurs de tactique. Napoléon, avec tout son génie, et Wellington, avec sa prudence, eussent sans doute été impuissants à mener à bien une entreprise fondée sur une politique si erronée. Quel qu'ait pu être la capacité ou le dévouement de l'homme chargé d'une semblable tâche, le succès était impossible. Notre première erreur avait été d'abandonner notre politique traditionnelle pour aller au-devant de dangers imaginaires. Une autre faute non moins grande, c'était, pour nous servir des expressions de lord Ellenborough, de vouloir imposer par la force à une nation un gouvernement qu'elle répudiait.

CHAPITRE XII.

L'AGITATION SÉPARATISTE EN IRLANDE.

« L'année 1843, dit O'Connell, demeurera fameuse par le mouvement séparatiste auquel elle donna naissance et qui ne tendit à rien moins qu'à briser l'union législative de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. » En tout cas, O'Connell et l'agitation dont il fut le promoteur tiennent, dans cette année, la première place. Le caractère de l'homme lui-même mérite une étude sérieuse. Nous nous trouvons peut-être maintenant dans de bonnes conditions pour lui rendre justice. Bien que peu d'années nous séparent de lui, nous sommes cependant fort éloignés, par notre situation politique et par notre manière de voir, du temps où il était pour les uns une idole et pour les autres un objet de haine et de mépris. O'Connell fut l'homme de son époque, le plus follement adoré et le plus audacieusement calomnié. Personne, de nos jours, n'a eu à subir de la part de la presse des injures aussi violentes. Les critiques les plus grossières et les plus passionnées que les journaux anglais aient dirigées contre Cobden et Bright, dans le feu de l'agitation soulevée par la loi des céréales, semblent douces, inoffensives et presque courtoises, lorsque nous les comparons aux attaques sans cesse dirigées contre le grand agitateur. Les injures déversées sur

lui n'ont d'égales en violence et en grossièreté que celles qu'il lança lui-même contre ses adversaires. Quel que fût le nombre des assaillants, il faisait face à chacun d'eux. Il ne demandait jamais de trève et n'en accordait point.

A notre époque, au point de vue des luttes politiques, une amélioration sensible s'est produite dans l'esprit public. Notre génération, plus tolérante que ses devancières, est capable de comprendre qu'un homme public qui défend des opinions odieuses à la majorité peut-être absolument sincère et digne de tout respect. Nous lui permettons de ne pas partager nos opinions, même sur des questions vitales, sans le qualifier pour cela d'imbécile ou de malhonnête homme. Mais cette tolérance n'était guère de mode à l'époque de la grande agitation provoquée par O'Connell. A l'exemple de ses adversaires, il faisait reposer toute sa polémique sur ce principe qu'un ennemi politique est nécessairement un sot ou un misérable. On ne peut se défendre d'un sentiment de surprise et même de tristesse en lisant les attaques que Mlle Martineau, cet esprit si distingué, dirigea contre O'Connell. Elle ne prétendait pas seulement qu'il n'avait aucune franchise, et ne méritait aucune estime, mais elle parlait de lui comme d'un homme qui avait conscience de son ignominie et qui s'y complaisait. Elle ne se contentait pas d'affirmer que le mouvement Connelliste était une calamité publique, que son succès serait la ruine du pays, mais elle ajoutait aussi que le chef irlandais prévoyait parfaitement les conséquences fatales de sa politique. Elle consacre des pages pleines d'une argumentation puissante et acerbe à prouver qu'il ruinait son pays, le sachant et le voulant, et qu'il persévérait dans son action criminelle par un sentiment de pur égoïsme. Il n'est pas, aujourd'hui, un écrivain ayant la dixième partie de l'intelligence et de l'éducation de Mlle Martineau qui se permettrait de semblables appréciations sur un homme politique. S'il est une grosse erreur du

temps passé que nous ayons tout à fait répudiée, c'est cette idée qu'un chef de parti ait jamais pu gouverner les masses populaires et devenir l'idole et le héros d'une nation en puisant uniquement sa force dans le sentiment de son hypocrisie et de son imposture.

Durant cette grande année 1843, O'Connell exerça une action prépondérante sur la marche des affaires publiques. La protection dont il avait couvert le ministère Melbourne n'avait pas porté bonheur à ce dernier. L'une des causes principales de la haine qu'un grand nombre d'Anglais portaient au gouvernement des whigs était sa prétendue subordination au grand agitateur irlandais. Rien d'étonnant, dès lors, que l'opinion publique ait montré peu de bienveillance et même peu d'impartialité à l'endroit d'O'Connell. Il avait attaqué quelques hommes politiques avec la plus grande âpreté, et créé une agitation qui semblait devoir amener l'effondrement de tout notre système politique qu'une loi du Parlement (Act of Union) venait tout récemment de couronner. Il demandait la suppression de l'église d'Etat en Irlande et se montrait l'ennemi le plus acharné des propriétaires irlandais, c'est-à-dire de ceux qui, d'une manière quelconque, tenaient leurs droits de la conquête anglaise. Dans les polémiques élégantes de l'époque, on le désignait familièrement sous le nom de « gros mendiant », et le public anglais avait cette conviction bien arrêtée qu'il s'enrichissait aux dépens du pauvre peuple assez naïf pour le suivre.

Cependant — c'est un fait indéniable — pour se mettre à la tête du mouvement, il avait sacrifié sa carrière d'avocat, dans laquelle il s'était déjà illustré. La vie politique lui coûta toujours beaucoup plus qu'elle ne lui rapporta, et il ne lui arriva jamais de recevoir une offrande quelconque rappelant le noble tribut si justement offert à M. Cobden et si honorablement accepté par lui. Il mourut pauvre, laissant des enfants dans le besoin. C'est le propre de toutes les grandes causes politiques, même de celles dont le but est

encore mal défini, de dégager autour d'elles comme une atmosphère de pureté. Il est, en effet, impossible de citer dans notre histoire un seul exemple d'un mouvement politique dont les promoteurs aient eu pour but principal un gain pécuniaire. Mais, à cette époque, le public anglais était profondément convaincu qu'O'Connell entretenait son agitation dans l'unique but de se faire des rentes. Les qualités qui le rendaient particulièrement cher aux Celtes, ses concitoyens, ne provoquaient que l'aversion du peuple anglais qui, d'ailleurs, n'a jamais eu la réputation d'accepter bien facilement la manière de voir et de sentir des autres peuples. O'Connell était, avant tout, une nature celtique. Plein d'élan, d'une grande mobilité de sentiments, exagéré et passionné dans ses haines comme dans ses amitiés, léger dans ses affirmations, il était enclin à prendre ses sentiments pour des faits: il vivait dans un état presque permanent d'ébullition.

Son auditoire était habituellement composé d'Irlandais. Il faut cependant reconnaître que, même en s'adressant à ce public, il parlait ordinairement pour la galerie. Personne, dans ce pays, ne l'a égalé comme orateur populaire ; seul il était assez puissant pour s'adresser aux meetings monstres qui avaient l'habitude de répondre à son appel. Il possédait presque toutes les qualités naturelles qui, dans ce genre, assurent le succès : une taille herculéenne, un port majestueux, un visage d'une extrême mobilité, où se réflétaient les moindres sentiments de son âme, et un organe qui, de l'aveu de tous, n'avait pas son égal en force et en douceur. Sa puissance oratoire, son émotion et sa chaleur communicatives, le charme harmonieux de son langage ont été décrits en termes enthousiastes par des hommes qui le détestaient, et lui auraient refusé, s'ils avaient pu, toutes les qualités, même celles qu'il tenait de la nature. Il parlait sans aucune préparation et avait naturellement tous les défauts de l'improsateur. Il tombait dans les répétitions et son style ét

relâché. Il se laissait aller à l'exagération et parfois même à une boursouflure ridicule. Mais il obtenait ainsi tous les succès auxquels peut seul prétendre l'orateur qui parle d'abondance. Sa parole allait toujours droit au cœur de ceux qui l'écoutaient. Dans les réunions électorales ou au Parlement, d'un bout à l'autre de ses discours, il parlait pour ses auditeurs seuls sans essayer jamais de passer au-dessus de leur tête et d'atteindre un autre public.

O'Connell avait presque cinquante-quatre ans lorsqu'il arriva à la Chambre des communes. Bien des personnes pouvaient croire que le genre d'éloquence auquel il s'était formé d'abord devant les cours d'assises, ensuite devant la foule tumultueuse des réunions publiques, devait lui réserver bien des déceptions lorsqu'il s'adresserait à une assemblée politique difficile à intéresser et peu disposée en sa faveur. Tout le monde reconnaît cependant qu'il fut un des orateurs parlementaires les plus appréciés de son époque. Lord Jeffrey, critique de profession, déclare que, quand il avait entendu O'Connell, les discours des autres orateurs qui se levaient après lui dans la Chambre lui semblaient autant de bavardages d'écoliers. Nous ne connaissons pas d'homme moins capable que M. Rœbuck d'être séduit par le faux éclat d'un style démagogique ; or, M. Rœbuck tenait O'Connell pour le plus grand orateur qu'il eût jamais entendu. Charles Dickens, se trouvant un jour dans la tribune des reporters parmi lesquels il tenait une place distinguée, prenait le discours prononcé à ce moment par O'Connell sur les troubles que la dîme suscitait en Irlande. Il s'arrêta tout à coup, et, déposant son crayon, déclara qu'il ne pouvait plus continuer ses notes, tant il était ému par l'éloquence de l'orateur. Lord Beaconsfield, qui certainement n'avait pas une grande tendresse pour O'Connell, a reconnu, dans les termes les plus [illegible]gieux, l'influence qu'il exerçait sur la Chambre. Mais [illegible]éloquence n'avait d'autre effet que d'augmenter le [illegible]nbre de ses adversaires politiques. Même au Parlement,

il n'avait aucune mesure dans ses attaques. Il se gardait cependant de jamais lancer à ses adversaires les injures extravagantes et insensées par lesquelles il avait l'habitude d'égayer les foules irlandaises.

Comme homme de loi, O'Connell, grâce à son habileté, avait obtenu les plus grands succès. Le paysan irlandais, de même que l'Écossais, est, ou du moins était alors d'un caractère très porté à la chicane ; il se complaisait dans les arguties et les subtilités légales. Rien ne lui plaisait tant que de triompher de son adversaire par l'habileté de son homme de loi. Il demeurait frappé d'admiration devant O'Connell lorsqu'il l'entendait affirmer, preuves en mains, qu'il n'existait pas de loi qu'il ne pût éluder avec la plus grande facilité. L'un des héros les plus populaires de la légende irlandaise est un personnage auquel son habileté et son talent ont valu le sobriquet de « retors aux triples trucs. » Bien des paysans irlandais trouvaient dans O'Connell une incarnation de ce type populaire, et ils se félicitaient de le voir combattre avec eux pour la confusion de leurs adversaires. C'était lui qui avait conduit avec tant de succès la campagne de l'émancipation des catholiques. Il n'avait pas craint d'assumer la périlleuse responsabilité du mouvement quelque peu agressif qui lui assura le succès. C'était là, il est vrai, une réforme que devaient naturellement amener les seuls progrès de la civilisation ; elle avait pour elle le courant général des idées modernes. Les plus grands orateurs, les plus profonds philosophes et les hommes d'État les plus perspicaces avaient tout à la fois plaidé sa cause et préparé sa voie. Il n'est pas douteux que même, si O'Connell ne fût pas venu au monde, elle eût été accomplie dans un temps plus ou moins rapproché. Mais, en définitive, si elle avait vu le jour précisément à cette époque, c'était grâce à l'audacieuse agitation soulevée par O'Connell et à la prudence du gouvernement tory qu'effrayait l'éventualité d'une insurrection. Il est regrettable que cette émancipation des c

tholiques n'ait pas été due à un simple sentiment de justice. S'il en eût été ainsi, peut-être n'aurions-nous jamais entendu parler de l'agitation séparatiste. Mais le peuple irlandais et, avec lui, l'univers entier, tenaient pour certain que l'émancipation des catholiques n'eût point alors été proclamée, si l'on n'avait redouté les horreurs de la guerre civile. Pour un Anglais qui juge froidement ces événements, déjà bien éloignés de nous, tout autre chose est d'éviter la guerre civile, en réalisant aujourd'hui une réforme considérée par tous comme inévitable, et de faire une concession qui répugne invinciblement à la grande majorité de la nation, parce qu'elle semble devoir compromettre l'existence même du pays. Rien d'étonnant cependant que le paysan irlandais n'ait pas saisi cette distinction. Ce qu'il savait, c'est qu'O'Connell avait réclamé l'émancipation des catholiques et qu'on lui avait d'abord opposé un refus énergique. Il avait dit qu'il forcerait la main au ministère et il l'avait fait. Aussi, lorsqu'il affirmait qu'il contraindrait le gouvernement à rapporter la loi d'annexion, la foule croyait naturellement qu'il tiendrait parole.

Il n'y a, du reste, aucun motif de penser qu'O'Connell n'ait pas cru lui-même à la possibilité de réaliser son projet. Nous pouvons aujourd'hui apprécier l'union de l'Angleterre et de l'Irlande comme un fait douloureux qui a reçu la consécration du temps. Lorsqu'O'Connell abordait la vie parlementaire, cet état de choses ne remontait pas à plus de trente années. Le respect de liens de famille déjà anciens, la puissance de l'habitude, la vénération qu'inspire toujours « la sagesse des ancêtres », aucun de ces vieux arguments ne pouvait être invoqué en faveur du lien légal qui unissait l'Angleterre à l'Irlande. Pour O'Connell, tout se résumait en ceci : la nation anglaise tait imposée par la ruse et la terreur à la nation irlanise.

On peut, sur ce point, s'en rapporter à l'impartialité de

Lecky, l'auteur de *La morale chez les peuples Européens*. Voici comment, dans son chapitre intitulé : « Les chefs de l'opinion en Irlande », il a apprécié le mouvement séparatiste : « O'Connell voyait clairement, dit-il, se dessiner » en Europe cette tendance générale des esprits à recon- » naître la volonté nationale comme le principe légitime » de tout gouvernement. Tout esprit impartial constate » que l'union des trois royaumes a été imposée à l'Irlande » par des moyens peu loyaux, contrairement à la volonté » d'une génération tout entière. O'Connell se proposait » de démontrer, en provoquant les protestations de la » grande majorité du peuple irlandais, que la génération » suivante refusait, comme son aînée, de ratifier l'œuvre » de la force brutale. Il avait fait alliance avec les partis, » qui s'avançaient vers le pouvoir d'une marche rapide et » sûre; avec la démocratie dont les conquêtes incessantes » détruisaient les principes les plus respectables de notre » Constitution, avec les libre-échangistes dont il saluait » et proclamait depuis longtemps le triomphe prochain. » Il avait entrevu la possibilité de constituer dans le Par- » lement un parti tout-puissant, tendant les mains à cha- » cune des fractions du parti anglais sans se coaliser » exclusivement avec aucune d'elles, qui tiendrait ainsi la » balance égale entre les divers éléments hostiles, et dé- » ciderait seul du sort des ministères. Il avait aussi cons- » cience que, si l'Angleterre pouvait en pleine paix résister » aux aspirations les plus énergiques de la nation irlan- » daise, cette politique devrait nécessairement être aban- » donnée le jour où il faudrait soutenir une lutte quel- » conque contre l'étranger, contre la France par exemple. » La constitution du Royaume-Uni, telle qu'elle existait » en 1843, ne pourrait, selon lui, résister à une telle » épreuve, et l'abrogation de la loi d'union s'imposerait » alors avec une force irrésistible. En un mot, il croyait » que, sous un gouvernemeut constitutionnel, la volon » des quatre cinquièmes d'une nation devait s'imposer t

» ou tard, si, en répudiant tout moyen violent, elle s'affir-
» mait avec patience et énergie. Si la guerre eût éclaté
» pendant cette agitation, si O'Connell fût mort dix ans
» plus tard, s'il eût eu un successeur digne de lui, qui
» peut affirmer que le mouvement n'eût pas été couronné
» de succès ? » Personne, sans doute, à moins de considé-
rer la séparation de l'Irlande et de l'Angleterre comme opposée à l'ordre rationnel des choses. En tout cas, lorsque nous voyons un Anglais également versé dans la politique et dans la philosophie, appréciant les événements à trente années de distance, exprimer ce sentiment que l'abrogation de la loi d'union n'avait rien d'impossible, il n'est pas étonnant qu'O'Connell ait pu croire au succès du mouvement qu'il avait provoqué.

Alors même qu'on ne partagerait pas cette opinion, il était bien naturel, reconnaissons-le, que le paysan irlandais ait considéré cette agitation comme très rationnelle. Notre système de gouvernement, qui appelle successivement au pouvoir les divers partis politiques, n'est pas susceptible d'une absolue perfection. Pris dans son ensemble, il constitue un merveilleux mécanisme, le meilleur, sans doute, que l'esprit humain ait jamais imaginé pour le gouvernement des peuples. Mais ses plus ardents admirateurs reconnaissent qu'il a ses côtés faibles et ses inconvénients. Le plus grand de tous réside sans doute en ce fait que bien peu de réformes sont réalisées pour satisfaire des principes de justice ; presque toutes se font sous la pression du nombre. Un de nos hommes d'État anglais les plus distingués a dit que le Parlement avait fait d'excellentes choses, mais bien peu parce qu'elles étaient excellentes. O'Connell et le peuple irlandais savaient bien qu'en accordant l'émancipation des catholiques, le gouvernement avait obéi plutôt à la peur qu'à un sentiment de justice. Il n'y a rien d'étonnant, dès lors, qu'ils aient compté sur l'intimidation pour assurer le succès de la nouvelle campagne qu'ils allaient engager.

O'Connell se distingue des Irlandais nationalistes de nos jours par plusieurs côtés de son caractère. Il était adversaire acharné de l'esclavage, partisan zélé du libre-échange, ami de l'instruction populaire, ennemi de toute violence, et opposé aux grèves. Il se montra, en toute circonstance, défenseur de l'indépendance religieuse et refusa de se soumettre aux ordres du Vatican dans les agitations politiques dont il fut l'initiateur. « Je suis catholique, et non papiste », disait-il. Il caractérisait ainsi l'attitude qu'il entendait prendre au point de vue religieux. Il recommandait une agitation strictement constitutionnelle, et déclarait qu'aucune réforme politique ne valait une goutte de sang. On peut se demander comment, avec les qualités supérieures que tous les historiens s'accordent à lui attribuer, il a pu être si détesté par la grande majorité du peuple anglais. Il faut certainement en attribuer la cause à ce fait que, pour servir ses visées politiques, il raviva et ressuscita, pour ainsi dire, la haine instinctive qui séparait les Celtes des Saxons. On peut dire que la qualification de « Saxon » avait été inventée par lui. Il s'abandonnait dans son langage à une terrible licence. Ses attaques, comme ses éloges, respiraient toujours l'outrage, et ses protestations de fidélité au trône ne laissaient point que de provoquer plus d'une critique. Le peuple ne pouvait comprendre comment celui qui dénonçait sans cesse le « Saxon » pouvait se montrer si enthousiaste dans ses professions de loyalisme vis à vis de la reine des Saxons. Selon l'opinion généralement répandue en Angleterre, tous les malheurs de l'Irlande, tous les troubles provenaient de cette haine inextinguible et toujours vivace du Celte contre le Saxon. Il semblait qu'un homme qui dépensait toutes les forces de son éloquence à entretenir de tels éléments de discorde ne pouvait être un véritable patriote. Il paraissait inouï qu'il pût, tout en fomentant la haine de l'Irlandais contre l'Anglais, professer un dévouement sans bornes pour la personne de la reine d'Angle

terre. Cependant O'Connell était, sans nul doute, absolument sincère dans son loyalisme. Il n'avait pas, du reste, le caractère d'un révolutionnaire. Elevé dans un collège français, il y avait appris, dès son jeune âge, à détester les principes de la Révolution française. Son appréciation sur « les rebelles » de 1789 n'était ni moins impitoyable, ni moins intolérante que celle qu'eût pu porter sur O'Connell lui-même le tory le plus fanatique. Les Tone, les Emmett, les Fitz-Gerald, auxquels la plupart des Irlandais ont voué un véritable culte, n'étaient, aux yeux d'O'Connell, « qu'une bande de misérables », et, dans ses discours, il les traitait comme tels. Il devenait furieux, si on s'avisait seulement dans son parti de laisser échapper quelque expression dénotant une tendance à discuter une question quelconque entachée de communisme. Toute sa politique reposait sur ce principe : l'Irlande ne pouvait être sauvée que par une dictature dont il serait investi, ayant sous ses ordres, comme lieutenants et comme agents, tous les membres du clergé irlandais. Il défendait toujours l'autorité des prêtres, sur lesquels il s'appuyait tout en les dominant. En vue de l'agitation qu'il voulait entretenir, il avait conçu une sorte de hiérarchie qui embrassait tout le pays et constituait à elle seule un système politique : en bas, gouvernement de la paroisse par le prêtre, au degré supérieur les évêques, et, au-dessus de tous, O'Connell lui-même comme souverain pontife.

Au point de vue parlementaire, il suivait un système, grâce auquel il croyait pouvoir arriver à obtenir plus promptement l'abrogation de la loi d'union. Il faisait entrer à la Chambre des communes ses fils, ses neveux et un certain nombre de partisans absolument dévoués. « La queue d'O'Connell » précéda, dans l'argot parlementaire, « la fanfare du Pape. » Il tenait presque complètement en ses mains les collèges électoraux de l'Irlande, et aussitôt que l'un produisait une vacance, il lançait dans la lutte un candidat dévoué à sa politique. Il proclama, du reste, toujours

et avec la dernière énergie, qu'il fallait respecter la paix et l'ordre publics. Il est vrai qu'avec son système de conduire le mouvement par le seul concours des évêques et des prêtres, il lui était impossible, alors même qu'il l'eût voulu, d'abandonner le terrain pacifique. « L'homme qui commet un crime donne sur nous un avantage à l'ennemi », telle était la maxime qu'il ne cessait de prêcher à ses partisans.

Il sut de suite tirer parti du mouvement populaire en faveur de la « Tempérance » que suscita le père Matthieu et qu'accueillit un si prodigieux et si rapide succès. Il était lui-même très tempérant, au moins dans les dernières années de sa vie, et se réjouissait en pensant combien cette nouvelle association de buveurs de thé favoriserait l'esprit d'ordre et de discipline. Le père Matthieu était loin de partager toutes les opinions politiques d'O'Connell. Ce moine, doux et simple, dont l'influence provenait d'une extrême bonté et d'un caractère enthousiaste, n'était ni un esprit ferme, ni une intelligence supérieure. Il répugnait à toute agitation politique et se rapprochait, dans ses tendances générales, plutôt des conservateurs que de tout autre parti. Mais il n'était pas assez puissant pour dédaigner l'appui d'O'Connell, et celui-ci ne manquait jamais une occasion de glorifier le mouvement en faveur de la tempérance. Il tâchait de lui recruter des prosélytes parmi ses partisans, et se montrait toujours très fier de sa « noble armée de buveurs de thé. »

Quand il constata qu'il lui avait suffi de soutenir le ministère Melbourne pour le discréditer aux yeux des Anglais et le conduire à sa perte, il n'hésita pas à abandonner l'agitation purement parlementaire et à inaugurer ces meetings monstres qui se sont acclimatés maintenant parmi nous et sont devenus l'élément principal de toute organisation politique poursuivant un but déterminé. fonda à Dublin la « Repeal association », association p obtenir l'abrogation de la loi d'annexion, qui se réunis

dans un local situé sur le quai de Burgh, et auquel il donna le nom de « Salle de la Conciliation. » Ses fils, ses parents, ses partisans dévoués, qu'ils fussent prêtres ou laïques, s'y groupèrent autour de lui. Le journal *la Nation*, alors à ses débuts, et dans tout l'éclat de sa renommée littéraire, était un de ses instruments les plus puissants. Cet organe devait plus tard, lorsque le mouvement toucha à son déclin, se retourner contre lui, et porter à son ancien directeur des coups sensibles. Les fameux meetings se tenaient ordinairement le dimanche, en plein air, dans quelque endroit qu'avaient illustré les grands faits de l'histoire nationale et qu'entouraient, comme d'un cadre magique, les collines et les torrents. On voyait en été, dès le point du jour, accourir, à l'endroit fixé, les partisans du grand agitateur. Ils venaient de tous les points des pays voisins, et la longueur du chemin ne les arrêtait pas. Chaque prêtre marchait ordinairement à la tête de ses paroissiens ; tous assistaient au service divin que l'on célébrait avant le meeting. L'esprit religieux et le sentiment patriotique agissaient ainsi également sur le caractère impressionnable et sensible de l'Irlandais. On entendait ensuite O'Connell et ses orateurs les plus diserts exposer, dans leurs discours à la foule, les griefs des Irlandais contre les Saxons, le droit qu'ils avaient d'exiger le rétablissement de leur Parlement à « College Green. » « Vos revendications seront irrésistibles, leur disaient-ils, si vous obéissez à O'Connell et à vos prêtres, si vous pratiquez la tempérance et donnez sans cesse à vos adversaires le spectacle de l'union étroite qui fait votre force. »

O'Connell lui-même, il est inutile de le dire, était toujours le héros de la journée. Cette agitation avait développé dans la jeunesse instruite le goût des choses de l'esprit; mais elle n'avait cependant mis en évidence aucun homme qu'on pût désigner comme l'orateur capable de remplacer un jour le grand chef. Son organe admirable donnait une puissance que ne pouvait égaler le génie

ni l'éloquence d'aucun autre orateur moins bien doué que lui physiquement. Il pouvait faire vibrer les moindres mots de son discours jusqu'aux derniers rangs de la foule immense qui l'entourait, et gouvernait ces masses profondes avec une toute-puissance qui semblait tenir de la magie. Comme il connaissait le caractère de son peuple dans ses nuances les plus délicates, il pouvait se mettre en communication avec lui sans le moindre effort. Il le faisait, à son gré, éclater de rire, fondre en larmes ou frémir d'indignation. De même que l'ombre envahit peu à peu la prairie, de même son éloquence si variée gagnait insensiblement l'assemblée et s'emparait des esprits. Il commandait à l'émotion de ses auditeurs comme un chef consommé qui retient ou excite à son gré l'énergie de son orchestre; toutes ses allusions portaient. Lorsque, dans un meeting tenu dans le Kerry, son pays natal, il promenait avec gravité son regard autour de lui, et en appelait à « ces montagnes bleues qui ont été votre berceau et le mien », lorsque, en face des choses mêmes qui faisaient l'objet de son discours, il s'adressait à l'Irlande, « la terre aux vertes vallées et aux rivières mugissantes », fixant ainsi dans une expression heureuse la pittoresque physionomie du pays; lorsqu'il rappelait quelque grand fait historique auquel le paysage placé sous ses yeux avait servi de théâtre, chacun de ces traits correspondait aux sentiments les plus intimes qui en ce moment agitaient l'esprit de ses auditeurs.

Parfois O'Connell s'oubliait jusqu'à prodiguer à la foule les louanges les plus grossières, on pourrait même dire les plus ridicules flatteries, qui eussent offensé et dégoûté l'auditoire anglais le moins délicat. Mais le paysan irlandais, tout en découvrant, avec la plus grande finesse, le ridicule de son voisin, se laisse facilement toucher par tout appel fait à sa vanité. Il y a dans la nature du Celte beaucoup de la nature féminine; il trouve rarement la flatte exagérée. O'Connell connaissait bien cette faiblesse et ag sait en conséquence. C'était là un des côtés de sa politiq

qu'il est bien difficile de glorifier ou même de défendre. En réalité, il adoptait dans sa vie politique la tactique qu'il avait inaugurée au barreau : « C'est une bonne chose que de bien parler, mais la grande affaire, c'est le verdict. » Les adulations qu'il prodiguait à son auditoire n'étaient pas plus grossières que ses invectives aux ennemis déclarés de son parti. Ses injures n'avaient souvent aucune signification. Quel sel pouvait-il y avoir à appeler le duc de Wellington « caporal rabougri ? » Autant dire que le mont Blanc n'est qu'une taupinière. Il est bien évident qu'O'Connell ne croyait pas un mot de ce qu'il disait lorsqu'il traitait le *Times* de « vil chiffon de papier. » Il eût été tout aussi spirituel et aussi véridique d'affirmer qu'il n'existait pas de journal de ce nom. Mais de semblables sottises faisaient rire un instant la foule ignorante, et le célèbre agitateur, pour le moment, ne recherchait pas autre chose. Si on lui eût reproché la mauvaise foi de semblables procédés, il aurait sans doute répondu par ce mot de Burke à Madame Thrale, qui le blâmait de son manque de véracité : « Quelle folie que la vie ! Le poète peut-il garantir l'absolue vérité des chants qu'inspire sa muse ? » Mais cette témérité de langage lui avait valu la haine et le mépris des Anglais. C'est, en effet, un principe de morale incontestable que, dans les discussions politiques même les plus ardentes, on ne doit exprimer que des sentiments absolument sincères.

Bien des traits d'O'Connell, on le croira facilement, n'étaient pas seulement des mots d'esprit ; ils touchaient aussi l'adversaire à son endroit faible. Souvent ses allusions historiques étaient encore plus venimeuses que ses attaques contre les personnes. « Peel et Wellington, di-
» sait-il au meeting de Kilkenny, peuvent être de nou-
» veaux Cromwells, et ramasser la gloire ébréchée du
» ..ctateur. Eh ! grands dieux ! nous pourrions voir celles
» ui font le charme de cette réunion (il montrait les
» ..mes qui se pressaient dans la galerie) périr sous les

» coups des assassins, comme autrefois les dames de » Wexford... Ne croyez pas que ce soit là un simple écart » de mon imagination. Non ! Lorsque Cromwell entra, par » trahison, dans la ville de Wexford, trois cents femmes, » l'honneur et le charme de cette malheureuse cité, jeunes » ou vieilles, vierges ou mères de famille, furent réunies » autour d'une croix. Elles invoquaient la miséricorde » céleste, et le ciel, sans doute, écouta leurs prières. Mais » quand elles demandèrent pitié aux Anglais, Cromwell » les fit égorger. Je vous le dis : trois cents femmes, la » grâce et l'ornement de Wexford, tombèrent sous les » coups de la soldatesque anglaise. Juste ciel !...» Il poursuivait, affirmant à ses lecteurs que le *Times*, dans son numéro du matin, ne craignait pas de faire pressentir le retour de ces terribles scènes. Il eût sans doute été bien difficile de trouver dans le numéro du *Times* le passage où O'Connell avait lu de si terribles menaces. Mais lorsque le grand agitateur constatait que l'horreur dont frémissait son auditoire était à point, il le calmait par des considérations qui, à cette époque, pouvaient provoquer les plus grands dangers. « Je ne m'abandonne pas, disait-il, à mon » imagination lorsque je fais prévoir le renouvellement » de semblables scènes. Cependant, je peux affirmer que » les femmes de notre époque ne courent aucun danger, » car les hommes de ce pays sauraient, pour leur défense, » périr jusqu'au dernier. » Le meeting accueillait ces paroles par des tonnerres d'applaudissements. « Ah ! s'écriait l'orateur, lorsqu'il voyait la tempête un instant apaisée, nous n'étions alors qu'une poignée. Nous sommes maintenant des millions. » Au meeting de Mullaghmast, O'Connell fit une allusion enflammée au massacre des chefs irlandais qui, disait-on, avait eu lieu à ce même endroit sous le règne de la reine Elisabeth : « trois cent quatre-» vingt-dix chefs irlandais ont péri en ces lieux. Ils [illegible] » étaient rendus pour prendre part à une conférence » cifique, se fiant à la foi saxonne et croyant à la pro-

» tion de la reine. Au milieu d'une fête, à la lumière » joyeuse de la salle du festin, ils furent assaillis et mis » en pièces. Pas un ne revit sa demeure ; leurs épouses » furent veuves et leurs enfants orphelins. Des cris de » douleur retentirent au fond des vieux manoirs. Quelle » angoisse plus amère monta jamais jusqu'au trône de » l'Être suprême ! O Saxons barbares, quel espoir remplit » mon âme à cette pensée qu'aujourd'hui de tels crimes » sont au-dessus de votre audace ! » Inutile de dire l'effet de telles images et de telles allusions sur un auditoire composé de paysans grossiers et facilement excitables, sur des hommes tout prêts à croire, dans la sincérité de leur âme, que les Anglais n'attendaient qu'une occasion pour renouveler sous le règne de Victoria les scènes du temps d'Elisabeth et de Cromwell.

Lord Lytton, dans son poème de Saint-Stephens, a fait une description des plus pittoresques de l'un de ces meetings, et de l'effet qu'avait produit sur lui-même l'éloquence d'O'Connell. « C'est ainsi, dit-il, qu'un jour, le géant m'apparut entouré de l'horizon immense, ayant au-dessus de sa tête la voûte du firmament sans bornes. » Il poursuit en décrivant « l'océan humain qui s'étendait aux pieds du héros irlandais. » Telle était l'immensité de cette foule, ajoute lord Lytton, que les notes aiguës du clairon n'auraient pu pénétrer jusqu'en ses profondeurs.

Comme je rêvais, s'éleva la voix sonore;
Ainsi vibre la cloche argentine de la tour d'une église,
Elle planait, limpide, sur la vague aérienne ;
Glissant semblable à l'oiseau,
Elle arrivait jusqu'aux dernières limites de ce vaste auditoire ;
Elle se jouait avec les passions sauvages,
Augmentant le tumulte ou apaisant le murmure,
Déchaînant les rires ou excitant les sanglots.
Alors je connus les charmes infinis de la douce voix humaine,
Qui peut soulever les passions ou les calmer ;
Alors je saisissais pour la première fois le profond secret
De la superbe et tumultueuse vie antique,

Et je voyais, sous le rocher où se tenait Démosthènes,
L'inconstante Athènes s'élever des flots bruyants.

Les foules qui assistaient à ces meetings s'y rendaient avec un certain ordre, en faisant parade d'une sorte de discipline militaire. Au meeting de la colline de Tara, O'Connell s'était placé à côté de la pierre qui, sous l'ancienne monarchie irlandaise, servait autrefois à la cérémonie du couronnement. Si l'on en croit le témoignage des auteurs les plus scrupuleux et les moins suspects de partialité, l'assemblée réunit plus de deux cent cinquante mille personnes. Le gouvernement avait, sans aucun doute, conscience du danger sérieux qu'il pouvait y avoir à rassembler dans une sorte de revue militaire une telle masse de gens, obéissant aveuglément aux ordres d'un chef unique. O'Connell proclamait hautement que ces réunions avaient seulement pour but de montrer aux hommes d'État anglais la puissance avec laquelle il leur faudrait compter, s'ils persistaient à refuser l'abrogation de la loi d'annexion. Il est, en effet, maintenant hors de doute que le célèbre orateur n'eut jamais l'intention de recourir à la force pour arriver à son but. Mais il est non moins certain qu'il désirait faire croire au gouvernement anglais qu'il était capable, au besoin, de pousser toute cette foule à la révolte, au moment où l'Angleterre se trouverait engagée dans une guerre étrangère. Nul doute aussi que les admirateurs les plus passionnés d'O'Connell, surtout parmi les jeunes gens, n'aient eu la conviction absolue qu'un jour viendrait où leur chef les appellerait aux armes. Grand fut leur désappointement, lorsqu'ils s'aperçurent qu'ils s'étaient mépris.

Le gouvernement prit, à la fin, la résolution d'agir. Un meeting était annoncé à Clontarf pour le dimanche 8 octobre 1843. Clontarf est près de Dublin ; c'est un endroit célèbre dans l'histoire du pays par la grande victoire que les Irlandais y remportèrent sur l'invasion danoise. On désirait donner à cette réunion des proportions plus grandes

et un caractère plus sérieux que n'avait eu le meeting de Tara. La veille même du 8 octobre, parut une proclamation du lord lieutenant d'Irlande interdisant le meeting, « dont le seul but était d'exciter les craintes légitimes du gouvernement et d'obtenir un changement dans les lois constitutionnelles du royaume par l'intimidation et le déploiement de la force brutale. » Jamais l'influence d'O'Connell sur le peuple irlandais ne se manifesta d'une manière plus éclatante qu'en ce moment critique. La population était déjà en marche et se précipitait en foule de tous les points du pays vers Clontarf, lorsque parut la proclamation du lord lieutenant. Le gouvernement anglais bravait sans doute un grand danger en prenant une résolution si tardive, et l'on frémit en pensant quel choc pouvait se produire entre ces masses déjà en mouvement et la police, soutenue par la troupe ; on pouvait craindre un massacre général. Il n'est pas étonnant qu'O'Connell et ses partisans aient accusé le gouvernement anglais d'avoir recherché cette collision pour infliger un châtiment exemplaire à quelques patriotes irlandais et frapper ainsi le pays de terreur. On était en présence d'un conflit certain sans la rapidité avec laquelle agit O'Connell. Il lança immédiatement une proclamation, qui eut sur le peuple une tout autre autorité que les injonctions du gouvernement. Il fallait, disait-il, respecter les ordres du lord lieutenant ; le meeting n'aurait pas lieu, et chacun devait rentrer chez soi. « Le souverain sans couronne, » ainsi que se plaisaient à l'appeler quelques-uns de ses admirateurs, fut obéi. Il n'y eut point de meeting.

A partir de ce jour, cependant, l'agitation séparatiste perdit toute sa puissance. Le gouvernement avait plus fait par sa seule proclamation qu'il ne s'en était douté lui-même. Sans en avoir conscience, il avait obligé O'Connell
endre parti. Il était maintenant évident que ce dernier
vait aucune intention de recourir à la force. De cette
ire date virtuellement la scission entre les vieux et les

jeunes autonomistes. Parmi les partisans du grand agitateur, les plus jeunes et les plus ardents perdirent toute confiance en lui. En tout cas, il eût été impossible de maintenir longtemps l'état de surexcitation auquel était arrivé le sentiment national. Il lui fallait éclater ou s'apaiser; il s'apaisa. Les meetings monstres devinrent des démonstrations inutiles lorsqu'on sut, à n'en pas douter, qu'ils n'étaient que de pures démonstrations et ne devaient aboutir à aucune action.

O'Connell et la crise irlandaise étaient alors l'objet de l'attention toute particulière d'un étranger qui tient la place la plus considérable dans l'histoire contemporaine. Le comte Cavour venait de rentrer en Italie, après un voyage qu'il avait entrepris dans le but exclusif d'apprécier la véritable situation de l'Irlande vis-à-vis de l'Angleterre. Il écrivait à un de ses amis : « Lorsqu'on est loin du théâtre des événements, il est facile de s'abandonner à des pronostics que les faits viennent ensuite démentir. Selon moi, le rôle d'O'Connell est fini. A la première manifestation un peu énergique de ses adversaires, il a reculé; depuis ce moment, il a cessé d'être dangereux. » Cavour avait raison. Il fut désormais impossible d'entraîner l'Irlande à ce point de surexcitation où son chef l'avait poussée avant la suppression du meeting de Clontarf. Bientôt, du reste, le mouvement national se divisa en deux courants distincts.

Le gouvernement commença immédiatement des poursuites contre O'Connell et quelques-uns de ses principaux partisans. Daniel O'Connell, son fils John, sir John Gray, sir Charles Govan, Duffy, étaient les plus connus parmi les accusés. Ils étaient prévenus d'avoir ourdi une conspiration, d'avoir excité les sujets de Sa Majesté au mépris et à la haine du gouvernement et de la loi constitutionnelle. Ce procès fut regrettable à plus d'un point de vue. L'avocat du gouvernement récusa tous les catholiques dont les noms sortirent au tirage du jury. Par suite d'un

erreur des shériffs dans la confection des listes, le nombre des catholiques appelés à concourir à la formation du jury avait été déjà réduit dans une proportion considérable. Ainsi, les hommes les plus éminents parmi les catholiques irlandais, et qui pouvaient être considérés comme l'incarnation même du parti religieux dont ils avaient entrepris l'émancipation, se trouvaient poursuivis devant un jury exclusivement composé de protestants. Ajoutons que cela se passait dans la capitale d'un pays foncièrement catholique, dont la population était catholique pour les cinq sixièmes, et que la question en litige intéressait, au moins indirectement, l'ensemble même des revendications catholiques. Le procès fut long; O'Connell se défendit lui-même. On jugea généralement que son discours manquait de cette autorité qui lui avait autrefois valu tant de succès lorsqu'il plaidait pour ses clients. Il s'abandonna à une argumentation aride et languissante; il essaya de prouver que l'Irlande avait plus perdu que gagné à son union avec l'Angleterre. Le jury déclara coupables O'Connell et la plupart de ses co-accusés. Il fut condamné à douze mois de prison et à cinquante mille francs d'amende. Les autres encoururent des condamnations moins sévères. O'Connell en appela à la Chambre des lords. En même temps, il adressa une proclamation aux Irlandais, dans laquelle il leur recommandait de demeurer absolument calmes et de respecter la loi dans toutes ses dispositions. « Tout homme, dit-il dans une de ses proclamations, qui trouble en quoi que ce soit la paix publique, est mon ennemi et celui de l'Irlande. » Le peuple irlandais le prit au mot : aucun incident ne troubla la paix publique.

O'Connell et les principaux condamnés furent enfermés à la prison de Richmond, à Dublin. Les débats avaient prolongés pour divers motifs, et l'arrêt ne fut rendu le 24 mars 1844. L'appel ne vint devant la Chambre lords (nous passons sous silence la procédure inter-

médiaire) qu'en septembre suivant. Cinq lords appartenant à la magistrature étaient présents. Le lord chancelier, lord Lyndhurst et lord Brougham étaient d'avis qu'il fallait confirmer la sentence des premiers juges. Lord Denman, lord Cottenham et lord Campbell étaient d'un avis opposé. Lord Denman, en particulier, critiquait la manière dont la liste des jurés avait été composée. Quelques-unes des paroles qu'il prononça en cette occasion sont aujourd'hui fameuses, et sont devenues, en quelque sorte, proverbiales. « De tels procédés, dit-il, feraient de la loi une bouffonnerie, un piège, une duperie. » On vit alors se produire une scène curieuse et qui est demeurée célèbre. Le règlement de la Chambre des lords, à cette époque, et pendant les nombreuses années qui suivirent, ne faisait aucune distinction entre les lords appartenant à la magistrature et leurs collègues, lorsqu'il s'agissait de délibérer sur un procès venant en appel. En fait, les lords non magistrats croyaient toujours mieux faire de ne pas intervenir lorsqu'il s'agissait de juger comme cour d'appel. Cependant leurs droits n'étaient pas douteux, et, dans un ou deux cas exceptionnels, ils l'avaient exercé. Si les lords non magistrats votaient, dans cette circonstance, le sort d'O'Connell et de ses compagnons était connu d'avance, car O'Connell s'était toujours montré ennemi acharné de la Chambre haute. Il avait attaqué avec violence son autorité, ses procédés habituels, ses membres les plus distingués. Si les lords étrangers à la magistrature avaient déterminé, par leurs votes, la confirmation du premier jugement, on eût pu dire que leur intervention avait servi à consacrer une injustice. La majorité des juges, lorsqu'il s'était agi d'apprécier la recevabilité de l'appel, avait en effet défendu la décision rendue en première instance. Même dans la Chambre des lords, le lord chancelier et lord Brougham avaient soutenu cette même opinion. D'autre côté, on eût fait trancher une pure question de dr par des pairs étrangers à l'interprétation des lois ;

leur eût ainsi fourni l'occasion de condamner leur plus mortel ennemi.

Lord Wharncliffe eut l'heureuse inspiration de faire appel aux sentiments les plus élevés de ses collègues. Il les supplia de ne pas prendre une décision qui ferait accuser la Chambre des lords d'avoir rendu un jugement politique et satisfait ses rancunes personnelles. Son discours produisit un grand effet. Déjà, un instant auparavant, un des lords non magistrats avait déclaré hautement qu'il insisterait pour user de son droit de vote, et plusieurs pairs qui n'appartenaient point à la magistrature se préparaient déjà à voter, lorsque l'observation de lord Wharncliffe mit fin à toute hésitation. Les lords non magistrats se retirèrent tous, abandonnant, selon l'usage, la décision de l'affaire à l'appréciation de ceux de leurs collègues qui avaient toute compétence pour appliquer la loi. Ces derniers, opposés en majorité au jugement de première instance, acquittèrent O'Connell et ses co-accusés qui furent aussitôt mis en liberté. Tant que, selon l'ancien usage, aujourd'hui tout à fait oublié, la Chambre des lords conserva sa compétence de cour d'appel, on ne vit plus désormais surgir cette question du vote des pairs non magistrats dans les matières purement contentieuses.

Rien ne pouvait être plus heureux ni d'un meilleur effet que l'attitude de la Chambre haute en cette circonstance. L'impression sur le peuple irlandais eût été déplorable si, après la condamnation d'O'Connell par un jury où ne figurait aucun catholique romain, on avait vu la Chambre des lords, s'inspirant de motifs plus politiques que juridiques, rendre un jugement confirmant cette décision. L'arrêt de la Chambre haute prouvait qu'O'Connell avait trouvé une justice impartiale, même devant une Assemblée qu'il avait si violemment attaquée. C'était là un résultat des plus im-

ants, et de nature à atténuer singulièrement l'auto- d'O'Connell lorsqu'il reprocherait aux Saxons leur ıvaise foi et leurs forfaits.

O'Connell sortit de cette épreuve considérablement amoindri. Si l'on en croit quelques historiens, ce furent les poursuites qui lui portèrent le coup le plus terrible, parce qu'elles prouvaient que le gouvernement était assez fort pour punir l'agitateur irlandais, si ses provocations devenaient trop dangereuses. Cette apprécation est erronnée et il est surprenant de la voir partagée par un homme aussi intelligent que M. Green, l'auteur de « l'Histoire abrégée du peuple anglais. » Si la Chambre des lords, avec le concours des pairs non magistrats, avait confirmé la condamnation d'O'Connell, il serait resté, après l'expiration de sa peine, plus populaire que jamais, et il eût pu continuer à agiter le pays avec un succès toujours croissant. La popularité d'O'Connell ne sombra que parce qu'il refusa de faire un appel aux armes pour soutenir les revendications de l'Irlande. Lorsque l'on comprit qu'il voulait se borner à l'agitation pure, et que les meetings monstres, les foules avec leurs bannières déployées et leurs fanfares, marchant et manœuvrant comme à une revue, n'étaient pas plus redoutables que les réunions du père Matthieu pour propager son mouvement de tempérance, à partir de ce jour,O'Connell se vit abandonné par l'élément jeune de son parti. Il était loin de partager les naïvetés et les illusions des jeunes Irlandais ; il appréciait plus froidement la situation et savait à quoi s'en tenir sur les forces dont pouvait disposer l'Angleterre. Mais ses adhérents furent dégoûtés de la gigantesque comédie que le grand agitateur semblait jouer depuis si longtemps. Il eût, du reste, été absolument impossible de soutenir éternellement l'enthousiasme provoqué par les meetings. On ne peut, après avoir enflammé les esprits et menacé la société d'un incendie général, maintenir indéfiniment l'opinion dans cet état de crise. Une réaction était inévitable. O'Connell devenait vieux. Sa vie de labeur avait été terriblement énervante et rude. Sa constitution de fer avait été brisée. Il avait soutenu les espérances de

amis, et entretenu les alarmes du gouvernement en laissant croire qu'il pouvait faire appel à la force dont il était si fier de disposer à son gré. Lorsqu'il eut dit son dernier mot, il cessa d'être la terreur des uns et l'idole des autres. A dater du jour où il déclara qu'il fallait s'incliner devant la loi, le roi populaire eut à combattre pour la couronne que lui disputaient ses sujets indisciplinés : comme dans le charmant poème d'Uhland, on la vit lui échapper des mains et rouler sur le sol.

Le meeting de Clontarf marque le point culminant de l'agitation irlandaise. Lorsque O'Connell et ses compagnons furent mis en liberté, après la décision de la Chambre des lords, il y eut des illuminations, des banquets, des meetings et des processions triomphales ; on jura de nouveau de rester fidèle au drapeau du grand patriote, et, de son côté, il affirma que l'heure de l'indépendance était plus proche que jamais ; mais son règne était fini. Sa santé était ruinée. Les querelles qui commençaient à le séparer des jeunes Irlandais, détruisant l'unité du parti désormais divisé en deux camps, lui portèrent un coup fatal. Dans la vie de lord Beaconsfield, racontée par Georges Bentinck, nous trouvons une narration touchante du dernier discours d'O'Connell devant le Parlement. C'était le 3 avril 1846. « Il paraissait très faible, dit M. Disraëli, et sa voix était presque éteinte. Ses paroles parvenaient à peine à l'oreille de ses voisins, et les ministres, assis de l'autre côté du tapis vert, l'écoutaient avec l'attention et le respect que commandait la circonstance. » O'Connell parla environ deux heures. « C'était un spectacle à la fois étrange et touchant pour ceux qui se rappelaient l'énergie surhumaine du colosse, dont la voix vibrante avait autrefois ému, soulevé et dompté la Chambre... Ce fut, pour la plus grande partie de l'Assemblée, la pantomime d'un vieillard marchant devant une table. Mais tel était le respect dont chacun entourait le grand parlementaire qu'on eût pu entendre, au recueillement de l'auditoire, qu'il tenait sus-

pendue à ses lèvres l'existence même de son parti. Pas un mot de son discours n'arrivait à la tribune de la presse ; mais les mesures avaient été prises pour que le lendemain matin, le pays pût lire le dernier discours de l'homme qui avait si longtemps captivé et passionné l'esprit public, et qui, même en cette circonstance, ne fut pas inférieur à lui-même. »

O'Connell était tombé dans une mélancolie profonde. Il ne semblait plus avoir qu'un désir, terminer à Rome sa carrière si orageuse. La ville éternelle est la capitale, le sanctuaire et, pour ainsi dire, la Mecque de l'Église à laquelle le redoutable lutteur était évidemment dévoué de toute son âme. Il aspirait au moment où il lui serait donné de pénétrer dans le demi-jour de la cathédrale romaine pour y goûter quelque repos et y attendre la mort. Quand il remontait le cours de son existence, il y trouvait plus d'une faute à expier, et, depuis longtemps, il était sous l'influence d'un sentiment profond de contrition. Il avait tué un homme en duel ; le souvenir de ce drame avait fait naître dans son âme des remords cuisants qui le poursuivaient sans cesse. Cependant, il ne s'était battu que contraint et forcé ; aucun de ses contemporains n'eût agi autrement. Mais, parvenu au déclin de sa vie, il repassait dans son esprit tous les écarts de sa jeunesse et ceux où l'avait entraîné la fougue de son âge mûr ; il avait hâte d'ensevelir tous ses tristes remords dans l'atmosphère sacré de la ville sainte. Il partit pour l'Italie au moment même où la famine menaçait l'Irlande de sa sombre apparition, et venait encore ajouter de nouvelles alarmes aux tristes présages qui assombrissaient l'avenir. Arrivé à Gênes, il dut s'arrêter : ses forces l'abandonnèrent, et il mourut, encore loin de Rome, le 15 mai 1847. Il termina sa carrière dans un profond abattement. Ce fut comme l'effondrement soudain d'une tour aux murailles im santes. Hier encore, il semblait envahir de sa puiss personnalité toute la scène politique, et déjà il avait

paru. « Même dans le monde intellectuel, le temps exerce son œuvre de destruction ; sous son action, tout se désagrège et se confond, aussi facilement que la vague se mêle à la vague. »

CHAPITRE XIII.

LE MINISTÈRE PEEL.

Quelques lois importantes, qui consacraient de véritables réformes sociales, signalèrent le passage aux affaires de Robert Peel. Le Parlement dut voter une loi interdisant, d'une façon absolue, le travail des femmes et des jeunes filles dans les mines ; c'était la conséquence nécessaire des épouvantables révélations contenues dans le rapport de la commission d'enquête qu'avait nommée la Chambre sur la proposition de lord Ashley, plus connu depuis sous le nom de comte de Shaftesbury. Pendant tout le cours de sa longue carrière, cet homme de bien n'eut qu'un but, et il l'atteignit souvent avec autant de bonheur que de sagesse. Sans doute, il commit plus d'une méprise, mais ses intentions ne cessèrent jamais d'être généreuses et désintéressées. Ce but, dont il avait fait l'idéal de sa vie, était d'éclairer un peu l'horizon des classes pauvres et laborieuses, et d'alléger le fardeau de leur triste existence.

La commission constata, dans son rapport, les abus odieux qui résultaient du travail des femmes et des jeunes filles dans les entrailles de la terre, et lord Ashley sut tirer tel parti des révélations de l'enquête qu'il ne rencon-, pour ainsi dire, aucune résistance quand il vint pro-ser de réglementer législativement cette branche de

notre industrie nationale. Il y avait des mines où les femmes étaient employées comme de véritables bêtes de somme. Là où les couches de charbon étaient trop minces pour permettre aux ouvrières de se tenir debout, elles devaient aller et venir en marchant à quatre pattes, si nous pouvons ainsi parler, et traîner, pendant 14 ou 16 heures, des wagonnets chargés de charbon. Ces wagonnets étaient le plus souvent fixés à une chaîne qui, passant entre les jambes de ces malheureuses, allait s'attacher à la ceinture. Elles n'avaient le plus souvent pour tout vêtement qu'un vieux pantalon de toile à sac; à partir de la taille, tout le haut du corps était nu, à moins cependant qu'on ne considère comme un vêtement les horribles immondices qui, en se durcissant, s'étaient fixés à leur peau. Toutes sortes de maladies, plus hideuses les unes que les autres, accablaient ces pauvres êtres dépourvus de sexe. Telle était la situation de ces misérables créatures, que souvent elles avaient la poitrine aussi dure et aussi plate que celle d'un homme. La plupart d'entre elles étaient incapables de devenir mères, et, en vérité, c'était plutôt un bonheur : lorsqu'elles devenaient enceintes, elles ne remontaient à la lumière du jour que juste pendant la semaine nécessaire pour faire leurs couches, et revenaient ensuite à leur travail. Il est inutile d'ajouter que l'immoralité, résultant d'un semblable état de choses, venait s'ajouter à toutes ces misères. Lord Ashley eut la satisfaction et l'honneur de mettre fin pour toujours à ce travail infâme. La loi de 1842 déclara qu'après un certain délai, aucune femme ou jeune fille ne pourrait être employée aux travaux des mines.

Lord Ashley fut moins heureux lorsqu'il essaya de faire limiter à 10 heures la journée de travail des femmes et des jeunes filles dans les manufactures. Après avoir, pendant une année, entretenu une grande agitation sur cette qu tion, suivant en cela l'exemple de Michael Thomas Sad il amena enfin le gouvernement à présenter un projet

loi sur la matière. Le premier qui fut déposé sur le bureau de la Chambre visait à la fois une limitation du travail des enfants dans les manufactures et l'organisation de l'instruction obligatoire. Tous les articles concernant cette dernière partie de la loi durent être abandonnés en présence de l'opposition mesquine des dissidents qui craignaient de voir l'Église d'Angleterre prendre en cette occasion une influence nouvelle. Le gouvernement présenta ensuite un nouveau projet qui devint à la fin la loi sur les manufactures, — Factories Act, — de 1844. C'est au cours de la discussion de cette loi que lord Ashley essaya vainement d'introduire une disposition limitant à 10 heures la journée de travail. La loi diminua la durée du travail des enfants au-dessous de 13 ans et la fixa à 6 heures 1/2 par jour. Elle augmenta un peu le temps consacré à l'instruction et réalisa plusieurs autres réformes des plus salutaires.

Ce droit du législateur d'intervenir pour protéger les enfants employés dans l'industrie avait été reconnu par la loi de 1833. Le mouvement créé par lord Ashley n'eut d'autre résultat que d'obtenir une application plus large d'un principe déjà consacré, et qui, depuis cette époque, a reçu à maintes reprises une extension nouvelle. Aujourd'hui encore, comme autrefois, on continue à discuter la question de savoir si on ne devrait pas aller jusqu'à réglementer, dans presque tous les cas, le travail des adultes, et même celui des hommes et des femmes. Pendant tout le cours de la campagne entreprise par lord Ashley, la polémique fut souvent vive et passionnée. Bien des gens, et des mieux intentionnés, ne pouvaient croire qu'on pût jamais atteindre un résultat satisfaisant et durable par l'intervention du législateur dans un contrat librement consenti entre patrons et ouvriers. Il est insensé, disaient-ils, de

tendre que cette ingérence n'a qu'un but : protéger les mes et les enfants, car si les femmes et les enfants sent de travailler, les hommes essayeront de suivre leur

exemple. Quelques politiciens, qui, depuis, ont acquis dans la classe ouvrière une popularité bien méritée, combattaient cette mesure qu'ils considéraient comme une atteinte imprudemment portée aux lois économiques les moins discutables. On objectait aussi, avec beaucoup de raison, que l'État, au lieu de réglementer le travail des enfants dans les manufactures et de leur imposer l'instruction obligatoire, ferait bien mieux de s'occuper du sort des enfants employés dans les travaux agricoles. Les enfants qui travaillent dans l'industrie, disait-on, sont, sous bien des rapports, infiniment moins malheureux que ces pauvres petites créatures qui passent leur temps dans les fermes à crier aux corbeaux. Le garçon meunier, ajoutait-on, est bien traité et bien payé; il peut prendre soin de lui-même, de sa femme et de ses enfants, mais quel est le sort du pauvre Giles Scroggins du Dorsetshire ou du Somersetshire, qui n'a jamais que le juste nécessaire pour ne pas mourir de faim, et pour qui la maison de refuge est toujours la retraite suprême? Pourquoi le législateur ne se préoccupe-t-il pas de lui?

Il n'y a pas de problème qui s'impose aujourd'hui d'une façon plus pressante à la conscience publique que celui de la question sociale. On ne peut nier les faits affirmés par l'histoire. Le pays — la chose est certaine — a aujourd'hui cette tendance, qu'il conservera longtemps, de reconnaître au Parlement le droit de réglementer à son gré les conditions du travail. Depuis le jour où on examina s'il convenait de fixer à 10 heures la journée de travail, l'opinion publique a fait un grand pas, soit en avant, soit en arrière, selon le point de vue auquel on envisage la question. A cette époque, l'instruction obligatoire et la loi agraire de M. Gladstone auraient été considérées comme de pures utopies. Les Anglais, avec leur sens pratiqu- méprisent ce qu'en France on appelle « les principes Aussi sommes-nous exposés à une oscillation perpétuell le courant de l'opinion nous porte rapidement vers la no

intervention dans les luttes de patrons à ouvriers, puis il a des retours subits dans le sens de cette réglementation absolue en toute matière que l'on a définie spirituellement une politique de grand-mère. Après les expériences encore récentes que nous venons de faire, nous ne pouvons nous empêcher de nous étonner qu'il y a seulement quelques années, on ait pu manifester une telle répugnance à l'égard des atteintes légères que lord Ashley, par ses propositions les plus radicales, essaya de porter aux droits individuels. Il est certain du reste que le Parlement, un jour ou l'autre, prendra des mesures analogues pour les enfants employés dans les travaux agricoles. Il nous suffira, pour le moment, de faire remarquer qu'en fait, la loi sur le travail des enfants dans les manufactures a très bien fonctionné jusqu'à ce jour; le Parlement doit se reprocher bien plus de n'avoir rien fait pour les enfants des campagnes que d'avoir porté atteinte à quelques droits privés en réglementant le travail industriel.

Les occasions ne manquèrent pas au gouvernement de Robert Peel de provoquer des controverses encore plus ardentes et d'agiter de nouveau l'opinion publique. Une ou deux fois, dans des circonstances mémorables, la politique du ministère fut sur le point de produire dans le parti conservateur des divisions que nous verrons bientôt éclater avec passion et donner lieu à une sorte de schisme lorsque Peel aborda la loi sur les céréales. Ainsi, la subvention accordée au collège catholique romain de Maynooth fit beaucoup de bruit. C'était un établissement spécialement consacré à l'éducation des jeunes gens qui se destinaient à la carrière ecclésiastique. La subvention ne constituait pas une innovation; elle remontait bien avant la loi d'annexion. Le ministère proposa seulement de remédier à son insuffisance, de mettre le collège en état de pourvoir aux réparations indispensables et de remplir la mission qui lui incombait. Comme l'a dit Macaulay, il n'y avait dans cette affaire aucune question de principes.

Néanmoins, la proposition du ministère souleva dans tout le pays, parmi la gent bigote, une véritable tempête. On entendit retentir jour et nuit « le braiement d'Exeter Hall », selon l'expression méprisante de Macaulay. Peel réussit à faire voter sa proposition, quoique presque la moitié de ses amis eût voté contre lui à la seconde lecture. Du reste, la question ne présente plus aujourd'hui qu'un bien faible intérêt. Peut-être quelques personnes s'en souviennent-elles encore, mais c'est surtout à cause de la querelle qu'elle suscita entre Macaulay et ses électeurs d'Edimbourg, et aussi parce que, chaque année, la Chambre dut subir l'ennui de cette éternelle proposition tendant à supprimer du budget la subvention qui s'y trouvait inscrite. Plusieurs d'entre nous se rappellent encore les termes solennels dans lesquels M. Spooner développait tous les ans cette même question devant un auditoire assez clair-semé, quelque peu indifférent et qui semblait ne s'amuser qu'à demi. On le voit encore perdu au milieu de ses paperasses qu'il étalait à la lueur de deux bougies placées exprès pour lui sur la table, en face du speaker, s'épuisant en vains efforts pour signaler à l'Angleterre le danger inévitable auquel elle s'exposait en laissant s'acclimater chez elle les principes de l'Église romaine. Peu de temps après la mort de Spooner, la subvention au collège de Maynooth était supprimée, mais les circonstances qui amenèrent cette suppression eussent été encore plus pénibles à l'honorable membre que le vote même de la subvention : elle disparut lorsque le ministère Gladstone supprima l'Église d'État en Irlande.

Un autre acte de sir Robert Peel suscita des deux côtés de la Chambre bien des récriminations. Ce fut l'institution en Irlande de ces établissements qu'on appela depuis « des collèges sans Dieu. » On attribua souvent à O'Connell la paternité de ce surnom, mais l'honneur en revient réellement à un des adversaires les plus déclarés du catholicisme, sir Robert Harry Inglis. C'est en effet sur les ba

où siégeait sir Robert Inglis que se manifesta la première opposition au projet ministériel. Ensuite, il est vrai, cette opposition fut vigoureusement reprise par O'Connell lui-même, et les nouveaux colléges furent mis à l'index par le pape et les évêques irlandais.

La subvention au collége de Maynooth provoqua dans le sein du ministère autant de résistance qu'au dehors. M. Gladstone, qui avait rendu les plus grands services, d'abord comme vice-président, ensuite comme président du département du commerce, donna sa démission. Il fit peut-être preuve en cette circonstance d'une délicatesse un peu chevaleresque. Comme chacun le sait, il avait écrit un livre sur les relations de l'Église et de l'État. Il ne pensa pas que les vues exposées dans son livre lui permissent de soutenir le projet ministériel. Quelques hommes politiques des plus sérieux blâmèrent son attitude, beaucoup en sourirent, la plupart la tournèrent en ridicule : quant au public, il applaudit aux sentiments désintéressés qui avaient inspiré la résolution du jeune ministre.

M. Gladstone soutint cependant de ses discours et de son vote le projet des colléges royaux. Le gouvernement proposa d'en établir trois en Irlande : l'un à Corck, un second à Belfast, un troisième à Galway et de les comprendre dans une nouvelle Université qu'on appellerait « l'Université royale d'Irlande. » L'enseignement devait y être exclusivement laïque. Rien n'était plus pur que les intentions de Peel et de ses collègues. On ne pouvait non plus méconnaître qu'un tel projet réservant une sorte de terrain neutre à l'éducation publique avait quelque chance d'être favorablement accueilli. Mais, des deux côtés de la Chambre et des partis extrêmes dans les deux Églises, s'élevèrent de violentes protestations contre la séparation de l'éducation laïque et de l'éducation religieuse. Les revendications des catholiques irlandais s'appuyaient sur les raisons les plus sérieuses, dont les défenseurs, même les plus ardents, de l'éducation purement laïque, ne pouvaient

méconnaître la valeur. Les protestants, qui constituaient en Irlande une infime minorité, avaient leur Université dont le caractère religieux était bien tranché. Pourquoi les catholiques formant l'immense majorité de la population ne revendiqueraient-ils pas pour eux aussi le même avantage? Peel réussit cependant à faire passer sa loi. Mais la question n'a pas pour cela été tranchée, et l'on se demande encore aujourd'hui quel sera le résultat final : marche-t-on à un succès ou à un échec ?

C'est pendant le passage de Robert Peel aux affaires que s'accomplit, sans difficultés, un premier acte de réparation à l'égard d'une secte religieuse jusqu'à ce jour en butte à toutes les persécutions. Une loi fut votée dispensant les Juifs de la formule du serment qui les empêchait d'arriver à certaines fonctions municipales. Un Juif pouvait être premier schériff d'un comté ou même schériff de Londres; mais, par une sorte de contradiction aussi ridicule que mesquine, il ne pouvait devenir maire, alderman, ou même faire partie du conseil municipal. Le serment qu'il fallait prononcer contenait ces mots, « sur la véritable foi chrétienne. » Lord Lyndhurst, à ce moment lord chancelier, présenta une loi pour faire disparaître cette anomalie, et la Chambre des lords, qui avait précédemment rejeté à une grande majorité une proposition similaire, la vota sans difficultés. Elle passa ensuite tout naturellement à la Chambre des communes, qui, à la session précédente, n'était pas parvenue à la voter.

Parmi les autres actes importants et caractéristiques du ministère Peel, on remarque le « Bank Charter Act » qui enleva à la banque d'Angleterre le droit de régler elle-même l'émission de son papier, limita celle des billets à une somme déterminée, et prescrivit que toute création nouvelle de billets ne pourrait excéder le numéraire. La même loi interdit la fondation de toute nouvelle banq émettant du papier-monnaie. C'est aussi à Peel que no devons l'income-tax avec ses bases actuelles, bienfait

reste fort contestable. La législation sur la propriété littéraire fit un pas en avant. Les chemins de fer furent soumis à une réglementation fixe. C'est à cette période si pleine d'activité qu'appartient le premier engouement pour les chemins de fer, que suivit bientôt une brusque panique. Le pays tout entier fut pris comme d'une folie de spéculation. Les utopies suscitées par la mer du Sud n'avaient été ni plus insensées ni plus soudaines ; elles n'eurent pas de résultats plus désastreux. L'éclat jeté par le succès de quelques aventuriers avait tourné toutes les têtes. Un instant, ce fut en quelque sorte un article de foi pour les Anglais de croire que les besoins du pays étaient illimités ; tous les projets de chemins de fer donneraient, croyait-on, d'excellents résultats, et il suffisait pour faire fortune de souscrire des actions dans une compagnie quelconque.

Un des traits caractéristiques de cette époque fut l'explosion dans le pays de Galles de ce qu'on appela l'insurrection des Rebeccaïtes. Ces troubles prirent leur origine dans l'augmentation des droits d'octroi perçus sur tous les chemins ; c'était là, pour la population, une charge insupportable. Quelques personnes avaient sans doute été frappées de ce passage de la Genèse où les mécontents trouvèrent une excuse de leur conduite : « Et ils bénirent Rebecca et lui dirent : Que ta postérité occupe la porte même de ceux qui la détestent. » Ils résolurent donc de prendre possession des portes de ceux qui les détestaient. Les mécontents se réunissaient chaque nuit, détruisaient les barrières, puis se dispersaient. Ils rencontrèrent d'abord assez peu de résistance. Chaque bande avait à sa tête un homme en jupons représentant le type biblique de Rebecca. Au bout de quelque temps, les troubles prirent de la consistance ; on trouva que le vêtement de femme était un excel-
l t déguisement, et, dans la plupart des échauffourées, le
j on devint l'uniforme des insurgés. Pendant plusieurs
1 ·a, les rassemblements nocturnes ne cessèrent de se

succéder. Rebecca et ses filles devinrent la terreur de plus d'une contrée. Le mouvement, en se prolongeant, devint plus redoutable. Les Rebeccaïtes firent preuve de la plus grande audace. Des conflits se produisirent avec la police et la troupe, et il est probable que plus d'un homme, et même plus d'une femme, périt dans ces luttes obscures. Enfin, le gouvernement vint à bout des perturbateurs. Il eut la sagesse de nommer une commission pour rechercher la cause de troubles si graves. L'enquête, comme on peut le croire facilement, découvrit au fond de l'agitation populaire de légitimes griefs. Les fermiers et les laboureurs étaient pauvres et les droits d'octroi réellement vexatoires. Le gouvernement se montra indulgent pour la plupart des émeutiers tombés entre ses mains et introduisit des réformes qui donnèrent satisfaction aux réclamations les plus justifiées. Il ne fut plus question de Rebecca ni de ses filles. Leur procès était gagné ; sous leur déguisement sauvage, elles avaient accompli en somme une œuvre assez profitable. Quelques années plus tôt, les émeutiers auraient été fusillés et leurs plaintes seraient restées sans réponse. La secte des Rebeccaïtes, malgré sa courte carrière, marqua donc une nouvelle étape dans l'histoire politique et sociale de l'Angleterre.

Sir James Graham, ministre de l'intérieur, s'attira, ainsi qu'au cabinet, quelques ennuis en usant du pouvoir qui appartenait au gouvernement d'ouvrir les correspondances privées. M. Duncombe, député radical de Finsbury, appuya une pétition présentée par Joseph Mazzini et plusieurs autres personnes se plaignant que des lettres qui leur étaient adressées avaient été ouvertes dans les bureaux de la poste. Bien des amis de Mazzini, et Mazzini lui-même, pensaient qu'on avait communiqué le contenu de ces lettres aux gouvernements sarde et autrichien ; la conséquence immédiate de cette communication avait été l'er prisonnement et l'exécution de quelques personnes acc sées de préparer l'insurrection sur le continent. Sir Jam

Graham reconnut avoir donné l'autorisation d'ouvrir quelques lettres de Mazzini; mais il affirma que c'était là le droit indiscutable du ministère, qui l'exerçait sous sa responsabilité. « Tous les gouvernements, ajoutait-il, ont agi » ainsi, mais, tout en suivant l'exemple de mes prédécesseurs, j'ai fait preuve de la plus grande prudence et » d'une extrême modération; au surplus, il n'y a pas de » gouvernement qui puisse renoncer absolument à ce » droit. »

L'émotion fut d'abord grande dans le public, mais elle se calma bientôt. Les rapports des commissions nommées dans les deux Chambres établirent que tous les cabinets s'étaient arrogé ce même droit, mais que naturellement, dans les dernières années, on n'en avait usé que rarement et avec la plus grande discrétion; qu'en outre, il n'était plus à craindre qu'on pût en abuser sérieusement. Personne, pas même Thomas Carlyle, qui écrivit au *Times* une lettre indignée au sujet de la violation de la correspondance de Mazzini, n'alla jusqu'à contester d'une façon absolue le droit du gouvernement. Carlyle reconnaissait qu'on devait tolérer cet abus « lorsqu'il y avait dans l'air quelque conspiration comme celle des poudres, des complots de haute trahison ou quelque péril national qu'on ne pouvait combattre par un autre moyen. » Dans le cas particulier de Mazzini, c'était un odieux guet-apens dont tout le monde rougissait. Ce sentiment public constituait la meilleure garantie contre tout abus dans l'avenir, et on laissa tomber la question.

Il est bien à plaindre, le ministre qui se croit obligé, même dans une intention louable, de recourir à un semblable expédient! De nos jours, pour se soustraire au mépris de tous les honnêtes gens, il lui faudrait établir qu'il a agi sous l'empire d'une nécessité absolue. Pendant l[illegible] des années, sir James Graham entendit constamment i[illegible]onner à ses oreilles les mêmes attaques et les mêmes i[illegible]nuations, lui rappelant qu'il avait violé la corres-

pondance d'un exilé. Cependant, il y a un point de vue dont il faut tenir compte : un exilé ne doit profiter de l'hospitalité d'un pays qu'à la condition de ne pas lui créer de difficultés. Il ne doit pas user de la protection qui lui est accordée comme d'une égide lui permettant de fomenter impunément des complots et des insurrections contre les gouvernements étrangers. Il est certain que Mazzini avait profité de l'hospitalité anglaise pour préparer ses projets révolutionnaires. Ce serait, en définitive, les exilés eux-mêmes qui en pâtiraient, si les pays qui leur donnent asile avaient à redouter de semblables conséquences.

Les événements qui signalèrent à l'extérieur le ministère Peel ne sont pas moins intéressants que sa politique intérieure. En arrivant aux affaires, il avait trouvé le pays engagé dans des guerres qu'il sut mener à bonne fin. Il eut aussi ses guerres propres. Le Scinde fut annexé par lord Ellenborough à la suite de la querelle qui s'éleva entre nous et les Ameers. On reprochait à ces derniers d'avoir correspondu avec nos ennemis, ce qui était possible, et de n'avoir pas payé leur tribut, ce qui était vraisemblable. Quoi qu'il en soit, nous avions trouvé l'occasion de les attaquer. Sir Charles Napier remporta une victoire brillante, du moins dans le sens militaire du mot, à Meeanee où il eut à combattre un ennemi douze fois plus nombreux, et le Scinde devint territoire anglais. Peel et ses collègues ratifièrent l'annexion, sans enthousiasme, il faut le reconnaître ; mais il leur était impossible d'agir autrement. Ce n'était pas là une conquête dont nous puissions nous enorgueillir ; une seule chose nous faisait honneur, le courage de nos troupes et le génie militaire de sir Charles Napier, le capitaine le plus brillant, le plus redoutable, le plus heureux, le plus original et le plus sûr de lui-même qui ait jamais commandé des soldats anglais depuis Pet borough. Dernièrement encore, notre territoire était vahi par les Sikhs qui avaient passé le Sutlej en nom

considérable. Sir Hugh Gough, depuis lord Gough, leur livra plusieurs combats sanglants avant de les soumettre; encore leur soumission ne fut-elle pas définitive.

Il y eut un moment où nous semblâmes être sur le point d'avoir une guerre bien plus sérieuse et bien plus près de notre pays; ce fut à l'occasion du différend qui s'éleva entre l'Angleterre et la France au sujet de Tahiti et de la reine Pomaré. Cette souveraine régnait sur l'île de Tahiti, dans l'Océan pacifique, la même que le capitaine Cook appelle Otahiti. Pomaré avait été baptisée par un de nos missionnaires et aimait particulièrement la nation anglaise. Soit qu'elle eût cédé à la persuasion ou qu'elle se fût soumise à la force, elle avait accepté pour elle-même et pour ses États le protectorat de la France, ce qui avait excité dans l'île le mécontentement le plus vif. On commença dès lors à se montrer hostile aux résidents français et l'amiral français qui avait, de gré ou de force, imposé à la reine le protectorat de son pays, apparut tout à coup en vue des côtes et demanda que le drapeau tricolore fut hissé au-dessus du drapeau tahitien. On lui répond par un refus. Aussitôt il débarque, renverse le drapeau de Tahiti et plante à la place le drapeau français en prenant possession de l'île au nom de son gouvernement. L'amiral avait, sans doute, la tête un peu chaude; en tout cas, il avait agi avec légèreté, et rappelé un peu les exploits de notre commodore Wilkes. Il fut désavoué par le ministère français et condamné en termes très sévères par M. Guizot. Mais, pendant ce temps, la reine Pomaré en avait appelé à la reine d'Angleterre : « Ne m'abandonnez pas, disait-elle ; je » viens me réfugier près de vous, m'abriter sous votre om- » bre protectrice. Je vous implore au nom de la vieille ami- » tié qui unissait nos ancêtres. Les miens sont maintenant » descendus dans la tombe, et vous savez en quelles fai- les mains ils ont laissé leur royaume. »

n France, un parti puissant se laissa enflammer par le idée que la haine du protectorat français témoignée

par les Tahitiens était le résultat des intrigues de l'Angleterre qui voulait mettre la main sur les États de la reine Pomaré. Abattre le drapeau planté sur le sol tahitien, criait-on, serait une insulte à l'honneur du pays; c'était à l'Angleterre que devrait en remonter la responsabilité. La plupart des journaux français se firent l'écho de ces déclamations. Quand le drapeau a été une fois arboré, dirent-ils, on ne doit jamais le laisser abattre; ce qui revenait à dire que, si un serviteur trop zélé s'empare de la propriété d'autrui et la livre à son maître, celui-ci serait atteint dans sa dignité s'il la restituait au légitime propriétaire. Au milieu de ces clameurs, le cabinet français, tout en répudiant toute participation aux actes de piraterie de son amiral, ne se montrait pas fort empressé de désavouer son œuvre. Il se trouvait sans doute dans la même position que le ministère anglais en face de l'annexion du Scinde. Il ne pouvait peut-être, sans compromettre son existence, s'aventurer dans une voie absolument honnête. En tout cas, il ne voulait pour rien au monde renoncer à son protectorat.

Pendant que, de chaque côté du détroit, les personnes les plus bouillantes commençaient à se montrer les dents, les choses se compliquèrent encore par l'arrestation d'un missionnaire, nommé Pritchard, qui avait exercé dans l'île les fonctions de consul d'Angleterre jusqu'à la déposition de la reine Pomaré. Une sentinelle française avait été attaquée pendant la nuit; du moins, le fait était affirmé. Aussitôt l'officier commandant fit arrêter Pritchard, en signe de représailles, déclarant « que les troubles de l'île n'avaient d'autre fauteur que lui. » Pritchard fut jeté en prison et n'en sortit que pour être expulsé de Tahiti. Il se rendit en Angleterre pour y raconter son histoire. Son arrivée fut le signal d'une véritable explosion de l'opinion publique. Sir Robert Peel et lord Aberdeen reconnure que le traitement infligé à leur agent était, pour le pay une insulte sanglante que l'on ne pouvait tolérer, et sati

faction fut demandée au gouvernement français. Le roi et M. Guizot désiraient également qu'on accordât une réparation complète. L'un et l'autre voulaient éviter toute occasion de froissement avec l'Angleterre. Le roi, ayant récemment reçu la visite de la reine, lui avait fait un accueil plein de cordialité, et il était sur le point d'aller en Angleterre lui rendre sa visite. Mais les passions étaient tellement surexcitées des deux côtés qu'il eût fallu une nature autrement trempée que celle du roi ou de son premier ministre pour prendre de suite une résolution honorable.

Ce fut seulement le dernier jour de la session de 1844, le 5 septembre, que sir Robert Peel put enfin annoncer la promesse faite par le gouvernement français d'indemniser Pritchard des pertes et des persécutions dont il avait été victime. La reine Pomaré fut réintégrée dans un pouvoir purement nominal, et la France continua d'exercer un protectorat aussi autoritaire que si elle eût eu sur le pays des droits de souveraineté. Pour ce que représentait désormais le drapeau de Pomaré, autant eût valu pour elle le laisser abattre sans résistance. Elle mourut 34 ans après ; à cette occasion, le peuple anglais se rappela ce souvenir déjà bien lointain qu'elle avait failli être la cause d'une guerre entre la France et l'Angleterre.

Les traités d'Ashburton et d'Orégon appartiennent l'un et l'autre au ministère Peel. Celui d'Ashburton porte la date du 9 août 1842 et fixe d'une manière définitive les frontières qui séparent, au Nord-Ouest de l'Amérique du Nord, les possessions anglaises du territoire des États-Unis. Depuis bien des années, l'absence de toute convention précise et formelle sur la ligne de démarcation entre le Canada et l'État du Maine avait été une source de tiraillements et de discussions entre les deux pays. Un arbitrage avait été tenté, mais sans succès, les deux parties récusant

vance la sentence. Sir Robert Peel envoya, en 1842,
nme plénipotentiaire à Washington, lord Ashburton qui
ppelait auparavant M. Baring. Grâce aux efforts intelli-

gents de ce diplomate, on arriva à conclure une convention qui semble avoir, depuis lors, satisfait les deux parties, en dépit des sinistres prédictions que lord Palmerston avait fait entendre à cette époque.

La question de l'Orégon fut plus laborieuse, et donna naissance à de plus grandes difficultés. Maintes fois, les différends qui s'étaient élevés au sujet des frontières dans la région de ce fleuve avaient failli devenir une cause de guerre entre l'Angleterre et les États-Unis. Sous le ministère Canning on traversa une crise durant laquelle, pour rappeler l'expression d'un homme d'État anglais, il eût suffi de lever le doigt pour faire éclater les hostilités. Le litige portait sur la ligne frontière séparant le territoire anglais du territoire américain à l'ouest des Montagnes Rocheuses. On avait attaché peu d'importance à la question lorsque cette contrée était considérée comme une île déserte. Mais, lorsqu'on connut les richesses de la côte du Pacifique et qu'on soupçonna le brillant avenir qui lui était réservé, l'Angleterre sentit de plus en plus la nécessité d'avoir sur ce rivage quelques stations et quelques ports. La question grandit et devint bientôt pour les deux peuples d'un intérêt vital. Il y avait eu en 1818 une tentative d'arrangement qui avait échoué. Les deux gouvernements convinrent alors d'occuper ensemble la région litigieuse pendant dix années, et de n'ouvrir à nouveau la question que passé ce délai. L'époque arrivée, Canning fit tous ses efforts pour conclure un arrangement, mais il ne put y réussir. Le différend portait sur la propriété de l'embouchure de la Colombie et de l'île célèbre de Vancouver près de la côte de la Colombie anglaise. On renouvela pour une durée indéfinie la convention qui avait consacré l'occupation collective. Mais, en 1843, le président des États-Unis demanda d'une façon presque impérative que la question fût définitivement résolue. Dans Chambre américaine, des politiciens ardents abordèrent le débat sur le ton le plus violent. Pendant plus de de

ans, la question de l'Orégon devint en Amérique le drapeau de tous les partis. A cette époque, le président qui eût poussé à la guerre contre l'Angleterre se serait acquis une immense popularité, surtout auprès de la population d'origine irlandaise.

Cependant, des deux côtés, ce fut la prudence qui prévalut. Notre ministre des affaires étrangères, lord Aberdeen, fut particulièrement modéré et conciliant ; il proposa une transaction qui fut acceptée. Le 15 juin 1846, le traité de l'Orégon trancha la question au moins provisoirement. La ligne frontière devait suivre le 49e degré de latitude depuis les Montagnes Rocheuses, à l'Ouest, jusqu'au milieu du canal qui sépare l'île de Vancouver du continent. De là, elle descend vers le Sud, en traversant le milieu du canal, et va depuis les détroits de Fuca jusqu'au Pacifique. Le canal et les détroits devaient être libres ainsi que le bras nord de la rivière de Colombie. En d'autres termes, l'île de Vancouver demeurait aux Anglais et la liberté de la navigation sur la rivière de Colombie était garantie. Nous disions que la solution adoptée n'était que provisoire, parce que plusieurs points litigieux furent de nouveau mis en question quelques années après. Les membres de la commission nommée pour tracer la ligne qui devait délimiter au Sud les frontières en traversant le canal ne purent arriver à se mettre d'accord. Leurs prétentions respectives donnèrent lieu à un nouveau conflit qui fit en partie l'objet du fameux traité de Washington en 1871, et fut, en dernier lieu, tranché par l'arbitrage de l'empereur d'Allemagne. C'est un honneur pour le cabinet anglais d'avoir pu aplanir, et même éliminer pour toujours du nombre des causes pouvant provoquer un appel aux armes, un différend capable de troubler la paix du monde, et que les Américains tenaient toujours en réserve comme un moyen d'agitation

itique. Cet acte, l'un des derniers du ministère Peel, st pas de ceux qui lui font le moins d'honneur. Ce un de ses derniers succès. Nous dirons bientôt comment

des hommes, arrivés aux affaires sous de si brillants auspices, qui avaient accompli une œuvre législative considérable et des plus variées, tombèrent subitement du pouvoir. La chute du ministère Peel constitue une des phases les plus remarquables et les plus importantes de l'histoire de nos partis politiques.

C'est aussi sous l'administration de Peel que le fameux explorateur des régions polaires, sir John Francklin, accomplit ses derniers voyages. Le 26 mai 1845, il partait avec ses deux navires, l'*Erèbe* et la *Terreur ;* on n'entendit plus parler de lui. On peut dire de cet illustre voyageur ce que Carlyle écrivait au sujet de La Pérouse. « L'intrépide navigateur part pour ne plus revenir. En vain on cherchera sur les mers lointaines la trace de son passage. Il ne reste de lui que le vague sentiment d'une fin mystérieuse à jamais regrettable et dont notre pays s'entretiendra longtemps. »

CHAPITRE XIV.

LA LIGUE POUR LE LIBRE-ÉCHANGE.

Il n'est pas de période dans notre histoire moderne qui ait donné lieu à plus de controverses que celle où se produisit la campagne libre-échangiste sous le ministère Peel. On peut la résumer ainsi : Peel arriva aux affaires, en 1841, pour maintenir les lois protectrices sur les céréales, et, en 1846, il en proposa l'abrogation. Il y a longtemps qu'on ne discute plus sur l'utilité qu'il pouvait y avoir à réformer l'ancienne législation. Les mêmes hommes qui combattirent avec le plus d'acharnement la doctrine du libre-échange sont fiers aujourd'hui de compter parmi ses partisans les plus fanatiques, et une réaction n'est pas plus à craindre en Angleterre contre ce principe que contre la vérité la mieux assise. Mais on discute encore, et on discutera sans doute longtemps, sur la manière dont il convient d'apprécier la conduite de Robert Peel.

Le ministère Melbourne, nous l'avons vu, tomba sous un vote de blâme proposé par les chefs de l'opposition après les élections générales qui suivirent et qui rendirent à la Chambre une majorité hostile à ce cabinet. vote de défiance visait la politique financière du minise, et en particulier la proposition de lord John Russell,

de substituer un droit fixe de huit schellings à l'échelle mobile de Peel. Sir Robert Peel arriva aux affaires sur ces entrefaites, et proposa un nouveau système d'échelle mobile qui réduisait les droits, perfectionnait le système, mais maintenait le principe de la protection. Lord John Russell proposa un ordre du jour aux termes duquel « la Chambre des communes, considérant les effets désastreux de la législation actuelle sur les céréales, et en particulier de l'échelle mobile, ne croyait pas devoir prendre en considération le projet du gouvernement, attendu qu'il procédait toujours du principe protecteur et conduirait vraisemblablement aux mêmes résultats. » L'amendement fut rejeté par une énorme majorité de 123 voix. Jamais la question entre le libre-échange et le système protecteur n'avait été si nettement posée. M. Villiers proposa aussi l'abolition de tout impôt sur les grains. Il ne réunit que 90 voix pour son amendement, qui fut rejeté par 393 voix. Le cabinet de Robert Peel arrivait donc aux affaires avec l'obligation stricte de maintenir le système protecteur en faveur de l'agriculture nationale. Or, quatre années plus tard, Peel proposa l'abolition complète de toute taxe sur les céréales. Ce revirement lui valut, de la part de quelques-uns de ses partisans, les attaques les plus violentes et les plus impitoyables qu'ait jamais subies un homme d'État. M. Gladstone ne fut jamais assailli, par les défenseurs les plus ardents de l'Église irlandaise, en termes aussi agressifs que ceux que valut à Robert Peel sa prétendue apostasie. Un homme d'un talent remarquable jeta les premiers fondements de sa réputation d'orateur parlementaire en attaquant le grand ministre qu'il avait autrefois soutenu et comblé d'éloges.

« L'histoire de nos crises agricoles, a dit avec raison un écrivain anglais, se confond avec celle de nos années d'abondance. » A première vue, cette affirmation semble paradoxale ; mais, en réalité, rien n'est plus clair et plus vrai. « Chaque fois que la Providence, continue l'auteur

que nous citons, par un retour favorable des saisons, fait regorger les greniers du pays, alors, mais alors seulement, retentit le cri d'alarme des cultivateurs dénonçant la situation comme une calamité publique et invoquant l'intervention du législateur. » Telle est bien, en effet, la portée des principes protecteurs. Lorsque la production devient assez abondante pour pouvoir être mise à la portée de la masse des consommateurs, les intérêts des agriculteurs se trouvent atteints dans la source de leurs profits et ils demandent le concours de l'État pour se faire garantir les principaux avantages de leur monopole. Plus la moisson donne, au profit des populations, un rendement abondant, plus le cultivateur est obligé de modérer ses prix. Le monopole dont il jouit a pour conséquence nécessaire de mettre ses intérêts particuliers en opposition avec l'intérêt général.

Nous avons aujourd'hui presque oublié l'époque où florissait le système protecteur, mais il nous est encore facile de constater que les cultivateurs sont loin de reconnaître ou d'admettre ce conflit entre leurs intérêts particuliers et l'intérêt public. Chacun est naturellement disposé à croire que tout ce qui est de son intérêt est également de l'intérêt général. Il y a aussi quelque chose de séduisant dans la théorie protectionniste. Elle s'offre à nous sous l'aspect agréable d'un prêté-rendu se résumant ainsi : « Vivez bien, et laissez-moi bien vivre. Vous me payez mon grain un peu plus cher que le prix courant, mais ne voyez-vous pas qu'en compensation je pourrai d'autant mieux acheter vos vêtements, votre thé ou votre sucre, ou même payer plus cher le loyer de votre propriété ? » Le pacte semble assez raisonnable et ne manque pas de séduction. Presque jusqu'à ces derniers temps, le pouvoir législatif appartenait à certaines classes qui se recrutaient bien [illegible] parmi les cultivateurs et propriétaires terriens que [illegible]z les représentants de l'industrie cotonnière ou métal[illegible]rique. Le principal objectif du législateur, le but com-

mun auquel tendaient tous les compromis sociaux était de maintenir à un certain taux rémunérateur le loyer de la terre et le prix des produits agricoles. Cet état de l'opinion ne doit pas être mis seulement à la charge des propriétaires et des fermiers. Nous avons vu, dans ces derniers temps, combien chaque classe a successivement résisté au mouvement libre-échangiste toutes les fois qu'il a porté atteinte à ses intérêts particuliers. Les fabricants de papier, en 1860, ne l'accueillirent pas mieux que les propriétaires et les fermiers quinze années auparavant. Lorsque chacun, à son tour, voit la coupe s'approcher de ses lèvres, il la regarde comme un calice empoisonné, et ne l'accepte qu'en frémissant et en faisant entendre des protestations passionnées. Les intérêts protégés par la législation sur les céréales avaient cet avantage particulier de s'identifier avec ceux des propriétaires fonciers qui, pendant longtemps, eurent en main le pouvoir législatif et en imposèrent au pays par le prestige même qui s'attache à la propriété. La propriété foncière, qu'entouraient comme d'une auréole sa transmission héréditaire et ses prérogatives patriarcales, semblait pour ainsi dire sacrée, et imposait un respect auquel les fabricants de papier, par exemple, ne pouvaient prétendre.

S'il est vrai que les propriétaires anglais devaient souffrir dans leurs intérêts et dans leur influence par suite de la législation nouvelle sur les céréales, il faut reconnaître aussi que, comme l'aristocratie française, ils avaient eux-mêmes encouragé, dans une certaine mesure, l'éclosion des idées révolutionnaires. Quelques années avant la Révolution française, la libre-pensée, l'esprit d'égalité et de fraternité étaient fort en faveur auprès des nobles; leurs femmes et leurs filles partageaient leurs idées. Le caprice du jour était de parler la langue de Rousseau, de dédaigner les distinctions de caste, et de prédire av confiance l'avénement prochain d'une ère nouvelle d'ég lité et de fraternité. L'aristocratie anglaise, peu de ten

avant la loi nouvelle sur les céréales, faisait un retour vers ces idées patriarcales; elle se préoccupait des devoirs qui incombaient aux propriétaires du sol. Ce courant d'opinion semblait se produire de tous côtés. Oxford songeait à restaurer l'ancienne influence de l'Église. Le parti de la jeune Angleterre, comme on disait alors, mettait la plus grande ardeur à faire revivre le bon vieux temps où le noble était le père des pauvres et commandait à tout son voisinage. On s'abandonnait à toutes sortes de fantaisies puériles avec l'idée dominante de les faire concourir à la réalisation d'un but sérieux. Le propriétaire se donnait, aux yeux de ses fermiers, des airs protecteurs de patron et d'ami. Des poupées étaient distribuées en grande cérémonie, à certaines heures déterminées, devant la porte du château, à tous ceux qui venaient en chercher. Les jeunes gentilshommes jouaient au cricket avec les paysans dans leur propriété, et il était permis de croire qu'on allait voir revivre les fêtes de Saturne, pour le seul plaisir de la vieille, ou plutôt de la jeune Angleterre.

Il s'était formé dans le Parlement une sorte de parti ayant pour programme de réaliser de telles idylles. Ce parti comprenait dans son sein plusieurs jeunes gens plus ou moins intelligents appartenant aux premières familles d'Angleterre, pleins d'enthousiasme, d'aspirations poétiques, mais aussi dépourvus de bon sens. Ils étaient soutenus et encouragés par un homme de génie qui, par son origine, n'avait rien de commun avec l'aristocratie anglaise. Cet homme devait être plus tard le chef glorieux du parti aristocratique, le relever lorsqu'il était gisant dans la poussière, le mener à la victoire, et lui donner une fois encore l'influence suprême dans la vie politique de son pays. Ce brillant champion du parti conservateur a parlé maintes fois de la nouvelle loi sur les céréales comme
nt le point de départ de la décadence des propriétaires
glais en tant que facteurs politiques. S'ils ont, en effet,
frappés, il faut dire d'eux ce qui a été dit de plus d'une

dynastie, qu'ils n'avaient jamais mieux mérité leur sort qu'au moment même où le coup fatal vint les atteindre.

La fameuse loi de 1815 sur les céréales était une copie de la loi de 1670. Aux termes de celle-ci, l'impôt sur l'importation des grains étrangers avait un caractère absolument prohibitif. L'exportation des céréales était permise moyennant une taxe d'un schelling le quart de quintal ; mais, en fait, l'importation était prohibée tant que le prix du blé n'avait pas atteint quatre-vingts schellings le quart de quintal. La loi de 1815, délibérée en toute hâte par le Parlement, fermait absolument la porte à toute importation de blés étrangers tant que le prix des blés anglais n'avait pas atteint ce chiffre fantastique de quatre-vingts schellings le quart de quintal. La loi fut, pour ainsi dire, escamotée, malgré les pétitions les plus pressantes signées dans les classes commerçantes et manufacturières. Le vote provoqua des troubles sur plusieurs points du territoire. Il y eut des émeutes à Londres et, parmi les promoteurs de la loi, plusieurs eurent leurs maisons assaillies. En maints endroits, on vit s'allumer des incendies. Dans l'île d'Ély, l'émeute dura deux jours et deux nuits, et il fallut pour la dompter l'intervention de la troupe. Cinq personnes furent pendues. Ce fut le plus clair résultat de toutes ces échauffourées. Il ne faut pas s'étonner qu'un démagogue ait comparé ces événements aux émeutes causées en France, à la veille de la Révolution, par la cherté du blé : leur histoire n'était guère différente. Les populations, c'est à dire les pauvres, se soulevaient en demandant du pain. Les meneurs étaient aussitôt pendus, et tout rentrait dans l'ordre.

La loi de 1815 une fois votée sous d'aussi tristes présages, on introduisit l'usage de l'échelle mobile, ayant pour but d'établir un système d'impôts variables, dont le taux s'abaissait à mesure que le prix des blés indigènes venait à s'élever. Le principe était toujours le même. Il reposait sur cette affirmation que les récoltes devaient avant tout

profiter aux cultivateurs, et que, tant qu'ils n'étaient pas assurés d'un bénéfice convenable, le public ne pouvait prétendre à aucune réduction sur le prix du pain. Lorsque la récolte était abondante, alors le cultivateur, frappé d'épouvante, implorait la protection du Parlement : n'était-il pas menacé de vendre son blé meilleur marché qu'en temps de famine ? Il ne put jamais comprendre que, si la prospérité générale du pays venait à s'accroître, il serait le premier à en profiter.

Ce fut naturellement dans des villes comme Manchester qu'on aperçut bientôt le côté trompeur de ces théories économiques et qu'on en fut le plus vivement affecté. Les manufacturiers de cette ville se rendaient bien compte que la clientèle qui consommait leurs produits était répandue dans le monde entier et qu'ils étaient arrêtés à chaque pas, dans le développement de leurs relations commerciales, par le système protecteur. Ils eussent voulu vendre partout où pouvait se trouver un acheteur, et ils s'irritaient en voyant s'élever des barrières qui entravaient l'extension de leurs affaires. Du jour où Manchester eut son représentant au Parlement, quelques années seulement avant la fondation de la ligue contre la loi des céréales, cette importante cité ne cessa de plaider en faveur du libre-échange. Les sophismes brillants qui séduisent si facilement d'autres populations, et qui consistaient à démontrer qu'en payant toute chose au-dessus de son prix réel, Dick enrichissait Tom, pendant que Tom enrichissait Dick, n'avaient aucune prise sur l'intelligence pratique de l'habitant de Manchester. La fin de l'année 1836 ouvrit une période de stagnation dans les affaires et de baisse générale qui déchaîna bientôt, sur certaines parties du pays, une crise douloureuse. Quelques hommes du Parlement et d'autres personnages influents furent fr pés de cette idée, qui cependant ne paraissait pas dem der pour éclore une bien grande force d'observation, qu il ne pouvait être de l'avantage général du pays de

maintenir le pain à un prix élevé lorsque les salaires étaient très bas et le travail de plus en plus rare.

Le mouvement contre la loi des céréales commença à Londres. Une association dans ce but se fonda d'abord sur une petite échelle. La liste des membres contenait plus de vingt membres du Parlement, et, pendant quelque temps, cette ligue sembla pleine d'entrain ; cependant, elle n'aboutit à rien. Londres n'a jamais été un milieu propice à l'agitation. La ville est trop étendue pour qu'on puisse trouver un centre représentant les intérêts communs d'une telle agglomération de gens, et pouvant servir de point d'appui à une action quelconque. La population, tant au point de vue social qu'au point de vue des affaires, y est trop sous la dépendance des classes riches et élevées. Londres n'a jamais eu en Angleterre le rôle de Paris en France. Dans aucune des grandes crises notre capitale n'a complètement représenté l'opinion publique ; elle ne l'a même jamais inspirée.

Il fallut bientôt chercher un nouveau centre d'opérations. Diverses raisons concouraient pour faire du Lancashire le milieu le plus favorable. En 1838, la ville de Bolton-le-Moors souffrait d'une crise commerciale terrible ; sur cinquante manufactures que contenait la ville, trente furent fermées. Plus de cinq mille ouvriers étaient sans asile et sans moyens d'existence. Tout ce que le Lancashire contenait d'intelligence et d'énergie se leva pour adoucir les effets de la crise. La première condition pour combattre la famine était d'avoir le pain à bon marché. Or, pour cela, il fallait abolir la loi sur les céréales, car cette loi reposait tout entière sur le principe qu'il fallait maintenir le pain à un prix élevé. On tint donc à Manchester un meeting pour examiner par quelles mesures on pourrait obtenir l'abrogation complète de cette législation funeste. Elle fut d'abord demandée par la Chambre de commerce de ce ville. Ce jour-là, l'agitation libre-échangiste avait pris p dans le pays.

Depuis cette époque, le mouvement ne cessa de grandir et de s'étendre de tous côtés. Des meetings furent tenus dans plusieurs villes d'Angleterre et d'Écosse, des associations se formèrent partout pour le seconder. Manchester devint le quartier général des ligueurs. Le siège de la ligue était situé à Newall's Buildings, Market Street, et on ne s'y occupa, pendant des années, que du mouvement libre-échangiste. Ceux qui conduisaient l'agitation consacraient à tour de rôle leurs journées entières au service de la cause. Elle rencontra une opposition sérieuse, on pourrait presque dire obstinée, de la part des Chartistes, qui criaient sur les toits qu'on voulait les attraper une fois de plus. On leur proposait de faire alliance avec les employés et la classe moyenne, puis, quand on leur aurait fait patte de velours, on les traiterait comme on avait fait déjà dans la campagne pour la réforme électorale : on les mettrait dédaigneusement de côté. Cependant la ligue, dès le premier jour, avait reçu le concours le plus dévoué de Daniel O'Connell qui devint un de ses principaux orateurs dans les meetings de la métropole. On distribua des brochures par centaines de mille. On envoya dans toutes les directions des conférenciers chargés de prêcher partout les principes du libre-échange. Bientôt la propagande atteignit des proportions colossales. On se procura des fonds en établissant des bazars à Londres et à Manchester, et en ouvrant partout des souscriptions. Un des bazars de cette dernière ville produisit 250,000 francs, un autre à Londres réunit plus du double de cette somme, sans compter les souscriptions volontaires. A Manchester, on construisit une vaste salle dite du libre-échange. Cet édifice avait une histoire intéressante qui semblait devoir porter bonheur à la cause populaire. Le terrain sur lequel il s'élevait était la propriété de M. Cobden qui en fit présent à la Ligue. C'est là qu'avait eu lieu ce qu'on appelait à Manchester le massacre de Paterloo. Le 16 août 1819, les partisans du mouvement réformiste s'étaient réunis en meeting. A ce

même endroit, ils avaient été dispersés par la milice unie à l'armée, et un certain nombre d'entre eux y périrent. Longtemps les libéraux de Manchester avaient conservé au fond du cœur le souvenir amer de cette répression sanglante. Il n'y avait à leurs yeux qu'un moyen de purifier cette terre de la tache qui la souillait encore, c'était qu'elle fût vouée par l'apôtre moderne de la paix et du libre-échange à l'érection d'un édifice où s'élaboreraient, pour ensuite se répandre au loin, ses doctrines favorites.

Le moment était particulièrement propice à la propagande nouvelle. Quelques années plus tôt, une agitation de ce genre n'eût trouvé aucun moyen de se répandre dans le pays. La seule réduction des droits de poste facilita son action dans des proportions qui dépassent tout ce qu'on peut imaginer. Il eût été autrefois presque impossible d'inonder le pays de pamphlets, de brochures et de discours. La chose eût-elle été praticable, qu'on y eût englouti des sommes bien plus importantes que n'en pouvait fournir la ligue. Sur tous les points du territoire s'ouvraient des chemins de fer qui permettaient aux conférenciers de courir de ville en ville pour réchauffer constamment le zèle de leurs partisans. Tous ces avantages eussent été peu de chose si, dès le premier jour, la ligue ne se fût trouvée entre les mains de personnes qui semblaient être particulièrement douées pour ce travail de propagande.

Le parti libre-échangiste eut longtemps pour chef, dans le Parlement, sir Charles Villiers, homme d'une réelle valeur, appartenant par sa naissance et ses relations à l'aristocratie anglaise, et qui se voua au succès de la cause avec une inaltérable fidélité. Rien n'est plus fréquent dans nos mouvements politiques que de voir un membre de la noblesse embrasser la cause populaire et revendiquer avec énergie les droits des masses à la vie politique. Mais ce qui était nouveau, c'était de voir un homme du monde [illegible] M. Villiers se consacrer à une cause ayant un intérêt a[illegible] exclusivement pratique que l'abrogation des lois sur [illegible]

céréales Pendant plusieurs sessions consécutives, il proposa à la Chambre une motion en faveur de l'abrogation complète des lois protectrices. Son éloquence, la puissance de son argumentation eurent ce grand effet d'appeler l'attention du pays sur la question et de convertir beaucoup des esprits au principe qu'il défendait. La Chambre des communes a toujours été, dans ces derniers temps, le milieu le plus heureusement choisi par les orateurs pour s'adresser au pays. C'est ainsi que, dans les mouvements politiques, on a préparé la voie aux réformes législatives qui avaient toujours, à leur origine, provoqué la résistance de l'opinion publique.

Mais M. Villiers eût pu toute sa vie faire voter la Chambre sur la question du libre échange ; elle n'aurait pas fait un pas sans l'attitude du pays et, en particulier, des grandes villes manufacturières du Nord. Jusqu'à la réforme électorale de lord Grey, ces villes n'avaient pas de représentation au Parlement. Une fois entrées dans le concert de la vie publique, il sembla qu'elles voulussent, en compensation de leur long éloignement des affaires, prendre en main le gouvernement du pays. Dans les dernières années, elles avaient vu baisser leur influence. Elles n'avaient plus maintenant toute la puissance dont elles avaient joui pendant longtemps. Certaines réformes, qu'elles avaient poursuivies avec une ardeur particulière, s'étaient réalisées ; l'excitation qui, dans les temps de difficultés et de lutte, réunissait la population tout entière dans un sentiment commun, n'avait plus maintenant aucune raison d'être. Manchester, Birmingham et Leeds ne tiennent pas moins de place aujourd'hui dans la vie de la nation qu'avant le libre-échange. Cependant, ces cités importantes n'ont plus la suprématie dont elles jouissaient alors. A cette époque, elles étaient à l'état d'hostilité constante avec les campagnes. Manchester représentait l'esprit des villes ; les campagnes étaient groupées derrière le parti conservateur qui, à ce moment, résumait en lui-même toutes les influen-

ces terriennes. L'école de Manchester, ainsi qu'on l'appela, avait alors, et conserva longtemps encore comme chefs, des maîtres de la parole dont le talent eût suffi pour fonder le crédit et l'autorité de n'importe quel parti. Sous leur influence, l'agitation populaire revêtit un caractère nouveau, absolument inconnu à ce jour. Jusqu'alors, le mouvement n'avait eu d'autre moyen d'action que la surexcitation des esprits, et n'avait vécu qu'en soulevant la passion populaire. Que la cause fût bonne ou mauvaise, le moyen de propagande était toujours le même. L'école de Manchester créa l'agitation qui ne s'adresse qu'à la raison. Elle éclaira les esprits par des arguments, des comparaisons de chiffres, et non par des figures de rhétorique, et elle réussit à inculquer à la foule les premières notions de l'économie politique.

Le véritable chef du mouvement fut Richard Cobden. Il appartenait à la classe des fermiers propriétaires, et n'avait reçu qu'une instruction moyenne. Il était encore jeune lorsqu'il perdit son père, et fut élevé par un oncle, commerçant en gros dans la cité, qui lui donna un emploi chez lui. Cobden devint ensuite associé dans une manufacture d'impression d'étoffes de coton à Manchester, et il eut l'occasion de courir le monde pour les affaires de sa maison. Son goût pour les voyages était extrême. Il ne ressemblait en rien aux touristes ordinaires. Ce qui le séduisait, ce n'était ni les sites, ni les chefs-d'œuvre des arts, ni les ruines, mais le caractère humain. Dans l'organisation sociale d'un pays, il recherchait en quoi elle pouvait affecter, pour le présent, le sort des individus des deux sexes, et quelle serait son influence sur les générations futures. Il jugeait chaque chose d'un coup d'œil rapide et perspicace. Toutes ses observations, ses méditations n'avaient qu'un but : s'assimuler des connaissances nouvelles. Il avait au plus haut degré, cette faculté qui fut particuliè à deux grands hommes bien différents de lui et aussi l'u de l'autre, faculté dont Gœthe se faisait gloire et do

Mirabeau avait fait l'expérience plus qu'il n'aurait voulu. Elle consiste à puiser chez toute personne qu'on rencontre quelque connaissance nouvelle dont on fait son profit. Cobden trouvait toujours moyen de s'instruire avec qui que ce fût. Il est peu probable qu'il ait jamais rencontré quelqu'un, même fortuitement, sans en avoir tiré quelque élément nouveau d'information. Il fit les plus longs voyages à une époque où l'on ne jouissait pas des facilités de transport que nous possédons aujourd'hui. Il connaissait à fond la plupart des peuples européens, un grand nombre de pays d'Orient, et, ce qui alors était plus rare, les États-Unis et le Canada. Il ne fit pas le grand tour habituel pour demeurer ensuite indifférent aux résultats de ses observations. Il voyageait en observateur consciencieux; il revit certains pays plusieurs fois pour comparer entre elles ses diverses impressions. C'était là une excellente préparation à la carrière qu'il se proposait de parcourir.

Cobden avait à peine atteint sa trentième année, que déjà il s'était acquis une certaine réputation par les pamphlets qu'il avait publiés contre quelques-unes des doctrines les plus chères aux hommes d'État de la vieille école de l'équilibre européen, telles que la nécessité de maintenir l'église d'État en Irlande et de ne laisser naître aucun conflit en Europe sans y mêler l'intervention anglaise. Il avait alors les mêmes opinions qu'il conserva jusqu'à sa mort. Ses convictions paraissent avoir revêtu du premier coup leur forme définitive et n'avoir ensuite fait aucun pas ni en avant ni en arrière. Mais quoi qu'on ait pu penser alors, ou même depuis, des doctrines qu'il soutenait, on était unanime à reconnaître la force et l'habileté dont il fit preuve, tant comme orateur que comme écrivain. Si l'éloquence n'était pas un art, et si on pouvait l'apprécier par les résultats auxquels elle conduit, sans se préoccuper sa forme, on pourrait soutenir que M. Cobden fut un plus grands orateurs qu'ait jamais connus l'Angleterre. force de persuasion était incomparable. Il avait un genre

simple, doux et sérieux. Il n'arrivait pas à son but en mettant seulement en relief les probabilités les plus évidentes; il imposait la conviction. Sa sincérité éclatait aux yeux de tous, et la chaleur de ses croyances l'entourait comme d'une atmosphère rayonnante. Il s'adressait à la raison et au jugement de ses auditeurs, et semblait vouloir les mettre en garde, dans leur propre intérêt, contre leurs préjugés. Son talent n'était pas autre chose que celui d'un charmant causeur. Sa voix nette, bien timbrée, douée d'une puissance calme et contenue, lui permettait de se faire clairement entendre, et sans aucun effort, dans les grands meetings auxquels il avait si souvent l'occasion de s'adresser. Ses discours étaient des plus variés. Il appuyait chaque argument d'un exemple tiré de ses lectures ou de ses observations personnelles, et il savait toujours le choisir frappant et approprié à la circonstance. Son brio et son entrain étaient irrésistibles. Il parlait l'anglais le plus simple et le plus pur; il ne disait pas un mot inutile, car sa pensée se déroulait constamment sous la forme la moins recherchée. Ses adversaires les plus décidés reconnurent, même de son vivant, avoir vu plus d'une fois avec terreur leurs convictions les plus chères s'évanouir sous le flot de son abondante argumentation. Aux moments les plus agités de notre vie nationale, Cobden était moins puissant. La question touchait-elle aux intérêts matériels de l'humanité, ou relevait-elle des principes immuables de la morale? alors il était incomparable. Il engageait la discussion par des apostrophes de ce genre : « Je vous montre- » rai qu'en prenant ce parti, vous agissez contre votre » propre intérêt, » ou bien encore : « Ce que vous allez » faire, il n'est pas un homme droit et honnête capable de » le tenter. » Lorsque de tels arguments pouvaient avoir prise sur l'esprit des foules, rien n'égalait la force de persuasion dont il disposait. Mais, lorsque les passions reprenaient le dessus, lorsque la nation, comme un simple particulier osait dire : « Je me soucie bien que cela soit co

forme ou contraire à mon intérêt, que ce soit juste ou injuste ; voilà où m'entraîne mon instinct et j'y cours, » en ce cas, la science de Cobden, malgré sa loyauté et son bon sens, était abolument sans résultat. Il ne pouvait combattre la passion par la passion, et, selon l'expression de Shakespeare et de Spenser, « triompher d'un sentiment par un sentiment contraire. »

Le plus grand défaut qu'on puisse reprocher à son talent oratoire, c'est l'absence de méthode dans son argumentation. Son genre d'éducation, son habitude de tout observer, de tirer profit de ses voyages, avaient influé d'une façon particulière sur le développement de sa personnalité. Véritable apôtre du bon sens et de la raison, il n'avait, dans sa droiture, rien de commun avec les passions qui agitaient les autres hommes. Il ne les comprenait point, et, dans son appréciation des événements, il n'en tenait aucun compte. Il était trop porté à juger les gens et les nations selon ses propres instincts et la tournure de son esprit. Il savait qu'en aucun cas il n'était homme à violer les principes de la justice et de la prudence, et il en concluait que ces mêmes principes devaient gouverner les autres. L'histoire avait peu d'attrait pour lui, si ce n'est cependant lorsqu'elle témoignait de la marche de l'humanité et de ses progrès incessants, ou lorsqu'elle lui fournissait les moyens de prouver que les hommes prospèrent par la paix, la liberté et la loyauté de leur conduite vis-à-vis de leurs voisins. Il faisait peu de cas des purs sentiments. Même lorsqu'ils procédaient des plus nobles aspirations de la nature humaine, ils ne lui inspiraient aucun respect s'ils lui paraissaient devoir troubler la paix des nations. Il ne comprenait pas, par exemple, pourquoi le seul principe des nationalités pouvait pousser les peuples à affronter les calamités qu'apportent avec elles les erres et les insurrections, lorsqu'ils ont un gouvernement supportable sous lequel chacun peut vivre en paix se créer une position honorable. Aussi ne répondit-il

jamais qu'à un seul côté du caractère anglais. Il fut toujours en dissentiment avec ses concitoyens sur les grandes questions politiques.

Cobden semblait prédestiné, par sa nature même, à diriger avec succès une campagne comme celle du libre-échange et il eut le bonheur de trouver des collaborateurs dignes de lui. Le premier de tous fut M. Bright. A la différence de Cobden, M. Bright ne doit pas sa réputation seulement au mouvement libre-échangiste, ou même à la réforme électorale. S'il eût échoué dans toutes les campagnes qu'il mena, si l'agitation à laquelle il se mêla eût été aussi retentissante par son échec qu'elle l'a été par sa victoire, M. Bright eût encore tenu une place illustre parmi les hommes d'État anglais. Il avait sur Cobden l'avantage d'être un orateur de premier ordre. On peut se demander si jamais la vie publique anglaise a donné naissance à un orateur plus remarquable que lui. Sa stature imposante n'avait point les proportions majestueuses et presque colossales d'O'Connell, mais le corps était bien campé, la tête forte, le visage expressif. Sa voix puissante, claire et bien timbrée, avait une vibration particulière qui lui donnait une expression indéfinissable dans les mouvements de colère ou de mépris. Son genre était exactement le contraire de l'éloquence du démagogue. Il avait une pureté presque austère et était dépouillé de tout ornement superflu. Jamais on ne le voyait s'élever à de grandes hauteurs, ni se laisser emporter par la passion. Ce qui frappait surtout, en l'entendant parler, c'était la complète possession qu'il avait de lui-même. Dans les mouvements où se déployait sa puissance oratoire, loin de paraître faire appel à toutes ses ressources, il semblait plutôt les ménager. Sa voix se tenait presque toujours dans une gamme moyenne; à peine se permettait-il quelques gestes. Même sous l'étreinte de la plus violente émotion, il ne poussait pas un cri; il dominait son inspiration et la transformait en une sorte de chaleur intense, capable de tout consumer, mai

d'où ne jaillissait aucune étincelle. Son humour et sa puissance d'ironie étaient véritablement merveilleuses. Il avait peu de lecture, et ses livres favoris se réduisaient à deux : la Bible anglaise et Milton ; mais, ce qu'il avait lu, il le possédait bien. Son style était surtout biblique ; bien qu'il eût emprunté à Milton le tour général de son esprit et la moralité à la fois si simple et si élevée, son langage en lui-même gardait peu de trace du genre classique et majestueux de l'auteur du Paradis perdu et de sa terminologie grecque et latine. Bright avait, au contraire, conservé une simplicité toute saxonne. Il appartenait par sa naissance à la classe moyenne ; il était issu d'une famille de Quakers qui avait gardé toute l'austérité de sa secte. Ses parents, fabricants de tapis à Rochdale, dans le Lancashire, avaient fait une grande fortune dans le commerce. John Bright était donc au-dessus des tentations dont sont souvent assiégés les jeunes orateurs qui prennent en mains la cause démocratique. Si l'on tient compte des dispositions particulières à notre opinion publique, on peut supposer que ce fut un grand avantage pour lui, quand il parut pour la première fois dans le Parlement, d'y être déjà connu comme un homme possesseur d'une certaine fortune, et non pas comme un pauvre aventurier.

M. Bright a raconté lui-même de la manière la plus intéressante sa première entrevue avec Cobden. « La première » fois, dit-il, que je me trouvai en rapport avec M. Cobden, » ce fut à l'occasion de la grande question de l'instruction » publique. J'étais allé à Manchester pour le voir, et lui » demander de se rendre à Rochdale pour prendre la pa» role dans un meeting qui devait se réunir à la salle » d'école de la chapelle Baptiste, dans West Street. Je le » trouvai dans son bureau, et lui annonçai l'objet de ma » visite. Aussitôt son visage s'éclaira ; il était heureux de constater qu'il n'était pas isolé dans la tâche laborieuse qu'il avait entreprise. Il n'hésita pas et promit de venir. Il vint, en effet, et prit la parole. Quoiqu'il fût alors un

» bien jeune orateur, il avait déjà les qualités qu'il con-
» serva jusqu'à la fin de sa vie : la clarté, la logique, une
» éloquence familière et une puissance de persuasion
» que rendait presque irrésistible le sentiment de loyauté
» qui brillait dans ses yeux et se dégageait de toute sa
» personne. »

Nous préférons encore la narration que donne M. Bright de son entrevue avec Cobden lorsqu'il vint lui demander son concours pour diriger le mouvement libre-échangiste. « Je me trouvais à Leamington lorsque M. Cobden vint me
» trouver. J'étais alors plongé dans la douleur, je pourrais
» dire dans le désespoir le plus profond. La lumière,
» l'astre de mon foyer venait de s'éteindre. Tout ce qui
» restait de ma jeune épouse, si j'en excepte le souvenir
» d'une vie de sainteté et d'un bonheur prématurément
» interrompu, était encore gisant, glacé par la mort, dans
» la chambre au-dessus de nous. M. Cobden m'aborda
» en ami et m'adressa ses condoléances. Après quel-
» ques instants, il leva son regard vers moi et me dit : « Il
» y a en ce moment en Angleterre des milliers et des mil-
» liers de familles où les femmes et les enfants meurent
» de faim. Lorsque le premier moment de la douleur qui
» vous accable sera passé, je vous demanderai de venir
» avec moi, et nous ne prendrons aucun repos tant que
» les lois sur les céréales n'auront pas été abrogées. »

Ce fut avec cordialité que John Bright accepta l'offre qui lui était faite, et, de ce jour, date l'amitié presque unique au monde qui unit ces deux hommes. Ils confondirent leurs efforts dans une union fraternelle. Ils eussent été frères que leur affection n'eût pas été plus étroite, et ils se présentaient à l'esprit public dans une collaboration si intime que, jusqu'à la mort de Cobden, on prononça rarement le nom de l'un sans celui de l'autre. Leur amitié avait quelque chose de vraiment romanesque. Ils menaie une vie irréprochable; tous les deux étaient, dans le genre, des hommes de génie, à la fois simples, gran

inaccessibles à tout sentiment de jalousie, bien que cependant amis et ennemis les missent chaque jour en parallèle. Les qualités dont ils étaient doués s'accordaient admirablement et donnaient à leur alliance une solidité à toute épreuve. L'un avait les dons qui manquaient à l'autre. Bright ne possédait point la force de persuasion dont disposait Cobden, non plus que sa merveilleuse facilité et sa force d'argumentation. Mais Cobden n'avait rien qui rappelât l'éloquence de son ami. Les notes propres à rendre le mépris, l'émotion, l'humour, la passion, lui manquaient absolument. Unis l'un à l'autre, ils constituaient une véritable puissance, soit au Parlement, soit dans les comités électoraux. M. Kinglake, qui partageait moins que personne les opinions de Cobden et de Bright sur la politique générale, nous fournit le témoignage le plus éclatant de l'influence réelle qu'ils exerçaient sur la Chambre des communes. « Ces deux orateurs, dit-il, ont montré ce » qu'il fallait d'énergie, de suprême habileté, de patience » et de vrai courage pour faire triompher une vérité » abstraite au milieu des tempêtes de la vie publique. Ils » prouvèrent qu'ils étaient hommes à s'élever au-dessus » de la foule et à gouverner à leur gré les milliers d'audi- » teurs qui buvaient leurs paroles et les applaudissaient » avec ivresse. Ils étaient capables de faire plier devant » eux la Chambre des communes, d'imposer leurs convic- » tions au chef du cabinet, et de maîtriser à ce point son » esprit que bientôt, lorsqu'il lui faudra résister à leur » influence, il lui semblera subir comme une sorte de vio- » lence et de torture morale. Ce n'est pas tout. L'un et » l'autre avaient montré qu'ils étaient assez courageux » pour affronter la rage de leurs adversaires, qu'ils pou- » vaient mettre en lumière toutes leurs erreurs les unes » après les autres, détruire sous leurs yeux leurs théories » plus chères, et leur infliger une défaite complète par » seule puissance de leur éloquence. » C'était bien, en e une pure vérité scientifique que tout d'abord Cobden

et Bright s'efforcèrent d'imposer à la conscience d'un Parlement en grande partie composé d'hommes élevés dans cette croyance que leur intérêt personnel et celui de leur classe étaient intimement liés au maintien des lois économiques de l'époque. Ceux qui prétendent que la tâche des libre-échangistes était facile parce qu'il s'agissait d'affirmer une vérité ayant un caractère scientifique, feront bien de se rappeler quelle résistance victorieuse tous les pays du monde, l'Angleterre seule exceptée, opposèrent à la propagande des nouvelles idées économiques.

John Bright et Cobden étaient entourés de disciples et de lieutenants dignes de les seconder et de marcher sous leurs ordres. M. W.-J. Fox, par exemple, pasteur unitaire, auquel son éloquence avait valu une immense influence, sembla un instant sur le point de partager avec eux la faveur populaire. M. Milner Gibson, qui avait figuré sur les bancs des tories, se déclara en faveur du mouvement et lui apporta le secours de son expérience parlementaire et de sa puissance dialectique. Dans les villes du Lancashire, la ligue avait l'avantage d'être servie par des hommes pour la plupart très habiles et rompus aux affaires, qui ne marchandèrent, pour le succès de la cause, ni leur temps ni leur argent.

Il est curieux de comparer la manière dont fut conduite l'agitation libre-échangiste avec la campagne entreprise de nos jours, en Irlande, pour l'abrogation de la loi d'annexion. En Angleterre, l'agitation avait pour base les principes économiques les plus stricts. Les chefs du mouvement parlaient et agissaient comme si la ligue eût été une grande entreprise commerciale, tenue de remplir ses promesses et de demeurer fidèle aussi bien à l'esprit qu'à la lettre de ses engagements. Aucune fanfaronnade, point d'exagération ni d'appel aux passions, point d'explosion de sentiments romanesques. L'agitation reposait sur u[illegible] organisation aussi claire, aussi loyale, aussi positive q[illegible] le but même qu'elle poursuivait. En Irlande se tenai[illegible]t

des meetings monstres entourés d'une mise en scène théâtrale et dramatique. On s'y abandonnait à toutes les périodes d'une rhétorique boursouflée, on faisait appel aux passions violentes, au souvenir des anciennes persécutions. Il fallait, pour soutenir les courages, donner chaque jour des assurances nouvelles d'un prochain succès, et accompagner ces prédictions d'affirmations si téméraires qu'il est difficile de croire à l'entière bonne foi de leurs auteurs.

On dira sans doute que ce contraste a sa source dans les différences mêmes qui distinguent les deux causes l'une de l'autre : l'agitation libre-échangiste poursuivant un but clairement défini et d'un caractère tranquille et pratique, le mouvement irlandais conduit par des visionnaires vers un but qui se perdait dans les nuages. Mais nous trouvons une explication plus plausible dans les différences qui distinguent les caractères des deux nations où se produisirent ces mouvements populaires. Cobden et Bright d'un côté, O'Connell de l'autre, connaissaient l'auditoire auquel ils s'adressaient. L'artisan du Lancashire fût resté absolument sourd aux appels qui allaient droit au cœur du Celte de l'Irlande méridionale, dont le caractère était rêveur, sentimental et passionné. Le paysan de Munster n'eût rien compris aux arguments si clairs, et d'une évidence si pratique, par lesquels Cobden et Bright s'efforçaient de propager leurs doctrines. « Tous les hommes ne se ressemblent pas, dit le maître d'hôtel normand, au soldat flamand, dans *La Fiancée*, de Walter Scott. Ce qui ne fait que chauffer vos cœurs flamands suffit pour enflammer nos cervelles normandes. Le même discours qui fait voler vos concitoyens à la défense de leurs remparts donnerait aux nôtres une impulsion telle qu'ils passeraient par-dessus les créneaux. » Le Celte le plus passionné re-
[illegible]aîtra cependant que l'agitation anti-protectionniste
[illegible]obden et de Bright, avec sa rigoureuse franchise, son
[illegible] scrupuleux de ne rien promettre qui ne pût être

tenu, prêta au mouvement populaire un caractère de dignité inconnu jusqu'alors. Reconnaissons-le, cependant, l'agitation réformiste n'avait point été exempte de toute exagération. Plus d'une fois on avait fait appel aux passions, on s'était permis des allusions peu voilées à la force populaire, qu'on représentait comme une armée de réserve prête à entrer en scène si la Chambre des communes et celle des pairs demeuraient sourdes aux accents de la raison. La ligue contre la loi des céréales ouvre une ère nouvelle dans la vie politique du peuple anglais.

Quelque succès qu'elle ait obtenu dans le pays, la doctrine libre-échangiste avait encore de rudes assauts à soutenir dans le Parlement. Les chefs du mouvement durent se sentir défaillir lorsqu'ils attaquèrent de front cette vieille bastille des anciennes traditions et des droits acquis. Après les avantages que la classe moyenne et industrielle avait retirés de la réforme électorale, la Chambre des communes était encore pour les neuf dixièmes composée de propriétaires fonciers. La Chambre des lords tout entière appartenait à cette classe. La tradition, le respect des institutions aristocratiques, tout cela semblait conspirer naturellement contre les idées nouvelles que défendaient les manufacturiers et les commerçants, dans l'intérêt du commerce lui-même et des hommes qui lui devaient leur existence de tous les jours. La masse ouvrière, qui aurait pu constituer un élément de trouble très redoutable, était plutôt hostile que favorable au libre-échange. Presque tous les chefs de parti avaient besoin d'être convertis aux nouvelles doctrines économiques. Parmi les whigs, les uns voulaient substituer un droit fixe à l'échelle mobile, les autres ne demandaient pas mieux que d'admettre le libre-échange, comme la jeune femme écossaise, dont parle Sydney Smith admettait l'amour, en principe seulement. Mais ils ne le croyaient pas d'. e application réalisable dans un système financier emb - rassé comme le nôtre de tant de complications artificiel' s.

Les chefs du mouvement durent aussi opposer la résistance la plus énergique aux dangereuses sollicitations de certains hommes politiques qui, tout en partageant leur opinion sur le principe de la protection en lui-même, s'efforçaient de leur persuader qu'il serait préférable d'accepter une transaction convenable, plutôt que de pousser leurs réclamations jusqu'aux limites extrêmes. Le pair facétieux qui, le siècle dernier, demandait à un partisan des réformes modérées ce qu'il pensait de la modération dans la chasteté, eût eu plus d'une occasion de placer son épigramme au milieu du mouvement libre-échangiste. M. Macaulay écrivait, de son côté, à ses électeurs d'Édimbourg pour leur reprocher ce qu'il appelait leur adhésion fanatique et radicale aux principes du libre-échange. « Selon moi, écrivait-il à ses électeurs, vous avez tort, » non pas parce que vous pensez que tout système protecteur est mauvais — je le pense comme vous — non parce » que vous proclamez votre opinion et essayez de la faire » triompher — car je n'ai jamais agi et n'agirai jamais » autrement, — mais parce que vous refusez d'entendre » parler de compromis, alors que c'est le compromis qui » doit être votre seule espérance. Dans une situation où » vous devriez accueillir avec cordialité toute personne » désireuse de faire avec vous quelques pas dans la bonne » voie, vous repoussez ceux mêmes qui se proposent de » vous accompagner jusqu'au milieu du chemin. Jamais » je ne me rallierai à une semblable politique. Je n'abandonnerai pas, dans un intérêt purement égoïste, les » hommes avec qui j'ai marché jusqu'à ce jour, et sans le » concours desquels, j'en ai la persuasion, aucun progrès sérieux ne peut être accompli. » Il n'était pas venu à l'esprit de M. Macaulay qu'un autre parti que les whigs pût réaliser une réforme sérieuse, soit fiscale, s . d'un tout autre caractère. Il eût sans doute consi- é ; comme un acte d'ingratitude, presque comme un s rilège, de recevoir une réforme d'autres mains que

de celles d'un parti dont il avait accepté publiquement le patronage.

L'agitation libre-échangiste introduisit dans la politique anglaise des mœurs nouvelles qui étonnèrent et déconcertèrent complètement les politiques les plus sérieux et Macaulay lui-même. Les hommes qui étaient à la tête du mouvement ne se croyaient liés par aucun devoir d'allégeance vis-à-vis des whigs. Ils étaient prêts à s'allier au premier parti disposé à poursuivre l'abrogation des lois protectionnistes. A ce seul point de vue, leur action fut un bienfait, car elle introduisit dans la vie politique un esprit de réelle indépendance inconnu jusqu'alors. Nous ne pouvons nous empêcher de sourire aujourd'hui, lorsqu'il nous arrive de lire les diatribes des partisans du ministère Melbourne, notamment celles dont ils accablaient les vrais patriotes, ou au moins les libéraux, qui avaient d'autres soucis que de maintenir ce cabinet aux affaires. De grandes réformes ont été accomplies de nos jours par les ministres conservateurs. Grâce à l'esprit nouveau qui a surgi dans le pays, il n'a plus été possible de soutenir que la faculté de réaliser des réformes doit être le privilège exclusif d'un parti quelconque, maître de ne pas user de son monopole, selon ses convenances ou son humeur. Lorsque Macaulay écrivait sa lettre, pas un whig n'eût soupçonné que l'abrogation des lois protectionnistes pût jamais être consommée par un grand ministre conservateur sur les injonctions du parti radical.

C'est un fait digne de remarque que les libre-échangistes ne furent point découragés par l'arrivée de Robert Peel aux affaires. Pour eux, le droit fixe de lord John Russell ne valait pas mieux que l'échelle mobile de Robert Peel. Leurs espérances semblaient, du reste, avoir grandi plutôt que décru lorsqu'arriva au pouvoir ce ministre dont les partisans étaient absolument contraires aux princi mêmes du libre-échange. Il est bon de constater ici l'o nion que les hommes habiles qui conduisaient le mo

ment libre-échangiste pouvaient concevoir des sentiments affichés par le premier ministre, et de ses desseins présumés. L'accusation principale dont Peel a été l'objet, c'est d'avoir trahi son parti, de s'être mis à sa tête, en promettant qu'il n'accepterait jamais le libre-échange, même en principe, et d'avoir profité de son passage au ministère pour l'établir, au moment même où il lui fallait choisir entre la soumission aux doctrines nouvelles ou l'abandon de son portefeuille. La ligue — c'est maintenant un point établi, — fut toujours convaincue qu'au fond du cœur, sir Robert Peel sympathisait avec les libre-échangistes, mais que, tout en admettant leurs principes sans aucune réserve, il ne vit pas tout d'abord comment on pourrait enlever à la classe agricole la protection sur laquelle, depuis tant d'années, on l'avait habituée à compter. Après les élections générales de 1844, au cours des débats qui précédèrent la chute du ministère Melbourne, Cobden, qui venait pour la première fois d'être élu à la Chambre des communes, fit entendre ces paroles : « Je suis libre-échangiste ; je n'appartiens pas plus aux whigs qu'aux tories. Je proclame hautement le mérite dont fait preuve le ministère whig en abandonnant les rangs des protectionnistes pour franchir la plus grande partie de la distance qui nous sépare. Cependant, si notre honorable adversaire, le baronnet sir Robert Peel, faisait un pas de plus, je serais le premier à lui éviter la moitié du chemin pour lui serrer la main. » Quelques années après, M. Cobden disait à Birmingham : « On n'en peut douter, sir Robert Peel, au fond de l'âme, est un libre-échangiste aussi convaincu que moi. Il nous l'a dit maintes fois dans la Chambre des communes. Je suis certain que, dans le secret de son âme, il caresse le rêve d'être l'homme i implantera dans ce pays les principes du libre-hange. »

)l, ainsi que l'affirmait Cobden, avait, en effet, bien
s nt exprimé devant le Parlement combien il avait foi

dans les nouvelles théories. En 1842, il déclarait que la Chambre excéderait ses droits et tomberait dans une illusion pure, si elle osait affirmer que, par des droits fixes ou par tout autre moyen, elle pouvait garantir un prix quelconque de vente au producteur. La même année, il reconnaissait « qu'il n'y avait plus de divergence d'opinion bien marquée sur les principes généraux du libre-échange, et que chacun reconnaissait cette vérité économique, qu'il fallait acheter sur le marché où les cours étaient le plus bas et vendre sur celui où ils étaient le plus élevés. » Cette déclaration provoqua les bravos ironiques des membres de l'opposition. Peel savait bien quelle était leur portée. Pourquoi, semblait-on lui dire, ne permettez-vous pas au pays d'acheter ses grains sur le marché où les cours sont le plus favorables ? Il ajoutait aussitôt : « Je sais ce que » signifient vos applaudissements. Je ne veux pas provo- » quer une discussion sur la loi des céréales ou l'impôt » du sucre, qui sont cependant, à mes yeux, des exceptions » aux lois économiques qui nous régissent. Je n'aborderai » pas, quant à présent, cette question. » Les journaux d'alors, chacun selon sa couleur, commentèrent cette déclaration, ainsi que la réserve dans laquelle s'était tenu le premier ministre ; ils en tirèrent cette conclusion qu'il était gagné aux principes du libre-échange, même appliqués aux céréales. En tout cas, il était dans cette disposition d'esprit lorsqu'il faisait publiquement la déclaration que nous venons de citer.

Il était dès lors évident que, si l'influence de la ligue était favorisée par des circonstances exceptionnelles, le premier ministre se trouvait, par le fait seul de ses déclarations spontanées, obligé d'admettre l'application aux céréales des principes libre-échangistes. « Sir Robert Peel, nous dit son cousin, sir Laurence Peel, dans son opuscule sur la vie et le caractère du grand homme d'É[illegible], avait toujours été, au fond, partisan de cette idée fécon[illegible]. Les deux cas particuliers auxquels il n'avait pas cru p[illegible]

voir faire application du principe général étaient considérés par lui comme de pures exceptions. La législation sur les céréales n'avait du reste pas été traitée plus favorablement par les représentants autorisés du parti libre-échangiste. » Sir Robert Peel lui-même a reconnu que, pendant la discussion de la loi de 1842 sur les céréales, on le pressa plus d'une fois de prendre l'engagement (autant que cela était possible à un ministre) que le degré de protection consacré par la loi serait acquis à tout jamais. « Mais, dit-il, bien que je ne pusse alors prévenir aucune modification ultérieure, je refusai énergiquement d'enchaîner la liberté du gouvernement en faisant la promesse qu'on me demandait. »

Il est évident que, dès 1842, sir Robert Peel était loin de professer l'opinion d'un vulgaire député de comté ou d'un protectionniste endurci, et il avait fait tous ses efforts pour que cette distinction ne passât pas inaperçue des hommes de son parti. Le ministre qui, en 1842, refuse d'aliéner au profit des protectionnistes l'indépendance de son gouvernement ne devrait pas, au mépris de l'évidence même, être accusé d'avoir violé ses promesses et trahi son parti, parce que, quatre années plus tard, sous la pression de circonstances extraordinaires, il se résout à abolir le système protecteur. Qu'il me soit permis d'appuyer cette affirmation d'un exemple familier aux hommes de notre époque. Si un premier ministre était mis en demeure, par quelques hommes de son parti, de prononcer devant la Chambre la promesse formelle de toujours défendre les privilèges de l'Église d'Angleterre, et s'il refusait d'engager pour l'avenir la liberté de son gouvernement, n'est-il pas évident que chacun verrait dans cette réponse une menace pour l'Église officielle d'Angleterre ? Si, quatre ans après, l nême ministre proposait de séparer l'Église de l'État, i ourrait être attaqué, honni, mais personne ne l'accuse- ı d'avoir violé sa parole ni trompé son parti.

s membres qui représentaient à la Chambre les inté-

rêts ruraux n'avaient point compris Robert Peel de la même manière que leurs adversaires. Ils ne croyaient point alors qu'aucune modification fût possible dans la législation fiscale. Pour eux, le libre-échange n'était guère qu'une pure abstraction. Ils s'inquiétaient assez peu de ceux qui le prônaient hors du Parlement. Il leur semblait que l'état de choses dans lequel ils avaient vécu depuis leur enfance continuerait à subsister indéfiniment. Ils regardaient la motion annuelle de M. Villiers en faveur du libre-échange, comme de nos jours le plus entêté des tories pourrait considérer la proposition qui se reproduit chaque année en faveur des droits politiques des femmes. Les deux fractions de la Chambre sur lesquelles s'appuyait le ministère s'élevaient également contre toute modification à la loi des céréales. Tous ceux qui patronaient la réforme, si on en excepte un seul homme, n'avaient ni rang, ni naissance. L'agitation avait acquis au dehors une certaine intensité, mais jusqu'alors elle n'avait fait aucun progrès sensible dans le Parlement, même depuis la réforme électorale. Les députés ruraux voyaient bien dans les deux fractions de la majorité quelques membres se rapprocher un peu plus que les autres, mais en théorie seulement, des principes libre-échangistes; mais il ne leur semblait pas qu'en fait la question politique pût en être affectée. En 1842, M. Disraëli lui-même, partisan de la réforme économique, insistait pour que les conservateurs s'emparassent du mouvement plutôt que de l'abandonner aux whigs. Les gentilshommes campagnards ne croyaient pas cependant qu'ils eussent à s'inquiéter de l'agitation qui avait son siège à Manchester, non plus que des opinions abstraites qui se produisaient si souvent au sein de la Chambre. Ils ne s'apercevaient pas que, de son propre aveu, leur leader inclinait de plus en plus du côté des libre-échangistes ; ils ne pouvaient admettre que l mît un instant en question le principe de la protection l'agriculture nationale, et ils en étaient arrivés à cro

que ce principe n'était pas moins sacré pour leur chef que pour eux-mêmes. Rien ne pouvait ébranler cette conviction ; c'était pour eux à la fois un cas de conscience et un point d'honneur. Ils auraient cru faire injure à celui qui marchait à leur tête en ajoutant foi à ses propres paroles s'il donnait à entendre que, pour lui, la solution du problème n'était qu'une question de temps, d'expédients et d'opportunité.

Peut-être eût-il été préférable que sir Robert Peel se fût dévoué davantage à ce que M. Disraëli appelait plus tard l'éducation du parti. Il serait probablement arrivé à retenir sous sa direction ceux qui le suivaient ordinairement, s'il s'était fait un devoir de préparer ses partisans à envisager de sang-froid l'abandon du système protecteur, en leur démontrant que ce système reposait sur une doctrine économique désormais insoutenable. Il aurait pu leur persuader, ainsi que l'expérience l'a prouvé depuis, que l'introduction en franchise des blés étrangers serait un bienfait pour le peuple anglais en général, et favoriserait en même temps les intérêts de la propriété rurale. Peel, à cette époque, et durant tout son ministère, jusqu'à l'introduction de sa réforme économique, jouissait d'une influence sans bornes, du moins sur son propre parti. Il était alors tout-puissant. Mais, en 1842, Peel n'avait encore aucune idée arrêtée sur la question économique. C'est pour cette raison qu'il n'entreprit pas immédiatement la conversion du parti conservateur. On ne peut que le regretter, car la réforme se fût sans doute accomplie de l'assentiment de tous.

Ce fut un spectacle navrant de voir ce parti rural, que Peel avait si longtemps dirigé, et qui professait pour lui un véritable culte, contraint de l'abandonner et de se mettre à la recherche d'un autre leader pour combattre [illegible] ancien chef. Il est déplorable aussi, qu'à tort ou à rai[illegible], ces mêmes hommes aient pu croire à une trahison. [illegible]is Peel, disons-le de suite, était un ministre réservé, [illegible], et manquant un peu d'habileté. Il n'avait rien de

communicatif et il était incapable, dans un moment d'abandon, de faire, même à ses familiers, la confidence de ses émotions et de ses fluctuations d'opinion. Il se contentait de couver ses préoccupations et ne s'ouvrait que dans les débats publics, lorsqu'il y était, pour ainsi dire, contraint. Il croyait sans doute qu'il lui suffisait de révéler ainsi les modifications que subissaient ses idées pour être compris de ses partisans. Il est très probable que Peel lui-même, jusqu'au dernier moment, ne s'aperçut pas que le jour était venu où les principes protectionnistes devaient céder à d'irrésistibles revendications. Lorsqu'il annonça devant la Chambre les projets de loi qu'il devait présenter en 1846, il affirma, avec sa grande franchise habituelle, qu'il ne fallait point attribuer le revirement de sa politique à la seule disette des pommes de terre, et à la crainte de voir sévir la famine en Irlande. « Je ne refuserai pas, dit-il, l'hommage dû à la vérité et au progrès de l'esprit humain en méconnaissant les modifications que mes opinions ont subi en matière économique... Ce n'est certainement pas d'après les observations recueillies en 1842 que je dirigerai la marche du navire. » Cependant, si la famine n'eût pas menacé l'Irlande, la réforme économique eût été sans doute indéfiniment ajournée.

La situation de la ligue contre la loi des céréales était loin d'être brillante lorsqu'arriva la clôture de la session. Le nombre de voix sur lequel pouvaient compter les idées nouvelles dans le Parlement, n'excédait guère celui que rallient aujourd'hui autour d'eux les « home rulers. » Rien, en 1843, ni au commencement de 1845, n'imposait à Robert Peel la nécessité d'affirmer son revirement d'opinion en abordant le terrain de l'action. On comprend donc facilement qu'un homme d'État, fût-ce le plus prévoyant et le plus scrupuleux, absorbé par le travail de chaque jour, ait pu, en de telles circonstances, différer de prend même en son for intérieur, une résolution définitive. mesure n'était pas alors d'une urgence absolue et il é

évident qu'elle ne pourrait être réalisée sans soulever les discussions les plus orageuses.

CHAPITRE XV.

LE LIBRE-ÉCHANGE IMPOSÉ PAR LA FAMINE.

Nous avons vu l'attitude prise dans la question économique par les deux grands partis qui se divisent l'État. Les whigs s'avançaient vers le libre-échange d'un mouvement continu. Leurs chefs ne voyaient pas très bien comment ils pourraient introduire ce principe sur le terrain de la politique pratique, mais leur adhésion n'était évidemment qu'une question de temps; elle ne pouvait tarder beaucoup. Le chef du parti tory était de jour en jour plus irrésistiblement entraîné dans la même voie. Les deux leaders, Russell et Peel, en étaient arrivés à ne plus combattre la doctrine en elle-même. Peel affirmait que les céréales devaient constituer une exception, et Russell s'était rangé à son avis.

Le parti libre-échangiste, faiblement représenté, il est vrai, dans le Parlement, mais grandissant tous les jours de plus en plus dans le pays, ne voulait rien accepter de l'un ou de l'autre parti, si ce n'est le libre-échange sans épithète. Il était prêt à le recevoir de l'un d'eux indistinctement, et sans s'arrêter à la question politique. Pour peu on connaisse le fonctionnement de notre système gouvernemental, dans lequel chaque parti arrive alternativement au pouvoir, il doit sembler évident que les whigs ou

les tories devaient être amenés inévitablement à former tôt ou tard une alliance avec les libre-échangistes. Sans les événements imprévus qui se produisirent, il est probable que les whigs auraient eu les premiers l'honneur d'abolir la loi sur les céréales. Mais ils n'étaient point au pouvoir, et réduits à leurs seules forces ils ne paraissaient pas en état de le reconquérir : le parti libre-échangiste serait venu bien à propos leur apporter l'appoint d'une influence qui n'était pas à dédaigner.

Les hommes d'État, en Angleterre, se convertissent à la façon d'Henri de Navarre. Je ne dirai pas qu'ils changent tout à coup d'opinion dans le seul but d'arriver au pouvoir ; mais tel dont les opinions se sont insensiblement modifiées, et qui, sans l'intervention d'une influence extérieure, eût conservé longtemps dans son for intérieur des convictions nouvelles, se hâte au contraire de les produire en pleine lumière, lorsque les circonstances semblent l'exiger. Au milieu de l'agitation libre-échangiste, on vit précisément se produire un fait sur lequel les partis politiques ne pouvaient rien et qui précipita la résolution du premier ministre, nous voulons parler de la famine en Irlande. M. Bright, quelques années plus tard, faisant l'éloge de son ami Cobden, qui venait de mourir, caractérisa par un mot très juste la marche des événements : « La famine elle-même, à laquelle nous avions déclaré la guerre, passa de notre côté. » Dans l'automne de 1845, la maladie des pommes de terre s'était déclarée en Irlande.

La plus grande partie de la population ouvrière irlandaise tirait exclusivement son existence de la culture de la pomme de terre. Dans les provinces du Nord, dont la population appartenait à la race écossaise, le brouet des ancêtres, fait de farine d'avoine, formait encore le principal élément de subsistance ; mais dans le Sud et l'Ouest, la masse des paysans se nourrissait encore de pommes de terre. Dans ces pays, des générations entières grandissaient, vivaient, fondaient leur famille et disparaissa

sans avoir jamais connu le goût de la viande. Il était dès lors évident que le produit qui seul les nourrissait venant à manquer, c'était la famine en perspective. La plupart des cultivateurs ne recevaient que peu ou point de salaires. Ils vivaient sous le régime « des tenanciers. » Le paysan travaillait pour le propriétaire, à la seule condition d'avoir droit à la jouissance d'une petite parcelle de terre, où il cultivait des pommes de terre, qui constituaient son unique nourriture et celle de sa famille. Dans le cours de l'automne de 1845, on apprit que les pluies persistantes et une saison exceptionnellement rigoureuse avaient compromis, sinon déjà détruit complètement, l'aliment habituel du peuple irlandais.

Le cabinet de sir Robert Peel tenait des réunions précipitées sous le coup de cette grave nouvelle. On se demandait si le Parlement allait être convoqué et si le gouvernement était décidé à entrer dans la voie d'une politique résolue. La ligue contre la loi des céréales demandait à grands cris qu'on ouvrît les ports. Le premier ministre lui-même se prononçait énergiquement en faveur de cette mesure. Il demandait avec instances à ses collègues, soit de suspendre par un ordre du Conseil toutes les mesures restrictives qui entravaient l'importation des blés étrangers, soit de réunir le Parlement et de lui proposer cette mesure au nom de la Couronne. On sait maintenant que, tout en soumettant cet avis au ministère, il ne lui cachait pas que, ces restrictions une fois suspendues, il serait impossible de les rétablir : c'était, du reste, l'opinion générale. La ligue le déclarait sans ambages : si elle réclamait l'ouverture des ports, c'était uniquement parce que, une fois ouverts, ils ne pourraient plus être fermés. Quelques membres du cabinet hésitaient encore. Il semble aujourd'hui surprenant que des hommes d'État ayant le
ci de leur responsabilité aient pu lutter pour le main-
d'un système prohibitif si impopulaire et si insoute-
le que, de l'avis de tous, une fois suspendu sous la

pression d'une nécessité momentanée, il deviendrait impossible de le rétablir. Cependant, le duc de Wellington et lord Stanley s'opposèrent à l'ouverture des ports et la proposition du premier ministre fut rejetée. Le cabinet se borna à nommer une commission prise dans la haute administration de l'Irlande, avec mission de prendre toutes les mesures utiles, pour prévenir la brusque apparition de la famine, et l'idée d'une session d'automne fut abandonnée. Sir Robert Peel a précisé lui-même l'incident auquel donna lieu sa proposition : « Le cabinet rejeta » à une grande majorité la proposition que je lui soumet- » tais. Elle ne fut appuyée que par trois membres, le » comte d'Aberdeen, sir James Graham et M. Sidney » Herbert. Les autres refusèrent leur concours, soit parce » qu'ils étaient opposés au principe même de la mesure, » soit parce qu'ils ne la trouvaient pas suffisamment jus- » tifiée par la situation. »

Cependant, d'un bout à l'autre de l'Irlande, ce n'était qu'un cri ; partout on demandait l'ouverture des ports. Le comité de secours de Dublin, qui siégeait à l'Hôtel-de-Ville, publia une série de résolutions. Il déclarait que, selon la conviction de ses membres, confirmée par une notoriété publique indéniable, plus du tiers de la récolte avait déjà été détruit en Irlande par la maladie, et que, loin de cesser ses ravages, le fléau prenait chaque jour une extension nouvelle. « Il est impossible, disait le manifeste, de prévoir les limites que peut atteindre la maladie; il est vraisemblable qu'elle dévorera ce qui reste de la récolte. » La déclaration se terminait par une attaque contre le ministère, qui refusait d'ouvrir les ports ou même de convoquer le Parlement avant l'époque habituelle de sa session.

Deux ou trois jours après cette proclamation, lord John Russell écrivait d'Édimbourg, à ses électeurs de la cit[illegible] Londres, une lettre qui est restée un des documents h[illegible] riques du règne. Il annonçait sa conversion aux princ[illegible]

du libre-échange. Il avait naturellement saisi pour prétexte la maladie des pommes de terre. « Toute indécision, » tout retard, écrivait-il, peuvent provoquer une crise » dont on ne peut sans frémir mesurer les conséquences... » Ce n'est plus le moment de demander l'établissement du » droit fixe. En 1841, les libre-échangistes eussent accepté » le droit de huit schellings par boisseau de blé ; quelques » années plus tard, le droit eût été réduit et ensuite aboli » complètement. Mais établir aujourd'hui une taxe quelconque sans prévoir sa suppression à bref délai serait » prolonger un conflit qui a déjà produit trop de mécontentement et de haine. » Lord John Russell demandait, en conséquence, qu'on s'entendît pour mettre fin à un régime « qui était devenu la honte du commerce, la ruine » de l'agriculture, la source des divisions les plus profondes entre les classes de la société, fléau terrible qui » traînait à sa suite la misère et le crime, la maladie et la » mort. » Il ajoutait ensuite cette remarque significative, que le gouvernement semblait attendre une occasion pour renoncer au régime protectionniste : c'était à la population de lui fournir toutes les justifications dont il pouvait avoir besoin en lui envoyant « force pétitions, adresses et remontrances. »

Peel nous dit lui-même, dans ses Mémoires, l'influence qu'eut cette lettre sur ses résolutions. « Elle ne pouvait, remarque-t-il, manquer de produire un grand effet sur le public et sur le Conseil des ministres. Elle nous confirmait dans l'opinion que le parti whig était prêt à se joindre aux libre-échangistes en réclamant avec eux l'abrogation complète du système protecteur. » Peel ne pouvait dès lors se borner à demander l'ouverture des ports. C'eût été, selon lui, une sorte de capitulation que d'accepter le minimum de concessions exigé par les chefs du parti whig. La sure eût peut-être été suffisante lorsqu'il l'avait proée au cabinet. Si elle eût été alors offerte au pays, venant spontanément d'un ministère uni dans la même

pensée, elle eût paru à la fois comme la conséquence des événements et l'expression de la volonté raisonnée des hommes qui détenaient le pouvoir. Mais, à l'heure actuelle, on eût semblé jouer d'une façon puérile avec les difficultés de la situation. Sir Robert Peel demanda donc à ses collègues de réunir immédiatement le Parlement, afin de prendre une mesure quelconque impliquant l'abrogation immédiate du régime protecteur.

La résolution était sage et nécessaire. Il est pénible cependant de penser que la postérité, dans son jugement impartial, ne pourra que tenir en médiocre estime les mobiles auxquels obéirent en cette circonstance les chefs des deux grands partis politiques qui se partageaient l'Angleterre. Ni les whigs, ni les tories, ne paraissent avoir cédé, soit à l'autorité d'un principe, soit à la gravité des événements, mais uniquement aux nécessités politiques du moment. Sir Robert Peel reconnaît lui-même que ce ne fut point le spectre de la famine ravageant l'Irlande qui lui dicta sa résolution. Il en était arrivé à croire que le système protecteur était en principe une mauvaise chose, et lord John Russell partageait la même conviction. Pourquoi donc le premier ministre avait-il laissé l'infime minorité qui dans le Parlement représentait la ligue, engager une lutte inégale contre l'écrasante majorité des whigs et des tories coalisés, et cela jusqu'à la veille de la session où il proposa l'abrogation des lois protectionnistes ? Certes, lord Beaconsfield se laisse aller à l'exagération lorsque, dans sa *Vie de lord George Bentinck*, il dit qu'à la clôture de la session, en 1845, la ligue se trouvait presque réduite au silence ; mais il dit vrai lorsqu'il affirme que « les confédérés de Manchester n'avaient jamais été moins en faveur dans le Parlement et dans le pays, qu'au moment même où ils allaient saisir la victoire. « Ils avaient perdu à la fois l'influence au scrutin et l'oreille [illegible] la Chambre. » Cependant, malgré cette affirmation, n[illegible] nous permettons de douter que jamais la ligue et ses [illegible]

teurs se soient aperçus de la décroissance de leur influence sur le Parlement. On ne peut nier les pertes éprouvées sur le terrain électoral. « Il est impossible de méconnaître, écrivait lord Russell dans sa fameuse lettre, que plus d'une élection, en 1841 et en 1845, même dans les centres urbains, semble justifier cette affirmation, que le libre-échange n'est pas populaire dans la masse de la nation. » Quoi qu'il en soit, il est un problème que nous rencontrons fréquemment dans la vie politique de notre pays. On voit naître un mouvement qui, dès l'origine, semble devoir tout balayer devant lui. Bientôt il perd de sa force, et on ne voit plus en lui, au bout d'un certain temps, que l'œuvre de quelques hommes ardents et fanatiques. Tout d'un coup, la même cause est reprise en mains par un ministre jouissant d'une grande influence, et cette proposition, qui n'avait jamais été prise au sérieux par le Parlement, obtient à la session suivante les honneurs d'une discussion approfondie. Bientôt, un dernier effort suffit pour lui assurer une victoire complète.

Il faudrait être partisan fanatique du régime parlementaire, pour se déclarer absolument satisfait de la manière dont le libre-échange passa définitivement dans notre législation, et pour soutenir que les procédés des chefs de nos deux grands partis politiques n'ont, en cette circonstance, rien que de très honorable. Comment expliquer, du reste, que le régime protecteur, qui d'abord fut condamné par tous les hommes d'État sérieux, n'ait jamais été convenablement examiné en vue d'une réforme libérale, tant que la force irrésistible des événements et la rivalité des partis hostiles ne rendit pas sa condamnation inévitable ? La loi sur les céréales, la chose est généralement admise, était un cruel fardeau pour la classe pauvre et laborieuse, et c'était avec raison que lord John Russell l' ..lait « la honte du commerce, la ruine de l'agricult etc. » Toutes ces critiques n'avaient rien à voir avec l 'adie des pommes de terre, calamité publique heu-

reusement passagère. On ne peut s'empêcher de se demander combien de temps encore on eût laissé la loi des céréales déshonorer le commerce et l'agriculture, jeter la division dans les classes de la société et enfanter la misère, la mortalité et le crime, si la maladie des pommes de terre, éclatant en Irlande, n'avait rendu une réforme immédiate absolument nécessaire.

Quoi qu'il en soit, ce fut cette maladie qui inspira la lettre de lord John Russell, et cette lettre montra à sir Robert Peel que le moment d'agir était venu. Le plus grand nombre de ses collègues était résolu cette fois à le suivre. Un Conseil des ministres fut tenu le 25 novembre; sir Robert Peel y demanda la réunion immédiate du Parlement, afin de lui soumettre des mesures urgentes pour prévenir la famine en Irlande et aussi pour jeter les jalons de nouvelles mesures législatives qui devaient faciliter l'abrogation de la loi des céréales. Lord Stanley hésitait encore et demanda le temps de réfléchir avant de donner son avis. Le duc de Wellington restait attaché à son opinion première et pensait que la législation actuelle devait être maintenue. Il déclara cependant, avec une naïveté quelque peu aveugle, que « le seul principe auquel il subordonnait sa conduite politique était de soutenir le gouvernement de la reine représenté par le ministère de sir Robert Peel. » « Un bon gouvernement, disait le vieux héros, dans sa simplicité brutale, est ce qu'il y a de plus précieux pour le pays; il doit primer la loi sur les céréales, et même toute autre considération. » On peut sourire de voir ainsi affirmer cette notion d'un bon gouvernement qui semblerait dès lors n'avoir aucune solidarité avec les lois plus ou moins bonnes dont il peut prendre l'initiative. Elle rappelle un peu cette méthode célèbre d'étudier l'histoire, sans s'inquiéter ni du lieu ni du temps où s'accomplissent les événements. Mais le duc était esclave de qu'il croyait être son devoir, et il déclara que si Rob Peel considérait l'abrogation de la loi des céréales

point comme une nécessité pour le salut du pays, mais seulement comme un besoin pour la consolidation de son propre ministère « devant le Parlement et devant l'opinion du pays », il se soumettait, en ce cas, à l'opinion du premier ministre. Lord Stanley cependant persista jusqu'au bout sans se laisser fléchir. Il prit le temps de la réflexion et sembla avoir réellement fait tous ses efforts pour se persuader à lui-même qu'il pouvait suivre Robert Peel dans la position nouvelle que ce dernier venait de prendre sur le terrain économique.

Pendant ce temps-là, l'opinion publique s'échauffait de plus en plus à Londres et dans tout le pays. Le 4 décembre, le *Times* annonçait que le ministère avait pris sa résolution, et que le discours du trône, au commencement de la session prochaine, demanderait la révision immédiate de la loi sur les céréales afin d'arriver à leur abrogation absolue. Il serait impossible de dépeindre l'excitation que causa cette émouvante nouvelle. Les journaux ministériels la dénoncèrent comme une imposture en termes indignés et de la dernière violence. On se perdit en raisonnements pour établir que le fait annoncé, eût-il été vrai, n'aurait pu être porté à la connaissance du *Times*. Dans *Conings by*, de M. Disraeli, nous voyons M. Rigby donner les raisons les plus nettes et les plus convaincantes pour prouver « d'abord que lord Spencer ne pouvait pas être mort, ainsi qu'on le disait, et ensuite que même, fût-il mort, le fait ne pourrait être connu de ceux qui prenaient sur eux-mêmes de l'annoncer au public. » Il ne s'incline même pas devant l'affirmation de l'illustre duc, exécuteur testamentaire de lord Spencer, qui confirme la nouvelle du décès. De même, la nouvelle publiée par le *Times* fut démentie de la façon la plus péremptoire et la plus audacieuse. « Ce ne peut être vrai », « le *Times* n'a aucun m[illegible]en de connaître la nouvelle », « si le fait était exact, c[illegible]rait, en tout cas, un secret de cabinet », « personne, e[illegible]hors des ministres, ne peut rien savoir », « si quel-

qu'un, en dehors du cabinet, devait être prévenu, ce ne devrait pas être le *Times* », « ce doit être plutôt celui-ci ou celui-là, telle personne ou tel journal »..... et les commentaires allaient leur train.

Lorsqu'il fut devenu absolument certain, et hors de conteste, que la nouvelle était bien véridique, du moins pour ce qui concernait la résolution du premier ministre, la discussion continua sur le point de savoir comment le *Times* avait pénétré le secret des délibérations. L'avis le plus général, parmi les mieux informés, était qu'une jeune femme, célèbre par son esprit et sa beauté, et versée dans le monde politique était parvenue à séduire un des membres les plus jeunes et les plus élégants du cabinet et lui avait arraché le secret pour le communiquer ensuite au *Times*. Il n'est pas impossible que ce soit là la véritable explication. Bien des gens qui étaient en position d'apprécier ce qu'elle pouvait avoir de plausible n'hésitèrent pas à y ajouter foi. D'un autre côté, l'évolution qui venait de se produire s'était annoncée par des signes assez significatifs pour que toute personne un peu versée dans la politique eût pu prévoir l'événement, sans l'intervention d'aucun diplomate féminin.

La nouvelle, bien que véridique en elle-même, n'était cependant pas absolument exacte, à moins de lui donner le caractère d'une prédiction. Un obstacle, en effet, s'opposait encore à la réalisation des projets du premier ministre. Le 4 décembre, le *Times* avait annoncé la nouvelle. Le 6, en présence des démentis passionnés qui se produisirent de toutes parts, il confirma son dire : « Nous affirmons de nouveau que le Parlement se réunira dans les premiers jours de janvier, que l'abrogation de la loi des céréales sera proposée dans l'une des Chambres par sir Robert Peel, et, dans l'autre, par le duc de Welling[illegible] »

Mais, pendant ce temps-là, l'opposition qui s'était m[illegible]festée dans le cabinet, devenait de plus en plus intrait[illegible] Lord Stanley et le duc de Buccleuch déclaraient a[illegible]

mier ministre qu'ils ne pouvaient s'associer à aucune mesure impliquant l'abrogation définitive des lois protectionnistes. Peel ne pensa pas, en de telles circonstances, pouvoir mener à bonne fin son projet et il se hâta d'offrir sa démission à la reine. « Les autres membres du cabinet (ce sont les propres expressions du premier ministre) étaient du même avis que moi, et, dans ces circonstances, je considérai qu'il était de mon devoir d'offrir ma démission à Sa Majesté. Le 15 décembre, je me rendais à Osborne, dans l'île de Wight, et je demandais respectueusement à la reine de me relever des devoirs que je ne pouvais remplir plus longtemps sans nuire aux intérêts de Sa Majesté. » Ce fut le 16 décembre que le *Times* annonça la fameuse nouvelle. La veille même du jour où elle était confirmée par ce journal, le président du Conseil, qui devait proposer l'abrogation des lois protectionnistes, avait remis sa démission.

Quem dixere chaos ! On était retombé dans la confusion. Lord John Russell accourut d'Édimbourg. La lettre, qu'il n'avait sans doute pas écrite dans ce but, le désignait comme le successeur de Robert Peel. Arrivé à Londres, il fit tous ses efforts pour parer aux difficultés de la situation. Son parti n'était pas très puissant dans le pays, et il était en minorité dans la Chambre des communes. La première idée qui lui vint fut d'obtenir de Peel la promesse qu'il le seconderait, pour arriver à l'abrogation complète et immédiate de la loi sur les céréales. Mais celui-ci, écrivant à la reine, lui exposa respectueusement « ses regrets de se sentir lié par un devoir supérieur qui l'empêchait de prendre part à un débat si important devant la Chambre. »

La position de lord John Russell devenait embarrassante. Il était mis en demeure de constituer un gouverne-
parce qu'un ou deux collègues de Robert Peel
nt refusé de s'associer à la politique de leur chef.
une opposition opiniâtre de la part d'un homme aussi
dérable que lord Stanley montrait clairement que le

régime protectionniste ne sombrerait pas sans une résistance énergique des représentants ruraux. Le fardeau et tous les risques de l'entreprise semblaient maintenant reposer sur lord John Russell, puisque sir Robert Peel refusait de prendre l'engagement absolu de soutenir cette même politique que chacun cependant savait être la sienne. Russell fit alors preuve d'un courage qui fut toujours un des traits saillants de son caractère. Il résolut de former un ministère, sans compter sur une majorité dans le Parlement; mais il était écrit qu'il n'aurait pas à tenter une aussi rude épreuve. Lord Grey, qui, quelques mois auparavant, était connu sous le nom de Howick, et qui venait de succéder à son père, l'énergique comte Charles Grey, dont il allait désormais porter le titre, le pupille de Fox et le chef de ce cabinet qui fit passer la loi sur la réforme électorale et voter la suppression de l'esclavage, Lord Grey, disons-nous, objecta qu'il était opposé à la politique étrangère de lord Palmerston. Ils ne pouvaient donc entrer ensemble dans la combinaison ministérielle dont lord Russell avait élaboré le plan. Lord Grey croyait aussi très fermement qu'il fallait faire place dans le cabinet à M. Cobden; mais d'autres personnages très importants dans le parti whig, malgré tout leur bon sens et les sentiments de justice dont ils étaient animés, ne consentaient à offrir au chef des libre-échangistes que la vice-présidence du ministère du commerce.

M. Macaulay, dans une lettre à un de ses électeurs d'Édimbourg, apprécia cette situation dans les termes suivants : « Tous nos plans sont déjoués par lord Grey, qui » refuse d'entrer dans une combinaison ministérielle où » lord Palmerston aurait le portefeuille des affaires étran- » gères. J'espère que l'intérêt public n'en souffrira pas. » C'est maintenant à Robert Peel qu'appartient la solution » du problème. Il est évident qu'elle n'est pas au-des- » de ses forces. Il est, du reste, douteux que nous eussi- » pu démêler nous-mêmes cette situation, car tous, '

» exception, nous soutiendrons de nos votes l'œuvre du » nouveau ministère, et la plupart de ceux qui sont aujour- » d'hui aux affaires nous auraient évidemment refusé les » leurs. » Un passage de cette lettre offre un intérêt tout » particulier. « Dès les premiers jours, dit Macaulay, je » déclarai à lord John Russell que je ne lui imposais » qu'une seule condition : l'abrogation complète et immé- » diate de la loi des céréales. J'ajoutai que j'étais absolu- » ment opposé à une diminution progressive des droits » prohibitifs, mais que, s'il était prêt à proposer une abro- » gation immédiate du système protecteur, je lui donnais » mon appui sans réserve ; que, selon qu'il le jugerait » convenable, j'entrerais ou n'entrerais pas dans le minis- » tère mais qu'en tout cas jamais, par jalousie ou par » ambition déçue, je ne lui créerais de difficultés. »

Il est impossible de révoquer en doute la sincérité de Macaulay, mais on ne peut remarquer sans surprise comment, en moins de deux années, sous l'influence de l'opinion publique, il avait changé d'avis à ce point qu'il en était arrivé à se prononcer pour une abrogation immédiate et sans conditions de la législation protectionniste. En février 1843, il signalait à ses électeurs d'Édimbourg combien il était peu sensé de refuser une transaction, et, en décembre 1845, il leur écrivait pour leur dire que la seule condition qu'il imposait au ministère était l'abrogation totale et immédiate de cette même législation. La ligue libre-échangiste pouvait être fière du travail de propagande auquel elle s'était livrée. Elle resta froidement spectatrice de l'embarras dans lequel se débattirent un instant les partis et des escarmouches qu'ils se livrèrent. Elle savait maintenant, à n'en plus douter, que quel que fût celui qui prendrait le pouvoir, sa ligne politique serait suivie. Dans une des réunions de la ligue, tenue au âtre de Covent-Garden, le 17 de ce mois mémorable, et s que les négociations se continuaient pour la consti- n du ministère, M. Cobden déclara que ni lui ni ses

amis n'avaient rien fait pour maintenir l'un des deux partis au pouvoir ou pour préparer l'avénement de l'autre. « Tous nos efforts, dit-il, n'ont en vue que l'affirmation d'un principe unique et la poursuite d'un seul but. Si nous arrivons à faire triompher ce principe, ne fût-ce que six mois, nous verrons luire enfin ce jour, si impatiemment attendu, où il nous sera possible de prononcer la dissolution de la ligue, après avoir constaté le triomphe des idées pour lesquelles nous avons combattu. »

Lord John Russell comprit qu'il était impuissant à former un ministère et annonça à la reine son échec. Sans doute, après avoir fait tout ce qui lui était possible, peut-être ne regrettait-il pas beaucoup de constater l'inanité de ses efforts. La reine dut faire appeler à Windsor sir Robert Peel et lui déclarer qu'il lui fallait retirer sa démission et reprendre la présidence du Conseil ; Peel ne pouvait refuser. La reine lui offrit de lui accorder un certain délai pour conférer avec ses collègues, mais il pensa, non sans raison, qu'il aurait plus d'autorité sur eux en leur demandant de le seconder dans une tâche déjà acceptée par lui, et qu'il aurait pris l'engagement de mener à bonne fin. Il revint donc de Windsor, dans la soirée du 20 décembre, après avoir repris ses fonctions de premier ministre de la Couronne. Le duc de Buccleuch renonça à combattre la politique que Peel était maintenant résolu à soutenir ; mais lord Stanley ne modifia point son attitude. Sa place au ministère des colonies fut prise par M. Gladstone, qui cependant, chose assez curieuse, fut privé de son siège à la Chambre pendant toute la session, si pleine d'événements, qui était sur le point de s'ouvrir. M. Gladstone représentait le bourg de Newark ; mais cette circonscription se trouvait soumise à l'influence du duc de Newcastle qui combattait le ministère. M. Gladstone n'osa donc courir la chance d'une réélection et resta ainsi pe dant quelques mois privé de son siège. Sir Robert Pe pour nous servir de ses propres expressions, dans u

lettre qu'il écrivait à la princesse de Lieven, rentrait au pouvoir « bien mieux armé pour les services qu'il avait à rendre au pays, que s'il n'eût pas préalablement donné sa démission. » « Il se sentait, ajoutait-il, comme un homme revenant à la vie, après avoir assisté à ses propres funérailles. »

Le Parlement fut convoqué pour le mois de janvier. Il était facile de voir de quel œil les partisans du *statu quo* et les tories les plus endurcis considéraient les projets de sir Robert Peel. Des meetings protectionnistes eurent lieu sur différents points du pays ; ils furent tous unanimes à condamner d'avance la politique du premier ministre revenu au pouvoir. Dans la plupart d'entre eux, on vota des ordres du jour mettant à la fois en doute et les capacités de Robert Peel et l'éventualité de la famine. On s'indigna de ce que la seule perspective du terrible fléau pouvait faire abandonner le principe qui assurait aux fermiers la vente de leurs grains, ou, au moins, empêchait ce prix de tomber au-dessous de ce qu'on appelait « la valeur intrinsèque de la marchandise. » Ce qu'il y avait de plus absurde que de nier l'éventualité de la famine, c'était les remèdes que suggéraient les uns et les autres pour le cas où, malgré tout, l'événement fatal viendrait à se produire. Le duc de Norfolk se rendit célèbre par le généreux conseil qu'il offrait à une population en détresse ; il allait partout, recommandant une certaine poudre de sa composition, infaillible, disait-il, pour tromper la faim.

La Chambre se réunit et l'ouverture de la session eut lieu le 22 janvier 1846. La reine en personne ouvrit le Parlement. Le discours du trône s'étendit longuement sur la situation de l'Irlande et sur la récolte des pommes de terre absolument compromise ; il contenait cette phrase ıification : « J'ai été heureuse, faisait-on dire à Sa Maté, de donner mon assentiment aux mesures que vous ıvez proposées, en vue de faciliter l'extension du comrce, de stimuler l'esprit d'entreprise et de soutenir

l'industrie, mesures qui consistent dans l'abrogation des lois prohibitives et l'abandon du tarif protecteur. Je vous recommande d'examiner sans retard si le principe qui a inspiré votre conduite ne doit pas, pour le bien de la nation, recevoir une plus large application. » Avant de mettre en discussion le projet d'adresse en réponse au discours du trône, sir Robert Peel déclara que le gouvernement avait l'intention de soumettre le plus tôt possible aux Chambres divers projets de loi intéressant la situation financière et commerciale du pays.

On ne peut rien imaginer de plus émouvant et de plus animé que le spectacle qu'offre la Chambre des communes, dans une de ces nuits où s'annonce quelque grand débat et quelque déclaration d'une importance capitale. Une sorte de frémissement semble agiter toute l'assemblée, pareil au souffle du vent parcourant l'immensité des mers. La Chambre paraît un instant ne former qu'un seul corps en proie à une même impatience. Les bancs ministériels, et devant eux ceux de l'opposition, sont occupés par des hommes illustres dans la politique et dont le nom appartient déjà à l'histoire ; les autres bancs sont envahis par une foule qui déborde de tous côtés. Les députés qui ne peuvent trouver de sièges se tiennent en assez grand nombre au-dessous de la barre ou dans les galeries latérales. Ce n'est pas seulement sur les bancs du ministère ou sur ceux de l'opposition que se pressent les célébrités de tous les partis. Çà et là, parmi les députés qui n'appartiennent à aucun groupe, aux abords des couloirs qui donnent accès aux deux côtés de la salle, on peut reconnaître les personnages les plus remarquables qui exercent sur les destinées du pays une influence prépondérante. Tel était le spectacle qui s'offrait aux regards, à l'ouverture du Parlement de 1846. Dans de telles séances, les galeries réservées aux étrangers et celles du speaker sont également encombrées et la moindre place est occupée. Au bruit confus des conversations qui s'élèvent de tous ces bancs

on devine une anxiété profonde. C'est le moment où plus d'un ambitieux envie le sort du ministre qui bientôt doit venir se présenter devant l'assemblée et formuler la déclaration que chacun attend avec une impatience toujours croissante.

Dans cette séance mémorable du 22 janvier 1846, tout concourait à exciter la curiosité générale. Qui serait chargé de la déclaration ministérielle ? A quel moment serait-elle faite ? En quels termes serait-elle conçue ? Le chef du parti whig prendrait-il la parole avant le ministre, ou bien serait-ce le chef des libre-échangistes qui, le premier, viendrait faire pressentir à la Chambre inquiète la marche qu'allaient suivre les événements ? Le vote de l'adresse à la reine n'est jamais qu'une pure formalité à l'occasion de laquelle, fût-on même un Cicéron ou un Burke, il est presque impossible de susciter dans la Chambre le moindre intérêt. C'est à ce moment cependant que les jeunes députés ont le plus de chance de faire un heureux début. L'assemblée, avec une sorte d'indulgence dédaigneuse, semble disposée à accueillir avec faveur l'orateur qui fera preuve de la moindre capacité et s'élèvera au-dessus de la plus banale médiocrité. Il peut presque se permettre les choses les plus insensées et les plus choquantes ; la seule chose qui lui soit nécessaire, c'est de ne pas perdre la tête. S'il arrive à débiter avec une certaine élégance les quelques riens qui composent son discours, il est couvert par les applaudissements. La Chambre, qui ne compte en cet instant que sur des tirades ennuyeuses, manifeste à l'orateur combien elle lui est reconnaissante de l'agréable surprise qu'il lui a ménagée. Ce jour-là, cependant, ceux qui proposaient l'adresse et ceux qui la soutenaient avaient une tâche particulièrement difficile. Il leur fallait, en effet, se renfermer dans
formules banales en présence d'une Chambre nerveuse,
endue dans l'attente d'un grand événement. Le rôle de
un offrait ce côté piquant qui fut mis en lumière par

les divers orateurs, c'est que ceux qui proposaient l'adresse savaient parfaitement la marche qu'allait adopter le gouvernement, tandis que ce dernier ne le savait pas lui-même.

La première partie de la tâche était accomplie. L'adresse avait été lue et plusieurs orateurs l'avaient appuyée. Le speaker en met aux voix l'adoption ; s'il doit y avoir un débat, c'est à ce moment qu'il doit s'ouvrir. D'ordinaire, une discussion se produit toujours, mais ce n'est chaque fois qu'une simple formalité, comme l'adresse elle-même. Il est convenu qne le chef de l'opposition prononce quelques paroles sans portée. Deux ou trois députés formulent de vagues récriminations contre le ministère; le chef de la majorité répond en quelques mots et tout est fini. Mais, à cette séance, on était certain qu'il y aurait quelque déclaration importante, et cependant personne ne s'attendait à ce qui arriva. Rien n'est moins conforme aux usages que de voir en semblable circonstance le chef de la majorité ouvrir les débats. Sir Robert Peel s'était toujours montré formaliste et très attaché aux règles et aux usages parlementaires. Aussi, quand le speaker posa la question sacramentelle, les regards ne se tournèrent point du côté des bancs ministériels. On s'attendait plutôt à voir se lever lord John Russell ou peut-être M. Cobden. Mais un murmure de surprise s'élevant de tous les côtés de la Chambre avertit bientôt ceux qui ne pouvaient apercevoir les bancs du gouvernement que quelque chose d'inattendu venait de se passer. Un instant après, on entendait la voix du premier ministre, « cette voix merveilleuse, si nous en croyons lord Beaconsfield, qui n'avait d'égale dans la Chambre des communes que l'organe sympathique et vibrant d'O'Connell », et chacun comprit qu'on allait entendre le discours si impatiemment attendu.

La déclaration ne fut cependant pas formulée de suite. Le premier ministre témoigna l'intention bien arrê[illegible] ainsi, du reste, qu'on avait pu le prévoir, de ne pas al[illegible] der immédiatement le point le plus important. Il s'éte[illegible]

dans de longues et pénibles explications sur les changements qui s'étaient opérés dans ses opinions en matière de libre-échange et de protection. Il s'attarda aux démonstrations les plus complètes pour établir que la réduction des taxes avait toujours été suivie d'une élévation dans le rendement de l'impôt et n'avait exercé aucune influence sur le prix des marchandises dégrévées qui ne diminuaient pas pour cela. Les droits sur le verre et sur le lin, le prix du lard et du porc salé, le taux auquel se faisaient les grands marchés de bœuf conservé pour la marine, tous ces points, et bien d'autres, furent discutés à fond, avec une richesse de détails qui dut sembler bien longue à une Chambre impatiente de savoir si, oui ou non, le premier ministre affirmerait le principe du libre-échange. Enfin Peel déclara assez nettement sa conversion complète aux principes de l'école de Manchester et il ajouta que, selon lui, le moment était venu où le système protecteur qu'il s'était engagé à maintenir, en arrivant au pouvoir, devait être abandonné pour toujours. Il termina son discours par une phrase qui a donné lieu aux critiques les plus acerbes et aux accusations les plus sévères. Il déclara que, selon lui, « ce n'était pas chose aisée que d'assurer l'harmonie et l'unité d'action d'une monarchie déjà ancienne, d'une aristocratie pleine d'orgueil, et d'une Chambre des communes récemment issue d'un scrutin élargi par la réforme électorale. »

Le ministère avait fait sa déclaration. Il laissait maintenant à la Chambre le soin de deviner quelles pouvaient être ses intentions. Lord John Russell donna alors quelques explications sur les efforts qu'il avait faits pour constituer un ministère et sur les causes de son échec. C'est un point qui, aujourd'hui, après de longues années, offre peu d'intérêt. La séance semblait toucher à sa fin et il était évident q programme ministériel ne pouvait entrer en discus- si sque, en fait, il n'avait pas encore été annoncé. L mbre savait bien que le premier ministre se trou-

vait converti aux principes du libre-échange, mais personne n'en savait davantage, si ce n'est ceux qui étaient dans le secret des ministres. Il semblait donc que l'on n'eût plus qu'à attendre le moment où le gouvernement viendrait exposer son programme pour commencer la discussion des projets dont il pourrait saisir l'assemblée. Tout à coup, au milieu d'un débat languissant, se lève un homme dont la physionomie expressive semble communiquer à la Chambre une vie nouvelle. Il est rare de trouver dans notre histoire parlementaire l'exemple d'un discours prononcé à propos décidant de toute une carrière. L'orateur qui s'apprêtait à discuter la déclaration de sir Robert Peel appartenait à la Chambre depuis plusieurs années; c'était la dixième session à laquelle il prenait part. Il avait eu, chaque année, l'occasion de prendre la parole et s'était efforcé plusieurs fois déjà de se faire un nom dans le Parlement. Mais, jusqu'alors, sa vie politique n'avait été qu'un long échec. Le discours qu'il prononça dans cette mémorable séance ouvrit devant lui une carrière qu'illustrèrent les plus brillants succès.

CHAPITRE XVI.

M. DISRAELI.

L'orateur qui se levait et qui ne craignait pas de se mettre tout à coup en avant, comme eût pu le faire un chef de parti, était l'un des hommes les plus éminents qu'ait produits la vie politique sous le règne de Victoria. Sans vouloir le mettre au premier rang, on peut le considérer comme le type le plus remarquable (en prenant cette épithète dans son sens propre) que les luttes politiques aient porté au pouvoir sous le règne actuel.

M. Disraeli était dans sa trente-deuxième année lorsqu'il entra à la Chambre des communes, en 1837, comme député conservateur de Maidstone. Il avait déjà fait plusieurs tentatives infructueuses pour conquérir un siége au Parlement. C'est comme libéral qu'il fit ses débuts dans la carrière politique; il avait tout d'abord recherché le patronage d'O'Connell et de Joseph Hume; il se donnait alors comme le champion de la cause populaire et l'ennemi de toute alliance avec les tories. Après plusieurs échecs successifs, il lui parut plus sage de chercher un point d'appui près d'un des partis aristocratiques. Déjà depuis longtemps, il avait donné les preuves d'un talent, on pourrait presque dire d'un génie littéraire vraiment remarquable.

Son roman, *Vivian Grey*, publié alors qu'il n'était âgé que de 22 ans, était plein d'extravagances, d'affectation et de fougue juvénile, mais il portait les traces évidentes d'un talent littéraire plein de jeunesse et d'éclat. Fils d'un homme de lettres distingué, M. Disraeli n'avait probablement, à cette époque, que le bagage politique d'un jeune littérateur.

Il est inutile de l'accuser d'une inconstance préméditée, pour n'avoir point hésité à se poser en tory inspiré après avoir débuté sous la bannière des radicaux les plus avancés. Il est peu probable qu'au commencement de sa carrière il ait noué quelque alliance bien étroite avec les tories ou avec les radicaux. Il écrivit une lettre à M. W. J. Fox, célèbre pasteur unitaire et homme politique distingué, dont nous avons eu déjà l'occasion de parler. Dans cette lettre, il déclarait que ses goûts le portaient vers la sédition. Plusieurs jeunes hommes intelligents et sans fortune, qui entraient dans la vie politique se disaient comme lui partisans des revendications violentes. Lorsque M. Disraeli put constater que ni l'esprit de révolte ni même le radicalisme le plus avancé ne pouvaient lui ouvrir les portes du Parlement, il se demanda si ses convictions libérales étaient assez fortement enracinées pour valoir le sacrifice de sa carrière politique. Il y réfléchit et dut constater qu'il se transformerait facilement en défenseur résolu de l'ordre de choses existant. Au point de vue exclusivement personnel, c'était là évidemment une conclusion favorable à l'ambition du jeune politicien. Il ne pouvait prévoir alors l'influence extraordinaire qu'exerceraient, sur les destinées et le caractère du parti tory, l'éloquence et l'argumentation puissantes de deux hommes qui, à cette époque, étaient absolument inconnus. M. Cobden se présentait pour la première fois, et sans succès, devant ses électeurs, l'année même où M. Disra faisait à la Chambre sa première apparition. Cobden attendre quatre années avant de voir les portes du Par

ment s'ouvrir devant lui, et ce fut seulement deux ans plus tard que Bright vint siéger à ses côtés.

Ce fut l'agitation libre échangiste dont Peel devint l'avocat qui, en le détachant de son parti, provoqua la division si célèbre des conservateurs et enleva à la cause de l'aristocratie rurale presque tous les hommes de talent qui, jusqu'ici, avaient fait sa force. De ce fait, naquit un nouveau groupe, ou tiers parti, qu'on appela les Peelistes, et qui vit se réunir à lui Graham, Gladstone, Sidney Herbert, Cardwell, et d'autres hommes non moins remarquables devant lesquels s'ouvrait un brillant avenir. Le parti rural, abandonné à lui-même, dut prendre pour chef lord George Bentinck, esprit sérieux mais de talent médiocre. C'est alors que M. Disraeli trouva sa voie. Tel était son génie, qu'il devait se frayer un chemin en toute circonstance, et en dépit de toutes les compétitions. Mais il est juste de reconnaître que ses succès, dans la carrière politique, eussent pu être tout autres, si, au lieu de s'être attaché à un parti dans lequel il était le seul homme d'une capacité remarquable, il eût appartenu au groupe politique que dirigeaient Palmerston, Russell, Gladstone, Graham et que Cobden et Bright soutenaient ordinairement de leurs votes.

Il peut se faire cependant que M. Disraeli n'ait point obéi à cette considération lorsqu'il passa des rangs des radicaux dans celui des conservateurs. Ni dans ses discours, ni dans ses lettres, on ne trouve trace d'aucune étape qui puisse marquer son évolution. Il n'est pas invraisemblable de supposer que s'il embrassa le radicalisme au commencement de sa carrière, c'est qu'il fut séduit par le côté original et romanesque de ce parti. C'est seulement après avoir été déçu dans ses aspirations personnelles, qu'il se sentit porté vers la cause que représentait la bourgeoisie des campagnes. Avant qu'il eût fait son entrée au P[illegible]ement, l'opinion publique lui attribuait des qualités p[illegible]t propres à l'entraver qu'à le soutenir dans sa carrière p[illegible]ue. On le considérait généralement comme un aven-

turier fantasque et audacieux, que les excentricités et les absurdités de sa conduite rendaient absolument inoffensif. Il adoptait les modes les plus exagérées, et affectait dans sa mise des excentricités qui faisaient douter de son bon sens. Son langage était un mélange de cynisme et de sentimentalité et il ne reculait pas devant les déclarations les plus téméraires. Son aplomb frisait presque l'insolence; sa rhétorique était d'une violence qui, même dans ce temps de libre langage, paraissait d'une étonnante témérité. Son talent littéraire lui-même, mieux apprécié de nos jours, était considéré alors comme la manifestation fantaisiste et audacieuse d'une jeune et brillante imagination plutôt que comme l'expression d'un mérite véritablement original. Ses débuts, même devant la Chambre des communes, n'étaient pas de nature à lui faire concevoir de grandes espérances. Lorsqu'aujourd'hui on relit ce premier discours, on a peine à comprendre qu'il ait provoqué tant de rires et de sarcasmes, et qu'il n'ait laissé place à aucun autre sentiment. C'est un morceau habile, plein de faits et d'idées neuves, très comparable par le style et l'ordonnance à plusieurs des discours qui, dans ces dernières années, lui valurent les applaudissements de la Chambre. Mais M. Disraeli avait été précédé, dans cette assemblée, par sa réputation. Jusqu'à ce jour, si nous en croyons un critique très antipathique quoique très impartial, sa vie avait été marquée par une succession non interrompue de folies et d'échecs. La Chambre était sans doute disposée à trouver son discours absurde parce que, dans l'opinion générale, le ridicule était déjà attaché à sa personne.

L'extérieur même de M. Disraeli contribua sans doute quelque peu à lui attirer les dédains qui accueillirent ses premiers débuts dans cette assemblée que plus tard il devait gouverner. Un témoin oculaire a décrit ainsi le c tume dans lequel il se présenta à la Chambre : « Il avai habit vert bouteille, un gilet blanc genre Dick Swivel

sur lequel s'étalait un réseau de chaînes brillantes, un pantalon large; une cravate noire qui couvrait entièrement le col de sa chemise, complétaient l'extérieur du personnage. Le visage était d'une pâleur livide, les yeux noirs et perçants, le front large, mais peu élevé, ombragé par les boucles d'une chevelure noire comme le charbon. Il avait l'habitude de rejeter ses cheveux de sa tempe droite, vers sa joue gauche sur laquelle ils retombaient en petites boucles toutes brillantes d'huile parfumée. » Son genre était essentiellement théâtral, ses gestes violents et extravagants. Tout cela, cependant, n'a rien qui puisse surprendre ceux qui ont connu M. Disraeli au jour de ses succès. Son style est resté bizarre et vulgaire. Il réalisait bien dans sa personne ce type étranger que le peuple anglais regarde comme l'incarnation de l'activité et de la turbulence.

Quelle qu'en soit la cause, il est certain que les débuts de M. Disraeli ne furent pas un simple insuccès, mais bien un échec ridicule. Un témoin oculaire nous le représente déconcerté par les rires et les interruptions d'une Chambre bruyante, renonçant à la parole, vaincu mais non découragé. « Enfin, perdant son sang-froid, qu'il était parvenu à conserver jusque-là, il s'arrête au milieu d'une phrase, et regardant avec indignation les libéraux en face, la bouche démesurément ouverte, il s'écrie d'une voix forte et presque effrayante : « J'ai entrepris dans ma vie des choses bien diverses; le succès n'a jamais trompé mes efforts. Je m'arrête, aujourd'hui, Messieurs, mais un jour viendra où vous m'écouterez. » Cette prédiction est de celles qu'un biographe met volontiers dans la bouche de son héros. Le lecteur peut donc avoir quelque doute sur son authenticité. Cependant, il est certain que l'orateur termina son discours par cette péroraison hardie que
on peut, du reste, retrouver dans le texte publié le lendemain par les journaux de Londres.

Tels furent les débuts parlementaires de M. Disraeli.

Détail assez curieux, le seul de ses auditeurs qui l'ait admiré dans cette occasion fut sir Robert Peel, et c'est par son discours contre Peel lui-même, que M. Disraeli prouva à l'assemblée, dont il ne recueillait auparavant que les moqueries, qu'il était un grand orateur parlementaire. M. Disraeli ne fut pas le moins du monde découragé par son échec. Quelques jours après, il reprenait la parole et, pendant cette première session, il se fit entendre trois ou quatre fois. Mais les dures leçons de l'expérience lui avaient profité, et il se garda bien de se lancer dans des développements oratoires aussi étendus et aussi ambitieux que ceux de son premier discours. A mesure qu'il se familiarisait avec la Chambre, il semblait chercher le paradoxe, et affectionner les situations qui le mettaient en vue. Toutes les thèses lui semblaient bonnes à soutenir, et il ne craignait pas de mettre en avant des théories politiques que tout autre à sa place eût évitées avec soin.

Il est bien difficile de se faire une idée nette de ce que pouvaient être ses opinions à ce moment de sa carrière, et même de dire s'il avait des idées bien arrêtées. Notre sentiment est qu'à cette époque, il n'appartenait réellement à aucun parti. Il cherchait sa voie. En parlant sur des sujets dont il ne savait pas le premier mot, il parvenait quelquefois, par la seule supériorité de son intelligence, à discerner le côté faible de certains sophismes économiques, dans lesquels étaient tombés les hommes de l'expérience la plus éprouvée. Plus tard, si nous en jugeons d'après ses propres paroles et sa conduite ultérieure, ce procédé le conduisit à des erreurs et des échecs sans nombre. Le plus souvent aussi, il se lançait dans des sentimentalités vagues, auxquelles il donnait une forme grandiose et prophétique, semblant affirmer que lui seul voyait le fond de la question, mais qu'il était de son devoir de ne pas encore réveler aux autres ce que lui inspirait sa sa- cité. Dans tout l'épanouissement de son talent, M. Dis- réalisa une de ces figures historiques dont parle Maca-

et qui lui semblent si rares que lord Chatham est pour lui l'exemple unique qu'il en ait rencontré, « un homme doué d'un véritable génie, d'une nature vaillante, élevée et impérieuse, sans aucune simplicité de caractère » (1) M. Disraeli, à un moment de sa carrière, était si affecté, que ses affectations mêmes semblaient recherchées. C'était cependant un homme d'un incontestable génie. Jamais le courage ne l'abandonna, même dans les circonstances les plus terribles et les plus désespérées. Personne n'avait su comme lui se rendre maître d'une situation. Pendant quelque temps, il sembla prendre à tâche de fixer l'attention publique et de faire parler de lui; il y réussit admirablement. Toutes les feuilles politiques et satiriques de l'époque sont remplies de sa personnalité. Nous devons ajouter que ce ne sont pas les appréciations élogieuses qui y dominent. Si l'on se reporte aux controverses politiques de cette période, on est étonné de la grossièreté avec laquelle M. Disraeli et ses adversaires se traitent réciproquement. On peut affirmer sans exagération que souvent une querelle entre les femmes de la halle donnerait lieu, de nos jours, à moins de gros mots et d'épithètes injurieuses, que n'en échangeait alors, avec ses ennemis politiques cet homme élégant et lettré. Nous avons tous lu sa polémique — avec O'Connell. Le langage en est féroce. Le tribun irlandais le dénonce comme « un mécréant, un vaurien, un menteur dont la vie n'est qu'une perpétuelle jonglerie, le descendant en droite ligne du voleur qui, mourant à côté de Jésus, envoyait au ciel un dernier blasphème. » De son côté, Disraeli disait dans une lettre adressée à un des fils du grand patriote : « J'ai le plus profond mépris pour O'Connell et sa conduite me dégoûte. Je saisirai toutes les occasions pour le flétrir publiquement. Je vous défie, dit-il en terminant, vous ou quelqu'un des vôtres, de conjurer la

(1) Nous citerons, à cette occasion, le portrait qu'il fait de Chatham : « Il était acteur dans le cabinet, acteur au Conseil, acteur dans le Parlement, et même, dans la vie privée. Il ne pouvait se dépouiller de ses intonations et de ses attitudes théâtrales. »

haine terrible dont je le poursuis. » Quand on pense que ce sont deux hommes d'État considérables qui se traitaient ainsi, on se demande s'ils n'appartenaient pas à un autre âge, et s'ils ont rien de commun avec les deux personnages politiques que nous avons connus. Les journaux du temps nous offrent plusieurs autres spécimens de cette rhétorique insolente que, par respect pour nos lecteurs, on ne saurait mettre sous leurs yeux.

Les duels étaient encore fréquents à cette époque, et bien des années s'écoulèrent avant qu'ils disparussent de nos mœurs publiques. M. Disraeli se disait toujours prêt à soutenir, le pistolet à la main, tout ce qui avait pu s'échapper de ses lèvres, même dans l'ardeur de la lutte. Aujourd'hui, le premier devoir d'un gentilhomme est de faire ses excuses lorsque, dans la chaleur du débat, il lui est échappé une expression excessive ou offensante. Cette modération était alors inconnue ; peut-être est-ce là, du reste, une habitude jusqu'à un certain point incompatible avec les mœurs d'un pays où le duel est en honneur. En retirant une expression blessante, on peut être, en effet, soupçonné d'obéir à un sentiment de couardise. La loyauté qui pousse un homme d'honneur à s'excuser devra presque toujours céder à un autre sentiment, la crainte de passer pour un lâche. Si quelqu'un doutait de la supériorité des habitudes et des principes moraux qui se sont établis de nos jours, je lui conseillerais de lire quelques passages des polémiques que M. Disraeli soutint pendant les premières années de sa vie publique, alors que ceux qui aspiraient au rôle de chef de parti ne croyaient point indigne de leur caractère de prodiguer à leurs adversaires l'épithète de « marchands des quatre saisons », et de se poser en crâne comme Bobadil ou le capitaine Copper.

Pendant que M. Disraeli se mettait au niveau de son époque par la violence de son langage et ses poses de r
tador, sa renommée grandissait dans les débats politiqu
A la Chambre des communes, on commençait à le consi

rer comme un adversaire redoutable. Il était étonnant par la vivacité de sa réplique et par l'âpreté de sa raillerie. Dans la première partie de sa carrière, il ne fut jamais regardé que comme un tirailleur. Il avait fait l'éloge de Peel quand il s'était trouvé en communion d'idées avec lui, ou lorsque, par cette manœuvre, il lui était possible d'atteindre un adversaire politique. Mais ce fut à l'occasion des débats sur l'abolition du système protecteur qu'il acquit pour la première fois la réputation d'un argumentateur de premier ordre et d'un grand orateur parlementaire. En nous servant de cette expression d'orateur parlementaire, nous entendons préciser une qualité toute particulière à l'homme public, dont l'éloquence et l'habileté d'argumentation sont le plus propres à frapper les membres de la Chambre. Mais il ne faudrait pas croire qu'un orateur parlementaire de premier ordre soit un grand orateur dans l'acception la plus étendue du mot. Bien des hommes ont mérité dans leur vie politique les plus grands succès de parole, auxquels on n'a jamais reconnu une véritable éloquence, dans le sens le plus large et le plus élevé que comporte cette expression. Les « discours mousseux » qui ont fait la réputation de Charles Townshend ont été vite oubliés, aussi éphémères que ce pétillement du vin de Champagne qu'ils avaient la prétention de rappeler et dont ils tiraient déjà leur qualification. Personne, maintenant, ne s'avise de lire les quelques passages qui nous ont été conservés des discours de Sheridan, et pourtant ceux qui les entendirent les mettaient au-dessus de tout ce qu'avaient produit les orateurs anciens et modernes. La Chambre des communes trouva souvent Burke ennuyeux, et cependant ses discours sont passés dans la littérature anglaise où ils tiendront toujours une place honorable. M. Disraeli n'arriva point à être autre chose qu'un orateur parlementaire, ne s'inquiéta sans doute jamais de s'élever plus haut. endant, même à cette époque relativement éloignée, qu'il passait pour un être bizarre, pour un aventurier

vaniteux et léger, il s'était déjà acquis la réputation d'un *debater* capable de tenir tête à l'adversaire le plus redoutable par la promptitude de sa réplique et la virulence de ses sarcasmes. Ce n'était pas l'époque de la grande éloquence. En ce temps là, l'épigramme piquante, le paradoxe brillant, l'attaque retentissante, la répartie pleine de vivacité, constituaient le talent le plus apprécié par la Chambre des communes.

M. Disraeli était précisément l'homme le mieux doué pour réussir dans ce genre oratoire. Il n'avait pas, jusqu'alors, trouvé une cause de nature à inspirer et à justifier son audace et qui pût lui permettre de déployer avec succès toutes les ressources que lui fournissaient la fécondité de sa rhétorique et la vivacité de ses épigrammes. Jusqu'alors il s'était adressé à un auditoire en général peu sympathique. Maintenant il était sur le point de devenir le chef d'un parti considérable, qu'animait et que suffoquait presque la colère, et dont aucun membre n'était capable de parler avec quelque succès. Ce fut donc pour M. Disraeli une inspiration heureuse, lorsque, tout à coup, il se lança dans une attaque à fond contre sir Robert Peel. Son discours fourmille de passages pleins d'une raillerie puissante et audacieuse : « Je ne suis point, dit-il, » un converti. Le parti auquel j'appartiens n'est autre que » le parti des vaincus. Les opinions protectionnistes que » que j'ai déjà professées devant cette Chambre, je les » proclame encore. C'est pour les soutenir que je suis en» tré dans cette enceinte, et si j'avais cru devoir les » abandonner, je me serais d'abord démis de mon man» dat. » C'était la note dominante du discours. Il dénonçait sir Robert Peel, non point pour avoir changé d'opinions, mais pour avoir conservé un mandat qui lui avait permis de trahir son parti. Il le compara à l'amiral turc qui, dans une journée où se décidait le sort d'une gra. guerre, lorsqu'il commandait la plus belle flotte qui jamais depuis Soliman traversé les Dardanelles, p

brusquement à l'ennemi. « En présence d'une lutte sans espoir, répondait-il à ceux qui lui reprochaient sa trahison, je n'ai accepté le commandement de la flotte que pour mettre fin aux angoisses des soldats, et provoquer au plus tôt la fin des hostilités. » « De même, ajoutait M. Disraeli, » de ce côté de la Chambre nous nous rappelons, non sans » rougir, les efforts que nous avons faits pour mettre en- » tre les mains du ministre le pouvoir qu'il conserve en- » core aujourd'hui. Qui n'a présente à l'esprit cette cause » sacrée du régime protecteur, pour laquelle les souverains » ont lutté, dissous le Parlement et quelquefois même » trompé la nation? Je suis d'un parti qui ne peut espérer » la victoire, car nous n'avons plus avec nous que nos » électeurs auxquels nous sommes demeurés fidèles. » Il dénonçait Peel comme un homme sans idées originales, toujours « interrogeant le ciel politique, exclusivement absorbé dans ses observations, et recherchant d'abord d'où venait le vent pour disposer ses voiles de manière à profiter du souffle favorable. » Il déclarait « qu'un tel homme pouvait être un ministre puissant, mais qu'il ne pouvait pas plus passer pour un grand homme d'État que celui qui se tient debout derrière le carrosse ne peut être considéré comme un cocher habile. »

Ainsi que le dit M. Disraeli lui-même, dans la vie de George Bentinck « un mot heureux, prononcé dans une assemblée populaire, a souvent plus de succès que des prodiges de raisonnement, au service de l'intelligence la plus féconde ». Il fait allusion à ce même discours dont il parle avec une modestie outrée. « Si, au silence glacial de l'assemblée succéda la passion et le tumulte, il faut l'attribuer bien plus à la colère longtemps contenue de la Chambre qui trouva tout à coup une issue, plutôt qu'à l'éloquence même de l'orateur. » Le discours était sans doute
.n d'à propos, mais ce n'était pas seulement une phi-
·ique de circonstance venant frapper les oreilles d'une
~bre réduite au désespoir et à l'impuissance. Lorsque

M. Disraeli se leva de son banc, le moment solennel était venu qui devait décider de la fortune de son parti. Il fallait avoir le coup d'œil, le génie d'un homme d'État, pour saisir ainsi, avec autant d'audace et d'adresse, le moment favorable. C'eût été un grand avantage pour Robert Peel s'il avait pu traverser cette première séance, sans que personne dans son parti jetât le premier cri d'alarme, ou manifestât la moindre résistance. La discipline parlementaire a des habitudes tenaces, dont on se départ difficilement. Elles sont protégées contre toute attaque par l'éducation politique, et aussi par le sentiment même de solidarité qui anime les membres d'un même groupe parlementaire. Un ministre, qui a eu ses jours de puissance, exerce sur ceux qui l'ont suivi pendant longtemps, une influence assez comparable à celle du cœur de Bruce, dans la vieille légende écossaise. Ceux qui ont une fois accepté la parole du maître, continuent à obéir à son nom ou au symbole de son autorité, alors même que la puissance directrice qu'ils avaient acceptée a disparu pour toujours. Si la longue discipline que Robert Peel avait imposée à son parti s'était continuée pendant cette première séance, si ses partisans s'étaient résignés à recevoir sans murmurer la déclaration ministérielle, peut-être tout esprit d'indépendance était-il perdu pour toujours. M. Disraeli réunit comme dans un foyer central toutes les haines qui entouraient le premier ministre. Il se révéla chef de parti, en se jetant en avant au moment critique et en parlant en maître.

Depuis ce moment, M. Disraeli fut le véritable leader du parti tory qui reçut désormais de lui le mot d'ordre. Il avait fait preuve d'un certain courage en prenant une attitude si résolue. Il n'ignorait pas qu'il était exposé à la réplique de Peel, et cette seule perspective aurait pu arrêter net un homme moins confiant que lui. Chacun savait qu'à la naissance du ministère Peel, Disraeli s'attendait à voir offrir une place quelconque qu'il était du reste pr accepter. Il expliqua plus tard, lorsque sir Robert fit a

sion à cet incident, qu'il ne s'était jamais porté personnellement candidat à un ministère quelconque. Mais les négociations avaient été certainement engagées, dans l'intérêt de M. Disraeli, par certaines personnes que sans doute il n'avait pas désavouées. Peel avait fermé l'oreille à ces sollicitations et surtout n'avait pas paru disposé à utiliser les services de Disraeli. Ce dernier n'ignorait pas qu'en attaquant le chef du cabinet, il s'exposait à voir son adversaire lui jeter à la face cet incident qu'il n'avait certainement point oublié ; mais cette perspective ne l'ébranla pas un instant. Il savait fort bien que, dans leur indignation, les tories demandaient alors, non pas un homme qui eût toujours été fidèle aux mêmes opinions, mais un lutteur assez audacieux et assez puissant pour se mesurer avec Peel et pouvoir lui tenir tête. M. Disraeli décida de sa carrière par l'attitude qu'il prit dans cette mémorable séance. Du même coup il ouvrait au parti tory un nouvel avenir.

Après que M. Disraeli se fut ainsi révélé homme de lutte, on se rappela les coups terribles qu'il avait déjà portés. Plusieurs de ses attaques contre Peel qui, depuis, sont passées de bouche en bouche, presque comme des proverbes, dataient de 1845. Il avait accusé le grand ministre d'avoir emprunté sa tactique au parti des whigs. « L'honorable préopinant, disait-il, a surpris les whigs pendant qu'ils étaient au bain et s'est sauvé avec leurs vêtements. Il les a abandonnés pendant qu'ils prenaient joyeusement leurs ébats, et maintenant il se pare de leurs costumes qu'il conserve avec un soin jaloux. » — « L'honorable gentleman m'apparaît domptant la mégère du libéralisme par une tactique spéciale. C'est un Petruchio politique qui a surenchéri sur toutes vos propositions. » — « Si le très honorable membre voulait seulement s'en tenir à ses citations, au lieu de recourir à des attaques personnelles, il] ırrait trouver en elles une arme redoutable, digne de 1 le sa confiance. C'est là en effet un instrument qu'il a 1 ·urs manié de main de maître, et, lorsqu'il fait une cita-

tion, soit en prose, soit en vers, il est certain d'avance du succès qu'il va recueillir, car il cite rarement un passage qui n'ait depuis longtemps déjà mérité les applaudissements de la Chambre. » Il est facile de comprendre ce qu'était un semblable coup droit pour un orateur comme Peel. Le premier ministre avait conservé cette ancienne habitude d'émailler ses discours de longues citations tirées des auteurs classiques, et souvent il provoquait les applaudissements de la Chambre par la simplicité du langage dans lequel il savait les exprimer.

Disraeli porta une atteinte encore plus terrible et plus sensible à son adversaire lorsqu'il invoqua le souvenir de Canning avec lequel Peel avait eu plus d'un démêlé, et qu'il fit ressortir le contraste résultant du rapprochement de ces deux hommes d'État. Sir Robert avait opposé à Disraeli un mot fameux de Canning, demandant à être débarrassé d'amis maladroits et naïfs. Disraeli se garda de perdre l'occasion qui lui était offerte. « Le nom de Canning, dit-il, est de ceux qui, j'en suis sûr, ne peuvent être prononcés devant cette Chambre, sans y causer une profonde émotion. Nous admirons tous son génie, tous ou du moins presque tous nous déplorons sa fin prématurée. Nous l'avons suivi avec un sympathique intérêt dans sa lutte terrible contre un homme d'une sublime médiocrité, lutte dans laquelle ses ennemis lui donnaient moins de peine que les amis peu intelligents dont le concours était pour lui un embarras. » Ces mots « sublime médiocrité » avaient produit sur la Chambre un effet surprenant. Comme peinture critique du caractère de Peel, le tableau avait assez de ressemblance pour frapper à la fois les partisans et les adversaires du grand ministre. Pour ses amis ou même pour ses adversaires impartiaux, il était impossible d'admettre que ce fût là une appréciation bien exacte du caractère de Peel et de sa situation ; mais, comme trait satirique cor la personne, il reproduisait exactement le caractère (tinctif de celui qu'il avait pris pour point de mire, et c

cun de ces mots, véritables coups de maître, était compris de suite par ses auditeurs. On se répétait encore ces paroles, alors que depuis longtemps la discussion et la crise politique qui leur avaient donné naissance étaient oubliées. Chacun reconnaissait que le critique le plus malveillant et le plus amer n'eût pas trouvé pour abattre son adversaire des expressions plus propres à servir sa passion haineuse ou à frapper plus vivement l'esprit public. M. Disraeli n'était pas, en réalité, un grand amirateur de Canning. Il avait fait une critique mordante du talent oratoire de cet homme d'Etat dans l'un de ses romans. D'un autre côté, dans sa vie de lord George Bentinck, il s'était montré capable de rendre justice à quelques-unes des plus grandes qualités de sir Robert Peel. Mais, au moment où il attaquait Peel, et encensait Canning, il ne pensait qu'aux nécessités de la lutte et c'est à cette seule circonstance que Canning dut les éloges dont il le combla. La fameuse phrase, dans laquelle il déclara qu'un gouvernement conservateur n'était autre chose qu'une « hypocrisie organisée », fut prononcée pendant les débats auxquels donna lieu la session de 1845 avant la déclaration du ministère sur le libre échange. Ces brillantes attaques revenaient alors à l'esprit de chacun. Lorsqu'on remonte à la source des événements, il est facile de voir que M. Disraeli avait déjà affirmé son génie politique bien avant que la Chambre des communes se fût donné la peine de le reconnaître. Après cette mémorable séance son autorité ne fut plus discutée ; il devint dès lors l'homme le plus important de son groupe et le dirigea à son gré. Pendant quelque temps encore, il est vrai, il sembla réduit au rôle de bravo du parti conservateur. Les gentilshommes campagnards qui soutinrent de leurs applaudissements ses attaques contre Peel ne soupçonnaient sans doute aucunement que l'orateur habile qui les ve geait, avec tant de cruauté, de leur ancien chef, devenu le plus cruel ennemi, était un homme d'un jugement fr toujours prêt néanmoins à se jeter dans la mêlée, et

plus propre à faire un chef de parti qu'aucun des hommes politiques qui, depuis plusieurs générations, avaient fait leur apparition dans la Chambre des communes.

L'intervention de M. Disraeli eut pour conséquence immédiate de provoquer dans le Parlement la constitution d'un parti protectionniste. La conduite de cette aventure périlleuse fut confiée à lord George Bentinck, gentilhomme d'un caractère énergique, d'une grande fermeté de principes, tenace dans ses projets, et doué d'une certaine aptitude politique dont on n'avait pas eu, jusqu'à ce jour, l'occasion d'apprécier la valeur. Lord Bentinck avait fait partie de huit assemblées sans prendre part à aucun débat, lorsque, tout à coup, il se trouva porté à la tête des protectionnistes de la Chambre. Il se consacra tout entier à sa tâche. Il n'avait d'abord appartenu au parti que parce qu'il s'était trouvé au nombre de ses organisateurs, mais, sous plusieurs rapports, il paraissait très apte à en prendre la direction. Du reste, le groupe ne possédait que très peu d'hommes capables de jouer le rôle de chef de parti. Cette situation une fois acceptée, il se montra infatigable, et, jusqu'au moment où il disparut tout à coup frappé d'une mort prématurée, il consacra aux intérêts dont il avait la charge tout ce qu'il avait de talent et d'aptitude au travail. M. Disraeli, dans sa *Vie de lord George Bentinck*, a évidemment exagéré la valeur intellectuelle de celui qui fut son chef, erreur bien pardonnable qu'il faut mettre au compte de l'amitié. Bentinck avait à peine un talent de second ordre, et les connaissances dont il faisait preuve dans les questions où il intervenait avec tant d'autorité et d'énergie, n'étaient le plus souvent que le résultat d'une simple compilation ; mais, dans la vie parlementaire, ce n'est pas la supériorité de l'intelligence qui constitue la qualité la plus précieuse d'un chef de parti. Un homme de tête froide, ayant de l'entrain, une volonté énergique une certaine aptitude à apprécier les qualités utiles autres hommes, à la condition de porter un nom illus

et d'avoir une grande influence sociale, aura toujours l'étoffe d'un excellent leader, alors même qu'il manquerait absolument des qualités les plus essentielles à l'orateur et à l'homme d'État. On peut même se demander si, en réalité, la grande éloquence et le génie politique sont bien nécessaires au chef d'un parti, lorsqu'il n'est pas en face d'une situation particulièrement difficile. Bentinck avait de la patience, de l'énergie, de la bonne humeur et un don particulier pour apprécier la valeur de ceux qui l'entouraient. Malheureusement, il avait un organe peu agréable et manquait de facilité d'élocution. Il débita bien des insanités sur les droits protecteurs, le sucre et le guano, et se livra aux calculs les plus absurdes pour justifier les paradoxes et les impossibilités dont il se portait garant; au moins fut-il toujours de bonne foi. Il était d'autant plus nécessaire à son parti, qu'il pouvait, sans se faire violence, rester fidèle aux anciennes doctrines, malgré les démentis que lui donnaient la science économique et la brutale réalité des faits.

Le parti conservateur était en face d'une division imminente. Le 27 janvier, Robert Peel se leva de son banc pour faire un exposé de sa politique financière. Il est inutile de dire qu'une anxiété profonde régnait dans tout le pays et que la Chambre était bondée de spectateurs. La séance fut marquée par un incident qui produisit alors une sensation profonde. Il serait aujourd'hui sans intérêt de le rapporter, s'il ne prouvait la colère dont le parti protectionniste était alors animé, et le mauvais goût étonnant dont peuvent quelquefois faire preuve des gentilshommes d'une grande naissance et d'une bonne éducation, lorsqu'ils cèdent aux inspirations d'un fanatisme aveugle. Il y a quelque chose de ridicule dans le ton solennel et l'indignation volontairement contenue qui accompagnent le
it de M. Disraeli, lorsque, dans sa *Vie de lord Bentinck*,
end compte de l'événement. « L'ouverture des débats
la Chambre des communes fut signalée, dit-il, par un

fait qui frappa tout le monde d'étonnement. » Quel était donc cet événement si grave ? « Son Altesse Royale le prince consort, accompagné de son premier aide-de-camp, fit son entrée dans la Chambre et prit un siège pour écouter la déclaration du premier ministre. » En d'autres termes, on allait entendre une déclaration de la plus haute importance, un débat qui provoquait partout l'intérêt le plus passionné, et le prince était venu assister à la séance. Il n'avait pas compris que, par cela seul qu'il était le mari de la reine, il n'avait pas le droit de venir écouter les débats de la Chambre. Le pauvre, aussi bien que le riche, peut obtenir un siège dans l'une des galeries de la Chambre des communes. Il n'est pas étonnant que le prince ait cru pouvoir user du même droit sans violer pour cela la constitution du pays. Lord Georges Bentinck et les protectionnistes jetèrent feu et flamme. Dans la présence de cet homme à l'esprit si distingué qui venait écouter les débats parlementaires, ils virent le pouvoir royal essayant d'intimider la Chambre des communes et de la soumettre à sa volonté souveraine. On ne peut se défendre d'une certaine confusion quand on lit les commentaires absurdes et invraisemblables auxquels donna lieu ce futile incident. La reine a expliqué elle-même, d'une manière très franche et très digne, cette visite du prince à la Chambre des communes. « Ce fut la seule fois que le prince se rendit à une séance du Parlement. En y allant, il n'avait fait que suivre l'exemple du prince de Galles et des autres fils de la reine désireux d'assister à un grand débat dont un prince peut toujours tirer profit ; mais il comprit facilement qu'il n'y devait pas retourner. »

Le premier ministre exposa son programme politique. Son but était d'abandonner entièrement l'échelle mobile ; mais, pour le moment, il entendait imposer une taxe de 10 schellings par boisseau de blé, lorsque le prix serait au-dessous de 48 schellings. Il proposait de réduire

taxe d'un schelling chaque fois que le prix augmenterait de 4 schellings, jusqu'à ce qu'il eût atteint 53 schellings ; en ce cas, la taxe était réduite à 4 schellings. Ce système, cependant, n'était que transitoire ; il devait fonctionner trois ans, au bout desquels les droits protecteurs se trouveraient abolis. Peel expliqua que son intention était d'appliquer peu à peu les principes du libre-échange à tous les objets manufacturés et aux produits de toute nature, sans perdre de vue cependant les nécessités budgétaires, et les difficultés que pourrait causer une abolition soudaine des lois protectionnistes. Le tarif différentiel appliqué au sucre, qui, de l'aveu de tous, avait pour but de protéger les producteurs des pays libres contre la concurrence des planteurs esclavagistes, devait être diminué, mais non point aboli. Le ministère renonçait immédiatement aux taxes qui frappaient l'importation des bestiaux étrangers. Pour donner une compensation aux agriculteurs auxquels on allait retirer peu à peu le bénéfice du système protectionniste, on diminuait dans une certaine mesure les taxes locales. Nous n'avons pas à entrer dans les détails de cette partie du sujet. Depuis quelques années, nous avons appris avec quelle habileté on opère ces rectifications des taxes locales dans le but de favoriser les intérêts agricoles. Ces remaniements de l'impôt satisfont rarement les contribuables et n'obtiennent jamais un bien grand succès. Dans le cas particulier, sir Robert Peel ne pouvait attacher une bien grande importance à sa proposition. Si les propriétaires et les fermiers avaient réellement lieu de se plaindre de l'abolition du système protecteur, la compensation qui lui était offerte n'était pas de nature à leur donner satisfaction. Au point de vue historique, la partie la plus importante de sa déclaration consistait dans ce fait, qu'il proclamait sa conversion absolue aux principes du libre-échange, et que l'application de ce système aux diverses branches de notre législation commerciale n'était, selon lui, qu'une simple question de temps et

d'opportunité. La lutte entre les protectionnistes et les libre-échangistes était désormais engagée.

Il ne faudrait pas croire cependant que le plan ministériel ait satisfait complètement les libre-échangistes les plus convaincus. Ces derniers auraient exigé, s'ils l'avaient pu, l'application immédiate de leur principe, sans attendre un délai de trois années et sans courir le risque des stratagèmes et des pièges auxquels ils seraient exposés pendant cette époque de transition. Mais bien qu'ils essayassent de formuler leur protestation sous forme d'amendement, ils n'eurent pas la moindre intention de refuser ce qui leur était offert lorsqu'il fut constaté que leur proposition ne pouvait rallier en sa faveur la majorité de la Chambre. Si la majorité votait l'amendement des protectionnistes, l'assemblée condamnait ainsi la politique du gouvernement. Le débat dura douze nuits, et enfin les protectionnistes furent battus par 240 voix contre 337 données à la politique du cabinet. La majorité de 97 voix n'était pas aussi importante que le gouvernement l'avait espéré. Aussi, les protectionnistes furent-ils encouragés dans leur campagne contre le ministère. Ils avaient plus d'une occasion de lui créer des embarras. La majorité dont nous venons de parler n'avait décidé qu'une chose, à savoir qu'on se réunirait dans les bureaux pour examiner la loi des finances et la législation sur les céréales. Mais chacun des projets de loi que le cabinet pouvait avoir à proposer devait être discuté et voté séparément, en admettant qu'il pût grouper pour les soutenir une majorité suffisante.

Nous ne demanderons pas au lecteur de nous suivre dans cette longue discussion, ni d'en relever tous les détails qui souvent furent frivoles et dépourvus de dignité. On discuta bien plus la conduite et l'attitude personnelle du ministre que les mérites mêmes de sa politique. Les arguments en faveur du système protecte
qui, sans doute, avaient aux yeux des gentilshommes ca
pagnards une certaine autorité, paraissaient n'être que

jeux d'enfants. Il y eut au cours de ces débats des phases très intéressantes dont l'éloquence de M. Disraeli fit surtout les frais. Cet infatigable champion, que ne décourageait aucun échec, ne cessa de harceler le premier ministre de ses attaques incessantes. Il représenta Peel « trafiquant de l'intelligence de ses collègues et se livrant comme un vrai forban au pillage des idées d'autrui. » « Les hommes qui siègent sur les bancs de la Trésorerie, dit-il, sont de véritables colporteurs politiques qui achètent leurs partisans au plus bas prix et les revendent le plus cher possible. » C'était là un langage qui dépassait toutes les bornes. Mais il était peut-être plus excusable que celui qu'employa le même orateur lorsqu'il essaya de faire revivre entre sir Robert Peel et M. Cobden une très vive et très ancienne querelle que le premier ministre avait le plus grand intérêt à laisser dans l'oubli.

Trois ans auparavant, M. Edwards Drummond, secrétaire particulier de sir Robert Peel, avait été assassiné. Personne ne doutait que l'assassin ne se fût trompé et n'eût cru frapper le premier ministre lui-même. On constata que le meurtrier était atteint de folie; il fut acquitté par le jury, et enfermé dans une maison de santé. Cet événement avait naturellement produit une impression profonde sur Robert Peel, et, M. Cobden ayant déclaré au cours des débats qu'il entendait faire peser sur le premier ministre la responsabilité entière des passions qui allaient se déchaîner dans le pays, Peel avait cru voir dans ces paroles une menace le désignant aux coups des assassins. Rien n'était à la fois plus absurde et plus pitoyable qu'une semblable accusation, mais aussi rien ne peut démontrer d'une façon plus éclatante la haine insensée et inavouable des tories pour quiconque attaquait la politique protectionniste de Peel, que les applaudissements dont ils avaient
ivert leur chef le jour où il laissa échapper cette accusa-
n passionnée et presque fanatique contre l'homme le
s loyal et le plus honnête qui ait jamais siégé dans le

Parlement anglais. Peel avait recouvré bientôt tout son sang-froid. Voyant l'erreur dans laquelle il était tombé, il l'avait sincérement regrettée. Cet incident semblait être oublié pour toujours, mais Disraeli, accusé de se livrer à des personnalités injustifiables, ne craignit pas de faire revivre ce triste incident et de rappeler à la Chambre des communes que le premier ministre avait accusé le chef de la ligue libre-échangiste d'avoir aiguisé contre lui le glaive des assassins. Cette évocation d'une aussi vieille querelle n'eut cependant d'autres résultats que d'amener Robert Peel à s'excuser de nouveau de l'accusation qu'il avait portée contre M. Cobden « en déclarant qu'il avait été égaré par la chaleur des débats et par une interprétation erronée de quelques paroles prononcées par l'honorable député de Stockport. » M. Cobden se déclara entièrement satisfait de ces explications de sir Robert, et exprima l'espoir que personne, d'un côté ou de l'autre de la Chambre, n'essaierait par une allusion nouvelle de raviver le souvenir de ce triste débat.

Le gouvernement l'emporta. Il n'y a pas lieu de suivre dans ses détails la marche du projet devant le Parlement. Il suffit de dire qu'il passa en troisième lecture, le 15 mai, devant la Chambre des communes, à une majorité de 98 voix. La loi fut immédiatement transmise à la Chambre des lords et, grâce surtout à l'insistance du duc de Wellington, elle put passer dans la Chambre haute sans rencontrer d'opposition sérieuse. Mais, le 25 juin, le jour même où cette loi consacrant les principes du libre-échange fut discutée devant la Chambre des lords, devait être une date mémorable dans les annales parlementaires de l'Angleterre. Il vit la chute du ministère qui avait réalisé la plus grande réforme à laquelle ait assisté le pays depuis la loi électorale de lord Grey.

Ce fut le bill de coercition pour l'Irlande qui amen chute du ministère de sir Robert Peel. Alors que la loi les céréales était encore pendante devant la Chambre

communes, le gouvernement se crut obligé de présenter un projet de loi de coercition pour réprimer les crimes et les violences dont l'Irlande était devenue le théâtre. Lord George Bentinck soutint d'abord le projet de loi, mais il changea d'avis pendant les vacances de la Pentecôte. Il déclara que, s'il avait d'abord appuyé le projet de loi, c'était dans la persuasion que le gouvernement en avait absolument besoin pour assurer la paix publique en Irlande, mais que le ministère n'ayant point demandé en faveur de son projet la priorité sur toute autre loi en discussion et particulièrement sur la loi des céréales, il n'y avait évidemment aucune urgence à voter la loi d'exception dont le projet était soumis à la Chambre. Lord Bentinck déclarait donc qu'il ne pouvait accorder sa confiance au cabinet et qu'il refusait de lui donner aucun pouvoir extraordinaire. Le gouvernement se trouvait en présence de la difficulté la plus sérieuse. Tous les Irlandais qui constituaient le groupe d'O'Connell voteraient naturellement contre le bill. Les whigs, depuis qu'ils n'étaient plus au ministère, avaient posé en principe qu'ils s'opposeraient à toute loi de coercition que n'accompagneraient pas certaines concessions à l'esprit national irlandais et quelques réformes législatives. Les membres du parti radical, M. Cobden et ses partisans, devaient certainement voter contre le projet du gouvernement. Dans ces circonstances, il paraissait assez probable que, si à ces éléments d'opposition se joignaient les protectionnistes, le ministère marchait à une perte certaine.

La tentation était grande. Ainsi que le disait avec naïveté M. Disraeli lui-même, les sentiments les plus élevés avaient fait place dans tous les cœurs à une seule passion, celle de la vengeance. La bataille avait été perdue, mais au moins fallait-il que le traître fût puni par les protec-
nistes qu'animait une haine implacable. La seule
tion, ainsi que le déclarait M. Disraeli, était de savoir
ment on arriverait à renverser Robert Peel. Il devint

bientôt évident que ses pires ennemis, ceux qu'altérait la soif de la vengeance, tenaient son sort dans leurs mains et qu'il suffirait, pour le renverser, de voter contre la loi de coercition. C'est ce qui fut fait. Les protectionnistes les plus acharnés votèrent avec les libre-échangistes, les whigs, les catholiques, les Irlandais et les membres du parti libéral. Après un débat des plus ardents et des plus passionnés, on procéda le 25 juin au vote en seconde lecture de la loi et le ministère fut mis en minorité de 73 voix. Il n'avait obtenu que 219 voix contre 292. Quatre-vingts protectionnistes environ avaient suivi George Bentinck dans son opposition et leur vote avait tranché la question. M. Disraeli a fait une narration assez pompeuse de cette scène dans laquelle on vit les protectionnistes défiler devant sir Robert pour aller déposer dans l'urne le vote qui devait le renverser. « *Pallas te hoc vulnere, Pallas immolat* », s'écrie le héros de l'Énéïde en plongeant son glaive dans le cœur de son rival. Ce sont les protectionnistes qui vous tuent et non le bill de coercition, auraient pu dire les protectionnistes irréconciliables lorsqu'ils défilaient devant le premier ministre. Une circonstance imprévue avait mis entre leurs mains le moyen de se venger. Ils l'avaient saisi et en avaient tiré profit. Le ministère Peel était tombé au milieu de son triomphe.

Trois jours après, sir Robert Peel annonçait sa démission. Son discours, dit M. Disraeli, inspiré surtout par l'amour-propre, ne fut qu'une longue glorification de son œuvre économique. A la lecture, cependant, ce n'est point l'impression qu'on en ressent. Il paraît plein de dignité et même d'émotion, ce qui n'était pas habituel à Peel, mais évidemment digne de son caractère, si l'on tient compte surtout des circonstances dans lesquelles il se trouvait. Il rendit hommage aux services de celui qui avait autrefois dirigé l'opposition contre son ministère. « S'il y a un nom » dit-il, qui doive s'attacher au succès de cette grande » réforme, c'est celui de Richard Cobden, de l'homme qui

» n'obéissant qu'aux mobiles les plus purs et les plus désin-
» téressés, a prêché la cause du libre-échange avec une
» énergie infatigable, et en a appelé au bon sens de ses
» concitoyens avec une éloquence d'autant plus digne
» d'admiration qu'elle était dépourvue de toute affectation
» et de tout artifice. » Ce qui ajouta encore à l'effet de cet éloge si mérité, ce fut l'infraction commise par le premier ministre aux usages parlementaires en désignant un membre du Parlement par son propre nom. La dernière phrase du discours était d'une éloquence entraînante : « Beaucoup, s'écria Peel, le blâmeront ; son nom sera
» sans doute exécré par les partisans du système protec-
» teur qu'attachait à leur cause le sentiment de leur
» intérêt personnel. Mais qu'importe ! l'opinion publique
» lui a rendu justice. Quant à moi, je conserve cette espé-
» rance de laisser un nom qu'on se rappellera avec
» quelque gratitude sous le toit du travailleur qui gagne
» son pain quotidien à la sueur de son front. Ce sentiment
» de reconnaissance lui montera au cœur lorsque, pour
» réparer ses forces épuisées, il n'aura plus à disputer à
» l'impôt sa maigre subsistance, et, dans les conditions de
» sa vie nouvelle, il oubliera les amertumes du passé et
» l'injustice criante dont il a été si longtemps victime. »

Le grand ministre tomba. Un succès si éclatant, suivi d'un échec si soudain et si complet, n'a, pour ainsi dire, pas d'exemple dans l'histoire parlementaire des temps modernes. Peel avait battu O'Connell et réalisé sa réforme libre-échangiste. O'Connell, uni aux protectionnistes, eut encore assez de force pour provoquer sa chute. On pouvait le comparer au conquérant qui, après avoir remporté la suprême victoire, couronnement de son œuvre, est frappé par une main ennemie au moment même où il rentre dans son pays pour jouir de son triomphe.

CHAPITRE XVII.

FAMINE EN IRLANDE. — CRISE ÉCONOMIQUE. LES MARIAGES ESPAGNOLS.

Lord John Russell succéda à sir Robert Peel comme premier lord de la Trésorerie, lord Palmerston devint ministre des affaires étrangères, sir Charles Wood fut nommé chancelier de l'Echiquier, lord Grey prit la direction des colonies et sir George Grey celle de l'intérieur. M. Macaulay accepta le poste de payeur général avec voix délibérative dans le cabinet, distinction qui, jusqu'ici, n'avait point été accordée au titulaire de ces fonctions.

Le ministère ne brillait point par le talent de ses membres. Le président du conseil et le ministre des affaires étrangères seuls pouvaient mériter la qualification d'hommes d'État de premier ordre, et encore, lord Palmerston était loin d'avoir alors le prestige qui, plus tard, s'attacha à son nom. Loin d'être une force, il était plutôt une cause de faiblesse pour le cabinet; telle était du moins l'opinion générale. Lord Grey, dès cette époque, commençait déjà à voir décroître sa situation de chef de parti qu'il a, depuis, complètement compromise. Il avait un [illegible]able talent et une certaine personnalité. Il était fier et [illegible]pendant, mais son indépendance le rendait trop sou[illegible]nsociable, souvent même excentrique. En réalité,

c'était un homme politique avec lequel la plupart de ses collègues ne pouvaient accepter aucune collaboration. Sir Charles Wood, le nouveau chancelier de l'Echiquier, avait un jugement sûr et des qualités administratives supérieures, mais c'était le plus mauvais orateur qui ait jamais pris la parole dans la Chambre des communes. Son exposé financier devenait si inintelligible par le manque de méthode et l'imperfection du débit, qu'il n'eût pas été mieux compris s'il se fût exprimé en langue étrangère. Sir Charles Grey était remarquable par l'abondance de son élocution; il avait en outre certaines qualités qui faisaient de lui un assez bon administrateur. Il montrait autant de zèle dans ses travaux administratifs que d'indifférence pour la préparation de ses discours.

« Peel, écrivait lord Palmerston à un de ses amis, peu de temps après la constitution du nouveau ministère, semble croire fermement qu'avant un an ou deux il ne peut espérer reconstituer son parti et qu'il doit laisser au pays le temps d'oublier les événements de l'année passée. En même temps, il ne tient point certainement à voir son groupe constituer avec des éléments radicaux un cabinet dans lequel il ne pourrait prendre place. Il croit donc sincèrement qu'il est préférable pour lui de rester, quant à présent, en dehors de toute combinaison ministérielle, il nous donne le concours le plus dévoué, autant du moins que cela lui est possible sans compromettre sa position indépendante. Graham continue à rester assis sous son vieux pilier, et ne descend jamais vers le banc de Peel, même pour lui faire une communication personnelle; il semble se tenir à l'écart de tout le monde et réserver sa liberté pour prendre parti selon les circonstances; cependant, on ne le considère encore comme le chef d'aucun groupe. George Bentinck a perdu toute chance d'arriver jamais à un portefeuille. Ainsi, nous nous trouvons m[illegible] tres du champ de bataille, non-seulement en vertu de n[illegible] tre propre mérite qui est réel, bien que ce ne soit pa[illegible]

nous de le proclamer, mais aussi à cause du manque absolu de compétiteurs sérieux. » L'appréciation spirituelle que Palmerston fait ainsi de la situation était absolument exacte. Le nouveau ministère était solide parce qu'aucun groupe n'était assez puissant pour prétendre à sa succession.

Le gouvernement de lord John Russell avait cependant une situation assez peu enviable. La famine qui sévissait en Irlande occupait tous les esprits et bientôt allait atteindre les proportions d'un malheur public si grand qu'il semblait défier les efforts du gouvernement le plus énergique. La récolte des pommes de terre étant venue à manquer, un désastre immense avait frappé la population habituée presque tout entière à ne vivre depuis longtemps que de ce seul produit. L'Irlande contient fort peu de grandes villes ; lorsqu'on en a nommé quatre ou cinq, il ne reste plus à citer que de simples villages. Il n'existe pour ainsi dire aucune manufacture, excepté quelques fabriques de toiles dans le Nord. Dans le Sud et dans l'Ouest, la population ne vit que de travaux agricoles.

Le système de fermage consistait généralement en une convention donnant au paysan, en récompense de son travail, le droit de cultiver un petit morceau de terre à peine suffisant pour subvenir aux besoins de sa nourriture et de celle de sa famille. Les grands propriétaires, pour la plupart, ne résidaient pas dans le pays, et les petits, souvent criblés de dettes, se trouvaient obligés de pressurer leurs fermiers pour obtenir de leurs terres tout ce qu'elles pouvaient produire. Leurs exactions n'avaient même pas cet ordre et cette régularité qui auraient pu au moins obliger leurs tenanciers à prendre des habitudes de prudence et d'exactitude. C'était une chose presque convenue d'une façon tacite que le paiement des revenus était toujours ɔlque peu en retard. Le meilleur propriétaire était celui i, plus indulgent que les autres, permettait à ses débiırs de laisser cet arriéré s'accumuler presque indéfini-

ment. Ce fait engendrait les conséquences les plus démoralisatrices. Le fermier qui, par son industrie et des circonstances heureuses, avait pu améliorer sa terre, était sûr de voir son prix de fermage immédiatement élevé. D'un autre côté, expulser un homme qui proteste de son bon vouloir et promet toujours de payer son loyer, semblait un acte d'affreuse tyrannie. C'était, en somme, un système absolument mauvais qui rabaissait à la fois le propriétaire et le fermier.

L'Irlande souffrait encore de deux autres maux. D'abord la location de la terre était comme une condition nécessaire de son existence; ensuite, la constitution de la propriété reposait sur des principes absolument contraires aux traditions, aux idées, et l'on pourrait même dire, au génie du peuple irlandais. La question de savoir si la confiscation et le système introduits par la conquête était ou non supérieur à l'organisation antérieure de la propriété, n'a rien à voir avec l'état des choses qu'avaient créé en Irlande les relations réciproques de propriétaires à fermiers. On ne comprendra jamais la portée et le sens des conflits interminables qu'a créés en Irlande la question agraire, si l'on n'a toujours présent à l'esprit ce fait, qu'à tort ou à raison, le droit à la possession d'un morceau de terre est pour le paysan irlandais aussi sacré que peut l'être pour les autres peuples le droit à l'existence. C'était là, pour lui, un droit primordial qui n'a pas besoin de démonstration. Toute loi qui ne repose pas sur ce principe supérieur n'a pour l'Irlandais aucune autorité; il ne peut même la comprendre. Selon Michelet, la terre est la maîtresse du paysan français; pour le paysan irlandais, c'est son existence même.

Le cultivateur irlandais vit de pommes de terre, ainsi que sa femme et toute sa famille. Il n'y a peut-être pas dans tous les pays civilisés une seule population rurale dont l'existence dépende ainsi de la récolte d'un unique produit. Lorsque les pommes de terre vinrent à manq

en 1845, le peuple semblait avoir vu s'évanouir ce qui constituait le principe même de sa vie. Tout d'abord, on crut que l'insuffisance des récoltes serait seulement partielle, mais bientôt on reconnut que, pendant deux saisons au moins, le paysan et la population pauvre des villes allaient absolument manquer de nourriture. Le gouvernement de lord John Russell joua plutôt avec la difficulté qu'il ne la combattit sérieusement. Il pouvait invoquer comme excuse que le fléau était sans précédent et que l'homme d'État le plus énergique et le plus prévoyant eût été impuissant à le conjurer. Cependant, il est absolument démontré que les mesures de la première heure, prises par le gouvernement, furent tout à fait au-dessous de ce qu'exigeaient les circonstances. Celles qu'il prit plus tard étaient de nature à accroître le mal plutôt qu'à l'atténuer. Il n'y eut pas un comté en Irlande qui ne fût frappé par la maladie des pommes de terre, et la plupart des comtés du Sud et de l'Ouest furent bientôt en proie aux cruelles angoisses de la faim. Une fièvre, d'une nature particulière, qu'on appelait la fièvre de famine, se montra bientôt sur tous les points de l'île. Elle fut suivie par une terrible dyssenterie, et, dans quelques régions, on comptait chaque jour des centaines de décès. Les districts de Skibbereen, Skull, Westport, furent particulièrement frappés au milieu du désastre général. Dans quelques-uns de ces districts, on vit les autorités paroissiales refuser de prendre les frais funéraires à la charge de la commune, tant les morts étaient nombreux. Les officiers publics se trouvèrent dans l'impossibilité de constater régulièrement les décès. On n'aurait pas eu le temps de remplir les formalités nécessaires si seulement on avait voulu conserver l'apparence du fonctionnement administratif tel qu'il se pratiquait en temps normal. En certains endroits où les formalités purent être conservées, le jury ajouta à la constatation du décès « par famine », la mention d'un suicide volontaire commis par lord John Russell, le lord

lieutenant ou tout autre fonctionnaire qui par leur négligence étaient à leurs yeux responsables de tant d'existences détruites.

Malheureusement, le gouvernement avait fait preuve d'une incroyable activité dans l'application du bill de coercition et des autres mesures répressives. Il était impossible que dans un pays comme l'Irlande, la famine prenant une proportion si gigantesque, n'entraînât pas à sa suite des crimes et des violences de toutes sortes. Les paysans avaient toujours détesté le système auquel était soumise la propriété foncière. On leur avait toujours dit, non sans raison, que là était la cause première de leur misère. Ils avaient maintenant la ferme conviction que le gouvernement aurait pu les sauver, s'il l'avait voulu. Était-il étonnant dès lors que la famine suscitât des émeutes et que les populations rurales méconnussent l'autorité de la loi? En présence d'un semblable état de choses, le ministère dut recourir aux lois exceptionnelles dont il était armé. Mais ce fut pour le peuple irlandais un spectacle horrible et désespérant que de voir le gouvernement traiter, pour ainsi dire, la famine comme une plaisanterie et consacrer toute son énergie et ses facultés à la répression des désordres qu'avait engendrés le fléau. Si la responsabilité du cabinet était évidente, il y avait une chose aussi également indéniable, c'était le généreux élan du peuple anglais. Dans toutes les grandes corporations, dans les cités populeuses et dans les petits villages on ouvrit des listes de souscriptions où chacun s'inscrivait avec la plus grande libéralité. A Liverpool, par exemple, un grand nombre de négociants versèrent jusqu'à mille livres chacun. Les quakers d'Angleterre choisirent parmi eux une délégation qu'ils envoyèrent porter des secours dans les contrées les plus désolées de l'Irlande. Cet exemple fut suivi par plusieurs autres sectes et un grand nombre corporations. On vit l'Angleterre se couvrir d'associati nationales de bienfaisance. Les secours vinrent au

de tous les points du monde. Les États-Unis envoyèrent des vaisseaux de guerre chargés de grains et de provisions de toutes sortes qu'ils offrirent généreusement aux malheureux affamés. Dans un des ports de l'Irlande, on sonna le carillon pendant une journée entière pour fêter l'arrivée d'un de ces vaisseaux chargés de grains.

A cette même époque, on vit à Dublin un spectacle insensé qui cependant obtint le patronnage du lord lieutenant; ce fut « l'inauguration solennelle » comme diraient aujourd'hui nos écrivains modernes « d'une cuisine publique » que M. Soyer, cuisinier français des plus distingués et des plus connus, dirigeait lui-même. Il fallait démontrer au peuple irlandais quel excellent potage on pouvait tirer des moindres choses et à un prix presque insignifiant. Il y avait là peut-être une excellente idée; on eût pu sans ostentation essayer d'en faire l'application pratique, mais célébrée ainsi, comme une mesure de salut national, sous le patronage du vice-roi, avec accompagnement de fanfares et de fêtes publiques, elle semblait une folie et avait même pour l'amour-propre national quelque chose de choquant. Les membres du jeune parti national qui avait son centre à Dublin en furent vivement humiliés.

Cependant la misère étendait de tous côtés ses ravages. Elle était déjà trop profonde pour qu'elle pût être conjurée par les souscriptions publiques, si généreuses qu'elles fussent, et le gouvernement, malgré tous ses efforts, se trouvait à bout de ressources. Des bandes entières de paysans se précipitaient dans les villes voisines espérant y trouver quelques secours. Ils n'arrivaient que pour constater que les sources de la charité publique étaient déjà taries. La plupart, désespérés, se laissaient tomber sur le pavé des rues et attendaient la mort. Dans les campagnes, le long des chemins, on rencontrait partout des
›upes de malheureux à la mine hâve et décharnée, aux
ux éteints, vêtus de misérables sacs de toile, en proie au
s sombre désespoir. Ils s'en allaient à l'aventure avec

cette idée vague qu'ils finiraient par trouver du pain, semblables à l'enfant de la fable qui veut aller au pied de l'arc en ciel pour y trouver de l'or. Beaucoup restaient dans leur cabane vide et attendaient la mort. Dans certaines régions, il fallait parcourir plusieurs milles pour rencontrer un habitant. Un auteur national, à l'imagination un peu ardente, déclare que l'impression qu'il ressentit en présence de ce spectacle était celle d'une immense destruction qu'enveloppait un silence funèbre. On peut accepter la forme dans laquelle s'exprime l'écrivain ; elle n'implique en elle-même aucune exagération. Il n'y avait pas à en douter, la vieille Irlande périssait sous les coups de la famine. L'ancienne organisation sociale était à jamais condamnée. Les droits des propriétaires, tels qu'ils existaient avant le fléau, ne pouvaient revivre dans leur intégrité, ni dans leur forme première. Pour les petits fermiers et le paysan, ce fut un courant nouveau donné à l'émigration.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, les complots, les actes de violence commencèrent à devenir fréquents dans les villes et les campagnes. Un des traits les plus caractéristiques de cette époque fut la manie de casser les vitres qui se répandit dans toutes les villes du Sud et de l'Ouest. Il n'est peut-être pas raisonnable de dire que ce fut là une manie, car c'était le résultat d'un triste raisonnement. Les maisons de refuge étaient encombrées ; l'administration ne pouvait recevoir ou nourrir plus d'un quart des malheureux qui en assiégeaient les portes. Tout à coup les misérables créatures, que tourmentait la faim, pensèrent aux prisons, où chacun avait la possibilité de se faire envoyer, et qu'on était bien obligé d'ouvrir à celui qu'avait frappé une condamnation. L'idée était simple ; il suffisait d'aller à la ville, de briser intentionnellement les vitrines d'une boutique ; on se faisait arrêter et on s'assurait ainsi du p
pour quelques jours. Ce stratagème devint en grande fav
Il fut surtout adopté par les jeunes filles et par les fem

Au bout d'un certain temps, les magistrats résolurent enfin de dérouter les plans de ces malheureux en refusant de prononcer des condamnations que les coupables sollicitaient eux-mêmes.

Le résultat le plus immédiat de la famine fut la ruine de tous les propriétaires. C'est un fait trop important pour le passer sous silence. Quelques propriétaires avaient vécu, jusqu'à ce jour, d'après un système déplorable. Ils avaient surtout compté sur leur crédit que la maladie des pommes de terre devait soumettre à une cruelle épreuve. La plupart furent absolument ruinés. Il leur fut impossible de garder plus longtemps leurs maisons et leurs châteaux, et souvent ils s'estimèrent heureux de les louer à l'assistance publique pour en faire des maisons de refuge provisoires. Dans les parties les plus désolées du pays, on vit fréquemment les habitations splendides des grands seigneurs devenir l'asile d'une population misérable qui n'avait pu trouver de place dans les refuges organisés par l'administration. Le lion et le lézard, dit le poète persan, habitaient les grandes salles où autrefois vivait le Jamshyd. Le pauvre dévorait sa maigre portion de bouillie indienne dans les salles où, autrefois, buvaient et festoyaient les seigneurs irlandais.

Lorsque le fléau fut passé et qu'il fut possible d'en mesurer les résultats, on constata que l'Irlande avait perdu environ deux millions de ses habitants. Elle était tombée de huit millions à six. C'était le résultat combiné de la famine et des diverses maladies qui avaient suivi son passage et frappé ceux que le fléau n'avait pas atteints. C'était aussi les conséquences de l'émigration ; longtemps après que la maladie des pommes de terre eut disparu et avec elle ses désastreuses conséquences, la population continua encore à décroître. Le paysan irlandais tournait toujours ses re-
[illegible], ainsi que le dit plus tard M. Bright, vers le pays du
[illegible]hant et pendant de longues années, le courant de
[illegible]migration qui entraînait vers l'Ouest une population

tout entière ne perdit rien de son intensité. Une nouvelle Irlande commença à grandir de l'autre côté de l'Atlantique dans les principales villes des États-Unis. Peu à peu la race irlandaise constitua l'élément le plus considérable de la population depuis New-York jusqu'à San-Francisco, depuis Saint-Paul dans le Minnesota jusqu'à la Nouvelle-Orléans. C'est l'accent irlandais qu'on entend dans toutes les rues et l'électeur marchant au scrutin soutient étourdiment la candidature de celui qui lui répète que l'Amérique aime le drapeau vert et déteste le Saxon.

Si désolants qu'aient été les résultats de la famine, il est impossible à quiconque aime l'Irlande, de ne pas reconnaître, qu'en somme, elle fut plutôt un bienfait pour le pays. Il fallait cette terrible épreuve pour le purger d'un système vicieux qui croulait de toutes parts.

Le gouvernement, on peut aisément le supposer, eut devant lui une lourde tâche pendant que dura cette terrible crise. Il était animé des meilleures intentions et ne cessait d'annoncer quelque nouveau moyen pour lutter contre le fléau. A chaque instant, il retirait ou modifiait les projets qu'il avait proposés. Il fit voter plusieurs fois des sommes importantes afin de procurer des travaux aux populations pauvres de l'Irlande, puis il modifia la loi sur les indigents. Enfin, il se résigna après bien des hésitations à suspendre provisoirement les lois sur les céréales et la navigation, du moins dans celles de leurs dispositions qui concernaient l'importation des grains. Il s'en suivit une crise commerciale épouvantable ; on vit sombrer les plus grandes maisons de commerce, particulièrement celles qui faisaient le commerce des céréales.

La loi de 1844 — Bank Charter Act — dut être suspendue. Les mesures que prit le ministère méritèrent l'approbation de Robert Peel et son appui loyal ; mais une nouvelle opposition s'était formée sous la direction nominale de l George Bentinck, et fomentée en réalité par Disra Lord Bentinck proposa de voter une somme de 16 milli

de livres à titre d'avances pour la construction des chemins de fer irlandais dont le réseau n'était point encore complété. Cette proposition fut naturellement très chaudement accueillie en Irlande ; elle avait cependant un air d'ostentation et de prodigalité. Lord Bentinck déclara en termes pompeux que, malgré le sang saxon qui coulait dans ses veines, il répondait sur sa tête de la fidélité du peuple irlandais si la Chambre votait une semblable mesure. Mais le projet de loi, on s'en aperçut bientôt, devait avoir moins pour effet de secourir le peuple irlandais que de subventionner une certaine classe de capitalistes au détriment de l'Angleterre et de l'Irlande elle-même. Lord Bentinck avait assurément en vue le bien de l'Irlande, et pourtant cette proposition eût certainement manqué son but, si elle avait été votée. Elle donna lieu aux critiques les plus justifiées de M. Rœbuck. Il démontra qu'elle avait, pour unique conséquence, de soutenir les propriétaires irlandais, de les dégager des responsabilités qui les menaçaient, et cela aux frais des contribuables anglais. Le projet fut rejeté.

Lord Bentinck trouva une meilleure occasion d'attaquer de nouveau le ministère lorsqu'il proposa de réduire graduellement pendant quelques années, les droits différentiels sur le sucre et de les remplacer par un impôt fixe et uniforme. C'était, en réalité, offrir de substituer, quant au sucre, les principes du libre-échange à ceux de la protection. Dans ce cas particulier, le principe protecteur se présentait sous un jour assez favorable à tout esprit non prévenu. Sir Robert Peel avait, en effet, par une disposition tout-à-fait exceptionnelle, ménagé un tarif protecteur aux planteurs de nos colonies comme compensation à la perte que leur faisait éprouver l'abolition de l'esclavage. Lord Bentinck proposa une motion établissant ce principe

« ... toute réduction sur les droits payés par les sucres
» ...angers provenant des pays où l'esclavage était toléré
» ...stituait une mesure injuste et impolitique ; que la

» conséquence inévitable serait d'entraver le développe-
» ment de la production anglaise que n'alimenterait plus
» que le travail libre et de donner ainsi les plus grands
» avantages aux pays esclavagistes ». Beaucoup d'esprits indépendants, adversaires déclarés de l'esclavage, entre autres lord Brougham à la Chambre des lords, furent séduits par ce côté tout à fait nouveau de la question, et lord Bentinck, secondé par son brillant auxiliaire, fut un instant sur le point de faire passer sa motion devant la Chambre des communes. Mais le bruit se répandit que si le projet du gouvernement était rejeté, les ministres donneraient leur démission; or, il était impossible de les remplacer. Peel ne pouvait revenir au pouvoir et on était encore éloigné du jour où M. Disraeli pourrait constituer un ministère. La motion fut donc rejetée et on vota le projet du gouvernement.

Lord Bentinck défendit pendant quelque temps les intérêts des planteurs des Indes occidentales. Il était homme à se lancer avec une énergie extrême dans tous les projets dont il prenait l'initiative, et il avait embrassé la cause de ces planteurs avec l'enthousiasme irrésistible dont il avait déjà fait preuve lorsque, cédant à des goûts qui lui étaient chers, il était devenu le sportman le plus distingué de l'Angleterre. Son alliance avec M. Disraeli était vraiment extraordinaire : à première vue, ils semblaient n'avoir rien de commun. M. Disraeli ne connaissait rien aux chevaux et aux courses; lord George Bentinck ne comprenait rien à la plupart des principales idées de son lieutenant, ce qui ne l'empêchait pas de les embrasser avec ardeur. Cependant, il avait évidemment apprécié le génie politique de Disraeli à sa juste valeur, et celui-ci avait reconnu chez son allié les principales qualités qui font en Angleterre un chef de parti tout puissant. Les faits ont justifié l'opinion de Bentinck, mais la mort prématurée du célèbre sportsman lui a pas permis de voir les succès de M. Disraeli réaliser ses prévisions.

Dans la politique intérieure, aussi bien qu'au dehors, le gouvernement se trouvait aux prises avec les plus grandes difficultés. A peine le ministère était-il installé, que les mariages espagnols concertés par le roi Louis-Philippe et par M. Guizot, son ministre, vinrent compromettre, un instant de la manière la plus sérieuse, la bonne amitié qui existait entre l'Angleterre et la France. Ils auraient pu avoir, pour ce dernier pays, les plus graves conséqences; la dynastie de Louis-Philippe ne tarda pas à recueillir les fruits amers de cette politique aventureuse. Elle ne fut pas, en effet, sans influence sur les événements qui amenèrent une nouvelle dynastie sur le trône de France. La question des mariages espagnols n'a sa place dans cette histoire qu'en tant qu'elle altérait les bonnes relations de notre pays avec la France, mais elle parut un moment devoir comporter des conséquences qui en eussent fait un des éléments les plus intimes de notre histoire nationale. L'ambition du ministre français et de son maître était de placer le trône d'Espagne sous l'influence directe de la France. Ce projet a été maintes fois caressé par les hommes d'État et les gouvernements français; mais il n'a jamais été couronné de succès. Il a toujours provoqué des jalousies, des hostilités, et abouti à la guerre. Louis-Philippe, comme son ministre, était demeuré sourd aux leçons du passé. La jeune reine d'Espagne n'était pas mariée et le choix de son époux excitait naturellement, en Europe, la plus grande inquiétude. Il n'y a pas d'illusion plus profonde, et cependant plus fréquente, que celle qui porte les princes ambitieux et les hommes d'État entreprenants à croire qu'ils peuvent gouverner les peuples par des alliances dynastiques. Dans toutes les guerres européennes, nous avons pourtant vu des rois unis par des alliances de famille les plus étroites, porter les armes les

contre les autres. L'anneau de fiançailles d'une jeune
ncesse n'exerce aucune action sur les grands courants
itiques d'où résultent les chocs des nations. Mais des

hommes d'État qui, dans la vie ordinaire, seraient considérés comme des plus habiles, passent leur temps à combiner par des intrigues sans fin des mariages royaux, comme s'ils devaient par ce seul moyen, tenir en mains les destinées des nations.

Louis-Philippe et son ministre, dans un jour fatal à leurs intérêts et à leur renommée, pensèrent qu'il leur était possible de mettre la main sur l'Espagne par une combinaison de mariages des plus ingénieuses. On avait autrefois parlé, sans y attacher aucune importance, de l'union de la jeune reine et de celle de sa sœur avec les deux fils de Louis-Philippe, les ducs d'Aumale et de Montpensier; mais c'était une aventure qui semblait trop risquée au roi des Français. Outre la résistance qu'on devait rencontrer dans les autres États, il était certain que l'Angleterre ne pourrait pas « voir d'un œil indifférent » pour nous servir d'une expression diplomatique, le fils du roi de France occuper le trône d'Espagne. Cependant nous n'étions liés à l'Espagne par aucun lien particulier, et elle n'allait pas devenir un instrument aveugle aux mains de la France, parce que sa reine aurait épousé un fils du roi des Français. A une époque toute récente, l'Autriche ne s'est pas cru liée à la fortune du grand Napoléon parce qu'il avait épousé une princesse autrichienne. Sans doute, il eût été préférable que l'Angleterre ne se fût mêlée en rien aux affaires intérieures de l'Espagne et qu'elle eût laissé Louis-Philippe comploter ses projets inavouables, alors même que le peuple espagnol n'eût pas eu assez de perspicacité ni assez d'énergie pour lui résister. Plus tard, la France provoqua une terrible guerre dont elle sortit écrasée parce que son empereur avait cru ou plutôt s'était laissé persuader que les intérêts de la France seraient compromis si un prince prussien était appelé au trône d'Espagne; le prince prussien ne monta pas sur le trô mais la guerre éclata entre la France et la Prusse. France fut battue, et, peu de temps après, le peuple esr

gnol se débarrassait du roi qu'il avait bien voulu accepter à la place du prince Hohenzollern. Si le peuple français n'était pas intervenu, il est plus que probable que le prince prussien aurait fait son entrée à Madrid et eût été tranquillement renvoyé dans son pays après quelques mois d'une royauté précaire. Mais au moment où Louis-Philippe nouait l'intrigue des mariages espagnols, les hommes d'État anglais n'étaient nullement portés à juger froidement les événements. Le principe de non-intervention était alors à peine formulé et le ministre anglais qui dirigeait les affaires étrangères n'aurait jamais admis que rien se fît en Europe ou dans le monde entier sans que l'Angleterre eût le droit d'exprimer son opinion et de faire sentir le poids de son influence. Le mariage de la jeune reine d'Espagne avait été l'objet des délibérations les plus sérieuses de la part du gouvernement anglais. Louis-Philippe savait fort bien qu'il ne pouvait pas aller jusqu'à marier l'un de ses fils avec la reine Isabelle, mais il combina avec son ministre un plan qui devait, par un moyen détourné, assurer à leur politique le même résultat. Ils résolurent d'unir la reine et sa sœur le même jour, la reine à son cousin, Don François d'Assise, duc de Cadix, et sa sœur au duc de Montpensier, fils de Louis-Philippe. Il y avait lieu de croire que la reine mariée à Don François d'Assise n'aurait pas d'enfant et que la belle-fille de Louis-Philippe ou quelqu'un de ses enfants arriveraient ainsi au trône d'Espagne.

Est-il nécessaire de signaler ce qu'une semblable combinaison avait d'immoral? Il est impossible de trouver dans l'histoire un tel exemple d'aveuglement et de perversité; et c'était M. Guizot qui inspirait une semblable politique! Cette nouvelle fut un coup terrible pour la reine d'Angleterre et ses ministres, car ils croyaient avoir
nu de Louis-Philippe la promesse la plus solennelle
e rien faire pour encourager cette alliance des deux
illes royales. Lorsque la reine Victoria rendit visite à

Louis-Philippe, dans son château d'Eu, le roi lui avait fait à elle-même et à lord Aberdeen les protestations les plus formelles et les plus spontanées. On lit dans le journal de la reine : « Le roi a dit à lord Aberdeen ainsi qu'à moi qu'il ne consentirait jamais au mariage de Montpensier avec l'infante d'Espagne (les Anglais ne peuvent considérer sans terreur cette éventualité) aussi longtemps que cette alliance conserverait un caractère politique, c'est-à-dire tant que la reine elle-même ne serait pas mariée et n'aurait pas eu d'enfant. » Le roi lui-même reconnut cette promesse. Plus tard, écrivant à sa fille, la reine des Belges il essaya de se défendre et de répondre à une lettre de la reine Victoria : « Je vous dirai exactement en quoi je me suis écarté de ce qui avait été convenu : J'avais promis de subordonner le mariage du duc de Montpensier, non-seulement à celui de la reine elle-même (elle doit, du reste, épouser le duc de Cadix le jour où mon fils épousera l'infante) mais encore à cette condition que la reine fût devenue mère. Voilà, ni plus ni moins, en quoi je me suis écarté de la parole donnée. » C'était, en effet, un écart suffisant pour justifier toutes les imputations de mauvaise foi qui pouvaient être formulées contre le roi ; car, ce qui était en jeu, c'était en réalité la succession au trône d'Espagne. L'Angleterre et les autres puissances s'étaient opposées dès le début à toute combinaison qui pourrait, un jour, faire échoir la couronne d'Espagne à un fils ou à un petit-fils de Louis-Philippe. Aussi le roi avait-il donné sa parole à la reine Victoria qu'il ne consentirait jamais au mariage de son fils avec la sœur d'Isabelle tant que la question de succession n'aurait pas été tranchée par le mariage de la reine elle-même et la naissance d'un héritier. Il manquait donc absolument à la parole donnée lorsqu'il annonçait que le mariage de son fils avec la sœur de la reine Isabelle aurait lieu le même jour que le mari de la reine elle-même. A ce moment, en effet, rien prouvait que la reine aurait un enfant. La questio-

succession restait donc pendante et conservait tout son caractère politique. Les objections qu'avait faites l'Angleterre et les autres puissances au mariage du duc de Montpensier subsistaient aussi puissantes que jamais. La question était toujours de savoir si la reine aurait ou non un héritier. La conduite de Louis-Philippe était d'autant plus critiquable que l'opinion publique, en Europe, l'accusait d'avoir combiné le mariage de la reine d'Espagne avec son cousin, Don François, dans la conviction que l'union serait stérile et que la femme de son fils se trouverait ainsi placée sur la première marche du trône.

L'excuse alléguée par Louis-Philippe pour voiler ce qu'il appelait une dérogation à la parole donnée n'était pas de nature à modifier la fâcheuse impression que sa conduite avait produite en Angleterre. Le gouvernement anglais, disait-il, s'était livré à des menées souterraines dont le succès eût été un échec pour sa politique. En présence de semblables procédés, il s'était cru dégagé des promesses qu'il avait pu faire. Il avait appris que l'Angleterre poussait le prince Léopold de Cobourg, cousin du prince Albert, à demander la main de la reine Isabelle. De tels soupçons étaient si peu fondés, qu'ils semblent même invraisemblables de la part d'un homme aussi fin que l'était Philippe. Le gouvernement anglais s'était toujours refusé avec la plus grande énergie à donner le moindre patronage à la candidature du jeune prince. Lord Aberdeen, alors ministre des affaires étrangères, avait toujours proclamé que le mariage de la reine d'Espagne ne regardait qu'Isabelle et le peuple espagnol, et que, du moment où la reine et son peuple pouvaient satisfaire leurs propres convenances sans porter ombrage aux intérêts anglais, le gouvernement de la reine devait se désintéresser de l'affaire.

a candidature du prince Léopold avait été tout d'abord
ıs les projets de Christine, reine douairière d'Espagne,
me intrigante et dont la probité politique ne méritait

qu'une confiance très limitée. Le gouvernement anglais avait manifesté très clairement la ferme résolution de ne tremper en rien dans les projets de la reine Christine ; il ne les voyait, du reste, point d'un œil favorable. Mais, pendant le cours de toutes ces négociations, le ministère Robert Peel avait sombré et lord Palmerston prenait la place de lord Aberdeen. Le nom seul de Palmerston produisit sur Louis-Philippe et son ministre l'effet du drapeau rouge qu'on agite sous les yeux du taureau. Le roi conservait un souvenir amer du succès inattendu que le ministre anglais avait remporté sur lui dans les affaires turques et égyptiennes. A cette époque, et tout particulièrement à la cour de Louis-Philippe, on considérait la politique étrangère comme un champ clos dans lequel les ministres des grandes puissances luttaient entre eux de fanfaronnade, de ruse et de subtilité. Les principes si simples d'honneur et de loyauté semblaient n'avoir rien à faire dans cette lutte des intérêts politiques les plus opposés. Louis-Philippe crut sans doute, en toute bonne foi, que le retour de lord Palmerston aux affaires étrangères allait faire renaître immédiatement les menées ténébreuses les plus actives contre son gouvernement. C'est le seul moyen d'expliquer sa conduite, à moins de considérer les prétextes et les excuses qu'il allégua comme autant de mensonges prémédités.

Louis-Philippe avait surpris quelques mots d'une dépêche de lord Palmerston dans laquelle il était fait allusion, mais sans aucun commentaire, à la candidature du prince Léopold. Il crut trouver dans ces paroles la preuve évidente que le gouvernement anglais avait arboré ouvertement cette candidature ; il se considéra par cela seul affranchi de ses engagements antérieurs, et il se hâta de conclure au plus tôt le mariage de la reine Isabelle avec son cousin et celui de son fils avec la sœur d'Isabelle. Le 10 octobre 18. cette double union fut célébrée à Madrid, et, le 5 févri suivant, M. Guizot proclama devant les Chambres fra

çaises que les mariages espagnols constituaient la plus grande œuvre que la France ait accompli en Europe depuis 1830.

Chacun sait quelles déceptions étaient réservées aux vues particulières de Louis-Philippe et de son ministre. La reine Isabelle devint mère; la duchesse de Montpensier n'arriva point au trône et la dynastie de Louis-Philippe ne tarda pas à sombrer. Sa chute fut sans doute précipitée par le dégoût qu'avait inspiré en Europe sa combinaison des mariages espagnols et l'isolement complet qui en avait été la conséquence. Mais, chose bien plus intéressante, l'amitié qui unissait la France à l'Angleterre, et qui semblait exercer sur le développement des institutions libérales en Europe une si heureuse influence, fut nécessairement refroidie. Il devint absolument impossible d'avoir désormais aucune confiance en Louis-Philippe. La reine Victoria écrivit elle-même à sa fille, la reine des Belges, pour lui exprimer, dans les termes les plus clairs et les plus énergiques, ce qu'elle pensait des procédés perfides dont l'Angleterre était victime ; elle n'hésitait pas, en même temps, à se prononcer de la manière la plus explicite sur l'immoralité d'une politique aussi honteuse. Toute cette affaire était une condamnation nouvelle, et cette fois plus éclatante que jamais, de ce principe odieux, si longtemps admis en politique, qu'il y a un code de morale pour la vie privée et un autre pour la vie publique. Un homme qui, dans ses affaires privées, aurait agi comme venaient de le faire Louis-Philippe et M. Guizot, eût été perdu de réputation. On ne supposera jamais que M. Guizot eût été capable d'agir ainsi dans sa vie privée. C'était un protestant d'une grande austérité ; il prenait, disait-il, ses principes religieux pour guides de toutes ses actions, et cela devait être vrai pour tout ce qui touchait sa conduite pri-
; mais il est aussi bien évident qu'il considérait la po-
que comme soumise à d'autres lois que celles de la mo-
chrétienne. Il eut la faiblesse de se laisser entraîner

à cette illusion funeste de croire que les intérêts d'un pays peuvent et doivent être servis par des moyens qu'une personne simplement honnête n'oserait mettre au service de ses intérêts privés. Un homme de principes élevés se refuserait à de tels artifices, même pour sauver sa fortune, sa propre existence ou celle de sa femme et de ses enfants. Quiconque prendra la peine de juger ce complot dans son ensemble (on ne saurait en effet donner un autre nom à l'œuvre de Louis-Philippe et de son ministre), réfléchira au but mesquin que se proposaient les deux complices, aux moyens inavouables qu'ils durent employer, à l'impitoyable mépris avec lequel ils traitèrent tout ce qui touchait aux inclinations, aux affections, au bonheur et à la situation morale des principales victimes, partagera notre manière de voir. Si on réprouve de semblables moyens lorsqu'ils sont employés, dans la vie privée, pour arriver à mettre la main sur l'héritage de quelque malheureuse jeune fille, on comprendra difficilement que la faute soit plus excusable parce que le principal acteur était un roi, et qu'une reine et son peuple étaient au nombre des victimes.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

D'ANGLETERRE

à cette illusion funeste de croire que les intérêts d'un pays peuvent et doivent être servis par des moyens qu'une personne simplement honnête n'oserait mettre au service de ses intérêts privés. Un homme de principes élevés se refuserait à de tels artifices, même pour sauver sa fortune, sa propre existence ou celle de sa femme et de ses enfants. Quiconque prendra la peine de juger ce complot dans son ensemble (on ne saurait en effet donner un autre nom à l'œuvre de Louis-Philippe et de son ministre), réfléchira au but mesquin que se proposaient les deux complices, aux moyens inavouables qu'ils durent employer, à l'impitoyable mépris avec lequel ils traitèrent tout ce qui touchait aux inclinations, aux affections, au bonheur et à la situation morale des principales victimes, partagera notre manière de voir. Si on réprouve de semblables moyens lorsqu'ils sont employés, dans la vie privée, pour arriver à mettre la main sur l'héritage de quelque malheureuse jeune fille, on comprendra difficilement que la faute soit plus excusable parce que le principal acteur était un roi, et qu'une reine et son peuple étaient au nombre des victimes.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

D'ANGLETERRE

NIORT, IMPRIMERIE TH. MERCIER

HISTOIRE CONTEMPORAINE
D'ANGLETERRE

DEPUIS

L'AVÈNEMENT DE LA REINE VICTORIA

JUSQU'AUX ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 1880

1837-1880

PAR

MAC CARTHY

Membre de la Chambre des Communes

TRADUIT DE L'ANGLAIS

avec l'autorisation de l'auteur

PAR

Léopold GOIRAND

Tome II

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

ÉMILE PERRIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1885

Vignaud Lit.

Vignaud
6-14-29

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME

1848-1856

Chap.			Pages.
XVIII	(1848-1850).	Le chartisme et la jeune Irlande	1
XIX	(1850).	Don Pacifico	33
XX	(1850-1851).	La loi sur les titres ecclésiastiques	61
XXI	(1851-1852).	L'exposition d'Hyde-Park	85
XXII	(1850-1852).	Palmerston	101
XXIII	(1852).	Le second empire. — Mort de Wellington.	136
XXIV	(1852-1853).	M. Gladstone	167
XXV	(1853).	La question d'Orient	181
XXVI	(1853-1854).	Où était lord Palmerston	215
XXVII	(1854-1855).	La campagne de Crimée	245
XXVIII	(1855-1856).	La fin de la guerre de Crimée	271
XXIX	(1812-1873).	La littérature du règne	295

426807

HISTOIRE CONTEMPORAINE D'ANGLETERRE

CHAPITRE XVIII.

LE CHARTISME ET LA JEUNE IRLANDE.

Mil huit cent quarante-huit restera une époque mémorable dans l'histoire moderne de l'Europe. Ce fut l'année des révolutions avortées. On peut dire que la chute de la dynastie de Louis-Philippe fit déborder le flot révolutionnaire. En France, le soulèvement avait été pressenti depuis longtemps par les observateurs clairvoyants et l'événement n'eut point le caractère d'une surprise. Le règne du roi bourgeois, autant par ses qualités que par ses défauts, était incompatible avec le génie et le tempérament français. Certes, nos voisins ont de nombreuses imperfections qu'amis ou ennemis sont volontiers portés à leur mettre sous les yeux; mais, il faut le reconnaître, ils tiennent à ce que leur gouvernement ait au moins l'apparence d'une certaine dignité. C'est là une de leurs faiblesses, car ils se trouvent ainsi exposés aux séductions de tout aventurier doué de qualités brillantes, qu'on l'appelle Napoléon Ier ou Napoléon III, qui mettra à la nation la grandeur et la gloire, et lui dendera peut-être en échange le sacrifice de la liberté érieure. Mais un peuple qui a cette faiblesse répugne

essentiellement à tout ce qui est mesquin ou terre à terre dans son roi ou dans son gouvernement. Certaines nations, sans doute, se laissent persuader, et cela non sans raison, que pour s'assurer le bien-être et la tranquillité à l'intérieur, on peut bien supporter même quelque platitude et quelque mesquinerie dans la politique extérieure; mais, ce que les Français pardonnent le moins à leurs gouvernants, c'est de ne pas savoir imposer le respect. Or, le gouvernement de Louis-Philippe manqua toujours de fierté. Sa politique étrangère était tortueuse; faire des dupes, constituait toute sa diplomatie. La parole d'un ministre français n'avait pas plus de crédit dans les cours étrangères que le serment d'un joueur. La politique intérieure du roi dénotait un esprit étroit et quelque peu tyrannique; mais, tout autre que lui, profitant plus habilement des faiblesses de la nation, eût amené son peuple à fermer les yeux sur les fautes commises à l'intérieur en maintenant au dehors tout son prestige. Dès que la France s'aperçut qu'elle n'était pas respectée à l'étranger, la chute de la dynastie ne fut plus qu'une question de temps et de circonstances. La terrible histoire de la famille Praslin prépara la catastrophe que rendirent bientôt inévitable les alternatives de faiblesse et d'obstination dont fit preuve la cour. Au moment suprême, le roi, incapable d'aucune décision, ne trouva son salut que dans la fuite.

Louis-Philippe se réfugia en Angleterre et l'incendie qui depuis longtemps couvait en Europe éclata aussitôt. Bientôt la révolution éclaira de ses flammes presque toutes les cours et capitales du continent. Semblable à une épidémie, elle attaqua de préférence les parties faibles du corps social. L'Angleterre et la Belgique furent les pays qui résistèrent le mieux à ses atteintes. Dans cette dernière contrée, le roi s'adressa franchement à son peu
et déclara que, si la nation voulait se débarrasser de
il était prêt à partir. Ce langage, nouveau dans la bou

d'un souverain, fut apprécié par les Belges. Ils se groupèrent autour de leur roi, et bientôt le pays eut oublié la secousse de ce mouvement révolutionnaire.

En Angleterre et en Irlande, les événements de France eurent leur contre-coup immédiat. En un instant, la fraction chartiste devint toute-puissante. Quelques leaders du parti demandèrent avec insistance la démission du ministère, la dissolution du Parlement, la Charte, et tout cela sans délai. Une convention nationale des Chartistes tint ses séances à Londres afin d'organiser une grande démonstration pour le 10 avril. Quelques-uns des orateurs déclarèrent hautement que le peuple était prêt à mourir pour la Charte. D'autres, plus prudents, recommandèrent de rester strictement dans la légalité, au moins jusqu'à ce qu'on eût la certitude absolue du succès. Presque tous les meneurs chartistes citaient la révolution de France comme un exemple offert à propos au peuple anglais, et il est curieux de constater comment, avec la meilleure foi du monde, ils affirmaient que le peuple anglais se compose exclusivement de ceux qui vivent de leur salaire. Ils ne se préoccupaient guère de ce que pouvaient penser de ces projets de modification constitutionnelle, les gens instruits, les riches, les propriétaires, les manufacturiers, les divers ministres, les auteurs, les peintres, les magistrats, les avocats, l'armée, la marine, les médecins. L'opinion de ces diverses classes ne pouvait, à leurs yeux, modifier en quoi que ce fût la décision du « peuple » anglais. Les modérés, parmi les Chartistes, ne purent bientôt plus se faire entendre, et le mot d'ordre suivant fut donné dans le parti : « Le peuple anglais doit avoir la Charte ou la République. » Ces esprits enthousiastes s'imaginaient pouvoir donner en Angleterre une seconde édition de la révolution française.

Il fut décidé qu'on présenterait à la Chambre des communes une pétition monstre réclamant la Charte. On offrit ainsi au Parlement une dernière chance de céder paquement à la pression du mouvement. Une députation,

conduite par une immense procession jusqu'aux portes de la Chambre, présenterait la pétition. La manifestation devait se former à Kensington Common, terrain vague qui est devenu maintenant Kensington Park, au sud de Londres. Là, les Chartistes devaient être harangués par leur chef encore tout-puissant, Feargus O'Connor, et ensuite se mettre en marche, en ordre militaire, pour aller présenter leur adresse. Le but de cette manifestation était de provoquer un déploiement de force capable d'intimider les Chambres et le gouvernement, et de démontrer l'impossibilité de rejeter une demande si fortement appuyée. En agissant ainsi, les Chartistes suivaient la politique d'O'Connell dans ses meetings monstres. Mais il y avait parmi eux bien des gens qui espéraient quelque chose de plus qu'une simple démonstration de force matérielle. Au fond de leur cœur, ils eussent été enchantés qu'une intervention maladroite ou inopportune des autorités provoquât une collision. Ils ont, du reste, conservé encore de nos jours une foi robuste en ce que l'on appelait alors avec emphase « la puissance du nombre. » Le parti comptait dans son sein des jeunes gens ardents. Ils étaient à cet âge où tout semble possible aux cœurs braves et convaincus, où les faits et l'exemple ne comptent pour rien, s'ils ne viennent à l'appui des théories que l'on affectionne. Ils croyaient sincèrement qu'il suffirait d'un premier coup de fusil, de l'éclair de la première épée dégaînée pour assurer le succès du peuple, bien qu'il n'eût pour lutter que ses bras, et inaugurer ainsi le règne de la liberté.

Le 10 avril, plusieurs centaines de jeunes gens ignorants et enthousiastes se réunirent à Kensington Common. Ils ne souhaitaient qu'une chose, une collision avec la police et la force armée pour « inaugurer le règne de la liberté. » La manifestation projetée fut déclarée illégale, et la polic eavertit tous les sujets paisibles et fidèles de ne prendre aucune part. Mais c'était là précisément ce que les plus ardents Chartistes appelaient et attendaient c

tous leurs vœux. Leur joie fut grande en apprenant que le gouvernement interdisait la manifestation. N'était-ce pas là l'occasion propice, pour des patriotes résolus, de montrer que la cause qu'ils représentaient était au-dessus du despotisme de la loi ? N'y avait-il pas là pour eux une occasion de prouver que le peuple était plus puissant que ses gouvernants, et qu'il ne restait à ces derniers qu'à se soumettre ou à se démettre ? Cette succession de faits ne rappelait-elle pas ceux de la révolution de France ? Le peuple décide qu'il fera une démonstration d'une manière déterminée. Le gouvernement oligarchique déclare qu'elle n'aura pas lieu. Le peuple persévère, et la succession logique des événements amène comme à Paris la chute du gouvernement. Quand le pauvre Dick Swiveller, dans le roman de Dickens, guérit de sa fièvre, il se soulève sur son lit et porte ses regards autour de lui, persuadé qu'il est sous l'influence de quelque charme magique, pareil à ceux dont il a lu la description dans les *Nuits arabes*. Sa vieille nourrice applaudit gaiement de ses mains amaigries quand elle le voit revenir à la vie. Dick se persuade que ce bruit de mains est le signe connu des lecteurs des *Nuits arabes*, et qu'à l'appel de la princesse va bientôt paraître une file d'esclaves portant sur leur tête des vases précieux. Le pauvre malade raisonnant ainsi n'était pas plus fou que les Chartistes exaltés qui, les yeux fixés sur les événements de France, croyaient pouvoir compter sur le succès de leur politique. Les esclaves imaginaires n'avaient point obéi au signal de la vieille nourrice ; de même, les événements qui suivirent la démonstration populaire à Londres ne furent point la répétition de ceux de Paris. D'abord, les Chartistes ne représentaient pas à Londres un parti aussi puissant que celui des députés libéraux de la Chambre française. En outre, Londres ne décide pas du sort de l'Angleterre et n'en a jamais décidé, au moins de notre temps. Enfin, le gouvernement anglais savait qu'il puisait sa force dans le concours de la nation entière. Aussi n'éprouva-t-il pas un seul instant

cette hésitation fatale qui décida du sort de la monarchie française.

Les Chartistes en vinrent à se disputer entre eux, ainsi qu'il était arrivé aux partisans d'O'Connell. Les uns voulaient enfreindre les ordres de l'autorité, faire la démonstration et provoquer plutôt qu'éviter une collision. Un meeting chartiste eut lieu la nuit qui précéda la démonstration, « la veille du jour de la liberté », comme l'appelèrent éloquemment quelques orateurs. Un grand nombre étaient d'avis de se rendre armés à Kensington Common. Feargus O'Connor avait toutefois conservé encore assez de bon sens pour combattre de toute son influence un projet aussi insensé. Il insista pour que la démonstration restât ce qu'elle avait été annoncée au public, un acte absolument pacifique. Les Chartistes, comme auparavant les partisans de l'agitation séparatiste en Irlande, se divisèrent sur la question des voies et moyens. Les plus ardents refusèrent immédiatement de prendre part à la démonstration et il fut décidé que l'on se bornerait à un meeting en plein air et à une pétition au Parlement. Ainsi s'étaient terminées tant d'autres démonstrations auxquelles avait déjà assisté la métropole. Mais le public ne sut pas que les Chartistes avaient rentré leurs griffes avant de se réunir à Kensington Common.

Ce jour-là, la ville de Londres se réveilla terrifiée. Les Chartistes, au moment de leurs plus grandes illusions, ne s'étaient jamais attribué la moitié des forces que les honnêtes bourgeois, dans leur épouvante, étaient portés à leur reconnaître. Les rumeurs les plus sinistres se propageaient dans les divers quartiers de la ville. Longtemps avant que le premier Chartiste se fût rendu au meeting de Kensington, des récits épouvantables se colportaient de bouche en bouche dans plusieurs faubourgs de Londres. Les Chartistes, disait-on, en étaient venus aux mains avec la police et l'armée, et en chaque rencontre ils avaient été victorieux. Ils marchaient en masse sur telle partie de la

ville. Dans de semblables journées, Londres est la ville du monde qui se trouve dans la situation la plus critique. Cette colossale cité est trop étendue pour que l'on puisse être renseigné rapidement sur les événements qui viennent à se produire. En avril 1848, la télégraphie ne répandait pas encore les nouvelles à travers les villes, et les tirages multipliés des journaux à bon marché n'étaient pas encore connus. Aussi, pendant la plus grande partie de cette journée, plusieurs quartiers de Londres furent-ils en proie à toutes les angoisses de l'incertitude et de la peur.

Cependant, toutes les précautions pour la défense de l'ordre public avaient été prises. Le duc de Wellington se chargea des dispositions nécessaires à la protection des édifices et à la défense de la ville en général. Il agit avec une circonspection extrême. Il fit savoir à plusieurs personnages politiques que partout les troupes étaient prêtes, mais qu'elles ne se montreraient que si un cas de force majeure exigeait leurs services. Le sang-froid et la présence d'esprit du vieux soldat se retrouvent dans sa réponse aux personnes qui se croyaient autorisées à lui donner quelque conseil sur la défense de tel ou tel point de la cité. « C'est déjà fait », ou « c'est fait depuis deux heures », telle était sa réponse invariable. Un grand nombre d'habitants de Londres s'enrôlèrent comme constables volontaires pour la défense de la société et de la loi. Environ deux cent mille personnes, dit-on, prêtèrent ainsi serment. On racontera toujours parmi les anecdotes de cette fameuse journée que le prince Louis-Napoléon, alors à Londres, fut au nombre de ces engagés volontaires qui se levaient pour le maintien de l'ordre. Peu après, le même homme qui s'empressait alors d'offrir son bâton de constable pour protéger la société anglaise contre une gnée de malheureux ouvriers anglais, commettait contre rdre légal le plus odieux des attentats, et faisait massar la foule inoffensive sur les boulevards de Paris.

Le mouvement, fort heureusement, ne nécessita pas les secours de semblables sauveurs. La démonstration chartiste aboutit à un pitoyable échec. La scission qui se produisit entre ceux qui voulaient recourir à la force et les partisans d'une manifestation pacifique fit avorter le projet. Loin d'être une réunion d'un demi-million d'hommes, le meeting ne dépassa pas comme affluence les démonstrations ordinaires. Vingt à vingt-cinq mille personnes se réunirent à Kensington Common; il y avait dans ce nombre la moitié au moins de simples spectateurs désireux de voir ce qui allait se passer et ne se souciant guère de la Charte du peuple. La procession ne se forma pas. O'Connor lui-même insista vivement pour qu'on respectât les ordres de l'autorité. Les orateurs du parti extrême, qui étaient naturellement le plus désappointés, trouvèrent bon d'affirmer dans un langage violent qu'ils tenaient les promoteurs du meeting pour de vulgaires mystificateurs, ce qui, du reste, n'était pas dépourvu de vérité. L'affaire, d'un bout à l'autre, fut en réalité un absurde anachronisme. Les amis de l'ordre et de la loi ne pouvaient rien désirer de mieux. La nourrice avait bien frappé des mains et donné le signal, mais les esclaves, avec leurs urnes ornées de pierreries, n'avaient point paru. Les demandes des Chartistes cependant, ainsi que nous l'avons montré, étaient légitimes et raisonnables, et toutes étaient suffisamment mûres pour pouvoir être réalisées. Mais ils avaient tort de croire que le déploiement de la force brutale était un moyen permis pour trancher une question politique en Angleterre. En outre, c'était une absurdité de prétendre que la classe salariée représentait à elle seule le peuple anglais.

La grande pétition des Chartistes elle-même, qui devait faire une si profonde impression sur la Chambre des communes, n'eut pas plus de succès que la démonstration de Kensington Common. M. O'Connor, en présentant ce prodigieux document, déclara hautement qu'on y trouverait cinq millions sept cent mille signatures en chiffre rond. Le cal-

cul, il fallait bien le reconnaître, avait été fait en nombre très rond. La commission des pétitions publiques fut chargée de faire un minutieux examen de la pétition et de présenter son rapport à la Chambre. Cette commission prit à son service une petite armée d'expéditionnaires qui se mirent à vérifier les signatures. D'abord, ils trouvèrent que le nombre total des signatures véritables ou supposées était inférieur à deux millions. Mais ce ne fut pas tout. La commission constata que, dans beaucoup de cas, des pages entières de la pétition étaient de la même main, et que huit pour cent des signatures appartenaient à des femmes. Il n'était pas besoin de bien profondes recherches pour prouver qu'une grande partie de ces signatures ne devaient pas être prises au sérieux. Les noms de la reine, du prince Albert, du duc de Wellington, de sir Robert Peel, de lord John Russell, du colonel Sibthorp et de plusieurs autres personnages apparaissaient en maints endroits. Quelques-uns de ces personnages célèbres avaient même porté le zèle pour la Charte populaire jusqu'à signer d'une manière infatigable tout le long du document. Un grand nombre d'alliés encore plus étranges semblaient avoir été gagnés à la cause chartiste. « Cheeks le marin » était un personnage alors très familier aux lecteurs des histoires maritimes du capitaine Marryat. Le nom de ce héros de fantaisie reparaissait sur la pétition avec une insistance vraiment étonnante. Il en était de même de Jones Davy et de divers noms tels que « Nez camus », « Nez plat », « Jambe de laine » et autres épithètes du même genre, caractérisant quelque difformité personnelle du signataire. Nous renonçons à décrire par quels rires et quel dédain la Chambre accueillit de semblables révélations. La découverte, en réalité, n'avait rien de bien étonnant, la pétition ayant été organisée dans la plus grande hâte et sans aucun soin. On s'était mis à envoyer des feuilles dans toutes les directions, et on les avait laissé traîner dans tous les endroits où elles pouvaient avoir quelque chance de

recevoir des signatures. La tentation avait été irrésistible pour les écoliers et les farceurs de toute sorte. Partout où il se trouvait une main malicieuse capable de tenir une plume, le nom de quelque membre de la famille royale ou de Cheeks le marin était ajouté immédiatement à la liste des Chartistes. En réalité, toutes les grandes pétitions populaires ont vu de semblables bouffonneries se mêler à leur caractère sérieux. Plus d'une fois, la commission des pétitions a eu l'occasion d'attirer l'attention du Parlement sur la nature évidemment fausse de signatures qui revêtent de pareils documents. Les pétitions en faveur du mouvement d'O'Connell furent longtemps placées chaque dimanche aux portes des chapelles d'Irlande, avec des plumes et de l'encre à la disposition de tous ceux qui jugeaient bon de signer. Elles furent souvent aussi l'amusement favori des jeunes gens qui griffonnèrent sur leurs pages les noms les plus grotesques et les imitations des signatures les plus imprévues. Mais la pétition si solennellement annoncée avait suscité une telle épouvante que le public ne pouvait s'empêcher d'applaudir à une découverte qui faisait crouler l'échafaudage chartiste sous un universel éclat de rire. Il devint évident que le nombre des vraies signatures était ridiculement inférieur à l'évaluation qu'on en avait faite, et l'affaire, après avoir longtemps terrifié les gens les plus sérieux, ne fut plus bientôt qu'un objet de raillerie.

Cependant, le fait même que la pétition contenait tant d'absurdités protestait hautement de la sincérité de ceux qui la présentaient. Ils n'eussent certainement pas fourni à leurs ennemis un moyen si facile et si séduisant de les tourner en ridicule, s'ils avaient su ou s'ils avaient seulement soupçonné que toutes les signatures n'étaient pas véritables. Leur sincérité était complète lorsqu'ils affirmaient cinq millions de signatures, alors qu'il y en avait moins de deux millions. Les chefs du parti, en cette occasion, manquèrent de justesse dans leurs calculs. La préci-

était une qualité dont ils faisaient peu de cas, et vers laquelle la pente naturelle de leur esprit ne les portait guère. La fameuse pétition ne fut qu'un exemple de plus de la faiblesse des Chartistes, mais elle ne pouvait en aucune manière faire douter de leur bonne foi.

Néanmoins, l'effet fut décisif sur l'esprit du public anglais. A partir de ce jour, le Chartisme ne fut, aux yeux des classes moyennes, qu'une ridicule comédie. La terreur qu'il avait d'abord inspirée était évanouie. Cependant, les plus ardents parmi les Chartistes firent encore plusieurs tentatives dans le cours de cette même année. Le mouvement de la jeune Irlande, lorsqu'il fit explosion, trouva beaucoup de sympathies parmi eux. Quelques-uns des chefs, à Londres et dans d'autres villes d'Angleterre, tâchèrent de ranimer l'agitation pendant que, de leur côté, Mitchell et Meagher, favorisés par un immense mécontentement populaire, soulevaient l'Irlande. Une réunion monstre de Chartistes fut annoncée pour le 12 juin, lundi de Pâques, et la capitale se trouva de nouveau en proie à une alarme momentanée, bien moins grande toutefois que celle du 10 avril. Comme précédemment, des précautions furent prises par les autorités militaires en prévision d'une insurrection populaire. Mais cette dernière convulsion chartiste n'eut aucun résultat. Le *Times* du lendemain remarqua qu'il n'avait absolument rien à enregistrer, si ce n'est l'attente décontenancée des manifestants, leurs bâillements mortels, leurs bavardages et leurs murmures. Quelques pauvres niais attendirent çà et là, errant à l'aventure, puis se dissipèrent et rentrèrent furtivement chez eux, après avoir battu la campagne, et s'être leurré de l'espoir que quelque intervention miraculeuse viendrait améliorer leur sort. On ne peut s'empêcher de plaindre les vic[illegible]es de semblables déceptions et d'éprouver quelque pitié pour tant d'ardeur et d'énergie inutilement dépensées.

Nous sommes-nous loin de n'avoir que du mépris pour ceux qui s'imaginèrent que si la Charte leur était accordée

et si le pouvoir passait aux mains de ce que, dans leur jargon, ils appelaient « le peuple », il en résulterait un changement complet dans leur misérable condition. Ils n'ignoraient pas que jusqu'alors le Parlement n'avait guère songé à eux. Composé, depuis bien des générations, de nobles et de grands propriétaires, il s'était peu inquiété de la classe où se recrutait le Chartisme. Le sceptre du pouvoir législatif était ensuite passé dans les mains d'un Parlement recruté en grande partie dans les classes moyennes et riches ; ces dernières n'avaient pas témoigné plus d'intérêt pour le sort des travailleurs. C'est seulement du jour où le Chartisme devint une puissance que datent presque toutes les mesures prises par les Chambres, en vue de soulager les pauvres et la classe ouvrière. L'abolition des lois sur les céréales, sur le travail dans les manufactures, sur l'hygiène publique, les arrêtés relatifs aux logements insalubres, tout cela a été l'œuvre des années qui suivirent le mouvement. Les Chartistes auraient pu répondre aux graves remontrances de nos sages législateurs : « Vous prétendez qu'il est insensé de croire que la Charte puisse faire quelque bien à la classe que nous représentons; mais pouvez-vous nous dire si, d'une manière quelconque, on s'est jamais occupé de nous ? A-t-on seulement jamais essayé ? Vous dites que nous sommes insensés parce que nous croyons qu'un Parlement populaire pourrait remplir tous les devoirs qui incombent au gouvernement. Nous vous le demandons, vous et les vôtres, qu'avez-vous fait jusqu'à ce jour pour les remplir, ces devoirs ? Certes, les choses vont assez bien pour votre classe, qui constitue cependant une infime minorité ; mais elles ne pourraient être pires pour nous, qui sommes la grande majorité et qui pourrions faire mieux. Nous avons bien le droit de demander que notre système soit mis à l'essai. Qu'importe que cette prétention vous paraisse extravagante et absurde ? La majorité de la nation n'a rien à craindre de pire que le sort qu'elle subit à votre système de gouvernement. » Que répondre à un

orateur plaçant la discussion sur ce terrain? Il fallait bien le reconnaître, de nombreux abus justifiaient l'agitation des Chartistes et leurs propositions contenaient elles-mêmes assez de chances de succès pour mériter d'être soumises à une loyale discussion. Toute personne de bon sens ne considèrera jamais comme l'œuvre exclusive d'esclaves et de naïfs un semblable mouvement d'opinion.

Le Chartisme eut encore quelques convulsions dans certaines villes de province et même à Londres. Une émeute suivie d'une rixe se produisit à Ashton, dans le Lancashire. Un agent de police fut tué; ce meurtre avait même précédé l'émeute. On arrêta à Manchester des Chartistes accusés de préparer un mouvement insurrectionnel. Dans deux ou trois cabarets de Londres, la police découvrit quelques juntes chartistes et acquit la preuve d'un projet de soulèvement embrassant la capitale tout entière. Il n'est pas impossible que quelques fanatiques aient, en désespoir de cause, machiné un complot aussi insensé. Il y avait, parmi les meneurs, des caractères fougueux et ignorants, capables de toutes les extravagances. Du reste, pendant cette mémorable année 1848, les trônes et les divers systèmes de gouvernement chancelaient dans l'Europe entière. Il était bien permis de croire que l'ébranlement était général, et qu'en Angleterre il suffirait du sifflet de quelques conspirateurs pour amener un changement de tableau. Tout cela n'aboutit qu'à quelques arrestations suivies de condamnations légères. Parmi ceux qui furent jugés à Londres, sous la seule inculpation de sédition, se trouvait M. Ernest Jones. Il fut condamné à deux ans d'emprisonnement. M. Jones, dont nous avons déjà parlé, possédait un esprit cultivé et jouissait d'une certaine considération. Il était poète, et quelques-unes de ses œuvres portent l'empreinte d'un véritable génie. Ses discours avaient obtenu l'admiration enthousiaste de John Bright, admiration dont l'illustre orateur ne s'est, du reste, pas départi. Il appartenait plutôt à l'école des révolutionnaires, connue

sous le nom de jeune Irlande, qu'à la classe des pauvres Fussells et Cuffeys et des ouvriers ignorants qui formaient l'avant-garde du mouvement dans ses dernières manifestations violentes. M. Jones aurait pu parcourir une heureuse et brillante carrière. Il survécut à l'agitation chartiste et retourna à des luttes plus pacifiques ; il soutint publiquement une polémique avec l'excentrique et savant professeur Blackie d'Edimbourg sur les avantages relatifs de la république et de la monarchie. Enfin, il se présenta aux élections générales de 1868 ; mais la mort vint le frapper prématurément.

Ici s'arrête l'histoire du Chartisme, et nous ne pouvons dire que ce soit trop tôt. Il périt, pour ainsi dire, de publicité, de son exposition permanente au grand air. La ligue contre la loi sur les céréales, la tendance évidente de l'époque à trancher toute question par le raisonnement et le vote de la majorité, les progrès faits dans l'éducation nationale, et un sentiment énergique du devoir dans les classes les plus influentes de la société furent autant de causes d'échec pour ce mouvement. Sir John Campbell, qui avait prédit la mort du Chartisme, comme nous l'avons vu plus haut, parle de 1848 comme d'un monstre mis à mort par la juste sévérité de la loi. Dix années d'expérience ont inspiré au peuple anglais un jugement plus équitable. Le Chartisme ne mourut pas de ses propres excès ; il était devenu un anachronisme. Tout ce qu'il y avait de sérieux dans ses revendications s'affirma de soi-même et triompha à son heure. Mais, en tant que force active et agressive, il disparut avec l'année 1848. L'histoire du règne de Victoria n'a plus à s'occuper de lui. Depuis cette époque, il n'a plus été sérieusement question en Angleterre d'un mouvement d'opinion s'efforçant de triompher par l'usage ou seulement par le déploiement de la force brutale.

L'Irlande avait ressenti d'une toute autre manière le contre-coup de l'esprit révolutionnaire. A la fin de 1847,

le parti de « la jeune Irlande » s'était organisé en association rivale des séparatistes qui croyaient encore à la politique d'O'Connell. L'agitation provoquée par ce dernier devait inévitablement donner naissance à une scission de cette nature. Sous l'action du grand agitateur, les plus jeunes, surexcités à outrance, avaient été saisis d'une sorte de fièvre, et cela à l'heure où le chef, sentant qu'il avait été trop loin, donnait l'ordre de la retraite et prêchait la paix. Quelque temps avant sa mort, O'Connell avait vu son influence décliner. Elle tenait exclusivement à sa personne et reposait uniquement sur son éloquence et son activité incessante : l'une et l'autre avaient disparu, lorsqu'était survenu le déclin de ses forces physiques. Le journal *La Nation*, dirigé et rédigé par quelques rédacteurs précoces, esprits distingués et d'un remarquable talent, avait été longtemps publié sous l'inspiration d'un patriotisme romantique et sentimental. Ces jeunes gens ne pouvaient que difficilement s'accommoder des procédés astucieux et subtils préconisés par O'Connell. *La Nation* et ses rédacteurs appartenaient au type grec et français par la conception particulière qu'ils avaient du sentiment national. Ils étaient naturellement portés à se moquer d'une agitation purement constitutionnelle et à s'insurger contre l'influence des prêtres. La famine soulevait alors en Irlande une indignation immense, peut-être peu raisonnée, mais certainement fort naturelle, contre le gouvernement qu'on accusait de se jouer de l'agonie du peuple et du danger que présentait la crise, de préférer suivre à la lettre ses principes d'économie politique et d'abandonner le pays en proie au fléau qui le ravageait.

Le parti de la jeune Irlande trouva une force nouvelle dans l'adhésion de M. William Smith O'Brien. O'Brien avait une influence considérable en Irlande. Il était grand propriétaire et grand seigneur. Ses relations et sa famille se rattachaient à l'aristocratie. Il avait pour frère lord Dunsandle ; le titre de marquisat de Thomond appartenait

à sa famille. Il descendait sans nul doute du fameux héros irlandais Brien Boru, et nul n'était plus fier que lui de rappeler la longue lignée de ses aïeux. C'était un homme d'une grande noblesse de caractère et d'une extrême délicatesse dans toutes les questions d'honneur; mais, en tant que chef de parti, il devait se trouver inférieur à son rôle. Pauvre orateur, à peine plus intelligent que la moyenne des gentilshommes de province, O'Brien était un homme bien intentionné, mais vain et faible. Les hommages qu'il recevait de ses partisans et des Irlandais en général finirent par lui tourner la tête. Ce fut un « Lafayette manqué. » Du reste, même en supposant les circonstances les plus favorables, il n'eût jamais pu être qu'un Lafayette heureux. Mais son adhésion à la cause de la jeune Irlande donna une impulsion décisive au mouvement. Le rang d'O'Brien, l'antiquité légendaire de sa race, son caractère notoirement chevaleresque et la pureté de ses intentions, l'entouraient d'une auréole romanesque, lorsqu'il apparut sinon comme le vrai chef, du moins comme la personnification de la jeune Irlande.

Smith O'Brien était d'un âge plus mûr que la plupart de ceux qui conduisaient avec lui le mouvement. Il avait environ 43 ou 44 ans quand il prit la direction du parti. Thomas Francis Meagher, l'orateur le plus brillant de la faction, qui, dans d'autres circonstances, aurait pu parvenir aux plus hautes distinctions sociales, n'avait alors que 22 ou 23 ans. Mitchel et Duffy, considérés comme les plus vieux parmi les jeunes Irlandais, avaient chacun environ 30 ans. Un grand nombre d'adhérents plus ou moins remarquables étaient encore moins âgés que Meagher. L'un d'eux, mort depuis longtemps, atteignit plus tard une certaine célébrité en Amérique. Il écrivit un poème qui dépeignait l'époque où la jeune Irlande était à son apogée et il rappelait tristement dans ses vers le souvenir de ses 18 ans, déplorant qu'à un âge où Chatterton était connu et où Keats s'était déjà illustré par des traits de génie,

jeune patriote irlandais, n'eût encore rien fait pour sa patrie. La plupart de ses camarades étaient en complète communion d'idées avec lui ; cette impatience leur paraissait toute naturelle et conforme à la raison.

La jeune Irlande fut d'abord une sorte de réunion savante où l'on discutait divers problèmes sociaux, mais qui ne donna jamais naissance à un mouvement national. L'association se recrutait en grande partie de jeunes journalistes, d'étudiants, d'amateurs de littérature, de jeunes poètes, d'orateurs façonnés sur les modèles les plus illustres d'Athènes et de la révolution française, et d'adolescents remplis des aspirations de Chérubin, tous impatients de faire leurs preuves sous les yeux de leurs dames. Parmi les chefs reconnus du mouvement, il n'y en avait guère de pauvres. Quelques-uns avaient de la fortune ou appartenaient au moins à des familles riches. On trouvait donc fort peu d'éléments révolutionnaires bien redoutables dans cette jeunesse distinguée, intelligente et précoce. Le mouvement de la jeune Irlande différa autant du Chartisme anglais qu'une agitation politique peut différer d'une autre. Chimérique et sans espérance, comme l'avait été le Chartisme, elle se recrutait à la fois parmi ceux qu'animaient les aspirations les plus nobles et ceux qu'étreignait la plus affreuse misère.

Bien avant la mort d'O'Connell, la jeune Irlande s'était solennellement séparée du grand orateur. Cette scission se produisit lorsque O'Connell essaya d'obtenir de tous ses partisans une déclaration condamnant, dans tous les mouvements patriotiques, l'emploi de la force brutale, l'usage du sabre, comme on disait alors en style noble. C'était la meilleure preuve qu'O'Connell pût donner de la décadence de son influence et de son sens politique. Comment espérer que des hommes de l'âge de Meagher allaient répudier solennellement l'arme de Léonidas et de Miltiade, et de tous les autres héros chers à cette jeunesse nourrie de la moelle des classiques anciens ? Meagher se déclara contre

O'Connell dans une explosion poétique. Ses partisans crurent qu'il leur était né un nouveau Grattan, au langage plus fier et plus hardi que le premier. A ses accents, l'Irlande allait sentir se réveiller son ancienne virilité amollie par l'influence des prêtres et la stérile agitation d'O'Connell. « Je ne suis pas de ces pâles moralistes, s'écriait le jeune » orateur, qui disent que la liberté ne vaut pas une goutte » de sang. A cette lâche maxime, j'oppose la plus noble » vertu qui ait sauvé et sanctifié l'humanité. Des flots bleus » du golfe de Salamine, de la vallée sur laquelle le soleil » s'arrêta pour éclairer la victoire d'Israël, de la cathédrale » où l'épée de la Pologne est ensevelie dans le linceul de » Kosciusko, du couvent de Saint-Isidore où est tombée en » poussière la main orgueilleuse qui déchira l'enseigne » de Saint-Georges, dans les plaines de l'Ulster, des sables » du désert où le génie sauvage de l'Algérie a si long- » temps effrayé l'aigle des Pyrénées, de notre palais ducal » où la mémoire de la brave et séditieuse Géraldine re- » hausse la splendeur de sa race plus que ne le ferait la » faveur royale, de ce tombeau solitaire que le legs d'un » mourant a laissé sans épitaphe, dans cette cité muette, » ah ! de tous les lieux où l'héroïsme a eu son sacrifice ou » son triomphe, une voix s'élève au-dessus de la foule ram- » pante qu'a séduit ce principe énervant : « Assez de dis- » cours, crie-t-elle, la parole est maintenant à l'épée. »

Ainsi que le lecteur le suppose, une génération de jeunes gens pouvait très bien entendre, tout à son aise, ces brillantes déclamations sans que l'ordre public eût à en souffrir. Un groupe d'Irlandais instruits, récemment sortis du collège et pleins de l'histoire de leur pays, que *la Nation* leur rappelait chaque semaine, soit en prose, soit en vers, pouvait seul comprendre ces allusions historiques. Rien ne serait résulté de ce mouvement littéraire et poétique, s'il n'était survenu des événements à la préparation desquels la jeune Irlande n'avait pris aucune part.

Les révolutions qui éclatèrent sur le continent en 18

eurent pour conséquence de convertir tout à coup cette association poétique en une conspiration contre le gouvernement. La fièvre qui tourmentait cette époque orageuse envahit tout à coup l'Irlande. Alors que les trônes tombaient de tous côtés, la jeune Irlande, toute pleine des souvenirs de la Grèce antique, pouvait croire que le moment était venu où la couronne du Saxon envahisseur allait aussi rouler dans la poussière ? La Révolution française et la fuite de Louis-Philippe causèrent dans l'île un indescriptible enthousiasme d'espérance et de joie. Lamartine devint le héros du jour. La traduction de sa brillante, mais superficielle *Histoire des Girondins*, était dans les mains de toute la jeune Irlande. Meagher fut aussitôt proclamé le Vergniaud de la révolution irlandaise, pendant que Smith O'Brien était sommé d'en devenir le Lafayette. Une députation de jeunes Irlandais, avec O'Brien et Meagher à leur tête, se rendit auprès de Lamartine, qui eut le bon sens de les recevoir assez froidement. Les Anglais n'en estimèrent que plus son tact et son esprit de prudence, mais les membres de la jeune Irlande furent déconcertés dans leurs espérances. Beaucoup d'entre eux semblèrent plus tard avoir pris bien à la lettre les quelques paroles de l'illustre poète sur la sympathie de la nouvelle République française pour les luttes des nationalités opprimées. Ils s'étaient imaginés que la République envisagerait sérieusement l'opportunité d'une guerre avec l'Angleterre, à la seule demande de quelques jeunes gens venus d'Irlande sous la conduite d'un gentilhomme de province, membre du Parlement.

A la même époque, grandissait dans la jeune Irlande une influence plus forte que celle d'O'Brien ou de Meagher. Le parti se divisa en deux fractions, l'une prêchant l'action immédiate, l'autre portée à la prudence et à l'atermoiement. Le parti de l'action avait pour chef John Mitchel, et pour organe le journal fondé en opposition à *la Nation*, qu'il trouvait trop hésitante. Le nouveau journal, *l'Irlande*

unie, distança rapidement *la Nation* par sa popularité et son tirage. La politique résolue de *l'Irlande unie* devait forcer la main d'abord au gouvernement, ensuite au peuple irlandais. Mitchel avait pour but d'exciter les passions populaires, afin de contraindre le ministère à prendre des mesures préventives en arrêtant quelques-uns des meneurs. Il comptait que la population se soulèverait alors pour défendre ou délivrer ses héros. La partie serait engagée, et l'Irlande, une fois lancée dans la rébellion, le reste était laissé au hasard.

Un semblable plan nous paraît aujourd'hui absolument insensé et sans issue. L'événement prouva qu'il en était ainsi. Mais il ne parut pas si déraisonnable à cette époque, même aux esprits calmes. On peut dire, en tout cas, que c'était le seul projet qui présentât la moindre chance de succès. Nous ne disons pas qu'il pût conduire au but visé par Mitchel, l'indépendance de l'Irlande, mais il pouvait aboutir à une insurrection sérieuse. Parmi les insurgés de 1848, il n'y avait que Mitchel de redoutable : lui seul savait nettement ce qu'il voulait et était prêt à affronter tous les dangers pour atteindre son but. Type du véritable révolutionnaire, dans d'autres circonstances, il eût pu jouer un rôle considérable. Il venait du nord de l'île et était protestant dissident. Un fait digne de remarque, c'est que tous les rebelles vraiment redoutables qu'a produits l'Irlande dans les temps modernes, depuis Wolfe Tone jusqu'à Mitchel, appartenaient à la religion protestante. Mitchel était un littérateur de talent, on pourrait presque dire de génie. Son style net, hardi, incisif, allait toujours droit au but. Maintenant encore, ses articles en prose méritent d'être lus aussi bien pour leur force mordante que pour leur impitoyable ironie. Mitchel lançait chaque semaine dans son journal un défi au gouvernement et poussait à la révolte dans les termes les plus passionnés. Tout ce que la langue pouvait fournir de moyen d'act et d'entraînement, il le mettait en œuvre pour entraîne

une prise d'armes, un peuple à la tête naturellement chaude, ou provoquer un gouvernement peu maître de lui-même à quelque acte de répression sévère. Il était décidé à faire le sacrifice de sa vie, s'il le fallait. Il n'est pas impossible qu'il se soit persuadé à lui-même qu'une sédition en Irlande contre le gouvernement pouvait être couronnée de succès. Mais on a toute raison de penser qu'il eût été satisfait de provoquer, par un moyen quelconque, une insurrection sérieuse et sanglante qui aurait rempli les colonnes des journaux et lavé les Irlandais de ce qu'il considérait comme leur honte, du reproche de n'avoir jamais montré qu'ils savaient mourir pour leur cause. Il pressait de plus en plus le peuple de se préparer à la lutte, et *l'Irlande unie* de chaque semaine contenait de longs articles sur les moyens de faire des piques et de les employer, de lancer les boulets, de rendre les rues impraticables aux chevaux, comme l'avait fait Bruce à la bataille de Bannockburn. Quelques-unes de ses recettes, si on peut se servir de cette expression, étaient particulièrement féroces. Il recommandait, entre autres moyens de destruction, l'usage du vitriol. Un sentiment de haine, que partageaient même ses coréligionnaires politiques, s'éleva naturellement contre Mitchel. Les Girondins du parti se séparèrent de lui et n'auraient pas été fâchés d'en être débarrassés. Disons cependant que les plus violents de ces articles n'étaient pas écrits par lui. En réalité, il était bien responsable de tout ce que publiait son journal, surtout en tenant compte du but dans lequel il l'avait fondé. D'ailleurs, peut-être n'eût-il pas désapprouvé la recommandation de se servir du vitriol, s'il l'avait connue à temps. Il ne la désavoua jamais et ne prit pas davantage la peine de prouver qu'elle ne venait pas de lui. Si nous mentionnons ici
n'était point l'auteur de l'article en question, c'est uniment à titre de renseignement plus ou moins intéressant, et non point pour justifier l'allure générale de son
igueux organe. Fanatique, habile et brave, il n'eût ja-

mais demandé ni fait quartier. Si l'Irlande avait eu beaucoup d'hommes aussi résolûment désespérés que lui, elle aurait sans nul doute engagé une lutte sanglante, acharnée et désastreuse contre les forces du gouvernement britannique.

Cependant le ministère allait agir. Le lord lieutenant ne pouvait permettre plus longtemps à un journal de pousser à la révolte et de publier chaque semaine, avec les plus minutieux détails, les recettes les plus commodes et les plus expéditives pour tuer les soldats anglais. Les lois existantes contre les discours et les écrits séditieux n'étaient pas suffisantes pour permettre d'en finir avec Mitchel et de supprimer son journal. Des poursuites avaient bien été entamées contre O'Brien, Meagher et Mitchel lui-même, mais les accusés obtinrent la liberté sous caution, et, à peine sortis du tribunal, s'en allèrent écrire et parler comme auparavant. Quand l'affaire vint devant le jury pour être plaidée, le cabinet ne put obtenir de condamnation. Aussi proposa-t-il un projet de loi ayant pour objet d'assurer la sécurité de la couronne et du gouvernement. Tous les écrits prêchant l'insurrection ou la résistance à la loi étaient punissables de la déportation. Cette proposition, après avoir franchi rapidement les diverses formalités parlementaires, fut votée, et permit au ministère de supprimer des journaux comme *l'Irlande unie* et de garder en prison sans caution, en attendant le jugement, toute personne accusée d'infraction à la nouvelle loi.

Mitchel fournit bientôt au gouvernement l'occasion d'éprouver en sa personne l'efficacité de cette loi. Il répéta ses appels à l'insurrection, fut arrêté et jeté en prison. Son procès mit le comble à l'excitation qui régnait en Irlande. Il espérait certainement que ses partisans tenteraient de le délivrer. Il écrivait de sa cellule qu'il entendait chaque nuit autour des murs de sa prison les pas centaines de ses partisans, « traîtres dans le cœur et dans l'âme. » Le cabinet, de son côté, s'attendait à quelque soi

lèvement. Smith O'Brien, Meagher et tous les autres « jeunes Irlandais » disparaissaient dans l'ombre, et le pays tout entier avait les yeux fixés sur la cellule de Mitchel. S'il y avait eu pour agir au dehors un autre Mitchel, aussi intrépide et aussi téméraire que celui qui était en prison, une insurrection sanglante eût certainement éclaté. Mais les chefs du mouvement n'avaient jamais arrêté d'une façon bien nette la marche qu'ils entendaient suivre. Beaucoup d'entre eux constataient avec satisfaction que tout mouvement insurrectionnel était une pure folie qui ne pouvait mener à aucun résultat; presque tous croyaient sincèrement qu'en tous les cas le pays n'était nullement préparé à une lutte de ce genre. D'autres, en assez grand nombre, plus avisés, commençaient à croire que le mouvement n'avait jamais réellement pénétré dans les entrailles de la nation. D'autres, jaloux de la popularité soudaine de Mitchel, se sentaient portés à maudire dans le secret de leur cœur l'homme qui les avait jetés dans une semblable aventure; mais ils n'osaient exprimer tout haut leur manière de voir. La hardiesse et la décision de Mitchel les plaçait dans une situation tout à fait inférieure. Il possédait sur eux cette supériorité qu'acquiert immédiatement un homme franchement résolu, au milieu de collègues qui ne savent rien vouloir. Ils ne pouvaient faire qu'une chose et ils la firent, ce fut de dissuader leurs partisans de rien tenter pour délivrer le prisonnier. Le jour du procès arriva. Mitchel fut déclaré coupable; de son banc, il fit une allocution brève, mais pleine de force et de chaleur. Condamné à 14 ans de déportation, il fut emmené par une escorte de cavalerie à travers les rues de Dublin, embarqué sur un navire de guerre et dirigé, quelques heures après, vers les Bermudes. Dublin demeura parfaitement tranquille. Le pays ne sut ce qui était passé que lorsque Mitchel fut parti, et les malins, riant en eux-mêmes, se dirent tout bas que le péril n'existait plus.

Tout danger était en effet passé. Les autres poursuites auxquelles on procéda tenaient presque du burlesque. Les chefs de la jeune Irlande devinrent plus démonstratifs que jamais. Le journal *la Nation* se déclara ouvertement pour l'insurrection, mais pour l'insurrection à une époque indéterminée, lorsque l'Irlandais serait en état de se mesurer avec le Saxon. On semblait compter que ce Saxon, désireux avant tout d'engager une partie égale, laisserait l'ennemi faire tranquillement tous les préparatifs qu'il croirait nécessaires et attendrait que l'Irlande se déclarât prête pour lui offrir la bataille. Smith O'Brien parcourut le pays en passant en revue les « Confédérés », comme s'appelaient les « jeunes Irlandais. » Le gouvernement cependant se montra peu soucieux d'engager une partie à armes égales. Il suspendit l'*habeas corpus* en Irlande et lança des mandats d'arrêt contre Smith O'Brien, Meagher et les autres chefs. Cette fois, les jeunes Irlandais reçurent la nouvelle de ce procédé peu chevaleresque avec un transport de colère et de surprise assurément sincère. Ils s'étaient évidemment figurés qu'on les laisserait s'amuser à préparer la révolte aussi longtemps que ce jeu pourrait être de leur goût. Le nouvel état de choses les déconcerta complètement. Qu'auraient bien pu faire Léonidas ou Vergniaud dans de telles conjonctures ? On ne le savait guère. S'ils étaient tous arrêtés, le peuple ne ferait certainement pas le moindre mouvement en leur faveur. Aussi les principaux chefs, Smith O'Brien, Meagher, Dillon et d'autres, quittèrent-ils Dublin pour se répandre dans la campagne.

On ne peut dire qu'au début ils aient eu le dessein bien arrêté de fomenter une insurrection. Ils avaient plutôt voulu éviter l'arrestation et voir en même temps si le pays était prêt à les suivre dans un mouvement armé. Ils tinrent une série de réunions que l'on pouvait qualifier de meetings ou d'enrôlements d'insurgés, selon le but qu'on voulait leur attribuer, ils aboutirent bien vite à l'insurrection. Le corps principal des partisans de Smith O'Brien en vi

aux mains avec la police à Ballingarry, dans le Tipperary. Ils attaquèrent une poignée de policemen qui se réfugièrent dans le cottage d'une pauvre veuve nommée Cormack. La police se défendit dans la maison, comme dans une forteresse ; les insurgés, postés dans le fameux jardin de choux dont on a tant parlé, cernèrent la petite troupe. Celle-ci fit quelques décharges ; les rebelles ripostèrent avec de misérables fusils dont ils étaient armés, mais sans atteindre un seul policeman. Les assiégeants eurent quelques tués ou blessés (on n'a jamais su positivement s'il y avait eu quelque mort dans l'action), puis ils se dispersèrent, et la révolte en resta là. Peu de jours après, le malheureux Smith O'Brien était reconnu et arrêté à la station de Thurles, au moment où il prenait tranquillement son billet pour Limerick. Il ne fit aucune résistance, considérant sans doute la comédie comme terminée. Il accepta son destin avec la désinvolture d'un gentleman, et on doit reconnaître qu'il ne manqua jamais de dignité dans les rares circonstances où il eut à soutenir son rôle. C'est rendre justice à cet infortuné gentilhomme que de proclamer la fausseté de quelques relations où il était accusé d'avoir manqué de courage dans l'échauffourée de Ballingarry. Ce sont là des imputations calomnieuses, auxquelles du reste personne n'a jamais ajouté foi. Des policemen déposèrent que, pendant la bataille, si bataille il y eut, O'Brien exposa sa vie avec une complète indifférence. L'un d'entre eux raconta que plusieurs fois, pendant que se déroulait le petit drame, il l'avait tenu au bout de son fusil, mais qu'il avait hésité à répandre le sang du descendant égaré des rois irlandais. Le peu de chance de succès que pouvait présenter l'insurrection, O'Brien l'avait supprimé, comme on le fit observer plus tard, en décidant qu'les insurgés devaient respecter, sans aucune exception, toutes les propriétés privées. Sa troupe avait reçu l'ordre de payer toutes ses dépenses, et les fonds avaient été ainsi épuisés. Le chef confédéré s'éveilla comme d'un

rêve quand il vit ses partisans se disperser à la première ou à la seconde décharge de la police; il se conduisit alors comme un digne gentilhomme, attendant avec fermeté le sort qui lui était réservé.

Meagher et deux de ses compagnons furent arrêtés peu après, alors qu'ils erraient sans espoir et sans but à travers les montagnes du Tipperary. Les prisonniers furent traduits devant une commission spéciale qui siégea à Conmel, en Tipperary, le mois de septembre suivant. Smith O'Brien fut jugé le premier et déclaré coupable. Il prononça quelques paroles dignes et calmes, avouant simplement qu'il avait tâché de faire son devoir pour son pays natal, et qu'il était prêt à en subir les conséquences. Il fut condamné à mort, et, suivant la vieille formule de haute trahison, à être pendu, décapité et écartelé. Meagher fut ensuite jugé et condamné. Il excitait la commisération générale. Sa jeunesse et son éloquence inspiraient une vive pitié. Son père, homme riche, avait eu une carrière honorable dans le Parlement, et sa vie était restée brillante et heureuse jusqu'à l'aventure de son fils. Lorsque l'accusé obtint la parole pour parler contre l'application de la peine de mort, il fit une courte allocution pleine d'une virile et pathétique éloquence, dans laquelle il justifia sa conduite. « Je ne suis pas ici, dit-il, pour demander d'une voix trem-
» blante la vie que j'ai consacrée à l'indépendance de ma
» patrie..... En témoignage de la sincérité de mes pensées,
» de mes efforts dans la lutte, j'offre à mon pays le sacri-
» fice de mon existence encore à son aurore..... L'histoire
» de l'Irlande explique mon crime et le justifie..... Même
» ici, environné des ombres de la mort, en face de ce tom-
» beau que j'aperçois là-bas dans le champ des suppliciés,
» je me sens fort. L'espérance que j'ai poursuivie sur cette
» mer périlleuse où j'ai fait naufrage m'anime, me console
» et m'enthousiasme. Non, je ne désespère pas de ma pa-
» vre patrie, de sa paix, de sa liberté, de sa gloire. »

Meagher fut condamné à mort. La sentence fut pronon-

cée dans cette formule hideuse qui avait été appliquée à Smith O'Brien. Personne cependant ne crut un seul instant qu'une telle condamnation pût être exécutée sous le règne de la reine Victoria. En effet, la sentence de mort fut commuée en une déportation à vie. Cette peine ne fut pas même subie. Les condamnés furent tous envoyés en Australie, et peu après, Mitchel parvint à s'évader avec Meagher. Les circonstances de cette fuite leur font peu d'honneur, car ils étaient prisonniers sur parole, et, à cette occasion, se posa la question curieuse de savoir s'il n'avaient pas manqué à leur serment en prenant la fuite. C'était là une question intéressante ; mais il est évident que, pour des gens vraiment soucieux du point d'honneur, elle ne devait même pas être posée. Ce que Mitchel pouvait faire valoir, c'est qu'il se présenta au tribunal de simple police de son district et annonça formellement et publiquement au magistrat qu'il retirait sa parole, l'invitant à l'arrêter sur l'heure. Mais le fonctionnaire, qui ne s'attendait pas à une telle démarche, se trouva absolument pris au dépourvu. Mitchel était armé, ainsi qu'un de ses amis qui l'accompagnait, et qui, après avoir préparé son évasion, l'aidait à l'exécuter. Leurs chevaux les attendaient à la porte ; quand ils virent que le magistrat ne savait que faire, ils sortirent du tribunal, sautèrent à cheval et prirent la fuite. Mitchel et son compagnon, M. P. J. Smith, plus tard un des membres les plus distingués du Parlement, prétendirent avoir tenu tous leurs engagements et avoir formellement dégagé leur parole, satisfaisant ainsi à toutes les règles de la loyauté. On est surpris que des hommes d'honneur puissent à ce point se tromper et se faire illusion. Il est implicitement convenu, lorsqu'on accepte l'engagement d'un prisonnier sur parole, que s'il veut la retirer, il ne pourra le faire autant qu'il se trouvera, à ce même moment, exactement dans les mêmes conditions où il était lorsqu'il engagea sa parole d'honneur en échange d'une certaine liberté. Il est évident qu'il n'y aurait plus de prisonniers sur pa-

role si la liberté ne devait leur servir qu'à préparer leur évasion, et si, leurs préparatifs achevés, ils pouvaient se présenter tout à coup devant les autorités et déclarer qu'ils ne se considéraient plus comme liés par leur promesse, en ajoutant : « Retenez-moi, si vous pouvez. » C'est ce que comprit Smith O'Brien en refusant de participer à aucun projet d'évasion, tant qu'il fut prisonnier sur parole. Les conseillers de la couronne insistèrent pour qu'on graciât, sous certaines conditions, l'infortuné et brave gentilhomme qui s'était conduit d'une manière si honorable. Il reçut, en effet, sa grâce, à la condition qu'il ne retournerait pas dans son pays; mais cette condition fut-elle même plus tard supprimée, et il revint en Irlande. Il mourut tranquillement dans le pays de Galles, en 1864.

Mitchel s'établit pendant quelque temps à Richmond (Virginie), où il devint un défenseur ardent de l'esclavage et le champion passionné de la révolte du Sud. Après la guerre, il retourna dans le Nord, et plus tard revint en Irlande. Grâce à une lacune de notre loi criminelle, il ne put pas être arrêté ; son temps de travaux forcés se trouvait expiré sans qu'il eût subi sa peine. Il redevint le héros d'une certaine classe de la population, se porta candidat dans un comté irlandais et fut élu. Néanmoins, il ne put entrer à la Chambre des communes; l'élection fut annulée et les électeurs convoqués de nouveau. Mitchel fut réélu, et quelques troubles étaient à craindre quand tout à coup il fut enlevé par la mort à une lutte nouvelle. Sa santé était chancelante depuis longtemps; il aurait dû mourir plus tôt; il eût évité le déclin de ses dernières années. Son attitude sur le banc des prévenus de 1848 avait été digne et même héroïque ; ses adversaires les plus ardents ne pouvaient lui refuser leur admiration. Il était doué d'un grand talent littéraire, et le monde aurait pu croire, s'il n'était revenu sur la scène politique, qu'une grande intellige venait de s'éteindre. Quant à Meagher, il servait d l'armée fédérale quand la guerre éclata; il se montra

cier distingué et d'une réelle capacité militaire. Il eut une fin obscure et prématurée. Une nuit, il tomba du pont d'un steamer. La nuit était sombre, le courant rapide ; les secours arrivèrent trop tard. Un faux pas, l'obscurité, et les eaux bourbeuses du Missouri terminèrent cette carrière qui s'était ouverte sous de si brillants auspices.

Plusieurs membres distingués de la jeune Irlande acquirent une certaine réputation. Charles Gavan Duffy, l'éditeur de *la Nation*, fut deux fois poursuivi après la chute de l'insurrection; mais il fut, dans ces deux occasions, absous par le jury. Elu membre de la Chambre des communes, il émigra ensuite dans la colonie de Victoria. Là il devint premier ministre, fut nommé chevalier et reçut une pension. Thomas Darcy M'Gee, un autre rebelle bien connu, partit aux Etats-Unis, de là passa au Canada, où il devint ministre de la couronne. Il fut l'un des plus loyaux défenseurs des droits de la mère-patrie. Sa mort tragique sous le couteau d'un assassin fut pleurée en Angleterre comme dans la colonie qu'il avait si bien servie. Quelques autres membres de la jeune Irlande restèrent aux Etats-Unis et acquirent une certaine réputation ; d'autres retournèrent en Angleterre. La plupart entrèrent dans la Chambre des communes, où ils s'attirèrent l'estime de leurs collègues. Les folies de leur jeunesse étaient oubliées; peut-être même les désavouaient-ils. La Chambre, de son côté, était animée du plus grand esprit d'impartialité. John Martin en fut un exemple frappant. Il était honoré de tous, et cependant jusqu'à sa mort, dans le Parlement et en tous lieux, il se montrait adversaire résolu et incorrigible du gouvernement anglais en Irlande. On le respectait à cause de la pureté de son caractère et de la sincérité de ses intentions. Martin avait été dévoué à Mitchel pendant toute sa vie et il le suivit de près dans la tombe.

Le mouvement de la jeune Irlande naquit et s'évanouit [illegible]e une ombre. Il n'eut jamais aucune consistance. Ce [illegible]ntôt un mouvement littéraire et poétique. Le con-

cours des paysans lui manqua et les hommes mûrs le regardèrent d'un œil indifférent. Ce fut en quelque sorte une insurrection pour rire. Elle copia la révolution française, comme les Girondins avaient eux-mêmes copié les grands patriotes de la Grèce et de Rome. Mais elle eût conduit à quelque catastrophe, si le seul homme qui, dans toute cette affaire, fit preuve d'une résolution qui alla jusqu'à la témérité, avait pu faire triompher ses idées. Il fut démontré une fois de plus que, dans la politique irlandaise, les forces nationales arrivent vite à un maximum de tension qui ne peut être ni soutenu, ni renouvelé ; c'est ce qu'avait, du reste, établi déjà le mouvement d'O'Connell. Dans toute agitation irlandaise il y a quelque chose de capricieux. Les esprits s'échauffent d'abord jusqu'à un certain point, et si rien ne se fait au moment même où ils sont en ébullition, l'ardeur disparaît subitement et les soufflets des Cyclopes ne suffiraient pas à ranimer le feu éteint. L'agitation sécessionniste contre le gouvernement anglais en était arrivée à ce point culminant lorsque fut convoqué le meeting de Clontarf; ce meeting dispersé, comme on l'a vu, l'agitation tomba aussitôt. La jeune Irlande atteignit son apogée au moment du procès Mitchel ; quand cette heure fut passée, il n'y eut plus rien à craindre. Pétion, le maire de Paris pendant la révolution, savait qu'un jour de pluie il ne pouvait pas compter sur ses partisans. En 1848, les Irlandais perspicaces savaient aussi qu'après le procès Mitchel, la foule, une fois dispersée, ne se rassemblerait plus, du moins pour le triomphe de la même idée.

L'agitation causée par le Chartisme et la Jeune Irlande fut le tribut payé par l'Angleterre à l'esprit insurrectionnel qui avait soufflé sur l'Europe en 1848. Dans presque tous les autres Etats, la révolution montra sa tête farouche, luttant pour ses revendications dans les capitales elles-mêmes et sous les yeux effarés des monarques. L'Ita entière, des Alpes au détroit de Messine, de Venise

Gênes, éprouvait des convulsions terribles. « Notre Italie, une fois encore, étincelait partout des glaives des citoyens. » L'insurrection éclata à Vienne et à Berlin. L'empereur d'Autriche dut abandonner sa capitale et le pape s'enfuit de Rome. A Paris, une République rouge se soulevait contre un gouvernement républicain qui s'efforçait d'être modéré. Elle fut écrasée par Cavaignac avec une telle rigueur que certaines rues de Paris ruisselaient de sang. C'était l'effrayante avant-garde de la Commune de 1871. Un autre pronostic non moins remarquable fut la nomination du prince Louis-Napoléon à la présidence. Longtemps exilé, il avait pu enfin rentrer dans son pays, et, à la fin de l'année, il fut élu président de la République française. Cette élection était l'œuvre inconsciente de la République rouge. Le pays n'avait plus qu'une passion : s'assurer à tout prix la tranquillité et le respect des lois. La Hongrie était en armes, l'Espagne convulsionnée, la Suisse elle-même voyait sa paix intérieure compromise.

La part que nous eûmes dans la commotion générale fut la démonstration de Kensington Common et l'échauffourée de Ballingarry. Rien ne pouvait mieux témoigner de l'inébranlable solidité de notre gouvernement. La constitution politique de l'Angleterre ne fut pas compromise un seul instant. Pour assurer le repos de notre société, on n'eut pas besoin de recourir, même pendant une heure, à la force militaire pour suppléer la police. Il ne fut même pas nécessaire de faire charger la cavalerie pour dompter les plus terribles manifestations de notre esprit insurrectionnel ; on ne procéda à aucune exécution. Ces faits ont bien leur signification.

Ce n'est pas qu'il n'y ait dans notre système de gouvernement des abus à redresser, et que les institutions existantes ne pèsent lourdement sur plusieurs classes de la société. Notre système social ou politique n'est pas de beaucoup meilleur que celui des autres pays européens désirés par la révolution. S'imaginer que nous avons

échappé aux étreintes révolutionnaires parce que nous ne souffrons d'aucun abus serait mal interpréter les leçons que cette année 1848, si pleine d'événements, a données à nos hommes d'État. Depuis cette époque, nous avons fait l'œuvre de toute une génération de réformateurs. Au point de vue politique, industriel et légal, des réformes pacifiques ont été opérées. Si elles n'avaient pas été accordées spontanément, elles auraient pu légitimer tout appel aux passions révolutionnaires. Avec notre système politique et constitutionnel, le recours aux armes devenait inutile, superflu, pour obtenir une réforme réclamée par l'opinion publique. Les autres peuples se soulevaient parce qu'ils étaient poussés par le désespoir ; leur constitution politique ne permettait malheureusement pas au sentiment des masses d'exercer une action prépondérante, et chez eux les gouvernants s'appuyaient sur la force des baïonnettes et non sur la volonté populaire.

Cette année fut en somme fatale aux libertés publiques. Ses œuvres furent énergiquement réactionnaires. Le moment n'était pas encore venu, en 1848 ou 1849, d'affirmer les idées de liberté. Pour nous servir de l'expression de notre poète Elizabeth Barrett Browning, « l'action des principes libéraux avait été trop grande. » Nous sommes dans notre pays aussi bien à l'abri de la révolution que de la réaction, et cela parce qu'il est universellement reconnu, par tous ceux qui prennent la peine de réfléchir, que l'opinion publique est notre règle souveraine. C'est à elle seule qu'il faut recourir, la justice devant toujours avoir son heure. Il n'y a que les turbulents qui ne peuvent attendre, et aucun mouvement révolutionnaire n'est bien dangereux quand il ne repose que sur cette catégorie de citoyens.

CHAPITRE XIX.

DON PACIFICO.

Le nom de Don Pacifico était aussi connu, il y a un quart de siècle, que celui de Jecker au moment de l'expédition du Mexique. Pendant un temps, Don Pacifico fut une célébrité. Une guerre européenne faillit éclater à son sujet. Les bonnes relations de la France et de l'Angleterre furent un instant compromises; les dissentiments qui divisaient les partis s'accentuèrent de plus en plus, ils attinrent bientôt un degré d'acuité inconnu jusqu'alors en Angleterre; c'est à l'occasion de cette crise que Palmerston s'éleva à la hauteur des plus grands parlementaires de son époque. Parmi les discours mémorables dont a retenti la Chambre des communes, on placera toujours au premier rang celui de l'illustre homme d'État dans la question de Don Pacifico.

Ce n'est pas que l'objet du débat fût bien important en lui-même ou qu'il touchât à quelque principe d'un ordre supérieur. A l'origine, l'affaire était des plus mesquines et des plus vulgaires et, comme on dit dans le commerce, une simple question de chiffres. Il s'agissait de savoir quand et comment devait être réglée une indemnité dont le principe même était assez peu justifié. Le discours que lord Palmerston prononça à ce sujet ne fut pas un de ces grands

morceaux oratoires qui, longtemps après avoir été prononcés, « se répercutent comme un interminable écho dans la conscience des peuples ». Il ne ressemblait en rien aux grands discours de Burke ou de Chatham et n'était pas de nature à provoquer dans le monde littéraire une de ces controverses ardentes comme celle qui s'éleva au sujet du célèbre discours de Sheridan (Begum speech) prôné par les contemporains comme un inimitable chef-d'œuvre et considéré par la génération suivante comme un morceau de rhétorique assez superficiel. Dans le discours de Palmerston sur la question Pacifico on ne trouve aucun mouvement de haute éloquence. Son grand mérite consiste dans la puissance étonnante des arguments appréciés au point de vue parlementaire. C'est un appel irrésistible aux sentiments, aux préjugés, aux passions de la Chambre des communes. Il décida de la victoire contre une coalition hétérogène, il est vrai, mais conduite par les hommes les plus considérables par leur situation et leur talent personnel.

Don Pacifico était un Juif, d'origine portugaise; né à Gibraltar, il se trouvait être sujet anglais. Sa maison à Athènes avait été assaillie et pillée en plein jour, le 4 avril 1847, par une poignée d'Athéniens que conduisaient, dit-on, les deux fils du ministre de la guerre. Voici comment le fait se produisit. C'était un usage de célébrer la Pâques dans les villes grecques; on y brûlait en effigie Judas Iscariot. En 1847, la police d'Athènes reçut l'ordre de s'opposer à cette cérémonie, et la foule, privée d'une de ses distractions favorites, attribua cette décision à l'influence des Juifs. La maison de Don Pacifico se trouvait près de l'endroit où chaque année on brûlait Judas. Tout le monde savait que Don Pacifico était Juif; c'est sur lui que retomba la colère de la foule. L'attaque, sans aucun doute, était criminelle, et cependant les autorités ne firent rien pour protéger Don Pacifico, qui adressa au gouvernement grec une demande d'indemnité. Il évaluait ses dommages directs et indirects à près de trente-deux mille livres. Et

même temps, un autre anglais, M. Finlay, auteur d'une *Histoire de la Grèce*, réclamait également une indemnité. Arrivé dans le pays à cette époque d'enthousiasme qu'a illustré l'héroïsme des Byron, des Cochrane, des Church et des Hastings, il s'était établi à Athènes après la proclamation de l'indépendance de la Grèce. Une partie de sa propriété s'était trouvée expropriée pour agrandir les jardins du nouveau palais du roi Othon, et, seul de tous les propriétaires dépossédés, il avait refusé d'accepter l'indemnité offerte par le gouvernement. L'opposition, au cours du débat dans la Chambre, insista sur ce fait que M. Finlay en agissant ainsi avait pris une attitude qui contrastait singulièrement avec celle des autres propriétaires athéniens. Il avait cependant le droit de ne se dessaisir de son terrain qu'au prix qu'il jugerait convenable Il était dans la même position qu'un grec de Londres ou de Manchester dont on prend la propriété pour les besoins d'un chemin de fer ou pour toute autre cause d'utilité publique, et qui refuse l'indemnité qui lui est offerte à l'amiable. Ce qu'il y avait de particulier dans le cas de M. Finlay c'est qu'il ne pouvait porter sa demande devant les tribunaux, comme eût pu le faire en Angleterre le Grec dont nous venons de parler.

Notre ministre des affaires étrangères avait déjà à cette époque plusieurs griefs, peu importants il est vrai, contre le gouvernement grec. Nous avions pris une si grande part à l'affranchissement de la Grèce que nos ministres étaient naturellement portés à croire que cette nation devait, en témoignage de sa reconnaissance, faire le plus grand cas de nos conseils. D'un autre côté, lord Palmerston croyait que depuis longtemps on nouait à Athènes, dans les chancelleries étrangères, des menées constantes contre l'influence anglaise. Il était convaincu que la France ne cherchait d'intriguer contre nous et que la Russie guettait le moment favorable de substituer complètement son influence à la nôtre. Don Pacifico, avec sa demande d'indem-

caractère encore plus louche. Il prétendait avoir certains recours à exercer contre le gouvernement portugais et les pièces justificatives avaient été disait-il, détruites dans le pillage de sa maison. De ce chef, il demandait une indemnité de 26,618 livres. Le représentant français fut un peu ébranlé par cette nouvelle prétention qu'il refusa d'admettre ; il demanda à l'examiner de plus près. Notre ministre, M. Wyse, prétendit que l'agent français n'avait aucune qualité pour retrancher quoi que ce fût d'une demande qui avait un caractère national et les négociations furent momentanément interrompues.

Pendant ce temps-là, les pourparlers avaient continué à Londres entre la France et l'Angleterre et abouti à une convention qui réglait toutes les questions en litige. Aux termes de cet arrangement, le gouvernement grec devait accorder une somme de 8,500 livres qui serait distribuée entre les divers réclamants. En outre, la Grèce paierait ce qui pourrait légitimement être dû à Don Pacifico ; le chiffre de sa demande devait être arrêté par un arbitrage. C'était une manière de tout terminer de la façon la plus satisfaisante et la plus honorable. Mais il semble que, dès le premier jour, un mauvais génie se soit attaché à cette malheureuse affaire. Les négociations se poursuivirent simultanément à Londres et à Athènes en sens absolument contraire. Le gouvernement anglais n'informa pas assez tôt son représentant à Athènes des conventions arrêtées à Londres, et, lorsque le gouvernement français les communiqua à son envoyé extraordinaire, il se trouva que M. Wyse était dans l'ignorance la plus complète de l'accord intervenu et n'avait aucune instruction qui l'autorisât à se départir de la voie suivie jusqu'à ce jour. Il commença donc à mettre en œuvre les moyens de coercition dont il disposait ; à la fin, le gouvernement grec capitula. Cependant, la convention de Londres ayant été arrêtée au même moment, il s'agissait maintenant de savoir si on devait s'en tenir à cette convention ou aux conditions qui

avaient été brutalement imposées à Athènes. C'était une question de bonne foi que quelques loyales explications, de part et d'autre auraient dû facilement élucider. Un instant cependant, on crut qu'un nouveau différend allait surgir entre la France et l'Angleterre, car le gouvernement français rappela de Londres son ambassadeur, M. Drouyn de Lhuys.

L'Europe entière eut un mouvement d'angoisse. Mais les intérêts en jeu étaient vraiment trop insignifiants pour amener une rupture entre deux gouvernements qui n'avaient pas encore perdu tout bon sens. Après quelques tiraillements, l'Angleterre céda et conclut un arrangement qui, au fond, donnait à la France toute satisfaction. Lorsque, longtemps après, les arbitres se réunirent pour examiner la demande de Don Pacifico, ils trouvèrent qu'il avait à peine droit à la trentième partie de ce qu'il réclamait à l'origine. Le même esprit de fantaisie qui avait présidé à l'évaluation de son mobilier se retrouvait dans toutes ses autres estimations. Il demandait 150 livres pour un bois de lit, 30 livres pour les draps de ce même lit, 25 livres pour deux couvertures et 10 livres pour deux taies d'oreiller. Cléopâtre eût été fière de la garniture de lit dont Pacifico prétendait se servir quotidiennement. Il estimait à 2,000 livres les bijoux de sa femme et de sa fille. Il ne produisait, du reste, aucune facture, prétendant qu'elles avaient été détruites dans le pillage de sa maison. Il avait pourtant toujours vécu de la façon la plus modeste et jamais ses voisins n'avaient supposé qu'il possédât autant d'objets et de bijoux précieux.

Les difficultés momentanées entre la France et l'Angleterre n'étaient pas encore aplanies lorsque le gouvernement se vit obligé de répondre dans la Chambre des lords aux attaques de l'opposition. Lord Stanley formula une résolution qui, en réalité, constituait un vote de censure contre le ministère. Il proposait à la Chambre haute d'exprimer le regret de ce que « diverses réclamations contre

la Grèce, d'une légitimité douteuse et d'une exagération manifeste, aient obtenu satisfaction par la force, et qu'en exerçant ainsi une violence contre cette nation et son commerce, on eût volontairement compromis nos bonnes relations avec les nations étrangères. » Après une discussion ardente et acharnée, la proposition fut votée par une majorité de 37 voix. Lord Palmerston ne se découragea pas. Un ministère est bien rarement ébranlé par un vote de la Chambre des lords. Aussi le ministre des affaires étrangères rendant compte le lendemain dans une de ses lettres des résultats du scrutin se bornait à dire : « Nous avons été battus la nuit dernière à la Chambre des lords par une majorité plus forte que nous ne l'avions prévu jusqu'au dernier moment. Mais lorsque nous sommes arrivés aux affaires, nous savions très bien que l'opposition disposait dans la Chambre haute de plus de voix que nous, et que nous serions en minorité chaque fois que, sur une question quelconque, on arriverait à se compter. » Cependant, il était nécessaire que la Chambre des communes fît quelque chose pour contrebalancer le vote hostile de la Chambre des lords. M. Roebuck, usant du droit qui appartenait à tout membre de la Chambre, mais d'accord cependant avec le ministère, formula une résolution dans laquelle il affirmait hautement que les principes qui avaient inspiré la politique étrangère du gouvernement « étaient conformes à l'honneur et à la dignité du pays, et de nature, au milieu de difficultés inextricables, à conserver la paix avec les diverses nations du monde. » Ce fut le 24 juin 1850 que M. Roebuck déposa cette proposition, nuit mémorable dans les fastes parlementaires qui vit s'engager les débats d'où Palmerston sortit le leader tout puissant de son parti.

La motion Roebuck à cause de sa portée détournée nécessite quelques explications. L'ordre du jour avait été rédigé de telle sorte (c'est du moins ce qui apparaî à la lecture) qu'il atteignait un tout autre but que celu qu'il paraissait viser. Son auteur avait évidemment voulu

répondre au vote de blâme de la Chambre des lords et proclamer hautement que la Chambre des communes mettait à néant la décision de la Chambre haute et acquittait le ministère. Mais quelle était la portée réelle de cet ordre du jour? Approuvait-il la conduite du gouvernement dans ses démêlés avec les Grecs? Il se bornait simplement à affirmer que la politique générale du cabinet avait l'approbation de la Chambre des communes. Chacun savait qu'il y avait bien des députés libéraux qui certainement n'approuvaient pas la conduite du gouvernement vis-à-vis de la Grèce, mais qui cependant auraient été désolés de contribuer par leur vote au renversement du ministère libéral. L'ordre du jour était rédigé de telle sorte qu'il permettait à chacun de soutenir le cabinet et, en même temps, de voter selon sa conscience. C'était exactement comme si on eût dit : « Vous pensez que le gouvernement a été trop dur à l'égard des Grecs? Peut-être avez-vous raison? Mais l'ordre du jour ne dit pas que le ministère n'aît mérité aucune critique par sa conduite en Grèce. Il dit seulement que la politique générale du gouvernement a été sage et heureuse; c'est là un point que vous ne pouvez contester. On a pu commettre quelque faute relativement à la Grèce. Néanmoins ne pensez-vous pas qu'en somme le ministère a bien gouverné et beaucoup mieux que n'aurait pu le faire un ministère tory? La résolution de M. Roebuck ne dit pas autre chose et vous ne pouvez vous empêcher de la voter. »

Ces considérations, et aussi la rédaction même de l'ordre du jour, déterminèrent un grand nombre de libéraux. Mais plusieurs reprochaient à la motion de consacrer en tous les cas, quoique peut-être sans le vouloir, une transaction à laquelle ils refusaient de souscrire. D'autres, envisageant le point de vue général auquel s'était placé bien intentionnellement l'auteur de la proposition, croyaient, en toute conscience, que la politique générale de lord Palmerston violait le principe de non intervention

et qu'elle pourrait compromettre à la fois le crédit de la nation et sa sécurité. Le débat prit de grandes proportions et les hommes les plus éminents des deux côtés de la Chambre dénoncèrent dans les termes les plus vifs la politique du gouvernement dont lord Palmerston était, au dire de chacun, presque exclusivement responsable. « Les protectionnistes anglais et les réactionnaires de l'étranger, coalisés entre eux, conduisaient l'attaque, dit M. Evelyn Ashley, dans sa *Vie de lord Palmerston*. » Il est étonnant qu'un auteur si intelligent et d'ordinaire si perspicace ait pu tomber dans une erreur si grossière. Lord Palmerston lui-même qualifiait ainsi l'attaque dirigée contre lui : « C'est le coup de fusil d'une conspiration de l'étranger aidée et soutenue par nos intrigues intestines. » L'illustre homme d'État que l'on visait particulièrement était sans doute bien excusable lorsqu'il commettait alors cette erreur de croire que les monarchies européennes avaient juré sa perte et que leurs ténébreuses menées mettaient son pouvoir en péril. Mais l'historien qui juge des événements, à plus d'un quart de siècle de distance, doit pouvoir les apprécier d'une façon plus calme. Parmi les protectionnistes qui blâmaient la politique de lord Palmerston se trouvaient M. Gladstone, M. Cobden, sir Robert Peel, sir William Molesworth et M. Sidney Herbert. Dans la Chambre des lords, lord Brougham, lord Canning et lord Aberdeen avaient soutenu la proposition de lord Stanley. La politique de lord Palmerston, il faut bien le reconnaître, pouvait être très diversement appréciée par les libéraux les plus convaincus et les esprits les plus indépendants. Il n'était pas besoin d'être protectionniste ou réactionnaire pour désapprouver la conduite qu'on avait tenue vis-à-vis de la Grèce. Maintenant que tous ces faits sont déjà loin de nous et qu'on peut les apprécier sans passion, il nous semble presque impossible, par exemple, qu'un homme ayant le caractère et la disposition d'esprit de M. Gladstone acceptât jamais de

soutenir une semblable politique; il est de même évident qu'un Cobden ne pouvait lui donner son concours. De telles personnalités devaient suivre les inspirations de leur conscience et de leur raison.

Tout l'intérêt de ces débats résida dans la défense de lord Palmerston. Son discours fut certainement un chef-d'œuvre de logique et d'habileté parlementaire. Il contenait un exposé complet et en même temps la justification des différentes évolutions de sa politique étrangère. Bien que l'ordre du jour ne visât que la politique générale du gouvernement, lord Palmerston ne manqua point d'insister particulièrement sur les affaires de Grèce. Pour ce point spécial, il choisit un terrain qui devait lui offrir les plus grands avantages devant une assemblée parlementaire. Il affirma que, dans toute sa conduite, il s'était inspiré surtout de ce sentiment que tout opprimé portant le nom anglais, fût-il le plus pauvre des citoyens, devait pouvoir compter sur la protection de la puissance anglaise contre les persécutions d'un gouvernement étranger. Il fit un appel au patriotisme, au courage, à tous les sentiments élevés de la nature humaine. Voter contre lui, c'eût été déclarer que l'Angleterre refusait de protéger ses enfants. La seule faute du ministère, si l'on peut employer ce mot, provenait d'un excès de fierté, de générosité qui l'avait poussé à faire respecter dans le monde le nom et les droits du citoyen anglais. Tout membre du Parlement qui eût voté contre le ministère pour ce seul motif aurait paru manquer de patriotisme et de noblesse de sentiments. Bien plus! Don Pacifico s'était couvert de ridicule avec ses réclamations, ses intrigues et ses garnitures de lit fastueuses. Eh bien! lord Palmerston sut tirer parti de ce côté ridicule de l'affaire. Dans un mouvement de généreuse indignation plus ou moins simulée, il écarta l'hypothèse qu'un gouvernement étranger eût le droit d'agir sans aucun égard vis-à-vis d'un homme par cela seul qu'il était obscur, misérable, ridicule même, ou d'une réputation douteuse. Il

et qu'elle pourrait compromettre à la fois le crédit de la nation et sa sécurité. Le débat prit de grandes proportions et les hommes les plus éminents des deux côtés de la Chambre dénoncèrent dans les termes les plus vifs la politique du gouvernement dont lord Palmerston était, au dire de chacun, presque exclusivement responsable. « Les protectionnistes anglais et les réactionnaires de l'étranger, coalisés entre eux, conduisaient l'attaque, dit M. Evelyn Ashley, dans sa *Vie de lord Palmerston.* » Il est étonnant qu'un auteur si intelligent et d'ordinaire si perspicace ait pu tomber dans une erreur si grossière. Lord Palmerston lui-même qualifiait ainsi l'attaque dirigée contre lui : « C'est le coup de fusil d'une conspiration de l'étranger aidée et soutenue par nos intrigues intestines. » L'illustre homme d'État que l'on visait particulièrement était sans doute bien excusable lorsqu'il commettait alors cette erreur de croire que les monarchies européennes avaient juré sa perte et que leurs ténébreuses menées mettaient son pouvoir en péril. Mais l'historien qui juge des événements, à plus d'un quart de siècle de distance, doit pouvoir les apprécier d'une façon plus calme. Parmi les protectionnistes qui blâmaient la politique de lord Palmerston se trouvaient M. Gladstone, M. Cobden, sir Robert Peel, sir William Molesworth et M. Sidney Herbert. Dans la Chambre des lords, lord Brougham, lord Canning et lord Aberdeen avaient soutenu la proposition de lord Stanley. La politique de lord Palmerston, il faut bien le reconnaître, pouvait être très diversement appréciée par les libéraux les plus convaincus et les esprits les plus indépendants. Il n'était pas besoin d'être protectionniste ou réactionnaire pour désapprouver la conduite qu'on avait tenue vis-à-vis de la Grèce. Maintenant que tous ces faits sont déjà loin de nous et qu'on peut les apprécier sans passion, il nous semble presque impossible, par exemple, qu'un homme ayant le caractère et la disposition d'esprit de M. Gladstone acceptât jamais de

soutenir une semblable politique; il est de même évident qu'un Cobden ne pouvait lui donner son concours. De telles personnalités devaient suivre les inspirations de leur conscience et de leur raison.

Tout l'intérêt de ces débats résida dans la défense de lord Palmerston. Son discours fut certainement un chef-d'œuvre de logique et d'habileté parlementaire. Il contenait un exposé complet et en même temps la justification des différentes évolutions de sa politique étrangère. Bien que l'ordre du jour ne visât que la politique générale du gouvernement, lord Palmerston ne manqua point d'insister particulièrement sur les affaires de Grèce. Pour ce point spécial, il choisit un terrain qui devait lui offrir les plus grands avantages devant une assemblée parlementaire. Il affirma que, dans toute sa conduite, il s'était inspiré surtout de ce sentiment que tout opprimé portant le nom anglais, fût-il le plus pauvre des citoyens, devait pouvoir compter sur la protection de la puissance anglaise contre les persécutions d'un gouvernement étranger. Il fit un appel au patriotisme, au courage, à tous les sentiments élevés de la nature humaine. Voter contre lui, c'eût été déclarer que l'Angleterre refusait de protéger ses enfants. La seule faute du ministère, si l'on peut employer ce mot, provenait d'un excès de fierté, de générosité qui l'avait poussé à faire respecter dans le monde le nom et les droits du citoyen anglais. Tout membre du Parlement qui eût voté contre le ministère pour ce seul motif aurait paru manquer de patriotisme et de noblesse de sentiments. Bien plus! Don Pacifico s'était couvert de ridicule avec ses réclamations, ses intrigues et ses garnitures de lit fastueuses. Eh bien! lord Palmerston sut tirer parti de ce côté ridicule de l'affaire. Dans un mouvement de généreuse indignation plus ou moins simulée, il écarta l'hypothèse qu'un gouvernement étranger eût le droit d'agir sans aucun égard vis-à-vis d'un homme par cela seul qu'il était obscur, misérable, ridicule même, ou d'une réputation douteuse. Il

s'éleva contre le reproche qu'on lui adressait d'avoir traité en badinant des affaires sérieuses, comme si une telle conduite pouvait être celle d'un membre du Parlement. « Il est faux, s'écria-t-il, que la Chambre ait jamais ac-
» cueilli par un éclat de rire la plainte d'un malheureux, et
» qu'elle ait jamais ridiculisé un citoyen à cause de sa race,
» de sa religion, ou de la pauvreté de sa demeure. Celui qui
» est pauvre, est-il destiné à être bâtonné et torturé impu-
» nément? Un de nos concitoyens né en Ecosse doit-il par
» cela seul devenir nécessairement la proie des voleurs? Le
» fait d'appartenir à la religion juive doit-il faire d'un
» homme le point de mire de tous les outrages? »

Quelques-uns des adversaires de lord Palmerston objectaient que l'étranger devait se soumettre aux lois du pays où il vivait et que le gouvernement qui réclame pour un de ses citoyens n'a plus rien à dire quand on lui répond qu'il n'a pas été traité plus mal que les autres habitants du pays. C'était donner la partie belle à l'éminent orateur. Ce raisonnement, en dépassant le but, lui fournit l'occasion d'une brillante réplique. C'est, en effet, un principe de droit international que l'étranger à qui il convient de vivre dans un pays est présumé en accepter les lois, et que son gouvernement ne le couvrira pas de sa protection, lorsque, même contre toute justice, il pourra souffrir de l'application du droit commun. Mais on suppose toujours qu'il s'agit d'un pays policé dont les lois sont en harmonie avec les principes de la civilisation. On suppose également qu'il est assez fort et en même temps assez bienveillant pour appliquer les lois toutes les fois qu'elles sont invoquées avec raison par un étranger. Si, par exemple, cet étranger a quelques justes réclamations à élever contre un gouvernement du continent qui conteste son droit, ou qui, tout en le reconnaissant, refuse de lui donner satisfaction, si on suppose que le gouvernement
la partie lésée intervienne et cherche à faire préval
sa demande, se contentera-t-il jamais de cette répo

qu'un grand nombre d'habitants du pays ont été dans le même cas et n'ont jamais pu obtenir réparation? S'il y avait, en Turquie ou dans tout autre état esclavagiste, une loi autorisant le créancier qui n'est pas payé à faire vendre la femme et les enfants du débiteur insolvable, il est certain que jamais le gouvernement anglais ne laisserait appliquer une semblable législation au plus pauvre des citoyens anglais établis à Constantinople. Il n'y a pas, en semblable matière, de principes bien fixes; peut-être ne saurait-il y en avoir. Mais il est certain que les gouvernements de tous les peuples civilisés exercent une certaine protection sur leurs nationaux fixés en pays étrangers. Ils interviennent dans les circonstances graves pour empêcher qu'ils aient à souffrir soit de l'application de la loi, soit d'un déni de justice, alors même qu'en pareil cas, les citoyens du pays eussent tout souffert sans élever aucune protestation. Ce n'est pas seulement le cas pour des lois manifestement rudes et barbares; nous retrouvons l'application de ce principe même au regard de lois d'un intérêt général et de première nécessité. Aucun gouvernement, par exemple, ne permettra qu'un de ses sujets vivant à l'étranger soit contraint de se soumettre à la loi sur la conscription et obligé de servir dans une armée étrangère.

On voit combien l'opposition se trompait lorsqu'elle voulait faire accepter par la Chambre ce principe qu'un ministre n'a pas le droit de demander pour des nationaux établis à l'étranger un traitement plus favorable que celui auquel se soumettent sans se plaindre les citoyens même du pays où ils ont trouvé l'hospitalité. Lord Palmerston n'était pas homme à négliger les avantages que lui donnait une circonstance si favorable. Il traita la question comme s'il se fût agi du principe même de la protection des citoyens anglais à l'étranger, tandis que l'opposition défendait ce principe odieux que lorsqu'un anglais a posé le pied sur le sol étranger, son gouvernement n'a plus à s'occuper de lui, quel que soit le sort qui puisse lui être

réservé. Les débats prenaient ainsi une physionomie tout-à-fait nouvelle. C'était un heureux moyen de rallier ceux qui, sans approuver absolument la conduite suivie en Grèce, désiraient cependant soutenir les principes de la politique étrangère de lord Palmerston. Le ministre fit un appel chaleureux à ce que nous pouvons appeler « les intérêts anglais ». Dans une péroraison d'un mouvement grandiose il demanda à la Chambre de décider si, « à » l'exemple des anciens romains qui se croyaient dignes » de tous les respects lorsqu'ils pouvaient dire : *Civis roma-* » *nus sum*, l'Anglais, en quelque pays qu'il soit, pourra avoir » cette confiance que l'Angleterre le suit partout de son » œil vigilant, et qu'elle saura le protéger de toute sa puis- » sance contre les injustices et les persécutions qui pour- » raient le menacer. »

Lorsque le ministre eut terminé son discours, les applaudissements éclatèrent de toutes parts. C'était la proclamation de son triomphe. Ce discours était un chef-d'œuvre d'éloquence et d'habileté; il ne lui fallut pas moins de cinq heures pour le prononcer. Comme le dit plus tard M. Gladstone, il commença à la nuit tombante et ne finit qu'au lever du soleil. Lord Palmerston ne s'aida d'aucune note. Il croyait avec raison que, pour dominer un semblable auditoire, il ne fallait jamais s'embarrasser d'un dossier. Se sachant privé des dons élevés d'imagination et d'émotion qui font le grand orateur, il sentait que son abondance et sa présence d'esprit constituaient pour lui une puissante arme d'attaque et de défense, et il ne voulait pas affaiblir l'effet de cette spontanéité en se servant d'une seule note. Ainsi, ce grand discours rempli de détails, de noms, de dates, de chiffres, de citations de toute espèce fut prononcé sans le secours d'aucun des petits moyens qui assurent la fidélité de la mémoire, avec cette même facilité, cette même aisance dont lord Palmerston faisait toujours preuve quand il répondait à une simple question. Il obtint un immense succès. Le mouvement du

« *civis romanus* » acheva son triomphe. Qui donc dans la Chambre des communes se trouvait disposé à être plus sévère que ne l'eût été un Romain? Qui aurait eu assez peu de patriotisme pour ne pas accorder au citoyen anglais autant d'estime qu'en méritait autrefois le citoyen de Rome? Ce fut en vain que M. Gladstone, avec une puissance d'argumentation vraiment remarquable, rappela que « le citoyen romain appartenait à une caste privilégiée, à une nation victorieuse et conquérante qui se croyait le droit de faire plier tous les peuples sous le poids de sa puissance militaire, qui avait une loi pour elle, une autre pour le reste de l'univers et proclamait à Rome des principes dont elle refusait de faire bénéficier les autres nations. » C'est en vain qu'il demanda à lord Palmerston s'il croyait qu'un semblable rôle pût convenir à un pays civilisé et chrétien comme l'Angleterre. La gloire du « *civis romanus* » n'avait rien à craindre de pauvres arguments qui ne s'appuyaient que sur des faits et sur le sens commun. Cette phrase de lord Palmerston avait décidé de la victoire. M. Cockburn soutint la politique du ministère, et remonta aux auteurs classiques pour prouver que les Romains avaient toujours vengé les moindres injures faites à leurs nationaux; il cita ce passage de Cicéron dans un de ses plaidoyers contre Verrès. « *Quot bella majores nostros et quanta suscepisse arbitramini, quod cives Romani injuria affecti, quod naviculârii retenti, quod mercatores spoliati dicerentur.* » A ces mots, la Chambre couvrit la voix de l'orateur de ses applaudissements. Robert Peel, d'une voix calme et grave, fit entendre quelques observations qu'il revêtit de la forme la plus modérée. Il reconnut franchement que le discours de Palmerston était celui d'un homme qui faisait honneur à la Chambre. Néanmoins, il persista dans ses protestations contre le genre de politique dont l'illustre orateur avait tenté l'apologie en termes si éloquents. Vains efforts; la victoire resta tout entière à Palmerston. Comme

dit Rosalind dans Shakespeare, « il avait vaillamment combattu, il avait fait plus que vaincre ses ennemis. »

Après un débat de quatre nuits, l'ordre du jour fut voté à 46 voix de majorité ; le ministère n'était pas seulement absous, il triomphait. Ce qu'il y avait de plus surprenant dans tout ce qui venait de se passer, c'est que la plupart des ministres, au fond de leur conscience, blâmaient la politique que Palmerston avait pratiquée avec tant d'énergie. Ils en désapprouvaient sinon le principe, du moins le mode d'application. Avant l'ouverture des débats, lord John Russell avait déjà considéré qu'il lui serait impossible de rester dans un ministère où lord Palmerston dirigeait les affaires étrangères. Il n'en soutint pas moins la politique extérieure du gouvernement dans un discours qui, de l'aveu de Palmerston même, était admirable et de premier ordre. Les ministres se crurent obligés de défendre les actes qu'ils n'avaient pas répudiés sur l'heure même. Ils ne pouvaient se séparer de leur collègue pour éviter toute solidarité dans sa politique, alors qu'ils avaient partagé avec lui la responsabilité morale de ses actes. Il leur fallut donc défendre devant le Parlement ce qu'au fond de leur conscience ils ne pouvaient approuver. Cette tactique parlementaire leur était, du reste, imposée par le principe qu'un cabinet doit toujours être uni lorsqu'il lui faut répondre à une attaque de l'opposition. Il serait peut-être difficile de justifier absolument la rigueur d'une semblable disciplice. Loin de notre pensée l'idée d'entreprendre une pareille tâche. Nous nous bornerons à dire que ce fut une victoire fameuse. Nous imitons le vieux Caspar lorsqu'après bien des hésitations il se décide de faire à la fois l'éloge du duc de Malborough et de « notre bon prince Eugène ». « Ce n'est pas mentir, dit un personnage de Thackeray, c'est seulement voter avec votre parti. » Mais Thackeray n'avait jamais été membre de la Chambre des communes.

Parmi les discours remarquables qui furent prononcés

dans cette joûte brillante, il en est un que nous devons signaler, c'est celui de M. Cockburn, député de Southampton, dont nous avons déjà parlé. Personne de notre temps n'a acquis une réputation aussi rapide, aussi grande et aussi méritée que celle que valut à cet honorable membre ce seul discours, remarquable à la fois par la variété des arguments et le bonheur des expressions. Le débit de l'orateur ajouta encore à l'effet de son talent si souple et si séduisant. Il avait un organe clair, doux et pénétrant, une abondance si facile qu'il paraissait parler sans aucun effort, et, dans le geste, une élégance que donne bien rarement l'habitude de la barre où il s'était formé. M. Cockburn défendit la politique du ministère avec une puissance qui ne fut surpassée que par Palmerston lui-même, mais avec une élégance et une perfection de formes à laquelle ce dernier ne pouvait prétendre. Lord Palmerston écrivant à lord Normanby pour lui rendre compte des débats faisait l'éloge de ses amis et de ses adversaires avec cette généreuse impartialité qui était un des beaux côtés de son caractère. Il appelait « œuvre de premier ordre » l'attaque de Gladstone contre sa politique. Il rendait également hommage à Peel et à Disraeli. « Quant à Cockburn, je ne crois pas, dit-il, avoir jamais dans ma vie entendu un si excellent discours. » Comme preuve de l'immense effet qu'il produisit sur la Chambre des communes nous avons le témoignage d'un homme qui prit la parole dans ces débats surtout pour combattre la théorie dont l'orateur s'était fait l'apôtre. M. Cobden fait remarquer que lorsque M. Cockburn termina son discours, « la moitié des bancs du gouvernement se vidèrent aussitôt, chacun se précipitant et se bousculant pour aller serrer la main de l'orateur. » Dès ce jour, la carrière politique de M. Cockburn était assurée. Inutile de dire que, dans les années qui suivirent, il sut soutenir la réputation qu'il avait conquise en une seule séance. Ce succès brillant et inattendu du député de Southampton n'était que l'heureux présage de la car-

rière si distinguée que devait parcourir le futur ministre de la justice.

Un bien triste souvenir s'attache à ces grandes journées parlementaires. Le discours de sir Robert Peel était le dernier qu'il devait prononcer. La discussion fut close le matin du samedi, 29 juin. Il était près de quatre heures quand on passa au vote, et lorsque Peel quitta la Chambre, les vestibules et les couloirs commençaient déjà à s'éclairer de l'aube du jour. Il rentra chez lui pour se reposer, mais il n'avait guère le temps de dormir. Il fallait qu'à midi il assistât à une réunion de la commission royale de la grande exposition. Cette séance devait être importante; il s'agissait de décider la place que devait occuper le palais, et le prince Albert, ainsi que les membres de la commission, comptaient sur l'influence de Robert Peel pour résister à l'opposition bruyante qui se produisait dans le public contre le choix de Hyde-Park. Peel se rendit à la réunion et s'engagea à défendre avec ses amis devant la Chambre des communes la décision de la commission. Après être rentré chez lui, il sortit de nouveau faire une promenade à cheval dans le parc. Il passa au palais de Buckingham et s'inscrivit sur le registre de visites de la reine. Il remontait Constitution Hill lorsqu'il rencontra une jeune dame de sa connaissance qui sortait également à cheval : il s'arrêta pour lui parler. Tout à coup, son cheval fit un écart et le jeta à terre. Peel se cramponnant à la bride, l'animal tomba les deux genoux sur les épaules de son cavalier. Toute l'habileté des médecins ne put le sauver. Il agonisa pendant deux ou trois jours, tantôt en pleine connaissance, tantôt en proie au délire, et il mourut le 2 juillet sur les onze heures du soir. Un grand nombre de parents et quelques-uns de ses plus vieux amis et de ses anciens compagnons dans la vie politique étaient à son chevet. Les larmes du duc de Wellington à la Chambre des pairs, les paroles éloquen de M Gladstone à la Chambre des communes exp

mèrent, autant que cela était possible, le deuil général de la nation.

Il n'y avait pas d'honneur que le Parlement et le pays ne fussent prêts à rendre à la mémoire de Peel. Lord John Russell, d'accord avec le gouvernement, proposa de lui faire des funérailles nationales. Mais Peel avait dans son testament exprimé la volonté formelle de reposer entre son père et sa mère dans le caveau de famille de Drayton Bassett. Tout ce que pouvaient faire le Parlement et le pays, c'était de lui élever un monument dans l'abbaye de Westminster. On offrit la pairie à lady Peel, mais ainsi qu'on avait pu le prévoir, elle refusa. Elle déclara qu'elle désirait ne pas porter d'autre nom que celui qu'avait illustré son mari. Elle expliqua aussi que, selon la volonté formelle du défunt, rapportée du reste dans son testament, personne dans sa famille ne devait accepter ni titre ni récompense comme prix des services qu'il avait pu rendre à son pays. Rien n'était plus honorable que ce désir formulé par l'honorable défunt, rien d'ailleurs n'était plus conforme à ce qu'on connaissait de son caractère si désintéressé et si ennemi de toute ostentation. Il se trouva cependant des personnes pour dénaturer sa pensée et trouver dans sa résolution une injure à l'adresse de l'aristocratie. On répéta que la défense faite par le grand homme d'État aux membres de sa famille d'accepter la pairie était une injure faite à l'institution même, et qu'en agissant ainsi il avait obéi à un sentiment de mépris ou de haine contre la Chambre des lords. M. Goulburn, l'un des exécuteurs testamentaires de Peel, a donné sur les intentions de l'illustre orateur une explication bien naturelle et du reste bien inutile pour les esprits non prévenus. Peel était convaincu qu'il est préférable pour un homme d'être le fils de ses œuvres, et si ses enfants devaient recevoir des titres et des honneurs de la main du gouvernement, il préférait ils les méritassent par leur propre valeur et les services qu'ils auraient rendus plutôt que d'en jouir comme

d'un héritage paternel. Pour ce qui le concerne personnellement, il considérait sans doute que le nom sous lequel il s'était illustré lui convenait mieux qu'aucun titre créé particulièrement pour lui. N'ayant pas ambitionné de telles récompenses, il pouvait lui convenir de reconnaître publiquement qu'il n'avait aucune faiblesse pour des distinctions de ce genre. Ce n'était pas mépriser la pairie (un homme du caractère de Peel était, du reste, au dessus d'une semblable accusation) que de placer l'honneur de ce titre dans la longue lignée d'aïeux et dans les souvenirs historiques auxquels il se rattache, et de considérer qu'un titre battant neuf, créé tout exprès pour un homme déjà illustre, loin d'être pour lui un honneur ne sert qu'à le défigurer et à le rendre méconnaissable. Lorsque la première révolution prononça l'abolition des titres de noblesse, Mirabeau (si nous en croyons le compte-rendu officiel de l'assemblée) se plaignit d'être appelé « citoyen Riquetti ». « Avec votre Riquetti, dit-il, d'un ton aigre, vous avez intrigué l'Europe pendant plusieurs jours. L'Europe connaissait le comte de Mirabeau, mais elle fut pendant quelque temps tout à fait déroutée par cette appellation nouvelle : citoyen Riquetti ». Sir Robert Peel pouvait se plaindre du procédé inverse et dire aussi que l'Europe serait fort intriguée par ce déguisement d'un citoyen illustre qu'on ne reconnaîtrait plus sous son titre nouveau de pair improvisé.

Quelques jours après le fatal événement, lord Palmerston écrivant à son frère, terminait sa longue lettre par quelques lignes sur la dernière victoire du cabinet et les félicitations qu'il avait reçues : « La mort de Peel, ajoutait-il, est un grand malheur qui contraste vraiment avec l'accident qui l'a produit. Peel était un fort maladroit, un très mauvais cavalier. S'il avait eu les moindres principes d'équitation, il lui eût été facile d'arrêter son cheval, mais il paraît qu'il s'embarrassa dans la bride et que l'animal entraîné par lui devait forcément le piétiner ou tomber s

lui à genoux. La blessure à l'épaule était grave mais pouvait se guérir. Ce qui rendit la chute mortelle, ce fut une côte que la violence du choc avait fait pénétrer dans le poumon. » Cette mort si regrettable, causée par un accident insignifiant, serait capable de nous étonner si les grands hommes ne pouvaient périr que dans des événements importants et extraordinaires. Mais ce n'est pas la première fois que le faux pas d'un cheval a suffi pour causer un semblable malheur. Peel, lorsque la mort vint le frapper, semblait encore appelé à de grandes destinées. Il n'avait encore que 63 ans, c'est-à-dire quelques années de moins que lord Palmerston qui venait seulement de remporter son premier grand succès. Les circonstances semblaient indiquer qu'avant peu Peel devrait être appelé de nouveau au gouvernement de son pays. Il va sans dire que, soit comme orateur, soit comme homme d'État, il avait conservé toute la vigueur de son talent. Du reste, ce n'est pas à 62 ans que d'ordinaire l'homme d'État anglais voit baisser ses facultés. L'écart du cheval, peut-être aussi la maladresse du cavalier, mirent fin à une carrière qui semblait encore devoir être longue.

Nous avons déjà essayé d'apprécier le rôle de Peel et de rendre justice à ses grandes qualités. Ce n'était pas un esprit original, mais il savait admirablement mettre en pratique les idées d'autrui, et abandonner un parti en temps utile. Il n'eut pas à subir ces grandes épreuves où se décident la réputation des hommes d'État. Il ne se trouva jamais comme Cavour dans des circonstances telles qu'il lui fallut jouer l'existence même de son pays. Il ne rencontra point sur sa route les épreuves que dut surmonter Pitt et n'exerça le pouvoir qu'au milieu d'une paix profonde, alors que le pays était prospère et jouissait d'une sécurité [illegible]olue. Mais il lui fallut, à un moment décisif, prendre [illegible] résolution dont pouvait dépendre la prospérité de la [illegible]ion, l'avenir même de son parti, et sa propre réputation [illegible]rsonnelle. Il eut assez de courage pour engager la lutte

et assez de jugement pour saisir le moment opportun. Il supporta avec calme et dignité les reproches de ceux qui avaient autrefois constitué son parti. Nous pouvons dire avec lord Beaconsfield qu'il fut un grand parlementaire, mais il fut de plus un grand ministre. Peut-être ne lui manqua-t-il que l'occasion des grandes épreuves pour devenir un grand homme.

Cette même année vit s'achever une autre illustre carrière. Louis-Philippe, l'ancien roi des Français, qui était venu en Angleterre demander l'hospitalité, mourait à Claremont, le 26 août 1850. L'histoire nous offre peu d'exemples d'une existence aussi tourmentée. Fils de Philippe Égalité, élevé au milieu du plus grand luxe et sous la règle de la plus sévère discipline, il avait dû subir les deux influences si opposées l'une à l'autre de son père et de sa gouvernante, Mme de Genlis, femme vertueuse, toute imbue de la philosophie de Rousseau. Quand arriva la tourmente de la Révolution française, il fit preuve d'une grande fermeté de caractère. Bien que la France ne fût plus gouvernée par sa famille, il ne cessa jamais d'avoir pour elle les sentiments d'un patriote. A Valmy et à Jemmapes où il fit ses premières armes il se montra vaillant soldat. « Le fils d'Égalité, dit Carlyle, parlant du jeune conscrit de Valmy, Égalité Junior, brillant officier, plein de bravoure, se distingua par son intrépidité. C'est avec le même courage qu'aujourd'hui sous le nom de Louis-Philippe, et non plus de Philippe Égalité, il lutte pour arriver, à travers bien des ruines, à conquérir une royauté éphémère. » C'est lui, nous rapporte encore Carlyle, qui, avec un courage et une présence d'esprit remarquables, sauva la vie de sa sœur que Mme de Genlis, malgré les beaux préceptes dont elle faisait étalage, négligeait de surveiller. « Voyez le jeune frère de la princesse, il accourt et franchit tous les obstacles. Prompt comme l'éclair, il a saisi la pauv enfant et l'emporte presque nue. Il n'a eu le tem de prendre parmi ses affaires que la montre q

était à son chevet. Avec un courage que double son affection fraternelle, il l'arrache à la mort et vient la jeter dans les bras de Mme de Genlis, éperdue au milieu de ses colifichets et de ses cartons à chapeau.... Le brave Égalité avait devant lui un avenir autrement redoutable, mais il ne devait avoir à lutter que pour lui seul. »

C'était en effet un avenir terrible qui l'attendait. Errant, exilé, fugitif, il fut maître d'école successivement en Suisse et en Amérique, changeant son nom à mesure qu'il changeait de profession et s'installait dans un nouveau pays. Il se rappelait sans doute qu'aux jours de son enfance, Danton, étendant sur lui sa main puissante, avait prédit qu'il serait roi de France. La roue de la fortune avait tourné et ce qui paraissait si longtemps impossible était devenu une réalité. L'ancien soldat, l'exilé, le maître d'étude, qui avait erré dans les tribus indiennes de l'Amérique, vécu à Philadelphie et dans les faubourgs de New-York, était monté sur le trône de France. Carlyle appréciait bien sa destinée, lorsque, quelques années après son avénement, il disait de lui « il a lutté pour arriver, au travers de bien des ruines, à fonder une royauté d'un jour. » Il aurait dû être un homme remarquable, car son éducation avait été tout à fait supérieure. Mais toutes les espérances fondées sur la valeur de l'homme s'évanouirent dès ses premiers succès. Le malheur ne lui avait sans doute rien appris; la grandeur et le succès ne devaient pas lui apprendre davantage. Parmi tous les hommes éprouvés par les grands événements de cette époque, il était, ce semble, le mieux placé pour juger de la vanité des projets humains et de la fragilité des trônes que soutiennent uniquement des principes mensongers. Il intrigua pour arriver au pouvoir, comme si le pouvoir eût été un bien impérissable. A une certaine époque, il parut n'avoir de confiance que dans un système de dissimulation absolue. Tandant qu'il prodiguait les plus belles promesses, il s'abandonnait aux pratiques les plus basses et les plus

hypocrites. Il tenait à la reine Victoria un langage à faire couler les larmes d'un père, et, en même temps, il nouait la détestable intrigue des mariages espagnols. Il ne semble même pas avoir conservé son courage ; il l'avait sans doute perdu en même temps que la franchise et le désintéressement du jeune soldat de la République. On ne saurait mieux le comparer qu'à notre Jean II, qui, dans sa jeunesse, mérita par sa bravoure les éloges de Turenne, et devenu roi, s'attira le mépris du monde entier par sa faiblesse et sa pusillanimité. On a dit de même que Louis-Philippe avait, au fond de sa nature, des vices cachés qui ne se manifestèrent qu'à la fin de sa carrière, et malheureusement dans les circonstances les moins favorables.

Quelques écrivains ont prétendu qu'il eût été facile au roi, par un simple effort de volonté, de terrasser la révolution de 1848. Sans doute, les auteurs du mouvement populaire s'attendaient aussi peu que Louis-Philippe lui-même à en voir sortir une révolution. On l'accuse généralement d'avoir perdu du temps dans des hésitations sans fin et de n'avoir pas osé donner les ordres nécessaires, uniquement par faiblesse d'esprit et par lâcheté. D'autres historiens ne voient là qu'une imputation gratuite. Ils pensent qu'au moment suprême Louis-Philippe sentit naître en lui des scrupules de conscience. Appelé au trône par la volonté du peuple (il était en effet roi des Français et non pas roi de France ; ce qui signifiait que son pouvoir ne devait durer qu'autant qu'il conviendrait à la nation) il ne lui était pas permis de défendre sa couronne par la force des armes. Cependant, ceux qui l'avaient appelé au trône ne pouvaient prétendre qu'il dût en descendre à la réquisition du premier venu. Ce scrupule, s'il exista, perdit le roi. Loin de nous la pensée que la France ait eu à en souffrir. M. Thiers qui devait être bien informé, ne paraît pas croire aux hésitations qui auraient paralysé volonté de Louis-Philippe. Il attribue sa chute à

maladresse et aux mauvais conseils qui lui furent donnés. Quoi qu'il en soit, s'il a réellement cédé à de semblables scrupules, c'est une preuve curieuse des contradictions auxquelles obéit le cœur humain, et, en particulier, du mélange surprenant de qualités et de défauts dont se composait le caractère du roi. Malgré tous les conseils qu'il put recevoir, il n'hésita pas à persister dans des desseins qui brisaient des existences humaines, ruinaient à jamais leur bonheur, mettaient en jeu les destinées de plusieurs nations et menaçaient l'Europe d'une guerre générale. Il ne paraît pas avoir à ce moment éprouvé la moindre hésitation ni ressenti l'aiguillon du remords. Sa politique fut toujours mesquine, égoïste et tortueuse. Ses vertus bourgeoises dont il tirait si volontiers vanité n'étaient qu'hypocrisie. Combien de ses actes, en effet, ne furent qu'un défi et une insulte à la probité humaine? Que de fois il se joua de l'honneur des femmes et de l'intégrité des hommes! Ce serait vraiment une ironie du sort qu'il eût sacrifié sa couronne à un scrupule que l'homme le plus austère se serait cru le droit de bannir de sa pensée. On se rappelle la fille du fameux acteur Macklin qui avait obtenu tant de succès au théâtre, dans des pièces où il lui fallait exposer au public sans trop de vergogne ses formes avantageuses et ses lignes sculpturales. Elle mourut d'une légère blessure au genou qu'elle laissa s'envenimer plutôt que de l'exposer aux regards du médecin. De même, chez Louis-Philippe, le scrupule nous paraît si étrange que le sacrifice même auquel il conduisit ne suffit pas pour nous imposer le respect.

Il mourut au milieu de nous, ce vieillard à la fois habile, insensé, grand et mesquin. Certains côtés de sa nature relatifs à sa vie privée et étrangers aux intrigues du gou-
[illegible]nement, commandaient le respect. On l'aimait beau-
[illegible]p en Angleterre et ses fils continuèrent d'y vivre long-
[illegible]ps après sa mort. Mais bien des Anglais le détestaient
[illegible]'étaient point disposés à lui pardonner; Palmerston

était du nombre. Quelques jours après la mort de Louis-Philippe, l'illustre homme d'État, écrivant à son frère, s'exprimait sur le défunt roi avec la plus grande franchise. « La mort de Louis-Philippe me délivre de mon ennemi le plus habile et le plus tenace. Plus d'une fois, grâce à sa situation, il a pu me porter des coups sensibles ». Louis-Philippe, de son côté, n'aimait pas Palmerston et poursuivait sans relâche, au dire de M. Thiers, le ministre anglais de ses traits spirituels et méprisants; des amis complaisants les rapportaient ensuite aux oreilles de Palmerston. Si ce dernier n'eut pas pour Louis-Philippe des sentiments absolument chrétiens, on ne saurait du moins lui reprocher aucune hypocrisie.

Dans cette même lettre se trouve une appréciation sur sir Robert Peel qui ne manque pas de piquant: « Plus que personne je déplore la mort de Peel et je la considère comme une perte pour le pays, cependant, pour ce qui concerne ma personnalité politique, je crois qu'il me réservait toujours quelque mauvais tour. » Quelque temps auparavant, le prince Albert écrivant à son ami le baron Stockmar reprochait à Peel d'avoir favorisé la politique de Palmerston dans le grand débat de Pacifico ou du moins de ne l'avoir pas attaqué aussi vivement qu'il eut dû le faire, sans cependant avoir obéi à aucun sentiment d'intérêt personnel. « Peel ne pouvait approuver la politique du gouvernement, et ne voulait pas d'un autre côté affaiblir le ministère pour cette seule raison que le pouvoir pouvait passer aux protectionnistes, ce qui eût été contraire aux intérêts du pays; enfin, il était bien résolu à ne pas accepter de ministère. Mais l'état de sa santé qui justifiait sa résolution eût-il été longtemps un motif suffisant pour imposer à ses amis et aux hommes de son parti un éloignement indéfini des affaires? » Les doutes du prince n'étaient pas sans fondement. Si Peel eut vécu, il fut certainement revenu au po voir. Il est curieux de voir combien le prince Albert lord Palmerston s'accordaient peu dans leur appréciati

de la conduite politique de Peel arrivé à la dernière période de sa carrière.

Le ton détaché avec lequel lord Palmerston affirme que son adversaire était toujours prêt à lui jouer un mauvais tour, indique bien avec quelles dispositions d'esprit notre ministre des affaires étrangères maniait les choses de la politique. Palmerston avait une nature aimable et un caractère gai; ses amis l'adoraient. Il était naturellement porté à une certaine bienveillance qui tenait en partie à son insouciance. Il considérait la politique comme une partie de chasse. On n'a pas le temps de s'arrêter pour aider un ami à sortir d'un fossé ou pour se lamenter sur son sort s'il se blesse gravement. La seule préoccupation du moment est de ne pas perdre la piste. Dans le champ de la politique où évoluait Palmerston, ses adversaires étaient autant d'obstacles, et lorsqu'ils se trouvaient écartés de son chemin, on ne saurait lui demander de s'en plaindre. Aussi n'affecta-t-il aucun regret généreux à l'occasion de la mort de Louis-Philippe. Les ennemis politiques, alors même qu'ils sont nos amis dans la vie privée, constituent néanmoins pour nous des obstacles. Palmerston pensait que Peel ne pouvait jamais lui réserver que des surprises désagréables. Aussi sa mort ne provoqua-t-elle chez lui aucun regret bien vif. C'est une perte pour le pays sans doute, et chacun naturellement plaint son sort : voilà toute l'oraison funèbre. « Puisqu'il en est ainsi, que Dieu garde l'âme du prince Edward. Je n'en serai que plus à l'aise pour me mouvoir dans l'univers. » La mort de Peel laissait, en effet, la place libre à Palmerston et son humeur active et turbulente pouvait se donner libre cours.

CHAPITRE XX.

LA LOI SUR LES TITRES ECCLESIASTIQUES.

L'automne de 1850 et la plus grande partie de 1851 furent troublés par une agitation qui nous paraît vraiment incompréhensible dans l'état de civilisation et de liberté religieuse où nous vivons actuellement. Pour les Anglais de nos jours, une lutte avec la cour papale semblerait une impossibilité absolue. Il faut se reporter par l'esprit à plusieurs siècles en arrière pour trouver un cadre à de tels événements. Edicter des lois ou même agiter l'opinion publique contre une agression possible du pape semblerait aussi superflu à l'Angleterre actuelle que s'il s'agissait de recourir aux charmes en vogue autrefois dans le peuple pour éviter le mauvais œil de la sorcière. L'histoire est extraordinaire et vaut la peine d'être racontée.

Peu avant 1850, il y avait eu en Angleterre, comme nous l'avons déjà vu, quelques esprits cultivés et mystiques qui s'étaient sentis portés vers l'Eglise romaine. Nous avons montré comment ce mouvement prit naissance et combien il serait inexact de le représenter comme l'indice d'un mouvement sérieux chez le peuple anglais lui-même. Il n'est cependant pas douteux que Rome en ressentit une impression profonde. La cour papale ne voyait alors que par les yeux des ecclésiastiques,

et un prêtre catholique romain était bien excusable de prendre pour l'avant-garde d'un vaste mouvement national la conversion au catholicisme de deux ou trois grands seigneurs. La cour de Rome se trompait évidemment sur l'état religieux de l'Angleterre et le Vatican se berçait des illusions les plus chimériques. Dans son enthousiasme, le pape s'imaginait que la nation anglaise tout entière n'attendait qu'un mot et qu'une occasion propice pour reconnaître de nouveau l'autorité spirituelle de l'église romaine. Il avait traversé lui même bien des épreuves. Forcé de fuir sa capitale, il n'avait dû la restauration de son pouvoir qu'aux armes françaises. Nature foncièrement bonne, pieuse et douce, mais incapable de distinguer les impulsions diverses auxquelles obéit la nature humaine et le caractère national d'un peuple, il devait être naturellement porté à croire que le Ciel pour le récompenser de ses épreuves personnelles le ferait l'instrument de la conversion du peuple anglais. Rien ne prouve mieux combien il se méprenait, ainsi que ses conseillers, sur les dispositions de notre pays, que les mesures qu'il crut pouvoir prendre sous l'inspiration d'un zèle vraiment trop naïf. L'Angleterre, même lorsqu'elle s'inclinait devant la suprématie spirituelle de la papauté, s'était toujours montrée très jalouse de son indépendance nationale et n'avait jamais toléré l'intervention cléricale dans sa vie politique. Il suffit de feuilleter les chroniqueurs anglais et d'interroger l'histoire des relations entre l'Angleterre et la cour romaine pour retrouver les traces de cet esprit d'indépendance, bien des siècles avant que le peuple anglais eût conçu la pensée de répudier la foi catholique. Le pape ne connaissait pas notre langue et ses conseillers n'avaient jamais compris notre caractère. Aussi prit-il une mesure qui, tout en ayant pour but de pousser les Anglais vers le catholicisme, devait aller à l'encontre même de ses desseins. La grande majorité de notre nation eût-elle été réellement portée à un rapprochement avec

Rome, que l'acte du pape l'aurait arrêtée net et rejetée dans son ancienne attitude. La prétention du souverain pontife d'étendre son autorité sur l'Angleterre, ne fit qu'inspirer aux Anglais l'esprit de résistance et la résolution énergique de rejeter toute autorité spirituelle venant de la cour de Rome.

Cette époque est si loin de nous et ces prétentions ont eu si peu de succès, que les plus zélés protestants peuvent discuter aujourd'hui la question à fond avec une impartialité absolue et un calme parfait. Chacun peut s'en rendre compte maintenant : si le pape s'était mépris sur l'effet de ses mesures, et si la nation en général avait eu quelque sujet de se montrer ombrageuse même d'un semblant d'intervention étrangère, l'œuvre législative à laquelle cet incident donna naissance, ne fut point un chef-d'œuvre de nos hommes d'État et la manière dont elle fut appliquée ne fait pas plus d'honneur au bon sens du Parlement qu'à celui du public. L'agression du pape pouvait faire sourire, mais ne valait pas la peine qu'on soulevât contre elle l'indignation nationale. Elle consistait dans la promulgation d'une bulle pontificale « donnée à St-Pierre, à Rome, sous le sceau du pêcheur ». Elle établissait en Angleterre « une hiérarchie d'évêques, tirant leurs titres de leurs propres évêchés, que nous constituons, par la présente lettre, dans les différents districts apostoliques. » La preuve la plus frappante de la profonde ignorance où se trouvait alors la cour de Rome, relativement aux affaires d'Angleterre, résulte de ce fait que tous les évêques nommés par le pape ou presque tous étaient Anglais, et n'avaient aucun lien avec l'Irlande, alors que les cinq sixièmes des catholiques du Royaume-Uni, étaient Irlandais de naissance ou d'origine.

Un Anglais de nos jours, au récit de l'effet produit par la bulle, serait probablement tenté de demander : « Est-ce là tout? » et si on lui répondait : « Oui, c'est tout »; il répondrait probablement : « Qu'importe tout cela? Qui

donc s'inquiète de savoir si le pape donne de nouveaux titres aux membres de son clergé en Angleterre? Est-il un protestant qui cherche à savoir si un évêque catholique vivant sur notre sol, porte le nom d'évêque de Mésopotamie ou d'évêque de Lambeth? » Il y a toujours eu, en effet, des évêques catholiques en Angleterre, voire même des archevêques. Ils ont toujours été libres d'aller et de venir, de prêcher et d'enseigner comme ils le voulaient, de s'habiller à leur manière; l'opposition de quelques Anglais ne pouvait les empêcher de prendre les titres qui leur faisaient plaisir. Tout protestant fréquentant les catholiques romains ou connaissant leurs usages, n'ignorait pas qu'ils appelaient habituellement leurs évêques « Monseigneur » et leurs archevêques « Votre Grâce ». Chacun savait parfaitement qu'ils n'avaient pas le moindre droit d'employer ces titres retentissants, mais cela n'avait rien d'inquiétant. C'était là un cérémonial particulier aux catholiques, qui n'offensait et même n'intéressait personne. Pourquoi dès lors se mettre martel en tête parce que le pape ordonnait aux catholiques anglais d'appeler un homme évêque de Liverpool ou archevêque de Westminster? Le souverain Pontife ne pouvait contraindre personne à employer ce titre, s'il ne le jugeait pas convenable. Si l'attention publique n'eût pas été fortement attirée sur ce point, aucun citoyen anglais ne se serait probablement aperçu que de nouveaux titres avaient été inventés pour les dignitaires de l'église catholique en Angleterre.

Cette manière de juger les choses était, même à cette époque, celle de bien des Anglais; mais il faut reconnaître que la forme de la bulle papale, les circonstances dans lesquelles on la publia, semblaient indiquer l'intention de provoquer les susceptibilités d'une grande nation jalouse de son indépendance. Le seul fait qu'on avait constaté avec peine, dans les rangs de l'église d'Angleterre, un certain mouvement en faveur de Rome, était suffisant pour rendre la nation irritable et ombrageuse. Les Anglais

plus froids et les plus impartiaux jugeaient dans leur simple bon sens, que le pape en lançant sa bulle avait obéi à cette idée que l'heure de l'annexion spirituelle de l'Angleterre venait de sonner et qu'il devait prendre les mesures pour la faciliter. On pouvait ne tenir aucun compte de semblables prétentions, mais elles faisaient naître dans les esprits une impression choquante et pénible. L'injure consistait dans cette affirmation du pape que les mesures nouvelles qu'il prenait étaient la conséquence naturelle d'un état nouveau de l'opinion publique anglaise. Ce n'était pas les appellations nouvelles en elles-mêmes qui provoquaient les colères, mais cette prétention à un droit jusqu'ici inconnu de conférer des titres correspondant à certaines divisions administratives dans le pays.

L'agitation fut portée à son comble par la lettre pastorale que lança le chef de la nouvelle hiérarchie ecclésiastique. Le pape avait divisé l'Angleterre en diocèses placés sous le contrôle d'un archevêque et de douze suffragants. Le nouvel archevêque, le cardinal Wiseman, reçut le titre d'archevêque de Westminster et d'administrateur apostolique du diocèse de Southwark. Il devait résider à Londres. Le cardinal Wiseman, déjà très connu en Angleterre, était de race anglaise par son père, irlandais par sa mère, espagnol de naissance et romain par l'éducation. Sa famille, aussi bien du côté paternel que du côté maternel, jouissait d'une excellente position. Son père descendait d'une vieille maison appartenant à la haute bourgeoisie de l'Essex. Il avait été professeur de langues orientales au Collége anglais de Rome, puis recteur de ce même Collége. En 1840, il fut nommé par le pape au nombre des vicaires apostoliques d'Angleterre et exerça ses fonctions dans le pays avec le titre d'évêque de Mésopotamie *in partibus infidelium*. Il avait la réputation d'un esprit cultivé, d'un l[illegible]guiste distingué, d'un prédicateur et d'un polémiste r[illegible]outable. Mais on le savait aussi animé des plus hautes a[illegible]bitions pour son église, doué d'une extrême audace et

d'un esprit politique vraiment remarquable. L'acte du pape fut considéré en grande partie comme l'œuvre de Wiseman. Le cardinal personnifiait, aux yeux des Anglais, le type accompli du prélat italien dans toute sa pureté : audacieux, habile, ambitieux, sans aucun scrupule. Le fait même de sa nationalité anglaise, lui causait le plus grand tort dans l'opinion publique, car on le considérait comme un transfuge, et d'autant plus dangereux qu'il était plus instruit. Le titre même de cardinal exaspérait le sentiment public contre lui. S'il avait été un simple archevêque, le défi jeté par le pape à la nation anglaise n'eût pas paru si audacieux. Ce titre de cardinal rappelait aux Anglais des souvenirs importuns : il les reportait à cette période de leur histoire où le pays avait dû lutter pour son indépendance contre toute la puissance de la cour romaine; les souvenirs de cette lutte terrible n'étaient pas effacés. Depuis cette époque, l'Angleterre n'avait plus eu de cardinaux. N'était-ce pas un mauvais présage que de les voir maintenant apparaître de nouveau?

Le premier acte du cardinal Wiseman ne fut pas de nature à calmer ces appréhensions. Il lança une lettre pastorale adressée à l'Angleterre, le 7 octobre 1850, et datée « de la porte Flaminienne de Rome. » Ce n'était là, on le reconnut depuis, qu'une des formules employées par l'Église romaine. Mais on pensa, en Angleterre, que cette phrase insolente avait pour unique but de rappeler que cette prétention d'exercer une suprématie sur l'Angleterre venait de Rome même. La lettre, destinée à être lue publiquement dans toutes les églises romaines de Londres, s'adressait directement au peuple anglais. « Notre bien-aimé pays, disait-elle, vient de recevoir une place parmi ces belles églises, constituées selon les règles établies, qui forment la splendide agrégation de la communion catholique. La catholique Angleterre va reprendre le cours de son orbite au milieu du firmament ecclésiastique d'où sa lumière avait depuis si longtemps disparu. Elle recon

mence maintenant son évolution régulière autour du point central, symbole de l'unité, source de toute justice, de toute lumière et de toute puissance. »

Ce langage était imprudent, il faut le reconnaître, en face d'un peuple particulièrement fier de sa foi protestante, peuple que les critiques ont pu, non sans raison, accuser d'une sorte d'étroitesse et de rigorisme dans ses croyances religieuses, et qui est naturellement porté à ne rien trouver de bon en dehors de son église nationale. En Angleterre, l'Église est un symbole de victoire sur les ennemis de l'extérieur et de puissance à l'intérieur. Le peuple anglais ne pouvait que se sentir offensé lorsqu'on lui disait qu'il reprenait sa place comme membre d'un système ecclésiastique pour lequel il n'éprouvait que de l'antipathie et de la défiance. Nous ne disons pas que ce point de vue soit juste ou libéral. Nous mentionnons simplement un fait historique en rappelant l'attitude de notre pays vis-à-vis de l'Église romaine. Les termes de la lettre du cardinal Wiseman ne pouvaient donc vraisemblablement que soulever l'indignation générale.

Mais à peine cette lettre pastorale était-elle répandue dans le pays, que l'attention publique fut de nouveau surexcitée par la fameuse réponse, écrite de Durham, par lord John Russell. L'honorable lord avait le talent d'écrire des lettres qui éclataient comme des bombes au milieu d'une controverse. Sa lettre d'Édimbourg avait obligé le cabinet de sir Robert Peel à reconnaître que la question du libre-échange méritait de fixer son attention. Dans celle de Durham, lord Russell trouvait le mot qui résumait les sentiments intimes de la nation anglaise et leur permettait de se répandre dans le pays comme un fleuve qui aurait rompu ses digues. L'écrit était adressé à ...vêque de Durham et daté de « Downing Street, 4 no-nbre. » Lord John Russell y condamnait dans les termes ...moins modérés les prétentions du pape. « Cette velléité

d'exercer une supériorité sur le royaume d'Angleterre, de s'attribuer une sorte de pouvoir unitaire et centralisateur est incompatible avec l'autorité de la reine, les droits de nos évêques et de notre clergé, et avec l'indépendance de la nation dans le domaine spirituel, indépendance qui a toujours été maintenue même au temps où florissait chez nous l'Église catholique romaine. »

Lord John Russell alla jusqu'à dire que si son indignation était grande, ses alarmes étaient plus grandes encore, qu'il y avait trop longtemps que le protestantisme jouissait de son affranchissement pour permettre qu'un pouvoir étranger vînt imposer son joug aux intelligences et aux consciences des citoyens. Aussi, croyait-il nécessaire que le Parlement fît une révision scrupuleuse des lois existantes et les complétât, s'il y avait lieu, pour faire face au péril. Il existait, ajoutait-il, un danger qui l'effrayait plus que toutes les agressions de Rome, c'était celui qui couvait dans le pays même et dont la responsabilité remontait à des fils indignes de l'Église d'Angleterre. Les pasteurs de cette Église avaient conduit leurs troupeaux sur le bord du précipice. « Que signifient, s'écriait-il, les honneurs rendus aux saints, la revendication de l'infaillibilité de l'Église, l'usage superstitieux du signe de la croix, les mystérieux marmottements qui défigurent les liturgies du culte, la recommandation de la confession auriculaire et l'administration de la pénitence et de l'absolution ? » La lettre se terminait par une phrase particulièrement blessante pour les catholiques romains. Lord Russell en expliqua plus tard le sens qui, véritablement, comme l'établit le texte, ne comportait aucune attaque à leur religion ni à leurs rites. « J'ai peu d'espoir, disait-il, que les promoteurs et les artisans de ces innovations renoncent à leurs sombres desseins, mais j'ai confiance en mes concitoyens. Je conserverai tout mon courage et toutes mes espérances aussi longtemps que je verrai la grande masse de la nation vénérer les principes glorieux et les

martyrs immortels de la Réforme, mépriser les mômeries d'une secte superstitieuse et dédaigner les tentatives réitérées qui se produisent au milieu de nous pour opprimer les intelligences et asservir les âmes. » Il résulte bien de cette lettre que lord John Russell avait entendu surtout dénoncer les pratiques formalistes qui commençaient à s'introduire dans le sein de l'Église d'Angleterre, pratiques qu'il avait déjà flétries dans les passages cités plus haut et qu'il était seul, disait-il, à considérer comme un péril sérieux. Mais les catholiques romains, et en général toutes les autres sectes, considérèrent sa lettre comme une dénonciation du papisme et une déclaration de guerre à leur religion. Ce coup de trompette devait être le signal d'une nouvelle agitation antipapiste.

Le lendemain même de la publication de cette lettre était l'anniversaire du « Guy Faux ». Sur tous les points du territoire, les effigies du pape et du cardinal Wiseman prirent la place du « Guy » traditionnel. Ils furent promenés par les rues et brûlés au milieu de démonstrations tumultueuses. Une procession monstre de « Guys » descendit Fleet Street. La grande attraction était une statue gigantesque de seize pieds de haut assise dans un chariot. Pour passer sous l'arcade de Temple Bar, on l'obligeait à s'incliner et on lui voilait la face. Ce Guy géant n'était autre que le nouveau cardinal dans sa robe rouge. A Exeter, eut lieu une démonstration antipapale encore plus énergique. Une réunion de deux cents personnes costumées fit le tour de la vénérable cathédrale à la lueur de lumières de couleurs les plus variées. La procession représentait le pape, le nouveau cardinal et l'Inquisition ; on voyait des inquisiteurs brandissant des instruments de torture. Des sommes d'argent considérables furent dépensées dans ces démonstrations populaires qui n'ont pour ous aujourd'hui d'autre intérêt que de nous édifier sur le entiment public de l'époque. M. Disraeli, avec son habileté ordinaire, s'empara de suite de ce courant irrésistible

de l'opinion et le dirigea contre le ministère. Il publia une lettre dans laquelle il déclarait qu'il ne pouvait faire un reproche au pape de se croire le droit de diviser l'Angleterre en évêchés, puisqu'il était soutenu et encouragé par les ministres eux-mêmes qui lui avaient offert de reconnaître pour l'Église d'Irlande la hiérarchie catholique romaine. « En réalité, disait-il, le gouvernement a cédé devant le saint Père et a résolu sans réserves la question en sa faveur. Les ministres qui ont reconnu le titre de pair et le rang de prélat au prétendu archevêque de Tuam ne peuvent plus s'opposer à la nomination d'un soi-disant archevêque de Westminster, fût-il cardinal. » Ce n'était pourtant point le gouvernement alors en fonctions qui avait reconnu les prélats catholiques de l'Église irlandaise. Cette reconnaissance datait de janvier 1845 et résultait formellement des instructions et décrets du gouvernement pour assurer l'exécution de la loi sur les legs de bienfaisance. Cette loi donnait rang aux prélats de l'Église catholique irlandaise immédiatement après ceux du même degré appartenant à l'Église nationale. Mais la lettre de M. Disraeli, comme celle de lord John Russell, servit à enflammer les passions des deux côtés, et à faire naître dans le pays les dispositions les moins favorables à toute saine législation. Jamais cette génération n'assista à une telle explosion de colère, à l'occasion d'une controverse religieuse, et l'on a rarement vu dans notre histoire politique une situation semblable à celle qu'avait alors John Russell. Plus qu'aucun de ses contemporains il s'était fait le champion de la liberté religieuse ; il avait été le disciple fidèle de Fox et l'ami le plus intime du poète catholique Thomas Moore. Il en était maintenant arrivé à être regardé par les catholiques romains comme l'ennemi le plus acharné de leur foi religieuse et le plus porté à leur contester le droit de célébrer leur culte.

Le ministère sentit que son intervention était nécessaire. Il ne pouvait se présenter devant le Parlement sans

quelque projet de loi qui donnât satisfaction à l'opinion publique. Un grand nombre de protestants, et des plus zélés, regrettaient profondément la lettre de lord John Russell. D'un autre côté, parmi les catholiques les plus considérables et les plus influents, plusieurs critiquaient avec amertume l'imprudence de la curie romaine. Mais le mal était fait. La mesure prise par le pape avait soulevé le pays. Chaque jour les meetings attiraient une foule tumultueuse; on y dénonçait les entreprises de la cour de Rome. Avant la fin de l'année, on comptait plus de 7,000 réunions sur toute la surface du royaume. Quelquefois, le parti catholique répondait par une contre-démonstration; il y eut des rixes et des troubles. Les adresses aux ministres et à la reine pleuvaient de tous côtés, réclamant une action énergique contre l'envahissement de l'autorité papale.

C'est à peu près à cette même époque que vint à Londres le père Gavazzi, ancien prêtre défroqué et nouvelle recrue du parti républicain en Italie. Il se mit à faire des conférences contre la papauté. Il avait un grand talent oratoire et faisait preuve d'une véritable éloquence dans ses philippiques passionnées. Comme il s'exprimait en italien, il ne pouvait attirer un public bien nombreux. Mais ses discours étaient reproduits tout au long dans les journaux et ils ne contribuèrent pas peu à soulever la foule contre la la cour de Rome. Le nouveau chancelier, lord Truro, au dîner du lord maire, souleva un tonnerre d'applaudissements en citant ces mots de Shakespeare : « Je foulerai aux pieds le chapeau de cardinal, malgré le pape et les dignitaires de l'Église. » Le tragédien Charles Kean fut interrompu par des salves d'applaudissement et le public tout entier se leva lorsque, dans son rôle du roi Jean, il s'écria : « Aucun prêtre italien ne prélèvera chez nous de me ou de droit de péage. » Longtemps après, alors que tempête populaire paraissait complètement calmée, le rdinal Wiseman, traversant en voiture les rues de Liver-

pool pour aller faire une conférence publique sur un sujet purement littéraire, fut assailli à coups de pierres par une foule qu'agitait encore le souvenir des ambitions pontificales et les passions soulevées par la loi sur les titres ecclésiastiques.

On était arrivé à l'ouverture de la session parlementaire. Il fallait que le ministère fît quelque chose. Jamais un cabinet en Angleterre n'a essayé de se présenter devant les Chambres sans apporter quelque projet de loi pour donner satisfaction à l'opinion publique. Le 4 février 1851, la reine ouvrit en personne le Parlement. Quelques passages de son discours relatifs à la question qui passionnait alors toute l'Angleterre excitèrent le plus vif intérêt. « La prétention récemment émise par une puissance étrangère, de conférer dans ce pays des titres ecclésiastiques, a profondément ému l'opinion publique. Un grand nombre de mes sujets ont signé des adresses, pour protester de leur dévouement au trône, et demander qu'on résistât à de pareils empiètements. Je leur ai affirmé ma résolution de préserver de toute atteinte les droits de la couronne et l'indépendance de la nation. J'ai en même temps exprimé le plus vif désir et la plus ferme résolution de maintenir, avec l'aide de Dieu, la liberté religieuse dont le peuple anglais peut avec juste raison se montrer si fier. » La reine était personnellement peu portée à des mesures hostiles aux catholiques romains. Nous en trouvons la preuve dans une lettre qu'elle adressait à sa tante, la duchesse de Glocester, au moment où l'excitation des esprit était à son comble. « Je n'aurais » jamais consenti, écrivait-elle, à quelque acte d'intolé» rance. Sincèrement protestante, comme je l'ai toujours » été et le serai toujours, n'ayant que de la répulsion pour » ceux qui se disent protestants et au fond ne le sont nul» lement, je regrette l'esprit étroit et peu chrétien qu' » s'est manifesté dans les meetings publics. Je ne puis » m'habituer à entendre les violentes injures qu'on pro-

» fère contre la religion catholique, et qui doivent blesser
» cruellement un grand nombre de catholiques romains,
» bons citoyens, auxquels on ne peut rien reprocher. Espé-
» rons cependant que toute cette effervescence se calmera
» bientôt, et que, pendant longtemps, notre Église natio-
» nale en ressentira les bienfaisants effets. »

« L'agression du pape, écrivait lord Palmerston à son
» frère, à la veille de l'ouverture du Parlement, est une
» affaire qui nous créera des embarras et donnera lieu aux
» débats les plus orageux. Ce difficile sera de trouver un
» moyen terme qui puisse satisfaire les justes exigences
» des protestants, sans porter atteinte aux principes de
» liberté religieuse que nous nous sommes engagés à dé-
» fendre. J'espère que nous réussirons... La chose en elle-
» même, à vrai dire, n'est rien ou presque rien et ne justifie
» pas une semblable irritation. Ce qui a excité la colère
» du pays, c'est la manière provoquante et fanfaronne
» dont la lettre pontificale a été lancée... Il faut faire
» quelque chose. Le pays sera mécontent si le Parlement
» n'arrive pas à prendre une mesure législative quel-
» conque. Nous ferons en sorte qu'elle soit aussi douce
» que possible. Le parti des violents la combattra et tâchera
» de nous entraîner plus loin. »

Une mesure prise uniquement pour satisfaire l'opinion publique ne peut être l'occasion d'une œuvre législative bien remarquable. Ce qui embarrassait le ministère, c'est qu'en réalité il n'avait d'autre but que d'apaiser l'opinion publique et de se débarrasser de toute discussion. Il était placé entre deux feux : d'un côté se trouvaient les protestants extrêmes, ceux que Palmerston appelait les violents et qui insistaient pour qu'on prît des mesures sévères contre les catholiques. D'un autre côté, les catholiques romains, membres de la majorité ministérielle, protestaient contre toute mesure législative. Il était absolument impossible de trouver un terrain de transaction sur lequel les deux partis pussent se mettre d'accord. Le ministère

avait fait de son mieux pour formuler un projet de loi qui, tout en paraissant assez énergique, en réalité, ne signifiait rien ou peu de chose. Deux ou trois jours après l'ouverture des Chambres, lord John Russell présenta une loi interdisant aux catholiques romains de porter un titre quelconque emprunté à une partie quelconque du royaume uni ; le projet en défendait l'usage sous une sanction pénale. Un titre prohibé, pris par le signataire d'un acte ou énoncé comme qualité d'un légataire, frappait l'acte et le legs de nullité. La loi « Roman catholic relief » punissait déjà d'une amende de cent livres (2,500 francs) toute usurpation d'un titre appartenant à un siège déjà existant. Lord John Russell proposait maintenant d'étendre la sanction à l'usage de tout titre dont le nom serait emprunté à un point quelconque du territoire du Royaume. Lorsqu'il demanda la prise en considération de son projet, il reçut un accueil peu encourageant. Ordinairement, la prise en considération est accordée presque de plein droit. Il se produit bien quelques observations générales improvisées, et par suite assez courtes, mais le plus souvent il n'y a aucune opposition. Cependant, il était évident qu'aucune mesure, si douce fût-elle (pour nous servir de l'expression de lord Palmerston), ne pourrait passer sans rencontrer une sérieuse opposition. M. Rœbuck appelait le projet de loi l'une des mesures les plus mesquines, les plus basses et les plus futiles, qu'ait jamais enfanté l'esprit de bigoterie. M. Bright l'appelait « petite, lâche et misérable. Elle était, disait-il, une simple manœuvre pour favoriser les progrès croissants du catholicisme ». M. Disraeli ne combattit pas la prise en considération, mais il s'exprima en termes non moins dédaigneux que ceux de MM. Rœbuck et Bright ; c'était, pour lui, un pur instrument de persécution. « Est-ce donc pour en arriver là, demanda-» t-il, que le lord chancelier piétinait un chapeau de » cardinal, aux applaudissements de la municipalité de » Londres ? » Sir Robert Inglis, de son côté, au nom du

parti protestant extrême, combattit la loi parce qu'elle n'était pas assez énergique.

Le débat sur la prise en considération dura quatre nuits consécutives; on put dès lors prévoir une résistance longue et acharnée. Cependant, chacun était tellement convaincu de la nécessité de voter une loi quelconque, qu'au moment du vote il se trouva 395 voix pour la prise en considération et seulement 66 contre. Les adversaires de la loi comptaient dans leurs rangs, non seulement les plus illustres partisans de la liberté religieuse, comme sir James Graham, M. Gladstone, M. Cobden et M. Bright, mais aussi des hommes politiques protestants les plus dévoués aux intérêts de l'Église, tels que M. Roundell Palmer (depuis lord Selborne) et M. Beresford Hope. Avec eux se trouvaient naturellement tous les députés catholiques de l'Irlande. Cependant, la prise en considération ralliait une majorité écrasante. Le ministère se trouvait, au point de vue parlementaire, en position de pouvoir soutenir son projet.

Si maintenant nous considérons la loi proposée par le gouvernement au point de vue pratique, il faut reconnaître qu'il n'y avait guère lieu de le féliciter et que l'échec final auquel il aboutit n'eut rien de bien surprenant. Il entreprenait cette campagne sans aucun intérêt et sans la moindre confiance dans le succès final. Lord John Russell était sans doute, de tous les ministres, le seul qui comptât sur quelque résultat satisfaisant. Nous avons vu l'opinion de lord Palmerston sur la question. Les ministres, en réalité, étaient dans cette situation difficile, d'hommes d'État qui proposent une mesure, non pas parce qu'ils conçoivent nettement qu'elle est nécessaire ou utile, mais parce qu'ils sentent qu'il faut faire quelque chose pour satisfaire l'opinion publique, et qu'ils n'ont, pour le moment, rien de mieux à lui offrir. La présentation du projet fut, en réalité, une bévue, et, on peut dire, un accident fâcheux pour le ministère. Elle constitua pour lui un échec permanent depuis

le jour où elle fut votée jusqu'au moment où, plusieurs années après, elle tomba sous la honte et le ridicule, et fut rapportée, alors que son impuissance reconnue de tout le monde était même tombée dans l'oubli.

Ainsi que nous l'avons vu, le gouvernement avait d'abord eu l'intention de frapper d'une sanction pénale les prélats qui emprunteraient leurs titres aux localités situées dans le Royaume-Uni et de déclarer nuls les actes et les legs dans lesquels ces titres auraient été visés. Mais on s'aperçut qu'il serait absolument impossible d'appliquer la loi à l'Irlande, où la hiérarchie catholique était depuis longtemps tolérée et fonctionnait au grand jour, avec la plus grande régularité et jusque dans ses moindres rouages. Appliquer la nouvelle loi à ce pays, c'était implicitement abroger celle qui avait relevé l'Église catholique romaine et faire revivre les anciennes coutumes pénales. D'un autre côté, les ministres ne voulaient pas présenter deux lois, l'une pour l'Angleterre, l'autre pour l'Irlande. Ils étaient donc conduits à retirer les deux articles les plus sévères de la loi, et à réduire le projet à une simple déclaration contre l'usurpation de titres prohibés. Mais, en agissant ainsi, ils fournissaient des armes terribles aux deux partis opposés qui avaient jusqu'ici constamment dénoncé l'attitude du ministère en face de la crise. Ceux qui avaient trouvé que la loi n'était pas assez énergique s'élevaient avec indignation contre une proposition tendant à lui enlever le peu de rigueur qu'elle avait à l'origine. Ceux, d'un autre côté, qui l'avaient combattue comme contraire aux principes de la liberté religieuse, pouvaient maintenant la ridiculiser tout à leur aise et montrer qu'elle violait un principe, sans avoir même l'excuse de rendre quelques services pratiques. Au début de la discussion, le ministère avait pu prétendre que la crise était exceptionnelle et qu'elle nécessitait des mesures exceptionnelles; que l'opinion attendait quelque chose et qu'il ne pouvait faire tant de façons, même au regard

du principe de la liberté religieuse, lorsque les intérêts du pays étaient en jeu. Maintenant, il donnait à ses adversaires le droit de dire qu'il violait un principe, pour le seul avantage d'introduire dans la législation une pure fiction.

Les débats furent longs, ardents et souvent passionnés. Le projet de loi, même tronqué, avait pour lui une forte majorité ; mais on comptait parmi ses adversaires les noms les plus illustres dans la Chambre des communes. Ce furent sans contredit les voix les plus éloquentes qui le combattirent. Les catholiques irlandais lui firent une opposition acharnée, et, tant qu'il n'eût pas franchi les premières épreuves de la procédure parlementaire, ils mirent tout en œuvre pour lui faire échec. Nous ne pouvons parcourir cette période de notre histoire sans faire remarquer que, parmi les conséquences de la loi sur les titres ecclésiastiques, la plus claire de toutes fut la naissance de la plus mauvaise bande d'agitateurs qui aît jamais prétendu parler au nom de l'Irlande. On l'appelait dans la Chambre « la fanfare du pape », et elle était regardée avec autant de haine et de mépris par les catholiques et les nationalistes irlandais que par les tories les plus obstinés. Ses membres avaient acquis d'un seul coup une grande influence par leurs attaques contre la loi sur les titres ecclésiastiques. Ils obtinrent un succès éphémère en jouant au patriote dans les circonscriptions électorales irlandaises. Ils tonnèrent contre le projet de loi, mirent en mouvement tous les moyens dilatoires, accumulèrent obstacles sur obstacles ; quelques-uns ne manquèrent ni d'habileté ni d'éloquence ; la plupart furent surtout bruyants. L'occasion qui s'offrait à eux était magnifique et semblait tomber du ciel ; ils en tirèrent parti. Ils avaient pour chef un certain John Sadleir, qui fut autrefois célèbre. C'était un homme d'une rare habileté, doué d'une audace non moins rare, et que ne gênait aucun scrupule. Il se mit résolûment à l'œuvre et s'appliqua à recruter une

bande de partisans sur lesquels il comptait asseoir sa popularité. Il était mêlé aux affaires financières et considéré autant comme un chevalier d'industrie que comme un aventurier politique. Grâce à la fortune qu'il avait acquise subitement, et à ses déclamations furieuses contre la politique anticatholique du gouvernement, il devint un instant tellement maître des circonscriptions électorales, qu'il pût ouvrir les portes de la Chambre à ses partisans. Il fut pendant quelque temps une sorte d'O'Connell au petit pied. Il avait auprès de lui deux ou trois hommes honnêtes qui croyaient naïvement à sa sincérité et se fiaient aux aventuriers qu'il traînait à sa suite. Toute cette coterie eut une triste fin. Sadleir se suicida pour se soustraire aux poursuites qu'avaient motivées ses fraudes. Quelques-uns de ses partisans se sauvèrent en pays étranger, et s'y cachèrent sous de faux noms. Parmi eux se trouvait James Sadleir, frère de John, qui eut à subir cette humiliation si rare de nos jours, d'être expulsé de la Chambre des communes. La « fanfare du pape » et sa triste histoire, couronnée par le suicide de son chef à Hampstead Heath, tel fut le seul résultat pratique de la loi sur les titres ecclésiastiques.

La discussion fut arrêtée un instant par des événements avec lesquels elle n'avait aucune connexité. Le gouvernement allait avoir à compter avec des difficultés d'un autre ordre. A l'ouverture de la session, M. Disraeli fit une motion au sujet de la crise agricole et somma le ministère de prendre sans retard les mesures que comportait la situation. On assistait aux dernières convulsions du système protecteur. Bien des hommes politiques, et des plus considérables, pensaient encore que la cause protectionniste n'était pas définitivement perdue. A leur avis, une réaction se produisait; la doctrine du libre-échange aboutirait à un échec et elle serait abandonnée. Ils considérèrent la motion de M. Disraeli comme très importante et digne de grouper autour d'elle tous les efforts du parti. Le gouver-

nement la représenta au contraire comme une tentative de retour au système protecteur et la combattit de tout son pouvoir. Il triompha, mais à une majorité de 14 voix seulement. Quelques jours après, M. Locke King, représentant de Surrey-Est, demanda la prise en considération d'une loi concédant aux comtés les mêmes franchises qu'aux bourgs. Lord John Russell combattit la proposition et fut battu par 100 voix contre 52. Ce n'était évidemment qu'un vote de surprise ; personne n'avait prévu un semblable résultat, et le scrutin n'était pas l'expression de la volonté du Parlement. Cependant, c'était pour le ministère une nouvelle humiliation ajoutée à celle qu'il avait déjà subie, lors du scrutin sur la motion Disraeli, où il n'obtint qu'une si faible majorité. Son budget avait provoqué le mécontentement général. Le chancelier de l'Échiquier ne proposait qu'une abrogation partielle de la taxe des fenêtres, impôt justement impopulaire, et maintenait l'impôt sur le revenu. Le budget avait été présenté peu de temps avant la motion de M. Locke King, et chaque jour qui s'était écoulé depuis cette époque n'avait fait qu'ajouter au mécontentement public. Dans ces circonstances, lord John Russell comprit qu'il ne lui restait qu'à offrir sa démission à la reine. Laissant sa loi sur les titres ecclésiastiques pour ainsi dire suspendue en l'air, il annonça qu'il ne pouvait conduire plus longtemps les affaires du pays.

Il s'agissait de lui trouver un successeur. La reine fit appeler lord Stanley, depuis lord Derby. Il promit de faire ses efforts pour constituer un cabinet, mais il n'avait aucune confiance dans le succès de sa tâche et il se mit à l'œuvre sans ardeur. Avant de commencer aucune démarche, il émit même cet avis que lord John Russell devait essayer de s'adjoindre quelques Peelistes (c'est ainsi que l'on commençait à appeler les partisans de Robert Peel qui l'avaient soutenu jusqu'au dernier moment), et tenter de rentrer ainsi le ministère. L'épreuve fut essayée, mais elle échoua. Les Peelistes ne voulaient pas entendre parler

de la loi sur les titres ecclésiastiques, et lord John Russell refusait de la retrancher de son programme. D'un autre côté, lord Aberdeen, le chef des Peelistes dans la Chambre des lords, ne voulait pas tenter de former lui-même un ministère, reconnaissant franchement, qu'en présence des dispositions de l'opinion publique, aucun gouvernement ne pourrait subsister sans répondre à l'agression du pape par une mesure législative quelconque. Il n'y avait que lord Stanley qui pût essayer quelque chose : il fit donc quelques démarches, comme nous venons de le dire, sans aucune confiance dans le succès, et naturellement il échoua. La position respective des partis devenait vraiment singulière. Il était impossible de former aucune combinaison qui pût aboutir à un programme quelconque. Il y avait trois partis sur lesquels pouvait s'appuyer un ministère : les whigs, les conservateurs et les Peelistes. Ces derniers constituaient un groupe qui gagnait chaque jour en influence, et paraissait plein d'avenir. Parmi eux, on remarquait sir James Graham, lord Canning, M. Gladstone, M. Sydney Herbert, M. Cardwell et quelques autres non moins remarquables. Ces trois groupes seuls pouvaient vraiment prétendre au ministère. Quant à composer un cabinet, pris chez les radicaux ou dans le groupe de Manchester, la chose ne pouvait venir à l'esprit d'aucun homme de gouvernement. Était-il possible de constituer un ministère par une combinaison de ces trois éléments ? Les Peelistes ne pouvaient s'allier aux tories, dont ils étaient séparés par la question protectionniste, à laquelle M. Disraeli semblait avoir donné une nouvelle vitalité ; de plus, lord Stanley avait lui-même déclaré qu'il ne considérait la politique de libre-échange que comme une simple expérience. La loi sur les titres ecclésiastiques empêchait les Peelistes de s'unir aux whigs. Les conservateurs ne voulaient pas abandonner le système protecteur ; les whigs ne pouvaient renoncer à la loi sur les titres ecclésiastiques. Tout cabinet devait, par suite,

trouver en face de deux partis hostiles, l'un sur une question, l'autre sur une autre. Le duc de Wellington fut consulté, lord Lansdowne également. La difficulté paraissait insurmontable. Il n'y avait nulle part les éléments d'une solution satisfaisante. Ce que l'on pouvait faire de mieux, c'était de demander aux ministres démissionnaires de reprendre leurs portefeuilles et de se tirer de leur mieux de cette situation inextricable. Ce n'est pas assez de dire qu'il n'y avait rien de mieux à faire ; en réalité, c'était la seule issue possible. En tout cas, ils avaient encore la responsabilité du gouvernement, personne ne consentant à les en décharger. Il leur fallait rester au pouvoir.

Les ministres retournèrent donc à leur banc et reprirent la loi sur les titres ecclésiastiques. C'est alors qu'ils introduisirent dans leur projet les modifications que nous avons déjà signalées et qui provoquèrent des résistances nouvelles des deux côtés de la Chambre. Ils supprimèrent toute expression qui pouvait paraître gêner l'Église romaine dans son fonctionnement hiérarchique, et la loi ne visa plus simplement que l'usurpation illégale et provoquante de titres prohibés. On batailla ainsi jusqu'à la fin de juin. A ce moment, plusieurs membres catholiques irlandais, 70 environ, abandonnèrent publiquement le débat et déclarèrent qu'ils ne prendraient aucune part au vote. Sur ce, les adversaires les plus résolus de toute domination pontificale, ayant à leur tête sir Frédérick Thesiger, depuis lord Chelmsford, proposèrent une série d'amendements qui donnaient à la loi un caractère bien plus répressif que celui qu'elle avait même à son origine. Ils insistaient principalement sur la nécessité d'accorder à tout citoyen le droit de poursuivre et de réclamer l'application de la loi pénale, sous la seule condition d'obtenir le concours du procureur de la couronne. Ils demandaient
ssi que la publication des bulles constituât un délit. Le
uvernement combattit ces amendements, et se trouva
ors dans cette position étrange d'avoir à combattre le

parti qui représentait dans le pays l'opposition la plus énergique aux prétentions de la cour de Rome. Ainsi, pendant un instant, l'auteur de la lettre de Durham semblait tenir pour le parti des catholiques romains. Du reste, sa protection ne leur servit de rien. Les députés irlandais s'abstinrent, et, dans tous les scrutins, le gouvernement fut battu par les protestants avancés. Lord John Russell eut à subir de la part de ses adversaires les plus amères railleries. On lui demanda avec indignation pourquoi il ne retirait pas une loi qui n'était plus l'expression de son opinion. Pendant qu'on le molestait ainsi, il réfléchissait sans doute que le caractère de la loi importait peu. Le principal était qu'une loi fût faite et que la question fût enterrée par un moyen quelconque. Il ne retira donc point son projet, quoique sir Frédérick Thesiger eût fait voter comme amendement les sanctions les plus rigoureuses. Lorsque la loi revint en troisième lecture, lord John Russell demanda la suppression de ces articles additionnels, mais il fut battu à une grande majorité. La Chambre allait enfin en finir avec cette loi malencontreuse. M. Gladstone, dans un éloquent discours, protesta énergiquement contre une mesure qu'il considérait comme une violation du grand principe de la liberté religieuse, mais enfin la loi fut votée en troisième lecture. A la Chambre des lords, elle passa sans modifications, mais non cependant sans difficultés; bientôt après, elle fut sanctionnée par la reine.

On n'entendit plus parler de la loi. L'Église romaine ne changea rien à ses procédés et le nouveau cardinal archevêque s'appela toujours archevêque de Westminster. Quelques prélats irlandais affectèrent même, dans leur correspondance avec les ministres, de se servir des titres prohibés par la nouvelle loi. Cependant, l'irritation provoquée par l'agression du pape ne se calma pas immédiatement. Elle fit de temps en temps explosion et donna lieu à plus d'un conflit tumultueux. Dans bien des élections on abandonna les questions ayant un véritable intérêt public pou

s'attacher à des controverses purement dogmatiques et suivre les inspirations haineuses de quelques sectaires. C'est cette même irritation qui permit à John Sadleir de recruter sa bande et de tenir un instant la campagne ; c'est elle aussi qui frappa l'imagination du peuple irlandais, jusqu'à lui faire croire que lord John Russell était l'ennemi acharné de la foi catholique et de toute liberté religieuse. Mais si l'on excepte les querelles qui naquirent sous l'impression du moment, on peut dire que la tentative du pape, aussi bien que l'acte du Parlement, restèrent également lettre morte. La bulle pontificale n'eut aucun résultat. L'Angleterre ne retourna pas au giron de l'Église catholique romaine ; l'archevêque de Canterbury et l'évêque de Londres n'éprouvèrent aucune atteinte dans leurs fonctions et dans leur autorité spirituelle. Le cardinal Wiseman resta tout simplement le prélat des catholiques romains. D'un autre côté, la loi sur les titres ecclésiastiques ne fut jamais exécutée, et même personne ne se préoccupa de son existence. Plusieurs années plus tard, en 1871, elle fut rapportée sans débats, et disparut au milieu d'une indifférence telle, qu'on savait à peine si elle était en vigueur ou abrogée. Toute cette agitation montra que l'Angleterre était bien protestante, mais elle prouva aussi que les protestants anglais étaient éloignés de tout esprit de persécution. Ils n'avaient aucune envie de molester leurs concitoyens catholiques ; ils demandaient seulement la tranquillité pour eux-mêmes. Le pape, à leur avis, les avait insultés ; ils s'étaient montrés sensibles à l'injure, et ce fut tout.

CHAPITRE XXI.

L'EXPOSITION D'HYDE PARK.

Le 1er mai 1851 sera longtemps une date mémorable ; ce jour-là, s'ouvrit dans Hyde Park la grande exposition, la première des expositions internationales. Lorsqu'on se reporte à cet événement mémorable, on se rappelle avec plaisir le grand Palais de Cristal d'Hyde-Park, qui semblait « surgir de la verdure » et que Thackeray nous a décrit dans des pages pleines de grâce et de poésie; on revoit la foule vraiment étrange de tous les curieux accourus de la province et des pays étrangers, les collections merveilleuses des divers produits du monde entier, réunis pour la première fois, les brillants reflets du Koh-i-Noor, les palmiers sous les serres aux toits transparents, les fontaines jaillissantes, les statues, les minerais, les lingots, les blocs énormes de charbon, les dentelles, les métiers, les étoffes de l'Orient. En présence d'un spectacle si varié, la masse naïve des visiteurs ressentit une impression confuse de richesses semées à profusion, d'une ordonnance admirable et d'une fantastique beauté. Ce fut surtout la nouveauté de l'entreprise qui la rendit particulièrement mémorable. Nous avons vu depuis bien des positions. Quelques-unes ont surpassé de beaucoup celle Hyde-Park par la splendeur et la variété de leurs pro-

duits. Deux au moins, celles de Paris en 1867 et 1878, furent infiniment supérieures par la diversité des objets exposés, l'harmonie de leur disposition, le constraste des costumes et le nombre des visiteurs venus des pays les plus éloignés. Mais l'impression générale que ressentit en 1851 le gros public, peut être comparée à celle qu'éprouvent les enfants la première fois qu'ils vont au théâtre ; elle demeure ineffaçable bien que plus tard ils aient mille occasions de voir des spectacles beaucoup plus attrayants.

Ce fut sous les plus heureux présages que s'ouvrit l'exposition de 1851. C'était la première fois qu'on tentait de réunir, comme en une immense foire, tous les représentants du monde industriel. Bien des gens croyaient sérieusement que lorsque les peuples se seraient laissés entraîner à une lutte amicale et pacifique, il deviendrait impossible de les engager dans une guerre fratricide. Il nous paraît étrange maintenant que des esprits sérieux aient pu s'abandonner à de telles espérances, et croire que les forces colossales auxquelles ont donné naissance les ambitions et les passions qui animent les différentes races et les intérêts contraires qui les divisent, pussent se plier à une sorte d'œuvre commune et former un harmonieux concert, sous la seule influence des idées de bon sens et de bienveillance que devait engendrer cette grande réunion pacifique. L'exposition d'Hyde-Park, aussi bien que celles qui vinrent après elle, ne modifia en rien les tendances belliqueuses des peuples. Elle fut pourtant bien souvent représentée comme un joyeux festival inaugurant un congrès de paix. Au point de vue purement chronologique, il était plus exact de dire qu'elle marquait la fin d'une période pacifique. Depuis cette année 1851, on peut en effet presque affirmer qu'à peine le monde a eu une semaine de tranquillité. En France, l'année se termine par le coup d'État. Presque aussitôt après commence la guerre de Crimée, que suivi la révolte des Indes, la guerre de la France contre l'Autriche, la longue guerre civile des États-Unis, l'expéditio

Garibaldienne dans le royaume de Naples, l'intervention de la France au Mexique; puis survinrent la guerre entre la Prusse et l'Autriche pour l'hégémonie de l'Allemagne, la guerre franco-allemande et la guerre de la Russie contre les Turcs. Il est vrai que les organisateurs de la grande exposition n'étaient pour rien dans cette explosion d'enthousiasme peu sensé qui allait jusqu'à prédire une évolution nouvelle dans l'histoire des peuples, et affirmait ainsi une modification profonde dans les éléments constitutifs de la nature humaine. Mais il y avait certainement un abus de lyrisme dans la manière dont les écrivains et les orateurs croyaient devoir parler de cette importante entreprise.

Pour beaucoup, ce n'était là qu'une expression de leur enthousiasme naturel; d'autres, au contraire, froids, méthodiques, perspicaces, se laissaient aller à ces exagérations, non par un besoin de leur nature, mais parce que leurs qualités mêmes les égaraient dans leur appréciation sur les conséquences d'une si importante manifestation. Pour ces esprits calmes et sages, il suffisait qu'il leur fût démontré que telle manière de voir était favorable à leur intérêt matériel et moral, pour qu'immédiatement ils s'y attachassent, et ils s'imaginaient que tous les gouvernements et les peuples devaient penser comme eux. La guerre, disaient-ils, est un moyen naïf et insensé, pour ne pas dire immoral et atroce, de mettre fin à nos querelles. Rapprochons les peuples que leur situation géographique sépare les uns des autres, qu'ils échangent leurs idées, qu'ils voient de leurs propres yeux combien est plus avantageuse et plus noble la lutte pacifique du commerce et de l'industrie, et ils ne penseront plus à trancher leurs différends, comme des barbares, par la force des armes. Quelques-uns, il faut bien le reconnaître, célébrèrent en langage pompeux l'avènement du règne de la paix universelle, parce que l'exposition était l'œuvre personnelle du prince consort, et que, par la nature de leur talent, ils appartenaient à la catégorie des écrivains de

cour. Quelles furent les conséquences de tous ces hymnes de sources si variées ? L'exposition n'en recueillit qu'un discrédit immérité. On rendit l'entreprise responsable des illusions qu'elle n'avait aucunement provoquées, et des déceptions dont on ne pouvait lui imputer la cause. Même au point de vue des conséquences commerciales et et industrielles, rien n'est plus facile que d'exagérer les bienfaits d'une exposition internationale. Ces entreprises exercent, il est vrai, sur les nations une très heureuse influence : c'est là un fait qui n'est point douteux. Elles sont intéressantes et instructives, particulièrement propres à éclairer les peuples et à développer en eux la délicatesse du goût. Les esprits les moins enthousiastes l'admettent sans difficulté; mais il serait téméraire de vouloir leur attribuer une plus haute portée.

C'est le prince Albert qui eut l'idée première de l'exposition ; grâce à son énergie et à son influence, le projet put être réalisé. Il ne fallait sans doute rien moins que toute l'autorité que lui donnait sa situation exceptionnelle, pour mener à bonne fin une entreprise aussi difficile. Il y avait eu auparavant de petites expositions industrielles d'un intérêt purement local, et si l'on agita même avant lui — ce qui du reste est possible — l'idée d'une exposition à laquelle tous les peuples de l'univers seraient appelés à concourir, ce ne fut en tout cas qu'un projet vague, un rêve passager, que ne suivit jamais aucune tentative de réalisation pratique. Le prince Albert était président de la Société des Arts ; cette situation lui servit de tribune pour la divulgation de ses idées. Le 30 juin 1849, il convoqua une assemblée générale de cette Société à Buckingham Palace. Il lui proposa de prendre l'initiative d'une exposition à laquelle concourraient les produits de tous les peuples. L'idée fondamentale de son projet était de diviser l'exposition en quatre sections : la première, consacrée aux matières premières et aux produits naturels ; la seconde, aux machines industrielles et aux inventions méca-

niques les plus ingénieuses; la troisième, aux articles manufacturés; la quatrième devait comprendre la sculpture, les dessins et, en général, l'art plastique dans toutes ses manifestations. La Société des Arts s'appropria de suite le projet et ses agences le vulgarisèrent bientôt de tous côtés. Le 17 octobre de la même année, une réunion générale des négociants et des banquiers se tint à Londres, pour aviser aux moyens d'assurer le succès de l'entreprise. Dès le commencement de 1850, une commission officielle fut nommée « pour organiser en 1851 une exposition universelle des produits des diverses nations. » Le prince Albert en fut le président; dès lors l'affaire était lancée. Quelques jours après eut lieu à Mansion-House une réunion pour procurer le capital nécessaire à l'entreprise. On réunit facilement 10,000 livres, mais ce n'était là qu'un commencement; bientôt on réunit un fonds de garantie qui s'éleva à 250,000 livres.

Le 21 mars de la même année, le lord maire de Londres réunit dans un banquet, à Mansion-House, les premiers magistrats des villes et villages du Royaume-Uni, et les engagea à soutenir l'entreprise de tout leur concours. Le prince Albert, qui assistait au banquet, porta la parole. Il avait, non sans succès, étudié l'art de bien dire, et triomphé presque complètement des obstacles qu'il devait à son origine étrangère autant qu'à son éducation. Pourtant, il ne perdit jamais entièrement son accent particulier. Quand on arrive en pays étranger, comme lui, à une époque de la vie qui n'est plus celle de la jeunesse, on ne s'en assimile jamais complètement la langue. Jusqu'à la fin de ses jours, le prince conserva une prononciation qui, malgré l'exercice consciencieux auquel il se soumit, trahit toujours les premières habitudes de son enfance. Mais, sans tenir compte de ce léger défaut, on peut dire qu'il possédait absolument la langue anglaise, et il était arrivé à la parler en public avec un véritable talent. Il n'avait, il est vrai, à aucun degré, le tempérament de l'orateur; les cour-

tisans seuls, avec leurs exagérations habituelles, pouvaient attribuer des qualités oratoires à ses speech élégants et fourmillants d'idées. Il n'y avait en lui ni la passion, ni le sentiment poétique qui sont indispensables à la véritable éloquence. Du reste, les occasions qu'il put avoir d'adresser la parole au peuple anglais n'étaient guère de nature à suggérer des mouvements oratoires; mais son style clair toujours plein de dignité, et soutenu par une grande abondance d'idées, toucha quelquefois à la noblesse. Ces qualités étaient les plus précieuses pour le but qu'il voulait atteindre. Le prince ne se donnait point, au surplus, pour orateur, et, dans ses discours, il cherchait uniquement à frapper son auditoire bien plus par la valeur de l'idée que par les qualités du style. Il n'est pas, du reste, bien certain que le public anglais eût été charmé d'avoir un prince grand orateur. Pour bien des gens, même des plus respectables, la véritable éloquence était un talent qui ne convenait pas à un prince. Il y a encore dans l'esprit du peuple anglais un certain mépris pour le caractère de l'artiste; on l'admet très bien chez l'homme qui fait profession d'écrire, de peindre ou de parler, mais il paraît peu digne de ceux qui occupent les premiers rangs de la société. Le prince Albert s'exprimait assez bien pour obtenir tout le succès qu'il pouvait désirer devant un public anglais. Au banquet de Mansion-House, il parla avec beaucoup de clarté et d'élégance du but poursuivi par la grande exposition. « Elle donnera au monde, dit-il, la mesure exacte et le tableau vivant des progrès accomplis par l'industrie dans l'univers entier; elle marquera, en outre, un nouveau point de départ dans la carrière où les nations vont continuer à rivaliser d'efforts. »

Il ne faudrait cependant pas croire que ce projet d'exposition universelle ne rencontrât aucune opposition. Bien des gens ne l'accueillaient que par des railleries et se demandaient s'il avait quelque utilité. Pour quelques-uns, le prince Albert était toujours un étranger et un pédant et

il paraissait difficile que quelque chose de pratique pût être réalisé sous sa protection et par son initiative. Une opposition des plus bizarres se manifesta dans la Chambre des communes, sous l'impulsion d'un député excentrique qui eut ses heures de célébrité, le colonel Sibthorp. C'était un homme digne du crayon de Smollett : ses gestes ridicules, son énergie exubérante, sa mise extraordinaire, son épaisse moustache, le désignaient au milieu de la foule comme un type d'excentricité. Il fut l'objet de la parodie la plus amusante que jamais orateur ait improvisée devant une assemblée, celle dans laquelle O'Connell, paraphrasant le fameux passage de Dryden sur les trois poètes, nés chacun à trois époques différentes, représentait trois colonels nés chacun dans un comté distinct; il terminait ainsi : « La nature avait épuisé ses forces; pour donner de la barbe à l'un d'eux, il lui fallut raser les deux autres. » L'une des plus grandes faiblesses de l'élégant Sibthorp était le dégoût et la haine des étrangers. Pour lui, ils se ressemblaient tous; ils constituaient une race particulière qui avait, à ses yeux, pour traits caractéristiques le papisme et l'immoralité. Pendant que presque tous les promoteurs de l'exposition s'étendaient avec emphase sur l'avantage qu'il y avait à attirer à Londres les représentants de tous les peuples, le colonel Sibthorp dénonçait cette agglomération d'étrangers comme le plus grand malheur qui pût tomber sur l'Angleterre. « Les Templiers, disait Isaac de York, dans *Ivanoé*, ont-ils jamais fait autre chose qu'apporter aux femmes le déshonneur et aux hommes l'exemple de toutes les cruautés? » De même le colonel Sibthorp ne cessait de poser des questions au sujet des étrangers en général et de leur invasion au moment de l'exposition. Dans une langue qu'à notre époque plus policée nous trouverions trop énergique, et même grossière, il prévint la Chambre et le pays des conséquences que pourrait avoir sur les mœurs anglaises l'influence d'une foule de gens de toute nationalité à une époque déterminée : « Gardez vos femmes et vos

filles, veillez sur vos propriétés, veillez sur vos propres existences. » Il appelait de ses vœux, disait-il, le jour où il verrait ce palais fatal de l'exposition s'écrouler sous la grêle, à la lueur des éclairs, par une grâce spéciale de la volonté divine. Après le libre-échange, il ne restait plus rien à faire pour consommer la ruine de la nation. « C'est aux ennemis de l'humanité, ajoutait-il, que nous » devons cette idée de l'exposition universelle, et l'étranger » qui nous a d'abord dépouillés de notre génie commercial » va maintenant pouvoir nous voler notre honneur. »

Les objections que soulevaient le projet d'exposition n'étaient point particulières au colonel Sibthorp. Après quelques hésitations, la commission royale avait choisi Hyde-Park comme la meilleure situation où pût être construit le palais. Bien des entêtés, parmi lesquels se trouvaient quelques personnages influents, se mirent à pousser des cris sauvages contre ce qu'ils appelaient la profanation du parc, objectant que l'exposition priverait le public de la jouissance de son jardin favori, qui serait entièrement ravagé et ne pourrait jamais être rendu à sa première splendeur. Lord Campbell présenta à la Chambre des lords une pétition demandant que les constructions de l'exposition ne pussent être élevées sur aucun point d'Hyde-Park. Lord Brougham soutint la pétition avec l'ardeur et la violence qui lui étaient particulières. Dans un mouvement d'éloquente indignation, il reprocha à l'Attorney général de n'avoir pas demandé à la cour de chancellerie une ordonnance interdisant de continuer les constructions qui commençaient à s'élever dans le parc. Il reprocha à la Chambre des lords elle-même ce qu'il appelait sa déférence servile à l'égard du pouvoir royal dans cette question de l'exposition. Il constata que chaque fois qu'il touchait à ce sujet, on l'accueillait par un silence de mort; il rappela qu'une semblable tentative faite à la Chambre des communes avait rencontré une froideur non moins absolue, inspirée par le même esprit de servilité. « De tels faits, s'écriait-il, pro-

» vent malheureusement une chose, c'est la défaillance
» absolue des intelligences, même chez les plus indépen-
» dants, lorsque dans ce pays on prononce seulement le nom
» du prince. »

Il est assez vraisemblable qu'il ne fallait rien moins que l'influence de ce dernier pour mener à bien un projet soulevant à chaque instant, et de tous côtés les plus bruyantes protestations. Sans doute, à l'origine, un grand nombre des partisans de l'exposition, peut-être même la plupart d'entre eux, s'étaient laissé séduire par cette seule considération qu'il s'agissait d'un projet du prince. Par leur nombre, par les sacrifices pécuniaires qu'ils s'imposèrent, ils facilitèrent l'exécution de l'entreprise, en même temps qu'ils lui concilièrent l'estime et l'approbation universelle. A ce point de vue, on peut dire que l'exposition tira le plus grand avantage de cet esprit de servilisme qui fait accepter avec enthousiasme toute proposition émanant d'un prince. Un courtisan pourrait même affirmer que si le peuple anglais eût été plus indépendant, et moins enclin à admirer sa famille royale, l'excellent dessein du prince consort n'eût sans doute jamais vu le jour. Bien souvent, alors que le projet était encore à l'étude, le prince trembla de le voir échouer. Plus d'une fois, il dût être tenté de l'abandonner ou tout au moins il regretta assurément de l'avoir entrepris.

Quelque absurde que puisse maintenant nous sembler l'opposition faite à cette grande idée, il est certain que bien des gens, et même des plus sensés, trouvaient le moment assez mal choisi pour la réunion d'une foule presque incommensurable; ils n'étaient pas fâchés de voir l'opinion publique donner lieu à quelques démonstrations qui, sans être dangereuses, ne laissaient pas que d'être gênantes. Sur tous les points du territoire, le Chartisme cou-
t encore sous sa cendre mal éteinte. Cette foule d'étran-
s, que le colonel Sibthorp redoutait tant, recellerait
is son sein, au dire des moins timorés, un certain

nombre de rouges, venus de tous les points du continent ; ils seraient trop heureux de se coaliser avec les Chartistes et les mécontents de toute espèce, pour jeter le trouble dans la population de Londres. L'agitation qui suivit la tentative d'empiètement du pouvoir pontifical était alors à son paroxysme. Par une coïncidence bizarre, on plaçait dans Hyde-Park la première colonne du palais de l'exposition le jour même où paraissait la bulle pontificale réglant la hiérarchie de l'Église catholique romaine, en Angleterre. C'était là un mauvais présage pour l'entreprise. « Les adversaires de l'exposition, écrivait le prince, » font les efforts les plus énergiques pour jeter la panique » chez les vieilles femmes et pour m'exaspérer. Les étran- » gers, disent-ils partout, commenceront certainement » ici une révolution radicale ; ils m'assassineront, ainsi » que la reine, et proclameront la République rouge en » Angleterre. La peste sortira certainement de l'accumu- » lation d'une si grande foule, elle dévorera ceux que la » cherté de toutes choses n'aurait pas encore fait dispa- » raître. Me voilà responsable de tout cela ; c'est une rai- » son pour que je me tienne prêt à toute éventualité. » Plus d'un souverain sur le continent conservait une attitude très réservée à l'égard de l'entreprise. Le roi de Prusse, à la pensée que l'exposition allait mettre en présence tous les républicains rouges des diverses nations, était pris d'une telle peur qu'il défendit à son frère, alors prince de Prusse et depuis empereur d'Allemagne, d'assister à l'ouverture de l'exposition ; bien qu'ensuite il dut retirer cette interdiction, il n'en demeura pas moins très perplexe et très inquiet sur le sort des personnages royaux ou princiers qui se trouveraient dans Hyde-Park le jour de l'inauguration. Le duc de Cambridge, dont on demanda le sentiment, reconnut qu'il était lui-même plein d'appréhensions. L'opposition faite au choix de l'emplacement continua encore pendant un certain temps. « L'expositi(, » écrivait le prince Albert au baron Stockmar, son ami t

» son conseiller, est l'objet, de la part du *Times*, des » attaques les plus furieuses, et la Chambre des com- » munes essaie maintenant de nous faire sortir du Parc. » La question surexcite au plus haut point l'opinion pu- » blique; si nous sommes chassés du Parc, tout est perdu. » A un certain moment, les craintes du prince parurent sur le point de se réaliser, mais l'opinion publique prit peu à à peu une autre direction, et les adversaires de l'exposition furent battus dans la Chambre des communes à une grande majorité.

La question de l'emplacement une fois tranchée, il restait encore bien des difficultés à résoudre. La presse en général n'était pas très favorable ; le *Punch* en particulier ne tarissait pas de railleries. Le projet en lui-même, alors qu'il n'était encore qu'à l'état embryonnaire, offrait plus d'une prise à la satyre. Un immense succès pouvait seul sauver l'entreprise de l'avalanche de ridicule qui la menaçait. Un demi-succès ne lui eût pas suffi. Ce qui naturellement provoquait la moquerie et menaçait de la porter à son comble, c'était les espérances pleines d'emphase et les dithyrambes prophétiques des partisans de l'exposition. Leur bonne volonté et leur dévouement ne pouvaient être contestés, mais ils étaient maladroits et surtout trop bruyants. Pour comble de malheur, à l'approche de l'ouverture, quelques représentants des puissances étrangères à Londres commencèrent à manifester leur mauvais vouloir. On se heurtait à mille petites difficultés, pour déterminer le rang que devait occuper chaque ambassadeur dans la cérémonie d'ouverture. Il arriva même qu'on faillit prendre pour une injure les prévenances de la reine et du prince. Jusqu'au dernier moment, on se demanda si l'inauguration ne donnerait pas lieu à des difficultés absurdes dans le corps diplomatique.

Le prince cependant ne perdit pas courage et l'on se mit à l'œuvre. La première difficulté fut d'adopter un plan pour la construction du palais. On proposait plusieurs

projets consistant tous en lourdes constructions de briques, semblables à d'immenses gares de chemin de fer; c'était à la fois très coûteux et très laid. Cependant, on allait adopter un de ces plans, lorsque, fort heureusement, M. Paxton, depuis sir Joseph, qui régissait alors à Chatsworth les superbes domaines du duc de Devonshire, eut une inspiration soudaine. Pourquoi, se demanda-t-il, ne pas construire un palais tout en fer et en verre, assez grand pour couvrir toute l'étendue que doit avoir l'exposition, et qui serait à la fois, léger, gracieux et peu cher? M. Paxton esquissa son plan à la hâte, et son idée fut acceptée immédiatement par la commission royale. Il introduisit ensuite dans ses plans bien des améliorations, mais ce fut son projet d'un palais de fer et de verre qui s'éleva sur les gazons verdoyants de Hyde-Park dans le délai fixé. Cette heureuse idée apporta à l'exposition plus d'un élément de succès. Le palais lui-même devint un objet de curiosité et d'étonnement, non moins que les collections protégées par son toit de cristal. Parmi les centaines de mille de visiteurs qui vinrent à l'exposition, un grand nombre étaient attirés plutôt par le désir de voir le Palais de Cristal de Paxton, que par tous les chefs-d'œuvre de l'industrie ou des arts qu'il pouvait contenir. Lord Palmerston, écrivant à lord Normanby le lendemain de l'ouverture de l'exposition, lui disait : « Le Palais lui-même est plus curieux que tout ce qu'il contient, bien que cependant il y ait des choses admirables. » Le Palais de Cristal et l'exposition eurent cela de commun qu'ils ne provoquèrent point dans les procédés industriels les révolutions qu'on avait prévues. Le fer et le verre ne se sont pas plus substitués à la pierre et à la brique que les luttes pacifiques de l'industrie ne déshabituèrent les peuples de trancher leurs différends par les armes; mais l'édifice même de l'exposition remplit à merveille son but plus modeste. Le souvenir du grand événement et de sa date fameuse sont demeurés inséparables dans la

mémoire des peuples de l'impression produite par le Palais de Cristal.

La reine elle-même a décrit d'une façon charmante le succès de l'inauguration. Sa narration est intéressante, parce que nous y trouvons la confidence de ses propres impressions, de l'extase dans laquelle elle fut, pour ainsi dire, plongée, en même temps qu'un tableau fidèle de toute la cérémonie. Quelle touchante simplicité dans cet enthousiasme de l'épouse pour le grand succès de l'entreprise à laquelle son mari s'était dévoué tout entier, et avait attaché l'honneur de son nom ! Si l'importance de l'œuvre et la gloire qu'elle peut rapporter à son auteur paraît quelque peu exagérée, on ne peut s'empêcher de rendre hommage aux sentiments qui débordent du cœur de la femme et de l'épouse. « Le grand événement, écrit la » reine, est aujourd'hui un fait accompli. Superbe triom- » phe ! Spectacle glorieux et touchant dont je serai à ja- » mais fière pour mon Albert chéri et pour ma patrie !... » Le Parc, sillonné en tous sens par la foule, les équipa- » ges, les soldats, offraient une vue vraiment curieuse. » Cette journée m'a rappelé celle du Sacre, mais mon émo- » tion a été plus grande, car c'était l'œuvre de mon bien- » aimé Albert. Nous avons eu un temps magnifique ; tout » autour de nous le mouvement était immense. Une sorte » de fièvre agitait les esprits. Green-Park et Hyde-Park ne » faisaient plus qu'un, couverts par les masses serrées » d'une foule humaine toute transportée de joie et d'en- » thousiasme. Jamais, aussi loin que le regard pouvait » porter, je n'ai vu le Parc offrir un semblable spectacle. » Il pleuvait un peu avant notre départ, mais comme nous » approchions du palais de Cristal, le soleil brilla et » éclaira de ses rayons le gigantesque édifice sur lequel » flottaient les drapeaux de toutes les nations du globe... » La perspective du transeps, au travers des portes de fer, » les feuillages qui se balançaient, les fleurs, les statues, » les milliers de personnes qui remplissaient les galeries,

» l'éclat des trompettes au moment où nous faisions notre » entrée, tout cela me causa une impression que je ne » saurais oublier. Je sentis l'émotion me gagner... A me- » sure que nous avancions au milieu de l'édifice, la vue » devenait féerique ; tout cela était si vaste, si glorieux, » si émouvant. Je me sentais pénétrée par une sorte de » sentiment religieux, tel que je n'en avais jamais res- » senti, même au service divin. Bien des personnes à qui » j'en parlai depuis subirent le même charme. Les applau- » dissements de cette foule innombrable, la joie qui rayon- » nait sur tous les visages, l'immensité de l'édifice, ce » mélange de feuillages, de fleurs, d'arbres, de statues, » de fontaines, l'harmonie pénétrante de l'orgue qu'ac- » compagnaient deux cents instruments et six cents voix » humaines, l'idée toujours présente que mon mari bien- » aimé était l'auteur de cette fête de la paix qui unissait » entre elles les industries de l'univers entier, tout cela me » causait une indicible émotion. Journée à jamais mémo- » rable ! Dieu bénisse mon cher Albert ! Dieu bénisse ma » patrie bien-aimée, qui aujourd'hui s'est révélée si grande ! » Quelle reconnaissance ne ressent-on pas pour le Créa- » teur, qui semble en ce jour s'être incarné en toutes choses » et nous avoir tous également bénis !... »

L'inauguration de l'exposition obtint, on doit le reconnaître, un succès éclatant. Il y avait plus de 30,000 personnes à l'intérieur du palais et 7 ou 800,000 formaient un immense cordon entre Hyde-Park et Buckingham-Palace. Cependant, aucun accident ne se produisit, et la foule fut tellement calme que la police n'eut pas l'occasion d'intervenir. « Des gens du meilleur monde, écrit lord Palmerston, réunis dans un salon, n'eussent pas mieux observé les convenances, que cet océan de créatures humaines. » Inutile d'ajouter qu'il n'y eut aucune démonstration malveillante de la part des républicains rouges non plus que des Chartistes ni des catholiques irlandais. La seule chose qui frappa particulièrement le spectateur étranger et que ta-

d'écrivains et d'orateurs se sont plu à rappeler, c'est l'attitude si correcte de la population. L'exposition, pendant toute sa durée, répondit à ces promesses du premier jour. Jusqu'au dernier moment, elle fut envahie par une foule que charmait la grandeur du spectacle, et souvent elle contint dans son enceinte jusqu'à cent mille visiteurs, c'est-à-dire la population d'une capitale moyenne du continent. A un autre point de vue, le succès de l'exposition dépassa toutes les prévisions. La question d'argent avait été une des premières difficultés, et l'on considérait presque comme un sacrifice patriotique les souscriptions des citoyens généreux qui avaient constitué le fonds de garantie pour assurer l'exécution de l'entreprise ; mais ce fonds de garantie n'exista, pour ainsi dire, que pour la forme, car les recettes excédèrent les dépenses, et, tous comptes faits, la commission royale se trouva en possession d'une somme importante.

Le prince Albert présida, le 15 octobre, la clôture de l'exposition. Ce même jour eut lieu la distribution des récompenses, en présence du prince et d'une innombrable assistance. L'entrée avait été fermée au public dès le 11 octobre. Cette manière de faire a été depuis maintes fois imitée, d'abord à l'exposition de Dublin, ensuite à l'exposition internationale de Manchester, exclusivement consacrée à la peinture et à la sculpture, aux trois grandes expositions de Paris, à l'exposition internationale de Kensington en 1862 (due également à l'initiative du prince Albert et qu'il ne devait pas voir), à celles de Vienne, de Philadelphie et de diverses autres.

Il est inutile d'ajouter que cette entreprise du prince Albert fut un véritable succès. Tous les peuples semblent, d'un commun accord, avoir voulu lui rendre hommage en suivant son exemple. Nous savons maintenant par expérience qu'il ne faut pas fonder sur ces grandes manifestations du travail des espérances sans limite ; aussi n'assisterons-nous plus aux déceptions qu'infligea à des esprits

trop enthousiastes l'œuvre du palais de cristal. Nous considérons aujourd'hui ces expositions comme un des éléments les plus précieux qui puissent aider aux progrès de l'industrie, rapprocher les peuples entr'eux, et concourir à la marche générale de la civilisation. Cependant, aucune autre exposition ne produisit une impression aussi profonde que celle d'Hyde-Park. C'était la première tentative de ce genre ; cette réunion de toutes les nations était une chose aussi nouvelle, aussi prodigieuse et aussi capable de frapper les esprits que le palais de cristal dans lequel s'étalaient les produits du monde entier. Pour la première fois, Londres vit son aspect profondément modifié par l'invasion des étrangers, qui étaient venus comme exposants ou comme visiteurs. Pendant toute la durée de l'exposition, la grande cité tout entière sembla s'abandonner à une fête sans fin, à une sorte de carnaval fantastique.

L'œuvre du prince Albert ne laissa cependant derrière elle aucune trace tangible et précise de son existence éphémère, si ce n'est cependant le palais lui-même qui, ressuscitant non pas de ses ruines, mais des mêmes éléments qui lui avaient donné naissance, est allé orner une des plus charmantes collines de Sydenham. Toutefois, ceux qui ont vu l'exposition de 1851 en ont conservé un souvenir impérissable. Aucune de celles qui la suivirent ne lui ressembla et ne laissa une impression aussi profonde dans l'esprit des contemporains. Dans une année que signala tant d'événements politiques de la plus haute importance et de si profondes commotions, en Angleterre et dans les pays voisins, qui vit disparaître tant d'hommes illustres et s'écrouler de si brillantes espérances, il reste encore pour l'exposition de Hyde-Park une large place dans la mémoire des hommes, non pas tant pour ses résultats, que pour le fait seul de son existence, de la création de son palais de cristal et de ses annexes.

CHAPITRE XXII.

PALMERSTON.

Après la mort de sir Robert Peel, lord Palmerston se trouvait l'homme d'État le plus remarquable de toute l'Angleterre, sans avoir cependant dès lors une influence prépondérante. Palmerston était un homme décidé et plein de ressources. Chaque fois qu'il en avait l'occasion, il aimait, comme il le disait lui-même, à « frapper un coup de son bâton. » Il s'était adonné à l'étude de la politique étrangère comme ne l'avait fait aucun ministre de son temps, prouvant en cela une facilité d'assimilation qui s'étendait au génie des divers peuples et aux langues étrangères elles-mêmes. Il tirait quelque vanité de ses vastes connaissances. Bacon disait que c'était son affaire de tout savoir; de même Palmerston semblait avoir voulu faire son affaire propre de toute la politique européenne. Ses tendances extraordinairement libérales paraissaient, à son époque, presque révolutionnaires, eu égard à l'état général de l'opinion, car la moyenne des libéraux de 1848 et 1850 n'étaient guère plus avancés que les conser-teurs d'aujourd'hui.

Tous les mouvements populaires qui ébranlèrent les verses contrées de l'Europe furent soutenus dans leurs ttes contre leurs gouvernements par les sympathies de

Palmerston. Il faut dire, qu'en même temps, il professait pour les démagogues du continent, et même pour ceux qui avaient le plus de valeur, un mépris qu'il ne tenait point à dissimuler ; ce n'était point toutefois par ces tendances que l'illustre homme d'État se séparait le plus de ses collègues. Pour la politique étrangère, il n'était pas plus avancé que lord John Russell ; il était, comme lui, partisan des institutions libérales et populaires, mais ses opinions procédaient de convictions et de principes moins solidement établis. D'un autre côté, Palmerston, avec son caractère énergique et insouciant, l'exubérance de sa force physique, sa grande confiance en lui-même et dans ses opinions, avait bien plus d'abandon et de spontanéité dans l'expression de ses sympathies qu'un homme au caractère froid comme John Russell. Palmerston prenait de suite une décision et n'en abandonnait presque jamais la réalisation. Il se souciait peu qu'on connût son opinion sur telle ou telle question. Il n'avait que du dédain pour les caractères plus rassis, et souvent, dans ses discours ou dans ses écrits, il exprima cette pensée qu'un homme de conception lente doit nécessairement être un homme borné, pour ne pas dire imbécile. Il persiflait toutes les opinions qu'il ne partageait pas. Nous le voyons, dans sa correspondance, apprécier des hommes d'un bon sens et d'un mérite incontestables dont les prévisions ont depuis été jutifiées par les événements, comme s'ils n'eussent été que des ganaches indignes d'aucune considération. Avec un semblable caractère, il n'est pas étonnant que lord Palmerston ait attribué un grand sens et une réelle valeur de caractère à des hommes qui furent absolument méconnus de leurs contemporains ou des générations qui suivirent. Il passa toujours pour très versatile dans ses amitiés. Des esprits sérieux lui reprochèrent souvent l'absence de tout principe dans sa vie politique aussi bien que dans son caractère, et cela alors même qu'ils étaient d'accord avec

lui sur la ligne de conduite à tenir. Sa légèreté, sa grossièreté et sa brusquerie, dans son langage comme dans sa correspondance, lui valurent plus d'une critique et lui firent plus d'un ennemi.

Vers la fin de sa carrière, lord Palmerston avait adouci la rudesse de ses manières, aussi bien dans le Parlement que dans ses relations du monde. Il était devenu d'un commerce très agréable; il avait conservé tout son entrain, sa promptitude d'esprit, sa facilité et sa merveilleuse habileté de parole; il était aussi devenu dans la discussion plus respectueux de l'opinion de ses adversaires, et sa bienveillance naturelle se retrouvait dans ses discours. Il ne sacrifiait plus à ses bons mots ni ses amis, ni ses adversaires. Ceux qui se rappellent ses dernières années à la Chambre des communes et n'ont présents à l'esprit que son entrain plein de brio et d'originalité, et sa courtoisie pour ses adversaires, auront peine à comprendre comment, au début de sa carrière, il put se faire tant d'ennemis par ses imprudences de langage. Si sa légèreté ne l'avait mis aux prises qu'avec ses adversaires politiques, les inconvénients eussent été moindres, mais elle était pour lui la source de froissements incessants avec les ministres et les souverains étrangers. Il était impitoyable dans les représentations qu'il faisait aux puissances étrangères. Il les prévenait constamment qu'elles devaient, sans perdre un instant, adopter les principes de gouvernement sur lesquels reposait la constitution anglaise. Le plus souvent, ces représentations étaient faites sur un ton qui semblait dire : « Si vous ne suivez pas mes conseils, vous périrez, et vous l'aurez bien mérité par votre conduite insensée. » Aussi était-il conservateur dans sa politique intérieure, et tandis qu'il demeurait profondément indifférent aux projets de réforme
(se discutaient en Angleterre, il paraissait soutenir,
(iter et patroner en Europe tous les mouvements révo-
] ionnaires, quels qu'ils fussent, et jeter la discorde entre
] peuples et leur gouvernement.

Lord Palmerston était cependant conséquent avec lui-même, en se montrant ainsi conservateur dans son pays et presque révolutionnaire à l'extérieur ; l'état de choses qui régnait en Angleterre lui donnait pleine satisfaction. A ses yeux, lorsqu'un peuple jouit d'un suffrage restreint dans une sage mesure, d'une Chambre des communes bien composée, élue au scrutin public, d'une Chambre des lords et d'un souverain constitutionnel, il a réalisé toutes les espérances que peut, dans l'ordre politique, concevoir l'humanité. Il n'avait aucune élévation de vues et ne se préoccupait guère de ce que les écrivains et les philosophes appellent « le problème de la vie. » Il ne lui était jamais venu à l'esprit que les réformes d'aujourd'hui appellent fatalement les réformes de demain ; mais il remarquait que la plupart des peuples du continent étaient soumis à un régime politique vermoulu et croulant de tous côtés. Il désirait pour toutes les nations un système politique comme celui de la Grande-Bretagne ; mais, aussi bien pour son propre pays que pour les autres peuples, il ne souhaitait rien de plus. Les cabinets européens le regardaient donc comme le protecteur de toutes les révolutions, et les radicaux anglais comme l'adversaire résolu de toute réforme politique. Les uns et les autres, à leur point de vue, avaient raison. Un Allemand a résumé dans une phrase célèbre l'opinion courante des conservateurs du continent : « Si le diable avait un fils, ce devrait être certainement Palmerston. » De leur côté, les radicaux anglais le considéraient comme leur plus redoutable ennemi. M. Cobden n'hésita pas à déclarer que c'était le plus manvais ministre qui eût jamais gouverné l'Angleterre. Plus tard, Palmerston fut amené à offrir un portefeuille à Cobden : ce dernier refusa, lui rappelant le jugement qu'il avait autrefois porté sur son administration. Palmerston, avec son caractère bienveillant, se contenta de sourire et d'observer qu'un autre personnage politique, qui avait tenu autrefois sur son compte des propo

non moins sévères, venait cependant d'entrer avec lui aux affaires. « C'est possible, répondit tranquillement Cobden, mais moi, je savais ce que je disais. »

Palmerston avait donc de nombreux ennemis parmi les hommes d'État qui dirigeaient la politique européenne. On sait maintenant, à n'en point douter, que la reine s'émut plus d'une fois, lorsque parvenait à ses oreilles quelque bruit des mauvaises dispositions dont l'Angleterre et sa personne même étaient entourées. Cette situation, elle l'attribuait à l'imprudence et à la turbulence de son ministre. Le prince consort, aux conseils duquel la reine avait naturellement recours, était d'un caractère extrêmement calme et sérieux. Il aimait à se former sans précipitation une opinion réfléchie, et ne détestait rien tant qu'émettre un avis sans connaître bien la question. Lord Palmerston, pendant qu'il dirigeait les affaires étrangères, avait au contraire l'habitude d'envoyer des dépêches ou de rédiger des réponses sous l'impulsion du premier mouvement, sans consulter ni la reine ni ses collègues. Il objectait qu'il fallait souvent perdre beaucoup de temps, dans les cas les plus urgents, pour soumettre les dépêches à la reine avant de les expédier. Selon lui, durant les célèbres négociations que firent naître les mariages espagnols, les intérêts de l'Angleterre faillirent une fois être compromis par de semblables retards. Il pensait que dans un pays où les choses de la politique se traitent au grand jour et suivent une ligne nettement déterminée, il est insensé d'exiger d'un ministre des affaires étrangères à la hauteur de sa tâche qu'il soumette au contrôle et à l'approbation du souverain et de ses collègues du ministère la moindre note qu'il peut écrire, avant de l'adresser au dehors. S'il faut prendre tant de p cautions, c'est que le ministre n'est pas de taille à con- d re les négociations; alors il faut le renverser et donner s portefeuille à un plus capable. Cette manière de voir n manque certainement pas de justesse ; il était peut-

être peu raisonnable d'exiger qu'à une époque où le ministère des affaires étrangères avait atteint une importance inconnue jusqu'alors, il fût soumis aux règles adoptées lorsque les négociations étaient moins nombreuses et traitées plus lentement. Mais ce que la reine reprochait à Palmerston, ce n'était pas qu'il négligeât de la consulter sur chaque détail, ou qu'il ne soumît pas à son approbation, chaque ligne intéressant le fonctionnement du ministère. Elle constatait depuis quelque temps que, dans des questions qui engageaient la politique du pays, Palmerston avait pris l'habitude d'agir de sa propre autorité et uniquement selon ses inspirations personnelles. Souvent, elle se trouvait ainsi, sans avoir eu le temps de réfléchir, engagée dans une voie qu'elle n'eût jamais prise de propos délibéré. Lorsqu'on lui soumettait une question, elle n'était jamais entière et comportait déjà avec elle une solution nécessaire. Ces plaintes s'étaient trouvées plus d'une fois justifiées ; lord Palmerston avait agi en maintes occasions comme s'il eût résolu de ne tenir aucun compte de l'autorité royale. Sans doute, il ne fallait voir dans tout cela que les effets du caractère impatient d'un homme ardent, plein de confiance dans sa connaissance des choses et prompt à s'irriter de tout retard imposé par des exigences inutiles et de pure formalité ; mais il était bien difficile aussi de ne pas soupçonner quelquefois une autre cause à la précipitation avec laquelle agissait Palmerston. Il semblait obéir à une double conviction dont il était pénétré. Il paraît avoir réellement cru que le peuple anglais soutenait de ses sympathies les mouvements populaires du continent contre les rois, tandis que la cour sympathisait avec les souverains en haine des mouvements populaires. Sur le premier point, il avait certainement raison ; sur le second, il avait pour lui toutes les probabilités.

Il n'était guère vraisemblable, en effet, qu'un homme comme le prince Albert, doué de la tournure d'esprit qu'on lui connaissait, pût avoir la moindre sympathie pour

quelque révolution que ce fût. Son libéralisme même, qui constituait chez lui une conviction sincère et profonde, n'allait pas même jusqu'à excuser les troubles résultant d'un mouvement populaire. Son intelligence bien pondérée, animée cependant d'une certaine passion, était naturellement portée à ne juger les choses qu'en les soumettant à la rigueur du syllogisme. Il comprenait bien qu'on critiquât un mauvais système de gouvernement, il admettait moins qu'on pût courir le risque de rendre les choses pires en allant jusqu'à la révolte. Ses Mémoires et ses autres écrits offrent un curieux intérêt : on voit en les lisant comment un homme sérieux et intelligent pouvait traiter les questions les plus brûlantes de son temps en se plaçant à ce point de vue qu'il était toujours possible de discuter avec modération les systèmes opposés entre lesquels se divisent les forces d'une nation et de les concilier entre eux. Il y avait chez le prince deux tendances absolument contraires : Par tempérament, il était porté à défendre l'autorité royale; d'un autre côté, il avait été élevé dans cette idée que le souverain n'occupe pas le trône en vertu d'un droit qui lui est propre, qu'il doit être pénétré de cette vérité et marcher toujours avec les idées de son temps.

L'influence du prince contrariait donc souvent les tendances et l'action de lord Palmerston. En tout cas, il est certain que ce dernier croyait à cette opposition et ne la perdait jamais de vue. Il pensait pouvoir mieux que personne saisir la portée des événements sur lesquels roule la politique étrangère et pressentir dans quelle mesure ils devaient impressionner l'opinion publique. Il savait très bien qu'aucune influence ne pouvait mettre sa situation en péril tant qu'il serait soutenu par la faveur populaire. La conscience qu'il avait des mouvements de l'opinion était chez lui comme un instinct naturel, et l'on pouvait toujours se fier à son appréciation qui, du reste, il faut bien le reconnaître, ne pouvait beaucoup anticiper sur les évé-

nements. A l'avènement d'une génération nouvelle, il lui était bien difficile de prévoir, même à quelques années de distance, les fluctuations de l'opinion, mais il pouvait prédire, à un moment déterminé, avec une sûreté infaillible, la réponse que ferait la majorité du peuple anglais sur quelque question que ce fût. En réalité, il suivit plutôt la nation anglaise qu'il ne la guida, même sur le terrain de la politique extérieure. Il était, on le comprendra sans peine, incomparablement plus apte à deviner la ligne directrice de l'esprit public que l'étranger le plus perspicace, fût-il même, comme le prince consort, placé sur les marches du trône. Aussi, dans bien des circonstances, lord Palmerston obéit à cette conviction qu'il serait au besoin soutenu par l'opinion publique s'il arrivait qu'on lui demandât compte de la direction qu'il imprimait à la politique étrangère.

Le jour vint où ce compte lui fut demandé. La reine et le prince étaient depuis très longtemps fort irrités de la manière cavalière dont lord Palmerston traitait les affaires. Dès 1849, la reine avait cru devoir rappeler au ministre des affaires étrangères que, selon la règle constitutionnelle, il relevait du président du Conseil, et que les dépêches devaient, pour lui être soumises, passer par les mains de lord John Russell. Lord John Russell reconnut le principe; il ajouta seulement (c'est là un point qui a son importance, car il sera rappelé par lord Palmerston lorsque, plus tard, il justifiera sa conduite) que, pour ne pas entraver l'expédition des affaires, Sa Majesté devrait prendre connaissance des dépêches aussitôt qu'elles lui auraient été transmises. La reine accepta volontiers la combinaison, faisant seulement observer « qu'il ne faudrait pas cependant exiger qu'elle donnât sa réponse en quelques minutes, comme cela arrivait encore chaque jour. » Il est facile de voir à quelles difficultés cette seule réserve pouvait donner naissance. Lord Palmerston était prompt à se former une opinion, et sa résolution une fois prise, il s'irritait de tout retard qu'il considérait comme superflu. I

se décidait sous l'impulsion de son premier mouvement. Le prince Albert était un esprit lent, scrutateur, réfléchi et méthodique, aimant à revenir plusieurs fois sur les mêmes questions, accessible à toute considération nouvelle qui pouvait frapper son esprit : il ne se décidait qu'au dernier moment. Cependant, on atteignit la fin de 1849 sans conflit. Lord Palmerston accepta toutes les conditions qui lui furent imposées et les choses paraissaient, pour le moment du moins, devoir marcher sans difficulté; mais cela ne dura pas longtemps. La reine crut bientôt devoir observer que les engagements qui venaient d'être pris n'étaient point respectés ; on revenait, disait-elle, aux anciens procédés. Lord Palmerston prenait sur-le-champ, vis-à-vis des puissances étrangères, l'attitude qui lui semblait la meilleure, et la reine et ses collègues ne connaissaient souvent ses dépêches ou ses circulaires les plus importantes, que lorsque tout était consommé et qu'on ne pouvait, sans manquer à toutes les convenances, désavouer ce qu'il avait fait.

Le prince, à la demande de la reine, écrivit à lord Russell, en se plaignant amèrement de la conduite de lord Palmerston. Il affirmait dans sa lettre que ce dernier avait manqué à ses devoirs vis-à-vis de sa souveraine, « non pas par mégarde, mais avec une résolution et une persistance incroyables, et en dépit de toutes les concessions qui lui avaient été faites. Il ne craignait pas, ajoutait le prince, de prendre le public comme confident de ses doléances, et de signaler la négligence que la reine apportait, selon lui, à l'examen des pièces qui lui étaient soumises et les entraves qu'elle mettait ainsi à l'expédition des affaires. » Cette lettre avait été précédée, paraît-il, d'un *memorandum* rédigé par la reine, où se trouvaient résumés en un style clair et précis les principes que devaient régir les relations du ministre des affaires étrangères avec la Couronne; mais le président du Conseil s'abstint d'agir auprès de son collègue, il était, en effet, persuadé que les remon-

trances de la reine non plus que les siennes n'auraient aucune influence sur lordPalmerston. Cependant, le moment arriva où la reine se sentit à bout de patience, et elle adressa à lord Russell le *memorandum* ci-après. Nous croyons utile de le rapporter en entier, d'abord parce qu'il donna lieu à une controverse des plus intéressantes, et aussi à cause de la forme particulièrement sèche dans laquelle il est rédigé et qu'un souverain n'emploierait guère de nos jours dans ses rapports avec ses ministres :

« Osborne, 12 août 1850.

» La reine rappelle à lord John Russell la conversation qu'elle a eue l'autre jour avec lui au sujet de lord Palmerston et les excuses du ministre des affaires étrangères, qui affirme n'avoir jamais eu l'intention de manquer de respect à sa souveraine dans les nombreuses occasions où elle a eu à se plaindre de sa négligence. Pour éviter tout malentendu dans l'avenir, elle croit utile de préciser les devoirs du ministre des affaires étrangères à son égard.

» Elle exige

» 1° Qu'il expose clairement ses vues dans chaque cas déterminé, afin que la reine sache bien quelle sera la portée de la sanction royale qu'elle est appelée à donner.

» 2° Lorsqu'une mesure a reçu l'assentiment de la reine, elle ne doit pas être changée ni modifiée à la fantaisie du ministre. Elle considèrerait un semblable procédé comme un manque de franchise vis-à-vis de la Couronne et n'hésiterait pas, en ce cas, à user du droit qu'elle tient de la Constitution de remplacer le ministre. Elle désire être mise au courant de ce qui se passe entre son ministre et les chancelleries étrangères, avant de prendre des décisions qui sont surtout dictées par le caractère des relations internationales. Elle désire recevoir les dépêches étrangères en temps utile ; les projets de réponse doivent lui être soumis assez tôt pour qu'elle puisse en prendre connaissance avant leur expédition. La reine invite lord

John Russell à donner communication de sa lettre à lord Palmerston. »

Le ton du *memorandum* était raide, mais au fond il ne contenait rien que de très raisonnable. Il posait tout simplement les principes que l'on peut considérer comme les conditions élémentaires auxquelles doivent satisfaire le souverain et le ministre jaloux de remplir leurs devoirs ; ils sont consacrés aussi bien par l'usage que par le sentiment des plus simples convenances. Lord Wellington affirmait que lorsqu'il était président du Conseil, aucune dépêche ne partait du ministère des affaires étrangères sans avoir passé sous ses yeux. Il n'est pas un souverain qui puisse consentir à assumer la responsabilité du gouvernement dans d'autres conditions. Nous avons pris l'habitude de considérer ou plutôt de dire que le souverain constitutionnel ne gouverne que par l'intermédiaire de ses ministres, mais ce serait une grande erreur de croire que, dans notre système de gouvernement, ce souverain n'a aucune fonction constitutionnelle qui lui soit propre et que son seul rôle soit de faire figure dans certaines cérémonies publiques. On a dit quelquefois qu'un monarque comme le nôtre n'a d'autre fonction que d'apposer sur les actes publics le sceau de la nation. S'il en était ainsi, on se demande pourquoi on ne remplacerait pas le roi par un véritable sceau mécanique de la valeur de quelques livres, qu'on n'aurait jamais besoin de remplacer et qui rendrait exactement les mêmes services, sans coûter aussi cher. A nos yeux, le rôle d'un souverain ne doit pas se borner à une inactivité stupide ; il a dans le système constitutionnel des fonctions qui lui sont propres, et qui, en fait, ont leur importance. En Angleterre, le souverain est le premier magistrat du pays, placé au-dessus des passions et de la mobilité des partis, précisément pour déterminer avec certitude où sont les véritables intérêts de la nation. Notre système constitutionnel se développe et grandit d'année en année, au fur et à mesure de nos besoins et selon les

circonstances nouvelles qui se présentent. La position du souverain lui-même a suivi la loi commune et s'est sensiblement modifiée. Il est maintenant hors de doute que le roi ne peut renvoyer son ministère ni même un ministre, simplement parce que tel est son devoir ou qu'il satisfait sa fantaisie personnelle ; cependant, hier encore c'était le droit et la pratique constante des rois d'Angleterre. Aujourd'hui, en vertu d'un usage qui a presque la même force qu'une loi constitutionnelle, le souverain doit conserver les ministres qui ont la majorité dans la Chambre des communes. Cependant la Couronne a encore le droit, dans les circonstances exceptionnelles, de renvoyer un ministre qui a réellement manqué à son devoir. On suppose toujours que le souverain est au courant des affaires du gouvernement, qu'il les étudie et que, sur toute question que lui soumettent ses ministres, il a son opinion personnelle qu'il essaye de faire prévaloir. Lorsque le cabinet ne croit pas devoir s'incliner devant l'opinion du roi, il faut que ce dernier cède ou que le cabinet donne sa démission. Habituellement, c'est le souverain qui cède, mais la constitution anglaise n'a jamais entendu priver les ministres et le pays des conseils et du jugement d'un juge qui plane au-dessus des excitations et des faiblesses des partis, que ne touche ni leurs succès ni leurs revers, et qui est présumé, lorsqu'il donne son avis, n'avoir d'autre but que le bien de l'État. Le souverain qui consentirait à jouer un rôle de marionnette aux mains de ses ministres, et à signer machinalement et sans poser aucune question, tous les documents qu'on mettrait devant lui, manquerait gravement à ses devoirs et tromperait la confiance de la nation.

La reine avait donc absolument raison en posant les principes qui faisaient l'objet de son *memorandum*, mais cette note n'en constituait pas moins pour le ministre des affaires étrangères une remontrance sévère et offensant Nous nous figurons facilement ce que dut ressentir lo

Palmerston. Homme fier, plein de confiance en lui-même, il recevait le coup juste au moment où il venait de remporter son plus grand triomphe. Cette splendide et retentissante victoire qu'il arracha pour ainsi dire à une Chambre hostile, dans la question de Don Pacifico, il ne la dut qu'à son éloquence et à son génie. C'était le plus grand succès qu'il eût encore obtenu et qu'il obtint dans le cours de sa carrière politique. C'est, sans nul doute, un fait unique dans nos annales parlementaires que celui de voir un homme produire à un âge aussi avancé un pareil chef-d'œuvre d'éloquence, d'argumentation et de force persuasive. Il apparut dès lors comme le premier homme d'État anglais de son époque. On doit penser combien il dut ressentir profondément la leçon contenue dans le *memorandum* de la reine. Il est certain, et cela résulte de ses propres paroles, qu'il en éprouva la plus grande amertume ; mais il sut se contenir. Qu'il eût tort ou raison, il n'en montra pas moins une admirable possession de lui-même et une réelle souplesse de caractère dans la manière dont il reçut cette réprimande. Il écrivit à lord John Russell une lettre amicale et pleine de belle humeur : « J'ai gardé copie, dit-il, du *memorandum* de la reine, et je ne manquerai pas de me conformer aux instructions qu'il contient. » Il donnait ensuite quelques explications sur les retards qu'avaient éprouvées les dépêches communiquées à la reine ; il promettait de revenir à l'ancienne manière de faire et exprimait l'espérance que, s'il était besoin pour cela d'adjoindre un ou deux employés, le ministre des finances serait assez libéral pour ne pas les lui refuser. Il était impossible de montrer plus de douceur et de meilleure humeur. On eût pu croire qu'il ne s'était aperçu de rien ; mais, tout au contraire, lord Palmerston avait agi avec réflexion et dans un but déterminé. Il a expliqué uis pourquoi il n'avait pas répondu en envoyant sa ission : « La note, dit-il, était due à un accès d'humeur .'il fallait attribuer autant à la femme qu'à la souve-

» raine, et je ne pouvais pas oublier ce que je devais à la » femme, alors qu'elle occupait un trône. Je n'avais, en » outre, aucune raison de croire que la note serait lue ou » même connue par qui que ce fût, en dehors de la reine, » de John Russell et de moi. Je venais d'être l'objet, » comme homme politique, des attaques les plus vio- » lentes, et j'avais remporté devant la Chambre et devant » l'opinion la victoire la plus retentissante. Donner ma » démission eût été livrer les fruits de ma victoire aux » adversaires que je venais de battre, et abandonner mes » amis politiques au moment même où leur concours » venait d'assurer mon triomphe. » Lord Palmerston ajoute en outre : « Si j'eusse tout à coup donné ma démis- » sion, j'aurais ainsi porté devant l'opinion publique le » conflit qui s'était élevé entre ma souveraine et moi, ce » qu'on doit toujours essayer d'éviter, car on ne peut ainsi » atteindre qu'un résultat fatal pour soi-même ou préjudi- » ciable aux intérêts du pays. S'il se trouve qu'on soit » dans son tort, on est irrévocablement condamné ; si, au » contraire, c'est le souverain, le principe monarchique » est compromis. »

Il est impossible de ne pas se sentir saisi de respect en voyant de quelle manière lord Palmerston, une fois cette résolution prise, la met à exécution. Il avait décidé qu'il demeurerait insensible à la réprimande ; il ne laisse rien percer dans sa lettre qui puisse déceler le moindre ressentiment. Combien à sa place n'eussent pas résisté à la tentation de répondre sur le ton d'un homme blessé, méconnu, se donnant comme un martyr, un persécuté qui sait tout subir sans se plaindre ? Il sentit instinctivement combien une réponse de ce genre serait maladroite et de mauvais goût. Il reçut donc la leçon avec la meilleure grâce du monde et lord Russell ne dut pas lire sa lettre sans quelque surprise. Nous voyons dans Macaulay, Warr Hastings, bien qu'ayant conscience de la justesse de s propres vues et de la prudence de sa conduite, subir néa

moins les reproches de la Compagnie des Indes avec une patience qu'on prit quelquefois pour de la sottise. Il est probable que le premier ministre, recevant la réponse de son collègue, n'attribua sa patience qu'à sa légèreté et à sa profonde indifférence. Lord Palmerston fit encore un pas dans la voie de la conciliation. Il demanda une audience au prince Albert et lui exposa en termes chaleureux et indignés que le reproche qu'on lui faisait d'avoir volontairement manqué de respect à la reine était absolument sans fondement : « Si l'accusation était méritée, ajoutait-il, on devrait me mettre au banc de la société. » Il se borna ensuite, dans cette entrevue, à discuter la marche qu'il avait imprimée au ministère des affaires étrangères et à démontrer qu'elle était seule bonne et conforme aux intérêts du pays. Pour le moment, on laissa tomber l'affaire. D'autres événements étaient survenus ; il y avait plusieurs questions importantes de politique intérieure qui demandaient à être résolues. Pendant quelque temps, la politique de lord Palmerston et sa manière d'administrer les affaires de son département ne fixèrent pas particulièrement l'attention. Mais c'était là une vieille question qui devait, à un moment donné, se réveiller sous une autre forme plus sérieuse que la première fois.

L'échec de la révolution hongroise, étouffée par l'intervention russe, excita dans le pays un vif sentiment de douleur et de profonde indignation. Le peuple anglais avait toujours manifesté une très-vive sympathie pour la cause hongroise et avait célébré avec joie les premières victoires des insurgés. Lorsque les Hongrois succombèrent enfin, non point sous les coups de l'Autriche, mais sous le poids de l'intervention russe, on entendit s'élever de tous les points du Royaume-Uni un grand cri de colère. On vit alors débarquer en Angleterre Louis Kossuth, qui avait
« le rôle de dictateur pendant la plus grande partie de
l surrection, et qui, pour les Anglais, personnifiait la
« se des Hongrois et de leur indépendance nationale. Il

avait l'intention d'aller se fixer aux États-Unis, et, en se rendant dans ce pays, il visitait l'Angleterre. Il avait demandé au gouvernement français l'autorisation de traverser son territoire ; mais il avait essuyé un refus. Cette attitude du gouvernement français était un motif de plus pour que le peuple anglais réservât à Kossuth un accueil d'une cordialité toute particulière. Il fut donc reçu à Southampton, à Birmingham, à Londres, avec le plus grand enthousiasme qu'aucun étranger, si ce n'est Garibaldi, aît jamais provoqué dans la nation anglaise.

Il y avait dans la personne même de Kossuth, aussi bien que dans sa cause, tout ce qui pouvait soulever l'admiration des réunions populaires. Son visage était d'une beauté frappante et son extérieur imposant, pittoresque, peut-être même théâtral. Il ressemblait à un portrait descendu de son cadre ; sa pose et ses gestes semblaient être calculés pour être saisis par le peintre et fixés sur la toile. Il était certainement un des orateurs les plus éloquents qu'ait jamais entendu le public anglais. Pendant l'une de ses captivités, il avait étudié l'anglais, surtout dans les œuvres de Shakespeare. Il était arrivé à connaître cette langue comme peu d'étrangers la possédèrent jamais, mais la langue qu'il s'était appropriée n'était celle ni des rues ni des salons ; l'anglais qu'il parlait était le style le plus noble qui pût être mis au service de l'éloquence. Kossuth s'exprimait dans la langue de Shakespeare ; il pouvait parler dans une réunion publique, pendant plus d'une heure, avec autant d'abondance que Gladstone, avec une dignité savamment mesurée et une force contenue que n'aurait point désavoué Bright lui-même. Ses discours, pleins de pittoresque, de majesté, de puissance et d'émotion communicative, rappelaient les temps héroïques. Considéré au seul point de vue de l'exécution, le talent de Kossuth n'avait pas d'égal. On se figure aisément q
effet pouvait produire sur une assemblée populaire un
orateur faisant en un langage pompeux l'apologie d'

cause sympathique et flétrissant des principes et des adversaires également abhorrés. Il était impossible de ne pas être ému par quelques-uns des mouvements saisissants et dramatiques dont il savait animer son discours, et de demeurer insensible à ses accents chaleureux que semblait colorer un reflet de l'Orient. Il s'écriait un jour, étendant la main droite : « Il fut un temps où je tenais dans la paume de cette main les destinées des Hapsbourg. » Il évoquait ensuite le souvenir de ces demi-dieux inconnus « qui étaient tombés en combattant, valeureux champions de la cause hongroise. » Il avait commencé en dénonçant la politique pontificale et en montrant, d'une voix mouillée de larmes, avec quelles espérances si rapidement évanouies on avait salué le pape, comme chef du mouvement libéral en Italie. Il rappela à son auditoire « que pendant un temps le nom de Pie IX, associé à celui de Kossuth, se répercutait en un vivat rentissant sur les côtes ensoleillées de l'Adriatique. » Chacune de ses évocations était vivante et dramatique, chaque allusion allait droit au but. De l'ensemble de ses discours se dégageait, comme une menace, en même temps qu'un principe très clair de droit international auquel Kossuth s'efforçait de rallier le peuple anglais. Il affirmait que si une puissance intervient dans les affaires intérieures d'une autre nation pour étouffer une révolution naissante, toute personne a le droit, et quelquefois même le devoir, de répondre à une pareille intervention en jetant dans la balance le poids de son épée. Ce principe en lui-même ne contenait rien que n'eussent depuis longtemps déjà proclamé les écrivains anglais les plus remarquables. Mais ce que Kossuth voulait dire, et ce que saisissaient bien ses auditeurs, c'est que l'Angleterre devait déclarer la guerre à la Russie ou à l'Autriche, ut peut-être même à toutes les deux : à l'une pour être ervenue entre l'empereur d'Autriche et les Hongrois, à utre pour avoir provoqué cette intervention et en avoir profit.

La présence de Kossuth en Angleterre et l'accueil qu'il y reçut jetaient l'alarme dans le cabinet autrichien et provoquaient les plus vifs mécontentements. L'ambassadeur autrichien se montrait fort ombrageux et ne cessait de faire des remontrances. Les relations entre l'Angleterre et l'Autriche devenaient de jour en jour plus tendues. Lord Palmerston regardait les colères et les alarmes de l'Autriche avec un dédain qu'il ne prenait même pas la peine de dissimuler. Avant que le proscrit hongrois eût débarqué sur le territoire anglais, alors qu'il était encore sous la protection du sultan et que l'Autriche tremblait de le voir recouvrer sa liberté et partir pour l'Angleterre, lord Palmerston écrivait à un ambassadeur anglais : « Que » signifie cette terreur puérile inspirée par Kossuth ? Quel » mal peut-il faire à l'Autriche s'il va en France ou en » Angleterre ? Il serait chez nous le héros d'une demi-» douzaine de banquets où ne se prononceront pas des » discours plus violents que ceux des meetings électoraux » dans ces quatre derniers mois, et il s'évanouira aussitôt » dans une obscurité presque complète. Au contraire, » tant qu'il est prisonnier d'État de la Turquie, il a tou-» jours l'auréole du martyr et ne cesse d'exciter l'in-» térêt. » Lord Palmerston connaissait à merveille le caractère de ses compatriotes. Le peuple anglais n'avait jamais eu la moindre idée qu'on dût s'engager dans une guerre avec l'Autriche pour répondre à l'appel de Kossuth. Certes, toutes les sympathies étaient pour lui ou pour la cause qu'il incarnait en sa personne. Les Anglais se laissaient aller à la séduction de sa merveilleuse éloquence et de son étrange personnalité. Ils avaient besoin d'un nouveau héros et Kossuth semblait précisément taillé pour en remplir le rôle.

L'enthousiasme ne tarda pas à se refroidir, ce qui était inévitable. Le jour devait bientôt venir où Kossuth s'épuserait en vains efforts devant des salles presque vides, où son éloquence, qui avait autrefois rempli les plus vast

enceintes, ne trouvait plus d'autre écho que celui de la solitude. Bientôt il fut oublié, et lorsqu'il quitta l'Angleterre, on ne s'occupa pas plus de son départ que depuis longtemps on ne s'apercevait de sa présence. On ne peut s'empêcher de remarquer qu'il y a vraiment une certaine cruauté à faire ainsi tout à coup d'un homme le représentant d'une grande cause, à l'investir pour ainsi dire d'une sorte de mission, et après l'avoir comblé d'espérances chimériques, à le laisser tomber dans l'oubli et le désespoir. Ce ne fut peut-être pas la faute du peuple anglais si Kossuth se méprit, comme bien d'autres en pareilles circonstances, sur la véritable portée des sympathies populaires. La foule qui le salua tout d'abord de ses acclamations ne voulait exprimer que ses sentiments de sympathie pour le héros d'une révolution qui avait ébranlé le continent, et son admiration pour l'orateur qui la charmait de son éloquence ; mais Kossuth donnait un autre sens aux hommages dont il était l'objet. Aucun étranger, à sa place, n'eût compris autrement. Lord Palmerston, au contraire, saisissait très bien le sens du mouvement et en mesurait la portée. L'heure, toutefois, n'était pas encore venue où devaient se réaliser ses prévisions. Kossuth était le héros du jour, l'étoile du moment; les hommes d'État autrichiens s'agitaient comme si chaque mot du patriote hongrois devant une réunion publique eût constitué une déclaration de guerre adressée à l'Autriche. Lord Palmerston était assez disposé à se réjouir de ce déchaînement de colère. « La réception faite à Kossuth, écrivait-il à son frère, a dû remplir d'amertume les Autrichiens et en général tous les partisans du gouvernement absolu. » Cependant, quelques collègues de Palmerston furent vivement émus quand ils apprirent que le ministre des affaires étrangères allait recevoir la visite de Kossuth. Celui-ci voulait le remercier

sympathies et de la protection que les réfugiés hongrois
ient trouvé chez les Anglais, alors qu'ils étaient encore
Turquie; sans leur intervention ils eussent probablement

été livrés à l'Autriche ou à la Russie. On pensait que le fait de recevoir dans une visite officielle les remercîments de Kossuth serait considéré en Autriche comme une reconnaissance par l'Angleterre des droits de la cause hongroise et comme un blâme à l'adresse du gouvernement autrichien. Si Kossuth est reçu par lord Palmerston, se disait-on confidentiellement, l'ambassadeur d'Autriche quittera l'Angleterre. Lord John Russell prit peur et réunit le Conseil des ministres pour discuter cette importante question. Lord Palmerston, après une résistance opiniâtre, consentit enfin à calmer les inquiétudes de ses collègues en leur promettant qu'il éviterait toute entrevue avec le héros hongrois.

Il ne nous semble pas qu'en cette circonstance la conduite du ministère ait été bien digne. Lord Palmerston avait mis en œuvre toute l'influence de l'Angleterre pour protéger les proscrits hongrois réfugiés en Turquie, et déclaré nettement, aux applaudissements unanimes de tout le pays, qu'il était résolu, s'il le fallait, aux mesures les plus énergiques pour couvrir sans retard le sultan et les réfugiés hongrois de la protection anglaise. Il nous semble qu'après s'être ainsi prononcé au grand jour, après avoir contraint la Russie et l'Autriche à céder devant son insistance, il ne pouvait y avoir un bien grand inconvénient à recevoir la visite d'un de ceux qu'il avait ainsi couverts de sa protection. L'Autriche faisait preuve d'une bien étrange susceptibilité ; elle avait toléré l'intervention si énergique de lord Palmerston, qui était venu se placer entre elle et sa victime, et elle ne pouvait souffrir que la victime pût rendre une visite à son sauveur et lui exprimer sa reconnaissance. En tout cas, il ne nous semble pas qu'un ministre anglais soit tenu de faire l'impossible pour satisfaire de telles susceptibilités. Nous devons à une nation amie une stri. et loyale neutralité ; nos ministres doivent avoir assez courtoisie, de prudence et de bon sens pour ne pas bles:

un représentant étranger, en exprimant leur opinion sur les dissensions intestines qui peuvent diviser son pays; mais ils ne sont en aucune façon obligés de traiter en ennemis les ennemis d'un peuple étranger. On ne peut, pour conserver les bonnes grâces de l'Autriche, demander au ministre des affaires étrangères de déclarer que toute personne qui n'aime pas les Hapsbourgs devra s'abstenir de lui adresser la parole. Si Kossuth s'était annoncé comme le représentant d'un gouvernement établi, et eût demandé en cette qualité une entrevue à lord Palmerston, certes c'eût été le devoir du ministre de répondre par un refus. Nos ministres ont eu raison de refuser toute entrevue aux émissaires de la confédération du Sud, MM. Mason et Slidell, et de ne leur reconnaître aucune qualité officielle; mais il serait absurde de prétendre que, la guerre civile étant finie en Amérique, les ministres anglais dussent refuser de recevoir la visite de M. Jefferson Davis. Nous voyons tous les jours nos ministres, et la reine elle-même, recevoir l'ex-roi de Naples, l'ex-roi de Hanovre, don Carlos et divers représentants de causes royales désormais perdues, et cependant aucun ambassadeur des puissances étrangères ne pense à faire la moindre observation. Si l'empereur d'Autriche paraissait devoir s'offenser de l'entrevue de lord Palmerston et de Kossuth, la seule chose que le premier eût à faire était de ne tenir aucun compte du mécontentement de l'empereur et d'attendre que le bon sens lui fût revenu. La reine d'Angleterre aurait pu tout aussi bien s'offenser des procédés du gouvernement américain qui, après l'insurrection de 1848, non seulement recevait ses réfugiés irlandais en audience privée, mais leur réservait une place dans les cérémonies publiques.

Lord Palmerston céda cependant et ne reçut point la visite de Kossuth; mais le but qu'on s'était proposé, en ménageant la susceptibilité du gouvernement autrichien, ne fut point atteint. En fait, les choses tournèrent bien plus mal que si l'on eût tout simplement laissé lord Palmerston

recevoir l'exilé hongrois. Des meetings eurent lieu en l'honneur de ce dernier ; on vota des adresses au ministre, pour le remercier d'avoir, par son influence, empêché que Kossuth ne fût livré à l'Autriche. Lord Palmerston consentit à recevoir ces adresses au ministère, des mains des députations ; elles représentaient certaines paroisses métropolitaines et étaient composées d'ultra-radicaux. Quelques-unes s'exprimaient en termes très sévères sur le compte de l'Autriche et de son souverain. Lord Palmerston observa dans sa réponse qu'il y avait dans les adresses certaines expressions qu'on ne pouvait s'attendre à lui voir accepter ; mais il fit comprendre que la cause patronée par la députation avait toutes ses sympathies. C'est dans cette réponse que se trouve cette phrase fameuse qui caractérise si bien la tournure d'esprit et les habitudes de langage que lord Palmerston avait alors et qu'il conserva pendant bien des années, on peut dire même jusqu'à la fin de sa carrière. Le noble lord dit à la députation que la crise qu'on venait de traverser avait exigé de la part du gouvernement un grand sens politique et beaucoup de sang-froid, et qu'il avait fallu pour triompher « amener sur le terrain plus d'un bottle-holding (1). » Cette expression de « bottle-holding » empruntée au vocabulaire des boxeurs choqua bien des personnes qui considéraient que la crise avait été trop grave et ses conséquences trop tristes pour qu'il fût permis d'en parler en termes si légers. Mais le mot fit fortune dans le public, qui s'en amusa beaucoup, et les « bottle holding » de Palmerston passèrent un instant dans le langage courant. Plusieurs journaux publièrent des comptes-rendus dans lesquels on attribuait à Palmerston bien plus qu'il n'avait dit ou du

(1) On appelait « bottle-holding » ceux qui assistaient les boxeurs dans leur lutte, leur versaient à boire, leur essuyaient le visage ; t office était souvent rempli par les parieurs eux-mêmes, quelque s par les plus grands personnages ; cet usage est depuis longter s tombé en désuétude.

moins n'avait eu l'intention de dire. Il affirma toujours que ses réponses aux députations ne contenaient rien qu'il n'eût déjà maintes fois proclamé dans la Chambre des communes, et qu'il avait fait les réserves les plus expresses sur certaines expressions contenues dans les adresses qu'il avait déclaré ne pouvoir accepter.

En résumé, cependant, sa conduite en cette circonstance effraya plusieurs de ses collègues dans le cabinet et mécontenta vivement la reine et le prince Albert. La reine exigea formellement qu'on en référât au Conseil des ministres. Lord John Russell dut donc soumettre la question aux autres membres du cabinet, qui trouvèrent généralement que lord Palmerston avait manqué de prudence. Il ne prit cependant aucune résolution, pensant que l'opinion exprimée par ses collègues et le mécontentement bien connu de sa souveraine suffiraient pour démontrer au ministre des affaires étrangères la nécessité de suivre une ligne de conduite plus prudente. Lord John Russell, communiquant à la reine la délibération du cabinet, exprimait l'espoir « qu'elle produirait un certain effet sur l'esprit de Palmerston, auquel lord John Russell a écrit pour lui démontrer la nécessité d'une grande prudence dans l'état critique où se trouvait l'Europe. » Cette lettre était écrite à un moment où l'on ignorait encore le nouveau coup de tête du terrible ministre, qui cette fois faillit bouleverser la politique générale européenne. La légèreté de langage de lord Palmerston, recevant quelques députations de Finsbury et d'Islington, devait passer bien inaperçue en face de l'attitude qu'il crut devoir prendre vis-à-vis du chef d'un nouveau système de gouvernement, nous voulons parler de l'auteur du coup d'État.

La nouvelle du coup d'État frappa l'Angleterre de surprise. Le pays tout entier ressentit une commotion. L'opinion publique ne se trouva peut-être jamais si unanime que en cette circonstance, pour flétrir, dès le premier moment, la sombre aventure de Louis-Napoléon et les moyens

barbares par lesquels il s'était assuré le succès. Quelque temps après, sans doute, une grande partie du public en vint à apprécier les événements d'une manière plus indulgente. La plupart arrivèrent même bientôt à se familiariser avec l'histoire des fusillades sur les boulevards de Paris et n'en éprouvèrent plus aucun sentiment d'horreur. D'autres appréciaient les choses d'après un principe commode, que nous invoquons volontiers, quand nous jugeons la politique étrangère, et trouvaient que le système inauguré par Louis-Napoléon était ce qui convenait le mieux aux Français. Quelque temps après, une certaine admiration, je n'oserais dire une certaine adulation pour Louis-Napoléon, devint comme l'article de foi de bien des Anglais qui, dès lors, non seulement excusèrent le coup d'État, mais lui donnèrent leur approbation. Mais il n'est pas douteux qu'à la première nouvelle, l'opinion publique avait flétri presque unanimement l'acte de Bonaparte, avec autant d'énergie qu'avaient pu le faire alors les esprits éclairés et véritablement honnêtes. Ces derniers, du reste, ne revinrent jamais sur leur premier jugement.

La reine désirait vivement que l'ambassadeur d'Angleterre ne laissât pas échapper une parole qui pût sembler une approbation des faits accomplis. Le 4 décembre, elle écrivit d'Osborne à lord Russell pour lui demander de donner à lord Normanby, notre ambassadeur à Paris, l'instruction formelle de conserver une attitude absolument passive et de ne pas dire un mot qui pût être interprété comme une approbation de la conduite du prince-président. Le Conseil des ministres se réunit le jour même et décida qu'il y avait lieu de suivre de point en point les instructions de Sa Majesté. Mais on pensa également, avec beaucoup de raison, qu'il n'y avait aucun motif pour que lord Normanby ne demeurât pas à son poste. Ce dernier avait demandé des instructions sur ce point. Dès le lendemain, lord Palmerston, en sa qualité de ministre des affaires étrangères, avait répondu à lord Normanby :

ses relations diplomatiques avec le gouvernement français ne devaient en rien être modifiées. La réponse de l'ambassadeur à cette dépêche causa une émotion extraordinaire. Il écrivait que, lorsqu'il s'était rendu chez le ministre des affaires étrangères français, pour l'informer qu'il avait reçu de son gouvernement l'ordre de ne rien changer à ses relations avec les auteurs du coup d'État, le ministre, M. Turgot, lui dit avoir appris deux jours auparavant par le comte Walewski, ambassadeur de France à Londres, que lord Palmerston avait approuvé sans réserve l'acte de Louis-Napoléon, et exprimé sa conviction qu'il ne pouvait agir autrement.

Il est impossible de peindre l'émotion que produisit, dans le Conseil des ministres, cette étonnante nouvelle. La reine écrivit immédiatement à lord John Russell, lui demandant s'il savait quelque chose de l'approbation que « le gouvernement français prétendait avoir reçue », ajoutant qu'elle ne pouvait pas croire à la vérité d'une semblable assertion, car l'approbation qu'aurait ainsi donnée lord Palmerston eût été en contradiction complète avec l'attitude absolument neutre et passive que la reine avait exprimé le désir de voir adopter au regard des derniers troubles de Paris. Lord John Russell répondit qu'il avait déjà écrit à lord Palmerston, lui disant : « Je suppose bien qu'il n'y a rien de vrai dans ce que je viens d'apprendre. » La réponse de lord Palmerston se fit attendre à ce point, que lord Russell ne put s'empêcher de remarquer qu'il était bien peu raisonnable de prendre ainsi son temps dans une semblable crise. Lorsqu'on la reçut enfin, on vit qu'aucun doute n'était plus possible. Lord Palmerston avait bien, dans une entrevue avec le comte Walewski, donné son approbation au coup d'État. Lord Palmerston faisait, il est vrai, observer que M. Walewski avait sans d[illegible] transmis à M. Turgot un récit un peu imagé de ce q[illegible] avait pu dire, et que ce récit, passant de M. Turgot à l[illegible] Normanby, n'avait sans doute rien perdu de sa cou-

leur ; mais, au fond, il reconnaissait absolument qu'il avait approuvé l'acte du prince-président et qu'il en avait exprimé son approbation à l'ambassadeur français. Les lettres que lord Palmerston écrivit, soit à lord Normanby, soit à lord John Russell, n'étaient qu'une laborieuse apologie du coup d'État. Un ministre de Louis-Napoléon, s'adressant à une cour étrangère, n'eût pas tenu un autre langage. Il y perçait un dédain très accentué et nullement dissimulé de toute opinion contraire. Dans la réponse à lord John Russell, ce dédain était comme dissimulé par une sérénité railleuse ; dans la lettre à lord Normanby, il affectait une insistance tout à fait choquante. En vain, lord John Russell s'efforça de faire remarquer à lord Palmerston, que la question n'était pas de savoir si l'acte de Louis-Napoléon pouvait se justifier par des considérations historiques, mais bien s'il était correct au point de vue politique qu'un ministre des affaires étrangères anglais donnât son approbation à un acte de cette nature, sans en avoir conféré avec ses collègues, et contrairement à l'opinion de la reine. Lord Palmerston revenait tout simplement à sa défense de Louis-Napoléon et persistait à affirmer qu'il n'avait fait que devancer les intrigues des d'Orléans et les complots de l'Assemblée. Il exposait dans ses moindres détails la conspiration militaire ourdie par les orléanistes contre Napoléon. L'existence de ce complot n'a cependant jamais été établie, et Louis-Napoléon ne l'invoqua même jamais pour justifier son coup d'État.

Nous pensons aujourd'hui que lord Palmerston avait été victime d'un simple canard, s'il nous est permis de parler ainsi. Mais en admettant même qu'il y ait eu un complot, ou même vingt complots orléanistes, il n'est jamais entré dans les attributions du gouvernement non plus que dans ses devoirs politiques d'exprimer son approbation à tout ce que fait un homme d'État étranger pour prévoir ou pour réprimer un complot formé contre lui. Il se peut que les mesures prises soient injustifiables dans leur principe

dans leur sévérité ; le complot, de son côté, peut être puéril et tout à fait insuffisant pour excuser les mesures extraordinaires qui auront été prises. Quoi qu'il en soit, le gouvernement anglais n'est ordinairement pas appelé à exprimer sur des cas semblables une opinion quelconque. Dans l'espèce, il avait été décidé, après mûre délibération, qu'on éviterait avec soin d'émettre aucune appréciation, de peur que, par hasard, le gouvernement français ne fût ainsi amené à croire qu'on approuvait les actes qu'il venait d'accomplir.

Lord Palmerston essaya d'établir une distinction entre les vues que pouvait exprimer un ministre causant avec un ambassadeur et une déclaration officielle du gouvernement. Mais il est certain que l'ambassadeur de France n'avait pas pu croire que lord Palmerston s'était abandonné avec lui à un simple commérage sans portée, et qui n'appartenait qu'à sa vie privée, d'autant plus que lord Palmerston ne lui avait pas dit un mot qui pût lui faire croire que la conversation devait être considérée comme dépourvue de tout caractère et de toute conséquence. En tout cas, c'était au moins un acte d'une singulière légèreté de la part d'un ministre des affaires étrangères de donner ainsi à l'ambassadeur de France, même au cours d'une conversation privée, son approbation toute personnelle sur un événement politique que le gouvernement anglais avait été unanime à blâmer. Émettre ainsi son opinion sans la préciser, sans limiter sa portée, c'était tromper l'ambassadeur de France de la manière la plus grossière et lui suggérer cette impression qu'il emporta du reste de l'entrevue, que la conduite de son chef était approuvée par la souveraine d'Angleterre et son gouvernement. Ajoutons que le ministre qui agissait ainsi avait été maintes fois blâmé pour avoir trop pris sous sa propre re ponsabilité. Par ses actes et ses paroles, il avait engagé ou failli engager la responsabilité du gouvernement sans y avoir été aucunement autorisé, et il était encore sous le

coup de la mise en demeure qui lui avait été faite de quitter le ministère au cas où de semblables légèretés viendraient à se renouveler. On se fera dès lors une idée de la sensation qu'on éprouva en Angleterre, quand on apprit la conduite tenue par lord Palmerston. Plusieurs de ses collègues l'avaient déjà souvent défendu à l'occasion de ses précédentes légèretés; tout en reconnaissant qu'il avait eu tort, ils n'en affirmaient pas moins leur communion d'idées avec lui sur le point faisant l'objet de la discussion. Mais, pour ce qui concernait le coup d'État, ils se gardèrent bien d'approuver en quoi que ce fut sa manière d'agir. Ils étaient unanimes à reconnaître qu'il avait commis une faute énorme. Plusieurs ne pouvant trouver d'autre explication, en arrivèrent à dire qu'il était d'avance résolu à amener par un moyen quelconque une rupture entre lui et les membres du cabinet et qu'il avait choisi cette occasion pour affirmer plus fièrement l'indépendance de sa volonté et leur jeter son défi à la face.

Lord John Russell prit une résolution. Il ne pouvait demeurer plus longtemps dans un cabinet où lord Palmerston dirigerait les affaires étrangères, et il signifia sa résolution à lord Palmerston lui-même. « Tout en approuvant, » écrivait lord John Russell, la politique étrangère dont » vous avez été l'inspirateur, et en admirant l'énergie et » l'habileté avec laquelle vous lui avez fait produire ses » résultats, je ne peux m'empêcher de faire observer que » des malentendus sans cesse renaissants, des imprudences » et des manques de procédés chaque jour réitérés, ont » suffi pour compromettre les résultats qu'on avait le » droit d'attendre d'une saine politique et d'une direction » habile. Il me faut donc, à mon grand regret, arriver à » cette conclusion que, dans l'intérêt du pays, il vous faut » abandonner le ministère des affaires étrangères. » Malheureusement, lord John Russell s'efforça d'adoucir le choc en offrant à lord Palmerston de le recommander à la reine pour le poste de lord lieutenant d'Irlande, si cela

pouvait lui être agréable. Je trouve avec M. Évelyn Ashley, le biographe de lord Palmerston, que ce fût là une proposition tout à fait ridicule. Toutes les facultés de lord Palmerston le rendaient particulièrement propre aux affaires étrangères, et il n'avait jamais témoigné le moindre goût pour les affaires d'Irlande. Il se souciait même assez peu de la politique intérieure. Il n'était donc pas douteux qu'il refuserait d'aller s'enterrer dans le palais royal de Dublin, pour consacrer ses talents diplomatiques à résoudre des difficultés de préséance entre les ministres protestants et les évêques catholiques, et à distribuer le plus équitablement possible aux commerçants, aux boutiquiers et à leurs femmes les invitations qu'ils avaient coutume de se disputer avec acharnement. Lord Palmerston déclina l'offre sans dissimuler son dédain. On a, du reste, peine à croire que lord John Russell ait jamais compté que son offre pût être prise au sérieux. La rupture était complète. Lord Palmerston quitta momentanément le ministère des affaires étrangères et fut remplacé par lord Granville.

La chute d'un ministre causa rarement une plus grande sensation. Rien ne pouvait être plus agréable à lord Palmerston que le retentissement qui se répercuta dans toute l'Europe. Selon l'opinion dominante, il avait été sacrifié aux influences monarchiques et réactionnaires qui régnaient alors sur le continent. Les hommes d'État européens virent dans l'élimination du ministre anglais la preuve que l'Angleterre allait se départir de son attitude sympathique pour tous les mouvements populaires qui troublaient le continent. Lord Palmerston eut lui-même une illusion qui paraît étonnante chez un homme doué de tant de clairvoyance et d'un si grand bon sens; il crut qu'il avait été victime d'une intrigue réactionnaire. Il écrivit à son frère que le vrai motif de sa retraite était « un acte de faiblesse du gouvernement qui cédait aux intrigues de la famille d'Orléans, de l'Autriche, de la Rus-

sie, de la Saxe et de la Bavière, et un peu aussi du gouvernement qui préside actuellement aux destinées de la Russie. » « Chacun d'eux, ajoutait-il, voyait ses projets et ses systèmes politiques contrecarrés par l'attitude du gouvernement anglais. Alors, tous ont pensé que, s'ils parvenaient à changer de ministre, ils changeraient du même coup la politique. Ils m'avaient depuis longtemps aliéné l'esprit de la reine et du prince consort, et John Russell cédant à la pression qu'il subissait lui-même, loin de résister à la reine, ne fit que l'encourager dans son projet de m'éloigner du ministère des affaires étrangères. » On attribuait tellement dans le public la chute de Palmerston à une intrigue des cours étrangères, que l'ambassadeur de Russie, le baron Brunnow, eut la malheureuse idée d'écrire à lord John Russell pour protester contre toute participation à cette prétendue conspiration. La reine critiqua avec assez d'à-propos cette lettre du baron Brunnow. « On croirait vraiment, dit-elle, que les gouvernements changent dans ce pays à l'instigation des ministres étrangers. » Lord Palmerston se trompait absolument, quand il attribuait sa chute à une intervention des puissances étrangères. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'un homme de son expérience ait pu avoir cette idée, un seul instant. On s'en étonnera moins si l'on pense que l'auteur ou l'artiste le plus distingué arrive toujours à se persuader que les critiques sévères dont il est l'objet ne viennent que de la malveillance ou d'une hostilité toute particulière à sa personne. Mais, ce qui ne peut faire aucun doute, c'est la nature des sentiments que depuis longtemps la reine et son mari nourrissaient contre lord Palmerston. Le prince Albert ne semble pas avoir jamais pris la peine de dissimuler sa haine et son dégoût pour lui. Environ deux ans plus tard, alors que l'ambassadeur de France était rappelé momentanément, le prince écrivit à lord John Russell que la reine et lui-même étaient très contrariés d'apprendre cette nouvelle ; il ajouta « Nous ne sommes cependant pas surpris que le gou-

» nement français, toujours si susceptible, n'ait pas toléré » les procédés de lord Palmerston avec toute la patience » et la bonhomie dont ses collègues font preuve chaque » jour. » Lorsque lord John Russell eût résolu de se débarrasser de son collègue, le prince Albert lui écrivit : « La solution de votre différend avec votre collègue nous » a frappés de surprise, car nous étions habitués à voir » toutes les difficultés se terminer entre vous par un nouveau succès de Palmerston, qui laissait ainsi le soin à ses » collègues de le tirer d'affaire, sans souci du discrédit qui » rejaillissait sur la reine. » Cette lettre suffit pour établir clairement que la cour était à cette époque hostile à lord Palmerston. Elle avait quelquefois raison là où celui-ci avait tort; mais le fait que le ministre avait parfaitement conscience de l'hostilité de la cour a son importance, lorsqu'il s'agit de juger sa carrière publique et d'apprécier les forces relatives des partis politiques en Angleterre.

Lord Palmerston fut donc évincé du ministère. Le Parlement se réunit le 3 février suivant. Il éprouvait naturellement la plus vive impatience de savoir les motifs de cette retraite subite. Nous croyons intéressant de rappeler ici les propres paroles de M. Rœbuck : « La personnalité la » plus marquante du ministère, celle autour de laquelle » se sont engagées toutes les luttes parlementaires, dont » la physionomie politique résumait celle du gouvernement lui-même, celui dont le maintien aux affaires était » pour le gouvernement une condition d'existence, vient » d'être remplacée dans son poste. Le ministère a coupé » son bras droit, brisé son arme la plus redoutable, et cela » au moment où il avait besoin de toutes ses ressources. » La Chambre n'attendit pas longtemps les éclaircissements auquels elle avait droit. Lord John Russell fit un long cours dans lequel il exposa tous les différends qui taient élevés entre lord Palmerston et ses collègues, et, ui surprit surtout la Chambre, il alla jusqu'à exposer les

démêlés que le ministre des affaires étrangères avait eus avec sa souveraine, sans même excepter la menace de renvoi qui était demeurée si longtemps suspendue sur sa tête. Le premier ministre donna lecture à la Chambre du *Memorandum* de la reine que nous avons relaté plus haut.

Le discours de lord John Russell obtint un grand succès; celui de lord Palmerston, au dire même de ses plus chauds partisans, fut un échec complet. Elle était loin, cette mémorable séance où il avait prononcé son étonnant discours sur la question « don Pacifico » et où la puissance magique de sa parole avait forcé l'admiration même de ses adversaires, sans cependant les avoir convaincus. En fait, Palmerston paraissait n'avoir aucun moyen de défense. Il en revint de nouveau aux arguments développés dans sa correspondance et que nous connaissons déjà. Il affirma qu'en somme il avait vu juste dans tout ce qui concernait la crise française, qu'il n'avait pu s'empêcher de se former une opinion sur un fait si important, et ainsi de suite. Du *Memorandum* de la reine il ne dit pas un mot. Il n'essaya même pas d'expliquer comment, après avoir reçu un avertissement dans une forme si impérieuse et si rude, il avait osé le dédaigner de propos délibéré, et cela dans une circonstance qui présentait le plus grand intérêt national. Quelques-uns de ses admirateurs prétendaient alors, comme ils l'ont affirmé depuis, que la lecture du *Memorandum* par lord John Russell avait été une surprise, un piège qui lui avait été tendu, et que cette attaque peu loyale l'avait mis dans une position désavantageuse. Mais il est certain que lord John Russell avait prévenu son ancien collègue qu'il donnerait lecture du document. Du reste, de tous les orateurs qui se soient jamais adressés à la Chambre, lord Palmerston était celui qui improvisait le plus facilement et qui se possédait le mieux. Pendant la lecture du *Memorandum*, il avait le temps de mettre de l'ordre dans ses idées et de préparer sa défense.

La vérité, pensons-nous, est qu'il ne voulut pas répondre à cette partie du discours de John Russell. Il pensait qu'une querelle entre la reine et l'un de ses sujets ne pouvait faire honneur à aucun des deux, et ce fut à dessein qu'il passa sous silence le *Memorandum* royal. Il avait sans doute cette conviction que, bien qu'il payât maintenant sa discrétion d'une défaite, un jour viendrait où il lui serait tenu compte de ce sacrifice qui contribuerait à rehausser son crédit. Lord Dalling, plus connu sous le nom de sir Henri Bulwer, assistait à la séance, et il apprécia la conduite de Palmerston avec beaucoup de justesse et d'intelligence politique : « Je dois reconnaître que » je ne l'ai jamais tant admiré que pendant cette crise. Il » avait certainement conscience qu'on avait mal agi à son » égard. Je ne l'ai cependant pas entendu faire une réflexion » désobligeante ou qui témoignât de son dépit. Il ne paraissait pas le moins du monde étourdi du coup qu'il venait » de recevoir, ni effrayé de l'isolement auquel il se trouvait réduit. Il semblait, pour ainsi dire, considérer que » le mieux pour lui était de terminer au plus tôt la querelle dans laquelle il était engagé, en essuyant le feu de » l'ennemi sans y répondre. En réalité, il ne pouvait songer à vaincre le premier ministre sur le terrain qu'il » avait choisi ; une telle violence lui eût été, en définitive, » plus fatale qu'une défaite. Les accusations dont il avait » été l'objet ne touchaient en rien son honneur ni celui » du pays. Admettons qu'elles soient justifiées et la querelle tombera d'elle-même. Bientôt, sans doute, il verra » s'offrir à lui l'occasion de livrer bataille sur un terrain » favorable ; il se réservait tranquillement pour ce » jour-là. »

L'appréciation de lord Dalling était juste en tous points ; mais, tout en convenant avec lui que lord Palmerston abstint de répondre au feu de l'ennemi par les raisons qu'il expose, nous sommes persuadés que l'ancien ministre des affaires étrangères obéit également à d'autres consi-

dérations. Il savait combien peu la reine et le prince Albert l'aimaient et l'estimaient. Il n'était pas fâché que le public s'en aperçût. Il connaissait à merveille les secrets ressorts de l'opinion publique et il était tout prêt à profiter de ses inclinations et de ses faiblesses. Il ne croyait pas qu'un homme d'État pût être moins en faveur dans le pays parce qu'on saurait que le prince Albert n'éprouvait pour lui aucune admiration. Cependant, selon l'opinion générale qui régnait à la Chambre des communes et dans les cercles, la carrière de lord Palmerston était finie. « Palmerston est écrasé », se répétait-on. Un ou deux jours après la séance de la Chambre, M. Dalling rencontrait un soir dans l'escalier de l'ambassade de Russie M. Disraeli qui lui dit : « Il y a encore un Palmerston. » Ce dernier était de cet avis. Les lettres qu'il écrivait à ses amis aussitôt après sa chute nous le montrent aussi alerte et aussi plein de confiance que jamais. Il était très satisfait de la tournure qu'avaient prises les choses. Il attendait sans impatience ce que, quelques jours après, il appelait lui-même « son prêté-rendu avec lord John Russell », ce qui, du reste, arriva bien plus tôt que lui-même ne pouvait le penser.

Nous n'avons pas hésité à reconnaître que, d'un bout à l'autre de cette querelle, lord Palmerston tenait une conduite blâmable. Souvent, si ce n'est presque toujours, il eut tort dans les divers incidents qui précédèrent la crise ; il n'aurait pas dû, en effet, engager l'Angleterre, comme cela lui arriva souvent, dans des négociations qui n'avaient été approuvées ni par sa souveraine, ni par ses collègues. Dans le mémorable différend qui donna naissance à la crise, il nous paraît avoir eu tort autant dans la forme qu'au fond. Cependant il n'était pas difficile, même à cette époque, pour quiconque jugeait froidement les choses, de voir que Palmerston finirait par avoir le dernier mot. Les fautes dont on l'accusait n'étaient pas de celles que la n tion n'oublierait qu'avec peine. Il passait pour être brusq et hautain dans ses rapports avec les ministres et les g

vernements étrangers; mais, en général, le peuple anglais ne considérait pas que ce fût là un défaut pour lequel on dût le condamner sévèrement. On croyait dans le public qu'il avait favorisé de son influence les mouvements populaires de l'étranger, et que, s'il n'avait pas agi le plus souvent de sa propre autorité, il n'aurait pu rendre les mêmes services à la cause du peuple. Certes, le coup d'État était loin d'être populaire en Angleterre. Pendant longtemps il fut, comme nous l'avons dit, l'objet d'une répulsion générale. Mais ceux mêmes qui le condamnaient alors ne se croyaient pas obligés de condamner aussi Palmerston parce qu'obéissant, comme toujours, à son premier mouvement, il s'était trompé. Il y avait même dans sa faute un côté élevé et brillant qui séduisait l'opinion publique. Il faisait sentir, disait-on, l'influence de l'Angleterre; son plus grand défaut, c'était d'être trop fort pour ceux qui l'entouraient. Si jamais il survient une crise, ajoutait-on tout bas, il sera seul à la hauteur des circonstances, seul de taille à défendre la dignité du pays.

Pas plus à la guerre qu'en politique, la popularité d'un homme n'est sensiblement atteinte parce qu'il enfreint les ordres de ses supérieurs pour exécuter quelque exploit audacieux. Lord Palmerston, arrivé à cette période critique de sa carrière, sut distinguer clairement la voie qu'il devait suivre. Il vit qu'à cette époque, à tort ou à raison, il existait une certaine hostilité contre l'influence du prince Albert et il n'hésita pas à en tirer profit. Il supporta sa disgrâce momentanée avec un calme qui n'avait rien d'affecté. « Il doit avoir un pacte avec le diable, disait Sussex à Raleigh de Leicester, dans *Kenilworth*, de Walter Scott, car tout ce qui enfoncerait un autre de dix toises le fait surnager mieux que jamais. » Les adversaires de Palmerston pouvaient dire de lui la même chose.

CHAPITRE XXIII.

LE SECOND EMPIRE. — MORT DU DUC DE WELLINGTON.

Mil huit cent cinquante-deux fut pour l'Angleterre une année d'émotions profondes et de grande surexcitation. Un écrivain distingué a fait cette remarque que, si les autres sources d'information venaient à manquer, l'histoire de l'Europe pourrait être reconstituée avec la seule histoire de notre pays, tant est grande l'influence qu'exercent les événements du continent sur l'état des esprits et sur la politique générale en Angleterre. De même que l'astronome peut affirmer l'existence et indiquer la grosseur d'une étoile que les plus puissants télescopes ne peuvent découvrir, par la seule perturbation qu'elle cause parmi les astres qui se meuvent dans son orbite, de même celui qui étudie l'histoire d'Angleterre peut reconnaître les commotions qu'éprouvent les autres puissances aux contre-coups qui se font sentir dans le Royaume-Uni.

Pendant tout le cours de l'année 1852, on put constater un trouble général dans l'esprit public. Le pays était en proie à une agitation extraordinaire. Partout se réveillait un esprit militaire qui rappelait celui dont parle Shakespeare dans *Henri IV*. L'Angleterre de 1852 semblait répéter cette menace du poète : « Avant la fin de l'année, nous aurons porté jusqu'en France le fer que manient nos citoyens

et le feu qui couve sous notre sol natal. » En attendant, on aiguisait le fer pour se tenir prêt si la France, prévenant notre attaque, envahissait le pays. C'est alors que naquit soudainement le mouvement national qui aboutit à l'institution des volontaires. Sur toute la surface de l'Angleterre, on vit se former des bataillons de jeunes volontaires. La nation salua d'un long cri d'enthousiasme la formation de ces corps qui reçurent dans cette même année la sanction royale et devinrent une institution nationale.

Quelques années après, M. Tennyson expliqua la portée de ce mouvement, dans des strophes qui font peut-être plus d'honneur à ses sentiments de patriote qu'à son génie poétique. Les vers en sont ridicules et indignes d'un poète comme lui, mais ils expriment avec une clarté frappante les sentiments populaires de l'époque, l'incertitude, les vagues alarmes, et cette impression générale qu'il fallait être prêt à tout événement. « A l'exercice, à l'exercice, carabiniers ! écrit le poète, mieux vaut un ou deux bourgs pourris qu'une flotte détruite et une ville en flammes. Nous avons, il est vrai, un allié fidèle, mais le diable seul sait ce qu'il prépare. » C'était un cri d'alarme ; les circonstances pouvaient le justifier. Nous avions un allié fidèle, mais nous ne savions certainement pas ce qu'il pouvait méditer.

Toute la première partie de cette année avait été signalée par les progrès du prince-président vers une restauration impériale. L'année précédente s'était terminée par le coup d'État. Louis-Napoléon avait arrêté, emprisonné, exilé ou fusillé ses principaux adversaires, et demandé au peuple français la présidence pour dix ans, un ministère responsable devant le pouvoir exécutif qu'il représentait à lui seul, et deux Assemblées délibérantes élues par le suffrage universel (1). Près de 500 prisonniers avaient été déportés à Cayenne, sans avoir été traduits devant aucun

(1) Il y a là une inexactitude de l'auteur. L'une des deux Chambres, le Sénat, n'était pas issue du suffrage universel : ses membres étaient nommés par le président de la République. — Note du traducteur.

tribunal, même pas devant une cour martiale. Le sang avait coulé dans les rues de Paris. Le président, ayant fait appel à un plébiscite, c'est-à-dire au vote du peuple entier, avait naturellement obtenu une réponse affirmative à tout ce qu'il demandait. Pouvait-on discuter avec celui qui commandait à vingt légions, surtout lorsque ces troupes étaient celles qui venaient de faire sur les boulevards une si terrible besogne ? On avait célébré au premier jour de l'an, à Notre-Dame, au milieu des pompes du service divin, l'acceptation par le prince de ses dix années de présidence. Le même jour, un décret, rendu au nom du président, restituait aux drapeaux de l'armée l'aigle impériale comme pour indiquer que le génie militaire de la France venait de renaître. Peu après, un autre décret confisquait les biens de la famille d'Orléans et reconstituait les titres de noblesse. L'anniversaire de la naissance de l'empereur Napoléon était déclaré le seul jour de fête nationale. Lorsque les deux Assemblées se présentèrent devant le président pour prêter serment, il fit une déclaration qui, sans surprendre personne, causa cependant en Europe un frémissement général. Si les partis hostiles continuaient, dit-il, à conspirer contre lui et à nier la légitimité du pouvoir qu'il tenait de la volonté nationale, il lui faudrait alors demander au peuple, dans l'intérêt même de la tranquillité publique, « une dignité nouvelle qui fixerait irrévocablement sur sa tête le pouvoir dont il l'avait investi. » Il ne pouvait plus y avoir de doute : on marchait à une restauration de l'empire des Bonaparte. Un nouveau Napoléon allait monter sur le trône.

« Le diable seul peut savoir ce qu'il médite », se disait-on partout en Angleterre durant l'année 1852. On le sut bientôt. Le projet suivit son évolution naturelle, et avant que l'année fût achevée, Louis-Napoléon était proclamé empereur des Français. Coïncidence curieuse à laquelle nous n'attachons pas l'idée d'un funeste présage, le jour même où le duc de Wellington rendait le dernier

soupir, le *Moniteur* annonçait que le peuple français acclamait partout le prince-président comme l'élu de Dieu et de la volonté nationale. Une autre feuille française publiait un article représentant l'invasion et la conquête de l'Angleterre comme le premier devoir du nouvel empire napoléonien. Cependant le prince-président, dans un discours qu'il prononça en province, à la veille de la proclamation de l'empire, avait fait en faveur de la paix les déclarations les plus catégoriques. Dans son fameux discours à la Chambre de commerce de Bordeaux, le 9 octobre, il nia que la restauration de l'empire pût avoir une signification belliqueuse. « Je le dis, s'écria-t-il, en élevant la voix avec force et emphase, l'empire, c'est la paix. » Mais cette affirmation n'était guère de nature à tranquilliser l'Europe. N'est-ce pas cette même voix, disait-on, qui, avec non moins d'énergie et de gravité, a juré fidélité à la constitution républicaine ? « Jamais, a dit un des plus acharnés ennemis du nouvel empire, jamais n'ayez confiance en la parole d'un Bonaparte, si ce n'est lorsqu'il jure la mort de quelqu'un. » Telle était, en effet, l'impression générale du peuple anglais pendant cette année si pleine d'événements qui vit le prince Louis-Napoléon devenir Napoléon III.

Il était impossible que le peuple anglais pût voir se dérouler sous ses yeux, sans émotions et sans alarmes, un semblable spectacle. On savait clairement que le président avait conduit son intrigue, en évoquant en toute occasion la légende napoléonienne, en faisant revivre et reproduire au grand jour tout ce qui pouvait rappeler le règne de Napoléon Ier. Son avènement au pouvoir était, à proprement parler, le triomphe du parti militaire et napoléonien. Dans des circonstances ordinaires, le peuple anglais ne se serait pas préoccupé outre mesure d'un changement de gouvernement survenu chez un peuple étranger. Il aurait pu éprouver un profond dégoût pour les procédés qui avaient été mis en œuvre, mais, en aucun cas, il ne se serait cru personnellement intéressé dans l'affaire.

Cependant, il ne pouvait voir avec indifférence l'élévation au trône d'un nouveau Napoléon évoquant la vieille légende du premier empire. L'un des caractères distinctifs de cette politique était la haine de l'Angleterre. Au temps de sa plus éclatante prospérité, Napoléon Ier n'avait poursuivi qu'un seul but, l'humiliation de notre patrie. Tous ses plans avaient été déjoués. Si nombreuses que furent les mains qui s'unirent pour le jeter à terre, il n'est pas douteux que c'est à l'Angleterre qu'il faut avant tout attribuer sa chute. Il mourut prisonnier des Anglais, et sa haine pour eux n'avait fait que s'envenimer au lieu de s'apaiser. Son successeur n'avait pu ceindre la couronne impériale que par ce motif qu'il portait le nom et représentait les principes de Napoléon Ier ; il n'était donc pas contraire au bon sens de penser qu'il hériterait de sa haine et de ses projets contre l'Angleterre. Tout ce qui rappelait l'ère napoléonienne avait été ressuscité. Pourquoi ce qui en constituait le caractère distinctif serait-il oublié au fond de la tombe du premier empereur ? Sa politique avait allumé entre l'Angleterre et la France une rancune qui, à une certaine époque, parut ne pouvoir jamais s'apaiser. Bien des gens comparaient cette antipathie des deux nations à la haine classique des frères ennemis dont les bûchers funèbres refusaient de mêler leurs flammes, ou à celle de ces familles écossaises, de tout temps adversaires, dont on pourrait, disait-on, verser le sang dans le même vase sans arriver à le mélanger. Il ne paraissait pas possible qu'un nouvel empereur Napoléon pût apparaître sans raviver avec lui cette vieille haine.

Il y avait aussi des raisons particulières qui expliquaient la défiance avec laquelle l'avénement du nouveau souverain était accueillie en Angleterre. Louis-Napoléon y avait vécu plusieurs années. Il était aussi connu parmi nous que le membre le plus illustre de l'aristocratie anglaise. Il fréquentait les sociétés les plus variées, les hommes de lettres, les artistes, le monde élégant, la bohême, aussi bien que le

monde politique où il avait sa place toute marquée. Dans tous les milieux on s'était formé de lui une opinion identique. Depuis le rusé Palmerston jusqu'au plus ignorant des jockeys et à la plus sotte des danseuses dont il faisait de temps en temps sa société, tous avaient de lui la même idée. Ils s'accordaient à dire que c'était un jeune homme fat, rêveur, lunatique, d'un commerce difficile. Le trait principal de son caractère semblait consister dans une affabilité banale qui n'avait rien d'élevé, et lui faisait rechercher les sociétés de bas étage et les escapades compromettantes où il se risquait quelquefois. Il parlait toujours de son avènement au trône de France, auquel il devait parvenir par un moyen que lui seul connaissait; en l'écoutant, on souriait de pitié. Ses échauffourées de Strasbourg et de Boulogne l'avaient couvert de ridicule et de mépris. Nous ne croyons pas avoir jamais entendu dire sérieusement qu'aucun personnage anglais ait jamais professé à cette époque la moindre estime pour l'intelligence et la force de caractère du prince Louis-Napoléon.

Lorsqu'on apprit le coup d'État et le succès dont il avait été couronné, le public anglais fut frappé du plus profond étonnement. Jamais complot n'avait été préparé avec plus de soin et d'adresse ni exécuté avec plus d'audace. C'était le génie de la conspiration qui se révélait tout à coup ; il fallait que Louis-Napoléon joignît la prudence la plus calme à une audace sans limite. Quelle profondeur de vues ! quelle possession de soi-même et quelle discrétion absolue ! Comme le projet avait été lentement mûri, et comme tout à coup il avait éclaté comme la foudre et forcé le succès ! Aucune précipitation, aucun retard; ni scrupules, ni remords, ni crainte. Et tout cela était l'œuvre de cet ennuyeux flâneur qu'on rencontrait dans les salons anglais, de ce coureur lourd, apathique, auquel on reprochait plutôt une morale négative qu'une véritable immoralité, qu'on rencontrait sur tous les champs de courses et dans toutes les maisons de jeux ! Quelle nouvelle surprise

n'avait-on pas à craindre, quelle entreprise souterraine et redoutable ne devait-on pas attendre d'un homme qui pouvait se dissimuler si longtemps et se révéler tout à coup, toujours avec un égal succès ?

« Louis-Napoléon, dit un jour un membre de sa famille, a trompé deux fois l'Europe : en se donnant d'abord pour un idiot, ensuite pour un homme d'État. » Il y avait dans l'épigramme beaucoup de vérité. Le coup d'État, dans son plan comme dans son exécution, n'était sans doute point dû à son habileté et à son énergie. Ceux à qui en remonte la responsabilité, au moins quant à l'exécution, avaient la tête plus froide et la main plus ferme. Le prince, vraisemblablement, n'eût dans toute l'affaire qu'un rôle purement passif et eût perdu plus d'une fois courage, s'il n'avait été soutenu par quelques complices plus énergiques que lui, résolus à lui conquérir une couronne, dans leur propre intérêt autant au moins que dans le sien. Mais, sur le moment, on fit tout reposer sur la tête de Napoléon : la conception aussi bien que l'exécution. Il se présentait alors aux imaginations comme un colosse plein d'astuce et d'audace rappelant à la fois Brutus, Talleyrand, Philippe II d'Espagne et Napoléon Ier. Ses ennemis mêmes ne pouvaient se défendre d'un sentiment de crainte et d'admiration. Qui peut douter, disait-on, qu'il ne se fasse l'héritier des haines de Napoléon ? Qui peut croire à ses engagements et conclure avec un tel homme soit un traité, soit une convention quelconque ? Qui peut se flatter de lire dans sa pensée et de pénétrer dans ses desseins ?

Louis-Napoléon eut-il jamais l'intention de faire une descente en Angleterre ? Nous sommes portés à croire que, sur ce point, ses idées ne furent jamais bien arrêtées. Mais nous pensons aussi que ce projet naquit dans son esprit avec divers autres plus ou moins précis, qui, avec des circonstances favorables, auraient pu devenir des réalités. Louis-Napoléon était avant tout un homme à ressources dans le sens le moins favorable du mot; il était toujours

plongé dans une sorte de rêverie, et roulait dans sa tête de très vagues projets. En arrivant au pouvoir, il avait sans doute le désir de le conserver et de se faire d'abord accepter par la France. Ensuite, son dessein était évidemment de travailler à la grandeur et à la prospérité de son pays. Tout d'abord, il n'avait aucune idée arrêtée sur les moyens par lesquels il fonderait sa popularité. Dans le nombre pouvaient bien se trouver l'invasion de l'Angleterre et la revanche de Waterloo. Plus d'une fois ses allusions prouvèrent qu'il avait dû méditer quelque projet de ce genre. Il disait de lui-même qu'il représentait une défaite. Le coup d'État lui avait valu de la part de la presse anglaise les attaques les plus vives ; on les comprenait sans peine, mais elles auraient pu être plus modérées. Il en ressentit sans doute, ainsi que ses complices, la plus grande exaspération. En France, la majorité de la population manifestait une humeur agressive. Honteux jnsqu'à un certain point de ce qui s'était passé et de ce qu'ils avaient dû subir, bien des Français éprouvaient ce mécontentement d'eux-mêmes qui souvent pousse les peuples à se quereller avec leurs voisins. Si Louis-Napoléon l'avait voulu, il lui eût sans doute été très facile d'entraîner la nation à la guerre, et il envisagea assurément quelquefois cette éventualité. Certainement, s'il avait cru l'entreprise nécessaire à la consolidation de son trône, il aurait risqué la guerre avec l'Angleterre ; mais il ne l'eût tentée que comme dernière ressource, et heureusement le besoin ne s'en fit pas sentir. Personne, mieux que lui, ne pouvait supputer les risques d'une semblable tentative. Il connaissait l'Angleterre que Napoléon Ier ne visita jamais, et s'il n'avait ni l'énergie ni le génie militaire de son oncle, il était bien mieux renseigné que lui sur l'état réel des nations européennes, les forces et les ressources de chacune d'elles. Il n'eût jamais commis aucune imprudence sans obéir à une nécessité impérieuse ou sans être séduit par la perspective des avantages certains qu'il pouvait en retirer.

Une invasion en Angleterre n'avait donc rien de probable. Quand maintenant on considère de sang-froid les événements qui se sont passés, on peut affirmer sans crainte que rien n'était moins vraisemblable. Mais on est cependant obligé de reconnaître qu'elle était au nombre des éventualités qui pouvaient ressortir du jeu des événements; car le malaise et l'inquiétude dont souffrait l'Angleterre ne pouvaient être attribués à une simple panique. Il y avait cinq projets que l'opinion publique attribuait tout particulièrement à Louis-Napoléon lorsqu'il monta sur le trône : la guerre avec la Russie, la guerre avec l'Autriche, la guerre avec la Prusse, l'annexion de la Belgique et l'invasion de l'Angleterre. De ces divers projets, les trois premiers se réalisèrent; le quatrième, nous le savons, a été sérieusement médité; quant au dernier, notre union avec la France contre la Russie empêcha sans doute l'empereur d'y beaucoup penser. Aucune guerre contre les Anglais ne lui aurait donné le prestige qu'il retira de notre alliance, qui, du reste, ne lui faisait courir presque aucun risque. Nous tenons, pour peu de chose, le soin qu'il prit maintes fois d'assurer que son plus grand désir était de conserver l'amitié de l'Angleterre. Nul doute que ces protestations ne fussent sincères au moment où il les faisait; mais elles étaient la conséquence de circonstances passagères. Par contre, d'autres événements auraient pu lui inspirer un tout autre sentiment. Ces mêmes déclarations, la Russie, l'Autriche et la Prusse les avaient reçues plus d'une fois. Cet engagement solennel : « l'empire, c'est la paix », semblable à une bulle du pape, avait été proclamé *urbi et orbi*. Il ne faudrait donc pas attribuer à une panique à la fois absurde et peu honorable, l'anxiété qui agitait alors le peuple anglais.

Ce même sentiment de vagues alarmes se reproduisit en 1859, lorsque l'empereur des Français annonça tout à coup son intention de déclarer la guerre à l'Autriche. C'est à cette époque que les volontaires s'organisèrent sur toute

la surface du pays et que Tennyson chercha à stimuler l'enthousiasme par les vers médiocres dont nous avons déjà parlé. Mais ce fut dès 1852 qu'on jeta les premiers fondements de l'armée des volontaires et que le gouvernement présenta la loi sur l'organisation de la milice nationale. Cette troupe ne constituait pas alors un corps dont on pût être bien fier. Elle était déjà tombée en décadence et semblait frappée d'une désorganisation presque complète. Le gouvernement fut bien inspiré en remettant cette institution en honneur et en l'organisant sur des bases solides. Rien ne pouvait alors être plus opportun en présence du nouvel état de la politique européenne et des dangers dont on était menacé tant à l'intérieur qu'au dehors. Nous avions encore sur les bras une petite guerre, l'expédition contre les Cafres qu'on traîna en longueur d'une façon exaspérante, et qui, du reste, ne laissa pas que d'offrir de sérieuses difficultés au point de vue stratégique. Elle avait été commencée en décembre 1850 et n'était pas encore tout à fait terminée au commencement de 1853. Nous ne pouvions donc négliger l'organisation de nos forces défensives, et aucune tâche ne s'imposait plus impérieusement au gouvernement que celle de mettre notre armée à la hauteur de sa mission. Mais un des signes caractéristiques les plus regrettables du gouvernement de lord John Russell était de présenter un grand nombre de projets de loi, non point parce que telle ou telle réforme s'imposait à la sollicitude du ministère, mais parce qu'il voulait se hâter de donner satisfaction à l'opinion publique, et il ne croyait avoir rien de mieux à faire que d'exécuter le premier projet qui lui tombait sous la main. Le chef du cabinet présenta donc un projet de loi sur l'armée, mais il était des plus incomplets et prêtait le flanc à toutes les critiques. L'économie prin- ale de la loi consistait à substituer une milice locale à mée régulière qui existait déjà. Lord Palmerston y ait les plus graves inconvénients. Aussi, lorsque le

ministère vint expliquer à la Chambre son nouveau projet de loi, il le cribla des critiques les plus fines et en même temps les plus violentes. En prenant la parole, il ne pensait sans doute qu'à critiquer les détails qui lui semblaient susceptibles d'amendements ; mais à mesure qu'il parlait, il se sentait de plus en plus soutenu par la Chambre. Chaque objection, presque chaque phrase, provoquait de nouveaux applaudissements. Lord Palmerston comprit que la Chambre n'était pas seulement avec lui sur cette question particulière, mais qu'elle se trouvait en opposition avec le gouvernement sur beaucoup d'autres points. Quelques jours après, il voulut mettre à profit son premier succès et proposa de substituer dans la loi le mot « régulier » au mot « local. » En réalité c'était faire reposer le projet sur des bases tout autres que celles choisies par le ministère. Les Peelistes se joignirent à Palmerston, les protectionnistes le suivirent également, et l'amendement fut voté par 136 voix contre 125. Le cabinet était renversé par une majorité de 11 voix. Lord John Russell annonça aussitôt qu'il ne pouvait conserver le ministère puisqu'il n'avait plus la confiance du pays.

La Chambre ne comptait pas sur une semblable résolution. Lord Palmerston lui-même n'avait pu espérer que sa proposition aurait de telles conséquences. Rien ne s'opposait à ce que le gouvernement refusât d'accepter l'amendement qui venait d'être voté. Le pays demandait une loi qui assurât sa sécurité : le rôle du gouvernement se bornait à en faire voter une qui répondît aux exigences de la situation. Mais lord John Russell était intimement convaincu que son ministère avait peu à peu perdu toute autorité. Depuis le jour où il avait accepté le pouvoir uniquement parce que personne ne pouvait constituer un ministère plus viable que le sien, il avait été toléré plutôt que soutenu par le Parlement. Les ministres qui consentent à rentrer aux affaires dans de telles conditions y restent d'ordinaire bien peu de temps. C'est une vérité qu'

récemment encore, a été démontrée par le peu dedurée du ministère de M. Gladstone. Il n'avait accepté de nouveau le pouvoir, en 1873, que parce que M. Disraeli n'était pas alors en état de le prendre. Aussi, aux élections du printemps suivant fut-il renversé par une majorité écrasante. Lord Palmerston attribua à une raison particulière la résolution soudaine que prit lord John Russell de se retirer à l'occasion de la loi militaire. Selon lui, le motif déterminant avait été « la crainte de tomber sous un vote de censure à l'occasion des affaires du Cap, sur lesquelles la discussion devait s'engager le jour même. Grâce à cet expédient, le ministère tombait sur un simple ordre du jour, auquel il attribuait un caractère de défiance, tandis que s'il fût tombé à l'occasion de l'affaire du Cap, il eût été frappé d'un ordre du jour de blâme. » La lettre de lord Palmerston à son frère dont ces paroles sont extraites commence par cette phrase qui vaut la peine d'être citée : « J'ai eu mon prêté-rendu avec John Russell et je l'ai renversé vendredi dernier. » Palmerston le déclarait lui-même; il ne s'était pas attendu à un semblable résultat, mais la vengeance n'en était pas pour cela moins douce. On était en février 1852, et c'était seulement dans le cours de décembre de la précédente année qu'il avait été obligé de quitter le ministère des affaires étrangères sur l'injonction de lord John Russell. Chose assez bizarre, c'est sous l'action de la même influence que s'étaient produits les deux événements. Lord Palmerston avait été frappé pour avoir reconnu le gouvernement de Louis-Napoléon ; lord John Russell tombait du pouvoir en essayant de réaliser une réforme que l'usurpation de Louis-Napoléon avait rendue nécessaire. On verra plus loin comment cette même influence fut encore une fois fatale à ces deux hommes d'État.

Le ministère John Russell avait entrepris peu et fait encore moins. Acceptant les doctrines de Peel, il s'était décidé à ouvrir le marché anglais aux sucres étrangers comme à ceux des colonies. Par l'abrogation « des lois sur

la navigation », il avait autorisé les négociants à recourir aux navires ou aux équipages étrangers pour le transport de leurs marchandises. Il avait tenté un faible effort, du reste infructueux, en faveur de la réforme électorale et essayé assez timidement de faire admettre les Juifs au Parlement. Sa chute fut tout à fait inopinée et ne parut provoquer dans le pays aucun sentiment d'intérêt.

Lord Palmerston ne revint pas immédiatement aux affaires. Il aurait pu, s'il l'eût désiré, entrer dans le ministère que lord Derby fut chargé de constituer. Mais celui-ci (disons en passant qu'il avait hérité de son titre l'année précédente par le fait de la mort de son père) parlait encore de faire trancher la question du libre-échange par des élections générales, et naturellement Palmerston ne voulait pas entendre parler d'une semblable proposition. Du reste, ce dernier n'avait aucun désir de rentrer dans un ministère présidé par lord Derby, dont il estimait peu l'intelligence politique et qu'il considérait surtout comme un insipide orateur. Lord Derby essaya diverses combinaisons qui ne purent réussir. A la fin, il tenta la fortune avec un cabinet composé des protectionnistes les plus purs. Il prenait le pouvoir, non pour satisfaire son ambition personnelle ou pour obéir à des sollicitations pressantes, mais uniquement parce que personne ne voulait se charger du fardeau. Le cabinet fut formé pour expédier les affaires courantes, jusqu'au jour où il croirait opportun de procéder à des élections générales. Il avait le ferme espoir qu'il se produirait dans les esprits quelque réaction subite et inexplicable en faveur du système protecteur, et qu'il se trouverait ainsi porté à la tête d'un parti politique capable de conserver le pouvoir.

Le ministère que forma lord Derby n'avait aucune consistance. Au dire de Palmerston, il se composait de deux hommes de valeur, lord Derby et M. Disraeli, et d'un certain nombre de nullités. A l'exception des deux premiers, il ne comptait pas un homme ayant une certaine valeur poli-

tique ; à peine pouvait-on nommer un ministre ayant quelque expérience de la vie publique. Le lord chancelier, lord Saint-Leonards, était un légiste distingué, mais ne connaissait rien aux affaires. Les autres membres du cabinet étaient de respectables gentilshommes de province. L'un d'eux, M. Herries, avait été chancelier de l'Échiquier dans le cabinet éphémère de lord Goderich en 1827, et peu après, il était devenu pendant quelques mois ministre de la guerre. Toute la génération qui s'occupait alors de politique l'avait entièrement oublié ; à peine savait-on s'il vivait encore lorsqu'on apprit qu'il faisait partie du cabinet de lord Derby. Le comte de Malmesbury, sir John Pakington, M. Walpole, M. Henley et les autres étaient des hommes qui, par leurs antécédents, ne semblaient pas appelés à occuper des fonctions plus élevées que celles de président des assises trimestrielles, et leur passage au ministère ne contribua guère à donner une plus haute opinion de leur capacité. Le chef du cabinet était aussi remarquable par les défauts brillants dont il avait fait preuve dans la vie politique que par ses talents oratoires. Son nouveau lieutenant, M. Disraeli, l'avait autrefois surnommé avec beaucoup d'à-propos le « Rupert de la tribune », parce qu'il rappelait ce chef valeureux et bouillant, qui compromettait généralement par son étourderie les batailles que son rare courage avait à moitié gagnées.

Pour ce qui concerne M. Disraeli, on peut dire qu'on était, dans son parti, plus effrayé de son génie que de la médiocrité de ses collègues. Ce n'est pas un rôle agréable, même dans les circonstances les plus favorables, que de présider un ministère sans majorité, vivant de l'indulgence du Parlement et occupant le pouvoir uniquement parce que d'autres ne sont pas encore prêts à prendre sa place. Disraeli lui-même, à une époque plus récente, fit devant la Chambre un tableau amusant des épreuves et des humiliations que doit subir le chef d'un semblable cabinet

dont les membres sont de véritables enfants perdus de la politique. Il lui fallait maintenant jouer ce rôle sans s'y trouver préparé par aucune expérience des affaires. La direction de la majorité se trouve rarement à la Chambre aux mains d'un homme qui n'a jamais été ministre, et M. Disraeli prenait la direction de la majorité en même temps que, pour la première fois, il entrait au ministère. Il devenait chancelier de l'Échiquier et leader de la Chambre des communes. L'opinion publique lui prêtait les talents les plus variés, mais aucun de ses adversaires ne lui avait encore supposé l'art de grouper les chiffres.

Le ministère Derby ne devait pas seulement compter avec les difficultés inhérentes à tout ministère de minorité, il avait encore contre lui l'obscurité et l'inexpérience de presque tous ses membres. De mauvais plaisants l'avaient baptisé « le ministère des qui ? qui ? » Ce surnom quelque peu baroque puisait son origine dans une anecdote qu'on racontait alors et dont le duc de Wellington était le héros. Le duc, paraît-il, avait désiré connaître le plus tôt possible de lord Derby lui-même la composition du nouveau cabinet. On l'avait entendu demander dans la Chambre des lords au nouveau premier ministre les noms de ses futurs collègues. Le duc était un peu sourd et comme tel parlait très haut ; il fallait naturellement lui répondre du même ton. Ce qu'ils voulaient se dire à l'oreille fut entendu de toute la Chambre. Au fur et à mesure que lord Derby citait chaque nom, le duc étonné demandait avec impatience : « Qui ? qui ? » Chaque nom provoquait la même question. La plupart des nouveaux ministres lui étaient absolument inconnus. Le fait devint bientôt public et le cabinet de lord Derby fut vulgairement désigné sous le nom de « ministère des qui ? qui ? »

Lord Derby entrait aux affaires avec l'intention hautement affirmée de tenter de nouveau une politique protectionniste et de provoquer dans ce but une agitation générale dans tout le pays. Mais à peine avait-il pris en main

le gouvernement qu'il constata combien la seule nouvelle de ce projet avait augmenté les difficultés de sa situation. La formidable organisation qui avait assuré à la cause du libre-échange un si grand triomphe semblait devoir faire son apparition sur la scène politique, avec son ancienne puissance. Dès l'instant que lord Derby eut la malencontreuse idée de proclamer son programme, les libre-échangistes se mirent à serrer les rangs. A mesure que les semaines se succédaient, lord Derby vit plus clairement quelle faute il avait commise, en s'empêtrant dans une entreprise aussi lourde que celle de la résurrection de la question protectionniste. Quelques-uns de ses collègues, demandant à leurs électeurs le renouvellement de leur mandat, avaient été assez maladroits pour proclamer étourdiment dans leurs professions de foi que le but principal de lord Derby, en acceptant le ministère, était de rétablir le régime protecteur. Le nouveau chancelier de l'Échiquier avait été beaucoup plus prudent. Il s'était borné à rappeler « ces mesures salutaires que les producteurs, victimes de l'insuffisance des tarifs, avaient le droit d'exiger d'un gouvernement équitable. » En réalité, dès cette époque, M. Disraeli était bien persuadé qu'il n'y avait qu'à compter sur un mouvement de l'opinion en faveur de la restauration du régime protecteur et il eut été trop heureux de trouver une occasion pour renier prudemment toute participation à de semblables projets. Le gouvernement trouva donc sa route hérissée de difficultés qu'il avait accumulées par sa propre faute, en émettant la prétention de juger de nouveau la question du libre-échange. Il s'était enlevé lui-même toute chance de pouvoir triompher des difficultés si graves qui l'attendaient.

La ligue du libre-échange fut réorganisée. Les membres de la Chambre des communes appartenant au parti libéral réunirent à Chesham Place, chez lord John Russell, et prirent la résolution d'exiger du gouvernement les déclarations les plus nettes sur sa politique économique.

C'était lui demander beaucoup, car il n'avait aucun principe arrêté sur ce sujet; son seul désir était de consulter le pays. Lorsque le chancelier de l'Échiquier fit son exposé sur l'état financier, il constata la prospérité toujours croissante des dernières années avec une telle satisfaction, que lui, au moins, paraissait évidemment n'avoir aucune intention de changer la politique à laquelle était due la plus grande partie de ces progrès. L'exposé de M. Disraeli plut mieux aux Peelistes et aux libéraux qu'au premier ministre et à ses collègues. Son discours fut des plus habiles. Il ne pouvait proposer un nouveau plan financier, car il n'avait pas eu le temps d'examiner à fond l'état des finances du pays, mais il fit jouer entr'eux les chiffres et les faits avec l'aisance et l'esprit d'un homme capable de faire en matière financière les choses les plus étonnantes le jour où il en aurait le temps et la bonne volonté. La Chambre entière, à la seule exception des protectionnistes les plus endurcis, fut heureuse du succès de l'orateur. On ne voyait pas sans une certaine satisfaction qu'après avoir fait preuve des talents les plus variés, il se familiarisait avec les chiffres et les abstractions financières et se montrait à la hauteur de cette tâche si nouvelle pour lui. La Chambre avait conscience que c'était là une très rude épreuve et elle était satisfaite de le voir s'en tirer avec succès. M. Disraeli proposa de laisser les choses dans l'état où il les trouvait, de maintenir l'impôt sur le revenu pour l'année suivante, à titre provisoire, en attendant une révision complète de tout notre système financier, révision qu'il se croyait en état d'entreprendre quand le moment serait venu. Il était impossible de prendre un plus sage parti ; aussi, le nouveau chancelier remporta-t-il sur tous les points une victoire complète. Les difficultés n'avaient servi qu'à grandir son succès. On ne pouvait lui demander de produire un plan financier à si court délai, et n'avait pas l'étoffe d'un homme de finances, on ne s aperçut point à cette première épreuve.

En somme, le gouvernement, grâce aux bonnes dispositions de la Chambre, fit assez bonne contenance à ses débuts. Il présenta et fit passer la loi militaire qui lui valut le cordial concours de lord Palmerston. Il donna une constitution à la Nouvelle-Zélande. Enfin, au commencement de juillet, le Parlement fut prorogé et la dissolution prononcée. Les élections furent signalées par des rixes très sérieuses sur plusieurs des points du territoire. En Irlande surtout, les passions politiques étaient arrivées à leur paroxysme. Les propriétaires, soutenus par la police, formaient un camp; les prêtres et le peuple en formaient un autre. En bien des endroits, le sang coula. Ce n'était pas la question de protection et de libre-échange qui passionnait les esprits. Le peuple irlandais ne connaissait pas M. Disraeli; il n'avait jamais sans doute entendu prononcer son nom et se souciait assez peu de savoir qui dirigeait la majorité à la Chambre des communes. La question qui s'agitait dans toutes les circonscriptions électorales était d'abord celle des droits des tenanciers, et le jour n'était pas encore venu où un grand ministre, soit whig, soit tory, se déciderait à prêter l'oreille à leurs réclamations. La discussion de la loi sur les titres ecclésiastiques avait aussi laissé des souvenirs amers, mais on peut affirmer sans hésitation qu'aucune des questions qui soulevaient l'esprit public en Angleterre n'offrait le moindre intérêt pour les Irlandais, et celles qu'ils considéraient comme vitales n'étaient même pas effleurées dans la lutte générale qui s'engageait alors dans tout le pays.

Les ministres, dans leurs diverses pérégrinations, continuèrent à égayer le public par la diversité de leurs opinions sur la question économique. Non seulement M. Disraeli jeta par-dessus bord le système protecteur, mais encore il déclara résolûment qu'il était impossible de supposer que le ministère pût avoir la moindre intention de faire revivre les lois abrogées en 1846. En réalité, dit-il, le peuple anglais ne s'intéresse même pas à cette

politique désormais condamnée. D'un autre côté, plusieurs collègues de M. Disraeli affirmèrent en toute bonne foi que lord Derby était tenu de relever le régime de la protection auquel le pays était autrefois si attaché et dont il n'avait pas encore perdu le souvenir. Mais, quand les élections furent passées, on n'entendit plus parler du régime protecteur, ni d'un retour possible à ses principes. Les nouveaux élus n'apportèrent, pour ainsi dire, aucune force nouvelle au gouvernement. Lord Derby avait vu s'évanouir son rêve de reconstituer une majorité. Son cabinet avait gagné peu de sièges, juste assez cependant pour n'avoir pas à craindre un vote de défiance le premier jour où il se présenterait devant le Parlement, mais il se trouvait encore trop faible pour réaliser une seule réforme qui pût augmenter le prestige du parti conservateur dans le pays. Il ne représentait toujours qu'un ministère de minorité vivant de la tolérance de ses adversaires. Lorsqu'il en avait appelé au pays, il pouvait au moins dire alors que la nation, une fois saisie de la question, lui donnerait gain de cause. Or, il se retrouvait de nouveau, après les élections, ministère de minorité. Chacun sentait que son existence n'était plus maintenant qu'une affaire de jours. On s'occupait déjà de prévoir quels pourraient être ses successeurs, et il était évident qu'un nouveau cabinet ne pouvait plus maintenant sortir que de la coalition des Peelistes et des whigs.

Parmi les événements remarquables qui signalèrent ces élections générales, il faut placer la nouvelle élection de Macaulay à la Chambre des communes. La ville d'Édimbourg le nomma d'une manière tout à fait flatteuse pour lui et honorable pour elle-même. Il fut élu sans l'avoir sollicité, sans avoir posé lui-même sa candidature, sans profession de foi, sans recourir à aucune des pratiques auxquelles se soumettaient alors les candidats les plu indépendants. Il était même allé jusqu'à déclarer publ quement qu'il ne ferait rien pour solliciter les suffrage

Il y avait déjà quelques années qu'il ne faisait plus partie du Parlement, à la suite de difficultés avec quelques-uns de ses électeurs à l'occasion de la concession de Maymooth. On lui avait aussi reproché son indifférence pour les intérêts locaux. En outre, dans ses relations avec ses électeurs, il n'aurait pas, paraît-il, craint de montrer quel peu de cas il faisait de la valeur de ceux qui avaient soutenu sa candidature. Il en résulta qu'aux élections générales de 1847, il échoua devant le collège d'Édimbourg et n'arriva que troisième sur la liste. Il fut très sensible à cet échec. Il lui était facile de trouver un autre collège, mais, blessé dans son amour-propre, il mit dès lors à exécution le projet qu'il avait formé déjà depuis quelque temps de se retirer de la vie publique pour se consacrer à ses travaux littéraires. Il ne rentra donc point au Parlement. En 1852, les électeurs d'Édimbourg revinrent vers lui par un mouvement tout spontané. Ils étaient désireux de faire oublier la faute qu'ils avaient commise. Macaulay se contenta de déclarer que si Édimbourg le nommait, ce serait pour lui un grand honneur. « Je ne me croirais pas, dit-il, le droit de refuser un témoignage de confiance qui me serait donné d'une manière si particulièrement honorable. » Mais il refusa de rien faire pour s'assurer le suffrage des électeurs. Il n'avait, disait-il, aucun désir d'être membre du Parlement ; il se trouvait heureux dans sa retraite. C'est dans ces conditions qu'il fut élu. Sa santé ne lui permit pas de conserver longtemps son siège à la Chambre, mais tant qu'il y resta, ce fut comme représentant de la ville d'Édimbourg.

Le 14 septembre 1852, mourait le duc de Wellington. Sa fin fut des plus calmes. Il tomba dans un sommeil profond à quatre heures un quart de l'après-midi, dans son château de Walmer, et ne se réveilla plus. Il était alors très vieux (dans sa quatre-vingt-quatrième année) ; sa mort pouvait donc être attendue d'un jour à l'autre. Cependant, lorsqu'elle se produisit si naturellement et sans dou-

leur pour le patient, elle n'en causa pas moins une émotion profonde. Il n'est pas un homme qui, à notre époque, ait eu en Angleterre la situation qu'occupa pendant toute une génération le duc de Wellington. La place qu'il s'y était faite est absolument sans exemple. On ne peut dire qu'il y eût en lui l'étoffe d'un homme d'État. En politique, il était insouciant et ne possédait que des connaissances très limitées. Comme administrateur, il s'était trompé assez souvent. Mais le pays avait dans la sagesse de ses conseils une confiance sans limites. Il ne fut jamais venu à l'esprit de personne que le duc de Wellington, dans ses actes comme dans ses paroles, pût obéir à un autre mobile que l'intérêt de la nation. Sa fidélité au trône avait quelque chose d'antique et de touchant. Elle se composait d'un mélange d'affection personnelle et de dévouement au service de l'État, et donnait un certain air de dignité romanesque à sa physionomie et à son caractère qui n'avaient, du reste, rien de poétique ni de sentimental. En politique, son seul souci, c'était que le gouvernement de la reine marchât bien. Maintes fois il sacrifia ses convictions les plus chères, ses préjugés les plus enracinés, pour ne créer aucune difficulté à ce gouvernement et lui permettre de suivre son cours normal. Cette fidélité sans ostentation qui se manifestait parfois sous une forme quelque peu originale lui tint lieu des qualités d'un homme d'État de premier ordre, et lui permit de sortir plusieurs fois les ministères et le pays de difficultés devant lesquelles un politique plus profond que lui eût pu se trouver impuissant. Ce dévouement à la chose publique à la fois simple et sincère, cette rigidité que rien ne pouvait fléchir lui avait mérité l'admiration et le respect du peuple anglais. Bien qu'il n'eût pas ce qu'on peut appeler un caractère aimable, il était cependant aimé. Froid et brusque, il semblait n'être accessible à aucune émotion ; non pas qu'il manquât de cœur, au contraire. Il était ardent et fidèle dans ses amitiés et ses affections, et même en public il avait laissé plus d'une fois

éclater une émotion dont son apparence froide et sévère semblait le rendre tout à fait incapable. Lorsque Robert Peel vint à mourir, Wellington, parlant de lui devant la Chambre des lords, n'essaya même pas de retenir les larmes qu'on vit couler sur ses joues. Mais, dans sa manière d'être ordinaire, il manquait des qualités qui font d'un homme l'idole d'un peuple. Il n'était ni brillant, ni gracieux, ni imposant, et se montrait sec, froid, toujours maître de lui. Malgré cela, on l'aimait et on avait confiance en lui. Peut-être même l'aimait-on à cause même de cette confiance qu'il inspirait. A une certaine époque, rien n'était familier au peuple de Londres comme le visage du duc de Wellington. Dans les derniers temps, sa taille s'était courbée, et quand il se promenait dans le parc ou descendait Witehall, on le voyait penché sur sa monture, comme s'il eût eu peine à se tenir en selle. Cependant, il put monter à cheval jusqu'au dernier jour, alors qu'il ne pouvait même plus se tenir droit dans son fauteuil. On le voyait quelquefois sortir dans une petite voiture dont il avait lui-même dessiné le modèle, mais il aimait surtout à se promener à cheval dans Londres. Il était « le duc » par excellence. Lorsque l'ouvrier, allant à son travail ou regagnant sa demeure, apercevait sa silhouette inclinée sur la selle, il se découvrait et disait aux passants : « Voilà le duc. » Ses victoires appartenaient au passé. Les hommes d'un certain âge qui le connurent à la fin de sa carrière n'étaient pas même contemporains des faits qui l'avaient illustré. Cependant, on le considérait comme l'incarnation de l'héroïsme et de la gloire nationale, un Saint-Georges des temps modernes en redingote serrée et en pantalon blanc.

Wellington, au moment de sa mort, appartenait déjà tellement au passé que nous ne savons si c'est bien ici la place de parler de ses qualités militaires. On peut cependant faire remarquer qu'il dut en grande partie ses succès à une sorte d'inspiration qui lui venait de son bon sens et qui

pourrait presque s'appeler du génie. Il possédait au plus haut degré l'art de forcer la victoire. En art militaire, comme en politique, il avait une qualité dominante qui, dit-on, constituait le génie de Jules César et qui manqua au plus grand émule de César dans les temps modernes, à Napoléon Ier; aussi, ce dernier ne conserva-t-il, pour ainsi dire, aucune des conquêtes que lui avait données la victoire. Non seulement Wellington saisissait ce qui était faisable, mais il avait aussi conscience de ce qui était impossible. Ces rêves insensés de domination universelle qui égarèrent Napoléon et le menèrent à la ruine, le duc de Wellington, avec son infaillible bon sens, aussi bien que César avec toute la supériorité de son génie, les eût jugés absurdes et irréalisables. On ne peut mettre en doute que Napoléon, par son génie personnel, fût bien au-dessus du duc de Wellington. Mais celui-ci avait toujours le sentiment exact de la mesure de ses forces, tandis que Napoléon, aveuglé par son ambition, ne savait pas distinguer les limites de sa puissance. Wellington prévoyait tout, veillait à tout. Il ne se fiait jamais à son étoile ou au hasard, ne pensait qu'à une chose : préparer les moyens qui devaient concourir au succès et veiller à ce qu'ils fussent intelligemment employés. Opposé à Napoléon, il devait, en quelque circonstance que ce fût, finir par l'emporter sur lui. Tôt ou tard, malgré tout son génie, Napoléon ne pouvait manquer de donner prise à l'infatigable activité de son adversaire que secondait une sûreté de jugement presque infaillible.

Il eut tout le bonheur qu'il mérita. Personne ne but autant que lui à la coupe de la renommée et de la fortune, et cependant il n'eut jamais un moment d'ivresse. Après ses longues campagnes et ses splendides victoires, il vécut trente-sept années en paix et put jouir longuement de sa gloire. Personne, si ce n'est un souverain, n'arriva jamais dans ce pays à une situation comparable à la sienne; encore est-il bien des rois qui ne montèrent jamais si haut dans l'estime de leurs concitoyens. Les cours d'Europe

qu'il avait sauvées le tenaient en haute considération. Pendant sa longue carrière, il put jouir d'une gloire aussi définitivement acquise que si la mort, en le mettant à l'abri de toute faiblesse, l'avait déjà consacrée. Après les changements survenus dans l'art de manier les armées, il ne se produisit aucune nouvelle guerre pour mettre à l'épreuve la souplesse et la valeur du génie militaire qui avait vaincu tour à tour les plus grands maréchaux de l'Empire, en attendant qu'il vainquît Napoléon lui-même. S'il est un homme dont les désirs aient été comblés pendant toute sa vie, ce fut certainement Wellington. A la satisfaction qu'il pouvait trouver dans les honneurs dont il fut comblé, et dont du reste il faisait peu de cas, il pouvait ajouter cette autre jouissance de penser qu'il n'avait jamais rien fait pour lui-même, mais tout pour sa patrie. Il n'aimait pas la guerre, qui n'exerça jamais sur lui aucun attrait. Lorsque lord John Russell alla voir Napoléon à l'île d'Elbe, celui-ci lui demanda s'il pensait que Wellington pourrait vivre sans les émotions du champ de bataille. Napoléon pensait probablement que, cédant à son humeur de soldat, il entraînerait son pays dans des complications avec l'étranger, afin de satisfaire son goût pour ses braves bataillons carrés. Lord John Russell s'efforça de persuader à l'empereur déchu que le duc de Wellington ne regrettait aucunement l'émotion des jours de combat. Napoléon semblait l'écouter avec une sorte d'incrédulité mélancolique ; il se borna à faire une ou deux fois cette observation : « C'est un jeu superbe que la guerre. »

Pour Wellington, au contraire, la guerre était un devoir sévère dont il devait s'acquitter dans l'intérêt de sa souveraine et de son pays, et qu'il accomplissait le plus rapidement possible. On ne saurait faire mieux ressortir la différence des deux caractères. Du reste, il est impossible de comparer entre eux ces deux hommes qui n'ont, pour ainsi dire, rien de commun. Avant de dire quel a été le plus grand, il faudrait d'abord décider où se trouve la gran-

deur, si elle est dans le devoir ou dans le génie. Napoléon a laissé dans l'histoire une trace bien plus profonde. Si c'est à cela que se reconnaît la supériorité, il est impossible, quelque illusion que puisse suggérer l'amour propre national, de revendiquer pour Wellington une place égale à celle de son adversaire. Les Anglais peuvent s'en consoler en pensant que leur héros a sauvé son pays et que Napoléon a conduit le sien à deux doigts de sa perte. Nous écrivons ces lignes sans le moindre désir de justifier ce que l'on peut appeler les jugements de Philistins que portèrent si souvent les Anglais sur le caractère de Napoléon. Jusqu'à un certain point de sa carrière, il nous paraît mériter une admiration sans réserve, de même que la France qui, dans ses premières guerres avec les autres nations européennes, semble avoir été absolument dans son droit. Mais Napoléon ne put supporter ses succès et sa gloire. Il tomba uniquement parce qu'il n'avait pas ce sentiment du devoir à la fois modeste et inébranlable qui inspira toujours Wellington et lui donna de la dignité et de la grandeur même dans les choses de la politique, pour lesquelles il n'avait aucun goût, et où un autre homme à sa place se fut attiré plus de ridicule que de considération. Wellington ressemblait plus à Washington qu'à Napoléon. Comme capitaine, il fut bien supérieur à Washington ; cependant c'est bien, en définitive, à ce dernier qu'appartient la première place.

Pour ce qui concerne Wellington, sa gloire grandit plutôt qu'elle ne diminue à mesure que s'éloignent de nous les événements qui l'ont immortalisé. La bataille de Waterloo doit être certainement comptée, quoi qu'en ait pu dire un des historiens de notre époque, parmi les batailles qui ont décidé du sort du monde. Elle fut livrée pour arracher la dynastie napoléonienne du trône de France. Ce fut le triomphe d'une politique nationale que ses résult[illegible] justifient, et qui nous apparaît s'être imposée alors au p[illegible] comme une nécessité inévitable. Elle serait cepend[illegible]

aujourd'hui répudiée par tout Anglais intelligent que n'égarerait plus les ardeurs de la première jeunesse. La génération présente semble donc moins portée que ne l'étaient nos ancêtres à célébrer la gloire de Wellington uniquement parce qu'il battit les Français et terrassa Napoléon. Il est cependant impossible, lorsque l'on étudie froidement la vie de Wellington, de se défendre d'un sentiment d'admiration pour cet homme qui s'attachait à son devoir avec une simplicité véritablement antique. C'était bien ainsi qu'une grande nation pouvait demander à être servie.

L'Angleterre ne se montra point ingrate envers lui. Elle l'accabla d'honneurs; elle lui en eût décerné davantage si elle en avait trouvé le moyen. Elle l'entoura d'une admiration sans réserve. A sa mort, elle voulut lui faire des funérailles publiques telles qu'aucun grand capitaine n'en avait jamais eues. Ce fut, en effet, une cérémonie d'une richesse et d'une splendeur inimaginables. Elle ne convenait peut-être pas très bien au caractère et aux habitudes du héros si simple et si réservé dont on voulait célébrer la gloire. Les cérémonies fastueuses ne sont pas d'ailleurs celles que la nation anglaise réussit le mieux. Mais cette foule immense qui, dans un silence respectueux, encombrait les rues de Londres, et dont on ne pourrait retrouver la masse imposante dans aucune autre ville de l'univers, témoignait mieux que toutes les pompes et cérémonies de l'estime qu'éprouvait la génération actuelle pour le vaillant soldat qu'elle avait perdu. Depuis longtemps le nom de Wellington avait cessé de rappeler aucune haine internationale. Le public qui, ce jour-là, remplissait les rues de Londres n'était agité d'aucune des passions qu'avaient réveillées dans la génération précédente le nom de la France et celui de Napoléon. Il honorait dans Wellington l'homme qui avait
ıjours servi son pays, celui qu'on pouvait appeler le sol-
ı de l'Angleterre, et non point le conquérant de la France
même le vainqueur de Napoléon. L'hommage rendu à

sa mémoire n'était pas moins pur de passions égoïstes que ne l'avait été sa carrière elle-même.

Le nouveau Parlement fut convoqué en novembre. Avec lui naissait à la vie publique un homme qui plus tard se distingua dans la politique et semblait, par son intelligence et ses facultés oratoires, devoir conquérir une des premières places dans la Chambre des communes. C'était M. Robert Lowe. Esprit des plus cultivés, il avait quitté l'Australie pour tenter dans son pays natal la carrière politique. Malgré quelques défauts assez sérieux dans le débit, il se révéla orateur de premier ordre, particulièrement redoutable par la nature sarcastique, méprisante et agressive de son talent. Libéral, dans le sens élevé du mot, opposé à tout ce qui pouvait être un obstacle au développement de l'éducation ou au libre accès des diverses carrières, il avait pour les doctrines démocratiques une aversion qui allait jusqu'à la manie. Il méprisait également le tory des campagnes et le radical des villes, et cela de toute la force de son tempérament. D'une sévérité dédaigneuse, il n'avait en général, à proprement parler, que des opinions négatives, car il ne semble pas qu'il ait jamais eu aucune idée arrêtée sur les choses de la politique. Ce qui le dominait, c'était la haine des choses abstraites et sentimentales et de toute espèce d'idée générale. Don Juan du monde politique, il pensait avec le héros de Molière que deux et deux font quatre, et toute théorie qui s'offrait à son esprit avec une évidence moins rigoureuse lui paraissait insupportable. S'il suffisait, pour être un grand homme politique, de n'avoir que du mépris pour le caractère et les doctrines de son adversaire, M. Lowe eût certainement mérité ce titre. Mais en politique, critiquer n'est pas tout ; il faut pour avoir le droit de critiquer, être doué soi-même de facultés créatrices, réaliser sous une forme vivante les aspirations des autres, être capable de concessions, diriger lorsqu'on paraît obéir et souvent obéir lorqu'on semble diriger. M. Lowe n'avait aucune de ces qu

lités ; il ne fut jamais qu'un grand critique parlementaire plein d'amertume et de fiel.

Aussitôt après l'ouverture du nouveau Parlement, M. Villiers proposa une résolution qui non seulement liait la Chambre des communes à la politique du libre-échange, mais frappait d'une sorte de censure tous ceux qui jusqu'alors avaient refusé de reconnaître les vertus de cette théorie économique. Cette mesure paraissait nécessaire, et elle l'était devenue en effet, par suite des fautes de lord Derby et des projets absurdes de quelques-uns de ses partisans les moins considérés. Si la proposition passait, le ministère était évidemment forcé de donner sa démission. Il ne lui répugnait point maintenant de se rallier à une résolution quelconque, déclarant que le libre-échange faisait partie du programme politique du gouvernement ; mais il lui était difficile d'accepter l'arrogant éloge contenu dans la résolution à l'adresse de la politique économique des années passées dont il avait été l'ennemi le plus acharné. Il pouvait se soumettre à la punition qu'on lui imposait, mais il n'aimait pas à embrasser publiquement la verge qui l'avait frappé et à faire pénitence solennelle. Lord Palmerston qui, même jusqu'à ce jour, n'avait pas d'une façon définitive repoussé l'offre que lui avait faite lord Derby d'entrer dans le cabinet, et qui se réservait d'accepter si le gouvernement ne se compromettait pas avec les protectionnistes, formula un amendement ouvrant au ministère une retraite plus ou moins honorable. L'ordre du jour ainsi amendé engageait la Chambre dans « une politique franchement libre-échangiste qu'elle s'engageait à maintenir vigoureusement et à étendre avec prudence », mais il ne contenait aucune apologie de la législation de 1846 et ne comportait en conséquence aucun blâme contres les anciens adversaires du mouvement économique de cette époque. L'amendement fut accepté à l'unanimité, à l'exception d'un petit groupe de protectionnistes endurcis : il fut voté par 336 voix contre 53 opposants seulement. Le régime protec-

tionniste venait de rendre le dernier soupir. Ce long chapitre de notre législation nationale était terminé. Quelques intérêts, et notamment les intérêts commerciaux manifestèrent bien dans la suite une certaine opposition à l'application du principe absolu de la libre concurrence. Mais ils ne réclamèrent jamais le retour au régime condamné. La protection qu'ils demandaient ne procédait en rien, prétendaient-ils, du régime protecteur; ce n'était autre chose que le libre-échange modifié dans une certaine mesure. La pure doctrine protectionniste périt donc réellement dans les débats de novembre 1852.

Cependant le gouvernement vivait encore de son existence précaire. Les ministres n'occupaient leurs fonctions, pour se servir d'une expression assez vulgaire, que comme un fermier mis en possession de certaines propriétés dont il peut être expulsé d'un moment à un autre, lorsque les deux parties engagées dans le procès jugeront à propos de s'entendre. On croyait généralement que du jour où M. Disraeli viendrait exposer son plan financier, le gouvernement aurait vécu ; c'est ce que prouva l'événement. M. Disraeli fit un exposé de finances dans lequel il témoigna d'une capacité remarquable pour le maniement des chiffres. C'était pour lui une plus rude épreuve que de dresser son premier budget, qui n'avait été qu'un simple trompe-l'œil. Cette fois, ce fut bien un véritable budget qu'il présenta, mais tout le système financier et fiscal du pays se trouvait changé et reconstitué. L'aisance avec laquelle le chancelier de l'Échiquier expliqua ses réformes et groupa ses chiffres prouva même à ses adversaires les plus résolus qu'il aurait pu dresser un excellent budget si les conditions d'existence de son parti le lui avaient permis.

Le cabinet auquel il appartenait n'était arrivé aux affaires que par le concours des électeurs campagnards et des fermiers. Il ne pouvait s'empêcher de tenter quelque réfor législative en leur faveur : il lui fallait au mo

faire quelque chose. Le chancelier de l'Échiquier semblait se trouver dans la position de ce soldat dont parle Hogarth, placé entre deux femmes rivales qui se disputent ses faveurs. Il a donné sa foi à l'une d'elles, mais il sait qu'à la moindre marque de politesse qu'il pourra lui témoigner, il soulèvera les fureurs de l'autre. Lorsque M. Disraeli essayait de favoriser les propriétaires de la campagne et les fermiers, il devait fort bien savoir qu'il ameutait contre lui les Peelistes et les partisans du libre-échange. Il n'ignorait pas non plus que s'il négligeait le parti campagnard, le terrain allait lui manquer sous les pieds.

Son budget avait pour base la réduction de l'impôt sur la brasserie et l'augmentation des taxes sur les maisons inhabitées. On devait introduire quelques modifications dans l'impôt sur le revenu, surtout pour arriver à diminuer les charges qui pesaient sur les produits des fermiers ; on devait faire aussi une petite réduction sur la taxe du thé. Les deux points qui frappèrent le plus vivement la Chambre des communes étaient la réduction de l'impôt sur la brasserie et l'augmentation des droits sur les maisons qui n'étaient pas habitées. Ainsi que le disait M. Lowe dans ses critiques acerbes, la réduction de l'impôt sur la brasserie était la clef de voûte du budget. Cette réduction créait un déficit que l'on devait combler en doublant la taxe sur les maisons inhabitées.

Le projet avorta complètement. Les fermiers n'apprécièrent guère les concessions qui leur avaient été faites et ceux qui furent taxés doublement poussèrent des cris d'indignation. M. Disraeli avait exaspéré un plaignant sans satisfaire l'autre. Le gouvernement vit bientôt quelle tournure probable les choses allaient prendre, et le chancelier de l'Échiquier s'aperçut de suite qu'il n'avait [illegible] qu'à s'engager dans une lutte désespérée. Les [illegible]gs, les partisans du libre-échange, les Peelistes et [illegible]lques membres indépendants ou qui ne se rattachaient

à aucun groupe, tels que MM. Lowe et Bernal Osborne, l'attaquèrent. Ce fut un combat à outrance qui plaisait au tempérament particulier de M. Disraeli. Dans tout le cours de sa carrière parlementaire, il ne déploya jamais autant de ressources que dans cette occasion où il se livra tout entier à la lutte avec le courage que donne le désespoir.

CHAPITRE XXIV.

M. GLADSTONE.

Le débat qui s'engagea fut l'un des plus beaux qui aient illustré notre histoire parlementaire contemporaine. Des deux côtés, l'irritation était vive; aussi la lutte s'engagea-t-elle vive et impitoyable. M. Disraeli était animé de toute la force du désespoir et n'avait sans doute l'intention de demander ni d'accorder quartier à personne. Il attaqua sir Charles Wood, le dernier chancelier de l'Échiquier, avec une ardeur et une virulence qui certainement contribuèrent beaucoup à augmenter l'intérêt piquant de la discussion, mais qui, plus d'une fois, atteignirent les dernières limites des convenances parlementaires. Ce fut au cours de ces débats que M. Disraeli, portant la parole, se pencha au-dessus de la table et, semblant s'adresser uniquement à sir Charles Wood : « Je me soucie peu, dit-il, de critiquer l'honorable gentleman; mais si, comme ministre, il connaît son affaire, il ignore sans doute que la violence n'est pas le sarcasme et que l'insolence n'a jamais été une figure de rhétorique. »

La Chambre entendait à peine les derniers mots si caractéristiques du discours amer et passionné de M. Disraeli lorsqu'à deux heures du matin M. Gladstone se leva pour répondre. Alors commença ce long duel parlementaire

qui n'eût de trêve que, lorsqu'à la fin de la session de 1876, M. Disraeli traversa pour la dernière fois le seuil de la Chambre des communes pour aller prendre sa place au milieu des pairs du royaume, sous le nom de lord Beaconsfield. Pendant les vingt-quatre années qui suivirent, ces deux hommes se disputèrent sans cesse le pouvoir et se trouvèrent constamment face à face dans les débats parlementaires, comme l'avaient été autrefois Pitt et Fox. Leur antagonisme, comme celui de ces deux grands hommes, procédait autant de leur différence de tempérament et de caractère que de celle de leur génie, de leur situation et de leurs opinions politiques. Ce fut un superbe spectacle que leur tournoi dans cette première nuit si orageuse et si pleine d'événements. Ceux qui avaient considéré qu'il était impossible de faire aucune impression sur la Chambre, après le discours de M. Disraeli, durent reconnaître qu'elle fut encore bien plus émotionnée par la réplique improvisée de M. Gladstone. On alla au scrutin vers les quatre heures du matin et le gouvernement se trouva en minorité de 19 voix. M. Disraeli accepta la défaite avec le sang-froid qui le caractérisait. La matinée était froide et humide : « Ce sera un temps bien désagréable pour aller à Osborne », dit-il tranquillement à un de ses amis, en jetant un coup d'œil dans la rue encore pleine de ténèbres, pendant qu'il descendait les escaliers de la grande salle d'entrée de Westminster. Ce jour-là même, à Osborne, le ministère remettait sa démission entre les mains de la reine.

Quelques jours après, on formait un ministère de coalition. Lord Aberdeen fut président du Conseil, John Russell prit le ministère des affaires étrangères, lord Palmerston l'intérieur, M. Gladstone fut chancelier de l'Échiquier. On fut assez surpris de voir lord Palmerston prendre le portefeuille de l'intérieur. Il avait identifié son nom av
la politique extérieure de l'Angleterre et il était peu pr
bable qu'il portât le même intérêt aux affaires qui dépen

daient du ministère de l'intérieur. Palmerston expliqua lui-même, dans une lettre à son frère, que ce département lui avait été donné sur sa propre demande. Il n'avait eu aucun désir de rentrer aux affaires, mais puisqu'il lui avait fallu accepter un ministère, il avait préféré en prendre un dans lequel il ne fut point gêné par ses actes antérieurs : « J'avais depuis longtemps décidé, dit-il, de ne pas reprendre les affaires étrangères et de rentrer à l'intérieur, s'il m'arrivait de faire de nouveau partie du gouvernement. Ce n'est pas une bonne chose de passer sa vie dans le même ministère, et celui de l'intérieur vous met en main les intérêts les plus intimes du pays. Vous vous trouvez en contact journalier avec vos concitoyens. En outre, on a plus d'influence pour tout ce qui concerne l'organisation de la milice et de la défense du pays. » En réalité, lord Palmerston annonçait qu'il était entré au ministère de l'intérieur par cette même raison que donne Fritz, dans la *Grande Duchesse*, lorsqu'il devient maître d'école : « Savez-vous enseigner? » demande la Grande Duchesse. « Non, répond-il, c'est pour apprendre. » Le lecteur peut bien supposer cependant que si Palmerston préférait le portefeuille de l'intérieur, ce n'était pas seulement pour apprendre ce qu'il ignorait ni pour se trouver en relations avec ses concitoyens. Il ne voulait accepter les affaires étrangères qu'à certaines conditions qu'il était alors inutile de discuter.

Lord Palmerston n'était cependant pas la figure la plus remarquable dans le nouveau gouvernement ; c'était le chancelier de l'Échiquier sur lequel se concentraient l'intérêt et la curiosité générale. M. Gladstone était encore un homme jeune, au moins dans le sens parlementaire du mot. Il n'avait que quarante-trois ans ; la carrière qu'il avait fournie jusqu'alors avait été brillante à tous les points de v . Il était entré très jeune dans la vie publique, dès l'âge d ingt-et-un ans. Pour citer les paroles mêmes de Mac ay, « il s'était distingué dans la Chambre des com-

munes parmi les premiers orateurs. » Dans la critique qu'il fait du livre publié en 1838 par M. Gladstone, sous le titre : *L'État dans ses relations avec l'Eglise*, Macaulay parle de l'auteur comme « d'un jeune homme d'un caractère sans tache et doué pour la vie parlementaire de talents remarquables » ; il voit en lui « l'espoir naissant de ces tories, rudes et intraitables, qui suivent non sans résistance ni sans révolte un chef expérimenté, précieux, de l'avis de tous, mais dont ils détestent le caractère prudent et les opinions modérées. » Le temps n'était pas éloigné où ces tories rudes et intraitables devaient regarder le même Gladstone comme l'unique espoir de leurs plus terribles ennemis. Lord Macaulay continue ensuite en réfutant les vues de M. Gladstone sur les relations de l'Église et de l'État avec une puissance d'argument et un luxe de démonstration qui aujourd'hui nous semble presque superflu. L'une des doctrines du jeune homme d'État que Macaulay combat avec le plus de vigueur consiste dans ce principe « qu'il faut donner à l'Irlande, qu'elle le veuille ou non, une Église protestante. » L'auteur du livre qui contient l'exposé de cette doctrine est le même qui provoqua plus tard la suppression de l'Église officielle en Irlande.

M. Gladstone, par sa naissance, appartenait au comté de Lancashire. Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que le Lancashire a fourni dans ces derniers temps les trois plus grands orateurs parlementaires dont s'honore notre histoire, M. Gladstone, M. Bright et le dernier lord Derby. M. Gladstone, né à Liverpool, était fils de sir John Gladstone, d'origine écossaise, qui avait fondé une grande maison sur les bords de la Mersey. Il entra très jeune au Parlement, grâce à la protection de la famille Newcastle, et bientôt il s'attacha très étroitement à sir Robert Peel. Ses connaissances en matières financières, la facilité avec laquelle il saisissait les b soins si variés d'une nation commerciale et industriel le fait même qu'il appartenait à la classe moyen

tout cela constituait une affinité naturelle entre lui et son illustre chef; il devint libre-échangiste avec Peel. Chose assez étrange, il ne faisait pas partie de la Chambre des communes pendant la session où le libre-échange sortit victorieux de sa dernière bataille. Nous avons déjà expliqué dans cette histoire, qu'après avoir changé d'opinion ou de parti, il avait éprouvé quelque répugnance à demander de nouveau le concours de la famille de Newcastle, par l'influence de laquelle il avait trouvé sa première circonscription électorale; mais si l'on en excepte ce court intervalle, on peut dire que toute sa carrière ne fut qu'un long succès parlementaire. Dès le premier jour, il fit preuve dans les discussions des plus brillantes qualités, et déjà il était certain qu'il y avait en lui l'étoffe d'un orateur; mais ce ne fut qu'après la mort de sir Robert Peel que se révéla en lui cette puissante éloquence parlementaire que tout le monde lui reconnaît aujourd'hui. Ce fut lui qui prononça ce que l'on peut appeler l'oraison funèbre de Robert Peel dans la Chambre des communes. Mais son discours, quoique cependant inspiré par les sentiments les plus sincères et les plus profonds, ne permet, à aucun point de vue, de présager le talent oratoire dont il a fait preuve depuis cette époque. On y sent un effort de travail qui en gâte tout l'effet. Le premier grand discours véritablement remarquable qu'ait prononcé Gladstone est peut-être sa réplique à Disraeli dans cette mémorable matinée de décembre que nous venons de raconter. Ce discours le plaçait au premier rang des orateurs anglais. Alors, peut-être pour la première fois, il montra jusqu'à quel point il possédait cette grande qualité qui le mit au-dessus des plus grands parlementaires de notre époque, à savoir la faculté d'être toujours prêt sans préparation aucune, de pouvoir, à un moment

nné, ordonner ses arguments comme par une sorte nstinct et de parler d'abondance la langue la plus élo- ente avec une merveilleuse facilité.

Lorsqu'au lendemain de la formation du ministère de coalition, l'exposé du budget fut présenté par M. Gladstone, il apparut à tous comme un chef-d'œuvre d'habileté financière. Il avait du premier coup atteint les dernières limites de l'art. Son discours dura plusieurs heures, et certainement aucun de ses auditeurs n'eût voulu le voir raccourci d'une seule phrase. Pitt, dit-on, avait au même degré le talent de donner à ses exposés financiers l'intérêt le plus séduisant. Chaque fois que M. Gladstone entreprit cette tâche, il l'accomplit avec le même succès. Une de ses plus grandes qualités oratoires consistait dans l'excellence de son organe. Grâce aux inflexions de sa voix, il pouvait rendre les lieux communs eux-mêmes intéressants et donner quelque charme aux choses les plus ennuyeuses. Cet organe était remarquablement pur, clair, sonore et doux. Il semblait n'avoir besoin d'aucun effort pour remplir de sa voix les plus vastes salles et pour faire parvenir ses paroles jusqu'aux auditeurs les plus éloignés. Cette voix n'avait ni beaucoup d'éclat, ni beaucoup d'ampleur, mais elle était forte, vibrante ; elle avait un timbre pour ainsi dire argentin. Chaque parole était soulignée par le geste énergique et le regard profond et brillant de l'orateur. On a dit de Gladstone qu'il était dans la Chambre le seul homme pouvant parler en italique. Le mot paraît étrange au premier abord, mais il n'en est pas moins juste et expressif.

Gladstone pouvait, en effet, par les plus légères modulations de sa voix, faire produire à ses paroles les effets les plus variés et leur donner le même relief que donnent à la phrase imprimée les italiques, les gros ou les petits caractères. Il est vrai que sa facilité prodigieuse l'égarait quelquefois ; son abondance ressemblait alors à un torrent qui entraînait l'orateur lui-même. Il résistait rarement à la tentation de noyer son sujet et ses auditeurs sous un flot de paroles. Quelquefois, la parenthèse dans laquelle enveloppait sa phrase donnait elle-même naissance à u autre parenthèse, et l'auditeur le croyait engagé dans

véritable dédale; mais l'orateur ne manquait jamais de se dégager, de sortir vainqueur de tous ces obstacles, et de terminer sa période de la façon la plus claire et la plus régulière. Il n'avait jamais ni lacunes, ni incohérence, et ses divers membres de phrase ne manquaient jamais de s'harmoniser parfaitement entr'eux. Harley, parlant d'un discours célèbre, le qualifie de « feu d'artifice de paroles incohérentes. » Cette appréciation ne pourrait certainement s'appliquer même aux passages les plus tourmentés de M. Gladstone ; mais, ce qu'on peut dire avec juste raison de quelques-unes de ses phrases, c'est qu'elles étaient un feu d'artifice de paroles cohérentes. Son style était ordinairement trop redondant. Il semblait appartenir à certaines écoles exubérantes de la rhétorique italienne ; cependant, on ne peut dire qu'il fût fleuri. M. Gladstone usait peu des fleurs de rhétorique ; il n'était pas doué d'une très grande imagination. Son défaut consistait simplement à se servir d'ordinaire d'un trop grand nombre de mots. Ce défaut était, il est vrai, un des traits caractéristiques de l'école de Robert Peel. M. Gladstone conserva quelques-unes des imperfections de l'école où il s'était formé, et cela même après qu'il eut éclipsé la gloire du grand maître.

Souvent cependant ce flot superbe de paroles donnait une force indescriptible à l'éloquence de l'orateur. Dans les mouvements d'honnêteté indignée, lorsque le mot suivait le mot, que le coup succédait au coup avec une richesse de ressources qui semblait inépuisable, l'abondance même de l'orateur et la variété de son style subjugaient l'auditoire. Les interruptions ne faisaient que lui donner une nouvelle force et semblaient lui fournir des armes nouvelles pour la démonstration à laquelle il tendait. La riposte paraissait lui sauter aux lèvres. Son regard saisissait jusqu'aux moindres gestes qui trahissaient chez ses contradicteurs une préoccupation ou un doute. Plus d'une fois, il arriva qu'un de ses adversaires, réfléchissant à ce qu'il pourrait objecter au grand orateur, se trouva

tout à coup pris à parti et entraîné dans un torrent d'apostrophes, de raisonnements et d'épithètes dédaigneuses. Gladstone n'était pas porté vers le genre plaisant, mais il avait une certaine puissance sarcastique et un ton oratoire qui souvent débordait de mépris. Il était toujours redoutable dans le genre sérieux. Que le sujet fut important ou d'ordre purement secondaire, il ne s'y livrait pas moins de toute la force de son âme. Un jour, s'adressant à une réunion d'écoliers, il disait à ses jeunes auditeurs : « Quand un garçon s'amuse à courir, il doit toujours courir le plus vite possible ; s'il saute, il doit sauter aussi loin qu'il le peut. » Dans toute sa carrière, il ne cessa d'appliquer lui-même le principe qu'il prêchait aux autres. Il ne lui vint jamais à l'esprit qu'il pût courir et sauter selon les dispositions du moment, et ce fut toujours avec la dernière énergie qu'il mit en jeu ses facultés supérieures.

Un critique des plus distingués a déclaré qu'il considérait M. Gladstone comme le plus grand orateur parlementaire de notre époque. Personne, sans doute, n'a prononcé autant de beaux discours ; cependant, en deux ou trois circonstances, d'autres orateurs contemporains se sont montrés bien supérieurs à lui. C'est donc un jugement que la postérité ne saurait accepter. Le plus remarquable des discours, le plus grand des poèmes, donne à son auteur la première place alors même qu'il ne constitue qu'un succès isolé. Shéridan est bien au-dessus de Massinger, bien qu'il n'ait écrit que la *Tempête*. Qui pourrait fixer le nombre de *Gil Blas* que Lesage eût dû produire pour égaler Cervantès ? A ce point de vue, la renommée est inflexible. Nous ne sommes donc point portés à dire que M. Gladstone fut le plus grand orateur de notre époque, lorsque nous nous rappelons quelques-uns des plus beaux discours de M. Bright ; mais si nous considérons l'éloquence parlementaire comme un simple instrument au service des affaires politiques, M. Gladstone e évidemment, et de beaucoup, le premier de nos orateu

contemporains. Il réunissait en lui-même les facultés les plus riches et les plus variées qu'à notre époque aucun homme ait jamais possédées, et il pouvait en faire usage aussi souvent qu'il lui convenait, toujours avec un égal succès. Combien de chevaux de course ne peuvent vaincre tous leurs rivaux, qui cependant, dans leur année, remportent plus de prix qu'aucun autre? M. Gladstone pouvait à tout instant se lever dans la Chambre des communes, quelle que fût l'heure de la nuit, déployer la puissance de son argumentation ou de sa chaleur oratoire et jeter sur l'auditoire un flot d'éloquence passionnée où une grêle de chiffres, selon le caractère des débats ou l'exigence du moment. Il n'était pas naturellement toujours égal à lui-même, mais il restait toujours éloquent et frappant. Il semblait que l'art d'émouvoir, de persuader, fût chez lui une qualité naturelle. Apprécié à ce point de vue, il n'eut peut-être jamais son égal dans le Parlement anglais. Ni Pitt, ni Fox ne prononcèrent autant de discours offrant, dans leur ensemble, de si hautes qualités. Chatham fut plutôt un éminent acteur qu'un grand orateur. Burke fut l'improvisateur le plus remarquable qui se soit jamais adressé à la Chambre des communes. Canning s'élevait rarement au-dessus des lieux communs qu'il savait orner de tout l'éclat de sa rhétorique. Macaulay n'était point un orateur, dans le vrai sens du mot, et cependant une foule d'auditeurs se pressait dans la Chambre des communes lorsqu'il devait prendre la parole. Peel, lui-même, avait moins de succès. Sans doute, aucun orateur, dans le passé ou dans le présent, n'eut comme M. Gladstone tant de qualités réunies : la voix, le geste, l'abondance, la puissance d'argumentation, le style, l'élévation des idées et la chaleur passionnée.

La Chambre des communes était son véritable terrain. Elle formait bien le cadre où sa figure, pleine de pensées, se détachait le mieux. Naturellement, il avait moins de succès dans les réunions publiques. La tournure de son esprit

ne se prêtait pas aussi facilement au genre d'éloquence qui convient aux grands meetings publics. Il aimait à considérer les questions sous toutes leurs faces et ne pénétrait pas toujours au cœur de son sujet avec cette promptitude qui plaît à la foule. Son plus grand défaut était un manque de simplicité et une tendance à détailler l'argument jusque dans ses moindres particularités. Dans les dernières années de sa carrière, lorsqu'il lui arriva de s'adresser à des assemblées populaires, il se débarrassa de ses vieilles habitudes d'esprit et donna libre cours à la fougue de son éloquence. L'excitation qu'il éprouvait dans ces circonstances exceptionnelles, le poussait droit au but. Son côté faible était de n'avoir pas l'esprit absolument équilibré; tantôt il raffinait trop son sujet, et tantôt il l'ébauchait à peine. Aussi, pourrait-on lui reprocher avec raison de se perdre dans de véritables subtilités ou de s'oublier quelquefois dans un pur ergotage. Il s'attardait si longtemps à regarder la même question sous toutes ses faces, qu'on en était à se demander s'il arriverait à prendre parti et à se former une opinion personnelle. On le blâmait également d'avoir défendu dans de grands meetings composés de paysans certaines questions politiques avec l'aveuglement passionné d'un chef de parti. Ces reproches paraîtraient immérités si l'on ne se rappelait qu'ils peuvent avec non moins de justice être adressés à Burke lui-même. Burke aussi semblait d'abord couper les blocs avec un rasoir. Il raffinait, détaillait son sujet au point d'abuser de la patience du Parlement, et il ne s'arrêtait que quand il y était forcé par l'heure du dîner.

M. Gladstone s'assimila peu à peu les idées libérales. A l'époque où il fit partie du ministère de coalition, on considérait qu'il avait encore un pied dans le camp des tories, car, quelque temps après, lord Derby lui demanda d'entrer avec lui dans une combinaison ministérielle. La proposition en elle-même n'avait alors rien d'étonn. . Les premiers pas qu'il fit vers le parti libéral furent s

doute la conséquence de son évolution vers le libre-échange à la suite de Robert Peel. Lorsqu'un homme comme M. Gladstone voit que ses principes traditionnels et ceux de son parti croulent d'un côté, il est naturel qu'il se demande s'ils ne vont point s'effondrer en même temps de tous les côtés à la fois. Ses convictions politiques s'étaient développées simultanément et s'étayaient les unes les autres, comme les diverses parties d'un même édifice. Son esprit était ainsi fait qu'il rapportait tout à un principe, et pour rappeler les mots d'un grand prédicateur : « labourer la terre, autant que prier Dieu, lui semblait faire partie des devoirs religieux. » Les intérêts religieux lui paraissaient intimement liés aux convictions conservatrices. Les principes protecteurs avaient dû, de même à une certaine époque, faire partie à ses yeux de ce *credo* dont tous les articles devaient lui être également sacrés. Mais peu à peu ses opinions se modifièrent et il se crut obligé de suivre le chef de son parti dans sa conversion au libre-échange. Lorsqu'on est entré dans cette voie du libre examen, il y a bien des chances pour qu'on ne s'arrête plus. M. Gladstone dut voir que le parti protectionniste s'identifiait avec les intérêts particuliers d'une certaine classe qui étaient incompatibles avec l'extension nouvelle donnée au suffrage populaire. Dans les autres pays, les mensonges du système protectionniste frappent moins vivement les regards de la classe pauvre, parce que ce n'est pas le principal aliment du peuple qui se trouve frappé par le fonctionnement du tarif protecteur. Mais, en Angleterre, le pain dont se nourrit le pauvre payait un impôt au profit des propriétaires et des fermiers. Tant que ce système s'imposa comme un article de foi au-dessus de toute controverse, un homme d'État jeune comme M. Gladstone n'avait pas à se faire violence pour lui donner son adhésion. Il pouvait peser cruellement sur les individus ou même sur les masses; mais, comme le remarque Mill, les plus grands hommes ne sont-ils pas également soumis aux

lois de la pesanteur et ne peuvent-ils tomber comme les autres au fond d'un précipice et s'y briser les os ? Il serait aussi insensé de contester l'existence de cette loi morale que de nier les enseignements de la science qui s'imposent à notre esprit.

Aussi, lorsque M. Gladstone vint à découvrir que le principe protecteur ne constituait point une loi générale, qu'il n'était qu'une simple imposture, et que lui donner son adhésion constituait une hérésie économique, il lui fut dès lors impossible de ne pas mettre en doute la valeur du système politique tout entier. Peut-être fut-il porté à se rattacher au parti libéral anglais en voyant quelles avaient été, dans les autres pays, les conséquences de la doctrine opposée. Il rendit le plus grand service à la cause libérale européenne par sa protestation éloquente contre les actes odieusement cruels dont avaient été victimes le baron Poerio et d'autres libéraux de Naples qui venaient d'être jetés en prison par les ordres du roi. Cette protestation, dit Garibaldi, fut le premier coup de trompette de la liberté italienne. Ce service rendu au libéralisme en Europe lui profita à lui-même et contribua à l'affranchissement de son esprit autant qu'à celui du peuple napolitain. Nous le voyons, à mesure qu'il s'avance dans la vie, oubliant peu à peu les traditions de sa jeunesse, marcher sans cesse dans la voie libérale et ne reculer jamais d'un pas. Un de ses vieux amis, aujourd'hui le seul orateur populaire qui puisse lui être comparé, nous le montre, se frayant toujours sa route vers la lumière. C'est à peine s'il eut à subir les railleries dont sont assaillis ordinairement les hommes publics qui changent d'opinion. Ses ennemis eux-mêmes comprirent que le seul mobile auquel il obéissait était le souci scrupuleux de suivre le droit chemin. On ne le mit jamais au rang de ces politiques qui, selon l'expression de Victor Hugo, prennent une girouette pour drapeau. Il avait des qualités qui semblaient à peine compatibles av le caractère essentiellement pratique de l'homme publi

une grande sensibilité, un caractère primesautier comme celui de Canning et une tendance aux disputes théologiques que les Anglais devaient trouver assez déplacée chez un homme d'Etat. Malgré l'impétuosité qui souvent l'entraînait trop loin et le manque absolu de ces qualités de sociabilité qui contribuent tant au succès d'une carrière politique en Angleterre, M. Gladstone, pendant tout le cours de sa carrière, sut maintenir sa réputation au-dessus de toute critique sérieuse. On ne pouvait lui reprocher que l'exubérance de son initiative et l'agitation perpétuelle de son intelligence. C'était un littérateur, un critique, un profond admirateur d'Homère, un véritable dilettante, passionné pour les arts, la musique et les bibelots. Il s'occupait à la fois de polémique théologique et d'économie sociale. Financier distingué, en même temps qu'administrateur de premier ordre, il savait plus que personne tout embrasser jusque dans les moindres détails; il était à la fois homme d'État et orateur. Personne ne mena autant de choses de front sans s'exposer parfois à tomber dans le ridicule. Grâce à son caractère sérieux et grave, il échappa toujours aux conséquences fâcheuses qu'entraîne le plus souvent une telle mobilité de tempérament.

Jusqu'alors, cependant, il était le seul homme politique en qui les conservateurs les plus obstinés pussent placer leur espérance et qui n'eût pas encore complètement démérité de leur confiance. Le ministère de coalition avait été composé de telle sorte, que M. Gladstone pouvait lui donner son adhésion, sans être accusé cependant de lui livrer son drapeau. Ses plus vieux amis et la plupart des hommes appartenant à son groupe politique s'étaient ralliés au gouvernement. Ainsi constitué, le cabinet se présentait au pays comme une réunion de toutes les capacités. Si l'on en excepte lord Derby et M. Disraeli, il renfermait dans son sein tous les hommes de valeur appartenant à l'un des deux grands partis nationaux. L'école de

Manchester, il est vrai, n'y était point représentée; mais elle ne constituait pas encore un élément politique assez puissant pour concourir à la constitution d'un ministère, fût-ce même un ministère de coalition.

CHAPITRE XXV.

LA QUESTION D'ORIENT.

Depuis quarante ans, l'Angleterre était en paix. Nous avions bien eu, çà et là, quelques guerres avec nos voisins d'Asie et d'Afrique, mais elles avaient été sans importance. Une ou deux fois, par exemple, à l'occasion des démêlés entre l'Egypte et la Turquie, notre pays avait été menacé d'un conflit formidable avec nos amis d'outre-Manche, mais la tempête s'était apaisée, et, depuis Waterloo, l'Angleterre n'avait pas eu à soutenir ce qu'on appelle une véritable guerre. La génération nouvelle grandissait dans cette heureuse pensée, que la lutte contre une autre puissance ne serait jamais pour notre pays qu'une chose des temps passés, répudiée par les mœurs modernes. Cette habitude barbare semblait devoir appartenir exclusivement aux sociétés grossières et non encore civilisées, dans lesquelles il est d'usage de se promener armé de pied en cap. Peut-être bien des gens se figuraient-ils qu'un jour viendrait où l'Angleterre, venue étrangère aux mœurs militaires, contemplerait armes de guerre avec cet étonnement du laboureur de rgile qui, creusant son sillon dans un ancien champ de taille, trouve, sous le soc de sa charrue, les sabres

rouillés et les casques bosselés de combattants ensevelis depuis longtemps dans la poussière des siècles passés.

Pendant toutes les convulsions qui agitèrent le continent, l'Angleterre était donc demeurée particulièrement calme. Tandis que des révolutions sanglantes bouleversaient les autres capitales, Londres souriait à la vue des Chartistes fuyant devant les bâtons de quelques constables volontaires. Lorsque les armées d'Autriche, de Russie, de France et de Sardaigne étaient dispersées sur les champs de bataille aux quatre coins de l'Europe, nous assistions tranquillement, dans nos splendides parcs royaux, aux grandes revues de troupes qui défilaient devant les yeux charmés de notre souveraine. Une nouvelle école avait surgi en même temps qu'une nouvelle génération. Elle était pleine de foi. Elle jouissait d'une grande autorité et trouvait parfois les accents les plus éloquents lorsqu'elle dénonçait avec indignation, comme barbare et ruineuse, l'habitude de trancher par le sabre les difficultés internationales et de semer partout la misère et la mort. Le duel était complètemeut banni des mœurs anglaises. La lutte d'homme à homme n'étant plus un moyen de vider les querelles privées, pourquoi dès lors conserver cet usage suranné, lorsqu'il s'agissait de conflit entre nations ?

Telle était évidemment l'opinion dominante chez la plupart des esprits élevés, au moment où se constitua le ministère de coalition. Ces mêmes idées, la majorité les partageait, sans les avoir cependant beaucoup mûries. Notre génération n'avait jamais vu l'Angleterre s'engager dans une guerre européenne, et il était assez naturel de supposer que ce qu'on n'avait jamais vu ne se produirait jamais. Si on suit attentivement les évolutions de l'opinion publique, à cette époque, on voit s'affirmer cette conviction, alors généralement partagée, que l'Angleterre en av. fini avec les grandes guerres. Peut-être un observate avisé eût-il pu prévoir une réaction possible dans

courant des idées et les événements qui en seraient la conséquence immédiate. « L'homme, a dit lord Palmerston, est un animal d'instinct querelleur et belliqueux. » C'était là un de ces aphorismes présentés sous la forme insolente et piquante qui lui était familière et qui avait le don d'exaspérer les esprits graves et philosophiques. Cependant, avec cette allure brutale, il allait droit au cœur de la question. Au moment dont nous parlons, ce n'était pas une opinion généralement répandue que l'homme fût par sa nature un animal belliqueux et querelleur, elle l'était moins en Angleterre que partout ailleurs. Les mauvais gouvernements, le despotisme d'une aristocratie toute puissante, la nécessité d'occuper les armées permanentes, l'ambition des princes, les inspirations belliqueuses des romanciers et des poètes, telles étaient les seules influences auxquelles on attribuait le souffle de guerre qui parfois passe sur les nations. Laissez l'homme à ses propres instincts, à sa propre nature, au seul sentiment de son intérêt personnel, à ses maîtres les plus sages et à ses guides les plus sûrs et il n'abandonnera certainement jamais la voie pacifique : voilà ce que pensait l'opinion publique, un an ou deux après la grande exposition.

Ces idées étaient prêchées avec ardeur par un petit nombre de personnes. La majorité les acceptait sans résistance, comme il arrive toujours lorsqu'elle se trouve soumise à l'action d'un courant nettement dessiné. Ces sentiments humanitaires étaient partout; il semblait qu'on les respirât dans l'air, tant ils formaient l'atmosphère naturelle dans laquelle grandissaient les générations nouvelles. Tout-à-coup, cette heureuse confiance s'évanouit, et c'en fut fait de cette paix à laquelle Maud, le héros de Tennyson, déclarait n'avoir jamais cru. Maud, il faut le dire, avait l'avantage d'exprimer son opinion alors que la guerre avait déjà éclaté. Ils ıt nombreux les gens qui attendent ainsi les événements ur faire parade de leur clairvoyance politique. Au premier ıp de canon on les entend affirmer qu'ils n'ont jamais cru à

une paix durable, en admettant qu'on pût appeler paix, l'état où vivaient les peuples jusqu'à ce jour.

La question d'Orient vint interrompre ce rêve de bonheur universel. Cette dénomination de question d'Orient, empruntée surtout au vocabulaire politique français, n'a rien de particulièrement heureux ; cependant, nous ne trouvons aucune expression plus propre à définir clairement et d'une façon précise la portée de cette crise qui s'élevait à l'horizon européen. C'était bien, à proprement parler, « la question d'Orient. » La question était, en effet, de savoir ce qu'il y avait à faire à l'Est de l'Europe. Il est certain que les choses pouvaient rester dans l'état où elles se trouvaient alors, et en dehors duquel toutes les hypothèses étaient également possibles. La puissance ottomane, établie depuis des siècles dans le Sud-Est de l'Europe, y avait pénétré en conquérante et s'y était maintenue comme un vainqueur qui occupe le sol où il a planté sa tente. Les Turcs ont toutes les qualités et même les vertus des conquérants les plus belliqueux; mais ils ne possèdent ni les capacités, ni les aptitudes que nécessitent les œuvres pacifiques. Ils n'eurent jamais le désir de s'assimiler ceux qu'ils avaient conquis, ou d'arriver à une fusion des races. Dans leur dédain, ils ne voulaient rien apprendre des vaincus, et s'inquiétaient peu des déceptions que pouvait leur réserver une telle politique. On a remarqué avec beaucoup de justesse que, de toutes les races qui avaient soumis les Grecs, les Turcs étaient les seuls qui ne leur eussent rien emprunté. La Grèce avait vaincu tous ses vainqueurs excepté les Turcs. Ils se montrèrent insensibles à sa supériorité intellectuelle et elle ne put leur inculper le goût des lettres, des arts, du commerce ou des sciences. En général cependant les nouveaux vainqueurs n'imposaient pas un joug trop lourd au peuple conquis et ils persécutaient rarement les opinio religieuses qu'ils tenaient pour des hérésies. A cet éga ils contrastaient de la façon la plus honorable avec les Éta

qui auraient dû leur donner l'exemple. En fait, les Turcs étaient généralement portés à mépriser ce qu'ils considéraient comme les folies religieuses des races hérétiques qui méconnaissaient le drapeau du prophète; ils les dédaignaient plus qu'ils ne les détestaient. De temps en temps, il est vrai, l'Europe vit avec horreur éclater quelque explosion soudaine de fanatisme barbare dont furent victimes quelques-unes des sectes qui se partageaient les populations vaincues. On en conclut que les conquérants installés dans le Sud-Est de l'Europe se trouvaient encore à l'état de barbarie et n'avaient aucun droit de prendre place parmi les nations civilisées. Mais ces faits étaient isolés ; les Turcs se souciaient en général trop peu des races soumises à leur domination pour céder souvent aux inspirations de cet odieux fanatisme qui torture ses victimes dans l'intérêt même de leur salut.

Il ne peut être douteux qu'à une certaine époque, les diverses puissances de l'Europe civilisée auraient vu avec plaisir les Turcs repasser le détroit; mais, pendant de longues générations, leur puissance avait été formidable. Il fut un temps, où l'on se demandait s'ils ne chasseraient pas les Européens eux-mêmes de leurs propres pays. Ils avaient été pendant des siècles la terreur et le cauchemar de l'Occident. Lorsqu'ils commencèrent à tomber en décadence, et cessèrent d'être un danger pour l'Europe, on put croire que les nations occidentales chercheraient à se débarrasser de leur voisinage. Mais, à cette époque, les conditions de l'Europe étaient entièrement modifiées. Aucune puissance ne tremblait plus devant les Turcs; mais d'autres Etats avaient acquis une force d'absorption formidable. La suspicion constante dans laquelle vivaient les unes à l'égard des autres les puissances européennes était pour la Turquie un élément de résistance beaucoup plus fort que toutes les vertus guerrières dont elle aurait pu être douée. Le développement de la Russie suffisait à lui seul pour changer toutes les conditions du problème.

Il n'y a pas à notre époque de fait plus considérable que ce développement soudain de la puissance moscovite. Les progrès des Etats-Unis sont moins étonnants. Les hommes qui ont fondé la grande colonie américaine étaient civilisés ; ils appartenaient à notre race : on pouvait être sûr qu'ils sauraient se frayer un chemin en dépit de tous les obstacles. Ils avaient eu en outre cette bonne fortune de prendre possession d'un continent immense, doué d'inépuisables richesses, du climat le plus varié, d'une force de production extraordinaire et de n'avoir à craindre ni voisins, ni rivaux. Mais la Russie était composée de populations qui, même jusqu'à notre époque, sont demeurées, à un certain point de vue, presque à demi barbares. De tous côtés, elle est entourée d'ennemis et d'obstacles sans nombre. Depuis plusieurs générations, elle avait été surtout puissance continentale, mais elle se trouvait renfermée au cœur de l'Europe orientale comme dans une prison. Le génie, la ruse et l'audace de Pierre-le-Grand brisèrent d'abord les étroites frontières qui l'enserraient et les portèrent jusqu'à la mer. Un règne ou deux séparent Pierre-le-Grand de cette femme de génie si redoutable, si dépourvue de scrupules et dont la corruption ne le cédait en rien à celle de son illustre prédécesseur. Ce fut, sans doute, la plus grande femme qui se soit jamais assise sur le trône, sans même excepter Elisabeth d'Angleterre. Catherine II suivit l'exemple de Pierre-le-Grand. Elle recula les frontières de son royaume jusque dans des régions éloignées où son prédécesseur n'avait jamais pénétré. Ce fut pendant son règne que la Russie conquit sa place au nombre des grandes puissances européennes et bientôt elle put traiter d'égale à égale avec les premières nations du continent. Loin de se réfugier dans une immobilité absolue comme la Turquie, la Russie avait toujours témoigné de ses goûts pour les conquêtes de la science. En recherchant, par des efforts sans cesse renouvelés à revêtir les formes de la civilisation occidentale, le

montrait même une certaine affectation qui, plus d'une fois, lui valut les sarcasmes de ses voisins plus vieux qu'elle et d'une culture intellectuelle qui datait déjà de plusieurs siècles. La grande Catherine n'échappa point à ce ridicule. Elle avait appelé Diderot à sa cour ; son cabinet était orné d'un buste de Charles James Fox. Les Esquimaux eux-mêmes auraient pu trouver rudes et farouches ses mœurs personnelles et celles qui dominaient à sa cour. Elle écrasait autour d'elle toute opinion libérale avec une impitoyable sévérité qui rappelait celle des tyrans asiatiques du moyen-âge; et, par un étrange contraste, ne s'en proclamait pas moins disciple de Rousseau et admiratrice de Chesterfield. De semblables procédés lui valurent plus d'une critique. Même de notre temps, c'est une chose familière à tous les écrivains de signaler ce contraste entre les théories qu'affiche la Russie et la ligne de conduite qu'elle s'obstine à pratiquer ; cependant, il est vrai de dire, surtout lorsqu'on parle de peuples, que tout hommage rendu à certains principes par pur esprit d'imitation, mais en dehors de toute affectation hypocrite, conduit à des résultats non moins importants et non moins sérieux que les efforts les plus convaincus et les plus persévérants. Un peuple qui se fait gloire d'être plus civilisé qu'il ne l'est réellement finit toujours par atteindre à un degré de culture intellectuelle dont ses voisins l'avaient jugé jusqu'alors incapable.

La guerre contre Napoléon Ier avait provoqué une alliance étroite entre la Russie, l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et quelques autres Etats européens qui appartenaient à une civilisation déjà ancienne. Pendant un certain temps, la Russie fut l'âme de la coalition. Ses soldats parurent en Italie et en France. Ce pays, à moitié sauvage, devint aux yeux de l'Europe l'un des représentants des intérêts conservateurs sur le continent. On vit en lui un auxiliaire utile et une force formidable. Peu à peu on s'aperçut qu'il n'était pas moins redoutable dans l'attaque que dans

la défense. Dans la guerre entre l'Autriche et la Hongrie, la Russie intervint par les armes et mit les Hongrois aux pieds de l'Autriche. Les libéraux européens la détestaient déjà à cause de la part qu'elle avait prise au partage de la Pologne et du régime odieux qu'elle avait imposé à ce malheureux pays. Bientôt ce fut une conviction bien arrêtée dans le camp libéral de l'Europe occidentale que la puissance moscovite était le plus grand obstacle qui existât alors dans le monde civilisé à l'expansion des idées populaires. Sous ce rapport, les Turcs étaient beaucoup moins redoutables. Ils avaient depuis longtemps renoncé à leurs anciennes ambitions et dépouillé leur esprit belliqueux. Pour l'instant, ils ne demandaient qu'une chose, c'était qu'on les laissât tranquilles. Mais ils avaient avec la Russie plus d'un point de contact où devaient se produire des collisions fatales. Plusieurs provinces européennes, dépendant de l'empire turc, appartenaient à la race slave et à l'église grecque : elles se trouvaient rattachées au peuple russe par la communauté de race, et la politique que suivaient les Turcs à leur égard était une source constante de difficultés avec la Russie.

Les Russes sont profondément religieux. Quoi qu'on puisse penser des manifestations de leur foi ou du contraste qui éclate chaque jour entre leurs principes religieux et les pratiques de leur vie quotidienne, on ne peut s'empêcher de reconnaître que leur caractère est profondément imbu de l'esprit, ou si l'on veut, du fanatisme religieux. Pour le Russe exalté, c'était une chose intolérable de penser qu'un peuple slave, professant la religion de l'Église orthodoxe se trouvât en butte aux persécutions des Turcs. Aucun homme d'État ne pouvait se flatter de parvenir à la popularité s'il avait l'imprudence de témoigner le moindre mépris pour ce sentiment populaire. Les populations chrétiennes de la Turquie étaient, pour les souverains russes, ce que furent les Allemands du Schleswig-Holstein pour les illustres chefs qui, dans ces

nières années ont gouverné le peuple allemand. Il y avait là comme une voix du sang à laquelle il ne leur était pas permis, qu'ils le voulussent ou non, de demeurer indifférents. Les princes allemands, pour devenir populaires, devaient se déclarer avec enthousiasme pour la cause du Schleswig-Holstein. De même, un empereur de Russie ne pouvait se concilier le cœur de ses sujets s'il n'avait pas proclamé bien haut son invincible résolution de protéger les populations chrétiennes de la Turquie.

Nul doute que le peuple russe et ses hommes d'État ne fussent absolument sincères dans l'expression de leurs sympathies pour les Slaves de l'empire ottoman ; mais les puissances européennes soupçonnèrent bientôt que, sous cette apparence de protection, pourrait bien se cacher l'ambition secrète d'étendre les frontières moscovites du côté du Sud. On avait vu avec quelle habileté et quelle audace la Russie était parvenue à pousser ses limites jusqu'à la mer. Ce fut bientôt une idée généralement répandue que ses visées ambitieuses portaient sur Constantinople et le Bosphore. On disait que le testament laissé par Pierre-le-Grand contenait une instruction formelle pour ses successeurs de faire converger tous les efforts de leur politique vers ce seul objet. Ce document, disait-on, enjoignait aux souverains qui se succèderaient sur le trône de Russie, de faire tous leurs efforts pour étendre leur territoire au Nord, vers la Baltique, au Sud, vers la mer Noire, et de s'avancer aussi loin qu'ils le pourraient vers Constantinople et les Indes. « Suscitez des guerres incessantes, tantôt contre les Turcs, tantôt contre les Perses, plantez vos drapeaux sur la mer Noire. Peu à peu emparez-vous de cette mer ainsi que de la Baltique. Accélérez la décadence de la Perse et pénétrez jusqu'au golfe Persique. Reconstituez, s'il est possible, les anciennes voies commerciales vers l'Orient au travers de la Syrie et tâchez de gagner l'Inde qui est l'entrepôt du monde. Arrivés là, vous n'aurez plus rien à craindre de

l'Angleterre. » Nous savons maintenant que ce prétendu testament n'existait pas ; mais, on n'en peut douter, la politique de Pierre-le-Grand et de son illustre successeur, Catherine, fut en tout point conforme à ce programme.

Les autres États européens avaient une tâche toute tracée. Il leur fallait veiller à ce que les vices du gouvernement ottoman qui frappaient tous les yeux ne justifiassent pas les entreprises ambitieuses de la Russie. Une puissance plus que toutes les autres avait intérêt à surveiller le moindre mouvement pouvant menacer la grande route des Indes, ou ses possessions indiennes elles-mêmes qui jouissaient alors d'une paix et d'une sécurité profondes. Cette nation était l'Angleterre. L'Angleterre, la Russie et la Turquie avaient cela de commun qu'elles étaient à la fois puissances asiatiques et européennes ; mais la Turquie ne gênait en rien les intérêts anglais en Orient. Elle n'était pas de force à lutter avec les grandes puissances ; aussi n'inspirait-elle ombrage à aucune nation, ni en Europe, ni en Asie. Au contraire, il semblait exister en Orient entre l'Angleterre et la Russie un conflit d'intérêts qui naissait de la nature même des choses. Les Russes étendaient leurs frontières du côté de notre empire indien. Dans leurs entreprises en Asie, on remarquait le même mélange d'astuce et d'audace qui leur avait si bien réussi. Nos officiers et nos émissaires diplomatiques signalaient constamment dans leurs rapports les difficultés que leur suscitaient dans l'Asie centrale les intrigues moscovites. Nous avons déjà vu que la marche de notre politique en Afghanistan avait été sensiblement affectée par les machinations plus ou moins réelles attribuées au gouvernement du czar. C'est à la suite de tous ces racontars qu'on vit surgir une sorte de spectre russe qui hanta l'esprit de nos hommes d'État et les fit souvent trembler comme des enfants. La question n'est pas de savoir si ces craintes étaient justifiées, mais si elles existaient réellement. E es eurent évidemment une très grande influence sur l'att' de

que prit le peuple anglais au regard de la Turquie et de la Russie. C'est ainsi qu'on vit grandir peu à peu dans l'esprit de nos ministres et dans celui d'une certaine catégorie de citoyens cette conviction que la défense de l'intégrité de l'empire ottoman était pour l'Angleterre une sorte de devoir national.

On peut l'affirmer sans hésitation, les puissances européennes désiraient aussi, en général, le maintien de la Turquie, dans cette conviction que, tant qu'elle serait debout, elle constituerait une barrière contre des dangers plus ou moins réels. Le rôle particulier de l'Angleterre était plein de difficultés. Elle se sentait obligée, sous la pression d'un intérêt national, de maintenir l'existence d'un empire que ses fautes avaient condamné et qu'aucun homme d'État anglais, digne de ce nom, n'eût pris souci de défendre, s'il n'avait été qu'un empire européen. Tout autre était le rôle de la Russie. Cette puissance pouvait prendre de grands airs dans ses documents officiels ou dans les appels qu'elle faisait aux populations, et se présenter comme la nation religieuse qui avait pour mission de protéger les chrétiens opprimés par les Turcs. L'Angleterre, quelle que fût la prudence ou la franchise de son attitude, ne pouvait justifier son opposition à la Russie qu'en alléguant la défense de ses propres intérêts. Le grand inconvénient de cette situation était de susciter dans le peuple anglais des divergences profondes d'opinion. Bien des hommes d'une grande valeur et d'une réelle influence pensaient que nous n'avions pas le droit de soutenir la puissance ottomane pour éviter les dangers plus ou moins sérieux qui pourraient résulter de sa chute. Le devoir de l'Angleterre, disaient-ils, était de se conformer aux seuls principes de justice et de ne pas se forger des craintes chimériques. Pour l'homme de bien, le devoir est clair. Quelles que soient les circonstances, il ne doit jamais pactiser avec le crime ; quoi qu'il advienne, son devoir est de s'abstenir. Dans les relations internationales, il fallait, à leur avis,

appliquer le même principe. C'est une question que nous n'avons pas à discuter ici ; nous nous bornons à constater un état de choses qui comportait les plus graves conséquences.

La crise éclata dans les dernières années du règne de l'empereur Nicolas. Il vit le commencement du drame, mais il mourut avant la fin du premier acte. Nicolas n'était pas un homme ordinaire. Tantôt il rappelait Alexandre-le-Grand, tantôt aussi Haroun-Al-Raschid des « Nuits Arabes. » Il appartenait à une famille dont l'irrascibilité était légendaire. Chez quelques-uns de ses ancêtres, cette faiblesse avait même dégénéré en fureur ; chez d'autres, elle n'était pas allée au-delà de ces explosions de colère qui nous apparaissent comme autant de taches dans les figures de Charles-le-Téméraire ou de Richard Cœur-de-Lion. Il est inutile de remonter à Pierre-le-Grand pour rechercher les traditions et les caractères distinctifs de la famille de Nicolas. Qu'il nous suffise de dire que Catherine II s'était mariée jeune et dans des conditions tout-à-fait extraordinaires. Il n'est donc pas étonnant que dans sa descendance immédiate, le développement de l'intelligence et de la volonté se soit trouvé affecté par les terribles impressions auxquelles elle avait été soumise. Son fils devint fou et les frères de Nicolas avaient également un grain de folie.

A une certaine époque, l'empereur Nicolas jouissait en Angleterre d'une grande popularité. Il était venu rendre une visite à la reine et avait vivement impressionné tout le monde par son extérieur plein de noblesse, sa stature élevée, son étrange beauté et la distinction en même temps que la familiarité de ses manières. Il laissait entendre qu'il n'avait pas de plus grande ambition que de vivre dans une étroite alliance avec l'Angleterre. Lorsqu'il voulait caractériser la loyauté et l'honneur dans leurs plus hautes manifestations, il donnait toujours pour exemple la parole d'un gentilhomme anglais. On ne peut -

demment mettre en doute son sincère désir de rester avec l'Angleterre dans les termes de l'amitié la plus cordiale. Ce qui est le plus étonnant, c'est que jusqu'au dernier moment, il ne lui vint pas à l'esprit qu'il était impossible à notre pays de le suivre dans la voie où il s'engageait. Son frère, à qui il avait succédé, avait été pour les Anglais l'allié le plus fidèle. Le duc de Wellington était pour lui le type idéal du héros. Il croyait fermement que lorsqu'arriverait le moment de partager les dépouilles de la Turquie, l'Angleterre et lui ne pourraient mieux faire pour la sauvegarde de leurs propres intérêts et pour la paix du monde que de s'entendre pour se faire chacun leur part. Il est rare de voir dans l'histoire un grand souverain jouissant d'un pouvoir absolu tracer d'avance en termes non voilés les lignes générales de sa politique. Par deux fois, il s'en ouvrit à nos hommes d'État. Il fit plus ; pour éviter toute méprise, il consigna ses vues dans un Mémoire. Lorsqu'il visita l'Angleterre en 1844 pour la seconde fois, il eut plusieurs entretiens avec le duc de Wellington et Lord Aberdeen alors ministre des affaires étrangères. Ils échangèrent leurs vues sur l'avenir de la Turquie et sur la conduite à tenir dans le cas où elle viendrait à disparaître, ce qui semblait imminent au monarque russe. Lorsqu'il retourna en Russie, il fit rédiger un Mémorandum par le comte Nesselrode, chancelier de l'empire, dans lequel se trouvaient résumées les vues qu'il croyait partagées par les hommes d'Etat anglais avec lesquels il s'était entretenu. M. Kinglake prétend qu'il n'envoya ce document en Angleterre que pour couvrir sa retraite lorsqu'il ne se sentit plus soutenu par le cabinet anglais. Telle n'est point notre opinion. On peut tenir pour certain que les hommes d'État anglais n'encouragèrent point les projets de Nicolas ; du moins, ils n'en eurent pas l'[illegible]ention. Mais il nous paraît évident que l'empereur c[illegible]. au contraire avoir leur adhésion.

Mémorandum du comte de Nesselrode était plutôt un

résumé précis et une sorte de memento des engagements vagues qui avaient pu être pris oralement, que le retrait d'une proposition qui n'avait jamais eu aucune chance d'être acceptée. Le document établissait que l'Angleterre et la Russie croyaient de leur intérêt commun de maintenir l'indépendance de l'empire ottoman et l'intégrité de son territoire, d'écarter tous les dangers qui pourraient compromettre son existence. Le point essentiel, disait ce document, était de laisser la Porte vivre en repos sans la troubler par des tracasseries diplomatiques. La Turquie cependant avait l'habitude de ne jamais tenir ses engagements, et le chancelier russe faisait remarquer qu'avec de semblables procédés, elle compromettrait certainement l'intégrité de son territoire. Elle ne persistait dans cette voie déplorable que parce qu'elle se croyait sûre de l'impunité et qu'elle comptait sur la jalousie mutuelle des puissances, persuadée que, si elle manquait aux engagements pris vis-à-vis de l'une d'elles, les autres ne manqueraient pas de la soutenir. « Dès que la Porte, disait le comte Nesselrode, sera convaincue qu'elle n'a pas à compter sur les autres puissances, on la verra changer de procédés et toutes les difficultés pourront être arrangées à l'amiable sans qu'on ait à redouter un conflit. » « Il est de toute nécessité, ajoutait-il, de forcer la Turquie à traiter ses sujets chrétiens avec tolérance et douceur. A ces conditions, l'Angleterre et la Russie doivent également s'intéresser à son salut. Mais ces deux États ne peuvent cependant se dissimuler que l'empire ottoman renferme en lui-même des germes de dissolution, et qu'à tout instant, les événements les plus imprévus peuvent déterminer sa chute. » Et plus loin : « Au milieu des incertitudes qui planent sur l'avenir, un seul point se dégage avec un caractère absolument précis : le danger qui peut résulter d'une catastrophe en Turquie sera bien moindre si les événements trouvent la Russie et l'Angleterre unies dans les mêmes vues prêtes à agir dans un intérêt commun. Cette entente ser-

d'autant plus utile qu'elle aurait le complet assentiment de l'Autriche avec laquelle la Russie s'est déjà mise complètement d'accord. »

Ce document fut envoyé à Londres et déposé dans les archives du ministère des affaires étrangères. Il ne fut rendu public que longtemps après, lorsque la presse russe crut pouvoir affirmer que le gouvernement anglais avait toujours été le confident des projets que nourrissait la Russie sur l'empire ottoman. Il nous paraît, quant à nous, évident que l'empereur de Russie croyait réellement ses vues partagées par les hommes d'État anglais. Le simple fait que le Mémorandum avait été reçu et mis au nombre des documents conservés par le ministère des affaires étrangères, suffisait à lui seul pour faire croire à Nicolas que les principes qui s'y trouvaient consignés étaient acceptés par le gouvernement anglais comme la base d'une action commune ou du moins comme le résumé des vues des deux pays. Rien n'est plus facile que d'amener un homme, qu'égare le fanatisme ou que n'éclaire pas une intelligence bien nette, à supposer que ceux auxquels il se confie partagent ses projets et sont d'accord avec lui. Il suffit pour cela d'écouter et de ne rien dire. Il est donc regrettable que les hommes d'État anglais aient prêté l'oreille aux discours de Nicolas sans avoir déclaré nettement qu'ils ne partageaient pas ses vues et qu'ils ne pouvaient s'y associer. Il est regrettable qu'ils aient reçu son Mémorandum sans avoir formellement annoncé qu'ils ne se considéraient pas tenus par les propositions qui s'y trouvaient énoncées. Quelques-unes d'entre elles étaient certainement de nature à provoquer l'attention des hommes d'État anglais, et à mériter de leur part une appréciation quelconque. L'empereur de Russie y affirmait, par exemple, qu'il ne représentait pas seulement la politique russe, mais aussi celle de l'Autriche. Il parlait au nom de cette dernière puissance et donnait à entendre qu'il exprimait également les vues de l'Angleterre. Ainsi donc,

l'Angleterre, l'Autriche et la Russie s'engageaient dans un complot ténébreux, ayant pour objet de disposer du territoire d'une puissance amie, dans le cas où elle se trouverait aux prises avec quelques difficultés. Nos ministres auraient dû voir une analogie de mauvaise augure entre ces préliminaires et les pourparlers qu'engageaient autrefois la Russie, la Prusse, l'Autriche avant le partage de la Pologne. Au nom de l'Angleterre, il fallait répondre par une protestation énergique qui n'eût laissé place à aucun malentendu. On n'avait pas à craindre d'élever trop la voix ni de préciser avec trop de soin lorsqu'il s'agissait de déclarer à l'empereur de Russie que nous étions bien résolus à ne jamais tremper dans une semblable conspiration.

Plusieurs années s'étaient déjà écoulées lorsque Nicolas crut l'occasion venue d'exposer ses projets plus clairement encore, et de rappeler l'entente qu'il supposait exister avec l'Angleterre. Lord Aberdeen était alors président du Conseil. C'était lui qui était ministre des affaires étrangères, lorsqu'en 1844, Nicolas fit son voyage d'Angleterre. Le 9 janvier 1853, avant les élections qui suivirent l'avénement du nouveau ministère, le czar rencontra sir Hamilton Seymour à une réception donnée par l'archiduchesse Hélène, dans son palais de St-Pétersbourg. Il le prit à part et se mit à lui parler sans aucun ambage de l'avenir de la Turquie et des arrangements que l'Angleterre et la Russie devaient arrêter en prévision des événements. Il eut ensuite l'occasion de reprendre maintes fois cette conversation qui est restée fameuse dans les fastes diplomatiques. Nicolas prononça une phrase que le langage politique a depuis acceptée comme une expression familière. Tant que l'empire ottoman vivra dans le souvenir des peuples européens on ne parlera jamais des préliminaires de la guerre de Crimée, sans rappeler cette expression demeurée célèbre : « l'homme malade ». « Nous avons dans nos mains, dit le czar, un homme malade, un homme très malade. Il serait bien regrettable si, un de ces jours, il venait à mourir sa

que nous eussions fait aucun arrangement en prévision de cette catastrophe. »

Toutes ces confessions n'avaient qu'un but : Nicolas voulait absolument que l'Angleterre et la Russie s'entendissent pour recueillir la succession de la Turquie avant l'époque qu'il considérait comme fatale, imminente, où le malade viendrait à mourir. L'empereur expliquait qu'il n'avait pas eu la pensée d'occuper Constantinople d'une façon définitive. Il n'irait jamais jusque-là ; mais, d'un autre côté, il ne souffrirait point que cette ville fût occupée par l'Angleterre, par la France ou par quelque autre puissance. Il repoussa bien loin le projet de reconstituer la Grèce en empire bysantin ou de laisser la Turquie se partager en un certain nombre de petites républiques qui seraient, disait-il, autant de refuges pour les Kossuths et les Mazzinis de l'Europe. On ne voyait pas bien clairement ce qu'il voulait faire de Constantinople si elle ne devait devenir ni russe, ni turque, ni anglaise, ni française, ni grecque, ni même constituer une petite république ; mais en tout cas, il savait bien ce qu'il ne voulait pas. Il pensait que la Serbie et la Bulgarie devaient constituer des États indépendants comme les provinces danubiennes que le czar couvrait de sa protection. Si, comme conséquence de cette réorganisation de l'Europe orientale, l'Angleterre croyait qu'elle dût prendre possession de l'Egypte, l'empereur n'y faisait aucune objection. Il disait la même chose de Candie ; si nous voulions nous emparer de cette île, il ne s'y opposait pas. Il déclarait ne demander aucune convention écrite. De tels arrangements, du reste, ne font point d'ordinaire l'objet de traités formels. Il ne désirait qu'une entente purement courtoise et ne réclamait que dix minutes de conversation avec lord Aberdeen pour convenir de tout. Si seulement l'Angleterre

a Russie pouvaient arriver à une action commune, ce que
ıraient dire ou penser les autres puissances lui était
olument indifférent. Il parlait des millions de chrétiens

qui habitaient la Turquie et dont il devait protéger les intérêts; il rappelait — et cette remarque avait son importance — que le droit de les protéger lui était reconnu par les traités.

L'empereur considérait évidemment l'Angleterre et la Russie comme également intéressées au succès de son plan. Il faisait preuve vis-à-vis de nous de la plus grande franchise, sans soupçonner ce qu'il y avait de peu honnête et de contraire aux traditions de délicatesse du gouvernement anglais dans ce fait de comploter à deux le partage des dépouilles de « l'homme malade » alors qu'il respirait encore. Il ne comprit pas qu'un tel compromis, fait dans l'ombre et à l'insu des grandes puissances européennes, était peu avouable. Il tenait certainement à agir en homme d'honneur, mais l'idée de l'honneur, comme nous le comprenons en Occident, était une chose nouvelle pour la Russie et Nicolas n'en avait point une conception très nette. On eût pu le comparer au sauvage qui ferait tous ses efforts pour observer les usages du monde et n'en demeurerait pas moins exposé à toutes les méprises que son ignorance des nuances ne manquerait pas, en toutes circonstances, de lui faire commettre. Les confidences de l'empereur à notre ambassadeur témoignaient de la sincérité, et, jusqu'à un certain point, de la naïveté de son auteur ; mais, après les révélations de lord Seymour, le gouvernement ne pouvait avoir en Nicolas la moindre confiance. On ne vit plus en lui qu'un fauteur de combinaisons ténébreuses ; on ne tint même pas sans doute assez compte de l'influence qu'exerçait sur son esprit l'idée religieuse ou les préjugés superstitieux au service desquels il mettait son ambition et son intelligence. La nature humaine a de tels aveuglements qu'il ne faut pas nous étonner de trouver le fanatisme le plus exalté et la conviction la plus sincère en compagnie de l'égoïsme le pl astucieux. Aux yeux du gouvernement et de l'opinic publique, Nicolas ne fut plus désormais qu'un intriga

rusé et pillard avec lequel il fallait se garder d'avoir rien de commun.

Le gouvernement anglais fit à l'empereur la seule réponse qu'il eût dû attendre, c'est qu'il ne lui paraissait pas conforme à l'usage de conclure un arrangement en vue de se partager une nation amie et que l'Angleterre ne convoitait aucune des possessions de la Turquie. Nicolas n'ajouta, sans doute, aucune foi à ces protestations, et il dut penser que l'Angleterre conduisait de son côté quelque intrigue à laquelle il ne lui convenait pas de le faire participer. En présence d'un tel échec, il dut amèrement regretter les avances qu'il avait faites. Les vues échangées entre les deux gouvernements avaient un caractère essentiellement confidentiel ; Nicolas n'avait pas à craindre qu'elles pussent être livrées à la publicité. Ce ne fut, en effet, que plus d'une année après, qu'elles furent divulguées. L'empereur cependant, à sa grande confusion, ne pouvait oublier que les ministres anglais possédaient tous les fils de ses combinaisons, qu'il leur avait livré ses plans, tandis qu'ils lui avaient caché soigneusement les leurs. Malheureusement, au cours de la correspondance à laquelle donna lieu la conversation entre l'empereur et l'ambassadeur anglais, le gouvernement laissa échapper une concession fâcheuse dont nous verrons bientôt toutes les conséquences. Ce fut lord John Russell qui, sans doute par mégarde, commit cette faute dans sa lettre du 20 février 1853 à sir Hamilton Seymour. Il s'était enchevêtré dans la phrase suivante : « Plus le gouvernement turc se rapproche des règles d'une justice impartiale et d'une administration égalitaire, moins l'empereur de Russie trouvera nécessaire de recourir à cette protection exceptionnelle que sa Majesté impériale considère elle-même comme si onéreuse et si embarrassante, et qui lui t cependant imposée par son devoir aussi bien que par s traités. »

Les conversations de l'empereur avec sir Hamilton

Seymour ne constituèrent qu'un épisode dans l'ensemble des événements qui suivirent; mais cet incident devait avoir une grande influence même sur la marche immédiate des évènements et sur leur allure belliqueuse. Il y avait, du reste, dans le Sud-Est de l'Europe de grandes forces opposées qui marchaient à un conflit fatal et qui devaient tôt ou tard se rencontrer dans une terrible collision. La Russie, avec ses vues ambitieuses, sa tendance à élargir de tous côtés ses frontières, les sympathies naturelles de race et de religion qui l'unissaient aux chrétiens et aux Slaves de la Turquie, devait, à brève échéance, entrer en hostilité ouverte avec la Porte. Même, à cette période critique de son histoire, la Russie ne nous semble pas avoir agi exclusivement dans un but de pure ambition personnelle. On ne peut dire que tous les torts fussent d'un côté, et tous les droits de l'autre. On doit reconnaître, sans que le patriotisme anglais puisse s'en offenser, que la Russie, en prenant parti pour des populations auxquelles elle était si étroitement attachée par des liens de race et de religion, n'agissait pas autrement que ne l'aurait fait l'Angleterre elle-même dans des circonstances analogues. Supposons un instant qu'un certain nombre d'Anglais et de chrétiens soient soumis à quelque despote asiatique sur la frontière de notre empire indien, il est probable que tous les Anglais habitant les Indes, embrasseraient leur défense avec la plus grande chaleur, et l'intervention s'imposerait bientôt à nous comme un devoir inévitable. Celui qui voudrait nous persuader qu'après tout ces Anglais sont presque aussi heureux sous le joug asiatique que bien d'autres peuples et qu'ils méritent leur sort, aurait certainement bien peu de chance de trouver parmi nous des gens assez patients pour l'écouter.

L'empereur de Russie battit légèrement en retraite après avoir échoué dans ses tentatives auprès de l'ambassade Hamilton Seymour. Pendant quelque temps, il sembla p tager les vues du gouvernement anglais et reconnaî

qu'on ne devait pas créer d'embarras à la Turquie en exerçant sur elle une trop forte pression. Il fut sans doute vivement désappointé lorsqu'il constata que l'Angleterre ne marcherait point avec lui, et qu'il vit tous ses calculs bouleversés. Tout en conservant l'espoir d'un retour offensif, il comprenait qu'une certaine prudence lui était imposée. Mais il n'était au pouvoir d'aucun souverain et d'aucun gouvernement de contenir les forces naturelles qui se trouvaient en mouvement et qui poussaïent le czar à l'action. Il n'y a pas dans les États modernes ce qu'on peut appeler de véritables autocraties. L'empereur de Russie ne pouvait pas plus dédaigner les manifestations du sentiment national que n'eût pu le faire un monarque anglais. Il détenait le souverain pouvoir en vertu de la délégation de la volonté nationale qu'il personnifiait. Or, l'opinion générale en Russie était en opposition flagrante avec les tendances que manifestait en Europe le gouvernement ottoman, et bientôt aussi avec la politique que l'Angleterre se crut obligée de suivre pour soutenir son allié contre les projets de Nicolas.

Depuis longtemps, des difficultés s'étaient élevées au sujet de la protection des Lieux Saints en Palestine. Les prétentions de l'Eglise grecque se heurtaient à celles de l'Eglise latine. L'empereur de Russie était le protecteur de la première ; les rois de France, depuis des siècles, étendaient leur protection sur la seconde. La France ne nous avait jamais consultés sur la nécessité de maintenir les Turcs en Europe. Comme nous l'avons vu, la politique de l'Angleterre et celle de la France étaient si diamétralement opposées que les deux pays avaient semblé prêts à en venir aux mains au sujet de l'Egypte que nos voisins désiraient rendre indépendante et que nous voulions maintenir sous la suzeraineté des sultans. La France,

e ne touchait que le côté politique de la question,
se sentait pas, en réalité, de sympathies bien vives
ur les revendications incessantes des moines latins

sur les Lieux-Saints. La Russie, au contraire, obéissait certainement au fanatisme religieux le plus exalté en appuyant les demandes de l'Eglise grecque. Il arriva malheureusement que le gouvernement français se mit à soutenir les prétentions des moines avec une insistance toute nouvelle. La querelle, qui sembla un instant mettre en question les destinées de l'Europe, était assez étrange en elle-même, et paraissait plutôt digne du Moyen-Age que des temps modernes. Les Lieux-Saints, sur lesquels les moines latins élevaient leurs prétentions, comprenaient la grande église de Béthléem, le sanctuaire de la nativité, dans lequel ils réclamaient le droit de restaurer l'autel qui en avait autrefois fait l'ornement, la tombe de la Vierge, la pierre de l'onction, et les sept arches de la Vierge dans l'église du Saint-Sépulcre.

Sous le règne de François Ier, ce roi de France si remarquable par sa piété, ses vertus et son honnêteté, un traité avait été signé aux termes duquel le sultan reconnaissait à la France un droit de protectorat sur les Lieux-Saints en Palestine et sur les moines de l'Eglise latine chargés de l'entretien des églises et des monuments sacrés. Mais l'Eglise grecque obtenait elle-même peu de temps après un firman par lequel le sultan concédait, au gré de sa fantaisie, de nouveaux privilèges sans s'inquiéter s'il portait ou non atteinte aux traités consentis par ses prédécesseurs. Les Grecs invoquaient donc les concessions qu'ils avaient obtenues et prétendaient avoir autant de droits que les latins de veiller sur les Lieux-Saints. Cette question donnait lieu à des querelles toujours renaissantes. Elle était d'autant plus grave que la France passait pour protéger l'un des partis, et la Russie le parti adverse. En fait, les deux puissances intervinrent plus d'une fois pour faire triompher les réclamations de leurs protégés. A la fin, ces prétentions s'identifièrent peu à peu avec l gouvernements qui les avaient soutenues. Les latir obtenaient-ils la moindre faveur, la Russie se croya

offensée ; une concession faite aux Grecs semblait une taquinerie à l'adresse de la France. L'objet de cette rivalité pouvait paraître d'une vulgarité bien singulière, mais elle avait au fond plus de portée que bien des questions d'étiquette pour lesquelles les grandes nations ont plus d'une fois couru aux armes. M. Kinglake, le brillant historien de la guerre de Crimée, à qui cependant on peut reprocher une solennelle et pompeuse monotonie, a consacré bien inutilement plusieurs pages éloquentes à prouver que les souvenirs et le caractère sacré, qui s'attachent à certains lieux particuliers, procèdent des sentiments les plus intimes de la nature humaine. La garde des Lieux-Saints était, pour les moines qui se la disputaient, comme la reconnaissance d'une succession légitime dans l'ordre religieux. Pour la diplomatie, c'était l'occasion de faire consacrer sur tout l'Orient l'influence politique des puissances européennes.

Ce fut la France qui, la première, souleva la question quelque temps avant la guerre de Crimée. Ce point est aujourd'hui hors de discussion. Lord John Russell était à peine arrivé au ministère, lorsque, dans une lettre à lord Cowley, notre ambassadeur à Paris, il crut devoir faire quelques observations sur ce point. « Le gouvernement de Sa Majesté, disait-il, ne peut s'empêcher de remarquer que c'est l'ambassadeur de France à Constantinople qui, le premier, a troublé le *statu quo*, non pas que le différend entre l'Eglise grecque et l'Eglise latine ne soit depuis longtemps à l'état aigu ; mais, sans l'action politique de la France, jamais les relations amicales des puissances n'eussent été troublées par de semblables querelles. » Lord John Russell se plaignait aussi que l'ambassadeur français parlât toujours le premier de recourir à la force et menaçât ses interlocuteurs de l'intervention d'une flotte ançaise. « Je regrette d'avoir à dire, continuait lord ussell, que ce triste exemple a été assez fidèlement ivi par la Russie. » Le gouvernement français, il faut

le reconnaître, faisait à cette époque preuve d'une activité tout-à-fait inusitée. Son ambassadeur, M. de Lavalette, avait, paraît-il, parlé d'appeler la flotte française devant Jaffa. Il avait même fait allusion à une occupation possible de Jérusalem. « Alors, disait-il, tous les Lieux-Saints seront bien à nous ». Une armée française à Rome et une autre à Jérusalem auraient affirmé aux yeux du monde la suprématie incontestée de la France. Il ne faut pas chercher bien loin pour trouver la cause de ce redoublement d'énergie. Le Prince-président venait de se faire proclamer empereur. Il avait le plus grand désir de distraire l'opinion publique des affaires intérieures et de la fixer par les côtés brillants de sa politique extérieure. Il cherchait les aventures, et cette querelle entre l'Eglise d'Orient et l'Eglise d'Occident tentait son ambition. Elle semblait être pour lui l'occasion de montrer la puissance de la France et de son nouveau gouvernement sans grand danger ni responsabilité. En fait, nous avons le droit d'attribuer à l'empereur des Français la responsabilité d'avoir troublé la paix de l'Europe; mais, tout en condamnant l'esprit égoïste et turbulent qui souffla la guerre sur notre continent, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que le conflit se serait nécessairement produit à une époque quelconque, même si un nouvel empereur ne s'était pas assis sur le trône de France. Le czar de Russie avait cette idée fixe que le moment était venu de partager les dépouilles de « l'homme malade », et, selon toute vraisemblance, il allait trouver l'occasion d'engager les hostilités avec ceux qui se tenaient au chevet du moribond et paraissaient disposés à protéger ses intérêts.

La source des difficultés d'où surgit la guerre de Crimée et toutes les autres complications que souleva la question d'Orient fut, dit-on, une des causes du traité de Kutchuk-Kainardji. Au cours des négociations q s'engagèrent, pendant que les alliés assiégeaient Séba topol, dans le but de faire cesser les hostilités, les plén

potentiaires reconnurent que le conflit était né de la difficulté d'interpréter un des articles de cette malheureuse convention. A une époque plus rapprochée de nous, cette même clause souleva de nouveau les contestations les plus ardentes et l'on vit se renouveler les mêmes controverses. Quiconque n'a pas la perspicacité d'un profond politique, en arrive à méconnaître ce qu'il peut y avoir d'utile et d'élevé dans le rôle de la diplomatie, en voyant pendant tout un siècle la paix compromise et deux grandes guerres déchaînées par les interprétations différentes que soulèvent quelques lignes d'un traité. La guerre civile qui ensanglanta les États-Unis eut pour unique cause, assure-t-on, la nécessité de définir les droits que la Constitution accordait à chacun des États confédérés ; la guerre de Crimée semble n'avoir eu d'autre but que d'arriver à définir pour toujours d'une manière incontestable l'article 7 du traité de Kainardji, et encore ce but ne fut-il pas atteint. On peut donc dire que cet article 7 tient plus de place dans l'histoire que les fameuses paroles qui provoquèrent la condamnation des Jansénistes et les lettres immortelles de Pascal.

Le traité de Kutchuk-Kainardji avait été signé en 1774 entre la Porte ottomane et Catherine II, impératrice de Russie. Les armes de la grande impératrice avaient été partout victorieuses sur terre et sur mer; la Turquie était à ses pieds. Il lui fallait abandonner Azof, Taganrog et reconnaître l'indépendance de la Crimée. Inutile d'ajouter que, peu d'années après, la Russie s'emparait de cette province. Le traité de Kainardji mit fin à cette guerre. On était bien loin de supposer qu'une convention qui imposait à la Turquie de si durs sacrifices et consacrait la mutilation de son territoire pût contenir dans une de ses clauses, en apparence la plus insignifiante, la source d difficultés capables de mettre en question l'existence i ne de l'empire turc. Ce traité porte la date du 10 juillet 1 4 et fut signé, pour ainsi dire, dans la tente du vain-

queur. L'article 7 contenait la stipulation suivante : « La Sublime-Porte promet de protéger à jamais la religion chrétienne et ses églises. Elle autorise l'ambassadeur de Russie à faire en toute circonstance des représentations au gouvernement ottoman dans l'intérêt de la nouvelle église de Constantinople mentionnée sous l'article 14 et dans celui de ses prêtres. La Turquie promet de tenir compte de ces représentations comme émanant d'une nation voisine sincèrement dévouée au peuple ottoman ». Il semble qu'il soit impossible de trouver dans cette rédaction aucune cause de malentendu.

Reportons-nous maintenant à l'article 14 pour voir s'il est tellement obscur qu'il puisse motiver les terribles conséquences auxquelles il donna lieu. Nous trouvons qu'il autorise simplement la Russie à élever une église publique du rite grec dans le quartier de Galata comme annexe à la chapelle que possédait déjà l'hôtel de l'ambassadeur. Cette nouvelle église, y était-il dit, « restera toujours sous la protection de l'ambassadeur russe et elle jouira d'une sécurité et d'une indépendance absolues ». Nous sommes donc en présence de deux articles dont le sens est des plus clairs et qui ne semblaient en aucune manière gros de conséquences. La première clause donne le droit à l'ambassadeur de Russie d'adresser à la Porte des représentations dans l'intérêt de cette Eglise et de ses prêtres. La dernière permet à la Russie d'élever une nouvelle église à Constantinople. Le lecteur se demande sans doute à quelles difficultés d'interprétation peuvent donner lieu ces deux dispositions. La difficulté consistait en ceci : la Russie prétendait avoir un droit de protectorat sur tous les chrétiens appartenant à la religion grecque et résidant en Turquie : c'était, disait-elle, la conséquence nécessaire de l'article 7 du traité. Lorsque la Turquie, ajoutait-elle, me donne le droit d'intervenir en faveur des fidèles appartenant à une église déterminée, elle me donne par cela même celui d'éten ma protection sur tous les fidèles de la même religion

résident dans l'empire ottoman. Dans toutes les négociations qui précédèrent la guerre de Crimée, la Russie eut en effet pour principal objectif d'obtenir de la Porte la reconnaissance de son droit de protection. Une telle condition devait avoir pour conséquence de donner à l'empereur de Russie le patronage et le gouvernement de la plus grande partie des populations qui habitaient la Turquie d'Europe. Le sultan n'eût plus été le maître dans son propre empire. Pour les Grecs chrétiens, le droit d'intervention reconnu au czar eût constitué un protectorat bien autrement puissant que la souveraineté purement nominale du sultan. A leurs yeux, tous les conflits pouvant les intéresser eussent relevé en dernier ressort de l'empereur et non du sultan, et bientôt ils en fussent arrivés à le considérer comme leur véritable souverain.

A juger aujourd'hui froidement les choses, il semble impossible qu'aucun gouvernement puisse jamais reconnaître à un souverain étranger, déjà redoutable par sa puissance, un semblable droit sur la majorité de ses sujets. Cependant si la Turquie à bout de force avait dû subir cette condition de son vainqueur, l'empereur de Russie avait raison de demander qu'elle fût exécutée. Les termes du traité ne prêtaient cependant pas à une semblable interprétation. Si nous n'avions à compter avec les arguments que M. Gladstone ne cessa d'invoquer, nous dirions que les termes mêmes du texte rendent une semblable interprétation tout-à-fait inadmissible ; mais nous ne pouvons sans examen condamner comme une erreur évidente une opinion qu'un esprit aussi distingué a maintes fois soutenu de toute la force de son autorité. Disons tout d'abord que son argumentation repose tout entière sur la première ligne du fameux article litigieux. L'engagement pris par le sultan de couvrir de sa protection constante la religion c' étienne et ses églises, constitue lui-même une obligati ı précise et absolument distincte de celles qui sont c tenues dans la fin de ce même article et qui se rappor-

tent à la nouvelle Eglise et à ses ministres. Le sultan s'engage à protéger l'Eglise chrétienne : vis-à-vis de qui prend-il ces engagements ? vis-à-vis de l'empereur de Russie. Pourquoi souscrit-il à une semblable condition ? Parcequ'il a été battu par la Russie et qu'il se trouve obligé d'accepter ses conditions de paix, au nombre desquelles se trouve précisément cette stipulation. Dans quelle forme s'engage-t-il ? Par un article formel du traité signé entre lui et le czar. Mais si un pays accepte dans un traité certaines obligations formelles, il est clair que la puissance vis-à-vis de laquelle il s'est engagé conserve le droit indiscutable de faire des remontrances et des représentations si les engagements pris ne sont pas tenus. M. Gladstone prétendait donc que si le sultan s'est engagé dans un traité vis-à-vis de la Russie à protéger les chrétiens, il lui a par cela même donné implicitement le droit de se plaindre si cette protection n'est pas effective.

Nous sommes loin de méconnaître la force de l'argument, et, en tout cas, il mérite d'être mentionné, ne fut-ce qu'à cause de son importance historique. Mais l'interprétation de M. Gladstone n'était certainement pas celle des puissances européennes; elle ne sera pas, selon nous, celle qu'acceptera l'histoire. Lord John Russell, comme nous l'avons vu plus haut, avait malheureusement reconnu que la prétention de la Russie au protectorat des sujets chrétiens « lui était dictée par son devoir et reconnue par les traités ». Mais ces paroles imprudentes étaient plutôt le résultat d'une étourderie et d'une légèreté que l'expression d'une volonté bien arrêtée d'admettre les droits de la Russie. Cette faute de lord Russell lui valut plus d'une rude attaque de la part de M. Disraeli et des autres membres de l'opposition. Certainement, la reconnaissance par le ministre anglais des droits du gouvernement moscovite, en admettant qu'on puisse donner à ces paroles une semblable portée, n'était pas ratifiée par le gouvernement anglais. Chaque fois, au contraire, que nous voyons

czar formuler d'une façon précise ses prétentions, l'Angleterre ne manque jamais de protester par la bouche de ses ministres. Pendant la discussion qui précéda la guerre de Crimée, lord Clarendon, notre ministre des affaires étrangères, écrivit à lord Stratford de Redcliffe pour résumer les vues du gouvernement anglais dans cette question. Il n'est pas de souverain, disait lord Clarendon qui, ayant souci de sa dignité et de son indépendance, puisse consentir à donner à un étranger plus puissant que lui-même un droit de protection sur ses propres sujets. « Si le sultan, faisait observer lord Clarendon, acceptait une semblable proposition, les quatorze millions de Grecs qui peuplent ses États regarderaient l'empereur comme leur protecteur suprême et leur soumission au sultan deviendrait purement nominale. Il perdrait lui-même son indépendance et descendrait bientôt au rang de simple vassal ». La diplomatie ne put au cours de ces négociations exercer aucune action utile par cette raison que le but de l'empereur de Russie était universellement condamné par toutes les autres puissances européennes.

La question des Lieux-Saints eût pu être facilement résolue. La Porte n'y attachait qu'un intérêt médiocre et était assez désireuse d'arriver à une entente honorable qui pût la débarrasser de cette difficulté. Mais la Russie ne cessait de réitérer ses injonctions. Elle envoya à Constantinople le prince Mentschikoff, de l'école de Potemkin, homme brutal, qui, soit par instinct, soit par système, donnait un libre cours à la violence de son caractère. On eût dit qu'il cherchait à faire rejeter ses prétentions par la forme même dans laquelle il les exposait. Pour se conformer en tous points aux vues de son souverain, il devait conduire les négociations de manière à ce que les Turcs fussent amenés à repousser immédiatement et sans condition toute proposition qui pourrait être faite. Mentschikoff formula donc ses réclamations dans une convention qu'il présenta toute préparée et qu'il demanda au sultan d'ac-

cepter sans plus de façons. En d'autres termes, il mettait le pistolet sous la gorge de la Turquie et la menaçait de presser du doigt la détente si elle ne donnait immédiatement sa signature. La Porte refusa. Le prince Mentschikoff se retira, après un accès de colère plus ou moins simulé, et aussitôt l'empereur Nicolas lança deux divisions de son armée sur le Pruth pour prendre possession des principautés danubiennes.

La diplomati eeuropéenne n'abandonna pas cependant sa tâche. Le czar annonça que, s'il occupait les principautés, c'était non dans un but de conquête, mais uniquement pour s'assurer un gage matériel qui garantît l'exécution des concessions que la Turquie avait jusqu'à ce jour refusé de lui faire. Le gouvernement anglais conseilla au sultan de ne pas considérer l'occupation comme un acte de guerre. Il reconnaissait cependant que c'était bien là un *casus belli* et que la Turquie avait certainement le droit de résister par les armes si elle croyait prudent de le faire. C'est ainsi certainement que se fût conduit tout gouvernement pouvant opposer à son agresseur des forces sérieuses. C'était le cas pour nous d'opposer à la Russie le langage sévère, mais pourtant fort naturel qu'elle avait tenu à notre égard, lorsque nous avions pris nous-mêmes des garanties matérielles dans le port du Pirée contre le gouvernement grec. Dans notre conflit avec la Grèce, le *casus belli* était cependant moins caractérisé que dans les circonstances où se trouvait maintenant la Russie. La Grèce n'avait pas repoussé notre demande en principe ; au contraire, elle en admettait la plus grande partie, mais notre gouvernement, ou du moins lord Palmerston, crut s'apercevoir que le cabinet hellénique voulait éviter de clore la question par un arrangement définitif. Le conflit n'aboutissait pas nécessairement à une déclaration de guerre, et si critiquable qu'ait été la saisie des vaisseaux grecs, nous nous bornions, pouvions-nous dire, à nous assurer u garantie matérielle comme gage d'une créance dont le pri

cipe n'était pas contesté. Mais, dans la question turco-russe, les prétentions du czar avaient été absolument rejetées comme inacceptables. Le principe même en était contesté. Toute action de la part de la Russie ne pouvait avoir d'autre objet que d'obliger les Turcs à accepter des prétentions que la force seule pouvait leur imposer. Il y avait donc dans les procédés du gouvernement russe tout ce qui constitue le caractère d'une déclaration de guerre et, si la Porte avait été assez forte, elle n'aurait jamais pensé à répondre à son adversaire autrement que par la résistance armée. Cependant l'Angleterre et les autres puissances lui conseillaient énergiquement la voie de la modération, et, en réalité, pendant tout le cours des négociations, elle fit preuve d'un sang-froid et d'une dignité courtoise qui causèrent à son adversaire plus d'un désappointement.

La diplomatie ne renonça point à sa tâche et le cabinet de Vienne rédigea une note dont le czar s'empressa d'accepter les termes. Les quatre grandes puissances qui avaient offert leur médiation se montrèrent d'abord fort satisfaites de leur œuvre, de l'empressement de la Russie à lui faire bon accueil et de leur propre habileté. Sans l'intervention de lord Stratford de Redcliffe, il est très probable que la note eût été acceptée par toutes les parties intéressées ; mais lord Stratford vit clairement que la rédaction adoptée par les puissances contenait une reconnaissance implicite de tout ce que demandait la Russie et de ce que l'Europe refusait de lui accorder. Le principal objectif de l'empereur était d'obtenir une reconnaissance, quelque vague et sous-entendue qu'elle pût être, de son protectorat sur l'Eglise grecque de Turquie. La note rédigée à Vienne avait pour conséquence de reconnaître bien plus que de contester ces prétentions. La diplomatie russe n'eût pas manqué plus tard d'exhumer triomphalement cette note comme une preuve évidente e l'Europe avait reconnu son protectorat. L'empresse-ont même avec lequel l'empereur Nicolas accepta la note

de Vienne aurait dû ouvrir les yeux à ses auteurs et leur montrer que la Russie trouvait toute satisfaction dans les termes vagues et ambigüs dont ils s'étaient servis. Le prince consort considéra ce document diplomatique comme un piège tendu par le czar, avec la complicité de l'Autriche, et il paraît impossible aujourd'hui de ne pas partager cette opinion.

Lord Stratford venait après une longue absence de regagner son poste. Sur ses conseils, la Turquie refusa d'accepter la note de Vienne sans l'addition de modifications importantes. L'ambassadeur anglais fit preuve d'une réelle habileté et d'une grande force de caractère au cours de ces négociations. On ne peut cependant s'empêcher de critiquer l'emphase pompeuse avec laquelle M. Kinglake trace dans son histoire le portrait de celui qu'il aime à appeler « le grand Eltchi, » et l'on se prend à regretter que le grand Eltchi n'ait pas prêté à son adulateur quelques-unes des qualités de son style simple et sévère. M. Kinglake parle de lord Stratford comme d'une divinité ou d'une providence donnant à toute chose une irrésistible impulsion. L'historien le plus complaisant parlant du grand Napoléon au faîte de la puissance ne pourrait, sans se couvrir de ridicule, s'abandonner aux élans de mysticisme dans lesquels se perd cet écrivain, lorsqu'il décrit le rôle de notre ambassadeur dans les préliminaires de la guerre turco-russe. Mais ces erreurs de goût et de bon sens dans lesquelles parfois est tombé cet auteur distingué ne peuvent nous empêcher de rendre justice à la perspicacité du jugement et à l'inflexible volonté dont lord Stratford fit preuve pendant cette période critique. Il découvrit le vice capital de cette note qui, préparée à Paris, avait été remaniée, en dernier lieu, à Vienne, et était présentée comme un chef-d'œuvre de la diplomatie européenne. La Grèce et les autres puissances composant la conférence lui avaient donné leur adhésion. Inspirés
lord Stratford, les ministres turcs examinèrent la n

non sans quelque prévention, et mirent à nu les défectuosités et les perfidies plus ou moins intentionelles qu'elle recélait. Ils déclarèrent ne pouvoir l'accepter si on ne consentait à introduire dans le texte certaines modifications.

Il ne faudrait pas croire que, pour préciser leurs objections, les hommes d'État turcs en aient été réduits à couper des cheveux en quatre ou à se réfugier dans des arguties diplomatiques, plus misérables mille fois que celles de la chicane judiciaire. En réalité, les modifications demandées étaient pour la Turquie de la plus grande importance. Ce qui intéressait cette puissance, en effet, ce n'était pas seulement la portée immédiate de la note, mais le parti qu'on en pourrait tirer dans la suite. On y déclarait, par exemple, que le gouvernement du sultan s'engageait « à respecter la lettre et l'esprit des stipulations contenues dans le traité de Kainardji et d'Andrinople relatives à la protection de la religion chrétienne. » De telles expressions dans une note en réponse aux revendications du czar ne pouvaient être que la consécration du sens que la Russie avait toujours donné au traité de Kainardji. La Porte demandait de supprimer ces mots et de leur substituer la phrase suivante : « Le gouvernement turc promet de demeurer fidèle aux stipulations du traité de Kainardji, confirmé par celui d'Andrinople, relatives à la protection promise par le sultan à la religion chrétienne ». Les ministres turcs rappelaient ainsi tout simplement que le seul protecteur des chrétiens sujets de la Turquie était le sultan lui-même. Entre les deux rédactions, il y avait cette différence que l'une était l'affirmation et l'autre la négation des prétentions du czar. Le gouvernement russe refusa d'accepter ces modifications et les arguments auxquels eut recours le comte Nesselrode prouvaient au gouvernement grec que
l Stratford ne s'était point trompé lorsqu'il affirmait
la note contenait plus d'un point critiquable et fourlait d'erreurs. Le ministre russe, en effet, repoussait

les modifications proposées par ce motif qu'elles ne donnaient pas à la Russie cette satisfaction qui jusqu'à ce jour lui avait été refusée par la diplomatie et l'opinion publique européennes. Le prince consort avait vu juste : les puissances occidentales avaient failli être prises au piège.

A dater de ce jour, tout espoir de paix s'était évanoui. Pourtant les négociations se poursuivirent, et, des deux côtés, on conserva encore quelque temps une lueur d'espoir d'éviter la guerre. On échaffauda de nouveau quelques petites combinaisons qui, toutes au dernier moment, tombèrent en pièces ; il est, du reste, inutile de nous arrêter à ces détails. Personne n'accordait plus aucun crédit ni même aucun intérêt à l'œuvre de la diplomatie. Des deux côtés on se lançait dans les préparatifs de guerre les plus formidables. Nos troupes s'embarquaient pour Malte ; les rues de Londres, de Liverpool, de Southampton et d'autres grandes cités retentissaient des acclamations et des applaudissements enthousiastes de la foule qui se pressait au défilé des troupes partant pour l'Orient. La Turquie venait de déclarer la guerre à la Russie. Ce qui passionnait le plus l'opinion publique, c'était moins l'époque où s'ouvriraient les hostilités que l'esprit qui présiderait à leur direction. Le commencement des opérations n'était plus évidemment qu'une question de jours. Le plan de campagne offrait, au contraire, un intérêt particulier. Nous avions depuis quarante ans si peu connu la guerre, qu'aux émotions de la lutte qui allait s'engager s'ajoutait un sentiment de curiosité. La guerre était, pour la génération présente, une sorte d'abstraction capable de faire l'objet d'une discussion, d'un poème ou d'un roman ; mais notre pays ne se faisait point une idée bien nette de ce qu'elle pouvait être réellement.

CHAPITRE XXVI.

OU ÉTAIT LORD PALMERSTON ?

Où était, pendant ce temps-là, lord Palmerston? Nul plus que lui, on le croira sans peine, ne pouvait se réjouir de la tournure que prenaient les événements. Depuis le commencement des négociations, il n'avait jamais cru qu'elles pussent avoir une autre issue que la guerre, et sans doute lui-même n'espérait rien de mieux. Nous pensons, avec M. Kinglake, que, de tous les membres du cabinet, il était le seul qui vît clairement sa route et fût satisfait des perspectives que lui ouvrait l'avenir. Par ses fonctions dans le ministère, il n'avait rien à voir avec le département de la guerre ou des affaires étrangères, si ce n'est au point de vue de la responsabilité collective qu'il partageait avec les autres membres du cabinet. En acceptant le ministère de l'intérieur, il avait déclaré ne plus vouloir le portefeuille des affaires étrangères. Il voulait, disait-il, se mettre au courant des affaires intérieures et connaître les aspirations du pays. Il était réellement très absorbé par son nouveau ministère. Lord Palmerston était un ministre de l'intérieur tout-à-fait
narquable et qui remplissait admirablement ses foncns; toujours dévoré d'une activité incessante, il tenait se montrer à la hauteur de sa tâche, quel que fût le

département confié à ses soins. Dans son rôle nouveau, quelque peu terre à terre, il apportait non-seulement la virilité de son énergie, mais aussi cet esprit d'entreprise dont il avait fait preuve lorsqu'il avait osé prendre sur le continent la direction de l'esprit révolutionnaire pour dicter ses volontés aux puissances étrangères. C'est de son ministère que date le système de la libération anticipée des prévenus. La transportation dans les colonies avait dû être abandonnée devant l'opposition énergique des colons, et lord Palmerston avait compris qu'il fallait lui substituer une autre mesure. Son projet de libération des forçats qui s'étaient montrés accessibles au repentir découlait de la nécessité de la situation autant que de son système de gouvernement. Grâce aussi à son initiative, les manufacturiers furent obligés, sous certaines sanctions sévères, de brûler leur propre fumée. La loi sur le travail dans les manufactures reçut une nouvelle extension. Il fit tous ses efforts pour amener la fermeture des cimetières qui se trouvaient encore dans la métropole. Dans une lettre qu'il écrivait à son frère, il déclarait qu'il « voudrait abolir le privilège des débits de boissons, en permettant aux boutiquiers de vendre de la bière, comme de l'huile, du vinaigre ou de la mélasse, afin que chacun pût emporter chez soi sa boisson et boire avec sa femme et ses enfants. »

Ce projet, à lui seul, mérite d'être rappelé, parce qu'il montre peut-être plus clairement que ne pourraient le faire des considérations plus étendues la force et la faiblesse de lord Palmerston. Il ne comprenait pas pourquoi toutes choses ne seraient pas soumises à une réglementation simple et uniforme et pourquoi tel principe applicable au commerce de tel objet n'eût pas été également applicable au commerce de tel autre. Il ne lui venait pas à l'esprit de se demander si, en réalité, la bière était nécessaire comme l'huile, le vinaigre ou la mélas
si le fait de boire la bière avait d'autres conséquences q
celles de consommer un objet quelconque de premi

nécessité. Généralement les vues de Palmerston en politique se ressentaient du même vice de raisonnement. Il ne voyait pas pourquoi ce qui convient à l'Angleterre ne conviendrait pas également à l'Espagne.

A un certain point de vue, lord Palmerston s'acquit dans ses nouvelles fonctions une réputation toute nouvelle et véritablement surprenante. Il avait une façon particulière de répondre aux députations et aux lettres qui lui étaient adressées : « La besogne courante du ministère de l'intérieur, écrivait-il à son frère, consiste surtout dans une correspondance quotidienne qui est bien moins difficile que celle des affaires étrangères. Mais pendant toute la session du Parlement, le ministre de l'intérieur, jusqu'au moment il se rend à la Chambre, voit tous ses moments pris par la réception des députations de toutes sortes : les membres du Parlement, les colonels de la milice, etc. » Lord Palmerston était toujours courtois et cordial, toujours extrêmement aimable et d'un bon sens qui n'avait rien de banal. Il savait utiliser ses qualités dans les circonstances les plus variées de la vie. Il pouvait à toute occasion trouver de ces mots qui étonnent l'auditeur et provoquent son rire. On se rappelle sa réponse impertinente à l'Église d'Édimbourg lorsque, par l'intermédiaire de son doyen, elle lui demanda si des prières publiques ne devraient pas être ordonnées pour conjurer le choléra dont on était menacé. Il rappela gravement que l'auteur de l'univers avait tracé pour la planète que nous habitons certaines lois déterminées, de l'observation desquelles dépendait le malheur ou le bonheur de l'humanité. Celles qui concernent la santé publique prescrivent de nous « préserver des exhalaisons nuisibles qui se dégagent des grandes agglomérations humaines et des substances végétales ou
[illegible]nales en décomposition ». Il donnait donc le con-
[illegible] d'apporter le plus grand soin à la propreté des villes
[illegible]les cités, et prédisait que si les foyers pestilen-

tiels n'étaient pas supprimés, ils propageraient autour d'eux le fléau et sèmeraient la mort, en dépit de toutes les prières et de toutes les cérémonies publiques. Lord Stanley d'Alderley, demandait un jour à lord Palmerston l'autorisation d'ensevelir dans l'église un grand dignitaire ecclésiastique qui venait de décéder, le ministre de l'intérieur lui fit une réponse digne de Sydney Smith, ou qui, en tous cas, eût fait ses délices. « En quoi les dignités ecclésiastiques peuvent-elles avoir pour conséquence de conférer ce privilège d'être enterré dans un monument que fréquentent les vivants. Prétendriez-vous, par hasard, que l'homme ira plus sûrement au ciel parce que sa dépouille mortelle se décompose lentement sous le pavé de l'église, au lieu d'être placée dans le cimetière ?... L'Angleterre est, je crois, le seul pays dans lequel, de nos jours, on accumule les cadavres dans les endroits habités. Si l'on doit ensevelir sous les dalles de l'église, que foulent chaque jour une multitude de personnes, il n'y a pas de raison pour qu'on n'ensevelisse pas également sous les bibliothèques publiques ou sous les parquets des salons et des salles à manger. »

Lord Palmerston ne voyait pas quel large champ de controverse religieuse et philosophique il ouvrait en traitant sur un pareil ton la question des prières publiques et de l'ensevelissement dans les églises. Il ne voyait que ce qui lui sautait aux yeux sur le moment même, c'est-à-dire la cause du bon sens qu'il défendait, mais il n'apercevait pas les conséquences indirectes de son langage, ou plutôt il s'en souciait assez peu. La tournure poétique et philosophique manquait absolument à son caractère. En se débarrassant de tout ce qu'il pouvait appeler préjugé, ou superstition, il s'était du même coup privé de ces qualités profondément sympathiques qui permettent à un homme de se tenir en communion d'idées avec ses semblables, d'assister à l'éclosion de tout ce qui constitue les mobi de leur conduite. L'insouciance avec laquelle il parai

s'occuper des sujets les plus graves offensa plus d'un homme simple et droit. Il ne faudrait pas croire cependant qu'il ne traitait ainsi que par pure légèreté les préjugés d'autrui. Souvent il méditait les questions avec l'attention la plus soutenue et mettait dans ses conclusions toute la maturité que pouvait comporter son caractère. Ce qui le distinguait des hommes les plus sérieux, c'est qu'ayant pris une résolution importante, il aimait à l'exprimer d'une façon humoristique. Il ressemblait en cela aux grands hommes de notre histoire contemporaine. Le comte Cavour affectionnait aussi particulièrement les réponses plaisantes et spirituelles; il en était de même du président Lincoln, et, à un certain moment de sa carrière, on trouve ce même trait chez le prince de Bismark. Mais il n'est pas douteux que lord Palmerston se soit fait souvent des ennemis par sa légèreté affectée, alors qu'il lui eût suffi d'exprimer les mêmes idées en termes graves, pour se concilier toutes les amitiés. La majorité de la Chambre des communes l'aimait beaucoup, parce qu'il l'amusait et la faisait rire; elle se souciait assez peu du reste.

Le sort en était jeté. La guerre était décidée, et Palmerston était, comme on dit vulgairement, hors du « groupe des nageurs. » Cependant tous les regards se tournaient vers lui; il rappelait Pitt, qui se tenait constamment derrière le banc du ministère Addington, toujours prêt à le soutenir. Depuis des années, il avait incarné en lui la politique étrangère du pays, politique audacieuse qui semblait nécessairement appeler la guerre. La guerre allait éclater, et Palmerston était au ministère de l'intérieur, où il s'amusait à recevoir les colonels de la milice, à les cribler d'épigrammes, ou à exaspérer les trop sensibles théologiens par la légèreté de ses répliques. Il y avait sans doute quelque
( )se de flatteur pour l'amour-propre de lord Palmerston
(ıs la manière dont l'opinion publique le suivait assidû-
) nt pendant cette période et s'étonnait de son attitude. Cha-

cun semblait se demander comment on s'en tirerait s'il ne se chargeait des affaires etrangères, et attendre qu'il lui convînt de quitter ses tranquilles fonctions du ministère de l'intérieur pour prendre la responsabilité du rôle qui semblait le plus naturellement lui convenir. A voir son attitude et la manière dont l'opinion publique le désignait au début des hostilités, on ne pouvait s'empêcher de se rappeler l'histoire de ce ténor fameux qui, brouillé avec son directeur, assistait tranquillement en spectateur indifférent à l'échec de celui qui l'avait remplacé dans son rôle, jusqu'à ce que, cédant à l'insistance du public, il dut remonter sur la scène où il avait remporté ses premiers succès et charmer de nouveau la salle des accents de sa voix. On s'étonnait donc généralement de ne pas voir Palmerston prendre la direction des affaires et le jour allait bientôt venir où l'opinion publique parviendrait à imposer son nom.

Tout à coup, on apprit un matin cette étrange nouvelle que Palmerston avait donné sa démission; il avait, disait-on, si peu l'intention de prendre la direction du cabinet, fut-ce même comme ministre de la guerre ou des affaires étrangères, qu'il entendait sortir immédiatement de la combinaison ministérielle. Ces bruits se confirmèrent; Palmerston venait en effet de donner sa démission. On assurait que des difficultés avaient surgi entre ses collègues et lui au sujet de la ligne politique suivie par le gouvernement dans les affaires d'Orient. D'un autre côté, on attribuait sa retraite à un conflit avec lord John Russell à l'occasion du nouveau bill de réforme. C'est maintenant un fait acquis que lord Palmerston ne partageait point les vues de son collègue sur le bill de réforme, et il est certain que cette divergence d'opinions fut la seule cause de sa retraite. Mais il est non moins certain que Palmerston se détermina aussi par cette conviction que ses collèg. n'étaient pas à la hauteur de la crise qui éclatait alors Orient. Les lettres qu'il écrivait à son frère sont des p

amusantes. Elles rappellent la correspondance qui s'échange entre gens depuis longtemps soumis à une surveillance jalouse et dans laquelle les phrases sont combinées de telle sorte que, tout en ayant un sens très innocent pour l'argus qui veille, elles disent bien autre chose à la personne pour laquelle la lettre a été écrite. Lord Palmerston donne à son frère les détails les plus circonstanciés sur le différend qui portait sur le bill de réforme et lui démontre combien il lui était impossible de soutenir par sa parole devant la Chambre, comme ministre de l'intérieur, un projet de loi dont il n'était pas partisan. Il ne pouvait non plus rester muet sur son banc pendant tout le cours de la discussion. Dans des circonstances si difficiles, le seul parti à prendre, disait-il, était de se retirer, et toute la lettre, jusqu'au dernier paragraphe, ne parlait que du bill de réforme sans toucher à aucun autre sujet. On eût pu croire que l'esprit de l'écrivain avait été absorbé par cette seule idée. Cependant, à la fin, Palmerston croit utile de rappeler que le *Times* commettait une inexactitude en signalant certaines divergences qui se seraient produites dans le cabinet au sujet des affaires d'Orient. En fait, il y avait bien certains points de détail sur lesquels on n'avait pu s'entendre; mais, ajoutait Palmerston, ç'eût été pour lui un enfantillage que de donner sa démission uniquement parce qu'il n'aurait pu imposer sa manière de voir dans la question d'Orient. Aussi, quelques jours après, se décidait-il à retirer sa démission et à rester dans le ministère. Il écrivit alors de nouveau à son frère pour lui donner tous les détails de la crise ministérielle. La plupart des membres du cabinet lui avaient affirmé, disait-il, qu'ils considéraient le bill de réforme comme susceptible de toutes les modifications qu'on voudrait y introduire. « En face de leur insistance et de la résolution que venait de prendre le cabinet dans les affaires d'Orient, conforme en tous points aux avis que je n'avais cessé de faire entendre, je me décidai à retirer

ma démission, et de fait je l'ai retirée depuis hier. » « Naturellement, ajoute lord Palmerston, ce que je vous dis au sujet de l'attitude du gouvernement dans les affaires d'Orient est purement confidentiel et ne doit être révélé à personne. Cette résolution doit avoir les conséquences les plus graves et donnera aux flottes alliées la souveraineté de la mer Noire. »

Tout cela était certainement très habile et assez bien présenté, mais il ne se trouvait certainement pas en Angleterre un seul homme un peu au courant de la question à qui lord Palmerston pût donner le change. Personne ne crut que, dans de telles circonstances, l'illustre ministre se fût retiré parce qu'il n'approuvait pas certain détail du bill de réforme et que le cabinet était assez obstiné pour maintenir dans des circonstances aussi graves l'intégralité de son projet, malgré l'opposition de Palmerston. On crut généralement qu'il ne s'était retiré que pour revenir plus puissant que jamais, qu'il n'avait donné sa démission que parce qu'il ne pouvait imposer sa politique dans les affaires d'Orient, et qu'il ne la retirait que pour avoir la haute main sur la politique générale. Le prétendu conflit sur la question de la loi de réforme ne trouva donc dans le public aucune créance, et, lorsque la crise ministérielle prit fin, chacun comprit que les idées belliqueuses allaient l'emporter dans le cabinet et que tout espoir de paix était désormais perdu.

Le peuple anglais ne fut pas longtemps à se demander pourquoi lord Palmerston avait si brusquement offert sa démission et l'avait aussitôt reprise. Un grand désastre venait de frapper la Turquie : sa flotte avait été détruite par les Russes à Sinope. Sinope était un port de mer important où les Turcs avaient établi une station navale ; il est situé sur l'un des promontoires montagneux qui hérissent la côte méridionale de la mer Noire. Le 30 novembre 1853, la flotte turque était à l'ancre dans le port ; elle était composée de sept frégates, d'une corvette

et d'un steamer; elle n'avait aucun vaisseau de ligne. La flotte russe, qui comptait six vaisseaux de ligne et quelques steamers, venait de quitter Sébastopol et croisait dans la mer Noire. Elle se montrait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et semblait se préparer à fondre sur la flotte turque. L'amiral qui commandait les forces ottomanes avait conscience du danger et demandait à grands cris des renforts; mais le gouvernement turc, pas plus que les ambassadeurs des puissances alliées à Constantinople, ne prêtèrent l'oreille à ses demandes. Le 30 novembre, la flotte russe se présenta tout à coup devant l'escadre turque, qui reposait sur ses ancres dans la baie de Sinope. Les Turcs, voyant le combat inévitable, non-seulement l'acceptèrent, mais coururent au-devant; ils envoyèrent la première bordée. La lutte était pour eux sans espoir; ils combattirent avec une indomptable énergie et n'eurent pas un instant de défaillance. S'ils furent vaincus, ils ne reculèrent pas devant l'ennemi. Les forces étaient trop inégales pour que la victoire pût être douteuse. Refusèrent-ils d'amener leur pavillon, ce qui est probable, ou au contraire demandèrent-ils à se rendre, toujours est-il que l'amiral russe ne vit aucun signal. La lutte continua jusqu'à ce que la flotte turque, à la seule exception d'un steamer, fut complètement détruite. Il résulte des rapports officiels que les Turcs perdirent dans ce combat plus de 4,000 hommes, les 400 qui survécurent étaient criblés de blessures; la ville même de Sinope eut beaucoup à souffrir des feux des batteries russes. Les Turcs avaient donc vu dans cette seule affaire leur flotte détruite et leur territoire attaqué de vive force.

Telle fut la bataille qu'on appela « le massacre de Sinope ». Lorsque la nouvelle parvint en Angleterre, ce ne fut qu'un cri de colère, de douleur et de honte. On considéra cette victoire comme une trahison froidement méditée et accomplie dans des conditions dignes de la barbarie la plus sauvage. Une clameur générale s'éleva con-

tre l'empereur de Russie. On le traitait comme un monstre indigne d'appartenir au monde civilisé, dont les furies et les perfidies rappelaient les despotes asiatiques du moyen-âge.

M. Kinglake a fait observer que ces accusations étaient sans fondement, et la suite des événements a prouvé qu'il avait raison. L'attaque ne pouvait être qualifiée de perfide; elle n'avait point été imprévue, mais au contraire annoncée par des actes préliminaires et attendue depuis longtemps, comme nous l'avons vu, par le commandant même de la flotte turque. Elle ne constituait même pas une infraction aux lois de la guerre; les deux peuples étaient à l'état d'hostilité, sans toutefois qu'il y eût guerre déclarée. Les Turcs avaient été les premiers à commencer les opérations militaires. Plus de cinq semaines avant le combat de Sinope, ils avaient commencé la campagne en dirigeant le feu de leur forteresse contre une flotte russe. Quelques jours après, ils passaient le Danube à Widdin et occupaient Kalafat. Sous la conduite d'Osman pacha, ils avaient remporté quelques brillants succès contre les Russes à Oltenitza. Toute l'Angleterre avait applaudi avec enthousiasme à la bravoure des Turcs et au succès qui couronnait leur première rencontre avec l'ennemi. L'empereur de Russie ne devait-il donc accepter le combat que là où il pouvait lui être désavantageux et s'abstenir d'attaquer lorsqu'il pouvait espérer la victoire ?

Cependant, en Angleterre comme en France, on pensait généralement dans le monde politique qu'en présence des négociations pacifiques engagées entre les puissances occidentales et la Russie, alors que les flottes anglaise et française reposaient tranquillement sur leurs ancres dans le Bosphore, l'empereur de Russie eût dû se garder d'ajouter aux difficultés de la situation en faisant entrer en scène sa flotte de Sébastopol. Rien n'était moins sage, cependant, que de donner à cette impression to sentimentale le caractère d'une convention formelle. M

le peuple anglais ne se rendait pas compte alors du véritable état des choses. Il lui était permis de supposer que si le gouvernement paraissait aussi tranquille et aussi satisfait, cette heureuse quiétude était la conséquence d'arrangements précis arrêtés entre les puissances intéressées. Quand on considère aujourd'hui sans passion et avec calme ces événements qui appartiennent désormais à l'histoire, on est surpris que l'opinion publique ait pu croire à une convention autorisant les Turcs à faire la guerre à la Russie sans que cette dernière eût le même droit vis-à-vis d'eux. La Turquie aurait ainsi pu frapper son ennemi au moment et dans les circonstances qui lui eussent paru favorables, et la Russie n'aurait dû répondre à ces hostilités que dans la mesure qu'il eût convenu aux puissances neutres de déterminer. Mais la vérité était alors peu connue en Angleterre; aussi le massacre de Sinope prit-il les proportions d'une trahison et d'un acte de sauvagerie sans précédent dans l'histoire. La colère fut telle dans le pays que le gouvernement se sentit poussé à la guerre par une sorte de pression irrésistible de l'opinion publique.

Ce fut à ce moment que Palmerston donna sa démission. Le cabinet ne semblait pas alors disposé à une action bien énergique. Il avait cru que la flotte de Sébastopol serait demeurée inactive tant qu'auraient duré les négociations avec les puissances occidentales. Il espérait peut-être maintenant que l'empereur de Russie présenterait ses excuses et promettrait de ne plus recommencer. Lord Palmerston, soutenu par l'insistance de l'empereur des Français, réussit cependant à triompher des hésitations de ses collègues. Il fut convenu qu'une déclaration formelle serait envoyée à l'empereur de Russie au nom de l'Angleterre, et lord Palmerston retira sa démission. De
-- jour, il était seul maître de la direction des affaires, et
st à cette résolution du cabinet qu'il faisait allusion
ns la lettre adressée à son frère lorsqu'il disait que

depuis longtemps il la réclamait vainement et qu'elle donnerait aux flottes alliées l'empire de la mer Noire.

En fait, l'Angleterre et la France déclaraient à la Russie qu'elles ne tolèreraient pas une répétition du drame de Sinope, que leurs escadres entreraient dans la mer Noire pour sommer et au besoin pour contraindre les vaisseaux russes à entrer dans Sébastopol et qu'ils réprimeraient par la force toute agression contre le territoire ottoman et contre son drapeau. Cette mise en demeure, on le remarquera, n'avait pas seulement pour objet d'imposer à l'empereur de Russie la neutralité de la mer Noire; on déclarait que, si l'étendard moscovite osait se montrer sur le Pont-Euxin, les flottes combinées des deux puissances occidentales, maîtresses dans les eaux mêmes qui baignent la côte méridionale de la Russie, l'obligeraient à se rendre ou à se réfugier honteusement à l'abri de quelque port. En fait, c'était la guerre.

Lord Palmerston le savait bien, et c'est à cause de cela qu'il avait retiré sa démission, tant il était satisfait de la tournure que prenaient les événements. A son point de vue, il avait parfaitement raison; il s'était montré jusqu'au dernier moment conséquent avec lui-même. Depuis le premier jour, il avait cru qu'on n'abaisserait l'orgueil moscovite que par la force des armes. Il considérait que l'extension de la Russie menaçait l'Angleterre dans son existense même et que la nation devait faire les plus grands sacrifices pour parer à un semblable danger. La guerre avec la Russie était selon lui inévitable; aussi préférait-il la voir déclarée plus tôt que plus tard. A ses yeux l'alliance avec l'empereur des Français était des plus avantageuses et rien ne pouvait mieux la cimenter que la guerre avec la Russie. Lord Palmerston était donc résolu à ne pas rester dans le ministère si on ne recourait de suite aux mesures les plus énergiques. Cette fois encore, ainsi que dans une circonstance récente et mémorable, il avait mieux que personne deviné les aspirations dominantes du peuple angla-

L'empereur de Russie, en apprenant les résolutions des puissances occidentales, rappela son ambassadeur de Londres et de Paris. Le 21 février 1854, toute relation diplomatique fut rompue entre la Russie et les deux puissances alliées. Six semaines auparavant la flotte anglo-française avait fait son entrée dans les eaux de la mer Noire. Pendant tout ce temps on s'était consumé en vains efforts pour préparer une solution pacifique, et les négociations avaient été conduites avec autant de gravité que si elles avaient eu quelque chance de succès. L'empereur des Français, qui avait toujours eu la manie d'écrire, et qui affectionnait plus particulièrement « le style monumental », selon l'expression si heureuse de Cobden, écrivit à l'empereur de Russie au nom des intérêts de la paix européenne : il demandait qu'on signât un armistice. Les parties belligérantes auraient respectivement rappelé les forces qu'elles avaient engagées dès le commencement des hostilités ; on eût alors négocié avec le sultan, et le traité de paix eût ensuite été soumis aux quatre grandes puissances réunies en conférence. Si la Russie rejetait cette proposition, Louis-Napoléon, parlant au nom de la reine d'Angleterre aussi bien qu'en son nom propre, déclarait que la France et la Grande-Bretagne s'en remettraient au sort des armes pour la solution de difficultés qui pouvaient encore être résolues par les seuls principes de la raison et de la justice. L'empereur Nicolas répliqua qu'il n'avait jamais rien demandé qui ne fût consacré par les traités, que ses conditions étaient parfaitement connues et qu'il était toujours prêt à traiter sur les mêmes bases ; mais que si la Russie était obligée de recourir aux armes, il n'éprouvait aucune inquiétude et était persuadé qu'elle saurait faire son devoir en 1854 comme elle l'avait fait en 1812. Cette année de 1812 — il est inutile de le rappeler — avait vu l'incendie de Moscou et la retraite désastreuse des Français. On peut facilement comprendre quelle confiance l'empereur de Russie pouvait avoir dans une solution pa-

cifique, lorsqu'il faisait une semblable allusion, et quelle devait être également celle de l'empereur des Français en lisant une semblable réponse. Si Louis-Napoléon avait eu le moindre espoir de conserver la paix, il n'eût pas terminé sa lettre par cette phrase menaçante qui provoqua la blessante réplique de l'empereur de Russie.

L'ultimatum de l'Angleterre à la Russie fut envoyé le 27 février 1854 ; il était accompagné d'une lettre de lord Clarendon au comte Nesselrode. Il expliquait que le gouvernement anglais ayant épuisé tous les moyens de conciliation, se voyait dans la nécessité de déclarer « que si la Russie refusait de maintenir sur le terrain exclusivement diplomatique les discussions qu'elle avait depuis quelque temps engagées avec la Sublime Porte, et, s'il n'annonçait pas par le retour même du porteur de l'ultimatum, son intention de faire repasser le Pruth aux troupes que commandait le prince Gortschakoff et d'évacuer complètement la Moldavie et la Valachie avant le 30 avril suivant, le gouvernement anglais devait considérer le refus ou le silence du cabinet de Saint-Pétersbourg comme une déclaration de guerre et prendre les mesures que commandaient les circonstances. » Ce n'est peut-être pas le rôle de l'historien de critiquer les termes d'un document diplomatique annonçant l'ouverture d'hostilités qui depuis longtemps étaient devenues inévitables. On peut cependant dire qu'il eût été préférable, et en même temps plus digne, de se borner à demander l'évacuation des provinces danubiennes. Mettre la Russie en demeure de maintenir la discussion sur un terrain entièrement diplomatique était une prétention qu'aucune grande puissance n'aurait pu tolérer. Un membre même de la ligue de la paix hésiterait à faire une semblable promesse. Aussi était-il certain que la Russie ne ferait plus aucune concession pour éviter la guerre. Le porteur de la note anglaise avait pour instruction de ne pas attendre la réponse plus de six jours. Dès

cinquième, le comte Nesselrode lui annonça lui-même que l'empereur croyait qu'il n'y avait lieu de donner aucune réponse. Le sort en était jeté, bientôt un fait nouveau venait rappeler à l'Europe que depuis longtemps tout espoir de paix était perdu. On vit un jour une foule énorme encombrer les abords de la Bourse, désireuse d'assister à une cérémonie presque inconnue de la génération actuelle. Le sergent d'armes, accompagné de quelques magistrats de la Cité lut du haut du perron du Royal-exchange la déclaration de guerre de Sa Majesté à l'empereur de Russie.

Les causes de cette déclaration de guerre furent exposées dans un document officiel que publia la *Gazette de Londres*. Cette pièce, en tant que document historique, offre le plus grand intérêt. On y trouve rappelés dans une forme claire et méthodique les efforts successifs vainement tentés par les puissances alliées avant d'en arriver à une intervention armée dans le conflit qui avait mis aux prises la Russie et l'empire ottoman : on y expose d'abord les réclamations adressées au sultan par l'empereur de Russie au sujet des Eglises grecque et latine ; puis vient la convention amiable dont l'ambassadeur d'Angleterre avait été le promoteur et qui donnait satisfaction au gouvernement russe, « convention acceptée par l'empereur de Russie sans aucune réserve » ; arrivent ensuite les prétentions nouvelles et si différentes des premières que démasqua tout à coup le prince Mentschikoff « et qu'il s'efforça tout d'abord de soumettre au gouvernement turc à l'insu du gouvernement anglais. » Ces réclamations « que la Russie entourait d'un si grand mystère » ne concernaient pas seulement la situation privilégiée de l'Eglise grecque à Jérusalem, « mais les rapports de plusieurs millions de sujets Turcs avec leur souverain. » Le document officiel pelait les diverses tentatives faites par le gouverne-nt anglais, d'accord avec la France, l'Autriche et la usse pour faire prévaloir toutes les justes demandes de

l'empereur de Russie tant qu'elles n'avaient porté aucune atteinte à la dignité et à l'indépendance du sultan. Il démontrait que si la Russie n'avait eu d'autre but que d'assurer aux populations chrétiennes de l'empire ottoman quelques privilèges, elle eût accepté sans hésiter les satisfactions qui lui avaient été offertes. Le gouvernement anglais considérait donc comme évident que le véritable objectif de la Russie était moins d'améliorer le sort de l'Église chrétienne de Turquie que d'acquérir le droit d'intervenir dans les relations quotidiennes du sultan et de ses sujets. La Turquie ne pouvait accepter une telle prétention. Il lui fallait se défendre ; elle avait déclaré la guerre. Cependant le gouvernement anglais avait conservé encore l'espoir de maintenir la paix entre les deux nations, jusqu'à ce que voyant ses conseils et ses remontrances absolument dédaignés et les préparatifs militaires de la Russie continuer sans relâche, « il avait dû accepter résolument la tâche qui s'imposait à lui de défendre un peuple allié dont l'indépendance et l'intégrité territoriales étaient nécessaires à la paix européenne. Afin d'éviter dans l'avenir les conséquences les plus désastreuses et de sauver l'Europe du despotisme d'une puissance qui avait violé la foi des traités et défié l'opinion du monde civilisé, le gouvernement de la reine avait résolu, d'accord avec l'empereur des Français, de soutenir la Turquie, même par les armes. »

Quelques passages de cette déclaration furent l'objet de plus d'une critique de la part des historiens anglais. Elle commence, en effet, par cette affirmation que, pour arriver à une solution pacifique, le gouvernement anglais avait joint ses efforts à ceux de la France, de l'Autriche et de la Prusse. On parle constamment dans cet exposé, du concert des quatre puissances, puis tout-à-coup, oubliant ce point de vue, on annonce que le gouvernement anglais s'est trou. conduit par les événements à prendre les armes après avo conclu une alliance avec l'empereur des Français. Par quel

faute étrange la diplomatie était-elle arrivée à une telle inconséquence? Pourquoi après avoir poursuivi les négociations dans leurs diverses phases d'accord avec trois grandes puissances, toutes également intéressées à la solution de la question, l'Angleterre se trouvait-elle au dernier moment obligée de prendre les armes avec le concours d'une seule de ces puissances?

Les conditions particulières où se trouvait la Prusse avaient été la cause déterminante de l'abstention des deux autres grandes puissances européennes. La Prusse était alors sous l'influence absolue de la Russie; son souverain était parent de l'empereur de Russie et lui était complètement inféodé. Jamais, depuis que la Prusse comptait parmi les grandes puissances, elle n'avait occupé une situation aussi effacée; on s'explique difficilement que le pays du grand Frédéric aît pu tomber si bas. Après les événements de 1848, la Prusse avait dû s'humilier devant l'Autriche. Le roi de Prusse, cédant à la pression du parti national qui voulait faire de lui un empereur d'Allemagne tiraillé de droite et de gauche, disant: « Je n'ose » après avoir dit: « Je voudrais, » avait dû s'arrêter tout-à-coup devant les injonctions de l'Autriche. La fameuse convention, qu'on appela plus tard « l'humiliation d'Olmutz » et dont Sadowa fut la glorieuse revanche l'avait obligé d'interrompre ses coquetteries avec les nationalistes et de renier ses anciens amis. Le roi de Prusse était un homme aimable, et en outre un esprit cultivé. Quelque peu dilettante, il aimait les lettres et les arts. Animé d'intentions excellentes, il avait un caractère très faible; c'était un rêveur, une sorte de philosophe manqué, incapable de prendre aucune décision en temps opportun. Malgré sa loyauté, il se trouvait souvent, grâce à son esprit irrésolu, entraîné à des actes qui se trouvaient en opposition ormelle avec ses promesses et ses engagements antérieurs. es mots d'esprit, les traits sarcastiques lui venaient aturellement sur les lèvres, et, lorsqu'il avait subi un

échec politique, il s'en consolait facilement par quelques mots méchants qui ne dépassaient pas le cercle de ses intimes ; le reste lui importait peu. Comme Rob-Roy il était « trop bon pour être maudit et trop mauvais pour être béni. » Comme le roi Charles II il était aussi incapable de dire une sottise que de faire un acte sensé. Il aurait pu écrire dans une Revue des articles d'esthétique, faire devant un public féminin une conférence sur l'art et la morale ; mais son mauvais destin l'avait fait roi d'un pays qui traversait alors la période la plus difficile de son histoire. Grâce à la malveillance de l'opinion publique on lui attribuait à l'étranger un sensualisme grossier, lorsqu'en réalité ses mœurs étaient des plus respectables et sa nature des plus cultivées. Pendant longtemps le peuple anglais lui donna le surnom de « roi Clicquot » voulant ainsi exprimer l'opinion, du reste peu justifiée, qu'il se faisait de son caractère.

Le roi de Prusse était le frère de l'empereur actuel d'Allemagne. Ce dernier eût alors été sur le trône qu'il eût certainement pris au moment opportun les mesures énergiques que réclamait l'intérêt du pays. Pendant que se déroulaient les préliminaires de la guerre d'Orient, à tort ou à raison, il se fût tracé un programme et eût pris sa résolution dès les premières commotions qui ébranlèrent le continent européen. Il n'est, du reste, pas du tout certain qu'il eût pris parti pour l'Angleterre et la France, mais son intervention eût très probablement prévenu la guerre : ou la Prusse se fût jointe aux puissances alliées, et la Russie ne pouvait, en ce cas, songer à résister, ou elle se fût rangée du côté de la Russie et alors la guerre eût présenté des éventualités si terribles que l'empereur des Français n'eût osé l'affronter. Le roi qui régnait alors en Prusse s'associa si intimement aux vues des deux puissances alliées, qu'elles crurent un instant pouvoir compter sur son concours ; ma au dernier moment, il rompit en visière, déclarant qu' point de vue des intérêts prussiens, l'intervention n'ét

pas nécessaire, qu'elle était même impossible et il laissa la France et l'Angleterre s'engager seules dans la lutte.

L'Autriche ne pouvait courir les aventures de la guerre sans l'assistance de la Prusse. En fait, la tournure que prirent les événements justifia cette assertion de l'Autriche et de la Prusse que leurs intérêts ne se trouvaient aucunement en jeu. L'Autriche eût certainement pris les armes si l'empereur de Russie avait persisté à occuper les principautés danubiennes ; en ce cas, grâce à sa situation géographique, son attaque eût été irrésistible. Mais lorsque le théâtre de la guerre fut transporté sur la mer Noire et que le czar eût retiré ses troupes des principautés pour faire place à l'Autriche qui prit possession du pays en vertu d'une convention avec le sultan, la lutte n'offrit plus pour elle qu'un intérêt secondaire. L'Autriche et la Prusse étaient à la fois sollicitées par les deux partis. Un instant on put croire que la Prusse se rangerait du côté de la Russie; elle s'y refusa cependant. L'Autriche et la Prusse arrêtèrent entre elles les termes d'une convention en vue de se protéger mutuellement au cas où la guerre se continuant viendrait à mettre leurs intérêts en péril. L'Angleterre et la France, de leur côté, conclurent une alliance en vue de châtier l'orgueil de la Russie et d'arrêter ses vues ambitieuses. M. Kinglake critique vivement la politique anglaise à laquelle il laisse toute la responsabilité d'avoir créé une opposition d'intérêts entre la France et l'Angleterre et les deux autres États occidentaux. Nous ne voyons point, quant à nous, comment eût pu faire l'Angleterre pour s'assurer à ce moment l'alliance de la Prusse, sans laquelle le concours de l'Autriche ne pouvait même être espéré. Il faut se rappeler que les difficultés alors pendantes entre la Russie et les puissances occidentales comportaient diverses questions tout-à-fait distinctes d t la plupart ne touchaient aucunement aux intérêts de l 'russe et méritaient fort peu l'attention de l'Autriche.

'on nous permette de préciser quelques-unes de ces

questions. En ce qui concerne l'occupation par la Russie des principautés danubiennes, l'Autriche n'avait pas hésité à reconnaître quel puissant intérêt allait présenter pour elle ce côté de la question. Aucune autre puissance ne se trouvait menacée comme elle par cet envahissement des forces moscovites. Les intérêts de la Prusse non plus que ceux de la France et de l'Angleterre, n'étaient directement atteints par l'occupation des provinces danubiennes. C'était là cependant une manifestation évidente des projets ambitieux que nourrissait la Russie et qui menaçaient sérieusement l'équilibre européen. Mais la Prusse n'avait pas en cette question un intérêt majeur. De toutes les puissances, l'Autriche se trouvait à ce point de vue la plus menacée; elle était celle aussi dont l'intervention pouvait être le plus efficace et elle n'eût jamais reculé devant cette éventualité si elle y eût été contrainte par les événements. Il y avait en outre le droit de protectorat que réclamait la Russie sur les populations chrétiennes de l'empire ottoman. Ce côté de la question pouvait intéresser la France et l'Angleterre; c'était d'abord un des soucis de l'ambition moscovite, ensuite chacune de ces deux puissances se trouvait intéressée à la question d'une façon particulière. La France y voyait une concurrence au protectorat qu'elle pensait devoir exercer sur l'église latine, l'Angleterre y voyait une tentative de mettre la main sur les populations qui ne relevaient du sultan que d'une façon purement nominale, tentative dont le succès, à un moment donné, pouvait rendre la Russie maîtresse de la route des Indes. L'Autriche aussi avait un intérêt direct à combattre les prétentions de la Russie. Quelques-unes des populations sur lesquelles devait s'étendre le protectorat vivaient en effet sur sa propre frontière; mais la Prusse n'avait aucun de ses intérêts vitaux directement engagés dans la question. A toutes ces difficultés venait s'en ajouter une autre d'un ordre tout à fait distinct : la question des détroits du Bosphore et des Dardanelles.

Cette question des détroits qui représente dans ce conflit le véritable intérêt européen ne peut être comprise qu'à la condition d'avoir bien présente à l'esprit la carte de l'Europe. La mer Noire constitue pour la Russie la seule issue par laquelle elle puisse sur sa frontière du sud s'ouvrir le chemin des mers. Or, la mer Noire n'est qu'un vaste lac qu'entourent de tous côtés les côtes européenne et asiatique, à la seule exception d'un passage étroit à son extrémité sud. Ce passage est le canal du Bosphore. La Russie et la Turquie occupent toutes les côtes de la mer Noire; la Russie possède la côte septentrionale et une partie de la côte orientale; la Turquie a le sud, qui forme lá côte de l'Asie-Mineure et presque toute la partie occidentale. Si l'on suppose fermé le détroit du Bosphore, la Russie se trouve littéralement emprisonnée dans la mer Noire. Le Bosphore est un canal étroit ayant environ dix-sept milles de parcours et à certains endroits seulement un demi-mille de large. Mais, sur tous ses points, il est extrêmement profond, de sorte que les navires de guerre peuvent circuler en rasant de très près l'un ou l'autre rivage. Ce canal sépare Constantinople de Scutari, qui forme sur la côte d'Asie comme un faubourg de la capitale. Le Bosphore débouche dans la petite mer de Marmara, dont on sort du côté du Sud par le canal des Dardanelles. Les Dardanelles sont le seul chemin qui conduise dans l'Archipel et de là dans la Méditerranée. Les Dardanelles, comme le Bosphore, forment un canal très étroit et très profond ayant environ quarante milles de parcours.

Il suffit de jeter les yeux sur la carte pour voir aussitôt combien la Turquie et la Russie sont également intéressées à l'existence des détroits qui ferment la mer de Marmara à ses deux extrémités. Si on suppose ce détroit interdit aux navires de guerre, la capitale du sultan est inaccessible du côté (la mer; s'ils viennent à être absolument fermés, la flotte ı sse se trouve prisonnière dans la mer Noire, ne pouvant (mmuniquer ni avec la Méditerranée ni avec l'Europe

occidentale. Il est vrai qu'en ce cas la Russie verrait ses ports et sa côte méridionale à l'abri de toute attaque de la part des puissances maritimes occidentales. Les Dardanelles et le Bosphore formant d'étroits canaux, bordés des deux côtés par le territoire Turc, n'étaient pas considérés comme haute mer. Le sultan avait toujours revendiqué le droit d'interdire leur accès aux navires de guerre. Le traité de 1841, auquel avaient concouru les cinq grandes puissances, avait consacré cette prétention de la Turquie, qui, de son côté, avait pris l'engagement de ne laisser pénétrer aucun navire de guerre dans les détroits en temps de paix. La fermeture des détroits avait été la conséquence d'une succession de traités qui s'étaient complétés mutuellement. Celui de 1809 entre l'Angleterre et la Turquie confirmait dans une de ses clauses cette ancienne prérogative de l'empire ottoman. Le traité d'Unkiar-Skelessi, conclu entre la Russie et la Turquie, après l'intervention de la Russie en faveur de la Porte pour combattre la révolte de Mohammed Ali, contenait une clause secrète imposant à la Porte l'obligation de défendre l'entrée des Dardanelles à tous les navires de guerre, quels qu'ils fussent, interdisant ainsi l'accès de la mer Noire à toute flotte ennemie de la Russie, mais laissant à cette dernière puissance le libre accès du Bosphore.

Plus tard, lorsque les grandes puissances réunirent leurs efforts contre l'Egypte insurgée, le traité du 13 juillet 1841, signé à Londres, stipula qu'en temps de paix aucun navire de guerre étranger ne pouvait pénétrer dans les détroits du Bosphore et des Dardanelles. Ce traité n'était que la confirmation de ce qui avait été convenu l'année précédente, alors que la France était exclue du concert européen ; il n'avait d'autre effet que de constater son accord avec les autres puissances. Sous l'empire des traités existants, ce n'était pas seulement une faculté pour la Porte ottoma , mais bien une obligation d'interdire en temps de paix l' cès des détroits à la marine militaire. Mais, en temp

guerre elle pouvait autoriser et même solliciter la présence, dans la mer de Marmara, des flottes étrangères dont la coopération lui paraissait utile. La flotte russe de la mer Noire ne pouvait donc pénétrer dans la Méditerranée ni visiter les côtes occidentales de l'Europe.

La Russie ne cessait de protester contre un semblable état de choses, mais en même temps elle s'opposait à toute modification du traité qui ouvrirait les détroits à la France et à l'Angleterre et leur donnerait du même coup accès dans la mer Noire. Sa suprématie dans l'Inde orientale et son ascendant sur la Turquie recevraient une atteinte mortelle le jour où le pavillon anglais flotterait à côté du sien devant Constantinople et sur les eaux de la mer Noire. L'ambition suprême de la Russie était la conquête de Constantinople et des détroits ; mais la réalisation de si vastes desseins semblait éloignée pour longtemps et comportait en outre de très grands dangers ; aussi son but immédiat devait être d'acquérir la plus grande influence possible sur le gouvernement ottoman, de le réduire pour ainsi dire à l'état de vassal et d'empêcher en tous cas qu'aucune autre puissance pût conquérir l'influence qu'elle convoitait pour elle-même.

Les tendances ambitieuses de la Russie, les réclamations qu'elle élevait de temps en temps au sujet de l'ouverture et de la fermeture des détroits, intéressaient donc au plus haut degré les puissances européennes, qui y voyaient une exécution partielle du fameux testament de Pierre-le-Grand. Parmi les grandes puissances, la plus intéressée dans le conflit était certainement l'Angleterre, puis la France comme puissance maritime et méditerranéenne. L'Autriche ne venait qu'en troisième lieu, bien loin derrière les autres. Quant à la Prusse, sous le règne de Frédéric-Guillaume, elle s'intéressait fort peu à tout ce conflit. Il n'est donc pas étonnant que les deux puissances occidentales n'aient pu entraîner la Prusse dans leur alliance contre la Russie.

L'abstention de la Prusse commandait celle de l'Autriche. Les négociations eurent donc pour résultat d'établir qu'on ne pouvait compter sur la Prusse ; l'Autriche ne promit son concours que sous certaines conditions, qui du reste ne devaient pas se réaliser. La reine d'Angleterre annonçait donc à son peuple qu'elle prenait les armes contre la Russie « après avoir fait alliance avec l'empereur des Français. »

Pour la grande majorité du peuple anglais, cette guerre était populaire. Le pays obéissait à une réaction inévitable, qui tenait à la nature même des choses, contre les théories de paix perpétuelle et de prospérité purement commerciale qu'on avait prêchées depuis quelques années avec tant d'enthousiasme ; elle était populaire aussi par sa seule nouveauté. Le peuple anglais, se préparant de nouveau à entrer en campagne, semblait revenir aux premières années de sa vie nationale. Il lui semblait sentir un sang nouveau circuler dans ses veines. On était fatigué d'entendre répéter dans toutes les capitales européennes que l'Angleterre était désormais inféodée à la Société de la Paix et qu'on ne verrait plus son drapeau flotter sur les champs de bataille. M. Kinglake remarque du reste avec raison que les doctrines de la Société de la Paix n'avaient jamais été en faveur auprès des classes dirigeantes en Angleterre. Nous pouvons même ajouter qu'elles n'avaient même jamais eu de véritable influence sur la classe pauvre. La classe moyenne, avec ses habitudes d'esprit sérieuses, sa bonne éducation, considérait comme première condition de bonheur un revenu régulier, des impôts modérés et une vie confortable. C'est dans son sein que se recrutaient « les apôtres de la paix à tout prix », comme on les appelait avec dédain.

Disons cependant, pour rendre justice à une doctrine aussi noble que peu sérieuse, que personne en Angleterre ne demandait la paix à tout prix, dans le sens peu honorable qu'une critique acerbe attribuait à cette expression. Il y avait

certaine classe de personnes, peu nombreuse il est vrai, mais digne du respect de tous par l'honorabilité et la gravité de son caractère, qui, par de purs motifs de conscience, considéraient toute guerre comme un crime et une offense à la divinité ; ces personnes défendaient la paix à tout prix, absolument comme elles eussent défendu un point quelconque de morale. Elles étaient opposées à la guerre, comme elles l'étaient au mensonge et à l'impiété. Il leur semblait tout naturel que l'homme aimât mieux périr que de tremper les mains dans le sang d'un autre homme, absolument comme il y a des gens qui, sous l'impression d'un sentiment religieux ou seulement d'un sentiment d'honneur, pensent qu'il vaut mieux mourir que d'abjurer sa foi ou de commettre un mensonge. Pour ceux qui étaient attachés au principe de la paix comme à un article de foi, tout acte de guerre était une sorte de sacrilége qui devait avoir pour ses auteurs les plus terribles conséquences. En déclarant qu'ils étaient prêts à tout, même à voir leur pays vaincu et réduit en servitude, plutôt que de prendre part à la guerre, ils étaient simplement conséquents avec l'un des plus grands principes de leur vie ; ils étaient à l'abri de tout reproche.

Ceux mêmes qui, comme l'auteur de cette histoire, n'ont aucun penchant pour une semblable doctrine, et qui considèrent que la guerre au service d'une juste cause ne peut qu'honorer une nation, reconnaissent cependant ce qu'il y a de pur et d'élevé dans les sentiments qui inspirent les partisans de la paix, et ne peuvent s'empêcher de leur rendre hommage. Mais les apôtres de ces doctrines généreuses étaient peu nombreux lorsqu'éclata la guerre de Crimée. Sans aucune influence sur le développement de la politique nationale, ils succombaient sous les vagues attaques du ridicule qui finit par les écraser. Rien ne pouvait être plus sensible à des hommes comme M. Cobden et M. Bright que de s'entendre reprocher d'être membres de la Société de la Paix. Il ne semble pas que ni l'un ni

l'autre eût alors appartenu à cette secte. Les principes religieux de M. Bright en faisaient nécessairement un partisan de la paix. M. Cobden s'était rendu à des meetings réunis dans le but assez naïf de fonder la paix perpétuelle en faisant appel aux instincts généreux et au bon sens des populations ; mais telles étaient alors les dispositions de l'esprit public en Angleterre que tout ce qu'on pouvait dire en faveur de la paix, loin de profiter à sa cause, ne faisait que la compromettre. Quelques-uns des membres les plus influents de la Société pour le maintien de la paix furent délégués dès le premier jour, auprès de l'empereur Nicolas, pour faire appel à la générosité de ses sentiments. Ils furent charmés de l'accueil que leur fit l'empereur ; il eut l'habileté de les recevoir de la façon la plus gracieuse, leur parla avec bienveillance et les présenta à l'impératrice sans aucun cérémonial et avec la plus grande simplicité. Cette députation passa inaperçue en Russie ; en Angleterre, elle ne fit qu'exciter l'impatience et la colère du peuple et rendre la guerre plus inévitable encore.

En fait, les doctrines pacifiques étaient dépourvues de tout crédit, et prêcher la fraternité des peuples était alors une pure folie. Autant eût valu prôner le désintéressement alors que la fièvre de la spéculation avait envahi la société au moment de la création des chemins de fer. Le parti de la paix ne fut pas le seul à sombrer ; il entraîna avec lui de grandes influences qui cependant ne s'étaient pas attachées exclusivement à sa fortune. La voix éloquente qui avait su imposer la doctrine du libre-échange à la haute intelligence de Robert Peel, qui avait soulevé les populations de toutes les grandes villes d'Angleterre et conquis la Chambre des communes, parlait maintenant dans le désert. M. Cobden et M. Bright s'adressèrent en vain à leurs électeurs et au pays tout entier. Par cela seul qu'on les savait opposés en principe à toute guerre, ils se trouvaient placés, ainsi que le fait très justement remarquer M. Kinglake, au ba- e

l'opinion publique, lorsqu'ils prirent la parole pour combattre l'expédition d'Orient.

Dans le cabinet lui-même il y avait des hommes qui, non moins que Cobden et Bright, étaient opposés à toute idée belliqueuse. Lord Aberdeen détestait la guerre et la considérait comme un moyen tellement absurde de trancher les difficultés internationales que, jusqu'au premier coup de canon, il ne put se persuader que le peuple anglais eût été assez aveugle pour se laisser entraîner dans un pareil conflit. M. Gladstone, autant par sentiment que par conscience, était opposé en principe à la guerre, qu'il considérait comme la négation de la doctrine chrétienne, il n'allait pas cependant jusqu'à méconnaître que souvent elle pouvait être une entreprise juste, nécessaire et glorieuse pour une nation civilisée.

Les difficultés du moment étaient considérablement accrues par la divergence des opinions qui se manifestaient dans le cabinet. Ces divergences ne procédaient pas seulement de cette question abstraite, à savoir si la guerre était en elle-même un acte glorieux ou criminel. Il fut bientôt évident qu'il y avait dans le gouvernement deux partis qui appréciaient, chacun à son point de vue, les divers intérêts engagés dans le conflit. Lord Palmerston n'avait qu'un but : écraser la Russie et relever l'empire ottoman. Les autres s'intéressaient surtout aux populations chrétiennes de la Turquie et à l'amélioration de leur sort. Selon lord Palmerston, il n'était pas seulement de l'intérêt de l'Angleterre de faire échec à l'esprit envahisseur de la Russie; il aimait la Turquie, il avait foi dans son avenir et allait jusqu'à déclarer qu'il avait confiance dans sa puissance militaire. « Prêtez, disait-il, le moindre appui à la Turquie et elle battra les Russes. » Il ne croyait ni à l'hostilité des populations chrétiennes de la Turquie, ni à l'oppression sous laquelle elles vivaient. Tout ce qui se disait à ce sujet était pour lui autant d'inventions imaginées par la Russie dans l'intérêt de ses vues ambitieu-

ses. Aussi n'éprouvait-il aucun scrupule. Les griefs des populations chrétiennes n'étaient pour lui que de pures plaisanteries ; il considérait le Turc comme un gentilhomme auquel tout homme d'honneur devait le respect. Il croyait tout ce qu'on disait d'un côté, et rien de ce qui pouvait être dit de l'autre. Depuis longtemps sa conviction était faite et ni raisonnement ni fait n'était capable de l'ébranler. Rien n'était plus contraire à l'esprit philosophique que des convictions reposant sur de semblables données. Elles ne pouvaient qu'enfanter les préjugés les plus absurdes et conduire aux expériences les plus décevantes ; mais c'était précisément cette foi aveugle qui devait le désigner comme chef de gouvernement pendant la période belliqueuse qui allait s'ouvrir.

Lord Palmerston voyait très nettement sa voie. Il fallait venir au secours des braves Turcs et écraser les misérables Russes. D'un côté, lord Aberdeen, qui ne pouvait croire qu'il y eût personne au monde assez barbare pour déclarer la guerre, et M. Gladstone, opposé en principe à toute guerre et qui doutait que l'Angleterre eût le droit de tirer l'épée, l'un et l'autre plus préoccupés de sauvegarder les intérêts chrétiens en Turquie que de défendre l'empire ottoman et d'humilier l'honneur moscovite ; d'un autre côté, lord Palmerston, avec son caractère gai, résolu, voyait nettement son but et était fermement convaincu de tout ce qui pouvait alors militer en faveur de sa cause. Il était impossible de ne pas sentir de quel côté se trouvait la véritable force capable d'assurer le succès d'une campagne si populaire. On pouvait, dans le for de sa conscience, contester le sujet ou la moralité de cette guerre ; mais pour quiconque en reconnaissait la nécessité et souhaitait la victoire pour le peuple anglais, aucun doute n'était possible. Les membres de la Société de la paix le reconnaissaient eux-mêmes : il était nécessaire d'avoir lord Palmerston à la tête du cabinet ou au moins au ministère de la guerre. Du moment les hostilités étaient déclarées, il était évident pour t

que lord Palmerston allait bientôt sortir de l'inaction relative et de l'obscurité dans lesquelles il s'était un instant réfugié.

CHAPITRE XXVII.

LA CAMPAGNE DE CRIMÉE.

Les deux puissances alliées, la France et l'Angleterre avaient commencé les hostilités. Lord Ragland, autrefois lord Fitzroy Somerset, qui avait fait ses premières armes sous le duc de Wellington, dans la guerre d'Espagne, et qui avait perdu le bras droit à la bataille de Waterloo, fut nommé au commandement des forces anglaises ; le maréchal Saint-Arnaud, soldat de fortune, brillant et audacieux, fut mis par l'empereur à la tête de l'armée française. Les forces alliées se dirigèrent vers l'Orient et se concentrèrent à Varna sur la côte de la mer Noire, d'où elles devaient partir pour opérer leur descente en Crimée. Pendant ce temps l'empereur de Russie essayait d'écraser les Turcs ; mais ses tentatives n'aboutissaient qu'à des échecs. Les Turcs possédaient en Omer-Pacha un général d'une habileté remarquable et d'une rare énergie ; il avait eu la bonne fortune de pouvoir mettre à profit les exemples et les conseils de deux officiers anglais du plus grand mérite. Parmi les épisodes qui marquèrent le commencement des hostilités, un des plus brillants fut la défense roïque de Silistrie. Cette ville, située sur la rive bulgare Danube, était occupée par un corps de troupes turques e commandaient deux jeunes anglais : le capitaine

Butler, des Fusilliers de Ceylan, et le lieutenant Nasmyth, attaché au service de la Compagnie des Indes orientales. Ces deux officiers avaient entrepris à leurs risques et périls, et sous leur propre responsabilité, de défendre la place. Butler fut tué, mais les Russes éprouvèrent des pertes considérables et durent lever le siège. A Giurgevo et sur plusieurs autres points, les Russes furent également repoussés ; du sentiment de tous, c'était pour eux le brusque renversement d'un projet longtemps caressé, l'invasion des provinces danubiennes.

M. Kinglake et quelques autres écrivains ont prétendu que la guerre eût pu dès lors prendre fin s'il n'avait fallu compter avec l'ambition de l'empereur des Français et l'excitation des esprits en Angleterre. L'empereur de Russie avait pu se convaincre, disait-on, que l'invasion de la Turquie d'Europe était une entreprise au-dessus de ses forces ; sa flotte étant bloquée dans les ports de la mer Noire, il ne lui restait plus qu'à traiter de la paix. Nous ne pouvons, quant à nous, admettre qu'il eût été sage ou opportun pour les alliés, après s'être engagés dans cette guerre, de se retirer à ce moment, et de permettre au czar de sortir presque indemne du mauvais pas où il se trouvait engagé. Si brillant et si flatteur qu'ait pu paraître le succès obtenu sur les Russes, il n'y avait eu, en réalité, qu'une série de combats d'avant-postes. On ne pouvait se flatter d'avoir mis à l'épreuve la patience de la Russie ni d'avoir affaibli sa puissance ; elle avait été juste assez humiliée pour garder le ressentiment de son échec : tel était jusque-là le seul résultat de la campagne. Ces légers revers ne paraissaient pas devoir entraver le moins du monde l'expansion légendaire du mouvement moscovite, à supposer que ce mouvement eût jamais existé. Si l'on admet qu'en entreprenant cette guerre, le gouvernement britannique a obéi à des sentiments conformes à la justice et la raison, il faut reconnaître que le peuple anglais, de son côté, était bien inspiré par son instinct en refusant de laisser

la Russie, après quelques échecs sans résultats, bénéficier d'une brusque cessation des hostilités et préparer en paix sa vengeance jusqu'au jour où se présenterait une occasion favorable. Les alliés poursuivirent leur marche en avant, et trois mois après la levée du siège de Silistrie, ils abandonnèrent le camp de Varna et firent voile pour la Crimée.

On a discuté longtemps la question de savoir à qui revient l'honneur d'avoir conçu le plan de la campagne de Crimée. Les uns l'ont attribué à Napoléon III ; d'autres à lord Palmerston ; d'autres au duc de Newcastle ; selon M. Kinglake, c'est au journal *le Times* qu'il faut en rapporter la première idée. Il nous importe peu de savoir quel en fût le véritable auteur, mais il n'est pas inutile de constater que ce projet fut surtout inspiré par une idée civilisatrice plutôt que par des intérêts purement stratégiques. L'idée de cette campagne semblait avoir germé presque simultanément dans l'esprit de plusieurs hommes d'État. A peine fut-elle connue qu'elle séduisit l'opinion publique. C'était dans le port de Sébastopol que l'empereur Nicolas avait rassemblé et abrité sa flotte de la mer Noire. C'était de Sébastopol que cette flotte s'était élancée pour consommer ce qu'on appelait le massacre de Sinope. Sébastopol était le grand arsenal de la Russie. On craignait que cette forteresse ne devînt pour la Turquie, une menace perpétuelle, une sorte de refuge d'où la Russie s'élancerait un jour pour frapper un grand coup. La flotte russe se tenait alors abritée derrière les forteresses qui commandaient l'entrée du port. Depuis le jour où les vaisseaux anglo-français étaient entrés dans le Pont-Euxin, elle avait cherché un refuge sous le canon des forts et n'avait plus repris la mer. Dès lors, il semblait que détruire Sébastopol, c'était détruire du même coup l'arsenal dans lequel la Russie, au prix des plus grands sacrifices, avait concentré toutes ses forces pour l'accomplissement de ses ambitieux projets.

Une telle entreprise présentait un côté dramatique et mer-

veilleux qui ne pouvait manquer d'exciter vivement l'enthousiasme pupulaire. M. Kinglake a fait un tableau assez piquant du conseil de cabinet dans lequel le duc de Newcastle donna lecture de la dépêche qui contenait l'ordre d'envahir la Crimée. Cette dépêche, conçue dans des termes si impérieux qu'elle enlevait à lord Raglan toute initiative, devait être considérée comme un document de la plus haute importance, dont chaque phrase, chaque mot, méritait d'être pesé avec la plus scrupuleuse attention. Pendant qu'il en était donné lecture, la plupart des membres du cabinet, si l'on en croit M. Kinglake, s'étaient endormis. La journée était chaude, dit-il, la dépêche était longue et la lecture quelque peu monotone. Malgré tous leurs efforts, presque tous les ministres succombèrent à l'influence d'un sommeil irrésistible, et la dépêche fut expédiée sans aucun changement. Ce fait peut paraître au moins singulier ; toutefois s'il est vrai que, dans cette réunion du cabinet dont parle M. Kinglake, la fatigue et le sommeil eussent engourdi les esprits et les paupières, il serait inexact d'attribuer à cet incident une influence quelconque sur la marche des événements en Crimée. La lecture de la dépêche n'était du reste qu'une simple formalité, car ce document avait fait précédemment l'objet d'une discussion approfondie et la majorité des membres du cabinet possédaient sur le plan de campagne des idées absolument arrêtées. C'était le 28 juin 1854 que se tenait cette séance ; pendant la quinzaine précédente, lord Palmerston avait employé toute son influence auprès de chacun des membres du cabinet, et en particulier du duc de Newcastle, pour les rallier à son projet d'envahir la Crimée et d'attaquer Sébastopol. Dans son discours au milieu du Conseil il avait défendu son plan avec l'énergie et l'habileté qui le distinguaient par des notes qu'il mit sous les yeux de ses collègues et même par de longues lettres qu'il adressa à quelques uns d'en eux. Plusieurs de ces documents dont M. Kinglake soupçonnait sans doute pas l'existence, lorsqu'il ridicu

sait en termes si vifs le Conseil des ministres, ont été livrés depuis à la publicité.

Ce même plan avait été recommandé avec la plus grande insistance par l'empereur des Français avant cette fameuse séance du Conseil où le sommeil avait eu raison du cabinet tout entier. Quoi qu'il en soit, le plan, bon ou mauvais, était absolument connu des ministres et avait été discuté à maintes reprises, avant la lecture faite, par le duc de Newcastle, de la dépêche adressée au commandant en chef des forces britanniques. Bien qu'il soit regrettable d'avoir à détruire en partie une histoire aussi amusante que celle de M. Kinglake, cependant pour rester dans la vérité, il faut reconnaître que l'invasion de la Crimée n'est pas le résultat d'une lubie qu'un ministre aurait fait accepter à la faveur de l'assoupissement profond dans lequel ses collègues étaient plongés.

Ce n'est pas non plus à des hommes de guerre qu'est dû le projet de la campagne de Crimée ; il ne fut approuvé par aucun des généraux en chef des armées alliées. Lord Raglan ne l'accepta que par déférence pour les ordres de son gouvernement. Le maréchal de Saint-Arnaud obéit au même désir de soumission vis-à-vis de l'empereur des Français et suivit l'exemple du général anglais qui ne crut pas pouvoir enfreindre ses instructions sans engager sa responsabilité. Les armées alliées se transportèrent donc sur la côte Sud-Ouest de la Crimée et débarquèrent dans la baie de Kalamita, un peu au Nord de l'embouchure de l'Alma.

Sébastopol est placé environ à 30 milles au Sud ; plus loin, encore dans la même direction, se trouve le port de Balaclava, séparé de Sébastopol par un large promontoire. Le débarquement commença le matin du 14 septembre 1854 ; il fut accompli en cinq jours. La Crimée de la nde Catherine voyait alors son territoire envahi par mille Anglais, 30 mille Français et 7 mille Turcs. Le arquement s'effectua sans résistance de la part des

Russes. Le 19 septembre les troupes alliées levèrent le camp et marchèrent au Sud dans la direction de Sébastopol. Il y eut quelques escarmouches avec des reconnaissances de cavaliers cosaques ; mais on n'engagea aucune action sérieuse avant que l'armée fût réunie sur les bords de l'Alma. Les Russes, en forces considérables, avaient occupé une position magnifique sur les hauteurs qui dominaient la rive opposée. Le 20 septembre au matin, les troupes alliées arrivèrent au bord de la rivière. Il fallait la traverser, sous le feu des batteries russes dont les énormes canons hérissaient les collines et les berges et en face des masses profondes d'infanterie qui défendaient l'accès des hauteurs. Les Russes étaient commandés par le prince Mentschikoff. Ce général, persuadé que sa position était inattaquable, se flattait de l'espoir de prendre les alliés comme dans une embuscade, lorsqu'il les vit s'avancer pour tenter le passage de la rivière. Il entrait dans ses desseins de les laisser pénétrer assez loin dans le pays ; aussi, il n'avait jamais cru devoir les inquiéter ni dans leur débarquement ni dans les marches qu'ils accomplirent pendant deux jours consécutifs. Son but avait été de s'emparer d'une position redoutable ; il pensait l'avoir atteint en se plaçant sur la rive méridionale de l'Alma. Il espérait ainsi pouvoir retarder de quelques jours la marche des alliés, les retenir sur place et les amuser jusqu'à l'arrivée de renforts considérables qui lui étaient annoncés. Ensuite, il se proposait de prendre l'offensive, d'écraser l'ennemi et de faire de l'Alma le tombeau des envahisseurs.

Mais sa négligence et sa présomption ne lui avaient permis de prendre aucune des précautions nécessaires pour protéger une armée, quelle que forte que soit la position qu'elle occupe. Il n'avait pas même cru utile de faire surveiller les points par lesquels l'ennemi pouvait aborder plus facilement les hauteurs où il avait assis son camp. Les tr· pes alliées attaquèrent partout avec un entrain remarq· ble, mais presque sans ordre et sans direction. Ce fut u

sorte de mêlée dans laquelle l'impétuosité et l'indomptable ténacité des troupes françaises et anglaises triomphèrent de tous les obstacles. Le lecteur, étranger aux choses de la guerre trouverait peu d'intérêt à étudier dans ses détails cette lutte héroïque. S'il y eut peu d'unité d'action chez les alliés, en revanche, du côté de Russes, le commandement fit complètement défaut. Les soldats du czar firent preuve, comme toujours, d'une bravoure opiniâtre ; mais ils ne purent tenir contre l'élan et l'obstination des Anglais et des Français. Ceux-ci, aussitôt que le signal de l'attaque est donné se précipitent dans la rivière, la traversent, escaladent les hauteurs, s'emparent de la redoute élevée par le prince Mentschikoff, chassent partout les Russes devant eux et restent maîtres du champ de bataille. On peut sans injustice reconnaître que cette victoire des alliés était due surtout aux Anglais ; quelle qu'en fut la cause, les troupes françaises n'eurent pas dans le succès de cette journée la part que semblaient leur réserver leur valeur et leur génie militaire. Leur général en chef, Saint-Arnaud, sur le point de succomber alors aux atteintes d'un mal redoutable, avait dû abandonner le commandement de son armée. Une charge brillante du général Bosquet fut mal soutenue et faillit tourner en déroute ; le prince Napoléon ayant voulu tenter une diversion fut repoussé et ses troupes rejetées dans le plus grand désordre. Peut-être serait-il plus exact de dire que dans la confusion de cette mêlée nous fûmes plus favorisés par le sort. Les Français combattirent brillamment partout où ils ne trouvèrent pas dans la disposition du champ de bataille un obstacle invincible. Mais, par l'effet de leur mauvaise fortune, les résultats ne répondirent pas à leurs généreux efforts. Dans ce combat, dépourvu de toute direction, officiers et soldats se battirent partout en héros. C[illegible]t à peine si la lutte dura quelques heures. La première b[illegible]ille était pour nous une victoire.

[illegible] commit la faute de ne pas poursuivre les Russes.

Ceux-ci, croyant les alliés sur leurs derrières, se retirèrent dans le plus grand désordre, pressés qu'ils étaient de mettre entre eux et leurs vainqueurs la rivière de Katcha qui coule au sud de l'Alma et parallèlement à son cours. Poursuivis jusque sur les bords de la Katcha, aucun d'eux n'aurait échappé ; mais on ne les inquiéta nullement dans leur retraite, malgré le vif désir qu'avait lord Raglan d'achever sa victoire. Les Français n'ayant pour ainsi dire aucune cavalerie, le maréchal Saint-Arnaud refusa d'aller plus loin ce jour-là ; il ne crut pas devoir insister, et s'arrêta. Les Russes, au premier moment, ne pouvaient croire qu'un général victorieux renonçât à poursuivre un ennemi fuyant en désordre du champ de bataille.

Sans la bravoure dont firent preuve les soldats, cette bataille n'aurait rien qui pût nous enorgueillir, car les forces alliées réunies étaient de beaucoup supérieures en nombre. Cependant, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut, pendant la plus grande partie de la journée, les Anglais avaient eu à lutter isolément contre des ennemis plus nombreux, postés sur des hauteurs presque inaccessibles. C'était la première bataille que, depuis près de quarante ans, nos soldats avaient livrée à des troupes régulières et civilisées ; aussi en Angleterre, l'élément militaire était-il très porté à exagérer l'importance de la victoire. Aujourd'hui, après tant d'années écoulées, on ne peut lire sans étonnement les récits épiques que l'on fit alors de la grande bataille de l'Alma. Il semblait, à en croire ces historiens si pleins d'enthousiasme et si riches d'imagination, que jamais auparavant les troupes anglaises n'avaient emporté un retranchement d'assaut, ni lutté avec avantage contre un ennemi supérieur en nombre. Les grandes victoires remportées dans les circonstances les plus difficiles par le génie des Malborough et des Wel. g-ton, n'avaient pas été célébrées en termes plus pomp s. On représentait comme une bataille de demi-dieux, ' le

mêlée de l'Alma où chacun avait fait son devoir, et dont les résultats avaient été compromis par une inaction injustifiable.

Mais il fallut bientôt changer de ton. On avait engagé la campagne dans des conditions qui n'avaient, pour ainsi dire, point de précédent. Les découvertes de la science avaient ouvert des horizons nouveaux à l'art de la guerre. La littérature avait apporté sa part d'innovations dans la manière dont les campagnes devaient désormais être conduites. Elle venait de donner naissance au « correspondant spécial. » Autrefois l'historiographe ne suivait les armées que pour obéir au bon plaisir d'un souverain ou d'un ministre, et pour satisfaire l'amour propre d'un conquérant. Le « correspondant spécial » de nos jours a un tout autre caractère. Il a pour mission de suivre les opérations des armées, et il ne craint pas de donner son avis sur les plans des généraux. Il représente un journal ou une revue qui n'a d'autre but que de satisfaire la curiosité du public. Il n'est pas de faveurs royales qui, pour le propriétaire du journal, même le plus égoïste, puissent contrebalancer les avantages que lui réserve, à lui et à la feuille qu'il dirige, la faveur publique si les nouvelles qu'il donne sont rapides, exactes et dignes de toute confiance. Le rôle du correspondant spécial a tellement grandi depuis la guerre de Crimée que nous sommes tentés de reléguer maintenant les premiers de ces reporters parmi les historiographes des temps passés. Aujourd'hui, le correspondant griffonne sa dépêche à cheval, sous le feu de l'ennemi. Le crayon à la main, il note et décrit tous les incidents de la bataille qui se déroulent sous ses yeux, avec le même sang-froid que s'il assistait à une revue des volontaires à Hyde-Park ; il se hâte d'expédier ses dépêches, avant que le vainqueur ait commencé la poursuite, ou se soit établi sur le terr . qu'il a conquis. Il doit être aussi brillant et imagé d « son style qu'exact et sincère dans ses affirmations.

'époque de la guerre de Crimée, le reportage militaire

était loin d'avoir atteint cette perfection. Le télégraphe qui relie Varna aux côtes de Crimée n'était point encore établi, il était impossible de transmettre des nouvelles quotidiennes. Cependant, ce que l'on apprenait de la campagne, par les bulletins des correspondants militaires, passionnait au plus haut point l'opinon publique. Chacun des grands journaux anglais avait tenu à honneur d'envoyer à la suite de l'armée un reporter spécial. Celui du *Times* devint presque immédiatement célèbre; M. William Howard Russell avait alors, parmi les reporters, cette réputation de preux-chevalier, qu'a conquise de nos jours, M. Archibald Forbes du *Daily News*. Grâce à des qualités que n'aurait pu suppléer le talent littéraire le plus remarquable, il rendit, en maintes occasions, des services réels au pays et à l'armée. On le tenait pour homme de jugement et d'observation. Bien qu'il n'eût jamais vu la fumée d'un champ de bataille, il savait distinguer la confusion inhérente à l'état de guerre de celle qui résulte d'une mauvaise administration. Pour un homme ignorant des choses militaires, les opérations successives d'une campagne, le développement d'une bataille, l'organisation de l'intendance, n'offrent au moment de l'action que le spectacle de la confusion la plus complète. Il est habitué, dans la vie civile, à trouver chaque chose à sa place, et toutes les mesures prises d'avance en temps opportun. Placé tout-à-coup au milieu d'une armée en campagne, tout lui semble désordre à moins qu'il ne se résigne à fermer les yeux en pensant qu'il serait peu raisonnable de porter un jugement sur des hommes dont les connaissances dans l'art de la guerre ne le cèdent à aucun de leurs contemporains. M. Russell fut immédiatement frappé de la confusion qui régnait dans tous les services, et, dans sa perspicacité, il eut bien vite reconnu qu'il fallait en chercher la cause dans une organisa[illegible]ı ébranlée jusque dans ses principes.

Pendant que l'Angleterre célébrait encore avec enth[illegible]-

siasme le succès de nos armes, que tous les concerts publics retentissaient d'hymnes nationaux en l'honneur de nos troupes, on lisait dans le *Times* que les choses allaient assez mal pour les vainqueurs de l'Alma. Le choléra continuait ses ravages dans les rangs de notre armée. Le terrible fléau, selon les rapports de lord Raglan, allait frapper les soldats jusque dans la mêlée du champ de bataille. Il n'est pas de préservatif absolu contre les manifestations morbides dues au climat; mais on constata dès le début qu'aucune précaution n'avait été prise pour combattre l'influence des conditions hygiéniques déplorables que la campagne devait fatalement engendrer. Les hôpitaux étaient dans un état de désorganisation pitoyable ; les remèdes et les vivres frais manquaient là où il eût été facile de se les procurer. Aussi, les soldats, privés de tout, succombaient par centaines dans les camps. L'administration était partout au-dessous de sa tâche. Elle ne pouvait suffire à la fourniture des vêtements, ni au règlement des transports, pas plus qu'au ravitaillement des vivres et à l'organisation des ambulances. On avait acheté des quantités considérables de provisions et lorsqu'on en eût besoin on ne sut plus où les découvrir. Le correspondant spécial du *Times* et les autres reporters ne se lassèrent pas de dénoncer tous les vices de notre organisation.

De l'enthousiasme on passa bien vite à l'humiliation. L'opinion publique si excitée d'abord contre les Russes tourna bientôt sa colère contre le gouvernement et en particulier contre le ministre de la guerre. Bientôt il fut évident pour tout le monde qu'on avait commencé cette campagne dans la prévision qu'elle rappellerait en tout point celle qu'a chanté Byron, et que, vigoureusement conduite, elle serait aussi courte que glorieuse. Les généraux (je parle de ceux qui étaient restés en Angleterre et
1 1 des chefs de l'expédition) s'étaient imaginés que les
1 rs de Sébastopol comme autrefois ceux de Jéricho
1 'rouleraient au son des trompettes. Par contre, ceux

qui commandaient l'armée, étaient assez disposés à exagérer la force des Russes.

Selon toutes les probabilités, Sébastopol attaqué dès le début simultanément par terre et par mer, serait tombé promptement entre nos mains, mais on laissa aux Russes le temps de se reconnaître et ils surent en tirer profit. Trois jours après la bataille de l'Alma, ils coulèrent sept de leurs vaisseaux à l'entrée du port de Sébastopol en présence de la flotte alliée. Celle-ci, quand elle vit les navires ennemis se mettre en mouvement, crut qu'il venaient à elle pour lui offrir la bataille. Mais l'illusion ne fut pas de longue durée et le plan des Russes apparut clairement lorsqu'on vit les sept vaisseaux couler à fond et descendre lentement dans la mer. Bientôt on n'aperçut plus que le sommet des mâts et l'entrée du port se trouva ainsi défendue, comme par une digue improvisée, contre toute attaque de la flotte ennemie et contre toute tentative de surprise. Peu de temps après les armées anglo-françaises quittèrent les bords de l'Alma, et se dirigèrent sur Balaklava, ville située un peu au sud de Sébastopol ; par la langue de terre qui sépare les deux ports, il était facile aux alliés de demeurer en communication avec leur flotte.

Pour atteindre ce point, il fallait accomplir une marche de flanc longue et fatigante en laissant Sébastopol sur la droite. Cette opération fut très heureusement exécutée. L'armée alla ensuite occuper une hauteur qui domine Balaklava pendant que les flottes anglo-françaises pénétraient dans le port. Sébastopol était à peine distant de quelques milles ; on se prépara immédiatement à en faire l'attaque par terre et par mer. Le 17 octobre, le feu commença. Cette première tentative comme on devait s'y attendre, n'aboutit qu'à un échec. La flotte retenue loin des forts par les bas fonds et par les navires immergés ne pouvait envoyer que des bordées inoffensives. Quant à l'attaque par terre, elle ne réussit pas davantage, mal[illegible] l'énergie des chefs et la valeur des soldats. Il fallait b

reconnaître qu'on ne pouvait s'emparer de la ville par un coup de main et que les forces alliées étaient insuffisantes pour en faire l'investissement. Celles-ci se trouvèrent bientôt jusqu'à un certain point assiégées elles-mêmes. Les Russes en effet avaient, en dehors de Sébastopol, une armée puissante dont tous les efforts devaient tendre à empêcher l'ennemi de commencer les opérations du siège contre la ville.

Le 25 octobre cette armée attaqua avec vigueur l'armée alliée et tenta de s'emparer de Balaklava. L'attaque fut audacieuse et acharnée, mais elle rencontra une résistance invincible. Peu de batailles font autant d'honneur aux soldats anglais et ont été en même temps aussi peu glorieuses pour les chefs. Notre cavalerie s'y couvrit de gloire, et c'est à elle que revient, pour la plus grande part, le succès de cette journée qui restera longtemps fameuse dans l'histoire d'Angleterre, par une des charges les plus brillantes qui aient été faites. La brigade de cavalerie légère se méprenant sur la portée d'un ordre du général en chef, chargea l'armée russe dans ses positions. Cette brigade composée de 607 hommes, comprenait 118 hommes du 4e dragon, 104 du 8e hussard, 110 du 11e hussard, 130 du 13e dragon et 145 du 17e lancier. De ce nombre, 198 seulement revinrent au camp. Cet ordre fatal a donné lieu à une polémique interminable et pénible qui n'arriva point à faire la lumière, l'officier qui avait transmis l'ordre étant tombé l'un des premiers sur le champ de bataille. Un fait d'armes à la fois si inutile et si brillant frappa l'Europe et le monde entier d'étonnement et d'admiration. Le poète Laureate le célébra en vers qui respirent un patriotisme exalté. Peut-être l'appréciation la plus juste de ce fait d'armes est-elle dans ce mot attribué au général Bosquet, mot qui est devenu proverbial et qu'on

…étera longtemps encore : « C'était magnifique, mais ce …st pas ainsi qu'on fait la guerre. »

…e lendemain, les assiégés à leur tour firent une sortie

encore plus vigoureuse, mais sans plus de succès car les troupes alliées réussirent à empêcher les assiégés de combiner leurs mouvements avec l'armée du dehors. Celle-ci essaya de s'emparer du petit village d'Inkermann, au nord de Sébastopol, afin de s'y fortifier, mais elle y rencontra une telle résistance qu'elle dut renoncer à son projet. Le 5 novembre, les Russes attaquèrent de nouveau les alliés sur toute la ligne, mais plus particulièrement les positions anglaises. Ils furent repoussés, après un combat des plus brillants. C'est sur le plateau d'Inkermann occupé par les gardes et quelques régiments anglais que la lutte fut surtout furieuse. Cette poignée d'hommes dut supporter tout l'effort de l'armée russe jusqu'au moment où elle fut dégagée par l'intervention du général Bosquet à la tête des régiments français. Cette bataille fut sans contredit la plus acharnée de toute la campagne. Les Anglais perdirent 2,612 hommes, dont 145 officiers ; les Français eurent environ 1,700 hommes hors de combat. Quant aux Russes, on a estimé leurs pertes à 12,000 hommes sans cependant qu'il soit possible de déterminer le chiffre d'une manière exacte. On a compté qu'ils mirent en ligne dans cette journée environ 50,000 hommes. Dès cette époque, cette bataille d'Inkermann a été considérée comme une lutte corps à corps dans laquelle la science stratégique n'eut aucune part. Tout le monde est d'accord sur ce point. L'attaque avait été faite à la faveur d'un brouillard épais qu'accompagnait une petite pluie fine : la plus grande partie de la bataille eut donc lieu dans les ténèbres et c'est à peine si les généraux qui commandaient les troupes alliées essayèrent de leur imprimer une direction conforme aux principes de l'art militaire. Ce fut une série de luttes individuelles dans lesquelles la supériorité de l'homme décidait seule de l'avantage. Nous ne faisons aucune difficulté de reconnaître l'exactitude de cette appréciation ; nous ajouterons seulement que nous connaissons pas dans toute la campagne de Crimée un s·

combat qui n'ait présenté ce même caractère. Ce n'est pas que nous ne voulions rendre justice aux officiers qui partageaient dans le combat le danger commun; mais ce que nous prétendons, c'est que l'influence des ordres et du commandement du général en chef ne nous apparaît comme prépondérante dans aucune des batailles de cette campagne. M. Kinglake rapporte qu'à l'Alma le maréchal Saint-Arnaud, général en chef des troupes françaises, disait au général Canrobert et au prince Napoléon : « Avec de tels hommes il n'y a pas d'ordre à donner : il suffit de montrer l'ennemi. »

Tel semble avoir été le principe général en vertu duquel toute la campagne fut conduite. On avait devant soi les forces ennemies : il suffisait de laisser aux troupes la liberté de l'attaque et l'initiative des moyens qui leur semblaient les plus propres à assurer le succès. C'était du reste la méthode qui donnait les meilleurs résultats. Les commandements ne servaient qu'à entraver les opérations. Malgré l'impéritie des chefs, la valeur des soldats assurait partout la victoire.

Pendant ce temps là, quelle était l'attitude de l'opinion en Angleterre ? L'indignation se faisait jour ; on proclamait tout haut que l'expédition avait abouti à un chaos impénétrable. On avait cru à une capitulation immédiate de Sébastopol et tout le plan de la campagne avait été établi sur la foi de cet important évènement. La déception était d'autant plus amère que, quelques jours auparavant, on avait répandu la fameuse nouvelle de la prise de la ville. Ce fait donnait un aliment nouveau au mécontentement et à la colère publiques. D'autre part, la flotte avait fait une expédition inutile dans la Baltique, et quoique les circonstances ne lui eussent réellement pas permis de jouer le rôle important que l'on attendait d'elle, l'irritation fut non moins grande que si, ayant surpris l'ennemi
pleine mer, elle l'eût maladroitement laissé échapper.
outre, on avait appareillé avec une pompe qui semblait

bien propre à couvrir notre flotte de ridicule, si la campagne qu'elle allait entreprendre, n'était pas couronnée des plus brillants succès. Sir Charles Napier, vieux loup de mer plein de bravoure, fut appelé au commandement de l'expédition. C'était un homme plein de fougue et de rudesse, d'une intelligence assez bornée, qui devait vaincre partout où la force seule pourrait donner la victoire ; mais il ne possédait aucune des grandes qualités nécessaires à un commandant en chef; il parlait le langage le plus grossier et poussait au dernier point le mépris de toutes les convenances. Sir Charles Napier appartenait à une famille célèbre par les hommes de guerre qu'elle avait donnés au pays : mais il était loin d'avoir la capacité de son cousin, l'autre Charles Napier, le vainqueur du Scinde, ni la haute intelligence de sir William Napier, l'historien de la guerre d'Espagne. Quelques succès inattendus dans les campagnes du Portugal et de Syrie lui avaient acquis une certaine renommée.

L'expédition de la Baltique était une entreprise d'un genre tout différent tant par les circonstances qui l'avaient précédée que par le caractère de l'ennemi qu'on avait à combattre. Avant que sir Napier se fût embarqué, ses admirateurs et ses amis lui prédisant les plus glorieux succès s'abandonnèrent à des manifestations enthousiastes. Sir Charles Napier lui-même céda aux entraînements de sa sotte vanité ; on le vit célébrer son triomphe avant son départ pour le combat au lieu d'attendre le retour après la victoire. Ses amis lui donnèrent au Reform-Club un banquet auquel assistèrent lord Palmerston et sir James Graham, premier lord de l'Amirauté. On y dit beaucoup de sottises. Lord Palmerston entraîné par sa bonhomie naturelle et par la chaleur de son tempérament combla le brave amiral des éloges les plus extravagants ; il les entremêla de plaisanteries qui firent rire les assistants jusqu'aux larmes. Son discours livré à la publicité ne parut pas digne de la sérieuse expédition qui allait

commencer et pour laquelle la nation s'était imposée d'importants sacrifices. De grands succès pouvaient seuls faire oublier cette démonstration tapageuse. Mais un Dundonald lui-même ou un Nelson n'eussent pu rien entreprendre dans la Baltique, et Napier n'était ni l'un ni l'autre. Peu de temps après, la flotte anglaise revenait sans avoir rencontré l'ennemi et l'amiral ne rapportait de l'expédition qu'un discrédit qui le suivit jusqu'au tombeau.

Le public stupéfait des révélations des journaux se répandit en récriminations pleines de colère et de mépris. Une campagne commencée sous d'aussi funestes auspices paraissait ne pouvoir aboutir qu'à une issue désastreuse. Si l'irritation du peuple anglais n'était pas justifiée, il fallait s'en prendre aux auteurs de l'expédition qui, dans leur imprévoyance, n'avaient pas craint de lui présenter les Russes comme un ennemi facile à écraser, aussi bien sur terre que sur mer.

Quand un peuple subit de tels entraînements et de telles déceptions, il est bientôt aveuglé par la colère et il ne met aucune mesure dans ses reproches et dans ses accusations. Il lui faut aussitôt une victime. Celle que choisit dans cette circonstance la majeure partie de la population fut le prince consort. On répandit sur son compte les bruits les plus absurdes, les calomnies les plus basses et les plus atroces. On l'accusa d'avoir, dans un but incompréhensible, usé de toute son influence pour compromettre le succès de toute la campagne, de conspirer avec la Prusse, avec la Russie et avec telle autre puissance dont on ne pouvait indiquer le nom, pour paralyser les efforts de l'Angleterre et assurer le triomphe de ses ennemis. On alla jusqu'à annoncer qu'il avait été arrêté sous l'inculpation de haute trahison. Dans un des discours qu'il pro-
n ıça à cette époque, il eut le malheur de déclarer que le
g ıvernement constitutionnel traversait alors une dure
é ·euve, dont il ne sortirait triomphant que si les bons
c ›yens consentaient à ne pas lui marchander leur con-

fiance. En réalité, le discours signifiait simplement que la situation faite au gouvernement anglais, au point de vue de la direction des opérations, était très difficile. Au contraire, le gouvernement français, jouissant d'une entière liberté d'action, n'avait à compter ni avec les délais ni avec les obstacles qu'engendre toujours le contrôle parlementaire. Mais on voulut voir dans cette affirmation une intention bien avérée de répudier tout gouvernement populaire et constitutionnel. Les ennemis du prince n'avaient même pas attendu son discours au banquet de Trinity-House pour l'attaquer et le flétrir publiquement. Cette malheureuse déclaration survenant au cours de son toast déchaîna contre lui une nouvelle tempête. Il est vrai que les accusations auxquelles donna naissance ce mouvement injuste et passionné de l'opinion publique ne tinrent pas longtemps ; la question ayant un jour été soulevée dans le Parlement, il fut promptement démontré que les cruels soupçons auxquels avait donné lieu l'effervescence de l'opinion publique étaient sans fondement et sans excuse. Subitement, l'agitation se calma, mais elle s'était maintenue, pendant toute sa durée, à un tel degré d'intensité et de violence que le prince et surtout la reine en avaient été péniblement affectés.

Nous avons vu récemment le même phénomène se produire sur une plus large échelle. Pendant la guerre franco-allemande, une idée fixe, un véritable délire s'était emparé du peuple de Paris ; il voyait la trahison partout et rêvait pour les coupables de terribles châtiments. Les Anglais, dans leur calme, trouvaient cette manie de soupçons absurde et dégradante ; aussi les publicistes anglais prodiguèrent-ils au peuple français les remontrances les plus sérieuses et les plus sages conseils. Les esprits en Angleterre à une certaine époque de la guerre de Crimée étaient atteints de cette même folie. Les passions populai
il faut bien le dire, procèdent des mêmes causes et abou
sent aux mêmes manifestations, et si l'Angleterre pend

la guerre de Crimée n'arriva jamais à ce paroxisme de délire que connut la population parisienne, cela tient plutôt à la tournure heureuse que prirent les événements, qu'à une grande supériorité de jugement et de sang-froid chez le peuple anglais. Dans ces sombres jours de la guerre de Crimée, où l'on vit les Anglais, sous le coup de déceptions subites succédant à une chimérique confiance, chercher partout la victime qui pût apaiser leur colère, il eût été bien difficile de dire où se seraient arrêtés les excès de la passion populaire, si le sort avait quelque peu favorisé la Russie.

L'hiver ne fut pas meilleur pour l'Angleterre que pour les autres puissances. Par les bulletins que l'on recevait de Crimée, on pouvait suivre les ravages que la maladie, les intempéries de la saison, et l'incurie administrative, fléaux bien autrement redoutables que le feu de l'ennemi, produisaient dans les rangs décimés de nos soldats. La mer Noire était balayée et bouleversée par de terribles tempêtes. La destruction de nos transports chargés de vêtements d'hiver pour les soldats fut un véritable désastre ; on perdit des quantités énormes de vêtements, de couvertures, de provisions et de toutes les choses nécessaires aux hôpitaux.

L'équipage de la flotte eut à déplorer des pertes considérables. Une seule tempête coûta presque autant d'hommes qu'une bataille. L'armée campée sur le rivage eut, elle aussi, à endurer de cruelles souffrances ; les tentes étaient emportées et les pieux arrachés par le vent. Officiers et soldats étaient exposés sans abri à toute la rigueur de la saison et à toute la violence de la tempête. Nos hommes pour la plupart n'avaient jamais connu un froid aussi terrible que celui de cet hiver glacial. Malheur à l'imprudent qui touchait de ses mains le métal exposé à

ir ; son épiderme y restait attaché, tant était grande la

ueur de la température. A Scutari où s'entassaient les

lades et les blessés, le service des hôpitaux était com-

plètement désorganisé. Les médicaments même faisaient défaut ; partout on se débattait dans un véritable chaos. Tantôt c'étaient des caisses entières de remèdes oubliées à Varna et qui s'y détérioraient, tantôt c'étaient des produits pharmaceutiques laissés sur les navires qui stationnaient dans la baie de Balaklava, tandis que les hôpitaux de Scutari étaient complètement dépourvus. En cette circonstance, le corps des médecins militaires montra un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge. On ne pouvait cependant accuser l'imprévoyance du gouvernement, car les approvisionnements avaient été faits en temps opportun, mais on négligeait de les mettre à la disposition des hommes de l'art. Il leur fallait donc rester là impuissants et inertes, l'âme navrée de toutes les misères dont ils étaient spectateurs et qu'ils ne pouvaient soulager, faute des médicaments les plus vulgaires indispensables dans tout hôpital. En outre, on signalait à chaque instant les bévues les plus extraordinaires. On venait de recevoir un approvisionnement de chaussures, et on constatait qu'elles étaient toutes pour le pied gauche. On avait acheté des mules pour les transports ; elles avaient été expédiées et le convoi, par erreur et par négligence, au lieu de parvenir à l'armée anglaise, tombait entre les mains des Russes. On vit se produire les fraudes les plus honteuses dans l'exécution des marchés pour les conserves alimentaires. Toutefois la désorganisation des services hospitaliers eut au moins cet avantage, très appréciable, de provoquer une réforme urgente, et d'apporter au régime des ambulances des modifications heureuses et d'utiles innovations. La nécessité de cette transformation, depuis longtemps reconnue par une personne d'un grand mérite, avait éveillé chez elle un très vif intérêt. C'est à elle que M. Sidney Herbert, indigné de ce qui se passait à Scutari, résolut de s'adresser, pour jeter les bases d'une organisation nouvelle.

Mademoiselle Florence Nightingale était la fille d'un riche gentilhomme de province ; dès sa jeunesse, elle

avait renoncé à l'oisiveté de la vie élégante, à laquelle sa naissance la destinait, pour hâter par ses recherches la solution de ce problème, objet de sa constante préoccupation : la réorganisation des services hospitaliers. Elle avait acquis, par l'étude et par la pratique, des connaissances approfondies dans l'art de soigner les malades et rien de ce qui concernait le mécanisme des divers hôpitaux du continent ne lui était étranger. Lorsqu'éclata la guerre, elle était occupée à réorganiser l'hôpital des institutrices dans Harley Street à Londres. M. Sidney Herbert lui offrit de lui donner une autorité absolue sur tout le corps des infirmiers et de demander au gouvernement l'argent nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de son administration. Mademoiselle Nightingale accepta la tâche et partit pour Scutari avec quelques dames de sa condition et des chefs infirmiers choisis avec le plus grand soin. A peine était-elle arrivée que l'on vit, comme par enchantement, un ordre parfait succéder à la confusion du début, et désormais il y eut au moins un des services de l'armée qui fut au-dessus de toute critique. Grâce à son exemple on vit renaître les dévouements héroïques des anciens temps. Les dames de qualité se consacrèrent de nouveau au service des blessés, et bientôt le personnel des hôpitaux ne fut plus composé de personnes rappelant les types célèbres et ridicules de Mme Gamp et de Mme Prig. Sidney Herbert ne s'était pas trompé, lorsqu'écrivant à Mlle Nightingale, il lui donnait l'assurance que son exemple serait promptement suivi et que son dévouement trouverait des imitateurs. Le temps se chargea de justifier sa prédiction. Depuis cette époque on a vu, dans chaque guerre nouvelle, des femmes appartenant au meilleur monde, inspirées par une religion sincère, prodiguer aux blessés les soins les plus assidus et l[illegible] plus délicats. La convention de Genève et l'institution d[illegible]'a Croix rouge sont un des résultats de l'œuvre qu'ac-c[illegible] plit Florence Nightingale en Crimée.

Cependant le siège de Sébastopol traînait en longueur et souvent on était tenté de se demander quels étaient les véritables assiégés, des Russes dans leur ville ou des alliés dans leur camp. Pendant quelques mois les armées franco-anglaises n'entreprirent aucune opération importante. Le désarroi des services de l'intendance et des transports était à son comble. Le choléra, bien loin de disparaître, faisait toujours de nouvelles victimes dans une armée démoralisée. Les chevaux et les mulets mouraient de faim et de froid. Les chemins défoncés étaient creusés d'ornières impraticables ; par suite de l'envahissement des eaux, il fallait dresser les tentes au milieu d'un véritable marécage. La plupart des hommes n'avaient pour se coucher qu'un peu de paille pourrie par l'humidité ; les couvertures même faisaient défaut. Nos malheureux alliés, les Turcs, étaient dans une situation encore bien plus misérable ; ceux qui avaient le devoir de veiller sur leur sort s'inquiétaient peu des critiques des correspondants militaires et n'avaient point à craindre la censure d'un Parlement.

Un danger de cette nature menaçait alors notre gouvernement. Lord John Russell ayant enfin reconnu l'inaptitude du duc de Newcastle à remplir les importantes fonctions de ministre de la guerre, écrivit alors à lord Aberdeen, le pressant de nommer à ce poste lord Palmerston. Lord Aberdeen tout en reconnaissant qu'on eût pu faire un choix plus heureux que celui du duc, fit remarquer que l'on n'établissait contre lui aucun grief sérieux, et qu'on ne niait même pas sa capacité; selon lui, il n'y avait donc pas lieu de tenter l'aventure d'un remaniement ministériel. Le Parlement fut convoqué avant Pâques, après les vacances de la semaine sainte. M. Rœbuck prévint le ministère qu'il demanderait la nomination d'une commission d'enquête, chargée d'éclairer la Chambre sur la situation de notre armée devant Sébastopol et sur les actes de l'administration, à qui avait été confiée la mission délicate

veiller aux besoins de l'armée. Lord John Russell comprit combien il était difficile de répondre victorieusement à une semblable interpellation et, comme elle impliquait un blâme contre certains de ses collègues, il ne crut pas devoir plus longtemps faire partie du ministère et donna sa démission. Cette retraite soudaine du chef de la majorité était un coup mortel pour le gouvernement, qui ne pouvait plus songer à engager la bataille sur la motion de M. Rœbuck.

Bien que l'offre de lord Russell à lord Palmerston fût un hommage rendu à ce dernier, celui-ci ne lui écrivit pas moins pour lui communiquer, sous une forme assez vive, les sentiments que lui inspiraient ses projets de démission. « Vous paraîtrez, disait-il, n'être resté, quelque temps au ministère, que pour soutenir un système d'administration que vous avez vous-même reconnu défectueux et pour finir ensuite à la seule annonce d'une interpellation. Il semblera que le gouvernement se condamne lui-même, s'il se dérobe à ses responsabilités et s'il craint d'affronter la discussion devant le Parlement. On verra le pouvoir exécutif étaler ainsi son impuissance aux yeux du pays, au moment le plus critique d'une grande guerre, lorsque des négociations sont sur le point de s'ouvrir, et nous allons donner au monde la triste preuve de notre désorganisation politique comme lui avons donné celle de notre désorganisation militaire. » Mais l'observation arrivait trop tard ; faite plus tôt, elle eût eu quelque chance d'être favorablement accueillie. M. Rœbuck développa sa proposition. Lord Palmerston et M. Gladstone répliquèrent vigoureusement. Le premier fit remarquer que la responsabilité ne devait pas peser seulement sur le duc de Newcastle, mais sur le cabinet tout entier, et, avec une générosité que ses ennemis mêmes ne pouvaient méconnaître qui était un des côtés les plus saillants de son caractère, accepta la tâche de défendre un gouvernement auquel reprochait de n'avoir pas mis entre ses mains le porte-

feuille de la guerre. M. Gladstone vint ensuite déclarer que l'enquête à laquelle tendait l'interpellation, n'aurait d'autre résultat que de jeter plus de troubles dans l'administration, de précipiter nos désastres et de nous couvrir de honte en révélant à l'étranger toute notre faiblesse. « Vous n'améliorerez point, disait-il, le sort des malheureux que vous voulez sauver, mais vous comblerez de joie les ennemis de l'Angleterre. » La Chambre des communes persuadée que, grâce à la désorganisation de l'armée, l'honneur et la sécurité du pays avaient été mis en danger, ne se laissa toucher ni par les raisonnements ni par l'appel fait à son patriotisme; 305 de ses membres votèrent pour la proposition d'enquête, 148 déposèrent un vote contraire. Le ministre avait contre lui une majorité de 157 voix.

Il n'est personne qui ne connaisse le spectacle que présente la Chambre des communes au moment de la chute d'un ministère. D'une part, les applaudissements effrénés de la majorité, d'autre part, les protestations bruyantes du parti contraire, la joie des vainqueurs, et la colère des vaincus, tout cela forme comme un tourbillon des émotions les plus diverses, tournoyant dans la petite salle de Saint-Stéphen. Mais ce jour-là, on ne vit rien de pareil. Les membres du Parlement étonnés ne savaient à quoi attribuer la défaite si complète et si humiliante d'un ministère qui comptait dans son sein tant de remarquables personnalités. La proclamation du scrutin fut d'abord suivie d'un silence glacial, puis on entendit comme un murmure d'étonnement et d'incrédulité. Le président proclama le résultat une seconde fois. Le doute n'était plus possible. On ne savait encore quelle manifestation allait se produire. Tout à coup un éclat de rire, parti on ne sait d'où, entraîna la Chambre et ouvrit pour ainsi dire une soupape à la violence de son émotion. Le rire devint général. De bancs de l'opposition il gagna même ceux où siégeaien les partisans du ministère, tant paraissait absurde

inconvenante la manière dont on venait de renverser le grand ministère de coalition. Plus d'un membre dut sans doute se rappeler alors cette mémorable séance dans laquelle, moins de deux ans auparavant, M. Disraeli, alors sur le point de tomber du pouvoir sous les coups d'une coalition dont il pressentait la puissance, se consolait, ainsi que son parti de la défaite inévitable qui l'attendait, par ces paroles de défi qu'il jetait à ses adversaires. « Je » sais que j'ai devant moi une coalition qui triomphera » peut-être comme d'autres ont triomphé avant elle. Mais » l'expérience a prouvé que de semblables victoires sont » de courte durée. Je ne crains pas de l'affirmer, le pays » n'a aucun penchant pour les coalitions. » Deux années s'étaient à peine écoulées, et déjà la grande coalition venait de succomber sous les invectives et l'indignation populaires, au milieu d'un immense éclat de rire.

CHAPITRE XXVIII.

LA FIN DE LA GUERRE DE CRIMÉE.

Le 15 février 1855, lord Palmerston écrivait à son frère : « Si l'on m'eût demandé il y a un mois la chose à laquelle je m'attendais le moins, j'aurais répondu : devenir premier ministre. Aberdeen était au gouvernement, Derby et John Russell chacun à la tête d'un grand parti. En moins de dix jours tous ont été emportés par la force des choses comme une paille balayée par le vent, et maintenant je vous écris de Downing street, premier lord de la Trésorerie. »

Sans doute, lord Palmerston était sincère lorsqu'il exprimait ainsi son étonnement; mais dans le pays bien peu de personnes avaient été surprises par les événements auxquels il devait son portefeuille de premier ministre. Depuis longtemps, en effet, il était évident pour tous que son arrivée aux affaires n'était qu'une question de temps. Le sentiment du pays exigeait impérieusement, à la tête des affaires, la présence d'un homme qui pût comprendre ses aspirations et marcher résolûment dans la voie qu'il lui indiquait. Lorsque le ministère de coalition se fut effondré, la reine fit appeler lord Derby et le chargea de constituer un gouvernement. Ses efforts furent inutiles et ses démarches vaines, quelque zèle qu'il mît à s'acquitter

de cette délicate mission. Il alla jusqu'à implorer l'appui de lord Palmerston, s'engageant en retour de ses bons offices à abdiquer entre ses mains la direction de la majorité dans la Chambre des communes. Il fit même offrir, par l'intermédiaire de Palmerston, un portefeuille à M. Gladstone et à Sydney Herbert. Mais comme Palmerston se refusait à entrer dans un ministère Derby, la combinaison ne put aboutir. La reine fit alors appeler lord John Russell; mais il avait conscience du discrédit dont l'avait frappé, ainsi que ses collègues, sa chute récente, si soudaine et si retentissante; aussi déclina-t-il l'honneur de constituer un gouvernement.

Lord Palmerston restait donc, comme il le disait lui-même, l'homme inévitable. La formation du nouveau ministère eut lieu sans amener de grands changements de personnes. Lord Palmerston remplaçait lord Aberdeen; et lord Panmure, qui avait autrefois occupé le ministère de la guerre, lorsqu'il n'était que M. Fox Maule, succédait au duc de Newcastle. Toutefois lord Palmerston réunit en sa personne deux fonctions qui jusqu'à ce jour, sans aucune raison, avaient été distinctes : celle de ministre au département de la guerre et celle de ministre de la guerre (secretary at war and secretary for war). Le premier n'avait dans le cabinet qu'une importance secondaire; il n'était que l'intermédiaire officiel entre le cabinet et le ministère de la guerre, quelque chose comme le chef civil de l'armée. Le second avait sous sa dépendance toutes les colonies. Dès lors ces deux ministères de la guerre n'en formèrent plus qu'un seul. On crut avoir consacré ainsi un grand progrès dans l'organisation de notre armée.

Le premier acte du gouvernement fut un acte d'énergie. Lord Palmerston envoya en Crimée deux commissions, pour contrôler, l'une le service des hôpitaux, l'autre celu de l'intendance, dont l'insuffisance avait été particulière ment signalée. En même temps, il adressait à lord Ragla

les recommandations les plus expresses touchant la commission des hôpitaux et lui enjoignait de la soutenir de tout son pouvoir. « Les délégués, disait-il, se heurteront naturellement à l'opposition et aux tracasseries des médecins et des officiers chargés de l'administration du port et de la direction du camp; on les tournera en ridicule, on ne tiendra aucun compte de leurs conseils ni de leurs ordres, si l'on ne comprend que le concours de votre autorité leur est acquis sans réserve. Mais cette autorité, je dois vous demander d'en faire l'usage le plus énergique, pour assurer l'accomplissement des réformes de toute nature qui seront jugées utiles par les commissions. De ces mesures dépendent en effet la santé et la vie de plusieurs centaines, je puis même dire de plusieurs milliers d'individus. » Lord Palmerston, en cette circonstance, avait cédé aux instances pressantes de quelques-uns des députés distingués qu'animait l'esprit de réforme. L'un d'eux, M. Layard, qui avant d'entrer dans la politique s'était déjà fait un nom illustre par ses découvertes à travers les ruines de Ninive et de Babylone, ne cessait d'accabler l'administration de la guerre des plus impitoyables critiques. Le nouveau ministère ne devait attendre de sa part aucun ménagement. De l'habileté unie à la brusquerie, un amour-propre excessif, aucune éloquence ni recherche dans l'expression, mais une certaine loquacité, le verbe haut et une assurance inouïe à aborder hardiment tous les sujets, tel était M. Layard. Pour lui, une question ne comportait qu'un seul point de vue, le sien. Il avait, il est vrai, dans le cas présent, l'avantage de bien connaître l'Orient, à une époque où les voyages étaient relativement rares dans cette région. En thèse générale, il dédaignait toute théorie qui ne rentrait pas dans le dogmatisme absolu du Touchwood de sir Walter Scott.

C'était bien là l'homme tout indiqué pour être le porte-ix de ceux qui voyaient le mal sans en connaître la use et qui demandaient au gouvernement d'agir sans

pourtant préciser ce qu'ils désiraient. Lord Palmerston s'efforça de persuader à la Chambre qu'il n'y avait pas lieu d'insister pour la nomination des commissions demandées par la motion Rœbuck. Le gouvernement, disait-il, ferait lui-même toutes les enquêtes nécessaires. Il rappela à ce propos l'offre faite par Richard II de rallier lui-même les insurgés de la Tyle qu'il venait de vaincre. Mais M. Rœbuck insista et lord Palmerston dut accéder à une demande qui tirait sa principale force de l'appui de l'opinion publique. L'argumentation que M. Layard avait mise en avant n'était pas sans valeur : le nouveau cabinet différait bien peu de celui auquel la Chambre venait tout récemment de refuser sa confiance. Il était donc tout au moins téméraire de voir dans sa constitution une garantie suffisante pour l'exécution de toutes les réformes qui avaient répugné au précédent gouvernement. Lord Palmerston céda, mais cette concession obligatoire ouvrit une nouvelle crise ministérielle. Sir James Graham, M. Gladstone et M. Sydney Herbert refusèrent de conserver plus longtemps leurs portefeuilles. Ils s'étaient prononcés très énergiquement contre la motion d'enquête et ne pouvaient prêter à cette mesure le crédit de leur nom en restant au gouvernement. Sir Charles Wood remplaça sir James Graham comme premier lord de l'amirauté ; lord John Russell eut le département des colonies, devenu vacant par la retraite de Sidney Herbert, et sir Georges Cornewal Lewis succéda à M. Gladstone comme chancelier de l'Echiquier.

Pendant ce temps, de nouvelles négociations engagées sous les auspices de l'Autriche pour mettre fin à la guerre, se poursuivaient à Vienne. L'Angleterre y était représentée par lord John Russell. La conférence s'ouvrit dans les conditions les plus propres à amener une solution pacifique. A ce moment, un nouvel allié venait de se joindr nous. Il n'avait point à nous offrir le concours d'une arn puissante, mais il était ambitieux, résolu, et personnifi

alors plus particulièrement les tendances libérales et le principe des nationalités qui faisait alors sa première apparition : c'était le petit royaume de Sardaigne que gouvernait l'un des premiers hommes d'État des temps modernes; un ministre de la race des Richelieu et des Guillaume d'Orange, l'illustre comte Cavour. La Sardaigne, on peut le dire ouvertement, en s'engageant dans cette alliance, n'obéissait à aucune sympathie particulière pour l'un ou l'autre des belligérants. Elle partait en guerre pour conquérir une place dans les conseils de l'Europe et y faire entendre ses revendications contre l'Autriche. Dans cette merveilleuse résurrection du royaume d'Italie, ce n'est pas la moralité, pour nous servir des expressions de Carlyle, qui trouve le plus son compte. Il n'est guère possible en effet, de concilier avec les principes les plus stricts de la morale, cette politique qui consiste à simuler un entraînement généreux en faveur d'une cause juste, quand on ne prépare en réalité que le triomphe de ses propres intérêts. A ne considérer la politique que par les résultats, il faut avouer qu'aux conceptions fécondes de Cavour répondirent les plus éclatants succès. De la guerre de Crimée naquit le royaume d'Italie.

Une considération, cependant, justifiait encore les espérances de ceux qui croyaient à la paix. Plus les alliés l'emportaient par le nombre de leurs soldats et la puissance de leur organisation, plus il semblait que la Russie devait écouter la voix de la raison et s'incliner devant les faits accomplis. Bientôt, un événement survint, qui parut devoir hâter la conclusion de la paix. Le 2 mars 1855, l'homme que l'opinion publique désignait comme le véritable auteur de la guerre, l'empereur Nicolas, mourait emporté par une congestion pulmonaire. Une autre appréciation, plus exacte sans doute que celles des médecins, a attribué a mort au désespoir. En un instant, il avait vu anéantir ses aspirations ambitieuses, ses orgueilleux projets, tous les efforts de sa vie. Cet effondrement soudain amenant chez

lui un profond découragement, avait ébranlé sa constitution de fer et l'avait livré sans résistance aux atteintes mortelles de la maladie.

A cette époque parut dans *le Punch* une caricature qui fit sensation. C'était « la trahison du général Février » œuvre d'un de nos artistes les plus distingués, qui excellait à manier le fouet de la satire politique. La Russie, selon l'expression fanfaronne de l'empereur Nicolas, avait deux généraux sur l'aide desquels elle pouvait toujours compter: le général Janvier et le général Février. L'artiste anglais avait représenté le général Février sous les traits de la mort revêtue de l'uniforme russe ; on le voyait trahissant son drapeau et entraînant son souverain dans la tombe en appuyant sur son cœur sa main froide et décharnée. En réalité, ce qui avait frappé mortellement le czar, ce n'était pas le général Février, mais bien les défaites successives que ses troupes avaient essuyées. Au reste, il était de la plus grande imprudence et ne prenait aucune précaution contre la rigueur du climat. Il repoussait avec dédain les conseils de ses médecins et de ses amis et il semblait, disait-on tout bas, vouloir hâter le moment de sa mort. L'Alma fut pour lui ce qu'Austerlitz avait été pour Pitt. A la nouvelle de ce désastre, il comprit que tout espoir d'une heureuse issue de la campagne était définitivement perdu. De même que lord Lorth apprenant la capitulation de Cornwallis, il fut frappé au cœur : le coup devait être mortel. Dès ce jour, semblable aux fantômes décrits par les écrivains saxons d'autrefois, il marchait, parlait et respirait, mais il semblait déjà que les ombres de la mort l'environnassent, pour l'accompagner jusque dans son tombeau.

La nouvelle de cette mort subite causa en Angleterre une émotion profonde. Dans une réunion tenue à Manchester, M. Bright dénonça comme honteuse pour la presse anglaise la légèreté avec laquelle quelques journaux avaient apprécié l'événement. Il faut reconnaître

cependant qu'en général le peuple anglais ne manqua en cette occasion ni de convenance ni de dignité. Tout d'abord on crut généralement qu'Alexandre II, fils et successeur de Nicolas, montrerait plus d'empressement à conclure la paix. Mais cette espérance dut bientôt s'évanouir. Il était impossible au nouveau czar de prendre, aux yeux de son peuple, une attitude moins patriotique que celle de son prédécesseur. L'armée alliée voyait dès lors se dérouler devant elle les sombres tableaux du plus désastreux avenir.

Le nouvel empereur de Russie avait tout lieu d'espérer que la maladie, le froid, et l'incapacité de notre administration militaire viendraient plus facilement à bout de l'armée anglaise qu'aucun général moscovite. D'autre part, la conférence de Vienne n'avait donné aucun résultat. Les instructions données au représentant de l'Angleterre, lord John Russell, comprenaient avant tout l'admission de la Turquie dans le concert européen. La question devait être envisagée à quatre points de vue différents : l'organisation des principautés danubiennes, la liberté de la navigation sur le Danube, la nécessité de mettre un frein au développement de la puissance russe sur la mer Noire, enfin des garanties d'indépendance pour l'empire ottoman. Le désaccord sur le réglement de la question de la mer Noire fit rompre les négociations. La Russie ne voulait admettre aucune restriction à sa suprématie sur le Pont-Euxin. Elle offrait de traiter directement avec la Turquie. C'était précisément ce que la France et l'Angleterre entendaient ne pas permettre. Le gouvernement russe repoussait tout ce qui pouvait porter atteinte à l'extension de sa puissance maritime. Il présenta une contre-proposition pour demander que les détroits fussent ouverts, à tous les navires de guerre, sans distinction de nationalité. Il importait peu, disait-il, aux autres puissances, que la Russie augmentât le nombre de ses vaisseaux dans la mer Noire puisqu'elles pouvaient à leur gré agir de même dans l'étendue de leurs

possessions. Dans une lettre de lord Palmerston à John Russell, cette proposition est qualifiée de mauvaise plaisanterie. En effet, de son acceptation serait résultée pour l'Angleterre et la France l'obligation d'entretenir sur la mer Noire une flotte permanente, afin de tenir en respect les forces navales de la Russie. Du reste, lord Palmerston ne croyait pas plus à la sincérité de l'Autriche qu'à celle de la Russie dans toutes ces négociations. Le mécontentement causé par l'insuccès de la conférence retomba sur lord John Russell qui vit dès lors son prestige décroître rapidement.

D'accord avec M. Drouyn de Lhuys, représentant de la France, lord John Russell s'était d'abord laissé prendre aux trompeuses propositions de l'Autriche et les avait favorablement accueillies ; mais le cabinet anglais ayant refusé son adhésion, le ministre, avant tout désireux de conserver son portefeuille, alla jusqu'à critiquer devant la Chambre des communes les propositions dont il s'était fait auparavant le défenseur au sein de la conférence. M. Disraeli lui reprocha d'avoir encouragé les résistances de la Russie en déclarant, au moment où les négociations entraient dans une phase décisive, qu'il acceptait d'avance toutes les combinaisons qui seraient de nature à sauvegarder l'honneur de la Russie. « En quoi, demandait avec indignation M. Disraeli, l'honneur de la Russie peut-il intéresser le représentant de l'Angleterre ? » La réponse était facile. Il suffisait à lord John Russell de prouver, par des raisons plausibles, qu'un insuccès complet devait fatalement suivre les négociations, si l'on prétendait en établir les bases sur des conditions incompatibles avec l'honneur national d'une grande puissance comme la Russie. Mais ce qui était moins facile, c'était d'expliquer comment il avait pu critiquer devant la Chambre les mêmes conditions qu'il avait soutenues devant la conférence de Vienne. Il chercha à justifier ses contradictions en déclarant qu'il avait tout d'abord vu dans les propositions autrichiennes la

garantie d'une paix avantageuse et durable, mais que, le gouvernement les ayant trouvées inacceptables, il avait dû lui-même les rejeter contrairement à sa propre opinion. Plus tard, ajoutait-il, il s'était rangé à l'avis de ses collègues et aujourd'hui, il considérait ces conditions de paix comme inadmissibles. Une telle explication semblait plus propre à alarmer qu'à rassurer l'opinion publique. De quels dangers ne sommes-nous pas menacés, disait-on, de toutes parts, si nos représentants ne sont pas capables d'apprécier sainement la valeur des propositions qui leur sont soumises, s'ils n'ont aucune opinion personnelle dans un cas si grave et combattent aujourd'hui avec une ardeur égale ce qu'ils préconisaient hier ?

En Angleterre on croyait généralement qu'aucun des ministres n'approuverait cette campagne. On les voyait hésitants, indécis, là où on les aurait voulu résolus, enthousiastes, et ils semblaient n'accomplir qu'à regret leur devoir de gouvernants. L'honneur du pays ne courait-il pas de grands risques, en de telles mains ? L'instinct populaire, à tort ou à raison, se prononçait énergiquement contre le cabinet tout entier. Il est bien souvent digne d'estime, l'homme politique qui, guidé par la conscience et la raison, ne craint pas de désapprouver les entreprises hasardeuses et d'en prédire à son pays les funestes résultats, mais en ce cas il se garde bien de participer aux décisions d'un gouvernement, sur lequel retombera toute la responsabilité des événements. Quand une nation, convaincue de la légitimité de ses prétentions, s'est une fois résolue à prendre les armes, elle ne doit les déposer, dans l'intérêt même de la paix, qu'après avoir atteint le but qu'elle s'était proposé.

Après de si flagrantes contradictions, lord John Russell ne pouvait plus garder son portefeuille ; déjà sir Lytton avait annoncé son intention de proposer un vote de blâme contre le ministre qui avait été chargé à Vienne, de la conduite des négociations. Mais lord Russell, sans

attendre le vote de la Chambre, s'empressa de donner sa démission ; il évitait ainsi les reproches et il épargnait au cabinet tout entier la honte qu'un tel vote eût fait rejaillir sur lui. Cependant le gouvernement fut vivement attaqué dans tout le cours de cette discussion, quoique sir Lytton eût retiré sa proposition. A sir William Molesworth, l'un des membres les plus distingués de l'école philosophique radicale, échut la tâche de remplacer John Russell comme secrétaire au département des colonies et le ministère rallia plusieurs fois une forte majorité malgré l'opposition de MM. Disraeli, Rœbuch et quelques autres députés qui, s'ils n'appartenaient pas à l'opposition étaient au moins des critiques peu bienveillants.

Pendant ce temps-là, l'empereur des Français et l'impératrice étaient venus visiter Londres ; ils y avaient reçu l'accueil le plus enthousiaste. La reine, sur l'esprit de laquelle son hôte avait fait une impression extraordinaire, avait pour lui l'admiration la plus sincère. Elle voyait en lui un souverain dont le plus cher désir était de conserver la paix et de travailler à la propagation dans toute l'Europe des principes libéraux et des saines doctrines économiques. L'impératrice par sa grâce et sa beauté avait achevé de la subjuguer. L'impression du prince consort semble avoir été moins favorable. Il croyait certainement à la sincérité et au bon vouloir de l'empereur ; mais il avait remarqué chez lui une ignorance absolue sur la plupart des questions et même sur les faits qui appartiennent à l'histoire moderne de la France et de l'Angleterre. Lors de la visite de la famille royale en France et pendant le séjour de l'empereur et de l'impératrice à Londres, le prince consort semble avoir conservé le souvenir de son impression première. On eût dit qu'il avait flairé comme une odeur de corps de garde dans l'entourage de l'empereur. Il y avait là quelque chose qui répugnait essentiellement à sa nature toute faite de dignité et de délicatesse. Ce prince paraît avoir porté dès cette époque

sur l'empereur le jugement que formula plus tard M. de Bismarck et que l'opinion publique a depuis confirmé dans l'Europe entière.

Cependant les opérations étaient reprises en Crimée avec une nouvelle vigueur. L'armée anglaise éprouva une perte sensible dans la personne de son brave et énergique commandant en chef, lord Raglan. Le général Simpson, envoyé depuis peu en Crimée, pour y remplir les fonctions de chef d'état-major, fut désigné pour lui succéder. Les qualités, dont il avait fait preuve dans sa courte administration, n'étaient pas de nature à faire oublier la valeur de lord Raglan, ni à atténuer les regrets qu'avait causés sa mort. Depuis longtemps déjà l'armée française avait perdu son premier commandant en chef, le général Saint-Arnaud, ce brillant officier de fortune si insouciant et si léger. Accablé par la maladie, depuis le commencement de la campagne, il n'avait pu déployer les talents remarquables qui, dès ses débuts dans la carrière militaire, avaient prouvé sa supériorité. Après la mort de Saint-Arnaud, le commandement passa dans les mains du général Canrobert. Celui-ci, trouvant le fardeau trop lourd pour ses épaules, résigna ses fonctions en faveur du général Pélissier. Un renfort arrivait en ce moment aux alliés : c'était un contingent de l'armée sarde, composé de soldats braves et disciplinés. Le 16 août 1855, les Russes, sous le commandement du général Liprandi, tentèrent un effort désespéré pour faire lever le siège. Leur attaque, habilement préparée à la faveur de la nuit, fut exécutée avec la plus grande vigueur. Les divisions françaises eurent à supporter presque tout le choc de l'ennemi; mais le contingent sarde figura aussi avec honneur dans cette résistance, et, par sa bravoure, contribua largement au succès de la journée. La défaite des ·sses fut complète. L'Italie septentrionale ne put ..tenir sa joie à la nouvelle que le drapeau piémon-.s, mêlé à ceux des deux grandes puissances occiden-

tales, avait vu fuir devant lui l'armée du czar de toutes les Russies.

Le pays tout entier acclamait maintenant la politique de Cavour, qui n'avait pu conquérir à l'origine dans les Chambres qu'une faible majorité. Cette politique si profonde, on l'avait taxée partout de légèreté et de folie; elle n'avait pu s'affirmer qu'à travers les plus grandes difficultés. C'était là, du reste, le caractère distinctif de la politique de Cavour d'unir à l'audace dans la conception la résolution et le sang-froid dans l'action. Chose étonnante : la première idée d'envoyer l'armée sarde en Crimée n'avait pas germé dans le cerveau de cet homme d'État. C'est à sa mère que revient tout l'honneur de cette inspiration. L'importance de cette idée frappa vivement le grand homme d'État, et après y avoir mûrement réfléchi, il la soutint de toutes les forces de son intelligence et sut la faire triompher, en dépit de tous les obstacles. L'échec de Tchernaya fut pour la Russie comme le coup de grâce. Depuis quelque temps le siège avait été poussé avec une grande activité. Tandis que les Français poussaient leurs parallèles jusqu'au pied de la ville assiégée, les Russes, de leur côté, exécutaient de nouveaux travaux dans la direction des lignes des alliés, comme s'ils avaient voulu les assiéger à leur tour dans leurs retranchements.

La tour de Malakoff et la partie du mamelon qui la protégeait devinrent dès ce moment le théâtre des luttes les plus acharnées. Les Russes tentaient des sorties de nuit sans cesse réitérées et toujours infructueuses. Le 7 juin, les troupes anglaises emportèrent d'assaut les positions qui défendaient le Redan, et les Français attaquèrent le mamelon. Des deux côtés l'entreprise réussit à merveille, mais le 18 du même mois, un effort suprême fut tenté sans résultat contre les batteries du Redan et de Malak
Grâce à une méprise du général français, l'attaque a
manqué d'unité et de précision, et les troupes alliées

rent repoussées sur toute la ligne. Aussitôt une proclamation orgueilleuse autant que mensongère du prince Gortschakoff annonçait à l'armée russe que les alliés, complètement battus, avaient été rejetés dans leurs retranchements avec des pertes énormes, et que le jour n'était pas éloigné où les ennemis de la Russie, chassés de la Crimée comme des feuilles desséchées que le vent emporte, recevraient le juste châtiment de leur téméraire entreprise.

Le 5 septembre, les alliés donnèrent l'assaut presque en même temps contre Malakoff et le Redan. Il avait été convenu que les Anglais se porteraient contre le Redan aussitôt que les Français se seraient emparés de Malakoff, et qu'on verrait flotter leur drapeau sur la forteresse. L'élan des troupes françaises fût vraiment admirable; au bout d'un quart d'heure de lutte, le drapeau tricolore flottait sur les murs de Malakoff. Les Anglais marchèrent alors contre le Redan; mais leur tâche était autrement rude que celle de leurs alliés. Tandis que ces derniers se trouvaient à proximité de Malakoff, les Anglais au contraire avaient à parcourir un long espace de terrain sous le feu meurtrier de l'ennemi. Malgré toutes les difficultés d'une semblable attaque, ils escaladèrent les parapets et s'emparèrent de la position; mais il leur fut impossible de la conserver. Malgré leur petit nombre et l'absence de renforts, ils tinrent bon pendant une heure dans une position absolument désespérée; il fallut enfin reconnaître qu'on ne pouvait s'établir dans le Redan, et les débris de la colonne durent regagner les retranchements. C'est l'histoire éternelle de toutes les guerres : intelligence et bravoure chez les officiers et chez les soldats, ineptie honteuse du côté du général en chef. On eût pu le jour même renouveler l'attaque, mais le général Simpson, qui commandait en chef, déclara naïvement qu'il était impossible d ngager l'action avec des tranchées encombrées de soldats. L'entreprise avait échoué parce qu'on manquait de n nde, elle devenait maintenant impossible parce qu'on

en avait trop. Le lendemain matin, cependant, notre prudent général avait résolu de tenter une nouvelle attaque avec des troupes plus nombreuses, lorsqu'au lever du soleil, on reconnut que les Russes avaient pendant la nuit évacué la partie sud de Sébastopol. Un pont de bateaux jeté au milieu de la baie avait mis en communication le Nord et le Sud de la ville assiégée et c'était par cette voie que le prince Gortschakoff avait pu faire retirer ses troupes sans être inquiété. Le bombardement qui dans les derniers jours, s'était poursuivi sans interruption, avait produit des effets terribles. Les Russes étaient épouvantés des effets foudroyants contre lesquels ils ne pouvaient lutter, avec l'artillerie très inférieure qu'ils possédaient. Les fortifications du Sud de la ville n'étaient plus qu'un monceau de ruines. Gortschakoff comprit qu'il lui serait impossible de tenir plus longtemps sans exposer inutilement la vie de ses soldats. Comme il le disait si justement dans sa dépêche : « Ce n'est pas Sébastopol que nous avons abandonnée, » mais les ruines fumantes d'une ville à laquelle nous avons » nous-mêmes mis le feu après y avoir maintenu assez » haut l'honneur du drapeau pour que nos arrière petits- » enfants puissent avec orgueil évoquer et transmettre à » leur postérité le souvenir de notre défense. » On dut laisser passer plusieurs jours avant de s'aventurer dans la ville abandonnée. Les arsenaux, les magasins à poudre sautaient de tous côtés avec un épouvantable fracas. Tous les monuments publics aussi bien que les maisons particulières jetaient des torrents de flammes ; les Russes avaient fait de Sébastopol un autre Moscou.

Peu après la chute de Sébastopol, la forteresse de Kars, dont la défense avait été signalée par des prodiges de vaillance, tombait entre les mains des Russes. Bien que cet événement eût un certain retentissement dans le pays même qui en était le théâtre, il ne pouvait avoir aucune influence sur les résultats de la guerre. Kars était défendue par un anglais, le colonel Fenwick Williams. Cet o-

cier avait été envoyé en Arménie, après l'écrasement de l'armée turque, pour en rassembler les débris et en tenter la réorganisation. Jamais tâche ne fut plus ardue, jamais mission ne fut plus difficile. L'administration par son incapacité, ses lenteurs, sa corruption, entassait autour de lui d'insurmontables obstacles, dont il avait peine à triompher, malgré sa courageuse opiniâtreté.

Il fallait en outre communiquer le mouvement et la vie à un système de gouvernement qui semblait frappé d'une paralysie, sans cesse envahissante. Il finit par concentrer tous ses efforts dans la défense de Kars. Malgré l'écrasante supériorité des assiégeants, malgré les terribles étreintes de la famine, mille fois plus redoutable que les assauts de l'ennemi, la résistance ne continuait pas moins, héroïque, inébranlable. Le commandant, à la tête d'une faible garnison, repoussa une terrible attaque de l'armée russe commandée par le général Mouravieff. La bataille dura près de sept heures et les Russes laissèrent sur le champ de bataille plus de 5,000 morts. Il fallut cependant céder à la famine; mais les conditions mêmes de la capitulation accordée par le vainqueur sont tout à l'honneur de Williams et de ses soldats. La garnison se retira avec les honneurs de la guerre, et, pour rendre hommage à sa vaillance et à son énergie, il fut permis aux officiers de tous rangs de conserver leurs armes. La guerre se terminait à l'honneur du nom anglais; sir Williams et ses compatriotes, le colonel Lake, les majors Teesdale et Thompson, le docteur Sandwith, semblaient s'être donné la noble tâche d'égaler les exploits dont Butler et Nasmith avaient illustré l'ouverture des hostilités. L'héroïsme anglais entré en scène dès le premier acte, apparaissait encore non moins glorieux dans le dénouement de cette grande tragédie.

On pouvait dès-lors considérer la guerre comme terminée. Depuis le commencement de la lutte l'Autriche n'avait cessé de s'entremettre en faveur de la paix. Après la chute de Sébastopol elle fit une nouvelle tentative qui

eut cette fois un heureux résultat. Parmi les parties belligérantes, deux surtout désiraient à tout prix mettre fin à la lutte. C'étaient la France et la Russie. Le nouveau czar, d'humeur peu belliqueuse, n'avait point hérité de la violence autoritaire et du caractère indomptable de son père. Il ne pouvait s'empêcher de reconnaître que celui-ci s'était étrangement mépris sur l'étendue des ressources et la force militaire de son pays. S'il avait accepté la guerre, c'était comme un legs funeste qu'il ne pouvait répudier, mais dont il n'espérait aucun avantage pour la Russie. Aussi était-il prêt à saisir la première occasion favorable de conclure la paix à des conditions acceptables. De son côté la France, ou tout au moins son souverain, était dans les mêmes dispositions. L'Angleterre s'exposait donc à rester isolée si elle refusait de poser les armes. Lord Palmerston, cependant, était tout préparé à cette éventualité : Il aurait tout tenté, plutôt que de signer un traité onéreux. Sa résolution était bien arrêtée : « J'entends déjà, écrivait-il à lord Clarendon dans son style humoristique, les huées qui m'accableraient à la Chambre des communes, si je me levais de mon banc pour annoncer la conclusion d'une paix peu avantageuse. » Mais cette dernière épreuve lui fut épargnée. Le Congrès de Paris s'ouvrit le 26 février 1856, et le 30 mars la paix était signée par les plénipotentiaires des grandes puissances. La Prusse avait été admise au Congrès, où se trouvaient représentées l'Angleterre, la France, l'Autriche, la Prusse et la Sardaigne.

Par ce traité les Russes, en consentant à rendre Kars à la Turquie, rentraient en possession de Sébastopol et des villes occupées par les alliés. La Sublime Porte était de nouveau admise dans le concert européen et pouvait à l'avenir invoquer les principes de notre droit public international. Les autres puissances s'engageaient à respecter l'indépendance de la Turquie et l'intégrité de son territoire. Elles garantissaient la stricte observation de cet engagement en établissant en principe que tout

dirigé contre les droits de la Turquie serait considéré comme portant atteinte à l'intérêt général européen. Le sultan rendit un firman pour améliorer le sort des chrétiens sujets de son empire. En le communiquant aux puissances, il le présenta comme un acte spontané de sa volonté souveraine. Cette concession, disait la note, ne conférait aux autres puissances aucun droit d'intervention dans les affaires intérieures de l'empire ottoman. L'article du traité relatif à la mer Noire était d'une importance toute particulière. « La mer Noire est neutralisée, ses eaux, et ses ports, ouverts à la marine marchande de toutes les nations, sont absolument et pour toujours interdits aux navires de guerre, sous les seules exceptions mentionnées dans les articles 14 et 15. » Ces exceptions conféraient à chaque puissance le droit d'y entretenir un même nombre de navires de guerre d'un rang inférieur pour protéger les côtes et en faire en quelque sorte la police. Le sultan et l'empereur s'engageaient à n'établir ou à n'entretenir aucun arsenal maritime ou militaire sur les côtes de la mer Noire. Le traité proclamait en outre la libre navigation du Danube. Pour assurer plus complètement l'exécution de cette dernière clause et pour reconnaître l'abandon, fait par les alliés, des villes qu'ils avaient prises, l'empereur consentait à certaines rectifications de sa frontière en Bessarabie. Les territoires cédés étaient annexés à la Moldavie et passaient sous la suzeraineté de la Porte ottomane. Cette même suzeraineté continuait à peser sur la Moldavie et la Valachie, mais ces principautés conservaient les privilèges et immunités dont elles jouissaient déjà sous la garantie des grandes puissances, sans que celles-ci pussent s'immiscer en aucune façon dans le gouvernement intérieur du pays. La Serbie était maintenue dans son ancienne situation. Les puissances réglaient par une convention formelle la question des Dardanelles et du Bosphore. Le sultan maintenait l'interdiction séculaire, pour tout navire de guerre étranger, de

pénétrer dans les détroits en temps de paix, tout en se réservant son ancien droit de délivrer des firmans aux vaisseaux de guerre de second ordre, mis au service des ambassadeurs par les puissances qu'ils représentent. Par une convention particulière, la Russie et la Turquie s'engageaient à conserver sur la mer Noire chacune six vapeurs de second rang, jaugeant moins de 800 tonnes, et quatre vapeurs ou voiliers de 200 tonnes au plus.

Le traité avait donc définitivement réglé les questions des provinces chrétiennes, des détroits et de la mer Noire. Mais l'œuvre capitale du Congrès avait été de sauvegarder le territoire et l'indépendance de la Turquie, qui entrait désormais dans la famille européenne. Les puissances les plus intéressées dans la question reconnurent sans doute que les résolutions du Congrès ne donnaient à la Turquie qu'une garantie précaire contre l'ennemi qu'elle avait le plus à redouter, et, peu après, un traité particulier fut signé à Paris entre l'Angleterre, la France et l'Autriche, le 15 avril 1856. Les parties contractantes garantissaient conjointement et solidairement l'intégrité de l'empire ottoman et déclaraient qu'elles considèreraient comme un *casus belli* toute violation du traité passé le 30 mars entre les grandes puissances. Aucune des trois parties contractantes n'apportait, sans doute, une grande sincérité dans ce traité, qui semble surtout avoir été conclu à l'instigation de l'Autriche, beaucoup moins dans l'intérêt de la Turquie, que dans le sien propre et afin de se rattacher par un lien quelconque aux deux autres grandes puissances. L'Autriche sortait ainsi de cet isolement apparent qu'elle craignait par dessus tout, alors qu'elle se sentait menacée par la Russie d'un côté, et de l'autre par l'Italie, qui déjà relevait la tête. L'Angleterre n'avait aucune raison de désirer ce traité particulier, qui lui fut presque imposé. Elle ne l'accepta, du reste, qu'avec la certitude qu'elle n'aurait jamais à l'exécuter. La France, de son côté, le signa sans enthousiasme et avec la même arrière-pens

C'est aussi à l'occasion du Congrès que fut conclu le traité entre l'Angleterre, la France et la Suède. La Suède s'engageait à ne concéder à la Russie ni droit de pêche, ni aucune partie de son territoire actuel, et les deux autres puissances lui promettaient en échange de cet arrangement leur protection contre toute agression du dehors. Avant de se séparer, les plénipotentiaires réglèrent aussi le droit de visite et posèrent les principes généraux du droit maritime international. Ce droit fut résumé en quatre déclarations : 1° La course est pour toujours abolie ; 2° Le pavillon neutre couvre la marchandise ennemie, à l'exception seulement de la contrebande de guerre ; 3° La marchandise neutre, à l'exception de la contrebande de guerre, ne peut être saisie voyageant sous pavillon ennemi ; 4° Le blocus n'est obligatoire que s'il est effectif, c'est-à-dire s'il y a sur place une force suffisante pour rendre impossible l'accès de la côte ennemie.

Dès l'ouverture des hostilités, la Grande-Bretagne avait déjà en quelque sorte abandonné les prétentions qu'elle avait autrefois élevées contre les neutres, et qui du reste étaient incompatibles avec la civilisation moderne. Ce fut donc très volontairement, si l'on en croit du moins ses déclarations, qu'elle consentit à la condamnation des doctrines sur lesquelles elle avait longtemps appuyé ses prétentions. On convint cependant que les principes adoptés par le Congrès de Paris n'engageraient que les puissances qui avaient donné ou qui donneraient leur adhésion. Déjà le gouvernement des États-Unis avait, par une circulaire aux puissances européennes, demandé l'admission du principe que le pavillon couvre la marchandise. Celles-ci acceptèrent, mais à la condition que le gouvernement américain renoncerait à la course. Les États-Unis soulevèrent des difficultés et ne donnèrent pas leur adhésion ux déclarations du Congrès.

Ces questions ne furent pas les seules que le Congrès

eut à traiter. Il fut en outre appelé par le comte Cavour à examiner la condition politique de l'Italie. Le rôle du royaume sarde dans le Congrès, où il représentait la nationalité italienne, eut sans doute une grande influence sur les événements qui conduisirent Victor-Emmanuel au palais du Quirinal. L'organisation des principautés danubiennes appela aussi l'attention du Congrès. On arriva par les plus ingénieuses combinaisons à donner à ces états assez de cohésion pour constituer une barrière solide contre l'ambition moscovite, tout en prenant soin cependant que leur unité ne pût porter ombrage à l'Autriche, dont la constitution comportait des éléments hétérogènes. Cette combinaison complexe et artificielle tomba bientôt en pièces. Les principautés ne tardèrent pas à revendiquer leur liberté et à se constituer en royaume héréditaire. Les droits de la Turquie garantis, l'ambition russe réfrénée, le sort des provinces chrétiennes assuré, la mer Noire déclarée neutre et les détroits fermés à la marine de guerre : tels étaient les résultats immédiats de cette guerre.

L'Angleterre avait perdu en Crimée environ 24,000 soldats, dont un dixième seulement étaient morts de blessures ou sur les champs de bataille ; le reste avait été emporté par le choléra ou d'autres maladies ; sa dette publique se trouvait accrue de 41 millions de livres. En présence de ces désastreux résultats, c'était un bien faible dédommagement qu'un peu de gloire acquise si chèrement par nos armes. C'est à peine si l'occasion s'était présentée pour la flotte d'affirmer sa puissance ; nous avions pris Bomarsund dans la Baltique, Kinburn dans la mer Noire, et bombardé plusieurs villes. Mais Nelson lui-même n'aurait pu exécuter dans cette campagne aucune entreprise digne de son génie. Parmi les incidents regrettables qui méritent d'être signalés, nous devons mentionner les difficultés qui s'élevèrent entre l'Angleterre et les États-Unis. A la fin de décembre 1854, le Parlement avai voté précipitamment la formation d'une légion étrangè

destinée à renforcer les troupes de Crimée. On enrôla quelques Suisses et quelques Allemands, qui, au reste, ne rendirent jamais aucun service. La Prusse et l'Amérique se plaignirent des procédés peu délicats de nos agents recruteurs, qui souvent, dans l'excès de leur zèle, ne se faisaient aucun scrupule de violer la loi. L'un de nos consuls fut même poursuivi devant le tribunal de Cologne. Le gouvernement américain, de son côté, protesta hautement contre l'enrôlement de ses concitoyens. Les excuses de l'Angleterre ne parurent pas aux États-Unis une satisfaction suffisante. Ils exigèrent en outre le rappel de M. Crampton, notre ambassadeur à Washington. Pendant longtemps nos relations avec les États-Unis se ressentirent de ce regrettable dissentiment.

Ainsi finit la guerre de Crimée. Elle nous laissa le regret de voir ce drame sanglant se terminer par un échec des armes anglaises. Beaucoup de nos concitoyens désiraient la rupture des négociations de paix, afin que l'Angleterre pût par une brillante victoire, reconquérir aux yeux de l'Europe son prestige militaire. Depuis bien des années et surtout depuis l'ouverture des hostilités, l'Angleterre ne s'était jamais trouvée aussi bien préparée pour la lutte qu'au moment même où cessaient brusquement les opérations militaires. Au sortir d'une longue période de paix qui avait amolli les courages et affaibli notre esprit guerrier, la campagne de Crimée, était venue à temps pour hâter une réorganisation qui avait duré autant qu'elle. On ressentait en Angleterre un vif dépit de ne pouvoir tirer profit de l'expérience acquise au prix de cruelles leçons. On regrettait que des circonstances malheureuses nous eussent empêchés de prendre le Redan, malgré les obstacles qui rendaient l'entreprise beaucoup plus difficile pour nous que pour nos alliés. Avec un peu plus de clairvoyance dans le commandement, la position eût été enlevée aussi-

ou tout au moins par une seconde attaque habilement
igoureusement conduite. Mais les Russes abandonnè-

rent Sébastopol et notre principal allié était plus pressé de conclure la paix que l'ennemi lui-même; il ne nous restait donc qu'à subir cette situation. A la vérité, cette guerre n'était pas populaire en France; elle n'avait jamais suscité cet enthousiasme que l'on vit éclater au moment de la guerre d'Autriche. L'empereur avait obtenu ce qu'il désirait; il avait été admis à traiter avec les souverains qui régnaient en Europe, et l'expédition de Crimée avait été pour le peuple français une brillante campagne.

A considérer aujourd'hui avec impartialité les événements de cette guerre, on est surpris de l'immense réputation que s'était acquise l'armée française dans les opérations de cette campagne. Même en Angleterre c'était une opinion généralement reçue que les troupes françaises réussissaient dans toutes leurs entreprises, que leur organisation ne laissait rien à désirer. Elles avaient atteint, disait-on, les dernières limites du progrès dans la tactique militaire. Enfin, leur supériorité en toutes choses formait un contraste frappant avec notre infériorité. Mais c'était une illusion grossière engendrée par nos mœurs publiques, auxquelles un Anglais cependant ne voudrait pas renoncer, au prix même des succès plus ou moins imaginaires, dont font mention les historiographes de cour. Notre organisation militaire était exposée aux critiques capricieuses des publicistes; pas un détail n'échappait à leurs investigations et à leur examen. Tout était sujet à discussion; le moindre défaut était mis à nu sous les yeux du public. Nous invitions le monde entier à constater nos faiblesses et à en chercher les causes. Nos journaux exercèrent sur notre administration militaire la même action que Goethe attribue à Matthieu Arnold sur le système politique et social des nations européennes. Il mettait, nous dit-il, le doigt sur chaque plaie et disait aux malades : « C'est ici, c'est là, que tu sens la douleur. » Pendant que le journal officiel de l'empire français et avec lui les journaux officieux encensaient chaque jour l'empereur

ses généraux, ses officiers, ses intendants, ses soldats, célébraient ses succès, vantaient l'organisation de ses camps, la vaillance de ses pionniers, et dans ce concert élogieux n'oubliaient aucun détail, nos principales publications, sans distinction d'opinions politiques, ne cessaient de prodiguer au gouvernement leurs avertissements et leurs remontrances et de le presser de réclamations lorsque les améliorations ne se faisaient pas assez vite à leur gré. Quel manque de patriotisme dira-t-on ? Mais alors, il faudrait traiter en ennemi le médecin qui, reconnaissant en nous les symptômes de la maladie, nous indique les moyens de rétablir nos forces et notre santé. La presse anglaise était sans doute bien souvent imprudente et légère dans ses critiques, mais son action fut en général saine, fortifiante et donna les meilleurs résultats. La conséquence la plus immédiate, nous l'avons dit, fut d'organiser l'armée anglaise, de telle sorte qu'à la fin de cette campagne elle était plus apte à mener à bien les opérations militaires qu'elle ne l'avait été jusqu'alors. Quant aux effets du système français sur l'organisation militaire de la France, nous y reviendrons plus tard, en étudiant l'œuvre de l'empereur. Nous dirons alors quelle confiance aveugle Napoléon avait en lui-même, quelles terribles surprises lui étaient réservées ; nous dirons aussi ses erreurs et leurs conséquences fatales : l'effondrement de son trône et de sa puissance.

Ce fut dans toute l'Angleterre un désappointement général lorsqu'on apprit la fin de la guerre. Les uns exprimaient leur mécontentement de la manière dont la campagne avait été conduite, les autres ne voyaient dans ses résultats politiques aucun avantage important. Il n'y avait qu'une voix pour louer la vaillance de nos soldats, mais on critiquait la conduite de nos généraux et l'incapacité de notre administration. Une seule grande figure militaire s'était révélée au cours de cette guerre, celle du général Todleben, le défenseur de Sébastopol, au mérite

duquel le monde entier rendit justice. Ni dans l'armée française, ni dans l'armée anglaise, il ne se révéla de talent supérieur. On vit, au contraire, s'évanouir et disparaître quelques-unes de ces gloires exclusivement fondées sur des traditions imaginaires ou sur l'espérance de hauts faits à venir. Nous avions entrepris la lutte dans un double but : arrêter l'expansion agressive de la Russie et assurer l'intégrité et l'indépendance de l'empire ottoman, en lui faisant une place honorable parmi les grandes puissances européennes. Il faut étudier les événements qui se déroulent dans les vingt années suivantes pour apprécier sainement jusqu'à quel point l'un et l'autre de ces buts avaient été réalisés. Mais, à cette époque, les gens éclairés prévoyaient un double échec. Lord Aberdeen ne s'était pas trompé dans les espérances qu'il fondait sur cette guerre. Il l'avait toujours combattue et n'était par conséquent pas enclin à exagérer les avantages qu'on pouvait en attendre. Selon lui, elle aurait à peine pour conséquence d'assurer la paix en Orient pendant un quart de siècle ; ses prévisions, quoique légèrement optimistes, avaient été presque prophétiques. Vingt-deux ans après que le traité de Paris eût mis fin à la guerre de Crimée, la Russie et la Turquie devaient tenter encore le sort des armes.

CHAPITRE XXIX.

LA LITTÉRATURE DU RÈGNE.

La fin de la guerre de Crimée est un des points saillants du règne de Victoria. Il est donc intéressant de passer maintenant en revue l'œuvre littéraire d'une période qui se distingue si nettement de celle qui lui succéda. C'est sous le règne de Victoria que, pour la première fois, le gouvernement constitutionnel fut accepté de tous et pratiqué complètement. C'est aussi sous ce règne qu'on vit s'épanouir les grands progrès des temps modernes, les découvertes qui modifièrent si profondément les conditions de la vie physique des peuples, en multipliant entre eux les moyens rapides de communication. C'est à cette époque qu'apparut la locomotion à vapeur sur terre et sur eau, et la télégraphie qui sillonne à la fois la surface des continents et la profondeur des mers.

Une telle époque devait avoir une littérature particulière ; elle l'eût en effet. Il serait sans doute imprudent de prédire dès aujourd'hui de longues années de gloire à nos auteurs contemporains et aux écoles qu'ils ont fondées ; mais on peut affirmer sans trop de témérité que le siècle de la reine Victoria tiendra dans l'histoire de notre littérature une place aussi importante que le règne d'Elisabeth ou de la reine Anne. Comparé à ces deux époques, il peut

cependant à peine être égalé à l'une et il demeure bien au-dessous de l'autre. Lorsque la reine Victoria monta sur le trône, une génération de littérateurs illustres venait de s'éteindre. On ne peut constater sans étonnement combien la littérature du règne se sépare d'une façon brusque et tout-à-fait tranchée de celle qu'immortalisèrent Scott, Byron et Wordsworth. A l'avénement de Victoria, Scott, Byron, Coleridge et Keats étaient déjà descendus dans la tombe. Wordsworth vécut encore de longues années, ainsi que Southey et Moore; Savage Landor eut encore une plus longue carrière. Mais Wordsworth, Southey, Moore et Landor avaient déjà achevé leur œuvre littéraire lorsque Victoria monta sur le trône. Aucun d'eux, à partir de cette époque, n'ajouta un rayon à sa gloire. Quelques-uns même, par leurs œuvres nouvelles, prouvèrent clairement que leur carrière était bien finie.

Notre littérature ne tarda pas à être bientôt rafraîchie comme par une brise nouvelle. Rien n'est peut-être plus remarquable dans la haute littérature du règne de Victoria que la manière dont elle s'émancipa des influences qui jusqu'à ce jour avaient régné en maîtresses, pour aller puiser à des sources nouvelles une inspiration originale. Un autre point digne de remarque et qui s'harmonise bien avec le caractère général de cette époque, c'est la division en deux parties bien distinctes de la vie littéraire qui prit alors naissance. D'un côté les poètes, les romanciers et les historiens qui avaient terminé leur œuvre et conquis leur renommée au commencement même du règne de Victoria, et d'un autre, la nouvelle école si différente de l'ancienne, obéissant à des inspirations tout autres, et qui, dans sa lutte contre sa devancière, montra souvent plus d'esprit d'hostilité que de loyale émulation.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que du mouvement littéraire. Les sciences réalisèrent dans la dernière partie du règne leurs plus remarquables progrès ; c'est du moins ce

que l'on peut affirmer si l'on se place au point de vue historique plutôt qu'au point de vue de la science elle-même ; on ne saurait en effet reconnaître trop hautement les services rendus à la science et à l'humanité par les savants qui illustrèrent les premières années du règne de Victoria. Citons d'abord les plus illustres : Brewster, le fondateur de la philosophie expérimentale, qui sut marier si heureusement la rigueur de l'argumentation et de l'exposition scientifique aux libres fantaisies de son imagination, et tirer de ce contraste l'originalité qui caractérise sa méthode d'exposition et le charme indéfinissable que nous trouvons plus particulièrement dans ses dernières œuvres ; Michel Faraday, le chimiste et l'électricien qui dans ses vastes études sut concilier la hardiesse de ses investigations avec la sincérité de sa foi religieuse. Ceux qui eurent le privilège d'entendre cet incomparable conférencier dans ses comptes-rendus annuels à *Royal institution*, n'oublieront jamais les charmantes improvisations qu'affectionnait particulièrement l'illustre savant. Il suffit de jeter sur l'œuvre scientifique de notre époque, même le regard le plus distrait, pour reconnaître un nom qui désormais appartient à l'histoire, celui de John Herschel, dont la famille a été si féconde en hommes de talent. Dans un autre genre, Richard Owen a aussi illustré son nom. On a dit de lui qu'il était le Cuvier de l'Angleterre, et le Newton de l'histoire naturelle. Ses études et ses découvertes en anatomie et en paléontologie ont marqué une ère nouvelle dans le développement de la science à laquelle il a consacré sa vie. Hugh Miller, l'auteur du *Vieux grès rouge* et de *Ce que prouvent les roches*, malheureuse victime de sa curiosité scientifique, apporta dans l'exposé des théories auxquelles il fit le sacrifice de son existence, un talent littéraire étincelant de jeunesse qui rappelle l'originalité de son immortel compatriote, Robert Burns.

En affirmant que la seconde partie du règne de Victoria n'a pas plus de place que la première dans l'histoire de la

science, nous ne voulons pas dire que les hommes qui l'illustrèrent contribuèrent pour une plus large mesure que leurs devanciers dans ce même règne au progrès des connaissances humaines et en particulier des sciences appliquées à l'industrie. Mais cette dernière période vit naître la controverse scientifique d'où naquit l'école qui reflète plus particulièrement l'esprit de notre siècle. Les travaux des Owen, des Faraday et des Brewster sont surtout appréciés des hommes d'étude, et leurs œuvres appartiennent plus à l'histoire de la science qu'à l'histoire générale et populaire de cette époque. Mais l'école de Darwin, dans laquelle entrèrent Huxley et Tyndall, pose un problème qui tiendra sa place dans l'histoire de l'humanité. La science et le monde entier acceptèrent avec reconnaissance et sans discussion les travaux de Faraday et de Brewster ; mais les théories de Darwin divisèrent le monde scientifique, le monde religieux et la société toute entière en deux camps ; elles constituèrent en elles-mêmes un événement qui s'impose nécessairement à l'attention de l'historien. Même dans le domaine scientifique, ce sont encore les discussions qui finissent par fixer plus particulièrement l'attention du public : c'est une vérité qui a presque l'autorité d'une loi historique et qu'il serait oiseux de discuter.

La première partie du règne de Victoria a été de beaucoup la plus remarquable par les genres littéraires qui l'ont illustrée. Cette distinction que nous essayons d'établir n'a du reste rien de bien absolu et pourra même, à certain point de vue, paraître fantaisiste. Bien des célébrités qui conquirent leurs premiers lauriers au commencement du règne poursuivirent activement leurs travaux et n'arrivèrent au faîte de la gloire que dans les années qui suivirent. Les populations des environs de Chelsea se rappellent encore Thomas Carlyle, dont le visage leur fut autrefois familier. Ce ne fut que très tard, sous le règne de Victoria, que Stuart Mill s'aventura pour la première fois à Londres sur la plateforme électorale, à la fin d'une

rière partagée entre les devoirs de sa vie de bureau et les études les plus variées. Sa carrière avait été celle d'un véritable reclus; commencée dans les sombres murs de Blackheath, elle devait se terminer dans sa poétique retraite d'Avignon, au milieu des rossignols dont les chants égayèrent ses dernières années. Ce ne fut pas sans un certain embarras et une certaine timidité qu'il fit son apparition dans la vie publique. On ne le connaissait que par ses livres; et les manières à la fois simples et séduisantes de ce vieil ermite déjà affaissé sur lui-même étaient loin de laisser deviner la hardiesse de conception et l'inébranlable fermeté dont il fit preuve dans sa carrière d'écrivain et de penseur.

La reine en était déjà à la quarantième année de son règne lorsque Harriet Martineau mourut dans sa romanesque et poétique villa de la région *des Lacs*, où le prestige de son nom attira pendant si longtemps tant d'illustres visiteurs. Les premières années du règne virent les débuts glorieux de Dickens. Trente-trois ans après, il était enlevé par une mort prématurée dans sa charmante et pittoresque retraite de Gad's Hill, au milieu du pays de Falstaff et du Prince Hal. Madame Browning n'eut qu'une carrière bien éphémère ; mais l'on peut rattacher la gloire, ou du moins la popularité de Robert Browning plutôt à la dernière qu'à la première partie du règne, bien que ce soit aux premières années que remonte son chef-d'œuvre. L'auteur d'*Eothen*, le livre de voyage le plus mouvementé et le plus brillant qu'aient produit nos littérateurs modernes, était tout à coup parvenu à la célébrité peu de temps après l'avènement de Victoria, et vers les dernières années du règne il se distinguait dans un tout autre genre par son *Histoire de la guerre de Crimée*. Cependant si nous admettons la guerre de Crimée comme le point culminant qui partage le règne en deux parties distinctes, nous trouvons que l'œuvre littéraire de cette époque peut de même se diviser en deux périodes correspondantes. Nous classons dans la première les auteurs, hommes ou femmes,

qui ont marqué leur place dans l'histoire de ces premières années, et qui sont demeurés illustres alors même qu'ils eussent dans l'avenir cessé de rien produire. Cette division ainsi comprise, nous croyons pouvoir affirmer que le commencement du règne a été particulièrement remarquable par son éclat littéraire et la fin par ses conquêtes scientifiques. Quels que soient les poètes, les historiens, ou les romanciers qui plus tard arrivèrent à la gloire, et même en tenant compte de ceux que réserve l'avenir, on peut sans témérité affirmer que cette première période du règne avait, selon l'expression française, « donné la mesure » de ce que pouvait notre époque dans le domaine des lettres.

Pendant toute sa durée, aussi bien dans les premières que dans les dernières années, le règne de Victoria est surtout riche en travaux historiques. Dans l'ordre chronologique, les noms de Grote, Macaulay, Carlyle sont les premiers qui nous viennent à l'esprit. L'*Histoire grecque* de Grote est certainement des plus remarquables. L'auteur y fait preuve d'une patience et d'un souci scrupuleux du détail qui avaient été jusqu'ici le privilège exclusif des auteurs allemands; on y trouve aussi les qualités sérieuses dont en général manquent absolument les représentants de l'école de Dryasdust, pour employer le nom que lui donna Carlyle. Grote s'identifia tout-à-fait avec la vie et la politique athéniennes. Ainsi qu'on l'a dit avec raison, il avait pénétré à ce point la vie publique du peuple grec, qu'il arrivait à se faire le champion tantôt d'un parti tantôt d'un autre. Il avait lui-même vécu dans la politique et y avait puisé une expérience dont il tira le plus grand profit. Chacun connaît cette pensée de Gibbon dont nous avons été rebattus depuis notre enfance : « La discipline et la manœuvre de nos bataillons m'ont aidé à comprendre ce que pouvaient être la phalange et la légion ; on pourra sourire, mais le capitaine des grenadiers du Hampshire n'a pas peu contribué pour moi à l'intelligence de l'histoire romaine. » Il n'est pas douteux que l'expérience de la vie politique acquis

par Grote durant les dix années de sa carrière parlementaire ajouta aux qualités de l'historien. On l'a souvent fait remarquer, il ne pouvait s'empêcher de voir dans la lutte des deux partis qui se disputaient la direction de la république athénienne, l'opposition des mêmes principes qui met aux prises en Angleterre les whigs et les tories. Il ne nous semble pas que sa carrière politique ait eu une influence quelconque sur la direction de ses études historiques. Elle lui valut seulement la force et la vitalité que nous trouvons dans sa description des luttes qui agitèrent l'Agora.

C'est surtout dans une œuvre comme celle de Grote que se mesure la distance entre l'homme rompu aux habitudes de la vie publique et celui qui n'en connaît que ce qu'il a lu dans les livres ou recueilli de la bouche de ses amis. Grâce à son éducation politique, Grote a vu dans les hommes d'État de la Grèce et dans ses soldats, non pas de simples marionnettes, mais des hommes vivants qu'il a fait surgir de la cendre de leurs tombeaux. Au début de sa carrière, M. Grote était ce que nous appellerions aujourd'hui un philosophe radical. Il était intimement lié avec Stuart Mill, dont il ne partageait pas cependant toutes les opinions. Tant qu'il fut au Parlement, il se consacra presque tout entier à la revendication de la réforme électorale par le scrutin secret. A chaque session, il réitérait la même motion, comme autrefois M. Charles Villiers renouvelait sa campagne contre la loi sur les céréales. Il n'abandonna son siège à la Chambre que pour mettre la dernière main à sa grande histoire. Il ne resta pas comme Mill attaché jusqu'à la fin à ses opinions radicales. Il reconnaît lui-même, non sans regret, que, sur bien des questions, ses idées s'étaient modifiées, et qu'il se sentait de moins en moins partisan des réformes politiques, de moins en moins convaincu de la valeur des opinions avancées pour rendre les hommes plus heureux et meilleurs. Du reste, il doit le reconnaître, il faut être doué d'une vigueur et d'une souplesse d'esprit peu communes pour résister à

cette tendance naturelle qui, à l'heure de la vieillesse, nous pousse à la réaction ou aux idées de conservation sociale. En somme, on n'a point à regretter qu'il en soit ainsi et que les aînés se réunissent en phalange serrée, pour résister aux exigences et aux revendications incessantes d'une jeunesse impatiente et toujours bercée d'espérances nouvelles. Personne plus que Mill, l'ami de Grote, n'était disposé à reconnaître les avantages que peut présenter cette loi historique, bien que cependant jusqu'à son dernier soupir il eût conservé dans les principes libéraux cette foi ardente qu'il devait aux inspirations de sa jeunesse, selon cette grande pensée de Schiller « l'homme en lui respectait les rêves de l'adolescent ». Dans ses dernières années il se retira de la politique active. Il demeura même absolument étranger à ces grandes questions qui passionnèrent à un si haut point le nouveau monde et qu'on ne put résoudre qu'au prix d'une lutte acharnée et d'une conflagration générale.

Plus d'une fois déjà nous avons eu l'occasion de parler de Macaulay, qui unissait aux talents de l'orateur le génie de l'homme d'État. Nous n'avons point à le considérer comme historien ; c'est moins par ses œuvres littéraires que par ses facultés brillantes et variées qu'il vivra dans la postérité. Cependant, son *Histoire d'Angleterre*, malgré tous ses défauts, n'en n'est pas moins une œuvre considérable ; aucun livre de ce genre n'eût un égal succès de popularité ; on ne saurait cependant affirmer que ce succès fût pour les critiques les plus sérieux un critérium bien appréciable de la valeur de l'œuvre. A mesure que l'*Histoire d'Angleterre* sortait des presses de l'éditeur, chaque volume était enlevé avec le même engouement que les romans de Waverley au temps de son plus beau succès. On ne parlait alors que de *l'Angleterre* de Macaulay. Jamais, il faut le reconnaître, l'histoire n'avait encore été traitée chez nous en un style si élégant, si brillant, et propre à conquérir du premier coup un immense succ

de popularité. Pas de chapitre qui ne contînt quelque description pleine de mouvement et de couleur ; pas une page où ne brillât un éclair d'éloquence ou quelques-unes de ces antithèses à effet qui se fixent dans la mémoire et passent ensuite de bouche en bouche. Pas un mot qui ne soit pris dans son acception propre ; chaque scène se meut dans une atmosphère inondée de lumière où ne flotte aucun de ces brouillards aux formes indécises et vagues qu'on voit s'élever l'été des lacs helvétiques ; pas une ombre, pas la plus légère vapeur capable d'arrêter l'esprit dans un doute décevant. L'admirateur de Macaulay peut poursuivre ses études avec toute la sécurité du fidèle qui se repose sur les données de la foi catholique. Il a devant lui un guide infaillible. Il n'a point à lutter contre les atteintes du doute ou les entraînements de l'esprit de recherche et de spéculation. Cette certitude absolue qui se dégage de toutes les parties de son œuvre fut certainement une des causes principales de la popularité de Macaulay. Les convictions de l'auteur, même les plus arrêtées, ne s'imposent pas facilement à une certaine classe de lecteurs d'une haute culture intellectuelle, mais le public ordinaire est comme les enfants : il fait peu de cas de l'histoire, si le narrateur n'en connaît à ce point les détails qu'il ait réponse à tout et défie toute contradiction. Cette qualité à laquelle Macaulay doit en partie sa popularité ne fut cependant pas la cause déterminante de son succès. L'éclat du style, la variété et le choix toujours heureux des exemples, la manière vivante dont il savait mettre en scène les caractères, les situations et les évènements, telles sont les qualités que ses admirateurs apprécient le plus.

Dans ces derniers temps, il a été de mode de rabaisser Macaulay. La popularité dont il fut d'abord entouré allait jusqu'à l'idolâtrie ; puis, par une réaction bien naturelle, on en vint à se demander s'il n'avait pas usurpé sa gloire et m ne trompé la bonne foi de ses contemporains. Quand on a é encensé par une génération, on a bien des chances

d'être outrageusement dénigré par celle qui lui succède. Macaulay, dit-on chaque jour autour de nous, par cela seul qu'il était doué de qualités brillantes, était nécessairement superficiel. Le reproche n'est point mérité. Macaulay était un doctrinaire dominé par des préjugés sans nombre, il avait plutôt les qualités d'un avocat que celles d'un juge. Il lui manquait le calme et l'impartialité que donne le parfait équilibre de toutes les facultés et qui sont l'attribut nécessaire du grand historien ; mais il n'avait rien de superficiel. Dès qu'il avait pris parti dans une controverse, il savait établir son opinion avec une habileté et une vigueur qui le mettaient au premier rang de nos écrivains. Il n'excellait point à peindre et à analyser les caractères complexes, mais il aimait à mettre en relief les personnalités chez lesquelles brillaient les paradoxes et se heurtaient les contradictions. Rien ne lui plaisait tant que de mettre en scène quelque grand personnage, de montrer d'abord un côté de son caractère avec ses qualités prédominantes, et de mettre ensuite en lumière une autre face du même individu avec des qualités diamètralement opposées. Mais ce n'est pas là dépeindre un caractère complexe; c'est tout simplement constituer un paradoxe vivant; c'est, comme dit l'Athénien Timon, souder l'une à l'autre, pour ainsi dire face à face, deux impossibilités. Il y a là une habileté littéraire qui n'échappe point à la critique, quoique souvent elle fût employée avec un tel talent qu'elle était insaisissable même pour le lecteur le plus attentif. Mais lorsqu'il lui arrivait dans ses appréciations sur les hommes et sur les événements de voir juste, il exposait son opinion avec une force et une richesse de couleur qu'aucun écrivain moderne n'a encore surpassées. On doit lui savoir gré d'avoir protesté autant par ses théories que par son œuvre d'écrivain contre ce principe absurbe qui consiste à exiger d'un historien, pour sauvegarder la dignité de l'histoire, qu'il soit grave, solennel et ennuyeu Ce ne fut pas un Gibbon, mais, comme Gibbon, il se con

plut à rechercher le côté pittoresque de son sujet. Comme lui, il voulut éblouir en même temps que convaincre le lecteur. L'histoire de Macaulay ressemble trop à une galerie de portraits historiques. Son genre comporte des inconvénients qu'il est inutile de signaler — ils ressortent suffisamment des pages étincelantes sorties de la plume de Macaulay — mais il ne faut pas perdre de vue que de semblables défauts disparaissent derrière les brillantes qualités qui ont fait la gloire de l'auteur. Peut-être nos contemporains sauront-ils gré aussi à Macaulay d'avoir évité, au cours de son œuvre, les grands développements philosophiques. Il écrivit l'histoire avec la simplicité d'un conteur. A mesure qu'il s'avance dans son sujet, il examine, et, comme le romancier, tantôt il s'éprend d'un caractère, tantôt il s'acharne contre un autre. L'exactitude du récit, sans doute, a dû souffrir plus d'une fois de cette passion de l'écrivain, surtout dans les questions de controverse historique; mais il ne se fit jamais l'apôtre d'une idée ou d'une race et ne s'appliqua point à faire concourir au triomphe d'une thèse préconçue les documents que lui fournissait l'histoire dans l'ordre physique, politique ou moral.

Macaulay ne fut point précisément ce que les Allemands appellent un homme à plusieurs faces. Dans tout ce qu'il fit, dans tout ce qu'il tenta, l'unité de son caractère ne se démentit jamais. Souvent il mérita les plus grands succès; jamais il ne fut inférieur à lui-même. Eût-il écrit un de ces compliments que l'on met dans la bouche des enfants, qu'il ne se fût pas montré moins supérieur que dans ses *Essais*, ses *Chants de l'ancienne Rome* et ses *Discours parlementaires*. Dans les divers genres qu'il essaya, il atteignit presque à ce degré de perfection qui n'appartient qu'au génie. Jamais, il est vrai, il n'arriva au faîte, mais il s'en approcha si près que, lorsque pour la première fois on lit un de ses livres ou un de ses discours, on tombe sous le charme de l'impression première et on croit sentir circuler dans l'œuvre le souffle du génie. Macaulay eut, dit-

on, longtemps l'intention d'écrire un roman; s'il eût mis son projet à exécution, plus d'un lecteur, même des plus perspicaces, l'eût tout d'abord placé au rang de Walter Scott; mais, à une seconde lecture, et la première impression passée, on se fût aperçu qu'il n'avait pas plus le génie littéraire de Scott que l'éloquence de Burke ou la profondeur de Gibbon. Il a pendant longtemps exercé sur l'opinion publique plus d'influence qu'aucun écrivain n'en posséda jamais, et l'œuvre littéraire de son époque garde la trace ineffaçable qu'il sut lui imprimer. Mais il ne descendit pas aussi profondément dans le cœur même de la nation que deux de ses plus illustres contemporains, et, pour ne citer qu'un exemple, il ne fit jamais, comme Carlyle, tressaillir l'âme même de la patrie anglaise.

Personne, plus que Thomas Carlyle, n'étendit sur toute cette époque une influence plus persistante et moins incontestée. Il imprima à l'esprit public tout entier une direction décisive. Il vulgarisa en Angleterre les grands auteurs allemands, absolument comme Lessing vulgarisa en Allemagne les œuvres de Shakespeare et les vieilles ballades anglaises. Son style affectait une forme si étrangement nouvelle, que le moins de mal qu'on en puisse dire c'est qu'il n'écrivait point tout à fait en allemand. A une certaine époque, il parut imiter si exactement Jean-Paul Richter, qu'on en arrivait à se demander s'il ne manquait point absolument d'originalité. Mais il ne tarda pas à montrer qu'il avait son caractère propre; souvent même ce furent ses écarts qui en donnèrent la preuve la plus éclatante. Il était animé d'un souffle poétique à la fois puissant et profond. Alors que depuis longtemps il n'avait affirmé son talent que comme prosateur, bien des gens pensaient encore que la poésie était son véritable domaine. L'ennuyeuse gravité qu'il devait à sa naissance et à ses attaches écossaises était à peine égayée par le ricanement ironique qui ne cesse de retentir dans chacune de ses pages. La force au service de la vérité, tel fi

l'idéal constant de Carlyle. « La vérité éternelle » trône au sommet de son Olympe. Servir la cause du vrai et enrôler ses concitoyens sous le même drapeau, exige plus de force, d'étendue et de pénétration d'esprit que nous n'en trouvons même chez tous nos législateurs réunis, sans cesse perdus dans des délibérations, des scrutins et des discussions de formules dont on ne voit jamais la fin. Pour assurer le triomphe de la vérité éternelle, Carlyle ne cessa d'invoquer de toute la force de son talent et de ses convictions l'avènement d'un grand homme, d'une sorte de demi-dieu que notre siècle n'a pas encore connu et dont sans doute il n'apprécierait pas les mérites. Cet homme une fois trouvé, son devoir et son droit seraient de nous soumettre tous à la pratique du bien, en nous imposant les rigueurs d'une véritable discipline militaire. Cette apologie du droit divin ne put manquer d'exercer une influence sérieuse et souvent néfaste sur l'opinion publique. Le maître et les disciples qu'il forma poussèrent même souvent cette thèse dans ses conséquences les plus extrêmes. Mais Carlyle, en proclamant la supériorité du vrai et du sérieux dans les arts, les lettres et dans les diverses manifestations du génie humain, exerça une influence considérable et salutaire, bien supérieure à celle de nos moralistes qui jusqu'ici n'ont fait que répéter toujours la même leçon.

Il est peu probable que la croisade de Carlyle en faveur des vérités éternelles ait beaucoup développé les vertus individuelles de nos concitoyens, mais il a eu sur le mouvement artistique et littéraire une influence indéniable qui lui a survécu. Carlyle est le véritable fondateur d'une école nouvelle dans le domaine des arts et de l'histoire. D'un autre côté, il faut le considérer simplement comme un grand écrivain et chercher dans son œuvre plutôt les qualités littéraires e l'enseignement du maître. Apprécié à ce point de vue, son yle, malgré ses écarts les moins justifiables et son souven mépris des règles reconnues de tous, n'en commande

pas moins l'admiration du critique même le plus sévère; c'est qu'en effet, à côté du jargon qu'il paraît avoir assez résolûment adopté, il s'est créé une sorte de langue à lui, personnelle, merveilleusement expressive, et particulièrement propre aux Philippiques qui chaque jour sortaient de sa plume. C'était du maniérisme, mais un maniérisme dans lequel l'écrivain lui-même paraît s'être incarné ; nous n'y trouvons pas seulement de l'affectation et des inutilités. L'âme même de Carlyle semble vibrer dans cette langue avec une liberté et une énergie qu'elle n'eût point trouvée dans le langage habituel de la société et de la littérature anglaise. « Nul n'est éloquent, dit Richter, que dans la langue qui lui est propre. » Cet idiôme étrange que Carlyle s'était créé pour lui-même se révèle à nous comme l'expression toute naturelle de son mâle et mélancolique talent. Il montrait surtout une merveilleuse supériorité lorsqu'il s'agissait de peindre les scènes tumultueuses et les natures rudes et violentes. Parfois, au milieu des magnifiques explosions de sa farouche éloquence, on entend percer un accent pathétique, étrange et sauvage qui rappelle les notes stridentes du clairon sonnant au milieu des rafales de la tempête. Son *Histoire de la Révolution française* semble écrite à la lueur des éclairs. C'est à Stuart Mill que sont dus les principaux documents à l'aide desquels a été composée cette œuvre remarquable. Il avait un instant songé à écrire lui-même une histoire de la Révolution ; mais il avait ensuite renoncé à son projet et mis à la disposition de Carlyle les matériaux qu'il avait réunis. Carlyle les utilisa à sa manière ; il n'a emprunté à personne sa méthode historique. Malgré tous ses défauts, son livre est un des plus beaux qu'ait produits notre génération. Ses caractères se détachent comme des portraits de Rembrandt; ses foules sont vivantes et mouvementées; son portrait de Mirabeau est digne du pinceau du grand poète allemand auquel nous devons Wallenstein. M. Carlyle a introduit en Angleterre une méthode histori

des plus critiquables ; il fait peu de cas de cette lumière neutre, tant recommandée par Bacon ; son œuvre est constamment éclairée des couleurs les plus vives et les plus changeantes. Il semble que ce soit chez lui un système d'accabler les uns de son mépris et de réserver aux autres toute son admiration. Un homme s'impose-t-il par sa supériorité, tous ses actes, tous ses procédés doivent être applaudis sans réserve ; tel est le principe directeur qui domine son œuvre tout entière. Le Mirabeau de Carlyle est un héros de roman qui rappelle le Monte-Christo d'Alexandre Dumas. Ce défaut devient plus apparent à mesure qu'augmente le maniérisme de l'auteur, notamment dans ses derniers écrits, dans *Frédéric le Grand* par exemple.

Quelle confiance peut inspirer une semblable méthode ? Ce n'est pas dans une histoire de ce genre qu'on peut puiser les enseignements que lègue chaque siècle au siècle qui le suit. Nous n'y trouvons qu'une chose : les appréciations de Carlyle sur les événements et sur les premiers acteurs du drame historique ; encore trouve-t-on peu d'aperçus nouveaux dans cette éloquence tumultueuse qui remua si profondément ses contemporains. Nous savons tous qu'en fin de compte, l'erreur ne peut l'emporter sur la vérité, ni les apparences trompeuses sur la réalité des choses. L'humanité n'a pas attendu jusqu'au XIXe siècle la naissance de Carlyle pour prendre conscience de semblables axiomes, et cependant c'est bien tout l'enseignement philosophique contenu dans l'histoire de cet auteur. Ce qui fait de lui un grand écrivain, c'est son éloquence, sa force, sa passion, sa chaleur communicative, la vie mouvementée dont il sait animer ses portraits, sans grand souci, du reste, de la vérité historique. Ajoutez à cela le souffle de poésie qui règne dans ses meilleurs ouvrages et qui souvent fait dire au lecteur, même le plus prévenu, qu'il a devant lui un véritable poète.

Avec l'influence de Carlyle contraste d'une manière

frappante l'influence de Stuart Mill. En dehors du domaine religieux, personne, sous le règne de Victoria, n'exerça sur la marche des idées une influence comparable à celle de Mill et de Carlyle. Mill avait une foi sans borne dans le génie humain et dans la toute puissance de la liberté. Si Rousseau fut l'apôtre des faibles, Mill fut celui de la liberté. Il avait cette conviction que l'humanité pouvait atteindre un état voisin de la perfection sous la seule influence de l'éducation et de la liberté. Il pensait que la liberté serait tempérée par les instincts élevés de notre nature, et il voyait même en elle un frein aux passions humaines. Il offrait un mélange étrange de science économique et de sensibilité. Aussi, dire de lui qu'il réunissait dans sa personne à la fois un Adam Smith et un Pétrarque, n'était point simplement un spirituel paradoxe. La vie cloîtrée et les fortes études auxquelles son père avait soumis son enfance eussent suffi à lui imprimer une personnalité et à élever son intelligence au-dessus du niveau vulgaire, et Mill était en outre un homme de génie. Il y avait en lui une sorte de purisme et de simplicité antique qui le tenait éloigné du courant habituel de la vie sociale. On constate en effet une lacune dans l'enseignement moral qui se dégage de ses œuvres. Il ne donne pas une part assez large à l'influence qu'exerce sur les hommes les habitudes de la vie quotidienne. Selon lui, une bonne éducation et des exemples moraux suffisent à l'homme le plus vulgaire pour qu'il croie de son devoir d'agir en héros. L'*Économie politique* et le *Système de logique* sont de véritables trésors dont il a enrichi l'humanité. Ces ouvrages n'ont évidemment rien de commun avec ses théories plus ou moins contestables sur la perfectibilité humaine, et alors même qu'ils constitueraient toute son œuvre, ils ne le placeraient pas moins au premier rang parmi nos maîtres et nos penseurs ; ils ne co respondent du reste qu'à une partie seulement de l'acti morale qu'il exerça sur sa génération. Sa foi absolue dan

la liberté humaine lui inspira la campagne qu'il entreprit en faveur de l'émancipation politique des femmes. On peut sans doute apprécier de diverses manières l'utilité d'une semblable revendication, mais on ne peut nier l'action puissante qu'il exerça dans cette question sur l'opinion publique.

Dans son admirable essai *Sur la liberté*, il ne parvint à fixer aucun principe qui pût permettre de déterminer à la fois les droits de la presse et ceux de l'autorité publique ; mais on ne parviendra sans doute jamais à délimiter d'une manière précise le champ d'action de ces deux facteurs essentiels de nos sociétés modernes, et, en cela comme en bien d'autres choses, nations et législateurs devront se contenter d'une solution transactionnelle. L'œuvre de Mill est un des plus nobles plaidoyers qui aient été faits pour étendre jusqu'à leurs extrêmes limites les droits de la presse et de la pensée humaine. Il paraît avoir absolument épuisé tous les arguments que comporte un si vaste sujet. Jamais on n'avait vu plus de clarté et de franchise jointes à une si puissante dialectique. Les questions les plus difficiles et les plus ardues s'éclairaient tout à coup sous les rayons de sa lumineuse exposition. Ses travaux les plus abstraits d'économie politique sont comme imprégnés de ce sentiment d'intérêt et d'affection pour l'humanité qui paraît être un besoin de sa nature sensible et poétique. On a dit de lui, non sans raison, qu'il avait réconcilié l'économie politique avec les sentiments humains. « Mill, dit un de ses critiques, vit dans une sorte d'atmosphère lumineuse. Parfois il s'élève jusqu'aux sommets de la plus noble éloquence, sans dédaigner de semer çà et là les traits de sa vive et sanglante ironie. »

Nous n'avons pas à traiter ici les questions religieuses qui naissent de l'œuvre du philosophe. Cependant, si on en juge par ses derniers écrits, ses idées subirent des modifications assez profondes à mesure qu'il avança en âge. Ses adversaires comme ses disciples reconnaîtront égale-

ment que jamais homme ne fût inspiré d'un désir plus sincère d'arriver à la vérité, et que nul ne suivit plus résolûment les inspirations de sa conscience chaque fois qu'il lui fallut fixer son opinion. Ce principe de conduite, il l'appliqua résolûment même au cours des plus chaudes controverses. Ainsi qu'on l'a remarqué plus d'une fois, il commençait par exposer le système de ses adversaires avec plus de force qu'eux-mêmes n'eussent pu en mettre au service de leur propre cause. Avec cette sûreté d'appréciation dont il use si heureusement vis-à-vis d'autrui, il se juge lui-même, et nous signale, en la précisant dans ses moindres caractères, une de ses qualités les plus éminentes. De bonne heure nous dit-il, dans son *Autobiographie*, il comprit qu'il devait se proposer d'interpréter les idées originales qu'il rencontrait chez autrui, et de s'en constituer le vulgarisateur au profit du public. « J'ai toujours eu, dit-il, une assez pauvre opinion de mes facultés créatrices, si ce n'est cependant dans les sciences philosophiques, la logique, la métaphysique et l'économie politique; mais je crois être au-dessus de la plupart de mes contemporains par la faculté d'assimilation que je possède au plus haut point et que je m'applique à cultiver. Personne, en effet, il me semble, ne s'est arrêté à peser tous les arguments anciens ou nouveaux qui ont pu être produits à l'appui des diverses opinions qui se partagent l'empire du monde, avec cette conviction qu'un système même erroné peut cacher un fond de vérité, et qu'en tous cas le seul fait de mettre en lumière les côtés par lesquels il a séduit ses adeptes est une œuvre utile aux progrès de l'esprit humain. » Ce n'est point là, assurément, le plus grand titre de gloire de M. Mill, mais c'est sans doute un des côtés les plus caractéristiques de son génie. Il fut, quoi qu'il en dise, un penseur d'une incontestable originalité, bien qu'il n'ait fondé aucun système nouveau. On peut avoir en lui la plus absolue confiance. S'il expose un système quelconque, c'est toujours avec la loyauté et la fr-

chise la plus irréprochable, et même, sur les points qui heurtent le plus ses propres idées, il rend pleine justice à chacune des revendications de ses adversaires.

Les débuts de Harriet Martineau, soit comme femme de lettres, soit comme professeur, sont antérieurs à l'avénement de la reine Victoria; sa carrière, toutefois, se poursuivit presque sans interruption pendant les quarante premières années du règne. L'économie politique, le roman et l'histoire, le journalisme, les publications biographiques se partagèrent son activité, et elle ne fut inférieure dans aucun de ces genres. Il n'est pas de femme qui ait abordé la carrière des lettres et de la politique avec des désavantages physiques plus marqués, et l'homme le plus apte par les avantages de sa personne et de son esprit à forcer le succès ne se fût pas élevé plus haut. Elle a publié une ou deux nouvelles charmantes et un ou deux romans d'une plus grande envergure. Bien qu'elle n'eût aucune aptitude particulière pour ce genre de littérature, cependant ses œuvres sont destinées à vivre et à tenir leur place parmi les productions de notre langue. Aucune femme, à notre connaissance, n'a jamais atteint un succès semblable à celui que lui valurent ses articles dans les journaux quotidiens. Ses préventions et ses répugnances par trop caractérisées l'empêchèrent d'acquérir jamais aucune autorité comme historien. Son *Histoire de trente ans de paix* (car l'œuvre est bien sienne, quoiqu'elle ait été commencée par Charles Knight) est remarquable par la clarté de l'exposition, la vigueur de la pensée et les accents d'éloquence qu'on y rencontre à chaque ligne; mais l'auteur perd tout crédit auprès de ses lecteurs par les écarts passionnés auxquels l'entraînent des préventions de toute nature et quelquefois aussi son culte exagéré des grands hommes.

e talent de Mlle Martineau était avant tout essentiellent viril. On lui a reproché souvent de n'avoir en elle n de féminin, et certes sa surprise eût été grande

si elle eût prévu qu'on qualifierait un jour de féminine sa manière d'apprécier les hommes et les événements. Cependant, quand on lit son histoire, on ne peut s'empêcher de sourire en voyant l'esprit de parti, dont les femmes en particulier se défendent si difficilement, l'empêcher d'apprécier avec justesse la valeur d'un homme d'Etat distingué. On ne peut cependant lui reprocher, comme à Carlyle, de se laisser traîner à la remorque d'une théorie, de l'incarner dans la personne d'un héros favori doué de toutes les vertus, digne de toutes les gloires, et chez les adversaires duquel on ne trouve que bassesse et stupidité. Mais si elle a pris quelqu'un en aversion, toutes ses fautes sont volontaires et méchamment préméditées. Lui arrive-t-il de bien faire, il s'est trompé, et c'est par hasard qu'il n'a pas obéi à ses mauvais instincts. Fort heureusement, ces parti-pris se rencontrent assez rarement dans son œuvre, et l'excès même de partialité, dans lequel verse l'auteur, est trop évident pour égarer le jugement du lecteur. Le livre est, du reste, digne de l'étude la la plus sérieuse. La vie de l'auteur offre elle-même le plus grand intérêt. D'autres femmes ont illustré notre génération par un génie plus brillant; aucune n'a parcouru la carrière des lettres et de la politique avec autant de constance et de succès.

« Le drapeau bleu a longtemps flotté en haut de mon mât, et maintenant que je suis dans ma quatre-vingt-douzième année, je dois attendre bientôt le signal de mettre à la voile. » C'est sous cette figure charmante et gaie que Mary Somerville, quelques années après l'époque où nous sommes actuellement parvenus de cette histoire, se montre à nous attendant paisiblement l'heure de la mort. Personne n'avait mieux qu'elle mérité l'éternel repos par le labeur incessant d'une longue vie, tout entière consacrée à l'éducation et au progrès intellectuel de son sexe. Aucune femme ne semble avoir été aussi loin qu'elle dans l'étude des sciences. Son résumé de *la Mécanique céleste*,

de Laplace ; son *Traité sur les sciences physiques considérées dans leurs rapports réciproques* et sa *Géograqhie physique* suffiraient pour la mettre au premier rang des auteurs scientifiques. Elle ne publia sous le règne de Victoria que sa *Géographie physique*, mais les deux autres ouvrages parurent à une époque si voisine de l'avènement de la reine, et sa carrière et son nom sont si intimement liés au mouvement intellectuel de cette époque, que même n'eût-elle jamais publié sa *Géographie physique*, elle n'en eût pas moins appartenu à la période dont nous retraçons l'histoire. « J'étais, nous dit Mlle Somerville dès le début de sa carrière, poussée par l'ambition irrésistible de me distinguer par une œuvre quelconque. J'étais, en effet, intimement persuadée que mon sexe avait droit dans le monde à une toute autre place que celle qui lui avait été départie jusque-là, et qui était moins que modeste. » On peut sans exagération affirmer que Mlle Somerville contribua à relever dans l'opinion publique la capacité intellectuelle de la femme en prouvant ses aptitudes aux études les plus sérieuses et aux problèmes scientifiques les plus élevés. Elle avait une faculté de concentration vraiment extraordinaire. Dès qu'elle voulait s'abstraire dans l'objet de ses études, elle ne voyait et n'entendait plus rien. Elle avait au plus haut degré ce que Carlyle appelle la première condition du génie : le mépris de sa peine. Heureusement pour elle, elle s'intéressait à toutes choses, aux contrées, aux gens, aux pensées qui lui étaient inconnus, aux vieilles scènes familières, à ses amis, aux associations dont elle faisait partie. Sa vie était noble, calme, bien remplie. Elle apporta dans ses travaux scientifiques l'ardeur et l'obstination d'Harriet Martineau dans ses études économiques et politiques. Dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année, elle pouvait encore poursuivre les ›lutions des problèmes les plus abstraites. Son plus grand ›gret, en voyant approcher le terme de sa carrière, était le mourir sans avoir pu constater par le passage de Vénus

la distance de la terre au soleil, et de ne pas connaître encore les sources fameuses dont la découverte a immortalisé le nom de Livingstone.

Les deux poètes qui les premiers arrivèrent à la célébrité sous le règne de Victoria suivirent deux voies absolument différentes. M. Tennyson et M. Browing se ressemblent aussi peu que Wordsworth et Byron par le style, le choix du sujet et la tendance générale de leur sentiment poétique. M. Tennyson se complaît dans les petits incidents qui prêtent aux descriptions pittoresques et dans les légendes gracieuses. Il sait mêler avec art la vérité a la fiction et répandre sur son sujet une teinte mélancolique et sentimentale. Il écrit pour les lettrés et les délicats. Il ne recherche pas l'intérêt forçant les situations. Le gentilhomme anglais qui parcourt son œuvre n'y rencontre que des épisodes semblables à ceux que lui réservent les hasards ordinaires de la vie. La légende d'Arthur, qu'il tira de l'oubli, lui valut un grand succès ; elle devint un des morceaux les plus populaires de notre littérature anglaise. Ses dames et ses chevaliers sont nobles, délicats, gracieux ; leur caractère n'a rien de rude et les passions qui les animent n'ont rien de farouche ; elles se déroulent au contraire de la manière la plus simple et sans aucun orage. Tennyson a pour ainsi dire résumé dans son genre tout ce que la nature et notre vie moderne contiennent de beauté, de noblesse et de sensibilité. Il semble s'être proposé avant tout de plaire et de réaliser ainsi dans un cadre peut-être un peu restreint ce qui, selon Lessing, est le but commun de tous les arts.

La beauté, le calme, la rêverie, sont le fond même de la poésie de Tennyson. M. Browning, au contraire, se plaît à peindre les caractères complexes et les situations les plus difficiles. Il aime à mettre les passions aux prises, dans certaines situations particulièrement tragiques et à étudier les effets qui résultent de leur conflit. Le vice ou la passion qui fuient la lumière et ne hantent le cœur de

l'homme qu'en de rares occasions, tout ce que la raison peut concevoir ou que peut enfanter l'imagination d'un poète, ces créations étranges qui n'ont jamais vu la lumière du jour et qu'on n'a jamais aperçues dans le chemin habituel de la vie, voilà ce qui de préférence sollicitait le talent de M. Browning. Tennyson met au cœur du chevalier qui fréquente la cour fabuleuse du roi Arthur les sentiments délicats d'un gentilhomme anglais du dix-neuvième siècle; il ne va pas plus loin. Si M. Browning avait à peindre dans un gentilhomme de nos jours ce que l'éducation moderne a de plus raffiné, il le représenterait aux prises avec les passions étranges et les sentiments les moins nobles qui rampent au fond de la civilisation la plus avancée. L'un tombe de temps en temps dans une douce monotonie vers laquelle il est naturellement porté, tandis que l'autre se perd quelquefois dans des divagations qui touchent au grotesque. L'un, on le conçoit aisément, se préoccupe surtout du soin de la forme; l'autre, au contraire, y est absolument indifférent. Tennyson est arrivé à une délicatesse de style et à un charme de mélodie qu'aucun poète n'a jamais égalé. On ne peut pousser plus loin que M. Browning le mépris de la forme et de l'harmonie; on trouve dans ses œuvres bien des passages, et même des pièces entières, où il lui eût été facile de se conformer aux règles de l'harmonie la plus élémentaire; mais il semble parfois prendre plaisir à heurter les oreilles du lecteur par les sons les plus durs et les plus discordants. M. Browning, par une disposition particulière de son caractère et de son talent, se laisse facilement absorber par le côté purement psychologique de son sujet, qui semble exercer sur lui une sorte de fascination presque irrésistible. Souvent il descend dans les profondeurs du cœur humain pour en découvrir les replis et en
alyser les faiblesses. Rarement il s'abandonne tout en-
r à son inspiration poétique; ajoutons qu'il a un pen-
ant presque maladif pour le grotesque. Il est en outre

rarement clair, et parfois, pour le comprendre, il ne faut pas moins d'étude et d'effort de pensée que si l'on était en présence d'un passage controversé d'un ancien auteur. C'est là un défaut, et un défaut sérieux. Certes, les admirateurs les plus ardents de M. Browning nous diront qu'on ne peut demander au poète de nous donner avec sa poésie l'intelligence nécessaire pour la comprendre, et que si nous ne saisissons pas la pensée de Browning, la faute en est simplement à l'étroitesse de notre cerveau; mais quand on comprend sans difficulté Shakespeare et Milton, Dryden et Wordsworth, Byron et Keats, on est assez excusable de ne pas s'imputer à soi-même les difficultés qu'on éprouve à comprendre certains poèmes de Browning.

La vérité, c'est que M. Browning est un grand poète, en dépit des grands défauts qui faillirent compromettre sa popularité. Il est grand par la supériorité de son génie, la richesse et la hardiesse de son imagination, sa passion pénétrante. Sa harpe a des cordes d'acier. Quelques-unes de ses poésies rappellent les vibrations de cette lyre satanesque faite du squelette d'une jeune vierge, qui, selon la légende, rendait de si terribles accents qu'elles eussent ému des « cœurs de pierre ». Par la puissance, la profondeur de la passion et du sentiment, M. Browning est bien supérieur à M. Tennyson. Ce dernier, cependant, parmi tous les poètes de son époque, est de beaucoup le plus complet. Nous ne trouvons chez aucun autre sa période mélodieuse et variée, sa richesse de description, sa haute culture intellectuelle. Son style est un délicieux mélange d'énergie et de douceur. Si le juste équilibre de toutes les facultés essentielles au grand écrivain constitue le principal mérite d'un poète, M. Tennyson est le premier de tous ceux qu'a produits en ce siècle notre pays. On se prononcera pour Browning ou pour Tennyson, selon qu'on préférera ou l'élévation du génie, ou la perfection de l'art. Comm grandeur de conception, Browning est certainement premier; mais au point de vue de la facture même

l'œuvre, Tennyson est assurément son maître. Il a, il est vrai, gaspillé des trésors de grâce et de douceur dans des œuvres absolument secondaires et dans de simples bluettes ; mais il n'eût pas sans doute à le regretter, car de toutes ses poésies, les plus populaires sont précisément celles qui font le moins d'honneur à son génie. M. Browning, de son côté, n'avait rien de ce qui rend un auteur populaire. On peut le comparer à un orateur s'obstinant à haranguer une assemblée dans une langue qui ne lui est pas familière. M. Browning ne peut que s'en prendre à lui seul s'il n'a pour public et pour admirateur que des esprits cultivés et s'il ne peut atteindre ces masses profondes pour lesquelles ont chanté la plupart des poètes, et que toute muse vraiment inspirée doit toujours rechercher comme son véritable public. Mais M. Tennyson ne peut s'en prendre qu'à lui-même si, en sacrifiant trop au goût des salons et même des pensionnats de jeunes filles, il a éloigné de lui les esprits cultivés, qui ne lui reconnaissent quant à présent d'autre mérite que celui de plaire aux enfants et aux jeunes filles.

Ces deux auteurs, si dissemblables en toute chose, ont cependant une qualité commune. Ils sont tous les deux absolument fidèles à la nature et à la vérité, quand ils peignent la terre, ses paysages et ses saisons. Presque tous les grands poètes du dernier siècle, en y comprenant Wordsworth lui-même, se contentaient de temps en temps de peindre la nature d'une façon générale, d'avoir recours à leur souvenir, ou aux yeux d'autrui presque, plutôt qu'aux leurs, quand ils avaient à décrire les teintes diverses des feuilles, des cieux ou des eaux. C'est le trait distinctif de Tennyson et de Browning d'être animés de la loyauté la plus absolue dans leurs descriptions avec la nature. La lecture de leurs ouvrages montre ('ils ne dépeignent ni une branche d'arbre, ni le cri d'un (seau, ni les couleurs changeantes de la mer ou du ciel ; trement que l'œil ne les voit lui-même à la saison dont

parle le poète. Quant on lit les peintures que fait Tennyson des bois et de l'aspect des forêts, on est presque tenté de croire qu'il sait saisir exactement le bruit particulier produit par le gémissement de chaque arbre pris séparément et par le bruissement plaintif de ses feuilles. Browning, dans quelques-unes de ses descriptions des sites d'Italie, en rapporte tous les détails avec tant de perfection, que plus d'un voyageur, sur une route de ce pays, examinant le petit bétail couleur d'ardoise qui étanche sa soif à la rivière, peut se demander avec quelque incertitude s'il a devant les yeux une réalité vivante, ou s'il se rappelle un passage de l'auteur de *La balle et le livre*. Les poètes semblent être revenus à l'aimable simplicité des premiers siècles de la poésie, siècles où l'on décrivait exactement ce qu'on voyait et où on le décrivait parce qu'on le voyait. Dans la plupart des époques intermédiaires, un poète décrit, parce que quelqu'autre poète a décrit avant lui, et a dit que la nature contient des choses admirables que tout vrai poète doit voir et est forcé de reconnaître comme telles dans ses vers.

C'est à ces deux catégories qu'appartiennent les plus grands de nos poètes des premières années du règne, et même du règne tout entier, y compris les dernières années. Mais il y aussi d'autres poètes que nous devons passer en revue. On a souvent dépeint Mistress Browning comme le plus grand poète dont nous sachions quelque chose depuis Sapho. Cette façon de l'apprécier paraît plus élogieuse qu'elle ne l'est en réalité. Il faut se rappeler que, parmi les femmes qui nous sont tant soit peu connues, il ne s'est pas trouvé de grand poète depuis l'époque de Sapho jusqu'à celle de Mistress Browning. En Angleterre, à la seule exception de Mistress Browning, nous n'avons guère eu de femmes méritant réellement de prendre rang parmi les poètes. Mistress Browning occupe une place entièrement différente de celle de toutes les femmes du genre de Mistress Hemans ou de celles dont la poésie

conserve, comme la sienne, un ton de douceur et de langueur candide. Mistress Browning occupe un rang distingué parmi les poètes sans qu'il soit nécessaire de l'apprécier avec indulgence en tant que femme. Mais, quand on la juge comme elle aurait assurément voulu qu'on la jugeât elle-même, on peut difficilement l'admettre parmi les meilleurs poètes des dernières années du règne. Son œuvre est des plus sympathiques. Elle parle au cœur d'un grand nombre de lecteurs qui trouvent Tennyson trop doux, trop mielleux et trop trivial, et Robert Browning rude et dur. Elle s'adresse surtout à ce qu'il y a de sensible chez la femme. Dans quelque disposition d'esprit qu'on se trouve, qu'on soit égaré ou troublé par les difficultés de la vie, ébloui par les succès ou déçu par les revers, on lira toujours avec une profonde sympathie les poèmes d'Elisabeth Browning. Mais les plus grands poètes ne sont pas ceux qui se font l'écho de nos plaintes, et la faculté créatrice existait peu chez Mistress Browning. Ses poèmes ne sont souvent qu'un sanglot prolongé et c'est avec les accents les plus passionnés qu'elle éclate en remontrances ou en supplications. Il faut pourtant reconnaître que l'émotion de l'égoïsme s'est rarement manifesté sous une aussi belle forme que dans ses soi-disant *Sonnets from the Portuguese*, et que l'émotion de « l'altruisme, » pour employer la phraséologie d'une certaine école, a été rarement exhalée d'une voix aussi pénétrante et touchante que dans *Les cris des enfants*.

La réputation de M. Mathieu Arnold est antérieure à cette première période. Il y a tant de vers remarquables et profonds dans sa poésie qu'on ne peut lui refuser le titre de vrai poète. Cependant, il est probable que la grâce même, la recherche et la profondeur de son style ont plus d'une fois porté le lecteur à douter de son génie poétique. Lorsque l'art et le travail apparaissent clairement dans l'œuvre du poète, nous ne sommes tous que trop disposés à supposer que l'habileté y tient la place

du génie. M. Arnold est une espèce de Goethe en petit ; nous ne pensons pas que ses admirateurs les plus fervents puissent trouver cette épithète insuffisante. Il est probable au contraire qu'elle rendra exactement les dispositions particulières à tant de gens qui lui refusent une place parmi les poètes vraiment inspirés de son temps. Nous serions disposé à dire que parmi les trois écrivains que nous avons nommés, M. Arnold est surtout remarquable par son talent, et Mlle Browning par le souffle poétique dont elle est inspirée. M. Arnold est critique autant que poète ; beaucoup de gens goûtent plus ses critiques que sa poésie. Son œuvre littéraire contient des jugements raffinés, et il vise toujours haut, s'il ne cherche à atteindre très loin. En politique et en théologie, il a une certaine tendance à l'ennuyeux et au bizarre.

La *Chanson de la chemise*, en admettant que Thomas Hood n'eût pas d'autre titre, lui donnerait droit d'être classé parmi les poètes du règne de Victoria. Le *Punch* publia la *Chanson de la chemise* lorsque la reine était sur le trône déjà depuis un certain temps, puis parut le *Pont des soupirs*. Aucune de ses œuvres ne contribua davantage à sa célébrité. Il fut sinon un grand, du moin un vrai poète ; chez lui l'humour méritait très exactement la définition qu'en a faite Thackeray : « l'union de l'amour et du bel esprit. » La *Chanson de la chemise* et le *Pont des soupirs* prirent d'eux-mêmes une place considérable dans les sympathies du public anglais. Le *Plea of the Midsummer Fairies* fut écrit plusieurs années auparavant. Cettte pièce seule eût suffi à faire la réputation de son auteur. La romance de *Belle Inez* est presque une perfection dans son genre.

Le nom de sir Henry Taylor doit être aussi compris parmi les poètes de ce règne, quoique son meilleur ouvrage fût achevé avant l'avénement de Victoria. Cet auteur [illegible] plus remarquable par son intelligence vive et puissa[illegible] que par sa sensibilité. Il est devenu poète à force d'intel[illegible]

gence et de goût, car il paraît établi, par plus d'un exemple, que sans être né poète, on le peut devenir. Nous pouvons difficilement mettre Procter parmi les poètes du règne de Victoria. Les vers sonores de Macaulay sont plutôt les magnifiques et heureux tours de force d'un homme habile que le vrai lyrisme d'un poète. Arthur Clough fit d'abord concevoir les plus rares espérances, mais cette nature d'élite succomba bientôt sous les coups d'un destin jaloux. Philip James Bailey étonna le pays par son *Festus* et, pendant quelque temps, on put croire qu'un grand poète s'était révélé; mais il ne fut guère autre chose que l'astre fugitif d'une saison. Après le succès de *Festus* on vit naître une école de convulsionnaires, si nous pouvons ainsi parler, ayant pour chef un brillant et jeune Ecossais, mais elle mourut comme elle était née, et tomba bientôt dans l'oubli. *Orion*, poème épique de Richard Horne, reçut du public un accueil tout particulier. Horne était une sorte de Landor manqué, ou peut-être un anneau de la chaîne qui unit le style de Landor et celui de Browning. La première partie du règne fut donc fertile en poètes; mais l'esprit poétique ne faisait que prendre son essor et cherchait encore des formes nouvelles. Peu de ces poètes étaient capables de rivaliser avec Tennyson et Browning. L'air était rempli de chants poétiques de second ordre, auxquels l'Angleterre prêtait volontiers l'oreille ; ce concert ne manquait pas d'harmonie et mérite d'être mentionné, mais nous ne donnerons pas la liste de tous les exécutants ; elle est sans intérêt pour la postérité.

Il y a trente-six ans que M. Ruskin est entré dans l'arène littéraire d'un bond aussi étonnant que celui de Kean sur la scène enchantée où avait joué Kemble. Le petit volume, si modeste en apparence et cependant si présomptueux qu'l l'auteur lança dans le public comme une audacieuse provocation, avait pour titre : *Les peintres modernes; leur supériorité sur tous les anciens maîtres dans*

l'art de peindre les paysages, par un gradué d'Oxford. C'était un défi à toutes les croyances et à tous les préjugés établis, et il était jeté avec l'assurance d'un homme qu'aucune contradiction ne semble effrayer. S'il y avait une croyance fixe et enracinée dans l'esprit anglais, c'était que Claude et un ou deux des anciens maîtres possédaient le secret de peindre les paysages. Aussi, lorsqu'un jeune et hardi doctrinaire vint envelopper dans une dénonciation commune « Claude, Gaspar Poussin, Salvator Rosa, Ruysdael, Paul Potter, Canaletto et les divers peintres dont les noms sont précédés de Van ou de Back (1), et cela avec plus d'ardeur et d'autorité que ceux qui ont diffamé les peintres de marines, » il ne fallut point s'étonner s'il attira sur lui les foudres de tous ceux qu'atteignaient ses attaques. La défense cependant fit preuve d'une grande faiblesse. Le jeune gradué d'Oxford possédait en même temps que du génie et une conviction profonde, une imperturbable et superbe suffisance contre laquelle s'insurgèrent en vain les flots courroucés de la critique. M. Ruskin entra dans la carrière littéraire en simple défenseur de la gloire et du génie de Turner. Mais, en s'avançant dans son œuvre, il découvrit, ou du moins crut découvrir que la défense du grand peintre de paysages était en même temps celle de tout art véritable. A la fin, complètement absorbé dans son sujet, il se persuada que la cause de l'art vrai était la même que celle de la vérité, et que la vérité, envisagée à son point de vue, embrassait, dans les mêmes règles et dans les mêmes principes, la morale, la science, le travail, en un mot toutes les manifestations de l'activité humaine. Aussi il s'adonna également à l'économie politique, et, de critique d'art qu'il était, il devint moraliste, philosophe, homme d'État, prédicateur; il parcourut, en un mot, tout le vaste horizon qu'embrassait sa remarquable intelligence. Tout ce qu'il a

(1) Sans doute l'admirable G. Van de Velde et Backhuysen (note reproduite de M. Taine, chapitre VIII de ses *« notes sur l'Angleterre. »*

écrit depuis sa première œuvre procède de ce principe général qu'arriver à saisir la vérité dans l'art c'est atteindre la notion du vrai en toute chose. Cet article de foi a été pour M. Ruskin la cause de ses plus grands succès et de ses plus pitoyables échecs; aussi l'a-t-on vu tantôt mériter l'admiration de ses contemporains, tantôt ne provoquer que leur pitié ou leurs universelles railleries. Un être capable d'être aujourd'hui Jeanne d'Arc et demain la Pucelle de Voltaire offrirait l'exemple d'un paradoxe psychologique moins étonnant que n'était le génie excentrique de M. Ruskin. Mais pour être juste à son égard, il ne faut point le considérer comme un écrivain semant au hasard les éloquentes contradictions que pouvaient lui suggérer les caprices de son imagination; il faut reconnaître son entière bonne foi. Quelqu'extravagante que nous apparaisse telle ou telle doctrine, quelque colère que l'on éprouve à l'entendre nier aujourd'hui ce qu'il affirmait hier, on ne peut s'empêcher de reconnaître que toute sa carrière a été conforme à ses croyances et à ses principes.

On peut se demander si M. Ruskin a d'autres qualités que son éloquence et son amour sincère de la nature. Il y a cependant une véritable grandeur dans ce rôle de l'écrivain s'efforçant de régénérer une société en partie élégante et efféminée, en partie aussi sans cesse agitée par l'ardeur du gain, et de lui inspirer avec l'amour de la nature, le véritable culte de ses immortelles beautés; c'en est assez pour consacrer la valeur de l'homme et de son œuvre. Son caractère ardent et son incroyable présomption qui lui valurent tant de succès dans les sujets qu'il possédait bien, le lancèrent constamment dans des entreprises incompatibles avec ses aptitudes, et dont il était incapable d'assurer le succès. Personne ne versa dans des contractions si fréquentes avec plus d'insouciance et de légè-
té. On ne saurait sans témérité le proclamer grand cri-
ue même dans le domaine des arts, car on le voit à tout

propos, rétracter le lendemain l'opinion qu'il a soutenue la veille. Il peut comme écrivain être comparé à Rousseau, dont il rappelle la fraîcheur, l'éloquence et l'audace; comme lui il s'abandonne tout entier à l'impression du moment sans nul souci des contradictions qui peuvent surgir de ses inspirations successives. Il se montre aussi constant dans son amour de la nature que Rousseau dans son culte de la vérité. Quand ses erreurs, ses contradictions, ses paradoxes seront déjà disparus dans l'oubli, on pourra encore rappeler à sa louange que personne autant que lui, depuis Wordsworth n'a prêché à ses concitoyens et aux peuples de langue anglaise l'amour et le culte de la nature « qui n'a jamais trahi ceux qui l'ont aimée. »

Dans le roman comme dans la poésie, il y a deux grands noms dont la comparaison s'impose et dont le contraste saisit l'esprit, quand on aborde la littérature de la première partie du règne. L'année même de l'avénement de la reine Victoria parurent les « *Mémoires de Pickwick* » du même auteur qui, l'année précédente, avait publié les « *Esquisses de Boz* ». On comprit aussitôt qu'un écrivain puissant et d'une merveilleuse originalité venait d'entrer en scène. Le succès de Charles Dickens est absolument sans précédent dans l'histoire de la littérature anglaise. Walter Scott au moment de sa plus grande vogue fut moins populaire : cependant sa carrière s'était développée dans des circonstances infiniment plus favorables. Au moment où Dickens était à son apogée et semblait défier toute comparaison, un homme déjà mûr qui n'avait jusqu'alors obtenu que de médiocres succès dans la littérature légère, se révéla tout-à-coup grand romancier et parvint d'un seul bond au niveau de l'auteur de Pickwick. Pendant le reste de leurs carrières, ces deux écrivains marchèrent pour ainsi dire de pair. Dickens resta toujours de beaucoup plus populaire, mais les lettrés eurent toujours un faible pour Thackeray. Depuis la publication de *La Foire aux vanités* les deux écrivains se trouvèrent constamment

en parallèle. On a quelquefois à leur occasion rappelé les noms de Fielding et de Smollett; mais la comparaison n'est ni exacte ni heureuse, Smollett est évidemment au-dessous de Fielding, et on ne peut dire que Dickens soit à ce point inférieur à Thackeray. Il serait plus naturel de comparer Thackeray à Fielding, car ce dernier n'a rien de commun avec Dickens; d'un autre côté Smollett, il faut le reconnaître, est loin d'avoir les qualités supérieures de l'auteur de *David Copperfield*. La comparaison qui s'offre le plus simplement à l'esprit est celle de Dickens et de Thacheray; mais sous une ressemblance toute superficielle on découvre vite des contrastes étranges ; leur méthode n'est pas seulement divergente, elle est en contradiction absolue. Ils débutèrent dans les lettres sous l'influence d'une philosophie de la vie entièrement différente, si l'on peut appeler philosophie ce qui n'était probablement que le résultat d'un genre particulier de tempérament. Dickens s'appuie sur ce principe que dans la vie tout est meilleur qu'il ne semble, et Thackeray professe une opinion contraire. Avec le premier, tout est représenté comme étant pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles; chez le second, on trouve parfois un pessimisme cynique qui laisse dans l'esprit une pénible impression. A mesure que chaque écrivain avance dans sa carrière, le genre qui lui est propre s'accuse de plus en plus. Mais la philosophie particulière à chacun d'eux n'exerça pas une égale influence sur leur talent littéraire.

L'admiration qu'on accorde à Dickens tient évidemment en grande partie à la façon joyeuse dont il envisage la vie. En cela aussi, il est essentiellement Anglais. On n'admet pas aisément dans notre pays cette théorie de l'art que les Français et les autres peuples du continent ont empruntée aux principes esthétiques de la Grèce, théorie qui consiste à mettre la forme au-dessus de tout et à considérer comme secondaire le sujet lui-même, le but que se propose l'auteur et sa manière particulière d'envisager les choses. La

popularité de Dickens est due, en grande partie, à ce qu'il a peint la vie sous un jour riant et avec de brillantes couleurs. Il eut évidemment des dons d'une valeur artistique absolument supérieure; il savait dépeindre tout ce qu'il voyait avec une fidélité que Balzac n'aurait pu surpasser. Comme le romancier français, il avait le talent d'animer toutes choses et de leur imprimer une action mystérieuse qui leur donnait une originalité magique pleine de séduction. Mais il faut avouer que si on faisait disparaître des œuvres de Dickens la « philosophie » qui lui est propre, la renommée de l'auteur serait bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui. D'un autre côté, on pourrait retrancher des œuvres de Thackeray toutes ses petites phrases empreintes de cynisme et de tristesse et ramener ses romans à de simples descriptions de mœurs et de caractères, sans diminuer sensiblement son influence sur le lecteur, non plus que sa valeur littéraire. Thackeray appréciait avec une étonnante pénétration les mobiles et les caractères des hommes. Si Dickens sait décrire une vieille maison, aux formes étranges, et un bizarre intérieur de famille, avec autant de fidélité et de pittoresque que Balzac, d'un autre côté, Balzac lui-même ne sait pas analyser et expliquer les faiblesses et les défauts de certains caractères avec une plus grande subtilité de jugement et plus de force d'exposition que Thackeray. Dickens connaissait peu ou point le caractère humain, et se souciait évidemment très peu de l'étudier. Ses histoires sont des contes de fées qui empruntent une certaine vraisemblance au réalisme des détails, des accessoires, des costumes et des mœurs de l'époque, traités par lui de main de maître. Les manies étranges de ses personnages nous frappent comme des réalités vécues; lorsqu'il les fait vivre et se mouvoir dans des rues et des maisons plus réelles et cent fois plus intéressantes que celles que nous habitons et fréquentons chaque jour, nous ne pensons guère à remarquer que nous n'avons cependant sous les yeux que des personnages de féerie.

Thackeray, cependant, s'attarde peu aux descriptions extérieures : il s'attache surtout à la peinture des caractères et s'en remet à l'intuition du lecteur pour la construction du cadre dans lequel doivent se mouvoir ses personnages. Nous pénétrons dans la vie de ses héros comme s'ils étaient pour nous des familiers de chaque jour ; quand on connaît Pendennis ou Becky Sharp, rien n'est plus aisé que de reconstruire la sphère dans laquelle se déroule leur existence. Dickens et Thackeray ne voyaient pas seulement la vie sous un jour différent, mais ils professaient sur l'art des théories tout à fait opposées. L'un donne la première place à la peinture de la vie extérieure ; l'autre crée les caractères et laisse ce qui appartient au monde réel surgir de l'œuvre et s'arranger de soi-même. Leur physionomie offre cependant plusieurs traits communs. L'un et l'autre ont vécu à Londres ; c'est la vie de Londres qu'ils ont dépeint, c'est pour Londres qu'ils ont écrit. Dickens a illustré le Londres des classes moyennes et des classes pauvres, Thackeray le Londres de l'aristocratie et de ceux qui cherchent à pénétrer dans ses rangs. Ni l'un ni l'autre n'a jamais créé un caractère dépouillé de tout égoïsme et possédé tout entier de quelque idée généreuse et grande. Tous les deux s'attachent à décrire une vie de pure convention. Ce n'est point une critique à leur adresse ; c'est plutôt pour un écrivain une supériorité que d'avoir une conscience exacte de la nature de son talent, de la sphère qui lui est propre, et de ne traiter que les sujets qu'il est apte à bien sentir et à bien interpréter.

Mais il convient de faire remarquer que Dickens et Thackeray, aussi bien que Balzac, n'ont, après tout, décrit que la vie d'une coterie ou d'un quartier, et que, à côté de la mine qu'ils ont exploitée, il existait tout un monde d'émotions, d'aspirations, de luttes, de défaites et de
ɔmphes dont ils ne donnent pas la moindre idée dans
rs plus beaux passages. Ceci est d'autant plus curieux
·emarquer que le troisième trait commun à Dickens

et à Thackeray était un amour profond de ce qui dans le roman est purement idéal et romanesque. Ils sont nombreux les critiques qui estiment que Dickens dans *Barnaby Rudge*, dans le *Conte des deux villes*, et Thackeray dans *Esmond*, ont montré une inspiration rare de cet esprit poétique supérieur qui aurait pu les élever au-dessus de la carrière qu'ils ont parcourue. Mais peindre les mœurs d'un jour et d'une classe comme l'ont fait ces deux auteurs, c'est mériter la renommée et la reconnaissance de la postérité. Le siècle de Victoria peut sous ce rapport se dire au moins l'égal de celui qui a produit Fielding et Smollett ; car s'il est quelques critiques qui réclament pour Fielding un rang plus élevé que celui qui peut être donné à Dickens ou à Thackeray, il en est aussi beaucoup qui mettraient Dickens ou Thackeray bien au-dessus de Smollett. Le siècle qui, dans une seule branche de littérature, a pu produire deux écrivains de cette valeur, a sa place marquée dans l'histoire de l'art. L'effet qu'ils produisirent sur leurs contemporains fut quelque chose de merveilleux. On parlait comme Dickens ou on pensait comme Thackeray.

On remarquera que la passion tenait peu de place dans les œuvres de Dickens et de Thackeray. Cependant, lorsque Dickens met en scène les mauvais instincts de la nature humaine, il ne perd ni sa vigueur, ni son talent; nous trouvons également dans Thackeray certains vices que mettent en relief les plus vives et plus délicates couleurs. Mais ni l'un ni l'autre ne s'attachent habituellement aux passions qui rampent au moins à l'état embryonnaire au fond de tout cœur humain. Sous ce rapport, malgré leur originalité et leur génie dans d'autres genres, ils ont grandement et même exclusivement sacrifié à la convention. Il paraît qu'ils avaient tacitement convenu (Thackeray l'avoue sans détours dans sa préface de *Pendennis*) de ne point emprunter leurs caractères à la vie réelle, mais de les ajuster à certains types de convention.

Il est étrange que l'unique romancier qui, pendant la période que nous passons en revue, a été leur vrai rival, ait puisé presqu'entièrement dans la passion ses moyens de succès. Les romans d'une jeune femme, Charlotte Brontë, s'imposèrent comme des œuvres de génie à l'admiration du public anglais, et il fallut bien reconnaître que c'est encore dans les émotions vives et profondes que le roman doit puiser ses plus précieux matériaux. « L'homme aux prises avec les grandes joies, les grandes angoisses et les obstacles que surmonte son indomptable énergie », telle est la carrière que Charlotte Brontë avait tracée à son talent, et où elle trouva le succès. Les romans qui ont fait sa réputation, *Jane Eyre* et *Villette*, sont pleins de passions ardentes et de cuisantes douleurs ; ils sont du reste peu variés. Peu de place y est laissée aux scènes de la vie ordinaire, et celles qu'on y rencontre n'offrent pas une bien fidèle exactitude. Charlotte Brontë n'était qu'un conteur imparfait ; elle ne réussit pas également dans tous les sujets qu'elle tenta. Le génie famillier qui l'inspirait ne répondait pas toujours à son appel. Elle se complait trop souvent dans les descriptions mélancoliques. Mais quand, obéissant à une inspiration heureuse, elle fait vibrer les cordes les plus intimes de l'âme humaine, on ne peut s'empêcher de reconnaître le charme tout-puissant d'un talent véritablement rare dans notre époque si nivelée. C'est à la sincérité avec laquelle ils sont exprimés que ses sentiments empruntent une grande partie de leur force et de leur séduction. Un jour elle disait à une de ses amies que son roman *Jane Eyre* devait produire un grand effet sur le lecteur, si elle en jugeait par les émotions qu'il lui avait coûté. On pourrait prouver que le puissant intérêt de ses livres ne consistait pas simplement dans leur sincérité, et que Charlotte Brontë n'était pas tant un auteur [illegible] un talent extraordinaire qu'une femme osant regarder [illegible] sentiments en face et les peindre tels qu'elle les voyait.

Charlotte était loin cependant d'être une artiste d'un talent

accompli. On doit plutôt la considérer comme une personne ayant fait preuve de dons extraordinaires, qui, avec du temps, du travail et sous de meilleurs auspices, aurait pu conquérir une place distinguée parmi les auteurs contemporains. Elle mourut à un âge à peine plus avancé que celui de Thackeray lorsqu'il obtint son premier succès littéraire. Elle était beaucoup plus jeune que quelques-uns de nos plus grands romanciers lorsqu'ils produisirent leurs premières œuvres. Mais elle laissa une impression très profonde sur son époque et sur celle qui l'a suivie. Personne sous le règne de la reine Victoria n'a dépeint le cœur humain avec autant de puissance et de vérité. La gaieté est chose inconnue dans ses romans. Ils sont enveloppés d'une atmosphère froide, grise et lugubre. Ils semblent comme entourés des ombres d'une mort prochaine. Ses personnages aiment à s'attarder au milieu des spectacles tristes de la nature, à hanter les sombres crépuscules d'hiver, à contempler les nuages noirs qui obscurcissent le coucher du soleil, à établir un lien mystérieux entre la destinée, les espérances, les craintes et les passions humaines et la sinistre clarté des orages ou la profondeur des ténèbres. Le surnaturel autant que la douleur exerça sur Charlotte Brontë un charme irrésistible. L'homme était pour elle un être sans cesse partagé entre l'ambition, les plus vils instincts et les devoirs vulgaires de son état. La femme lui semblait agitée par les mêmes passions, mais fatalement condamnée à une vie d'esclavage et d'abnégation. C'est un fait étrange qu'au milieu des magnifiques conquêtes matérielles, des splendides et pacifiques progrès intellectuels de ce siècle, alors que, même dans la poésie et dans les romans, on atténuait systématiquement la passion pour sacrifier au bon goût et aux convenances, ce jeune écrivain ait émergé tout à coup avec ses ouvrages palpitants d'émotion, protestant par son œuvre même contre cette théorie que la civilisation a émoussée à ce point nos facultés affectives, que l'âme

humaine est désormais incapable d'aimer ou de haïr. Peut-être que la nouveauté même de cette protestation fut pour une grande part dans le succès de Charlotte Brontë. Elle n'eut pas, à la vérité, sur le public en général ou même sur le public littéraire une influence comparable à celle de Thackeray et de Dickens. Elle ne fit guère que paraître et disparaître. Comme l'a dit Miss Martineau, elle pénétra dans la littérature comme une ombre furtive, et s'évanouit aussitôt comme une ombre. Mais elle remua très profondément son époque. Si, comme on l'a écrit, ses œuvres ne furent qu'un cri de souffrance, ce cri fut cependant de ceux qui, une fois entendus, retentissent toujours dans l'âme d'une nation. Godwin disait que tout homme qui lirait *Caleb Williams* en serait modifié dans sa nature même. Cela est également vrai de *Jane Eyre*. On ne peut lire ces pages merveilleuses sans subir l'irrésistible influence des grands sentiments qui y sont exprimés.

Lord Lytton est l'homme du monde qui sut le mieux tirer parti de ses talents. Avant l'apparition de Dickens et de Thackeray, il était supérieur à tous les romanciers ses contemporains. Peut-être est-ce plutôt un blâme que nous adressons là au roman anglais de l'époque, qu'un éloge pour lord Lytton. Mais il conserva encore une place très importante dans la littérature, même après que Dickens, Thackeray, Charlotte Brontë et d'autres plus récents furent venus apporter à notre siècle littéraire l'appoint de leur puissance et de leur originalité. Que lord Lytton ne fût pas un homme de génie, on en trouve peut-être une preuve concluante dans ce fait qu'il changeait volontiers sa manière, pour flatter le goût du jour. Dans ses premiers écrits, il met en scène les fats et les roués d'une époque aujourd'hui disparue ; plus tard ce fut parmi les assassins et les voleurs de grand chemin, qu'il alla choisir ses héros. Il s'essaya ensuite au genre philosophique et semi didactique ; on le vit peu après tourner au mysticisme et au spiritualisme ; enfin il écrivit l'his-

toire du second empire français. Il a bien fait tout ce qu'il a essayé de faire. Outre ses romans, il a écrit des pièces de théâtre et des poèmes, et dans le théâtre contemporain, ce sont ses pièces qui tinrent le plus longtemps l'affiche. Comme diplomate et comme orateur, il eut un égal succès. Démosthènes lui-même ne lutta pas à son début contre une prononciation plus rebelle; Démosthènes, il est vrai, sut en triompher, tandis que lord Lytton se heurta à d'invincibles difficultés. Pourtant il réussit, je ne sais comment, à conquérir à la Chambre des communes la situation d'un grand orateur. Ce fut un superbe faiseur de phrases, sachant tirer parti de toutes les bribes de connaissances qu'il avait glanées çà et là dans la littérature, dans les arts et dans les sciences. Il réussit à la Chambre des communes comme il avait réussi dans le roman ou dans le drame. Il eut à lutter avec des hommes doués d'un talent bien plus original que le sien; cependant, grâce à sa puissance de travail, il lui arriva souvent de les éclipser. On entendait soutenir par exemple, même parmi les gens instruits, que Lytton était dans son genre tout-à-fait l'égal de Thackeray et de Dickens. Ses pièces de théâtre, ou au moins quelques-unes, obtinrent une popularité qui ne le cède qu'à celle de Shakespeare ; personne ne se souciait de les lire, mais on allait les entendre. Lorsque Lytton fut réélu à la Chambre des communes, il trouva des auditeurs qui parfois le mettaient au rang de Gladstone et de Bright. Un bon nombre de gens virent dans tout cela une sorte de charlatanisme superbe ; et il est certain que jamais, jusqu'alors, on n'avait vu personne réussir dans des genres aussi divers. Il avait de très grandes qualités ; mais elles n'approchaient en rien du génie. Il possédait une patience à toute épreuve, un fonds inépuisable de connaissances et le talent de s'assimiler les idées ambiantes, ce qui lui tenait lieu d'originalité. Il emprunta au poète le don de expressions poétiques, au dramaturge le tour des con

tructions, à l'époque de Byron le dédain qu'elle affichait pour les faux dieux du monde, et à la période plus récente de la science populaire et du faux mysticisme, les idées extrêmes de matérialisme et de cosmogonie fantaisiste. Ces emprunts si variés lui servaient à former un ensemble que nulle autre personne n'aurait pu construire avec les mêmes matériaux. S'il ne fut pas un grand écrivain, il fut un grand homme de lettres.

Les romans de M. Disraeli appartiennent dans une certaine mesure à l'école de *Pelham* et de *Godolphin*. Mais il est nécessaire de dire que le *Vivian Grey* de M. Disraeli, fut publié avant l'apparition de *Pelham*. Dans tout ce qui a trait à la vie politique, les romans de M. Disraeli sont de beaucoup supérieurs à ceux de lord Lytton. Dans notre littérature nous n'avons rien de comparable à quelques-uns des meilleurs romans de M. Disraeli. Personne n'a manié plus légèrement la satire politique, et n'a dépeint avec autant d'aisance et d'exactitude, les coteries et les personnages dont la vie publique est semée. Mais tout le reste est factice : les sentiments, la poésie, la philosophie. Ils n'ont pas la vie que lord Lytton a réussi à donner à ses œuvres du même genre. Du reste, dans ses derniers romans, même les mœurs politiques et le côté satirique sont d'une exactitude au moins contestable.

Alton Locke a été publié il y a environ trente ans. Charles Kingsley devint alors, pour la jeunesse à demi lettrée de la Grande-Bretagne, une sorte de personnification vivante de l'esprit chevaleresque et libéral, le porte-parole des révolutionnaires et des opprimés. Pendant longtemps, il continua d'être le héros de prédilection d'une jeunesse généreuse que hantaient des aspirations violentes et des rêves de république et d'égalité sociale. Plus tard il se fit remarquer par son opposition à l'esclavage, et à tout ce qui
] sonnifiait le despotisme ou le règne de la force. Mais
] n que Charles Kingsley ait toujours occupé une haute
] ce dans l'estime populaire, il n'occupe comme auteur

qu'une place secondaire. Il a fait de brillantes descriptions, d'admirables paysages ; il avait quelques idées personnelles sur lesquelles il a exécuté des airs variés, qui ne manquaient pas de valeur : l'Anglais aux membres vigoureux, les glorieuses découvertes du règne d'Elisabeth, et ainsi de suite. C'était un savant, et il a fait des vers qu'on est quelquefois sur le point de prendre pour de la poésie, tant ils semblent animés d'une véritable inspiration. Il a dépensé dans les travaux les plus variés des trésors d'habileté. Peut-être que s'il avait moins produit, il eût pu mieux faire. Les facultés humaines ont des limites. Il n'est pas donné à un homme d'être à la fois grand prédicateur, grand philosophe, grand savant, grand poète, grand historien, grand romancier et un infatigable pasteur de campagne. Charles Kingsley semble n'avoir jamais bien su à laquelle de ces professions il devait s'adonner particulièrement, et, comme malgré toute sa versatilité il n'était pas homme à voir les choses sous toutes leurs faces, qu'il ne les voyait au contraire que d'un seul côté et n'avait presque qu'une seule idée à la fois, il cotoya partout le succès sans jamais l'atteindre complètement. Depuis son roman *Westward Ho!* il n'a rien ajouté à sa réputation. Ces réserves faites, il faut reconnaître que malgré ses nombreux échecs, même sans jamais avoir conquis un succès sérieux et durable, Charles Kingsley fut un des hommes influents et importants du siècle de Victoria.

Peut-être devrait-on dire ici un mot de cette littérature tapageuse qui essaya de peindre les mœurs électorales irlandaises, les habitudes de la vie galante, et des scènes de lutteurs, et qui alors même que *Pickwick* était encore à la mode, produisit avec un certain succès des romans tels que *Charles O' Malley* et *Jack Hinton*. Charles Lever avait un merveilleux fonds d'entrain, et de grosse et vive gaieté. Il fut tout-à-fait original dans son genre. Plus tard, il changea entièrement son style ce qui ne fit qu'augmenter son succès. On le trouve à la fin du règne au

même rang qu'il occupait au début; il vient immédiatement après les meilleurs écrivains, mais tellement transformé qu'on pourrait croire qu'il n'a jamais lu une ligne des joyeuses aventures des *Light Dragoons*, un des plus grands succès de sa vie littéraire. Lever, à aucun point de vue, n'est un grand écrivain, mais il a exercé sur la littérature du règne, une incontestable influence. Il y a eu beaucoup d'autres romanciers populaires pendant la période que nous venons de passer en revue, et quelques-uns dans leur temps furent plus populaires que Thackeray ou Charlotte Brontë. Beaucoup d'entre nous se rappellent encore sans trop de confusion M. James; ses cavaliers et ses aventures de chevalerie nous faisaient presque autant de plaisir que Walter Scott en a pu procurer à la jeunesse de la génération précédente. Mais Walter Scott est encore avec nous, jeunes et vieux, et le pauvre James n'existe plus. Son cavalier solitaire, jadis célèbre, s'est perdu cette fois dans une solitude bien réelle, et les ombres de la nuit l'ont depuis longtemps enveloppé.

La fondation du *Punch* est due à la réunion d'une armée de jeunes et habiles écrivains. Quelques-uns ont fait une impression profonde sur la littérature de leur époque, et leur influence réunie dans cette entreprise artistique et littéraire a dans son ensemble produit un effet réellement salutaire. Thackeray a été de beaucoup le plus grand et le plus assidu des collaborateurs du *Punch* dans les premières années de ce journal. La *Chanson de la chemise* fut publiée dans les colonnes du *Punch*, et quelques-uns des plus brillants écrits de Douglas Jerrold y parurent également. Le *Punch* a été une production entièrement anglaise. Il n'a rien ou presque rien de commun avec les journaux amusants de Paris. Il a voulu laisser de côté d'une façon absolue et de propos délibéré, toute la série de sujets composaient pour les trois quarts le bagage d'un iriste français. Les escapades des maris et les infidélités épouses forment le fond habituel des journaux comiques

parisiens. Le *Punch* s'est toujours tenu à l'écart de semblables sujets. Il avait évidemment un avantage dont jouissent rarement les journaux français, à savoir une liberté illimitée pour ses satires et ses caricatures politiques. La politique, les embarras et les petites misères de la vie sociale, sont les sujets les plus familiers du *Punch*. Les inégalités de classe et les efforts des ambitieux et des vaniteux pour pénétrer dans un monde plus élevé que le leur, ou au moins pour en imiter les manières, remplaçaient pour *Punch* la série de sujets sur lesquels comptaient les journaux de Paris, quand ils avaient à peindre des scènes de la vie privée.

Le *Punch* fut à son début d'un radicalisme un tant soit peu farouche, mais il se modéra insensiblement et se transforma pour ainsi dire en organe intelligent et respectable des principes conservateurs. Ses esquisses artistiques furent admirables depuis la première jusqu'à la dernière. Quelques hommes d'un vrai génie y collaborèrent de leur crayon, et d'autres de leur plume. Doyle, Leech et Tenniel furent des hommes dont n'importe quelle école pourrait s'enorgueillir. Tous leurs badinages se distinguent par une rare sobriété de style. Dans ces dernières années les illustrations du *Punch* n'ont accordé aucune espèce de place à la caricature. La satire y est calme, délicate et sans doute superficielle. Elle porte entièrement sur les mœurs, la toilette et les habitudes sociales. C'est avec justice qu'on a reproché au *Punch* de ne donner, depuis quelque temps surtout, aucun écho des sentiments populaires. On n'y fait jamais allusion aux abus, aux douleurs, aux passions ou aux souffrances. Il ne traite d'un bout à l'autre que des plaisirs et des ennuis qui nous attendent dans les réunions mondaines. Mais il faut dire que *Punch* a toujours réussi à se maintenir sur un bon et vaste terrain, terrain neutre et commode, où jeunes gens et jeunes filles, petits garçons et petites filles, politiciens d'un certain âge et dames déjà sur le retour, hommes de loi, commerçants, savan

hommes de toutes sectes et de toutes croyances peuvent sans crainte se donner rendez-vous. Ce n'est pas assurément ainsi que se fait la grande satire, et ce n'est pas par de semblables moyens, qu'un pays produit un Swift ou un Juvénal. Mais un adorateur du temps présent ferait cette réponse simple et concluante : Nous vivons dans le siècle du *Punch*; nous ne vivons pas dans le siècle de Juvénal ou de Swift.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

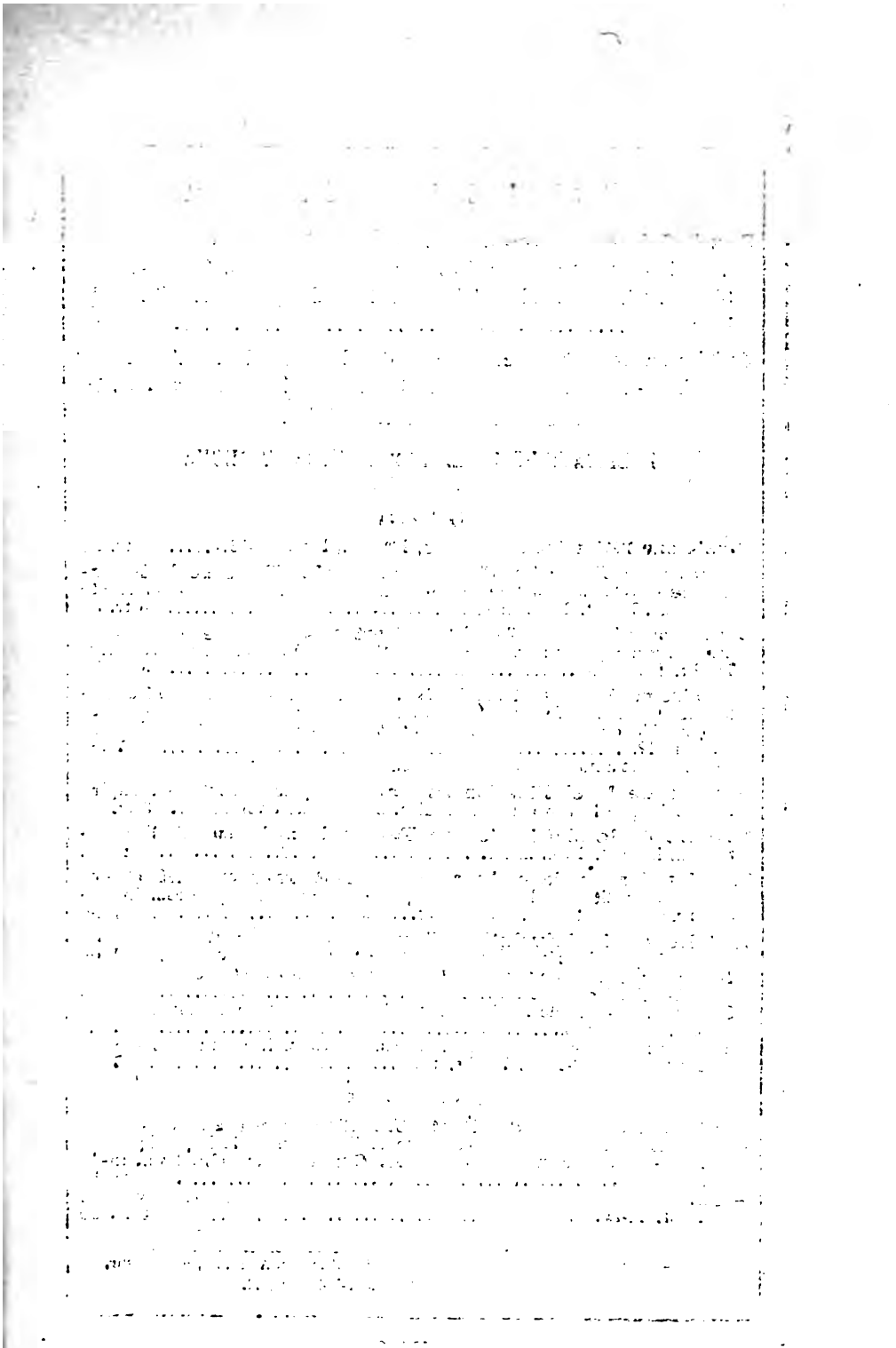

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

French Code of commerce. Commentaire des Lois commerciales françaises en langue anglaise. — Stevens and Sons, éditeurs, 119, Chancery Lane, London. 1 fort vol. in-8° de 900 pages. Édition de luxe. Prix..... **52 fr.**

Traité pratique du Divorce. Commentaire de la Loi du 29 juillet 1884. 2e édit. — Pichon, éditeur, 24, r. Soufflot. 1 vol. in-16. Prix **4 fr. 50**

PUBLICATIONS DE LA LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

GUIZOT

Essais sur l'Histoire de France, 14e édit., 1 vol. in-12..... 3 fr. 50

Etudes sur la Révolution d'Angleterre, **Monk. Chute de la République** et rétablissement de la Monarchie en Angleterre en 1660. Etude historique, 7e édit. 1 vol. in-12..... 3 fr. 50

Etudes sur la Révolution d'Angleterre. **Portraits politiques** des hommes des différents partis : Parlementaires, Cavaliers, Républicains, Niveleurs. 7e édit. 1 vol. in-12..... 3 fr. 50

Grégoire de Tours et Frédégaire. Histoire des Francs et chronique, traduction de Guizot. Nouvelle édition revue et augmentée de la *Géographie de Grégoire de Tours et de Frédégaire,* par Alfred Jacobs. 2 vol. in-12..... 7 fr.
Cet ouvrage est autorisé pour les écoles publiques.

Histoire de la civilisation en Europe depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à la Révolution française. 20e édition. 1 vol. in-12.. 3 fr. 50

Histoire de la civilisation en France depuis la chute de l'Empire romain. 15e édit. 4 vol. in-12..... 14 fr.

Histoire des origines du gouvernement représentatif et des institutions politiques de l'Europe depuis la chute de l'Empire romain jusqu'au XIVe siècle. 4e édit. 2 vol. in-12..... 7 fr.

Histoire de la Révolution d'Angleterre, depuis l'avènement de Charles Ier jusqu'au rétablissement des Stuarts (1625-1660). 6 v in-12. 21 fr.
1re partie : Histoire de Charles Ier, depuis son avènement jusqu'à sa mort (1625-1649). 12e édit. 2 vol..... 7 fr.
2e partie : Histoire de la République d'Angleterre et de Cromwell (1649-1658). 6e édit. 2 vol..... 7 fr.
3e partie : Histoire du protectorat de Richard Cromwell et du rétablissement des Stuarts (1658-1660). 7e édit. 2 vol..... 7 fr.

WITT (C. DE)

Études sur l'Histoire des États-Unis d'Amérique. 2 volumes :
— **Histoire de Washington** et de la Fondation de la République des Etats-Unis, avec une Etude par M. Guizot. Nouv. édit. 1 vol. in-12 avec carte..... 3 fr. 50
— **Th. Jefferson.** *Etude historique sur la démocratie américaine.* Nouv. édit. 1 vol. in-12..... 3 fr. 50

Paris. — A. Parent, imprimeur de la Faculté de médecine, A. Davy, successeur, 52, rue Madame et rue Monsieur-le-Prince, 14.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

D'ANGLETERRE

NIORT, IMPRIMERIE TH. MERCIER

HISTOIRE CONTEMPORAINE
D'ANGLETERRE

DEPUIS

L'AVÈNEMENT DE LA REINE VICTORIA

JUSQU'AUX ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 1880

1837-1880

PAR

MAC CARTHY

Membre de la Chambre des Communes

TRADUIT DE L'ANGLAIS

avec l'autorisation de l'auteur

PAR

Léopold GOIRAND

Tome III

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

ÉMILE PERRIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1885

Deignaud Lith.

Vignaud
6-14-29

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TROISIÈME VOLUME

1856-1865

Chap.			Pages.
XXX	(1856-1857).	Le navire l'*Arrow*.....	1
XXXI	(1857).	Déportation.....	21
XXXII	(1857).	Le Cipaye.....	35
XXXIII	(1857).	Cent ans après Plassey.....	53
XXXIV	(1857).	Cawnpore.....	65
XXXV	(1857-1859).	Les Indes reconquises.....	79
XXXVI	(1858).	Suppression de la « John Cie ».....	91
XXXVII	(1858).	Bombes Orsini. — Paris et Londres.....	109
XXXVIII	(1858).	Les Juifs au Parlement.....	130
XXXIX	(1858).	Les îles Ioniennes).....	151
XL	(1859).	Les torys roulent le tonneau de Diogène.	163
XLI	(1860).	Le traité de commerce. — L'impôt sur le papier.....	183
XLII	(1859-1860).	Troubles en Orient.....	211
XLIII	(1859-1861).	La guerre de sécession.....	231
XLIV	(1861-1865).	Le croiseur l'*Alabama*.....	251

426808

HISTOIRE CONTEMPORAINE D'ANGLETERRE

CHAPITRE XXX.

LE NAVIRE « L'ARROW » (1).

Avec le Congrès de Paris, la question d'Orient paraissait entrer dans une phase d'apaisement ; au Parlement, comme dans le public, les esprits commençaient à se détendre. De cette époque datent les efforts malheureux de lord Russell pour établir en Angleterre un véritable système d'éducation nationale. Il avait déposé dans ce but une série de projets de loi. Les Cours trimestrielles des comtés, aux termes de la loi proposée, avaient le droit, à partir d'une époque déterminée, de fixer une contribution scolaire au profit des écoles de district dont les ressources seraient reconnues insuffisantes pour l'éducation des pauvres. C'était un premier pas dans la voie de l'instruction obligatoire, une affirmation du principe qui servit de base, quelques années après, aux premiers essais tentés dans ce pays pour organiser l'instruction publique. Ce projet de loi, avons-nous besoin de le dire, fut rejeté par la Chambre des communes. La question n'était encore mûre ni pour le Parlement ni pour l'opinion publique.

(1) *Arrow* signifie Flèche.

Toutes les propositions analogues furent repoussées, sur l'observation que ce procédé serait excellent pour des Prussiens, mais qu'il ne conviendrait jamais à des Anglais. Le Prussien était, alors encore, considéré en Angleterre comme un être lourd et servile, abruti par la bière, habitué à ramper devant des rois à moitié ivres et à recevoir des coups de cravache d'officiers incapables. Prétendre à cette époque, qu'un jour peut-être, les Prussiens sauraient se signaler par leurs aptitudes dans les affaires militaires. était une idée qui ne pouvait naître que dans un esprit mesquin, borné et mécontent ; autant valait révoquer en doute la profonde sagacité de l'empereur des Français. Pour une nation si fière de ses qualités pratiques, il est remarquable combien l'Angleterre subit facilement l'influence de certains mots : toujours est-il qu'il a suffi pendant longtemps de dire « cela n'est pas anglais », pour faire échouer tout système d'éducation nationale procédant, même de loin, du principe de l'obligation.

A cette époque fut renouvelée la tentative jusqu'alors infructueuse d'ouvrir aux juifs les portes du Parlement. Elle réussit aux Communes, pour échouer, comme d'ordinaire, à la Chambre des lords. Cette assemblée était, à ce moment, en proie à une émotion profonde : le gouvernement proposait de décerner à un juge, sir James Parke, la pairie à vie. Lord Lyndhurst s'éleva avec force contre ce projet : c'était le ballon d'essai d'un système nouveau destiné à dénaturer le privilége traditionnel et héréditaire de la Chambre des lords ; c'était la livrer à la discrétion du ministre ; il pourrait la modifier à son gré, et en faire une institution similaire aux Sénats monarchiques du continent. Un grand nombre de membres du Parlement furent effrayés de cette innovation ; il leur semblait que la couronne cherchait à ressaisir l'ancien droit de nomination directe qu'elle avait autrefois possédé : « il pouvait assurer que, ce droit reconquis, le pouvoir royal ne tenterait pas d'en faire l'application à la Chambre des

communes ? Il était, en effet, reconnu qu'autrefois les rois d'Angleterre s'étaient arrogé le droit de nommer les membres de la Chambre des communes. Le gouvernement n'avait, en réalité, dans la circonstance présente, aucun dessein de réaction ou de révolution. Comme solution momentanée, il créa, suivant les formes ordinaires, sir James Parke baron de Wensleydale. Quelques années plus tard, son projet primitif reçut pleine exécution, lorsque la juridiction d'appel des lords fut transformée.

Sir George Lewis était alors chancelier de l'Echiquier. On ne lui reconnaissait pas encore la compétence politique dont il fit preuve par la suite. De l'avis de tous, c'était plutôt un homme d'étude, échoué, par hasard, au Parlement, et que la disette momentanée d'hommes de talent avait placé au poste précédemment occupé par M. Gladstone. Le contraste entre le style de sir George Lewis et celui de M. Gladstone ou de Disraeli aurait suffi pour décourager toute assemblée parlementaire. M. Gladstone avait apporté dans ses discours sur le budget une éloquence qui éclairait les détails les moins lumineux, et couvrait, pour ainsi dire, de roses les figures les plus arides. Disraeli excellait à mettre en relief une statistique financière au milieu d'un bouquet de mots flamboyants. Au contraire, dès ses débuts, sir George Lewis ennuya son auditoire, sa diction manquait tout au moins de puissance et de charme. Mais on s'aperçut peu à peu que, derrière ce débit monotone, faible et entrecoupé, se cachait une remarquable force d'expression : l'orateur avait de grandes ressources d'argumentation, son style était imagé et plein d'humour ; chacune de ses phrases renfermait une idée originale ou un mot heureux. Bientôt après, un critique habitué au Parlement déclarait que sir George Lewis débitait de la pire manière les meilleurs discours qu'il eût é donné jusqu'alors d'entendre à la Chambre des com- nes. Enfin, par un curieux revirement, on en vint à ager les talents de Lewis au moins autant qu'on les

avait méconnus. Il serait, disait-on, un grand premier ministre. L'avenir, ainsi qu'on le verra par la suite, n'offrit pas à sir George Lewis l'occasion de réaliser la prédiction.

Sans aucun doute, c'était un homme d'une rare habileté et d'une haute intelligence ; il présentait l'exemple, peu commun en Angleterre, des facultés du penseur, de l'homme d'étude et de l'homme d'Etat condensées dans une seule tête. Pour tous ceux qui appréciaient plus le fond que la forme, ses discours étaient un régal intellectuel. Une personne longtemps mêlée à la vie parlementaire disait que jamais un discours, prononcé aux Communes, n'avait changé ses opinions, sauf en deux circonstances ; et chaque fois, c'était l'argumentation de sir George Lewis qui avait fait le miracle.

Pour le moment, aux yeux de tous, sir George Lewis était bien à sa place au ministère : n'était-il pas l'homme d'État d'une époque absolument inféconde ? L'attention publique était ailleurs, en grande partie détournée de la politique par un déchaînement subit de crimes et de vols d'un nouveau genre. Le procès de l'empoisonneuse Palmer dans l'affaire Rugeley, celui de Dove dans l'affaire Leeds plongeaient les esprits dans de folles alarmes et faisaient voir partout des empoisonnements par la strychnine. La faillite et les supercheries de la Royal British Bank, les fraudes de Robson et Redpath faisaient croire à l'écroulement complet des principes financiers du pays.

On avait encore présent à la mémoire la prodigieuse élévation où, dans sa carrière extraordinaire, avait été porté John Sadleir. Sadleir, le lecteur s'en souvient, était l'organisateur et le chef de la Brigade Irlandaise, ramassis d'aventuriers battant monnaie des revendications de leur pays pour accroître leur influence et leur fortune. John Sadleir dépassa la mesure : il multiplia les détournements, les escroqueries, les faux et dut enfin se soustraire à la justice par le suicide de Hampstead Heath. Sa vie

avait été un tel tissu de mensonges que beaucoup de gens persistèrent à ne voir dans ce suicide qu'une nouvelle duperie. On racontait qu'il s'était procuré un cadavre ayant ses traits et sa taille ; il aurait, de la sorte, simulé un empoisonnement, puis se serait enfui avec la plus grande partie de l'argent, fruit de ses crimes. Cette fable extraordinaire, calquée sur l'intrigue du roman de Jean Paul Richter : *Siebenkäs*, trouva en réalité beaucoup de naïfs et de crédules. Elle est rapportée ici, si invraisemblable qu'elle soit, pour donner un échantillon de l'opinion qu'on se faisait alors du caractère et des stratagèmes de Sadleir. Son frère fut expulsé des Communes ; un de ses complices, fonctionnaire, convaincu de détournements, parvint à s'enfuir aux Etats-Unis. La Brigade Irlandaise était désormais dissoute. Il est juste de reconnaître que les représentants de l'Irlande catholique et du parti national irlandais n'eurent jamais la moindre confiance dans Sadleir ni ses accolytes et firent de constants efforts pour les démasquer.

A cette époque vint en Angleterre un hardi négociant américain, M. Cyrus W. Field. Il voulait exposer aux principaux commerçants anglais et à une commission scientifique le plan qu'il avait conçu d'établir une ligne télégraphique sous-marine à travers l'Atlantique. Cette conception était ancrée depuis longues années dans l'esprit de M. Field, qui fit les tentatives les plus pressantes, auprès du public anglais, pour le convaincre que son projet était réalisable. M. Field fut reçu le 12 novembre 1856, dans leur chambre de commerce, par les négociants de Liverpool. Il leur exposa longuement ses vues et fut écouté avec une curiosité polie.

Une réception moins courtoise attendait M. de Lesseps, lorsqu'il vint, quelques mois plus tard, expliquer son projet de canal à travers l'Isthme de Suez. Ingénieurs, capitalistes, hommes d'État firent tous grise mine, si ce n'est plus. Les ingénieurs démontrèrent que le canal était

impossible à ouvrir ou tout au moins à entretenir; les capitalistes déclarèrent qu'on ne trouverait jamais les sommes nécessaires pour le payer; les hommes d'État, enfin, étaient prêts à prouver que le canal serait une menace constante pour les intérêts anglais en Orient. Quelques jours après, lord Palmerston proclamait que le gouvernement s'opposerait à l'exécution d'un projet qui ne tendait qu'à séparer l'Égypte de la Turquie. M. de Lesseps a publié un récit intéressant de l'entrevue dans laquelle lord Palmerston lui annonça le rejet de ses propositions. Heureusement que, ni M. Field, ni M. de Lesseps n'étaient hommes à se décourager à la légère. Les génies créateurs ont ce point commun avec les grands poètes, qu'ils sont en général possédés de leurs idées. M. de Lesseps eut peut-être, par la suite, plus à s'alarmer de l'engouement subit de l'Angleterre pour son projet qu'il ne crut alors avoir à se plaindre de la froide désapprobation que lui signifiait le gouvernement.

Soudain, du repos auquel le monde politique paraissait s'habituer, surgit une tempête. Il en est toujours ainsi dans les périodes calmes. Pour ceux qui se souviennent de cette époque, trois mots suffiront à leur expliquer la tourmente qui menaçait. « La Lorcha l'*Arrow* » rappelle une des plus étonnantes convulsions politiques auxquelles notre génération ait assisté en Angleterre. Quelques années après les événements qui ont trait à l'*Arrow*, le nom seul de ce fatal vaisseau causait encore un long frémissement à la Chambre des communes. Tout d'abord on vit se déchaîner une polémique passionnée qui nous donne une assez triste opinion de la condition respective des partis politiques à cette époque ; puis, par suite d'un entêtement enfantin, la discussion un instant apaisée se ranima et vint s'imposer à l'attention des législateurs qui ne demandaient qu'à oublier.

On trouve dans le discours du Trône, à l'ouverture du Parlement, le 3 février 1857, le passage suivant : « Sa Ma-

» jesté porte à votre connaissance que des actes de vio-
» lence, des insultes au pavillon anglais et des infractions
» aux droits des traités ont été commis par les autorités
» chinoises de Canton. Devant un déni de justice persis-
» tant, les représentants de Sa Majesté en Chine ont dû
» recourir à la force pour obtenir satisfaction. » L'unique victime des violentes insultes au pavillon anglais et des infractions aux traités, imputées aux autorités chinoises, c'était la lorcha l'*Arrow*, bâtiment en bois, de modèle européen. Le mot « Lorcha » vient des comptoirs portugais à Macao, sur l'embouchure du fleuve de Canton. On le rencontre souvent dans les traités avec les autorités chinoises. « Tout bâtiment anglais, schooner, cutter, lorcha, etc... », sont des expressions courantes dans ces documents diplomatiques. Le 8 octobre 1856, un officier, à la tête d'un parti chinois, posté sur le fleuve de Canton, captura un navire appelé l'*Arrow*. Il fit prisonniers, sous l'inculpation de piraterie, douze hommes de l'équipage, et laissa deux matelots à la garde de la Lorcha. Les propriétaires de l'*Arrow* la déclarèrent navire anglais. Notre consul à Canton, M. Parkes, exigea de Yeh, gouverneur chinois de cette ville, la mise en liberté des prisonniers. Il fondait sa prétention sur l'article 9 du traité supplémentaire de 1843, qui suivit celui de 1842. Sans entrer plus avant dans les termes de ce traité, nous dirons seulement qu'il ne donnait aucunement aux autorités chinoises le droit de faire prisonniers à bord d'un vaisseau anglais des chinois pirates ou prétendus tels. Il accordait simplement un droit d'extradition sur les accusés qui se trouvaient aux mains des Anglais.

Le gouverneur chinois, Yeh, prétendait cependant que la lorcha capturée était un bâtiment chinois et non anglais ; un pirate chinois arborant à l'occasion, au gré de
· intérêts, les couleurs anglaises auxquelles il n'avait
s droit. D'après la législation courante, les vaisseaux
glais ne relevaient que des autorités consulaires. Le

traité avait pourvu amplement aux formalités d'inscription des bâtiments qui avaient droit à la protection anglaise, à leur renouvellement régulier, aux conditions sous lesquelles l'inscription était valable ou renouvelable. Quoi qu'il en soit, l'*Arrow* avait bénéficié de l'inscription anglaise ; mais le délai de protection était expiré depuis environ dix jours quand elle arriva dans les eaux de Canton. Les autorités anglaises, qui lui avaient accordé l'inscription, n'étaient pas certaines de pouvoir légalement la lui renouveler, après une seconde enquête. Selon nous, en fait, on peut regarder comme établi, une fois pour toutes, que l'*Arrow* n'était pas un navire anglais, mais un simple navire chinois, qui avait obtenu, à tort, le droit temporaire de naviguer sous pavillon anglais. Notre consul, M. Parkes, le prit néanmoins de très haut : il exigea la mise en liberté immédiate des prisonniers, et demanda à notre plénipotentiaire à Hong-Kong, sir John Bowring, le concours que réclameraient les circonstances.

Sir John Bowring était un homme d'une habileté consommée. Il avait eu, un moment, des prétentions à la célébrité. Elève politique de Jérémy Bentham, il fut son héritier littéraire, et pendant quelque temps l'éditeur de la *Westminster Review*. Ses connaissances dans les principales langues d'Europe et d'Asie étaient plus étendues, plus variées que profondes. Aucune méthode ne l'y avait guidé : à l'époque de sa jeunesse, l'étude des langues n'était pas encore du domaine de l'enseignement. Il avait longtemps voyagé et avait été quelques années membre du Parlement. L'économie politique lui était familière ; il avait aussi des idées justes sur les échanges et le commerce. Un homme également lettré et entendu aux affaires était alors réputé un prodige de science tenant du miracle. Bowring comptait beaucoup d'amis, d'admirateurs, et s'était posé de bonne heure comme une sorte de grand homme. Plein de vanité, il n'avait, en fait de principes politiques, aucune notion bien nette. Dans son passé comme

dans ses relations, dans ses études comme dans ses écrits, rien ne pouvait garantir que le jour où, par sa position en Chine, il se trouverait aux prises avec une grande crise, sa personnalité lui dicterait un rôle à la hauteur des circonstances. Mais d'un autre côté il était évident que, dans son impatiente présomption, il ne pourrait résister à la tentation de se montrer grand diplomate, digne de rivaliser avec les Clive et les Warren Hastings. On le verrait alors, suivant leur exemple, ranimer le courage de l'Angleterre et forcer les races inférieures à ramper devant elle dans la poussière.

Bowring connaissait la Chine autant qu'il était possible à un Anglais de pénétrer « ce vaste empire momifié qu'enlaçaient les bandelettes serrées par les mains de la routine ». Il avait été, pendant quelques années, consul à Canton, où il avait occupé le poste de directeur en chef du commerce. Dans sa note aux autorités chinoises, il exigea la mise en liberté des matelots enlevés de l'*Arrow*. Il demandait en outre que des excuses fussent fournies avec l'engagement formel des autorités chinoises que pareil acte ne se renouvellerait plus. Faute de quoi, dans quarante-huit heures, les opérations navales commenceraient. Cette sorte d'ultimatum était moins du caractère d'un dignitaire officiel anglais, fort de la justice de sa cause et de la puissance de son pays, que de l'attitude du vieux Pistol (1) dictant ses conditions au Français tombé sur le champ de bataille. « Je m'en vais le travailler avec le fer, le férir, le fureter ; répète-lui ça en français » (2). Sir John Bowring déclarait hautement au gouverneur chinois, Yeh, qu'il le frapperait

(1) Le vieux Pistol est un personnage du théâtre de Shakespeare ; on le rencontre dans les œuvres suivantes : *The merry wives of Windsor*, *Henry IV*, 2e partie, *Henry V*.

(2) La scène à laquelle l'auteur fait allusion est empruntée à *Henry V* acte IV, sc. IV). Pistol ne parle pas français et fait traduire ses contions par l'intermédiaire d'un garçon qui l'accompagne. Le soldat ançais dit qu'il s'appelle « M. Le Fer ». Le fallacieux Pistol en pro-

de son fer, le rouerait de coups, le traquerait et commandait de lui traduire ces conditions en chinois. Yeh mit en liberté tous les matelots prisonniers, disant en effet qu'il n'agissait ainsi que pour éviter le fer, les coups et le furetage ; il s'aventura même à promettre que dans l'avenir les officiers chinois se garderaient de visiter à tort les navires anglais. Mais, sur la question de l'*Arrow* il ne voulut faire aucune excuse. Il soutint, comme auparavant, que l'*Arrow* était un vaisseau chinois dont les Anglais n'avaient point à s'occuper ; ce qui était vrai.

Effectivement, sir John Bowring avait lui-même annoncé au consul Parkes que l'*Arrow* n'avait pas le droit d'arborer le pavillon anglais, puisque la durée de son privilége, justifiée ou non, était expirée. Mais Bowring ne s'était pas arrêté à cette difficulté ; il avait fait la remarque, qu'après tout, les Chinois ne connaissaient pas cette particularité, et qu'en conséquence leur responsabilité restait la même. Fidèle à cette logique, il mit ses menaces à exécution et ouvrit de suite les hostilités contre la Chine. Il ne s'en tint même pas aux opérations de guerre ordinaires ; il fit bombarder Canton par la flotte que commandait l'amiral sir Michael Seymour. Du 23 octobre au 13 novembre, les opérations furent menées sans relâche. Beaucoup de forts et de jonques furent pris et les abords de la ville rasés pour donner le champ libre au tir de la flotte. On fit alors pleuvoir sur Canton une grêle de bombes et de boulets. C'est à ce moment que John Bowring jugea opportun de faire revivre certains traités qui conféraient à l'Angleterre le droit d'avoir un résidant à Canton. Pendant les débats parlementaires qui suivirent, lord Derby et M. Cobden le représentèrent comme possédé d'une sorte de manie de vouloir à tout prix rentrer à Canton.

Il est assez curieux, en effet, de lire dans l'autobiogra-

fite pour faire un jeu de mots. Shakespeare en cette circonstance, a anglicanisé, dans les mots suivants : « I'll fer him, fork him and ferret him, » le mot français fer.

phie de sir John Bowring, que dans son enfance, il rêva que le roi d'Angleterre le nommait ambassadeur en Chine. Sur le déclin de sa carrière, il paraissait mettre une insistance puérile à réaliser le rêve de sa jeunesse. Il déployait l'opiniâtre volonté et la faible raison de l'enfance à faire valoir ses prétentions. Selon lui, la seule manière convenable de terminer la lutte était son entrée solennelle à Canton. Sur ces entrefaites, le commissaire chinois Yeh usait d'absurdes représailles, en offrant une récompense pour chaque tête d'Anglais. Dans tout ce qui suivit, sir John Bowring réussit toujours à mettre les torts de son côté. Même lorsque ses réclamations se trouvèrent fondées, il s'arrangea pour les formuler d'une manière intempestive, insolente et inconvenante tout à la fois.

Ces nouvelles causèrent une profonde sensation en Angleterre. Aucun personnage politique ne pouvait cependant encore s'imaginer l'effet qu'elles produiraient à la Chambre des communes. Le 24 février 1857, lord Derby introduisit à la Chambre haute une motion candamnant en bloc et sans périphrases tous les actes des autorités anglaises en Chine. Le véhément discours dans lequel le vénérable lord Lyndhurst défendit la motion et expliqua l'illégalité inconcevable de la conduite de sir John Bowring, suffirait à illustrer ces débats. Suivant lord Lyndhurst, aucun principe, soit légal, soit même de raison pure, ne pouvait justifier les actes des autorités anglaises ; l'*Arrow* n'était qu'un navire chinois, construit en Chine, propriétaires et équipage étaient chinois. L'orateur énonça ce principe incontestable qu'on peut donner à un étranger ou à ses navires des droits et des privilèges vis-à-vis de soi-même, mais que ces tolérances n'ont aucune valeur à l'égard des autres puissances. En d'autres termes, s'il plaît aux autorités anglaises
ssurer l'impunité des lois anglaises à un pirate chinois,
it leur affaire ou celle de leur gouvernement ; mais
s ne peuvent par aucune formalité ou document met-

tre, dans les eaux chinoises, un vaisseau chinois à l'abri des lois chinoises.

Tout se serait peut-être apaisé, sans les commentaires de lord Lyndhurst sur « la légalité douteuse et la morale relâchée qui sont de mise, quand il s'agit des traités avec les nations d'Orient ». On ne pourrait mieux résumer la question pour ce qui concerne les droits conférés par l'inscription anglaise, que ne le faisait le gouverneur chinois, Yeh, dans une seule phrase : « Une lorcha chinoise se procure un pavillon anglais ; devient-elle par ce fait navire anglais ? » Le lord chancelier, poussé dans cette impasse, en vint à répondre à lord Lyndhurst qu'il était superflu de savoir si la lorcha arborait légalement ou illégalement le pavillon anglais : les Chinois n'avaient pas à présumer l'illégalité du fait ; ils n'avaient pas le droit de pénétrer dans un bâtiment sur le soupçon qu'il n'était point ce qu'il prétendait être. Il suffit pour faire apprécier cet argument, de dire qu'admettre un tel principe c'était engager les pirates du fleuve de Canton à hisser de vieux lambeaux d'étamine anglaise et à narguer en plein jour les autorités chinoises. D'après ce système, le gouvernement de Canton aurait dû adresser ses plaintes à sir John Bowring, s'en remettant pour le reste à l'esprit de justice des pirates qui attendraient patiemment l'enquête décisive des autorités anglaises. C'était le seul moyen qu'eussent les Anglais ou les Chinois de réprimer la piraterie.

Cent quarante-six voix, contre cent-dix, rejetèrent la proposition de lord Derby à la Chambre haute. Le 26 février, M. Cobden, dans une proposition qu'il déposa à la Chambre des communes, déclara que les documents communiqués n'expliquaient pas, d'une manière satisfaisante, les violentes mesures auxquelles on avait eu recours contre Canton à propos de l'*Arrow*. Il demandait la nomination d'une commission d'enquête qui étudierait la situati de nos relations commerciales avec la Chine. Cette déma che de M. Cobden lui avait été particulièrement pénible,

cause de sa vieille amitié pour sir John Bowring, dont il partageait, dit-on, les opinions. Mais, dans cette circonstance, il sut faire passer ses devoirs de citoyen avant ses préférences personnelles. Les actions généreuses sont toujours dénaturées dans les luttes politiques. Cette fois encore, dans les élections qui suivirent, on reprocha à M. Cobden d'avoir demandé un vote de blâme contre sir John Bowring, que chacun savait être de ses amis.

Ce qui donna de l'éclat à la discussion dans la Chambre des communes, ce furent plutôt les combinaisons politiques qu'elle fit naître que l'éloquence et l'habileté qu'on y déploya. Orateurs et votants s'y trouvèrent groupés comme jamais ils ne l'avaient été. M. Cobden fut soutenu par M. Gladstone et M. Disraëli, M. Roebuck et sir E. B. Lytton, lord John Russell et M. Whiteside, lord Robert Cécil, futur marquis de Salisbury, sir Frédérick Thesiger, M. Roundell Palmer, depuis lord Selborne, M. Sidney Herbert et M. Milner Gibson. La discussion occupa quatre soirées : c'est alors seulement que les yeux s'ouvrirent ; on comprit toute l'importance politique de la question. M. Cobden ne s'était sans doute jamais imaginé comment et par qui sa proposition serait appuyée. Le gouvernement et l'opposition provoquèrent également des réunions de groupes pour arrêter l'ordre du combat et s'assurer le succès. Lord Palmerston restait convaincu de la victoire ; mais il comprenait combien son indifférence, et même son opposition à toute réforme, lui nuisaient auprès des libéraux qui ne laisseraient pas échapper une si belle occasion de se liguer contre lui avec les Torys.

Lord Palmerston se trompait étrangement ; ce n'était pas la première fois. Ce qui décida les votes en faveur de la proposition Cobden, ce fut uniquement l'insuffisance des explications données par le ministère. Jamais, à vrai dire, pareil exemple d'arbitraire, jamais violation des lois ne s'était étalée avec un tel cynisme. Et voilà les expédients d'une puissante nation à l'égard d'un

peuple misérable ! Sans doute, à l'ouverture des débats, un grand nombre de membres du Parlement attendaient encore des éclaircissements pour accomplir un devoir qui est toujours agréable à la Chambre des communes : Soutenir les représentants de l'Angleterre à l'étranger. Rien ne vint satisfaire leur attente, et dans leur conscience ils se virent forcés de condamner la conduite de sir John Bowring. Les misérables faux-fuyants des agents anglais et les arguments cruellement clairs des Chinois formaient un contraste presque ridicule. Les documents communiqués confirmaient bien la description que M. Cobden avait faite de l'empire chinois : « un Etat dont la logique était plus vieille que celle d'Aristote et dont la morale était bien antérieure à celle de Socrate. » Deux cent soixante-trois voix contre deux cent quarante-sept votèrent le blâme ; la majorité était de seize.

Vers la fin du débat, M. Disraeli, dans un discours habilement provocateur, avait défié lord Palmerston de consulter le pays sur la politique du gouvernement : « Je voudrais connaître, s'était-il écrié, le programme des chefs orgueilleux du parti libéral ; pas de réforme, de nouveaux impôts, Canton en flammes, Pékin assiégé. » De fait, la réponse de lord Palmerston fut celle de Brutus : « Eh bien ! nous nous retrouverons à Philippes. » Deux ou trois jours après, il annonçait la dissolution et l'appel au pays. Lord Palmerston connaissait la fidélité de ses partisans et savait comprendre ses compatriotes. Il n'ignorait pas le regain de popularité qu'acquiert un ministère déjà populaire, lorsqu'il en appelle au pays du blâme infligé par la Chambre des communes, pour avoir soutenu l'honneur de l'Angleterre, en châtiant une puissance étrangère. Sa profession de foi aux électeurs de Tiverton s'écartait singulièrement de celle de lord John Russell dans la cité, ou de M. Disraeli dans le Buckinghamshire. Dans une argumentation froide et serrée, lord John Russell résumait le différend entre lui et lord Palmerston ; il rendait manifeste, par des

raisons probantes, l'insuffisante justification du bombardement de Canton. M. Disraeli traitait lord Palmerston de chef tory d'un cabinet radical, il expliquait comment le premier ministre, ne voulant pas s'occuper de politique intérieure, distrayait l'attention publique par des amusements extérieurs. « Il ne se montre, disait Disraeli, aussi turbulent et aussi agressif à l'extérieur que pour avoir la paix et la tranquillité chez lui. » Tout récemment, une accusation identique était formulée contre le chef du cabinet ; ce n'était plus lord Palmerston.

Ce dernier connaissait trop le caractère anglais pour s'inquiéter beaucoup de quelque raisonnement que ce fût. Il aborda franchement la question. Dans son adresse aux électeurs de Tiverton, il déclara « qu'un barbare insolent, maître de Canton, avait violé le pavillon anglais, manqué à la foi des traités, mis à prix la tête des sujets de la reine, attenté à leurs jours par le poignard et le poison ». Il va sans dire que ce préambule était amplement suffisant. « Barbare insolent » atteignait déjà presque le but. Le gouverneur Yeh n'était cependant pas un barbare. Lord Lyndhurst n'avait-il pas approuvé son interprétation des lois internationales ? Sa manière de discuter les questions politiques et commerciales avait mérité l'admiration de lord Derby. A la vérité, ses lettres faisaient un singulier contraste avec les pièces fournies aux débats par les autorités anglaises en Chine. Quoi qu'il en soit, les nécessités électorales firent de Yeh un insolent barbare ; la légende du boulanger chinois qui avait voulu empoisonner lord John Bowring prit les proportions d'une tentative générale d'empoisonnement sur les Anglais en Chine, par les ordres du gouverneur chinois. Lord Palmerston laissa même entendre que la coterie de ceux qui l'avaient blâmé devrait, une fois au pouvoir, pour être conséquente avec elle-
ême, faire des excuses au gouvernemont du Céleste-Em-
e et dédommager le commissaire chinois. « Le peuple
glais, demandait-il en terminant, voudra-t-il donner

son appui à des hommes qui, pour atteindre le pouvoir, prenaient pour marchepied l'humiliation et l'abaissement de leur patrie ? »

Assurément non, le peuple anglais ne voulait rien de tel. Lord Derby, lord Lyndhurst, M. Cobden, M. Disraeli, sir E. B. Lytton, lord Grey, lord Robert Cecil, les voilà ces Anglais apeurés, dépourvus de tout sentiment patriotique ou viril, qui sacrifiaient l'honneur et la dignité du pays au désir de mettre la main sur le gouvernement. Ils étaient, pour ainsi dire, les amis et les alliés de cet insolent barbare. Si déjà les cafés-concerts eussent existé à cette époque, ils fussent devenus les échos retentissants des dénonciations de Palmerston, et c'est la pinte en main qu'on eût bu à la défaite des barbares et des odieux complices qu'ils trouvaient en Angleterre. Lord Palmerston triompha de ses ennemis, sans le secours des cafés-concerts; sa victoire fut complète. La défaite du parti de la paix, pour ne parler que de lui, était selon l'expression de M. Ruskin, non pas un échec, mais une calamité publique. Cobden, Bright, Milner, Gibson, W. J. Fox, Layard et nombre d'autres membres influents de l'opposition à la politique chinoise restèrent sur le carreau.

L'échec de M. Bright à Manchester avait lieu dans des circonstances véritablement pénibles. M. Bright était en proie à de cruelles souffrances ; dans l'opinion de beaucoup de ses amis, sa santé était à jamais détruite. Il avait rempli ses fonctions au Parlement, sans compter avec ses forces vitales. Il dut quitter l'Angleterre et chercher le repos en Italie, puis en Algérie. Jamais aucun ennemi politique n'eût osé porter contre lui les accusations qui pesaient sur son parti. Mais la charge de Palmeston contre les « insolents barbares » l'avait terrassé. De Florence, il adressa à ses électeurs de Manchester une lettre d'adieu, pleine de calme et de dignité : « J'ai considéré comme un grand honneur, écrivait-il, d'être l'un de vos représentants ; j'ai consacré à vous être utile plus de travail intellectuel et

physique que je n'aurais dû. J'estime que ce n'est pas un honneur moins grand de souffrir pour la cause de la paix et de ce que je crois être le véritable intérêt de mon pays. J'aurais désiré seulement que d'autres mains me portassent le coup fatal, à l'époque où je pouvais rencontrer face à face ceux qui m'ont accablé ! »

Peu après M. Cobden, l'un des hommes les moins sensibles et les plus insouciants, rappelait à Manchester, dans le Free-trade-Hall, les circonstances de l'échec de M. Bright, et la lettre d'adieu que l'on considérait comme le testament public d'une grande carrière. Tout-à-coup une émotion plus honorable pour l'orateur et celui dont il parlait que le plus éclatant triomphe d'éloquence lui coupa la parole ; il demeura quelques instants incapable de continuer.

Lord Palmerston revenait au pouvoir avec un nouveau prestige et une puissance plus grande que jamais. La guerre avec la Perse, dont nous parlerons dans la suite, se terminait également à propos pour lui donner, comme conquérant, un autre titre aux sympathies des électeurs. Les nominations des évêques avaient pleinement satisfait le parti évangélique, et Palmerston devenait en quelque sorte un héros de l'église, à la grande joie de lord Derby, qui le raillait sans cesse, ne l'appelant plus que Palmerston le vrai protestant, Palmerston le seul ministre chrétien. Cependant le discours royal à l'ouverture du Parlement annonça que le différend avec la Chine n'était pas encore réglé. En conséquence, sa Majesté avait nommé un plénipotentiaire pour terminer le conflit. Pour appuyer l'action du représentant de l'Angleterre, une flotte et une armée prêteraient l'assistance nécessaire. Inutile d'ajouter que les auxiliaires dont on parlait étaient tout à fait indispensables. Mais le gouvernement avait bien des choses à faire avant de pouvoir en toute liberté mener à bonne fin la question chinoise.

Le Parlement eut à discuter d'abord un projet de loi

portant établissement d'un tribunal de divorce. On voulait ainsi abolir l'ancienne juridiction des tribunaux ecclésiastiques et les remplacer par un tribunal civil, la cour du divorce et des affaires matrimoniales. La loi du divorce rencontra beaucoup d'opposition dans les deux Chambres. Il fallut, pour la faire passer, la déclaration significative de lord Palmerston : que les séances continueraient jusqu'à l'élucidation complète de la question. M. Gladstone en particulier fit au projet la plus formidable opposition. Il le repoussait par des motifs de pure conscience. C'était cependant également bien une question de conscience, que de reconnaître l'existence du divorce en Angleterre. La seule innovation consistait dans la diminution des frais judiciaires et dans la simplification des formalités. Autrefois, le divorce était le luxe des riches ; on le mettait à la portée des plus pauvres. A dire vrai, nous ne voyons pas que les principes moraux et religieux soient plus violés dans un cas que dans l'autre. Il ne s'agissait pas de savoir si le divorce resterait dans la loi, mais simplement s'il devait coûter cher ou bon marché. Selon nous, la loi nouvelle avait l'avantage de mettre un terme aux débats que soulevèrent sans cesse dans les deux Chambres les procès de divorce. Dans chaque cas célèbre, le Parlement était envahi, et l'affaire discutée dans tous ses détails comme un article de loi ; de longs discours étaient prononcés pour et contre le divorce. Le temps que l'on eût dû consacrer aux affaires publiques se perdait ainsi dans ces édifiantes discussions, pour savoir enfin si la honte d'une malheureuse femme était bien clairement établie.

Dans une circonstance célèbre, un pair illustre, orateur et homme d'Etat distingué, réclama le divorce contre sa femme. Les preuves furent discutées pendant plusieurs séances du Parlement. Certains membres prirent la parole, sans rien connaître de l'affaire. Quelqu'un ressentait-il une vague sympathie pour la femme, il entreprenait de démontrer que l'évidence ne prouvait rien ? Un autre

était-il partisan des maris en général? Il se mettait à exagérer avec emphase tous les détails de la faute. Maint orateur indigné exprima, au cours de ces débats, le vif espoir que ces investigations scandaleuses et inconvenantes seraient bientôt épargnées au Parlement. Il est évident que l'honnêteté publique a moins à souffrir de la nouvelle législation que des abus ridicules de l'ancien système. Ajoutons que la loi du divorce, à en juger par l'emploi qui en fut fait, se trouve certainement justifiée, au point de vue pratique. Elle semble du reste avoir été bien accueillie du public : pendant longtemps, les tribunaux eurent peine à suffire aux demandes de divorce.

Lord Palmerston semblait avoir fait un nouveau bail avec le pouvoir. L'expédition de Perse venait de finir; il était inutile d'en critiquer l'origine; le pays ne voulait rien entendre. La solution du démêlé chinois promettait un succès facile. Le parti de la paix était vaincu sur toute la ligne. Personne n'aurait pu prévoir que, moins d'un an après les nouvelles élections, une proposition faite à la Chambre des communes par l'un des vaincus forcerait lord Palmerston à se démettre brusquement du pouvoir.

CHAPITRE XXXI.

DÉPORTATION.

L'année 1857 vit abroger le système de la déportation : cet évènement, à défaut d'autres, suffirait à l'illustrer. La déportation, en tant que moyen de se débarrasser d'une partie des criminels, date de Charles II ; à cette époque, les juges permirent d'isoler les condamnés dans les colonies de l'Amérique du Nord. Les romanciers s'emparèrent anssitôt de cette innovation ; et l'une des plus célèbres, sinon des plus jolies nouvelles de Defoë nous offre l'histoire d'un déporté en Virginie. Dans la suite, la révolte des colonies anglaises et d'autres motifs obligèrent à reléguer les condamnés dans des parages plus éloignés encore des pays civilisés. Comme peine régulière, la déportation apparaît pour la première fois dans nos lois pénales, en 1717, avec un acte du Parlement. En 1787, un bâtiment chargé de condamnés opérait son débarquement à Botany-Bay, sur la côte orientale de la Nouvelle-Galles du Sud, près de Sidney, aujourd'hui l'industrieuse capitale de la colonie. Plus tard, la terre de Van-Diemen ou Tasmanie, servit au même objet, ainsi que l'île de Norfolk, lot solitaire dans le Pacifique, à environ huit cents milles le la Nouvelle-Galles du Sud. Norfolk devint l'établissenent pénal des récidivistes ; c'est-à-dire que ceux des

condamnés qui, après déportation en Australie, commettaient de nouveaux crimes, pouvaient être envoyés à Norfolk par les autorités coloniales, afin d'y purger une peine plus sévère.

Tout d'abord, la déportation paraît une excellente mesure. En premier lieu, elle débarrasse la métropole des condamnés ; et ce fut pendant longtemps le seul objectif. Ceux dont les crimes ne méritaient pas l'intervention simple et efficace de la potence disparaissaient, presque aussi rapidement, en qualité de lest pour l'Amérique ou l'Australie. Le système paraissait, d'ailleurs, satisfaire l'intérêt de l'État et celui des particuliers. Il offrait aux condamnés une nouvelle carrière, une nouvelle patrie, et la chance de s'amender. On leur remettait en général leur peine au bout d'un certain laps de temps, et on leur permettait, sous conditions, de se rendre utiles et de devenir, s'il était possible, de bons citoyens. Leur travail, pensait-on, rendrait grand service aux colons. L'acte de 1717 disait que « bien des colons et des planteurs Américains avaient grand besoin de serviteurs dont le travail et l'industrie rendissent les établissements coloniaux plus fructueux au pays ». A cette époque, les hommes d'État ne voyaient que la métropole. La philanthropie pouvait donc se faire illusion encore, dans la pensée que la déportation était profitable au déporté aussi bien qu'à ceux qui le recevaient. Cependant les plaintes des colons s'élevèrent bientôt. Les condamnés qui avaient terminé leur temps de prison ou de pontons quittaient ces séjours d'abomination avec des instincts tellement dépravés que leur immixtion apportait à toute société honnête un intolérable préjudice. Parqués dans un pénitentiaire, les criminels devenaient des démons ; rendus ensuite à la liberté dans une colonie restreinte, ils étaient trop nombreux pour être absorbés par la population et ne tardaient pas à la contaminer.

La Nouvelle-Galles protesta, sans délai, contre leur présence ; lord John Russell, secrétaire des colonies en 1840,

fit cesser la déportation en Australie. Pendant quelque temps, la Tasmanie reçut seule tous les déportés. Mais lord Stanley, une fois à la tête du bureau colonial, défendit aux colons d'employer les condamnés à un prix moindre que le prix courant ; or, la Tasmanie n'avait enduré les déportés qu'en vue d'un travail peu rétribué. Elle commença donc également à protester et à refuser de devenir l'asile des chenapans. M. Gladstone, devenu secrétaire des colonies, suspendit temporairement l'application du système ; mais il fut bientôt après remis en vigueur. Sir George Grey essaya de faire accepter au Cap un certain nombre de condamnés choisis ; mais, en 1849, les habitants de cette colonie s'opposèrent catégoriquement au débarquement d'un convoi de criminels. Il était d'ailleurs manifestement impossible de les forcer à accepter des hôtes aussi désagréables. C'est alors que l'opinion publique, en Angleterre, sympathisa complétement avec les colonies qui s'élevaient contre ce procédé dégradant. Cette conviction, que la déportation comporte des vices intolérables, mit du temps à se développer. Il y avait nombre d'années que Romilly et Bentham avaient condamné la mesure.

En 1837, un comité de la Chambre des communes fut chargé d'examiner la question et d'en faire l'objet d'un rapport. Il comptait comme membres : lord John Russell, sir Robert Peel, Charles Buller, sir W. Molesworth et lord Howick, par la suite comte Grey. Les témoignages qu'ils recueillirent ne permettaient plus le doute aux gens intelligents. Le Rév. Walter Clay, fils du célèbre chapelain des prisons, Rév. John Clay, dit dans ses mémoires sur son père que jamais livre publié en Angleterre ne renferma des documents aussi odieux que les pièces annexées au rapport du comité. Cette appréciation n'est point exagérée. Le lecteur peut s'imaginer les horreurs contenues dans le tableau détaillé du repaire des déportés à Norfolk : desdus au dernier degré de l'abjection, des hommes nomreux y vivaient ensemble, groupés au hasard, soustraits

à l'influence d'un contrôle bienveillant, sans demeure, sans la moindre société féminine. A Norfolk, ils travaillaient enchaînés. Réveillés dès l'aurore, les forçats étaient aussitôt astreints au travail ; à la nuit, on les ramenait pêle-mêle dans leurs tanières. Rarement les condamnés étaient envoyés directement d'Angleterre à Norfolk : il était de règle de n'y déporter que des criminels déjà condamnés dans la mère-patrie et reconnus coupables de nouveaux crimes pendant leur séjour à la Nouvelle-Galles du Sud.

On a rarement vu, dans les pays civilisés, un état de choses comparable à celui de la Nouvelle-Galles. Sydney, en particulier, présentait un spectacle extraordinaire. Une fois dans la colonie et au bout d'un certain temps, les déportés bénéficiaient tour à tour d'une liberté conditionnelle, en d'autres termes ils recevaient un laisser-passer (1). On leur permettait de travailler pour les colons et de subvenir eux-mêmes à leur entretien. Quiconque avait besoin d'hommes de peine, d'ouvriers ou de domestiques, s'adressait aux autorités qui désignaient des déportés pouvant convenir, hommes ou femmes; les déportés trouvaient ainsi à s'employer. On les voyait donc en grand nombre, presque libres, prenant part à la vie active de Sydney, s'occupant d'affaires, de commerce ou portant la livrée ; en apparence, ils ne différaient point des ouvriers, hommes de peine ou domestiques de nos pays. Entre eux pourtant, nulle analogie. Les déportés, hommes de charge ou domestiques, n'étaient en réalité guère mieux traités que des esclaves. Maîtres ou maîtresses leur étaient désignés : il leur fallait travailler. Des lois sévères pouvaient être mises en vigueur pour maintenir dans l'ordre ces terribles subordonnés : le fouet servait à punir les hommes; en fait, les femmes étaient indisciplina-

(1) Le laisser-passer ou billet de sortie (ticket-of-leave), permetta aux condamnés de quitter la prison et d'aller travailler chez de particuliers.

bles. Les magistrats pouvaient, sur la plainte des maîtres, faire infliger à un homme jusqu'à cinquante coups de fouet. La liste des punitions rappelle au lecteur les vieux temps de l'esclavage aux Etats-Unis. A chaque page, la peine du fouet infligée aux hommes pour désobéissance aux maîtres, menace aux domestiques, refus de bouchonner le cheval ou de laver la voiture..., etc. Un maître, qui était magistrat, ne pouvait décider dans son propre cas, mais en pratique les maîtres pouvaient faire fouetter leurs serviteurs-convicts, toutes les fois qu'ils le jugeaient convenable.

A cette époque, un grand nombre de naturels « les Noirs », ainsi qu'on les appelait, encombraient déja Sydney, comme les Indiens envahissent maintenant la cité du lac Salé ou d'autres villes du Far-West. Ils rôdaient autour des cuisines dans les maisons écartées, guettant, comme les mendiants irlandais d'autrefois, les reliefs qu'on pourrait leur donner. Il n'était pas rare de voir ainsi une demi-douzaine de femmes sauvages, absolument nues, en permanence aux portes d'une maison. Entre ces femmes et les déportés libres, un commerce presque indistinct s'établit. Les noirs amenaient leurs épouses dans les villes et les offraient pour une goutte de rhum ou une pipe de tabac. Dans cette société extraordinaire on se heurtait à trois vagues humaines bizarrement confondues. D'abord l'Anglais civilisé avec sa fortune, ses domaines, ses habitudes domestiques; puis le rebut de notre civilisation, gibier de potence, à peine sorti de prison ou des pontons; enfin le sauvage nu, aborigène. Dans le salon, la femme et les filles du magistrat; à l'écurie le déporté dont les crimes étaient peut-être une série de vols avec effraction couronnés par une tentative d'assassinat; autour de la porte d'entrée, les sauvages, hommes et femmes. Sauf peu d'exceptions, qu'il est juste de noter, tous les témoignages s'accordent à déclarer que les femmes déportées à l'exception des irlandaises, devenaient immédiatement prostituées : que l'on n'aille pas en

conclure que les Irlandaises fussent déja perdues de mœurs. Nous voulons dire que les témoignages cités ne s'appliquent qu'aux autres femmes.

Des condamnés épousaient ces femmes débauchées et vivaient de leur infâme trafic, sans le moindre déguisement. Beaucoup d'entre eux se vantaient même de pourvoir par ce gain honteux à leurs dépenses de luxe, c'est-à-dire au thé et au sucre. On entendait souvent ces misérables dire que leurs femmes devaient s'occuper à garnir la théière. En même temps qu'ils importaient leurs vices abjects, les relégués eurent bientôt inoculé aux naturelles les terribles maladies d'Europe. Bien des dames anglaises s'apercevaient que leurs femmes de chambre découchaient et ne rentraient que le matin. Elles n'ignoraient pas que les malheureuses obéissaient à un caprice de folle débauche et elles laissaient faire. Cependant quelques déportés se conduisaient bien, s'occupaient de l'industrie des métaux, devenaient des personnages et méritaient l'estime générale. D'autres-fois, les femmes des condamnés venaient en Australie, s'établissaient dans un domaine ou s'adonnaient au commerce : elles faisaient désigner leurs maris pour les aider et se tiraient d'affaire convenablement. Pourtant en général les déportés menaient une vie de débauche extrême, corrompant tout ce qui se trouvait à leur portée. Un condamné disait à un juge : « Prenez n'importe quel homme et mettez-le parmi nous ; il ne vaudra bientôt pas mieux que les autres ; les plus nobles sentiments de son âme s'anéantiront pour faire place aux pires instincts de la brute. » La vie du déporté se passait entre la débauche et le fouet, sans cesse en contact avec les deux. Beaucoup d'entre eux trouvaient du charme à leur existence, et engagaient leurs amis d'Europe à commettre un crime, pour mériter la déportation. Un misérable désœuvré avait toujours de bons moments en Australie. Bien entendu nous ne parlons pas de l'ile Norfolk. Aucun scélérat, quelque dégradé et abandonné qu'il fût, ne pouvait trouver que ce hideux

jour de souffrance et d'abomination fût pour lui une délivrance.

Telle était la situation que le comité de la chambre des communes vint exposer en 1837. Nous avons omis, cela va sans dire, presque sans la moindre allusion, les plus hideuses de ses révélations. Nous nous sommes contentés de signaler les abominations qui peuvent se publier partout. Des témoignages recueillis par le comité, il était aisé de prévoir que le système de la déportation serait condamné. Il était incontestable que si une colonie déclarait résolument n'en plus vouloir, aucun ministre ne s'aventurerait à l'y contraindre ouvertement. L'odieux système fut encore cependant longtemps appliqué au loin, malgré la réprobation universelle. Il paraissait trop séduisant, en théorie comme en pratique. N'était-ce pas une excellente chose pour la métropole de se défaire ainsi des malfaiteurs ? C'était également séduire les esprits par la conviction qu'on offrait aux condamnés la régénération sans causer aucun préjudice aux colons.

Néanmoins, presque partout, à la longue, les colons avaient pris une décision et refusaient les déportés. Seule l'Australie occidentale les acceptait encore, à certaines conditions ; mais ses ressources naturelles étaient trop restreintes pour qu'elle pût donner asile à beaucoup de nos condamnés. La découverte de l'or en Australie rendait cette colonie absolument impropre à la déportation. Les plus fervents adeptes du système eussent été mal fondés à proposer l'envoi de bandes de criminels dans un pays ou la fascination de l'or devenait irrésistible. Un moment, on eut l'idée d'un pénitencier dans le golfe de Carpentarie, au nord du continent australien ; la question fut soulevée plusieurs fois. Elle ne put jamais résister à un sérieux examen. Une seule considération suffirait lar-

ment à rendre l'entreprise impossible. Les révélations comité de la Chambre interdisaient en effet l'établissent d'un pénitencier pour les hommes seuls. D'autre part,

pour fonder une colonie, où choisir les femmes? Serait-ce des Irlandaises ou des Anglaises de bonne famille qui se résoudraient à épouser des forçats ? Aucun membre du Parlement n'aurait osé en faire la proposition.

En cet état de choses, les projets les plus insensés virent le jour. Que les déportés épousent des sauvages, suggéra-t-on ingénieusement. Malheureusement il n'y avait point de naturelles dans les pays proposés pour la colonisation. Qu'ils épousent des déportées, conseillait un autre philosophe ! Mais si le ministre des colonies eût été assez hardi pour proposer au Parlement la fondation d'une colonie sur la base du crime mis en commun, on lui eût répondu qu'on était loin de pouvoir fournir des fiancées même à une petite minorité des déportés. Nous ne ferons que mentionner un autre projet, pour montrer où peuvent en venir les partisans d'une idée quand ils veulent la rendre compatible avec l'état des choses. On en trouva qui proposèrent de se débarrasser de deux maux à la fois, des condamnés d'une part et de celles qu'on est convenu d'appeler, avec emphase, « la plaie sociale ». On aurait envoyé sur un rivage solitaire les filles perdues de nos grandes villes pour y épouser les déportés et donner le jour aux colons de l'avenir. Arrivé à ce point, la question était jugée ; il était évident que toute discussion sérieuse sur le système pénitentiaire était épuisée. Jusqu'en 1856, les comités des deux Chambres se déclarèrent hautement pour la déportation ; c'était leur système idéal ; mais ils prononcèrent également qu'il était impossible de continuer le système en vigueur.

Qu'allait donc faire l'Angleterre des condamnés que jusqu'alors elle avait repoussés de son sein? Tous les asiles s'étaient fermés, sauf l'Australie occidentale, qui ne comptait pour presque rien. On envoya bien, alors et depuis, un certain nombre de prisonniers purger une partie de leur condamnation à Gibraltar ou aux Bermudes ; mais on les ramenait toujours en Angleterre e

leur remettant le reste de leur peine, de sorte qu'ils rentraient dans la catégorie des détenus ordinaires.

La déportation entraînait avec elle des maux qui ne découlaient pas directement de son organisation. Pendant longtemps l'Angleterre eut l'habitude de déporter dans les colonies pour dix ans et plus, et de garder en prison ou sur les pontons les condamnés à une peine moins longue. Sur ces affreux pontons, les condamnés étaient parqués pêle-mêle, comme à Norfolk, à peine surveillés et disciplinés; et les vieux navires devinrent ainsi ce qu'on a pu appeler sans exagération des « enfers flottants ». Apparemment tout notre système pénal devait être refondu.

En 1853, le gouvernement fit un pas décisif, une sorte d'aveu, que nous devions garder nos condamnés à notre charge. Un projet de loi, déposé par le ministère, substituait la servitude pénale à la déportation, sauf pour les peines de quatorze ans et plus. L'échelle des peines était également réduite, c'est-à-dire qu'une courte détention remplaçait une longue déportation. Lord Palmerston était alors secrétaire de l'intérieur. Nous avons, dans un volume précédent, raconté ce curieux épisode de sa carrière. Palmerston venait de prendre la fonction de secrétaire de l'intérieur, pour s'instruire, selon son expression, dans le maniement des intérêts de son pays, au dedans, et mieux connaître ses concitoyens; il déploya toute l'énergie qui le caractérisait à faire passer la loi établissant un nouveau système de peines secondaires. Au cours des débats, à la Chambre haute, lord Grey introduisit un amendement sur des modifications du système du laisser-passer pratiqué aux colonies. Il consacrait le principe de ne point garder le condamné en prison tout le temps de sa peine, mais de le laisser dans une liberté relative avant de l'affranchir entièrement et sans restriction. Lord Grey demandait aussi que la servitude pénale durât autant que la déportation. Le gouvernement repoussa ce dernier

amendement, mais il adopta le principe du laisser-passer. Le projet de loi fut soumis à la Chambre haute par lord Cranworth, lord chancelier. La Chambre des communes fit quelques objections aux clauses introduites par l'amendement, mais le gouvernement resta vainqueur.

La loi nouvelle substituait la servitude pénale à la déportation, sauf quand celle-ci atteignait quatorze ans et plus. Sans aucun doute, le principe du laisser-passer est maintenant reconnu excellent. Cependant sa première application en Angleterre causa les plus grandes déceptions. Il portait en lui de mauvaises chances de succès. Le public avait compris à l'origine que le but du laisser-passer était de permettre aux autorités la remise conditionnelle de la détention pour les condamnés qui paraîtraient dignes de cette faveur; on croyait également que la police continuait à surveiller le condamné pendant tout le temps de sa liberté conditionnelle. La loi avait été interprétée de la sorte en Irlande et elle y donnait d'excellents résultats. Sir Walter Crofton, alors à la présidence du conseil des directeurs des prisons, avait appliqué la mesure comme chacun supposait qu'elle serait appliquée partout, et comme l'indiquaient d'ailleurs les véritables conditions du système. En Irlande, les condamnés étaient détenus dans une petite maison d'arrêt, près de Dublin. On les soumettait d'abord à un travail pénible, monotone et fatigant; on les exhortait ensuite à croire que l'énergie et la bonne conduite provoqueraient peu à peu l'indulgence et même de légères récompenses. La discipline qui les maintenait était ainsi réellement régénératrice. On leur octroyait une liberté conditionnelle dès qu'ils avaient suffisamment prouvé qu'ils en étaient dignes. Ils devaient alors se présenter à la police à époques fixes : on les avertissait que s'ils retombaient dans leurs anciennes habitudes, ils rentreraient à la maison d'arrêt et seraient de nouv soumis au travail.

Les résultats assurèrent le succès de la réforme. Le

vail ne manquait pas aux libérés conditionnels. Le laisser-passer de sir Walter Crofton comportait une garantie de bon vouloir et de fermeté de caractère. Le système irlandais répondit donc bien au désir du législateur. Pour des motifs inconnus, la loi fut autrement interprêtée en Angleterre. Elle donnait simplement à chaque condamné, après une certaine détention, le droit de réclamer un laisser-passer, pourvu qu'il n'eût pas grossièrement enfreint les réglements de la prison et que sa conduite n'eût pas été outrageusement mauvaise. En 1856, sir George Grey, secrétaire de l'intérieur, vint dire à la Chambre des communes que jamais idée n'avait été moins sensée que de prendre le laisser-passer pour un certificat de bonne conduite et de régénération. Cette faveur, expliqua-t-il, était bien retirée en cas de mauvaise conduite; mais, pour la majorité des condamnés, « à moins de violation flagrante des réglements ou d'actes suivis de rapports sévères des autorités, ils avaient droit, tout naturellement, à ce privilége après une certaine détention. »

Il est inutile d'examiner en détail le fonctionnement du système réclamé par sir George Grey. Sans motif plausible, il déchaînait sur la société, bien avant l'expiration de leur peine, un grand nombre de misérables que les juges avaient condamnés à rester longtemps sous les verrous. L'Angleterre était littéralement à leur merci : car les autorités avaient décidé que la surveillance de la police pourrait nuire aux demandes de travail faites par le gibier de potence. Les agents reçurent donc l'ordre prudent de s'abstenir d'aucune investigation. « Nous nous sommes connus autrefois, s'écrie le héros d'un poème de Browning, mais si je te rencontre au Paradis, je passerai sans te regarder. » Les policiers devaient montrer la même discrétion s'ils voyaient Bill Sykes (1) demander du

(1) Bill Sykes est un personnage de Dickens (Olivier Trust); il personnifie en Angleterre les assassins et les malfaiteurs.

travail dans quelque riche et honnête famille. C'était bien une vieille connaissance; ils devaient néanmoins passer sans la regarder. Suivant la pensée de Sydney Smith, ce qu'on connaît des usages de Tombouctou permet de supposer qu'un pareil système n'y pourrait durer un an. La moitié des bandits relaxés en vertu de la loi furent repris pour nouveaux crimes et condamnés. Dès la première année de leur libération, soixante à soixante-dix pour cent retournèrent à leur ancienne existence. Le président Bramwell constatait, de son tribunal, que certains prévenus avaient encouru jusqu'à trois condamnations empiètant les unes sur les autres. Le condamné était libéré en vertu du laisser-passer, emprisonné de nouveau, relâché et repris avant l'expiration de sa première peine.

L'inquiétude croissait en Angleterre; et, comme toujours, l'exagération et l'erreur lui apportaient leur appoint. Le système employé avec les condamnés était assurément défectueux; mais la croyance populaire lui attribua tous les crimes commis par des récidivistes. Un homme ayant purgé entièrement sa condamnation commettait-il de suite un nouveau forfait? l'opinion publique surexcitée voyait en lui un libéré de la nouvelle loi. Ainsi que nous l'avons dit, deux commissions furent chargées, en 1856, d'examiner un nouveau projet de loi; sous l'empire de l'anxiété générale et après une refonte complète de la législation ancienne, sir George Grey déposa en 1857 une nouvelle loi. Les clauses de 1853 étaient encore élargies : dans tous les cas la servitude pénale devait remplacer la déportation. De plus, on fixait la durée de la détention correspondant à la déportation antérieurement prononcée. La servitude pénale pouvait être infligée pour trois ans, période plus courte que dans l'ancienne législation. La détention pouvait être subie au-delà des mers, dans des lieux appropriés. Enfin on augmentait les périodes d'emprisonnement nécessaires pour obtenir la liberté conditionnelle. De fait, la loi abrogeait l'antique système d'

déportation; elle permettait cependant aux autorités de faire subir la servitude pénale dans les colonies qui paraîtraient s'y prêter. Le gouvernement pensait encore, en effet, à tirer parti de l'Australie occidentale. Il ne laissa cependant, dans cette circonstance, rien percer de ses vues, et la déportation resta purement et simplement abolie. Nous aurons l'occasion d'examiner par la suite d'autres modifications de notre législation pénale.

On ne supprima pas seulement la déportation en 1857. A la même époque, les mariages à Gretna-Green étaient déclarés illégaux, d'après une loi votée dans la session précédente. Désormais, il fallait, pour que le mariage fût valable, qu'une des parties eût séjourné au préalable vingt-et-un jours au moins en Écosse. La fuite précipitée à la frontière, la chaise-poste et ses coursiers écumants, l'émotion des amoureux, la poursuite du père, passèrent à l'état de légendes. Lydia Languish (1) dût se soumettre à l'autorité et à la bénédiction paternelles. Les romanciers pouvaient abandonner sans regret un épisode devenu fastidieux dans la fiction, bien longtemps avant de perdre l'intérêt que lui donnait la réalité.

(1) Lydia Languish est l'héroïne d'une comédie de Shéridan : *Les Rivaux (The Rivals)*. Elle est le type des jeunes filles romanesques.

CHAPITRE XXXII.

LE CIPAYE.

Au bout de cent ans, le 23 juin 1857, l'anniversaire de la bataille de Plassey fut célébré à Londres. Une souscription devait fournir les frais d'un monument élevé en l'honneur de Clive dans son pays natal. Il était bien naturel, en cette circonstance, que les orateurs prissent pour thême la situation des Indes et l'avenir de ce grand empire, que la couronne d'Angleterre devait en grande partie au génie avantureux de Clive. Le Bengale ne paraissait d'ailleurs inspirer aucune inquiétude ; personne, parmi les assistants, ne semblait se douter que l'heure eût sonné pour les Indes d'une crise plus sérieuse que celles dont autrefois Clive était sorti victorieux. Un mois auparavant, un journal de Bombay se réjouissait de la tranquillité « générale » des Indes. Cependant, alors qu'on célébrait l'anniversaire de Plassey, une redoutable sédition avait éclaté depuis déjà six semaines : elle avait pris de grandes proportions ; les Indiens comprirent de suite que cette suprême convulsion pourrait saper les institutions anglaises en Hindoustan. Quelques jours après la cérémonie, le Parlement commençait à s'étonner des nouvelles ambiguës qui arrivaient en Angleterre ; personne, cependant, ne s'en inquiétait encore sérieusement, lorsqu'une série de désastres suscita une commotion générale.

Jamais, à aucune époque, des récits comparables à ceux de la sédition indienne n'avaient inquiété l'Angleterre. Une exagération terrible, mais bien naturelle, leur faisait d'ailleurs cortège. Un souffle d'horreur passa sur nos îles, à la lecture de ces tragédies sanglantes où tant de femmes et d'enfants avaient été massacrés, où les plus abominables tortures et les outrages les plus raffinés avaient été infligés à des jeunes filles et à des jeunes femmes. Dans des narrations chargées d'affreux détails, les journaux racontèrent comment de grandes dames anglaises avaient été traînées nues dans les rues de Delhi et exposées en cet état aux yeux du vieux roi, pour qu'il pût assouvir sa haine par le spectacle de la honte et de l'agonie des captives. Nous ne reviendrons pas sur les descriptions et les tortures infligées à ces malheureuses pour satisfaire la vengeance du tyran. La plume d'un autre Procope pourrait seule faire justice des descriptions toujours plus ou moins erronées qui vinrent nous attrister, au point que le salut même de l'empire des Indes fut sacrifié à une soif farouche de vengeance, contre les descendants de cette race rebelle qui avait torturé et outragé nos femmes. Le danger passé et l'Inde reconquise, l'Angleterre connut la vérité sur ces outrages et ces tortures. Terminons une fois pour toutes, et dès maintenant, avec la plus pénible période de ce terrible drame : pendant toute la guerre, le sang des femmes et des enfants innocents fut versé à flots ; dans un épisode qui restera célèbre, cette soif de sang rappela les plus sauvages tragédies des guerres du Moyen-Age. Mais en fait d'outrages, les femmes n'en subirent point, dans l'acception ordinaire du mot. Aucune ne fut jamais déshabillée, déshonorée ou mutilée à dessein. Sur ce point, tous les historiens sont d'accord.

En dehors des exagérations de cette nature, les premières nouvelles n'avaient rien d'excessif, elles n'appréciaient même pas toute l'étendue de la tourmente que l'Angleterre était brusquement appelée à traverser. Dans

presque tout le Nord-Ouest de la grande péninsule des Indes, les races aborigènes s'étaient révoltées contre la puissance anglaise. Ce n'était pas une simple sédition des cipayes. Soit par suite d'un complot prémédité et préparé de longue main, soit par une occasion favorable et inattendue, la révolte réunissait les mécontentements militaires, les haines nationales et le fanatisme religieux contre le conquérant étranger. Princes et soldats y participaient, Mahométans et Hindous avaient oublié leurs dissentiments religieux pour s'allier contre le Chrétien. La haine et la peur apportaient également leur appoint à la révolte. L'affaire des cartouches grasses ne fit que mettre le feu aux poudres. A défaut de cette étincelle, une autre eût allumé l'incendie. Certains historiens, pleins de sens et d'érudition, pensent que l'incident des cartouches est arrivé à temps pour nous. Il précipita une grande crise qui, venant plus tard et résultant d'efforts mieux combinés, eût été autrement redoutable pour notre autorité coloniale.

Examinons de près la cause même de la révolte. Quand les fusils perfectionnés, système Enfield, furent distribués aux troupes indiennes, le bruit se répandit que le papier des cartouches était graissé avec un mélange de graisse de vache et de lard. Le papier était réellement graissé, mais tout autrement que les scrupules religieux ne le faisaient croire aux troupes indigènes. Un pareil mélange eût été absolument mal choisi pour des cartouches à distribuer aux cipayes : car si les Indous ont la vache en vénération, les Mahométans ont une invincible aversion pour le porc. Pour les premiers, on profanait ce qui leur était sacré ; on imposait aux seconds l'usage journalier d'un objet réputé immonde et abominable. C'est en 1856 que les nouveaux fusils furent expédiés d'Angleterre, et les murmures commencèrent aussitôt. On essaya bien de calmer cette panique des troupes indigènes ; l'usage des cartouches incriminées fut discontinué par ordre, en jan-

vier 1857 ; en mai suivant, le gouverneur général fit une proclamation affirmant à l'armée du Bengale que les bruits d'offense à leur religion ou d'injure à leurs castes n'étaient qu'inventions et mensonges exploités dans de malveillantes intentions. Les troupes restèrent cependant sous l'impression qu'on méditait quelque sacrilège contre leurs rites sacrés.

L'esprit de révolte couvait sourdement. En mars, on avait dû licencier quelques régiments indigènes. En avril, des actes de mutinerie manifeste amenèrent des exécutions de cipayes. Le même mois, la cavalerie indigène du Bengale à Meerout refusa d'employer les cartouches distribuées, malgré l'affirmation de l'autorité qu'elles ne contenaient aucune matière profanée. Le 9 mai, les mutins furent incarcérés, après jugement de la cour martiale. Quatre-vingts d'entre eux avaient été condamnés à dix ans de travaux militaires avec prison ; les autres à six ans de la même peine. Enchaînés en présence de leurs camarades, qui les considéraient comme des martyrs de leur croyance religieuse, ils furent conduits dans cet appareil à la prison, dont la garde était cipaye.

Le lendemain, dimanche 10 mai, restera une journée à jamais mémorable dans l'histoire. Les troupes indigènes se révoltèrent à Meerout. Le *Summa dies, l'ineluctabile tempus* était venu. Les mutins tirèrent sur leurs officiers, tuèrent un colonel, firent irruption dans la prison, délivrèrent leurs camarades et massacrèrent nombre d'Européens. Les troupes anglaises se rassemblèrent dans leurs quartiers. C'est ici que se place l'évènement capital de la révolte, son point critique, l'acte qui en explique le caractère et lui donna l'essor. Meerout est un poste militaire important, entre le Gange et le Djemna, à trente-huit milles de Delhi. Dans le vaste palais de cette ville, presqu'une cité lui-même, sorte d'Alsatia (1), repaire de pré-

(1) Ancien district de Londres, où les criminels et les débiteurs se réfugiaient, à l'abri de toutes poursuites ; n'existe plus aujourd'hui.

dilection du crime et du vice, vivait celui qu'on appelait le vieux roi de Delhi ; souverain détrôné mais non sans ressources, descendant du grand Timour, et dernier représentant du Grand-Mogol. Les séditieux s'enfuirent dans la direction de Delhi ; le destin voulut qu'on ne les poursuivît pas. Sans crainte ni frein, ils envahirent la ville et se massèrent dans l'enceinte du palais du roi. Ils demandèrent sa protection, lui remirent la défense de leur cause et se rendirent à lui. Ils le proclamèrent empereur des Indes et plantèrent l'étendard de la révolte sur les remparts du palais. Il avait suffi d'un moment pour donner aux rebelles un chef, un drapeau, une cause ; la révolte devenait une révolution. Les troupes cipayes assistèrent à ce spectacle de leur cantonnement qui commandait la ville à deux milles de distance, et vinrent promptement grossir les rangs des mutins.

La pauvre vieille marionnette dont le destin venait de faire un empereur avait environ quatre-vingts ans ; c'était un être avili, poète à ses heures, disait-on, vieux débauché d'instinct. Il avait longtemps été le pensionnaire de la compagnie des Indes. Lors des premières escarmouches entre Français et Anglais, la compagnie avait pris les souverains de Delhi sous sa protection, sous prétexte de les mettre à l'abri des agressions de la puissance rivale ; bientôt, suivant toutes les prévisions, ces monarques devenaient simples pensionnaires des Anglais. On avait résolu de modifier l'état des choses à la mort du vieux roi ; ce titre devait être aboli et les priviléges du palais, seule loi de ceux qui l'habitaient, abrogés ou restreints. Un commissaire anglais commandait la ville, mais les troupes anglaises avaient leurs quartiers au dehors. A cette époque, le roi vivait encore et conservait son titre. Il représentait la grande dynastie dont le nom et les images étaient ıcore empreints sur toutes les monnaies indiennes.

ême de nom. Walter Scott le dépeint dans son roman *Fortunes of yel.*

Dernier rempart de la légitimité et du droit divin, il servait d'aliment aux sectes et aux factions qui fomentaient la révolte et allaient la nourrir. C'était pour elle une tête de marque encore acceptable.

Si l'on avait immédiatement poursuivi, dispersé ou pris les mutins à leur sortie de Meerout, si on leur eût fermé la route de Delhi, ce chapitre serait bien abrégé. Mais, lorsque leurs rangs grossis traversèrent sans obstacle le pont de bateaux qui réunit les rives de la Djemna, étincelante sous les premiers feux de l'aurore, quand enfin leurs clameurs retentissantes proclamèrent, sous les fenêtres du palais, la restauration de la dynastie de Dehli, ils signaient sans le savoir une grande page de l'histoire : la révolte militaire devenait une guerre nationale et religieuse.

Tels furent les commencements de la révolte des Indes et son caractère propre. Mais cet aride exposé de faits demande un rapide complément : nous devons expliquer comment une mutinerie de quelques régiments peut amener une révolution. Les révoltes n'étaient pas chose nouvelle aux Indes. Il y en avait eu plusieurs très sérieuses, bien avant l'incident des cartouches grasses. Un siècle auparavant, des officiers européens de la compagnie s'étaient révoltés. A cette époque, les cipayes avaient bien défendu la société qui les nourrissait. Une sédition plus étendue et plus dangereuse avait éclaté à Vellore, près de Madras, en 1806 ; les fils du fameux Tipoo-Sahib y avaient participé, espérant y trouver les moyens de restaurer la puissance de leur famille déchue. Ce fut presque une guerre, et Vellore dut être repris après un siège. En 1849, un régiment du Bengale s'était emparé d'un fort près de Lahore. Sir Charles Napier, conquérant de Scinde (1) affirma, un jour, que trente regiments de l'armée du Bengale étaient prêts à la rebellion. Napier cependant paraît n'avoir prévu qu'une émeute militaire, et jamais une révolution politi-

(1) Province des Indes, entre celle de Bombay et le Pendjab.

que et religieuse. A Meerout même, le véritable berceau de la révolte, un pamphlet du colonel Hogson avait paru en 1831. Il annonçait que l'admission sans limites de la caste des prêtres à l'armée du Bengale leur fournirait un moyen de fomenter des troubles parmi les indigènes. Il fallait un étrange concours de circonstances pour amener une révolte que Napier n'avait jamais prévue ; révolte différant autant de ce qu'il annonçait que la révolution française diffère de la mutinerie de Nore (1). A divers degrés, mais par un accord unanime, l'armée, les princes et la population de l'Inde se trouvaient intéressés dans ces graves événements.

Sir J. W. Kaye, dans son histoire de la guerre cipaye, cite avec beaucoup d'à-propos les paroles suivantes de Bacon : « Les causes et les sujets de sédition sont les innovations religieuses, les impôts, les lois ou coutumes nouvelles, l'abolition des priviléges, un système oppresseur, la venue au pouvoir de personnes indignes ou étrangères, les supplices, le licenciement des troupes, l'effort désespéré des factions et tout ce qui, en blessant un peuple, le rassemble et l'unit dans une cause commune. » Ces différents mobiles n'agirent pas tous dans les Indes, mais beaucoup d'entre eux, la majorité peut-être, secondèrent la révolte. Il arriva, comme toujours, que bien des changements, des refus, des priviléges, concédés avec désintéressement par les autorités des Indes au bénéfice et pour la satisfaction des troupes indigènes, devinrent autant de causes et de stimulants pour l'émeute et la révolte.

Parlons d'abord de l'armée. Celle du Bengale différait beaucoup par sa constitution et ses conditions de celle de Madras ou de Bombay, les deux autres grandes divisions de nos possessions des Indes à cette époque. A l'armée du Bengale, les Hindous cipayes étaient beaucoup plus nombreux que les mahométans, ils appartenaient presque tous

(1) Promontoire à l'embouchure de la Tamise, où les marins de la flotte anglaise se révoltèrent, au siècle dernier, contre leurs officiers.

aux brahmines de haute caste ; à Madras et à Bombay l'armée se recrutait, comme maintenant au Bengale, d'hommes de toutes sectes ou races, sans distinction. Jusqu'à l'année même qui précède la révolte, le soldat bengalais était engagé seulement pour le service des Indes et dispensé des campagnes au-delà des mers, ce noir océan redouté du cipaye et qu'il n'affronte qu'en tremblant. Pareil privilége n'existait pas à Madras ou à Bombay ; aussi en juillet 1856, un décret des autorités militaires stipula qu'à l'avenir les engagements comporteraient un service sans conditions. Par cette mesure, le cipaye du Bengale, de la position de favori choyé, tombait au rang le plus infime et se voyait avec amertume ravir ses priviléges les plus chers.

Le cipaye bengalais était un excellent soldat ; aussi les officiers aimaient-ils à le favoriser. Mais il était fier et s'attachait avec une tenacité inflexible à ce qu'il considérait comme lui étant dû. Il vivait à part, avec sa nombreuse famille dont les membres innombrables présentaient entre eux tous les degrés de parenté. C'est isolément qu'il faisait sa cuisine et prenait ses repas. Soumis aux règles de la discipline pendant la manœuvre, il n'obéissait dans sa vie privée qu'à des coutumes, à des lois et à une morale absolument distinctes. Il attachait le plus haut prix aux liens du sang. La principale préoccupation du vieux soldat était de choisir les recrues de son régiment dans sa propre famille. Le sergent higlander recherche autant que possible, pour l'alimenter, ses amis du même clan ; le policier irlandais de New-York choisit comme agents des compatriotes. A leur exemple, le cipaye cherchait à s'entourer d'hommes de même sang et de même croyance que lui. Il en résultait, dans l'armée du Bengale, une sorte d'esprit de clan et de secte ; c'était comme un courant irrésistible, au milieu d'une discipline militaire et d'un esprit de corps superficiels. Le cipaye jouissait donc de maint privilége refusé à ses coreligionnaires civils ; ajoutons enfin qu'il ployait souvent sous les dett[illegible],

sa solde se trouvant engagée chez des usuriers qui vivaient de lui, comme le courtier vit sur le matelot dans nos ports de mer. C'est pourquoi, un peu comme Catilina, le cipaye désirait un bouleversement général, qui pût l'affranchir de ses créanciers.

Néanmoins, pour apprécier sainement le caractère de l'Hindou cipaye, nous devons faire entrer en ligne de compte les redoutables institutions de caste. Il faut à un Européen toutes les ressources de son imagination pour se faire une idée du pouvoir de cette monstrueuse superstition. Celui qui, par un hasard fatal ou par le simple contact d'un objet impur, perdait son droit de caste, était excommunié d'entre les vivants et tenu pour maudit de Dieu. Ses meilleurs amis, ses plus proches parents le repoussaient avec un effroi mêlé d'horreur. Hélène Macgrégor, dans un roman de Walter Scott, dépeint la dégradation où elle est tombée. Elle déclare que les ossements de sa mère s'écarteraient dans la tombe si son cadavre venait à les toucher. Comme la malheureuse, le cipaye était convaincu que les os de sa mère se dresseraient devant le corps impur de son fils déchu. Pour différents motifs, le cipaye soupçonnait les autorités anglaises de vouloir rabaisser les Indiens au rang de parias en supprimant toute caste. Les institutions religieuses, en relation perpétuelle et intime avec l'existence quotidienne, n'étaient pas sans se heurter souvent, en dépit des plus grandes précautions, au système militaire et aux habitudes civiles des Européens et venaient par suite fortifier les soupçons.

Très fréquemment, d'ailleurs, les opinions si complexes et si bizarres des Hindous ne rencontraient pas chez les Anglais les égards qui leur étaient dus. Les Anglais manquent en général d'imagination ; ils n'ont pas ce tact délicat qui fait comprendre et supporter les sentiments et les usages étrangers. Pour beaucoup de gens fraîchement débarqués d'Angleterre, les doctrines et les pratiques

hindoues semblaient tellement absurdes qu'ils ne pouvaient prendre au sérieux la dévotion qui s'y rattachait et ne se gênaient pas pour déclarer la religion inepte, et les fidèles hypocrites. Parmi les Anglais, officiers ou civils, les plus respectables professaient comme un devoir de chrétien une sorte de prosélytisme toujours militant. Malgré leur bonne foi et leurs excellentes intentions, ils ne réussissaient qu'à aviver ce soupçon que les autorités cherchaient uniquement à dégrader les Hindous. Ces derniers n'étaient au reste pas les seuls à s'alarmer ; les mahométans étaient également convaincus qu'on visait à corrompre leur foi et leurs rites ; on chuchotait tout bas parmi eux, que leur baptême avec ses cérémonies étranges allait être interdit par la loi, et leurs femmes obligées de paraître sans voiles en public. Les innovations les plus naturelles étaient pour les esprits défiants des Musulmans et des Hindous autant d'indices graves. Lorsque, en raison de modifications dans le système des prisons, il fut défendu aux détenus de cuire eux-mêmes leurs aliments, on murmura partout que c'était le premier signe de la conspiration, qui devait détruire les castes et souiller les âmes en même temps que les corps.

La modification suivante appelle également l'attention. Pendant longtemps, il fut convenu que les officiers des troupes indiennes seraient presque tous indigènes. C'était une sorte de garantie pour les soldats, que leurs scrupules religieux seraient respectés et tolérés. Mais à la longue, le soldat britannique instruit, habile et remuant, monopolisa tous les grades. Les indigènes quittèrent peu à peu les plus hauts postes ; bientôt cette armée de soldats indiens eut tous ses cadres supérieurs anglais. Rappelons qu'un sergent hindou de basse extraction devait en dehors du service se prosterner, le front dans la poussière, devant le simple soldat cipaye, un brahmine ; et l'on comprendra les conflits perpétuels qui s'élevaient entre la discipline militaire et les principes religieux de cette armée, puis-

que exclusivement commandée par des Européens et des chrétiens.

En outre, un courant d'idées autrement dangereuses ne contribuait pas peu à menacer la prépondérance anglaise aux Indes. Après l'armée et ses principes religieux, il nous reste à parler des influences territoriales et politiques dont les princes indiens et leurs sujets subissaient les effets. Au moment même où la révolte éclatait, on reculait les frontières de nos possessions par la mise en vigueur d'une politique hardie d'annexion complète. Le nord et le nord-ouest de la grande péninsule des Indes étaient soumis à un gigantesque système de réorganisation territoriale. Un homme de génie travaillait alors à cette reconstitution ; et si on ne fait pas de révolution avec de l'eau de rose, on n'en fait pas non plus sans provoquer une réaction.

Il n'y avait pas longtemps que lord Dalhousie venait de céder le gouvernement général à lord Canning, lorsque la révolte éclata. A une énergie sans pareille, à un courage indomptable, lord Dalhousie unissait l'intelligence d'un homme d'État et l'audace d'un conquérant. Les gouverneurs des Indes ont à jouer leur rôle sur une grande scène ; et le monde, d'ordinaire, ne les considère cependant pas plus que les acteurs d'un théâtre de province. Leur renommée n'est pas en rapport avec leurs entreprises et leur mérite. Leurs actions, si elles intéressaient l'Europe, les élèveraient au moins au niveau des Richelieu et des Bismark de l'histoire, sinon à celui des César et des Charlemagne ; mais ils sont condamnés à ce qu'on peut appeler un renom local ; leur récompense est une mention dans les annales des fonctionnaires célèbres. Sans aucun doute, lord Dalhousie fut un grand homme ; très au courant de la vie parlementaire, il avait été vice-président du Board of Trade (1) sous le ministère Robert Peel. Il avait pris une

(1) Board of Trade, (Bureau du Commerce). C'était à l'origine un comité du Conseil privé de la reine, « chargé du commerce et des

grande part à la législation des chemins de fer pendant cette période de spéculation folle qui s'étend de 1845 à 1846 (1). Vers la fin de 1847, lord Hardinge fut rappelé des Indes et lord Dalhousie lui succéda. Jamais dans aucun pays, une administration ne montra une plus féconde activité que sous lord Dalhousie. Il introduisit les taxes postales économiques, construisit des chemins de fer, établit des lignes télégraphiques. En moins de quinze mois, au dire d'un de ses biographes, le télégraphe fonctionnait de Calcutta à Agra, puis à Attock sur l'Indus, enfin d'Agra à Bombay et Madras. Il s'appliqua à développer les irrigations, à créer des grandes routes, à construire le canal du Gange. Il avait imaginé un système très simple pour l'éducation des indigènes, applicable surtout aux femmes, et qui résolvait une question bien délicate dans un pays comme l'Inde. Il avait également fait disparaître l'infanticide, cette odieuse coutume des Thugs et la Suttee, qui obligeait les veuves à se livrer aux flammes sur le bûcher de leur mari.

Ces simples exemples de l'activité inquiète et universelle de lord Dalhousie sont loin d'épuiser la liste de ses réformes. Celles-ci, d'ailleurs, ne suffisaient pas à l'absorber. Ses tentatives nobles et généreuses dans l'ordre matériel et intellectuel courent grand risque de passer inaperçues ou d'être dédaignées par le lecteur, au milieu des luttes terribles que déchaînèrent ses autres entreprises. Pendant son rapide gouvernement, lord Dalhousie annexa

plantations à l'étranger ». Erigé plus tard en ministère dont le titulaire reçut le nom de Président of the Board of Trade. Divisé en plusieurs sections : Ports, chemins de fer, marine marchande, statistique..... Surveille la négociation des traités de commerce. Traitement du président, 50,000 francs. Titulaire actuel, M. Chamberlain.

(1) En Anglais « mania season ». Epoque de spéculation exagérée sur les chemins de fer. Un marchand de nouveautés, Hudson, reçut alors le surnom de « Railway King », roi des chemins de fer. Il fit une immense fortune, siégea au Parlement, puis reperdit tout et mourut pauvre.

le Pendjab et soumit à la puissance anglaise une partie de la Birmanie, Nagpore, Sattara, Jhansi, Bérar et l'Oudh. Nous n'avons pas à faire en détail le récit de ces conquêtes, ni à présenter au lecteur un jugement sur la politique et les mobiles de lord Dalhousie ; mais il est juste de reconnaître qu'il ne fut jamais le proconsul impérial, tel qu'on l'a souvent représenté, brûlant de l'ardeur des conquérants romains à étendre nos possessions et s'y obstinant en dépit des dangers et des principes. Il sut toujours fournir des raisons plausibles pour justifier les conquêtes les plus contestables. Dans deux ou trois circonstances, il se décida, même à contre-cœur, parce que, à son gré, les événements ne lui laissaient aucune autre alternative. Il a su très bien définir sa politique : « Nous sommes, disait-il, maîtres souverains de l'Inde ; notre rôle est d'acquérir une autorité directe sur les États des princes indigènes, ainsi que nous y avons réussi dans la première moitié de l'Hindoustan. » Dans la grande majorité des cas, cette ligne de conduite menait à l'annexion, malgré les énergiques protestations du gouvernement.

L'annexion du Pendjab fut provoquée, comme beaucoup d'autres aux Indes, par le meurtre de nos officiers, approuvé, sinon réellement ordonné, par les princes du pays. Lord Dalhousie envoya des troupes. Cette contrée, « la terre des cinq fleuves », est la clef de l'Hindoustan. Les habitants sont Musulmans, Hindous et Sikhs, ces derniers formant une nouvelle secte. Nous eûmes affaire non seulement aux Sikhs, mais à nos vieux ennemis, les Afghans. Lord Gough commandait les forces anglaises. Il livra témérairement la désastreuse bataille de Chillianwallah. Pour parler sans ambages, il fut complètement battu. Mais, sans laisser se calmer la rumeur soulevée aux des et en Angleterre par cet échec, il reconquit de suite nommée et prestige en infligeant aux ennemis la défaite Goojrat. Jamais victoire aussi éclatante n'eut d'effets

plus immédiats et plus importants. Les Sikhs furent écrasés ; les Afghans se réfugièrent, en déroute, dans leurs défilés sauvages et lord Dalhousie annexa le Pendjab. Il envoya à Londres, pour témoigner de sa conquête, le célèbre diamant le Koh-i-Noor, livré à la couronne d'Angleterre comme marque de soumission par le Maharajah de Lahore.

Pour annexer l'Oudh, lord Dalhousie invoqua l'obligation, contractée par la compagnie des Indes orientales, de défendre les souverains de ce pays contre les ennemis étrangers ou domestiques. En revanche, les princes de l'Oudh s'engageaient à gouverner sagement, et à respecter la vie et les propriétés de leurs sujets. La compagnie avait tenu sa promesse ; mais le roi de l'Oudh ne sut que faire maudire son règne par son peuple ou ses voisins. Les autres annexions furent amenées par d'autres motifs et toutes justifiées ; nous verrons plus loin comment Sattara et Jhansi furent soumis. Cependant malgré le caractère utile, inévitable même de ces conquêtes, elles n'en suscitèrent pas moins une profonde émotion au milieu des peuples qui les subissaient. Pour être véritablement un grand homme, lord Dalhousie manquait d'une qualité, l'imagination. Il n'avait pas cet instinct des situations, cette sympathie délicate qui permet aux hommes d'État de comprendre les sentiments des peuples dont les habitudes, l'éducation et les principes ne sont pas les leurs. Pour lui, tout gouvernement qui donnait à un peuple étranger des lois meilleures et un état social préférable, avait droit à une justice immédiate et à la reconnaissance.

Assurément le souverain de l'Oudh était un détestable prince. Son système de gouvernement, si toutefois l'on doit ce nom à l'ensemble de ses actes, était un mélange d'anarchie et de brigandage. Les chefs de Oudh étaient tous des bandits (1) et des assassins ; et le roi était le r

(1) En Anglais « reiver » vieux mot très employé par Walter Sc , signifie bandit de frontière, voleur de bétail.

digne général. Même dans la civilisation occidentale, la nature humaine n'est point telle que les peuples aient une reconnaissance subite pour les puissances qui viennent bouleverser leurs vieux usages condamnés, en leur imposant, par la force des armes, une législation meilleure « Nos maîtres sont des tyrans, mais ils sont au moins nos compatriotes. » C'était là l'expression fidèle d'un sentiment auquel s'était heurté plus d'un hardi réformateur, avant lord Dalhousie. Les populations indiennes s'alarmaient de voir peu à peu détrôner les princes de leurs anciennes dynasties. Ce bouleversement des trônes, ces annexions répétées ne leur semblaient que trop naturellement faire partie d'un plan général de destruction des religions. Assez de présages insaisissables les en avertissaient. Nombre de nos cipayes étaient originaires de l'Oudh et des pays annexés, et malgré leur peu d'attachement personnel pour les familles déchues, ils éprouvaient cependant cette sorte de ressentiment national que l'intervention de l'étranger stimule toujours.

Du reste, en dehors de ces dissentiments politiques et religieux, des raisons d'une tout autre nature poussaient à la révolte, au moment où lord Canning devint gouverneur général des Indes. La guerre afghane avait prouvé au cipaye que le soldat anglais n'était pas absolument invincible. La guerre de Crimée avait fait naître aux Indes la conviction presque générale que la puissance de l'Angleterre allait s'affaiblissant. Les récits de nos revers en Crimée, exagérés à plaisir, étaient parvenus aux oreilles des populations indigènes de l'Hindoustan. Tous les succès des Russes étaient connus en Asie et parlaient bien plus aux esprits asiatiques que les victoires postérieures de l'Angleterre et de la France. Des Mahométans et des Hindous, instruits et intelligents, fréquentaient la société anglaise et les officiers des Indes. Ils les entendaient critiquer les fautes du gouvernement et l'incapacité des chefs, causes de nos désastres. Ils interprétaient mal la

portée des récits qu'on leur faisait sans défiance. Les Anglais n'entendaient blâmer que des maladresses inexcusables et répréhensibles ; les Asiatiques, l'oreille avidement tendue, crurent y démêler l'aveu d'une décadence nationale. Les Anglais, avec leur confiance dans la force et les ressources de leur patrie, ne pouvaient prévoir qu'on pût mettre en doute leur puissance. On eût dit un millionnaire se plaignant à l'étranger de l'étourderie et de la négligence d'un serviteur qui a expédié à tort son portefeuille, et le laisse sans argent pour payer l'hôtel, en face de spectateurs qui prennent ses doléances pour l'annonce de la banqueroute. Devant l'infériorité numérique des troupes anglaises au nord de l'Inde, le cipaye s'imaginait réellement que l'Angleterre ne pouvait plus rien envoyer. Ignorant comme l'enfant de tout ce qu'il n'a jamais vu, il ne connaissait rien de notre puissance, de notre population et de notre richesse. Pour lui la Russie était un grand peuple triomphant et victorieux ; l'Angleterre s'affaissait ; son astre pâlissait devant l'éblouissante clarté venue du Nord.

D'autres raisons encore faisaient croire aux factions que l'heure de la révolte allait sonner. A peine lord Canning était-il entré en fonctions, qu'à l'occasion du différend de Canton la guerre devint imminente entre l'Angleterre et la Chine. Peu après, des troupes anglaises étaient expédiées dans les mers de Chine ; et bien qu'on ne les eût pas empruntées aux Indes, personne n'ignorait dans les régiments indigènes que nous avions une guerre nouvelle sur les bras. Presque à la même époque, une proclamation du gouverneur général annonçait à Calcutta la guerre avec la Perse. Le Shah venait, en effet, d'envahir et d'assiéger Hérat, en violation du traité de 1853. De Bombay, une armée fut dirigée sur le golfe Persique, et bientôt le général Outram quittait la même ville à la tête de nouveaux contingents, pour commander les opérations en Perse. Ainsi, au commencement de 1857, les Indiens

savaient que la compagnie des Indes orientales avait la guerre avec la Perse, et l'Angleterre un démêlé avec la Chine. A cette époque, les indigènes, à la solde anglaise dans le nord de l'Inde, étaient au nombre d'environ cent vingt mille; les troupes européennes comptaient seulement vingt-deux mille hommes. Dans les trois présidences, l'armée indienne, évaluée dans son ensemble, était forte de trois cent mille soldats contre trente-trois mille européens, dont cinq mille environ avaient été distraits pour faire face aux éventualités en Perse. Assurément, étant donné les menées séditieuses qui agitaient l'Inde, jamais les factieux n'auraient pu rencontrer un moment plus favorable et plus opportun, à en juger du moins par les apparences. Pour tous ceux qui nourrissaient un farouche mécontentement, l'heure fatale et prédestinée paraissait venue.

Dès 1857, peut-être même longtemps auparavant, des complots se tramaient pour secouer le joug anglais. Le doute n'est pas permis à cet égard : l'histoire bien connue des mystérieux *chuppaties* en donne une nouvelle preuve. Les chuppaties sont des petits gâteaux de pain sans levain « pate d'avoine salée », comme on les appelait. Tout à coup, une distribution, d'une rapidité et d'une précision étonnante, eut lieu dans les villages du nord et du nord-ouest. Un courrier indigène apportait deux ou trois de ces mytérieux gâteaux au veilleur de nuit ou au chef du village et lui donnait le mot d'ordre d'en faire préparer d'autres et de les envoyer aux populations voisines. On a vu, avec raison, dans ce gage le symbole de l'Inde, sans lui prêter cependant une signification aussi directe et aussi nette que celle du fameux signal de guerre des Highlands.

Les versions sur la portée des chuppaties sont aussi variées que peu plausibles; d'après certains témoins, très explicites, ce gage n'avait jamais été une coutume mahométane ou hindoue. Suivant d'autres il ne servait qu'à conjurer les malheurs. On prétendit que les indigènes le

regardaient comme un don du gouvernement, les avertissant qu'ils auraient bientôt à se faire à la nourriture des chrétiens. D'aucuns abondaient dans ce sens, mais en mettant le cadeau sur le compte des factieux; ces derniers auraient voulu ainsi préparer le peuple à résister aux projets des Anglais. Certainement les chuppaties transmettaient l'avis secret que des évènements étranges étaient imminents et que chacun devait se tenir prêt. Une circonstance, d'ailleurs, prouve bien le lien mystérieux qui rattachait les chuppaties au sort du gouvernement anglais aux Indes ; jamais ils ne furent distribués dans les provinces libres. Ils furent seulement expédiés aux villages soumis. Sur l'esprit inquiet et soupçonneux des Asiatiques, un mot d'ordre avait autant de puissance que la cloche d'alarme ou les appels de la trompette. Peut-être même, comme le suggèrent certains auteurs, l'incident des cartouches grasses avait-il déconcerté les menées séditieuses au lieu de leur fournir un aliment.

CHAPITRE XXXIII.

CENT ANS APRÈS PLASSEY.

La révolte de Méerout et la proclamation du roi de Delhi eurent à Calcutta le retentissement d'un coup de tonnerre. La surprise ne fut cependant pas très grande. Depuis quelque temps, on pressentait vaguement l'approche de ce danger. Il y avait de l'inquiétude dans l'air. Un prophète avait prédit que le centième anniversaire de la bataille de Plassey verrait le dernier jour des Anglais aux Indes ; et l'on était à la veille de cet anniversaire. Dans un beau passage du « Philippe Van Artevelde » de sir Henry Taylor, Van Ryk dit au héros du drame :

> Remarquez-vous, monseigneur,
> L'étrange rumeur qui précède toujours
> Les nouvelles véritables ;

et Philippe lui répond, rêveur :

> C'est bizarre, mais certain,
> Les bruits mystérieux traversent l'espace avec une rapidité
> Miraculeuse ; les renseignements précis vont moins vite.
> Je ne sais pourquoi, quand un événement a lieu,
> La fumée précède la flamme.

Partout, dans l'Inde, à cette heure critique, la fumée avait devancé l'éclair; Calcutta fut saisi d'effroi et pénétré d'horreur, mais ne s'étonna point.

Pendant un ou deux jours la ville fut littéralement apeurée. Le voisinage du roi détrôné de l'Oudh augmentait l'angoisse. Ce roi dépossédé vivait à Garden Reach, à quelques milles en aval sur l'Hougly. Il y vécut encore longtemps avec la foule de ses clients et de ses parasites. Un écrivain plein d'humour a décrit « les grotesques palais » dans lesquels ce vieillard « avec sa manie des « constructions, abrite sa suite et sa ménagerie : tours sur « tours dépassent les toits de l'édifice. Au sommet de cha- « cune, dans une grande et luxueuse tanière, habite un « énorme tigre du Bengale dont les raies brillent au soleil, « aux yeux étonnés des pêcheurs du fleuve. D'innombrables « bandes de pigeons dressés volent ou se posent, au com- « mandement crié par des coolies avec un charme sauvage « non dépourvu d'harmonie, sur le toit du palais d'où ils « accompagnent leurs cris du mouvement de leurs longs » bambous.» Les habitants de Calcutta se persuadèrent que le roi de l'Oudh donnait asile à des hôtes autrement dangereux que les pigeons ou même que les tigres du Bengale. Selon eux, Garden Reach était l'âme de la révolte ; de là sortirait une armée d'assassins qui prendraient et détruiraient leur malheureuse ville et rougiraient les rues du sang des habitants. Lord Canning prit la sage résolution d'éloigner le roi et son premier ministre du siège du gouvernement. Il les relégua dans l'enceinte du fort William.

Rien ne rend lâche et cruel comme la peur. Jamais panique n'avait à un tel degré saisi les membres paisibles d'une nation victorieuse jetés au milieu des vaincus, au moment d'une révolte. A la tête de l'Inde se trouvait heureusement un homme de sang-froid, d'une volonté ferme et sûre d'elle-même, d'un courage inébranlable. Si jamais situation délicate avait trouvé en face d'elle l'homme nécessaire, c'était bien en ce cas ; lord Canning était le gouverneur qu'il fallait aux Indes en cette suprême occurrence. Il avai le génie pénétrant du véritable homme de gouvernement, i voyait les choses de haut avec le courage tranquille du con

quérant exercé. La plus grande épreuve réservée à un pouvoir est d'être à l'improviste appelé à compter avec des événements sans précédents. Les hommes d'État de second ordre, les fonctionnaires, pour leur donner leur nom, y succombent. Les hommes de génie, au contraire, savent se reconnaître et dominer les circonstances. Lord Canning put ainsi trouver sa voie dans la révolte des Indes. Au milieu des conseils énervants et des récits terribles dont on l'assiégeait de tous côtés, il sut conserver sa lucidité d'esprit. Il ne céda jamais à la colère ni à la crainte. S'il se montra parfois intolérant c'est lorsque la peur s'affirmait trop ouvertement par des suggestions cruelles. Peut-être ne sut-il pas toujours cacher à la populace épouvantée combien il méprisait ses craintes. Dans toute cette période troublée, peu de noms, même parmi ceux des chefs de la révolte, se virent en butte à plus de violentes attaques de la part des Anglais que le nom de lord Canning. Parce qu'il ne prêtait point l'oreille aux clameurs sanguinaires d'une foule affolée, on le surnomma « Clémence Canning », comme si la clémence était un vice dont un homme eût à rougir. Pendant quelque temps, aux Indes et même en Angleterre, les écrivains et les orateurs blâmèrent la clémence comme un crime ou une trahison.

Il faut se montrer indulgent pour l'affolement sans égal de cette époque et surtout pour le déchaînement des passions les plus simples du cœur humain, en face des récits, heureusement inexacts, du déshonneur et des mutilations barbares infligées aux femmes anglaises. Mais toute indulgence admise, ceux qui reviendront sur cette douloureuse période, devront reconnaître que les directeurs de l'opinion publique en Angleterre montrèrent souvent une ardeur sauvage et une férocité que rien ne peut excuser de la part de chrétiens civilisés, surtout quand ils ont tout loisir de réfléchir avant d'écrire ou de parler. Les conseils que certains journaux donnèrent au gouvernement, à l'armée, à tous ceux qui avaient mission de réprimer la révolte, paraissent plutôt

dignes des héros de la fureur espagnole (1). Bien plus, cette barbarie sanguinaire fut, en propres termes, recommandée à l'armée comme un exemple à imiter. Un journal d'une autorité incontestée, en général bien méritée, déclara que les soldats anglais devaient montrer pour les révoltés des Indes la pitié dont Alva avait fait preuve dans les Pays-Bas.

A l'origine, on s'occupa peu de la répression. Chacun, en Angleterre, savait qu'elle aurait son heure. Il est juste de rappeler, à l'honneur des Anglais, qu'aux plus mauvais jours de cette crise, jamais on ne pensa que la révolte eût la moindre chance de réussir. Mais il est pénible de constater que la vengeance préoccupa par dessus tout les esprits. Ecrivains et orateurs réclamaient de terribles représailles après la défaite des rebelles. C'était, semble-t-il, faire œuvre patriotique de proposer les vengeances les plus atroces et les plus sanguinaires. Nous verrons plus loin qu'un brave officier réclama instamment l'autorisation d'empaler, de brûler ou d'écorcher vifs tous les mutins qui auraient pris part au meurtre des femmes. M. Disraeli (on lui doit cette justice), fit entendre de sages remontrances en condamnant les instincts barbares de cette époque, au moment où ils se déchaînaient dans toute leur violence. Il déclara que, si l'on encourageait de telles dispositions, il faudrait aussi enlever de nos autels les images du Christ et les remplacer par la statue de Moloch. Il ne voulut pas consentir à proposer comme modèle aux officiers les actes de Nana-Sahib, dont nous parlerons bientôt. Dans la suite, M. Disraeli parut se relâcher de ses courageuses et honorables protestations. Mais dans tous les cas, il osa, à cette époque fatale, faire entendre la voix de la morale, de la

(1) Allusion au massacre des habitants d'Anvers par les Espagn en 1576 : 80,000 personnes environ furent mises à mort, des trés furent anéantis pour une somme de 150 millions. Une somme égale emportée par les vainqueurs.

pitié, du christianisme ; et cette générosité doit lui être comptée.

A considérer l'irritation qui s'était emparée, en Angleterre, de ceux-là même qui étaient à l'abri de tout danger, on peut s'imaginer à quel débordement de crainte et de colère chacun se laissait aller aux Indes, la terreur étant aux portes. Les exigences farouches et les conseils désespérés des gens furieux de voir distinguer les indigènes en amis et ennemis, entravaient l'action de lord Canning. Il déployait le plus grand calme, écoutant chacun, quand il en avait le temps, et lisant autant que possible les innombrables rapports qui encombraient les bureaux du gouvernement général. Il ne rejetait de parti-pris aucune idée ; mais il ne décidait en dernier ressort que par son jugement et ses vues. Sa noble et courageuse femme l'aidait et l'assistait de ses conseils. Elle se montra dans cette triste circonstance la digne compagne de ce galant homme. Jamais Canning ne s'était fait illusion sur l'imminence du péril ; jamais non plus il n'en avait exagéré l'importance. Dans tous les cas il ne se laissa pas dominer par lui. D'un regard résolu et froid, il le considérait dans l'attitude de l'homme déterminé à vaincre.

Lord Canning comprit de suite qu'il importait de frapper Delhi, qui s'était fait le boulevard de la sédition. Il savait que pour venger nos intérêts lésés en Chine, on venait d'y expédier des troupes. Il prit hardiment sous sa responsabilité l'ordre de les arrêter en route pour les employer à dompter la révolte ; on aura bien le temps, pensait-il, de mettre les Chinois à la raison ; mais il faut réduire à l'impuissance les factieux de l'Inde, maintenant ou jamais. Il ne pouvait plus attendre des renforts d'Angleterre. Dans la *Fiancée* (1), de Walter Scott, un soldat essaie de relever le courage du Chevalier dont le château,

(1) Le moins réussi des romans de Walter Scott : écrit en 1832, vers la fin de sa vie, sous le coup de ses infortunes pécuniaires.

sur la frontière, est sur le point d'être attaqué par les Gallois. Il l'assure que des milices de Chester vont venir à leur secours et qu'ils pourront alors repousser les innombrables étendards gallois. Le Chevalier répond avec tristesse qu'il leur faut refouler l'ennemi avant l'arrivée des secours, sinon les « étendards flotteront sur nos cadavres ». Telle fut l'opinion de lord Canning sur les puissants renforts que l'Angleterre pourrait lui envoyer. Aussi bien que les plus alarmés, il savait qu'il fallait abattre le drapeau de la révolte sans espérer aucune aide, ou s'attendre à le voir flotter sur les cadavres de ceux qui représentaient l'Angleterre aux Indes. Aussi n'hésita-t-il pas à arrêter les troupes à destination de la Chine et à les employer au service de l'Inde dans cette grave conjoncture. La fortune lui réservait d'autres faveurs : la guerre de Perse avait peu duré. Sir James Outram, bientôt victorieux, avait forcé les Persans à demander la paix. Le traité fut signé à Paris en mars 1857 ; il avait été si rapidement conclu qu'Outram infligea une sanglante défaite aux Persans, une fois la paix signée, mais avant que la nouvelle en fut arrivée sur le théâtre des opérations.

Outram et ses braves lieutenants, les colonels Jacob et Havelock, allaient ainsi pouvoir rendre d'inappréciables services au gouverneur général de l'Inde. Le rôle que le Pendjab jouait dans la crise était des plus importants pour les projets de lord Canning. Le Pendjab était sous les ordres d'un des plus habiles administrateurs que l'Inde ait jamais eus, sir John, plus tard lord Lawrence. John Lawrence, pendant sa jeunesse, avait occupé un poste dans les services civils de la compagnie des Indes. Lorsque lord Dalhousie annexa le Pendjab, il mit à la tête de la nouvelle province un conseil de trois personnes dont faisaient partie Lawrence et son frère d'armes, le brave sir Henry Lawrence. Dans la suite, sir John Lawrence t nommé commissaire général au Pendjab ; grâce à son zè et à l'énergie de ses subordonnés, la province était cor

plètement dans la main des autorités anglaises quand la révolte éclata. Le télégraphe fonctionnait heureusement de Calcutta à Lahore, la capitale du Pendjab. Le 11 mai, les autorités de cette ville eurent connaissance des émeutes de Méerout. Sir John Lawrence se trouvait alors à Rawul-Pindee, dans l'extrême Pendjab; mais il avait laissé pleins pouvoirs à M. Robert Montgomery, juge-commissaire à Lahore, et ce dernier se montra digne de cette confiance. Meean-Meer est un vaste camp, à cinq ou six milles de la ville. Quatre mille hommes de troupes indigènes y étaient alors en même temps qu'environ treize cents Européens, au service de la reine ou de la compagnie. Il n'y avait pas de temps à perdre. Si on laissait se propager l'esprit de révolte, la situation du Pendjab était désespérée; et la perte de cette province n'était pas simplement un dommage territorial, elle entraînait surtout la possibilité d'un anéantissement momentané de toute autorité anglaise aux Indes.

Il suffit de jeter les yeux sur une carte pour comprendre que le Pendjab est le centre, le pivot des opérations militaires qui devaient raffermir notre domination. La flamme aurait gagné d'un bout à l'autre les provinces du nord-ouest, si le Pendjab avait suivi l'exemple de Lucknow et de Delhi. Tant que cette province tenait bon, c'était une digue jetée sur l'un des côtés de la révolte, non seulement opposée à ses progrès dans cette direction, mais l'enserrant aussi jusqu'au moment où l'on pourrait la frapper de l'autre côté. La première chose à faire était d'atteindre la rébellion à Delhi; et, à cette fin, la possession du Pendjab était d'un prix inestimable. Pour ceux qui administraient alors cette grande province, le moment était décisif. Il n'y avait aucun motif pour croire que les cipayes de Meean-Meer allaient se mutiner; d'autre part, on pouvait faire d'eux des rebelles en essayant de prévenir leur trahison. Dans les deux cas, la responsabilité était grande et le danger sérieux.

Les autorités eurent bientôt pris une résolution. Il valait mieux tout risquer que de laisser aux troupes indigènes la possibilité de se joindre aux révoltés. Un bal suivi d'un souper se préparait à Lahore pour le soir même. Afin de ne pas éveiller les soupçons, on décida que la réception aurait lieu. Au milieu de la fête et des danses, M. Montgomery tint conseil avec les principaux fonctionnaires civils et militaires. On décida de désarmer toutes les troupes indigènes à la fois. Une revue fut ordonnée pour le lever du jour à Meean-Mer : sur le terrain de manœuvre, un mouvement commandé amena les régiments formés en quatre colonnes de front devant la gueule de douze canons chargés à mitraille, les servants aux pièces, la mèche allumée ; derrière les lignes cipayes, un régiment anglais attendait, fusils chargés. On ordonna aux cipayes de jeter leurs armes. Il fallait obéir ou mourir ; ils étaient sous la bouche des canons. Ils abandonnèrent leurs armes, qui furent de suite emportées dans des fourgons. Le Pendjab était sauvé : du coup, toute chance de révolte s'évanouissait. La même chose eut lieu, peu après, à Mooltan, dans le bas Pendjab. La province entière était bien maintenant à la merci des autorités anglaises. Elle allait devenir la base des opérations des plus importantes, qui anéantirent les révoltés et rendirent à la reine d'Angleterre le sceptre de l'Inde.

Quinze jours à peine après l'occupation de Delhi par les rebelles, les troupes anglaises, sous le commandement du général Anson, marchèrent sur cette ville. Le général en chef ne vécut d'ailleurs pas assez pour commencer la campagne. Il mourut du choléra dès les premières étapes. Si courte qu'elle eût été, sa carrière fut en butte aux plus violentes attaques. En Angleterre, comme aux Indes, on voulait alors des miracles plutôt que des opérations sagement dirigées; et certains journaux imprimèrent les invectives les plus passionnées contre Anson pour n'avoir point repris Delhi, avant même de s'en être approché.

le dépeignait comme « un joyeux soldat qui n'avait jamais servi en temps de paix ni en temps de guerre ». Sa nomination fut traitée « d'impudente manœuvre, due aux démarches de sa famille et à ses relations personnelles ». Il ne nous appartient pas de juger les motifs qui firent nommer le général Anson : il n'eut pas le temps de montrer s'il valait mieux qu'un joyeux soldat. Il paraîtrait cependant que lord Canning avait haute opinion de ses capacités et avait été particulièrement frappé de son sang-froid. Quoi qu'il en soit, Anson mourut dès le début de la campagne : nous avons cité les graves accusations qui pesèrent sur lui simplement comme un exemple des dispositions du public et de la manière dont l'Angleterre aimait à s'écouter parler. Nous blâmons toujours les autres peuples pour leur impatience à supporter leurs revers. Pourquoi ne pas nous souvenir qu'à l'heure des longs efforts nous méritons presque toujours le même reproche?

Le siége de Delhi fut long et difficile. Un deuxième général en chef succomba avant la prise de la ville. A juste titre, lord Canning et son entourage attachaient la plus grande importance à la reddition de Delhi avant l'arrivée des renforts. En attendant, la révolte s'allumait presque partout au nord et au nord-ouest. Le 30 mai elle se déclarait à Lucknow. Sir Henry Lawrence était gouverneur de l'Oudh. Il essaya de chasser les rebelles de la ville; mais ils se trouvaient en trop grand nombre. Il avait d'ailleurs sous ses ordres des troupes de composition mixte dont une partie déserta au milieu de l'action. Lawrence dut battre en retraite et fortifier la résidence (1) à Lucknow. Il y mit à l'abri tous les Européens, hommes, femmes et enfants, et supporta le siége patiemment. Lui-même n'avait d'ailleurs plus longtemps à vivre. Le 2 juillet il s'était levé avec le jour, et après plusieurs heures d'un travail difficile il s'était étendu sur un divan, non pour

(1) Aux Indes, la résidence est le palais du gouvernement.

se reposer, comme on l'a dit, mais pour achever son travail dans une position délassante. Son neveu et un autre officier lui tenaient compagnie. Tout à coup, une explosion remplit la chambre de fumée et de poussière. Un de ses compagnons est renversé sur le sol. Une bombe venait d'éclater. Le silence rétabli, l'officier à terre s'écrie : « Sir Henry, êtes-vous blessé. » D'abord, point de réponse; puis une voix faible exhala ces mots que Browning avait mis dans la bouche d'un brave Français, en réponse au grand Napoléon : « Je suis tué. » Le projectile l'avait trop profondément atteint pour laisser à la science aucune chance de le sauver.

Le 4 juillet, au matin, il mourut, très calme et résigné aux décrets de la Providence. Il avait tout mis en ordre pour son successeur. Il exprima le désir qu'on gravât sur sa tombe ces mots : « Ici repose Henry Lawrence : l'accomplissement du devoir fut son unique ambition. » Épitaphe simple, qui résumait fidèlement une carrière désintéressée et loyale. L'acteur valait mieux que son rôle. Lawrence n'avait pas eu l'occasion de mettre à l'épreuve ses brillantes qualités. L'immense influence qu'il exerça sur tout ce qui l'approchait est un plus sûr garant de la puissance et de la noblesse de son caractère que tout ce qu'en pourraient dire d'autres biographes. Il inspirait la sympathie. Son âme vivait des plus pures et des plus nobles aspirations. « C'est une combinaison convenable du romanesque et du réel, disait-il souvent, qui peut le mieux guider l'homme dans la vie. » Jamais plus grande vérité n'a été proclamée par un philosophe. Comme l'a dit un de ses admirateurs : « Ses paroles et ses écrits étaient conformes à sa vie ; ils en faisaient partie. » Que l'ennemi le plus acharné de l'Angleterre écrive l'histoire de l'Inde et s'élève contre le mal fait en son nom, depuis les dénonciations de Burke jusqu'aux révélations de la commission de Madras ? Force lui sera de reconnaître que beaucoup d'hommes comme Lawrence ont vécu et sont morts pour

la cause anglaise; et la postérité saura tenir compte de cet aveu.

CHAPITRE XXXIV.

CAWNPORE.

Une grave inquiétude était venue troubler les derniers moments de sir Henry Lawrence : de Cawnpore on lui demandait des secours qu'il ne pouvait fournir. De tous les chapitres qui composent l'histoire de la révolte des Indes, Cawnpore est bien celui qui excite, par ses côtés tragiques, le plus vif intérêt. Située dans le Doab, presqu'île formée par le Gange et le Djemna, Cawnpore est sur la rive méridionale du Gange. Pendant la sécheresse, ce fleuve est large d'un quart de mille; dans la saison des pluies, il a plus d'un mille de largeur. Par un traité de 1775, la compagnie des Indes s'était engagée à tenir garnison à Cawnpore pour la défense de l'Oudh ; et les revenus d'un vaste district furent destinés à l'entretien des troupes. En 1801, s'autorisant de l'exemple donné dans d'autres régions de l'Inde, lord Wellesley « réalisa le gage hypothécaire, » suivant l'heureuse expression de M. Trevelyan dans son intéressante brochure intitulée Cawnpore. Le territoire devenait ainsi une possession de la compagnie. Dès lors, c'était une station militaire des plus précieuses. Après l'annexion de l'Oudh, il était urgent d'entretenir à Cawnpore un fort contingent. La ville commande le pont sur lequel passe la route de Lucknow, capitale de la nouvelle

province. De cette ville à Cawnpore, il y a environ cinquante milles, à vol d'oiseau.

Au moment de la révolte de Meerout, Cawnpore renfermait trois mille soldats indigènes, savoir : deux régiments d'infanterie, un de cavalerie, une compagnie d'artilleurs. Il y avait à peu près trois cents officiers ou soldats anglais. La population européenne ou eurasienne (1), femmes et enfants compris, était évaluée à environ mille personnes : fonctionnaires, équipes de chemin de fer, négociants et boutiquiers avec leurs familles. La ville comptait soixante mille habitants. Sir Hugh Wheeler, l'un des plus anciens officiers de la vieille école du Bengale, commandait la garnison. Il avait alors soixante-quinze ans.

Depuis l'émeute de Meerout, on avait prévu la révolte à Cawnpore, et elle ne se fit pas attendre. Sir Hugh Wheeler s'adressa à sir Henry Lawrence pour avoir des renforts ; ce dernier, nous le savons, ne pouvait disposer d'un seul homme. Sir Hugh Wheeler pensa dans cette circonstance à un voisin en qui il avait confiance, malgré les avertissements qu'il avait reçus de tous côtés et notamment de sir Henry Lawrence. Il appela ce voisin à son secours, et l'invitation fut acceptée aussitôt. Nana Sahib vint avec deux canons et trois cents hommes tendre au commandant anglais une main secourable.

Nana Sahib vivait à Bithoor, petite ville sur le Gange, à douze milles en amont de Cawnpore. Il était le témoignage vivant d'une longue injustice. Bajee Rao, Peishwa de Poonah, avait été le dernier prince de l'une des plus grandes dynasties Mahrattes. Accusé par la compagnie des Indes de trahison et de mauvaise administration, il avait été détrôné et relégué à Bithoor avec une forte pension. Bajee Rao, qui n'avait point d'enfant, avait adopté comme héritier Sereek Dhoondoo Punth, que nous apprendrons à connaître sous le nom exécré de Nana Sahib. D'après l s

(1) Eurasien veut dire : né d'un père européen et d'une mère asiatique ou *vice versâ*.

croyances hindoues, il est indispensable, pour le bonheur éternel, de laisser derrière soi un fils qui accomplisse les rites funéraires. L'adoption confère à l'adopté tous les droits d'un fils du sang. Bajee mourut en 1851. Nana Sahib réclama son héritage intégral. Dans plusieurs circonstances, lord Dalhousie avait eu le tort d'affecter le plus profond dédain pour le principe de l'adoption. Il resta sourd aux demandes de Nana Sahib.

Un émissaire officieux fut alors chargé par Nana Sahib de faire valoir ses droits à Londres. Cet agent, mahométan rusé et beau garçon, avait été, dans sa jeunesse, domestique d'une famille anglo-indienne. Il avait ainsi appris l'anglais et le français. Il s'appelait Azimoolah Khan. En 1854 il visita Londres, où il fut le héros de la société élégante. Dans un conte populaire, Hajji-Baba, fils d'un barbier, est reçu à Londres en prince et traité comme tel. Ainsi l'ancien laquais fut accueilli par la société de West-End comme un personnage de rang princier. Il ne put faire agréer par le gouvernement les réclamations de son maître; mais sa beauté, ses manières douces et séduisantes firent de lui le favori des salons de la métropole. Il s'imagina bientôt que nombre de nobles dames mouraient d'amour pour lui. A son retour dans l'Inde, il visita Constantinople et la Crimée. L'heure était alors très sombre pour la fortune de l'Angleterre. Azimoolah Khan recueillit d'une oreille satisfaite et avide tous les bruits alarmistes qui circulaient à Stamboul, où l'on ne parlait que de la décadence des Anglais et de l'envahissement prochain par les Russes de son empire des Indes. En Crimée, le mahométan put suivre de près la marche des affaires; ses espérances et sa partialité lui firent voir partout un désastre pour les armes anglaises. M. Russell, correspondant du *Times*, fit la connaissance d'Azimoolah Khan à Constantinople et le rencontra encore en Crimée. Il assure qu'aux fanfaronnades de ses conquêtes à Londres, le jeune musulman mêlait de graves et sérieuses prédictions sur les destinées de l'Angleterre.

La venue de ce personnage en Occident a certainement eu des conséquences fatales. Il raconta, sans doute, à son maître que l'Angleterre était à son déclin. En avivant sa haine et sa soif de vengeance, il fit naître en lui la conviction que bientôt il pourrait les assouvir toutes deux. Dans la suite, Azimoolah Khan se livra sur les anglaises à des actes de sauvage cruauté. On doit à ses instigations le massacre le plus sanguinaire de toute la révolte. L'échec de la mission d'Azimoolah Khan faisait sombrer les espérances de Nana Sahib. De la même époque, on peut l'assurer, datent ses projets de vengeance.

Nana Sahib, malgré le refus du gouvernement anglais, était encore riche. Il possédait le grand domaine privé de l'homme qui l'avait adopté, et la résidence de Bithoor. Il menait une sorte de train princier. Jamais il n'était venu à Cawnpore, parce que, croit-on, il n'y eût pas reçu les honneurs dus à un prince. Il était cependant rempli d'attentions pour les visiteurs anglais. Ses invitations étaient très recherchées parmi les fonctionnaires civils ou militaires de la couronne ou de la compagnie. Nana Sahib cultivait la société des Anglais, hommes ou femmes, et se montrait prodigue d'amabilités pour eux ; sans connaître ni parler l'anglais, il s'intéressait beaucoup à notre histoire, à nos mœurs, à notre littérature. Il aimait le faste comme tous les orientaux ; et le luxe asiatique atteint des proportions qui ne permettent aucune comparaison avec celui d'Occident. A cette époque, Nana Sahib avait environ trente-six ans ; mais il était déja gros et lourd, et paraissait également incapable de projets ambitieux et de sombres vengeances. On peut affirmer, cependant, que dès lors sa dissimulation n'avait pas d'égale, même parmi les Orientaux. Pendant qu'il comblait tout ce qui était anglais, sans distinction, d'attentions courtoises et d'aménités, son cœur nourissait une haine farouche contre notre rac tout entière. Le ressentiment de l'offense qu'on lui ava faite le dévorait lentement. Il est pénible d'avoir à recor

naître, pour la vérité de l'histoire, que ses griefs étaient justifiés ; il avait été traité avec injustice. Invoquant tous les usages reconnus de sa race et de sa religion, il nous avait réclamé une succession. En droit, sa prétention était fondée, et on avait été assez imprudent pour la repousser.

C'était à ce personnage que le pauvre sir Hugh Wheeler demandait du secours à l'heure du danger. On peut se figurer l'empressement avec lequel accourut Nana Sahib. Il s'établit à Cawnpore avec ses canons et ses troupes. Sir Hugh Wheeler s'était réfugié, au début de la révolte, dans un vieil hôpital militaire entouré de murs en terre à peine hauts de quatre pieds, élevés à la hâte : il avait muni ce qu'il appelait ses remparts, de quelques canons de différents calibres. Tout parait s'être tourné contre nous dans ce moment terrible. Sir Hugh Wheeler aurait pu trouver un refuge bien meilleur au magasin situé dans un autre quartier de Cawnpore; mais le destin, cette fois encore, favorisa les rebelles. Le commandant anglais faisait choix d'une position désavantageuse, se prêtant à peine à la défense. Derrière ces retranchements croulants et presque chimériques, campaient environ mille personnes, sur lesquelles quatre cent soixante-cinq hommes de toutes professions et de tout âge. Il y avait environ deux cent quatre-vingt femmes et jeunes filles et autant d'enfants. On ne pouvait guère compter que sur quatre cents combattants.

On ne saura jamais si Nana Sahib eut, au début, quelque velléité de paraître défendre les Anglais. S'il avait trouvé un intérêt à jouer ce rôle, jusqu'à ce que les événements se fussent prononcés, la patience et la dissimulation ne lui auraient assurément pas fait défaut. Mais, dès que sa présence fut connue à Cawnpore, il se vit entouré par les rebelles. Ils le supplièrent d'embrasser leur cause et de prendre place parmi les chefs du mouvement; il se mit à leur disposition. Tout d'abord les rebelles voulaient se

rendre à Delhi, centre de la révolte. Mais les conseillers de Nana Sahib, Azimoolah Kkan surtout, lui représentèrent qu'il ne devait pas confondre ses revendications personnelles avec la cause de Delhi et compromettre son prestige au milieu de la cour du grand Mogol. Il devait d'abord fonder son autorité en soumettant tout le pays autour de Cawnpore. Cédant à ces conseils et aussi à l'inspiration de son ambition, il sut décider les rebelles à ne pas quitter la ville avant de l'avoir d'abord purgée de la présence des Anglais. De ce jour, Nana Sahib fut le chef avéré de l'insurrection. Rendons-lui cependant cette justice (ce sera du reste notre dernier mot en sa faveur), il notifia à sir Hugh l'attaque immédiate des remparts, s'il ne se résignait à la capitulation. Le 12 juin, un assaut général fut tenté contre les misérables murs de terre : il échoua devant une résistance héroïque. C'est alors que la garnison parvint à envoyer un courrier à sir Henry Lawrence, pour implorer un aide qu'il n'était pas en son pouvoir d'accorder.

De ce jour, le feu des rebelles ne cessa pas un instant. Cawnpore devint le rendez-vous de tous les brigands de la région, sorte d'Alsatia où se réunissait le gibier de potence de toute la province de l'Oudh. Tour à tour, ces bandits se faisaient un jeu, relativement sans danger, d'entretenir un feu nourri sur les Anglais réfugiés derrière les levées de terre. Toutes les attaques régulières des assaillants furent invariablement repoussées. La petite garnison diminuait de jour en jour, presque d'heure en heure ; elle résistait cependant avec une incroyable opiniâtreté. Elle mettait en fuite les assaillants, sauf ceux que nos balles étendaient sur le sol. Derrière les retranchements, les enfants et les femmes ne savaient où s'abriter du terrible soleil de l'Inde. Malgré le feu incessant des Cipayes, ils se réfugiaient sous l'ombre étroite des murs de terre. L'eau potable était fournie aux assiégés par un puits sur lequel les canons de l'ennemi étaient toujours pointés

Des héros volontaires se sacrifiaient pour aller y puiser. L'eau qne buvaient les femmes et les enfants, pour ranimer leurs forces épuisées, semblait rouge de sang : car c'était bien au prix du sang qu'elle avait été puisée. Le détail suivant peut paraître trivial, mais il a sa valeur dans l'histoire des souffrances de ces Anglaises, élevées au milieu des raffinements de la civilisation. Depuis le commencement du siège de Cawnpore jusqu'à son dénouement tragique, M. Trevelyan affirme qu'elles ne disposèrent pas « d'une épongée d'eau » pour leurs soins de propreté personnelle. Les habitants de cette vaillante garnison mouraient comme des mouches. On ne sait qu'admirer le plus des souffrances des femmes ou du courage des hommes.

Nana Sahib fut renforcé par un parti nombreux de soldats de l'Oudh, réputés les meilleurs tireurs de l'Inde. Ils livrèrent un furieux assaut aux retranchements et furent également repoussés par la petite garnison dont le nombre, les vivres, les munitions diminuaient d'heure en heure, mais dont le courage et la ténacité ne faiblissaient pas. L'échec des hommes de l'Oudh fit une profonde impression sur les rebelles. Ils se persuadèrent qu'il était inutile de chercher à prendre ces terribles Sahibs ; tant que l'un d'eux resterait vivant, il serait aussi redoutable qu'une bête fauve dans sa tanière. Les cipayes refusèrent de s'approcher de ces murs en ruines, aussi faciles à franchir que ceux de Romulus ; mais qu'importait, puisque derrière eux, le feu fatal des Anglais les attendait ? Il fallut renoncer à conduire les révoltés à l'assaut. Ils répondaient que toute tentative serait stérile, puisque les hommes de l'Oudh avaient échoué.

Les Anglais prirent alors le parti de l'offensive. Malgré leur petit nombre, ils firent des sorties sur des partis cipayes qui s'aventuraient trop près. Ces mouvements offensifs eurent des résultats remarquables. Malgré l'énorme disproportion des forces, les assiégés purent un instant espérer qu'ils repousseraient les assaillants avant l'arrivée des se-

cours et qu'ils pourraient exercer sur Cawnpore de terribles représailles. L'influence de Nana Sahib déclinait d'ailleurs sensiblement. Ceux qui acceptent la responsabilité de certaines entreprises ne tardent pas à s'apercevoir que leur prestige dépend d'un succès immédiat. Seules, les organisations larges, aux bases puissantes, peuvent résister à la temporisation et au découragement. Nana Sahib comprit bien vite qu'il ne pourrait prendre d'assaut ces misérables retranchements ; les réduire par la famine serait également trop long. Il résolut donc de traiter avec les Anglais. Les termes de la capitulation sont dus, paraît-il, à Tantia Topee, son lieutenant, et à Azimoolah Khan, l'ancien favori des salons de Londres. Un parlementaire fut envoyé dans les retranchements. Il est intéressant de rappeler la teneur de la proposition dont il était porteur : « Tous ceux, disait Nana Sahib, qui n'ont point eu part à l'administration de lord Dalhousie, et qui consentiront à déposer les armes, seront conduits sains et saufs à Allahabad. »

Le mieux était d'accepter ces conditions. Au cours des négociations, on promit aux assiégés des vivres et des bateaux qui leur permettraient d'atteindre Allahabad, retombé une fois de plus en notre pouvoir. Je renonce à peindre la joie de ceux qu'avaient épargnés les épreuves de cette terrible défense. Femmes, enfants, blessés, malades, mourants accueillirent avec transport les conditions proposées. Aucun d'eux n'avait le moindre soupçon de la trahison qui les attendait. Comment, en effet, prévoir une si insigne duplicité ? De mémoire d'homme, aucune guerre, même en Orient, n'avait fourni l'exemple des combinaisons que préparaient Nana Sahib et Azimoolah Khan, l'élégant musulman à peine reconnaissable sous le vernis de notre civilisation.

A l'époque fixée pour l'évacuation de la place, les b teaux étaient prêts sur le Gange. Un long cortége d'hoi mes, de femmes, d'enfants descendit lentement sur l

rives. Les malades et les nombreux blessés encombraient la route et ralentissaient la marche. Les principaux chefs indigènes, conseillers de Nana Sahib, s'étaient réunis dans un petit temple, au bord du fleuve, pour surveiller l'embarquement et l'exécution du complot qu'ils avaient conçu. Nana Sahib était absent : il s'était retiré à dessein, préférant n'apprendre le coup qu'après son exécution. Son fidèle lieutenant, Tantia Topee, avait pris toutes ses dispositions ; un coup de trompette était le signal convenu. Les blessés et les femmes s'embarquèrent d'abord ; venaient ensuite, dans les bateaux, les officiers et les soldats. Tout à coup, la trompette retentit. Les bateaux étaient couverts d'un toit de paille, comme tous ceux des fleuves indiens. Si on en croit les témoins oculaires, on eût dit des meules flottantes. Au signal convenu, la paille des toits s'enflamme, et les bateliers cipayes se précipitent vers le rivage. Ils avaient mis le feu au chaume, et se sauvaient de l'incendie qu'ils avaient allumé. Au même instant, éclate sur deux rives du fleuve un feu roulant de mousqueterie. Les bords du Gange s'embrasent sous la fusillade ; une véritable pluie de balles accable les passagers, voués à une mort certaine.

Pour ajouter, s'il était possible, à l'horreur de la situation, les bateaux échouèrent bientôt sur des bancs de vase et devinrent une sorte de cible fixe offerte au feu de l'ennemi. Trois barques seulement se mirent à suivre le cours du fleuve. Les deux premières dérivèrent sur le rivage de l'Oudh, et ceux qui les montaient furent mis à mort jusqu'au dernier. La troisième flotta longtemps au gré du courant. Les infortunés n'étaient pas au bout de leurs aventures ; des horreurs sans nombre leur étaient réservées. Le feu cessa, lorsque Tantia Topee et ses compagnons jugèrent leur infâme besogne suffisamment achevée. Les femmes et les enfants, encore vivants, furent tirés sur le rivage et ramenés dans une sinistre procession au milieu de cette ville, où ils avaient tant souffert

et qu'ils croyaient avoir quittée pour toujours. Ils étaient au nombre de cent vingt-cinq, quelques-uns blessés. Des indigènes qui assistaient à ce spectacle, nombre s'en affligèrent; il y avait là, peut-être, de vieux serviteurs qui se souvenaient avec reconnaissance des bons traitements des anciens jours, mais qui n'osaient manifester leur sympathie. Quelques-uns de ces témoins ont raconté, plus tard, l'aspect de ce sinistre cortége. Les malheureuses femmes étaient entraînées, les cheveux épars, les vêtements en lambeaux, quelques-unes les jambes et les pieds ruisselants du sang qui coulait de leurs blessures. On les conduisit dans ce qu'on appelle la maison Savada, vaste construction qui avait été l'hospice Salvador, et dont la prononciation douce des Asiatiques avait fait Savada.

Sur le troisième bateau se trouvaient plus de cent personnes. A mesure que la barque passait devant les rives, elle subissait une nouvelle salve de mousquetterie. Une douzaine d'hommes se décidèrent alors à débarquer, avec la pensée hardie d'attaquer leurs agresseurs et de les mettre en fuite. En leur absence, le bateau fut capturé; les femmes et les blessés furent ramenés à Cawnpore. Soixante hommes, vingt-cinq femmes et quatre enfants tombèrent aussi aux mains des Cipayes. Les hommes furent aussitôt fusillés. Avant de terminer, n'oublions pas la brave poignée d'hommes qui avait débarqué pour combattre l'ennemi corps à corps. Quatre parvinrent à se sauver, après des péripéties tellement périlleuses et si extraordinaires qu'elles trouveraient à peine place dans un roman.

Nana Sahib avait ainsi en son pouvoir un nombre considérable d'Anglaises. Quelques jours plus tard, on les tirait de leur prison pour les reléguer dans un petit édifice, au nord du canal, entre la ville indienne et le Gange. Elles y furent sequestrées de la façon la plus étroite. Le soir seulement, quelques-unes d'entr'elles étaient employées au dehors, à moudre le blé de leurs geoliers. Le

choléra et la dyssenterie exercèrent leurs ravages sur ces infortunées victimes : dix-huit femmes et sept enfants moururent. Il est juste de proclamer, à l'honneur du sexe féminin, que les veuves du dernier roi, père adoptif de Nana Sahib, firent tous leurs efforts pour sauver les captives ; elles déclarèrent qu'elles se précipiteraient, elles et leurs enfants, des fenêtres du palais, s'il leur était fait le moindre mal. Nous le répéterons ici, les Anglaises ne subirent d'autre outrage que celui de moudre le grain. Leurs jours étaient comptés, mais jamais elles n'invoquèrent la mort, comme on l'a cru en Angleterre, pour se dérober au déshonneur.

Cependant la fortune de Nana Sahib et des révoltés touchait à son déclin. Leur chef commençait à comprendre que jamais il ne réussirait à établir son autorité aux Indes. Le coup de balai qui devait chasser les Anglais du pays était à recommencer. Le premier flot de la rébellion s'était brisé contre les digues, et déjà on le voyait baisser. Nana Sahib sentait le pouvoir lui échapper. Les Anglais gagnaient partout du terrain. Neill avait repris Allahabad et purgeait la contrée de toute trace de révolte. D'Allahabad, Havelock s'avançait vers Cawnpore avec mille hommes et six canons. C'était une bien petite armée, si on la comparait aux forces que Nana Sahib pouvait encore rallier autour de lui. Mais personne ne connaissait aux Indes, mieux que ce dernier, les incomparables avantages qui assuraient à nos troupes un triomphe certain. La marche d'Havelock fut une série de victoires, en dépit des difficultés accumulées qui auraient arrêté sa course, si ses adversaires avaient fait preuve des moindres qualités tactiques ou militaires. Dans une rencontre, le lieutenant de Nana Sahib avait sous ses ordres quatre mille hommes et douze canons. En dix minutes, Havelock remporta une victoire complète. Il défit avec la même méthode plusieurs autres chefs rebelles ; bientôt il arrivait aux portes de Cawnpore.

Alors Nana Sahib s'imagina, ou on lui suggéra, qu'il serait regrettable de permettre que les prisonniers pussent être délivrés par leurs compatriotes. Peut-être, au milieu du naufrage de ses espérances, le misérable voulut-il se donner la satisfaction d'assouvir sa haine. On annonça aux captifs qu'il fallait mourir. Trois ou quatre hommes, qui se trouvaient dans le nombre, furent tirés de prison et fusillés. Puis les Cipayes s'avancèrent vers l'habitation des femmes et reçurent l'ordre de tirer au travers des fenêtres. Ils obéirent, mais sans faire grand mal. Certains auteurs pensent, ce qui est vraisemblable, qu'ils visèrent trop haut, pour éviter de tuer les femmes et les enfants. Le soir venu, cinq hommes, deux paysans hindoux, deux bouchers mahométans et un musulman, portant l'uniforme rouge des gardes de Nana Sahib, entrèrent dans la prison. On entendit alors des cris perçants sortir du triste édifice; bientôt on vit apparaître le garde, tenant à la main une poignée de sabre dont la lame était brisée: il venait chercher une autre arme. Cette manœuvre eut lieu, non pas une, mais deux fois. Décidément, la tâche était dure, même pour des sabres. Les cinq hommes quittèrent ensuite la maison, redevenue silencieuse, et fermèrent la porte derrière eux. Ils avaient à peu près tué toutes les femmes et les enfants; c'était bien un travail de boucher qu'ils venaient d'accomplir.

Le matin, cependant, on constata que, malgré tout leur zèle, ils avaient laissé leur tâche inachevée. Les armes les mieux trempées, les sabres les mieux affilés ne suffisent pas toujours quand il s'agit d'un aussi long travail. Des femmes et quelques enfants vivaient encore, ou du moins n'étaient pas tout à fait morts. Les cinq hommes revinrent avec plusieurs aides pour enlever les cadavres. Ils devaient les jeter dans un puits desséché, qu'ombrageait un bouquet d'arbres. Un grand nombre de désœuvrés étaient venus assister à l'opération. On s'aperçut que des femmes et des enfants n'étaient pas complètement morts. Parmi

les enfants, certains vivaient encore et essayèrent même de se sauver. Mais le même tombeau les attendait tous. Les spectateurs donnaient leur avis : les uns voulaient qu'on achevât au moins les victimes, avant de les précipiter dans le puits; les autres, au contraire, trouvaient cette générosité superflue, et demandaient qu'on jetât pêle-mêle les morts et les vivants. Quoi qu'il en soit, tous les captifs furent précipités dans le puits; on prit soin seulement de dépouiller, au préalable, ceux dont les vêtements avaient quelque valeur.

Lorsque les Anglais reprirent Cawnpore, quelques-uns eurent la curiosité de regarder au fond du puits; on se figure l'horrible spectacle qui s'offrit à leurs yeux. Quand on pénétra dans la maison du massacre, les murs et le plancher racontaient avec une terrible précision la scène dont ils avaient été témoins. Le plâtre des murailles était entaillé et couturé de coups de sabre ; on remarqua que tous avaient la même direction verticale et qu'ils devenaient plus nombreux sur les parois qui avoisinaient les coins; les malheureuses femmes, dans leur affolement, avaient dû instinctivement se précipiter aux extrémités de la salle, fuyant devant leurs meurtriers. Le plancher était jonché de lambeaux de vêtements, de linge de femme sali, cols, dessous intimes, peignes brisés, chaussures, touffes de cheveux. Quelques boucles de cheveux soigneusement entrelacées gisaient aussi sur le sol; ce n'était assurément pas le brutal couperet d'un boucher qui les avait détachées. C'étaient bien des gages de tendresse, précieusement conservés jusqu'au dernier moment et dont on ne s'était séparé qu'en disant à la vie un suprême adieu.

Aucune inscription n'avait été remarquée, au premier abord, sur les murs de la maison. On raconta plus tard qu'une phrase gravée dans le plâtre témoignait des hideux outrages dont les malheureuses auraient été victimes et contenait en même temps un appel à la vengeance. Ce récit

eut un terrible retentissement en Angleterre et amena, comme c'était fatal, une soif furieuse de représailles. Il était absolument faux. L'inscription dont on parla si longtemps n'apparut que plus tard sur l'enduit des murailles ; ce n'était, il faut le reconnaître, qu'une vulgaire invention, ce qu'on appellerait maintenant « un truc à sensation. » Les malheureuses avaient péri sans avoir jamais légué à leurs compatriotes le soin de leur vengeance. Deux ou trois morceaux de papier rappelaient seuls les décès et les événements qui avaient interrompu la monotonie de leur captivité. Ce fut tout. Le puits qui recélait tant d'horreurs a été comblé, et sur son emplacement on a élevé un jardin en terrasse et une chapelle commémorative.

Nous en finirons en quelques mots avec l'histoire de Nana Sahib. Il tenta devant Cawnpore une dernière résistance et fut complètement défait. Il rentra dans la ville au galop de son cheval sanglant et épuisé, et s'enfuit à sa résidence de Bithoor. Il avait encore trouvé le temps, dit-on, d'ordonner le massacre d'une captive isolée, oubliée par hasard ou épargnée à dessein. Il s'enfuit vers les frontières du Népaul, et disparut bientôt du théâtre des événements. On ne sut jamais ce qu'il était devenu. Ce ne fut pas sans une grande émotion que, plusieurs années plus tard, on apprit la capture de Nana Sahib ; mais l'homme arrêté était tout autre que le sinistre personnage. Après tant d'années d'oubli, on avait du reste ajouté peu de foi à sa subite réapparition. A une époque plus superstitieuse, le mystère qui enveloppe la fin de Nana Sahib eût paru bien explicable : l'enfer, eût-on dit, avait vomi le monstre ; l'enfer avait ressaisi sa proie.

CHAPITRE XXXV.

LES INDES RECONQUISES.

Delhi fut repris le 20 septembre. Le siège avait été long et difficile. Longtemps le général en chef, Archdale Wilson, avait cru l'assaut impossible avec la poignée d'hommes dont il disposait. Le colonel Baird Smith, qui commandait le génie, insistait pour une attaque de vive force. Elle fut enfin décidée et réussit, malgré des péripéties qui firent craindre plusieurs fois un échec. Le général de brigade Nicholson conduisait les colonnes d'assaut. Il paya de sa vie cette valeureuse mission. Blessé en pleine poitrine, il mourut trois jours après ; le drapeau anglais flottait désormais sur le palais des Mogols. Nicholson était un des officiers les plus braves et les plus expérimentés que la guerre eût jamais produits. Comme exemple des sentiments qui hantaient alors les hommes les meilleurs, nous devons rappeler que Nicholson réclama sans cesse une loi permettant d'écorcher vifs, d'empaler ou de brûler les meurtriers des femmes et des enfants à Delhi. Il prétendait que « l'idée de pendre simplement les auteurs de pareilles atrocités était une pure folie. » Il défendait sa théorie avec une opiniâtreté constante et la raisonnait de sang-froid comme mesure de politique et de principe. Ce souvenir n'est point de nature à déprécier le brave soldat.

Il montre seulement combien les instincts sauvages qui sommeillent au fond de l'âme humaine peuvent encore l'asservir en dépit des progrès de la civilisation.

La prise de Delhi fut suivie d'un fait qui, aujourd'hui encore, est matière à discussion. Un jeune officier, Hodson, du régiment de cavalerie qui portait son nom, dirigeait aux Indes l'*Intelligence department (1)*. D'abord pensionnaire civil au Pendjab, il avait été disgracié pour sa conduite tyrannique et arbitraire vis-à-vis des principaux chefs du district. Depuis, désireux de se distinguer et de racheter sa disgrâce, il avait pris le commandement d'une petite troupe de cavalerie, connue sous le nom de *Hodson's Horse*, à la tête de laquelle il avait montré les qualités militaires les plus brillantes. C'était un singulier mélange d'audace et de froide habileté. Il envisageait avec calme les coups de main les plus insensés; il savait supputer les chances et les risques et déterminer sans hésitation les mesures de prudence propres à assurer le succès. Il offrit au général Wilson de s'emparer du roi et de la famille royale de Delhi. Le général consentit, mais recommanda d'épargner la vie du roi. Hodson découvrit, par des espions indigènes, qu'au moment de la prise de la ville, le roi et sa famille s'étaient réfugiés dans le tombeau de l'empereur Hoomayoon, grand édifice qui, avec ses dépendances, formait un faubourg entier. Il eut l'audace de s'y rendre, accompagné de quelques-uns de ses cavaliers. La famille royale était entourée d'une multitude en armes, sans doute les derniers partisans d'une résistance désespérée. Cette fois encore, l'indomptable témérité d'Hodson lui réussit. Il somma tout le monde de jeter bas les armes; on crut qu'il était accompagné de forces considérables : les armes tombèrent et le roi se rendit à Hodson lui-même. Le lendemain, il s'emparait des trois princes royaux de Delhi.

(1) Service d'informations pour la topographie, la stratégie, la statistique, en Angleterre, à l'étranger et dans les colonies. Un aide-de-camp général est chargé de concentrer tous les renseignements.

Ils furent immédiatement jugés, condamnés et exécutés sur place ; Hodson les traita comme des rebelles, pris les armes à la main : saisissant la carabine d'un de ses cavaliers, il les fusilla lui-même. Les cadavres, à moitié dépouillés, restèrent exposés pendant plusieurs jours à l'une des portes de Delhi.

Cette sanglante exécution avait été froidement préméditée. Plusieurs jours auparavant, Hodson écrivait à un de ses amis que, s'il pénétrait dans le palais de Delhi, « la race de Timour n'obtiendrait pas cinq minutes de grâce. » « En vingt-quatre heures, écrivait-il le lendemain, j'ai mis la main sur les principaux membres de la famille de Timour le tartare. Je ne suis point cruel, mais j'avoue avoir saisi avec joie l'occasion de purger la terre de ces bandits. » Sir J. W. Kaye a condamné avec une juste sévérité la conduite de cet officier : « J'affirme sans hésitation, dit-il, que l'opinion publique eut un profond soulèvement de dégoût. Je n'ai jamais entendu personne approuver Hodson ni même invoquer en sa faveur les circonstances atténuantes. » Moins heureux que sir J. W. Kaye, nous avons souvent vu défendre, justifier et même glorifier ce massacre. Il nous est resté de cette époque l'impression très nette que la conduite d'Hodson était en général l'objet des plus grands éloges et considérée comme celle d'un vrai patriote. Aujourd'hui que les passions sont calmées, elle serait bien difficile à justifier : on n'avait contre les princes aucune preuve qu'ils eussent participé aux massacres de Delhi ; cette preuve, d'ailleurs, Hodson ne chercha pas à l'établir, il ne l'invoqua même pas. La tentative des princes de restaurer leur dynastie pouvait justifier une punition sévère, mais elle n'était pas de ces crimes qui, dans la guerre moderne, laissent la vie des coupables à la merci des vainqueurs, alors que la lutte a cessé et que la loi a repris tout son empire.

L'histoire de la révolte indienne conduit à cette conclusion forcée qu'un affaissement momentané du sens

moral se manifesta, à cette époque, dans l'opinion publique. On en était venu à proportionner aux crimes de l'ennemi le droit de la vengeance, et à se prévaloir du triste exemple qu'il avait donné, pour méconnaître les principes de la plus simple morale. Comme le remarqua M. Disraeli, autant valait proposer Nana Sahib en exemple aux officiers anglais. Hodson fut tué quelque temps après. Devant cette tombe prématurément ouverte, nous ne voudrions pas nous montrer trop sévère : c'était un soldat intelligent et brave; malheureusement, ainsi que disent les biographes d'Elisabeth, son tempérament farouche lui enlevait tout sang-froid et étouffait en lui les meilleurs instincts de sa nature.

Cependant le général Havelock marchait au secours de Lucknow. Sir James Outram, à son retour de Perse, venait d'être envoyé dans l'Oudh avec le titre de général en chef et un pouvoir absolu sur toutes les autorités civiles et militaires. Par la force des choses, il se trouvait substitué à Havelock dans son commandement, au moment même où, par une série de brillants combats et au travers des plus grands dangers, ce valeureux officier se frayait une route pour tendre la main aux assiégés de Lucknow. Mais Outram n'était pas homme à priver un brave et glorieux camarade du fruit de ses travaux et de son courage. « C'est à vous, lui écrivit-il, que revient la gloire de délivrer la ville de Lucknow, pour laquelle vous avez déjà si vaillamment combattu ! Je ne vous accompagnerai qu'à titre de commissaire civil, et je mets, comme simple volontaire, mes services militaires à votre disposition. » Havelock poursuivit donc sa marche victorieuse. Après d'incessantes luttes contre des forces supérieures, il se voyait en mesure, le 25 septembre, de délivrer la garnison assiégée. Ce succès sauva, ce n'est pas douteux, les femmes et les enfants d'un massacre semblable à celui de Cawnpore ; mais Havelock ne disposait que de forces insuffisantes, il n'était pas en état de disperser les rebelles. Sa petite

armée, augmentée des renforts de sir James Outram, était encore bien au-dessous du rôle que les circonstances lui assignaient.

L'ennemi se remit bientôt de la frayeur soudaine que lui avait causée l'arrivée d'Havelock et recommença le siège. Si l'Angleterre n'avait fait un suprême effort, il est probable que les troupes, amenées par Havelock pour délivrer Lucknow, seraient venues grossir le nombre des victimes. Mais, au même moment, un vaillant soldat, sir Colin Campbell, celui que nous avons déjà vu en Crimée, venait d'être appelé au commandement général des armées de l'Inde. Il avait, dit-on, reçu, un après-midi, à Londres, la nouvelle du devoir inattendu qui lui incombait; le soir même il partait pour le théâtre de la guerre. Rendu à Cawnpore le 3 novembre, il se mettait en route pour Lucknow le 9. L'obligation d'attendre des renforts ajourna au 14 le commencement des opérations. L'armée se composait de cinq mille hommes seulement, chiffre bien faible relativement à celui des ennemis; mais, à cette époque, un officier anglais se trouvait en bonne condition pour attaquer l'adversaire, quand celui-ci n'était que quatre ou cinq fois supérieur en nombre.

Les escarmouches se succédèrent alors sans relâche. Campbell attaquait l'ennemi de front pendant que la garnison assiégée le prenait à revers. Le 17 novembre au matin, Outram et Havelock, suivis de leur état-major, joignaient Campbell sur le champ de bataille, alors que l'action générale n'était pas encore terminée : leurs efforts combinés décidèrent la déroute de l'ennemi. Néanmoins, sir Colin Campbell résolut d'évacuer la place : en conséquence, le 19, des batteries de position ouvrirent leur feu contre l'ennemi, comme si l'assaut allait avoir lieu. Sous le couvert de cette démonstration, les femmes, es malades et les blessés se retirèrent, sans être inquiétés, au Dilkoosha, petit palais au milieu d'un parc, à cinq nilles de la ville : sir Colin Campbell s'en était emparé

au cours des opérations. Les jours suivants, la garnison y exécuta sa retraite, sans être troublée par l'ennemi. A minuit, le 22, le mouvement était achevé, sans qu'on eut à déplorer la perte d'un seul homme.

Deux ou trois jours plus tard, les troupes se trouvaient à Alumbagh, à quatre milles de Lucknow, mais dans une autre direction que le Dilkooska. Alumbagh est un groupe de constructions isolées, au milieu d'un enclos, au sud de la ville. Cette halte restera mémorable dans l'histoire de la guerre. Ce fut là qu'Havelock termina sa glorieuse carrière. Déjà épuisé par tant d'efforts surhumains, par tant de nuits sans sommeil, il était en outre miné par la dyssenterie. Au milieu de ses batailles et de ses victoires, il avait perdu la force de résister à un si terrible ennemi. Havelock mourut le 24 novembre. Le 27, la reine l'avait créé baronnet ou plutôt avait attaché ce titre à son nom. On ignorait encore que le temps des combats et des honneurs était passé pour ce vaillant soldat. Le titre fut transféré à son fils, alors sir Henri Havelock, qui s'était brillamment conduit sous les yeux de son père. La renommée des exploits d'Havelock ne devança que de quelques jours, en Angleterre, la nouvelle de sa mort. L'histoire de nos guerres renferme peu d'exemples de faits d'armes si brillants et si rapidement accomplis ; quelques semaines lui avaient suffi pour illustrer sa carrière.

L'avancement d'Havelock avait été très lent. Il n'avait jamais rien dû à la faveur. Aucune influence de famille, aucun patronage puissant n'avait facilité ses débuts. Il avait plus de soixante ans lorsque la révolte éclata. Né en avril 1795, il avait été élevé à Londres, au collège de Charterhouse. Ses manières posées, son attention studieuse lui avaient valu de la part de ses camarades le sobriquet de « *vieux phlos* », abréviation de « vieux philosophe. » Arrivé aux Indes en 1823, il avait fait la campagne de Birmanie en 1824, et celle contre les Sikhs en 1845. C'était un homme d'un caractère grave et sérieux ;

il était anabaptiste et avait cette conviction que l'esprit religieux doit présider à toutes les actions de la vie militaire aussi bien qu'à celles de la vie civile. Son exemple et son austérité avaient pénétré parmi les soldats qu'il dirigeait, et les « saints d'Havelock » avaient conquis, aux Indes, une véritable réputation. Partout où ils en trouvaient l'occasion, les « saints d'Havelock » savaient combattre en désespérés, comme les sceptiques les plus hardis. Leur commandant, eût-il trouvé la célébrité sur sa route, au détriment de son devoir, qu'il n'aurait pas dévié d'un pouce pour la saisir. Au milieu de ses alternatives d'espérance et de crainte, d'affolement et de colère, l'Angleterre sentit déborder d'orgueil et de douleur le cœur de tous ses enfants devant la tombe triomphante d'Havelock. Etait-ce, après tout, une mort prématurée ? N'était-elle point pour ce héros le couronnement de sa glorieuse carrière ?

Sir Colin Campbell laissa le général Outram à Alumbagh, avec mission de surveiller les mouvements des insurgés, encore très nombreux à Lucknow; lui-même s'avança vers Cawnpore, où l'attendait une tâche à hauteur de ses talents. Une nombreuse armée ennemie, composée surtout des troupes révoltées de Scindiah, gouverneur de Goualior, avait pris la ville pour objectif. Le général Windham, qui la commandait, était allé à leur rencontre. Il lui arriva ce qui était arrivé à sir Henri Lawrence à Lucknow : mis en présence de masses considérables, il dut battre en retraite derrière ses retranchements de Cawnpore. Les rebelles s'emparèrent de la ville après lui avoir infligé des pertes considérables; mais, attaqués à la fois par sir Colin Campbell et sir Hope Grant, ils furent défaits, et Cawnpore tomba de nouveau en notre pouvoir.

Campbell concentra dès lors tous ses efforts sur Lucknow. Il voulait le reprendre et disperser les troupes ennemies qui s'y étaient réfugiées. Lucknow ne devait cependant être reconquis que le 19 mars 1858. L'artillerie avait joué

un grand rôle dans toutes ces opérations, qui avaient été conduites avec autant de prudence que de bravoure. Aussi nos pertes furent très minimes, en comparaison de celles de l'ennemi. Il avait perdu deux mille hommes dans le dernier engagement, et plus de cent canons étaient tombés entre nos mains. Parmi nos blessés se trouvait le brave commandant de la brigade navale, sir William Peel, fils de l'éminent homme d'Etat; parmi les morts, Hodson, l'exécuteur des princes de Delhi. Sir William Peel mourut peu après de la petite vérole, à Cawnpore. Sa mort ne passa point inaperçue, au milieu des grands deuils de cette époque si pleine d'événements; il laissa d'unanimes regrets. Il reste à citer un nom parmi les assiégés de Lucknow : c'est celui du docteur Brydon, que nous avons déjà vu sous les murs de Jellahabad, l'un des survivants qui racontèrent la désastreuse retraite de Caboul. Le docteur Brydon rendit des services à la défense de Lucknow, et fut l'objet d'une mention spéciale dans la dépêche du gouverneur général. « Après avoir fourni toute la cam-» pagne de Caboul en 1840-41, lit-on dans ce document, » le docteur Brydon fit partie de la garnison célèbre qui » défendit Jellahabad. Désormais un des héros de Lucknow, » il peut raconter, comme témoin et comme acteur, des » faits bien autrement remarquables ; son énergie invin-» cible et son courage à toute épreuve doivent être donnés » en exemple aux soldats anglais. »

De fait, la prise de Lucknow porta le dernier coup à la grande révolte du Bengale. Les deux centres du mouvement étaient Delhi et Lucknow : ces deux boulevards étaient entre nos mains. Dans le pays même, la révolte avait presque perdu toute vitalité : il ne restait plus un camp à qui on pût envoyer un parlementaire pour imposer une capitulation. Nous citerons cependant quelques épisodes des derniers jours de la guerre. Les rebelles s'emp rèrent de Goualior, capitale du Maharajah Scindiah, q avait dû se réfugier à Agrah. Les Anglais durent ma

cher contre les insurgés, reprendre Goualior et restaurer Scindiah. Parmi les derniers champions des rebelles se trouva Ranee, princesse de Jhansi, dont le territoire avait été annexé. Elle s'était jetée dans la révolte avec toute son énergie, et s'était toujours refusée à la considérer comme une simple émeute. Ranee conduisit la campagne avec Nana Sahib et Tantia Topee. Après la chute de Delhi, elle sut, pendant des mois, échapper à sir Hugh Rose. Elle-même menait ses escadrons à la charge, sur le champ de bataille, et se jetait dans la mêlée l'épée à la main. Elle paya de sa personne dans l'engagement qui décida du sort de Goualior. Habillée en officier de cavalerie, elle conduisit charge sur charge, et fut tuée au milieu des derniers combattants. Son cadavre fut trouvé sur le champ de bataille, criblé de blessures reçues par devant, comme celui des héros. Sir Hugh Rose, en vainqueur généreux, rendit publiquement hommage à sa valeur. Il écrivit, dans son ordre du jour, que « l'ennemi venait de perdre son meilleur soldat, la femme trouvée morte au champ d'honneur, Ranee de Jhansi. »

Scindiah, Maharajah de Goualior, avait bien mérité du gouvernement anglais. Séductions, menaces, dangers de toutes sortes, rien ne l'avait ébranlé; il était demeuré notre allié. Il en avait été de même de Holkar, Maharajah d'Indore. Ces deux princes étaient jeunes : ils avaient à peine vingt trois ans, l'âge où l'ambition et l'esprit d'aventure exercent leur irrésistible fascination. A l'origine, Holkar fut réellement soupçonné d'avoir favorisé la rébellion ; on l'accusa même d'y avoir participé. Aujourd'hui encore, certains auteurs croient pouvoir établir sa complicité, tant sa fortune paraissait liée à celle des révoltés. Mais il trompa l'attente de nos ennemis et nous resta fidèle. L'Angleterre doit beaucoup à ces deux princes pour le rôle qu'ils ont joué au moment du danger; et, nous sommes heureux de le reconnaître, elle ne leur a pas marchandé sa reconnaissance.

Les procédés de pacification dont usa M. William Tayler dans le district de Patna firent naître un épisode qui soulève aujourd'hui encore les plus vives controverses. Patna est la capitale musulmane de la belliqueuse région qui s'étend à l'est de Bénarès; elle était le quartier-général du fanatisme musulman; la belliqueuse tribu des Wahabis y dominait. M. Tayler était persuadé qu'on y fomentait une révolte. Pour se rendre maître des chefs religieux qui lui étaient suspects, il eut recours à un stratagème qui rappelle le procédé du duc d'Albe vis-à-vis du comte d'Egmont. La fin justifie-t-elle les moyens? On se le demande encore. Même dans l'hypothèse d'un véritable complot, convenait-il de prévenir la fourberie orientale par une trahison qui la distançait de beaucoup? L'épisode, bien qu'intéressant, n'en est pas moins un simple épisode, et il ne peut donner lieu, dans cette histoire, à une discussion approfondie.

Les derniers spasmes de la révolte ne méritent pas d'être racontés dans leurs détails. Pendant longtemps Tantia Topee, le lieutenant de Nana Sahib, continua la guerre. Les défaites ne purent abattre son opiniâtreté. A la fin, cependant, cerné par nos troupes, il se vit abandonné de ses derniers soldats. Fait prisonnier en avril 1859, il était jugé, condamné pour participation aux massacres de Cawnpore et pendu comme un vulgaire criminel. Le vieux roi de Delhi passa également en jugement et fut condamné à la déportation. Au cap de Bonne-Espérance, où il fut envoyé, les colons refusèrent de le recevoir. Spectacle étrange ! le dernier rejeton de la famille des Grands-Mogols en était réduit à mendier une prison. On le transporta enfin à Rangoun, dans la Birmanie anglaise. Le 20 décembre 1858, sir Colin Campbell, devenu lord Clyde, annonçait au gouverneur général « la fin de la campagne et la disparition des vestiges de la révolte dans la province de l'Oudh. Les derniers débris des insurgés, renonçant à une plus longue résistance, venaient

de disparaître derrière les montagnes qui séparent le royaume de Népaul de l'empire de Sa Majesté en Hindoustan. » Le 1er mai 1859, l'Angleterre célébrait, par des prières publiques, la pacification des Indes.

CHAPITRE XXXVI.

SUPPRESSION DE LA « JOHN Cie. »

Pendant que s'accomplissaient ces événements, des causes multiples agitaient l'opinion publique en Angleterre. Depuis de longues années, les affaires d'Orient nous avaient laissés tout à fait indifférents. Pour le négociant anglais, l'Inde était un pays où l'on faisait rapidement fortune ; les fonctionnaires civils ou militaires y trouvaient un pénible labeur sans la moindre perspective d'y conquérir jamais la position d'un nabab. Pour beaucoup de familles, cette contrée apparaissait comme un pays maudit : le climat était fatal aux nouveaux nés, et plus d'un jeune ménage, parti pour y chercher fortune, devait renvoyer ses enfants à la mère-patrie. Pour les uns, l'Inde éveillait des rêves de chasse au tigre ; chez d'autres, le souvenir de l'évêque Heber et des missions anglicanes.

Le procès de Warren Hastings et les grands discours de Burke n'étaient pour la plupart d'entre nous qu'une vague légende. Dans son célèbre essai sur lord Clive, publié seulement dix-sept ans avant la révolte indienne, Macaulay fait une remarque très juste : Le moindre écolier, dit-il, étudie à fond les conquêtes des Espagnols en Amérique ; il suit avec enthousiasme les exploits des Monté-

zuma, des Cortez, des Pizarre; et c'est à peine si l'Anglais instruit connaît l'histoire de notre conquête des Indes.

Aux Communes, lorsqu'un débat s'engageait sur les affaires indiennes, on eût dit qu'il n'intéressait que des spécialistes et qu'il s'agissait de quelque loi d'intérêt local sur l'éclairage ou le service des eaux. On ne prenait même pas soin de sauver les apparences. Les fonctionnaires de l'administration coloniale, les membres de l'opposition qui les avaient précédés dans leurs charges, quelques députés qui avaient vécu aux Indes et que leur intérêt pour ce pays signalait à la curiosité publique, tels étaient les hommes politiques qui portaient le poids de toutes les discussions. Tant que durait le débat, eux seuls retenaient l'attention de la Chambre. Quand éclata la révolte, le sentiment national se réveilla de cette coupable torpeur. Le spectacle qu'offrit alors la nation est assez étrange : D'abord la panique, puis la fureur ; on demandait du sang, des exécutions en masse, des mitrailles; bientôt cependant la réaction se fit dans les esprits; des hommes éminents jetèrent un cri d'alarme, protestèrent contre les répressions violentes et les exécutions sommaires que nos nationaux des Indes semblaient affectionner tout particulièrement.

Ce fut pendant cette période de réaction que s'engagea, à l'occasion de la proclamation de lord Canning, une polémique demeurée célèbre. Le 3 mars 1858, lord Canning avait publié un document qui eut en Angleterre un retentissement beaucoup plus considérable que ne comportaient ses conséquences pratiques. Il était daté de Jellahabad, où s'était transporté le gouverneur général, pour se rapprocher du théâtre de la guerre. La proclamation s'adressait aux chefs de l'Oudh et leur annonçait qu'à l'exception des domaines de six d'entre eux, demeurés fidèles, la province devenait tout entière la propriété du gouvernement anglais, qui en disposerait à son gré. Quant au sort des habitants, la proclamation le fixait également

Tous les chefs ou seigneurs qui feraient de suite leur soumission au commissaire de l'Oudh auraient la vie sauve, « pourvu que leurs mains fussent pures du sang versé « dans les massacres. » La proclamation ne rentrait dans aucun détail quant aux conditions qui seraient imposées aux vaincus; ils devaient s'en rapporter « à la justice et à « la clémence du gouvernement. » Prise dans son sens littéral, la proclamation semblait sans contredit annoncer une confiscation absolue du territoire entier; elle donnait même à entendre aux propriétaires épargnés, qu'ils ne devaient la conservation de leurs biens qu'à la faveur du gouvernement, en récompense de leur fidélité. C'est ainsi qu'une personne dont l'opinion était du plus grand poids interpréta la décision du gouverneur général: nous voulons parler de sir James Outram, commissaire en chef de l'Oudh.

Sir James Outram écrivit de suite à lord Canning, en lui exposant qu'il n'y avait pas dans tout le territoire de l'Oudh une douzaine de propriétaires à l'abri de la confiscation; presque tous avaient, ou directement porté les armes contre nous, ou aidé les rebelles par des secours en hommes ou en argent. La proclamation revenait donc à une confiscation complète des droits de propriété dans la province; elle allait jeter les chefs et les principaux seigneurs dans une résistance désespérée; il faudrait entreprendre une campagne de guérillas pour extirper jusqu'aux racines toute cette classe de grands propriétaires. Que d'Européens allaient encore être décimés, soit par la maladie, soit par le fer de l'ennemi. Malgré les avis de sir James Outram, lord Canning se refusait à admettre l'éventualité de semblables conséquences. Il consentit pourtant à l'insertion d'une clause garantissant une indulgence libérale à tous ceux qui prêteraient de suite leur appui au rétablissement de l'ordre. « Le gouverneur général, y « était-il dit, examinera avec bienveillance toute demande « de restitution qui pourrait être justifiée par le concours

« que le solliciteur aurait prêté au gouvernement an-
« glais. »

A dire vrai, lord Canning n'avait jamais eu l'intention de poursuivre par la force une politique de confiscation aussi cruelle que violente. Le caractère général de son administration, les reproches mêmes dont on l'avait accablé, le surnom que lui avaient donné ses ennemis (autant de titres de gloire réservés pour l'avenir), étaient suffisants pour persuader même au critique le moins bienveillant que « Clémence Canning » n'avait pas dû porter contre toute une classe d'individus une impitoyable condamnation. Selon lord Canning, au contraire, le gouvernement anglais devait prendre une attitude tout à fait nouvelle vis à vis des habitants de l'Oudh ; et les populations tout récemment annexées devaient être, ainsi que leurs chefs, traitées autrement que des cipayes insurgés. Il ne pensa pas un seul instant à emprisonner ou à déporter pour cause de simple rébellion ; il comprenait en effet qu'il eut été par trop rigoureux de traiter en rebelles des hommes coupables d'avoir combattu un pouvoir qui, hier encore, n'avait aucun droit à leur respect et à leur obéissance. Quoi qu'il en soit, l'Oudh était désormais province anglaise, et c'était à lord Canning de décider de son sort. Il en arriva à cette conclusion, que la seule politique possible consistait à profiter de la révolte et de l'occasion d'une réorganisation du pays, non pas pour décréter une confiscation générale, mais pour établir ce principe, que les propriétaires tenaient leur jouissance et leurs droits du bon vouloir du gouvernement anglais. Il obéissait au même principe que celui adopté par lord Durham au Canada. Il suspendit provisoirement l'application stricte de la loi, pour inaugurer le règne d'une loi nouvelle. Il s'emparait d'un pouvoir dictatorial afin de rétablir l'ordre et la paix, en imposant le moins de sacrifices possibles à la province dont le sort lui était confié.

Tout le monde reconnaît cependant qu'au premier abo

la proclamation de lord Canning paraissait singulièrement despotique. Les personnages les plus connus par leur générosité et leur caractère libéral partagèrent cette opinion. Les partisans même de lord Canning, restés fidèles au milieu des attaques les plus vives, désapprouvèrent sa politique nouvelle. Lord Ellenborough était alors président du conseil de contrôle ; c'était un homme de premier mouvement, ayant la passion des belles phrases. Il aimait la justice, du moins une justice conforme à ses lumières ; mais, ce qu'il aimait par-dessus tout, c'était l'antithèse. Il n'eut pas plutôt reçu copie de la proclamation, qu'il expédia à lord Canning, sous sa propre responsabilité, une dépêche qui était une éclatante condamnation de sa politique. « Certains conquérants, écrivait-il dans la fougue de son éloquence, quand ils ont brisé la résistance, réservent à quelques-uns des vaincus un châtiment exemplaire ; mais ils savent, par une politique généreuse, étendre leur clémence à toute la nation. Vos principes sont absolument différents. Vous réservez à un petit nombre les faveurs de votre indulgence et vous frappez du châtiment le plus impitoyable la masse de la population. Suivant nous, les précédents que vous n'avez pas voulu suivre révèlent une sagesse supérieure, et sont bien préférables à ceux que vous désirez créer. »

Le style de cette dépêche était injustifiable. En France, un préfet de l'empire pouvait, dans son amour des circulaires fulminantes, relever en ces termes les grossières bévues d'un maire de village. Mais, de lord Ellenborough à lord Canning, un pareil langage était singulièrement déplacé, alors surtout que celui-ci venait de sauver l'empire des Indes de la crise la plus terrible dont il ait été jamais menacé. La question fut immédiatement portée devant les deux Chambres. Lord Shaftesbury, à la Chambre des lords, déposa un ordre du jour déclarant que la Chambre avait vu avec regret, même avec une profonde inquiétude, l'envoi et la publication de cette dépêche par l'inter-

médiaire de ce rouage démodé qu'on appelait la commission secrète de la cour des Directeurs (1). Un pareil procédé pouvait compromettre notre gouvernement des Indes, affaiblir son autorité et encourager la résistance des rebelles, qui n'avaient pas encore complètement déposé les armes. Une motion analogue fut faite aux Communes par M. Cardwell. Dans les deux Chambres, l'attaque contre le ministère éprouva un échec complet. Dès le début, lord Ellenborough avait assumé la responsabilité complète d'un acte dont il était l'unique auteur : il donna sa démission. La motion fut rejetée à la Chambre des lords; et, à la Chambre des communes, ses auteurs se virent contraints de la retirer, non sans avoir essuyé d'abord l'humiliation d'une défaite. Quatre jours se passèrent au milieu de tumultueux débats. L'opinion se divisait de plus en plus. M. Bright, sir James Graham et leurs partisans condamnèrent la proclamation et défendirent le gouvernement.

M. Cardwell et son parti se trouvaient dans une situation bien fausse. En effet, après la démission de lord Ellenborough, continuer l'attaque contre le gouvernement n'était plus que l'œuvre d'une faction politique. Pendant les débats, on apprit que sir James Outram avait blâmé la proclamation, et cette nouvelle vint consolider encore la position du gouvernement. On produisit, au cours des débats, une lettre confidentielle adressée par

(1) La Cour des Directeurs (Court of Directors) présidait à la gestion de la Cie des Indes (East India Co ou John Co). Un comité secret de la Cour des Directeurs correspondait directement avec le gouvernement. La Cour des Directeurs était composée de vingt-quatre membres, délibérant valablement au nombre treize. Toute communication de nature délicate et confidentielle entre le Conseil de contrôle (Board of control) et la « Court of Directors » était soumise d'abord au comité secret.

Le « Board of control » se compose des principaux ministres et « membres du Conseil privé de la reine « qu'il plaît à Sa Majesté nommer. »

lord Canning à M. Vernon Smith, depuis lord Lyveden, et prédécesseur de lord Ellenborough à la présidence du conseil de contrôle. Lord Canning reconnaissait, dans cette lettre, que sa proclamation nécessiterait de longues explications, mais les soucis de la réorganisation de la colonie ne lui laissaient pas les loisirs suffisants pour ce travail. Lord Canning s'imaginait que M. Vernon Smith dirigeait encore le conseil de contrôle. M. Vernon ne communiqua point cette lettre à lord Ellenborough : on fit naturellement valoir que l'ignorance de lord Ellenborough expliquait tout; mieux averti, il aurait sans doute déposé sa plume et attendu les explications promises. On sut, par la suite, que M. Vernon Smith était en Irlande, à l'arrivée de la lettre de lord Canning, et ne l'avait pas eue assez tôt entre les mains pour calmer la fougue de lord Ellenborough. Lord Granville vint alors raconter qu'il avait communiqué à lord Ellenborough une lettre analogue à celle de M. Vernon Smith; mais l'impétueux lord l'avait trouvée peu intéressante et ne l'avait pas même écoutée jusqu'au bout. Il y avait, il est vrai, une certaine différence entre un billet d'ami et ce qu'on pouvait considérer comme une communication officielle au prédécesseur de lord Ellenborough. Dans tous les cas, cette révélation inattendue servait à merveille les intérêts du gouvernement.

L'attaque de M. Cardwell n'eut aucun succès : l'opposition fut complètement mise en déroute. M. Disraeli en a dépeint les phases dans un discours qu'il fit à Slough, quelque temps après : c'était un chef d'œuvre d'éloquence ironique et railleuse. « Ce fut, dit-il, en parlant de l'attaque de l'opposition, comme une convulsion soudaine de la nature. Je ne peux la comparer qu'à ces tremblements de terre de la Calabre et du Pérou. Au milieu d'un sourd grondement, on entend des gémissements, des
is, l'éclat de la foudre lointaine. Personne ne peut dire
c'est le haut ou le bas de la maison qui oscille. Puis
déchirement soudain se produit; on voit s'ouvrir une

crevasse béante; un village entier disparaît, puis c'est une énorme tour qui s'écroule, et bientôt les bancs de l'opposition sont en proie à une indicible anarchie. » Assurément, M. Disraeli avait qualité pour chanter victoire sur les ruines du parti vaincu. Outre ses conséquences politiques immédiates, ce débat devant la Chambre des communes eut d'autres résultats heureux. Il fournit à M. Cairns la première occasion de faire valoir ses remarquables talents d'orateur parlementaire. Grâce à sa parole puissante, il devait rendre plus tard à son parti de solides et brillants services. Ce fut également l'origine du célèbre pamphlet du comte de Montalembert : *Un débat sur l'Inde au Parlement anglais*. Le contraste frappant signalé par l'auteur entre la liberté politique de l'Angleterre et la servitude impériale valurent au comte de Montalembert l'honneur d'être poursuivi par le gouvernement et défendu par Me Berryer.

Cependant, Lord Canning poursuivait avec succès la ligne politique qu'il s'était tracée. Les peines qu'il avait édictées contre les propriétaires fermiers de l'Oudh ne reçurent qu'une application très-restreinte. Jamais, d'ailleurs, il n'avait songé à les appliquer dans toute leur rigueur. En fait, quelques semaines après la prise de Lucknow, presque tous les grands propriétaires avaient fait leur soumission. Lord Canning recommanda à ses agents de témoigner, en toute occasion, d'un grand esprit de prudence et de conciliation. Le nouveau système de gouvernement de l'Oudh était fondé sur la reconnaissance des Talookdars comme propriétaires responsables. Leurs droits étaient limités; le gouvernement se réservait de redresser les abus et de protéger les tenanciers et les cultivateurs. La révolte n'avait que trop prouvé la faiblesse et l'insuffisance de la vie communale dans les agglomérations rurales. On ne pouvait les appeler à jou le rôle important qu'on avait si heureusement dévolu a communes du Pendjab. Quand on juge la politique de lo.

Canning, il ne faut pas oublier que le gouvernement de l'Inde avait toujours revendiqué à son profit un droit général de propriété, sous quelque nom qu'on veuille le déguiser, avec la faculté absolue d'en modifier l'étendue.

Le système introduit par lord Canning survécut facilement aux attaques dirigées contre son auteur. Il survécut à Canning lui-même, dont la carrière touchait à son terme. Canning, en effet, comme Durham, devait à peine vivre assez longtemps pour recevoir de ses concitoyens les hommages de reconnaissance que lui avaient mérités les services rendus au pays conquis, et à la nation conquérante, au nom de laquelle il avait exercé son pouvoir.

La rébellion entraîna dans sa chûte une ancienne et glorieuse institution, le gouvernement de la Compagnie orientale des Indes. Avant que la révolte eût été complétement domptée, la «John compagnie» avait cessé d'exister. De fait, l'administration de l'Inde, telle qu'elle avait été organisée par Warren Hastings, avait depuis longtemps échappé au contrôle de la compagnie. Un conseil de direction, nommé partie par la couronne, partie par la compagnie, siégeait à Leadenhall Street et donnait l'impulsion première au gouvernement de l'Inde. Mais une commission parlementaire, le conseil de contrôle, avait le droit de réviser et de modifier les décisions de la compagnie. La couronne nommait le gouverneur général; la compagnie ne pouvait que le révoquer. Ce système bizarre, et peut-être sans précédent, était contraire à toute logique. Du moment où une crise venait à s'ouvrir, il était naturel qu'on lui en attribuât toute la responsabilité. Dès le commencement de la révolte, l'opinion pressentit qu'on était à la veille d'une réforme générale, et qu'il faudrait procéder à la réorganisation complète de notre
lonie indienne; bientôt ce pressentiment devint une
nviction inébranlable: l'Angleterre devait prendre en
ain l'administration des Indes; il fallait en finir avec

cette fiction du gouvernement d'un grand pays par l'entremise d'une société commerciale. A dire vrai, dès 1852, lord Ellenborough, dans sa déposition à la commission parlementaire nommée pour les affaires des Indes, avait revendiqué pour la couronne tous les pouvoirs qu'exerçait la compagnie.

Comme nous l'avons déjà vu, le fameux système établi par Pitt était en réalité le gouvernement par la couronne. Du moins, Pitt avait soumis l'administration de l'Inde au contrôle absolu du gouvernement. Le système introduit par Fox différait sensiblement de celui de Pitt. Celui-ci avait abandonné à la compagnie tout ce qui concernait la direction du personnel et les intérêts commerciaux; Fox, au contraire, avait mis tous les rouages administratifs de cette nature sous la surveillance d'un comité nommé par la couronne. L'acte de 1853 enleva à la compagnie le choix des fonctionnaires civils, sans cependant le donner au gouvernement : de fait, les places étaient attribuées au concours, et, selon la capacité et les aptitudes des candidats. C'était précisément le système qu'avait préconisé Macaulay dans son dernier discours à la Chambre des communes. Au commencement de 1858, lord Palmerston déposa un projet de loi qui conférait à la couronne tous les pouvoirs exercés jusqu'alors par la compagnie. Il demandait que l'administration de la colonie fut confiée à un conseil de huit membres et à un président dont la nomination appartiendrait au gouvernement. Il y avait à la Chambre des communes une forte majorité en faveur du projet. L'attentat d'Orsini et le malencontreux « *conspiracy Bill* » amenèrent la chute soudaine du ministère Palmerston.

Arrivé au pouvoir, lord Derby déposa un projet de loi pour l'amélioration immédiate de l'administration des Indes; mais il échoua complétement. Le projet était, reste, ridicule et portait manifestement l'empreinte l'imagination fantaisiste de lord Ellenborough. Il cr

un secrétaire d'Etat pour les Indes, secondé par un conseil de dix-huit membres. Neuf d'entre-eux étaient nommés par la couronne. Le choix des neuf autres était soumis au principe de l'élection populaire. Quatre des élus devaient avoir servi aux Indes au moins dix ans, ou y avoir fait le commerce pendant quinze années. Les électeurs étaient les plus anciens fonctionnaires des Indes, ayant dix ans de service, ou des capitalistes possédant deux mille livres de valeurs de chemins de fer ou de travaux publics indiens, ou bien encore mille livres de la dette du gouvernement des Indes. Les cinq autres membres du conseil devaient avoir pendant cinq années commercé avec les Indes ou fait de l'exportation pour ce pays, ou y avoir séjourné pendant dix années. Ils étaient élus par les colléges de Londres, Liverpool, Manchester, Glasgow et Belfast. Cette dernière clause était de l'invention de Lord Ellenborough.

Il serait difficile d'imaginer quelque chose de plus insoutenable et de plus contraire au principe de l'élection populaire. Il est en effet reconnu par tous les théoriciens du suffrage populaire que l'électeur est le meilleur juge de savoir qui doit être choisi pour le représenter dans une Assemblée législative. Mais on ne peut, sans violer ce principe, affirmer que les électeurs de Londres et de Liverpool ont seuls qualité pour désigner les représentants du Bengale, de Bombay ou du Pendjab. En outre, comme s'il n'était pas assez absurde de mettre la représentation des Indes aux mains d'une classe d'électeurs choisie avec tant de discernement, on créait encore une catégorie d'éligibles, comme pour rendre absolument impossible l'élection d'un candidat compétent. D'après l'ingénieux projet du gouvernement, on pouvait nommer au conseil le brasseur qui, pendant cinq ans, aurait exporté bière aux Indes, mais M. Stuart Mill était inéligible. projet ne pouvait aboutir ; il n'avait trouvé aucun écho, dans le Parlement, ni dans le pays. Nous n'en avons

parlé que pour enregistrer sa condamnation. Il fut retiré avant la seconde lecture.

Lord John Russell était venu au secours du gouvernement. Ce dernier croyait avoir fait une généreuse concession au principe de l'élection populaire et s'étonnait de voir avec quel dédain ses avances étaient accueillies. Lord John Russell proposa à la Chambre de procéder par voie de résolutions ; réunie dans ses bureaux, elle voterait une série de principes traçant les grandes lignes d'un projet: le gouvernement s'inspirerait de ces votes pour préparer un projet de loi. L'idée fut accueillie avec empressement; et, après bien des discussions, les bases de la loi nouvelle étaient enfin posées. Le projet fut voté au milieu de l'automne de 1858, et tant que Lord Derby resta aux affaires, son fils exerça les fonctions de secrétaire pour les Indes. La loi « pour l'amélioration du gouvernement des Indes », portait que tous les territoires autrefois possédés par la compagnie des Indes-Orientales devenaient la propriété de sa majesté, et que tous les pouvoirs de la compagnie ou du conseil de contrôle seraient désormais exercés au nom de la reine ; l'un des principaux secrétaires d'Etat était investi de tous les pouvoirs dévolus, jusqu'alors, à la compagnie ou au conseil du contrôle; il était assisté d'un conseil de quinze membres, dont sept élus par la cour des directeurs et choisis dans son sein. Les huit autres étaient nommés par la couronne qui avait aussi le droit de pourvoir à leur remplacement au fur et à mesure que des vacances se produiraient. Pendant un certain temps, c'était le conseil qui pourvoyait, quand il y avait lieu, au remplacement des membres élus ; mais ce pouvoir devait revenir ensuite au secrétaire d'Etat. La mise au concours des fonctions civiles recevait une base plus large et devenait plus pratique. Les forces militaires et navales de la compagnie passaient sous l'autorité de majesté.

Une clause spéciale portait que, sauf le cas où il fa

drait prévenir ou repousser une invasion des Indes, les revenus de la colonie ne pourraient être employés, sans le consentement des Chambres, aux dépenses d'opérations militaires entreprises au-delà des frontières indiennes. Par une autre disposition, lorsque le gouvernement envoyait aux troupes des Indes l'ordre d'entrer en campagne, il devait en faire l'objet d'une communication dans les trois mois, si le parlement était en session ou dans le mois de la rentrée, si le parlement était en vacances. Ce sont des clauses qui plus tard furent rappelées plus d'une fois. Le vice-roi, gouverneur général avait le pouvoir suprême ; il était assisté d'un conseil. L'Inde était divisée en neuf provinces, chacune avec un gouvernement civil, indépendant des autres, mais subordonné à l'autorité du vice-roi. Le gouvernement de la compagnie, de la fameuse « John compagnie » cessait officiellement le 1er septembre 1858. Sa majesté fut proclamée souveraine des Indes en novembre suivant. Lord Canning était nommé vice-roi. C'était simplement un acte de justice. L'homme qui avait supporté les assauts de cette terrible crise, qui, au milieu de tant de périls, avait assuré le salut de notre grand empire colonial, qui avait enduré tant de reproches et triomphé de tant de calomnies, méritait bien de voir graver son nom dans les fastes de l'histoire, en tête de la liste des vice-rois des Indes.

Est-il besoin d'ajouter qu'une mesure aussi importante que la suppression de la compagnie des Indes-Orientales ne put s'effectuer sans provoquer plus d'une protestation. Quelques-unes se manifestèrent avec trop d'autorité pour qu'il soit possible de les passer sous silence. Parmi les fonctionnaires les plus distingués de la compagnie se trouvaient James Mill, et son fils John Stuart Mill. Tous les deux s'étaient successivement élevés aux plus hautes fonctions. Le plus jeune était encore titulaire de son emploi quand « il plut, suivant son expression, au Parlement, c'est-à-dire à lord Palmerston, de supprimer la

compagnie des Indes-Orientales, comme organe du gouvernement de la métropole, et de faire de l'administration de ce beau pays la proie des politiciens parlementaires de second ou de troisième ordre ». « C'est moi, dit M. Mill, qui ai dirigé la résistance organisée par la compagnie contre la suppression de son pouvoir politique. C'est aux lettres, aux pétitions que j'ai écrites, et aux derniers chapitres de mon traité sur le gouvernement représentatif que je me référerai pour prouver l'inopportunité de la mesure et les désastres qu'entraînera cette réforme imprudente. » L'une des protestations rédigées par M. Mill et présentée au Parlement en faveur de la compagnie des Indes-Orientales a la portée d'un document historique, et mérite de prendre place au nombre de nos papiers d'Etat dans les archives contemporaines de l'Angleterre. Etrange destinée que celle de la compagnie des Indes-Orientales, dit M. Mill, dans les dernières pages de son essai sur le « gouvernement représentatif » ; elle a mis en pratique la vraie théorie du gouvernement par un pays civilisé d'une colonie à moitié barbare et, son œuvre achevée, elle périt. Peut-être dans deux ou trois générations constaterons-nous que cette démonstration purement spéculative est le seul fruit appréciable qu'ait produit aux Indes la domination anglaise. La postérité n'aurait-elle pas le droit de nous dire : « Vous étiez tombés par hasard sur le système de gouvernement le plus heureux qu'ait jamais pu concevoir votre science politique ; mais à peine êtes-vous en état d'apprécier votre bonne fortune, que vous vous hâtez de détruire cette œuvre féconde et de jeter au vent les fruits qu'elle commençait à porter, méconnaissant ainsi la supériorité des principes qui lui avaient donné naissance. « *Di meliora* » ajoute M. Mill. Nous sommes heureux de penser qu'après vingt ans, rien n'est encore venu justifier les craintes qu'il exprimait avec une si vigoureuse éloquence. M. Mill obéissait sans doute au sentiment d'étroite solidarité et de profonde estime qui,

depuis tant d'années, unissait son père et lui à la grande compagnie. En outre, il est impossible de nier que, dans ses protestations, il n'ait présenté avec justesse les dangers qu'il y a, dans le présent ou l'avenir, à confier la responsabilité du gouvernement des Indes à un corps aussi ignorant des intérêts du pays, aussi apathique, aussi indifférent, que le Parlement. Cependant il suffit de comparer les avantages et les inconvénients d'un gouvernement direct, même au point de vue abstrait, pour être frappé de sa supériorité.

C'est également une erreur d'attribuer la responsabilité de l'innovation à la volonté ou au caprice de lord Palmerston. A tort ou à raison, l'opinion publique, c'est là un fait indéniable, était unanime à réclamer la suppression de la compagnie des Indes-Orientales. Ce fut une mesure dont chacun revendiqua l'idée, à cette époque agitée où tout le monde se croyait obligé de donner des conseils. Il eût fallu un ministre moins avide de popularité que lord Palmerston pour résister ou seulement fermer l'oreille à des revendications si impérieuses. En cette occasion, comme en beaucoup d'autres, Palmerston parut diriger l'opinion alors qu'il ne faisait que la suivre. Qu'on nous permette une dernière observation : il n'est point prouvé, jusqu'à présent, que l'administration des Indes soit devenue la proie des politiciens de second ou de troisième ordre. Le gouvernement des Indes est aux mains d'un vice-roi. Or, depuis lord Canning, nous avons eu cinq vice-rois dont trois au moins étaient étrangers à la politique. Sir John Lawrence n'avait jamais siégé au Parlement avant d'être élevé à la pairie, à son retour des Indes. Il est difficile de faire de lord Elgin un parlementaire, si ce n'est au sens strict du mot, tout pair faisant partie du Parlement ; la même remarque s'applique à lord Lytton

il avait uniquement hérité du titre de son père. Lord ayo et lord Northbrook étaient peut-être les seuls à il les malveillants pourraient appliquer cette qualifica-

tion de politiciens de seconde ou de troisième classe, parce qu'ils ne jouèrent jamais un rôle supérieur dans le Parlement; mais ils se montrèrent toujours à la hauteur de leurs fonctions, ils furent d'excellents administrateurs et justifièrent pleinement le choix des ministres qui les avaient nommés.

A dire vrai, le changement introduit par la nouvelle loi était plus nominal que réel. Autrefois l'Inde était dirigée par un gouverneur général et une commission; elle le serait désormais par un gouverneur général, appelé vice-roi et une commission. M. Mill s'était absolument mépris, lorsqu'il avait manifesté la crainte de voir le Parlement intervenir à tout propos dans les affaires de l'Inde et y apporter le trouble et la confusion. Le Parlement, en tant que corps politique, cessa bientôt de prendre le moindre intérêt aux affaires de l'Inde. Comme autrefois, le budget des Indes ou toute question concernant notre grand empire d'Orient, eut toujours le pouvoir d'éclaircir les rangs des auditeurs. Les hommes dévoués et sérieux qui prenaient souci de l'Inde continuèrent à exposer les résultats de leur travail et de leur expérience devant un sous-secrétaire d'État et les froides rangées des banquettes désertes. Parfois, à propos d'une question à la mode qui n'avait d'importance que pour les gens de cour, l'opinion publique a bien voulu se fixer sur les affaires des Indes; on a pu voir alors les débats prendre au Parlement une certaine allure, et quelques mouvements passionnés agiter les cercles élégants: c'est ce qui se produisit lorsqu'on discuta la question de conférer à la reine une couronne impériale, brillant hochet qui apparaît comme un diadème de théâtre, aux mains du hérault, porteur des emblèmes historiques de la monarchie anglaise. Parfois aussi, quand on parlait de l'ambition moscovite, qui s'efforce de se frayer un chemin vers l'Inde, le sentiment public se réveillait, assez semblable, en cette circonstance, au chevalier Sullen des « Beaux Strata-

gem (1) » qui ne peut garder son sang-froid en découvrant les manœuvres d'un étranger auprès de la femme qu'il a si longtemps négligée. Mais en général, le Parlement a complètement démenti la prédiction de M. Mill et il ne s'est mêlé, en quoi que ce soit, à l'administration politique de l'Inde.

(1) « Beaux Stratagem », comédie de Farquhar, auteur dramatique irlandais (1678-1707) ; composée l'année de sa mort.

CHAPITRE XXXVII.

LES BOMBES ORSINI. — PARIS ET LONDRES.

Nous venons de voir lord Palmerston déposer un projet de loi transférant à la couronne le gouvernement de l'Inde. Des événements inattendus l'obligèrent bientôt à donner sa démission et amenèrent au pouvoir lord Derby et M. Disraeli. Ces événements n'avaient cependant aucun rapport avec la politique générale de lord Palmerston ou de lord Derby. Le 14 janvier 1858, à midi, personne n'aurait eu le moindre pressentiment de l'incident qui allait rejeter lord Palmerston hors de l'arène politique. Il paraissait aussi puissant, aussi populaire que peut l'être un ministre. Une session d'hiver, provoquée le 3 décembre, avait ratifié la suspension, prononcée par le gouvernement, de la Charte qui régit la Banque d'Angleterre, au moment de l'effroyable panique financière de l'automne et de l'effondrement des banques et des plus grandes maisons de commerce. La Banque avait été autorisée à mettre en circulation deux millions de Livres de plus que ne le permettait son acte constitutif. L'effet de cette mesure sur la confiance publique fut tel qu'on ne mit en circulation que 0,000 Livres au-delà des limites de 1844. La somme ntra d'ailleurs bientôt, et avant la fin de l'année une rtaine réserve fut constituée. On jugea que le gouver-

nement avait fait face à la crise d'une manière prompte et efficace, et on lui en sut gré. Le Parlement prit ses vacances à Noël pour se réunir dans les premiers jours de février.

L'aînée des filles de la reine, la princesse Victoria, allait épouser le prince Frédéric-Guillaume, fils aîné du prince royal de Prusse, devenu plus tard empereur d'Allemagne. C'était pour lord Palmerston une perspective agréable d'avoir à provoquer, à la rentrée du Parlement, un vote de félicitation à la reine, à propos du mariage de sa fille. En attendant, le 14 janvier, dans la soirée, un exilé Italien, Félice Orsini, exécutait son mémorable attentat contre l'empereur Napoléon : Orsini se perdit et entraîna le gouvernement anglais dans sa chûte.

Félice Orsini était bien connu en Angleterre. Évadé de la prison de Mantoue, dans des circonstances romanesques, il s'était réfugié chez nous et avait fait des conférences dans les grandes villes. Il avait raconté les incidents de son évasion, attaquant avec véhémence la domination autrichienne ; dans nombre de sociétés, il était devenu le lion du moment. Orsini était un homme distingué, à la mine martiale; ses yeux et sa barbe étaient d'un noir d'ébène, il était le parfait modèle du conspirateur italien. Sans être orateur, il savait raconter son histoire et la faire valoir. Son principal objectif était de nous amener à une politique d'intervention en faveur de l'Italie contre l'Autriche. Il est presque impossible à un homme du caractère d'Orsini d'analyser toutes les démonstrations d'enthousiasme, toutes les flatteries dont il est l'objet: il va dans les réunions publiques, se voit accueilli par la foule et applaudi à outrance; il en revient avec l'impression que le pays entier lui est favorable, et lui accordera tout ce qu'il demandera. Il ne soupçonne point le sentiment de curiosité auquel la foule a surtout obéi, cette foule qui ne représente aucun parti et qui, deux jours après, aura tout oublié. A vrai dire, parmi ces

auditeurs fanatiques, il ne s'en trouvait pas un sur dix sachant exactement ce qu'était Orsini, ni quelle cause il représentait. C'était un exilé italien, échappé à une tyrannie quelconque ; c'était de plus un homme beau ; il n'en fallait pas d'avantage pour les séduire.

Orsini éprouva donc une déception profonde. Il avait la conviction d'avoir créé dans le peuple un courant d'opinion qui devait remonter jusqu'au gouvernement : il entrevoyait déjà l'intervention armée en faveur de la Lombardie et de la Vénétie. Dans une réunion à Liverpool, un négociant, qui avait manifesté à Orsini ses plus vives sympathies, eut le bon sens de se lever et de lui dire qu'il se trompait cruellement s'il supposait que l'Angleterre eût le pouvoir ou la volonté de faire quoi que ce soit dans l'intérêt des provinces italiennes, alors occupées par l'Autriche. Sur le moment, Orsini tint peu compte de cet avis. Plus tard, cependant, il devait en constater la justesse. Il s'était aperçu que les libéraux, à part quelques enthousiastes, étaient entièrement opposés à ses projets. En réalité, ils repoussaient le principe d'intervention avec autant d'énergie que les conservateurs. Orsini chercha quelle pouvait être la raison déterminante qui inspirait à nos hommes d'État et aux différents chefs de parti une attitude si réservée. Il crut la trouver dans l'influence secrète de l'empereur Napoléon. Pendant le séjour d'Orsini en Angleterre, l'empereur et l'impératrice étaient venus visiter la reine à Osborne : Orsini vit dans cet événement la confirmation frappante de ses soupçons. Désappointé, désespéré, fou de colère, il se pénétra de l'idée que la disparition de l'empereur était le préliminaire indispensable de toute politique tendant à l'affranchissement de l'Italie. Cette idée l'envahit peu à peu et bientôt le domina entièrement : d'un soldat patriote, elle allait faire un assassin.

Le 14 janvier, Orsini et ses complices exécutèrent leur attentat, rue Lepelletier, à Paris. Au moment où l'empereur et l'impératrice arrivaient à l'entrée de l'Opéra,

Orsini et ses compagnons lancèrent contre la voiture trois bombes grosses comme des poires, remplies de matière explosible. Il y eut un grand nombre de tués et de blessés. Les éclats furent si nombreux qu'ils causèrent cinq cent seize blessures graves ou légères. Cette tentative d'assassinat avait le tort de se distinguer des autres essais du même genre, par le peu de souci des vies humaines qui allaient être injustement sacrifiées. Les meurtriers de Guillaume le Taciturne, de Henri IV, d'Abraham Lincoln, n'avaient, au moins, frappé que l'objet de leur haine. Dans l'attentat d'Orsini, l'impératrice, les personnages de la suite, la foule indifférente des curieux, qui tous étaient également étrangers aux méfaits du gouvernement autrichien, furent exposés à la mort ou à de terribles mutilations. Dix personnes furent tuées, cent cinquante-six blessées. Quelles que fussent les visées d'Orsini, son projet était une faute inqualifiable. Il atteignait des gens qui n'avaient rien de commun avec l'Italie non plus qu'avec ses oppresseurs.

Il nous appartient de faire justice, une fois pour toutes, d'une théorie longtemps soutenue par des écrivains qui, sans excuser ou justifier l'attentat d'Orsini, prétendaient cependant en faire découler certaines conséquences. Orsini, disaient-ils, a échoué; mais, peu après, l'empereur Napoléon prenait en main la cause de l'Italie; il cédait aux injonctions des complices survivants du Scévola lombard, et ne songeait qu'à préserver ses jours. Le prince consort, lui-même, écrivait, le 11 avril 1858, à un de ses amis: « Je crains que l'empereur ne pense à augmenter » l'influence de l'Italie pour s'en faire un paratonnerre; » depuis la lettre d'Orsini, il a toujours été favorable à » l'indépendance italienne. » Des documents historiques ont prouvé, plus tard, que c'était là une profonde erreur. Nous savons maintenant, qu'à l'époque du congrès de Paris, le comte Cavour avait virtuellement arrêté avec l'empereur le plan qui, plus tard, fut exécuté; avant et

accord même, Cavour avait la certitude absolue qu'il gagnerait l'empereur à la cause italienne. Ceux qui ont salué avec joie la résurection de la nationalité italienne, peuvent avoir la satisfaction de constater qu'elle n'est pas due aux bombes d'Orsini.

Orsini fut arrêté. Il avait été lui-même blessé par un éclat de bombe, et ce fut en suivant les traces de son sang qu'on réussit à opérer son arrestation. Quelle que soit la grandeur de son crime, la fermeté avec laquelle il sut l'expier lui mérita l'admiration de tous. Il s'avoua coupable et fit tous ses efforts pour démontrer l'innocence d'un de ses co-accusés. De sa prison, il écrivit à l'empereur, l'adjurant de mettre son influence au service de la cause italienne. Pour lui-même il n'implora jamais. L'empereur était, dit-on, disposé à lui faire grâce; mais l'atrocité du crime, le nombre des malheureuses victimes, ne permettaient pas d'épargner le chef de la conjuration. En réalité, le gouvernement français ne se montra pas d'une excessive sévérité. Quatre personnes furent condamnées comme complices de l'attentat. Trois d'entre elles avaient jeté les bombes. Deux seulement, Orsini et Pietri, furent exécutées: les deux autres furent condamnées aux travaux forcés à perpétuité. La justice s'était montrée indulgente. Il est impossible à cette occasion de ne pas rappeler l'exécution récente à Manchester de trois fénians qui, pour délivrer des détenus politiques, avaient tenté un coup de main, dans lequel un officier de police avait été tué d'un coup de feu. Pour tout juge impartial l'attentat d'Orsini, si fatal à tant d'innocentes victimes, constitue un crime bien plus grave que l'échauffourée des fénians. Orsini mourut en soldat, sans bravade, mais sans faiblesse. En montant à l'échafaud, avec son complice Pietri, il l'encourageait d'une voix tranquille. Et comme il ne réussissait pas à l'apaiser: « Allons, mon ami, du calme, du calme », ajouta-t-il sur un ton de reproche affectueux.

Au milieu de ces événements, la France était de-

venue fiévreuse ; l'attentat de la rue Lepelletier avait provoqué une explosion de colère : mais on en voulait moins à Orsini qu'à l'Angleterre. On avait poursuivi comme complice d'Orsini, un réfugié français, Simon Bernard, qui longtemps avait habité Londres, et qui ne se trouvant pas à Paris, au moment de l'attentat, n'avait pu être arrêté : c'était certainement à Londres que le complot avait pris naissance ; les bombes avaient été fabriquées à Birmingham, sur les ordres d'un Anglais. Orsini avait d'ailleurs chez nous plus d'un ami et d'un admirateur. Les impérialistes prétendirent que l'Angleterre était un pays où l'assassinat des souverains étrangers était encouragé par le peuple, sans être prohibé par les lois. Le ministre des affaires étrangères en France, le comte Walewski demanda dans une dépêche si l'Angleterre considérait que les assassins eussent droit à son hospitalité. « La législation anglaise doit-elle, disait-il, contribuer » à favoriser les attentats et les complots? Peut-elle » assurer plus longtemps un asile à des gens qui, par » leurs actes perpétrés au grand jour se mettent hors du » droit commun et au ban de l'humanité? »

Le duc de Persigny, ambassadeur de France à Londres, recevant une députation de la corporation de la Cité, lui fit une réponse à la fois insensée et contraire à toutes les convenances. Il osa formuler cet étrange dilemme : « ou les lois anglaises sont assez puissantes pour réprimer les complots des assassins et il faut en exiger l'application ; ou elles sont insuffisantes en ce cas, et elles doivent être réformées ». Persigny n'émettait point cette théorie comme un conseil amical dû à sa propre inspiration. Il prétendait exprimer le sentiment public de son pays et expliquer la colère qui semblait alors agiter le peuple français. « Mon pays, disait-il, ne comprend pas et ne peut pas comprendre un pareil état de choses : là est le danger ; car nous pouvons nous tromper sur les vrais sentiments de notre alliée et cesser de croire à la sincérité de l'Angleterre.

Dans la bouche d'un membre de la majorité, au Corps législatif, ces paroles eussent pu paraître excusables ou même toutes naturelles ; mais de la part d'un diplomate de profession elles frisaient l'impertinence et la grossièreté. Cette odeur de cantine et de corps de garde que le prince consort avait flairé, avec regret, au contact de certains compagnons de l'empereur, on la retrouvait dans le discours de Persigny. Les casernes et les cantines jouèrent d'ailleurs un grand rôle dans cette affaire. L'armée française couvrait l'empereur d'adresses et de félicitations ; elle se répandait en allusions blessantes pour l'Angleterre, qu'elle représentait comme une caverne d'assassins. Un régiment entr'autres déclarait qu'il avait hâte de demander raison à « ce pays corrompu, où les repaires des monstres sont abrités sous l'égide des lois. » Ce régiment réclamait de l'empereur l'ordre de « nous poursuivre jusque dans nos forteresses. » Dans une autre adresse, on insistait pour que « le repaire infâme où s'organisaient les machinations infernales, c'est-à-dire Londres, fût à jamais détruit. »

Plusieurs de ces adresses furent insérées dans le *Moniteur*, organe officiel du gouvernement. On invoqua, plus tard, je ne sais quelle inadvertance pour expliquer l'approbation qui semblait avoir été ainsi donnée aux rodomontades des colonels. Il y avait un tel nombre d'adresses, répondit le gouvernement français, que certaines d'entre-elles avaient échappé au contrôle. Le comte Walewski exprima combien l'empereur avait regretté de voir livrer à la publicité des sentiments qu'il était si éloigné de partager. Assurément, Louis Napoléon n'aurait jamais sanctionné, de plein gré, les bruyantes bouffonneries que nous avons rapportées. Néanmoins, les adresses, publiées à tort ou à raison, furent lues en Angleterre ; elles y provoquèrent des colères non moins absurdes et non moins violentes que celles des officiers Français. Mais il faut rendre justice aux colonels : leur langage était parfaite-

ment ridicule ; s'il n'avait pas été aussi étrangement absurde, il eut constitué une injure sanglante. Toutefois, le sentiment qui les avait dictées était bien naturel. Les peuples étrangers ne comprennent pas les principes de notre liberté anglaise. Ils considèrent qu'un gouvernement approuve et accompagne de ses vœux toute entreprise dont il tolère l'exécution. « Si, disent-ils, le cabinet anglais permet aux conspirateurs de tramer chez lui des complots contre les gouvernements étrangers, c'est uniquement par ce que ces tentatives ont toutes ses sympathies. » Le peuple anglais encourage, il est vrai, avec une incroyable légèreté les révolutionnaires étrangers ; l'opinion publique ne tolérerait même pas l'application des quelques lois que nous pourrions peut-être trouver dans notre législation, contre les conspirateurs. Londres est depuis longtemps, le foyer principal des complots politiques. Louis Napoléon le savait mieux que personne. Plus que qui que ce soit, il usa sans scrupule aucun de l'hospitalité anglaise pour l'exécution de ses projets révolutionnaires. C'est Londres qui à fourni des fonds et des hommes à Don Carlos, à la reine Isabelle, aux Polonais, à la Hongrie, à Garibaldi, aux confédérés américains du Sud, aux Circassiens, à tous ceux enfin qui, à un titre quelconque, pouvaient se donner comme les représentants d'une cause vaincue, d'une émeute victorieuse, ou de quelque mouvement national.

En 1860, lord John Russell déclarait aux Communes qu'il était impossible de faire exécuter les lois contre l'enrôlement à l'étranger, parce que tous les partis politiques, et même chaque individu en particulier, arriveraient à les violer à un moment quelconque. Il rappelait ce qui s'était passé, il y avait quarante ans environ, lorsqu'on avait vu les hommes politiques les plus considérables prendre ouvertement en main la cause de la Grèce, e réunir au grand jour, pour le succès de sa cause, argen armes et soldats. Le jour même où il prononçait ce dis

cours, une troupe s'organisait pour Victor-Emmanuel contre le pape; ailleurs pour le pape contre Victor-Emmanuel. Tout réfugié faisait de Londres sa base d'opérations contre le gouvernement qui l'avait exilé.

Certains hommes, il faut le reconnaître, interprétaient les conditions de l'hospitalité anglaise avec une consciencieuse sévérité. La protection qu'ils trouvaient sur notre territoire impliquait, à leurs yeux, l'obligation de s'abstenir de tout acte pouvant compliquer les relations du pays protecteur avec les autres puissances. Cette obligation, explicite ou non, était pour eux de même ordre que celle qui s'impose à l'hospitalité privée : ne pas provoquer de querelles entre son hôte et les voisins. M. Louis Blanc, par exemple, qui a vécu vingt ans en Angleterre, a refusé, par principe, de prendre aucune part aux intrigues politiques qui se tramaient autour de lui. Mais la grande majorité des exilés, à quelque nationalité qu'ils appartinssent, était mêlée à des complots dont la plupart conduisaient tout droit à l'assassinat politique. Les principaux exilés étaient intimement liés avec des hommes politiques anglais de premier ordre, ils étaient aussi en rapports constants avec certains de leurs compatriotes de la plus infime extraction et que n'arrêtaient aucuns scrupules. Il était donc arrivé, ce qui a été constaté depuis, que la découverte d'un complot établissait les relations des meurtriers avec les principaux chefs exilés, qui eux-mêmes étaient liés aux plus grands personnages de la société anglaise. On trouve toujours des assassins dans les maraudeurs des armées politiques. Faire remonter la responsabilité de leurs crimes aux chefs de parti est aussi absurde que de rendre l'officier complice et responsable du pillage et des atrocités commises par les vauriens de son régiment. A vrai dire, les colonels français savaient que l'assassin n'était pas un obscur gredin, mais un homme distingué qui avait été partout bien accueilli en Angleterre. Quoi d'étonnant qu'ils aient cru l'opinion publique favorable à son complot ? Le gou-

vernement français, au contraire, devait être mieux renseigné. Mais il avait alors perdu tout bon sens et toute mesure. L'auteur d'un pamphlet officiel publié à Paris sous le titre « Napoléon III et l'Angleterre » eut l'ineptie de représenter un club politique infime de Fleet Street, où une douzaine de braves gens venaient le soir fumer leur pipe et divaguer sur la politique, comme une institution formidable où chaque nuit on prêchait le meurtre à des fanatiques forcenés.

Des deux côtés du détroit les esprits étaient surexcités. Chez nous, le sentiment de colère puisait sa force dans cette conviction que la France profitait de l'apparente impuissance de l'Angleterre, alors embarrassée dans ses affaires des Indes, pour se livrer à un débordement d'injures. C'est au milieu de ces pénibles malentendus que lord Palmerston déposa son fameux projet de loi contre les fauteurs d'assassinat politique : il voulait ainsi donner satisfaction à la dépêche dans laquelle le comte Walewski conseillait au gouvernement anglais d'ajouter par une disposition quelconque aux sévérités de nos lois répressives. « Plein de confiance, disait le comte Walewski, » dans la haute sagesse du cabinet anglais, nous nous » garderons d'indiquer les mesures qui pourraient nous » sembler les plus efficaces. Nous sommes persuadés » qu'il mettra tous ses soins à rechercher la solution » la plus équitable, et nous sommes heureux de penser » que nous n'aurons pas fait inutilement appel à sa » conscience et à sa loyauté. » On ne pouvait être plus courtois : Cassius aurait pu dire au ministre français « qu'il avait dérobé tout leur miel aux abeilles de l'Hybla ». La demande en elle-même n'avait du reste rien d'excessif. Il nous a bien fallu plus tard, sous la pression des États-Unis, reconnaître qu'une nation ne peut décliner toute responsabilité à l'égard d'un pays étranger, sous le seul prétexte que sa législation n'a pas prévu telle ou telle éventualité.

Malheureusement, les circonstances ne permettaient guère à l'Angleterre d'accéder à la demande du gouvernement français. Tout le monde sait comment le général Jackson, cédant à un mouvement de colère, fut sur le point de rejeter une demande des plus justifiées et des plus courtoises qui lui était adresseé par ce gouvernement. Son secrétaire, en traduisant à Jackson, qui ne connaissait pas le français, la lettre où se trouvait formulée la demande, s'exprima ainsi : « Le gouvernement français exige. » Jackson, hors de lui, déclara que si le gouvernement français avait l'audace d'exiger quelque chose des États-Unis, il n'obtiendrait jamais rien. Il fallut expliquer à ce soldat susceptible que le verbe français *demander* ne correspond nullement au mot anglais *to demand* (1). Jackson consentit alors à écouter les représentations de la France.

L'opinion publique en Angleterre éprouvait la même susceptibilité que Jackson. Elle croyait que la France formulait une prétention et elle n'était pas d'humeur à l'admettre. Des questions brûlantes furent posées au cabinet dans les deux Chambres. Aux Communes, M. Roebuck demanda s'il y avait eu échange de communications entre les deux gouvernements à propos de la loi sur les étrangers ou de toute autre partie de notre Code criminel. Lord Palmerston répondit en mentionnant la dépêche du comte Walewski, qui, à son avis, méritait d'être soumise à la Chambre. Il ajouta quelques paroles sur les adresses des régiments et plaida pour la France les circonstances atténuantes, justifiées par l'attentat dont l'empereur avait failli être victime. On lui posa enfin une question péremptoire : le gouvernement avait-il répondu à la dépêche du comte Walewski ? — « Non, dit lord Palmerston, jusqu'à ce jour le gouvernement de Sa Majesté n'a encore rien répondu. »

Deux ou trois jours plus tard, lord Palmerston proposait

(1) To demand signifie en anglais : exiger.

la loi contre les conspirateurs, dont nous avons parlé plus haut. La loi avait surtout pour but de qualifier les complots conduisant à l'assassinat politique de crime de haute trahison au lieu de simple délit, et de les punir des travaux forcés à temps, avec un minimum de cinq années, et même des travaux forcés à perpétuité. Lord Palmerston essaya faiblement de montrer que son projet n'était qu'une réforme nécessaire de la législation pénale, sans aucun rapport avec les événements de France. La loi contre les conspirations était, disait-il, bien indulgente en Angleterre et très sévère en Irlande. Il proposait de faire une loi unique pour les deux pays; rien de plus. Naturellement personne ne s'y trompa. La mesure ne pouvait être d'aucun effet sur ceux qu'elle visait plus particulièrement. Comme lord Russell vint le dire au cours de la discussion, c'était prouver une grande ignorance de la nature humaine que croire Orsini, ou les complices attachés à sa fortune, assez timorés pour abandonner leurs projets, devant la seule menace d'une condamnation aux travaux forcés.

Lord Palmerston, nous pouvons en être sûrs, n'avait pas la moindre confiance dans l'efficacité de la loi qu'il proposait au Parlement. La situation du ministère était la même qu'au moment de la loi sur les titres écclésiastiques; persuadé que l'initiative gouvernementale était nécessaire, il en arrivait à cette conclusion, que la mesure la plus inoffensive serait la meilleure. Il avait eu l'idée de demander au Parlement le droit, pour le secrétaire d'État, d'expulser les étrangers que le gouvernement soupçonnerait de comploter contre la vie des souverains : le gouvernement aurait d'ailleurs justifié la mesure devant une commission secrète du Parlement ou devant un comité composé de trois juges. La mesure eût certainement été efficace, mais il était impossible d'obtenir pareille loi de la Chambre des Communes, et de confier un tel pouvoir à aucun gouvernement.

A dire vrai, il n'est pas prouvé que lord Palmerston a

jamais eu l'idée de solliciter une semblable mesure. Lorsqu'il déposa le projet de loi, les termes dont ils se servit semblaient indiquer que rien n'avait jamais été plus éloigné de sa pensée. Il repoussa bien loin l'hypothèse que le gouvernement pût demander le droit d'expulser les étrangers sur simple soupçon. « Il était, disait-il, convaincu qu'il n'avait pas besoin de répudier une telle doctrine ». Il l'avait pourtant adoptée à une certaine époque. Son biographe, M. Evelyn Ashley ne laisse aucun doute sur ce point, et son autorité ne saurait être contestée. Il est vrai que Palmerston ne s'arrêta pas longtemps à cette idée. Il n'était pas resté assez longtemps ministre de l'intérieur, pour connaître à fond le caractère de ses concitoyens. Dans cette circonstance, son erreur fut complète. Lorsqu'il consentait à la loi sur les titres écclésiastiques, il avait raison de penser que l'opinion publique réclamait une mesure quelconque; dans le cas présent l'opinion était autre : elle désirait qu'on ne fît rien, au moins pour le moment. M. Kinglake déposa un amendement, exprimant nettement la sympathie de la Chambre pour le peuple français, en face de l'attentat commis sur l'empereur; mais il déclarait inutile de légiférer, pour satisfaire à la demande contenue dans la dépêche du comte Walewski, avant de mieux connaître les communications qu'avaient dû, postérieurement à la dépêche, échanger les deux gouvernements.

Dans la discussion qui suivit, M. Roebuck démontra nettement qu'on cherchait, dans la nouvelle législation, non à punir le crime, mais à découvrir le complot; il sut montrer que, dans bien des cas, le gouvernement avait prévenu la France de conspirations en cours d'exécution et du départ des affiliés pour Paris. La police de cette ville n'avait jamais su découvrir les coupables et profiter de nos complaisances. M. Disraeli vota pour le projet de loi; dans un discours très habile, il se montra favorable à une modification de la législation, mais il s'abstint d'approu-

ver la mesure proposée. Cette attitude prudente lui fut utile plus tard ; elle lui permit, le moment venu, de se jeter dans les rangs de l'opposition. Le bill réunit deux cent quatre-vingt dix-neuf voix en première lecture ; quatre-vingt-dix-neuf seulement votèrent contre. Mais avant la seconde lecture, l'opinion se déclarait hostile. Le fait de n'avoir point répondu à la dépêche du comte Walewski, constituait un grief des plus sérieux à la charge du gouvernement. On sut, plus tard, que lord Cowley avait eu mission de répondre verbalement, lord Palmerston ayant estimé que c'était le plus sûr moyen d'éviter une recrudescence d'animosité entre les deux pays. Mais, chez nous, l'opinion n'était pas disposée à se laisser calmer par des conseils de modération. Le bruit se répandit que lord Palmerston ne songeait qu'à plaire à l'empereur, et que ce droit d'asile, si longtemps offert par l'Angleterre aux exilés de toutes les nations, allait être sacrifié sur l'ordre d'un homme qui avait su en tirer profit, à l'heure du besoin.

L'arrestation du docteur Simon Bernard, réfugié français, vint donner plus de consistance à cette accusation. Bernard fut immédiatement livré à la justice ; il était accusé de complicité avec Orsini. Méridional de naissance, Bernard exerçait la profession de chirurgien. Il avait longtemps vécu en Angleterre. Comme extérieur, tout au moins, il offrait le type accompli du républicain rouge. Nous trouvons son portrait dans les journaux du temps : « Maigre et fatigué, les yeux noirs, inquiets, le teint jaune, une moustache épaisse, une longue chevelure noire rejetée en arrière, touchant presque les épaules, découvrant un front large, mais bas et fuyant. » L'arrestation de Bernard pouvait être amplement justifiée ; mais elle arrivait bien mal à propos pour le gouvernement. Tout le monde crut qu'elle avait été opérée sur un avis expédié de Paris ; personne ne faisait faute de remarquer que les accusations les moins fondées viennent toujours de

capitale de la France. Bien des gens croyaient à l'innocence de Bernard par ce motif du reste assez plausible qu'Orsini, jusqu'à l'échafaud, avait soutenu que Bernard était absolument étranger à la conspiration. Bon nombre le déclaraient innocent, uniquement parce qu'il était accusé par le gouvernement français. D'ailleurs, suivant eux, innocent ou coupable, Bernard n'aurait pas dû être arrêté par les autorités anglaises sur l'ordre de l'empereur. En même temps, on ressuscitait la légende de Cantillon et l'histoire de ce legs fait par Napoléon Ier à celui qui assassinerait le duc de Wellington. On prétendait même que Napoléon III avait fait verser à Cantillon le montant de ce legs.

Les débats devant la Chambre étaient terminés et le projet de loi rejeté, avant que le jury eut décidé du sort de Bernard. Nous devancerons les événements, pour terminer tout de suite le récit de cet épisode. Bernard fut poursuivi devant la cour centrale criminelle, en vertu des lois existantes ; défendu par M. Edwin James, avocat d'assises bien connu, il fut acquitté. Ce procès démontra, jusqu'à l'évidence, l'inutilité des lois spéciales que demandait Palmerston. La loi eût-elle été plus sévère qu'il n'y eut pas eu pour cela un grief de plus contre Bernard, ni de meilleures raisons pour le faire condamner sur les preuves produites. Etant donné le courant d'opinion qui se manifestait alors dans le public, il eût fallu des preuves bien accablantes pour déterminer un jury anglais à condamner un homme comme Bernard : il n'était pas du tout établi qu'il eût eu connaissance du complot d'Orsini. M. Edwin James sut tirer parti des dispositions favorables de l'opinion publique ; il profita de l'occasion pour attaquer le despotisme en général et, dans un mouvement plein de passion, il supplia le jury de répondre, par son verdict, au tyran qui disposait alors du peuple Français ; le jury s'empressa de répondre à son appel. Cette plaidoirie fit de M. James le héros du jour. Il avait assez de

faconde pour jouer à Old Bailey les rôles d'un Erskine ou d'un Burfuz Berryer (1). Il posa en politique libéral et en tribun du peuple ; à quelque temps de là, il pouvait faire retentir de son éloquence la Chambre des communes. Un an ou deux plus tard, il s'y livrait à des rodomontades comme partisan de l'Italie, de Garibaldi et de toutes les nations opprimées en général. M. James se lança ensuite dans les affaires financières, puis il termina tout-à-coup assez honteusement sa carrière politique. Il occupa encore pendant quelque temps le public de sa personne. Il partit pour l'Amérique, et en revint peu après ; mais il ne mérite pas de nous occuper plus longtemps.

Au milieu de l'émotion causée par l'arrestation de Bernard et par l'annonce d'une prime de deux cents livres sterling offerte à qui provoquerait l'arrestation d'Allsopp, sujet anglais accusé d'avoir trempé dans le complot d'Orsini, M. Milner Gibson vint tranquillement proposer à la Chambre un amendement à la loi de Palmerston en seconde lecture. Il proposait de déclarer que la Chambre, tout en regrettant l'accusation portée contre l'Angleterre d'avoir laissé tramer chez elle l'attentat contre l'empereur des Français, et toute disposée qu'elle fût à remédier aux lacunes que pouvait présenter sa législation pénale, regrettait néanmoins que le gouvernement, avant d'inviter la Chambre à passer à une seconde lecture de la loi, n'eût pas cru devoir répondre à la dépêche si importante expédiée par le gouvernement français et dont communication avait été donnée à la Chambre. L'affaire paraissait cette fois plus sérieuse pour le gouvernement que l'amendement de M. Kinglake.

Le sort des propositions à la Chambre des communes

(1) Erskine était un célèbre avocat d'assises. Le jury se réunit habituellement à Old Bailey, qui est en même temps une des prisons de Londres. Le sergent Burfuz est un avocat ridicule du roman de Dickens « Pickwik's papers ». L'éloge de M. James se trouve donc très-mitigé d'ironie.

dépend beaucoup de l'autorité de ceux qui les produisent. L'affaire est grave si l'auteur de la proposition a derrière lui un groupe parlementaire; sinon, malgré toute l'habileté de son auteur, la motion ne représente jamais qu'une opinion personnelle, intéressante peut-être en elle-même, mais sans portée politique. M. Kinglake était absolument isolé; tout au contraire, M. Gibson représentait un parti, il était politique militant. Littérateur brillant, M. Kinglake n'avait guère éprouvé que des échecs à la Chambre des communes; M. Gibson était un membre influent du Parlement mais rien de plus. Il ne serait venu à l'idée de personne que M. Gibson pût ouvrir une discussion uniquement pour exprimer une opinion et faire montre de son talent. Resté sur le carreau lorsque Palmerston avait dissous la Chambre et fait appel au pays à l'occasion de la question chinoise, il était au nombre de ceux qu'avait caricaturés le *Punch*, et qui avait rajeuni le vieux dicton des *Ingoldsby legends* (1). Il avait cessé de siéger parce qu'il ne trouvait pas de siège disponible. Envoyé au Parlement par un autre collége, il n'était pas homme à se faire le héros d'une simple joûte oratoire avec le gouvernement.

Quand le projet arriva en seconde lecture, on comprit aussitôt la gravité de la situation dans laquelle lord Palmerston se trouvait engagé. Le danger croissait d'heure en heure, à mesure qu'un orateur nouveau prenait la parole. M. Gladstone prononça contre le gouvernement un discours des plus éloquents. M. Disraeli découvrit, tout à coup, qu'il s'était engagé à voter contre la seconde lecture, bien qu'il eût voté pour la première. « Le gouvernement, disait-il, n'a pas profité de l'intervalle des deux

(1) Dans les « Ingoldsby legends », recueil de poésies comiques, l'auteur parle, au cours de la « Légende de Ste Odille », des chérubins qui, n'ayant que les ailes et la tête, ne pouvaient s'asseoir parce qu'ils « *n'avaient pas de quoi.* »

Il y a du reste, dans le texte anglais, un jeu de mots : « seat » signifiant, à la fois, siège et séant.

lectures pour répondre à la dépêche française, ainsi que c'était son devoir; il a négligé de défendre l'honneur du pays, la Chambre ne peut lui continuer sa confiance. » Lord Palmerston comprit que le tour était joué, comme on dit familièrement. Vivement contrarié, il perdit toute mesure et n'essaya même pas de se contenir. Il attaqua violemment M. Milner Gibson. « C'était, disait-il, la première fois » qu'il le voyait poser en champion de la dignité et de » l'honneur du pays. » Lord Palmerston se perdit ensuite dans une longue diatribe contre les partisans de la paix et l'école de Manchester; il rappela la doctrine émise par l'un de leurs journaux ; peu importait, avait-il été publié, que l'Angleterre fût conquise et occupée par une puissance étrangère si, du reste, ses usines continuaient à marcher. Toutes ces critiques étaient d'un bien mauvais goût. Lord Palmerston avait un caractère ouvert, aimable et bienveillant; mais, chose étonnante, il perdait, avec son sang-froid, toutes ses qualités d'homme du monde. Sous l'influence d'un accès soudain de colère, il devenait réellement vulgaire. Etait-il bienséant de vouloir ridiculiser les principes pacifiques de M. Bright, en le traitant devant la Chambre, de « très-honorable et très-révérend » gentleman. Dans sa réponse à M. Milner Gibson, lors Palmerston montra un dépit et une colère tout à fait indigne de lui, et particulièrement déplacés chez un homme qui vient de perdre la partie. Quand on monte au pouvoir, toutes les attitudes sont également de mise; mais quand on en descend il n'en est qu'une de convenable, celle qu'inspire la dignité personnelle.

Le passage à la deuxième délibération fut rejeté par deux cent trente-quatre voix contre deux cent quinze. Le gouvernement était en minorité de dix-neuf voix ; dans la majorité se trouvaient cent quarante-six conservateurs et quatre-vingt-quatre libéraux ; on y voyait aussi figurer des membres du parti peelite : sir James Graham, M. Gladstone, M. Cardwell et M. Sidney Herbert. Lord Palmerston

se décida enfin à se retirer; sa démission fut acceptée. Un an ne s'était pas écoulé depuis que les élections générales l'avaient triomphalement installé au pouvoir, au milieu de la déroute des libéraux et des partisans de l'école de Manchester. Les chefs de ce parti avaient même perdu leur siège. Cobden et Bright ne pouvaient plus lutter contre le maître du Parlement. Moins d'une année plus tard, sur la proposition d'un de ses lieutenants, le même parti avait reconquis toutes ses positions et renversé le cabinet. Palmerston s'était un jour vanté d'avoir servi « à lord Russell un prêté pour un rendu. » A son tour le parti de la paix avait employé la même manœuvre. « Cassio t'a battu, et pour une pichenette tu as fait chasser Cassio. » (1).

Avant de quitter le ministère, lord Palmerston eut la satisfaction de préparer la prise de Canton. Les opérations contre la Chine avaient été suspendues, si l'on s'en souvient, au moment de la révolte des Indes. Suivant l'heureuse image d'un écrivain célèbre, l'Angleterre avait traité la Chine comme le pionnier américain traite les arbres : il pratique à coups de hache une entaille circulaire et provoque la chûte au moment qui lui convient. Nous venions alors d'obtenir le concours de la France. Depuis longtemps, cette puissance avait demandé compte à la Chine du meurtre de ses missionnaires. Les réclamations n'avaient jamais été écoutées. L'empereur saisit avec empressement l'occasion d'une expédition lointaine, pour associer ses armes à celles de l'Angleterre. C'était pour l'empire une réclame à bon marché : la France comprendrait qu'elle avait à sa tête un homme actif, jaloux de défendre son honneur et ses intérêts. Une expédition en Chine, avec le concours de l'Angleterre, n'offrait aucun risque, et ferait bonne figure dans les colonnes de la presse officieuse. L'action isolée de l'Angleterre aurait été

) Tiré d'*Othello* (acte II, sc. III). Cassio s'était battu avec Roderigo; il vait été, pour ce motif, cassé par Othello, son capitaine.

suspecte; on l'aurait accusée de vouloir se créer une situation exclusive en Orient.

Les alliés portèrent d'abord leurs efforts sur Canton. La ville fut prise sans difficulté. Le gouverneur Yeh tomba dans nos mains après s'être laissé pourchasser d'une manière honteuse. On le découvrit enfin dans un coin obscur d'une maison : ce fut son énorme embonpoint qui le trahit. Fait prisonnier par un officier anglais, il essaya cependant de s'enfuir. Un matelot anglais le saisit alors par sa queue qu'il s'enroula plusieurs fois autour du poignet et le malheureux dignitaire chinois se vit ainsi réduit à une impuissance ridicule. Il ne lui fut fait aucun mal; mais il fut traité sans plus d'égards qu'un chat pris par une troupe d'écoliers. Parmi les journaux du temps qui racontèrent cette capture, quelques-uns en font un exploit héroïque et représentent le Chinois, orné d'une queue, comme un personnage absolument indigne des égards qu'on se doit entre belligérants. Lorsqu'on jugea opportun de lui rendre la libre disposition de son appendice, Yeh fut embarqué sur un cuirassé anglais et transporté à Calcutta où il mourut dans les premiers jours de l'année suivante. Peut-être le malheureux gouverneur a-t-il été victime d'une indigne calomnie; en tout cas, il s'était fait une réputation de cruauté qui, même pour un fonctionnaire chinois, avait paru révoltante. On racontait qu'il avait fait décapiter plus de cent mille rebelles. Le nombre est peut être exagéré ; mais, comme Voltaire l'a dit quelque part, « en réduisant de moitié cela serait encore admirable. »

Les plénipotentiaires anglais et français, lord Elgin et le baron Gros parvinrent à conclure un arrangement avec la Chine. La France et l'Angleterre pouvaient, en certaines éventualités formellement prévues, accréditer des représentants à la cour de Pékin. La Chine devait avoir des ministres à Londres et à Paris. La Chine s'engager à tolérer chez elle l'exercice des divers cultes chrétiens. es vaisseaux de commerce anglais et français pouvaient, ans

des conditions déterminées, remonter les fleuves de l'empire ; l'intérieur du territoire était ouvert, dans une certaine mesure, aux nationaux des deux pays. La Chine devait payer les frais de guerre et renoncer à désigner à l'avenir sous le nom de « barbares » les Européens résidants en Chine. Ce traité causa en Angleterre la plus vive satisfaction ; on croyait à la solidité de paix conclue avec le Céleste-Empire ; en fait elle devait être bien éphémère.

C'est au milieu de ces circonstances que lord Palmerston quitta le ministère. Revenu à la vie privée, il se rendit à Compiègne, auprès de l'empereur. C'était la seconde fois que son amitié pour Louis-Napoléon lui coûtait le pouvoir.

CHAPITRE XXXVIII.

LES JUIFS AU PARLEMENT.

Appelé une fois de plus à présider les Communes, M. Disraeli avait devant lui un chemin non moins difficile que celui dont parle Shakespeare dans *Henri IV :* « Pour traverser le torrent qui mugissait à ses pieds, il ne pouvait s'aider que de sa lance. » Le ministère de lord Derby, dont M. Disraeli se trouvait sans conteste la clef de voûte, n'avait pas de majorité parlementaire : on ne lui reconnaissait en outre ni intelligence supérieure, ni capacité administrative. Le nouveau cabinet comptait deux ou trois hommes de quelque valeur politique et un certain nombre de braves gens, qui eussent fait de bons négociants ou d'honnêtes magistrats de province. Les finances revenaient naturellement à M. Disraeli. Lord Stanley se chargea des colonies. M. Walpole eut l'intérieur, où il se montra toujours travailleur consciencieux et infatigable. Lord Malmesbury s'embourba tant bien que mal dans les affaires étrangères. Avec ses brillantes qualités excentriques, lord Ellenborough ne fit qu'embrouiller pendant sa courte apparition les affaires de l'Inde. Au général Peel était attribué le département de la guerre, et à M. Henley celui du commerce. Lord Naas, devenu par la suite lord Mayo, était nommé secrétaire d'État pour l'Irlande. On ne

voyait alors en lui qu'un homme aimable et doux. Ses amis les plus dévoués n'auraient jamais osé lui prédire la succession d'un Canning ou d'un Elgin et le gouvernement du nouvel empire des Indes, vers lequel tous les regards se tournaient alors avec anxiété.

Sir John Pakington avait été nommé ministre de la marine. Il avait fallu lui trouver un poste. Il était d'ailleurs aussi peu à sa place à la tête de la flotte que dans tout autre emploi. On raconte du président Lincoln une histoire ridicule, très certainement apocryphe et qui remonterait aux jours les plus difficiles de la guerre civile. Lincoln avait besoin d'un général en chef. Causant un jour des opérations militaires, avec un de ses amis : « Avez-vous, lui dit-il, jamais commandé une armée? — Non, monsieur le président, » répond son interlocuteur. — « Le pourriez-vous? — Pourquoi pas, monsieur le président, rien ne prouve le contraire. » Et il recevait sur l'heure son brevet de général. On peut, sans grand effort d'imagination, concevoir une scène analogue entre sir John Pakington et lord Derby. Sir John Pakington n'avait aucune raison de se croire incapable de commander la flotte : il fut donc ministre de la marine. Enfin, comme aucun gouvernement conservateur ne se flattait de vivre sans lord John Manners, on lui confia le département des travaux publics, qui par un heureux hasard se trouvait sans titulaire.

On regardait à cette époque lord Stanley comme un homme d'État du plus grand avenir. Il était l'orgueil de son parti : il semblait en effet réunir en lui les qualités dont les leaders du conservatisme passaient pour être absolument dépourvus. L'épithète de parti stupide, dont M. Mill gratifia plus tard les torys, exprimait un sentiment déjà généralement répandu dans le monde politique, et contre lequel regimbait plus d'un conservateur. Les plus intelligents surtout s'irritaient de l'ignorance et de la sottise de leur parti. Ce fut donc avec une joie non d

guisée que les torys de quelque valeur virent entrer dans leurs rangs un homme jeune, qui semblait doué de ces ressources de l'esprit et de ces qualités de l'éducation dont manquait la masse du parti, sans du reste en avoir la moindre conscience. Lord Stanley avait une intelligence calme et réfléchie. Il s'était adonné à la politique comme à l'étude d'une science. Il connaissait l'économie politique, cette innovation si antipathique à son parti et dont les Peelistes et l'école de Manchester faisaient si grand cas. Lord Stanley avait beaucoup voyagé; il ne s'était pas borné au grand tour traditionnel des gentilshommes campagnards : il avait visité les États-Unis, le Canada, les Indes orientales et occidentales. On le disait géographe distingué et très versé dans les questions des sucres et du coton. Il avait abordé jeune la politique, à cette heure bénie qui marqua le triomphe du libre-échange. Les torys étaient fiers de lui, comme la plèbe est fière d'un chef aristocratique, comme une réunion de travailleurs s'énorgueillit de la collaboration d'un savant émérite.

Sous le rapport de l'intelligence et du tempérament, lord Stanley différait singulièrement de son père. Les deux hommes formaient une vivante antithèse. Lord Derby se laissait conduire par l'instinct et la passion; lord Stanley soumettait tout au calcul et à la méthode. Lord Derby charmait ses vacances politiques en traduisant des poëmes et des odes classiques; lord Stanley mettait à profit ses loisirs parlementaires en lisant les « Blue-books ». L'éloquence de lord Derby, quand il perdait pied, touchait à l'absurde; lord Stanley, dans ses mauvais moments, était simplement plat : l'un tombait dans la rapsodie, l'autre dans le lieu commun. Lord Derby était trop bouillant et trop primesautier pour être un homme d'État toujours sûr de lui-même; lord Stanley avait une logique trop froide pour tenir tête à une crise. Tous deux étaient, dans une certaine mesure, superficiels et d'apparence trompeuse : l'éloquence de lord Derby man-

quait de profondeur; la haute sagesse de lord Stanley était souvent bien froide.

Lord Stanley ne justifia pas toutes les espérances qu'il avait fait concevoir. Il fut méthodique, sensé, consciencieux et lourd. Peut-être appartenait-il à cette classe d'hommes dont Gœthe a dit : « que s'ils étaient seulement capables d'une folie, on pourrait ne pas désespérer de leur avenir. » Il ne fit jamais de bévue, jamais aucune sottise, il fut toujours soigneux, prudent, terre à terre. Mais lorsqu'il accepta le secrétariat de l'Inde, on espérait encore qu'il allait, suivant une expression familière, s'échauffer à l'ouvrage et dans les deux camps on le considérait comme une grande figure naissante de la polique conservatrice. Lord Stanley n'avait aucune des qualités de l'orateur; il lui manquait à la fois l'élocution et le tempérament; son style était terne, son débit absolument défectueux. Son langage néanmoins ne manquait pas d'autorité, et ses lieux communs eux-mêmes étaient souvent écoutés par ses partisans comme de véritables oracles. Certains torys extrêmes nourrissaient le secret espoir que ce jeune homme d'État allait délivrer le parti de la tradition servile d'excentricité qu'il traînait à sa suite et de ce genre particulier d'éloquence qui, malgré les succès obtenus, leur paraissait incompatible avec la dignité des principes conservateurs. Ce n'était pas la première fois que lord Stanley rentrait au ministère. Pendant la première présidence de son père, il avait été sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères. A la mort de sir William Molesworth, lord Palmerston lui avait offert la direction des colonies. Bien que d'un torysme large et tolérant, lord Stanley ne crut pas pouvoir prendre place dans un ministère libéral. Aussi son apparition dans le cabinet formé par son père fut-elle considérée dans le pays comme un événement. Les libéraux ne désespéraient pas de le voir un jour entraîné dans leurs rangs par sa grande loyauté et la sûreté de son jugement, que n'altérait aucun pré-

jugé. Deux ou trois ans plus tard, une revue libérale affirmait hardîment qu'il serait un jour l'un des membres les plus distingués dont M. Gladstone composerait le cabinet libéral. Pour le moment, lord Stanley n'était encore que la lumière naissante, singulièrement froide et pâle, du conservatisme.

Les torys avaient devant eux un parti momentanément désagrégé, mais qui pouvait à tout moment se reformer et renverser le gouvernement de lord Derby. Comme puissance parlementaire, l'opposition était sans rivale à la Chambre des communes. M. Disraeli était l'unique orateur ministériel, à l'exception peut-être de sir Hugh Cairns; nouveau venu d'ailleurs, ce dernier ne jouissait pas encore d'une grande influence. Derrière eux, on ne trouvait dans la majorité que des gens de second ordre. Parmi les adversaires du cabinet, au contraire, se trouvaient lord Palmerston, lord John Russell, M. Gladstone, sir James Graham, M. Sidney Herbert, M. Cobden et M. Bright, chacun, dans son genre, « debaters » de premier ordre, et quelques-uns même orateurs distingués. Plusieurs avaient été ministres et étaient encore entourés du prestige de leurs anciennes fonctions et des luttes parlementaires victorieusement soutenues. Dans aucune assemblée politique l'expérience et l'autorité que donne l'exercice du pouvoir n'ont une prépondérance plus grande qu'aux Communes. Le fait d'avoir été ministre suffit pour distinguer les plus médiocres. Les membres des anciens cabinets, assis au banc de l'opposition, peuvent se lever et prendre la parole, de préférence aux orateurs les plus brillants et les plus célèbres, qui n'ont pas encore été au pouvoir. M. Disraeli avait à lutter non-seulement contre l'éloquence de M. Cobden et de M. Bright, mais aussi contre l'autorité de lord John Russell et de lord Palmerston. Que d'habiletés il fallait déployer pour arriver, dans de pareilles conditions, à tenir avec quelque dignité les rênes du gouvernement. M. Disraeli savait

qu'il ne pouvait conserver le pouvoir que par la tolérance de ses adversaires. S'il ne faisait rien, on lui reprocherait son inaction, et il ne pouvait agir sans provoquer l'attaque combinée des fractions du parti libéral. Heureusement pour le gouvernement, ce rapprochement des diverses nuances qui divisaient l'opposition n'était pas alors chose facile ; mais chaque fois qu'il se produisit le ministère fut sur le point de sombrer.

Le cabinet de lord Derby laissa tout doucement tomber le « conspiracy bill », si malencontreusement proposé par lord Palmerston. La France et l'Angleterre étaient aussi désireuses l'une que l'autre de voir les difficultés s'aplanir. Dans un rapide échange de correspondances, le gouvernement français déclara qu'il n'avait jamais entendu requérir aucune mesure spéciale, et le ministère put annoncer aux Chambres que le malentendu avait pris fin et que les relations amicales étaient rétablies entre les deux pays. Nous avons vu comment la Chambre avait réorganisé le gouvernement des Indes. Lord Derby signala son passage au ministère par la réalisation d'un progrès qui dut être bien cher au cœur de M. Disraeli. Fils d'un père israélite, descendant d'une ancienne famille juive, élevé dans une communauté juive, M. Disraeli, arrivé à l'âge de raison, avait fait œuvre de chrétien. « Je suis et j'ai toujours été chrétien », dit-il un jour qu'il prêtait serment en justice. Il n'avait cependant renoncé à aucune de ses sympathies pour la foi de ses pères et pour la race dont il était issu. Toujours il avait défendu les Juifs. Dans plus d'une page éloquente, où l'orgueil de la race, mêlé au sentiment romanesque aboutit souvent aux effets les plus emphatiques, il avait glorifié le génie et l'influence israélites. Il a, dans nombre de ses romans, développé cette thèse que tout ce qui est bien, tout ce qui est beau dans le monde moderne est dû à la race juive, dont l'activité intellectuelle est sans cesse en mouvement. Il avait hautement attribué toutes les vertus au peuple d'Israël. « Jamais

avait-il écrit, un Juif n'est monté à l'échafaud, si ce n'est au temps des auto-da-fé. » « Il y a quarante ans, lisons-nous dans son *Lord George Bentinck*, quarante ans, juste le temps des épreuves d'Israël dans le désert, les deux races les plus discréditées en Europe étaient les Grecs et les Juifs ; et pourtant c'étaient elles qui avaient le plus contribué au développement de l'humanité. »

M. Disraeli eut la bonne fortune de voir s'accomplir l'émancipation civile des Juifs, alors qu'il était « leader » de la Chambre des communes. C'était une simple coïncidence. M. Disraeli avait toujours demandé cette mesure réparatrice, alors qu'elle était combattue par tant d'autres dont la physionomie trahissait l'origine hébraïque. Le succès ne fut cependant pas dû à l'initiative personnelle de M. Disraeli : la plupart de ses collègues dans le cabinet résistèrent aussi longtemps qu'il leur fut possible. Son ancien maître, lord George Bentinck, avait dû abandonner la direction de la majorité à la Chambre des communes, à la suite des protestations soulevées par ses votes en faveur de l'égalité des Juifs devant la loi. Ce fut seulement en juillet 1858 que se termina cette longue lutte politique et religieuse. Le baron Lionel Nathan de Rothschild, celui qui est mort tout récemment, put prendre place à la Chambre des communes le 26 juillet 1858 comme représentant de la Cité : la question des Juifs était dès lors définitivement résolue.

Il n'est pas sans intérêt, avant de parcourir les diverses phases de la lutte, de remarquer combien la situation s'était modifiée dans les dernières années. Depuis peu la résistance aux revendications des Juifs venait presque exclusivement des torys, et surtout des torys qui siégeaient à la Chambre des lords, des évêques et du haut clergé. Au contraire, un siècle auparavant, la majorité des évêques voulait qu'on réparât l'injustice dont les Juifs étaient victimes. Les hommes d'État et les politiques de profession, qui envisageaient le problème surtout au point

de vue de la nécessité et de l'opportunité d'une solution, étaient favorables à une mesure égalitaire, que du reste les Juifs étaient les derniers à réclamer. Mais l'opinion publique était alors très montée contre les Juifs. Les vieilles calomnies, les haines séculaires étaient encore vivaces, et le peuple anglais était unanime pour refuser à jamais aux Juifs l'exercice des droits civiques. Il voulait bien leur emprunter, leur acheter, user de leurs services, mais il n'admettait pas qu'ils fussent représentés au Parlement.

Avec le temps l'opinion se modifia. La masse du public devint indifférente ou même favorable. On n'avait aucun motif de supposer que le peuple protesterait si on ouvrait aux Juifs les portes du Parlement. Nous avons déjà vu comment les Israélites avaient peu à peu pénétré dans les municipalités et dans la magistrature. A cette même époque des efforts sérieux avaient été tentés pour les rendre éligibles à la Chambre des communes.

Le 5 avril 1830, M. Robert Grant, qui avec un membre de la famille Gurney (1) représentait à la Chambre la ville de Norwich, déposa un projet de loi qui relevait de leur incapacité civique les citoyens anglais appartenant à la religion juive. Il réclamait pour les israélites tous les droits primordiaux attachés à la qualité de citoyen, sans qu'on put leur objecter qu'ils n'appartenaient pas à la religion d'État. Les Juifs ne pouvaient à cette époque prêter le serment de fidélité prescrit par une loi d'Elisabeth, bien qu'il n'y eût dans la formule du serment rien qui fut incompatible avec leurs principes religieux; seulement il fallait jurer sur les évangiles. Les Juifs ne pouvaient davantage prêter le serment d'abjuration contre toute tentative de restauration de la dynastie des Stuarts ; car ce serment contenait les mots : « Sur la vraie foi chrétienne. »

(1) Famille de quakers anglais, riches banquiers très connus. (Not du traducteur).

En 1828, alors que le « Test and Corporation Act » (1) était encore en vigueur, il fallait recevoir la communion avant d'être investi d'aucune charge officielle. Pour les offices relevant de la couronne, la communion suivait seulement l'investiture. Or, les Juifs pouvaient être admis à toutes les charges officielles, non comme Juifs, mais à titre de dissidents; c'est-à-dire qu'ils violaient la loi et se trouvaient relevés des pénalités qu'ils avaient ainsi encourues par le bill d'indemnité qu'on avait l'habitude de passer chaque année. L'abrogation du « Test and Corporation Act » mit fin à cette situation bizarre, seulement en ce qui concernait les dissidents; mais elle laissa, sans qu'on s'en rendit compte, peser sur les Juifs une nouvelle incapacité. La déclaration, destinée à remplacer le serment, contenait les mots : « Sur la vraie foi chré-» tienne. » « Cette loi, dit sir Erskine May, frappait iné-» vitablement toute une catégorie de citoyens dans la » plupart de leurs droits. Un Juif ne pouvait remplir » aucune fonction officielle, civile ou militaire. Les pro-» fessions légales d'avocat, de procureur, ou de clerc de » procureur leur étaient interdites, comme celles de » directeur ou de sous-maître dans une école. Les deux » Chambres leur étaient fermées. » Ils ne pouvaient même exercer leurs droits d'électeurs, si le serment « elector's oath » leur était déféré. Ainsi, bien qu'aucune loi spéciale ne privât formellement les Juifs de leurs droits civiques, ils se voyaient enfermés dans une sorte de Ghetto politique et social (2).

La discussion de la proposition de M. Grant restera célèbre par le fait qu'elle provoqua le premier discours de Macaulay. Il s'était levé en même temps que sir James Mackintosh; mais, suivant les habitudes courtoises de la

(1) Cette loi exigeait que tous les fonctionnaires municipaux fussent (rétiens et reçussent les sacrements.

2) Quartier Juif, à Florence. (Notes du traducteur.)

Chambre des communes, le nouveau membre fut appelé à parler le premier. Nous ne reviendrons pas sur les arguments mis en avant à cette époque. L'opinion publique est, depuis si longtemps, nettement fixée sur la question, que de plus grands détails manqueraient d'intérêt et d'actualité. Nous devons cependant signaler un argument assez bizarre invoqué par un des orateurs, sir John Wrottesley. « Chacun le sait, disait-il, on achète pour ainsi dire aux enchères les sièges à la Chambre des communes; on ne peut donc conférer qu'aux chrétiens seuls le droit d'éligibilité. » L'intrigue et la corruption étaient alors générales et avaient de si profondes racines que seuls les chrétiens pouvaient s'adonner à de si honteuses pratiques sans nuire à la sécurité de l'État : « Si je veux me griser, dit maître Slender, je boirai avec des hommes ayant la crainte du Seigneur, et non avec des coquins ivres-morts. » Lord John Russell, O'Connel, Brougham et Mackintosh avaient parlé en faveur des Juifs. Le projet de loi avait, même à la première lecture, soulevé une vive opposition; néanmoins, il avait été voté par une majorité de dix-huit voix. Mais à la seconde lecture, la proposition avait été rejetée par deux cent vingt-huit voix contre cent soixante-cinq. En 1833, M. Grant avait renouvelé sa proposition et il avait eu la bonne fortune de la faire réussir aux Communes. Mais elle échoua devant la Chambre des lords à une majorité de cinquante voix. L'année suivante, elle eut le même sort; elle passa de nouveau à la Chambre basse, et fut encore rejetée par la Chambre haute.

Cependant, les Juifs avaient été peu à peu relevés de leurs autres incapacités. Une des dispositions de la loi présentée par lord Denman permettait de prêter serment en justice en employant la formule qui, en conscience, paraîtrait la plus affirmative. A la suite d'un bill présenté par lord Lindhurst, les Juifs avaient été admis aux charges officielles. Dès le commencement du règne de Victor ils pouvaient être shérifs ou magistrats, ainsi que n

l'avons déjà vu. En 1848, se posa de nouveau la question de l'admission des Juifs au Parlement, mais les lords tinrent bon et rejetèrent la loi. Cependant les Juifs les plus influents commençaient à poser leurs candidatures devant le corps électoral. M. Salomons brigua successivement, sans réussir, les sièges de Shoreham et de Maidstone. En 1847, le baron Lionel de Rothschild était élu par la Cité. Lorsque la Chambre haute rejeta la loi votée par les communes, pour restituer aux Juifs leur capacité politique, il donna sa démission, se représenta et fut élu de nouveau.

C'est seulement en 1850 qu'on voit la question se poser de nouveau à la Chambre basse. Cette année là, le baron de Rothschild se présenta devant la table des Communes, comme l'avait fait O'Connell. Il offrit de prêter serment et de siéger. Durant quatre sessions, il avait assisté en étranger aux séances de cette Chambre à laquelle il avait été régulièrement élu par un des collèges les plus importants d'Angleterre. Maintenant il se présentait hardiment à la table et demandait à prêter serment. On le fit jurer sur l'ancien testament. Il prêta les serments d'obéissance et de suprématie royale; mais arrivé à celui d'abjuration, il passa les mots « sur la vraie foi chrétienne. » On le pria de se retirer; il fut décidé qu'il ne pourrait siéger à moins de consentir à prêter le serment d'abjuration dans les termes prescrits par la loi. En d'autres termes, il ne pouvait entrer à la Chambre qu'à la condition de se parjurer. S'il avait prononcé les mots sacramentels « sur la vraie foi chrétienne », la Chambre des communes eût pris acte de son mensonge et lui eût permis de siéger.

Le baron de Rothschild reprit avec calme son ancienne attitude. Il se plaça sous la galerie, à l'endroit réservé aux étrangers, où quelquefois aussi viennent se placer des membres du Parlement. Rothschild ne poussa pas plus oin le conflit. M. David Salomons eut plus d'audace. Elu à ireenwich en 1851, il se présenta à la Chambre comme vait fait le baron de Rothschild. La scène fut la même : il

refusa de prononcer les mots « sur la vraie foi chrétienne » et reçut l'ordre de se retirer. Il obéit et prit place sous la galerie. Quelques jours après, une question était posée au gouvernement par un membre partisan de la réhabilitation des Juifs, sir Benjamin Hall, dans la suite lord Llanover: « Si M. Salomons venait prendre son siège, le gouvernement pour arriver à faire trancher la question de droit par les tribunaux, ferait-il requérir contre lui l'application de la loi pénale? » Lord John Russell répondit, au nom du gouvernement, qu'il ne poursuivrait pas, que cela n'était pas son affaire. Sir Benjamin Hall annonça alors que M. Salomons croyait n'avoir plus qu'à occuper son siège et trancher ainsi la question de droit. On vit en effet M. Salomons, au grand scandale et à la stupéfaction des vieux constitutionnels, se lever tranquillement, de la place qu'il occupait sous les tribunes, pénétrer dans l'enceinte sacrée réservée aux membres de la Chambre et s'asseoir au milieu de ses collègues. Un tumulte épouvantable s'élève de tous côtés : « Retirez-vous, retirez-vous, » s'écrie une moitié de la Chambre, tandis que l'autre moitié encourage M. Salomons à garder sa place. La confusion est à son comble. Que faire en présence d'un homme paisible et respectable qui invoque sa qualité de membre de la Chambre, pénètre dans son enceinte, y prend place et refuse de se retirer ?

S'il n'eut été qu'un simple intrus, le sergent d'armes et ses aides l'eussent immédiatement expulsé. D'ailleurs en pareil cas, il faudrait être atteint d'aliénation mentale pour ne pas obéir aux injonctions de l'autorité. Mais M. Salomons avait été élu par le collège de Greenwich à une majorité considérable ; personne ne pouvait contester le fait. Ses électeurs le considéraient comme leur représentant; il leur avait d'ailleurs promis, s'il était nommé, d'aller immédiatement occuper son siège au Parlement. Si la Chambre eut été unanime à repousser les prétentions de M. Salomons et de Greenwich, peut être se fut-elle sentie

moins impuissante. Lorsque lord Cochrane, évadé de prison, se représenta à la Chambre qui l'avait exclu de son sein, il reçut l'ordre de se retirer. Lui aussi refusa d'obéir. Le président annonça qu'il allait le faire expulser. Cochrane était taillé en athlète : c'est en athlète qu'il accepta la lutte. Il soutint vaillamment l'assaut des huissiers qui voulaient l'arracher de son siège; plus d'une banquette fut renversée, avant que l'intrépide marin pût être expulsé. Mais, dans le cas de lord Cochrane, la Chambre était d'accord avec le gouvernement. L'avenir cependant, devait donner raison au marin, et tort à la Chambre. La situation de M. Salomons était tout autre. Bien des membres, et parmi eux des jurisconsultes éminents, soutenaient que M. Salomons avait pour lui le droit strict et qu'il pouvait prendre part aux séances. Beaucoup d'autres considéraient comme barbare et contraire au sens commun le principe qui s'opposait à son admission, et sa résistance leur semblait nécessaire pour provoquer sans retard une réforme de la législation.

L'expulsion immédiate et violente n'était donc pas possible. La seule chose à faire était de trancher la difficulté par un débat immédiat. Lord John Russell proposa une motion par laquelle il était enjoint à M. Salomons de se retirer. Nous n'avons pas à rappeler qu'il était favorable à l'admission des Juifs, mais il trouvait la conduite de M. Salomons irrégulière. M. Bernard Osborne proposa un amendement affirmant que M. Salomons avait le droit de siéger. On rentra alors dans une discussion désordonnée, que ravivaient et bouleversaient à la fois des propositions continuelles d'ajournement. Non-seulement M. Salomons prit part aux votes, mais il fit même un véritable discours. Ses paroles, calmes et sensées, furent écoutées avec la plus grande attention. Il déclara qu'aucun esprit d'orgueil ou e révolte n'avait dicté sa conduite. Il ne voulait en ucune manière faire échec à l'autorité de la Chambre; ais il avait été légalement élu et il obéissait à sa

conscience en venant occuper son siège pour affirmer ses droits et ceux de ses électeurs. Il annonça qu'il se retirerait devant la force, dès qu'il serait constaté que c'était bien à la force seule qu'il cédait. La motion d'expulsion fut votée. Le président enjoignit à M. Salomons de se retirer. M. Salomons resta sur son banc. Le sergent d'armes requis par le président s'approche et met la main sur l'épaule de M. Salomons qui, aussitôt, quitte tranquillement la salle. La comédie était finie. Chacun comprit que M. Salomons avait virtuellement gagné sa cause, et que la Chambre et le pays allaient prendre une décision pour résoudre la question. Chose curieuse, le président, en ordonnant à M. Salomons de se retirer, lui avait donné le titre « d'honorable membre », reconnaissant ainsi la qualité que la Chambre venait de lui refuser.

M. Salomons fit bien d'affirmer ainsi son droit. C'est une des imperfections de notre système parlementaire qu'une grande question, comme celle de l'incapacité des Juifs, puisse difficilement être tranchée par la stricte application de principes supérieurs. La raison et la justice seules ont peu de prise sur le Parlement. Il faut presque toujours qu'une influence étrangère lui impose la véritable solution. Comme M. Salomons, il ne cède jamais qu'à une force supérieure. L'émancipation des catholiques ne lui fut arrachée qu'à l'aide d'une forte pression ; les promoteurs de la loi sur le travail du dimanche reculèrent devant l'émeute ; nous verrons un ministère tory ne céder aux réformistes que lorsqu'ils auront arraché les grilles de Hyde Park ; un chancelier de l'échiquier modifie son budget devant une démonstration des fillettes et des gamins qui vendent des allumettes sur la voie publique. Toutes ces concessions, il faut le reconnaître, étaient raisonnables ; mais ce n'était pas leur légitimité qui les avait imposées. Les promoteurs de l'autonomie irlandaise, la plupart du moins, se convaincus qu'ils n'arriveront à leurs fins que par r pression énergique sur le Parlement : le passé est là p

justifier leur espérance : on leur a dit assez qu'ils n'obtiendraient rien par la seule force des raisonnements. Si les institutions parlementaires doivent jamais tomber en discrédit chez nous, comme bien des gens se plaisent à l'annoncer, il faudra en rechercher les causes surtout dans ce fait, depuis longtemps notoire, que le Parlement a toujours accordé à la pression du dehors ce qu'il refuse au seul sentiment du juste. Après avoir résisté sans raison, il ne peut que céder sans grâce.

M. Salomons agissait donc sagement dans l'intérêt de la cause qu'il avait à cœur, lorsqu'il voulait s'imposer à la Chambre des communes. La conduite du baron de Rothschild était sans doute plus digne; mais elle fit peu d'impression. De fait, la victoire était complète, lorsque M. Salomons ayant achevé son discours s'assit au milieu de ses collègues. Les conséquences pratiques ne se dégagèrent pas immédiatement; elles se firent même encore attendre bien longtemps. Deux actions furent intentées contre M. Salomons, en paiement de l'amende encourue par lui, pour avoir siégé illégalement; le gouvernement ne figurait pas dans les poursuites. L'une des deux fut retirée ; elles n'avaient en effet l'une et l'autre pour objet que de faire vider la question de droit. La cause fut appelée le 8 décembre 1851, à la cour de l'Echiquier, devant le baron Martin et un jury spécial. Le baron Martin fut d'avis que la question, à cause de son importance particulière, devait être soumise à toute la cour réunie ; conformément à cette décision, l'affaire vint devant la cour en janvier 1852.

La question se réduisait à ceci : les mots « sur la vraie foi chrétienne, » constituaient-ils un simple mode d'affirmation, ou avaient-ils été insérés à dessein, pour formuler une profession de foi chrétienne? Le législateur n'avait-il pas choisi ces expressions, uniquement parce qu'elles lui paraissaient alors plus propres qu'aucune autre à garantir dans la plupart des cas la sincérité de la déclaration; n'était-il pas sous-entendu que dans certains cas excep-

tionnels on accepterait tout autre formule que ne condamnerait pas la religion du déclarant? Au contraire fallait-il voir dans ces expressions une intention bien arrêtée d'exclure du serment quiconque ne serait pas chrétien? Il est évident qu'aucune idée de ce genre n'avait guidé le législateur. Personne ne pensait aux Juifs lorsque la loi fut rédigée. Cependant la Cour de l'Echiquier décida, par trois voix contre une, que la loi avait eu pour objet de formuler un serment purement chrétien, qui ne pouvait être prêté que par un chrétien et que nul, sans avoir au préalable prononcé les paroles sacramentelles, ne pouvait être membre du Parlement, de ce Parlement qui avait compté Bolingbroke au nombre de ses leaders et Gibbon parmi ses membres les plus illustres (1).

Une fois la question de droit résolue, on fit de nouveaux efforts pour obtenir du Parlement une modification de la loi. La Chambre des communes était favorable; celle des lords, au contraire, persistait dans sa résistance. Lord John Russell, qui avait pris la chose à cœur, déposa son projet de loi au commencement de 1858. La rédaction en était toute nouvelle. La Chambre des lords avait déjà repoussé un premier projet, sous prétexte qu'il introduisait en même temps une modification dans la formule du serment de suprématie et qu'il mêlait ainsi deux questions distinctes. Dans le nouveau projet les deux points étaient traités séparément. La formule du serment était complètement changée. On supprimait les expressions surannées visant le Prétendant (2) et la famille des Stuarts. Les

(1) Bolingbroke était déiste. Gibbon, après avoir changé deux fois de religion, passe pour être mort athée.

(2) Il y a eu, au commencement et jusqu'au milieu du siècle dernier, deux prétendants (Pretenders) au trône d'Angleterre. C'étaient les derniers rejetons de la famille des Stuarts. Ils ont souvent fait trembler les premiers souverains de la maison de Brunswick (Georges I et Georges II.)

Le premier prétendant, plus connu sous le nom de « Chevalier

déclarations relatives à la succession au trône, à la suprématie, à la fidélité au souverain étaient condensées en un seul serment auquel on ajoutait les mots : « Sur la vraie foi chrétienne. » On n'avait fait que modifier la formule pour la mettre en harmonie avec le progrès des mœurs nouvelles. Une clause séparée prévoyait le cas où des Juifs seraient appelés à prêter serment : les mots « sur la vraie foi chrétienne » devaient en ce cas être passés sous silence. La solution était simple et raisonnable. Elle prévoyait une forme de serment également compatible avec toutes les religions : elle mettait fin à des anomalies ridicules, et apportait un terme à l'injustice que les conséquences imprévues d'une rédaction vicieuse faisaient depuis longtemps peser sur les Israélites.

Malheureusement l'amélioration introduite dans la forme du projet de loi ne fit, comme on verra bientôt, que donner un prétexte à des résistances nouvelles dans la Chambre des lords. Aux Communes, lord John Russell ne rencontra aucune difficulté. Il avait présenté le bill en temps voulu pour en saisir la Chambre des lords le plus rapidement possible. Le bill fut voté sans débat en seconde lecture. Lorsqu'il arriva devant la Chambre haute, la majorité rejeta la clause spéciale, concernant les Juifs. Le but principal des auteurs de la loi était manqué. La Chambre des communes, sur une motion de lord John Russell, refusa de ratifier la modification introduite par les lords et nomma une commission chargée de rédiger

St-Georges », était Jacques-François-Edouard Stuart, fils de Jacques II. Il naquit le 10 juin 1688 et mourut en 1765.

Le jeune « Pretender » ou « jeune chevalier » était Charles-Edouard Stuart, fils du précédent. Il était né en 1720. Après avoir gagné la bataille de Preston Pace, près Edimbourg, le 21 septembre 1745, il se fit battre à Culloden le 8 avril 1746 par le duc de Cumberland dit « le Boucher ». Il mourut à Rome, le 30 janvier 1788. Il avait épousé en 1772, à l'âge de 52 ans, la princesse Louise de Stolberg, âgée de 20 ans, qui se fit enlever en 1780 par le poëte dramatique Alfieri. Notes du traducteur.)

un rapport où seraient exposés les motifs de ce refus. Sur la proposition de M. Duncombe, le baron de Rothschild fut nommé membre de cette commission, malgré la décision de justice qui le déclarait déchu de son mandat.

Au milieu des débats qui suivirent, lord Lucan proposa à la Chambre haute un compromis qui termina le conflit. Il demanda l'insertion dans le bill d'une clause autorisant le Parlement à introduire dans la formule du serment telle modification qu'il jugerait convenable. Lord John Russell critiqua cette manière étrange de traiter une grande question; mais il ne crut pas devoir faire échouer le compromis. Un projet de loi fut rédigé avec la nouvelle clause; il fut discuté et voté pour ainsi dire à la diable par les deux Chambres. On vota en même temps le projet que les lords avaient mutilé et qui constitua une loi distincte. Un Juif serait désormais membre des communes, si l'on consentait à le recevoir; la Chambre haute pouvait lui être fermée si tel était le bon plaisir des nobles lords. Il y avait plus : l'opinion variant assez souvent dans la Chambre des communes et sa majorité pouvait à son gré ou exclure tous les Juifs ou seulement ceux qui lui seraient désagréables. Cet état de choses ne devait pas durer. Une loi votée peu après réglait toutes les questions relatives aux serments d'obéissance, d'abjuration et de suprématie; elle autorisait les Juifs à omettre en toute occasion les mots « sur la vraie foi chrétienne ». Les Israélites avaient enfin conquis l'égalité politique. Une anomalie scandaleuse avait disparu de notre législation.

A la même époque où l'on permettait au baron de Rothschild d'occuper son siège à la Chambre des communes, on abrogeait l'obligation absurde imposée jusqu'alors aux membres du Parlement de posséder une certaine fortune immobilière. L'idée de mesurer les aptitudes politiques à l'étendue des domaines est elle-même contraire au plus simple bon sens; la loi était d'ailleurs violée à tout moment. Elle n'avait plus la moindre autorité : on l'éludait

couramment par des transmissions fictives de propriété. Celui qui désirait entrer à la Chambre trouvait facilement un ami ou un protecteur qui lui transmettait, par un contrat en due forme, des propriétés assez vastes pour satisfaire aux exigences de la loi. Cette pratique était des plus répandues et personne n'en faisait mystère. Un grand nombre de membres de la Chambre, c'était chose notoire, ne possédaient pas un seul acre de terre et ils ne craignaient pas de l'avouer hautement. Pour ajouter encore au ridicule de cette situation, des gens assez riches pour consacrer à leur élection des milliers de livres se voyaient obligés de recourir à des acquisitions fictives, parce que leur fortune se trouvait être purement mobilière. Dans certaines villes des hommes, bien connus par leur fortune et leur haute honorabilité, durent se soumettre à cette bizarre comédie.

L'obligation imposée aux membres des Communes d'être propriétaires fonciers, datait du règne de la reine Anne. Sous Georges II, les actes fictifs, pour arriver à tourner la loi, se multiplièrent si ouvertement, qu'on en vint à exiger de chaque membre une déclaration sous serment. On avait sous le règne de Victoria remplacé le serment par une simple déclaration ; il suffisait d'ailleurs, à défaut de propriétés, de justifier d'un revenu de six cents livres dans les comtés et de trois cents dans les bourgs. La fraude eut tout aussi bèau jeu qu'auparavant. Bien des gens très riches, retiraient des affaires de beaux bénéfices et n'avaient cependant pas réalisé un capital suffisant pour constituer un revenu de trois cents ou de six cents livres, soit dix mille livres, ou vingt mille livres. On comptait par douzaines les membres du Parlement qui se trouvaient dans ce cas. Par une contradiction plus ridicule encore, les membres élus par les collèges d'Ecosse n'étaient pas soumis à cette condition censitaire ; les représentants écossais n'en étaient pas moins alors comme aujourd'hui des hommes d'une intelligence remarquable

et d'une incontestable honorabilité. Les membres de l'Université jouissaient du même privilège. M. Locke King constatait, à la Chambre des communes, qu'après chaque élection générale il se trouvait plus de cinquante ou soixante personnes qui satisfaisaient à la déclaration exigée sur le chiffre légal de leur revenu, et il était notoire pour tout le monde qu'il n'y avait rien de vrai dans leur affirmation. Bien des membres également justifiaient de la condition requise, grâce à des patrons opulents dont ils n'étaient au Parlement que les serviteurs gagés.

Suivant les traditions parlementaires, cet abus se perpétua jusqu'à ce qu'un scandale éclatant vint en rendre l'abolition nécessaire. Un membre, moins heureux que ses collègues, probablement sans influence et sans amis, se vit poursuivi sous l'inculpation de fausse déclaration. Il s'était sans doute montré plus indiscret ou moins habile : il paya pour tout le monde. L'incident donna lieu à une solution pratique de la question. Combien de ses collègues méritaient autant que lui les trois mois de prison auxquels il fut condamné. M. Locke King déposa un projet de loi relevant de toute obligation censitaire les représentants de l'Angleterre et de l'Irlande. Peu de temps après, ce projet avait force de loi.

CHAPITRE XXXIX.

LES ILES IONIENNES.

A la suite de la proclamation retentissante de lord Canning, lord Ellenborough avait dû donner brusquement sa démission de président du Conseil de contrôle. Lord Stanley lui avait succédé pour devenir plus tard, ainsi que nous l'avons vu, secrétaire d'Etat pour les Indes, sous le cabinet Derby. Lord Stanley sortait du ministère des colonies, où l'avait remplacé sir Edward Bulwer Lytton. Depuis quelques années, sir Edward Lytton avait acquis dans la vie parlementaire une telle importance, que sa place était marquée dans le ministère dès l'arrivée de son parti au pouvoir.

Jusqu'à cette époque, cependant, Lytton n'avait recueilli que des échecs dans la carrière politique. Il était entré dans la vie publique comme radical et ami d'O'Connel; grâce à son appui, M. Disraeli était devenu le chef du parti irlandais. Il débuta dans la carrière politique avant la réforme électorale. Son premier collége avait été St-Ives, en 1831. Après la réforme, il fut quelque temps député de Lincoln. Aux élections générales de 841, il perdait son siège, pour ne rentrer au Parlement u'en juillet 1852. Il devient alors député du comté de erts. Dans l'intervalle bien des événements s'étaient

accomplis, suivant l'expression de M. Disraeli. En 1874, Lytton, devenu riche et grand propriétaire foncier, avait presque entièrement changé d'opinions politiques. De radical inspiré il était devenu poëte conservateur. Dans le « Compagnon parlementaire » de 1855, nous trouvons de lui ce spirituel portrait auquel, croyons-nous, sa plume n'a point été étrangère : « Partisan de la politique générale de lord Derby, disposé au remaniement de l'impôt sur le revenu et à la diminution des droits sur la bière, le thé, le savon ; longtemps favorable au vote par scrutin, il en a vu les inconvénients en Amérique et en France et ne défend plus cette théorie ; désire que l'éducation ait une base religieuse, votera l'abrogation de la subvention de Maynooth. » (1) Cette profession de foi nous autoriserait sans doute à déclarer que Lytton n'avait pas des vues bien nettes en fait de politique pratique. Il lui avait paru touchant et poëtique, digne d'une jeunesse généreuse et d'Ernest Maltravers, de se poser, au début, en radical passionné ; puis, suivant les progrès d'Ernest Maltravers, il était tombé dans un conservatisme réfléchi, opposé à la subvention de Maynooth, favorable à la bière

(1) Maynooth est un village du comté de Kildare (province de Leinster, Irlande), situé sur le Canal Royal, à 15 milles N-O de Dublin. Le Collége Catholique de Maynooth avait été fondé par le Parlement irlandais, en 1795, pour l'éducation du clergé catholique. Il figurait au budget pour une subvention de 650,000 fr.

Cette subvention avait été accordée par la Chambre des communes sur les instances de sir Robert Peel, afin de mettre l'exercice du ministère catholique à la portée des irlandais, tandis qu'auparavant des prêtres français ou italiens exerçaient seuls ce ministère.

La subvention fut retirée en 1869 (voir ch. LVIII) lors de la suppression de l'église irlandaise. L'Angleterre paya quatorze fois la subvention annuelle de manière à éteindre d'un seul coup cette dette, par une sorte de transaction. Voir chapitre XIII, année 1845. Les deux inséparables, MM. Bright et Cobden, votèrent à cette occasion l'un contre l'autre, événement si rare que M. Mac Carthy le rappelle à son 40e chapitre. (Note du traducteur.)

et au savon, comme il sied à un personnage mûr, opulent et sérieux.

Dans tous les cas, de quelque côté que Lytton prît son essor, il était sûr de réussir. Ses premières années, à la Chambre des communes, ne lui avaient valu aucun succès. On s'imaginait qu'une fois son siége perdu, il avait pris son parti de cet échec et tourné pour jamais le dos à la vie parlementaire. Mais Lytton avait une force de volonté remarquable et une confiance en lui qui tenait du génie. A ses débuts, il avait composé une pièce qui eut un sort lamentable; au jugement des maîtres de la critique, il n'avait rien de ce qui fait l'auteur dramatique. Lytton resta persuadé du contraire et résolut d'écrire une autre comédie, très dramatique celle-là, et qui tiendrait longtemps l'affiche. Il produisit ainsi la « Lady of Lyons », œuvre ampoulée, faite de situations éminemment ridicules, mais qui réunissait néanmoins à un tel degré certaines qualités dramatiques ou théâtrales qu'elle est restée au répertoire, d'où le goût et la mode n'ont jamais pu la faire complétement disparaître. Sir Edward Lytton paraissait décidé à s'imposer de même sur la scène politique.

Dans un chapitre précédent, nous avons fait allusion aux difficultés physiques qui lui rendaient si difficile l'accès de la tribune, et en dépit desquelles il remporta néanmoins des succès oratoires. Lytton était sourd et sa prononciation était à ce point vicieuse que ceux qui l'entendaient pour la première fois ne pouvaient le comprendre. De pareils obstacles eussent assurément éloigné de la vie publique tout autre homme d'Etat; mais Lytton avait décidé qu'il aurait son rôle dans le Parlement. Il prit à la tribune l'attitude sûre et tranquille de Gladstone et de Bright, que leurs dons naturels semblaient avoir prédestinés aux succès oratoires. Il réussit certainement, à un ertain point de vue. On peut dire qu'il réussit même ne manière étonnante. A cause de sa surdité, il ne uvait intervenir au cours d'un débat; et l'on sait que

c'est la faculté d'improvisation qui crée à la Chambre les grandes situations, c'est une des conditions nécessaires pour conquérir un rang élevé au Parlement. Mais il savait résumer la discussion d'une séance précédente dans un style large et imagé. Il eut la réputation d'un véritable orateur. M. Disraeli a témoigné pour ses discours une admiration sincère et certainement désintéressée. Il nous représente son éloquence comme celle précisément qu'il eut été heureux de posséder. En réalité, Lytton atteint, au Parlement, le même niveau qu'au théâtre et dans le roman. On peut ajouter qu'il fit tous ses efforts pour se mettre au rang des plus grands travailleurs.

Comme secrétaire des colonies, Lytton voulut déployer toute l'activité et l'originalité qu'il avait montrées à la tribune, dans ses romans ou à la scène. Il fonda une colonie, la Colombie anglaise, qui devait comprendre à l'origine tout le territoire borné « au sud par la frontière des Etats-Unis, à l'est par la grande chaîne des montagnes Rocheuses, au nord par le fleuve Simpson et le bras Finlay du fleuve de la Paix, à l'ouest par l'Océan Pacifique ». La colonie, dans le principe, ne devait pas comprendre l'île de Vancouver; mais sur une adresse des deux Chambres de cette île, la reine l'annexa à la Colombie. Vancouver fut réunie à la Colombie en 1866, et la nouvelle colonie annexée tout entière au Canada en 1871.

On remarque dans l'œuvre politique de sir Edward Lytton une partie qui dut particulièrement répondre à ses goûts personnels : c'est celle que signala la mission confiée à M. Gladstone. Depuis longtemps un mécontentement général, quelquefois même des troubles sérieux agitaient les îles Ioniennes. Ces dernières, au nombre de sept, formaient, depuis le traité de Vienne, une sorte de République ou de communauté. Mais elles étaient sous le protectorat de la Grande-Bretagne, qui avait droit d'y tenir garnison. On avait pris l'habitude d'y envoyer un lord commissaire général, la plupart du temps apparte-

nant à l'armée : ses fonctions étaient à la fois celles d'un commandant en chef et d'un gouverneur civil. La petite République avait un Sénat de six membres, et une Assemblée législative de quarante députés. Les députés insulaires n'étaient, cela va de soi, naturellement pas satisfaits du gouvernement anglais. A tort ou à raison, les Grecs, partout où on les rencontre, se montrent toujours fanatiques de l'indépendance de leur pays. Les habitants des îles brûlaient du désir d'être annexés au royaume de Grèce. Essayer de les détourner de cette idée, en leur montrant les avantages d'une République indépendante et d'un gouvernement autonome, c'était perdre son temps. Des peuplades plus grossières que les Grecs de ces îles ne s'y seraient pas trompées. Avaient-ils donc un gouvernement autonome, lorsqu'ils voyaient au milieu d'eux un lord anglais, commissaire général et commandant en chef d'une belle et bonne armée anglaise? Le lord commissaire n'avait-il pas le droit de dissoudre à son gré le Parlement de la République et de s'opposer à sa réunion? Les soldats anglais ne seraient-ils pas venu facilement à bout de toute résistance? Les Grecs des îles étaient donc bien excusables de n'avoir aucun goût pour l'indépendance de leur République.

D'un autre côté, il est certain qu'ils retiraient une grande somme de bien être du protectorat anglais qui ouvrait chaque jour dans l'île des routes nouvelles. Mais ce qu'ils demandaient par dessus tout, c'était de devenir Grecs. Leurs principes, leurs aspirations nationales, leur vanité personnelle, leur nature grecque si remuante et toujours en quête de nouveauté, tous ces éléments combinés contribuaient à leur rendre insupportable notre protectorat, qui n'était en réalité qu'un gouvernement étranger. La constitution démocratique donnée à la Répub que ionienne, dix ans à peu près avant l'arrivée au p ıvoir de sir E. B. Lytton, avait permis à l'agitation h lénique de faire entendre sa voix et ses revendications,

En Angleterre, ainsi que cela arrive toujours, nombre de politiques bornés s'étaient vivement élevés contre cette constitution démocratique à laquelle ils attribuaient tout le mal. Elle avait permis aux mécontents de se plaindre. C'en était assez pour qu'on vit en elle la cause même du mécontentement. Il suffisait dès lors de faire taire la cloche d'alarme pour supprimer tout danger. Ainsi qu'il était bien naturel, plus les politiciens de la petite République dénonçaient le joug de l'étranger, plus ils réclamaient bruyamment l'annexion à la Grèce, plus aussi ils voyaient croître leur popularité.

Rien n'était plus facile que de prévoir ce mouvement bien des années avant qu'il prit naissance. Il était évident que, tant que les populations d'origine hellénique verraient flotter à l'horizon l'étendard national, elles se sentiraient attirées vers lui et demanderaient à vivre sous sa protection. Quoiqu'il en soit, nombre de nos hommes d'Etat regardaient d'un bien mauvais œil ces Grecs pestiférés qui méconnaissaient tous nos bienfaits. Un grand journal de Londres s'indignait, dans son égoïsme touchant, de voir, contre toute raison, l'Assemblée nationale, les municipalités et la presse des îles Ioniennes s'assigner comme but unique leur annexion au royaume de Grèce.

Sir Edward Bulwer Lytton n'était pas depuis assez longtemps aux affaires pour être absolument imprégné de ces idées de routine. Il ne voyait pas dans les sentiments unanimes des Chambres, des municipalités et de la presse, le simple témoignage d'une aveugle stupidité, d'une perversité ou d'une ingratitude incurables. Il pensa que les motifs des plaintes et du mécontentement méritaient examen ; il résolut d'ordonner une enquête sur la situation des îles Ioniennes par un homme d'Etat de premier ordre. M. Gladstone avait depuis quelques années quitté le ministère. Il avait soutenu le cabinet Palmerston sans lui appartenir. Il parut à sir Edward Bulwer Lytton que M. Gladstone était l'homme le plus apte à diriger l'en-

quête. Les sympathies de M. Gladstone pour les aspirations de la race grecque étaient bien connues. Le nouveau secrétaire des colonies pensa que la nomination d'une personne favorable à leur cause suffirait pour garantir aux Ioniens l'impartialité de l'enquête. Il offrit donc à M. Gladstone les fonctions de commissaire aux îles Ioniennes. M. Gladstone en accepta l'honneur et les responsabilités.

Cette nomination provoqua chez nous un sentiment de surprise et de colère et donna lieu à plus d'une satire. On trouvait la mesure inouïe, dangereuse, et même invraisemblable. Dans sa dépêche à M. Gladstone, sir Edward Bulwer Lytton lui avait rappelé son goût pour Homère : n'était-ce pas violer tous les principes et rompre sans vergogne avec toutes les traditions. Voilà, murmurait-on, où nous mènent les hommes de lettres du cabinet. La Chambre des communes accepte pour leader un romancier, c'est également un romancier qui dirige les colonies ; à eux deux ils ne trouvent rien de mieux que d'envoyer un admirateur d'Homère écouter les doléances grotesques des démagogues grecs.

M. Gladstone arrivait à Corfou en novembre 1858. Aussitôt il réunit le Sénat et l'éclaira sur le véritable but de sa mission. « Il ne venait pas, disait-il, discuter la question de savoir si le protectorat devait être maintenu ; mais tâcher de le mettre au service de leurs justes revendications. » Le voyage de M. Gladstone n'était pas pour réjouir ceux qui voulaient maintenir ce protectorat et amener les ioniens à en accepter les conséquences inévitables. La population insulaire s'entêta à ne voir en lui que « Gladstone le Philhellène » et non le commissaire du gouvernement anglais. Partout, on le reçut avec les honneurs dûs à un libérateur. Son voyage devenait une marche t mphale. En vain répétait-il à tous qu'il venait les r oncilier avec le protectorat, et non les en délivrer ; l' stinct populaire s'obstinait à voir en lui tout au moins /

le précurseur de l'annexion à la Grèce. L'Assemblée nationale, par une résolution formelle, vota l'annexion des îles au royaume hellénique. Tout ce que put obtenir M. Gladstone, ce fut la nomination d'un comité chargé de la rédaction d'un mémoire aux puissances protectrices.

C'est alors que parvinrent en Angleterre les nouvelles de la réception de M. Gladstone aux îles Ioniennes et de son arrivée à Athènes, qu'il avait cru devoir visiter. L'opinion publique s'abandonna à toutes les exagérations et M. Gladstone fut en butte aux attaques les plus absurdes. Non seulement on l'accusa d'avoir encouragé les prétentions des Ioniens, mais on dit même que seul il les avait inspirées. On eût cru véritablement que c'était un fait extraordinaire, qu'une population de race grecque demandât à être annexée à la Grèce au lieu de subir le protectorat anglais que lui avait imposé une résolution arbitraire, prise dans un Congrès des puissances étrangères. Le chauvinisme a rarement inspiré à des gens sensés de plus grandes folies : la moitié de l'Angleterre éprouvait une colère et une surprise indicibles devant l'impertinence de cette population grecque qui préférait revivre de la vie nationale plutôt que d'accepter la dépendance de notre protectorat. Ecrivains et orateurs comparaient la conduite des îles à celle d'une fille ingrate qui abandonne la maison paternelle pour suivre des étrangers, ou de l'épouse plus coupable encore qui trahit la foi conjugale et se lance dans les aventures d'une vie de bohème.

Assurément, au point de vue matériel, le protectorat anglais a plus fait pour les Ioniens que ne pourront faire pendant des générations et même pendant des siècles, tous les efforts réunis de l'administration grecque. Le pays avait été doté aussi bien sur terre que sur mer d'admirables voies de communication, il avait des ports splendides, des lignes de steamers régulières, et partout d'excellents chemins. Le pays de Grèce, au contraire, n'était guère, à ce point de vue, mieux partagé sous Othon que

sous Codrus. Selon M. About les Ioniens, depuis la proclamation du protectorat, étaient plus riches, plus heureux et cent fois mieux gouvernés que les sujets du roi Othon. M. About détestait la Grèce et tout ce qui y avait trait; mais son témoignage est d'accord avec celui des philhellènes les plus enthousiastes. Tout le monde sait du reste que le premier soin des Anglais en prenant possession d'un pays est d'ouvrir de bonnes routes et d'installer des lignes de steamers. Mais l'erreur de M. About c'est d'affirmer que les Ioniens étaient plus heureux, sous le protectorat anglais, qu'ils ne l'eussent été sous leur gouvernement national. Une telle appréciation dénote chez l'auteur l'absence de cette sympathie délicate qui est si nécessaire à l'écrivain pour comprendre les sentiments d'autrui. M. About n'eût jamais mérité ses grands succès littéraires, s'il était demeuré fidèle à cette théorie que les conditions matérielles de la vie font seules le bonheur des peuples. Il n'eût sans doute jamais admis que les Alsaciens-Lorrains sont plus heureux sous le joug de l'Allemagne que sous le gouvernement français, même s'il était prouvé que les Allemands sont supérieurs aux Français dans le percement des routes et l'administration des chemins de fer.

Les populations des îles continuèrent à croire qu'elles étaient meilleures juges que M. About, des éléments nécessaires à leur bonheur. La visite de M. Gladstone, quel qu'ait été son but originaire, donna une impulsion nouvelle au mouvement national. Les Ioniens, cependant, ne touchaient pas encore au but tant désiré. Au retour de M. Gladstone, sous la pression de l'opinion publique, on nomma un autre commissaire général qui reçut sans doute pour mission de resserrer les liens du protectorat anglais; mais l'idée qu'il nous faudrait tôt ou tard abandonner les îles ioniennes n'en continua pas moins son chemin.

L'heure du sacrifice sonna quelques années après. Les recs venaient de se débarrasser d'Othon, leur vieux roi lemand; et à l'instigation de l'Angleterre, ils avaient

choisi pour souverain un frère de la princesse de Galles. A la vérité ils paraissaient assez fatigués de la royauté et peu désireux d'en prolonger longtemps l'expérience. Mais les grandes puissances, l'Angleterre surtout, affirmèrent que la Grèce ne serait respectée que sous le sceptre d'un roi. L'affirmation était au moins contestable : néanmoins les Grecs crurent prudent de suivre le conseil qui leur était donné. Leur choix se porta d'abord sur le prince Alfred d'Angleterre, actuellement duc d'Edimbourg; mais les combinaisons de la diplomatie européenne ne pouvaient accepter un prince d'une grande maison régnante. Jamais prince anglais n'endossera pareille responsabilité. Le gouvernement français fit une démarche significative et laissa comprendre que si l'on devait appeler au trône de Grèce un prince d'une maison régnante, la France en avait un disponible dont les droits ne le cédaient à aucun autre. Il s'agissait du prince Napoléon, fils de Jérôme, roi de Westphalie, qui déjà tenait une certaine place dans la politique européenne. C'est alors que les Grecs pensèrent à un prince de la maison de Danemark; peut être même y pensa-t-on pour eux. Le second fils du roi de Danemark fut proclamé roi de Grèce, et lord John Russell, au nom du gouvernement, lui transmit la souveraineté des îles qui avaient accepté notre protectorat de si mauvaise grâce. Les politiques moroses continuèrent à protester. Ce gage était, disaient-ils, indispensable à la sécurité nationale et à la gloire de l'Angleterre.

Nous avons devancé de quelques années la marche des événements, mais la visite de M. Gladstone faisait prévoir si nettement le résultat, qu'il était inutile de revenir sur ce court chapitre de notre histoire. Le voyage de M. Gladstone, le malentendu dans lequel tombèrent les Grecs, et surtout la réception triomphale qu'il procura à M. Gladstone, avaient clairement démontré que l'Angleterre ne pourrait maintenir longtemps son protectorat sur une

population récalcitrante, vis-à-vis de laquelle notre pays ne pouvait même pas invoquer le droit de conquête. Il nous fallait prouver au monde qu'il ne nous convenait pas de jouer plus longtemps en Europe un rôle de geôlier, en dépit de nos traditions et de nos principes. Quoi qu'il en soit, la cession des îles ioniennes était une des plus heureuses applications de ce principe libéral, si souvent méconnu, qui sacrifie l'orgueil national et la vanité des conquêtes, à l'obéissance scrupuleuse des règles de l'honneur et de la justice. L'Angleterre devait cependant longtemps encore subir la réaction que provoqua, dans l'opinion publique, la cession des îles Ioniennes, malgré les sentiments de légitime prudence qui l'avaient inspirée.

CHAPITRE XL.

LES TORYS ROULENT LE TONNEAU DE DIOGÈNE.

On faisait un jour à Athènes, dit la légende, de grands préparatifs de guerre. Chacun, suivant son rôle, s'apprêtait à faire face aux nécessités de la lutte. Diogène, pour s'associer à l'activité générale, ne trouva rien de mieux que de monter et descendre les rues d'Athènes en roulant bruyamment son tonneau. Le gouvernement conservateur, se trouvant inoccupé au milieu de l'agitation qui bouleversait l'Europe, se mit aussi à rouler son tonneau; il déploya pour cette œuvre une activité aussi vaine que surprenante.

L'année 1859 fut pour le continent une époque d'orages et de tempêtes. Du premier jour jusqu'au dernier on entendit sonner le clairon. A la réception du jour de l'an, aux Tuileries, l'empereur, s'adressant à l'ambassadeur d'Autriche, avait exprimé le regret que les relations entre les deux pays ne fussent pas aussi bonnes qu'il l'aurait désiré. On sait quel retentissement eut en Europe cette déclaration inattendue : elle avait été prononcée avec une certaine sécheresse de ton que lord Cowley crut intéressant de signaler dans sa dépêche à son gouvernement. En fait, le comte Cavour était arrivé à ses fins. Il avait convaincu Louis-Napoléon et la guerre contre l'Autriche était

résolue. Peu de temps après l'empereur parut inquiet de l'attitude qu'il venait de prendre et eut la tentation de se dégager. Le gouvernement anglais et plusieurs autres puissances firent auprès de lui de sérieuses démarches, pour l'amener à ne point troubler la paix de l'Europe. Napoléon était sans doute sincère, lorsque à maintes reprises, il affirmait son vif désir d'éviter une rupture avec l'Autriche; il eût sans doute fait les plus grands sacrifices pour éviter le conflit. Assez irrésolu de sa nature et assez peu enclin à prendre des engagements fermes, à peine engagé dans une voie il était aussitôt frappé par toutes les bonnes raisons qui semblaient militer pour le parti opposé. En cette circonstance, notamment, il s'effraya de sa propre audace.

Il ne dépendait d'ailleurs plus de lui de dominer les événements. Napoléon subissait l'influence d'un esprit autrement tenace et entreprenant que le sien. Le comte Cavour se révèle à notre époque comme un exemple de ces grands hommes d'État italiens qui apparaissent de temps en temps dans l'histoire de l'Europe. On peut contester sa moralité politique. Ses plus vifs admirateurs sont forcés d'en inventer une à son usage exclusif pour justifier les actes d'un homme que n'arrêtaient jamais ni craintes, ni hésitations, ni scrupules. Cavour avait l'intelligence de Machiavel, l'audace de César Borgia, l'habileté politique et la hardiesse de Richelieu. C'était sans contredit un patriote épris de son pays; il ne reculait devant aucun des expédients que répudie la conscience de l'Europe moderne, même quand ils sont mis en œuvre par la diplomatie. Si la fin devait justifier les moyens, l'histoire de l'unité de l'Italie serait la justification de Cavour; mais jusqu'à l'avénement de cette nouvelle morale, il faut se borner à constater l'œuvre merveilleuse de l'homme d'État italien. Il sut édifier un système politique nouveau sur l ruines de celui qu'il venait de détruire. Il créa la nati italienne, réalisa le rêve du Dante et quelques-uns des pla

d'Alexandre VI ; il accomplit enfin toutes ces grandes choses aux dépens d'une nation voisine, et sans qu'il en coutât rien à l'Italie elle-même. Dans les mains d'un tel homme, Napoléon devint un instrument ; Cavour avait un but bien déterminé : pour l'atteindre il était résolu à tout, même aux plus grands risques. Une fois le pacte conclu avec l'empereur, le sort était jeté.

Cavour ne semblait pas appartenir à la race italienne, du moins il n'en avait pas le type. On l'eut plutôt pris pour un anglais. Il rappelait singulièrement certains personnages du Pickwick de Dickens, avec son front large, son air de bonhomie naturelle et ses lunettes. Cet extérieur simple et banal cachait une force de caractère indomptable, une grande subtilité d'esprit et une volonté de fer. Cavour avait décidé que la France ferait la guerre à l'Autriche. Si Louis-Napoléon avait refusé, le Piémont eût seul engagé la lutte et les faits une fois accomplis, Cavour aurait défié la France de l'abandonner à son destin. Louis-Napoléon ne pouvait se désintéresser de la lutte. Il s'était trop avancé avec Cavour. La guerre éclata donc entre la France et l'Autriche. On peut dire qu'elle fut l'affaire d'un moment. L'Autriche n'avait pas de généraux ; l'armée française marcha de succès en succès. Tout-à-coup Louis-Napoléon s'arrêta ; la campagne finissait aussi brusquement qu'elle avait commencé. Il avait annoncé que l'Italie serait libre des Alpes à l'Adriatique. Il fit la paix sur la seule cession par les Autrichiens de la Lombardie ; quant à la Vénétie, c'était à d'autres circonstances et à d'autres victoires qu'elle devrait plus tard son indépendance. Napoléon se retirait devant l'attitude menaçante de l'Allemagne prête à se joindre à l'Autriche, si l'armée française faisait un pas de plus. Napoléon, devant les injonctions de la Prusse, suspendait sa marche victorieuse, et sept ans plus ard c'était la Prusse qui donnait la Vénétie aux Italiens.

Le gouvernement anglais fit de vains efforts pour ›révenir la guerre. Lord Malmesbury avait psalmodié une

litanie de lieux communs dans l'espoir que le charme de son abondante platitude arrêterait la marche des armées et inspirerait à tous l'amour de la paix. Cependant le gouvernement conservateur ne pouvait vivre sur le seul crédit que lui avaient valu les bons conseils inutilement prodigués à ses voisins. Il lui fallait faire quelque chose à l'intérieur. Le cabinet se mit donc à rouler son tonneau.

Pendant que l'Europe retentissait du bruit des armes, et que partout les passions belliqueuses se donnaient libre cours, les conservateurs résolurent de s'essayer la main en tentant la réforme électorale. M. Disraeli, comme chef de la majorité dans la Chambre des communes, n'ignorait pas que cette réforme était une des nécessités de l'avenir; il aimait assez dans ses discours au Parlement ou dans les réunions électorales à vanter la perfection des institutions existantes; mais personne mieux que lui ne connaissait les lacunes de la loi de 1832 et n'avait conscience que tôt ou tard le gouvernement serait appelé à les combler. Le diverses tentatives de John Russell pour arriver à une modification de la loi électorale avaient également échoué. Le « reform bill » présenté par lui en 1852 s'était trouvé compromis par l'attitude du ministère dans la loi militaire. Il renouvela sa tentative en 1854, mais l'opinion publique était trop absorbée par la guerre d'Orient pour s'arrêter à des projets de réforme intérieure; lord Russell dut, non sans les plus vifs regrets, retirer sa proposition. M. Disraeli n'ignorait pas que si lord John Russell revenait au pouvoir, il retournerait à ses premières amours, c'est-à-dire à la réforme électorale. Il savait aussi que refuser en principe d'examiner cette question, c'était exposer les torys aux efforts combinés des fractions du parti libéral. Il ne pouvait se faire d'illusion sur la véritable force de son parti. Les conservateurs étaient au gouvernement, mais ils n'avaient aucun pouvoir. Les libéraux pouvaient à tout instant proposer soit une motion en faveur de la réforme, soit un blâme contre le cabinet ;

cause de son inertie, l'une ou l'autre proposition obtiendrait à la barbe des torys une majorité certaine. Il fallait choisir entre deux dangers : ou refuser la réforme, ou tenter de la réaliser ; dans l'un et l'autre cas, on risquait l'existence du cabinet. Tout bien considéré, M. Disraeli estima qu'il était plus sage de confisquer à son profit et au profit de son parti le mouvement réformiste.

La réapparition de M. Bright dans l'arène politique avait sans doute été pour beaucoup dans la décision du chef du parti conservateur. Nous ne parlons que de M. Disraeli parce que, selon toute apparence, lord Derby, le premier ministre, ne devait guère s'intéresser à la question. Lord Derby avait renoncé à toute ambition politique : peut-être avait-il épuisé tous les succès qui eussent pour lui de la valeur. La perspective d'une nouvelle campagne en faveur de la réforme électorale n'avait rien qui put le tenter. On était déjà loin du jour ou grâce à son ardente propagande, le projet de lord Grey était acclamé par les wighs. Lord Derby avait savouré presque toutes les satisfactions qu'un homme de son caractère pouvait désirer. Il était parvenu aux plus hautes dignités ; riche et influent, il avait acquis la réputation d'un orateur parlementaire de premier ordre. Depuis que Brougham avait cessé de prendre une part active dans les débats, lord Derby n'avait plus de rivaux à la Chambre haute. D'un caractère aimable, plein d'exubérance, il avait conservé tous les goûts de l'étudiant : il se plaisait dans la société d'Homère ou d'Horace et s'adonnait aussi volontiers aux plaisirs de la vie sportive que le Squire Western ou sir Hildebrand Osbaldistone (1). C'était un homme simple,

(1) Squire, grand propriétaire campagnard, vivant au grand air, à la chasse, à la pêche, etc. Type purement anglais.

Squire Western, personnage du célèbre roman de Fielding « Tom ones. » (Note du traducteur.)

sans prétention aucune, il ne s'intéressait pas à la réforme électorale et n'était pas homme à manifester pour elle un enthousiasme simulé. Absolument détaché du pouvoir, il revenait sans peine à la vie privée: n'était-il pas toujours lord Derby ? Il devait donc, selon toute vraisemblance, laisser la réforme aller son chemin sans en prendre souci; cette indifférence dût-elle lui coûter le pouvoir, il aurait quitté le ministère sans le moindre regret.

Cette manière d'envisager les choses n'était pas du goût de son énergique et ambitieux lieutenant. M. Disraeli était loin d'avoir atteint l'apogée de ses ambitions ou d'avoir parcouru le cycle que lui réservait sa capacité politique. Il voyait donc d'un mauvais œil les dangers auxquels s'exposait le parti conservateur en refusant ouvertement de prendre en mains la cause de la réforme. D'ailleurs, il avait su se rendre un compte exact et impartial de l'influence populaire et de la puissance parlementaire de M. Bright. A une époque où la plupart des conservateurs et beaucoup de whigs ne voyaient encore dans M. Bright qu'un démagogue influent et plein d'éloquence, M. Disraeli avait certainement reconnu dans l'orateur de Manchester un homme supérieur, aux vues élevées, une véritable puissance politique avec laquelle il fallait compter. M. Bright renaissait alors à la vie militante. Sa mauvaise santé l'avait longtemps tenu à l'écart de toutes les agitations de la vie publique. Un jour même, ses collègues de la Chambre avaient cru le voir pour la dernière fois. Pour bien des gens, sa rentrée au Parlement et à la tribune était une résurrection. A peine revenu à la vie publique, il provoqua une nouvelle agitation réformiste, et prit la parole dans de grands meetings du nord de l'Angleterre et en Ecosse : bientôt il formulait lui-même un projet de loi, qui, au dire de ses adversaires,

Sir Hildebrand Osbaldistone, personnage du même genre dans « Rob Roy » de sir Walter Scott. (Note du traducteur.)

était digne de Jack Cade. Il réclamait le scrutin secret, la capacité électorale et les diverses autres réformes qui depuis ont été sanctionnées par la loi ; mais les circonscriptions devaient supporter les dépenses des fonctionnaires chargés des élections ; enfin il remaniait largement les colléges électoraux.

Les adversaires de la réforme proclamaient partout, et surtout devant leurs amis, que le pays en général n'avait aucun souci des projets qui servaient de thème aux agitateurs. M. Bright lui-même, à les en croire, aurait avoué qu'en essayant de raviver dans le nord l'esprit réformiste, il lui semblait fouetter un cheval mort. Mais M. Disraeli était trop fin pour s'en rapporter aux appréciations si consolantes que distribuaient ainsi ses partisans. Il savait bien que les classes supérieures et moyennes s'intéressaient peu à la réforme. La loi de 1832 leur avait donné toute satisfaction, mais tant qu'on s'en tiendrait aux réformes embryonnaires de 1832, les classes ouvrières apporteraient l'appoint de leur influence à tout parti politique qui leur promettrait la capacité électorale. En un mot, M. Disraeli sachant qu'on était en présence d'une réforme inévitable qui s'accomplirait tôt ou tard, avait résolu de se l'approprier.

Cette fois, il échoua ; trop d'obstacles encombraient la route : on ne pouvait formuler un projet qui pût satisfaire M. Bright sans provoquer en même temps les résistances de la majorité. Il lui fallait en effet tout à la fois présenter son œuvre aux réformistes comme un progrès sérieux, et aux conservateurs comme un simple leurre qui ne changeait rien à l'état de chose existant. Aussi le bill de M. Disraeli était une pièce curieuse. Il présentait un ensemble d'innovations insignifiantes dont personne n'avait cure, que personne ne réclamait et laissait tout-à-fait dans ombre le seul point qui fût la raison d'être de la loi nouelle. Nous avons déjà expliqué comment la loi de lord rey conférait la capacité politique aux classes moyennes,

à l'exclusion des classes ouvrières. Tout ce qu'on demandait actuellement, c'était d'étendre à ces dernières les droits dont elles étaient demeurées déchues. Personne ne pourrait prétendre sérieusement que les partisans de la réforme eussent un autre but. Néanmoins, le système de M. Disraeli ne tenait pas plus compte des classes ouvrières que si elles eussent déjà été en possession du droit électoral. Il proposait de conférer le droit de vote à tous ceux qui possédaient dix livres de rente en fonds d'État ou en valeurs des Indes, ou soixante livres dans les caisses d'épargne; aux fonctionnaires civils, militaires ou de la marine touchant une pension de vingt livres, à ceux qui exerçaient une profession libérale ou pourvus de grades universitaires ; aux ministres des cultes et à certains instituteurs : en fait, bien des personnes visées dans le projet avaient déjà le libre droit de vote ou pouvaient l'acquérir si elles y trouvaient le moindre intérêt. La seule innovation raisonnable était l'assimilation complète entre les comtés et les bourgs, avec la limite commune de dix livres pour la franchise électorale. Les classes ouvrières réclamaient pour elles-mêmes la capacité politique et M. Disraeli croyait les satisfaire en offrant cette même capacité politique aux gradués de l'Université, aux médecins et aux instituteurs.

L'accueil que firent à ce projet si anodin les collègues de M. Disraeli permit de juger des difficultés qui l'attendaient. M. Walpole et M. Henley donnèrent leur démission plutôt que d'attacher leur nom au projet de loi. M. Henley était le type de cette race qu'on pourrait appeler les bons anglais du vieux temps. Il était fin, brusque, honnête, ponctuel, habitué aux plaisanteries salées, aux discussions humoristiques qui rappellent les bouffonneries de Fielding. M. Walpole était un homme charmant, sans grande autorité politique, d'une raison dont la sûreté et la droiture eussent défié la critique la plus exigeante. Dans une lettre d'une dignité simple et émue

M. Walpole expliquait à lord Derby les motifs de son départ. Il déclarait franchement que la mesure patronée par le cabinet aurait été vigoureusement critiquée par tout le parti conservateur si elle eût émané de lord John Russell ou lord Palmerston. Cette seule considération suffisait pour déterminer M. Walpole à dégager sa responsabilité. Il ne lui semblait pas convenable de couvrir de son crédit une loi dont tout le mérite consistait à être présentée par les conservateurs, mais qui eût été combattue avec la dernière énergie par ce même parti si elle avait été présentée par les wighs. La plupart des collègues de M. Walpole respectèrent sans doute ses scrupules; plusieurs, cependant, ne lui ménagèrent pas leurs dédains. Avec de tels principes on ne pouvait aller bien loin en politique.

L'opinion publique rendit hommage au caractère de M. Walpole et applaudit à sa décision. Cependant on ignorait qu'au moment de quitter sa haute position officielle M. Walpole avait absolument besoin de son traitement. S'il avait pu faire taire ses scrupules et rester à son poste, il arrivait au moment de faire valoir ses droits à une pension. Il n'avait pas hésité un instant. Mais c'était un homme au cœur fier : il pouvait bien supporter la pauvreté, mais non point renoncer à l'estime de soi-même.

Quoiqu'il en soit, cette démission, si honorable pour M. Walpole et M. Henley, nous montre quelles grandes difficultés M. Disraeli rencontrait sur sa route. D'instinct il se sentait porté à étendre très libéralement le droit de suffrage. Il était loin de croire que le suffrage le plus restreint est le meilleur garant de l'ordre social; de semblables théories ne lui inspiraient que mépris. Mais son bill semblait vouloir concilier des principes et des revendications irréconciliables. Faire croire à l'opposition que le gouvernement tentait sincèrement de réaliser la réforme, à la majorité qu'il n'en voulait à aucun prix, tel était évidemment le but de M. Disraeli. Mais il fut loin de le réa-

liser. Il était inutile d'exalter les avantages de « *l'extension latérale* » du droit de vote, lorsqu'on refusait de le laisser pénétrer dans les classes inférieures. Du premier coup le pays comprit l'imposture. Un des défauts de M. Disraeli, comme homme d'État, a toujours été de déployer plus d'habileté qu'il n'était nécessaire. Son ingénieux projet de réforme dénotait trop de talent. Plus de fond et moins de forme lui eut mieux réussi. L'artifice fut démasqué en un instant : quelqu'un appela les clauses libérales « des libéralités imaginaires »; M. Bright répéta le mot à la Chambre des communes ; le projet ne devait pas s'en relever.

La condition de dépôt dans les caisses d'épargne eut aussi un immense succès de ridicule. Supposez, disait-on, qu'un homme retire de la caisse d'épargne quelques livres pour se marier, pour empêcher un parent âgé de mourir de faim, pour aider un ami dans l'embarras, il perd de suite ses droits d'électeur en récompense de son obligeance ou de sa bonté? S'il ne faut pas faire des franchises électorales une sorte de prix Monthyon pour les plus méritants de chaque classe, il n'est pas non plus raisonnable d'enlever son droit de vote à un citoyen qui n'est coupable que d'un acte de bonté ou seulement d'une mesure de prudence. Comme exemple à l'appui, on citait avec à propos les caisses d'épargne. Employer son argent dans les affaires ne vaut-il pas mieux, disait-on, que de le placer dans ces banques d'épargne, qui sont, après tout, simplement l'équivalent du vieux bas de laine légendaire? Il est du reste sans intérêt de rentrer dans les détails de ce projet de loi vraiment extraordinaire; il ne fut pas sérieusement discuté. On voulut s'en débarrasser à tout prix; lord John Russel déposa un amendement déclarant qu'aucune mesure ne satisferait la Chambre ou le pays, si elle n'étendait le suffrage au-delà des limites proposées par le gouvernement. Dans tous ces débats, le discours le plus remarquable est dû à M. Gla[illegible]s-

tone. Il combattit à la fois le bill et l'amendement, et appela l'attention de la Chambre et de l'opinion sur les bourgs pourris.

M. Gladstone rappela les arguments ingénieux invoqués en faveur de ces colléges électoraux microscopiques; nombre d'hommes d'État éminents étaient arrivés jeunes à la vie publique grâce à un bourg pourri (1). Combien d'entre eux se verraient exilés du Parlement, à la suite d'un désaccord avec leurs électeurs dans une ville ou un comté, si un bourg pourri ne leur ouvrait une porte dérobée? Ces considérations prouvaient d'ailleurs simplement que, même dans les pays civilisés, les anomalies peuvent, malgré leur apparente absurdité, conduire à de bons résultats. Si au lieu de créer ces bourgs pourris, la Constitution avait conféré à un petit nombre de pairs le privilège de nommer directement les membres du Parlement, ce pouvoir abusif aurait eu quelquefois d'heureux effets. Les pairs privilégiés auraient envoyé au Parlement des hommes de mérite qui s'en seraient vus exclus momentanément sous un autre système. Les résultats auraient été les mêmes si le droit de nomination avait été délégué à leurs épouses ou aux dames de compagnie qui vivent dans leur familiarité. A dire vrai, le système des bourgs pourris n'était qu'une source d'injustice et de corruption. Pour un bon résultat, il en donnait vingt mauvais. A ce même point de vue, l'achat des places au Parlement de Paris fut dans certains cas une bonne chose. Quelques-uns des hommes qui avaient acheté leurs sièges sont encore cités comme des membres aussi intègres qu'habiles de ce curieux tribunal.

L'amendement de lord John Russell réunit trois cent

(1) En anglais « *pocket borough* » ou « *small borough* »; bourg de p he ou petit bourg, appelé aussi bourg pourri, dont les habitants en r son de leur dépendance vis-à-vis du propriétaire du bourg, ne peuv nt voter que selon ses désirs et vendent leur vote pour éviter les t casseries du maître ou de son intendant. (Note du traducteur.)

trente voix contre deux cent quatre-vingt-onze : la majorité était de trente-neuf. Le gouvernement prononça la dissolution du Parlement et fit appel au pays. Les élections n'excitèrent pas grand intérêt. Elles eurent lieu pendant les périodes les plus palpitantes de la guerre entre la France et l'Autriche. La nouvelle des victoires de Magenta et de Solférino, le bruit de l'entrée à Milan de l'empereur et du roi de Sardaigne arrivaient alors en Angleterre : les événements intérieurs d'un intérêt purement parlementaire ne pouvaient évidemment captiver l'attention publique. Nous ne voyions pas seulement une guerre étrangère dans les événements qui absorbaient notre intérêt sur le continent : il nous paraissait qu'une ère nouvelle commençait pour l'Europe. Bien des gens s'étaient faits, chez nous, l'écho des célèbres paroles de Pitt après Austerlitz, lorsqu'il déclarait que la carte d'Europe était à refaire. Dans les victoires des Français on voyait déjà toutes les destinées de l'héritier de Waterloo, de l'homme qui personnifiait la défaite. Le système militaire autrichien était, pour beaucoup de monde, le boulevard du conservatisme en Europe ; il était brisé comme verre et on le voyait s'en aller en fumée comme la paille au feu ; ce qui domina chez nous, ce fut un sentiment de stupeur et d'effarement, plutôt qu'une colère aveugle. Au milieu de ces événements, les élections générales passèrent presque inaperçues. Les conservateurs avaient gagné quelques sièges ; néanmoins le ministère était encore à la merci de l'opposition.

Celle-ci eut bientôt compris que sa patience n'avait que trop duré. Un meeting du parti libéral eut lieu dans la salle Willis, autrefois le siège des fameuses réunions d'Almack (1). Les chefs du parti firent taire leurs griefs réciproques et combinèrent leur plan d'attaque. Lord

(1) La salle Willis est encore un lieu de fêtes publiques, bals, meetings. Almack en a été le premier propriétaire. Willis lui avait succédé.

Palmerston représentait un groupe ; lord John Russell un autre, M. Sidney Herbert parla au nom des Peelites. Bien des gens s'étonnèrent de trouver M. Bright au nombre des orateurs ; on savait qu'il aimait assez peu lord Palmerston ; qu'il n'avait guère plus de répugnance pour les torys. Mais M. Bright était partisan d'un bill de réforme, quelle qu'en fût l'origine ; peut-être pensait-il qu'il y avait là l'occasion d'une leçon, dont les chefs du parti libéral sauraient profiter. Une ligne d'action fut enfin adoptée et un pacte conclu : les effets s'en firent bientôt sentir, à l'ouverture du nouveau Parlement. Le marquis de Hartington, fils aîné du duc de Devonshire, provoqua immédiatement un ordre du jour de défiance ; il était déjà désigné par la rumeur publique comme l'un des futurs chefs du parti libéral. Lord Hartington n'était resté que peu de temps aux Communes. Jusqu'alors, on ne lui avait soupçonné ni talent oratoire ni valeur politique. Rien ne peut mieux donner une idée des bizarreries de notre système parlementaire que le choix du marquis de Hartington, pour figurer à la tête de cette importante manifestation contre le gouvernement tory. Lord Hartington n'avait jamais su s'élever au-dessus du niveau de la plupart des députés de province. Il paraissait même inférieur à la moyenne de la Chambre des communes. Plus tard comme chef du parti libéral à la Chambre, on ne lui reconnut jamais d'autre mérite que celui d'un franc bon sens et d'une virile ténacité dans ses vues. Ces deux qualités s'associaient, il est vrai, chez lui à cette habileté de discussion qu'une pratique constante et des circonstances favorables ne peuvent manquer de donner à tout homme public, capable de développer ses moyens d'action.

En 1859, cependant, lord Hartington n'avait encore manifesté aucune des modestes qualités dont il a fait preuve dans le Parlement conservateur de 1874. C'est comme héritier de la grande maison whig de Devonshire, qu'il fut appelé à provoquer contre le ministère le vote de

défiance. Son rôle eût été le même s'il avait déposé sa proposition sans prendre la parole. La lutte fut longue et acerbe. Plus que jamais les personnalités se mêlèrent aux débats. M. Disraeli et sir James Graham se livrèrent à une violente passe d'armes au cours de laquelle sir Graham employa une expression souvent citée depuis. Il dépeignit M. Disraeli comme « le Peau-Rouge du débat » qui, à l'aide de son tomahwk, s'est frayé un chemin jusqu'au pouvoir. Cette fois, cependant, le Peau-Rouge devait succomber. Le vote, après trois séances consacrées aux discussions, donna une majorité de treize voix en faveur de la proposition de lord Hartington. Ce résultat ne surprit personne. Tout le monde savait que la chute du ministère deviendrait inévitable le jour où les différents groupes du parti libéral combineraient leurs efforts dans une attaque commune. La salle Willis avait devancé la décision de Saint-Stephen, à moins que Saint-Stephen se soit contenté d'enregistrer la décision de la salle Willis?

La reine invita lord Granville à former un ministère. Si nous considérons combien étaient changées, depuis l'époque de Pitt, les habitudes de la vie parlementaire, lord Granville pouvait paraître encore bien jeune pour un premier ministre. Il n'avait guère plus de quarante ans. Cependant il avait occupé bien des postes dans différents cabinets, et depuis sa majorité il vivait de la vie parlementaire. Après neuf ans environ passés aux Communes, la mort de son père l'avait appelé en 1846 à la Chambre haute. Il ne visait point au rôle d'un homme supérieur et ne rêvait pas les succès de l'homme d'État et du grand orateur. Mais dans le monde comme au Parlement, il était ce qu'on peut appeler un homme accompli. Lord Granville connaissait à fond le caractère et les procédés de la nation anglaise; esprit fin, il avait le talent spécial, bien utile, mais bien rare dans notre vie publique, d'exciter la bonne humeur de ses adversaires. Sa doute on ne pouvait trouver un homme plus apte à ralli

les divers partis, comme chef de cabinet, chaque fois que les forces du pays ne sont pas violemment divisées par des courants contraires. On s'étonnait cependant de voir la reine négliger deux hommes riches d'années et de gloire, lord Palmerston et lord John Russell, et charger un homme bien plus jeune, qui n'avait jamais été au pouvoir, du soin de former un ministère. Que la reine s'en soit expliquée elle-même, ou par ses confidents, on eut bientôt le mot de l'énigme. Au premier moment, elle avait naturellement pensé à lord Palmerston et à lord John Russell ; mais la reine avait trouvé pénible de choisir entre deux hommes d'État comblés d'ans et d'honneurs qui l'un et l'autre avaient le même droit à sa confiance. Sa Majesté avait donc estimé que la meilleure solution était un compromis entre le groupe le plus conservateur du parti libéral, représenté par lord Palmerston, et le plus avancé, que dirigeait lord John Russell. Tous les deux pourraient s'unir, sous la direction de lord Granville, chef reconnu du parti libéral à la Chambre des lords. La combinaison échoua. Lord John Russell refusa de rentrer dans un cabinet présidé par lord Granville ; mais il se déclara prêt à accepter un portefeuille dans un ministère Palmerston. Cette réponse rendait lord Granville impossible et résolvait en même temps une difficulté devant laquelle la reine avait reculé. Pendant quelque temps lord Palmerston et lord John Russell s'étaient tenu rigueur; il existait certainement entre eux une rivalité qui était depuis longtemps connue du public. On estimait impossible que lord John Russell consentît à rentrer dans un cabinet Palmerston. En cette occasion, comme en bien d'autres, lord John Russell fit preuve d'un esprit d'abnégation auquel on est en général assez peu enclin à accorder crédit. La difficulté se trouvait donc tranchée à la satisfaction de tout le monde et même de lord Granville. Ce dernier, en effet, n'ambitionnait point le pouvoir; il se sentit probablement soulagé d'une lourde responsabilité lorsqu'on lui

offrit d'entrer dans un cabinet présidé par lord Palmerston. Lord Palmerston était désormais premier ministre à vie. Il se maintint au pouvoir jusqu'à sa mort, à la satisfaction des conservateurs et des libéraux : peut-être même était-il plus chaudement soutenu par les torys que par les wighs.

Le ministère Palmerston se trouvant fortement constitué, M. Gladstone fut nommé chancelier de l'échiquier; lord John Russell eut le secrétariat des affaires étrangères; sir G. C. Lewis fut ministre de l'intérieur; M. Sidney Herbert ministre de la guerre. Le duc de Newcastle fut chargé des colonies, M. Cardwell du secrétariat pour l'Irlande et sir Charles Wood du secrétariat pour l'Inde. Lord Palmerston essaya de se concilier les libéraux de Manchester en offrant un portefeuille à M. Cobden et à M. Milner Gibson. M. Cobden revenait à cette époque des États-Unis. En son absence, il avait été élu député de Rochdale et désigné pour la présidence du « board of trade » dans le nouveau ministère. Lorsque le steamer qui le ramenait en Angleterre fut en vue de Liverpool, ses nombreux amis, impatients de le revoir, allèrent à sa rencontre sans attendre le débarquement. Arrivés à bord, ils apprirent à M. Cobden la chute des torys, l'entrée des libéraux au pouvoir, son élection à Rochdale et la place que lord Palmerston lui destinait dans le nouveau ministère. Cobden reçut ces nouvelles avec la modestie calme qui lui était familière. Il refusa de se prononcer sur l'offre de lord Palmerston avant d'avoir eu l'occasion de lui faire connaître directement sa réponse. Ce n'était, cela va sans dire, qu'une question de pure courtoisie; la plupart de ses amis lui conseillaient du reste d'accepter les avances du premier ministre. Cobden déclara plus tard que le ministère qu'on lui offrait était précisément celui qui lui convenait le mieux et à la tête duquel il se croyait capable de rendre quelques services. Il reconnut également avec franchise habituelle que dans sa position de fortune

traitement attaché à la fonction n'était pas à dédaigner. Les amis de M. Cobden savaient qu'il avait placé la plus grande partie de sa fortune dans les chemins de fer américains, placement alors peu productif bien qu'il ait plus tard répondu à toutes ses espérances. Cobden était donc pauvre. Il n'eut cependant pas un mouvement d'hésitation. Il désapprouvait la politique étrangère de lord Palmerston et son penchant à s'immiscer aux démêlés du continent; il ne se croyait donc pas permis d'accepter un poste dans le nouveau cabinet et il déclina définitivement l'offre qui lui était faite : c'est ainsi que le principal promoteur de l'abrogation de la loi sur les céréales resta étranger au gouvernement de son pays. Néanmoins, Cobden engagea son ami, M. Milner Gibson à profiter de l'offre de lord Palmerston, et son conseil fut suivi. Les opinions de M. Cobden et de M. Gibson étaient les mêmes sur bien des points; mais M. Gibson ne s'était jamais posé, devant le pays, en adversaire décidé de lord Palmerston.

M. Cobden sut gré à lord Palmerston, de son offre et de la manière dont il l'avait faite. « Je n'ai été guidé par aucun sentiment personnel, dit-il à ses électeurs de Rochdale, dans la conduite que j'ai tenue lorsque lord Palmerston m'offrit de rentrer dans son cabinet; son amabilité et sa franchise m'auraient immédiatement désarmé si j'avais eu contre lui des sentiments d'hostilité personnelle; mais lord Palmerston est une si excellente nature qu'il ne peut avoir d'ennemis. » Lord Palmerston n'avait fait aucune offre à M. Bright; il lui écrivit, à ce sujet, pour s'en expliquer franchement avec lui. M. Bright avait tenu un langage trop violent, pendant la dernière campagne, pour que sa présence dans le cabinet fût acceptée de certains whigs influents, auxquels il fallait réserver des sièges. Il est intéressant de noter cette impression, alors générale, que M. Cobden était un réformateur bien plus modéré que M. Bright. C'était là une erreur complète. Il y avait, dans le caractère de M. Bright, certaines tendances

conservatrices qui se firent jour à l'époque où se réalisèrent quelques-unes des réformes qu'il croyait nécessaires. Aussi longtemps qu'il vivrait, M. Cobden devait toute sa vie accentuer de plus en plus ses tendances réformistes. Les manières de M. Cobden étaient, il est vrai, plus conciliantes : il avait une certaine bonhomie naturelle qui n'était pas sans analogie avec celle de Palmerston et qui, aux yeux du public, le distinguait sensiblement de son compagnon de luttes. Dans leur action sur la marche des affaires publiques, ils différaient bien peu en apparence. Une seule fois, on les avait vus voter à la Chambre des communes dans un sens différent : c'était, si nous avons bonne mémoire, à propos de la subvention de Maynooth (1). D'ailleurs M. Bright adopta plus tard les idées de M. Cobden sur ce sujet. Mais il y avait entr'eux une différence essentielle, même au point de vue spéculatif, M. Cobden fut toujours d'un radicalisme plus prononcé. La nature douce et la bonne humeur perpétuelle de M. Cobden ne lui permettaient pas d'exprimer ses fortes convictions sur un diapason élevé. Un homme de ce caractère ne pouvait assurément pas être un grand orateur, l'indignation est en effet un des plus puissants facteurs des grands mouvements oratoires.

Les derniers jours de l'année furent marqués par la mort de Macaulay. Elevé à la pairie, il avait espéré participer aux importants débats de la Chambre des lords. Tout d'un coup sa santé déclina et ne lui permit plus de prendre la parole à la Chambre haute. Il mourut prématurément, au moment où commençait sa soixantième année. Nous avons déja étudié le côté littéraire du plus brillant de nos écrivains. Ainsi qu'il l'a dit lui-même, sa vie a été singulièrement heureuse, malgré les pertes cruelles et les déboires qu'il avait dû subir. Sa carrière ne fut qu'une suite non interrompue de succès. Il trouva dan-

(1) Voir chap. 40 et 58.

ses productions littéraires tout à la fois la gloire, l'influence, une grande position sociale et la fortune. Aucun échec ne retarda jamais sa marche ascensionnelle. Il lui arriva seulement de voir le public accueillir avec plus d'enthousiasme tel ou tel de ses livres, ou applaudir son dernier discours plus chaleureusement que le précédent. Tout à la fois moraliste et historien, poète et orateur, diseur brillant et infatigable, il fut également supérieur dans tous les genres qu'il lui plut d'aborder. Après sa mort une certaine réaction, naturellement exagérée, se produisit dans l'opinion publique. On découvrit bientôt que Macaulay avait touché à trop de choses, qu'il n'en avait fait aucune parfaitement bien; il était, disait-on, trop brillant, c'était sa seule qualité; on alla même jusqu'à la lui contester pour ne lui reconnaître que du clinquant et une valeur toute superficielle. Cette critique était sans doute bien plus outrée que les éloges dont il avait été d'abord encensé. Macaulay n'était ni un parfait modèle, ni la huitième merveille du monde; mais il était incontestablement un grand littérateur; c'était aussi un grand et noble caratère : on peut lui reprocher d'avoir, dans ses discours comme dans ses écrits, beaucoup trop parlé de lui-même et de ses œuvres; cependant jamais homme ne fut moins égoïste. Ses succès, sa gloire, sa fortune, lui paraissaient surtout appréciables par les jouissances qu'en pouvait retirer sa famille : il portait à tous les siens et à ses sœurs en particulier, la plus tendre affection; c'était seulement dans leur société qu'il se livrait tout entier; toujours affectueux, et souvent même d'une gaîté folle; il aima jusqu'à son dernier jour à s'abandonner à toutes les espiègleries d'un écolier. Macaulay était d'ailleurs remarquablement généreux et charitable, même pour les étrangers; sa main était toujours ouverte, mais il donnait avec la plus grande discrétion et on ne connut la plupart de ses bienfaits qu'après sa mort. Son caractère le mettait bien au-dessus des tentations cor-

ruptrices. Pendant une certaine époque de sa vie il connut la pauvreté, c'était au moment où commençait à s'affirmer son autorité dans la Chambre des communes. On a souvent dit que nulle part l'homme sans fortune ne se trouve aussi déplacé, aussi inférieur, aussi humilié, qu'à la Chambre des communes. A son aisance et à sa sûreté on l'eut pris pour l'héritier d'un grand nom et d'une grande fortune. Pauvre, il ne s'imagina jamais que son état précaire pût diminuer en rien la valeur de son intelligence : devenu riche il ne crut pas pour cela avoir droit à plus de considération.

Certains défauts de tempérament ou de forme, plutôt que de caractère, l'empêchèrent souvent d'être estimé à sa valeur et soulevèrent contre lui bien des inimitiés. Il prenait volontiers un ton doctrinal et tirait par trop avantage de son instruction, de ses magnifiques talents, de sa mémoire merveilleuse, de ses lectures variées et de sa puissance irrésistible d'argumentation. Il n'avait jamais contre les préjugés trop de colère et de dédains, il traitait l'ignorance comme un crime et ne craignait pas de faire rougir son interlocuteur de sa propre naïveté. Ces défauts mériteraient à peine d'être rappelés, s'ils ne servaient à expliquer les malentendus auxquels se heurta Macaulay, pendant sa vie, et les hostilités qu'il provoqua sans le savoir. Absolument dépourvu de morgue littéraire, il n'avait nulle honte de sa pauvreté, nulle fatuité de ses incroyables succès; il sut toujours se montrer indépendant, tranquille et conscient de sa valeur jusqu'à l'apogée de sa gloire, trouvant le bonheur dans la compagnie et l'affection de ceux qu'il aimait, aimé lui-même jusqu'à son dernier soupir par ceux qui l'entouraient. Il fut enseveli dans l'abbaye de Westminster, les premiers jours de 1860: il y trouva la vraie place dont il était digne au milieu de ses égaux.

CHAPITRE XLI.

LE TRAITÉ DE COMMERCE, L'IMPÔT SUR LE PAPIER.

Lord Palmerston arrivait au pouvoir dans une période des plus troublées. Le monde entier semblait ébranlé sur ses vieilles assises. Depuis 1848, aucune époque n'avait ressenti de commotions politiques et sociales aussi violentes: une nouvelle guerre venait d'éclater avec la Chine ; la paix de Villafranca n'avait été qu'un replâtrage du système italien. L'Italie aurait encore à subir bien des convulsions, personne n'en doutait, avant d'avoir pu reprendre son assiette définitive.

Les premiers bruits de guerre civile nous vinrent de l'autre rive de l'Atlantique. John Brown venait de faire sa fameuse irruption, dans Harper's Ferry, ville située sur les confins de la Virginie et du Maryland. Il voulait favoriser l'évasion des esclaves. Brown avait été fait prisonnier, jugé et exécuté : il avait marché au supplice avec la sérénité d'un héros antique. Dans un de ses élans d'enthousiasme, Victor Hugo déclara que le gibet de John Brown serait le calvaire du mouvement anti-esclavagiste : sans aucun doute l'exécution du courageux vieillard était a sentence de mort de l'esclavage. La candidature 'Abraham Lincoln à la présidence de la République venait l'être acclamée par l'assemblée républicaine nationale de

Chicago : en Angleterre même, on comprit la portée de cette décision. Chez nous, cependant, d'autres préoccupations captivaient tous les esprits : on assistait aux plus violentes émeutes que l'Angleterre ait jamais connues. La panique fut d'autant plus grande que les diverses classes de la société étaient alors divisées par des dissensions profondes. La plus grande défiance de Louis Napoléon hantait tous les esprits ; le fait d'avoir uni ses armes aux nôtres dans la campagne de Crimée n'avait en rien modifié nos sentiments à son égard : peut-être même n'en étions-nous que plus ombrageux. Contre qui, disait-on, avait été conclue l'alliance anglo-française ? Contre la Russie, en faveur de la Turquie ? Pas le moins du monde : Louis Napoléon n'avait jamais déguisé son mépris pour les Turcs ; il affirmait qu'on ne pourrait jamais rien faire de ce peuple dégénéré ; son but avait été la revanche de Moscou et de la Bérésina. Nous n'avions été que les instruments inconscients de sa politique.

Napoléon s'en était pris ensuite à l'Autriche : il lui avait fait expier la faute d'avoir contrecarré l'ambition des Bonaparte. L'Autriche, à laquelle tout le monde attribuait l'organisation militaire la plus redoutable en Europe, avait été mise à ses pieds A qui maintenant allait-il s'adresser ? A la Prusse, peut-être, ou à l'Angleterre ? Dans ce dernier pays, les classes dirigeantes avaient toujours été favorables à l'Autriche, et, s'il n'avait dépendu que d'elles, l'Angleterre aurait épousé sa cause. Presque tous les Torys avaient pris parti pour l'Autriche : ni les libéraux ni la masse de la population n'avaient encore témoigné à l'Italie cette sympathie qui depuis s'est manifestée avec un si vif enthousiasme. On n'admettait pas qu'il y eût une question italienne ; on ne voyait tout au plus que les manifestations de l'ambition piémontaise. Mais, après la guerre, lorsqu'on apprit que la Sardaigne paierait du comté de Nice et de la Savoie l'alliance française, la colère toucha au paroxysme. L'alliance franco-italienne

ne parut plus être qu'un honteux marché. « C'est du flanc de ces montagnes, s'écriait au Parlement un orateur indigné, qu'est sortie la maison de Savoie; le lien qui l'unissait à son pays d'origine, semblait être aussi éternel que les montagnes qui lui ont servi de berceau. » On ne voyait dans la conduite de Louis Napoléon que l'expression de la plus ignoble rapacité. Il est inutile, disait-on, de parler d'alliance et de relations cordiales avec un tel homme; il est sans foi et sans scrupule. Demain il tentera d'humilier et de châtier l'Angleterre comme il a déjà humilié et châtié l'Autriche : son alliance avec nous aura les mêmes conséquences que son alliance avec la Sardaigne. Il ne s'est fait aucun scrupule de morceler le territoire de ses alliés, après s'être prétendu leur ami et leur protecteur. Que devons-nous attendre d'un homme qu'anime contre nous une haine nationale et dynastique, le jour où il aura l'occasion de nous porter un coup imprévu ?

L'Angleterre nourrissait donc contre Napoléon des sentiments de crainte et de défiance sans cesse renaissants. Les partisans de la politique impériale avaient certainement plus d'une bonne raison à faire valoir pour justifier le marché d'où était sortie l'annexion de Nice et de la Savoie. Mais, prise dans son ensemble, cette négociation était, il faut l'avouer, singulièrement malheureuse. Elle ramenait l'attention des conquérants sur cette ancienne coutume de trafiquer des territoires, que les peuples dans leur naïveté généreuse croyaient disparue des mœurs publiques comme celle de piller les villes et de mettre les princes à rançon. Louis Napoléon fit sans doute un amer retour vers le passé, lorsque les Allemands lui appliquèrent ces mêmes principes : ils avaient eux-mêmes de bien meilleures excuses à faire valoir, c'était le territoire d'un ennemi qu'ils démembraient, c'était celui d'un allié qu'avait démembré Napoléon. Cette annexion n'avait du reste été qu'une pure extorsion. Cavour avait eu soin de demeurer étranger à la transaction, mais les hommes

d'État piémontais qui la négocièrent ne reconnurent jamais l'avoir librement consentie. Ils avaient eu la main forcée. Peut-être aussi Louis Napoléon et Victor Emmanuel avaient-ils cédé à la nécessité de la situation. Cavour avait poussé l'empereur à prendre en main la cause de l'Italie : mais l'empereur pouvait-il avouer à son peuple qu'il versait son sang et dépensait ses trésors sans aucune utilité pour la nation ? C'est ainsi d'ailleurs que finissent presque toujours les guerres entreprises pour une idée. Les Italiens, après tout, firent une bonne affaire. La Savoie et Nice étaient des provinces d'une nationalité douteuse. Leur patriotisme était des plus suspects. Cette fois encore, comme en bien d'autres circonstances, Napoléon qui croyait avoir fait un coup de maître, avait fait un marché de dupe.

En premier lieu, il faillit s'aliéner pour toujours l'amitié du peuple anglais. La peur d'une invasion s'affirma plus que jamais et vint augmenter l'ardeur et le nombre des volontaires. De tous côtés arrivaient au Parlement des projets pour fortifier les côtes et organiser la défense nationale. Une anxiété fiévreuse et le souci de la sécurité de nos îles s'emparaient des esprits les plus calmes et les plus clairvoyants. Le pays paraissait avoir pris au sérieux « les incursions nocturnes de notre allié impérial », selon les paroles mêmes que prononçait quelque temps plus tard M. Disraéli, alors que descendu du pouvoir il pouvait sans inconvénient se permettre un langage aussi imagé. Le vénérable lord Lyndhurst s'imposa particulièrement la tâche de soulever la nation. Avec une vigueur d'attitude et une fraîcheur de style bien dignes de ses jeunes et de ses meilleures années, il se donna la mission de déchaîner l'opinion contre Louis-Napoléon : on eut dit un avocat élégant et caustique poursuivant de ses satires un Philippe d'opéra comique : « Si on me demande, disait-il, quelle confiance je peux avoir dans l'empereur Napoléon, je réponds : aucune ; car lui-même est dans une situation telle qu'il ne

sait ce qu'il fera demain. » « S'il faut, ajoutait-il, que l'incendie s'allume, qui peut dire jusqu'où peut aller le fléau ; l'imagination se refuse à concevoir l'immensité des ruines sous lesquelles nous pouvons être ensevelis. » Les actes les plus raisonnables et les plus inoffensifs du gouvernement français excitaient les alarmes et les soupçons de nos Aristarques toujours en éveil. Un grand journal de Londres annonçait avec inquiétude « que le gouvernement français appuyait alors, avec un zèle extraordinaire, l'entreprise absurde et suspecte du canal de Suez. »

Nous avons déjà insisté sur ce fait que, jusqu'alors, l'opinion n'avait encore manifesté pour l'indépendance italienne cette sympathie bruyante qui devenait de mode une année plus tard. Du moins, si des sentiments amis se faisaient jour çà et là, ils n'atténuaient en rien l'aversion profonde dont l'empereur était l'objet. L'éloge lyrique que fait de lui Mme Barrett-Browning et les pleurs qu'elle verse sur « sa grande œuvre inachevée » étaient regardés comme l'élucubration inoffensive d'une femme poète. Le roi de Sardaigne, Victor Emmanuel avait fait, il est vrai, peu de temps auparavant un voyage en Angleterre. Il avait reçu des adresses publiques et recueilli plus d'un témoignage d'admiration ; néanmoins, sa présence même n'avait pas suffi à lui conquérir les sympathies du peuple anglais.

Une société d'Édimbourg eut le mauvais goût de lui envoyer une adresse dans laquelle elle lui souhaitait la bienvenue et le félicitait de son opposition au Saint-Siége. Dans une réponse pleine de dignité le roi rappela froidement les signataires de l'adresse à une plus saine appréciation de son rôle. Il leur fit remarquer, ce qu'ils avaient sans doute oublié, qu'il descendait d'une longue lignée de princes catholiques, que le catholicisme était la religion de l grande majorité de ses sujets, et qu'il ne pouvait entendre s ns déplaisir « des paroles injurieuses et blessantes pour l chef de l'église à laquelle il appartenait ». Nous rappe-

lons ce regrettable incident uniquement pour en tirer la morale qui semble s'en dégager naturellement; l'enthousiasme dont le peuple anglais s'éprit bientôt pour l'unité et l'indépendance italiennes nous paraît avoir eu surtout le caractère d'une manifestation contre le pape. Les brillants exploits de Garibaldi en 1860 et l'auréole romanesque qui l'entourait y étaient assurément pour quelque chose; néanmoins, pour qui envisage froidement la question, l'accueil chaleureux fait par les Anglais à la cause italienne provenait presque exclusivement de ce fait que l'Italie semblait en rébellion ouverte contre l'autorité spirituelle du souverain pontife.

Cependant le ministère élaborait de grands projets. Il préparait une refonte complète du système douanier, l'abrogation de l'impôt sur le papier et la réforme électorale. La nouvelle qu'un traité de commerce allait être conclu avec la France éclata subitement dans les premiers jours de 1860. A la manière dont tout avait été combiné, il était certain que partout les vieux formalistes allaient secouer solennellement la tête et lever les bras au ciel. Le traité de commerce fut conclu sans l'assistance directe d'aucun diplomate de profession. Il fut même signé malgré tous les efforts de la diplomatie. Arrêté dans des conversations particulières entre l'empereur et M. Cobden, il ne reposa d'abord que sur des principes généraux établis verbalement entre eux. Nous pensons que l'idée première doit en être attribuée à M. Bright, mais ce fut M. Cobden qui se mit en relation avec l'empereur Napoléon pour préparer les voies et moyens. L'empereur, on lui doit cette justice, mettait volontiers de côté toutes les formalités d'étiquette qui entouraient le trône impérial. Le vulgaire a pu lui reprocher le sans-gêne avec lequel il se laissait approcher, au mépris de tout décorum de convention. Bien que M. Cobden n'eut jamais occupé le moindre poste officiel, l'empereur le reçut très cordialement et adopta volontiers son idée de supprimer toutes prol-

bitions ou restrictions quelconques au libre échange des produits des deux nations.

Napoléon III était presque un libre-échangiste. Son cousin, le prince Napoléon, avait des idées économiques plus avancées encore. L'empereur subissait d'ailleurs l'influence de Michel Chevalier, publiciste distingué, ancien disciple du fameux Père Enfantin, qui s'était adonné à l'étude des questions sociales et tenait le premier rang parmi les économistes contemporains. M. Gladstone soutenait Cobden de toute son influence. Lord Palmerston parut s'intéresser médiocrement au traité projeté; en tous cas il ne lui fit aucune opposition. M. Cobden crut s'apercevoir, non sans raison, que les membres de l'ambassade anglaise, à Paris, cherchaient plutôt à le combattre qu'à le seconder. En tous cas, ce que les diplomates anglais critiquaient, c'était bien moins l'objet même du traité que la procédure suivie, procédure irrégulière et contraire à tous les usages consacrés jusqu'à ce jour. La diplomatie de tous les pays s'est toujours montrée entichée des procédés formalistes les plus étroits et la diplomatie anglaise se distinguait de toutes les autres par une tradition routinière particulièrement accentuée.

Des deux côtés, on se heurtait à de grandes difficultés. En France, la majorité de la nation était opposée aux principes du libre-échange. Chaque corps d'industrie constituait autant d'adversaires résolus. Parmi les hommes politiques les plus influents, quelques-uns étaient d'inflexibles ennemis de ce système. M. Thiers, par exemple, resta toujours un protectionniste convaincu. On peut regarder comme certain que, si l'empereur avait dû soumettre les clauses de son traité au vote d'une assemblée législative indépendante, il eût certainement échoué. En fait, il conduisait les négociations en vertu des pouvoirs q e lui donnait la Constitution; il pouvait ne prendre pour g ide que sa volonté souveraine. En Angleterre, d'ailleurs, r gnait alors une opposition farouche à toute idée de traité

avec l'empereur. L'annexion de Nice et de la Savoie avait soulevé une telle antipathie, une telle défiance, que bien des gens poussaient plutôt à la guerre entre les deux pays qu'à aucune entente amicale et sincère.

Dès qu'on apprit que le traité était en cours de négociation, il se produisit dans tout le pays une véritable explosion de colère. La plupart des journaux dénoncèrent le traité comme un coupable compromis avec un homme perfide, dont les serments n'avaient d'autre valeur que ceux d'un joueur. Les conservateurs ne furent pas seuls à combattre et à condamner le projet de traité, une fraction importante du parti libéral lui fit mauvais accueil. Les uns déclaraient que M. Cobden s'était tout bonnement laissé jouer, que l'empereur l'avait « dupé ». D'autres l'accusaient d'avoir noué avec l'empereur une sorte d'intrigue pour « tromper ses propres sujets », telle était du moins l'accusation formulée par un des orateurs les plus ampoulés et en même temps les plus influents du Parlement, M. Horsman. Selon d'autres, au contraire, le compromis sur lequel reposait le traité était, lui-même, en opposition avec les principes du libre-échange. Cet argument se rencontrait surtout dans la bouche des protectionnistes récemment convertis ou encore récalcitrants; de même ceux qui s'élevaient le plus contre l'arbitraire de la puissance impériale étaient précisément les moins portés à soutenir en Angleterre les principes du gouvernement populaire. C'est ainsi que M. Cobden, M. Bright et même M. Gladstone se virent dans la bizarre nécessité de se justifier contre l'accusation de trahir à la fois les principes du libre-échange et ceux du gouvernement représentatif. Nous n'avons pas à défendre M. Cobden parce qu'il acceptait un compromis, au lieu d'imposer le libre-échange pur et simple. Qui songe à critiquer les champions les plus dévoués de la liberté religieuse lorsq , à la suite de négociations, ils obtiennent d'un souver 1 étranger un certain degré de liberté pour les religi s

dissidentes? Un adversaire de la peine capitale ne peut être accusé d'avoir renié ses principes parce qu'après avoir constaté l'impossibilité d'obtenir l'abolition immédiate de la peine de mort, il a tenté de réduire le nombre des condamnations. La conduite de M. Cobden n'était pas autrement inconséquente lorsqu'il traitait avec l'empereur, le traité dût-il être imposé à la France par l'arbitraire dn pouvoir impérial, contrairement à tous les principes libéraux qui régissent notre droit public anglais. Personne n'eut jamais eu l'idée de se prévaloir de semblables principes dans nos relations quotidiennes avec les chancelleries étrangères. Il eût fallu se rappeler qu'il nous arrivait chaque jour de prendre des engagements avec d'autres souverains d'Europe, qui les imposaient à leurs sujets en vertu de leur pouvoir absolu. L'opposition faite à M. Cobden manquait en somme de bon sens et de sincérité. Les uns le blâmaient uniquement parce qu'ils étaient protectionnistes; d'autres parce qu'ils détestaient l'empereur Napoléon. Beaucoup n'avaient d'autre mobile que leur antipathie pour M. Cobden et l'école de Manchester. Quelques-uns n'étaient hostiles que parce qu'il leur répugnait de rien faire en dehors des voies régulières consacrées par la tradition. Tous ces obstacles réunis se dressaient en face du traité et du projet de budget du chancelier de l'échiquier; ils ne pouvaient prévaloir contre l'éloquence de M. Gladstone et l'influence du cabinet.

Aux termes du traité, la France devait supprimer toutes les taxes sur les produits anglais manufacturés et réduire les droits d'entrée sur le charbon, le coke, le fer, la fonte, les outils, les machines, le fil, le lin et le chanvre. L'Angleterre, de son côté, supprimait les droits sur les marchandises manufacturées et abaissait notablement les droits de douane sur les vins étrangers. A un certain point de vue, l'Angleterre donnait, naturellement, plus qu'elle recevait : mais cette appréciation était personnelle aux protectionnistes, elle était un véritable non-sens. On ne

pouvait dire en s'en tenant à la véritable signification des mots, que le gouvernement anglais renonçait à un avantage quelconque, parce qu'il nous permettait d'acheter à bas prix ces vins de France, si légers et si renommés. Il ne faisait non plus aucun sacrifice lorsqu'il réservait à ses nationaux l'avantage d'acheter, à un prix normal, les articles français manufacturés? Les principes du libre-échange condamnent comme ridicule la théorie en vertu de laquelle on doit se priver d'acheter à bon compte les articles de son voisin, parce qu'il s'est follement imposé la même contrainte. Nous offrions aux Français des réductions supérieures aux leurs; mais c'était toujours un profit pour le consommateur anglais.

L'introduction des vins légers, par exemple, amena bientôt un changement remarquable et très salutaire dans nos habitudes. Les boissons lourdes et échauffantes furent bientôt délaissées par la grande majorité de la population; sur la plupart des tables, le vin de Bordeaux remplaça le Porto, trop chargé d'alcool, dont le seul parfum suffisait à donner la goutte. Néanmoins les débats sur ce chapitre particulier du budget rappelèrent les jours célèbres du colonel Sibthorp et la terreur que lui inspirait toute importation des modes étrangères. Des voix prophétiques s'élevèrent à la Chambre des communes pour déclarer que l'usage des vins français amènerait à bref délai ce que nous appelons les mœurs françaises. Nos jeunes filles et nos femmes allaient prendre goût au Bordeaux et puiser dans ce vin généreux les romanesques aspirations de madame Bovary. On représentait avec horreur les orgies dont les boutiques des confiseurs et des pâtissiers seraient le théâtre. La vertu des anglaises ne saurait, disait-on, résister à ce nouvel et terrible agent de démoralisation. La femme, que dégoûtait le seul aspect du cabaret, cèderait au cachet d'élégance des boutiques de confiseur. L , elle rencontrerait l'étranger traditionnel aux mœurs dé - pravées, le laron aux belles moustaches, guettant la blon :

miss dont il médite la conquête. Un orateur plus passionné que les autres alla jusqu'à prédire qu'un jour on verrait le père de famille, en quête de sa gent féminine, aller tout droit à la boutique maudite du confiseur pour y trouver sa femme ivre dans une pièce et sa fille déshonorée dans un cabinet particulier.

Malgré tant d'efforts conjurés, M. Gladstone réussit à faire adopter cette partie de son budget. Il obtint aussi, du moins devant la Chambre des communes, l'abrogation de l'impôt sur le papier. C'était le dernier vestige d'un système de finances suranné qui pesait lourdement sur la presse. Le droit de timbre avait été imaginé, autrefois, pour entraver l'essor des journaux séditieux. Il fut réduit, augmenté, puis réduit, puis augmenté, pour être fixé au commencement du siècle à huit sous par exemplaire. En 1836, on l'abaissait à deux sous, représentés par le timbre rouge dont tous nos contemporains doivent se souvenir. En outre, il y avait un droit considérable de douze sous pour chaque annonce. Enfin un impôt très lourd frappait la matière même du journal, le papier. Une feuille ne pouvait donc vivre qu'après avoir pourvu à toutes ces dépenses, et cela sans profit pour elle. Le journal était, à cette époque, d'un prix très élevé; c'était le luxe du riche: celui qui ne pouvait en supporter la dépense devait se contenter de lire un numéro une fois par hasard. Nombre de personnes avaient coutume de s'associer pour s'abonner à un journal et le lire chacune à son tour; celle qui le recevait en dernier lieu en conservait la propriété. Un journal quotidien coûtait alors en général douze sous; le service des nouvelles y était pitoyable; la recette et la dépense ne se montaient pas au dixième de ce qu'elles sont aujourd'hui avec nos journaux à deux sous.

Les charges qui grevaient les journaux et les lecteurs d ninuèrent graduellement. La taxe sur les annonces fut a olie; il en fut de même, en 1855, pour le droit de timb e, ou s'il subsista, ce fut en rémunération des droits de

poste. Grâce à cette réforme, on vit se fonder nombre de journaux à bon marché. Deux d'entre eux, le *Daily Telegraph* et le *Morning Star*, de Londres, devinrent célèbres et acquirent rapidement une grande influence. Néanmoins, l'impôt sur le papier entravait encore l'essor du journalisme à bon marché. Il était évident qu'un journal à deux sous ne pouvait prospérer avec la charge de l'impôt. On organisa donc un grand mouvement d'opinion pour en obtenir la suppression. On se fondait, non pas sur l'intérêt mercantile de la presse, mais sur les besoins du public et de l'éducation populaire. Actuellement on n'a plus à démontrer l'influence considérable que des journaux comme le *Daily News* et le *Daily Telegraph* peuvent exercer sur l'éducation du peuple. Mais à cette époque, bien des gens croyaient encore que la presse ne pouvait se maintenir à un certain degré d'honorabilité et de savoir, qu'à la condition d'atteindre un prix relativement élevé. Pour la plupart, le journalisme à bon marché, c'était la propagande quotidienne du socialisme, du communisme, de la République rouge, du blasphème, de la mauvaise orthographe et de toutes les immoralités.

M. Gladstone prit la résolution généreuse de supprimer l'impôt sur le papier. Il rencontra une violente opposition sur tous les bancs de la Chambre. Les fabricants en firent immédiatement une question de protection pour leur industrie. Un régime de liberté leur faisait craindre la concurrence de rivaux ingénieux. Beaucoup d'entre eux auraient été libres-échangistes si la mesure avait dû s'appliquer à un peuple étranger; mais ils se récriaient quand on approchait de leurs lèvres la coupe d'amertume. Les intérêts attachés au journalisme faisaient eux-mêmes de l'opposition à M. Gladstone. Les feuilles chères et bien cotées goûtaient médiocrement l'idée d'une concurrence libre et peu dispendieuse. Elles prêchaient, en conséquence, sans réserve, la vieille doctrine qu'en matière de presse le bon marché c'était la corruption : le seul moyen d'avoir en

Angleterre une presse pure et sans tache était de protéger leur monopole.

Directement et indirectement, les « intérêts » ont toujours une influence prépondérante à la Chambre des communes. Les compagnies de chemins de fer, les sociétés minières, les brasseurs, la propriété foncière ont, au Parlement, leurs représentants reconnus, qui défendent leur cause avec fermeté, en vertu d'une délégation directe. D'un autre côté, des influences indirectes, pour ainsi dire occultes, exercent quelquefois sur la Chambre une pression décisive. Tout intérêt puissamment représenté, gagne insensiblement l'appui et les sympathies de ceux qui, pour une cause quelconque, n'ont aucun souci des mesures proposées, n'en soupçonnent ni l'utilité ni le caractère, et n'ont aucune envie de les étudier. Néanmoins, ces mêmes hommes en arrivent aisément à trouver que le parti, dans lequel leurs amis ont pris rang, représente la justice et le bon droit. Le monopole des fabricants de papier et des journaux pouvait rallier autour de lui cette masse flottante. Aussi, tout en entraînant la conviction de la Chambre, M. Gladstone ne vit-il abolir l'impôt sur le papier que par des majorités amoindries. La loi passa en seconde lecture à une majorité de cinquante-trois voix. En troisième lecture, la majorité ne fut que de neuf voix. La faiblesse de ce chiffre encouragea quelques lords à faire échec au projet de M. Gladstone. Un amendement de rejet fut déposé par lord Monteagle, appuyé par lord Derby et lord Lyndhurst.

Lord Lyndhurst venait d'entrer dans sa quatre-vingt-neuvième année. Les infirmités, accrues par l'âge, l'obligeaient à s'appuyer sur une rampe qu'on avait momentanément fixée devant son siège. Mais si les forces le trahissaient, ses discours ne dénotaient aucune défaillance ellectuelle. Sa voix n'avait rien perdu de son élégante harmonieuse puissance. Il se livra dans cette circonsce à une longue argumentation, dont tous les détails

avaient leur portée. Il démontra que si les pairs avaient abandonné toute action sur les lois de finances, ils avaient cependant le droit de refuser leur assentiment à l'abrogation d'un impôt; et que dans le cas présent, leur intervention se trouvait amplement justifiée. Cette dernière partie du discours avait peu de valeur. Lord Lyndhurst retombait, en effet, dans ses doléances habituelles sur la condition politique de l'Europe et les projets de Louis Napoléon. Il concluait que nous devions maintenir intacts les ressources du budget, pour être prêts à faire face aux événements les plus imprévus.

En temps ordinaire, des raisons de cette nature n'auraient pas arrêté un instant l'attention de la Chambre haute. C'était affaire au ministre des finances, au gouvernement et à la Chambre des communes de prévoir les exigences budgétaires et de savoir y satisfaire. Lorsque le gouvernement et la Chambre des communes ont déclaré que le chiffre fixé suffit, la Chambre des lords aurait grand tort de croire qu'elle doit, par souci de sa responsabilité, procéder à une révision complète des projets ministériels. Il se fût sans doute trouvé quelques pairs pour soutenir la proposition de lord Lyndhurst, mais on n'eût vu dans leurs discours qu'une critique sans importance du projet ministériel; personne n'eût songé à provoquer un scrutin sur un semblable amendement. Cette fois, la Chambre des lords se laissa certainement guider par sa profonde aversion pour la mesure proposée, la procédure suivie, l'auteur du projet, sa politique générale et certaines innovations qu'il avait fallu précédemment subir. Selon toute vraisemblance, par exemple, lord Lyndhurst ne pouvait considérer sans dépit l'attitude d'un ministre qui, pour répondre à ses éloquentes prophéties sur les plans de l'empereur Napoléon, ne trouvait rien de mieux que de négocier un traité de commerce avec celui qu'on soupçonnait de vouloir envahir l'Angleterre. En outre, l'abrogation de l'impôt sur le papier comptait parmi ses avocats les plus ardents, M. Bright;

elle était appuyée par le *Morning Star*, dont M. Bright passait, du reste bien à tort, pour rédiger les articles les plus importants et qui était le défenseur zélé de sa politique. Supprimer l'impôt sur le papier c'était donc, pour bien des pairs, favoriser l'extension de la démocratie, l'influence de l'école de Manchester et les desseins de Napoléon III.

La question soulevée par la Chambre des lords était grave. Les Communes venaient de supprimer un impôt; la Constitution donnait-elle aux lords le droit de le rétablir? N'était-ce point, se demandait-on, reconnaître à la Chambre haute un pouvoir égal en matière d'impôt à celui de la Chambre des communes? N'était-ce pas réduire à néant ce principe que la Chambre élue a seule le droit de voter l'impôt? Si la Chambre des lords, au lieu de rétablir l'impôt sur le papier avait trouvé bon d'inscrire au budget une autre taxe nouvelle, il eût donc fallu lui laisser le champ libre? D'un autre côté, les partisans de lord Lyndhurst prétendaient qu'une fois le budget soumis à leur approbation, ils avaient, en vertu de la Constitution, le droit d'accepter ou de rejeter les articles qui le composent : rayer un article du budget et prendre l'initiative d'établir un nouvel impôt n'étaient pas la même chose. La Chambre des lords, disaient-ils, ne fait qu'user d'un droit qu'elle tient de la Constitution et que plus d'une fois déjà elle a mis en pratique sans soulever aucune protestation. Le parti conservateur est assez puissant, à la Chambre haute, pour s'affirmer dans un scrutin : il pouvait sans aucun doute opposer une forte majorité aux projets de M. Gladstone. On espérait cependant que cette fois encore, comme en bien d'autres circonstances, les conservateurs ne voudraient pas abuser de leur force numérique, qu'enfin les conseils de prudence finiraient par l'emporter et qu'on ne soumettrait pas l'amendement à l'épreuve du scrutin.

Cet espoir devait être déçu. La Chambre des lords, en général si pacifique, semblait animée d'ardeurs batailleu-

ses ; la majorité voulait montrer qu'elle était capable de quelque chose. Dans une de ses nouvelles, M. Disraeli compare irrévérencieusement les lords qui viennent de procéder au scrutin à la poule qui caquette bruyamment, après avoir pondu un œuf. Cette fois ils étaient bien résolus à se compter. La majorité contre le gouvernement fut écrasante. L'impôt sur le papier fut voté en seconde lecture par quatre-vingt-dix pairs et quatorze procurations ; en tout cent quatre voix. L'amendement de lord Monteagle réunit cent soixante-et-un suffrages de membres présents et trente-deux par procuration ; en tout cent quatre-vingt-treize. La majorité était de quatre-vingt-neuf. L'abrogation de l'impôt était donc ajournée à la session suivante. Les pairs rentrèrent chez eux, dressés sur leurs ergots ; beaucoup d'entre eux cependant se demandaient s'ils avaient agi sagement ; ils étaient effrayés de leur audace. Depuis longtemps la Chambre des lords ne prenait plus une part active aux affaires ; elle ne savait comment le pays allait accueillir l'acte extraordinaire d'autorité auquel elle venait de se livrer.

En somme, le pays se montra assez froid. Lord Palmerston sortit bientôt de son indifférence et proposa à la Chambre des communes de nommer une commission qui vérifierait les traditions sur les attributions budgétaires des Chambres et en ferait l'objet d'un rapport. Il espérait par cette démarche prévenir l'agitation populaire, qu'il avait en aversion et voulait éviter à tout prix. La commission mit deux mois à rédiger son rapport. Une majorité de quatorze membres décida enfin, dans une série de déclarations, que la Chambre des lords pouvait, sans porter atteinte aux prérogatives de la Chambre des communes, refuser sa sanction à toute loi supprimant un impôt. Le président de la commission, M. Walpole, fut chargé du rapport et cita nombre de précédents à l'appui.

M. Bright, qui faisait partie de la commission, ne cessa de protester contre cette solution. Il prépara un rapport

spécial, où il soutenait la seule thèse raisonnable. Selon lui, permettre aux lords de rétablir un impôt ou d'en perpétuer la perception, en refusant d'accepter l'abrogation votée par les Communes, c'était contester à la Chambre des représentants le droit de contrôle absolu qui lui appartient en matière financière. Quel que fut, au point de vue abstrait, le droit de la Chambre des lords, et malgré les précédents qu'elle pouvait invoquer, M. Bright pouvait hautement affirmer que la Constitution n'avait jamais autorisé la Chambre des lords à rétablir un impôt supprimé par les Communes. La vérité, c'est que s'il s'était trouvé dans la Chambre basse une majorité plus considérable en faveur de la suppression de la taxe, jamais les lords n'auraient pensé à résister : mais beaucoup d'entre eux étaient persuadés que la suppression de l'impôt n'était pas très désirée, même par la plupart de ceux qui l'avaient votée. « C'est Gladstone qui a tout fait! » disait-on de tous côtés, et l'on avait soin d'ajouter que Gladstone n'avait agi ainsi que pour satisfaire M. Bright et les radicaux de Manchester. Beaucoup de lords avaient l'intime conviction que la majorité de la Chambre des communes bénirait en secret leur opposition.

Après le rapport de la commission, lord Palmerston déposa une série de résolutions qu'il croyait, sans doute, à la hauteur des circonstances. Il proposait d'affirmer les droits de la Chambre des communes en matière d'impôts. C'était au moins le but apparent de son projet; mais, en réalité, il voulait laisser une retraite ouverte aux lords pour la session suivante. Il voulait, en même temps, montrer à ceux que l'opposition des lords avait irrités, combien le ministère s'intéressait aux privilèges de la Chambre des représentants. La première déclaration établissait que le vote des impôts et des subsides appartenait
x Communes seules d'après notre loi constitutionnelle,
'à elle seule appartenait également le droit de définir
ssiette de l'impôt, le mode et l'époque de sa perception.

Par la seconde résolution, on rappelait que si les lords avaient quelquefois rejeté une loi de finance en refusant le budget tout entier, le fait s'était rarement produit et avait toujours été regardé à bon droit par la Chambre des communes comme un empiètement sur ses prérogatives en matière financière. On déclarait enfin que, pour prévenir dans l'avenir le retour d'un pareil abus et pour assurer le contrôle absolu des Communes sur les finances de l'État, la Chambre affirmait de nouveau son droit de modifier à son gré le budget soit par voie d'addition soit par voie de retranchement.

Ces déclarations n'étaient pas de nature à satisfaire les plus impatients parmi les libéraux. Ils engagèrent le pays à signer une protestation nationale contre les procédés de la Chambre des lords. Le pays, on doit en convenir, répondit avec peu d'empressement à cette invitation. De grands meetings eurent lieu à Londres et dans les grandes villes du Nord : on y qualifia sévèrement la conduite des lords. Le journal le *Morning Star* dirigeait l'agitation. Il avait imaginé d'annoncer chaque jour en grands caractères, dans ses premières colonnes, que la Chambre des lords venait d'établir en Angleterre un impôt de tant de milliers de livres, contrairement aux principes fondamentaux de la Constitution. Il avait divisé le montant de la taxe maintenue par le nombre des jours de l'année et arrivait ainsi à déterminer exactement l'impôt qu'il prétendait prélevé chaque jour sur le pays, au mépris de la Constitution. Les promoteurs des réunions publiques s'approprièrent cette ruse, et M. Taine, qui se trouvait alors en Angleterre, s'amusa beaucoup de voir circuler dans les rues de Londres les immenses placards qui dénonçaient au public l'abus commis par la Chambre des lords.

M. Bright se jeta dans la lutte avec toutes les ressources de son énergie et de son éloquence ; M. Gladstone lui-même seconda le mouvement. Cependant l'opinion publique se montrait assez indifférente ; elle ne parut même pas

s'émouvoir lorsqu'on agita la question de supprimer la Chambre des lords. Un écrivain, rempli d'une sainte indignation, prétendit que si les lords ne cédaient pas, il faudrait les chasser de Westminster et jeter à la Tamise les débris de leur Chambre dorée. Un pareil langage tranchait singulièrement sur les allures si calmes de cette époque. On était généralement persuadé, dans le pays, que les lords étaient dans leur tort; que, quelque fût leur droit théorique, ils s'étaient fourvoyés dans cette circonstance, et que s'ils recommençaient il faudrait leur opposer une résistance invincible. Mais on croyait bien qu'il n'y avait aucun danger de les voir retomber dans la même faute. L'acte audacieux auquel ils venaient de s'abandonner avait soulevé des protestations trop énergiques pour pouvoir jamais être invoqué comme précédent. En fait le pays n'avait pas la moindre crainte de voir la Chambre des lords persister dans son attitude anti-constitutionnelle. La Chambre haute a la réputation de défendre, théoriquement au moins, tous ses vieux priviléges; mais elle se garde bien d'en revendiquer trop fréquemment l'application. Si l'un d'eux vient à être mis en question, on peut être sûr qu'il ne donnera désormais lieu à aucune nouvelle revendication. Le rôle essentiel de la Chambre des lords est de s'interposer dans les moments critiques et de fournir aux Communes le temps d'approfondir certaines mesures prises à la légère : fonction importante et qui, dans le jeu de notre Constitution, peut rendre les plus grands services.

Assimiler le rôle de la Chambre des lords à celui du premier magistrat des États-Unis doit sembler, de prime abord, quelque peu paradoxal; et cependant le droit de veto du président est entièrement analogue à celui dont l'usage, plutôt que la Constitution elle-même, a investi la Chambre haute. Le président peut mettre son veto à une loi, la première fois qu'elle est soumise à sa sanction; néanmoins la Chambre des représentants peut faire prévaloir sa volonté en votant la même loi une seconde fois

avec l'appoint d'une certaine majorité. N'est-ce pas, en pratique, faire dire aux législateurs par le président : « A mon avis, le projet que vous me présentez n'a pas été étudié avec soin ; je vous le renvoie, remaniez-le. Si, après une nouvelle délibération, vous persistez dans votre première idée, il ne m'appartient pas d'y faire autrement obstacle. » Les attributions de la Chambre haute ne sont pas autres ; encore n'est-ce que dans des circonstances exceptionnelles que les lords se permettent d'en user. Chacun comprit, en 1860, que l'intervention des lords retarderait d'une session l'abrogation proposée : d'ailleurs, la polémique s'était élevée à un tel diapason que les pairs hésiteraient certainement à lui donner un aliment nouveau, en persistant dans leur opposition. Un acte que M. Gladstone avait dénoncé comme une « innovation gigantesque », qui avait été blâmé par lord Palmerston et généralement condamnée par le parti libéral, contre lequel la Chambre des communes avait protesté par un ordre du jour significatif, ne pouvait ni servir de précédent ni être érigé en principe. Ce sont ces considérations qui expliquent l'indifférence relative de l'opinion publique pour le conflit qui divisait les deux Chambres. Elle ne se laissa pas le moins du monde entraîner par les misérables arguments des conservateurs et de quelques libéraux douteux qui essayèrent de démontrer que la Chambre haute était dans le droit constitutionnel. M. Horsmann poussa le fanatisme conservateur jusqu'à démontrer, par une savante argumentation, que la Chambre des lords avait les mêmes attributions financières que la Chambre des communes. On peut imaginer à quel point l'esprit de parti aveuglait les intelligences, quand on pense qu'à la Chambre des communes le parti conservateur applaudit une semblable hérésie. Heureusement pour la Chambre des lords, les arguments de M. Horsmann passèrent inaperçus. Si ce maladroit champion de la Chambre haute fut parvenu à prouver sa thèse, s'il avait réellement démontré que les

deux Chambres avaient des pouvoirs égaux en matière d'impôt, on était dans la nécessité de modifier la loi constitutionnelle et de retirer à la Chambre héréditaire un privilège si exorbitant. Jamais, en effet, le peuple anglais ne se pliera à cette idée que le droit de voter les impôts puisse résider dans une Chambre sur laquelle il n'a aucune influence.

Cette question n'a plus aujourd'hui aucune importance. Le seul intérêt qu'elle a pour nous, c'est de marquer l'évolution de plus en plus accentuée de M. Gladstone : non-seulement il abandonnait ses anciens alliés les conservateurs, mais il s'éloignait même de la fraction des wighs avec laquelle il avait marché jusqu'à ce jour. Son rôle dans ce débat fut tout différent de celui de M. Disraeli. Il condamna sans réserve et sans périphrase la conduite des lords et le fit dans les termes les plus agréables pour les radicaux. Il ne poussa pas évidemment aux résolutions extrêmes que certains hommes avancés voulaient inspirer à la Chambre des communes, mais il déclara nettement que s'il ne les suivait pas dans cette voie c'était uniquement parce que, dans sa conviction, la Chambre des lords reviendrait à une appréciation plus saine des choses et ne s'aventurerait plus dans une opposition contraire à la loi constitutionnelle. On fixe il est vrai en général, à une date postérieure, la première adhésion formelle de M. Gladstone aux doctrines des libéraux avancés. Il semble cependant qu'en dénonçant le danger qu'il y avait à livrer aux mains des conservateurs les privilèges de la Chambre élective, il marquait déjà sa première étape dans la voie qu'il allait parcourir. Pendant tout le débat, M. Gladstone représenta pour le public une politique autrement énergique que celle que professa jamais lord Palmerston.

Les promoteurs des meetings organisés pour protester (tre l'intervention des lords dans les lois de finance, t avèrent une approbation entière de leur conduite dans l évère réquisitoire de M. Gladstone « contre cette gigan-

tesque innovation. » D'un autre côté, la position de lord Palmerston fut certainement amoindrie auprès des libéraux extrêmes. Il fut plus que jamais évident qu'il répugnait aux mouvements radicaux en Angleterre, en dépit de tout l'intérêt qu'il portait à ceux du continent. Néanmoins, les résolutions soumises à la Chambre par lord Palmerston suffisaient pour établir que les lords avaient été trop loin et qu'ils ne devaient pas recommencer. On racontait à ce propos une anecdote qui, si elle n'est pas vraie, paraît au moins vraisemblable. Pressé de faire connaître l'attitude qu'il entendait prendre vis-à-vis de la Chambre des lords : « Je dirai aux lords, aurait-il répondu, que pour une première fois, la farce peut passer, mais que la seconde fois, elle serait mauvaise. » Tel fut, en effet, l'esprit des déclarations de lord Palmerston : Passe pour cette fois, mais n'y revenez plus. Les lords comprirent et se le tinrent pour dit. Cette même année, en 1860, M. Gladstone put sans difficulté, conformément au traité de commerce, décharger les papiers français de tous les droits de douane qui excédaient l'impôt perçu sur les papiers fabriqués en Angleterre.

Mais un échec autrement sensible attendait le gouvernement. Il lui fallut abandonner son projet de réforme électorale. La loi proposée était cependant simple et modérée. La capacité électorale était abaissée à dix livres pour les comtés et à six pour les bourgs. Les sièges étaient, en outre, considérablement remaniés. Vingt-cinq collèges, nommant deux membres, ne devaient plus avoir droit qu'à un seul ; mais le nombre des représentants était augmenté dans plusieurs grands comtés ou dans leurs subdivisions. Kensington et Chelsea devaient avoir deux représentants; Birkenhead, Staleybridge et Burnley nommaient chacun un député. Manchester, Liverpool, Leeds et Birmingham envoyaient un membre de plus à la Chambre des communes. L'université elle-même devait avoir son représentant. Rappelons aussi que, dans les collèges qui

devaient élire trois députés, le troisième représenterait la minorité : résultat facile à obtenir en ne laissant les électeurs voter que pour deux noms. Le projet de loi fut déposé le 1er mars. Il vint en seconde lecture le 19. M. Disraeli combattit l'ensemble du projet, bien qu'il déclarât ne vouloir pas le faire rejeter immédiatement. Dans un long discours, sérieusement travaillé, il représenta la loi comme « une mesure barbare, qui n'avait ni les nobles aspirations de la féodalité ni le génie du moyen-âge. » Personne ne comprit exactement : néanmoins les partisans de M. Disraeli applaudirent bruyamment. Certains membres de la majorité trouvèrent même que le mouvement ne manquait pas d'éloquence. M. Disraeli reprochait également à la nouvelle loi son caractère homogène : ce qui signifiait, sans doute, qu'il trouvait monotone et uniforme le mode de suffrage qu'elle introduisait. Le débat languit pendant plusieurs nuits. Avec la sagacité dont il avait souvent fait preuve, M. Disraeli tâchait de pressentir le résultat final, avant de se lancer avec son parti dans l'opposition. Il comprit bien vite qu'il n'y avait pas lieu pour lui de se livrer à ses savantes combinaisons. Il n'avait ainsi que ses amis rien de mieux à faire qu'à attendre en souriant que la majorité ministérielle eût enlevé au projet ses dernières chances de succès. Les whigs modérés le combattaient avec plus d'acharnement que les torys eux-mêmes. N'était-ce pas, en effet, le projet de lord John Russell? N'était-il pas soutenu par Cobden, Bright, par tout le parti radical et par l'école de Manchester?

Dans le cabinet même, le nouveau projet comptait peu de partisans. On l'acceptait comme l'unique moyen de flatter les libéraux et d'apaiser lord John Russell. Personnellement lord Palmerston n'en avait aucun souci : tout le monde le savait. De sa propre inspiration il n'eût sans ute jamais proposé une telle loi ni aucun projet du même ractère. Il n'avait pas le sens politique de M. Disraeli. ur le chef de l'opposition, il était évident qu'avant peu

avaient leur portée. Il démontra que si les pairs avaient abandonné toute action sur les lois de finances, ils avaient cependant le droit de refuser leur assentiment à l'abrogation d'un impôt; et que dans le cas présent, leur intervention se trouvait amplement justifiée. Cette dernière partie du discours avait peu de valeur. Lord Lyndhurst retombait, en effet, dans ses doléances habituelles sur la condition politique de l'Europe et les projets de Louis Napoléon. Il concluait que nous devions maintenir intacts les ressources du budget, pour être prêts à faire face aux événements les plus imprévus.

En temps ordinaire, des raisons de cette nature n'auraient pas arrêté un instant l'attention de la Chambre haute. C'était affaire au ministre des finances, au gouvernement et à la Chambre des communes de prévoir les exigences budgétaires et de savoir y satisfaire. Lorsque le gouvernement et la Chambre des communes ont déclaré que le chiffre fixé suffit, la Chambre des lords aurait grand tort de croire qu'elle doit, par souci de sa responsabilité, procéder à une révision complète des projets ministériels. Il se fût sans doute trouvé quelques pairs pour soutenir la proposition de lord Lyndhurst, mais on n'eût vu dans leurs discours qu'une critique sans importance du projet ministériel; personne n'eût songé à provoquer un scrutin sur un semblable amendement. Cette fois, la Chambre des lords se laissa certainement guider par sa profonde aversion pour la mesure proposée, la procédure suivie, l'auteur du projet, sa politique générale et certaines innovations qu'il avait fallu précédemment subir. Selon toute vraisemblance, par exemple, lord Lyndhurst ne pouvait considérer sans dépit l'attitude d'un ministre qui, pour répondre à ses éloquentes prophéties sur les plans de l'empereur Napoléon, ne trouvait rien de mieux que de négocier un traité de commerce avec celui qu'on soupçonnait de vouloir envah l'Angleterre. En outre, l'abrogation de l'impôt sur le papi comptait parmi ses avocats les plus ardents, M. Brigh

elle était appuyée par le *Morning Star*, dont M. Bright passait, du reste bien à tort, pour rédiger les articles les plus importants et qui était le défenseur zélé de sa politique. Supprimer l'impôt sur le papier c'était donc, pour bien des pairs, favoriser l'extension de la démocratie, l'influence de l'école de Manchester et les desseins de Napoléon III.

La question soulevée par la Chambre des lords était grave. Les Communes venaient de supprimer un impôt; la Constitution donnait-elle aux lords le droit de le rétablir? N'était-ce point, se demandait-on, reconnaître à la Chambre haute un pouvoir égal en matière d'impôt à celui de la Chambre des communes? N'était-ce pas réduire à néant ce principe que la Chambre élue a seule le droit de voter l'impôt? Si la Chambre des lords, au lieu de rétablir l'impôt sur le papier avait trouvé bon d'inscrire au budget une autre taxe nouvelle, il eût donc fallu lui laisser le champ libre? D'un autre côté, les partisans de lord Lyndhurst prétendaient qu'une fois le budget soumis à leur approbation, ils avaient, en vertu de la Constitution, le droit d'accepter ou de rejeter les articles qui le composent : rayer un article du budget et prendre l'initiative d'établir un nouvel impôt n'étaient pas la même chose. La Chambre des lords, disaient-ils, ne fait qu'user d'un droit qu'elle tient de la Constitution et que plus d'une fois déjà elle a mis en pratique sans soulever aucune protestation. Le parti conservateur est assez puissant, à la Chambre haute, pour s'affirmer dans un scrutin : il pouvait sans aucun doute opposer une forte majorité aux projets de M. Gladstone. On espérait cependant que cette fois encore, comme en bien d'autres circonstances, les conservateurs ne voudraient pas abuser de leur force numérique, qu'enfin les conseils de prudence finiraient par l'emporter et qu'on ne soumettrait pas l'amendement à l'épreuve du scrutin.

Cet espoir devait être déçu. La Chambre des lords, en général si pacifique, semblait animée d'ardeurs batailleu-

laisser de côté. Les adversaires secrets ou déclarés de la réforme électorale tenaient le gouvernement à leur merci.

Le lundi 11 juin, lord John Russell annonça que le gouvernement se décidait à retirer le bill. Il n'avait plus d'autre parti à prendre. Lord Palmerston avait dans la circonstance rendu au projet de loi le même service que Kemble à la comédie *Vortigern et Rowena*. Kemble avait souligné avec affectation ces paroles : « Maintenant que cette farce solennelle est terminée » ; il avait accompagné cette phrase d'un jeu de physionomie où se lisait un mépris évident pour le rôle qui lui avait été imposé. Le parterre siffla la pièce et il fallut la retirer de l'affiche. Si Kemble avait voulu, il avait assez d'influence sur les spectateurs pour leur faire accepter la comédie; mais du moment où il la laissait volontairemen tomber, le public n'avait plus à garder aucun ménagement. Lord Palmerston n'avait pas non plus dissimulé à ses auditeurs ce qu'il pensait du bill de réforme qu'il devait défendre ; il n'en avait pas fallu davantage pour rendre son échec certain.

Lord Palmerston devenait de plus en plus suspect aux libéraux avancés. Il avait cédé à la panique publique en proposant de voter une première somme de deux millions de livres à valoir sur les neuf millions que coûteraient les fortifications des côtes, en prévision des entreprises de Napoléon III. On lui reprochait les plus graves inconséquences. C'était lui qui, au lendemain du *Coup d'État*, avait de sa propre autorité reconnu prématurément Louis-Napoléon; lui qui avait présenté le bill sur les conspirateurs; et il venait maintenant réclamer les moyens de résister à une invasion soudaine du meilleur de ses alliés! Lord Palmerston, cependant, était de bonne foi. Il croyait sincèrement que Louis-Napoléon préparait quelque vilenie contre l'Angleterre; et pour lui, sans aucun souci des contradictions qui pourraient lui être reprochées, il ne voyait qu'une seule chose, l'intérêt de son pays. Nous le blâmerons d'avoir patronné Louis-Napoléon et d'avoir

ensuite dépensé ces sommes énormes pour résister à ses attaques imaginaires, mais dans l'un et l'autre cas nous retrouvons bien le Palmerston qui nous est familier; on ne saurait lui reprocher aucune inconséquence.

Lord Palmerston en avait bien fini avec la réforme électorale, personne n'en pouvait douter. La plupart de ses collègues étaient du reste d'accord avec lui sur ce point. Lord John Russell lui-même dut se soumettre et s'incliner devant l'autorité du chef de cabinet : de même, les ministres de Georges III avaient sacrifié aux scrupules de leur maître l'émancipation des catholiques. Tant que vivrait lord Palmerston il ne fallait plus parler de réforme électorale.

CHAPITRE XLII.

TROUBLES EN ORIENT.

Le discours de la reine à l'ouverture du Parlement, le 24 janvier 1860, mentionnait entre autres choses, de nouveaux troubles en Chine. Les plénipotentiaires anglais et français s'étaient rendus à l'embouchure du Pei-Ho, pour aller à Pékin échanger les ratifications du traité de Tien-Tsin. On s'était opposé à leur marche. Il y avait eu conflit entre les forts chinois défendant l'embouchure du fleuve et les forces navales qui servaient d'escorte aux plénipotentiaires. Les troupes alliées avaient dû se retirer : le discours du trône mentionnait l'envoi d'une expédition pour obtenir réparation.

Le traité de Tien-Tsin, nous l'avons vu dans un chapitre précédent, était l'œuvre de lord Elgin et du baron Gros. Une clause du traité stipulait que l'échange des ratifications se ferait à Pékin, dans l'année qui suivrait la signature du traité ; ce délai avait commencé à courir en juin 1858. Lord Elgin revint en Angleterre, et son frère, M. Frédéric Bruce, fut accrédité, en mars 1858, comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en hine. M. Bruce avait l'ordre de se rendre à Tien-Tsin ır le Pei-Ho, puis à Pékin, pour l'échange des ratifica- ɔns. Dans les instructions que lui avait remises lord

Malmesbury, alors ministre des affaires étrangères, on insistait sur la nécessité d'opérer à Pékin même l'échange des ratifications. Lord Malmesbury prévoyait, dans ses instructions, que les autorités chinoises, appréhendant la présence d'un envoyé à Pékin, opposeraient sans doute toutes sortes de délais et de difficultés; il recommandait à M. Bruce de ne rien concéder sur ce point. M. Bruce devait atteindre l'embouchure du Pei-Ho, accompagné de « forces navales suffisantes. » On désirait qu'à moins de « circonstances imprévues », il gagnât Tien-Tsin sur un bâtiment de guerre. En même temps, on envoyait d'Angleterre à l'amiral Hope, commandant en chef de la flotte des mers de Chine, l'ordre de faire accompagner M. Bruce à l'embouchure du Pei-Ho par une escorte convenable.

Le Pei-Ho descend des montagnes occidentales de la Chine dans le golfe de Petcheli, à travers la région nord-est du Céleste-Empire. La capitale se trouve environ à cent milles en amont de l'embouchure. Elle n'est pas sur le fleuve même, qui coule à quelque distance à l'ouest, mais elle communique avec lui par un canal. La ville de Tien-Tsin est située sur le fleuve, au confluent d'un de ses nombreux tributaires, à quarante milles à peu près de l'embouchure. L'entrée du Pei-Ho est défendue par les forts Taku. Le 20 juin 1859, M. Bruce et l'envoyé français atteignaient l'estuaire du fleuve, escortés par la flotte de l'amiral Hope ; les forces réunies comptaient dix-neuf vaisseaux.

Deux ou trois jours auparavant, l'amiral avait annoncé à Taku l'arrivée des envoyés français et anglais. Le navire chargé de la communication avait trouvé les forts en état de défense et les rives du fleuve garnies d'une multitude armée qu'on décorait du nom de milice et qui déclara n'avoir reçu aucune instruction relativement au passage des plénipotentiaires. Elle proposait d'envoyer un message à Tien-Tsin et de rapporter la réponse que les auto-

rités jugeraient convenable. L'amiral Hope expédia un nouveau parlementaire, exigeant la suppression des obstacles qui barraient le fleuve et le libre passage pour les envoyés. Sans rejeter absolument sa demande, on répondit qu'on avait envoyé un message à Tien-Tsin pour annoncer l'approche de la flotte.

Cependant, lorsque les représentants français et anglais atteignirent l'embouchure du fleuve, ils trouvèrent qu'on y avait accumulé les moyens de défense. Les négociations et les pourparlers s'engagèrent de nouveau ; un fonctionnaire chinois, expédié de Tien-Tsin, se rendit auprès de M. Bruce, pour obtenir des délais ou tout au moins une transaction. Convaincu que les prévisions de lord Malmesbury allaient se réaliser et que les autorités chinoises cherchaient uniquement à faire échouer sa mission, M. Bruce s'imagina, peut-être à bon droit, que les termes de la lettre et le rang du fonctionnaire chinois constituaient à son égard un manque de respect intentionnel. De concert avec son collègue français, il invita l'amiral Hope à forcer le passage. Le 25 juin, l'amiral fit approcher ses canonnières du barrage pour essayer de le détruire. Les forts ouvrirent alors le feu : les artilleurs chinois firent preuve d'une précision et d'une adresse inattendues. Quatre des canonnières furent mises presque immédiatement hors de combat. Tous les vaisseaux virent leur attaque repoussée. L'amiral Hope tenta alors de prendre les forts d'assaut ; il échoua complètement. Sur mille anglais et cent français qui prirent part à l'action, quatre cent cinquante furent tués ou blessés. L'amiral Hope fut atteint, ainsi que le commandant du navire français qui avait fourni un contingent à la colonne d'assaut. Le capitaine d'un bâtiment américain, qui se trouvait sur le lieu de l'action, vint au secours des Européens. Obéissant à « un sentiment de généreuse indiscrétion », il ne tint aucun compte des principes les plus formels du droit international ; « le sang, disait-il, était plus lourd que

l'eau », et il n'avait pu assister froidement à la destruction des Anglais sans leur tendre la main. Il fallut renoncer à forcer la passe et la mission dut momentanément renoncer à se rendre à Pékin.

Ces nouvelles, on peut le croire, causèrent une sensation profonde en Angleterre. On apprit bientôt que, sans accepter entièrement la responsabilité de l'affaire du Pei-Ho, le gouvernement chinois refusait fièrement de faire aucune excuse pour l'attaque dont nos navires avaient été l'objet et de punir les fonctionnaires qui avaient la responsabilité du conflit. L'opinion était unanime: les choses ne pouvaient en rester là et il fallait obtenir, même par la force, que les ratifications fûssent échangées à Pékin, ainsi qu'il avait été convenu. En même temps, on reprochait à M. Bruce d'avoir à la fois manqué de prudence et de sang-froid. Lord Elgin lui-même avait reconnu que la flotte n'avait pas le droit de naviguer sur le Pei-Ho avant l'échange des ratifications. Si les autorités chinoises avaient fait preuve de brutalité et de duplicité, nous n'en étions pas moins très peu fondés à prétendre pénétrer dans leur capitale par une route qu'à tort ou à raison ils ne voulaient pas nous laisser suivre. Lord Malmesbury était, dans toute cette affaire, plus à blâmer que M. Bruce. Il n'avait naturellement aucune idée de ce qui devait arriver; néanmoins, ses instructions paraissaient avoir prévu les événements. Peut-être M. Bruce s'était-il imaginé qu'il avait ordre de continuer sa route à tout prix. Mais, avant que la question fût portée devant les Chambres, les conservateurs étaient renversés et remplacés au pouvoir par les libéraux.

Le cabinet Palmerston n'avait qu'une responsabilité platonique dans ces événements; il défendit ses fonctionnaires par acquit de conscience et sans la moindre conviction, on lui doit cette justice. Mais il ne pouvait condamner son prédécesseur, dont il continuait la politique et dont il avait endossé les responsabilités. Il était d'ailleurs super-

flu de blâmer la conduite des ministres tombés qui ne relevaient plus du Parlement.

L'indignation soulevée en Angleterre par la conduite déloyale des Chinois, à l'embouchure du Pei-Ho, n'avait, il faut bien le reconnaître, aucun fondement et était même quelque peu absurde. Suivant ses habitudes, le gouvernement chinois s'était montré rusé, hypocrite, et même d'une arrogance enfantine. Néanmoins, il était impossible d'accuser de perfidie les Chinois du Pei-Ho. C'est ouvertement et même avec ostentation qu'ils avaient armé les forts et barricadé le fleuve. L'amiral anglais savait depuis longtemps que les forts étaient munis de canons et que la passe était obstruée. Les officiers anglais qui avaient pris part à l'attaque de l'amiral Hope ne songèrent jamais à accuser les Chinois de perfidie ou de trahison. Ils savaient fort bien, disaient-ils, que toutes les dispositions étaient prises pour empêcher les représentants des puissances alliées de remonter le fleuve.

Les gouvernements de France et d'Angleterre résolurent de renvoyer en Orient lord Elgin et le baron Gros, négociateurs du traité de Tien-Tsin, pour en exiger l'exécution. Sir Hope Grant eut le commandement de nos forces militaires, et le général Cousin de Montauban, plus tard comte de Palikao, commandait les troupes françaises. L'histoire de cette expédition ne rentre pas dans le cadre que nous nous sommes tracé. L'armée franco-anglaise eut bon marché de la résistance de l'ennemi. Les Chinois, nous leur devons cette justice, firent preuve de bravoure ; ils n'en manquèrent du reste jamais chaque fois qu'ils furent dans la nécessité de faire la guerre. Mais ils n'avaient évidemment aucune chance de pouvoir résister avec quelque succès aux troupes dont disposaient les généraux européens. Les alliés prirent les forts Taku, occupèrent Tien-Tsin et marchèrent sur Pékin. Le gouvernement chinois voulut négocier et tâcha, par ses manœuvres diplomatiques et ses demandes de délai, de suspen-

dre la marche des alliés sur Pékin. Lord Elgin consentit enfin à ouvrir des pourpalers; il fut convenu que les commissaires chinois et les plénipotentiaires français se réuniraient à Tungchow, ville forte située à dix ou douze milles de Pékin.

Les secrétaires de lord Elgin, MM. Parkes et Loch, accompagnés d'officiers anglais, de M. Bowlby, correspondant du *Times*, et de quelques personnes de la suite du baron Gros, se rendirent à Tungchow. Ils durent traverser, au retour, de nombreux détachements chinois qui occupaient des positions réservées par les commissaires impériaux eux-mêmes aux troupes alliées. Une discussion s'engagea entre un officier du commissariat français et des soldats tartares, et on finit par en venir aux mains. M. Parkes, M. Loch, et nombre de leurs compagnons français ou anglais, furent pris et traînés chacun de leur côté dans les diverses prisons de la ville, malgré le pavillon parlementaire qui les couvrait et le caractère notoire de la mission pacifique dont ils avaient été revêtus, sur l'invitation même du gouvernement chinois. Vingt-six anglais et douze français furent ainsi enlevés. MM. Parkes et Loch ne furent mis en liberté qu'après avoir subi tous les outrages. Des vingt-six prisonniers anglais, treize moururent de souffrance et de misère ; les treize autres gardèrent toute leur vie les traces des mauvais traitements qu'ils avaient subis. Lord Elgin refusa de négocier, tant que les prisonniers n'auraient pas été rendus à la liberté. Les troupes alliées étaient devant l'une des portes de Pékin, avec leurs batteries en position pour ouvrir la brèche, lorsque les Chinois acceptèrent nos conditions. La porte fut livrée aux alliés, qui entrèrent dans la ville : les pavillons anglais et français flottaient côte à côte sur les remparts de Pékin.

Lord Elgin n'apprit le triste sort des prisonniers qu'après son entrée dans la ville. Il voulut alors infliger aux autorités chinoises un châtiment exemplaire dont on garderait

le souvenir. Le Palais d'Été, réunion de palais splendides au milieu d'un parc immense, venait d'être pillé par les troupes françaises dans leur marche sur Pékin. Leur commandant en chef s'était emparé d'un magnifique collier de diamants qui, si l'on en croit la rumeur publique, fut admiré plus d'une fois aux fêtes des Tuileries. Lord Elgin résolut de brûler et de raser le palais pour punir les autorités chinoises de leur félonie. « Ce qui reste de ce palais, disait l'arrêté si rigoureux de lord Elgin, de ce palais témoin des indignes traitements infligés à nos compatriotes, sera rasé au niveau du sol ; Son Altesse (le prince Kung, plénipotentiaire chinois, frère de l'empereur) n'a point à discuter cette décision : elle sera immédiatement exécutée par le commandant en chef des armées alliées. » La destruction du palais dura deux jours. Il couvrait une superficie de plusieurs milles. Une seule des cours aurait suffi pour cacher dans un de ses coins le palais d'Adrien à Tivoli. Jardins, temples, pavillons et pagodes, bosquets, grottes, lacs, ponts, terrasses, collines artificielles, variaient à l'infini l'aspect de ce séjour enchanteur. On y voyait accumulés toutes les œuvres d'art, tous les trésors archéologiques que le faste et le goût chinois avaient pu réunir. Le site était splendide. Les monts de la Tartarie, aux pieds desquels s'étendait le parc, dessinaient sur le ciel leurs masses gigantesques. « C'était sans aucun doute, dit un témoin oculaire, l'un des plus curieux et des plus beaux spectacles que j'aie jamais contemplés. » Les édifices furent livrés aux flammes, l'emplacement détruit et nivelé. On érigea sur les lieux un monument, avec inscription chinoise, rappelant le châtiment mérité par l'astuce et la cruauté du peuple chinois.

La destruction du palais impérial fut diversement appréciée en Angleterre. Pour bien des personnes, c'était un acte de vandalisme inexcusable, incompréhensible. Assurément, la responsabilité assumée par lord Elgin était

grande ; elle l'était d'autant plus, que le plénipotentiaire français en avait refusé sa part. Ce dernier, cependant, ne pouvait crier au vandalisme. N'étaient-ce pas les soldats français qui, sans scrupule aucun, avaient pillé le palais et fait un monceau de ruines où lord Elgin devait plus tard faire un désert. Il eut donc été mal venu de parler d'humanité et d'invoquer l'intérêt de l'art. Le baron Gros craignait seulement que la destruction du palais ne nuisît à la négociation de la paix, qu'il avait hâte de conclure. Ce qui pouvait agraver la responsabilité de lord Elgin, c'est qu'il ne croyait pas que l'emprisonnement des Anglais eût été, de la part des autorités chinoises, le résultat d'une trahison préméditée. « Tout me conduit, écrivait-il, à penser que, cette fois encore, les actes des plénipotentiaires chinois et de leur général furent inspirés par ce mélange de stupidité, d'hypocrisie, de défiance, que nous rencontrons à chaque pas dans la conduite des affaires chinoises ; je me refuse à croire qu'après l'expérience faite par Sang-Ko-Lin-Sin (le général en chef) de notre supériorité sur le champ de bataille, ni lui ni ses collègues aient jamais eu l'intention de provoquer une lutte dont ils ne pouvaient sortir vainqueurs. » Néanmoins, lord Elgin estima que les autorités chinoises devaient porter la responsabilité des meurtres et des mauvais traitements dont avaient été victimes des hommes protégés par les usages les plus sacrés. A quelles horreurs nouvelles ne donnerait pas lieu l'état de guerre, si l'on ne maintenait hautement ce principe que les parlementaires engagés dans les préliminaires de paix sont inviolables pour tous ?

A ce point de vue, lord Elgin avait incontestablement raison. Il lui restait à se justifier d'avoir choisi un moyen de vengeance aussi barbare et aussi peu logique. Le manque de foi d'un grand duc de Toscane aurait-il donc justifié la destruction du palais Pitti ? La perfidie d'un roi d'Espagne excuserait-elle la suppression de l'Alhambra ? Lord Elgin pouvait répondre qu'il n'avait pas le choix des moyens

et qu'il lui fallait à tout prix punir les Chinois et perpétuer le souvenir du châtiment. Il n'avait point exigé la remise entre ses mains des vrais coupables, car il savait par quel subterfuge on lui eut accordé satisfaction. Le gouvernement chinois lui aurait livré autant de victimes qu'il en aurait demandé, sans essayer d'en sauver une seule. On aurait choisi, suivant toute probabilité, comme boucs émissaires, une foule de misérables et de pauvres diables absolument étrangers à tout ce qui s'était passé, peut-être même ignorants des événements, et qui eussent marché au supplice sans savoir comment ils avaient mérité leur sort. Tel sont les motifs qui avaient pesé sur les résolutions de lord Elgin. Ils nous paraissent d'une certaine valeur. Les faits de guerre sont en général injustifiables; c'est peut-être encore un acte de ce genre qui trouvera plus facilement grâce aux yeux du moraliste. N'était-ce pas étrange de voir l'opinion publique s'indigner pour un palais détruit, alors qu'elle était demeurée indifférente à l'invasion inqualifiable que la Chine venait de subir.

Les puissances alliées obtinrent naturellement tout ce qu'elles voulurent. Une convention conclue avec la Chine autorisait le séjour permanent ou temporaire, au choix des gouvernements français et anglais, de représentants à Pékin. Le port de Tien-Tsin était ouvert au commerce et la ville aux étrangers. La Chine payait une contribution de guerre. Elle indemnisait largement les familles des prisonniers assassinés et ceux qui avaient subi de mauvais traitements. Elle s'excusait pour l'attaque des forts Taku.

En réalité, les résultats de la campagne étaient assez minces. Le plus incontestable pour l'Europe fut peut-être d'avoir appris que Pékin n'était pas une aussi grande ville qu'on se l'imaginait. De temps immémorial, les géographies anglaises enseignaient aux enfants que Pékin était la plus grande ville du monde. Nous savons maintenant que bien d'autres cités la rejettent au second rang. C'est plutôt une sorte d'amoncellement de constructions crou-

lantes et désordonnées. Il est consolant de savoir que tant de sang n'a pas été inutilement versé !

La même année, des troubles éclatèrent dans les replis montagneux du Liban. Ils provoquèrent également l'intervention combinée de la France et de l'Angleterre. Ces troubles naquirent de la rivalité et des dissensions de deux sectes : celle des Maronites et celle que, dans son poème, Miss Browning appelle « la nation Druse, gardienne, depuis le commencement des siècles, des secrets de la création. » Au mois de mai, un moine maronite était assassiné : les Druses furent accusés du meurtre. Des représailles s'en suivirent ; de part et d'autre, ce fut alors une série d'attentats. Le 28 mai, les Druses dirigèrent une attaque générale contre les villages maronites des environs de Beyrout ; plusieurs étaient livrés aux flammes et détruits. Ils se portèrent ensuite sur une grande ville, aux pieds du mont Hermon. Le gouverneur turc enjoignit aux Maronites de déposer leurs armes et leur promit sa protection. Ils obéirent : l'officier turc, après les avoir dépouillés de leurs armes, semble ensuite les avoir abandonnés à la fureur de leurs ennemis. Les Druses, fanatisés par leur chef Hukim, qu'ils vénéraient comme un saint, se précipitèrent dans la ville et massacrèrent leurs ennemis jusqu'au dernier. Les soldats turcs n'essayèrent même pas de protéger les maronites ; on constata même qu'en certains endroits, ils avaient aidé les Druses dans leur boucherie.

En juillet suivant, une autre explosion de fanatisme se produisit à Damas. Les musulmans se ruèrent sur le quartier chrétien et le livrèrent aux flammes presque tout entier. Les consulats de France, de Russie, d'Autriche, de Hollande, de Belgique et de Grèce furent détruits. Deux mille chrétiens environ furent massacrés en un jour. Beaucoup de musulmans firent les tentatives les plus généreuses pour sauver les malheureux chrétiens et leur donner asile ; mais le gouverneur turc, bien que disposant d'une puissante garnison, ne fit aucun effort sérieux pour

s'opposer à la tuerie. Ainsi qu'on pouvait le supposer, l'indifférence des autorités avait été interprétée par la foule comme l'approbation officielle de sa conduite; aussi n'en avait-elle continué qu'avec plus d'ardeur son œuvre de destruction. Abd-el-Kader, le fameux chef algérien, vivait alors à Damas ; il fit de nobles efforts pour protéger les chrétiens. La France, après l'avoir vaincu et fait prisonnier, l'avait traité avec générosité. Il avait cru devoir, au milieu de scènes de carnage dont il était spectateur, payer aux chrétiens de Damas la dette qu'il avait contractée envers une autre nation chrétienne.

Les nouvelles des massacres du Liban causèrent naturellement une vive émotion en Angleterre. Au premier abord, on comprit mal la cause des troubles : on crut généralement qu'il s'agissait d'une simple querelle religieuse entre chrétiens et mahométans. Les Maronites étaient une « secte chrétienne relevant de la cour de Rome, mais qui avait conservé cependant la discipline de l'église primitive » ; on s'imagina que les Druses étaient musulmans. M. Urquhart a dépeint, dans une page pleine d'humour et sans trop d'exagération, la manière dont se crée en Angleterre l'opinion sur les affaires d'Orient. « J'ai causé, dit-il, avec un Druse du Liban longtemps avant les massacres et je lui ai fait les observations suivantes : « Vous vous levez un matin et vous vous coupez la gorge entre voisins : les gens de Beyrout ou d'ailleurs prennent la plume et nous avisent de ce qui se passe. L'un prétend que les Maronites sont une race chrétienne opprimée, douée de toutes les vertus : un autre écrit qu'ils ont bien mérité leur sort, que ce ne sont que des catholiques romains. Si on en croit un troisième, les Druses ont tout fait; ce sont des sauvages. Un autre soutient que les Turcs sont seuls responsables, que c'est un peuple féroce et fanatique, capable des plus n res perfidies. La gent écrivassière qui peuple les mans les de Londres se met alors à noircir son papier. » C te description des journalistes par M. Urquhart n'est,

cela va sans dire, qu'une bouffonnerie : il n'avait sans doute pas oublié la légende du reporter dans un grenier, qui avait engagé sa jeunesse. « Les peuples d'Orient, disent-ils dans leurs articles, sont malheureux; il faut les protéger, ou bien encore il faut les châtier, ou bien encore il faut les convertir. Puis ils s'écrient, tous en chœur : « Il faut en finir avec la domination turque! » Cette prose est payée, imprimée, vendue. Tout le monde achète le journal et le lit en déjeûnant. Puis on sort, on rencontre ses amis, on échange ses impressions. C'est ainsi qu'en Angleterre on s'occupe des affaires. On s'aborde en souriant et on se dit : « Nous sommes de grands hommes; nous savons tout ce qui se passe dans le monde; nous le gouvernons. Depuis que Noé est sorti de l'arche on n'a pas connu nos pareils. »

M. Urquhart était un habile homme; avec des idées originales, il était souvent à côté de la vérité. Il avait parcouru l'Orient; il en connaissait les habitudes et l'histoire comme peu de gens en Angleterre. Mais dès qu'il parlait de la Russie, il déraisonnait et perdait l'usage de ses facultés. Quand on se rappelle qu'il émettait sur les diplomates et les hommes politiques de l'Angleterre, des théories à peine dignes de circuler dans une maison de fous, on peut se demander si malgré sa connaissance profonde de l'Orient, il était bien capable de formuler sur ces régions lointains une opinion plus raisonnée que sur les affaires de son propre pays. Dans le passage que nous venons de citer, il exposait néanmoins d'une manière très juste la confusion d'idées qui régnait en Angleterre sur les événements de Syrie. Il n'était sans doute nullement embarrassé de démontrer que, dans tous les cas, les Druses n'étaient pas musulmans. « Les profondes retraites de la montagne, a dit un auteur bien informé, ne diffèrent pas plus des habitations de l'homme civilisé que la croyance religieuse des Druses ne diffère de celle du chrétien ou du musulman. » M. Urquhart attribue l'émeute à l'interven-

tion des puissances européennes, en 1840, dont la Russie n'avait pas manqué de tirer secrètement profit pour son influence.

Il est probable en effet que l'intervention ne fut pas sans conséquence sur les événements. Les grandes puissances avaient émis, en 1840 et 1841, une série de théories sur le meilleur gouvernement à donner au Liban. On avait proposé notamment de lui nommer deux gouverneurs, un Druse et un Maronite. Théorie absolument inapplicable, car sur bien des points les deux sectes vivaient dans une confusion inextricable. Le projet en lui-même contribua cependant, sans aucun doute, à raviver les causes de conflit déjà existantes. La Porte finit par accorder au Liban une certaine autonomie administrative; mais, comme elle ne faisait que céder à une pression étrangère, elle désirait réduire aux proportions les plus infimes les concessions qui lui étaient arrachées. Il devait rentrer dans ses plans de mettre à profit les dissentiments des Druses et des Maronites. A tort ou à raison, elle s'imaginait que les Maronites se préparaient à attaquer les Druses, pour secouer le joug de la Turquie. Constantinople voulut sans doute devancer les événements et mettre à profit le fanatisme des Druses pour se délivrer des Maronites. Assurément, la manière dont les fonctionnaires turcs semblèrent à l'origine favoriser le massacre, autorisait les soupçons qui en Europe pénétrèrent tous les esprits.

L'Angleterre et la France prirent une décision énergique. Elles résolurent d'intervenir immédiatement pour rétablir l'ordre dans le Liban. Une convention, acceptée des grandes puissances, obtint, bon gré malgré, l'assentiment de la Turquie. Cette convention chargeait l'Angleterre et la France de rétablir l'ordre. La France fournit les premières troupes; les puissances auxquelles l'intervention était confiée devaient pourvoir aux nécessités de l'avenir, ainsi qu'elles le jugeraient convenable. La France et l'Angleterre s'engagèrent réciproquement à ne pour-

suivre aucun avantage territorial, à n'exercer aucune influence exclusive. Le gouvernement anglais envoya Lord Dufferin en qualité de commissaire; il s'acquitta de sa mission avec autant de courage que de prudence. La Porte ottomane, on lui doit cette justice, déploya enfin une grande énergie dans la poursuite des assassins et des fauteurs du massacre. Le sultan envoya dans le Liban Fuad-Pacha, ministre des affaires étrangères. Il fut sans pitié pour les promoteurs des troubles et pour les hauts fonctionnaires qui les avaient favorisés. Le gouverneur de Damas et le commandant des troupes turques furent mis à mort pour leur participation à l'émeute; soixante personnes environ, appartenant en grande partie à la police turque, furent exécutées publiquement dans la ville.

Lord Dufferin nous a donné une relation du spectacle qui s'était offert à ses yeux. Il résulte bien de son témoignage qu'on n'avait en rien exagéré les horreurs de la situation. Il visita Deir-el-Kamer, peu de jours après le massacre. « Presque toutes les maisons, nous dit-il, étaient incendiées. Les rues étaient jonchées de cadavres mutilés et défigurés. Dans certaines voies que je devais traverser, mon cheval ne pouvait passer au milieu de l'amoncellement des cadavres. La plupart de ceux que j'examinai avaient plusieurs blessures; presque toujours la main droite manquait ou était presque complètement détachée. Ces infortunés, sans moyens de défense, avaient instinctivement levé le bras pour parer les coups. J'ai vu étendus sur le sol de petits enfants de moins de quatre ans et des vieillards à barbe blanche. »

L'intervention réussit à rétablir l'ordre et à donner à la Syrie une paix durable. On doit lui rendre cette justice, qu'elle remplit complètement sa tâche. Ce fut, à cet égard, une intervention modèle. On ne peut se mêler des affaires d'un peuple étranger sans encourir une lourde responsabilité; il est rare qu'un acte de cette nature puisse avoir sa justification ou même son excuse. Néanmoins, la

politique européenne a toujours paru admettre qu'il est, de temps à autre, nécessaire d'intervenir dans le gouvernement des possessions turques. La question d'Orient repose précisément sur cette donnée que la Turquie a besoin de l'appui des nations étrangères. Ce besoin de protection l'expose naturellement au blâme et à la réprimande.

On peut assurément être opposé en principe au droit d'intervention; mais s'il y a lieu de l'exercer, il faut que l'action soit prompte et efficace. La Turquie perd son indépendance chaque fois que la question se pose dans une conférence diplomatique : l'intervention n'a plus d'autres limites que celles qui résultent des convenances et des nécessités du moment. Rien n'est plus illogique et plus dangereux que de dire : « Nous interviendrons assez pour enlever au gouvernement turc tout pouvoir en même temps que toute responsabilité dans ses affaires domestiques, mais sans tenir aucun compte ni de ses sentiments ni de ses convenances; nous n'irons pas jusqu'à assurer l'exécution prompte et utile des mesures que nous aurons jugé nécessaires. » Pour les troubles de Syrie, l'intervention fut conduite de la manière la plus pratique. Les grandes puissances partant de ce principe qui seul pouvait justifier leur immixtion dans les affaires d'Orient, que la Turquie était incapable de rétablir l'ordre elle-même, se mirent en état d'agir à sa place de la manière la plus absolue et la plus énergique; on crut même pouvoir se passer de son assentiment.

Le sultan fut avisé que l'intervention aurait lieu, avec ou sans son approbation. L'ordre rétabli, les représentants des grandes puissances assemblés à Constantinople, décidèrent à l'unanimité que le Liban serait administré par un gouverneur chrétien, sous l'autorité du sultan. La Porte n'avait pas à choisir. Les troupes françaises évacuèrent la Syrie en juin 1861. Cette nouvelle mit fin à bien des inquiétudes. Les Anglais avaient déjà oublié les troubles

du Liban; ils n'avaient qu'une crainte, c'est que l'armée impériale, une fois le pied en Syrie ne voulut plus évacuer le pays. Ce sentiment n'était pas particulier aux classes inférieures et ignorantes. Le 26 juin 1861, lord Palmerston écrivait à notre ambassadeur à Constantinople, sir Henri Bulwer : « Quelle satisfaction d'avoir enfin pu mettre les Français à la porte! Ce n'était pas facile. Les combinaisons adoptées pour l'administration du Liban suffiront, j'en ai le ferme espoir, pour assurer la tranquillité, et la France n'aura plus aucun prétexte pour reparaître dans ces régions. » Dans la même lettre, lord Palmerston faisait une allusion caractéristique à la mort du sultan, arrivée la veille. « Abd-ul-Medjid était un homme de cœur et un esprit faible. Il courait à l'abîme sur deux coursiers qu'il montait en même temps : sa propre vie et celle de son empire. Heureusement pour la Turquie, c'est la vie de l'empereur qui a gagné la course. » Palmerston ajoutait : « Si les rapports que nous avons sur le nouveau sultan sont exacts, nous pouvons espérer qu'il rendra à la Turquie sa vraie place au milieu des puissances européennes. » Un jour ou deux après, lord Wodehouse, parlant à la Chambre haute au nom du gouvernement, exprimait le ferme espoir qu'une ère nouvelle allait commencer pour la Turquie. Une ère nouvelle pour la Turquie!

Nous ne pouvons terminer l'histoire de cette année tourmentée, sans accorder un souvenir à la fin pacifique d'un homme dont la jeunesse s'était passée au milieu des « luttes et des actions violentes. » Thomas Cochrane, le brave Dundonald, le héros de la rade Basque (1), le

(1) Thomas Cochrane, comte Dundonald, élu comme radical avec sir Francis Burdett pour Westminster. Tombé en disgrâce à la suite de ses critiques sur la marine anglaise, il fut néanmoins en 1809 chargé par le gouvernement d'une mission que lui seul pouvait remplir. Cette entreprise hasardeuse consistait à détruire, par des brûlots, la flotte française bloquée dans la rade des Basques, près La Rochelle. La nuit du 11 avril, Cochrane dirigea en personne la manœuvre des

généreux volontaire qui avait mis son génie et son courage successivement au service du Brésil, du Chili et de la Grèce, une sorte de Peterborough de la mer (1). Cochrane finit paisiblement ses jours dans sa maison de Kensington, pendant l'automne de 1860. Lord Dundonald avait été victime d'une injustice absolument involontaire. Il fut accusé d'avoir pris part aux fameuses fraudes financières de 1814, jugé, déclaré coupable, condamné à l'amende et à la prison. Expulsé de la Chambre des Communes, Cochrane se vit retirer les fonctions qu'il avait illustrées, et tous ses honneurs. Il vécut assez pour voir son innocence reconnue à la fois de ses amis et de ses ennemis. Guillaume IV lui restitua son grade dans la flotte, et la reine Victoria eut le rôle glorieux d'achever la réparation en lui rendant

brûlots. Ils répandirent dans le port une telle consternation et un tel désordre que sept frégates françaises échouèrent, et cinq furent détruites. Malheureusement pour l'Angleterre, ce succès ne fut pas mis à profit. Lord Gambier, commandant en chef de la flotte, refusa de donner l'ordre d'une attaque générale, et la flotte française échappa à une destruction complète.

En butte aux amères critiques de son subalterne, Gambier, fort en crédit à la cour, provoqua une enquête, passa devant un conseil de guerre choisi avec soin et fut « honorablement acquitté. » Dundonald retomba en disgrâce. Il mourut en 1860 et eut son tombeau à Westminster. (Note du traducteur.)

(1) Le courage des alliés dans la campagne de Marlborough de 1705 fut ravivé par les exploits romanesques de lord Péterborough en Espagne. Libertin, volage, sans principes, Péterborough avait le génie de la guerre. La prise de Barcelone avec une poignée d'hommes, suivie de la reconnaissance des anciennes libertés de l'Aragon souleva cette province qui embrassa le parti du second fils de l'empereur. Ce dernier fut reconnu roi d'Espagne par les alliés sous le titre de Charles III. » (Green. Hist. du peuple anglais, t. IV, p. 89.) « L'année suivante, Péterborough ayant embarqué une armée sur la flotte de sir Cloudesley Shovel, appuyé par l'escadre hollandaise, bloqua les côtes de Catalogne. Barcelone assiégée se rendit. Les forteresses de Lérida et de Tortosa furent emportées sans coup férir. Valence et la Catalogne reconnurent le roi Charles III. » (Hume. Hist. abrégée, p. 554.) (Note du traducteur.)

toutes les dignités qu'il avait si bien méritées. Cependant, ce fut seulement longtemps après sa mort que le pays acquitta entièrement la simple dette d'argent qu'il avait contractée vis-à-vis de lord Dundonald et de sa famille. Radical en politique, Cochrane fut pendant quelques années le collègue de sir Francis Burdett à Westminster. Il rompit à la Chambre des communes nombre de lances avec M. John Wilson Croker, alors secrétaire de l'amirauté. Les vues politiques de Cochrane, la façon violente dont il les affirmait, lui firent sans doute beaucoup d'ennemis. Bien des gens saisirent avec empressement l'occasion de se venger, lorsqu'il fut accusé de dilapidations financières.

Son caractère irritable se pliait difficilement à la discipline de la vie parlementaire; son langage était des plus virulents, et il avait bien de la peine à se persuader que ses adversaires mêmes avaient droit à son respect. Il se montra également dans sa carrière incapable de pouvoir compter avec les résistances; fraternel et généreux envers ses inférieurs, il manquait très souvent, à l'égard de ses supérieurs, de cette docilité patiente, qui est la première qualité de ceux qui veulent apprendre à commander. Cochrane n'était vraiment à sa place que sur son banc de quart; c'était au milieu de l'extrême danger que brillaient ses grandes qualités: il prenait alors possession de toutes ses ressources, et savait transformer en succès les situations les plus compromises. La solution lui sautait aux yeux, alors que tout le monde commençait à désespérer. Sur la fin de sa vie, lord Dundonald s'occupa de perfectionner ses découvertes. Il avait inventé des appareils sous-marins pour faire sauter les navires, terribles engins dont la puissance de destruction ne pouvait qu'abréger la durée de la guerre. Lors de la campagne de Russie, il offrit au gouvernement de détruire Sébastopol en quelques heur
Sa proposition fut soumise à une commission et rejetée.
mort de Cochrane, survenue le 30 octobre 1860, signal

au souvenir des générations modernes un héros dont les exploits avaient rivalisé, dans l'admiration de nos pères, avec ceux de Nelson, de Collingwood et de Sidney Smith. Depuis lors, une nouvelle tactique navale a prévalu et l'on peut regarder Dundonald comme le dernier des vieux souverains de l'Océan.

CHAPITRE XLIII.

LA GUERRE DE SÉCESSION.

La guerre civile éclata aux États-Unis en 1861. Longtemps à l'état de menace, elle devenait une réalité. L'élection d'Abraham Lincoln à la présidence, à la suite des dissensions intestines des Sudistes, apparaissait comme le prélude d'un nouvel état de choses. Les Sudistes voyaient disparaître leur influence et leurs théories de gouvernement. C'en était fait de l'institution à laquelle ils attachaient leur honneur et leur prospérité ; à une semblable extrémité tout leur semblait préférable, même la rupture du lien fédéral. Il faut le reconnaître, deux principes absolument incompatibles se trouvaient en présence. Un état de chose fondé sur l'esclavage ne pouvait subsister plus longtemps, en face des Etats du nord. C'était une lutte suprême entre l'esclavage et les principes des sociétés modernes.

Quand les choses en sont à ce point, il est presque oiseux de rechercher à quel événement particulier la collision doit son origine. Si le conflit n'était né de l'élection Lincoln, il serait sorti de toute autre circonstance. eux qui ont étudié attentivement l'histoire de la grande nancipation américaine savent bien que, tôt ou tard, rtains Etats du Nord auraient provoqué la sécession, si

le Sud n'en avait pris l'initiative. Chaque jour voyait s'augmenter dans le Nord le nombre de ceux qui préféraient rompre le lien qui les unissait au Sud plutôt que de protéger plus longtemps un régime fondé sur l'esclavage. Le propre de cette institution est de ne pouvoir rester stationnaire ; il ne lui suffit pas d'être tolérée et de régner paisiblement dans le domaine qui lui a été imparti; il lui faut une extension nouvelle, de nouvelles conquêtes. Il lui faut, ou se développer sans cesse, ou mourir. De leur côté, la plupart des abolitionnistes préféraient se séparer du Sud que de tolérer plus longtemps le système esclavagiste.

Nous ne pouvons traiter ici de la guerre de sécession, qu'autant qu'elle se trouve mêlée à l'histoire de notre pays; elle y touche par deux points principaux, la question de l'Alabama, et le traité de Washington. Il importe de résumer brièvement les événements qui ont amené entre l'Angleterre et les Etats-Unis ce long dissentiment. Plus d'une fois il rendit la guerre imminente et ne s'éteignit que grâce aux concessions inespérées consacrées par le traité de Washington. Entraînés par la Caroline du sud, les esclavagistes déclarèrent le lien fédéral rompu. Leurs délégués réunis dans l'Alabama, à Montgomery, le 4 février 1861, posèrent les bases de la nouvelle constitution. La confédération du sud se constituait sous la présidence de Jefferson Davis, qui annonça la résolution prise par les Sudistes de maintenir leur indépendance même par les armes « si la passion ou un aveugle esprit de domination venait à égarer le gouvernement des Etats du Nord ». Cette proclamation porte la date du 18 février 1861. Le 4 mars suivant, le nouveau président des Etats-Unis entrait officiellement en fonctions. M. Lincoln déclara qu'il n'avait nullement l'intention de porter atteintes aux institutions des états esclavagistes : la loi ne l i en donnait pas le droit; mais, d'un autre côté, aucun É t ne pouvait légalement sortir de l'Union sans avoir obte ı

l'assentiment unanime de tous les États. Tout acte portant atteinte à l'autorité des États-Unis serait donc regardé comme insurrectionnel ou révolutionnaire. En Angleterre et même en Amérique, on vit dans cette déclaration une invitation aux États du Sud d'entrer en négociations en vue d'une séparation amiable. Si M. Lincoln avait eu cette intention, si cette chance de solution pacifique exista un seul instant, elle s'évanouit bien vite devant les procédés violents de la Caroline du sud.

La première à se prononcer pour la sécession, la Caroline fut également la première à ouvrir les hostilités. Le voyageur arrêté sur les quais de Charleston, qui porte ses regards vers l'Atlantique, voit l'horizon découpé par la lourde silhouette d'un immense fort rectangulaire. Cette forteresse devait jouer dans la guerre un rôle demeuré célèbre. Le fort Sumter, bâti sur une île artificielle, a des murailles de soixante pieds de haut et de huit à douze pieds d'épaisseur. Il était naturellement occupé par un détachement fédéral, comme tous les ouvrages fortifiés des ports de l'Union. Il est sans doute superflu de rappeler que chaque état était maître souverain de sa législation locale; mais le gouvernement fédéral et le Congrès avaient dans leurs attributions toutes les questions d'intérêt national, les douanes, les traités, l'armée, la flotte et la défense des côtes. Le gouvernement fédéral avait donc une garnison dans le fort Sumter, et en prévision de la guerre civile, il voulut la renforcer. Un navire, envoyé à cet effet, fut accueilli à coups de canons par les sécessionnistes de la Caroline du sud, retranchés dans une grande île du port; le 12 avril les Confédérés, qui avaient élevé des batteries sur la terre ferme, bombardèrent le fort. La petite garnison était trop faible pour résister : après une canonnade inoffensive de deux jours, elle se rendit et le fort Sumter tomba aux mains des sécessionnistes. Un écrivain contemporain a bien décrit l'effet de ces nouvelles sur les esprits du Nord. On aurait dit deux personnes en-

gagées dans une paisible discussion sur un point de droit et l'une d'elles interrompant brusquement le débat par un coup de poing sur l'oreille de son interlocuteur. Les négociations n'étaient plus possibles : la parole était au canon.

Quatre jours plus tard, le président Lincoln faisait appel à soixante-quinze mille volontaires pour rétablir l'autorité fédérale dans les États rebelles. Le président Davis proclama immédiatement qu'il était prêt à délivrer des lettres de marque; à quoi Lincoln répondit en déclarant les ports du sud en état de blocus. Le 8 mai, lord John Russel annonçait aux Communes qu'après avoir consulté les jurisconsultes de la couronne, le gouvernement croyait devoir reconnaître la Confédération du Sud comme puissance belligérante. Le treize mai, le gouvernement proclamait sa neutralité : défense était faite aux sujets de Sa Majesté de prendre du service sur terre ou sur mer dans les armées fédérales ou confédérées, de fournir des munitions de guerre, d'équiper aucun vaisseau en course, d'entreprendre aucun transport, en un mot donner aucune assistance à l'un ou à l'autre des combattants. On reconnaissait en réalité à la Confédération du Sud la qualité de belligérant; ce fut le premier acte malveillant de l'Angleterre contre le Nord. Le gouvernement fédéral profondément blessé d'une semblable manifestation vit dans cette précipitation impudente le désir irrésistible d'encourager et d'aider l'insurrection sudiste. Cette interprétation se trouvait d'ailleurs en partie corroborée par le fait que le gouvernement anglais se hâta de proclamer sa neutralité sans attendre l'arrivée imminente de M. Adams, le nouveau ministre américain, et sans s'inquiéter des considérations qu'il pourrait faire valoir. Cependant aucune pensée hostile n'avait inspiré la conduite du gouvernement. Les plus fidèles partisans du Nord, de ce côté de l'Atlantique, étaient ses complices, et parmi eux le plus zé de tous, sir W. E. Forster. Le gouvernement anglais

pouvait, sans proclamer sa neutralité, reconnaître le blocus des ports du Sud. S'il n'y avait pas état de guerre, le commerce du monde ne pouvait tenir aucun compte du blocus déclaré par le président Lincoln sur Charleston, Savannah et la Nouvelle-Orléans.

Les lois internationales sont, à ce sujet, des plus formelles. Un gouvernement ne peut déclarer ses propres ports à l'état de blocus. Cet acte de guerre n'est valable qu'au regard de ports ennemis. Il peut, il est vrai, fermer ses propres ports ; mais une semblable mesure n'eut pas eu pour le Nord les mêmes avantages que la déclaration du blocus. Elle n'eut puisé sa sanction que dans une loi d'un caractère purement municipal. Le contrevenant ne pouvait être légalement poursuivi que dans les eaux américaines. Pour violation de blocus, il s'exposait au contraire à être poursuivi en pleine mer. Le gouvernement de M. Lincoln avait donc tout lieu de préférer le blocus. Il avait annoncé antérieurement que les équipages des corsaires confédérés seraient traités en pirates, mais la déclaration de blocus l'obligeait à revenir sur cette décision. C'était d'ailleurs une menace que l'humanité et l'opinion publique dans les États du Nord ne permettaient pas d'exécuter. M. Lincoln qui était naturellement porté à la clémence n'avait jamais pensé qu'elle pût être suivie d'effet. La proclamation de blocus obligeait le gouvernement fédéral à traiter les corsaires comme prisonniers de guerre. Elle avait aussi pour conséquence de forcer les puissances étrangères à reconnaître comme belligérante la Confédération du Sud.

En Angleterre, les partisans du Nord, quelques-uns d'entre eux tout au moins, désiraient que le Nord reconnût au plus tôt aux États du Sud, cette qualité de belligérants, afin que la proclamation du blocus ne demeurât pas dépourvue de sanction. Le gouvernement anglais eut dans la suite bien de la peine à résister aux obsessions de ceux qui, au dedans comme au dehors, demandaient la rupture

du blocus dans l'intérêt du commerce européen. Il eût été sans excuse dans sa résistance si l'état de guerre qui en était la garantie n'avait pas été reconnue. Que la reconnaissance des confédérés comme belligérants ait été sage ou imprudente, opportune ou prématurée, elle n'avait eu tout cas été dictée par aucun esprit d'hostilité contre le Nord, ni par le désir de complaire aux partisans du Sud. Elle fut accordée sous la pression des amis du Nord qui croyaient servir les intérêts du président Lincoln. La mesure nous paraît donc entièrement justifiée. La proclamation commençait par déclarer « que des hostilités venaient malheureusement d'éclater entre le gouvernement des États-Unis et certains États prenant le titre d'États confédérés d'Amérique ». Antérieurement à cette proclamation, le fort Sumter avait été pris. M. Seward, le nouveau secrétaire d'État du Nord, avait annoncé, dans une dépêche, que les insurgés « avaient inauguré leur révolution par une guerre ouverte, flagrante et sans merci, et que les États-Unis avaient accepté cette guerre civile comme une inéluctable nécessité. » Depuis longtemps déjà, la Chambre de commerce de New-York avait constaté que la sécession avait eu pour conséquence l'ouverture des hostilités et les juges des cours suprêmes avaient constaté l'état de guerre. En présence de ces faits il n'est pas possible de soutenir que, d'après les principes du droit international ou du droit commun, l'Angleterre fût obligée de différer sa déclaration.

La proclamation de neutralité du gouvernement anglais marque, d'une manière assez curieuse, le premier terme de cette controverse diplomatique qui devait passionner longtemps l'Angleterre et les Etats-Unis. La correspondance dura plusieurs années. Elle fut entretenue surtout par le comte Russell, M. Adams, le ministre américain à Londres, et M. Seward, secrétaire d'État du Nord. Cette correspondance diplomatique ne se départit jamais, comme bien l'on peut croire, d'une invariable courtoisie, et dénota

souvent les bonnes dispositions apparentes de chacun. Cependant quelquefois, le ton devient grave et sérieux et le lecteur devine que la tension n'aurait pu durer bien longtemps sans provoquer une rupture. Souvent les parties en présence paraissent sur le point d'en venir aux mains. Au travers les circonlocutions diplomatiques, on devine très bien le sentiment qui anime les Etats du Nord; ils s'imaginent que l'Angleterre, ennemie secrète et acharnée de l'Union, saisit toutes les occasions de lui nuire. Ils trouvent un premier grief dans la reconnaissance au profit du Sud de la qualité de belligérants. La capture des envoyés confédérés sur le Trent vint ensuite envenimer la querelle. L'Angleterre ne pouvait cependant fermer les yeux sur un acte de cette nature. L'opinion publique aux États-Unis ne put lui pardonner d'avoir revendiqué son droit et mis dans son tort le gouvernement de Lincoln. Une cause de dissentiments bien plus sérieux surgit à l'occasion de l'Alabama et d'autres croiseurs du même genre. L'expédition du Mexique fournit au Nord un nouveau grief; elle prenait pour les Américains une signification toute particulière, rapprochée des tendances qu'ils prétaient à l'Angleterre à suivre les inspirations de l'empereur Napoléon et à reconnaître d'une manière définitive les confédés du Sud comme état indépendant.

Il est indispensable de suivre dans notre pays les diverses phases de l'opinion publique et d'en définir, s'il est possible, les modifications successives. Constatons, tout d'abord, que jamais le moindre sentiment de sympathie pour l'esclavage n'influença chez nous les partisans du Sud. Quelquefois, il est vrai, un sudiste zélé, à bout d'argument, soutenait qu'après tout l'esclavage n'était peut-être pas une aussi mauvaise chose qu'on se l'imaginait. Le *Times* osa bien un jour imprimer que la Bible ne contenait aucune condamnation formelle de l'esclavage; mais ces considérations ne tinrent jamais une place bien importante dans l'opinion publique, et aucun homme sensé

ne modifia sans doute son opinion sur l'esclavage par sympathie pour la cause sudiste. Au contraire, si étrange que puisse paraître au premier abord cette affirmation, l'aversion de beaucoup d'Anglais pour l'esclavage les amena bientôt à se détacher du Nord et à se rapprocher presque du Sud. On ne croyait pas à la sincérité du gouvernement fédéral, dans sa réprobation de l'esclavage, et on l'accusait de ne chercher dans sa thèse philosophique qu'un moyen de flétrir la cause du Sud. Bien des gens ne pouvaient comprendre, quelques-uns peut-être ne voulaient pas comprendre, que l'homme politique de New-York qui n'aurait pas risqué l'existence de l'Union pour obtenir l'abolition de l'esclavage, pût croire le moment venu de résoudre une si grosse question parce que l'Union se trouvait menacée d'une insurrection formidable.

Les hommes d'État fédéraux n'étaient pas des abolitionnistes. Dans le monde officiel, on rencontrait peu d'adversaires résolus de l'esclavage. La plupart le considéraient comme une institution détestable dont les États du Sud avaient malheureusement hérité. Personne n'aurait songé à l'établir si elle n'avait pas existé : mais il était inutile de risquer une convulsion nationale pour arriver à l'extirper d'un seul coup. Ils préféraient la voir disparaître peu à peu sous l'action du temps, de l'éducation, des progrès de la civilisation. Beaucoup d'entre eux connaissaient des propriétaires d'esclaves pleins de bienveillance et d'humanité, et ne pouvaient se résoudre à embrasser dans une haine générale tout le parti esclavagiste. M. Lincoln lui-même aurait mieux aimé s'en tenir à l'union, dût-il en faire pour quelque temps encore la protection de l'esclavage. Deux partis extrêmes se refusaient cependant à tout compromis : les planteurs du Sud et les abolitionnistes de la Nouvelle-Angleterre. Les premiers ne pouvaient se contenter d'une indulgente tolérance : ils voulaient étendre l'esclavage et lui donner la force d'une institution sociale. Les abolitionnistes au contraire s'appuyaient sur

un autre principe : pour eux l'esclavage était un crime ; ils ne voulaient avoir rien de commun avec cette monstrueuse exploitation. Lorsque la collision inévitable se produisit, les hommes d'État du Nord se trouvèrent dans une situation parfaitement logique ; ils pouvaient dire : « Nous sommes opposés à tout changement brusque dans notre Constitution ; jamais nous n'aurions dénoncé l'Union sur la question de l'esclavage ; mais maintenant que les Sudistes ont résolu de se séparer et qu'ils ont commencé la guerre civile, nous jugeons qu'il est temps d'en finir avec ce perpétuel brandon de discorde et de décréter une fois pour toutes l'abolition du système esclavagiste. »

Telle fut, en effet, au début de la guerre, l'attitude de M. Lincoln et de son parti. C'était celle que devaient prendre des hommes d'État éclairés, celle du reste qu'on pouvait attendre de leur prudence. Beaucoup de nos compatriotes les accusèrent cependant d'hypocrisie. Condamner l'esclavage parce qu'il a produit la sécession et la guerre civile, et reconnaître néanmoins qu'on l'aurait toléré pour maintenir la concorde, leur semblait une anomalie. On disait même que les hommes d'État du Nord avaient plus d'un grief à relever contre le Sud, comme si jamais la guerre avait éclaté pour un seul et unique motif. On rappelait souvent l'exclusion qui frappait les hommes de couleur dans la société de New-York et les États du Nord en général. Cet exclusivisme était sans contredit fâcheux et regrettable ; il dénotait une certaine étroitesse d'esprit. Mais ce n'était pas là une objection sérieuse : dire qu'un homme de couleur n'a pas le droit de s'asseoir à nos côtés au théâtre ou à l'église, le refuser comme compagnon d'école de nos fils, et comme mari de nos filles, ou bien s'attribuer le droit de le fouetter jusqu'à la mort, d'acheter son fils et de vendre sa fille à l'encan, sont choses bien différentes. Un habitant des provinces canadiennes, malgré
l aversion pour la société des Peaux-Rouges, ne peut
e taxé d'inconséquence lorsqu'il repousse, même par

les armes, un système ayant pour base la servitude des Indiens. Nombre d'Anglais, néanmoins, condamnaient hautement tout emploi de la force dans la solution d'une question purement politique. Le Nord, suivant eux, n'avait pas le droit de s'opposer à la sécession. Les mêmes hommes, cependant, avaient reconnu à l'Angleterre une sorte de mission divine dans sa répression de la sédition aux Indes ; ils auraient, au besoin, noyé l'Irlande dans le sang, plutôt que de lui laisser rompre une union que d'ailleurs elle n'avait jamais librement consentie.

Pourtant, à l'origine, l'Angleterre était toute entière favorable à la cause du Nord. On pensait qu'il fallait autoriser le Sud à opérer pacifiquement sa séparation. La plupart s'intéressaient peu à la question. Ceux qui prenaient la peine de la discuter tenaient les Sudistes pour un parti gênant et tapageur ; le mieux était de le laisser se retirer avec son institution esclavagiste dont il ferait seul son profit. Cependant, lorsqu'on vit nettement que la sécession menait à la guerre, le blâme retomba sur le Nord : on l'accusa de troubler la paix de l'univers. L'opinion publique se montrait très irritée ; de quel droit les Américains venaient-ils déranger les affaires du monde entier et celles de l'Angleterre en particulier par leurs querelles intestines ? Fallait-il que pour cette question de sécession notre industrie cotonnière fut brusquement frappée et précipitée dans une redoutable crise. Si le Nord avait laissé le Sud opérer sa séparation pacifiquement il n'y eût eu ni guerre, ni crise économique ; aussi de ce côté de l'Atlantique, on trouvait mille motifs de blâmer ceux qui semblaient n'avoir rien fait pour éviter au monde les conséquences funestes de leurs dissensions. D'ailleurs, on était décidé à trouver que les Fédéraux étaient dans leur tort ; puis on arrivait à découvrir que leurs hommes d'État étaient de vulgaires hypocrites. Tout à coup, un événement grave vint fixer les esprits hésitant et grou r autour du Sud une foule d'admirateurs. La bataille e

Bull-Run avait eu lieu le 21 juillet 1861 et les troupes improvisées du Nord avaient été vaincues, chassées en désordre du champ de bataille; sur certains points la retraite s'était changée en honteuse déroute.

Ce désastre n'a pas lieu de nous étonner. Les hommes du Sud étaient infiniment mieux préparés à la guerre que ceux du Nord. Ils n'avaient jamais perdu le goût du service militaire et avaient su conserver, avec une inflexible exactitude, leur système de milices nationales. Les gens du Nord, hommes d'affaires, n'avaient ni le temps ni le désir de les imiter. Les milices du Sud étaient si bien organisées qu'elles pouvaient devenir une pépinière d'excellents soldats. Au moment où la guerre éclata, elle fournit le noyau d'une armée de premier ordre. Cédant aux exigences populaires, le gouvernement fédéral avait tenté un mouvement prématuré en Virginie sur Richmond, la nouvelle capitale du Sud. Quoi de surprenant que les Confédérés eûssent gagné la première bataille? Il était tout naturel que les régiments de volontaires du Nord, levés à la hâte, fûssent des troupes sans cohésion, prêtes à céder à la première panique.

Cependant, lorsque ces nouvelles parvinrent en Angleterre, elles provoquèrent le plus grand enthousiasme. On en profita pour tourner en dérision les « Yankees ». On les avait déjà convaincus d'hypocrisie, de mauvaise foi; maintenant on les traitait de fuyards et de poltrons. Fait curieux à signaler : les Anglais, quoique braves, sont étrangement portés à accuser leurs voisins de couardise. C'est une sorte de manie qu'ils appliquent au monde entier. Pour la génération passée, Napoléon avait été un poltron; les Français ont eu longtemps cette réputation qu'ils partagèrent avec les Italiens; au moment de la guerre du Schleswig-Holstein, les Allemands ne furent s mieux jugés; les Russes, paraît-il, jouissent encore ne renommée non moins flatteuse. En 1861, le Yankee it devenu le type de la couardise. L'engouement pour

les braves Sudistes atteignit des proportions gigantesques; bien qu'inférieurs en nombre ils avaient par leur seule bravoure triomphé facilement des Yankees.

C'était sans doute un sentiment chevaleresque qui poussait les Anglais à souhaiter le triomphe du plus faible. Il s'y mêlait cependant une ferme conviction que le Sud, ayant les meilleurs soldats, pouvait compter sur le succès final; on voyait d'ailleurs dans l'Union une sorte de danger mal défini pour l'Angleterre. Plus tôt elle serait détruite, mieux cela vaudrait. M. Cobden reprocha un jour au gouvernement d'avoir agi avec les États-Unis, comme s'il se fut trouvé en présence du Brésil ou de tout autre État faible et dénué de ressources.

Pour bien comprendre et sainement apprécier les événements qui suivirent, il est essentiel de rappeler que les partisans du Sud, chez nous, étaient unanimement convaincus de la défaite certaine du Nord, qu'ils considéraient comme une puissance de dernier ordre. Il faut bien le remarquer, il n'y eut en Europe que deux États seulement, qui partagèrent cette conviction et essayèrent de la populariser. Les théories sudistes ne trouvèrent d'appui qu'en France et en Angleterre. Dans toutes les autres nations européennes, l'opinion et le gouvernement furent d'accord pour sympathiser avec le Nord : presque tous obéirent à un même sentiment, la haine de l'esclavage. En Russie, ou du moins dans les sphères gouvernementales, ces sympathies pouvaient être attribuées à une sorte d'aversion pour tout ce qui touche à l'esprit de révolte : le résultat n'en était pas moins le même. Tous les pays civilisés, à la seule exception de la France et de l'Angleterre, donnèrent aux États du Nord des témoignages d'amitié. Dans l'une des dernières instructions dictées par Cavour sur son lit de mort, il prescrivait d'assurer le gouvernement fédéral que jamais l'Italie ne pourrait sympathiser avec un mouvement dont le but était de perpétuer l'esclavage. Le pape Pie IX et le cardinal Antonelli témoignèrent maintes fois

au gouvernement fédéral leur espérance dans son succès final.

D'autre part, l'empereur Napoléon croyait à la victoire du Sud et à la dissolution de l'Union ; il désirait même hâter l'issue qu'il considérait comme inévitable. Dans l'ardeur de son zèle, il essaya d'entraîner l'Angleterre à aider indirectement les confédérés, en reconnaissant leur gouvernement.

Napoléon III préparait alors l'expédition du Mexique dont nous aurons bientôt l'occasion de parler. Il ne l'aurait jamais tentée, s'il n'avait été persuadé que l'Union était à la veille de s'effondrer. Les avertissements ne lui manquaient cependant pas. Nombre de Français illustres, fort au courant des affaires américaines, lui recommandaient la plus grande circonspection. Son cousin, le prince Napoléon, traversa l'Atlantique et vint examiner la situation des deux belligérants, il se mit en rapport avec les généraux, les questionna, visita les deux camps et revint persuadé que le Sud finirait par succomber. L'empereur n'en resta pas moins attaché à ses préventions et à ses projets. Il dut plus tard maudire plus d'une fois le jour où il avait entrevu la ruine de l'Union. En France, d'ailleurs, l'opinion était généralement favorable au gouvernement fédéral. L'empereur seul et ses ministres penchaient vers le Sud. En Angleterre, les classes influentes jetaient feu et flammes pour les Confédérés. Le gouvernement n'était pas aussi résolu ; cependant, il se laissa facilement entraîner par les représentations bruyantes de la majorité aristocratique de West-End et ne fit rien pour dissimuler aux Fédéraux tout le plaisir que lui causait leurs défaites. Lord Palmerston, dans un de ses discours, fit une allusion ironique aux « mouvements par trop précipités » des soldats du Nord à Bull-
n. La plaisanterie dut sembler amère à plus d'un amé-
ain.

u début, les Fédérés étaient animés d'une confiance

aveugle dans les sympathies de l'Angleterre. Il y avait un reproche que nous leur jetions toujours à la face, c'était de ne rien tenter pour déraciner l'esclavage. Quelques années auparavant, lord Brougham, dans un congrès de statistique à Londres, où se trouvait l'ambassadeur américain, lui avait fait une sorte de sermon sur l'égalité naturelle des blancs et des noirs. L'Angleterre sortait alors à peine de l'état d'effervescence où l'avait jetée l'affaire de l'esclave Anderson. Ce dernier, réfugié au Canada, avait été réclamé par le gouvernement des États-Unis où dominait alors l'élément sudiste. Anderson, dans sa fuite, avait tué un des hommes qui tentaient de l'arrêter pour le ramener à son maître. L'Angleterre trouva monstrueux qu'un tribunal anglais pût se résoudre à le livrer comme un vulgaire criminel. Sa conduite était justifiée par les principes de notre loi anglaise qui autorise tout homme à repousser, même par les armes, quiconque veut attenter à sa liberté. L'extradition fut refusée. Les tribunaux de la colonie le dispensèrent de prison préventive sous prétexte d'un vice de forme dans l'ordre de détention. Anderson vint en Angleterre. Mais bien avant son arrivée, la cour du banc de la reine avait déjà délivré en sa faveur un *writ d'habeas corpus* pour lui permettre de comparaître à sa barre, considérant sa détention à Toronto comme illégale malgré son caractère provisoire. Si Anderson n'avait pas été relâché avant la délivrance du *writ*, il aurait fallu trancher des questions de la plus haute importance en matière de droit international.

L'opinion en Angleterre se prononçait chaleureusement en faveur d'Anderson. Elle eût conseillé les résolutions les plus extrêmes plutôt que de permettre la livraison d'Anderson à ses maîtres. Les arguments étaient d'ailleurs conformes à la justice et au bon sens. Autant valait reconnaître l'esclavage si, par un motif quelconque, la justice anglaise consentait à livrer comme criminel un homme qui n'était coupable que d'avoir défendu sa liberté. Ces

événements étaient antérieurs à l'arrivée de M. Lincoln au pouvoir. Aussi les États du Nord s'attendaient-ils à voir l'Angleterre accueillir avec bienveillance un gouvernement sous lequel elle n'aurait pas à subir l'injure de se voir demander l'extradition d'un esclave fugitif. Depuis si longtemps que le gouvernement des États-Unis était aux mains des Sudistes, les rapports avec l'Angleterre avaient été entravés par des difficultés incessantes. Des noirs, sujets de la reine, avaient été enlevés à Charleston et vendus comme esclaves : jamais on n'avait pu obtenir réparation. Depuis longtemps, nous entendions les plaintes du gouvernement sur l'arrogance et l'insolence des fonctionnaires américains, presque tous à la dévotion du Sud. Il était donc tout naturel que M. Lincoln et ses amis comptâssent sur la sympathie du gouvernement anglais. Quelle ne dut pas être leur surprise de voir les hommes d'État, les journalistes, les prédicateurs, les railler dans leur infortune et faire des vœux pour le succès de leurs ennemis. Cette surprise fit bientôt place à un amer désappointement, à une humeur malveillante qui exagéra les moindres symptômes de mauvais vouloir, dénatura les faits et nous attribua les plus noires intentions, lorsque bien souvent nous ne pensions qu'à conserver une attitude loyale et correcte.

Telles étaient les dispositions des esprits sur les deux rives de l'Atlantique, lorsque survint le malencontreux incident du *Trent*. Le gouvernement confédéré avait résolu d'envoyer en Europe des représentants officiels pour négocier, s'il était possible, la reconnaissance des États du Sud par les diverses puissances. M. W. L. Yancey, partisan absolu de la doctrine de la souveraineté des États, avait déjà visité l'Europe dans ce même but. M. Davis désirait maintenant avoir des chargés d'affaires attitrés à Londres et à Paris. M. Slidell, homme politique et légiste distingué, devait représenter les Confédérés à la cour de l'empereur, après avoir obtenu la reconnaissance de son

gouvernement; M. James Murray-Mason, l'auteur des lois sur les nègres marrons, était chargé d'une mission semblable à la cour de la reine Victoria. Les deux envoyés s'échappèrent ensemble de Charleston, par une nuit sombre et brumeuse d'octobre. Ils atteignirent la Havane sur un petit bâtiment à vapeur et prirent passage pour Southampton sur le steamer des messageries anglaises, le *Trent*.

Une corvette fédérale, le *San Jacinto*, revenait à la même époque des côtes d'Afrique. Son commandant, le capitaine Wilkes, était un officier violent, absolument dépourvu de tact. Il croisait alors à la recherche du *Sumter*, bâtiment confédéré armé en course. Le capitaine Wilkes ayant appris à la Havane que les envoyés de M. Davis et leurs secrétaires faisaient route vers l'Europe, résolut de les arrêter au passage. Il les attendit dans le canal de Bahama, à deux cent cinquante milles de la Havane. Au moment où le *Trent* approchait, il le somma de mettre en panne. Ses sommations restant sans réponse, il lui lâcha une bordée dans son gaillard d'avant. Un détachement envoyé aussitôt à bord du navire anglais, s'empara des envoyés confédérés et de leurs secrétaires. On les emmena prisonniers sur le *San Jacinto*, en dépit des protestations du capitaine anglais et de la protection du pavillon. Conduits d'abord à New-York, les prisonniers furent ensuite relégués dans un des forts du port de Boston.

Il ne peut y avoir de doute sur l'illégalité des procédés du capitaine Wilkes. Assurément l'Angleterre, sans remonter bien haut, avait réclamé et exercé plus d'une fois le droit dont venait de se prévaloir le capitaine américain; mais les prétentions de cette nature étaient tombées en désuétude; et il n'était pas une nation civilisée qui en 1861 eût voulu faire revivre cet ancien abus, dont le gouvernement des États-Unis avait lui-même énergiquement demandé l'abolition. Le président Lincoln fut le premier à blâmer la légèreté du capitaine Wilkes. Un professeur de droit international avec toute sa science n'eut pas été

en cette occasion mieux inspiré que Lincoln avec son simple bon sens. Dans l' « Histoire de la guerre civile », M. Draper raconte, avec une incontestable autorité, que M. Lincoln déclara immédiatement l'action du capitaine Wilkes injustifiable. « Il faut, s'écria-t-il, laisser ce procédé aux vieux capitaines anglais. Eux seuls avaient le droit de visiter les vaisseaux américains et d'y faire des prisonniers. C'est pour cela qu'on s'est battu en 1819. Nous ne pouvons pas renier nos principes. Il faut remettre ces braves gens en liberté et nous excuser de ce qui est arrivé. » C'était, en effet, le seul parti à prendre.

Cependant M. Seward écrivit une longue lettre à lord Russell, en réponse à ses réclamations. Il essaya de prouver que le capitaine Wilkes n'avait fait que suivre les précédents créés par les Anglais. Il reconnaissait que le gouvernement n'était pour rien dans ce qui s'était passé; mais il constatait que les règles du droit international avaient été violées. « Nous montrerons, ajoutait M. Seward, que » nous savons, sur ce point, reconnaître le bien fondé » de vos réclamations. Nous aurons pour le peuple an- » glais les égards que nous avons toujours demandés » pour nous-mêmes ». Il annonçait, en conséquence, que le gouvernement « rendrait de grand cœur les prisonniers à la liberté. » Le 1er janvier 1862, les envoyés confédérés sortaient de prison, sur la demande du gouvernement anglais et s'embarquaient pour l'Europe. On pouvait croire l'incident clos à la satisfaction générale. Malheureusement, bien des faits regrettables s'étaient passés dans l'intervalle. L'opinion publique, aux États-Unis, avait unanimement approuvé l'action du capitaine Wilkes. Ni les réunions populaires de Tammany Hall, ni celles du Cooper Institute de New-York, non plus que les meetings plus calmes de Faneuil Hall à Boston, ne constient, à vrai dire, des assemblées compétentes pour rendre s arrêts en matière de droit international. Le ministre la marine, qui aurait dû connaître les lois au lieu de

les ignorer, avait fait un pompeux éloge de la conduite du capitaine du *San Jacinto*. La Chambre de Washington lui avait voté des remerciements « pour avoir arrêté les marchands d'esclaves Slidell et Mason. » En ces circonstances, il n'est pas étonnant que de ce côté de l'Atlantique, on se fût imaginé que les États-Unis allaient prendre à leur compte et défendre énergiquement l'acte injurieux, dont nous avions été victimes. D'un autre côté, le gouvernement anglais aurait dû prévoir que le cabinet du président Lincoln ne s'aventurerait pas à justifier une violation si flagrante du droit des gens. Les gouvernements de toutes les grandes puissances européennes s'étaient d'ailleurs immédiatement interposés: ils avaient offert aux deux partis leurs bons offices et avaient démontré à Lincoln l'impossibilité de défendre l'action du capitaine Wilkes.

Déjà les représentants étrangers à Washington et les princes d'Orléans, de passage en cette ville, avaient agi dans ce sens. Néanmoins, le cabinet Palmerston semblait persuadé qu'il faudrait en appeler aux armes. Lord Russel expédiait à Washington un ultimatum exigeant la mise en liberté des envoyés et des excuses. Il demandait une réponse dans les sept jours. En même temps on expédiait des troupes au Canada et on interdisait l'exportation des armes et des munitions de guerre. Cependant le jour même où lord Russel notifiait à Washington son ultimatum, M. Seward écrivait à Londres pour informer le gouvernement que l'arrestation avait eu lieu en dehors de l'action du cabinet et que le président et ses conseillers délibéraient sur la conduite à tenir. Pour un motif ou pour un autre, la réception de la lettre de M. Seward fut tenue secrète ; et on laissa s'accréditer l'opinion que l'action du capitaine Wilkes était conforme aux ordres du gouvernement américain, ou tout au moins avait eu son approbation.

Chez les deux peuples, l'opinion surexcitée se livrait aux suppositions les plus folles. Les hommes d'État amé-

ricains s'imaginaient que le gouvernement anglais faisait insolemment parade de sa force, sachant bien qu'il n'aurait pas lieu d'en faire usage. On avait, d'autre part, laissé croire à l'Angleterre que l'Amérique ne cédait qu'à l'intimidation. On trouvait que la mise en liberté des prisonniers avait été concédée de mauvaise grâce. Les Américains, au contraire, se plaignaient de l'arrogance de nos réclamations et de la mauvaise humeur que l'Angleterre avait conservée après avoir reçu satisfaction.

A dire vrai, M. Seward, une fois décidé à l'élargissement des prisonniers, aurait bien dû éviter les commérages auxquels il s'était abandonné, pour le plaisir de démontrer que si l'on s'en tenait à l'exemple donné par l'Angleterre, les prisonniers ne seraient pas rendus à la liberté. M. Seward, il faut le reconnaître, a toujours été un terrible rédacteur d'éloquentes dépêches; il ne put, dans la circonstance, résister à sa manie écrivassière. L'attitude et le langage de lord Palmerston dénotaient une « jactance débordante. » C'est bien ainsi que dans le langage familier qui lui était cher, il eut sans doute caractérisé sa propre conduite, s'il avait du l'apprécier chez son voisin. Lord Palmerston n'avait pu se refuser le plaisir de ce regain de popularité peu coûteuse : il s'était posé en champion de l'Angleterre, brandissant son étendard en face d'ennemis arrogants. Cet incident eut des conséquences fâcheuses sur l'état des esprits dans les deux pays. Depuis cette époque il y eut toujours en Angleterre un parti puissant qui détesta le Nord, et dans le Nord un parti non moins puissant qui détesta l'Angleterre.

CHAPITRE XLIV.

LE CROISEUR L'ALABAMA.

La fin de l'année 1861 vit disparaître un des amis les plus sincères de la paix entre les nations. Le prince Consort était mort. Le dernier conseil qu'il donna sur la marche des affaires publiques concernait, dit-on, le différend survenu entre l'Angleterre et les États-Unis à propos de la capture des envoyés confédérés; il aurait recommandé au cabinet le calme et la patience. Naturellement le prince ne conseillait pas d'accepter le fait accompli et de renoncer à toute réparation. Il croyait, avec tous les gens sensés, que la faute commise par les marins américains était injustifiable et méritait des excuses; il jugeait cependant préférable de les attendre avec calme et croyait impolitique et peu généreux de sembler exiger par la force ce que la justice seule suffirait à nous faire obtenir. Regrettable à tous les points de vue, la mort du prince Consort allait créer un vide particulièrement sensible, à une époque où l'Angleterre avait besoin qu'une voix autorisée lui donnât des conseils de paix. On peut dire, n nmoins, sans sortir des bornes de la plus stricte vérité, q . dans les regrets universels de cette mort prématurée c t la personne même du prince qui tenait la plus grande

place : on pensa peu sur le moment aux conséquences de sa disparition sur la marche des affaires politiques.

En dehors de l'enceinte de Windsor, la catastrophe était absolument imprévue. Au château même, jusqu'au dernier moment, on n'eut pas conscience de l'imminence du danger. Depuis quelques jours, on avait appris que le prince était légèrement indisposé : le 8 décembre, *la Circulaire de la cour* annonçait qu'à la suite d'un frisson de fièvre, il était obligé de garder la chambre. « Il n'y avait, disait le bulletin de santé, aucun symptôme dangereux, néanmoins la fièvre semblait devoir durer quelques jours. » Ces nouvelles étaient du mercredi 11 décembre. Dans la nuit du samedi 14, le gros bourdon de Saint-Paul secouait sur la cité endormie ses notes graves et monotones. Personne ne soupçonnait la signification de ce glas funèbre : le prince Consort venait de mourir. Il avait expiré le samedi soir, à onze heures moins dix, en présence de la reine, du prince de Galles, des princesses Alice et Hélène. Le vendredi la fièvre avait augmenté d'intensité ; elle épuisait peu à peu le malade et le conduisait lentement au tombeau. Une congestion pulmonaire avait succédé à l'épuisement. De plus en plus faible, le prince s'éteignit sans agonie. Il reconnut la reine jusqu'au dernier moment ; son dernier regard fut pour elle.

Le prince Consort avait un peu plus de quarante-deux ans. Sans être très robuste, il avait toujours paru d'une bonne santé : il s'était toujours gardé du moindre excès. Personne ne semblait, moins que lui, voué à une fin prématurée : aussi, la nouvelle de sa mort fut-elle accueillie partout avec stupeur. Les regrets furent universels ; on plaignit surtout la malheureuse épouse qu'il avait si tendrement aimée, et dont il devait si prématurément être séparé. Tout le monde sait quelle singulière tendresse et quelle douce affection unissaient les deux époux et dans quelle intimité charmante ils aimaient à limiter leur vie. Ils goûtaient une félicité domestique qu'on rencontre rare-

ment, même dans les ménages les plus obscurs. Les nécessités de la politique permettent difficilement aux souverains de se marier selon leur cœur. Des considérations, dont la vie privée est affranchie, limitent le choix des partis. Il faut tenir compte des exigences nationales, des préférences et des répulsions d'un public que les fiancés n'ont jamais vu et ne verront peut-être jamais. Neuf fois sur dix, un mariage princier est un mariage de convenance : il est bien rare que ce soit un mariage d'amour, comme fut celui de la reine. Même lorsqu'il en est ainsi, que de déceptions succèdent souvent aux illusions des premiers jours! Vit-on jamais dans de semblables unions l'affection des époux s'aviver avec le temps? Tel avait été, cependant, l'heureux destin de la reine d'Angleterre, et tout le monde connaissait son bonheur. Aussi, un sentiment poétique et romanesque se mêlait-il à la sympathie avec laquelle tant de cœurs fidèles et dévoués battirent pour elle, à l'heure de son inexprimable détresse.

Nous avons déjà rendu justice au caractère du prince Consort; nous avons apprécié son intelligence, montré ce qu'elle avait de distingué, sans méconnaître les lacunes et les faiblesses que par certains côtés elle pouvait présenter. Il est inutile de revenir sur ce sujet. Nous rappellerons que le pays, après l'avoir mal compris, commençait à reconnaître de plus en plus son mérite. Ceux-là même qui contestent les heureux effets de son ingérence dans nos affaires politiques, admettent volontiers, qu'au point de vue social et moral, il exerça cette influence qui découle toujours de l'exemple d'une vie noble et sans tache. On peut lui appliquer avec justice cette sentence classique : de sa bouche « nihil unquam insolens neque gloriosum exiit. »

Peut-être convient-il, au moment d'apprécier l'action exercée par le prince Consort dans les conseils de l'Angleterre lors des débats de la guerre de sécession, de citer le jugement qu'a porté sur lui un historien amé-

ricain de talent, M. Draper, dont nous avons déjà parlé plus haut ; « Il y a eu en Angleterre, dit M. Draper, un homme illustre qui comprit combien une amitié sincère avec l'Amérique était préférable aux alliances fugitives de l'Europe pour sauvegarder les intérêts de l'avenir. Il tenait compte des affinités de races. Ses sages avis confirmèrent la souveraine dans sa résolution de terminer l'affaire du *Trent* par une solution pacifique et honorable. Si les vues des deux plus grandes personnalités du royaume avaient été plus facilement suivies, le gouvernement de lord Palmerston n'aurait pas projeté une ombre sinistre sur l'avenir de la race Anglo-Saxonne. » M. Draper est peut-être sévère pour lord Palmerston, il n'est que juste à l'égard du prince Consort.

Après l'affaire du *Trent*, un esprit de défiance, presque d'hostilité, domina toutes les relations de l'Angleterre et des États-Unis. Il faut bien le reconnaître, l'attitude de notre gouvernement pendant les diverses phases de ce différend, les menaces inutiles dont il accompagna ses représentations, avaient largement contribué à développer entre les deux peuples les sentiments les plus haineux. A peine l'incident du *Trent* était-il vidé, que lord Russell et M. Adams s'engageaient dans une polémique encore plus longue et plus sérieuse à propos des corsaires confédérés.

Les aventures de ces hardis navires commencèrent avec l'évasion d'une petite goëlette, la *Savannah*, qui réussit à sortir de Charleston en juin 1861. Armée en course, elle écuma les mers quelques temps et ne fut pas sans causer de sérieux dommages à la marine marchande des Fédérés. Le *Sumter* eut une carrière plus mémorable. Il était commandé par le capitaine Semmes, qui depuis est devenu célèbre. Le *Nashville* et le *Petrel* eurent également leurs jours de gloire. Ce n'était cependant que de petits bâtiments : aucun d'eux ne tint longtemps la mer. Le premier corsaire véritablement redoutable pour la marine commerçante du Nord fut l'*Oreto*, plus connu sous

son nom de guerre la *Floride*. En trois mois, il captura quinze navires dont treize furent brûlés et les deux autres convertis en corsaires confédérés. La *Floride* avait été construite à Birkenhead, en apparence pour le compte du gouvernement italien. Elle sortit sans difficulté de la Mersey, bien que le chargé d'affaires américain eût renseigné le gouvernement sur sa véritable destination.

Depuis cette époque, la Grande-Bretagne devint, suivant l'expression très-juste d'un écrivain américain, « la base de toutes les opérations navales des confédérés. » Les constructeurs anglais préparaient en toute hâte une flotte de corsaires pour les États du Sud. M. Gladstone, dans un discours demeuré célèbre, a dit que Jefferson Davis avait créé une flotte. L'expression n'était pas absolument exacte. Ce sont les constructeurs anglais qui créèrent la flotte. M. Jefferson Davis ne fit que la commander et la payer. Il n'y eut guère en réalité que sept corsaires confédérés, véritablement redoutables pour les États-Unis ; et cinq d'entre eux sortaient des chantiers anglais. Nous ne comprenons dans cette liste aucun des vrais bâtiments de guerre, béliers ou cuirassés, que l'industrie anglaise construisait avec une activité fébrile pour le compte du gouvernement confédéré. Nous ne parlons ici que des corsaires.

Le plus fameux de tous fut l'*Alabama*. C'est à son occasion que prit naissance une nouvelle législation internationale. Il faillit susciter la guerre entre l'Angleterre et les États-Unis. L'*Alabama* avait été construit, pour l'usage des Confédérés, dans les chantiers de la Mersey par la maison Laird, qui tenait le premier rang parmi les constructeurs de navires. Le principal chef de cette maison représentait Birkenhead à la Chambre des communes. Tant qu'il fut sur le chantier, le navire conserva le n °90 ». C'est seulement en pleine mer qu'il arbora les c urs confédérées, et que le capitaine Semmes, l'ancien c andant du *Sumter*, parut sur le pont en grand uni-

forme et prit le commandement; c'est à ce moment que le navire reçut le nom d'*Alabama*. Pendant sa carrière, l'*Alabama* captura environ soixante-dix bâtiments du Nord. La tactique était toujours la même. Il naviguait sous pavillon Anglais; il approchait ainsi de sa proie, et une fois à portée, il arborait le drapeau confédéré et capturait le navire. A moins d'une raison spéciale il n'utilisait jamais le navire capturé, il le brûlait. Quelquefois, l'épave enflammée servait d'appât pour une nouvelle victime. Un capitaine américain apercevait-il au loin, dans la nuit, les flammes d'un navire incendié rougissant la mer? Il accourait au secours, et, quand il était à portée, l'*Alabama*, resté dans les mêmes eaux, guettant sa proie, lâchait une bordée dans les œuvres vives du malheureux navire, hissait son pavillon et achevait facilement sa victoire.

Un officier fédéral se plaignit amèrement qu'on pût user de pareil subterfuge: autrefois, disait-il, dès qu'un marin apercevait un incendie en mer, il croyait de son devoir de courir sur le lieu du sinistre: aujourd'hui, au contraire, il ne pense qu'à accélérer sa marche et à s'éloigner à toute vapeur. En Angleterre, on portait naturellement aux nues l'*Alabama* et son capitaine. On célébrait le capitaine Semmes comme si ses exploits eûssent rappelé ceux de Cochrane ou de Kanaris. Cependant l'*Alabama* livra peu de combats: il préférait piller les vaisseaux désarmés. Il ne s'attaquait qu'aux navires qui devaient répondre à ses sommations par une capitulation immédiate. Deux fois seulement, autant que nous nous souvenons, il engagea une lutte sérieuse. La première fois, ce fut avec le *Hatteras*, petit croiseur de blocus dont les batteries étaient si inférieures à celle de l'*Alabama* qu'il fut coulé en un quart d'heure. La seconde fois, ce fut avec le bâtiment de guerre fédéral *Kearsage* dont la puissance et l'armement pouvaient rivaliser avec ceux de l'*Alabama*. Le combat eut lieu au large des côtes de France, en face de Cherbourg. Au bout d'une heure l'*Alabama* avait terminé

sa carrière. Le corsaire confédéré était anéanti et sombrait. Le capitaine Semmes, recueilli par un yacht à vapeur anglais, se réfugia en Angleterre. Il devint un instant le héros du jour, et fut bientôt oublié. L'*Alabama* avait tenu la mer pendant environ deux ans. Il avait interdit presque toutes les mers au commerce américain. Dans les derniers temps il demeura inactif, ses propriétaires ayant cru prudent de le retenir au port.

Tout ce qu'on reproche à l'*Alabama* n'est, dira-t-on, peut-être que la conséquence de l'état de guerre : l'Amérique n'avait point aboli la course. Si les états du Nord souffraient de l'audace et de l'habileté du capitaine Semmes, ils n'avaient pas le droit de se plaindre. S'ils ne pouvaient atteindre ou capturer l'*Alabama*, c'était à leur incapacité ou à leur mauvaise étoile qu'ils devaient s'en prendre. Mais les griefs des États-Unis étaient d'un ordre tout différent. Ils prétendaient que l'*Alabama* était, en fait, un navire anglais. Il avait été construit en Angleterre, par une maison anglaise dans des docks anglais. L'équipage était en grande partie anglais, ainsi que les canons et les canonniers. Ces derniers appartenaient, pour la plupart, à la réserve de la flotte royale, et recevaient une solde du gouvernement anglais. L'*Alabama* naviguait sous pavillon anglais et était fêté dans tous les ports anglais. Il n'était jamais entré dans un port confédéré et n'en avait même jamais approché. Ainsi que M. Forster le résumait dans une formule élégante et correcte, il était l'œuvre de constructeurs anglais, avait un équipage anglais, faisait ses prises à l'aide du pavillon anglais et vivait d'argent emprunté à des capitalistes anglais.

En temps opportun, M. Adams avait appelé l'attention du gouvernement sur la mise en chantier de l'*Alabama* dans les docks de MM. Laird. Il avait annoncé qu'il était destiné au gouvernement confédéré. Lord Russell demanda qu'on lui produisît des preuves. M. Adams

fournit des raisons qu'il croyait suffisantes pour provoquer la mise sous séquestre du navire, en attendant une enquête ultérieure. Il remit également à lord Russell l'opinion d'un éminent jurisconsulte anglais, plus tard sir Robert Collier, qui déclarait qu'on devait donner un séquestre au navire, en la personne du directeur des douanes à Liverpool. Il ajoutait qu'il croyait difficile de « trouver un cas de violation plus flagrante du *Foreign Enlistment Act* (1). S'il n'y est pas mis bon ordre la loi ne sera plus que lettre morte. »

Le gouvernement persistait, cependant, à demander des preuves. Il ne lui était pas venu à l'esprit que s'il avait besoin d'une enquête, il lui serait plus facile de la mener à bonne fin qu'un étranger. Si M. Adams demandait une enquête, c'était pour arriver à la mise sous séquestre du navire : ils ne demandait pas qu'on violât en faveur de son pays les lois particulières de l'Angleterre ; il demandait au contraire l'application des lois existantes. De notre côté nous prétendions que pour avoir droit à la protection de nos lois, l'étranger devait établir légalement les faits à l'occasion desquels il invoquait l'intervention de la justice anglaise. En résumé c'était absolument comme si M. Adams ayant déposé une plainte contre des gens nommément désignés, et accusés de méditer son assassinat, le gouvernement eût répondu à sa demande d'enquête : « tant que vous n'apportez pas la preuve complète que vos accusations sont fondées, la police n'a rien à voir dans votre affaire. »

Tranchons immédiatement une simple question de fait. Jamais personne n'eut le moindre doute sur la destination du navire en chantier dans les docks de Birkenhead. On n'en faisait nul mystère. Les journaux indiquaient, chaque jour, l'état d'avancement du travail, comme si MM. Laird avaient été chargés de la construction d'un bâtiment anglais. Ouvertement, à la grande lumière du jour, c'était

(1) Loi sur les enrôlements à l'étranger.

bien pour le gouvernement confédéré que le navire était en chantier. La maison Laird n'avait pas à se préoccuper des questions de politique internationale, elle construisait l'*Alabama* comme tout autre navire : elle travaillait pour quiconque voulait lui faire une commande et lui assurer son paiement. On n'avait rien à lui reprocher ; alors comme depuis, elle crut n'avoir rien à dissimuler. Quelles que fûssent les difficultés particulières que présentât la question, les délais opposés par le gouvernement avaient une signification qui n'échappait à personne. A la fin, pourtant, lord Russell demanda l'avis de l'avocat de la couronne ; le temps pressait, le croiseur allait partir ; nous n'eûmes vraiment pas de chance ; l'avocat de la reine était précisément malade, ce qui motiva un nouveau délai. On déclara enfin que le navire devait être sequestré ; mais il était trop tard.

L'*Alabama* venait en effet de prendre la mer ; il commençait sa terrible chasse qui devait durer deux années. Il partait pour sa campagne de dévastation, aux acclamations sympathiques de l'Angleterre, salué par les tirades épiques de la presse anglaise qui d'avance célébrait ses exploits. Chaque catastrophe qui frappait les négociants américains était accueillie en Angleterre avec une sorte de délire. M. Bright souleva la question à la Chambre des communes ; mais M. Laird déclara qu'il préfèrerait se voir reprocher la construction d'une douzaine d'*Alabama* que de jouer comme M. Bright un rôle d'agitateur populaire et de passer sa vie à exciter les classes les unes contre les autres ; et la majorité de la Chambre applaudit à cette violente apostrophe. Lord Palmerston déclara nettement que nous n'avions pas l'habitude de changer nos lois pour le bon plaisir d'un peuple étranger : déclaration singulière dans la bouche de l'auteur de ce malheureux bill de

nspiration, imaginé pour mériter la bienveillance de
mpereur des Français.

a construction des navires confédérés continuait avec

plus d'effronterie que jamais. On venait d'achever deux béliers cuirassés, colosses formidables, destinés à faire lever le blocus des ports du Sud et à détruire la flotte assiégeante. On devait les lancer en 1863. M. Adams demanda, longtemps en vain, à lord Russel de s'opposer à leur départ. Lord Russell émit d'abord l'avis que le gouvernement ne pouvait intervenir en aucune manière. M. Adams protesta, insista : il apprit enfin que « le gouvernement de Sa Majesté en délibérait. » Cependant, le 5 septembre, M. Adams annonçait à lord Russell que l'un des deux cuirassés était sur le point de quitter le royaume pour entrer en campagne contre les États-Unis ; il ajoutait : « Inutile de faire remarquer à votre seigneurie que si ce navire sort du port, c'est la guerre entre les deux nations. » Le 8 septembre, M. Adams recevait le billet suivant : « Lord Russell présente ses compliments à M. Adams et a l'honneur de l'informer que des ordres ont été donnés pour empêcher les deux cuirassés de quitter Liverpool ».

Dans l'ensemble de sa correspondance, lord Russell soutient toujours la même thèse : il déclare que le gouvernement doit se conformer aux lois particulières de l'Angleterre et ne peut s'astreindre à les modifier au gré des nations étrangères. Pendant cette longue controverse, les tribunaux décidèrent quelquefois, dans le cas de l'*Alexandra* par exemple, que les preuves fournies n'étaient pas suffisantes pour motiver la saisie du navire, ou lui interdire la sortie du port. Mais il faut se souvenir que, pour l'*Alabama*, M. Adams ne demandait nullement la violation de la loi. Il insistait seulement pour que le bâtiment, dans l'état où il se trouvait, fût mis sous séquestre, jusqu'à ce que le point de droit eût été tranché par les tribunaux. La question avait une toute autre portée que lord Russell paraît avoir absolument méconnue. Les lois d'un pays sont faites, avant tout, au gré du peuple qui les édicte. Il peut les conserver tant qu'il lui plaît et n'est point obligé de les modifier suivant le gré ou la con-

venance des autres nations. C'est là un principe incontestable. Mais il est non moins certain qu'il ne peut dégager sa responsabilité vis-à-vis d'un autre État, en disant simplement : « Nos lois sont ainsi faites ; il ne nous plaît point de les changer. » Si vos lois causent un préjudice à un État étranger, vous devez indemniser cet État ou en venir aux mains avec lui. Il était absurde de supposer que nos voisins supporteraient sans se plaindre le préjudice que nous pourrions leur causer, uniquement parce que nos lois ne permettaient pas qu'il en fût autrement. M. Adams l'exposait sans ambiguité à lord Russell en lui disant simplement : « C'est la guerre entre les deux pays. »

Lorsque les conservateurs arrivèrent au pouvoir, lord Stanley, depuis lord Derby, eut la sagesse de renoncer à temps à l'attitude prise par lord Palmerston et lord Russell. Il admit alors franchement la responsabilité de tout gouvernement au point de vue du fonctionnement des lois privées et de la manière dont les intérêts voisins en sont affectés. Il est inutile d'anticiper quant à présent sur les débats qui s'ouvrirent plus tard et sur la solution qui leur fut donnée. Lord Russell, remarquons-le, se trompait encore sur un autre point. Il démontrait facilement que, pour une cause quelconque, les États-Unis ne s'étaient en rien opposés à l'enrôlement, sur le sol anglais, de sujets anglais dans les armées du Nord. Son erreur était de croire que cette réponse pouvait suffire à M. Adams. Il voulait assimiler deux situations tout à fait dissemblables. L'enrôlement plus ou moins déguisé de quelques sujets anglais dans les armées du Nord ne provoqua jamais des protestations bien sérieuses. Les autorités des États-Unis avaient reconnu leur irrégularité et avaient promis d'y mettre rapidement un terme. Si elles avaient failli à leur promesse, l'Angleterre eût été libre de demander telle réparation qui lui eût convenu ; mais on ne pouvait établir aucun rapprochement entre les enrôlements et l'incident de l'*Alabama*.

Par une singularité non moins remarquable, lord Russell, président du conseil et avec lui toute la haute administration, objectaient que les neutres ayant le droit de vendre aux belligérants des armes, des boulets et des obus, il n'y avait aucun motif pour qu'ils ne pûssent pas également leur vendre des vaisseaux de guerre. Parmi les arguments que pouvait invoquer M. Seward, il y en avait un au moins qui semblait sans réplique; il est impossible de savoir ce que deviennent les armes et les munitions de guerre et de les suivre dans l'accomplissement de leur œuvre de destruction; il serait oiseux de montrer que tel stock de poudre a été employé dans tel combat contre un régiment fédéral; mais rien n'est plus simple que d'énumérer les vaisseaux américains brûlés par l'*Alabama* et les cargaisons qu'il a confisquées. Un événement survint, qui ne semblait pas devoir faire oublier à l'Amérique l'amertume de ses ressentiments, ni rendre moins blessante l'injustice dont elle était victime. Au cours du débat, on publia une dépêche adressée par le gouvernement anglais à Washington, au début de la guerre de Crimée. Il y exprimait l'espoir de voir les autorités des États-Unis fermer leurs ports aux corsaires russes ou à leurs prises, et refuser de les ravitailler d'hommes et de vivres.

Cette longue controverse dura plusieurs années. La question s'envenima encore, quand on en vint à se reprocher les incursions que Fédérés et Fenians se permettaient réciproquement, en prenant pour base d'opérations la frontière canadienne. Le droit de pêche et divers autres réclamations fournirent également matière à discussion : néanmoins le principal grief, le seul qui présentât une réelle gravité, était la question de l'*Alabama*. Lord Russell finit par décliner péremptoirement toute responsabilité de la part du gouvernement anglais dans la question des croiseurs confédérés; il n'avait point à modifier la loi selon le bon plaisir de ses voisins. M. Adams laissa momentanément s'apaiser le conflit tout en faisant ses

réserves. Le gouvernement des États-Unis avait alors assez de choses sur les bras : ce qu'il avait de mieux à faire était de gagner du temps. Délivré de cette discussion et de la nécessité de répondre à M. Adams, le ministère anglais se plut à croire que ces questions ennuyeuses étaient définitivement enterrées.

Quand on apprécie à distance cet incident diplomatique, on ne peut s'empêcher de rendre justice à M. Adams et de reconnaître qu'il s'en tira honorablement. Jamais chargé d'affaires n'eut à défendre position plus difficile, à jouer rôle plus pénible. Il n'ignorait pas combien la société dans laquelle il vivait était hostile à la cause de son gouvernement. Il lui fallait à la fois faire preuve de patience et donner à entendre que la longanimité du peuple américain avait des bornes. Ce n'était pas chose facile de ne jamais se départir du calme et de la courtoisie que lui imposaient ses fonctions et dont plusieurs générations d'ancêtres, tous vieillis dans les fonctions publiques, lui avaient légué la tradition. Le concours spontané, l'intervention officieuse de ses compatriotes venaient souvent gêner son action. En outre, M. Adams conserva longtemps des doutes sur la capacité des généraux du Nord. Seul, un succès militaire pouvait délivrer l'Union des machinations diplomatiques qui se nouaient sur le continent européen en faveur des confédérés. Dans toutes circonstances, M. Adams sut faire preuve de tact, de modération et de dignité. Lord Russell ne mérite pas les mêmes éloges. Il se montre souvent pétulant. Il se laisse entraîner à répondre aux graves et sérieuses remontrances de M. Adams par des récriminations qui pouvaient être fondées, mais qui, en tous les cas, ne reposaient que sur des faits d'un ordre secondaire.

La correspondance de M. Seward, ministre des États-
is, ne lui fait pas honneur. Les flots d'éloquence qu'il y
se donnent à ses lettres un caractère évasif qui contraste
gulièrement avec la franchise et la netteté de M. Adams.

M. Seward se flatte de persuader à M. Adams, à lord Russell, au public anglais en général, qu'ils manquent absolument de bon sens. Aux heures les plus sombres de la guerre civile, M. Adams envisage froidement la situation sans désespérer de l'avenir; il ne nie point les redoutables dangers du moment. M. Seward, au contraire, espère donner le change à l'opinion publique et sous les dehors d'une rhétorique étincelante, mais de mauvais goût, masquer la réalité des choses. Lorsque la position du Nord semble gravement compromise et ses opérations militaires confiées à des mains évidemment incapables. M. Seward écrit à M. Adams et lui raconte que « notre attaque contre Richmond est momentanément suspendue ». Il veut bien ajouter : « les mouvements décisifs sont ajournés. Le gouvernement se prépare à des opérations nouvelles; il renonce à frapper les imaginations en poursuivant le cours de ses brillantes victoires. »

A dire vrai, les généraux du Nord avaient en effet parfois frappé les imaginations, mais leurs brillantes victoires n'y étaient pour rien. Cette idée que le gouvernement fédéral pouvait, à son gré, remporter un nombre indéfini de succès, mais qu'il désirait pour le moment ne pas trop étonner l'univers, avait dû sonner désagréablement aux oreilles de M. Adams. Ce que savait bien le représentant du Nord, c'est qu'en effet son gouvernement devait vaincre au plutôt, s'il ne voulait à bref délai voir l'Europe entière se tourner contre lui. L'empereur Napoléon faisait alors tous ses efforts pour décider l'Angleterre à reconnaître le Sud, conjointement avec le gouvernement français. Un jour M. Roebuck avait déposé à la Chambre une motion invitant le gouvernement à prendre enfin une résolution et à reconnaître les États du Sud. M. Adams était intervenu et avait expliqué à plusieurs reprises que le vote de cette proposition équivaudrait à une déclaration de guerre; il lui suffisait, avait-il ajouté, que l'acceptation de la motion Roebuck fut subordonnée aux événements

militaires qui allaient se dérouler. Il avait vu juste : on ne mit jamais la proposition aux voix; la discussion suivait encore son cours, lorsque la nouvelle se répandit que le général Grant venait de prendre Vicksburg, sur le Mississipi, et que le général Meade, par sa victoire de Gettysburg sur le général Lee, avait écarté des États du Nord tout danger d'invasion. Ces nouvelles furent reçues à Londres par les partisans du Sud avec une incrédulité manifeste. Dans les clubs, on s'indignait de voir colporter de pareilles impostures. Cette explosion de colère était bien naturelle. On était au moment décisif de la guerre et bien peu de gens le soupçonnaient. La cause du Sud était dès lors désespérée. Il ne fut plus question en Angleterre de reconnaître les États confédérés, et l'empereur Napoléon fut libre de poursuivre seul et aussi loin qu'il crut prudent, le cours de ses vastes projets.

A cette époque, plein de confiance, il croyait en avoir fini avec les résistances qu'avait soulevé son expédition du Mexique. Il n'avait d'abord engagé cette campagne qu'avec le concours de l'Angleterre et de l'Espagne. Dans la convention signée à Londres le 31 octobre 1861, les puissances alliées s'étaient proposé « d'exiger du Mexique, au profit de leurs nationaux, une protection plus efficace de leurs personnes et de leurs biens, et l'accomplissement des obligations contractées envers les trois souverains par la République Mexicaine. » Le Mexique était resté longtemps dans un état de complète désorganisation. Le gouvernement constitutionnel de Bénito Juarez détenait le pouvoir, mais le parti réactionnaire luttait encore pour le ressaisir. Le gouvernement de Juarez, malgré tous ses défauts, semblait devoir être plus solide et plus honnête que ceux qui l'avaient précédé. Mais il avait recueilli un héritage bien compromettant : il lui fallait payer les dettes contractées et répondre des crimes qui avaient été commis. Il essaya de transiger avec la plupart des nations étrangères, entr'autres avec l'Angleterre. Il proposa d'aban-

donner une certaine proportion du revenu des douanes, pour satisfaire les réclamations des créanciers. L'engagement pris ne fut pas tenu, et les demandes de réparation pour dommages causés aux étrangers ne reçurent aucune satisfaction. Ces dommages étaient, il est vrai, le fait du gouvernement que Juarez avait remplacé; mais il n'en assumait pas moins la responsabilité.

Lord Russell, qui avait montré jusque-là beaucoup d'indulgence pour le Mexique, consentit alors à se joindre à la France et à l'Espagne pour obtenir réparation de Juarez. Néanmoins, il prit soin de bien préciser les limites dans lesquelles il entendait restreindre la coopération de l'Angleterre. Elle participerait à l'expédition pour mettre, au besoin, la main sur les douanes mexicaines et donner ainsi plus d'autorité aux réclamations collectives des alliés ; mais elle ne voulait pas aller plus loin. Elle refusait de renverser le gouvernement de Juarez et d'imposer au pays un régime quelconque importé du continent européen. D'après le second article de la convention, les parties contractantes s'engageaient à ne poursuivre aucune acquisition territoriale, aucun avantage particulier, à n'exercer dans les affaires intérieures du Mexique aucune influence qui pût porter atteinte au droit qu'avait la nation mexicaine de constituer librement son gouvernement. Quoi qu'il en soit, l'empereur Napoléon était déjà résolu de créer sur le continent américain une sorte de monarchie feudataire. Il rêvait depuis longtemps de restaurer l'influence française sur un point quelconque du golfe du Mexique.

La guerre de sécession semblait lui offrir une occasion favorable. Au moment de la signature de la convention, la situation du gouvernement fédéral paraissait désespérée, et ce ne fut que longtemps après qu'on put entrevoir l'espérance de rétablir entre tous les États l'ancien régime de l'Union. Louis-Napoléon était convaincu que les États du Sud réussiraient à conquérir leur indépendance ; c'était

chez lui une idée fixe. Il semblait partager les vues de M. Roebuck. « L'Angleterre, avait-il dit, n'a qu'une chose à craindre, c'est que le Sud ne se passe de son appui pour fonder son indépendance. » L'empereur se réjouissait donc de l'occasion qui s'offrait à lui : au moment même où la convention était signée et où il adhérait aux obligations contenues dans l'article 2, il prenait toutes ses dispositions pour établir au Mexique un gouvernement monarchique. S'il avait cru pouvoir mettre sur le trône un prince français, il n'eût sans doute pas hésité ; mais la tentative était alors trop audacieuse. Il sut convaincre l'archiduc Maximilien, frère de l'empereur d'Autriche, et le décider à accepter la couronne du nouvel Empire qu'il allait fonder. L'archiduc était une nature noble et désintéressée, mais sans caractère : après avoir hésité longtemps, il accepta les offres de l'empereur.

L'expédition alliée avait déjà quitté l'Europe. L'Angleterre avait fourni un seul bâtiment de ligne, deux frégates et sept cents marins. La France envoyait un premier corps de deux mille cinq cents hommes qu'elle renforça immédiatement dans de larges proportions. Les troupes espagnoles comptaient six mille hommes sous le commandement du maréchal Prim. Les alliés ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils poursuivaient chacun un but opposé. Malgré les protestations les plus énergiques des diplomates français, on n'en commençait pas moins à soupçonner les projets de l'empereur qui, du reste, ne tardèrent pas à s'affirmer ostensiblement. Parmi les réclamations que soutenait la France, il y en avait une pour laquelle les alliés ne pouvaient dissimuler leur dégoût. La fameuse créance Jecker a pris place dans l'histoire, à côté de la réclamation de don Pacifico, avec laquelle elle rivalise de ridicule. Une maison de banque suisse, connue sous le n[illegible] de *Jecker et C*[ie], avait prêté au précédent gouverne- [illegible] du Mexique 750,000 dollars ; elle avait obtenu de s[illegible] débiteur aux abois des titres représentant quinze

millions de dollars. A quelque temps de là, le gouvernement était renversé et Juarez arrivait au pouvoir. M. Jecker réclama modestement ses quinze millions de dollars. Juarez contesta sa demande qui représentait vingt fois la somme réellement prêtée, et lui offrit le remboursement des 750,000 dollars, avec l'intérêt à 5 %. Dans l'intervalle, M. Jecker était devenu sujet français, et le gouvernement avait fait sienne sa réclamation. Il n'y avait pas à en douter, l'empereur voulait la guerre. L'Angleterre et l'Espagne, édifiées sur les projets du gouvernement français, dénoncèrent la convention. L'Angleterre n'aurait jamais dû lui donner sa signature, mais elle s'était laissé entraîner ; il ne lui restait qu'à se retirer le plus tôt possible, sans rien compromettre de sa dignité.

L'empereur continua seul « à marcher les yeux fermés. » Il conquit une partie du territoire, prit Puebla après une résistance longue et désespérée, et s'empara de la capitale, où il fit proclamer Maximilien empereur. L'armée française dut continuer l'occupation pour soutenir le nouvel Empire. Les Etats-Unis ne manquèrent point de formuler quelques protestations. Ils n'avaient aucunement l'intention de s'opposer à ce que le peuple mexicain proclamât l'empire, si tel était son bon plaisir ; mais ils signalaient les éventualités fâcheuses qui pouvaient résulter de l'occupation permanente, par les troupes françaises, d'une portion du continent américain. La doctrine de Monroë, qui, soit dit en passant, est une création de Georges Canning et non du président Monroë, ne proscrit pas la forme monarchique sur le continent américain, elle condamne seulement l'intervention de toute puissance européenne dans une entreprise ayant pour but l'édification d'un État monarchique ou de tout autre régime contraire aux libertés publiques. Mais l'empereur Napoléon se souciait peu de la doctrine de Monroë. Il voyait avec plaisir les Etats-Unis s'en aller en morceaux et faire place à la Confédération du Sud, qui lui offrirait le concours de son

amitié et de son alliance. Louis-Napoléon accueillit donc avec une indifférence non déguisée les protestations du gouvernement américain. Mais bientôt les événements prenaient un autre cours : la Confédération s'écroulait, Richmond était pris, Lee capitulait, Jefferson Davis était prisonnier. Alors les Etats-Unis revinrent à la charge. Le gouvernement américain informa l'empereur Napoléon que s'il ne retirait ses troupes du Mexique, il s'exposait aux plus graves conséquences. Cet avis était appuyé d'un mouvement significatif, vers la frontière mexicaine, des troupes américaines, sous le commandement d'un général fameux, encore tout brillant du prestige de ses dernières victoires. Il ne restait à Louis-Napoléon qu'à battre en retraite. Jusqu'au dernier moment il s'était bercé des plus vaines espérances. Alors que tout le monde prévoyait déjà cette fin lamentable, il affirmait à un membre du Parlement anglais que l'Empire du Mexique était la plus grande création de son règne.

Cet Empire ne survécut que deux mois et une semaine au départ des troupes françaises. Maximilien tenta de lever une armée et de résister à la puissance sans cesse croissante de Juarez. Il déploya tout le courage qu'on pouvait attendre de sa race et de son passé. Mais à un moment fatal, cédant, comme on l'a prouvé, aux instigations d'un officier français, il avait décrété que les rebelles pris les armes à la main seraient fusillés. Ce décret monstrueux fut appliqué : des officiers mexicains appartenant à l'armée régulière furent fusillés comme des bandits ; ils étaient coupables d'avoir résisté à l'invasion étrangère. Le général mexicain Ortéga subit le même sort. Bientôt la victoire de Juarez était complète et Maximilien, prisonnier, était jugé par une cour martiale, condamné et fusillé. Sa mort causa en Europe une sensation profonde. Son passé lui avait valu le respect de tous. Lorsqu'on le vit engagé dans l'aventure mexicaine, on le considéra comme une noble victime, vouée à une perte certaine. La conduite

de Juarez souleva dans toute l'Europe un cri d'horreur; mais il faut reconnaître qu'en rendant son fatal décret, l'infortuné Maximilien s'était lui-même exposé à de terribles représailles. Ainsi qu'on le fit justement remarquer, si Maximilien, au lieu d'être archiduc, n'avait été qu'un simple général, sa mort aurait excité moins de surprise et d'indignation.

L'Empire français ne se releva jamais de l'humiliation de cet échec. Ce fut principalement pour reconquérir son prestige que l'empereur voulut essayer de montrer son habileté dans les affaires allemandes. Plus de trois ans avant la fin de Maximilien, l'auteur de ces lignes, appréciant les projets de Napoléon III, osa prédire que Mexico serait le Moscou du second Empire. Le temps n'a pas prouvé que cette prédiction fût téméraire. L'Empire français a survécu à l'Empire du Mexique de trois ans et quelques semaines; c'est exactement le même espace de temps qui sépare Moscou de Sainte-Hélène.

Nous n'insisterons pas davantage sur l'histoire de la guerre de sécession. Le rétablissement de l'Union, le meurtre du président Lincoln, l'émancipation des gens de couleur, la suppression de toutes les obligations assujettissantes ou avilissantes du système de l'esclavage, appartiennent à l'histoire de l'Amérique. L'affaire de l'*Alabama* fut grosse de conséquences pour l'Angleterre; nous reviendrons sur ce sujet lorsque le moment sera venu. Cependant, pour apprécier sainement la fin du différend, il est indispensable d'en fixer avec exactitude l'origine et de connaître l'état de l'opinion publique en Angleterre, lorsque l'incident prit de sérieuses proportions. Si le résultat final fut humiliant pour l'Angleterre, il faut reconnaître que les classes gouvernantes, comme on les appelle, avaient plus d'un reproche à s'adresser. Partant de cette idée que la guerre civile conduirait à la dislocation de l'Union, les fonctionnaires anglais crurent pouvoir opposer longtemps aux remontrances des États-

Unis une dédaigneuse indifférence. Il était évident que nous nous croyions autorisés à en prendre à notre aise avec le Nord. Les Etats-Unis durent comprendre alors que c'est le rôle du faible de se résigner à sa misère. Ils pouvaient croire que l'Angleterre allait leur appliquer les principes de sir Giles Overreach. « Ainsi va le monde : » quand nous voyons nos amis, nos parents maudire leur » sort, nous ne leur tendons jamais une main secourable ; » nous leur mettons le talon sur la tête pour les replonger » dans l'abîme. »

Peut-être le Sud ne comptait-il pas chez nous plus de partisans que le Nord ; dans tous les cas, pendant la plus grande partie de la guerre, ses amis étaient arrivés à prendre sur l'Angleterre une influence prépondérante. Aussi faut-il excuser ceux qui, n'observant que la surface des choses, prétendent que l'Angleterre a toujours été favorable à la sécession. L'affirmation était inexacte, mais elle était bien naturelle et bien excusable. La grande majorité des classes gouvernementales était favorable au Sud. L'aristocratie, le monde officiel, les membres du Parlement, les généraux et les amiraux étaient pour la plupart ses partisans. Les clubs de Londres ne se faisaient pas faute de le prôner. Les journaux les plus influents et les plus populaires acclamaient la Confédération du Sud. Prendre fait et cause pour l'Union, c'était, à Londres, le fait d'un excentrique, d'un mauvais patriote, d'un Yankee. Cependant, la plupart des grandes villes démocratiques du centre et du nord de l'Angleterre étaient pour l'Union. Partout les ouvriers faisaient des vœux pour elle. Ces dispositions eurent, dans le Lancashire, des résultats remarquables. L'approvisionnement du coton américain fut presque complètement suspendu, par le fait de la guerre, et une misère générale s'abattit sur ce comté. I « famine du coton », suivant une expression bien juste, 1 son apparition. La charité privée fit des prodiges : on ' ' des emprunts pour l'exécution de grands travaux pu-

blics, afin de donner de l'ouvrage aux classes laborieuses; malgré tous les efforts, on parvint à peine à conjurer les effets de la crise.

Cependant les ouvriers du Lancashire étaient hostiles à toute proposition tendant à faire lever le blocus ou à reconnaître le Sud. M. Cobden, M. Bright, l'école de Manchester en général, ou du moins ses derniers survivants, étaient pour le Nord. De même un petit nombre d'hommes de valeur, M. John Stuart Mill à leur tête, restèrent fidèles à leurs principes et défendirent avec résolution la cause de l'Union. Au contraire, Londres, ou plutôt ce qu'on appelle à Londres « la Société », acclamait le Sud. La question, du reste, n'était pas de celles sur lesquelles se comptaient les torys et les whigs. Les torys étaient, sur ce point, plus réservés que les libéraux. Ce n'est pas des bancs conservateurs de la Chambre des communes que s'élevèrent contre le Nord et la République américaine les attaques les plus violentes et les moins justifiées. Ce fut un libéral qui proclama avec enthousiasme que « la bulle de savon républicaine » venait de crever. Ce fut encore un libéral, M. Roebuck, qui réclama en faveur du Sud l'intervention anglaise. Lord Russell ne vit dans la guerre de sécession que le « Nord luttant pour la domination et le Sud pour la liberté ». M. Gladstone vint proclamer que le président de la confédération, M. Jefferson Davis, avait créé une armée, une flotte, une nation. Ce fut, néanmoins, parmi les libéraux, que se trouvèrent, même dans les régions officielles, les avocats les plus influents de la cause du nord. Le duc d'Argyll mit au service de la même cause sa chaude sympathie, et George Lewis toutes les ressources de sa froide philosophie. M. Charles Villiers et M. Milner Gibson embrassèrent franchement ce parti.

Les chefs conservateurs se distinguèrent surtout par une extrême prudence. En juillet 1863, M. Adams écrivait : « l'opposition se refuse en général à toute démons-

tration. Beaucoup de ses membres nous sont en réalité sympathiques. La majorité du parti garde cependant contre l'Amérique les sentiments qui ont inspiré la révolution et engendré la guerre de 1812. » Lord Derby déclara, il est vrai, que selon lui, l'Union ne serait jamais rétablie ; mais lord Palmerston lui avait donné l'exemple. M. Disraëli resta neutre ; il s'abstint également de toute démarche qui pût sembler injurieuse pour le Nord ou favorable au Sud. Lord Stanley parla toujours en homme droit et sensé, qui connaît bien son sujet. Il était malheureusement une exception. La plupart de ses collègues ignoraient le premier mot de la question. Ils se formaient une opinion d'après les articles du *Times* ou les conversations des cercles. Pour ces derniers, les Sudistes étaient des gentilshommes auxquels la victoire ne pouvait que sourire. Les fédéraux, au contraire, étaient des négociants grossiers, répugnant au métier des armes, sans aucune bravoure et voués à une défaite certaine. Ils auraient été, disait-on, partisans de l'esclavage s'ils avaient pu en profiter, et le nègre esclave, était mieux traité dans le sud que le nègre libre à New-York.

Les clubs connaissaient du reste assez mal la question dans ses éléments géographiques. A ceux qui objectaient la difficulté de trouver une frontière commode pour délimiter les deux Républiques, on répondait le plus souvent que le Mississipi était une frontière naturelle toute trouvée. Pour la plupart de ceux qui à Londres discutaient la question avec le plus d'ardeur, le Mississipi coulait de l'Ouest à l'Est. C'était pour eux un article de foi. Le *Times* était l'oracle naturel de ce qu'on appelle à Londres la société ; malheureusement il fut, pendant toute la guerre, déplorablement renseigné. Après l'échec du général Lee, dans sa campagne offensive contre le Nord, et la prise simultanée de Vicksburg par le général Grant, le flot de la révolte avait évidemment atteint le point le plus élevé de son étiage, et le Sud ne pouvait plus

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06361 8428

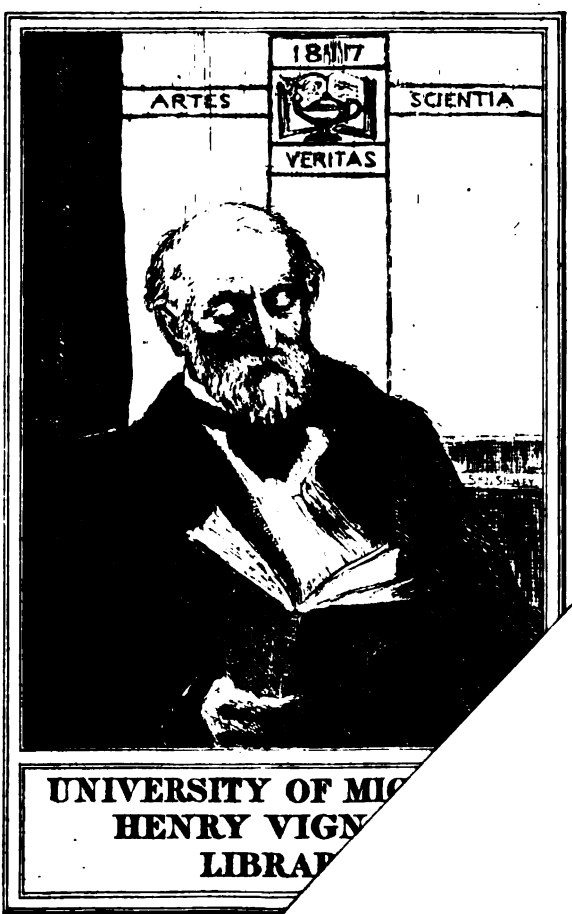

UNIVERSITY OF MI
HENRY VIGN
LIBRA